BnF Gallica

L'Europe orientale et le rôle historique des Maurocordato, 1660-1830... / Alexandre A. C. Stourdza...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Sturdza, Alexandru-A.-C. (1867-19..). Auteur du texte. L'Europe orientale et le rôle historique des Maurocordato, 1660-1830... / Alexandre A. C. Stourdza.... 1913.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

9036

ALEXANDRE A. C. STOURDZA

AUTORISÉ A FAIRE UN COURS LIBRE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS
DE LA SOCIÉTÉ ROUMAINE DE GÉOGRAPHIE ET DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ROUMAINE

L'EUROPE ORIENTALE

ET LE ROLE HISTORIQUE

DES MAUROCORDATO

1660-1830

AVEC UN APPENDICE CONTENANT DES ACTES ET DOCUMENTS HISTORIQUES
ET DIPLOMATIQUES INÉDITS

Ouvrage enrichi de 128 illustrations
et d'un tableau généalogique

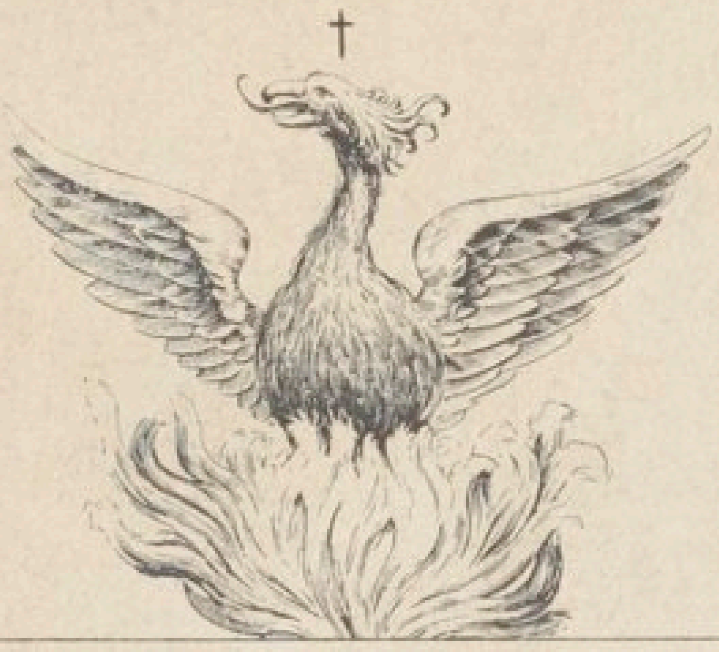

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1913
Tous droits réservés

L'EUROPE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF IMPRIMÉS

4° G 1247

m*R 182985

Tiré à cinq cent vingt-cinq exemplaires, dont vingt-cinq sur papier de Hollande.

DU MÊME AUTEUR :

La Roumanie comme facteur de la civilisation en Orient, conférence faite à Paris le 4 juin 1901, au profit des victimes de la Martinique. — Paris, 1902 (LAVEUR).

Byzance et l'influence byzantine en Roumanie (sur une conférence de M. C. DISSESCO). — Bucarest, 1902 (GÖBL).

La Roumanie n'appartient pas à la péninsule balkanique proprement dite, ni comme sol, ni comme race, ni comme Etat. — (Mémoire et communication à la Société de Géographie.) — Bucarest, 1904 (SOCEC).

Pre-Istoria Română (La Roumanie préhistorique). — Bucarest, 1904. (Conférence faite à la Société d'Histoire roumaine.) — Bucarest, 1904 (SOCEC).

Les Envolées de l'âme russe et ses affinités électives. — Paris, 1908 (FORTIN).

La Terre et la Race roumaines (encyclopédie roumaine illustrée). — Paris, 1904 (LAVEUR).
(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

De l'histoire diplomatique des Roumains, 1820-1860. — Règne de Michel Sturdza, prince de Moldavie (1834-1849). — Paris, 1907 (PLON-NOURRIT).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Mention très honorable.)

La Roumanie et les Roumains, leçon d'ouverture du Cours libre autorisé en Sorbonne, faite le 6 avril 1910. — Paris, 1910 (LEROUX).

L'Héroïsme des Roumains au moyen âge et le caractère de leurs anciennes institutions, leçon de réouverture du Cours libre autorisé en Sorbonne, faite le 6 décembre 1910. — Paris, 1910 (LEROUX).

La Lutte pour la couronne dans les Pays Roumains au XVIe et au XVIIe siècle, leçon de réouverture du Cours libre autorisé en Sorbonne, faite le 11 décembre 1911. — Paris, 1912 (GIARD et BRIÈRE).

Figures helléniques méconnues : I. Alexandre Maurocordato l'Exaporite (1641-1709). — Paris, 1912 (Imprimerie LEVÉ).

La Diplomatie européenne et les Pays Roumains au XVIIIe siècle, leçon de réouverture du Cours libre autorisé en Sorbonne, faite le 9 décembre 1912. — Paris, 1912 (GIARD et BRIÈRE).

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 18130.

Reymond, Paris, photograveur. Teuffel, München, photographe.

Fig. 1. — TABLEAU ALLÉGORIQUE DU PEINTRE AMIGONI, REPRÉSENTANT LES PLÉNIPOTENTIAIRES DU CONGRÈS DE KARLOWITZ, EN 1699.

(Original au château de Schleissheim, en Bavière.)

(Obligeante communication du général Léon Maurocordato.)

9? 2232

ALEXANDRE A. C. STOURDZA

AUTORISÉ A FAIRE UN COURS LIBRE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS
DE LA SOCIÉTÉ ROUMAINE DE GÉOGRAPHIE ET DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ROUMAINE

L'EUROPE ORIENTALE

ET LE ROLE HISTORIQUE

DES MAUROCORDATO

1660-1830

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF IMPRIMÉS

AVEC UN APPENDICE CONTENANT DES ACTES ET DOCUMENTS HISTORIQUES
ET DIPLOMATIQUES INÉDITS

Ouvrage enrichi de 128 illustrations
et d'un tableau généalogique

PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e^

—

1913
Tous droits réservés

Tous droits de traduction et de reproduction réservés à l'auteur, pour tous les pays, y compris la Roumanie et la Grèce.

Copyright by Plon-Nourrit et Cie, 1913, for the United States of America registered.

AVANT-PROPOS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

COMMENCÉ il y a près de deux ans, cet ouvrage était entièrement terminé et écrit au mois de juillet de l'année dernière, par conséquent avant la guerre italo-turque et avant la guerre des Turcs contre les alliés balkaniques. Les conclusions qui le terminaient, et qui nous paraissent ressortir des faits historiques exposés, nous les avons maintenues, parce que les événements récents ne peuvent en rien les modifier, mais semblent plutôt les confirmer. Les faits historiques qui font l'objet de cet ouvrage pour la période de 1660 à 1830, embrassent en réalité l'histoire de la question d'Orient, dans laquelle nous avons accordé une place prépondérante aux Pays Roumains, principal représentant de la civilisation dans l'Europe orientale et qui méritent d'attirer davantage l'attention de l'historien. En outre, nous avons fait figurer plus en relief certains membres de la famille Maurocordato, comme ayant été des facteurs historiques réellement très importants dans cette période. Enfin, notre point de départ, qui constitue la trame secrète de tout l'ouvrage, explique certains points obscurs et certains conflits d'incompatibilités irréductibles, en justifiant nos conclusions; c'est celui de l'idée de race, du génie propre à chaque peuple, de leur mentalité particulière, du principe des nationalités. Il importait aussi évidemment de tenir davantage compte des personnalités représentatives, de faire une plus large place aux individus dans l'exposé des événements et de mettre plus en vue, sans exagération, le rôle des grands hommes qui ont illustré cette

époque, et parmi lesquels les Maurocordato ont précisément leur rang marqué, comme les plus puissants agents occultes, au dix-septième et au dix-huitième siècle, de la destruction de l'empire ottoman.

L'idée de cet ouvrage, tel que nous le présentons au public, nous appartient absolument en propre, et nous entendons en assumer seul toute la responsabilité (1).

Nous avons cependant le devoir d'exprimer tous nos remerciements les plus chaleureux aux personnes qui, à des titres divers, ont bien voulu s'intéresser à cet ouvrage, ou nous accorder leur aimable concours pour l'impression ou la réalisation de cette œuvre, ainsi que nous procurer des documents originaux, des livres, des photographies ou des gravures. Ce sont d'abord : la princesse Michel D. Sturdza, née Maurocordato ; le général prince Léon Maurocordato et ses deux frères, les princes Georges Maurocordato et S. E. Edgar Maurocordato, ministre plénipotentiaire ; M. Georges de Baltazzi et son épouse, née princesse Maurocordato ; ensuite, Mme Denys Puech, née princesse Gagarine-Stourdza ; S. E. M. le ministre Jean Lahovary ; S. E. M. Alexandre G. Floresco, ministre plénipotentiaire ; S. E. M. Constantin G. Mano, ministre plénipotentiaire ; le général

(1) En 1908, nous avons proposé à la princesse Michel D. Sturdza, née Maurocordato, de faire un travail spécial sur la généalogie des Maurocordato et de lui procurer les copies de certains documents inédits sur les Maurocordato, que nous savions exister aux Archives de Venise et de Vienne. Elle a bien voulu nous en charger, en spécifiant que cette œuvre resterait isolée, ainsi qu'il fut fait, de même, l'année suivante, pour la traduction française, qu'elle nous confia, des études historiques relatives aux Maurocordato publiées en roumain par son père, feu le prince Alexandre G. Maurocordato. Ces deux travaux étaient entièrement exécutés aux frais de la princesse Michel D. Sturdza, lorsqu'en 1911 nous lui avons proposé de fondre en un seul volume la généalogie des Maurocordato, ainsi que les copies et traductions des documents de Venise et de Vienne, avec tous les matériaux que nous avions réunis pour nos cours libres en Sorbonne sur l'histoire de l'Europe orientale au dix-septième et au dix-huitième siècle, en laissant de côté (pour être publiée plus tard, sans aucun lien, ni pécuniaire, ni autre avec cet ouvrage) la traduction des études de son père. La princesse Michel D. Sturdza a bien voulu accepter notre proposition, en même temps que ses trois cousins, le général prince Léon Maurocordato, les princes Georges Maurocordato et S. E. Edgar Maurocordato, ministre plénipotentiaire ; peu après, M. Georges de Baltazzi a bien voulu contribuer aussi pour une partie des frais concernant cet ouvrage sur l'Europe orientale, frais auxquels ont gracieusement contribué les trois personnes susdites. — Telle est la genèse de notre ouvrage, qui a subi par ce fait certains remaniements pendant les deux années de travail que nous lui avons consacrées. Nous avons cru devoir indiquer ces détails, afin qu'il n'y ait pas de confusion entre cet ouvrage, qui nous est personnel sous tous les rapports, et la traduction française des études historiques relatives aux Maurocordato, du prince Alexandre G. Maurocordato (œuvre particulière de piété filiale, que la princesse Michel D. Sturdza désirait élever à la mémoire de son père), raison spéciale pour laquelle nous n'avons pas fait entrer cette traduction dans le corps de notre ouvrage, conformément d'ailleurs avec ce qui avait été convenu, dès 1910, avec la princesse Michel D. Sturdza elle-même.

Alexandre Soutzo; le prince Constantin Bassaraba de Brancovan; le prince Alexandre Callimachi; les princes Jean Maurocordato de Dangeni et Démètre Maurocordato de Jassy; M. Emm. Kretzulesco, président de la Société d'Histoire roumaine; le prince Michel D. Sturdza, MM. les Directeurs des Archives Impériales de Vienne, de la ville de Venise, des bibliothèques de Nancy et de Genève et des Archives des ministères des Affaires étrangères de Saint-Pétersbourg et de Paris, ainsi que quelques autres personnes qui nous ont instamment prié de ne pas les nommer. Nous ne devons pas oublier d'exprimer notre satisfaction à la maison Plon-Nourrit et Cie, pour les soins qu'elle a mis à publier dignement cet ouvrage, qui, nous l'espérons, sera de quelque actualité, vu les récents événements qui ont agité la péninsule carpatho-balkanique.

Avons-nous réussi dans la tâche que nous nous étions proposée? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider. Avons-nous même exécuté un ouvrage complet? Peut-on d'ailleurs faire en histoire une œuvre complète? Faut-il même épuiser un sujet que l'on traite et ne laisser rien à glaner à d'autres? Nous pensons que non, quoique nous nous soyons efforcé, dans l'état actuel des choses, à parfaire certains côtés de cet ouvrage, tout en laissant, quelquefois malgré nous, d'autres parties moins achevées. D'ailleurs les archives européennes occidentales sont loin d'être épuisées, quant aux recherches et aux documents relatifs aux événements historiques dont nous nous sommes occupé, et les archives orientales le sont encore moins. Nous avons tâché de donner une bibliographie aussi complète que possible, sans devenir indigeste. Et puis, en somme, c'est dans les choses, dans les faits eux-mêmes, plus que dans les livres, qu'il faut aller chercher l'Histoire. Nous avons la conviction d'avoir fait une œuvre sincère et de bonne foi, mais nous avons conscience de tout ce qui nous a échappé. D'ailleurs, les historiens, dignes de ce nom, ne sont contents que lorsqu'ils ont la certitude d'avoir atteint la vérité. Mais où se trouve la vérité en Histoire, si ce n'est dans la réalité, quand on peut la connaître, et cette connaissance elle-même, toujours incomplète, ne s'acquiert qu'au prix d'un labeur considérable et de longues méditations. Nous nous estimerions trop heureux d'avoir pu au moins fixer quelques impressions fugitives de psychologie sociale, d'avoir ramassé quelques grains de poussière lumi-

neuse dans l'obscurité d'un passé, dont l'écho lointain se répercute jusqu'à nous et ne se fixe, le plus souvent, qu'au travers du prisme de notre propre sensibilité, car, ainsi que l'a dit Lamartine :

Et l'histoire, écho de la tombe,
N'est que le bruit de ce qui tombe
Sur la route du genre humain !

L'AUTEUR

Paris, mai 1913.

CHAPITRE PREMIER

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'EUROPE ORIENTALE ET SUR LA FORMATION DES DIVERS GROUPES ETHNIQUES DE LA PÉNINSULE CARPATHO-BALKANIQUE. — PSYCHOLOGIE DES RACES AUTOCHTONES OU HÉTÉROGÈNES DES PAYS CARPATHO-BALKANIQUES. — LE CONFLIT PERMANENT ISSU DE L'ÉTABLISSEMENT DES OTTOMANS DANS L'EUROPE ORIENTALE. — LES PEUPLES CHRÉTIENS DE L'EUROPE ORIENTALE. — LES PUISSANCES OCCIDENTALES ET LA QUESTION D'ORIENT. — L'EUROPE ORIENTALE ET L'EMPIRE OTTOMAN PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — LES PREMIERS PRODROMES DE LA DÉCADENCE DES OTTOMANS. — DÉSORGANISATION ET VICES DE L'ARMÉE TURQUE. — L'IMPUISSANCE DE GOUVERNEMENT DES TURCS. — PERTES MILITAIRES DES OTTOMANS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — DÉCADENCE DES SULTANS TURCS ET DES GRANDS VIZIRS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — LA DYNASTIE DES GRANDS VIZIRS KŒPRILI. — GRECS ET ROUMAINS, HONGROIS ET POLONAIS, SLAVES ET MOSCOVITES, ET LEUR SITUATION RESPECTIVE VIS-A-VIS DES TURCS. — SHERBAN CANTACUZÈNE, PRINCE DE VALACHIE. — LE ROI JEAN SOBIESKI ET LA DÉLIVRANCE DE VIENNE (1683).

DÈS le commencement du quinzième siècle, le triple aspect ethnographique, politique et social de l'Europe orientale se modifie de plus en plus sous la poussée victorieuse de l'Islam, et c'est à juste titre que l'on peut dire dès lors, avec Albert Sorel : « Depuis qu'il y eut des Turcs en Europe, il y eut une question d'Orient (1)! » Il y eut même davantage, il y

(1) Consulter, en général, les ouvrages suivants : L. THUASNE, *Breviarium rerum gestarum Turcarum et Sophi Persarum imperatoris de anno 1514*. — J.-B. ZELLER, *La diplomatie française vers le milieu du seizième siècle*, Paris, 1881. — RICOLDAS (prisonnier des Turcs et janissaire), *De vita et moribus Turcarum*, Paris, 1509. — A. DE SAINT-MAURICE, *La Cour ottomane ou l'interprète de la Porte qui explique toutes les charges et les fonctions des officiers du Sérail*, etc., Paris, 1673. — M. DE LA CROIX, *État général de l'empire ottoman, etc. par un solitaire turc*, trad. franç., Paris, 1695. — HAMMER, *Staatsverwaltung des Osmanische Reiches*, Vienne, 1813. — A. DJEVALBEY, *État militaire ottoman*, trad. franç. Macridès, Paris, 1882; *le Corps des Janissaires*. — G.-B. DEPPING, *Histoire du commerce entre le Levant et l'Europe*, Paris, 1830. — C. SATHAS, dans *Hellenika Anecdota*, t. I, Athènes, 1867. — Chr. ANGELUS, *Enchiridium de statu hodiernorum Graecorum*, trad. latine de Fehlau, Leipzig, 1668. — C.-D. RAFFENEL, *Histoire des Grecs modernes depuis la prise de Constantinople jusqu'à ce jour*, Paris, 1825. — Comte DE LABORDE, *Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles*, Paris, 1854. — Fr. HERTZBERG, *Geschichte Griechenlands seit dem Absterben des antiken Lebens bis zu Gegenwart*, Gotha, 1877-79. — C. SATHAS, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Athènes, 1869. — KAMPOUROGLOU, Ἱστορία τῶν Ἀθηναίων, t. I, Athènes,

eut une question vitale, question de race, question de religion, question de progrès ou de décadence, question européenne orientale, expression que nous pensons employer comme plus significative que celle de question d'Orient, pour l'objet de cet ouvrage. A peine deux siècles après, cet Islam victorieux s'affaisse lentement et justifie ce qu'écrivait, plus tard, le marquis d'Argenson au roi Louis XV : « L'empire ottoman devient faible et offre tous les signes d'une prompte dissolution. » A l'heure qu'il est, cette « dissolution », prévue au dix-huitième siècle par un diplomate perspicace, paraît s'imposer comme une inéluctable *delenda Carthago*. Ce sont là des faits aujourd'hui incontestables; leurs causes sont lointaines, profondes et peuvent se résumer en quelques mots que nous formulons, comme une loi (déjà développée en principe par Gustave Le Bon (1) : « La constitution mentale des races constitue une cause irréductible de différence, d'écart, d'éloignement, de séparation et d'antagonisme. » Or, les éléments ethniques qui ont composé l'échiquier compliqué qui s'appelle l'Europe orientale, sont pour la plupart irréductibles, et de tous ces éléments les plus irréductibles, les plus dépourvus d'affinité quelconque avec les autres, ce sont l'élément mongol et l'élément turc. Ces deux éléments turc et mongol ont pu s'entendre entre eux, de même que les divers éléments slaves opposés, comme aussi les éléments helléno-latins ou daco-latins, ont pu par moments s'entendre malgré leurs rivalités, parce qu'il y avait affinités entre eux; mais aucun de ces éléments n'a jamais pu, à aucun moment donné de l'Histoire, s'entendre avec les éléments mongol et turc. D'un côté, l'élément hétérogène turco-mongol; de l'autre côté, l'élément plus ou moins autochtone dace, hellène, latin, slave; entre ces deux groupes un antagonisme permanent, non pas nécessaire, mais inévitable. Des anciens éléments autochtones fusionnés, Pélasges, Illyriens, Thraces, Daces, Hellènes, Latins, se sont formés, avec ou sans les Slaves, des groupes ethniques nouveaux : Roumain, Russe, Grec, Albanais, Serbe, Monténégrin, Dalmate. Chacun d'eux a eu sa vitalité

1839. — NAIMA, *Chronique,* trad. anglaise par Ch. FRASER, sous ce titre : *Annals of the Turkish empire from 1591 to 1659,* Londres, 1832 et 1836. — Le comte Théodore DE GONTAUT-BIRON, *Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut-Biron* (1605 à 1610), *Correspondance diplomatique et papiers inédits,* Paris, 1889. — GRAVELIUS, *Syndromos rerum Turco-Germanicarum,* Francfort, 1627. — PARUTA, *Storia Veneziana,* partie II, *Guerra di Cipro,* Venise, 1605. — ROMANIN, *Storia documentata di Venezia,* t. VI et VII, Venise, 1857 et 1858. — BELIN, *Essai sur l'histoire économique de la Turquie d'après les écrivains originaux,* dans le *Journal Asiatique* de 1864. — CHRYTREUS, *Oratio de statu ecclesiarum hoc tempore in Graecia,* Francfort, 1583. — E. LEGRAND, *Bibliographie hellénique,* Paris, 1885. — XÉNOPOL, *Histoire des Roumains*, t. II, et *Istoria,* t. IV. — *Jean et Théodose Zygomalas,* dans le *Recueil de textes de l'école des langues orientales*, t. II, Paris, 1889. — PAPARIGOPOULO, *Histoire du peuple hellénique* (en grec), t. V, Athènes, 1874, et *Histoire de la civilisation hellénique,* Paris, 1878. — C. SATHAS, Κρϊτιχον Θέατρον, Venise, 1879. — Du même, *Bibliographie des lettrés grecs (de 1453 à 1821),* Athènes, 1859. — C. FAMIN, *Histoire de la rivalité et du protectorat des églises chrétiennes en Orient*, Paris, 1853. — ONCKEN, *Weltgeschichte.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*, t. IV et V. — DRIAULT, *La question d'Orient.* — DE BARRAL, *Étude sur l'histoire diplomatique de l'Europe,* t. I, etc., etc.

(1) Gustave LE BON, *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*.

propre, sa destinée spéciale, pris isolément; en réalité, aucun n'a pu se soustraire au contact des voisins, Mongols ou Turcs, aucun n'a pu échapper à l'action plus ou moins délétère de ces voisins; néanmoins chacun de ces groupes ethniques a survécu, sous l'oppression turque ou mongole, puis s'est réveillé, s'est révolté contre l'élément hétérogène et s'est essayé, à tour de rôle, de le rejeter hors de son sein comme indigeste, inassimilable ou indésirable. Il nous semble (1) que, de ces divers groupes ethniques, c'est le groupe roumain qui est le plus important, avec le groupe hellénique, quoique la chose n'ait pas encore été reconnue par les historiens. Le principal titre de gloire que nous voyons ici aux Roumains, aux yeux de l'Occident et de la civilisation, c'est d'avoir été pendant trois siècles, comme l'avait déjà fait remarquer Edgar Quinet, « le boulevard de la chrétienté en Orient ». Nous pensons devoir ajouter qu'ils ont été aussi « le boulevard de la civilisation en Orient ». Ce fut d'ailleurs comme une prédestination singulière et imposée peut-être par sa situation géographique, que ce rôle dévolu à la Terre roumaine et à ses habitants, de défendre les frontières de l'Occident contre les menaces des invasions orientales. Boulevard de Rome païenne pendant les invasions barbares, boulevard de Rome chrétienne pendant l'invasion musulmane, la Terre roumaine paraît-elle destinée à être encore, dans un avenir quelconque, le boulevard de la troisième Rome ou de la civilisation européenne contre quelques hordes nouvelles en train de se préparer quelque part derrière un horizon inconnu? C'est ce que l'on ne saurait prévoir.

Évidemment aucune race humaine actuelle ne peut plus se dire indemne d'un croisement quelconque, plus ou moins renouvelé, plus ou moins rare; on a donc eu raison de comparer une race humaine de nos jours à une couche géologique, dont les stratifications superposées sont sensibles malgré l'écorce qui peut les envelopper. Il en est ainsi de l'histoire ethnographique des peuples. Là où nous voyons une race puissamment assise, nous voyons aussi partout, sous cette écorce actuelle, transparaître les restes ou les couches successives des races précédentes, plus ou moins sensibles. Nous pouvons pour ainsi dire saisir les éléments ou les molécules ethnogéniques diverses, qui ont formé par leur combinaison et leur adhésion l'homogénéité contemporaine d'une race. Or, le rapport des couches successives ethnographiques constitue la *substance* d'une nationalité; on ne saurait contester qu'à cette substance devenue homogène ne s'ajoutent encore partout, de temps à autre, des *accidents*, c'est-à-dire des interventions superficielles de certains éléments ethniques étrangers, survenus après coup, une fois la *substance nationale* formée, et qui ne l'entachent guère, ne lui enlèvent rien de son originalité acquise, ne font que l'effleurer pour ainsi dire de façon éphémère et sans rien changer à son organisme intérieur définitivement constitué. Ainsi, pour les Roumains, sur la race primitive des Pélasges-Turzanes s'est super-

(1) Alex. Stourdza, *Terre et race roumaines*, p. 161 et seq.; *La Roumanie et les Roumains*, p. 17 à 24; *L'héroïsme des Roumains*, p. 10; *La lutte pour la couronne dans les Pays Roumains*, p. 24; *La diplomatie européenne et les Pays Roumains*.

posée la couche solide thrace (daco-scythe), sur celle-ci la couche latine la plus puissante, puis enfin les couches, plus faibles, slave et grecque; les accidents causés par les Tartares, Avares, Coumanes, Huns et Turcs n'ont pu en rien ébranler la solidité de la race roumaine, formée de ces cinq éléments superposés : pélasgique, — thraco-scythique, — daco-latin, — slave — et grec; — mais le fond réel est l'organisme daco-latin, lequel donne aussi au Roumain sa véritable physionomie psychologique (1).

Cet argument s'applique aussi, par analogie, aux Hellènes, qui ont pu survivre, soit dans les îles de l'Archipel, soit sur le continent, et aux Illyriens de la côte adriatique ou des Balkans.

Résumons en quelques traits lapidaires la psychologie de chacun des trois principaux groupes ethniques du dix-septième siècle dans la péninsule thraco-illyrienne : le Roumain, le Grec, le Turc. D'abord, le Roumain. Par

(1) Nous avons fait dans notre Cours de la Sorbonne, pendant le second semestre de 1910, l'historique de la formation de *la race roumaine* sur la base de preuves d'ordre anthropologique, ethnographique et linguistique, que nous avons résumé dans notre *Héroïsme des Roumains au moyen âge,* p. 4 : « La succession des siècles a formé, par l'union graduelle, sur les premiers fonds des races quaternaires, des Pélasges et des Iraniens, des Ligures et des Celtes, des Thraces et des Gètes, des Scythes et des Agathyrses, des Daces et des Romains, des Italiotes et des Illyriens, des Goths, des Slaves et des Grecs, ce type particulier aux contrées carpatho-danubiennes, saisissable surtout chez le montagnard, ce type *daco-latin,* qui forme, par la *permanence et la continuité* de certains traits anthropologiques, la race que je dénomme *race roumaine,* à laquelle j'ai appliqué deux lois précises dont j'ai fourni la démonstration et que j'ai formulées : *Première loi,* qui sert de base : Il y a *continuité dans le temps* de certains traits spéciaux anatomiques, morphologiques, qui établissent la *permanence de la race,* du *type* (pour parler abstraitement), ou du *groupe ethnique* (pour parler concrètement), formé par les Daces et les Latins, et que j'ai dénommé *race roumaine. Seconde loi :* Les mélanges ethniques (qui se font aussi par voie d'affinités électives) sont à peu près les mêmes — avec des nuances qui constituent des *variétés* — chez les peuples méditerranéens, italiotes et carpatho-danubiens balkaniques. Mais ces mélanges ont eu lieu *par proportions différentes* et ont été soumis aux influences du climat. Ceci au point de vue anthropologique pur.

« La constitution de la *nationalité roumaine* comme *substance nationale* s'effectua dans la citadelle des Carpathes, là où s'étendait l'ancienne Dacie Trajane. Les facteurs ethniques qui ont contribué à créer la nationalité roumaine comme *individualité ethnique* sont au nombre de cinq : 1° la souche de la race *quaternaire* autochtone, européenne, préhistorique, qui se perd dans la nuit des temps, tout en ayant laissé les vestiges que nous avons signalés; 2° la souche *pélasgique,* préhistorique, est la première assise commune à tous les peuples carpatho-danubiens-balkaniques-adriatiques, de la péninsule thraco-illyrienne, improprement dite balkanique; 3° la souche *aryenne* ou *indo-européenne,* notamment du rameau *iranien zoroastrien* des peuples qui ont habité la Dacie avant la conquête romaine, est composée des Agathyrses et des Scythes, absorbés par les Thraco-Gètes et les Daces, leurs frères zoroastriens et frères des Thraco-Hellènes et des Illyriens; 4° sur cette souche *daco-scythe* furent greffés les éléments *latins romanisés* (grecs-illyriens-italiotes et méditerranéens) qu'amenèrent la conquête et la colonisation romaine, les traits anthropologiques et psychologiques des Daces se combinant par *voie d'affinité* avec les traits caractéristiques des Latins, pour constituer la *race daco-romane* ou *roumaine;* 5° cet amalgame de Daces et de Romains subit, pendant l'invasion des Barbares, une seule influence réelle plus puissante, celle des *Slaves,* dont le contact sept fois séculaire, malgré la religion, la culture et le sang, ne put en rien ternir les traits *latins* dominants, définitivement acquis aux Daco-Romains, au sein desquels ces Slaves eux-mêmes disparurent complètement. Ceci au point de vue ethnographique. » L'argumentation plus détaillée suit dans notre ouvrage précité *L'héroïsme des Roumains,* etc., p. 5 à 8.

son caractère brillant, belliqueux et frondeur, indépendant et tenace, par sa vigueur et sa vaillance, son mépris du danger et de la mort, et son curieux optimisme, le Roumain est Dace (thrace et scythe, donc Iranien). Par son enthousiasme soudain, qu'égale parfois son découragement facile, par sa mélancolie rêveuse et son amour du bien-être et du repos, par son indolence et son fatalisme, sa dévotion, son impressionnabilité et son accession à la pitié, il est Slave. Par sa passion de parade et d'effet, son esprit d'organisation et son génie militaire, par ses tendances positives en matière scientifique, son goût de centralisation, son avidité de progrès et de domination par l'État, il est bien Latin. Par son goût pour les arts, les ornements et la danse, la musique et la poésie, son entrain, sa légèreté, sa galanterie, par son éloquence verbeuse, facile et remuante, par sa mobilité et sa véhémence, sa finesse et sa souplesse, par sa vivacité et son amour du merveilleux, des voyages et de l'aventure, il est Grec. Cette dernière influence a plutôt rapport à la classe cultivée et lettrée, car la population n'a que peu subi le mélange grec. Il y aurait lieu d'ajouter ce que ces traits distinctifs ont d'affinités avec quelques particularités des Celtes dont le séjour prolongé dans la péninsule carpatho-balkanique est indéniable. L'originalité du Roumain tient dans ce mélange singulier de tolérance et de susceptibilité, son esprit de libre examen, son courage indomptable, ses aptitudes vraiment extraordinaires d'assimilation, son orgueil et cette fierté qui le pousse parfois aux extravagances, son goût démesuré pour le faste, sa munificence qui ne va que trop souvent jusqu'à la prodigalité, sa confiance excessive dans l'avenir, son hospitalité généreuse. Le plus souvent débonnaire, parfois capricieux et rarement cruel, il ne persévère pas dans la vengeance; ambitieux et téméraire, il ne cédera que les armes à la main ce qui est son droit; vite abattu et encore plus vite relevé, faisant montre même de sa personnalité débordante, sa vanité ne l'empêche jamais de reconnaître le mérite de l'adversaire; non dépourvu de ruse et de dissimulation, il sait toujours envelopper sa politique d'urbanité et de politesse; mélange curieux de souplesse et de vigueur, de rêve et d'action, de tolérance et de susceptibilité, d'orgueil et de libéralité, un trait le caractérise et l'impose, son *héroïsme*, dont il a donné tant de preuves au cours de son histoire si mouvementée.

Au sujet des Hellènes, c'est-à-dire des Grecs en général, peu d'écrivains nous paraissent les avoir psychologiquement décrits avec plus de vérité et de profondeur que M. Alfred Croiset, doyen de la Faculté des Lettres de Paris (1), dont nous pensons devoir résumer ici en quelques lignes la pensée : « L'enchaînement des transformations successives de la cité grecque a son point de départ dans des faits économiques et politiques. Dans les sociétés individualistes et énergiques le grand nombre finit par l'emporter. Quand les races sont en même temps idéalistes et raisonneuses, elles conçoivent un idéal théorique d'égalité et de liberté, idéal qu'elles expriment en

(1) Dans son ouvrage : *Les démocraties antiques.*

formules abstraites, universelles, de caractère impératif, ce qui augmente leur puissance d'action. C'est ce caractère universel et régulier de l'évolution politique qui fait ressembler la direction du mouvement à l'évolution d'un être vivant. Les historiens, dans la recherche des causes, se méfient trop de la psychologie des peuples ou des individus. Il importe de tenir compte de l'idée de race, de celle du génie propre à un peuple, de faire une large place aux individus dans la trame des événements, de mettre en relief le rôle des grands hommes, sans exagération. L'historien est obligé de tenir compte que les mêmes faits ne peuvent manquer d'avoir des répercussions politiques fort différentes selon l'esprit, la volonté ou l'imagination d'un peuple, et que le « coefficient personnel » qui leur a donné leur physionomie originale et unique doit être pris en considération. En général, un Grec ne ressemble pas à un Romain, encore moins à un Asiatique. Le Grec moyen est incontestablement un homme d'intelligence vive, déliée, subtile, essentiellement rationnelle et dialectique; il voit nettement et a besoin de s'expliquer ce qu'il voit; il est capable d'analyse et d'idées générales; il est prompt aux inductions et déductions; il a moins de sensibilité que d'imagination. Celle-ci est nette, plus précise que colorée, capable de saisir les ensembles aussi bien que les détails. Ce qu'il a de sensibilité dérive en partie de son imagination; ces émotions viennent de sa tête autant que de son cœur; cette imagination d'artiste lui fait aimer en toute chose le beau, parfois le spécieux; cette même imagination gouverne sa volonté, qui est forte, mais surtout vive et prompte, et parfois changeante. Il parle vite et bien, et il s'enchante de sa parole. Très sociable, à cause du plaisir qu'il trouve au jeu de la parole et de la dialectique, il est en même temps très personnel, fort attentif à son intérêt propre (même dans ses idées morales), avide de gloire, de succès de toute sorte, parfois avec héroïsme, souvent avec une vanité un peu frivole. Foncièrement humain, il peut se montrer cruel quand son imagination exalte sa passion. Il a toutes les qualités qui suscitent les initiatives hardies et brillantes, dans l'art, dans la pensée pure, dans les affaires, dans la politique, plutôt que les qualités pondérées et disciplinées qui font la force de l'action collective. Ces aptitudes apparaissent déjà chez les contemporains d'Homère; elles se retrouvent encore chez le Grec d'aujourd'hui. Elles sont la trame solide qui forme l'unité continue du peuple grec à travers les siècles et les révolutions. » — On ne saurait mieux dire.

Voyons maintenant les Osmanlis eux-mêmes, les Turcs. L'empire ottoman, héritier de fait de l'empire byzantin, bien malgré lui quant à l'hoirie sociale, eut les avantages et les inconvénients de cet héritage, car, s'il accapara les monuments et les cités des Byzantins, il s'incorpora en même temps les tares byzantines qu'il greffa sur les siennes propres, ce qui produisit le résultat que nous allons voir. L'empire ottoman, puissant comme l'empire byzantin de part et d'autre des détroits, commanda quelque temps les routes de l'Europe à l'Asie et exerça sur toute l'Europe orientale, et même quelque peu sur l'Europe centrale, une réelle suprématie, fondée sur la crainte de

ses armes; mais il eut les mêmes ennemis que l'empire byzantin et de pires défauts. Les mœurs des Turcs, leur vrai caractère, l'influence de ce caractère sur leur destinée politique, ont échappé, en général, à la légèreté des observateurs vulgaires. Spandugino Cantacuzène d'abord, puis le prince Démétrius Kantémyr et Alexandre Maurocordato l'Exaporite, au dix-septième et au dix-huitième siècle, démélèrent leur caractère et leurs tares. En réalité, toute la constitution de la dynastie et de l'empire ottomans était fondée sur l'esclavage. C'est par les esclaves que le peuple turc et les peuples soumis continuaient à être gouvernés. Esclaves, les officiers du harem, les gardes des portes et des jardins, la garde du corps du sultan; esclave, la redoutable milice des janissaires; esclaves, même les gendres ou les enfants du padischah. Le conseil des vizirs, presque tous anciens captifs, n'a-t-il pas été qualifié de : « marché des esclaves ». Et qu'est-ce que le sultan lui-même? Dans tout Stamboul on le désigne sous ce nom : « le fils de l'esclave », car c'est presque toujours d'une captive qu'il est né. Au dix-huitième siècle surtout, cette oligarchie d'esclaves est en déclin, précisément parce qu'il s'y est introduit, par exemple dans l'*odjak* des janissaires, des éléments libres. Sur les huit sultans qui régnèrent de la mort de Soliman le Grand à l'avènement de Mohammed IV, trois seulement ont paru à la tête des armées : Mohammed III, dans la campagne de Keresztes; Osman II, dans celle de Hotin; Mourad IV dans celle de Bagdad, et le dernier seul fut vraiment un chef de guerre. Ceux de ces sultans qui restent invisibles à leurs soldats se rendent invisibles aussi à leurs autres sujets, invisibles à leurs ministres, pires que les rois mérovingiens, car ils s'écartent volontairement des responsabilités du pouvoir. Ils ne traitent plus eux-mêmes les affaires; les vizirs et les gouverneurs, n'étant plus surveillés par eux, tendent à s'émanciper. Le plus grave est que le sultan, qui ne sait plus faire travailler ses ministres, ne sait plus les choisir. Et voici que, de plus en plus, le harem s'immisce dans cette administration. Déjà au temps de Soliman le Grand, il y avait eu conflit entre le harem et le grand vizirat; d'autres catastrophes achevèrent d'assouplir les grands vizirs de la décadence. Pour se maintenir en place, ils laissent le harem piller et ruiner l'empire. Le sultan ne gouvernant plus, le grand vizir, maire du palais moralement déchu, étant empêché de gouverner, c'est, en dernière analyse, aux mains de nègres eunuques et d'esclaves achetés qu'est remis le pouvoir absolu. Le sabre de Bayézid Ildérim et de Mohammed le Conquérant n'est plus qu'un hochet. Aux impôts, chaque jour plus nombreux et plus lourds, s'ajoutent toutes les autres causes de ruine : aliénation des domaines impériaux, altération des monnaies, taxes illégales de tout ordre. Le paysan, même turc, est écrasé. En un mot, jamais on n'a vu telle exaction et oppression dans aucun pays du monde, dans aucun État. Autrefois, il y avait dans l'empire ottoman une infinité de petits fiefs *(timars)* et de grands fiefs *(zaïms)*. Chacun de ces fiefs, suivant son étendue, mettait sur pied un nombre déterminé de cavaliers bien montés, bien équipés, bien armés, des guerriers courageux. Mais déjà, depuis 1582, on commença

à vendre ces fiefs, puis on les distribua à des serviteurs du sérail, à des eunuques nègres, à des nains, à des muets, à des idiots; d'autres furent simplement usurpés. Souvent ces usurpateurs les transforment en biens de mainmorte *(vakouf)*, de façon que le sultan ne puisse les reprendre. Nous retrouvons pour les fiefs ottomans tous les abus dont les empereurs byzantins ont essayé de défendre leurs fiefs de *stratiotai*. Ce qui augmenta surtout, ce fut l'effectif des soldats payés sur le trésor, notamment celui des janissaires; tandis que le nombre des guerriers fiéfés diminuait, celui des guerriers soldés triplait, au grand détriment du trésor et des sujets. La milice des janissaires dégénéra; auparavant, on n'y admettait que des jeunes gens d'origine chrétienne, enlevés à la guerre, ou en vertu du *Devchtirmé*, tous les esclaves du sultan ne vivant que de sa soupe; on fit entrer dans l'odjak des étrangers par demi-douzaines, dès 1582. Mourad III voulut y faire rentrer des gens de basse condition, ou qui, comme acrobates ou lutteurs, avaient amusé le peuple. La brèche une fois ouverte, tout le monde s'y précipita. On voit alors des janissaires pour lesquels l'annonce d'une guerre semble une calamité. En temps de paix, ces gens forment dans la capitale une tourbe séditieuse, prête à toutes les mutineries. Bientôt on verra des janissaires vendre leur solde; la redoutable milice des soldats esclaves fera place à une garde urbaine raisonneuse et séditieuse, fausse garde prétorienne sans vaillance et sans ressort.

En outre, en temps de guerre, après chaque engagement, les vainqueurs étaient récompensés avec magnificence; les chefs obtenaient des fourrures, de belles armes, des aigrettes parsemées de pierreries; les soldats recevaient des sequins et des ducats. Dans le combat, le commandant faisait placer à ses côtés un sac rempli de pièces d'or et payait chaque tête de *ghiaour* qu'on lui apportait; ces largesses attiraient souvent de toutes parts de nouvelles recrues, ce qui grossissait d'une façon inattendue les armées ottomanes dans les moments de danger. Or, parmi ces largesses, le repas était une chose capitale, au dix-septième siècle. Au milieu de la cour, une quantité d'écuelles remplies de riz préparé à la turque; en face, une troupe nombreuse de janissaires. Sur un signe, les soldats rompent les rangs et se précipitent avec impétuosité vers le repas qui leur a été préparé; on les voit se disputer leur part, se heurter, tomber et se relever, sans désordre pourtant et sans cri. Cette distribution, offerte plusieurs fois par semaine aux janissaires par la munificence du Grand Seigneur, jouait un rôle dans les préoccupations de ses ministres; c'était pour eux un moyen de connaître l'opinion des soldats. Si ceux-ci passaient devant les écuelles sans y toucher, ou même les repoussaient du pied, cette bouderie indiquait de leur part un mécontentement, toujours prêt à se tourner en révolte. Mangeaient-ils avec entrain, le gouvernement se rassurait, mesurant à cet empressement le zèle et les bonnes dispositions de la troupe. En résumé, de l'excès de l'abattement les Turcs passaient à celui de la présomption, et ils s'estimaient invincibles, depuis qu'ils s'étaient reconnus capables de résistance, car, après avoir réveillé la fureur

populaire contre les chrétiens, les ministres du sultan, loin de refréner cette force aveugle qu'il leur avait fallu déchaîner, ne s'occupaient qu'à lui laisser libre carrière; ils entretenaient l'ardeur belliqueuse des Musulmans, en faisant appel à leurs deux passions principales, le zèle religieux et la cupidité; ils leur promettaient le paradis, mais leur distribuaient de l'argent. Cette décadence fut accrue par les particularités mêmes de la mentalité musulmane, sectaire et féroce, ce que n'observe pas l'historien Kantémyr. En effet, l'âme musulmane est combative, jalouse, tyrannique et oppressive; sa religion se faisant une loi d'opprimer et de supprimer le chrétien, le ghiaour, tout dans l'organisation de l'empire ottoman devait concourir à exalter cet esprit de haine et de sang. Mais ce qui chez les Sarrazins de l'époque de Saladin et chez les khalifes de Bagdad et de Cordoue, ce qui même chez un Soliman le Magnifique, chez un Mohammed II, chez un Bajazet Ildérim, sut se revêtir de quelque noblesse et de quelque grandeur épique, devint plus tard un pli accusé de despotisme furieux, d'autant plus outrancier que l'âme asiatique en est elle-même tout imprégnée. Lorsque les guerres diminuèrent, lorsque le luxe, le faste, la sensualité et une longue accoutumance du pouvoir tyrannique eurent mis à jamais leur empreinte implacable sur les Osmanlis dégénérés, lorsqu'ils ne furent plus gouvernés que par des sultans de plus en plus sanguinaires ou médiocres, notamment depuis 1640, par des vizirs de plus en plus rapaces (comme, par exemple, Kara-Mustapha, qui en est le prototype), par des mercenaires de plus en plus louches et même par la valetaille des harems, une seule chose prédomina chez eux, *la soif de l'or*, de l'or qui seul leur permit de satisfaire certains instincts de bêtes fauves. Et malheureusement cette perversion, cette corruption, cet abaissement, cette lèpre devinrent contagieux et engourdirent ou détruisirent, à leur contact, chez plusieurs nations chrétiennes de l'Europe orientale, le sens moral le plus élémentaire.

Que pouvait-on donc opposer à cette tyrannie ottomane, qui s'exerçait par des moyens si effroyables? La résistance, la révolte, que non pas; elles étaient bientôt noyées dans le sang. C'est alors que la souplesse féline, l'habileté enveloppante, l'intelligence pénétrante et patiente des Grecs, des Phanariotes, fit son apparition sur la scène de l'Histoire, au dix-septième siècle, nommément lorsque les Hellènes parvinrent, en 1661, à s'emparer sans violence de la charge importante de grand dragoman, ou interprète de la Sublime Porte ottomane, en la personne de Panaiotis Nicousios de Chio, charge qui demeura entre leurs mains, sans interruption, jusqu'en 1821. Nous pensons ne pas pouvoir être taxés de faire du paradoxe, si, au lieu de blâmer les Phanariotes à l'excès, nous estimons qu'il faudrait plutôt les louer de leur habile diplomatie, de leur sagace tactique, qui fut un des facteurs annonciateurs de la délivrance des peuples chrétiens de l'Europe orientale. En effet, ayant pénétré, comme nous l'avons dit, dans le gouvernement même de l'empire ottoman par l'acquisition de la haute charge de grand interprète (peu à peu même dans celle d'ambassadeur et quelquefois de grand

vizir), les Phanariotes devaient fatalement aboutir à obtenir, à conquérir si l'on peut dire, par cette voie indirecte et détournée, la couronne même des principautés roumaines, qui était à leurs yeux comme un reflet de la couronne impériale de Byzance, objet et but de leurs rêves intérieurs, ce que paraît démontrer avec certitude l'ambition du grand prince valaque Sherban Cantacuzène.

Notons aussi la caractéristique des peuples d'origine illyrienne ou slave. Un petit pays, qui devait un jour faire parler de lui, mais qui traversait alors de cruelles épreuves, c'est celui que les Serbes appellent « Tserna-Gora », et les Italiens « Monténégro »; sur cette « Montagne-Noire », ainsi que sur une partie de l'Albanie, régna jusqu'à la fin du quinzième siècle la dynastie des Balcha (la maison des Baux de Provence). Puis s'établit une autre dynastie française, les Maramont, devenus les Tsernoïévitch, qui embrassèrent la religion orthodoxe. L'un d'eux, Ivan le Noir, y bâtit une église et un monastère vers 1483 ou 1484, dans la petite ville de Cettinié, qu'il adopta pour capitale, et y fonda un siège épiscopal, dont le titulaire s'appela le *vladika*. C'est de ce temps qu'on peut faire dater l'existence même du Monténégro serbe et orthodoxe, désormais distinct de l'Albanie catholique, avec laquelle il était resté en quelque sorte confondu. On peut même dire qu'à partir de ce moment le Monténégro fut réellement créé par l'émigration sur ses rochers des courageux habitants de la plaine. Le Monténégro devint ainsi une sorte de théocratie, dont le chef était élu par le clergé et par le peuple.

L'histoire des Bosniaques, Serbes, Bulgares est plus sombre que celle des Grecs. Aucune province de l'empire n'a été tenue dans une plus étroite sujétion que celle de langue slave. On n'y a même plus l'idée ou la velléité des révoltes d'autrefois. Tous les impôts tombent d'aplomb sur ces malheureux Slaves, avec toutes les corvées de charroi, de terrassements, qu'exigent les passages d'armées ou les sièges. Leur chef ecclésiastique, l'archevêque d'Ochrida, est tout aussi impuissant que le patriarche des Grecs; leur clergé est plus ignorant encore que le clergé hellène. Dans le pays serbe, il ne subsiste de l'ancienne organisation nationale que les *kniazes* (princes, simples notables des villages), le grand kniaze, chef de canton, le pope ignorant et sa vieille église dont les cloches ont été enlevées, enfin les monastères, centres des pèlerinages et de l'esprit national. Les Bulgares étaient dans la même situation, soumis également à un haut clergé de langue grecque, entamés par la conversion à l'Islam de certains cantons, comme celle des Pomaks du Rhodope. Quant à l'Albanie, la conquête ottomane y avait détruit les anciennes dynasties. L'oppression en chassa les plus hardis aventuriers. Beaucoup allèrent, avec Mercure Bouas, sous le nom d'*estradiotes*, guerroyer aux gages de Venise, du roi de France, de Henri VIII d'Angleterre ou de l'empereur germanique. D'autres, même restés chrétiens, entraient au service des Turcs comme *armatoles*, ou formèrent des corps auxiliaires dans leurs armées.

Pour ce qui touche surtout les Serbes et les Albanais, nous pensons que

Dora d'Istria les a dépeints sous des couleurs vives et originales de la façon suivante (1) : « L'âme de cette nation (serbe) n'est pas moins divisée que son territoire. Tandis qu'une partie des Serbes, cédant à l'influence du gouvernement autrichien, se sont soumis à l'Église de Rome, les Serbes indépendants de la Principauté et de la Tsernagora (Monténégro) ont tous repoussé énergiquement la domination du catholicisme. Les différences politiques aggravent les dissensions religieuses. Les Croates et les Bosniaques musulmans ont adopté le régime aristocratique, tandis que les Serbes, restés fidèles à l'Église orientale, ont conservé l'amour de leurs ancêtres pour une démocratie patriarcale. Il n'est point de Serbe qui ne se croit gentilhomme, et leur héros libérateur, qui est devenu *kniaze* (prince) de la principauté, ne peut oublier que Kara-George était un simple paysan. Les deux petits États où vit aujourd'hui le Serbe indépendant, la principauté (aujourd'hui royaume) de Serbie et le Monténégro, sont d'imperceptibles débris du vaste empire qui a succombé dans la plaine de Kossovo (1388). Avec le tzar Lazare, descendirent dans le tombeau la grandeur et la liberté des Serbes. Depuis ce désastre, l'Autriche et la Turquie se sont disputées les lambeaux de leur nationalité. Si, parmi les Serbes orthodoxes, le sentiment de l'égalité est aussi vif que chez les Grecs, il n'en est pas de même du penchant pour la culture intellectuelle. Un Serbe se plaît mieux à cheval que dans un collège. Aussi, même dans la principauté, les écoles sont encore rares (aujourd'hui encore), et l'on a vu, au temps de la guerre de l'indépendance, des citoyens revêtus des fonctions les plus élevées, comme le kniaze Milosch et les sénateurs, ne pouvoir lire une lettre. Il est vrai que les Turcs ne laissaient imprimer aucun livre serbe; la première imprimerie a été fondée par Milosch. L'agriculture n'a pas plus d'attrait pour les Serbes que l'étude. Ces pasteurs indolents, ces soldats héroïques ont été très bien nommés par un écrivain musulman : « les Arabes de l'Europe ». Comme les Arabes ils ont un instinct poétique très développé. Chez eux, les femmes jouent un rôle assez prépondérant, etc... »

« Les Albanais n'ont pas dégénéré de la valeur de leurs pères. On les regarde encore comme les meilleurs soldats de l'Orient. Mais les discordes religieuses paralysent leurs forces de la manière la plus déplorable et menacent ce peuple fameux d'une destruction complète. Comme en Bosnie, trois cultes sont en présence dans l'Albanie : l'islamisme, l'Église orthodoxe et l'Église de Rome. Il est d'autant plus facile d'entretenir la discorde dans ce pays, qu'il est partagé entre quatre tribus parlant des idiomes différents : les Djègues, les Toskes (dont le nom rappelle celui de Tusci ou Toscans, ce qui confirmerait l'opinion de d'Arbois de Jubainville, que les Étrusques et les Albanais sont également d'origine Turse ou Pélasge), les Djamides et les Liapes, ont leurs habitudes particulières. Sur les deux rives de l'Adriatique, en Italie comme en Albanie, l'union des tribus de mêmes races pourrait réaliser des merveilles, etc. »

(1) *Œuvres*, t, II.

Ajoutons encore, au sujet de la nation grecque, qu'elle avait été comme décapitée par la conquête; Mohammed II avait fait de larges exécutions sur les chefs de la noblesse byzantine; l'aristocratie intellectuelle avait émigré. Après le grand exode des Lascaris, des Bessarion, des Gémiste Pléthon, etc..., continuera celui des écrivains de second ordre. Il n'y a plus de Grecs lettrés qu'en Crète, à Corfou, à Cérigo, possessions vénitiennes; dans les villages, l'élite des jeunes gens sont enlevés pour le service du palais ou le service militaire, perdus pour l'hellénisme. La petite aristocratie, celle des *archontes* et des *primats*, si elle ne se hâte de se convertir, risque de perdre sa seigneurie locale; il vient d'Asie des militaires turcs, des Ottomans ou des Seldjoukides, des *Iconians*, comme on les appelle, qui se substituent à eux et, à titre de *timariotes* ou *zaïms*, occupent leurs anciens fiefs. Alors beaucoup de ces propriétaires grecs se font Turcs; de *stratiotai*, seigneurs chrétiens, ils deviennent *spahis*, seigneurs musulmans. Ils reviennent, avec des chances de succès nouvelles, aux entreprises de leurs ancêtres sur les biens de l'Église, sur les terres des pauvres, sur ce qui reste de liberté aux paysans. On peut donc dire qu'aucun peuple n'a été plus complètement abandonné par ses élites que le peuple grec. Les pays grecs, Hellade, Morée, îles, n'ont même pas de repos dans la servitude. Pour eux, la conquête se fait à petit feu, avançant, reculant, revenant. Ils sont disputés, pendant trois cents ans, entre les Vénitiens et les Ottomans. On s'étonne qu'il puisse encore subsister une race hellénique, et de fait, périodiquement, les vides doivent être comblés soit par les migrations valaques et albanaises, soit par l'arrivée de colons *Yuruks*, pasteurs turcomans d'Asie Mineure. Sous les exigences accumulées du gouvernement central, parmi les ravages périodiques, on se demande comment peut vivre le paysan; effrayante est la liste des impôts de Soliman; aussi ne se maintient-il un peu de vie que dans les classes commerçantes. Le sujet grec, à Constantinople, à Salonique, à Athènes, est mieux protégé contre la concurrence étrangère qu'au temps des empereurs byzantins. Le droit de douane de 2 1/2 pour cent pour le sujet non-musulman, de 5 pour le musulman, est de 10 pour l'étranger. A la vérité, il lui est défendu de porter des armes, par conséquent d'armer ses navires; mais il trouve moyen de tourner cette prohibition comme toutes les autres. Il adopte le costume du conquérant; en Occident, on ne sait plus distinguer le Grec de l'Osmanli. Non seulement les ports grecs de l'empire ottoman témoignent d'une activité qu'on n'avait pas vue depuis quatre siècles, mais de nouveaux centres commerciaux vont se fonder dans des îles jusqu'alors désertes, sur des roches arides, à Hydra, à Syra. Le seul fait qui viendra troubler cette activité renaissante, ce sera les diminutions de tarif douanier consenties par les sultans, en vertu de *capitulations*, à certaines nations d'Occident. Puis, dès la conquête de Grenade par les rois catholiques et à mesure que l'Inquisition sévissait plus rigoureusement dans la péninsule ibérique, vinrent s'établir dans les États du sultan des Maures et des Juifs, industrieux et même riches. Enfin, dans les grandes villes, surtout à Constantinople, commence

pour les Grecs la concurrence des Arméniens, brasseurs d'affaires et manieurs d'argent. Toutefois, les Grecs aussi fins que les Maures, les Juifs ou les Arméniens, et en outre bons marins, surent garder la meilleure part dans le trafic de l'empire. C'est donc par le commerce que renaissent la richesse, l'activité, la fierté du peuple grec; c'est là, pour l'avenir, l'instrument de sa rédemption.

Ces prémisses psychologiques nécessaires posées, étudions maintenant la question d'Orient ou plutôt la question européenne orientale, particulièrement au point de vue de la situation propre de la péninsule carpatho-balkanique, ainsi que la succession des événements historiques au dix-septième siècle.

Pendant longtemps on a restreint le nom de « question d'Orient » aux relations de l'empire ottoman avec les États chrétiens d'Europe. Il ne pouvait en être autrement alors que les seuls problèmes qui se posaient aux hommes d'État étaient l'indépendance des pays danubiens ou de la Grèce, la lutte entre la Russie et la Turquie pour la domination dans la mer Noire, l'autonomie de l'Égypte, l'organisation intérieure et la réforme administrative de l'empire ottoman sous l'influence de l'Europe, les relations diplomatiques des puissances chrétiennes avec le sultan; aujourd'hui, il faut donner à cette expression de question d'Orient une signification beaucoup plus large et, pour bien poser les problèmes que nous venons d'énumérer, il faut les envisager dans leur rapport avec l'histoire de l'Islamisme tout entier (1) et de toute l'Europe. C'est le but d'une partie de notre ouvrage.

Il nous paraît superflu, hors des limites de cet ouvrage, même de résumer les événements historiques, les faits d'ailleurs connus qui amenèrent l'établissement définitif des Turcs aux quinzième et seizième siècles dans la péninsule carpatho-balkanique. Dès le milieu du dix-septième siècle, la situation change nettement, et un mouvement de désagrégation se dessine clairement dans l'empire ottoman. Il ira en grandissant jusqu'à nos jours. L'exemple vient de haut et dans la série des déplorables sultans qui régnèrent de 1648 à 1730, le premier fut *Mohammed IV* (1648-1687) qui succéda au sultan Ibrahim Ier, précipité du trône le 18 août 1648, par une révolte de janissaires. L'historien Hammer attribue cette catastrophe simplement aux débauches du souverain, aux exactions nécessaires à l'entretien de son harem et aux défaites essuyées par les Turcs depuis trois ans. Mais ce n'était là qu'un épisode de la décadence totale des Osmanlis. Néanmoins, sous le nouveau sultan Mohammed IV, encore enfant, une louable économie remplaça les ruineuses prodigalités d'Ibrahim; mais ses tout premiers vizirs, Soofi Mohammed et Kara-Murad, ne parvinrent point à vaincre les Vénitiens qui,

(1) M. Monod va même jusqu'à dire que, depuis la funeste guerre de 1870, la question d'Orient est devenue le problème capital de la politique européenne. Elle tient la première place dans les préoccupations des hommes d'État comme dans les méditations des historiens. Préface à l'ouvrage de Driault sur *La question d'Orient*, Paris. Consulter aussi : René Pinon, *L'Europe et l'Empire ottoman*, Paris, et *L'Europe et la Jeune Turquie*. — Ch. Loiseau, *Le Balkan slave*, Paris. — Marge, *Voyage en Dalmatie et au Monténégro*, Paris, Plon, 1912. — Louis Jaray, *L'Albanie inconnue*, 1913. — Haumant, *La Serbie* etc., etc...

maîtres de la Crète, de l'Archipel et d'une partie de la Morée, faisaient flotter leur pavillon devant le château des Dardanelles et menaçaient même le Bosphore. Tant de désastres eussent peut-être amené pour Mohammed IV une fin aussi tragique et plus prématurée que celle d'Ibrahim, si l'habile Kœprili Ier ne fût bientôt porté par les circonstances au grand vizirat. En fait, jamais sultan si jeune n'avait ceint le sabre d'Osman; il n'avait que sept ans; tout le pouvoir demeurait aux mains de sa grand'mère, la vieille sultane validé grecque, Kœsen Malpeiker, tandis que la jeune validé russe Tarkhane, sa mère, semblait reléguée au second plan. Néanmoins, la sultane Kœsen dut partager le pouvoir avec les auteurs de la révolution, c'est-à-dire avec les éléments même les plus brutaux de la soldatesque et du peuple; le résultat fut une anarchie comparable à celle qui signala le règne de Moustapha l'Idiot. L'esprit d'insubordination soufflait partout : sédition des *icoglans* appuyés par les *spahis*, mais réprimée par les janissaires; ceux-ci faisaient trembler la capitale, et bientôt les grands vizirs comme les grands *mouftis* ne furent plus entre leurs mains que des jouets bientôt brisés; à leur tour, les corps de métiers s'insurgèrent, et il n'y eut plus de gouvernement possible entre les grands vizirs appuyés par la vieille sultane et les *odjaks* ou milice soldée, qui étaient au nombre de sept, c'est-à-dire les *janissaires*, les *spahis* de la Porte, les *silhidars*, les *topdjis* ou artilleurs, les *toparabadjis* ou gens du train, les *djébédjis* ou armuriers, les *bostandjis* ou gardes des jardins ou des barques du palais. Le petit sultan de sept ans siégait au conseil avec pompe et apparat, répétant gravement les paroles qu'on lui soufflait et demandant à son maître de calligraphie (souvent un Grec ou grammatiste) de lui apprendre à écrire cette phrase coutumière aux hattichérifs, et qui dépeint toute la mentalité asiatique : « Obéissez, ou je vous ferai couper la tête! » Enfin l'anarchie s'accrut quand au fond du harem la jeune et la vieille sultane en vinrent aux mains et eurent recours, l'une aux janissaires, l'autre aux eunuques qui, plus habiles, armèrent les icoglans, enfoncèrent les portes du harem et étranglèrent la jeune sultane. Quand Mohammed IV fut en âge, toute la part personnelle qu'il eut dans le gouvernement de son État fut d'interdire à ses sujets non-musulmans de porter les bonnets rouges et les pantoufles jaunes; cependant Mohammed IV n'était pas luxurieux comme son père, quoiqu'il subît la domination d'une Grecque dont le nom signifiait : « celle qui a bu les roses du printemps »; ce sultan était sobre, même rigoriste, et renouvela les prohibitions contre le vin, le café et le tabac; mais il avait la passion effrénée de la chasse, ce qui donna prétexte aux insurgés qui le renversèrent du trône en 1687. Il eut pour successeurs ses deux frères : *Soliman II*, de 1687 à 1691, et *Ahmed II*, de 1691 à 1695; ce dernier aimait la musique et la poésie, et fut un dévot mélancolique. Quand il mourut, le droit des frères était épuisé et on en revint au fils de Mohammed IV et de la Grecque qui « avait bu les roses du printemps ». Ce fut *Moustapha II* (1695-1703), puis *Ahmed III* (1703-1730), lequel passa son règne à broder des pantoufles et à jaser avec les femmes du harem.

Ainsi la médiocrité de presque tous ces sultans turcs, depuis 1648, fit que le pouvoir appartînt dès lors, dans l'empire ottoman, de plus en plus aux influences du harem, aux misérables intrigues des eunuques et plus rarement aux grands vizirs. Quand, parmi ces derniers, il se trouva des hommes suffisamment énergiques et habiles, l'empire ottoman sut encore faire trembler les « infidèles », la péninsule balkanique, les Hellènes, les Pays Roumains, les Hongrois et même le Saint-Empire; mais, quand les sultanes et leurs créatures, quand la valetaille du sérail devinrent de plus en plus prédominantes, l'empire ottoman retomba dans une anarchie de plus en plus accusée. On sait que les grands vizirs de l'époque que nous allons étudier, et qui montrèrent quelques qualités, quelque énergie et quelque dignité, appartinrent presque tous à une famille que l'on disait d'origine française, mais qui en réalité était albanaise (de Kizil-Irmak, à 12 lieues d'Amassia), famille qui fournit une véritable dynastie de premiers ministres et qui s'appelaient les Kœprili. La domination des Kœprili commença avec le premier du nom, sous le règne de Mohammed IV, qui eut un long règne. S'il ne fut pas comparable aux illustres conquérants qui avaient fondé l'empire des Turcs, il eut du moins le mérite de choisir d'habiles vizirs et de les laisser gouverner autant que possible à l'abri des intrigues du harem. De cette dynastie ministérielle des Kœprili (1), le premier, une sorte de Richelieu, fit cesser l'anarchie dans le gouvernement et l'administration par d'impitoyables exécutions, et permit ainsi à ses successeurs d'exercer à peu près tranquillement l'autorité légitime qu'ils tenaient du sultan. Ceux-ci furent malheureux dans leurs entreprises guerrières; mais, vaincus, ils conduisirent la défensive avec beaucoup de courage et continrent, autant qu'il était possible, la réaction victorieuse des peuples chrétiens; ils sauvèrent l'honneur des armes ottomanes. Ce Kœprili Ier débuta par la pendaison du patriarche grec œcuménique Parthenios, sous l'égide de son célèbre bourreau Soulfikar, qui se vantait d'avoir étranglé, à lui tout seul, plus de 30 000 individus en cinq ans, c'est-à-dire quelque chose comme 500 têtes par mois. Voyons brièvement la succession des événements qui amenèrent le désastre militaire des Ottomans à Vienne en 1683.

Kœprili Ier, en arrivant aux affaires, trouva les Vénitiens maîtres des Dardanelles, occupant Ténédos, Samothrace, Lemnos et bloquant la capitale de l'empire. Il mena énergiquement la guerre. La flotte vénitienne fut deux fois victorieuse aux Dardanelles, le 2 mai et le 17 juillet 1659, mais elle perdit Mocenigo, son meilleur amiral. Alors Kœprili reprit Ténédos et les autres

(1) En effet, en ce temps, à côté de la dynastie régnante à Stamboul, une dynastie de ministres, celle des Kœprili, exerçait le pouvoir de père en fils au nom de souverains dégénérés. Or, ces Kœprili étaient des hommes terribles, qui déployèrent parfois de hauts talents dans l'administration et la guerre. Le premier du nom, Mohammed Kœprili, s'était montré justicier féroce et grand massacreur, comme nous venons de le dire. Ce fut avec son fils, Ahmed Kœprili II, vizir omnipotent du sultan Mohammed IV, que la France eut à traiter; comme ce ministre arrogant condescendait à des explications satisfaisantes, une détente parut s'opérer; mais la politique française n'était pas encore au bout de ses contradictions.

îles, en août de la même année. En 1660, les Vénitiens occupèrent Skiathos, au nord de Négrepont, et, avec le secours de volontaires français, s'emparèrent de Santa-Veneranda et d'autres forts crétois; l'année suivante, ils furent encore vainqueurs dans les parages de Milo; mais l'habile Kœprili finit par leur fermer les Dardanelles par la construction de deux nouveaux châteaux.

Dix jours avant sa mort, le vieux Kœprili Ier avait signifié au résident autrichien Reninger que le sultan ne souffrirait pas l'intervention de l'empereur dans l'élection d'un nouveau prince de Transylvanie, mais qu'il soutiendrait Michel Apafy et repousserait les prétentions du Hongrois Kémény. Kœprili II donna une sanction à la politique de son père, en envoyant une armée dans la Transylvanie et la Hongrie, qui fut cruellement ravagée (1661). Deux ans après, il entra lui-même en campagne avec 122 000 hommes et 145 canons; il passa le Danube à Gran, battit les troupes du comte Gorgacs, emporta Ujvar, et son armée se trouvant doublée par l'arrivée de 100 000 Tartares et 20 000 Cosaques, il dévasta la Hongrie, la Moravie et la Silésie, en emmenant 80 000 chrétiens en esclavage. L'empereur Léopold Ier semblait impuissant à repousser cette invasion aussi formidable qu'inattendue; le pape Alexandre VII conçut alors le projet de former une Sainte-Ligue parmi les princes chrétiens, et Louis XIV fut le premier à lui offrir son concours, car dans la tête du roi de France « fils aîné de l'Église » survivait l'idée ancestrale de saint Louis, de la Croisade sainte; en outre, il était encore sensible aux outrages subis par son représentant De La Haye, indépendamment de raisons de vanité personnelle. D'autres considérations pourtant agirent encore sur l'esprit de Louis XIV pour lui faire oublier les intérêts de l'alliance, séculaire déjà, de la France avec les Ottomans : en d'autres circonstances encore, ses sentiments religieux l'emportèrent sur les intérêts les plus évidents de son royaume. Il eût été aussi fier que Charles-Quint de conduire contre les Turcs quelque magnifique croisade; il envoya Duquesne dans le Levant; celui-ci fit une descente à Chio, parut dans les Dardanelles avec ses vaisseaux, jeta la terreur au sérail et, sous la menace de ses canons, fit renouveler les privilèges jusque-là reconnus au commerce français. Mais ce fut l'Autriche qui d'abord occupa le premier plan de cette histoire. Elle y fut appelée par la dernière manifestation offensive des Ottomans dans l'Europe centrale. A la suite de l'intervention du pape, que nous avons signalée plus haut, le roi Louis XIV commença par offrir un si grand nombre de Français, près de 40 000 hommes, et d'autres confédérés, que l'empereur d'Autriche s'en effraya comme d'une offre trop magnifique. L'armée impériale comprenait en tout, sous les ordres du grand capitaine Montecuculli, 20 000 hommes; elle fut renforcée par les 6 000 Français qu'envoya Louis XIV, sous le commandement du comte de Coligny, qui avait sous ses ordres La Feuillade et Gassion, ainsi que l'élite des volontaires français; mais, chose bizarre, on leur ferma les portes de Vienne et on les considéra avec méfiance. Pendant ce temps, Kœprili II s'était emparé de Sérinvar et du Petit-Komorn; mais il

fut repoussé sur le Raab et, comme il cherchait à surprendre les gués, il se trouva en présence de l'armée chrétienne campée au pied du monastère du Saint-Gothard; le grand vizir attaqua mais fut complètement battu, avec une perte de 10 000 hommes (1er août 1664); néanmoins l'empereur en eut quelque humeur et ne tira guère grand profit d'un succès qu'il devait d'ailleurs aux Français, car il se mêla aux affaires de l'Occident et à la guerre de Hollande. La défaite du Saint-Gothard amena, le 10 août, le traité de Vasvar ou Eisenbourg, analogue aux bases du traité de Sitvarotok (1606), c'est-à-dire l'évacuation simultanée de la Transylvanie par les troupes autrichiennes et ottomanes et la reconnaissance du prince Michel Apafy par les deux souverains comme prince de Transylvanie, moyennant un tribut à la Porte, dont Apafy s'affranchit en 1679, lorsqu'il reconnut la suzeraineté de la maison de Habsbourg et que l'empereur Léopold Ier lui octroya la célèbre charte dénommée *Leopoldinum*.

Au printemps de 1675, le sultan Mohammed IV allait célébrer publiquement les noces de sa fille, âgée de cinq à six ans, avec le favori toujours en exercice, et à ce mariage, révoltant selon nos mœurs, joindrait la circoncision de son fils. Ce fut l'occasion de réjouissances populaires et de mangeries énormes, qui mirent en émoi tout l'empire pendant quinze jours et quinze nuits. Pendant toutes ces réjouissances intérieures, la tempête s'amassait à l'extérieur, et la Turquie, confite en amusements, en sucreries et en débauches à Andrinople et à Stamboul, allait recevoir un coup de grâce, que l'impéritie des futurs gouvernants et la faiblesse de l'armée aggraveraient à l'envi. En effet, le 3 novembre 1676, Kœprili II mourait (1). Une interruption se fit alors dans le règne des Kœprili; on ne reviendra aux descendants de cette famille qu'après des épreuves et des désastres sans nombre. Pour succéder au vizir défunt, le sultan nomma présentement le gouverneur de Stamboul, auquel il remit le sceau de l'État : c'était ce Kara-Mustapha, despote de basse espèce, barbare corrompu, qui devait finir supplicié à Belgrade, après avoir essuyé en 1683 sous Vienne une défaite retentissante et précipité, par son ineptie et ses égarements, le déclin de l'empire. Le grand vizir Kara-Mustapha, beau-frère de Kœprili II et gendre du sultan, porta au plus haut degré l'avidité d'argent proverbiale des Turcs, notamment parce que, pour entretenir les trois mille esclaves,

(1) Voici le portrait comique que nous a fait du célèbre grand vizir Kœprili II, l'ambassadeur français Nointel, qui nous a laissé aussi, sur les Turcs et Stamboul, de savoureuses descriptions, reproduites par Albert Vandal : « Il me parut dans une gravité qu'il est difficile « d'exprimer : il avait les pieds droits et joints, une de ses mains cachant l'autre entièrement « était posée sur ses genoux, et elles étaient si bien unies que je ne les ai point vues ni « remuer, ni se séparer qu'une seule fois... Du reste, après m'avoir regardé attentivement, il « tint ses yeux à demi fermés. Enfin, tout son maintien était si naturel ou composé, qu'à « grand'peine on voyait remuer un poil de sa barbe quand il parlait. Un turban enfoncé jus- « qu'aux yeux et une pelisse dont le col relevé encadrait le visage du vizir d'une épaisse « fourrure, complétaient cet aspect rébarbatif. » (Albert VANDAL, *La mission du marquis de Nointel*, p. 58.) Voir au sujet des audiences du grand vizir, ici, notre note 2, page 51, plus loin, pour détails caractéristiques.

dont plus de quinze cents femmes, les sept cents eunuques noirs, du plus beau noir, les milliers de chevaux, de chiens, de faucons et d'animaux de toute sorte dont il s'entourait, il n'hésita pas de piller sans vergogne le patriarcat grec, de rançonner les Pays Roumains, voire les ambassadeurs étrangers, et de faire main basse sur tout ce qui pouvait lui rapporter de l'argent. Il est manifeste que l'inconduite de ce vizir, son avarice et son avidité d'argent, sa colère de n'avoir pu rançonner les Impériaux et les Polonais, furent la cause déterminante de l'échec moral des Turcs à Vienne en 1683, quoiqu'il ne semble pas douteux que, malgré tout, l'incapacité militaire des Turcs devait succomber devant l'héroïsme de Jean Sobieski.

Tombés de Kœprili en Kara-Mustapha, les ambassadeurs eurent à regretter le premier. D'abord, connaissant mal le second, ils se bornèrent à envoyer à leurs souverains des détails sur son extérieur, sur son train de maison; bientôt ils le jugèrent « un diable incarné ». C'était plutôt « un alcoolique omnipotent », comme dit finement l'historien Rambaud. De tout temps, orgueilleux et rapace à l'excès, Kara-Mustapha avait mêlé à l'étalage d'un luxe insensé de basses mesquineries et des goûts crapuleux. Lorsque le caprice du maître l'eut élevé au ministère suprême, il ne garda plus de mesure dans la satisfaction de ses vices et de ses haines. Sa violence n'était pas raisonnée comme celle de Kœprili; surexcitée par l'abus continuel des boissons fortes, elle était incohérente et déréglée. Il passait une partie de son temps à cuver son vin, à dormir au pouvoir; mais ses réveils étaient mauvais, terribles, délirants; il y avait chez lui des alternatives de torpeur et de frénésie. Alors commencèrent le supplice des ambassadeurs et la succession des désastres militaires des Ottomans, dont la bataille du Saint-Gothard n'avait été que le prélude.

Un facteur politique important, de plus en plus prépondérant, reparut à ce moment sur la scène de l'histoire des démêlés des Turcs avec l'Europe, facteur ancien, oublié, négligé, mais qui pèsera lourdement dans la balance des événements, à côté des Grecs ; nous avons nommé les Roumains.

Les Roumains avaient eu la chance de ne pas se trouver sur la grande route des invasions turques vers le nord. En Valachie, en Moldavie, ils conservaient le bénéfice des traités de soumission; moyennant l'investiture de leurs princes par le sultan, ils n'étaient gouvernés que par des chefs nationaux, n'étaient astreints qu'à un tribut modéré et au contingent militaire; ils n'avaient à subir ni la présence des Turcs, ni l'établissement de mosquées dans leur pays. Quand leurs princes ne se mêlaient pas d'intrigues polonaises, transylvaines ou hongroises, le sultan les laissait en paix; dans le cas contraire, ils avaient tout à craindre, car ils étaient enserrés entre la Bulgarie turque et le domaine des Tartares de Crimée.

Or l'histoire des Turcs est, au seizième et au dix-septième siècle, intimement liée à celle des Roumains. En effet, la résistance la plus opiniâtre que les Turcs aient eu à briser fut celle du peuple roumain. On le voit luttant partout, associé aux autres nations qui ont à combattre la puissance otto-

mane, et lorsqu'il fut attaqué à son tour par les Turcs, sa défense fut si énergique que les Ottomans durent employer leurs plus belles armées et leur plus grande énergie pour vaincre les descendants des légionnaires de Trajan, qui surent défendre avec vaillance la terre ancestrale, *mosia cea mare*, comme les anciens Roumains appelaient leur patrie (1). La seconde moitié du dix-septième siècle est remplie dans les deux Roumanies par les luttes terribles des compétitions aux trônes, par les révoltes des boyards et par la misère effroyable du peuple, que décimaient la famine et les guerres continuelles des Turcs avec les Occidentaux. Il est peu d'époques aussi navrantes dans l'histoire de l'humanité, et l'on demeure confondu d'étonnement qu'une nation qui eut à subir, pendant plus de deux cents ans, des calamités aussi tragiques, ait pu survivre à de pareils désastres et trouver encore, en 1821, la force morale pour se relever et sortir du gouffre où l'avait plongée la domination turque. D'autres faits importants à retenir pour cette époque : ce sont d'abord l'extinction totale de la dynastie Bassaraba, puis l'apparition de nouvelles familles régnantes. Avec Constantin Sherban Bassaraba, qui mourut à Vienne en 1658, s'éteint définitivement, quant aux mâles, en Valachie, la dynastie des Bassaraba, qui avait donné tant de princes illustres au pays. En Moldavie, les Bassaraba s'éteignent aussi avec Ilias Voda Rarès, en 1670, dernier des Musat. Les Bassaraba disparaissaient, après cinq siècles de gloire historique (du douzième au dix-septième), dans la tourmente qui avait aussi anéanti l'autonomie de leur pays. Après eux, leurs cousins, collatéraux, neveux et parents par alliance ou par descendance féminine, se disputèrent les deux trônes roumains, avec ou sans l'aide des étrangers, surtout des Turcs. Cette perpétuelle oscillation de la politique extérieure des princes roumains fut dès lors une des causes des malheurs de leur pays.

Des princes roumains de la fin du dix-septième siècle, *Sherban Cantacuzène II* (1679-1688) fut une figure originale et l'un des plus grands souverains de la Valachie, d'autant plus grand qu'il sut s'illustrer à une époque pleine de troubles et de calamités sans nom. A l'intérieur, il accorda ses soins et son attention au sort du malheureux peuple, qui lui conserva une mémoire reconnaissante. Il nourrissait des plans grandioses pour son avenir et celui de son pays, et les événements parurent devoir d'abord lui être favorables. Les Ottomans avaient planté (1683) leurs drapeaux insatiables devant la capitale de l'Empire germanique, qui fut sauvée heureusement pour la chrétienté et la civilisation. Après la bataille de Mohacz (1687), l'empereur Léopold avait envoyé à Sherban une lettre par laquelle il déclarait le prendre sous sa protection.

Sherban, assuré de l'appui de l'empereur, rassemble aussitôt une armée de 30 000 hommes et fait fondre 35 canons. L'empereur envoie à Bucarest un Jésuite, le P. Aristide Dunod, pour encourager le prince à travailler pour

(1) Voir notre ouvrage *Terre et race roumaines*, p. 635.

les chrétiens. Il lui transmet aussi un diplôme dans lequel il nomme le prince général et lieutenant, et lui permet d'admettre d'autres princes dans la ligue chrétienne; il lui promet l'hérédité du trône de Valachie dans sa famille, lui concède tout ce qu'il reprendrait aux Turcs des possessions ayant antérieurement appartenu à la Valachie, lui donne le droit de porter le titre de comte de l'Empire et lui assure un refuge à Sibiu, en cas de malheur. En échange de toutes ces faveurs, le prince s'oblige à payer à l'empereur 75 000 piastres de tribut par an. Cantacuzène, dont l'ambition était puissamment aiguillonnée par la perspective du trône byzantin, entre également en relations avec le tzar de Moscovie, qui lui envoie un ambassadeur spécial pour traiter avec lui.

Néanmoins, tous ces magnifiques projets croulèrent. Il y avait en Valachie un parti contraire à l'alliance allemande et qui comptait même parmi ses membres les deux frères du prince Sherban, Constantin et Michel, ainsi que son neveu, Constantin Brancovan. Cependant Sherban Voda avait tenu les rênes de la politique avec une grande habileté, et son évolution vers les Allemands était nécessaire. Une autre politique eût été sotte et maladroite, et, s'il avait été soutenu dans son œuvre grandiose, les Pays Roumains auraient depuis longtemps échappé à la domination musulmane. On ne lui laissa pas le temps d'agir, et il fut enlevé, en octobre 1688, à la fleur de l'âge, plein de santé et de force (1).

Or, c'est vers ce moment-là, en 1683, que le grand vizir Kara-Mustapha, soutenu par les Hongrois et Emerick Tököly, envahit l'Autriche et marcha sur Vienne. L'empereur s'empressa de quitter sa capitale, avec sa famille, sa cour et la plus grande partie de la noblesse, et se retira à Linz. La capitale abandonnée par le souverain, avec des fortifications démantelées et une faible garnison, semblait ne pas pouvoir tenir longtemps; le duc Charles de Lorraine et le comte Stahrenberg la mirent en état de défense; les habitants déployèrent un courage héroïque; les étudiants, les marchands, les bourgeois, s'organisèrent militairement et brûlèrent eux-mêmes les faubourgs qui auraient pu offrir un abri à l'ennemi. Les Turcs ne tardèrent pas à s'emparer des ouvrages extérieurs; ils établirent devant la ville un camp magnifique et commencèrent un siège régulier; ils ne tentèrent pas moins de dix-huit assauts; bientôt la famine régna dans la place. Le pape Innocent XI, effrayé du danger que courait la chrétienté, avait heureusement décidé le roi de Pologne, Jean Sobieski (2), à venir au secours de l'empereur. Grâce à la médiation du Saint-Siège, une alliance formelle avait été conclue entre les cours de Vienne et de Cracovie. Léopold s'engageait à mettre sur

(1) Il est absolument inexact que le prince Serban Cantacuzène ait été empoisonné par Constantin Brancovan. Nous en avons soigneusement recherché des preuves, que nous n'avons trouvées nulle part; l'affirmation de l'historien Tocilescu, timidement acceptée par Xénopol, soutenue par Jonnescu Gion, est donc dénuée de tout fondement. Il est inexact que Cantacuzène a été empoisonné, et il est tout aussi inexact que ce fut par son neveu Brancovan, ou sur son ordre. Il est temps de mettre un terme à cette calomnie.

(2) Louis LÉGER, *Histoire d'Autriche-Hongrie*, p. 261 et suiv.

pied 60 000 hommes, Sobieski 40 000; au cas où l'une des deux capitales serait assiégée, les deux parties devaient aussitôt se prêter assistance. Tous les princes chrétiens, notamment le tzar de Russie, devaient être invités à adhérer à cette alliance. Sobieski fit honneur à ses engagements. Le vainqueur de Hotin (1673) était depuis longtemps renommé par sa bravoure héroïque et ses triomphes. Ce héros accourut à marche forcée de Cracovie à Vienne, avec ses 40 000 hommes de troupes, composées de Polonais et de Lithuaniens, qui, joints aux corps d'armée du duc de Lorraine, beau-frère de l'empereur Léopold Ier, ainsi qu'aux hommes amenés par les Électeurs de Bavière et de Saxe, aux Chevaliers Teutoniques et à quelques Roumains divers, accourus en secret, au secours de la cité assiégée, portaient le total des trois armées à environ 80 000 hommes. Le 12 septembre, elles débouchèrent sur les hauteurs du Kahlenberg; on retrouve parmi les chefs de nombreux Roumains (ce que commémore la croix élevée par Sherban Cantacuzène) et quelques-uns des noms héroïques de la Pologne, ceux des Czarniecki, des Potocki, des Zaomijki, des Lesczynski. On sait que le choc fut vraiment terrible : le pacha d'Alep, celui de Silistrie périrent dans la mêlée. Le camp turc fut envahi, Kara-Mustapha prit la fuite; les Musulmans avaient perdu 20 000 hommes; 4 000 chrétiens seulement gisaient sur le champ de bataille (12 septembre 1683). Sobieski envoya à la reine de Pologne l'étrier d'or, au pape Innocent XI l'étendard du grand vizir.

Le lendemain, Sobieski entra dans Vienne; la population, qui avait vu partir l'empereur avec indignation, accueillit avec enthousiasme son libérateur. Le 15 septembre, Léopold revint à son tour dans la capitale; la mesquinerie de son caractère se manifesta dans ces circonstances d'une façon misérable. Plus jaloux que reconnaissant du succès de Sobieski, il s'efforça d'abord d'éviter toute entrevue avec lui, ensuite d'humilier ce glorieux rival. Il perdit son temps à rechercher comment un empereur d'Allemagne devait recevoir le roi électif de la république polonaise. — « A bras ouverts, » lui avait répondu le duc de Lorraine; mais, pour Léopold, la grande question était de savoir si Sobieski occuperait la droite ou la gauche. L'entrevue eut lieu dans un champ, et il fut décidé que les deux souverains se tiendraient vis-à-vis l'un de l'autre. Après quelques phrases banales, Sobieski tourna bride, en déclarant qu'il chargeait ses généraux de montrer son armée à l'empereur, qui passa devant le front des troupes.

L'héroïque Sobieski poursuivit les Turcs en Hongrie et leur enleva Gran (Esztergom). Il rentra au mois de décembre à Cracovie. On ne sait pourquoi certains historiens ont attaché au nom de Léopold le surnom de grand, que son caractère justifie peu. Sobieski pensa l'occasion bonne de conduire contre les Turcs une suprême croisade; que l'Europe chrétienne fît un effort, et elle reporterait la guerre sous Constantinople même, et elle rejetterait les Ottomans au delà du Bosphore; mais l'Europe chrétienne avait de bien autres préoccupations. Pourtant la victoire du Kahlenberg fut le signal de la première réaction offensive des Chrétiens contre les Musulmans;

et c'est pourquoi elle est une des dates capitales de la question d'Orient.

L'Autriche se décida à suivre l'impulsion donnée par le roi de Pologne, et les rapides succès de ses armées mirent en évidence la décadence des Turcs. Après la victoire de Gran (1684), elle reprit Bude (1686), qui depuis un siècle et demi était le boulevard avancé de l'Islam en pleine terre chrétienne. En 1687, le grand vizir Souleyman fut battu à Mohacz, là même où, en 1526, le dernier roi national de la Hongrie, Louis II, avait succombé devant l'irrésistible invasion de Soliman le Magnifique. L'année suivante, les Autrichiens prirent encore Stuhlweissenbourg, auprès de Bude, Semendria, au sud de Belgrade, la glorieuse conquête de Soliman, qui tomba elle-même entre leurs mains. A leur approche, les populations chrétiennes s'agitaient en Serbie, en Grèce, en Thrace, jusqu'aux portes de Stamboul. L'empire ottoman allait-il tout d'un coup s'écrouler, comme tant d'autres fragiles constructions politiques de l'Orient; la dernière heure de la domination ottomane en Europe semblait avoir déjà sonné, fait souvent renouvelé depuis, mais en vain encore. D'autres peuples se jetaient sur l'empire turc, croyant la succession déjà ouverte, et venaient à la curée. Les Vénitiens étaient toujours avides, depuis la croisade de 1204, d'occuper les meilleures positions commerciales ou stratégiques, précurseurs en cela des Anglais.

Venise, on s'en souvient, soutenait, depuis 1645, une lutte héroïque contre le Croissant. La Méditerranée tout entière était depuis près de quarante ans le théâtre d'hostilités incessantes. D'abord heureuse sous le sultan Ibrahim et pendant les premières années du règne de Mohammed IV, Venise avait vu la victoire abandonner ses drapeaux pendant les dernières années de la guerre. La Crète et presque toutes les îles de l'Archipel étaient tombées au pouvoir des Musulmans, et le pavillon de Saint-Marc ne flottait plus que sur quelques places de la Morée. L'alliance avec l'Empereur permit à la République de tenter un effort suprême pour reconquérir l'empire de la Méditerranée. Les Vénitiens attaquèrent la Morée, pour remplacer la Crète, qu'ils avaient perdue quelques années auparavant. Thomas Morosini enleva l'une après l'autre les principales forteresses; il prit Athènes en 1687; il y avait une poudrière dans le Parthénon; les boulets vénitiens firent sauter la poudrière et le temple, perte irréparable pour l'Art. Ils conquirent même encore la plus grande partie de la côte de Dalmatie.

La Pologne, si généreusement accourue sous les murs de Vienne, voulut tirer quelque profit de sa conduite. La paix de 1676 ne lui avait rendu qu'une partie de la Podolie; Kamenietz et la Petite Russie polonaise restaient encore au pouvoir des Ottomans. Sobieski avait précisément continué la guerre pour reconquérir ces provinces.

La Russie avait repris par la trêve de Bakhtchi-Seraï toute l'Ukraine; mais les Tartares de Crimée étaient d'incommodes voisins. De plus, elle commençait déjà à sentir le besoin de se créer des débouchés sur une mer quelconque. La régente Sophie songea à profiter des circonstances pour pousser une pointe jusqu'à la mer Noire. Stimulée par l'ambition de son favori Vassili

Galitzine, elle travailla activement à conclure la grande alliance avec Venise, l'Autriche et la Pologne. Elle essaya même d'intéresser les puissances occidentales et d'en entraîner quelques-unes à la nouvelle croisade. Deux ambassadeurs russes, Jacques Dolgorouki et Mychetsky, furent envoyés à Versailles pour solliciter l'appui du roi de France; mais Louis XIV les reçut fort mal. L'ambassade russe lui parut une dérision; les envoyés moscovites reçurent l'ordre de repartir au plus tôt. Une quadruple alliance n'en était pas moins conclue contre la Porte. Venise était victorieuse en Morée; une armée austro-polonaise envahit la Hongrie, et les Russes attaquèrent la Crimée.

Retracer les nombreuses péripéties de la guerre sur ce triple champ de bataille serait sortir du cadre de notre travail. Bornons-nous à dire que Venise finit peu à peu par échouer dans son attaque prolongée contre la Morée et ne s'y maintint qu'à grand'peine, tandis que les Russes, commandés par Galitzine et l'hetman zaporogue Mazeppa, étaient deux fois repoussés par les Tartares de Crimée (1687-1689). Mais, lorsque Pierre Alexiewitch se fut débarrassé de la tutelle de sa sœur Sophie, une nouvelle expédition moscovite fut dirigée contre Azof. Pierre le Grand avait compris qu'il ne fallait pas laisser l'Autriche régler seule la question ottomane; il entendit l'appel des Slaves orthodoxes, émit déjà la prétention de protéger les intérêts des chrétiens grecs dans la Palestine contre la prépondérance des religieux latins protégés par la France, et, pour pouvoir suivre cette politique nouvelle de plus près, descendit vers la mer Noire. Ce fut à ce moment-là, selon nous, que la question d'Orient prit une allure spéciale, par ce facteur nouveau entré nettement en jeu, la Russie. Commandés par des officiers allemands, anglais, français et par un amiral vénitien, les Russes descendirent le Don, organisèrent une flottille sur le fleuve et parvinrent enfin à vaincre les Tartares dans leur propre pays (1695-1698). Le tzar marcha contre Azof, échoua en 1695, mais prit la ville l'année suivante. A la même époque, les Austro-Polonais rejoignaient Kara-Mustapha en Hongrie. Pendant quatre ans, la lutte fut incessante; mais finalement, battu à Mohacz (1687), Kara-Mustapha dut évacuer la Hongrie. Tököly, que les Maghyars avaient proclamé roi, dut chercher son salut dans la fuite, et Léopold rentra victorieux à Pesth. Rien ne saurait donner une idée de l'effroyable vengeance qu'il tira alors des rebelles : un échafaud fut dressé au mois de mars 1687 et resta en permanence jusqu'à la fin de l'année. Des milliers de victimes périrent de la main du bourreau, et la révolte hongroise fut noyée dans le sang. Les boucheries ordonnées par Léopold terrorisèrent à un tel point le pays, que personne n'osa protester contre le décret impérial qui rendit héréditaire dans la maison d'Autriche la couronne de Saint-Étienne. Cependant les armées austro-polonaises continuaient le cours de leurs succès; la Transylvanie fut occupée, le Danube franchi. Une révolte survenue à Stamboul fut le terrible écho des défaite ottomanes; alors un nouveau grand vizir, Mustapha Kœprili III, arrêta un

instant la marche victorieuse de l'ennemi; ce fut en vain; les défaites de Salenkenen et de Zenta, dont nous parlerons tout à l'heure avec quelques détails, mirent fin à tant d'efforts inutiles; en plus, la paix de Ryswick venait d'être signée, et les troupes impériales aguerries par les campagnes d'Allemagne allaient refluer sur le Danube. Le sultan avait été assez vaincu; il demanda à traiter. Comme la succession d'Espagne allait s'ouvrir, l'Empereur consentit à des négociations. Elles furent rapidement conduites et aboutirent, le 26 janvier 1699, au traité de Karlovitz.

CHAPITRE II

Les aspirations secrètes des Hellènes a la fin du dix-septième siècle. — Les grands vizirs et le patriarcat grec de Constantinople. — Les grands interprètes de la Sublime Porte ottomane. — Avènement des Hellènes au grand dragomanat. — Panaiotis Nicousios de Chio, premier grand interprète hellène de la Sublime Porte. — Rôle diplomatique des interprètes grecs et des Phanariotes en Turquie et auprès des puissances occidentales. — Panaiotis Nicousios et Alexandre Maurocordato l'Exaporite. — Valeur intellectuelle et morale d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite. — Biographie de ce personnage. — Les dames grecques de la société du Phanar et la mère de Maurocordato. — Caractère, talents diplomatiques et administratifs de l'Exaporite. — Son influence en Turquie, dans l'Europe orientale et auprès des puissances européennes d'Occident. — Son rôle secret dans la question des Lieux Saints et de la future régénération des Hellènes. — Mort de Panaiotis Nicousios. — Carrière politique de Maurocordato l'Exaporite. — Le prince Constantin Brancovan et les Roumains. — Les divers conflits diplomatiques en jeu et les intérêts des puissances occidentales vis-a-vis de la Turquie a la fin du dix-septième siècle. — Les pays chrétiens de l'Europe orientale et de la péninsule carpatho-balkanique vis-a-vis de la Turquie a la fin du dix-septième siècle. — Résultat des pertes militaires des Ottomans. — Difficultés de la situation et rôle prépondérant de Maurocordato l'Exaporite dans les questions pendantes a la fin du dix-septième siècle. — Les trois ambassades de Maurocordato l'Exaporite. — Le traité de Karlovitz de 1699 et ses conséquences.

Nous voici amenés à prononcer le nom connu d'une personnalité historique insuffisamment comprise, sinon méconnue, du plus grand, du plus illustre de ces grands interprètes de la Porte ottomane, le nom de celui dont la magnifique intelligence, le savoir délié, l'habileté souple et courtoise posèrent les bases premières, quoique occultes encore, de la future régénération hellénique (bien moins que la restauration hypothétique de l'empire byzantin), et les bases définitives du célèbre traité de Karlovitz de 1699, qui fut surtout l'œuvre d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite. Ce fut précisément lui qui sut faire admettre, par le congrès diplomatique de Karlovitz,

un *modus vivendi* d'entente et d'accord, grâce auquel la paix fut signée, la Turquie sauvée d'une perte irrémédiable, les deux principautés roumaines de Moldavie et de Valachie également sauvées d'un partage prématuré, ce que l'on n'a pas encore reconnu.

En effet, la délivrance de Vienne et le désastre militaire des Ottomans furent les causes matérielles déterminantes de l'entrée définitive, sur la scène politique de l'Histoire, des grands interprètes grecs de la Sublime Porte ottomane, dont le premier en date, après la capitulation de Candie, si habilement négociée (1661), fut Panaiotti Nikousios de Chio. Son successeur immédiat fut Alexandre Maurocordato l'Exaporite, auquel, c'est incontestable, la Porte ottomane doit de n'avoir pas depuis lors déjà disparu de la carte de l'Europe. Il ressort avec évidence, nous semble-t-il, des préliminaires du traité de Karlovitz, de toutes les négociations y relatives dirigées ouvertement ou en sous-main par l'Exaporite, autant que de la teneur même de ce célèbre traité diplomatique, que, tout en manœuvrant habilement et dans la limite du possible pour mettre les premières bases d'un renouveau hellénique (pas même rêvé à ce moment-là par un autre), lointain encore mais ardemment souhaité par lui, l'Exaporite arrêta un moment au bord de l'abîme l'empire ottoman condamné aujourd'hui à une fin prochaine (1).

Or, on ne sait pas assez quelle a été la vraie personnalité d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, ni de quel poids il pesa sur la volonté des Impériaux, sur la Sérénissime République de Venise, sur les ambassadeurs de France et de Pologne, sur la Moscovie naissante, sur les Électeurs de Bavière et de Saxe, pour ne pas laisser dès lors s'éteindre la malheureuse Turquie. On ne sait pas davantage assez combien grande fut son influence dans tous les milieux, ni que c'est à lui, bien avant Alexandre Maurocordato Firaris et Jean Capodistrias, bien avant l'action occulte mais efficace du patriarcat œcuménique, bien avant l'influence prédominante et heureuse des tzars de Russie, qu'est due l'idée primordiale du relèvement de la Grèce, au détriment, bien entendu, de la Turquie. On n'a surtout pas assez fait ressortir en pleine lumière le rôle véritable de l'Exaporite, sa valeur personnelle propre, la psychologie de son caractère, par quoi l'on voit à quel point son œuvre porte l'empreinte de sa personnalité; on l'a trop traité comme un accessoire utile, mais secondaire, des grands vizirs et de ses collègues diplomatiques, et, malgré que des documents suffisants aient été publiés avant les pièces inédites que nous avons trouvées, les historiens grecs, roumains ou étrangers l'ont souvent méconnu ouvertement, ou ne lui ont pas accordé une place prééminente et véridique dans l'histoire des événements diplomatiques et même militaires qui agitèrent l'empire otto-

(1) Ceci était écrit et publié par nous en février 1912 (dans la revue *L'Hellénisme*) alors que rien ne pouvait nous faire prévoir ni la guerre qui éclata en octobre dernier entre la Porte ottomane et les États Balkaniques, ni les résultats actuels de cette guerre. Nous faisons cette observation uniquement pour la signaler comme une preuve que nos déductions, au sujet de l'empire ottoman, tirées des leçons de l'histoire du passé, sont plausibles et véridiques.

man, la péninsule balkanique, les Pays Roumains et le Saint-Empire germanique, depuis 1660 jusqu'en 1709.

Les événements historiques qui se déroulèrent pendant ce laps de temps furent si étroitement liés à la vie même, à l'existence personnelle d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, qu'on ne saurait, sans faire œuvre trompeuse, ni noyer la biographie de l'Exaporite dans l'historique des événements, ni séparer les événements eux-mêmes de cette biographie, ni mettre ces événements comme un accessoire de la biographie en question. La seule manière qui nous semble ici exacte, véridique et heureuse, possible, sincère et correcte, consiste à suivre la vie de l'Exaporite depuis sa naissance jusqu'à sa mort, la présenter en connexion intime avec les événements qui se déroulèrent de 1660 à 1709, autant en Europe qu'en Turquie et en Grèce. En outre, il y aura lieu de montrer, non seulement quelle fut sa part dans les événements, mais encore comment les événements eux-mêmes influèrent plus ou moins directement sur lui. Il y aura lieu, sans oser de panégyrique et sans enfler la valeur du personnage, de faire ressortir les faits eux-mêmes, suffisamment éloquents, de ces temps-là; il faudra, disons-nous (1), montrer clairement à quel point il fut surtout *représentatif*, autant de certains courants d'idées politiques propres à cette époque, que de l'âme hellénique elle-même, qui peut, à juste titre, s'enorgueillir d'avoir eu en Alexandre Maurocordato l'Exaporite une gloire très pure de sa résurrection moderne.

L'État ottoman, dans son affaissement successif, en était arrivé à ne pas pouvoir exister et réaliser des progrès sans le contingent grec. L'hellénisme avait aussi besoin (comme cela a été démontré à maintes reprises, ces derniers temps, non seulement par des étrangers qui suivent impartialement ce qui se passe, mais encore par des Grecs et aussi par des Turcs), l'hellénisme avait besoin de l'existence de l'État ottoman. Les Ottomans ne purent mener à bonne fin rien de généreux, soit comme groupe d'hommes, soit comme gouvernement, sans le concours des Grecs. Ceux-ci furent, en Turquie, les meilleurs des facteurs intellectuels, sociaux et économiques du pays. A cette époque, pour parler aux Turcs, il fallait employer l'entremise des Grecs, car eux seuls servaient de truchements. Colbert, il est vrai, venait d'instituer à Constantinople une école de *drogmans* nationaux français, mais les futurs interprètes n'étaient encore que des enfants. La diplomatie française et étrangère d'Orient était obligée de garder à son service un certain nombre de Grecs du Phanar, dont elle se contentait de traduire les noms en bon français; elle appelait des drogmans de pure race hellénique « Fontaine » ou « Dupressoir », sans parvenir à franciser leur cœur. Ils restaient Grecs; par le moyen de telles gens, il devenait souvent difficile, sinon impossible de parler net, surtout de parler ferme. D'ailleurs, ce n'était pas avec le vizir lui-même que les ambassadeurs avaient à conférer par la bouche des drogmans,

(1) Il est manifeste que cette fin du dix-septième siècle fut remarquable par les souverains et les guerriers « représentatifs » et supérieurs qui vécurent à ce moment : Louis XIV, Charles XII, Sobieski, Pierre le Grand, le prince Eugène de Savoie, le général Morosini, etc.

mais avec son *kiaya,* ou homme de confiance. Le *kiaya* alors en exercice était un personnage fort entendu, bien qu'il ne sût ni lire ni écrire; doué d'une mémoire prodigieuse, il offrait à son maître un répertoire vivant de toutes les affaires; par malheur, et en sa qualité de Turc, il était outrageusement rapace, affamé d'argent, et on ne pouvait l'aborder que le *bakchich* à la main; il empochait l'argent sans vergogne et ne s'en montrait pas plus favorable. En outre, il faut toujours se rappeler que la diplomatie ottomane possède le génie de la défensive, et le grand vizir d'alors, Kœprili, n'avait surtout nullement à se débarrasser des demandes importunes de la France ou des autres puissances. Seulement, sa tactique avait changé; contraint de prendre une attitude moins haute, il cachait sous une apparente condescendance les pièges qu'il tendait.

L'instrument de cette politique spéciale fut le Grec Panaiotti Nicousios, premier drogman de la Porte, ancien drogman de l'ambassade d'Autriche. C'était un haut personnage; quand il venait voir l'ambassadeur, on eût dit d'un pacha ou d'un bey, avec sa suite nombreuse et le tapis de prière qu'il faisait porter derrière lui sur un cheval. Il était de manières onctueuses et douces, fort érudit, amateur de beaux livres, chercheur de vieux textes et de manuscrits, possesseur d'une bibliothèque célèbre, très préoccupé de répandre un peu d'instruction parmi ses compatriotes, mais cauteleux, rusé et, comme le dira plus tard un ambassadeur, « plus faux que ne le comporte le métier ». Son parler avait des souplesses, des détours infinis; nul n'excellait comme lui à soulever des incidents, à embrouiller les questions, sans que l'on pût s'en fâcher; sur sa diplomatie fluide, mobile, ondoyante et variable, on ne se trouvait jamais de prise. Pendant des semaines, il entretenait les espérances des ambassadeurs, sans les satisfaire entièrement. Il n'était ferme qu'en un point, à savoir que le Grand Seigneur, jaloux de sa puissance, ne souffrirait jamais qu'on attribuât à d'autres qu'à lui-même la protection de ses sujets chrétiens. Sur le reste, les concessions et les refus variaient continuellement. Un jour, tout allait bien par rapport au commerce; le lendemain, il n'était plus question que de réduire les cinq pour cent à quatre au lieu de trois. L'ouverture de la mer Rouge était tour à tour promise et ajournée. Sur un ton d'amicale confidence, Panaiotti suppliait les ambassadeurs de se modérer, d'abréger et de condenser les demandes, sans quoi, pour contenir l'acte nouveau, « il faudrait un papier d'une lieue de long ». Néanmoins, il ajoutait toujours que l'on finirait par s'arranger et que l'affaire se terminerait à la satisfaction réciproque des parties.

Panaiotis Nicoussos ou Nicousios, originaire de Chio, fut nommé grand interprète de la Sublime Porte en 1661, à la suite des conseils habiles qu'il sut donner aux Turcs pour la prise de Candie et la soumission de la Crète sur les Vénitiens; c'était le premier Grec qui pénétrait ainsi dans l'administration et la diplomatie ottomane; on sait que le grand dragomanat ou interprétariat fut une charge diplomatique de tout premier ordre, que les Grecs occupèrent dès ce moment presque sans interruption jusqu'à la révolution

hellénique de 1821, qui fut en partie, cela ne peut plus faire l'ombre d'un doute, l'œuvre occulte des interprètes successifs de la Porte. Nicousios fut marié à une Cantacuzène, mariage qui lui donna également une influence précise non seulement dans le milieu phanariote, mais encore dans les Pays Roumains, où il aida quelque peu à couvert l'influence grecque.

Or, Nicousios avait été un zélé patriote hellène; il avait écrit en grec une apologie de l'Église grecque, et il légua à ses coreligionnaires une charte obtenue par lui de Kœprili et du sultan Moustapha II, charte qui leur garantissait la possession des sanctuaires de Jérusalem. L'Exaporite hérita des avantages acquis aux Grecs par son prédécesseur, dont il continua la souple politique à deux fins (retenir encore quelque temps dans sa chute irrémédiable l'empire ottoman, et relever peu à peu la Grèce déchue), en y ajoutant des relations diplomatiques plus amicales avec les Italiens, les Français et les Allemands, dans le but secret, mais évident, de s'assurer au moment voulu leur appui éventuel en faveur des Grecs.

L'affaire des Lieux Saints, récemment ressuscitée, tournait mal, et il fallait que le splendide et malencontreux voyage de Nointel fût à l'origine de cette déconvenue. Il était advenu qu'après la bagarre suscitée à Jérusalem par la présence de l'ambassadeur, les religieux grecs avaient député l'un de leurs patriarches auprès de la Porte; le litige s'était renouvelé devant le divan, qui statuait en dernier ressort dans ces matières et qui faisait le juge entre les parties, juge vénal et facile à prévenir. Les Latins, il est vrai, étaient forts de leur droit; ils pouvaient invoquer des titres vénérables et l'antériorité de leur possession, les empiétements de leurs rivaux n'ayant guère commencé que depuis un demi-siècle. Par contre, les Grecs trouvèrent à la cour ottomane de puissants appuis, surtout le drogman de la Porte, le premier de leurs coreligionnaires, qui se considérait comme leur protecteur naturel. Nicousios les assista tant qu'il vécut; on assurait même qu'avant de mourir il obtint en leur faveur des promesses et des garanties secrètes; son successeur, Maurocordato l'Exaporite, montra plus de zèle encore. Ainsi encouragés, soutenus, les Grecs manœuvrèrent habilement, audacieusement même, tous les ressorts dont ils disposaient et marchèrent à l'assaut du Saint-Sépulcre. Finalement la position fut emportée; par sentence souveraine, le vizir Kœprili remit exclusivement aux Grecs, sans égards aux droits des Latins, la garde du Saint-Sépulcre, avec tous les privilèges honorifiques qu'elle comportait. Ce fut une douleur pour la catholicité entière et un échec, sinon un affront pour la France. Louis XIV ordonna aussitôt à son représentant les plus pressants offices; il écrivit même en personne au sultan pour demander la restitution du sanctuaire; ce fut en vain, aucune démarche ne réussit. Mais, si l'œuvre de Nicousios se porta surtout sur la question des Lieux Saints et sur celle des Hellènes, il n'en toucha pas moins aux grandes affaires diplomatiques de l'empire ottoman, sans cependant y déployer cette envergure considérable et exceptionnelle que sut montrer Alexandre Maurocordato l'Exaporite, dont la figure se détache très nettement en relief, non

seulement au-dessus de ses compatriotes contemporains, mais encore au-dessus des Ottomans, et détient une place remarquable parmi les grands hommes de ces temps-là.

Nous n'avons lieu de traiter ici aucune des questions touchant la généalogie d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite et de ses ancêtres paternels ou maternels, vu que nous les avons traitées ailleurs, en les élucidant abondamment. Émile Legrand (1) résume, très brièvement, mais très clairement en quelques lignes, ce qui a rapport à la biographie même de l'Exaporite : « Alexandre (2), né le 7 novembre 1641 (fils de Nicolas Maurocordato et de « Roxandre Scarlatos). — Il épousa, en 1670, Sultane, fille de Jean Chry-« soscoléos et de Cassandre, fille d'Alexandre Élie (Ilias Voda, prince de « Moldavie) (3). Grand logothète de l'église patriarcale, il fut promu, en 1673, « grand interprète de la Porte. Il fut nommé, en juillet 1688, ambassadeur « plénipotentiaire près Léopold Ier, empereur d'Allemagne; secrétaire intime « de la Porte, le 31 mai 1698, avec le titre et le rang de *Prince illustris-« sime*. Il signa la paix de Carlovitz, le 16 janvier 1699, et mourut à Cons-« tantinople, le 23 décembre 1709. Il fut enterré dans l'église de Sainte-« Parascévé, à Hasskeui. »

Legrand produit les preuves généalogiques, l'épitaphe mortuaire et indique quelques sources historiques peu abondantes à l'appui. Or, aucune des sources indiquées par Legrand ne saurait être suffisante pour établir même la biographie de l'Exaporite. En outre, les trois documents inédits qu'il publie (4) nous indiquent seulement que l'Exaporite fit aussi des études à Rome. Cependant les sources sont bien plus nombreuses, et quelques-unes sont soigneusement indiquées dans un livre peu connu, d'aspect plutôt insignifiant, parce que très modeste, mais très précieux; c'est un opuscule de Stamatiadis (5) sur les biographies des grands interprètes grecs auprès de la Sublime Porte ottomane, qui contient douze petites pages biographiques assez sèches, mais très précises, sur la vie de l'Exaporite, avec indication

(1) *Généalogie des Maurocordato de Constantinople*, Paris, 1900, p. 10.

(2) *Ibid.*, p. 41 à 46. — Nous ferons observer, avec Legrand, que l'orthographe du nom de famille des Maurocordato était alors flottante. Alexandre Maurocordato l'Exaporite lui-même a signé deux de ses ouvrages : *Maurogordatus* (voir E. Legrand, *Bibliographie hellénique du dix-septième siècle*, t. II, p. 142, et t. III, p. 90). Mais il semble que ce soit lui aussi qui ait définitivement fixé, pour la branche de la famille qu'il a illustrée, l'orthographe : *Maurocordato*, qui a prévalu. En effet, les *Maurogordatos* forment aujourd'hui une famille bien distincte, dont il ne nous a pas encore été possible ni d'obtenir la généalogie spéciale, ni de la rattacher à celle des *Maurocordato*. On sait que la famille des *Maurocordato* existe encore assez nombreuse en Roumanie, qu'une branche est en Russie, et qu'elle s'est éteinte en Grèce (quoique le nom ait été ajouté à celui des Baltazzi, dans la personne du fils de M. Georges Baltazzi, ancien ministre grec, et de son épouse Hariclée Maurocordato, fille de feu le prince Nicolas Maurocordato et de la princesse née de Bals); celle des *Maurogordatos* habite Odessa, en Russie.

(3) Voir la *Chronique* attribuée à C. Dapontès (apud C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. III, p. 17).

(4) *Généalogie*, p. 42-43.

(5) Βιογραφίαι τῶν Ἑλλήνων μεγάλων διερμηνέων τοῦ οθωμάνικου κράτους, Athènes, 1865.

de la plupart des sources helléniques où l'auteur puise ces véridiques renseignements. C'est uniquement à ce livre de Stamatiadis que feu Papadopol-Calimachi a puisé presque tout son *Discours à l'Académie roumaine du 2/14 décembre 1883* (quatorze pages) consacré à Alexandre Maurocordato l'Exaporite (1). C'est à Stamatiadis que revient le mérite d'avoir le premier parlé sur l'Exaporite, dès 1865, avec vérité, clarté et honnêteté. Nous regrettons d'être obligé de relever, dans un ouvrage aussi répandu que l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud (2), des confusions inconcevables chez des historiens aussi avertis, lesquels attribuent à un seul et même personnage des faits qui se rapportent au père et au fils séparément, à Alexandre l'Exaporite et à son second fils Nicolas, prince de Moldavie (3). De même, l'historien roumain Xénopol (4), autant dans l'édition roumaine que dans l'édition française de son *Histoire des Roumains,* quoique mieux renseigné, surtout au point de vue politique, affirme néanmoins, *sans preuves*, que l'Exaporite aurait été acheté au poids de l'or pour trahir les Turcs. Nous sommes donc obligé de relever, en cours de route, ces opinions erronées et de tâcher de faire ressortir la vérité historique sur la base, non seulement des mêmes sources des historiens précités, mais encore d'autres sources négligées et des quelques documents inédits que nous avons signalés (5).

(1) Il nous déplaît d'employer le mot un peu dur qui qualifie généralement ces sortes de copies; mais il est facile, en comparant les deux textes, de constater que la plupart des pages de ce *Discours* sont presque la traduction littérale de plusieurs pages du livre grec de Stamatiadis, dont Papadopol-Calimachi suit même l'ordre d'exposition, tout en masquant la copie derrière le paravent des *Cent Lettres de l'Exaporite,* publiées à Trieste, en 1879, par Livada. Ce qui aggrave le méfait de l'académicien roumain, c'est qu'il ne daigne même pas citer le modeste Stamatiadis.

(2) Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VI, édition de 1895, p. 831. L'erreur figurait déjà dans le *Dictionnaire biographique de Hœfer*, t. XXXIV, p 454 et seq., Paris, Didot, 1865.

(3) Les auteurs attribuent à Nicolas Voda toutes les œuvres écrites par Alexandre l'Exaporite, font de Nicolas Voda le signataire du traité de Karlovitz, en même temps qu'ils le disent prince de Moldavie, et imaginent que les distinctions accordées par le sultan et par l'empereur Léopold Ier, précisément à l'Exaporite, l'ont été à son fils Nicolas. Nous souhaitons que ces erreurs disparaissent promptement dans la prochaine édition d'un ouvrage aussi remarquable et aussi répandu que l'*Histoire générale*, de Lavisse et Rambaud.

(4) *Histoire des Roumains,* éd. française, p. 101 à 123 du t. II; éd. roumaine, t. V, p. 403 et suiv.

(5) *Documents inédits*, extraits par nous des Archives Impériales de Vienne et des Archives de la ville de Venise, reproduits ici aux Annexes I, II, IV. — *Documents* des Archives du Vatican. — *Documents* publiés dans *Documents Hurmuzaky*, éd. de l'Académie roumaine, t I, suppl. I, p. 274, 275, 291; c. pr. V, p. 118, 123, 128, 153, 268; suppl. I, p. 283, 284, 308, 357, 358 à 365; c. pr. V, p. 283, 390, 507, 511; c. pr. VI, p. 6, 58 et 60. — Le recueil de Hurmuzaky, *Fragmente*, t. III, p. 337, 342, 344, 331, 435 à 437, 358, 359, 453, 471, 472, 477. — *Chronique* de Greceanu dans le *Magazinul istoric*, t. II, p. 161, 114. — Neculcea, dans les *Letopisete*, t. II, p. 289. — *Chronique* de Radu Popescu, dans le *Magazinul istoric*, t. IV, p. 22. — *Chronique anonyme, ibid.*, t. II, p. 169. — Del Chiaro (d'après le rapport de Jacques Pilarino), *Rivoluzioni*, p. 125. — E. Jonnescu Gion, *Constantin Brancoveanul*, 1884. — Jean Filitti, *Rôle diplomatique des Phanariotes*. — E. Legrand, *Épistolaire grecque*, p. 17, 18, 19 et suiv. — Livada, Ἀλεξάνδρου Μαυροκορδάτου τοῦ ἐξαπορρήτου Επιστολαι P, Trieste, 1879. — Zerlentis, *Éphémérides de Jean Caryophyllis*, Athènes, 1890. — Démétrius Procope, apud Fabricius, *Bibliotheca graeca*. — *Discours* de Jacques Manos d'Argos, placé en tête des

Alexandre Maurocordato, fils de Nicolas Maurocordato de Chio et de Roxandre Scarlatti (fille de Scarlatti (1) de Constantinople et veuve du

Judaïques d'Alexandre Maurocordato, Bucarest, 1716. — *Catalogue historique* de DAPONTÈS, p. 166, 169, 170, t. III. — E. LEGRAND, *Bibliothèque grecque vulgaire.* — Nicolas NILLES S. J., *Symbolæ ad illustrandam historiam ecclesiæ orientalis in terris Coronæ S. Stephani* (Innsbruck, 1885). — Athanase COMNÈNE HYPSILANTI, Τα μετὰ τὴν ἅλωσιν, p. 229. — La correspondance de Constance Ier, patriarche œcuménique de Constantinople; celle du patriarche Chrysante Notara. — Les œuvres de Economos, de Rizos, de Yemeniz. — Prince Démétrius KANTÉMYR, *Histoire de l'Empire ottoman.* — HAMMER, *Histoire de l'Empire ottoman,* traduction française Hellert. — SAGREDO, de même, traduction française, 1730. — LUDEMANN, de même, 1827. — Th. LAVALLÉE, de même, 1859, important pour les relations avec la France. — Louis LÉGER, *Histoire de l'Autriche Hongrie.* — Alfred RAMBAUD, *Histoire de Russie.* — DE LA JONQUIÈRE, *Histoire de l'Empire ottoman.* — Les œuvres de Jouanni, de Zinkeisen, de Ebeling. — RANKE, *Weltgeschichte,* trad. fr., 1873. — ONCKEN, *Weltgeschichte,* t. XII. — KNOLLES, *The Turkish history,* continuée par Paul RICAUT. — NAÏMA (historien turc pour la période 1591 à 1659), trad. angl. de Ch. FRASER. — PAPARIGOPOULO, *Histoire de la civilisation hellénique,* éd. grecque en 6 vol., Athènes, 1875 : Ἱστορία του ἑλληνικοῦ ἔθνους; éd. fr. en un volume, Paris, 1895, ouvrage de tout premier ordre. — Paul RICAUT (secrétaire d'ambassadeur), *Etat présent de l'Empire ottoman.* — DE CHASSEPOL, *Hist. des Grands Visirs Mahomet Coprogli (Koeprili) et Achmet Coprogli et celle des trois derniers grands seigneurs.* — DU MONT, *Voyage en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie,* La Haye, 1699. — LA MOTTRAYE, *Voyages* (1699) *en Europe, en Asie et en Afrique,* La Haye. — TOURNEFORT (Pitton DE), *Relation d'un voyage au Levant fait par ordre du Roi,* etc., Paris, 1717. — Athanas SKLÉROS, Κριτικὸς πόλεμος, dans C. SATHAS, *Hellenika Anecdota,* t. II, Athènes, 1867. — VALERIO, *Storia della guerra di Candia* (1644 à 1649, Trieste, 1859). — Michel FOSCARINI, *Storia di Venezia.* — DARU, *Histoire de Venise* — ROMANIN, *Storia documentata di Venezia.* — LAMBECCIUS, *Diarium itineris Budensis.* — SUTTINGER, *Délivrance de la capitale et résidence impériale de Vienne.* — H. KADEBO, *Bibliographie zur Geschichte der beiden Türkenbelagerungen Wiens, 1529 u. 1683,* Vienne, 1876. — CONTARINI, *Istoria della guerra di Leopoldo I contra il Turco.* — D'HAUSSONVILLE, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France,* t. III. — RŒDER, *Des Margrafen Ludwigs von Baden Feldzüge,* Karlsruhe, 1839-1842. — D'ARNETH, *Das Leben des Kais. Feldmarshalls Grafen Guido Starhemberg.* — *Histoire de Michel Apafy, prince de Transylvanie.* — MONTECUCCOLI, *Mémoires.* — RAUMER, *Hist. Taschenbuch,* 1848. — Eugène DE SAVOIE (le prince), *Militærischen Correspondenz,* 1694-1703, Vienne, 1848, édit. Heller. — D'ARNETH, *Prinz Eugen von Savoyen.* — Ch. ANGELUS, *Enchirid um de statu hodiernorum Graecorum,* trad. latine de Fehlau. — LOCATELLI (secrétaire de Morosini), *Historia della Veneta guerra in Levante contro l'Impero ottomano.* — MANTHOS JOANNOS, de Janina, Συμφορὰ καὶ αἰχμαλωσία Μωραίος (en vers), Venise, 1800. — CORONELLI, *Descr. géog. et hist. de la Morée reconquise par les Vénitiens.* — L. RANKE, *Die Venezianer in Morea.* — *Treaties, etc. between Turkey and Foreign Powers* (1535-1855), compiled by the Librarian and Keeper of the papers Foreign Office, London, 1855. — FLASSAN, *Hist. de la diplomatie française,* t. III et IV. — SAINT-PRIEST, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie,* publiés par Ch. SCHEFFER. — Dans la collection des *Instructions aux Ambassadeurs de France* (coll. du Minist. des Aff. étr.). — Baron DE TESTA, *Traités de la Porte Ottomane.* — MARTENS, *Recueil des Traités,* etc. — Albert VANDAL, *La mission du marquis de Nointel.* — L'étude de Fustel de Coulanges sur MAUROCORDATO dans le *Dictionnaire de Biographie universelle* de Hœfer. p. 454 du t. XXXIV. — PAPADOPOULOS VRÉTOS, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes, 1852-1854 — VLASTOS, Χιακα. — P. ARGHYROPOULOS, *Discours,* prononcé à l'Université d'Athènes, le 28 septembre 1852; etc.

(1) La maison de Scarlatti serait d'origine italienne. Nous trouvons ce nom à Florence au seizième siècle; voir à l'appendice notre document inédit de 1564, Archives de Venise, *Ceremoniali,* IV, c. 92, t. — Observons, en outre, que Scarlatti, père de Roxandre, était certainement mort en 1631, comme il ressort d'un autre document inédit des Archives de Venise *(Dispacci,* filza 112), lettre du baïle Capello, en date du 8 mars 1631, transmettant à la Sérénissime République (qui y donna satisfaction, document inédit, *ibidem, Deliberazioni del Senato,* 1631) la réclamation autographe de Corona, veuve de Scarlatti, et de ses trois filles, seules héritières, Zafira, Assanina et Roxandre, pour un million d'or, et autres créances en banque en valeur de 54 476 ducats.

Fig. 2. — CONSTANTIN BRANCOVAN, PRINCE DE VALACHIE (1688-1714).

(Collection de l'Académie roumaine.)

Fig. 3. — ALEXANDRE MAUROCORDATO L'EXAPORITE (1641-1709).

(D'après un portrait communiqué par le général Alexandre Soutzo.)

prince de Valachie, Alexandre II l'Infant), naquit à Constantinople le 7 novembre 1641 et vécut soixante-huit ans. Nous savons peu de choses sur le caractère et les habitudes de son père, car on ne saurait prendre au sérieux les racontars de Démétrius Kantémyr (1), mais, par contre, nous sommes plus amplement renseignés sur le compte de sa mère, la princesse Roxane, « Doamna Ruxandra, » sur laquelle les contemporains sont unanimes à se prononcer élogieusement (2).

Il nous semble incontestable que c'est surtout l'influence de cette mère supérieure qui agit sur l'âme encore juvénile de l'Exaporite avant son départ pour Rome et l'Italie, influence qui paraît s'être maintenue à son retour et lui avoir même été utile pour son entrée dans la carrière de l'interprétariat ottoman. La réputation de sagesse, de vertu, de science et d'esprit de Roxandre Scarlatti Maurocordato était très répandue, et sa maison de Constantinople était devenue un centre de lettrés, autant que pouvait le permettre la jalousie tracassière et policière des Turcs.

Le père de l'Exaporite mourut (3) au plus tôt en 1652; donc la princesse Roxane, veuve pour la seconde fois, ne quitta plus le deuil et se consacra uniquement et ardemment à son rôle de mère, à l'éducation de ses enfants, dont elle voulait faire des hommes dignes sous tous les rapports, se rappelant ce qu'avait été leur père, son propre père à elle, son premier époux qui l'avait élevée au trône, ce qu'elle savait être elle-même : une matrone chrétienne. Peut-être nourrissait-elle l'espoir secret (ce que pourraient laisser supposer ses propres lettres et celles de son fils Alexandre) de voir sa postérité participer un jour à la gloire de la Grèce. C'est pourquoi nous la voyons, en 1657, envoyer son fils Alexandre, alors âgé de quinze ans et demi, achever ses études au collège grec Saint-Athanase, de Rome, dirigé à ce moment-là par les Pères de la Compagnie de Jésus (4). Mais Alexandre avait déjà reçu à Constantinople même, de professeurs hellènes, les prémices d'une solide instruction préparatoire à la grande école du patriarcat, que dirigeait alors Nicolas de Mezzovo qui, sous l'inspiration de Séraphin II, sut faire du Phanar une seconde Athènes, car là Eugène enseigna la théo-

(1) Voir à l'Appendice, ici, notre traduction de l'étude documentée d'Alexandre-G. Maurocordato, *A propos de la généalogie des Maurocordato*, in *Arhiva de Jassy*, 1894.

(2) Sauf Kantémyr précité, dont déjà Dora d'Istria, puis, après elle, Legrand et enfin Alexandre-G. Maurocordato ont suffisamment démontré les propos calomnieux dénués de tout fondement.

(3) La preuve est dans Legrand, *op. prec.*, p. 9 et 31. En outre, un document *inédit* des Archives de Venise, *Dispacci*, p. 12 à 112.

(4) Voir comme preuves les trois documents publiés par Legrand, *Généalogie, passim*, p. 41 et suiv., et en outre, ici aux *Annexes*, les *Documents inédits* recueillis aux Archives Impériales de Vienne, une lettre du cardinal Léopold de Kollonitz, du 12 décembre 1689, où il parle de Camilo, originaire de Chio, son camarade et celui de Maurocordato, avec lequel il aurait étudié en Italie : « Il Vescovo Don Giosseppe Camilo, nato in Schio, da dove « anche il *Maurocordato;* hanno studiato insieme 25 anni fa, in Roma nel seminario di « Greci; tutti due boni uniti con la chiesa Romana; stettero insieme a Roma 3 anni e « oltra da Roma; parti il *Maurocordato* per Schio sua patria, e poi a Constantinopoli, e la « fasto interprete. » *(Textuel.)*

logie, Dorothée la philosophie, Critias la rhétorique, Ananias la logique.

La vie retirée de Roxandre Maurocordato nous fait en partie comprendre le peu de documents certains que nous ayons à son égard; néanmoins, sa grande réputation de savoir s'était répandue au loin, jusqu'en Italie, en France et en Allemagne. Le chroniqueur Sathas (1) et, après lui, Dapontès (2) racontent que les étrangers qui passaient par Constantinople, s'ils avaient quelque distinction, ne partaient pas sans solliciter l'honneur d'être admis à présenter leurs hommages d'admiration à cette illustre et vénérable dame. Dapontès affirme même que Roxane avait été l'élève de Johannès Cariophyllis, ce qui est invraisemblable, ce dernier étant presque plus jeune qu'elle; mais ce qui est certain, suivant Jacques Manos d'Argos (3), c'est que Roxane possédait une connaissance plus qu'approfondie de la langue grecque, qu'elle comprenait et commentait même les œuvres les plus difficiles des prosateurs et des poètes de l'antiquité hellénique, et qu'en outre la philosophie ne lui était pas étrangère. Comment s'étonner alors qu'une telle mère (4) ait eu un tel fils et que l'Exaporite ait pu recevoir à Constantinople, à Rome, à Bologne et à Padoue, une éducation et une instruction si peu ordinaires et si élevées? Roxandre Maurocordato, qui avait eu la joie de voir les succès scolaires, universitaires et littéraires de son fils Alexandre, et même le bonheur de le voir grand logothète de l'église patriarcale et grand interprète de la Sublime Porte, mourut des suites de la brutalité turque exercée contre elle et contre son fils, car quelques mois avant sa mort, hâtée par ces tristes événements, Roxane fut jetée en prison, le 15 mars 1684, avec sa bru Sultane Chrysoscoléos, son fils Alexandre étant déjà enfermé depuis trois mois. L'Exaporite, comme nous le verrons plus loin, fut réhabilité, mais la secousse avait été trop forte pour cette femme âgée et sensible; elle rendit le dernier soupir le 29 août 1684, quelques mois après sa libération, et elle fut enterrée le lendemain, à l'église de Sainte-Paraskeva, à Hasskeui (5). Si nous avons un peu insisté sur la valeur morale et intellectuelle de Roxane Maurocordato, c'est afin de montrer, par un nouvel exemple, quelle part considérable une mère supérieure a dans les influences qui contribuent à la formation d'un grand homme.

Ainsi donc l'Exaporite, après avoir ainsi reçu de sa mère les premiers principes de toute saine éducation, et après avoir, pour ainsi dire, goûté dès le berceau le miel de la sagesse hellénique, avec ses premiers maîtres de Constantinople, entra, à l'âge de quinze ans et demi, à Rome, au col-

(1) *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. III.

(2) *Op. prec.*

(3) Λόγος πανηγυρικός, 1716.

(4) En l'année 1680, à l'occasion du doctorat d'Apostolos Rhaspis de Constantinople, Jean-Baptiste TYPALDOS publia, à Venise, un recueil intitulé : Ἑλικῶνος ἄνθη *(Fleurs de l'Hélicon)* et le dédia à Roxandre Maurocordato Scarlatti. Voir LEGRAND, *Bibliographie hellénique du dix-huitième siècle*, t. II, p. 362, et ZERLENTIS, *Éphémérides de Jean Cariophylis*, Athènes, 1890.

(5) Son épitaphe fait défaut dans l'ouvrage de Legrand sur la généalogie des Maurocordato. Il serait à désirer qu'elle fût recueillie et publiée; nous n'avons pu nous la procurer.

lège des Grecs susdit. Là, il apprit le latin, l'italien, le français, l'allemand, la rhétorique, la philosophie, la théologie, la géométrie, comme il avait déjà appris, à Constantinople, le grec, le turc, le persan et l'arabe. Au bout de trois ans d'étude, il se rendit à l'Université de Padoue, puis à celle de Bologne, où il étudia la philosophie, l'anatomie, la médecine, la physique et les belles-lettres. C'est en mai 1664 qu'il soutint, à l'Université de Bologne, sa thèse de doctorat en médecine et philosophie, en présence du duc de Toscane Ferdinand II, en langue latine, avec une facilité et une éloquence qui provoquèrent l'admiration unanime. Il avait pris pour sujet : « Traité sur la circulation du sang » *(De instrumento respirationis et circulatione sanguinis)*. Cette œuvre fut publiée d'abord en latin, puis traduite et publiée par lui-même en grec, en turc, en italien.

Rentré l'année suivante à Constantinople, l'Exaporite reçut du patriarche œcuménique le titre de μέγας ῥήτωρ, grand orateur et défenseur de l'église, et commença personnellement de professer à cette célèbre école grecque du patriarcat, où il avait reçu lui-même des leçons de Balasios, de Spandonis, de Cominitis, etc., et où il forma à son tour des élèves illustres, comme Jacques d'Argos, Bessarion, Hurmuz, Jean Comnènos, etc. Adonné ainsi dès son plus jeune âge au culte des belles-lettres, de la poésie, de la science et des belles manières autant que du beau langage (1), l'Exaporite développa pendant ces années de professorat une activité peu commune, tout en se mêlant peu à peu de plus en plus intimement aux affaires politiques, grecques d'abord, puis turques, et enfin européennes. En outre, il pratiqua aussi la médecine, et quelques cures heureuses attirèrent sur lui l'attention non seulement des Grecs et des étrangers, mais aussi de familles turques et de quelques grands dignitaires de l'empire; il soigna même le sultan. Mais comme la carrière de médecin n'offrait alors aucune sécurité en Orient, il y renonca bientôt, et, le bagage de ses connaissances étendues lui offrant d'amples ressources, ainsi que ses qualités naturelles de diplomate, sa connaissance de l'histoire, celle du cœur humain, son esprit de conciliation, une grande habileté de langage, il s'occupa de nouveau des belles-lettres; c'est ainsi qu'il devint peu à peu facilement, de professeur, écrivain, puis interprète, négociateur et enfin ambassadeur. La régénération de sa race fut la pensée de toute sa vie; mais il lui semblait qu'il n'était pas besoin de révolution et que la race grecque ressaisirait son rang sans secousse avec le temps et presque sans effort. Il désirait que la race grecque, avec sa croyance propre (l'orthodoxie), conservât aussi sa langue pure de tout mélange de mots turcs et des tournures des langues de l'Occident. Sa volumineuse correspondance est pleine de révélations singulières et de recommandations à ce sujet. Il voulait que le grec ancien fût enseigné dans les écoles, et il avait l'ambition de faire *renaître* chez les Grecs une langue savante et littéraire, en même temps qu'une société éclairée et policée, et

(1) « μικρὸν γάρ ἔγε τουτο, κείνη, etc. », « Πεποιημένας καὶ ἐμμέτρους Ποιήσεις, comme dit de lui STAMATIADIS (*op. cit.*, p. 66).

l'espoir secret de voir refleurir Byzance comme l'antique Hellade. C'est sous ce double aspect politique et intellectuel que s'explique le blason symbolique qu'il eut (1) : *le Phénix renaissant de ses cendres et issant des flammes!*

Aussi, à l'exception du *Traité de médecine* qu'il publia en Italie, et que nous avons mentionné, il écrivit tous ses ouvrages en grec et se rapprocha autant qu'il était possible de la langue des anciens. C'est ainsi qu'il publia successivement les ouvrages suivants : *les Judaïques* ou *Histoire sacrée*, 1716, des *Commentaires sur la Rhétorique d'Aristote*, une *Grammaire*, une *Histoire des Romains* (c'est-à-dire *des Grecs*), en trois volumes, une *Politique* (celle-ci publiée en 1805, à Vienne), des *Lettres*, les *Éphémérides* (souvenirs et mémoires personnels, découverts par Ed. Lebarbier), des *Essais de morale*, un *Traité de physique et d'iatrochimie*. En voici quelques titres grecs : 1° Ἱστορία τῶν Ἰουδαίων μέχρι τοῦ IZ (1716); 2° Τέχνης Ρητορικῆς; 3° Γραμματικὴ περὶ συντάξεως; 4° Ρωμαΐκῆς ἱστορίας τόμους τρεῖς; 5° Πολιτικὰς μελέτας, etc. Nous avons encore de lui : 1° Λόγος ὑπὲρ εἰρήνης πρὸς Γερμανοὺς πρεσβευτικός; 2° οΔιάφρους φιλοσοφικὰς μελέτας; 3° Ἐπιστολάριον ἐκδιάφορων ἐρανισθεν, Constantinople (1804); 4° *Pneumaticum Instrumentum, sive de usu pulmonum et respiratione ex sanguinis circulatione*, Bologne, 1664; puis à Francfort, 1665, et Leipzig, 1682, ouvrage qui contribua à mettre en lumière la découverte de Harwey; 5° une *Grammaire de la langue grecque moderne*, Venise, 1745; 6° un recueil de *Pensées*, intitulé : Φροντίσματα, Vienne, 1805; 7° un livre sur *La Paix*, adressé aux Allemands; 8° Περὶ γενήσεως καὶ φθοράς; 9° un ouvrage de théologie intitulé : Περῖ τῆς Θείας οὐσίας καῖ τῶν τριῶν αὐτῆς ἰδιοτήτων; 10° des *Préceptes* de droit civil; 11° des *Mélanges* de philosophie et de littérature; enfin, on sait pertinemment qu'il travailla à une *Histoire Universelle* et qu'il s'en occupa surtout pendant les trois années de son séjour en Autriche; on ignore non seulement jusqu'où cet ouvrage fut conduit, mais encore où peut se trouver actuellement le manuscrit égaré. Enfin on ne saurait passer sous silence les *Cent lettres d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite*, publiées en 1879 à Trieste par Livada (2), et qui se répartissent comme suit : vingt-quatre lettres pédagogiques, adressées à Jacques Manos d'Argos, précepteur de son fils Nicolas; vingt-deux lettres amicales et de recommandation au métropolitain Dositeiu, à Constantin Douca Voda, au prince Constantin Brancovan, au savant Sevastos Kymenitès, son ancien élève, au docteur Jean Comnènos; huit lettres politiques, de la plus grande importance, et qui servent en partie de base à notre argumentation en sa faveur; quatorze lettres ecclésiastiques, qui ne font que corroborer encore notre opinion (et ce qui nous est aussi montré dans les trois lettres déjà publiées par Legrand, traduites par nous et dont nous donnons ci-après des extraits); huit lettres

(1) Voir le cachet dont nous donnons la reproduction, fig. 12.

(2) *Cent lettres*, etc... déjà citées. Cet opuscule, tiré à un nombre très restreint d'exemplaires, est devenu absolument introuvable, et, malgré tous les vains efforts de plusieurs antiquaires pour nous le procurer, nous avons dû nous résigner à le consulter dans l'exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque.

Fig. 4. — ALEXANDRE MAUROCORDATO L'EXAPORITE ET SON ÉPOUSE SULTANE CHRYSOSCOLÉOS

(Peinture murale du monastère de Vacaresti.)

de remontrances à ses fils; six de relations de moindre importance et neuf diverses descriptives. Les œuvres de l'Exaporite ont une valeur historique inégale, mais dénotent une science approfondie, une érudition vaste, comparée et critique, un esprit pénétrant, un ardent amour de la vérité, un sens analytique surprenant; toutes sont écrites avec une élégance, une sobriété, un enthousiasme littéraire, qui confondent par la sérénité d'âme, l'élévation des pensées et un profond stoïcisme intérieur, autant que par l'esprit d'humilité chrétienne que l'auteur ne sait pas dissimuler. Quand bien même l'Exaporite n'aurait laissé après lui que ces témoins brillants et irrécusables de sa valeur morale et intellectuelle, il aurait droit à notre respect et à notre admiration (1). Mais il s'impose à notre attention par bien d'autres traits et par d'autres qualités, celles de l'homme d'État, du diplomate, de l'administrateur, du manieur d'hommes et d'événements. C'est surtout dans cette activité-là, dans cette seconde partie de sa vie, qu'il se révéla ce qu'il fut dès le début, « un homme représentatif ».

C'est en 1670, donc âgé seulement de vingt-neuf ans, et après cinq brillantes années de professorat, qu'il se maria avec Sultane, fille de Jean Chrysoscoléos de Constantinople, dont la beauté, la grâce, le charme et la vertu illuminèrent sa vie. Ce mariage fut sans conteste l'œuvre de sa mère, laquelle avait vraisemblablement pour son fils une plus haute ambition que celle du simple enseignement et des seuls lauriers littéraires. Sultane Chrysoscoléos était, par sa mère Cassandre, petite-fille du prince de Moldavie Ilias Voda, fils lui-même de Pierre Rarès et, par conséquent, descendant de Stéphane le Grand. L'attention de l'Exaporite fut donc dès ce moment forcément portée aussi vers les principautés roumaines. En outre, son beau-père, Jean Chrysoscoléos, très riche et très influent au patriarcat, où l'Exaporite avait déjà rendu service par son enseignement, le présenta, quelques mois à peine après son mariage, au grand interprète de la Sublime Porte, Panaiotis Nicousios (2), qui le nomma son secrétaire particulier l'année sui-

(1) Au sujet des œuvres de l'Exaporite, nous croyons devoir encore observer nous-même que leur valeur proprement littéraire est aussi plutôt inégale. Ce sont surtout les *Lettres,* de diverse nature, qui nous paraissent mériter davantage (à côté des *Éphémérides*) l'attention des savants et des amateurs. Malheureusement, beaucoup de ces lettres ne sont pas publiées et dorment, enfouies dans diverses bibliothèques ou collections publiques et privées. En outre, toute la correspondance de l'Exaporite offre un intérêt historique de premier ordre; on en peut juger par toutes celles que nous avons signalées dans cette étude. Si le cadre même de cet ouvrage ne nous en empêchait, nous n'hésiterions pas à reproduire, en traduction française, autant que dans l'original, ces lettres écrites dans une langue aussi savoureuse qu'élégante, et où le charme littéraire donne un reflet de plus aux lumières historiques que les récits eux-mêmes et les faits relatés apportent à l'élucidation de nombreux événements obscurs ou mal compris.

(2) Il est incontestable que l'Exaporite rendit des services de premier ordre, non seulement au patriarcat œcuménique de Constantinople par l'enseignement et par la politique, mais encore à la cause hellénique elle-même. Ce fait ressort d'un document passé inaperçu et publié en lanque grecque dans l'*Epistolaire* de Legrand (p. 33, 37), et que nous avons traduit en français. En effet, cette lettre sinodale, du 3 novembre 1709, dit clairement dans un de ses passages : « Le très illustre et très sage secrétaire du Sublime Empire et « grand logothète de notre chrétienne Église, le seigneur Alexandre Maurocordato, se rendit

vante. Ce fut le début de la carrière officielle de l'Exaporite, qui put ainsi s'initier de près aux espoirs et aux secrets de l'action occulte hellénique, autant qu'aux fils compliqués de la diplomatie ottomane. C'est donc directement à son mariage que l'Exaporite dut la nouvelle orientation de sa vie vers la politique, l'administration et les affaires. Personne ne l'a fait observer, et nous pensons utile d'attirer l'attention sur ce fait, les mariages des Grecs du Phanar ayant presque toujours été, dès cette époque et même un peu avant, un des principaux facteurs de leur élévation et de leur influence.

Ainsi donc, en 1671, Alexandre Maurocordato l'Exaporite quitta l'école grecque et devint secrétaire privé du grand interprète ottoman Nicousios, avec lequel il partit bientôt pour Andrinople, où résidait alors le sultan Mohammed IV. C'est le 12 juillet 1673 que l'Exaporite, qui depuis deux ans travaillait assidûment aux côtés de Nicousios à la double œuvre de ce dernier, partit avec le grand interprète qui suivait l'expédition des Turcs contre les Polonais, sous les ordres du grand vizir Ahmed Kœprili II. Nicousios mourut le 2 octobre de cette même année, à Isaccea, sur territoire roumain, pendant l'expédition; or le grand vizir fut forcé par les circonstances mêmes, autant que par la nécessité de ne pas confier à un inconnu des affaires aussi importantes, et vu la pénurie réelle de Turcs capables, de faire accorder sans le moindre retard par le sultan, dans le camp des Ottomans, l'immédiate succession politique de Nicousios à Maurocordato l'Exaporite. Celui-ci s'imposa ainsi par sa valeur et entra la tête haute dans cette charge difficile (1) qu'il devait illustrer, et à laquelle il donna une envergure bien plus considérable qu'elle n'avait eue jusqu'alors. On sait surtout à quel point cette charge conférait de grands privilèges à celui qui en était investi : il était exempt, lui, sa famille, sa maison, sa domesticité, de tous impôts ou droits de douane; il n'était justiciable que du grand vizir, son seul juge après le sultan, auquel il avait le droit de parler en personne en particulier, en toute nécessité et en toute occurrence, sans l'aide directe du vizir. Il avait le droit du port de la barbe, de vêtements amples et longs, de la fourrure

« utile et glorieux *(sic)*, par ses actions, par la parole et par ses écrits, à notre race *(sic)*, et « sa renommée fut universelle, etc »...

(1) Voici les noms des grands dragomans, de 1661 à 1821 : Panaiotis Nicousios (1661-1673), Alexandre Maurocordato l'Exaporite (1673 à 1709), Nicolas Maurocordato (1698-1709), Jean Maurocordato (1709-1717), Grégoire Ghika (1717-1727), Alexandre Ghika (1727-1740), Jean Callimaki (1740-1751), Mathieu Ghika (1751-1752), Jean Callimaki (1752-1758), Grégoire-Alexandre Ghika (1758-1764), Georges Caragea (1764-1765), Scarlat Caragea (1765-1768), Nicolas Soutzo (1768-1769), Michel Racovitza (1769-1770), Scarlat Caragea (1770-1774), Alexandre Ypsilanti (1774), Constantin Mourouzy (1774-1777), Nicolas Caragea (1777-1782), Michel Constantin Soutzo (1782-1783), Alexandre Maurocordato (1783-1785), Alexandre Callimaki (1785-1788), Constantin Ralet (1788), Emmanuel Caragea (1788-1790), Alexandre-Const. Mourouzy (1790-1792), Georges-Constantin Mourouzy (1792-1794), Alexandre Callimaki (1794), Georges Mourouzy (1795), Constantin-Alex. Ypsilanti (1796-1799), Alexandre-Nicolas Soutzo (1799-1802), Alexandre-Michel Soutzo (1802-1807), Jean-Nicolas Caragea (1808), Démétrius Mourouzy (1808-1812), Jean-Georges Caragea (1812), Jacques Arghyropol (1812-1815), Michel Soutzo (1815-1818), Jean Callimaki (1818-1821), Constantin Mourouzy (1821), Stavrakis Aristarki (1821).

d'hermine, du bonnet d'hermine, du sabre recourbé, ainsi que le droit de circuler à cheval dans les rues avec une suite d'au moins quatre cavaliers (1). Mais l'Exaporite, aidé il est vrai par les circonstances, sut donner à cette charge une ampleur plus grande encore que précédemment, et, son prestige personnel aidant, il sut s'imposer à plusieurs reprises, dans des circonstances très graves, pour trancher des différends d'une difficulté qui paraissait insurmontable, non seulement dans tous les actes protocolaires du traité de Karlovitz, mais encore dans certains cas de conflits spéciaux avec les ambassadeurs étrangers (2).

Voici, à ce sujet, le récit peu connu de Nointel sur le rôle prépondérant de l'Exaporite dans les audiences des ambassadeurs étrangers : « Dans ces régions étranges, machinées comme un palais de féerie, pleines d'apparitions et de surprises, La Croix (3) avait pour fil conducteur le médecin grec

(1) Consulter, sur le rôle des grands interprètes, les ouvrages indiqués de Hammer, Naïma, Rambaud, Paparigopoulo, Jonquière, Stamatiadis.

(2) Une relation (*Documents inédits* recueillis par nous aux Archives Impériales de Vienne) du comte Jean-Christophe Jörger à l'Empereur, du 14 janvier 1690, sur les pourparlers tenus avec l'Exaporite, ainsi qu'une minute manuscrite (puisée à la même source) de 1690, du cardinal de Kollonitz à Maurocordato, au sujet des négociations de la paix, montrent cette action directe de l'Exaporite, non seulement dans la question diplomatique pendante, mais encore dans celle (et ceci paraîtra surprenant) de la réunion de l'Eglise grecque avec la latine, et de la nécessité « pour les chrétiens de s'arracher un jour à la domination d'une poignée de Turcs » *(sic)*. Ce dernier trait est une prophétie!

Une lettre, également inédite (recueillie par nous dans les Archives de l'Etat de Venise, dépêche de Constantinople, folio 168, adressée par le baïle vénitien Ascanio Giustiniani à la Sérénissime République), montre l'immixtion directe et heureuse de l'Exaporite dans une question qui touchait le prestige de l'ambassadeur de France.

De même, l'Exaporite apaisa un conflit regrettable, issu dans le port de Constantinople, du fait d'un canon chargé par erreur, dont le boulet alla tomber sur la maison de l'ambassadeur moscovite (lettre inédite de Giustiniani à la Sérénissime République, du 3 décembre 1704, Archives de Venise, dépêche de Constantinople, f° 168).

Nous pourrions multiplier les exemples puisés à la même source. Nous rappellerons ici un incident caractérisant ces sortes de conflits; c'est celui qui a rapport à l'ambassadeur de France, Denys de la Haye, qui fut bâtonné et enfermé par ordre du vizir Kœprili Ier. Avec Kœprili II, il y eut aussi des scènes fâcheuses. Comme l'ambassadeur français demandait réparation, les choses allèrent si loin dans une seconde audience que Denys jeta les capitulations par terre, le vizir le traita de « juif » et lui jeta un tabouret à la figure, le fit souffleter par son tchaouch et le fit enfermer pour trois jours. Le sultan intervint et les réconcilia. Néanmoins, le roi Louis XIV s'en vengea en soutenant les Vénitiens, auxquels il envoya à Candie, attaquée par Morosini, le duc de Beaufort et Noailles avec 6 000 hommes de troupes et la fleur de la noblesse française.

(3) Ce Lacroix ou La Croix était un des compagnons, triés avec soin, de l'ambassadeur Nointel, avec le fidèle Galland, décoré du titre de bibliothécaire de Son Excellence, le plus ambulant des bibliothécaires; en plus le chapelain de l'ambassade, plusieurs religieux, hommes de grand savoir, un certain Cornelio Magni, natif de Parme, voyageur intrépide, déjà familiarisé avec l'Orient, un gentilhomme champenois du nom d'Antoine des Barres, qui avait la spécialité, en voyage, de courir les aventures galantes et de se poser en héros d'invraisemblables bonnes fortunes. La Croix, Cornelio Magni, Galland, Antoine des Barres et Nointel lui-même se faisaient, chacun à sa façon, les historiographes du voyage. Il faut lire surtout l'ouvrage fort curieux de Cornelio Magni, écrit en italien avec ce titre bizarre : *Quanto di piu curioso e vago ho potuto raccogliere del primo biennio da esso consumato in viaggi e dimore per la Turchia* (Parme, 1679); *Secondo biennio* (1673-1674, Parme, 1692). L'ouvrage d'Antoine des Barres est intitulé : *État présent de l'archipel*. Galland n'a raconté

Maurocordato, premier drogman de la Porte, successeur de Panaiotti. Un jour qu'il avait été mandé chez le *kiaya* : « Je trouvai, écrivait-il, dans l'antichambre Maurocordato, lequel, au lieu de m'introduire dans la chambre des audiences publiques, frappa aux guichets d'une armoire qui s'ouvrirent par dedans, et il s'apparut à nous *(sic)* un spectre vivant et affreux (c'était un eunuque noir, parce qu'on nous introduisait dans un appartement secret), qui nous conduisit, par une galerie éclairée seulement d'une petite lampe, à une porte fermée de plusieurs serrures, qu'il ouvrit avec autant de tintamarre *(sic)* qu'un geôlier, et, me prenant par la main, me mena, suivi de Maurocordato qui me tenait de l'autre, par un passage étroit, long, sans lumière, et avec autant de silence que si nous avions été dans l'antre de quelque oracle, à une petite chambre en dôme très superbe *(sic)*, dorée et incrustée partout jusqu'au dedans et au foyer de la cheminée de carreaux de porcelaine de la Chine de toutes couleurs, et magnifiquement meublée de tapis de Perse à fond d'or et de coussins de même semés de perles; elle était éclairée d'un gros flambeau de cire blanche, posé au milieu du sofa dans un chandelier d'argent fort massif... Le *kiaya*, qui était assis dans un coin de son sofa, se leva et me mit à sa droite, et Maurocordato en face sur ses genoux, et fit retirer cet eunuque, qui nous enferma. »

« L'entretien roula d'abord sur des généralités. Finalement, le *kiaya*, mis en confiance par quelques bouteilles de vin d'Espagne et d' « eau-de-vie raffinée », dont La Croix avait eu soin de se munir, abonda dans notre sens. A l'entendre, il n'était que temps pour le « Sublime Empereur » des Ottomans d'embrasser notre cause, de terminer au plus vite avec la Pologne et de se mettre en guerre contre le « César d'Allemagne »; mais ces paroles exprimaient-elles les intentions véritables du vizir? Celui-ci, lorsqu'on parvenait à l'aborder, disait qu'il fallait laisser aux grandes affaires le temps de mûrir et recommandait à La Croix de ne point s'impatienter « à la mode des Français ». Après ceci, l'historien Albert Vandal ajoute :

« En fait, Kœprili avait trop de flair pour ne pas sentir qu'entre le royaume très chrétien et la Sublime Porte une solidarité d'intérêts existait, fondée sur un péril commun; la maison d'Autriche, rivale des Bourbons, ne demeurait-elle pas l'ennemi principal de la Turquie? Seulement, sa finesse perçait notre jeu; il comprenait que la France voulait se servir des Turcs sans se compromettre avec eux, en les traitant à la façon de ces auxiliaires suspects que l'on recherche dans les moments de crise, quitte à les renier et à les répudier ensuite. Sa fierté repoussait pour son pays un tel rôle; il en sentait d'ailleurs le danger et craignait que le roi, après avoir mis la

que les premières scènes du voyage à la suite de son Journal. Les volumineuses relations de Nointel, pour la plupart inédites, malgré l'intéressant ouvrage d'Albert Vandal, sont écrites sous forme de lettres au Roi et à M. de Pomponne; ces relations sont au Ministère des Affaires Étrangères de Paris, indépendamment des lettres citées par Albert Vandal (p. 116 de son ouvrage) et publiées par Schefer en appendice au *Journal de Galland* (t. II, p. 171-184). Observons enfin que cet Antoine Galland est précisément le délicat traducteur des fameux contes arabes *Les Mille et une nuits*.

Turquie en mouvement, après avoir utilisé ses services, ne signât la paix sans elle et ne la laissât exposée à de redoutables atteintes. Aussi, lorsque, après beaucoup d'atermoiements, il consentit à parler net, ce fut pour mettre en avant la question des garanties; offrant plus que nous ne lui demandions, et posant du même coup ses conditions, il nous adressa à brûle-pourpoint une proposition d'accord formel : « le Grand Seigneur attaquerait immédiatement et puissamment l'Autriche, mais le roi signerait un acte par lequel il s'engagerait à ne point faire la paix sans l'assentiment de la Turquie. »

« Cette avance déconcertante, cette brusque mise en demeure ne faisaient nullement le compte de notre politique et de ses pudiques réserves. Louis XIV craignit le cri de sa conscience; il craignit encore plus les clameurs de l'Europe, qui l'eût accusé, s'il signait un pacte l'associant à l'Infidèle et dont le bruit se fût promptement répandu, de *turbaniser* la France. La proposition d'alliance, remise à La Croix et portée par lui à Versailles, fut laissée sans réponse; la méfiance du vizir s'en accrut, et les suggestions de notre ambassadeur ne furent plus écoutées que d'une oreille prévenue. La démarche de Kœprili devait d'ailleurs faire tradition et règle pour ses successeurs. Désormais, pendant près d'un siècle, à toutes nos demandes de concours ils répondront en réclamant une alliance positive, un traité en bonne forme, et nos hésitations en face de cette exigence viendront toujours empêcher ou retarder la diversion ottomane (1). »

Alexandre Maurocordato s'appliqua aussi à introduire dans la diplomatie ottomane des mœurs et des formules plus courtoises. L'incident burlesque et connu du marquis de Fériol, qui, malgré sa sottise et sa vanité, n'en était pas moins l'ambassadeur du roi Louis XIV et, comme tel, avait droit à des égards très spéciaux, dénote la brutalité turque dans toute sa splendeur. L'Exaporite atténua, dans les deux camps, l'effet déplorable de cette aventure, et par là il créa encore à la charge de grand dragoman l'obligation morale de servir de tampon entre la Sublime Porte ottomane et les puissances étrangères (2). On doit autant et plus à l'Exaporite qu'à Nicousios lui-même, que le sultan cessât dans les traités de tutoyer l'empereur d'Allemagne et les autres souverains de l'Occident. Nicousios vivait assez mal parfois avec les Français, les Vénitiens et les Roumains; l'Exaporite aplanit certaines difficultés et noua des relations plus cordiales avec eux. Enfin il demeure incontestable que c'est surtout à son influence tenace et habile que les Grecs doivent d'avoir conservé leurs privilèges sur les Lieux Saints, malgré l'opposition réunie de la France et de l'Autriche. Entre autres preuves, nous en avons une lettre de l'Exaporite, très singulière par la révélation inédite que nous y trouvons (3). Dès le moment où il fut

(1) *Voyages de Nointel*, p. 187 et suivantes.

(2) Sur l'incident du marquis de Fériol, lors de sa première réception chez le sultan, voir le récit amusant qu'en fait Hammer; cf. aussi *Documents Hurmuzaky, passim.*

(3) Voici deux extraits traduits par nous des lettres d'Alexandre Maurocordato l'Exapo-

promu à la dignité de grand interprète, donc depuis 1673, l'Exaporite déploya une activité incessante pour les devoirs de sa nouvelle charge et les destinées de l'hellénisme dans le monde. Sa correspondance (dont nous ne connaissons, au point de vue politique, que les vingt-deux lettres publiées par Livada, les trois documents que nous avons indiqués, publiés par Legrand, et ceux que nous avons nous-même trouvés à Venise et à Vienne, et que nous publions ici en extraits et dans notre *Appendice* en entier), sa correspondance mériterait d'être entièrement réunie en un volume spécial, copieux et documenté. Mais ce que nous en possédons déjà dénote abondamment ses efforts, son action, son influence sur les hommes et les événements de l'Orient, depuis 1673 jusqu'à et même après la signature du traité de Karlovitz en 1699, traité qui fut, pour ainsi dire, son œuvre (1). Cette activité embrasse donc une période de plus d'un quart de siècle, vingt-neuf ans consécutifs et, pour ainsi dire, presque toute la vie de l'Exaporite, c'est-à-dire sa vie active et publique. Or, on remarquera qu'il n'est pas donné à beaucoup d'hommes d'État, ni de souverains, de conduire de près ou de loin les affaires d'un pays, d'un empire, pendant un aussi long laps de temps. Une trentaine d'années de vie politique continue, de travail diplomatique assidu, d'activité administrative supérieure, et cela dans les circonstances difficiles que traversaient alors non seulement l'empire ottoman et les Grecs, mais encore tous les autres États de l'Europe, sans en excepter la France, nous semble mériter autre chose que les injures ou les affirmations fantaisistes de certains écrivains singulièrement aveuglés par un sectarisme incompréhensible.

Les événements qui suivirent, depuis la mort de Nicousios en 1673 et, l'on peut dire même, déjà depuis la chute de Candie et de la Crète en 1661, les démêlés suscités par l'ambassadeur de France, Nointel, et l'expédition de Duquesne contre les Barbaresques de Tripoli en 1681, la mort même de Kœprili II et l'avènement du nouveau grand vizir Kara-Mustapha qui finit par amener le siège de Vienne en 1683, la glorieuse victoire de Sobieski, la décapitation même du grand vizir Kara-Mustapha, tous ces événements trouvèrent Alexandre Maurocordato l'Exaporite occupant avec dignité et calme, avec habileté et prudence, une charge aussi périlleuse en ces moments-là que celle de grand interprète de la Porte ottomane. Remar-

rite au patriarche de Constantinople, en date du 25 février 1707, d'après le texte grec publié par Legrand, *Epistolaire*, p. 17 et 18. — Cf. lettre d'Alexandre Maurocordato à Néophite Notara de la même date (Legrand, *op. cit.*, p. 18 et 19). — Dans la première lettre, il s'agit du transfert de Chrysante Notara du siège de Constantinople à celui de Jérusalem. Dans la seconde, il dit : « Que votre Eminence veuille bien avoir soin de surveiller tout « ce qui concerne les Lieux Saints. » — « Nous avons consenti, d'accord avec le Saint-« Synode convoqué, et avec la grâce de Dieu, à l'œuvre du maintien en bonne paix des « Saints Lieux, à leur surveillance nécessaire et à leur avenir, etc. etc. »

(1) Nous aurions aimé voir ce fait affirmé en note dans le tout récent ouvrage que vient de publier le baron de Testa, par le XIe volume de son remarquable recueil : *Traités de la Porte ottomane*, ouvrage si justement apprécié dans le monde diplomatique. Il n'est jamais trop tard pour faire un acte de justice.

quons-le, il sut demeurer debout au milieu de tous les événements qui suivirent la délivrance de Vienne par Sobieski. La Sainte-Ligue déchaînée contre les Turcs par Louis XIV en 1684, la conquête de la Morée par les Vénitiens en 1687, la chute de Viddin, la Ligue d'Augsbourg en 1688, l'avènement de Kœprili III comme grand vizir en 1689 (lequel mourut sur le champ de bataille de Salenkenen, fiappé d'une balle), le virent également ferme et debout à son poste. Dès la mort du grand vizir Kœprili III, les négociations de la paix commencèrent, et ici l'Exaporite prend une place de plus en plus prépondérante dans la direction des affaires, comme il appert d'ailleurs des révélations faites par lui-même dans son ouvrage des *Éphémérides* (1). Ces premières négociations échouèrent, malgré tous les efforts de l'Exaporite, combattu qu'elles étaient par Châteauneuf et par Fériol, et contrecarrées par les prétentions exagérées autant de l'empereur d'Allemagne que de la Pologne et de Venise. Mais cette paix aurait peut-être pu arriver à se faire à ce moment-là, sans l'offensive des Vénitiens, qui, en 1694 (septembre), s'emparèrent de l'île de Chio, pour la reperdre l'année suivante; ce qui encouragea encore les Turcs, ce fut l'échec de Pierre le Grand sous Azof, au printemps de 1694. C'est alors qu'à l'automne de l'année 1695, le belliqueux sultan Moustapha II essaya une vaine offensive énergique contre la Hongrie, action inutile, déconseillée par l'Exaporite, dont le sultan regretta plus tard de ne pas avoir suivi les conseils. Les victoires sans fruit de Lugos, de Lippa et de Olasch ne servirent à rien, parce que la Turquie, malgré les insistances de Maurocordato, refusa par orgueil de participer à la paix de Ryswick du 20 septembre 1697, dont le roi Louis XIV sut habilement profiter. Les événements qui suivirent donnèrent pleinement raison aux prévisions de l'Exaporite, car la poursuite de la lutte perdit les Turcs et la fortune de l'empire ottoman, que le glorieux prince Eugène de Savoie anéantit par la célèbre bataille de Zenta (11 septembre 1697). Il faut reconnaître que les Turcs se battirent vaillamment et laissèrent comme témoignage de leur valeur, sur le champ même de la mort, le grand vizir Elmas-Mohammed, 4 autres vizirs, 11 pachas, de nombreux beys, tout leur état-major, janissaires, spahis, silihdars, topdji-bachis, au total plus de 30 000 Turcs, 3 000 prisonniers, les femmes du harem, des trophées et même le sceau de l'empire (2).

Une défaite aussi écrasante que celle de Zenta, nettement prévue par Maurocordato, déchaîna l'insurrection chrétienne dans les Balkans. C'est ici le lieu de faire éclater la loyauté de la conduite de l'Exaporite, car si,

(1) On trouvera une étude détaillée et précise de tous ces événements dans l'ouvrage même de l'Exaporite, *Ephémérides*. Voir aussi les autorités historiques précitées

(2) *Vie du prince Eugène de Savoie*, 3e éd., Paris, chez Michaud, 1810, avec portrait; nous reproduisons le curieux portrait qui figure en tête de cet ouvrage rare. — Cet ouvrage peu lu est fort intéressant; la description de la bataille de Zenta, les récits des divers combats, batailles et faits de guerre du prince Eugène, les portraits de personnages célèbres et les récits divers donnent à ces *Mémoires* un cachet pittoresque, où l'on sent percer l'accent de la vérité et une noble fierté.

d'un côté, l'anéantissement des Turcs pouvait favoriser le relèvement des Grecs, par conséquent un des côtés de la politique secrète suivie par lui, d'un autre côté, elle pouvait leur être funeste, vu l'aveugle et farouche sectarisme des Ottomans. En insistant pour la conclusion de la paix avant la bataille de Zenta, l'Exaporite, qui était bien renseigné sur la valeur du prince Eugène de Savoie et sur les forces dont il pouvait disposer, ainsi que sur la détermination du roi Louis XIV de sortir victorieux de tous ces conflits, rendait service à la Porte ottomane, en lui épargnant le désastre que nous venons de signaler. Il remplissait ainsi, par conséquent, les devoirs mêmes de sa charge de conseiller de la cour ottomane, sans faillir à son espoir intérieur au sujet de ses coreligionnaires. Il fut toujours conséquent avec lui-même, car il ne cessa de conseiller au sultan de traiter honorablement, ce qui était bien plus facile avant la bataille de Zenta et avec l'appui gracieux de Louis XIV. Maintenant que le désastre était complet, la partie était plus difficile, et ce ne fut pas de trop, de la part de l'Exaporite, de se mettre en bons termes avec les Impériaux et avec les Vénitiens autant qu'avec la France, la Pologne et la Moscovie, le Grand Électeur de Bavière et le prince de Valachie, Constantin Brancovan, pour mener à bonne fin des négociations aussi épineuses que celles qui furent l'objet des préliminaires, autant que de la rédaction même du traité de Karlovitz. Les faits ici parlent par eux-mêmes : l'empire ottoman était à deux doigts de sa perte, et rien ne paraissait pouvoir le sauver, après le désastre de Zenta et le soulèvement des chrétiens d'Orient imminent et menaçant, soulèvement habilement entretenu par les Vénitiens, bien plus encore que par les Impériaux. Or, la puissance de Venise à ce moment-là était formidable, et la Sérénissime République n'avait cure ni des Grecs ni des Ottomans, son but avéré n'étant que de satisfaire son ambition égoïste et les fins mercantiles de sa domination maritime. L'avènement de Kœprili IV au grand vizirat en 1698, ainsi que les instances habiles et tenaces de Maurocordato, dont le poids comme grand dragoman s'affirma ici d'une façon décisive, parvinrent à sauver les Turcs, évidemment non sans quelques anicroches très douloureuses à « l'intégrité » de leur territoire, susceptibilité singulière à laquelle ils ont toujours paru tenir autant qu'à toutes sortes de bizarreries protocolaires. Ces événements amenèrent les préliminaires de la paix de Karlovitz, préliminaires laborieux qu'il importe de préciser.

Mais, auparavant, nous ne pouvons pas oublier de rappeler que c'est dans le seul intervalle de quatre mois, du 25 décembre 1684 au 22 avril 1685, que l'Exaporite fut écarté momentanément des affaires, à la suite de la mort du vizir Kara-Mustapha et des intrigues de Kara-Ibrahim-pacha. Jeté en prison, injustement accusé des premiers désastres des Turcs vis-à-vis des Vénitiens, lui qui avait, au contraire, toujours été partisan de la paix, même au prix de certaines concessions désagréables, il eut en plus la douleur de voir sa mère et son épouse chéries partager sa captivité. Son innocence fut vite reconnue et il occupa de nouveau, dès le 19 décembre 1685,

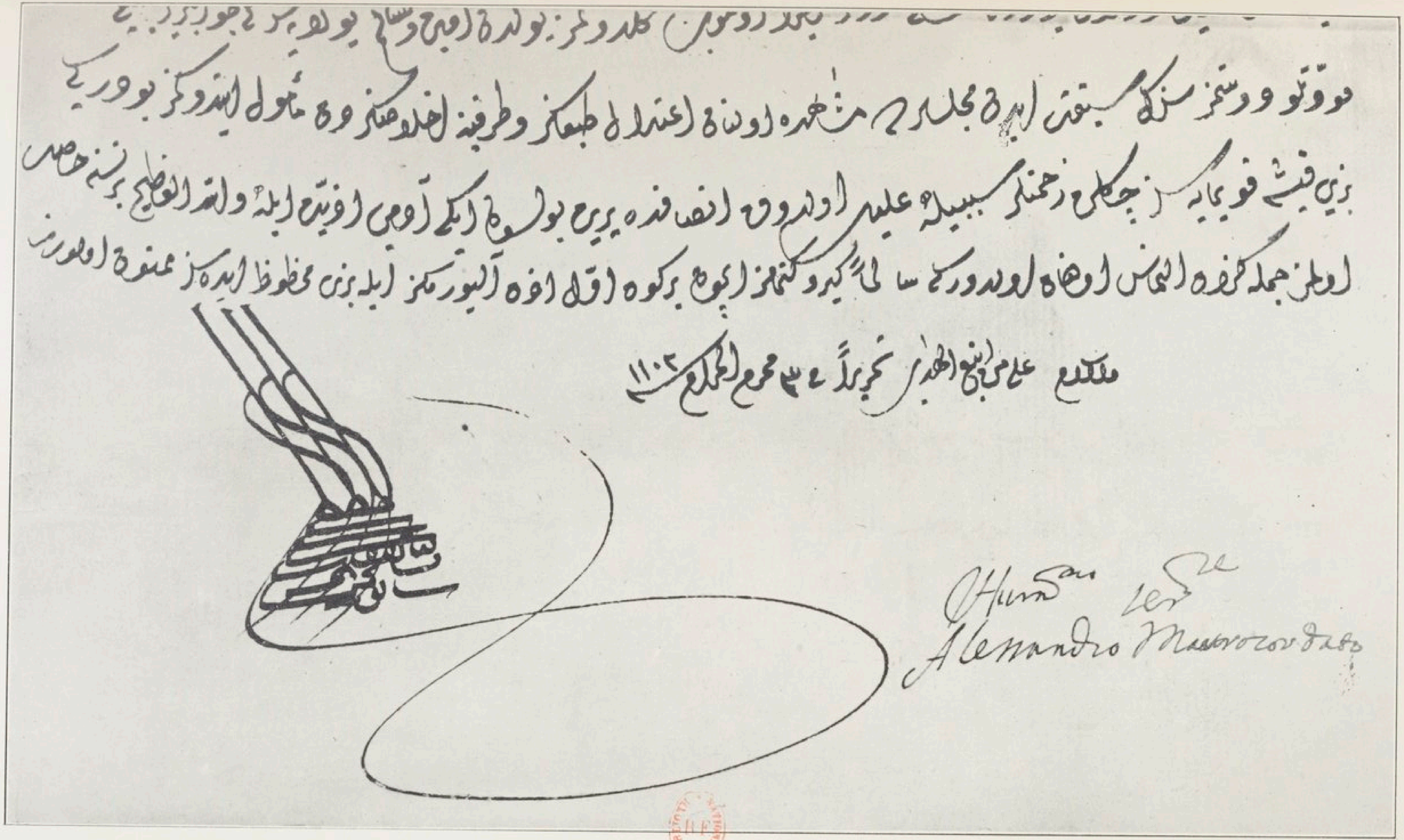

Fig. 5. — DOCUMENT OTTOMAN (ARCHIVES IMPÉRIALES DE VIENNE) DU 5 OCTOBRE 1690, PORTANT LES SIGNATURES AUTOGRAPHES D'ALEXANDRE MAUROCORDATO L'EXAPORITE ET DE SULFICAR EFFENDI, PLÉNIPOTENTIAIRES TURCS AU CONGRÈS DE KARLOWITZ.

(Obligeante communication de S. E. M. Edgar Maurocordato, ministre de Roumanie à Vienne.)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

sa charge de grand dragoman avec l'avènement du nouveau vizir Suleyman (qui était d'origine serbe), dont il reçut même comme dédommagement les revenus des îles de Milo et de Myconos. Forcé d'accompagner le vizir Suleyman, en 1686, en Hongrie dans cette malheureuse expédition qui amena à Mohacz, le 12 avril 1687, la seconde défaite des Turcs, l'Exaporite assista ainsi, à son corps défendant, à la libération définitive de la Hongrie, qui pendant cent soixante ans (depuis la première bataille de Mohacz de 1526, ce « tombeau de la nation maghyare ») avait gémi sous le joug ottoman, transformée en pachalik turc, fait dont son orgueil souffrit toujours. L'avènement au trône impérial de Turquie du sultan Suleyman, le 8 novembre 1687, augmenta l'influence de l'Exaporite, qui fut envoyé, le 11 juillet 1688, avec Sulficar Effendi, auprès de l'empereur Léopold Ier, à l'effet de poser les premiers jalons de la paix, qui, nous l'avons dit, nécessita onze années d'épineuses négociations, interrompues trois fois par la guerre.

Il est important de remarquer aussi à ce sujet un fait qui n'a pas été signalé avec précision, ni mis en évidence, ni traité avec impartialité : Maurocordato remplit trois ambassades successives au nom de la Turquie. La première fut celle de 1688, avec Sulficar Effendi, auprès du Grand Electeur de Bavière, qui les reçut à Belgrade au nom de l'empereur, les fit héberger à Potendorf, près de Vienne, chez le comte Nosteszticz, puis à Vienne même, au couvent des Augustins de la Landstrasse. Cette ambassade comprend : les premiers échanges de vues diplomatiques entre l'Exaporite et le comte Carafa, l'exécution de la grande peinture d'Amigoni (qui représente le Grand Electeur, les ambassadeurs occidentaux et les deux ambassadeurs ottomans susnommés, peinture qui se trouve au château de Schleissheim, en Bavière), la réception faite, le 8 février 1689, à Vienne, par l'empereur Léopold Ier, à Maurocordato et à sa suite (composée de son beau-père Chrysoscoléos, de Sulficar Effendi, du professeur Antoine Krenaki, du secrétaire de l'Exaporite, Constantin Joaniki, et de l'interprète vénitien Thomas Tarsia), enfin la remise des premières lettres de créances des ambassadeurs ottomans, ainsi que des lettres autographes du sultan et du grand vizir. Un document inédit (lettre du cardinal de Kollonitz à Maurocordato du 18 mars 1690) (1) rappelle non seulement la correspondance secrète de ces deux personnages, mais encore certaine conversation très caractéristique qui eut lieu entre eux, précisément au couvent des Augustins de la Landstrasse, au sujet des concessions réciproques que les deux empires pouvaient se faire, « afin de se contenter du juste et d'en finir » *(sic)*, et en considérant : « que l'une et l'autre partie ayant dépensé et souffert des pertes à cause de la guerre ainsi que des soldats, des dépouilles et des déprédations, Sa Majesté ne désirait qu'une vraie paix » *(sic)*. Dans la même année, 1690, l'Exaporite remit au cardinal de

(1) Document *inédit*, recueilli par nous aux archives de Vienne, reproduit ci-après à l'*Appendice*.

Kollonitz un *Mémoire,* écrit par lui-même en langue latine, comme un résumé des points principaux des articles de paix proposés par lui au nom du sultan : *Puncta conditionum pacis, Eminentissimo Domino Cardinali a Kollonitsch, per Dominum Alexandrum Maurum Cordatum, conscio ejusdem collega, domino Sulficar Effendi, ablegatos Turcicos ante ipsorum Vienna discessum in conventu P. P. Augustinianorum suburbanorum, 19-mo Januarii, 1690 oblatarum* (1).

Dans l'intervalle, entre cette première ambassade (celle de 1688 à 1692) et la seconde, la définitive (celle de janvier 1698 à 1699), l'Exaporite maria son fils Scarlat avec la princesse Ilinka, fille de Constantin Brancovan, prince régnant de Valachie, ainsi que sa fille Marie avec le grand ban Mathieu Ghika (fils de Grégoire Ghika II, prince régnant de Moldavie), événement politique autant qu'événement de famille, que nous rappelons ici précisément à l'effet de montrer comment Maurocordato sut asseoir son influence en Orient et dans les principautés roumaines sur des bases qui pouvaient donner à ses projets intérieurs une garantie de plus pour l'avenir. Malheureusement, il perdit, le 11 septembre 1694, son épouse bien-aimée, douleur personnelle à laquelle il ne trouva quelque consolation qu'en s'appliquant de plus en plus aux affaires qui lui étaient confiées. C'est cette même année que, parti déjà depuis 1693 pour le Danube, avec le grand vizir et l'armée ottomane, il assista aux vains efforts des Turcs pour s'emparer de Belgrade et de Peterwardein et qu'il apprit la prise de Chio, patrie de sa famille, par les Vénitiens.

La seconde ambassade d'Alexandre Maurocordato depuis le 27 janvier 1698, fut celle où le sultan, agissant d'ailleurs sur ses propres conseils, le chargea de remettre au roi d'Angleterre, Guillaume III, des propositions autographes de paix, ainsi qu'à l'empereur d'Allemagne, par l'entremise de l'ambassadeur anglais Lord Pagett (2) et de Collier, agent de la République des Pays-Bas. Le 10 juillet de la même année, le sultan voit nettement le succès qu'obtenait auprès des puissances susdites l'idée émise par l'Exaporite, et s'assure enfin que la seule solution aux dangers imminents que courait à ce moment précis l'empire ottoman, était précisément la conclusion d'une paix définitive avec les Impériaux et les Occidentaux, thèse que nous avons vu Maurocordato préconiser depuis longtemps. Le sultan, afin de le récompenser de ses éminents services et de sa longue carrière, lui conféra d'abord la dignité d'*Exaporite,* Ἐξ' ἀποῤῥήτων' (conseiller intime), c'est-à-dire ἐκλαμπρότατος, en turc *muharremi esrar,* littéralement « gardien des secrets » *(a secretis),* titre que nul autre grand interprète ne porta après lui; puis il lui donna le rang et le titre de « prince illustrissime », et enfin il le chargea,

(1) Ce document a été signalé plusieurs fois par divers auteurs. — Voir en outre, aux *Annexes,* trois nouveaux documents *inédits,* recueillis aux Archives Impériales de Vienne par les soins de notre cousin S. E. M. Edgar Maurocordato, ministre plénipotentiaire de Roumanie.

(2) Documents inédits de Londres : *Calendars of State Papers, Foreign Office,* actuellement au *Record Office,* documents reproduits ici aux *Annexes* IV.

en qualité de son ambassadeur extraordinaire, de conclure la paix pour l'empire ottoman, et nomma à sa place, en qualité de grand interprète de la Porte, son second fils Nicolas (1).

A ce moment-là, régnait en Valachie, depuis 1688, le successeur de Sherban Cantacuzène, le prince *Constantin Brancovan* (1688-1714), dont la place fut très grande dans les affaires diplomatiques de ces temps et dont l'alliance avec Maurocordato l'Exaporite eut des conséquences importantes pour les négociations définitives de la paix de Karlovitz. Ce prince mérite d'avoir une histoire complète sous tous les rapports; le règne de Constantin Brancovan comme prince de Valachie fut des plus importants, un des plus longs de l'histoire de ce pays, vingt-six années sans interruption. Le parti contraire à la politique allemande, se croyant assuré de l'impunité du côté des Turcs, s'était empressé d'acclamer son élection, d'ailleurs régulière. Mais tout le règne de Brancovan ne fut qu'une savante oscillation entre les puissances du Nord et du Sud, l'Autriche et la Turquie d'abord, puis la Turquie et la Russie. Placé dans la plus fausse des situations, harcelé de tous côtés, ce prince, doué d'une remarquable intelligence, fut forcé par les circonstances mêmes de faire de la dissimulation sa principale arme politique, tout comme le roi Louis XI de France. C'est pourquoi ses efforts tendaient toujours à se donner, malgré lui, comme l'ami et le partisan des deux rivaux, tour de force diplomatique qui lui réussit très souvent pendant son long règne. Les Turcs eux-mêmes en étaient arrivés à l'excuser auprès des Français (dont il était sans motif grave la bête noire) de ce qu'il avait été forcé de simuler de l'amitié pour les Allemands, pour pouvoir conserver son trône; et les Allemands, à leur tour, oublièrent le coup qu'il leur avait porté à Zernesti, aussitôt que le prince leur eût promis sa coopération. Dans ses relations avec les Russes et les Turcs, sa conduite forcément dilatoire est encore plus caractéristique, car il avait à ce moment quelque chose de plus à sauver que sa propre couronne, son propre pays, fait indéniable dont ses détracteurs ne veulent pas tenir compte, ce qui est une injustice. On lui reproche, sans aucune preuve, d'avoir pris de l'argent aux Russes pour leur procurer des vivres et d'avoir en même temps donné au grand vizir trois cents bourses pour n'être point forcé de marcher contre ses nouveaux amis, fait dont le vizir fut seul coupable. Le prince attendait avec son armée à Urlatzi l'arrivée des Russes pour entrer dans leurs rangs; mais lorsqu'il voit son spatar passer aux Russes avant que ceux-ci puissent le défendre, il se ravise, envoie tous les vivres achetés avec l'or des Russes à l'armée du grand vizir et restitue à Pierre le Grand l'argent avancé dans ce but; dans cette affaire ce fut Brancovan qui perdit, mais le grand vizir empocha tranquillement les trois cents bourses, en plus des vivres qu'il n'avait pas

(1) Nous n'avons pu nous procurer jusqu'à aujourd'hui la copie du document authentique ottoman, ni une copie ou une traduction de ce document conférant les qualités susdites à Alexandre Maurocordato, malgré tous nos efforts à ce sujet. Nous signalons donc les honneurs accordés à Maurocordato, d'après les divers historiens précités.

payés. Ainsi sa situation obligeait Brancovan à la prudence; en réalité, tout le monde avait besoin de lui; il le savait et il sut accorder son appui sans se compromettre; d'abord, il nageait entre deux eaux, puis dorait la pilule aux uns et aux autres, jusqu'à ce que l'heure critique sonna; on ne saurait nier que, dans la lutte entre les Allemands et les Turcs, comme entre celle des Ottomans avec les Russes, Brancovan n'ait prouvé qu'il possédait à un haut degré l'art diplomatique de la réserve; s'il fut moins heureux dans le conflit des Russes avec les Turcs, la faute ne doit pas lui en être imputée. Il tomba victime d'un développement trop rapide des événements, que nulle raison humaine n'aurait pu prévoir. Néanmoins, ce système politique n'était pas le fond du caractère de Constantin Brancovan, qui sut racheter ses faiblesses politiques (dues, nous le répétons, à l'influence des traîtres qui l'entouraient), par la grandeur de sa mort, vraiment héroïque, sur l'échafaud ottoman. Il doit être considéré comme un véritable martyr de la cause nationale des Roumains.

Aussitôt élu, Brancovan s'était empressé d'envoyer à Constantinople une ambassade chargée de cadeaux : 200 bourses pour le vizir, 150 pour le grand kasnaadar, 50 pour le kïaya du vizir et d'autres encore pour les plus petits, et il promit, en outre, au sultan 300 bourses pour la campagne prochaine. L'empereur d'Allemagne s'attendait à trouver dans le nouveau prince les mêmes sentiments qui avaient animé à son égard son prédécesseur; mais le beau-frère de Sherban Cantacuzène, Balaceanu, qui avait été envoyé en mission à Vienne peu de temps avant la mort de Sherban, dénonce à l'empereur les intentions hésitantes de Brancovan vis-à-vis des Allemands. Balaceanu, qui voulait placer sur le trône de Valachie le frère de sa femme, Georges Cantacuzène, fils de Sherban, insiste auprès du général Haïsler pour le faire passer avec son armée en Valachie, espérant que le prince fuirait au delà du Danube. Brancovan, se voyant dans une position aussi critique, a de nouveau recours à son or pour écarter le danger. Le 15 avril 1690, mourait le remarquable prince de Transylvanie, Michel Apafi, qui avait reconnu la suprématie de l'empire d'Allemagne. Les Turcs décident alors de faire monter de force sur le trône de Transylvanie un aventurier hongrois, leur protégé, Tököly, qui était aussi soutenu par la France. Brancovan est chargé par les Turcs de donner son concours à Tököly, ce qui le détermina à combattre un moment ouvertement les Allemands. Il passe les montagnes avec son armée (qui avait été en partie si bien organisée par le défunt prince Cantacuzène) et celle de Tököly, et attaque les troupes impériales commandées par Haïsler, qu'il défait complètement à Zernesti, le 21 août 1690, en faisant le général Haïsler prisonnier. Néanmoins cette victoire ne mit pas Brancovan en bons termes avec les Français, parce qu'il ne pouvait souffrir leur protégé Tököly, surnommé d'ailleurs par ses propres compatriotes « l'opprobre du nom maghyar ».

Le prince de Valachie (1) ne tarda pas pourtant à s'apercevoir qu'il

(1) Passages ici abrégés, vu le cadre restreint de notre ouvrage. — Voici les principales sources à consulter pour le règne de Brancovan : *Chronique anonyme*, dans le *Mag.*

Fig. 6. — CROIX DE KAHLENBERG (PRÈS DE VIENNE) DU PRINCE DE VALACHIE SHERBAN CANTACUZÈNE, COMMÉMORANT LA DÉLIVRANCE DE VIENNE PAR LE ROI JEAN SOBIESKI EN 1683.

Fig. 7. — SHERBAN CANTACUZÈNE

Prince de Valachie.

Fig. 8. — LE PRINCE EUGÈNE DE SAVOIE.

(D'après une ancienne gravure au burin, par Michaud.)

devait changer de tactique à la suite des victoires continuelles remportées par les armées impériales. Sa position vis-à-vis de l'empereur paraissait compromise à la suite de la bataille de Zernesti, et les relations qui avaient existé jusqu'alors entre l'Empire et Brancovan paraissaient rompues. Il n'en était ainsi qu'en apparence. Le 15 septembre 1691, Brancovan aurait écrit une lettre personnelle à l'empereur; mais cette lettre s'est perdue, et nous ne savons comment l'habile prince s'y prit pour justifier sa participation à la lutte de Zernesti. Au fond, les Allemands avaient besoin de l'appui ou de la neutralité de Brancovan, et la cour impériale fut bientôt forcée de convenir que les services que Brancovan se montrait disposé à lui rendre étaient, en effet, très sérieux. La conduite de Brancovan, si favorable à l'Autriche, ne pouvait passer inaperçue à ses nombreux ennemis, qui, sous la direction de l'ambassadeur français, cherchaient tous les moyens pour lui nuire. Brancovan se sentait de nouveau sérieusement menacé, mais il mit l'intérêt réel du pays au-dessus du sien propre, et, connaissant le côté faible des Turcs, il se décida à porter de nouveau un coup qui réduisît à néant toutes les intrigues de ses ennemis. Il envoya à Constantinople deux de ses boyards, qui réussirent, par la puissance magique de l'or, à le disculper de tout soupçon. L'ambassadeur français était resté émerveillé devant les effets subits de fascination que l'or avait sur les Turcs! C'est ainsi que Brancovan parvint à se maintenir entre les deux puissants rivaux qui se disputaient la suprématie dans l'Europe orientale. Il en était arrivé à être tout aussi bien vu des Turcs que des Allemands, rendant à ceux-ci d'importants services et gorgeant les autres de bourses toujours pleines. Sa fortune personnelle, considérable, lui permit, mieux qu'à d'autres, cette politique, qui se serait imposée alors à tout autre prince roumain soucieux de sauver le pays.

Les services que le prince de Valachie rendait aux Allemands, tout en restant en apparence l'homme des Turcs, leur étaient bien plus profitables que si Brancovan eût brutalement passé de leur côté. Lorsque les choses menaçaient de s'embrouiller, surtout à cause des intrigues qui se tramaient sans relâche contre lui à Stamboul, Brancovan avait recours au grand moyen, son argent, qui avait toujours la puissance de réduire immédiatement à néant

ist., t. V, p. 111; CAPITANUL, *idem*, t. II, p. 144; NECULCEA, dans les *Letopisete*, t. II, p. 261; *Chronique* de SINKAI. — Cf. *Documente Hurmuzaky*, pr., V, 2, p. 170; *Chronique* de RADU GRECEANU, *Mag. ist.*, t. II, p. 153; *Documente Hurmuzaky*, suppl., t. I, p. 274, 291, 293; t. V, p. 278; au vol. V, p. 387, la lettre de Brancovan au comte Marsigli, à l'empereur Léopold. Sur ses relations avec l'Empire, voir les détails résumés par HURMUZAKY d'après plusieurs dépêches de l'époque (*Fragmente*, t. III, p. 366-370); — sur la politique dilatoire de Brancovan, voir NECULCEA, *Letopisete*, t. II, p. 322-324; — sur ses moyens de défense par l'argent, le même Neculcea, puis la *Chronique* de GRECEANU, *Mag. istoric.*, t. III, p. 331; — sur ses relations avec la France, l'intéressant mais incomplet ouvrage de Jonnescu GION, *Ludovic XIV si Brancoveanu*, Bucuresti, 1884; — sur les négociations du traité de Karlovitz, XÉNOPOL, *Istoria*, t. IV, p. 366; et pour détails, XÉNOPOL, *Histoire*, t. II, p. 99, et JORGA, *passim*. — Sur sa mort, LA MOTRAYE, *Voyage, etc.*, t. II, p. 206. — MUSTEA, *Cronica*. — DOBRESCU et GIURESCU, *Documente si Regeste privitoare la Constantin Brancoveanu, etc.*, Bucarest, 1907. — Enfin les documents inédits recueillis par nous aux *Archives* du Ministère des Affaires Étrangères de Paris, et que nous publierons prochainement.

toutes les fausses accusations de ses ennemis, de dissiper tous les soupçons même les plus fondés. Ce malheureux prince fut en réalité la victime des intrigants, dont quelques-uns cependant reçurent, mais en vain, la punition méritée. Sur ces entrefaites, Tököly était abandonné par les Turcs, et Constantin Kantémyr mourait en Moldavie, ce qui débarrassa Brancovan de deux ennemis gênants et lui donna quelque repos de 1693 à 1695. Il avait habilement su s'attirer la protection d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, dont le talent et l'adresse diplomatique exercèrent une influence des plus considérables sur le sort de l'empire ottoman par la conduite des négociations qui amenèrent la paix de Karlovitz, dont nous allons nous occuper maintenant. L'amitié de Maurocordato fut d'autant plus précieuse à Brancovan qu'elle contribua à ce que les Turcs fussent obligés de fermer les yeux sur la politique dilatoire du prince roumain. La Valachie était la seule de leurs provinces vassales dont ils pussent tirer encore quelque profit, la Transylvanie étant disputée par les armes aux Impériaux, et la Moldavie complètement épuisée par les violences dont elle avait été victime. Dans le courant de l'année 1696, le sultan Moustapha, croyant que sa présence ramènerait sous les drapeaux des Osmanlis la fortune qui semblait les avoir abandonnés, se met de nouveau à la tête d'une expédition. Les préparatifs des Turcs épuisèrent complètement la Valachie. Il n'était plus resté dans le pays ni chevaux, ni bœufs, ni grains, ni brebis; tout avait été enlevé, et des sommes importantes d'argent étaient exigées tous les jours. C'est à Zenta, le 11 septembre 1697, qu'eut lieu la lutte mémorable dont nous avons parlé et qui mit fin à la domination turque sur le nord du Danube. A la suite de cette défaite, les Turcs se décidèrent à accepter les conditions du vainqueur. Un armistice, conclu le 15 octobre 1698, permit d'entamer les négociations, qui conduisirent, en trois mois, à la signature de la paix de Karlovitz.

Nous avons déjà vu l'historique des premières négociations et nous allons montrer maintenant les dernières qui eurent l'heur d'aboutir. Dans les longues et difficiles conférences de Karlovitz, Alexandre Maurocordato eut à débattre, presque *à lui seul,* les intérêts de la Turquie avec les envoyés de l'Autriche, de la Pologne, de la Russie et de Venise. Il discuta avec chacun *dans sa langue;* il sut rapprocher ces représentants de puissances alliées sur des questions épineuses d'étiquette, mais il sut habilement les diviser sur les points importants. C'est le 29 juillet 1698 que commença la troisième et dernière ambassade (1) de l'Exaporite, qui signa à Karlovitz, avec les ambassadeurs d'Allemagne, de Russie et de Venise, les premières bases de la paix.

(1) Voici les noms des plénipotentiaires de Karlovitz, qui n'ont pas été indiqués : *Pour la Sublime Porte ottomane :* le prince très illustrissime Alexandre Maurocordato de Scarlatti l'Exaporite et Son Excellence Remi Pacha; *pour le Saint-Empire Germanique :* comte Jörger; *pour le Roi de Grande-Bretagne :* Lord Pagett. Le traité de Karlovitz est reproduit en entier dans le célèbre ouvrage du baron de Testa sur les *Traités de la Sublime Porte ottomane,* ainsi que dans d'autres ouvrages similaires, dont le tome I des *Actes et documents* publiés par Démètre A. Sturdza. Il nous a paru superflu de le reproduire aussi ici.

qui fut définitivement conclue un an plus tard (1). Ces secondes négociations pour la paix furent sensiblement plus courtes que ne l'avaient été celles de la première ambassade de l'Exaporite et portèrent sur une infinité de points de détails, que l'ambassadeur ottoman sut toujours résumer, coordonner et abréger lumineusement (2).

Nous observerons encore ici, au sujet de ces questions de protocole, que les Turcs ont toujours su perdre un temps précieux en vétilles de préséance et d'étiquette. Au traité de Karlovitz même, qui nous occupe en ce moment, les instructions spéciales données par le grand vizir aux deux ambassadeurs ottomans étaient tellement abstruses, que si l'Exaporite n'y avait spirituelle-

(1) Voir la copie inédite de la traduction du Plein Pouvoir de Maurocordato, ici, aux *Annexes I*, p. 341, 342. Nous reproduisons les signatures des deux ambassadeurs ottomans, d'après l'obligeante communication de S. E. M. Edgar Maurocordato, ministre de Roumanie, à Vienne, fig. 5.

(2) D'ailleurs, il faut observer encore que ces questions de protocole ont toujours été chatouilleuses, surtout à Constantinople. Généralement, après une série d'ajournements, le vizir consentait enfin à se laisser approcher, mais on ne pouvait guère l'aborder les mains vides : il fallait, à chaque audience, présenter des curiosités d'Europe, des choses précieuses ou rares, que les Turcs acceptaient comme un tribut et une marque d'hommage. Le vizir daignait à peine y jeter les yeux et s'empressait de les convertir en argent. A cet effet, il avait passé contrat avec le chef des marchands, qui s'engageait à reprendre les objets donnés, et un ambassadeur risquait de retrouver ses cadeaux au bazar, exposés parmi le *bric-à-brac* oriental.

Pendant l'audience, la conversation était des plus pénibles, car on trouvait généralement le vizir entre deux ivresses. Il parlait par monosyllabes, répétait les derniers mots de son interlocuteur comme un écho ou un enfant, ou bien lui adressait à brûle-pourpoint des questions baroques, dénotant une ignorance à toute épreuve.

Il est à remarquer que les Turcs, au plus fort de leurs excès, n'intervertissaient jamais les rangs attribués aux ministres étrangers; ils avaient le respect de la tradition, et pour eux les précédents faisaient loi. En vertu d'une antique préséance, l'ambassadeur français restait à leurs yeux le premier. Il obtenait audience avant tous les autres, mais n'en devait pas moins éprouver l'arrogance du vizir. Avec l'ambassadeur de France Nointel, comme avec Denys de La Haye, la discussion portait toujours sur ce que, dans les audiences du grand vizir, ce dernier était assis sur un sofa posé sur une estrade, et que l'ambassadeur devait s'asseoir au pied de l'estrade sur un simple tabouret. Or, Nointel connaissait tous les détails de cette ordonnance et s'attendait à la voir observer. Quelle ne fut pas sa surprise, puis sa colère, quand il remarqua que, par extraordinaire, le siège préparé pour le recevoir se trouvait en bas et en dehors de l'estrade! L'innovation était injurieuse, contraire à la tradition, calculée pour établir entre les deux interlocuteurs la plus choquante inégalité; Nointel se refusa à la tolérer. Il saisit le tabouret et le posa d'autorité sur le sofa; en même temps, les éclats de sa voix courroucée retentissaient jusque dans la pièce voisine, où se tenait le vizir, attendant le moment de faire son entrée. Cependant les officiers de la Porte et surtout le dragoman Maurocordato s'étaient entremis; avec des paroles amollissantes, par toute sorte de raisonnements captieux, ils tâchaient de fléchir l'ambassadeur; rien ne put vaincre son obstination fière. A la fin, Maurocordato, voyant sa rhétorique inutile, quitta son ton doucereux et signifia la volonté de son maître : « Le suprême vizir, dit-il en italien, commande de mettre la chaise en bas. » « Ce seigneur peut commander à la chaise, reprit Nointel, je la laisse libre d'obéir; il n'a point d'ordres à me donner. » Et il osa prendre son tabouret et le poser sur l'estrade. Alors, le tchaouch du grand vizir saisit, paraît-il, l'ambassadeur par les épaules et le poussa dehors, en lui criant grossièrement : « Hors d'ici, infidèle! » — Nointel se retira; la situation demeurait grave. Maurocordato s'entremit habilement, et l'ambassadeur français, qui risquait en plus la colère de Louis XIV, s'adoucit, accepta un accommodement, c'est-à-dire l'audience au bas de l'estrade, ce qui aplanit tout. Voilà comment était traité le représentant du Roi-Soleil! Mais quant aux autres, c'était bien pire!

ment trouvé une solution inattendue et aimable, l'affaire des négociations aurait pu s'éterniser jusqu'à amener même la rupture des pourparlers. Il est juste de dire qu'en cette occurrence les Impériaux, enflés de leurs succès et de leur victoire, ne facilitaient pas la tâche délicate et épineuse des ambassadeurs. Le point principal du début protocolaire qui faillit tout gâter portait sur « le droit » que pouvait avoir l'un ou l'autre ambassadeur de pénétrer le premier dans la salle du Congrès et de prendre la première place. L'Exaporite proposa une mesure qui mit tout le monde d'accord. On installa une table ronde au milieu d'une vaste tente ronde, dans laquelle tente étaient pratiquées autant d'ouvertures qu'il y avait de plénipotentiaires, et devant chaque porte spéciale se trouvait le siège dévolu à chaque ambassadeur, devant la dite table ronde. Tous les plénipotentiaires entrèrent en même temps, avec un ensemble parfait, et chacun, ayant ainsi pénétré, en même temps que ses collègues, par sa porte spéciale, put prendre place à son fauteuil au même moment que les autres. Cet enfantillage démontre mieux que des phrases le côté souvent puéril des querelles protocolaires dans les Assemblées et les Congrès. L'idée de l'Exaporite eut le sourire approbatif et satisfait de ses illustres collègues. C'était un peu l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb, mais il fallait y penser. Ses entrevues et sa correspondance avec le cardinal de Kollonitz, avec le baïle de Venise et les agents impériaux en témoignent, et on lira avec intérêt, à ce sujet, non seulement les lettres politiques de l'Exaporite, publiées par Livada, mais encore les *Éphémérides* de l'Exaporite lui-même (1), ainsi que nos documents inédits. Nous savons que déjà lors de la première ambassade de l'Exaporite, avant la bataille de Zenta, dès le commencement des pourparlers, on se heurta aux prétentions de l'empereur qui voulait la Hongrie et la Transylvanie, à celles de la Pologne qui voulait la Podolie et la forteresse de Kamenitza (prétentions que les Impériaux n'admettaient pas), à celles de Venise qui voulait la Morée et la Dalmatie. Enfin, l'enjeu considérable de la querelle n'était autre que la principauté de Moldavie, que la Sublime Porte ne voulait pas céder, et que les Impériaux, autant que les Polonais, réclamaient comme un gâteau de roi; il n'est pas douteux, d'après la lettre inédite du cardinal de Kollonitz adressée à Alexandre Maurocordato, et que nous avons déjà citée, que la difficulté fut tranchée par l'Exaporite, qui sauva la Moldavie. En cela il défendait les droits de la Sublime Porte, et ce fait suffirait à le laver du reproche de soi-disant traîtrise, reproche d'ailleurs injustifié. Il ne fit accorder aux Polonais que la forteresse de Kamenitza et aux Allemands que quelques places fortes de la Transylvanie, quoique les Turcs, toujours avides, malgré leur ambassadeur, eussent la prétention, certainement déplacée après leur désastre militaire, de garder toute la Transylvanie; d'ailleurs il faut reconnaître que les Impériaux, mis en appétit par les Turcs, voulurent bientôt

(1) Consulter encore les quelques pièces inédites signalées par nous comme extraites des Archives de Vienne, de Venise, de Londres et de Paris.

garder pour leur propre compte toute la Valachie, malgré les protestations énergiques, mais inutiles, du prince Brancovan (1). En outre, les Polonais, qui, en somme, avaient sauvé les Allemands à Vienne, tenaient à garder toute la Moldavie au détriment des Autrichiens autant que des Turcs. Toutes ces prétentions énormes, démesurées, et parfois ridicules, des diverses Puissances en cause, prétentions qui n'étaient d'ailleurs fondées sur aucun droit, sur aucun fait (car ni la bataille de Mohacz, ni celle de Zenta, ni l'héroïque délivrance de Vienne par Sobieski, ne concernaient les Pays Roumains), sur aucun traité quelconque, furent toutes une à une habilement écartées par la souple éloquence de l'Exaporite, poussé par Brancovan, chose dont cependant, pour ce qui concerne spécialement la Moldavie et la Valachie, aucun historien roumain ne lui sait encore gré.

Les choses en étaient là, lorsque la guerre vint de nouveau aggraver la situation des Turcs et rendre évident le danger qui menaçait d'anéantissement définitif tout leur empire, parce que, si cette guerre s'était poursuivie, il est manifeste que les Turcs auraient fini par justifier toutes les prétentions territoriales des autres Puissances. Aux quatre désastres successifs des Turcs, à Vienne (1683), à Mohacz (1687), à Salankenen (1691) et à Zenta (1697), ils auraient ajouté les inévitables défaites qui les attendaient par le renouvellement ou la prolongation de la guerre, vu leur insuffisance militaire ajoutée aux autres causes de décadence intérieure. S'il demeure incontestable pour tous que, pendant les négociations, l'empereur voulait leurrer les Polonais jusqu'au bout, et que ces derniers joutaient avec les Turcs, poussés qu'ils étaient par la France, ce dont témoignent les dépêches de Castagnères au roi Louis XIV et celles de Siemansky (2), il n'en est pas moins vrai que les Turcs étaient à bout, que leurs ambassadeurs le savaient (3), et que rien n'aurait pu empêcher la perte des Ottomans, si les Impériaux s'étaient entêtés à poursuivre la guerre. Il fallait donc compter avec des faits accomplis, avec des nécessités inéluctables, avec un danger plus grand qui se dressait menaçant à l'horizon; c'est pourquoi les Ottomans finirent par céder aux instances de l'Exaporite, lequel, bien renseigné, avait déjà préparé un terrain favorable par ses relations personnelles avec les Impériaux, et sollici-

(1) Néanmoins, les protestations de Brancovan étaient fondées, car le prince savait fort bien que l'un des points principaux qui préoccuperait le Congrès serait précisément celui de la position des principautés roumaines, et il voulait que son pays ne fût pas seulement, comme observe très judicieusement Xénopol, un *objet* de discussion de la part des membres du Congrès, mais qu'il y prît part comme *sujet*, lorsqu'il s'agissait du sort que l'on voudrait lui faire. Les Roumains ne perdirent jamais complètement, comme les Hongrois, la conscience de leur position au sein de l'empire ottoman, auquel ils n'étaient attachés que *tributairement* par des circonstances fortuites, mais nullement comme provinces faisant *partie intégrante* de cet empire. Maurocordato l'Exaporite appuya Brancovan, qui agissait ainsi en prince vraiment patriote.

(2) *Prothocolhum conferentiæ*, etc. — *Documente* HURMUZAKY, suppl., I, p. 308. HURMUZAKY, *Fragmente*, t. III, p. 337 et suiv. — Cf. Archives des Affaires Étrangères de Paris.

(3) Relire à ce sujet la lettre déjà signalée du cardinal de Kollonitz. — Cf. *Instructio regis Poloniæ ad tractatum pacis*, 1698.

tèrent la paix. Il ne faut donc pas tant s'étonner que les Impériaux aient mis, dès l'abord, des conditions plus dures que celles qu'ils émirent ensuite à Karlovitz même. Il est, par conséquent, injuste et faux de soutenir, comme l'a fait l'historien roumain Xénopol (1) (pour ne citer que lui seul d'ailleurs qui ait quelque poids), que l'Exaporite fut gagné par les Impériaux *à prix d'or,* ce qui laisserait penser le contraire de la vérité, c'est-à-dire que c'étaient précisément les Impériaux qui se trouvaient à bout. C'est là une regrettable méconnaissance, non seulement des faits réels tels qu'ils se sont passés, mais encore une méconnaissance du caractère même de Maurocordato. Or, dans toute cette question, il ne faut pas perdre de vue un seul instant ce qui suit : les Impériaux étaient vainqueurs, victorieux et maîtres définitifs de tout; les Turcs étaient vaincus, humiliés et à bout de tout. L'entente de l'Exaporite avec l'Empereur (2) avait un sens logique; le premier défendait *diplomatiquement* un droit ottoman perdu *militairement* par la Porte, et le second voulait se faire reconnaître *diplomatiquement* ce qu'il avait *militairement* gagné. On sait d'ailleurs fort bien à quoi s'en tenir sur toutes ces sortes de questions mises sur les tapis verts des Congrès, où la force prime le plus souvent le droit, car la justice n'existe pas en politique internationale, où il n'y a que des réalités brutales. On sait enfin aussi combien heureusement un scepticisme désabusé et élégant est généralement la caractéristique de tous les ambassadeurs intelligents (3) ! Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'Exaporite, tout en faisant mine de résister (4), ait cédé, sans trop se préoccuper outre mesure des exagérations manifestes des parties en cause. En outre, conforme à sa constante politique de la paix et aux avantages très réels qu'il savait devoir en découler autant pour l'empire ottoman, dont il défendait ouvertement les intérêts par sa charge et par sa mission, que pour l'avenir qu'il rêvait intérieurement quant aux Grecs, il jugea, avec le coup d'œil d'un homme supérieur, de la nécessité d'une paix qu'il avait *toujours préconisée,* d'ailleurs de l'avis même de Xénopol (5).

(1) *Histoire,* éd. fr., t. II, p. 110, 115 et suiv.; cf. éd. roum., t. V, p. 421.

(2) HURMUZAKY, *Fragmente,* t. II, p. 331 ; voir l'opinion contraire basée sur notre document inédit, *Lettre de Jörger à l'Empereur,* extraite des Archives de Vienne, ici aux *Annexes,* p. 339.

(3) Nous ajouterons même que les diplomates sont presque tous d'éloquents avocats, qui plaident avec sincérité et bonne foi professionnelles les arguments de leur dossier et n'ont d'autre préoccupation que de satisfaire leur client, sans pour cela faire de leur affaire la leur propre et personnelle.

(4) Lettre au comte Kinsky, HURMUZAKY, *Documente,* t. V, p. 393, mal interprétée, d'après nous, par Xénopol, qui ne paraît pas avoir très bien saisi le double sens des mots italiens.

(5) Nous ne voyons donc pas quelle nécessité il y avait de *l'acheter,* moyennant cent mille ducats d'or, affirmation gratuite de quelques envieux, ennemis de l'Exaporite. Nous ne voyons pas davantage pourquoi Xénopol accuse l'Exaporite, *sans aucune preuve (Histoire,* éd. fr., t. II, p. 115, 116, et éd. roum., t. V, p. 422), quand il dit textuellement que : *Maurocordato lua parte la acel tirg injositor,* c'est-à-dire que Maurocordato prit, lui aussi, part à ce *marché avilissant* (*sic*). Il n'y avait donc nullement lieu pour l'Exaporite de faire un marché de dupe et de traître. Le point de départ de toute cette accusation c'est le prince Démétrius Kantémyr, dont la haine pour les Maurocordato et pour Brancovan était souverainement absurde et injuste.

BIBLIOTH. NATIONALE R.F.

Fig. 9. — LE TSAR PIERRE LE GRAND.

Fig. 10. — L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE LÉOPOLD Ier.

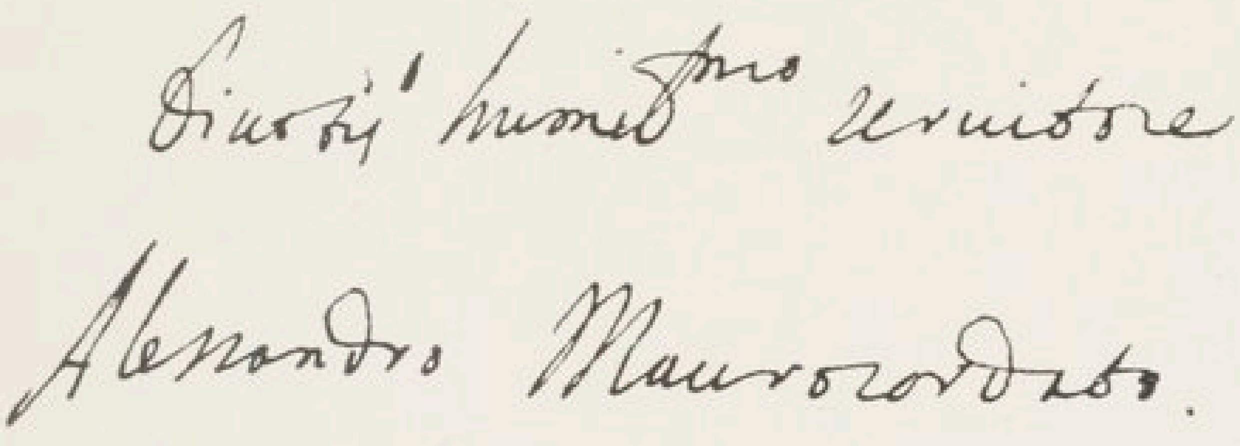

Fig. 11. — SIGNATURE AUTOGRAPHE D'ALEXANDRE MAUROCORDATO L'EXAPORITE.

Fig. 12. — SCEAU D'ALEXANDRE MAUROCORDATO L'EXAPORITE.
(Grandeur réelle.)
(Archives Impériales de Vienne.)

Fig. 13. — SCEAU D'ALEXANDRE MAUROCORDATO L'EXAPORITE.
(Agrandi.)

Le total des prétentions allemandes fut ramené par l'Exaporite à ce que les Impériaux acceptassen , pour base ultime des négociations, le principe de l'*uti possidetis,* c'est-à-dire la possession *actuelle,* au moment précis du Congrès réuni, des régions occupées *militairement* par l'une et l'autre partie, ce qui excluait, en les sauvant définitivement du débat, les deux principautés roumaines, ne laissait à la Pologne que Kamenitza, à l'Empire que la Transylvanie en partie conquise par les Impériaux (1) et à Venise que les îles également conquises par elle. L'affirmation gratuite (2) que le prince de Valachie, Constantin Brancovan, était *lésé* dans ses droits par les décisions finales du traité de Karlovitz, et qu'il *acheta* plus tard l'apaisement de la *colère* de l'Exaporite par le beaume souverain de l'argent (3), n'est qu'une pure supposition sans fondement réel. La vérité fut nettement celle-ci, c'est que Brancovan bénéficiait sans tracas de voir toute la principauté de Valachie échapper à la possession autrichienne. Il est vrai que Brancovan, sans cesse trompé par de faux amis, jouait un jeu dangereux et, tout en flattant les Turcs, qu'il gorgeait d'or d'une façon presque chronique, voulut être d'abord l'allié indépendant des Impériaux, puis celui des Russes, et que finalement il paya de sa tête toutes ses imprudences. Les Turcs n'ont d'ailleurs jamais compris ce sentiment d'équité, que de nos jours Chateaubriand jugeait avec tant de noblesse et d'élévation, en disant que : « Le malheur a un rang, le premier! » Et puis, la mentalité turque a toujours eu la tendance de condamner les gens sans les entendre. Pour comprendre tous ces événements, il faut se reporter sainement aux temps mêmes où ils se sont déroulés et ne pas apporter, pour les juger, le parti pris de la grécophobie; le vrai patriotisme ne doit pas exclure la justice.

La paix de Karlovitz fut enfin signée le 26 janvier 1699, sous la forme

(1) Les arguments de HURMUZAKY (*Fragmente,* t. III, p. 358, puis *Documente,* t. V, p. 507, et t. VI, p. 6) sont peu sincères; cf. aussi JONQUIÈRE, *Histoire de l'Empire ottoman.* — Quant à l'*achat* de Maurocordato et de son collègue turc par Lord Pagett, ambassadeur d'Angleterre, ce n'est qu'une insinuation de Hurmuzaky, que Xénopol a le tort de reproduire, et dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les *Calendars of State Papers*, de Londres. Il y aurait peut-être lieu de dire que le seul Lord Pagett en retira quelque avantage personnel, et encore en faudrait-il une preuve incontestable. Ce qui paraît hors de conteste plutôt, c'est la trahison de Wohner, secrétaire de l'ambassade de France, lequel, découvert, se suicida (*Lettre de M. de Castagnères au Roi,* 21 janvier 1689, *Documente,* suppl. I, p. 274 et 275). Quant aux preuves à l'appui du soi-disant achat de Maurocordato, lesquelles preuves seraient citées par l'historien Jonnescu GION, *Ludovic al XIV-le si Brancovanu,* p. 283-285, il faut remarquer que ces preuves ne concernent que l'achat et le suicide de Wohner, et non pas le fantaisiste achat de l'Exaporite. Il fallait, en faisant la citation, que l'auteur eût soin de ne pas attribuer la preuve à deux personnes différentes, dont l'une était innocente, l'Exaporite.

(2) Affirmation gratuite de KANTÉMYR, *op. préc.*, et dont Xénopol se fait l'écho. Sauf les réserves que nous avons déjà faites, nous devons reconnaître que les six pages consacrées par Xénopol à l'examen des préliminaires du traité de Karlovitz sont admirables d'exposition, de perspicacité et de clarté, notamment en ce qui touche la diplomatie russe.

(3) C'est une calomnie émise aussi par le peu scrupuleux DEL CHIARO, *Rivoluzioni,* p. 125, et soi-disant confirmée par Fériol, ambassadeur de France (lettre au roi, du 4 juillet 1703, *Documente Hurmuzaky,* suppl. I, p. 357), le même Fériol dont on connaît assez les folies, le caractère nerveux, emporté et haineux.

d'une trêve de vingt-cinq ans (1). Voici en résumé les clauses principales : « Les Turcs renonçaient à la Transylvanie, à la Hongrie, moins le banat de « Temesvar, à la plus grande partie de la Smyrnie (Esclavonie); entre la « Turquie et l'Autriche, la frontière serait marquée par l'Unna, la Save, la « Drave, le Danube jusqu'à son confluent avec la Theiss. Le sultan cédait « à la Pologne Kamenitza, la Podolie, l'Ukraine occidentale; à Venise, la « partie de la Dalmatie comprise entre la Kerka et la Narentha, tout le « Péloponèse (moins Corinthe), les îles d'Égine et Sainte-Maure. La Russie « devait acquérir Azof. » Il est évident que, comme résultat final, cette paix enlevait à la Turquie les plus belles conquêtes de Soliman le Grand et que ce traité reconnaissait *diplomatiquement* ce qui existait déjà depuis longtemps *de fait,* c'est-à-dire le premier recul de l'Islam européen, qui recevait au fond ainsi une leçon de l'Histoire, vu qu'il s'était lui-même emparé par la violence et le sang du patrimoine héréditaire des Hellènes. Il est aussi très exact de remarquer avec Rambaud (2) que cette paix eût été plus dure encore sans la diversion française qui eut lieu de 1688 à 1697, et que cette diversion elle-même eût pu être évitée si la France et la Turquie avaient marché d'accord, si elles avaient posé et repris les armes en même temps. Un orgueil égal, des scrupules divers mais analogues, chez le roi très chrétien et chez le padischah de l'Islam, empêchèrent l'entente. Cet excellent argument de Rambaud pose aussi très nettement, par déduction logique, l'impossibilité réelle pour l'Exaporite d'obtenir pour la Porte ottomane plus de concessions qu'il n'en obtint de la part des Impériaux; on ne saurait, sans absurdité, faire de lui le bouc émissaire de la décadence et de la déchéance des Ottomans. Ceux-ci étaient déjà complètement ruinés dès avant la paix de Karlovitz, qui, sans aggraver leur malheur au delà de toutes limites, leur donna au moins un peu de répit.

Le traité de Karlovitz eut encore comme conséquence que le rôle des ambassadeurs des Puissances européennes à Constantinople changea complètement. Le temps ne fut plus dès lors où les Turcs faisaient courber l'échine à l'ambassadeur de Russie jusqu'à terre, afin que son salut atteignît la profondeur voulue, et où il recevait en outre des coups de verge du tchaouch parce qu'il avait osé dire que le tzar, son maître, saluait le sultan. Après le traité de Karlovitz, les Turcs agirent plus décemment avec les ambassadeurs français et se comportèrent dorénavant envers les autres ambassadeurs avec autant de déférence qu'ils s'étaient conduits brutalement autrefois.

Quelques autres considérations s'imposent encore à la réflexion. Le 12 septembre 1683, jour où Jean Sobieski, appelé au secours de Vienne aux abois, précipita du Kahlenberg sa vaillante cavalerie sur les bataillons du

(1) Le texte intégral, commenté en détail, de ce célèbre traité figure dans les ouvrages... *Recueil des Traités de l'Autriche-Hongrie,...* cf. DE TESTA, *Traités de la Porte ottomane,* Paris, Leroux, etc.

(2) *Histoire de Russie.*

grand vizir et, par cette attaque imprévue, chassa l'armée turque, marque une date décisive dans l'histoire de l'Europe orientale. C'est l'instant où la puissance musulmane, stationnaire depuis un demi-siècle, commence définitivement son mouvement de recul, que rien ne pourra plus arrêter. L'irruption des Turcs jusqu'aux portes de la capitale autrichienne n'était que le suprême effort d'une activité qui s'épuise; elle peut se comparer à ces vagues que l'on voit, quand déjà la mer se retire, se soulever brusquement avec une force inattendue, recouvrir pour un instant la plage abandonnée, s'y abattre et mourir. A partir de la délivrance de Vienne, le reflux de l'Islam européen se dessine et se précipite. De 1683 à 1688, les troupes du sultan semblent prises de panique; masses molles et confuses, elles flottent devant l'ennemi et cèdent au premier choc; les batailles ne sont que des poursuites; d'un rapide élan, les armées impériales descendent le cours du Danube, enlèvent Bude, Temeswar, Belgrade, s'aventurent jusqu'au seuil de la péninsule des Balkans. Dans les douze années de guerre qui suivirent, si les Turcs retrouvèrent quelque énergie et ressaissirent parfois l'avantage, leurs succès, mêlés de revers, ne leur rendirent qu'une partie des provinces perdues; la paix de Karlovitz, en 1699, commença le morcellement de leur empire, en livrant à l'Autriche, sauf Temeswar, tous les pays qu'ils possédaient au delà du Danube. Pendant la dernière partie de la guerre, tandis que la Porte luttait contre l'Autriche et ses alliés, à sa droite se levait un nouvel adversaire. Au bruit des victoires allemandes, la Russie avait senti se réveiller sa haine contre l'Infidèle; chrétienne avant tout, malgré son zèle schismatique, elle s'associa à une croisade qui était demeurée jusqu'alors toute catholique, dont l'empereur romain était le chef et dont le pape s'était fait l'apôtre. Elle y signala sa présence par un succès, prit et se fit céder à la paix la ville d'Azof, située sur la mer qui porte son nom et qui n'est elle-même que le prolongement septentrional de l'Euxin; de ce fait sa politique est sympathique.

Avec la déposition de Moustapha III et l'avènement d'Ahmed III, la Turquie passa par une période d'anarchie et d'impuissance. Le fameux marquis de Fériol, bien qu'il eût assisté à cette campagne turque, en qualité d'agent auprès de Tököly, n'obtint auprès de la Porte ottomane aucune influence; certaines de ses prétentions irritèrent tout le monde contre lui; ce grandomane voulait, contre tous les usages établis, se présenter à l'audience du sultan avec l'épée au côté et nous savons ce qu'il en pâtit; il se donna le luxe d'un yacht exactement pareil à celui de l'empereur des Ottomans, ce qui valut deux cents coups de bâton à chacun de ses rameurs. Enfin, en 1710, il perdit la raison et, en l'apprenant, le grand vizir d'alors s'écria tranquillement : « Il était déjà fou quand il est arrivé ici! » Au contraire de ce maladroit, l'ambassadeur anglais, Lord Pagett, à qui la Sublime Porte savait gré de sa médiation souple et prudente à Karlovitz, et qui n'élevait aucune prétention, obtenait tout ce qu'il souhaitait (1). Après la

(1) Le successeur de Fériol fut le marquis Desalleurs, caractère calme, pondéré, fin et

paix signée à Karlovitz, la Turquie resta en paix durant toute la guerre de Sécession; elle garda son rôle effacé dans la guerre du Nord entre la Suède et la Russie. Il fallut une agression du tzar Pierre le Grand, lequel d'ailleurs avait précédemment tout fait pour empêcher le congrès de Karlovitz d'aboutir, pour lui remettre les armes à la main en 1711; enfin remarquons ici que le principal instigateur de cette nouvelle guerre fut le prince Démétrius Kantémyr, ennemi personnel de la maison des Maurocordato (1).

Notons que dans les Pays Roumains, tandis que Constantin Brancovan put se maintenir en Valachie, sans interruption, pendant vingt-six ans, grâce à son extrême prudence bien plus qu'à l'or qu'il faisait couler à époques régulières sur les bienheureux Turcs (sans quoi on ne saurait s'expliquer ce long règne, période de temps extraordinaire pour cette époque de changements et d'inconstance), la Moldavie voyait se succéder, dans le cours des dix-huit ans qui séparent la mort de Constantin Kantémyr (1693) de l'avènement de son fils Démètre (1711), sept règnes différents, qui perpétuent dans ce pays les bouleversements et les misères de la période qui les avait précédés. Constantin Brancovan avait procuré la couronne moldave à son gendre, *Constantin Douca,* après la mort du vieux Kantémyr (1693). Pendant toute la durée du règne de Douca, on peut dire que le véritable maître du pays était le prince de Valachie. Mais Douca ayant commis des fautes fort graves, Brancovan est forcé lui-même de l'abandonner, et le trône de Moldavie vient, par suite de l'insistance du khan des Tartares, à échoir (1696) à *Antiochus Kantémyr,* fils de Constantin et ennemi déclaré de Brancovan, qui mit tout en œuvre pour le faire tomber. Brancovan obtint, lors de sa triomphale visite à Constantinople, la déposition de son ex-gendre et la nomination d'un de ses nouveaux protégés, *Michel Racovitza* (1704). Ce prince, ne répondant pas assez à l'avidité des Turcs, est renversé, après une année de règne, et remplacé de nouveau par l'ennemi de Brancovan, *Antiochus Kantémyr* (1705). Une négligence imputée à celui-ci dans l'exécution d'un ordre de la Porte amène de nouveau *Racovitza* au pouvoir (1707). La destitution de ce dernier est provoquée (1709) par une circonstance plus importante, l'influence russe, sur laquelle il nous paraît nécessaire de répandre un peu plus de lumière. Racovitza, qui avait contracté de fortes dettes pour parvenir au trône, fut forcé d'imposer au pays de lourdes contributions, et le peuple prenant la fuite pour échapper aux exactions, les boyards chargés d'encaisser les impôts furent, d'après les usages barbares du temps, constitués responsables des sommes qui n'étaient pas rentrées. Élie Cantacuzène et quelques autres

courtois; il devint un ami personnel des Maurocordato, ce qui contribua beaucoup à améliorer les rapports diplomatiques de la France avec la Porte ottomane.

(1) Cette malheureuse prouesse du prince Démétrius Kantémyr est racontée d'une façon très intéressante par Alexandre Maurocordato, in *Arhiva de Jassy,* 1894, sous le titre : *Rivalité de Démétrius Kantémyr et de Nicolas Maurocordato,* et une autre étude de même dans *Arhiva,* 1905. Nous les avons traduites en français, et nous pensons les publier sous peu à part.

boyards émigrèrent en Valachie et, par leurs instances, déterminèrent Brancovan à se rapprocher d'Antiochus Kantémyr et à combattre Michel Racovitza. Or, c'est précisément à cette époque que Pierre le Grand, dont les plans contre l'empire ottoman étaient connus, prend sous sa protection le prince de Moldavie pour déjouer les intrigues qui se tramaient à Constantinople. Michel Racovitza s'entend avec Pierre le Grand pour fuir en Russie, d'où il espérait bientôt revenir et remonter sur le trône, grâce à la protection des aigles moscovites. Brancovan dénonça Michel Racovitza à la Porte. Ce dernier fut surpris par les Turcs et arrêté au moment même où il se préparait à prendre la fuite. Il fut jeté dans les fers et ainsi conduit à Stamboul en novembre 1709. La Moldavie se trouvait dans une position difficile, car un pacha s'apprêtait à venir l'administrer pour la garantir contre les Russes. La transformation du pays en pachalik était cette fois sérieusement à craindre. Devant une pareille perspective, les boyards se préparaient à émigrer et le peuple à se retirer dans les montagnes. « Dans de si périlleuses conjonctures, observe Xénopol, la nomination du dragoman de la Porte, Nicolas, fils d'Alexandre Maurocordato, quoiqu'il fût Grec, dut être considérée comme un bienfait par le pays. Aussi tout le monde salua-t-il avec bonheur l'arrivée du premier Phanariote à la tête de la principauté roumaine. » Nous parlerons en détail, au chapitre suivant, autant de ce règne de Nicolas Maurocordato que de celui de Démétrius Kantémyr, son rival, ainsi que de la fin du prince Constantin Brancovan. Ces événements, survenus après la mort de l'Exaporite, appartiennent d'ailleurs en propre au dix-huitième siècle.

Après la signature du traité de Karlovitz, Maurocordato l'Exaporite, de retour à Constantinople, fut cruellement frappé par la mort de son fils Scarlat, nouveau deuil de famille qui venait le trouver au milieu de ses succès diplomatiques. Non longtemps après, il fut de nouveau chargé d'une mission diplomatique, de la part de la Sublime Porte, auprès de la Russie. Maurocordato signa, le 3 juillet 1702, une trêve de trente ans avec l'empire de Russie, représenté par Oukraïnztoff. Cet accord corrigea pour la Russie les effets de la guerre du Nord, parce que, malgré la France, le tzar réussit à faire élire Auguste II de Saxe comme roi de Pologne à la place de Sobieski, mort en 1696, et qu'en outre ce traité eut pour la Russie l'avantage de la débarrasser des Tartares, dont les hordes harcelaient sans cesse les Moscovites. Enfin, le même accord eut pour la Turquie l'incontestable avantage de détourner encore pour quelque temps vers le Nord les perpétuelles velléités de guerre de l'irascible tzar Pierre Alexejéwitch. Ainsi la politique pacifique de l'Exaporite triompha une fois de plus et couronna d'une façon brillante sa carrière diplomatique. L'apaisement qui survint dans les relations politiques européennes fut dû précisément aux quatre traités de paix qui se succédèrent et mirent fin pour quelque temps à tous les bouleversements : le traité de Ryswick de 1697, celui de Karlovitz de 1699, l'armistice de 1698 et le traité de Constantinople de 1702, ces trois derniers conclus pendant la carrière politique de l'Exaporite et par lui.

Les troubles intérieurs qui agitèrent la Turquie dans les deux premières années du dix-huitième siècle, sous le vizirat de Daltavan Pacha, allaient être funestes au sort du célèbre négociateur de la paix de Karlovitz, lequel crut prudent de se mettre, ainsi que son fils Nicolas, à l'abri de l'aveuglement du nouveau grand vizir et de ses conseillers. Le renversement de Moustapha III et l'avènement d'Ahmed III, le 15 septembre 1703, ramenèrent un peu de tranquillité dans l'empire et la reconnaissance des bienfaits de la politique suivie par l'Exaporite, qui fut rappelé avec son fils à Stamboul et comblé d'honneurs et d'égards. Dès lors, l'Exaporite vécut en sécurité et en repos, sans autres tracas politiques, profondément respecté par les Turcs comme par les étrangers. L'historien Hammer affirme (1) que, le 12 octobre 1706, à l'occasion de la remise des lettres de créances du nouvel ambassadeur d'Allemagne, Quarient Rall, chargé de notifier au sultan l'avènement de l'empereur Joseph Ier, l'envoyé autrichien remit à Alexandre Maurocordato l'Exaporite une lettre autographe de son maître, dont la copie se trouverait aux Archives Impériales de Vienne, sous le titre : *Litteræ fiduciariæ Josephi I ad Maurocordatum per Internuncio extraordinario Quarient Rall, 26 Februarii 1706*, lettre par laquelle l'empereur lui aurait conféré le titre de comte du Saint-Empire (2).

Peu de temps avant sa mort, l'Exaporite vit l'avènement de son fils Nicolas au trône de Moldavie (1709) et la nomination de son fils cadet, Jean, comme grand interprète de la Sublime Porte. Par ce fait s'affirmaient l'influence et la puissance définitive de la maison des Maurocordato en Orient. Mais l'accession au trône de son fils remplit d'abord l'Exaporite d'amertume et de craintes, comme en témoignent ses lettres. Il ne l'avait pas sollicitée, et son fils pas davantage; elle troublait plutôt la sérénité paisible de ses vieux jours, car il n'était pas sans savoir par sa propre expérience à quel point les Turcs étaient versatiles et de mauvaise foi, et combien les trônes roumains étaient chancelants et hasardeux, depuis près de deux siècles qu'ils étaient sans cesse bouleversés, non seulement par toutes sortes de compétitions indigènes ou étrangères, mais encore par la corruption même propre aux Turcs, dont les bourses toujours vides avaient inventé de mettre les trônes roumains à l'encan comme moyen de se remplir à jet continu, pour la satisfaction de ce tonneau des Danaïdes, les besoins toujours inassouvis des sultans et des vizirs. L'Exaporite se soumit cependant sans murmurer à ce qu'il pensa être un décret de la Providence favorable, dans son espoir secret, toujours nourri, à un relèvement ultérieur des Grecs. Il mourut d'ailleurs peu de temps après, la même année, le 23 du mois de décembre 1709, chargé d'années et de gloire. Il fut enterré à l'église Sainte-Paraskeva, à

(1) *Histoire, passim,* t. VII, p. 121.

(2) Voir ici aux *pièces justificatives* des *Annexes I,* pages 351, 352, la reproduction de cette lettre en original, d'après la copie fournie à S. E. M. Edgar Maurocordato; nous en donnons une traduction française. Mais cette lettre ne dit *pas un mot* du titre de comte du Saint-Empire. C'est une affirmation de Hammer.

Hasskeui, auprès de son épouse et de sa mère, et l'on peut y voir aujourd'hui encore l'épitaphe qui orne son tombeau (1). Telles furent sa vie et son œuvre, inséparables l'une de l'autre, et si intimement unies qu'elles s'accordent pour faire de lui le personnage représentatif que nous avons désigné au début de cette étude. Tel passa sur la scène de l'Europe orientale l'illustre Alexandre Maurocordato Scarlatti l'Exaporite, grand interprète et ambassadeur extraordinaire de la Sublime Porte ottomane, grand logothète de l'église œcuménique d'Orient, écrivain remarquable et homme d'État aussi grand que ceux qui, plus heureux, illustrèrent la diplomatie, la politique et les lettres dans d'autres pays européens.

Détachons maintenant l'homme de l'œuvre plus en lumière, afin de le montrer tel qu'il fut comme homme privé, et essayons de fixer le caractère moral de cette personnalité (2) si représentative, en tâchant de tracer de lui un fidèle portrait psychologique, conforme à la réalité et à la vérité. Au physique, de taille au-dessus de la moyenne, svelte, quoique carré d'épaules, souple, quoique solidement campé, le port droit, haut, sans être hautain, le geste large et vif, la physionomie expressive, loyale, réfléchie, avec un maintien courtois et digne (3). Au moral, si nous devons tenir pour exacts

(1) Cette épitaphe est reproduite par Legrand, *Généalogie,* p. 31. Stamatiadis (*op. préc.*, p. 93) reproduit de beaux vers composés en grec sur l'Exaporite par le métropolitain de Drystras, Dorothée, trop longs pour être transcrits à nouveau ici.

(2) Telle nous paraît être la vraie physionomie historique de l'Exaporite, que nous considérons comme une figure hellénique méconnue. Une partie de notre étude a paru dans la revue *L'Hellénisme,* février 1912, Paris, Levé.

(3) Nous ne possédons que trois documents iconographiques certains, authentiques, qui puissent nous permettre d'établir la physionomie de l'Exaporite. Ce sont : 1° le portrait de Maurocordato par un inconnu et qui nous a été obligeamment communiqué par le général Alexandre Soutzo, grâce à la gracieuse entremise du général Léon Maurocordato; 2° les peintures murales du monastère de Vacaresti, près de Bucarest, et 3° le tableau du peintre Amigoni, qui se trouve au château de Schleissheim, en Bavière. Tous offrent des caractères d'authenticité, puisqu'ils sont contemporains de l'Exaporite, et ils nous paraissent suffisants pour fixer la physionomie de l'illustre homme d'État.

Le premier portrait représente l'Exaporite dans la fleur de l'âge, en buste, de trois quarts, tourné à droite, vêtu du manteau fourré d'hermine et coiffé de la toque fourrée d'hermine, insigne de la haute charge qu'il remplissait. Le nez droit, bien dessiné, l'œil grand, bleu, très lumineux, pensif, sous des arcades sourcilières fines et arquées, la bouche charnue aux lèvres rouges, admirablement dessinées, le menton fort, accusant la volonté, malgré que ombré sous les poils soyeux d'une barbe courte, avec une moustache fine, souple, qui laisse la bouche à découvert; tel est ce portrait. Toute cette physionomie respire un calme sérieux, une dignité réfléchie, une volonté ferme et souple en même temps, avec une attention pénétrante et observatrice que révèle sans crainte le regard fier, sans être hautain.

Le deuxième portrait, peint *a tempera,* dans une série de fresques à l'intérieur de l'église du monastère de Vacaresti (près de Bucarest), au-dessus du narthex, représente Maurocordato l'Exaporite âgé, ayant à ses côtés à gauche son épouse Sultane Chrysoscoléos. L'Exaporite est debout, revêtu du long manteau de soie doublé intérieurement d'hermine, à col de fourrure de même, par-dessus la robe de soie écarlate, à la vénitienne, brochée et serrée à la taille par une souple ceinture de cachemire dans laquelle il passe le pouce de la main droite, tandis que la main gauche dévide un chapelet. La figure, malgré la maladresse du peintre et le mauvais état de conservation de la peinture, rappelle les yeux, le nez et la bouche des portraits que nous signalons, sauf la longue barbe blanche; les traits indiquent une vieillesse robuste, et le regard est toujours ferme et observateur.

Le troisième portrait, le tableau du château de Schleissheim, représente, sous forme allé-

les indices laissés par les divers écrivains grecs ou étrangers déjà cités, autant que par ce que nous en dit son fils Nicolas dans ses écrits, l'Exaporite *représentait* précisément cette dignité, cette noblesse qui imposent le respect, l'estime et l'admiration. De mœurs chrétiennes, bon fils, bon époux, bon père, profondément pieux, d'un caractère loyal et d'un esprit fin, il unissait aux dons de l'intelligence les qualités de cœur qui font non seulement les grands hommes, mais encore les grands citoyens. Prompt à la réplique, grâce à son éloquence naturelle, mais toujours courtois, il était disert et profond, sous une apparence parfois enjouée, observe le cardinal de Kollonitz. Il armait de souplesse, de prudence et de parfaite urbanité, une volonté ferme, inébranlable, que ne déparait jamais l'obstination, comme en témoignent les lettres du baïle de la Sérénissime République de Venise que nous avons signalées. On sentait en lui non seulement l'érudit, le savant, le philosophe, l'orateur, mais encore l'homme de race, le gentilhomme, l'homme du monde, l'être policé, humain, juste et loyal qu'il était, comme il appert des dépêches des ambassadeurs français et du témoignage de ses divers collègues pendant sa longue carrière diplomatique (1). Comment s'étonner, dès lors, de l'ascendant qu'il put et sut exercer sur ses contemporains, sur son entourage immédiat, ses parents, ses enfants, ses amis, ses relations, même fugitives, sur les souverains qu'il approcha maintes fois, sur ses collègues et même sur

gorique, émergeant d'un ciel aux nuages entr'ouverts et lumineux, une Renommée ailée, qui, de la main droite, tient une trompette dont elle paraît sonner, et, de la gauche, une couronne tressée de lauriers et de palmes, ayant à sa gauche, à demi voilée par les nuées, une Annonciatrice aux mains chargées de branches de lauriers en fleurs et, à sa droite, une autre Renommée, les ailes éployées, sonnant de la trompette. Ces trois figures symboliques, qui représentent évidemment la victoire de la paix sur la guerre, comme une sorte de Nikè aux trois hypostases, dominent le haut du tableau, tandis que le milieu et le bas sont occupés, à gauche, par cinq personnages debout, nu-tête, sans doute les ambassadeurs impériaux, devant lesquels est assis, toujours à gauche, au second plan du tableau, le Grand Électeur de Bavière, le chapeau sur la tête, la main droite tenant un rouleau et appuyée sur le bras du fauteuil, et la main gauche posée sur le pommeau de son épée, la jambe gauche légèrement repliée en arrière, la jambe droite avançant un peu et laissant voir que le personnage est botté et éperonné. De même, au second plan, à droite, cinq personnages à turbans, debout, représentant sans doute la suite de l'Exaporite, et, devant eux, au premier plan, occupant tout le côté droit du tableau, assis sur des coussins cramoisis, Sulficar Effendi et Maurocordato l'Exaporite, le premier ayant le regard fixé respectueusement et attentivement sur le Grand Électeur, et le second, l'Exaporite (vêtu et coiffé comme dans le portrait précédemment décrit, mais tourné ici aux trois quarts à gauche), le regard droit, observateur, éloquent, regardant bien en face le Grand Électeur, tandis qu'il semble tenir un discours, ce que révèlent encore les gestes des deux mains longues, fines et nerveuses, qui paraissent remuer par une mimique éloquente comme pour appuyer l'argumentation, sans doute subtile et précise, qu'émet sa bouche aux fines lèvres arquées sous l'ombre de la moustache soyeuse. L'expression de toutes les physionomies est parlante, vivante, et il est manifeste que c'est bien l'Exaporite, et non point le Grand Électeur qui demeure le point central de tout le tableau, que c'est bien lui qui anime, par sa parole et son geste, cette conférence diplomatique. D'ailleurs nous donnons ici, fig. 1, une reproduction de ce beau tableau et, aux fig. 3 et 4, des reproductions des deux autres portraits de l'Exaporite.

(1) Voir, à ce sujet, une intéressante lettre de Nointel, ambassadeur de France, en date du 5 mai 1677, dans Vandal, *op. citat.*; comparer aussi l'opinion élogieuse de Tournefort, *Voyages, passim,* qui le désigne comme un homme « *estimable par son mérite et* SA DIGNITÉ ».

ses subordonnés? Une nature supérieure s'impose toujours, et on ne saurait méconnaître que la mémoire de l'Exaporite ne soit demeurée durable parmi les Grecs, les Roumains, les Turcs, les étrangers même, qui le connurent, l'approchèrent et l'apprécièrent. Profondément imbu des devoirs que lui imposèrent en des circonstances diverses, souvent difficiles et ardues, les hautes charges qu'il fut appelé à occuper successivement, il n'oublia jamais sa qualité d'Hellène, ni sa qualité de chrétien. Tolérant et avisé, il ne choqua jamais les Turcs, ni les Français, ni les Impériaux, ni les Moscovites, ni les Vénitiens, mais il sut concilier avec tact et mesure, avec pondération et délicatesse (sa correspondance en témoigne), les inéluctables obligations de ses fonctions, ainsi que les impérieuses nécessités des temps avec ses sentiments intimes. Il tint à plusieurs reprises dans ses mains les destinées de l'empire ottoman, et il sut ne pas abuser de sa situation. Il advint qu'il incarnait alors en lui toutes les aspirations secrètes, étouffées, mal contenues, tous les espoirs internes de la race hellène et qu'en même temps il avait la lourde obligation de respecter sa parole donnée aux Ottomans; ainsi il fut réellement *représentatif* de son temps, au sens qu'Emerson attribue à ce terme.

Il ne laissa pas péricliter l'empire ottoman, il ne vendit pas sa dignité (1), il ne marchanda pas sa parole, comme l'ont prétendu, sans preuves, quelques-uns de ses détracteurs, mais il jugea qu'il pourrait tirer quelques avantages pour sa religion et pour sa race des victoires des Impériaux, sans laisser aux Allemands et aux étrangers les moyens de s'implanter, comme il arrive aujourd'hui, au cœur de la péninsule balkanique, dont il savait l'âme hellénique ancestrale opposée aux Germains et aux Slaves autant qu'aux Turcs. S'il sacrifia aux Impériaux et aux Slaves quelques lambeaux du territoire ottoman, lambeaux arrachés d'ailleurs aux Hellènes par les Turcs eux-mêmes, par une conquête avide et injuste, ce que chacun sait, et s'il laissa les Vénitiens s'implanter en Morée et même dans sa propre patrie, l'île de Chio, victoires militaires qu'il ne dépendait nullement de lui d'empêcher, c'est qu'il évitait, par ce renoncement diplomatique prudent, un démembrement anticipé de l'empire ottoman, démembrement qui aurait livré alors la terre ancestrale des Hellènes, non point aux Hellènes eux-mêmes, mais à de nouveaux maîtres qui, quoique chrétiens comme lui, n'en auraient pas moins empêché la renaissance d'un État hellénique indépendant. L'Exaporite était trop fin diplomate et penseur trop avisé pour commettre des fautes

(1) Il est absolument inexact qu'il ait trafiqué de sa charge et de son influence. Nous n'en avons trouvé trace probante et digne de foi dans aucun document contemporain. Il ne reçut de subsides personnels, et cela à la connaissance et avec l'assentiment de la Sublime Porte, que du roi Louis XIV, qui lui faisait depuis 1686 une pension annuelle de 4 000 livres pour ses services comme interprète. Voir à ce sujet plusieurs lettres inédites du marquis de Girardin, ambassadeur de France à Constantinople, *Archives* du Ministère des Affaires Étrangères de Paris, fonds Turquie, dossier 20, fol. 221 à 232 et 226, 267. Nous avons trouvé aux mêmes *Archives*, dossier 10, fol. 123, des *Mémoires et Documents*, une lettre de 1703 du marquis de Fériol parlant des cadeaux distribués et qui signale que ni l'Exaporite ni Brancovan, prince de Valachie, ne sont corruptibles. Nous publierons sous peu ces documents inédits, qui jettent une lumière nouvelle sur tous ces faits.

irréparables. Il savait pour le moins aussi bien, sinon mieux, que son maladroit rival, le prince Démétrius Kantémyr, dont la haine inconcevable ne nuisit d'ailleurs qu'à lui-même parce que trop avouée, que l'empire ottoman était destiné, tôt ou tard, non seulement à une irrémédiable décadence, mais même à disparaître de la carte de l'Europe. Néanmoins, il n'eut pas la lâcheté de frapper un vaincu, ni la maladresse d'une attitude inutilement arrogante, vis-à-vis d'un vainqueur. Il fut une réelle balance pour maintenir un équilibre nécessaire. Il arrêta, pour un moment, sur la pente fatale, la chute des Osmanlis et la marche en avant des Impériaux et des Italiens. Les événements historiques qui suivirent sa mort et même ceux qui remplissent tout le dix-neuvième siècle, sinon même ceux de l'heure actuelle en Orient, lui donnent pleinement raison et auréolent d'une lumière en quelque sorte prophétique toute la conduite prudente, digne et empreinte d'un tact suprême d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite.

Fig. 16. — DEMETRIUS CANTEMYR III

Prince de Moldavie.

Fig. 15. — GRÉGOIRE GHICA II

Prince de Valachie.

Fig. 14. — GEORGES GHICA Ier

Prince de Valachie.

Fig. 17. — ÉGLISE SAINT-GEORGES DE BUCAREST AU XVIIIe SIÈCLE. (D'après Raffet.)

CHAPITRE III

État de la Turquie après la paix de Karlovitz; ambition de Venise en Orient; progrès des Moscovites; les Pays Roumains. — Incapacité notoire de gouvernement des Turcs. — Puissance occulte des Grecs en Turquie au dix-huitième siècle; concordance de leurs intérêts avec ceux des Roumains et conflits issus entre eux de cette concordance même; le principat indigène roumain et l'avènement des princes Phanariotes aux trônes roumains. — Considérations générales sur les Phanariotes et le dix-huitième siècle dans les Pays Roumains. — Situation économique des Pays Roumains au dix-huitième siècle. — Tyrannie et corruption ottomanes; visées grecques, duplicité autrichienne et ambition moscovite dont les Pays Roumains sont l'enjeu. — Désorganisation de la noblesse nationale roumaine et servage des paysans. — Valeur diplomatique des Phanariotes; leur gout pour les sciences, les lettres et les arts. — Les commencements de l'influence française dans les Pays Roumains sous l'égide des Phanariotes. — Les princes Phanariotes, de 1709 a 1721.

On vient de voir, dans le chapitre précédent, Maurocordato l'Exaporite signer, le 3 juillet 1702, pour la Turquie, une trêve de trente ans avec l'empire de Russie, représenté par Oukraïnztoff, comme suite à l'envoi du fameux vaisseau de quarante canons, la *Forteresse*, commandé par le capitaine hollandais Pamburg, qui eut l'insigne audace de venir jeter l'ancre sous les murs du sérail devant les yeux épouvantés du sultan Moustapha II. Cette paix de Constantinople donna à la Russie le répit nécessaire pour tenir tête au roi de Suède Charles XII, dont la puissance s'écroula, comme on sait, dans les plaines de Pultawa, le 8 juillet 1709. Cette bataille de Pultawa eut les conséquences les plus graves pour toutes les questions qui se débattaient alors en Europe, car le coup qui abattait Charles XII donnait l'essor pour l'histoire générale du monde, non seulement, comme s'écriait le tzar Pierre le Grand, « à la fondation de Pétersbourg », mais encore à l'avènement triomphal d'une nouvelle puissance européenne, l'avènement d'une race : « la race slave, impuissante en Pologne, observe Ram-
« baud, soumise à l'Autriche en Bohême, en Croatie et en Slavonie, sujette
« du sultan en Serbie et en Bulgarie, et qui se révélait tout à coup dans
« une de ses branches comme une race née pour la gloire et la domination,

« prête à soutenir non seulement contre l'empereur allemand, mais contre « le sultan des Osmanlis, les revendications de toutes les autres, en essayant « même d'attirer dans son giron, pacifiquement ou de force, les peuples de « race latine, Roumains et Hellènes, de la péninsule carpatho-balkanique. » En effet, Pultawa eut dans l'Orient chrétien un prodigieux retentissement. D'une part, les Ottomans étaient poussés à la guerre par tous les ennemis du tsar; d'autre part, les chrétiens appelaient celui-ci contre les Ottomans. Mais alors c'était fini, à Stamboul, de la dynastie des Kœprili; Ali-Tchorli, personnage cruel mais nullement belliqueux, était le grand vizir du sultan Ahmed III, et il ne comprit rien, malgré le péril menaçant, à la nécessité de résister à la Russie. L'ambassadeur moscovite Tolstoï vit se succéder cinq ou six grands vizirs, tous inquiets des progrès menaçants des Russes, tous endoctrinés par Fériol ou son successeur le marquis Desalleurs, tous sollicités par les agents de la Suède ou ceux du roi de Pologne Stanislas, mais tous également impuissants à se décider de rompre. Cette situation dura en Turquie jusqu'à l'avènement du grand vizir Ibrahim. Or, le sultan Ahmed III était en même temps voluptueux et thésauriseur; il aimait la vue et la possession de l'or. Avec beaucoup d'habileté, Ibrahim savait flatter en lui ces deux penchants opposés et empêcher qu'ils ne se contrariassent mutuellement. Pressurant les peuples et diminuant les dépenses d'utilité générale, il se réservait par ce moyen l'usage de sommes immenses, qu'il employait, partie à grossir l'épargne impériale, partie à satisfaire la luxueuse fantaisie d'Ahmed. Il se rendait ainsi nécessaire et s'était assuré la réalité du pouvoir, en se faisant le dispensateur entendu des plaisirs de son maître. Parmi ces plaisirs, il y en avait de fort singuliers; d'ailleurs la vie du sultan se passait en promenades, en visites aux points de vue préférés, en réunions intimes qui se tenaient souvent dans les palais appartenant au grand vizir ou aux principaux ministres.

C'étaient des stations sous de beaux ombrages, des festins entremêlés de prières, des distributions de présents, parfois aussi « de subtils passe-temps » qui semblaient évoquer certains passages scabreux de l'*Ane d'or* d'Apulée. D'autres fois, on lisait des vers harmonieux sur un sujet menu ou puéril; le culte de la forme était alors poussé chez les Turcs jusqu'à ses extrêmes limites, une belle écriture passait pour un don précieux, et les calligraphes étaient estimés à l'égal des poètes. Cette société à la fois cruelle et précieuse, sanguinaire et raffinée, faisait succéder à des scènes de carnage de délicates jouissances, et chez Ahmed III, meurtrier de tous ses frères, une passion dominait toutes les autres, c'était celle des fleurs. Jamais les tulipes ne furent cultivées en Hollande avec plus de soin, recherchées avec plus d'amour qu'elles ne le furent à Stamboul sous le règne de ce prince. Elles se retrouvaient partout, faisant la gloire des parterres et ornant les appartements. Le sultan avait institué en leur honneur la fête des tulipes; on construisit à cette occasion une longue galerie; elles en tapissaient les parois à l'intérieur; le plaisir du maître était de se placer au centre de la galerie et d'assister « aux

ébats » de ses femmes parmi les fleurs d'immenses volières. Par penchant naturel ou par flatterie, les grands copiaient l'exemple du maître; tous avaient leurs plates-bandes et ne cessaient de les enrichir par de coûteuses acquisitions; ils payaient une tulipe jusqu'à mille livres. Des bosquets disposés avec art, des édifices de verdure s'élevaient de toutes parts autour de leurs palais et servaient de cadres à toutes leurs fêtes. Toutefois, Ibrahim, en laissant les fêtes se succéder, veillait, réfléchissait et préparait une évolution de la politique ottomane, qui eut pour effet d'altérer le crédit français et de faire bonne mine à la naissante Russie et à la victorieuse Autriche, en justifiant l'opinion émise antérieurement par Nointel que : « les Turcs donnent plus à la crainte qu'à l'amitié ». Cette évolution consista à se rapprocher de Vienne et de Saint-Pétersbourg, à la suite des événements que nous allons examiner tout à l'heure. Ce système nouveau amena la Turquie à accéder aux demandes de ses pires ennemis, à rechercher leurs conseils, jusqu'à un certain point leur tutelle, pensant acheter au prix de cette soumission quelques années de repos. Le grand vizir Ibrahim, inventeur de ce système, gouverna seize ans sous le nom du sultan Ahmed III. Doué d'un esprit souple et cultivé, ami des arts de la paix qu'il faisait fleurir avec une munificence éclairée, moins hostile que ses prédécesseurs à la civilisation de l'Occident, à laquelle la Turquie fit sous son ministère d'utiles emprunts, il manquait de résolution et de perspicacité; son adresse s'employait à parer aux difficultés de chaque jour, sans chercher à prévoir ou à prévenir le péril du lendemain, péril qui alla grandissant. Voyons maintenant les faits politiques.

La Sublime Porte s'entêtait à protéger Charles XII, lorsque le tzar Pierre s'avisa, en octobre 1709, d'envoyer un ultimatum ordonnant l'expulsion du roi de Suède, menace à laquelle la Sublime Porte répondit par un accès de mauvaise humeur, qui consista à faire jeter Tolstoï dans la prison des Sept-Tours, à destituer le grand vizir d'alors, Kœprili-Nouman, le dernier des Kœprili, alors remplacé par Baltaggi Méhémet, qui prit le commandement des troupes. Or, le tzar Pierre ne voulait pas seulement se débarrasser de Charles XII, mais, dans son ambition démesurée et prématurée, il rêvait déjà de donner satisfaction aux espérances secrètes du patriarcat grec de Constantinople, qui profitait de toutes les occasions favorables pour lui envoyer de pressants appels. Il est indubitable que l'Exaporite avait eu connaissance de ces menées et qu'elles ne lui étaient pas désagréables, vu que son fils aîné, Nicolas Maurocordato, était alors même grand interprète de la Sublime Porte, qu'en 1709 il occupa provisoirement le trône de Moldavie et que le prince de Valachie, Constantin Brancovan, travaillait en sous-main en faveur des Russes. En effet, Brancovan avait suivi avec beaucoup d'attention toutes les péripéties par lesquelles avaient passé les menées de Pierre le Grand; mais, ne sachant de quel côté allait pencher la victoire, il devait s'efforcer de renouveler maintenant, du côté de l'Orient, le jeu à double fin qui lui avait si bien réussi en Occident. Il devait donc tâcher de se rapprocher des Russes,

sans toutefois se départir d'une ligne de conduite, en apparence invariable envers la puissance suzeraine, et attendre le résultat de la lutte pour se ranger à la fin, en souverain prudent, du côté du plus fort. Mais les Turcs savaient à quoi s'en tenir sur ces menées, et, quand ils jugèrent le moment opportun venu, ils donnèrent au prince Démétrius Kantémyr la mission malpropre de s'emparer de la personne de Brancovan. Celui-ci était averti des intentions de Kantémyr et de la mission dont il était chargé; en outre, il était mis en connaissance par ses agents secrets de son inclination vers les Russes. Il envoya donc à Kantémyr une ambassade pour le sonder et le surprendre afin de s'en faire un moyen de réhabilitation aux yeux des Turcs. Il dénonce aussitôt au roi de Suède la conduite et les aveux du prince moldave, ajoutant que celui-ci avait l'intention de livrer le roi de Suède entre les mains des Russes. Charles XII s'empresse d'envoyer à Andrinople les lettres de Brancovan. Vers la même époque, Pierre le Grand arrive à Jassy, et Brancovan lui écrit que lui et les Cantacuzène voulaient bien tenir la parole donnée, mais qu'ils ne pouvaient en ce moment expédier les ravitaillements, le vizir et le khan se trouvant à proximité (1).

De plus, nous savons que déjà, en 1704, les Hellènes, les Albanais, les Roumains et tous les insoumis de l'empire ottoman avaient invoqué secrètement le secours du tzar Pierre le Grand. Ce fut Démétrius Kantémyr, l'éphémère successeur, au trône de Moldavie, de Nicolas Maurocordato, qui crut pouvoir bénéficier à son profit personnel de toutes ces affaires; mais n'anticipons pas sur les événements qui se rapportent à la rivalité de Maurocordato et de Kantémyr, rivalité que nous aurons lieu d'étudier tout à l'heure avec quelques détails. Quoique prématurée, l'ambition du tzar Pierre pouvait paraître légitime, vu l'encouragement que lui donnaient les pays helléniques, qui acceptaient que les émissaires du tzar y colportassent à l'insu des Turcs (mais non pas à l'insu du patriarcat grec ni des grands interprètes de la Sublime Porte) un portrait de lui, gravé à Amsterdam, avec cette devise : « Pierre Ier, empereur des Russo-Grecs ». On a souvent reproché à Pierre le Grand, notamment parmi les historiens roumains, et cela injustement à notre avis, d'avoir favorisé les Grecs et d'avoir cherché à se faire un profit personnel politique de leurs menées; mais Pierre crut sincèrement, profondément, à son devoir de libérateur des chrétiens de la péninsule carpatho-balkanique, et il n'excluait pas les Roumains des avantages qu'ils auraient pu en retirer, parce qu'il croyait à la force et à la puissance des princes roumains, qui, comme Kantémyr et Brancovan, lui offraient leur concours. Or, à la suite des victoires de Danilo de Monténégro, en 1706, sur les Ottomans, le tzar Pierre, arrivé sur le Dniester au commencement de 1711, tint un conseil de guerre : une partie des généraux, surtout les étrangers (Allart, Ensberg, Osten, Bergholtz), lui conseillaient de ne pas

(1) Giurescu et Dobrescu, *Documente si Regeste privitoare la Constantin Brancoveanu*, Bucuresti, 1907. — Cf. Hurmuzaky, *passim*.

s'aventurer davantage; mais l'opinion du prince Démétrius Kantémyr prévalut et les généraux russes opinèrent alors pour la marche en avant. Et c'est très sincèrement que, convaincu du triomphe final et qu'induit en erreur par Kantémyr sur bien des points importants, même sur des points de stratégie, le tzar Pierre, idéologue ici et aventureux comme le sera plus tard le tzar Alexandre Ier, se résolut, « afin de ne pas pousser au désespoir les chrétiens suppliants et sans défense ». Mais ce fut inutile, car « les chrétiens suppliants », c'est-à-dire les Hellènes, n'eurent pas le temps de répondre à l'appel de Pierre le Grand; néanmoins l'échec du tzar n'eut pour eux aucune suite fâcheuse. Les Monténégrins eux-mêmes, qui parvinrent à se tirer de l'aventure un peu mieux, ne réussirent qu'à empêcher les Turcs de pénétrer chez eux, et les Roumains payèrent l'ambition de leurs princes de la destitution de Kantémyr et de la tête de Constantin Brancovan. C'est ainsi qu'en 1714 prit définitivement fin le principat indigène roumain et que Nicolas Maurocordato inaugura l'ère des princes phanariotes dans les Pays Roumains; mais c'est à tort que Rambaud écrit (1) : « Démétrius Kantémyr fut le dernier hospodar *national* en Moldavie. » Kantémyr était d'origine circassienne et fut imposé par la Porte aussi bien que Maurocordato; en outre, sa politique n'eut rien de national (2).

Si les Hellènes ne purent mener à bien en ce moment-là leurs aspirations, ils n'en continuèrent pas moins à dominer les Turcs et à se préparer lentement aux événements futurs, qu'ils eurent le talent de ne pas escompter d'avance. Leurs élites continuaient à s'élever par l'instruction et la richesse, par l'éducation et le commerce, par l'administration et la politique. Nous avons déjà cité, dans le chapitre précédent, quelques-uns des grands noms hellènes du dix-septième siècle, Scarlati, Athanase Scléros, Léon Allatios, Partenios, Maurocordato l'Exaporite, Panaiotis Nicousios, Mamona, Kremidi; au dix-huitième siècle, on verra de grands négociants et banquiers hellènes jusqu'à Moscou et Anvers; alors commença dans cette carrière l'illustration des Paléologues et des Cantacuzène à Constantinople, des Mamona (alliés par le sang aux Maurocordato), des Mamali, des Notaras en Morée, des Vatatzès, des Chrysolaras, des Azaïnis dans les ports de la mer Noire et à Alexandrie d'Égypte. Nous savons que les deux grands dragomanats de la Porte étaient devenus le monopole de la race hellénique au dix-septième siècle; nous verrons qu'ils le demeurèrent jusqu'en 1821; ils y ajoutèrent le monopole des deux principats roumains. Mais il n'y a pas lieu ici de dire, comme l'historien roumain Xénopol, que les Hellènes « trahissaient les Turcs » ; à ce moment-là il n'y avait pas lieu à un conflit (et

(1) *Histoire générale*, t. VI, p. 849.

(2) Dans le même ouvrage, à la même page, l'auteur fait encore deux autres erreurs en disant que les *Paléologues* régnèrent dans les Pays Roumains et qu'avant le dix-neuvième siècle il n'y eut point de civilisation *nationale* roumaine. Il convient d'observer que les Paléologues n'ont régné qu'à Byzance, et que le quatorzième et surtout le quinzième siècle sont à proprement parler les véritables périodes historiques *nationales* des Pays Roumains.

ils le prouvèrent en ne s'associant pas ouvertement aux luttes de Pierre le Grand contre les Turcs), vu que, pour la plupart des Grecs d'alors, l'ennemi ce n'était pas le Turc, mais bien le Vénitien, maître non seulement du Péloponèse, mais encore de la Morée, de Candie, de Chio, ce centre par excellence de l'hellénisme insulaire. Les Hellènes furent, il est vrai, puissants en Turquie au dix-huitième siècle; leurs intérêts à ce moment-là n'étaient pas en conflit direct avec ceux de la Porte ottomane, à laquelle ils rendaient, en outre, le service considérable de les aider à vivre financièrement, administrativement, diplomatiquement, politiquement, vu l'incapacité notoire de gouvernement des Ottomans. Néanmoins il se trouva que les intérêts des Hellènes, nous entendons surtout les intérêts occultes, concordaient précisément avec quelques-uns des intérêts des Roumains, et qu'au lieu de mettre ces intérêts d'accord, dans le but d'une action commune ultérieure, une série de conflits sortirent de la concordance même de ces intérêts, conflits qui s'aggravèrent du fait de la protection moscovite, très souvent maladroite, et de l'immixtion des Russes dans les affaires intérieures des principautés roumaines, ainsi que du fait que le principat roumain perdit son caractère national pour devenir une sorte de gouvernement nominal turc, sous le couvert du sceptre phanariote. On ne l'a pas dit, et c'est ici qu'il nous semble voir résider surtout la cause essentielle du froissement des Roumains, de leur mécontentement de plus en plus aigu à l'égard des Grecs, de leurs conflits de plus en plus manifestes avec ces Grecs et de leur scission complète d'avec eux en 1821, alors que, précisément en ce moment-là, les deux peuples auraient dû se donner la main.

En outre, la langue roumaine, si précieusement conservée par le peuple roumain à travers toutes les vicissitudes des siècles antérieurs, et qui fut officiellement réinstaurée au dix-septième siècle, comme nous le savons, par les princes Mathieu Bassaraba et Basile le Loup, la langue roumaine, à partir de 1715, fut de plus en plus écartée des affaires et de l'Église, sauf sous le règne de Constantin Maurocordato. A la cour, ce fut dès lors la langue grecque que l'on parla dans les Pays Roumains, sauf sous le même Maurocordato; dans l'Église roumaine, de plus en plus en étroite dépendance à l'égard du patriarcat grec de Constantinople, tout le haut clergé finit par se recruter parmi les Grecs, sauf quelques très rares exceptions. Enfin, l'aristocratie elle-même, qui avait déjà commencé à perdre au dix-septième siècle une partie de son caractère national, se scinda en deux groupes hostiles : l'un, farouche, se terra avec les paysans à la campagne et demeura roumain, et l'autre, l'aristocratie de cour, s'hellénisa en grande partie, tandis qu'avec le peuple, demeuré toujours roumain, l'abîme se creusa de plus en plus; et puis, même dans le clergé, les hauts prélats grecs, instruits et souples, ne furent plus en communion d'âme avec le bas clergé roumain, demeuré roumain, mais qui était aussi misérable et ignorant que le peuple lui-même. C'est ainsi que ce malheureux peuple roumain, non point tant de la faute des Grecs eux-mêmes que de celle d'une partie des boyards

roumains déracinés et des descendants des anciens princes, devenus apathiques et sans compréhension de l'âme nationale, fut dépourvu de chefs issus des élites nationales, et que, croupissant de plus en plus dans l'abandon où le laissaient et la noblesse et le clergé, il en arriva à ne plus pouvoir aspirer à aucune culture et à ne plus pouvoir participer aux événements politiques qui concernaient leur pays, devenu l'enjeu des convoitises étrangères. Il croupit de plus en plus dans une servitude qui chaque jour devint plus lourde, dans une ignorance qui chaque jour devint plus épaisse, à tel point que, lorsque quelques princes phanariotes, vraiment humains et humanitaires, comme Constantin Maurocordato, voulurent les sortir de leur apathie et essayer d'améliorer leur sort et de les relever, ces princes ne trouvèrent aucun écho dans ce peuple, non point tant parce qu'ils étaient Grecs, mais parce que ce peuple, accablé sous le poids d'une effroyable tristesse et d'un morne désespoir, profondément méfiant et soupçonneux, ne comprit rien aux velléités de réformes sociales de ces princes, et qu'il n'aurait d'ailleurs même rien compris à des velléités semblables venant d'un prince de sang roumain, à la fin du dix-huitième siècle. La preuve en est dans le fait même du soulèvement national de 1821, qui, quoique préparé de longue main par les boyards roumains eux-mêmes, ne trouva d'écho dans le sein de ce peuple que lorsque le mouvement vit à sa tête un homme issu de ce peuple, le paysan Tudor Vladimirescul. Le malentendu à l'origine entre les princes phanariotes et les princes roumains devint un malentendu entre les boyards eux-mêmes, puis entre les boyards et le peuple, entre les princes et le peuple. Et c'est là une des causes du malentendu politique qui coupa en deux courants divergents le tronçon du souffle nationaliste de 1821, qui souleva l'âme des Hellènes et l'âme des Roumains.

Nous ne saurions, pour notre part, assez déplorer ce malentendu regrettable, que certains esprits chagrins ou mal intentionnés voudraient voir perpétuer aujourd'hui au détriment de ces deux peuples, qui devraient se comprendre et s'entr'aider. C'est pourquoi nous ne saurions en aucune façon prêter la main au maintien des erreurs et des haines issues de ce malentendu; nous ne voulons ni ne pouvons accepter les arguments des publicistes qui ont mêlé le ton du pamphlet et du libelle à l'étude des questions historiques touchant le dix-huitième siècle dans les Pays Roumains. Il faut le dire tout de suite, beaucoup d'historiens, roumains autant qu'hellènes, nous paraissent en général avoir embrouillé la question à plaisir, en se campant l'un et l'autre dans un nationalisme étroit, en se jetant mutuellement à la figure toute sorte d'accusations, plus ou moins outrées, plus ou moins justifiées, et, la politique contemporaine se mêlant de la partie, on ne voulut plus s'accorder mutuellement ni justice ni circonstances atténuantes, et chacun demeura hérissé sur ses frontières. Malheureusement, ce système fut porté dans le domaine de la science, et malgré quelques protestations isolées, qui paraissent plutôt étouffées, même à l'heure actuelle, on ne semble pas devoir, par politique (toujours la politique), vouloir admettre un examen

impartial des faits et des raisonnements empreints de cette sérénité et de cette courtoisie nécessaires en toutes circonstances (1). En général, il faut le dire tout de suite, on se complaît un peu partout à considérer le dix-huitième siècle, dans la péninsule carpatho-balkanique et notamment dans les Pays Roumains, comme une époque imprécise que notre esprit embrasse globalement; elle présente à nos yeux, en général, une physionomie simpliste. Et aux yeux des historiens occidentaux notamment, il semble que, depuis toujours, les peuples divers qui grouillent de temps immémorial dans cette péninsule carpatho-balkanique n'ont jamais eu qu'une manière de se vêtir et qu'un mode de penser; on ne distingue pas assez de différence entre eux; les occidentaux ne tiennent guère compte que de leurs dissemblances avec eux et ils aperçoivent encore moins leurs évolutions proches. Mais, il faut qu'on le sache, ces peuples possédèrent chacun un génie spécial, ils eurent des politiques variées selon les pays, les climats et selon les siècles. On n'ignore pas, il est vrai, qu'ils accomplirent de grandes choses, et on en admire même souvent les vestiges; néanmoins on s'est habitué à les considérer d'une manière quelque peu littéraire. Quant aux Phanariotes, aux yeux de beaucoup d'historiens, même des occidentaux allemands, français ou anglais, qui ont emboîté le pas derrière certains historiens roumains que nous venons de citer, ils paraissent presque païens, nettement immoraux, mais quelque peu esthétiques, artistes, érudits et philosophes, dénués cependant de tout esprit moral, et aujourd'hui beaucoup de politiciens roumains ou hellènes se considèrent comme bien supérieurs aux princes phanariotes, jugés tous globalement, sans différence entre les bons et les mauvais. Nous sommes surpris de les voir si policés et parfois si bien organisés, nous sommes parfois un peu stupéfaits de les trouver si habiles, notamment en diplomatie, et nous ne comprenons pas comment ils ont pu avoir la hardiesse d'imaginer des réformes qu'on n'oserait peut-être pas tenter aujourd'hui, et l'audace de suivre des politiques intérieure ou extérieure que, de nos jours, ces mêmes politiciens hellènes ou roumains n'oseraient même pas imaginer. Or, comme c'est précisément dans la question du principat indigène que nous semble résider, nous venons de le dire, la cause principale du malentendu, il y a lieu, nous semble-t-il, de faire précéder l'historique du règne même du premier de ces princes phanariotes, c'est-à-dire de Nicolas Maurocordato, de quelques considérations générales analytiques sur le dix-huitième siècle et les Phanariotes dans les Pays Roumains, en montrant le caractère particulier de ce nouveau principat et d'indiquer, avec quelque précision, quelles furent les différences essentielles entre les bons et les

(1) Nous n'avons nullement l'intention de nous ériger, comme M. Constantin Erbiceanu, ou comme M. Pierre Rascanu, ou même comme M. N. Jorga, en panégyriste quand même des Phanariotes; nous ne suivrons pas davantage le sentier du chauvinisme à outrance inauguré par M. Démètre Sturdza, admis souvent par l'historien Xénopol et par Grégoire Tocilescu. Nous admettrons encore moins les arguments du pamphlétaire Zallony, très malheureusement réédité et remis en circulation il y a une douzaine d'années, ni même les particularités comiques du sectarisme du paharnik Sion.

mauvais princes, de faire la part du juste, notamment pour ce qui concerne les figures historiques de quelques-uns des princes Maurocordato, qui nous semblent appartenir bien plus au roumanisme qu'à l'hellénisme, dès le moment qu'ils occupèrent les trônes roumains, enfin d'examiner quels sont les reproches fondés à faire aux Phanariotes en même temps que de leur rendre justice pour les qualités très réelles qu'ils eurent. Dès l'abord nous n'hésiterons pas à dire ce que nous avons déjà dit ailleurs, c'est-à-dire qu'au lieu de blâmer les Phanariotes à l'excès (1), nous pensons qu'il faudrait peut-être les louer plutôt de leur habile diplomatie, de leur sagace tactique, qui fut un des facteurs annonciateurs de la délivrance des peuples chrétiens de l'Europe orientale; car c'est précisément la souplesse féline, l'habileté enveloppante, l'intelligence pénétrante et patiente des Grecs, des Phanariotes qui, faisant leur apparition sur la scène de l'Histoire au dix-septième siècle, par l'acquisition sans violence de la charge importante de grand dragoman ou interprète de la Sublime Porte ottomane, leur permirent d'opposer une barrière réelle à la tyrannie musulmane, dont l'œuvre s'exerçait sur les Roumains et les Hellènes par les moyens effroyables que nous avons récemment décrits avec d'abondants détails dans nos leçons de la Sorbonne. En effet, ayant pénétré dans le gouvernement même de l'empire ottoman, par l'acquisition de la haute charge susdite, les Phanariotes devaient fatalement aboutir à obtenir, à conquérir, si on peut dire, par cette voie indirecte et détournée, la couronne même des principautés roumaines, qui était à leurs yeux comme un reflet de la couronne impériale de Byzance, objet et but de leurs rêves intérieurs, ce que paraît démontrer avec certitude l'ambition du grand prince valaque, d'origine hellène, Sherban Cantacuzène.

Or, la transmission du pouvoir, dans le principat roumain, à l'origine mi-héréditaire, mi-électif, finit par devenir de plus en plus électif au seizième siècle et le demeura complètement pendant le dix-septième, puis fut simplement nominal au dix-huitième, que les princes fussent dès lors Grecs, Albanais ou Roumains. Dès le moment où le principe héréditaire, qui fut pour l'éligibilité même une réelle sauvegarde, périclita dans les principautés roumaines, les compétitions au trône, les intrigues et les immixtions étrangères, tantôt isolées, tantôt soutenues ou encouragées tacitement, sinon ouvertement, par les Roumains eux-mêmes, devinrent de plus en plus fréquentes, de plus en plus envahissantes, de plus en plus tenaces, dominatrices et victorieuses. De la part des Turcs surtout, ces immixtions devinrent bientôt oppressives, tyranniques, odieuses, absolues, inéluctables. Forts des droits que leur conféraient les capitulations diplomatiques elles-mêmes et les

(1) Nous devons signaler ici des appréciations erronées et injustes, parues récemment dans un article littéraire du 4 novembre 1912 d'un organe aussi considérable que *Le Temps*, qui affirme, sans preuves, entre autres, que : « le règne des Phanariotes fut la plus triste *(sic)* époque de l'histoire des pays moldo-valaques », que « les princes grecs mirent en pratique dans leurs États un immense *(sic)* système d'extorsion *(sic)*, abolirent *(sic)* les assemblées, fermèrent *(sic)* les écoles et proscrivirent la langue nationale comme un jargon *(sic)*, etc. ». Autant de mots, autant d'erreurs, sinon de calomnies.

traités conclus par divers princes roumains, forts aussi de l'impôt, du tribut consenti, avéré, subi par les Pays Roumains depuis le seizième siècle, les Turcs finirent par devenir et par demeurer les maîtres absolus, non point du sol même, ni du territoire, mais de la couronne roumaine. Dès lors, commença ce trafic, ce marchandage, cette mainmise et cette mise à l'encan de la couronne roumaine au profit des Turcs seuls.

Le système de la vente du trône à l'encan, qui avait été pratiqué à outrance au dix-septième siècle, fut modifié, pour l'époque dont nous allons nous occuper. Les Turcs, voyant les nombreuses défections des princes roumains et leur perpétuel désir de s'affranchir de la lourde tutelle ottomane, n'osèrent plus maintenant confier ces dignités seulement à celui qui offrait le plus d'argent; ils prenaient bien de l'argent, mais de ceux-là seulement sur lesquels ils pensaient pouvoir compter. Et comme, en outre, le nombre de ceux-ci devenait de plus en plus restreint, les Turcs y portèrent remède, car le manque de concurrents aux trônes roumains était dangereux pour eux. L'habileté de la Sublime Porte dans l'art de soutirer de l'argent trouva bientôt le moyen d'écarter l'obstacle qui provenait du manque de concurrents. Elle introduisit un nouveau système, celui de transférer les princes d'un pays à l'autre et de leur faire payer ce changement de gouvernement comme une nouvelle nomination. En outre, la Valachie était plus riche que la Moldavie; le prince qui occupait son trône s'efforçait de s'y maintenir à tout prix, pendant que celui de Moldavie tâchait de passer en Valachie. La succession des princes est donc assez compliquée pour cette époque, et les événements politiques qui se déroulèrent en Europe pendant cette période la compliquèrent encore davantage.

Enfin, et c'est ici encore un des points qui aggrava le froissement naturel des Roumains, froissement que les panégyristes des Phanariotes ont très mauvais jeu de vouloir nier : au dix-huitième siècle, quand un nouvel hospodar roumain, après avoir prodigué l'argent, a été choisi par la Porte, il subit à Constantinople même une double investiture qui n'a rien de roumain, car l'une, politique, est toute ottomane et l'autre, religieuse, est toute grecque. La Porte lui décerne, comme insigne de ses fonctions, la masse d'armes et les trois queues de cheval, qui font de lui une sorte de pacha d'un rang supérieur; il est revêtu de l'uniforme de colonel des janissaires (qu'il s'empresse souvent de quitter sur territoire roumain), il va aux casernes de ces janissaires goûter à leur popote et leur faire largesse. Puis, débarrassé de ces formalités turques, qui lui sont d'ailleurs odieuses, il va à la cathédrale orthodoxe grecque, où il est sacré par le patriarche grec, aux chants des polychronia grecs, avec le vieux cérémonial byzantin, cérémonial qui ressemble d'ailleurs à celui qui était utilisé pour l'intronisation des princes roumains, mais qui avait le tort ici d'être fait hors du territoire roumain, sauf la première intronisation de Constantin Maurocordato. Voilà comment les princes phanariotes, doublement étrangers, pour cette double consécration, au peuple roumain sur lequel ils doivent régner ou plutôt qu'ils doivent

régir et gouverner, s'acheminent vers leur capitale, Jassy ou Bucarest, parfois avec l'appareil d'un conquérant (comme ce fut d'ailleurs le cas pour de nombreux princes aventuriers imposés par les Turcs déjà au dix-septième siècle), avec une garde turque sous les ordres d'un aga, et en arrière-garde la horde souvent trop fameuse de leurs créanciers ottomans, grecs, arméniens ou même juifs. Quoique, parmi les Hellènes, le prince soit qualifié de ἡγεμών, sa cour tient à la fois de celle d'un δεσπότης grec et de celle d'un pacha turc. D'un côté, il y a les grands logothètes, les grands vorniks, les grands vistiars, les grands spatars, c'est-à-dire l'ancien appareil de la monarchie roumaine; mais, d'autre part, il y a les préposés aux babouches, à la pipe, au narghilé, au cioubouk, au café *(papugiu, cafengiu*, etc.); d'un côté, la parodie des anciens grands dignitaires; d'autre part, la réalité des nouveaux petits dignitaires. Ce ne sont donc plus en réalité absolument des princes, dont ils n'ont souvent que le titre, car la plupart d'entre eux ont renoncé à une des prérogatives mêmes du principat indigène roumain, l'armée, l'armée nationale, que beaucoup de ces princes phanariotes licencièrent par économie ou par politique, comptant uniquement sur des mercenaires ou sur des régiments turcs ou albanais; et c'est ainsi qu'ils rendirent souvent le peuple plus avili, la noblesse plus servile, et qu'ils parurent pour beaucoup, plutôt comme de « simples publicains étrangers » (expression très dure employée par Rambaud), plutôt que comme de véritables souverains. Mais il serait injuste de les confondre tous et de mettre dans le même panier à ignominies un Nicolas Maurocordato, un Constantin Maurocordato, un Grégoire-Alex. Ghika VI (le Décapité), un Charles Callimaki, avec un Racovitza, un Hangerly et surtout un Nicolas Mavroghéni, ce prototype du poltron fanfaron et du brouillon intéressé. Poussons plus loin notre souci de la vérité et disons que réellement tous les Maurocordato, ou bien tous les Mourouzy, ou encore tous les Soutzo, ne se ressemblèrent pas et ne furent pas tous de bons princes, même à titre de simples gouverneurs turcs ou de despotes hellènes; il y eut des valeurs inégales parmi eux; il en est qui furent néfastes, sinon aux Turcs, mais aux Roumains sur lesquels ils régnaient et vis-à-vis desquels ils demeurent responsables de certains maux, dont ils furent, sinon les instigateurs, du moins les facteurs plus ou moins inconscients, plus ou moins volontaires. Il nous semble qu'il est de la plus élémentaire justice de ne pas condamner, notamment pour les personnages qui nous occupent plus spécialement ici, les Maurocordato, tous les princes Maurocordato en bloc pour les fautes commises, au point de vue politique ou administratif, par Jean II par exemple, à l'égard des principautés roumaines et de ne pas savoir distinguer, même dans le règne d'un seul d'entre eux, par exemple de Nicolas Voda Maurocordato, les côtés incontestablement remarquables et bienfaisants de son passage au trône avec quelques mesures qui n'ont pas été heureuses malgré lui.

Les jugements portés par les historiens sur les Phanariotes leur sont généralement défavorables. S'il est vrai que la plupart des Roumains qui

ont écrit sur le régime des Phanariotes, les ont maltraités et, parfois même, dénigrés, on ne saurait leur en faire un reproche bien grave, vu les résultats vraiment désastreux du régime de quelques-uns pour la cause nationale roumaine et l'état économique du pays. On a surtout exagéré leur corruption morale et on leur a imputé un libertinage de mœurs, qui n'a jamais existé que dans la riche imagination de leurs détracteurs. Ce n'est pas sous le rapport des mœurs privées que le régime phanariote fut néfaste, mais sous le rapport politique, économique et administratif, et en cela encore il est indispensable de les considérer comme les agents du gouvernement ottoman, le plus coupable, le plus directement responsable de tout. Nous allons examiner ces trois points à part et nous tâcherons de nous maintenir dans le sentier de l'impartialité.

Nous commençons par signaler une opinion profondément, sinon intentionnellement erronée, d'un remarquable écrivain hellénique, C. Paparigopoulo, qui écrit dans un ouvrage célèbre (1) ces lignes étonnantes sous une plume aussi renseignée : « Il se forma dans la capitale (Constantinople) « une classe nombreuse d'hommes qui y accouraient de toutes les pro- « vinces grecques pour profiter des nouvelles carrières ouvertes à leur « activité et à leur ambition. Ils furent nommés Phanariotes du nom du « quartier qu'ils habitaient à Constantinople et où demeuraient aussi le « patriarche œcuménique et le haut clergé. Ils ne furent pas les seuls à « tirer avantage de cette situation. Un grand nombre de leurs compa- « triotes allèrent s'établir dans les Principautés danubiennes, à la suite « des Princes du Phanar et de leurs fonctionnaires. Les uns y cherchaient « fortune dans le commerce ou l'industrie; les autres fuyaient l'oppres- « sion. » Jusqu'ici, cela passe encore, malgré l'erreur sur l'origine proprement dite des grandes familles phanariotes qui n'étaient pas « des provinces grecques », mais qui descendaient, pour la plupart, des plus illustres maisons byzantines. Plus loin, Paparigopoulo avance des énormités : « Aussi, ces « deux grands pays devinrent-ils avec le temps de véritables colonies *(sic)* « grecques, comme celles qui avaient été autrefois fondées dans l'Italie « méridionale, en Sicile, dans la Cyrénaïque, sur les côtes de l'Asie « Mineure, en Syrie et en Égypte. » Ce passage laisse rêveur, car voilà de singulières colonies; mais ce n'est pas tout, lisons plus loin : « Leurs « chefs (les princes) pouvaient beaucoup pour elles; ainsi, au commence- « ment du dix-huitième siècle, Nicolas Maurocordato avait en quelque « sorte transfiguré *(sic)* la Moldavie et la Valachie. » Combien ce mot transfiguré est bien trouvé! Veut-on savoir quelle est la source où Paparigopoulo puise cette transfiguration d'un nouveau genre? C'est à un moine de l'Athos, car dit l'auteur : « Le moine athénien Parthénios dit en parlant de lui (de « Maurocordato) : n'a-t-il pas transformé en colonie hellénique la terre des « Valaques et des Moldaves? » — Le moine se contente du mot « trans-

(1) *Histoire de a civilisation hellénique*, Paris, 1898, p. 413 et 419.

formé », mais insinue « la colonie ». Enfin, pour couronner ce singulier récit de la transfiguration et de la colonisation des Pays Roumains, Paparigopoulo écrit : « Forcé de subir la plus dure des tyrannies, ce peuple (les « Grecs) trouva moyen de lui donner le change (à la Porte), au point de « se faire accorder l'investiture de deux grands pays et de les conquérir *(sic)* « en quelque sorte avec le concours de ses oppresseurs. » Ce concours des oppresseurs est une trouvaille; mais cette conquête est plus ingénieuse encore. Colonie, transfiguration, conquête, c'est un peu beaucoup à la fois. Ce n'est pas avec des arguments semblables que l'on réhabilitera les Phanariotes.

Un autre écrivain d'origine grecque est plus heureux, en montrant, pièces en mains, le rôle considérable joué par les Phanariotes dans la diplomatie (1). Cet ouvrage est précédé d'une introduction par Sydney-Vigneaux, qui établit sur les Phanariotes les jugements suivants, qui sont fondés et impartiaux : « Leur faute ineffaçable est d'avoir, étant ce qu'ils « étaient, aspiré à des fonctions où l'on ne peut être qu'odieux, et l'on « s'étonnerait qu'il se soit trouvé des hommes capables d'affronter un si « répugnant avenir si l'on ne savait ce dont l'ambition rend capable. Leur « seule excuse, c'est ce rêve éblouissant et insensé qui leur faisait envisa- « ger l'hospodarat comme un passage, très écœurant peut-être, mais qui « menait à l'Empire. Cette soif phanariote d'atteindre au pinacle ou même « de se maintenir seulement, mais à tout prix, impliquait pour la satisfaire « l'emploi de moyens intolérables. Ce trône, principe et fin de leur poli- « tique, ils l'avaient acquis à prix d'or, et, pour n'en pas chuter, il fallait « boursiller sans cesse. Désormais, tout allait, pour eux, dépendre de la « quantité d'or qu'on pourrait extraire du pays. La part, si lourde, desti- « née à la Porte et à ses fonctionnaires pouvait paraître presque légère en « comparaison de ce qui était indispensable ailleurs. Il fallait de l'argent « pour paralyser l'action des concurrents du Phanar; de l'argent pour s'at- « tacher une fraction des boyards et se défendre contre les autres; de « l'argent pour l'action diplomatique — car les alliances coûtaient cher et « les ennemis davantage. — Il en fallait pour tenir son rang et il en fallait « encore pour se constituer un fonds de retraite qui permît non seulement « de n'avoir pas été dupe en cas de destitution, mais aussi d'acheter une « nouvelle réintronisation. Enfin, il fallait bien pourvoir quelque peu aux « frais d'administration et de défense du pays. Et ces monceaux de richesse « devaient être fournis par des peuples pauvres, ruinés par des siècles de « guerre, chez qui le commerce et l'industrie étaient nuls, chez qui le « fardeau des contributions retombait tout entier sur les épaules de misé- « rables laboureurs. En politique, leur ligne de conduite a été fatalement « imposée. Ils ont fait de la bonne diplomatie, comme leurs prédécesseurs

(1) *Rôle diplomatique des Phanariotes*, par Jean-C. Filitti, Paris, 1901 ; cet ouvrage, quoique insuffisamment ordonné et manquant de synthèse, est précieux, intéressant et utile.

« avaient fait de bonnes guerres, et les fautes de conduite, ainsi que les « erreurs personnelles qu'on leur reproche, ne dépassent pas, en nombre et « en lourdeur, la moyenne de celles commises par les plus habiles, en tout « temps et en tous lieux. Il n'y a guère à insister sur ce point, qui sera, nous « le croyons, facilement concédé. Quant à leurs procédés de gouvernement, « ils furent souvent empreints de dureté, de duplicité et toujours *(sic)* d'une « exorbitante fiscalité. Pourtant, on se rendra compte, en les scrutant, qu'ils « furent surtout imposés par la situation et que ce n'est point seulement « pour satisfaire leurs instincts que ces hospodars en ont usé. »

Voici maintenant, en résumé, le jugement contraire porté sur eux par l'historien roumain Xénopol (1) : « Le système d'exploitation pécuniaire des « Pays Roumains n'ayant jamais cessé *(sic)* que pendant les courts inter- « valles des crises aiguës où les événements jetaient parfois la Porte, les « maux sous lesquels les pays avaient gémi auparavant, persistèrent en entier « pendant l'époque phanariote. Aussitôt qu'un prince arrivait en Valachie ou « en Moldavie, criblé de dettes et poursuivi par ses créanciers, désireux en « même temps d'amasser de l'argent pour pouvoir revenir sur le trône en « cas de destitution, il devait, qu'il le voulût ou non, pressurer le pays. Les « impôts étaient accumulés, leur rentrée exigée avec la dernière rigueur et « sous la pression des mauvais traitements, des tortures et de la mort. Pour « échapper au *vacarit,* le paysan tuait ses bestiaux ; et, encore, le moyen « n'était pas toujours sûr, car il s'est trouvé des princes, et même des meil- « leurs (Constantin Maurocordato) *(sic),* qui exigeaient le paiement même « pour les animaux morts *(sic)*? Pour esquiver le *foumarit* (impôt sur les che- « minées), on détruisait les habitations, et on allait chercher un abri dans les « cavernes des montagnes et sous le feuillage des forêts. Les Princes étaient « passés maîtres dans l'art de la spoliation *(sic).* Ils imposaient les plus « lourdes contributions, peu de temps avant la récolte, au moment précis où « l'homme était le plus attaché à la terre qu'il avait travaillée. Aussitôt que « l'impôt était décrété, une foule de Grecs se répandait dans le pays et allait « de village en village, pour y acheter la récolte encore sur pied, à un prix « infime. Le régime administratif pendant l'époque phanariote est, en géné- « ral, le brigandage organisé *(sic).* Les autorités, qui auraient dû défendre le « peuple contre la rapine et la spoliation, les exerçaient à l'envi de ses « dépens. Tous les étrangers (2) qui visitent la Valachie ou la Moldavie pen- « dant le dix-huitième siècle, dépeignent sous les couleure les plus sombres « l'état vraiment désespéré des populations. Tous les organes de l'adminis-

(1) *Histoire des Roumains,* t. II, p. 306 à 329, que nous résumons et complétons.

(2) *Giornale d'un viaggio da Constantinopoli in Polonia dell'abate Rugiero Giuseppe Boscovich;* Bassano, 1784, p. 122 et 125. — RAICEVICH, *Osservazioni storiche,* etc., p. 164. — CARRA, *Histoire de la Moldavie et de la Valachie,* p. 37. — BAUER, *Mémoires historiques et géographiques sur la Valachie,* dans CARRA, *op. cit.,* p. 232. — *Reise eines jungen Russen von Wien über Iassy in der Crim und ein ausführliches Tagebuch der im Jahre 1793, von San-Petersbourg nach Constantinopel geschichte russische Gesandtschaft,* Gotha, 1801, p. 58. — *Document de 1806,* dans l'*Uricariul,* t. X, p. 257.

« tration *grecque* travaillaient à l'envi pour soutirer au pays le plus d'argent « possible, dans le but de s'enrichir, eux et leurs maîtres les Turcs (1). »

Le tableau est un peu poussé au noir, et le malentendu perce nettement, qui consiste à confondre Grecs et Turcs sous le même opprobre, ce qui est une injustice.

Le général de Langeron nous décrit avec des couleurs très vives, mais qui n'exagèrent nullement la réalité de certaines choses, la manière dont ce système d'exploitation était mis en pratique à la fin du dix-huitième siècle : « Aucune description, dit-il, ne peut approcher de la vérité, lorsqu'on peint « les employés de la Valachie. L'excès de leur immoralité, de leur scéléra- « tesse même — car c'est le mot — est aussi affligeant que rebutant pour « l'humanité (2). »

« C'est par les entraves qu'elle apporta au libre développement des « richesses naturelles des Pays Roumains, ajoute Xénopol, que l'oppression « *turque* produisit, de la manière la plus intense, les effets les plus désas- « treux. La Moldavie et la Valachie étaient considérées comme les greniers « de l'empire ottoman, et celui-ci s'était arrogé le droit de s'approvisionner, « de tout ce dont il avait besoin, à des prix fixés par des firmans et sous les- « quels il fallait courber la tête. Les envoyés chargés de ces achats forcés, « *Grecs et Turcs,* donnaient des prix encore moindres aux cultivateurs et « s'arrogeaient le surplus, en le volant tout simplement. La plupart de ces « prétendus négociants étaient des janissaires; aussi on peut s'imaginer les « transactions conclues par de pareilles gens, qui tenaient d'une main l'ar- « gent qu'il leur plaisait d'offrir et de l'autre le couteau; très souvent même « ils apportèrent la peste avec eux. Les Pays Roumains ne pouvaient donc « vendre librement et à des prix rémunérateurs, réglés par l'offre et la « demande, que les seules denrées dont les Turcs n'avaient pas besoin ou « qu'ils parvenaient à soustraire à leur rapacité. Si nous observons que, « parallèlement à un commerce d'exportation assez lucratif, l'importation « se bornait seulement à quelques objets de luxe, on comprendra facilement « comment il était possible que la richesse publique ne tarît point, malgré « les déprédations et les rapines de tous ceux qui s'acharnaient à l'épuiser. « La production principale des Pays Roumains consistait donc dans les « matières animales. L'agriculture proprement dite était très restreinte. « Ainsi Carra nous dit, de la Moldavie, que la quarantième partie à peine « de son territoire était soumise à la charrue, et lord Baltimore, dans la « description d'un voyage fait par lui en Moldavie, en l'année 1764, dit « qu'il avait traversé, de Galatz à Hotin, le pays dans toute sa longueur, « sans presque rencontrer sur sa route de terres travaillées. Mais même le « peu de terrain livré à la charrue n'était pas destiné à la culture du blé.

(1) Xénopol, *op. cit.* — Cf. aussi Neculcea, *Letopisete,* t. II, p. 441 et 326; t. III, p. 204.

(2) *Mémoires du général* Langeron *sur la guerre de 1822*, in *Documents* Hurmuzaky, suppl., t. III, p. 134 et 329.

« Le millet formait encore à cette époque, comme dans les premiers temps « de l'histoire des Pays Roumains, la base de la nourriture. Vers la fin du « dix-septième siècle et au commencement de l'époque phanariote, le millet « fut remplacé par le maïs, dont la culture devint générale vers la fin du « dix-huitième siècle; depuis lors, ce fut l'aliment général du peuple rou- « main. Il existe plusieurs indices établissant que le chiffre de la population « avait été plus grand dans les temps antérieurs et qu'il avait diminué par « suite des crises violentes par lesquelles la Moldavie et la Valachie avaient « passé. Bauer, parlant de l'époque phanariote, dit « qu'il faudrait une « longue suite d'années pour rendre à la Valachie son ancienne splendeur, « pour relever tant de villes autrefois peuplées et florissantes, pour rétablir « tant de riches villages et tant d'habitations désertes, dont on trouve à « chaque pas, en traversant le pays, de tristes vestiges (1).

« La population diminuait, non seulement par la mort violente, mais « aussi par l'émigration. De Moldavie, elle passait le Dniester, pour se « réfugier en Russie, où réside, aujourd'hui encore, une nombreuse popula- « tion roumaine, dans les gouvernements de Kherson et de Kameniek « Podolska. De Valachie, elle passait en Serbie et en Bulgarie, dont la « partie avoisinant les rives du Danube est remplie de Roumains émigrés « pendant l'époque phanariote. Tel fut le triste état économique des Pays « Roumains pendant cette période de leur histoire (2). »

La façon de voir du grand historien roumain Xénopol dans cette dernière page n'est pas exagérée, et elle ramène les choses au point, en rendant *les Turcs* responsables de ces maux. Mais là où Xénopol est complètement dans l'erreur (erreur déjà relevée par N. Jorga en 1886), c'est dans le passage suivant : « Sous le rapport intérieur, l'époque phanariote ne fit faire aucun « progrès à l'esprit roumain, malgré l'apparence très savante des écoles « grecques. Ce que l'on y apprenait surtout, c'était le grec moderne, langue « tout aussi pauvre que le slave en fait d'idées civilisatrices. La connais- « sance sérieuse du grec ancien ne formait que de très rares exceptions. La « culture grecque laissa donc le peuple roumain dans le même état d'igno- « rance où il se trouvait avant qu'elle ne vînt s'implanter sur son terri- « toire. » Bien au contraire, comme l'ont prouvé Erbiceanu et Jorga, l'époque phanariote fut une époque de haute culture; si le peuple ne put y participer, c'est que le temps fit défaut, car les événements politiques bouleversèrent tout. En outre, cette culture grecque eut un effet indirect des plus impor-

(1) Bauer, *op. cit.*, p. 230. — Sur le chiffre de la population, voir : Carra, *Histoire*, p. 172. — *Reise der russischen Gesandtschaft*, p. 112 et 119. — Dapontès, *Catalogue historique*, dans Erbiceanu, *Cronicari greci*, p. 179; Raicevich, p. 209; Thornton, *État actuel de la Turquie*, t. II, p. 412. — Bauer, p. 272. — L'évaluation la plus précise du nombre de la population se trouve dans le relevé statistique fait par le gouvernement allemand lors de l'occupation de l'Olténie (voir plus loin, p. 146); le chiffre constaté est de 40 000 familles ou 200 000 âmes. Aujourd'hui, ces cinq districts de la Valachie en comptent pour le moins 1 000 000.

(2) Xénopol, *op. cit.*, t. II.

Fig. 18. — LE PRINCE NICOLAS MAUROCORDATO Ier.

Fig. 19. — STANISLAS LECZINSKY, ROI DE POLOGNE

(D'après Chodzko.)

(Bibliothèque de Nancy.)

Fig. 20. — LE MÉTROPOLITAIN ANTIM.

tants pour lui, et ses conséquences amenèrent les plus heureux résultats. Ce fut la direction de l'esprit roumain vers la civilisation française, qui allait devenir le levier le plus puissant du progrès politique, matériel et intellectuel des Roumains. Enfin, la culture grecque, malgré sa prédominance sociale, n'arriva jamais à étouffer complètement celle de caractère national, qui s'affirma, au contraire, de plus en plus pendant tout le cours de cette époque.

Un autre très grave reproche fait aux Phanariotes, c'est d'avoir désorganisé la noblesse nationale roumaine et d'avoir inventé une nouvelle couche sociale de parvenus, annoblis au poids de l'or et qui, seuls, avaient les mœurs regrettables que l'on a eu tort de reprocher en bloc à toute la noblesse roumaine. Il faut bien différencier les nobles de race roumaine de la tourbe des fonctionnaires titrés, qui constituèrent la nouvelle boyarie; il ne faut pas oublier non plus que beaucoup de familles d'origine grecque et italienne se roumanisèrent sincèrement et contribuèrent historiquement à la régénération de la Roumanie moderne. La tendance des Phanariotes à favoriser la boyarie amena un changement dans sa constitution intime; cette noblesse devint purement titulaire et perdit en partie son caractère du terroir.

En politique, les Phanariotes sont, il faut avoir la justice de le reconnaître, presque toujours habiles et parfois supérieurs. Chacun peut s'en convaincre en consultant les documents diplomatiques dont nous avons signalé un grand nombre en suivant le cours des événements. Cette opinion a surtout été soutenue par le défunt historien roumain Jonnescu Gion, qui écrit : « Les Phanariotes furent habiles en diplomatie. Par leur façon de « conduire la politique étrangère de la Turquie, ils réussirent à mettre aux « Carpathes et au Pruth un obstacle séculaire, empêcher la destruction « de l'empire du sultan dans un moment où... un partage de la Turquie « aurait été accepté par l'Europe avec une indifférence étonnée comme celui « de la Pologne. Noircissons la politique intérieure des Phanariotes avec « les couleurs les plus sombres... nous serons peut-être dans le vrai... « qu'on leur reconnaisse,... sans restrictions, qu'ils ont été diplomates, qu'ils « ont servi la Turquie tout en servant, bien entendu, leurs intérêts « propres. » A ceci qui est modéré, Xénopol ajoute avec malice ce qui suit : « Forcés, dit-il, de soigner les affaires de leurs plus mortels ennemis, on « comprend que les princes phanariotes ne recherchassent dans de pareils « services que leur intérêt; et, comme ils ne pouvaient avoir des aspira- « tions plus hautes, l'argent devint le seul but de leurs efforts. Pour le « gagner, tout moyen *(sic)* leur était bon, et surtout la trahison, art dans « lequel les Phanariotes furent passés maîtres, nous l'avons vu. En effet, les « Phanariotes trahirent sans cesse les Turcs, et même, quand ils ne les « vendent pas positivement, ils se servent du pouvoir qui leur est confié pour « défendre leurs propres intérêts. Les trahisons *(sic)* des Phanariotes cau- « sèrent à la Porte *(sic)* des pertes irréparables, dont plusieurs se soldèrent « par des territoires enlevés aux Roumains *(sic)*. »

Telle est la conclusion a laquelle aboutit Xénopol, mais que nous ne sau-

rions partager, surtout pour ce qui concerne les pertes de territoires, dont *les Turcs* sont et demeurent responsables, avec les Autrichiens et les Russes. Or, dès le congrès de Passarovitz, se dessina et se précisa de plus en plus dans les cabinets européens le principe turc de « l'intégrité de l'empire ottoman », qui finit par devenir et demeurer jusqu'à aujourd'hui un dogme scabreux de la diplomatie européenne, dogme qui coûta fort cher aux malheureux Roumains, lesquels payèrent les pots cassés des querelles turques, par le dépouillement successif de leur territoire ancestral, en vertu précisément de ce fameux principe de « l'intégrité de l'empire ottoman ». Car les Turcs, en considérant et en faisant considérer les Pays Roumains comme « partie intégrante » de leur empire (ce qui était faux et erroné), donnèrent prise aux autres puissances pour se tailler des parts de « compensations » et « d'échanges », sur le dos des Pays Roumains dépouillés, déchirés et mutilés, sous couleur de « territoires turcs ». La diplomatie européenne, dont Kaunitz fut, au dix-huitième siècle, la plus haute incarnation avec Frédéric II, joua habilement sur ce thème *intègre,* et l'Autriche dépouilla les Pays Roumains en 1777 (tout comme le fera en 1812 la Russie) en leur arrachant un lambeau de cet empire ottoman, pour *l'intégrale* conservation duquel la diplomatie européenne s'est donné tant de mal jusqu'à nos jours même. C'est donc par des pertes de territoires arrachés aux Pays Roumains, sous couleur de consacrer le dogme diplomatique de « l'intégrité de l'empire ottoman », que se solda le dix-huitième siècle dans l'Europe orientale et que se trancha brutalement, par une série d'injustices flagrantes, le nœud gordien de « la question d'Orient », ce spectre horrifique de la diplomatie européenne. Nous verrons dans la succession des chapitres qui viendront les raisons spéciales que nous croyons devoir apporter pour beaucoup de ces arguments, notamment pour ce qui concerne les règnes de Nicolas et de Constantin Maurocordato. Au fond, la question phanariote est beaucoup plus compliquée qu'elle ne le paraît de prime abord; elle n'est pas de celles que l'on tranche au pied levé; elle demande au contraire à être mûrie par une longue étude. Ces sortes de démêlés entre nations ne sont point sans analogie avec les querelles de ménage, pour lesquelles il n'est pas prudent de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

En réalité, il faut le dire tout de suite, les Phanariotes attendent encore leur historien, mais leur historien *impartial,* autant que *compétent;* nous répétons ce que nous avons déjà dit dans notre encyclopédie roumaine, c'est que nous ne saurions considérer comme des historiens dignes de foi ni Zallony, ni Vaillant, ni Jouannin, ni Larousse, ni Raffenel, ni le Vénitien Del Chiaro, ni le peu scrupuleux Carra, ni même Bauer, ni Thornton, ni une foule d'autres, sans en excepter les Grecs, ni les Roumains, dont les uns se sont plu à les conspuer avec une ardeur singulière, et d'autres à les louer avec un zèle maladroit. Les uns, les Roumains, n'ont voulu voir dans leurs maîtres d'hier que des oppresseurs de leur pays ou des concussionnaires, ayant érigé le népotisme à la hauteur d'un principe d'État; les autres, les

Grecs, notamment Paparigopoulo, ou Rhizos-Néroulos, n'ont voulu voir en eux que les côtés brillants, en les déclarant les sauveurs des peuples moldaves et valaques. Les chroniqueurs roumains, comme Jean Neculcea, Greceanu, Constantin Capitanul, Vacarescu et d'autres de moindre importance, ne sont pas moins injustes quelquefois et se refusent même parfois à reconnaître l'évidence. Il semble que l'on ait appliqué aux Phanariotes le mépris et le dédain dont certains écrivains occidentaux ont couvert les Byzantins. Il serait intéressant de voir si les Phanariotes ont réellement mérité ce concert de dédains, le ridicule, sinon l'abjection dont on a voulu les couvrir et la haine bizarre dont certains Roumains et, disons-le, même certains Grecs, les poursuivent depuis leur chute, et qui a aidé certains historiens occidentaux, induits en erreur, à mettre leur mémoire en bloc à l'index. Il nous semble qu'aujourd'hui on peut commencer à les laver de ce singulier opprobre et sans assumer pour nous-mêmes, notamment dans cet ouvrage-ci, la responsabilité entière et définitive de leur consacrer une œuvre d'histoire complète, nous n'en tenterons pas moins, vu l'occasion qui nous est offerte, de revenir en partie sur quelques jugements portés par nous-même il y a une dizaine d'années et de tâcher par un nouvel examen plus précis des faits, et aidé par de nouveaux documents publiés depuis lors ou découverts par nous-même, de tâcher d'exposer les événements avec autant de prudence que de sage impartialité, afin d'arriver ainsi sur la base de ces faits, qui parlent assez d'eux-mêmes, à conduire le lecteur à une appréciation équitable et à une conclusion aussi juste que possible, dans l'état actuel des choses. C'est pourquoi nous mêlerons à l'historique des règnes des princes Maurocordato de brèves esquisses de l'histoire même des princes phanariotes dans les Pays Roumains, sans nous égarer dans des commentaires excessifs qui nous entraîneraient trop loin (1); nous nous bornerons, au sujet des autres princes phanariotes,

(1) La bibliographie concernant les Phanariotes et leur époque est considérable. Néanmoins, nous allons tâcher d'en indiquer ici les sources principales, au point de vue général, en nous réservant de mentionner plus loin, en note, au fur et à mesure, les ouvrages particuliers ou les documents spéciaux se rapportant aux princes issus de la maison des Maurocordato, ainsi qu'aux autres princes phanariotes : Notre ouvrage intitulé *Terre et race roumaines*, p. 389 et suiv. — Xénopol, *Histoire*, édit. franç., t. II, p. 182 et suiv.; *Istoria*, édit. roum., t. V, en entier. — Tocilescu, *Istoria Românilor*. — N. Iorga, *Istoria Românilor*. — Paparigopoulo, *Histoire de la civilisation hellénique*, édit. franç. de 1898, p. 413 à 419. — Jean-C. Filitti, *Rôle diplomatique des Phanariotes*. — Rambaud, *Histoire de Russie*. — Louis Léger, *Histoire d'Autriche-Hongrie*. — De la Jonquière, *Histoire de l'Empire ottoman*. — Oncken, *Weltgeschichte*. — Zinkeisen, *Geschichte des Osmanlishes Reiches*. — Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, trad franç. de Hellert. — Stamatiadis, *Biographie des grands interprètes de la Porte Ottomane* (en grec, déjà cité). — Thornton, *État actuel de la Turquie*, t. II. — Del Chiaro, *Sulle revoluzioni moderne della Valachia*. — Zallony, *Essai sur les Phanariotes*. — Ionnescu Gion, *Istoria Bucurestilor*; et du même, *Observations sur les Phanariotes*. — Carra, *Histoire de la Moldavie et de la Valachie*. — Bauer, *Mémoires historiques et géographiques sur la Valachie*. — Raicevich, *Osservazioni storiche, naturale e politiche intorno la Valachia e la Moldavia*. — Rousseau, *Les relations diplomatiques de la France et de la Turquie au dix-huitième siècle*. — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VI, p. 849, et t. VII, p. 142 et suiv. — Boscovich, *Giornale, passim*. — Théodore Blanchard, *Les Mavroyéni*. — Dapontès, *Jardin des Grâces*; du même, *Catalogue historique*; du même, *Ephémérides Daces*. — E. Legrand, *Généalogie des Maurocordato*; du même, *Epistolaire grec*;

à quelques réflexions sur les conséquences de leur passage dans les Pays Roumains, sur les résultats de leur gouvernement au point de vue extérieur

du même, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. IV; du même, *Bibliographie hellénique du dix-septième siècle.* — SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi.* — *Dossier* RHODOCANAKI. — *Études* publiées en roumain par Alexandre-G. Maurocordato dans la revue *Arhiva*, années 1889, 1905, etc. — Albert VANDAL, *Les voyages du marquis de Nointel;* du même, *La mission du marquis de Villeneuve.* — Albert SOREL, *La question d'Orient au dix-huitième siècle.* — Marquis D'ARGENSON, *Mémoires.* — SOLOVIEF, *Histoire de Russie.* — Abbé LAUGIER, *Histoire des négociations pour la paix de Belgrade.* — La correspondance des ambassadeurs français, Delahaye, Girardin, Châteauneuf, Fériol, Desalleurs, Nointel et Villeneuve, depuis 1640 jusqu'à 1741, se trouve aux Archives des Affaires étrangères de Paris; quelques documents seulement ont été publiés dans HURMUZAKY, *Documente;* d'autres documents sont cités dans les ouvrages signalés d'Albert Vandal et Albert Sorel; en outre, SAINT-PRIEST, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie.* — E. SCHUYLER, *Peter the Great,* Londres, 1884. — *Affaires religieuses et missions du Levant,* publiées dans *Le Panthéon littéraire,* Paris, 1838, t. I. — Demetrios GEORGIADÈS, *Smyrne et l'Asie Mineure,* Paris, 1885; cet ouvrage donne en partie les états annuels du commerce avec l'Orient pendant le dix-huitième siècle. — Albert VANDAL, *Louis XV et Élisabeth de Russie.* — Comte DE BARRAL, *Études sur l'histoire diplomatique de l'Europe,* les années de 1648 à 1792 dans la première partie, et les années 1789 à 1815 dans la deuxième partie. — Baron DE TESTA, *Recueil des traités de la Sublime Porte ottomane.* — MARTENS, *Traités conclus par la Russie.* — LA MOTRAYE, *Voyage dans le Levant.* — MIGNOT, *Histoire de l'empire ottoman.* — FLACHAT, *Observations sur le commerce et les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.* — TOURNEFORT, *Voyages.* — Prince DE LIGNE, *Mémoires.* — *Mémoires du général de* LANGERON *sur la guerre de 1822,* in HURMUZAKY, *Documente,* suppl. III. — Marquis D'HAUTERIVE, *Mémoires.* — LAMANSKY, *Les secrets d'État de Venise.* — *Journal d'Antoine* GALLAND *pendant son séjour à Constantinople* (1673), publié par SCHEFFER, Paris, 1881. — BIKÉLAS, *Le rôle de la Grèce dans la question d'Orient.* — KERALLIO, *Histoire de la guerre des Turcs, des Russes et des Impériaux, de 1736 à 1739.* — *Mémoires du général de* MANSTEIN, aide de camp de Münnich. — Comte DE NEIPPERG, *Histoire fondée sur les documents originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue le 21 septembre 1739.* — Le maréchal MÜNNICH, *Relations sur ses campagnes.* — Baron DE TOTT, *Mémoires.* — Marquis DE VOGUÉ, *Mémoires de Villars* (relatifs à la campagne de 1687). — LAMPRIDI, Ἠπειρωτικὰ ἀερά. — *Voyage du chevalier de* BAUFFREMONT, manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale de Paris. — TUPETZ, *Étude sur la paix de Belgrade.* — A. BASCHET, *Histoire du dépôt des Archives des Affaires étrangères.* — Marquis DE VILLENEUVE, *Mémoire sur l'état de la religion au Levant* (pendant son ambassade), manuscrit inédit, n° 7194 de la Bibliothèque nationale de Paris. — BEAUJOUR, *Tableau du commerce de la Grèce.* — FLASSAN, *Histoire de la diplomatie française.* — N. IORGA, *Studii si Documente cu privire la Istoria Romănilor,* t. VI. — RASCANU, *Din domnia lui Constantin Mavrocordat,* dans la revue *Albina,* mai et juin 1905. — DÉMÉTRIUS KANTÉMYR, *Œuvres.* — HURMUZAKY, *Fragmente,* t. IV et V; du même, *Documente,* vol. XIII, V, VI et VII, et suppl. II et III. — *Actes et documents relatifs à la régénération des Roumains,* t. I. — Les chroniqueurs roumains, Miron et Nicolas Costin, Jean Neculcea, Alexandre Amiras, Mustea, Cogalniceanu, Vacarescu, Sinkai, etc., dans le recueil des *Letopisete.* — ERBICEANU, *Cronicari greci.* — Acsinte URICARUL. — FOTINO, *Histoire de la Dacie* (en grec), t. III, et trad. roum. par Sion. — *Chronique anonyme de Valachie.* — *Chronique* de Constantin CAPITANUL, publiée par N. IORGA. — La revue *Magazinul istoric;* la revue *Arhiva romaneasca* de COGALNICEANU; la revue *Arhiva de Jassy,* de XÉNOPOL. — ENGEL, *Geschichte der Wallachei.* — *Chronique* de Radu POPESCU (en roumain); *Letopisete* ou *Chronique* de 17 , peu connue, à l'Académie roumaine, publiée pour la première fois par les soins de M. Em. KRETZULESCO, président de la société d'histoire roumaine, dans sa revue, *Revista pentru Istorie,* année 1910, p. . L'intéressant ouvrage de Jean-C. FILITTI, *Asezaméntul cultural al Mitropolitului Dositeiu Filitti,* 1910, Bucarest, p. 52, 115 à 121, 126, 164. — OBEDEANU, *Grecii in Tara romaneasca.* — Documents inédits recueillis par nous aux Archives de l'État de Venise, plus loin aux *Annexes.* — Les *Archives* du patriarcat grec de Constantinople, ainsi que celles de la bibliothèque du Métoque du Saint-Sépulcre de Constantinople et du Mont-Athos, contiennent une quantité de documents, lettres, correspondances, etc., absolument inédits, relatifs à l'époque des Phanariotes.

autant qu'intérieur, car il ne faut pas perdre de vue que les princes phanariotes furent pour la plupart des hommes éclairés, instruits, bien élevés, déjà préparés par leur passage au grand interprétariat de la Sublime Porte, à l'administration, à la gestion des affaires et même aux questions d'État.

Les Phanariotes tirent leur nom d'un quartier de Constantinople, appelé encore aujourd'hui le *Phanar*, quartier situé le long de la Corne-d'Or, près d'une porte qui était désignée, du temps même des empereurs d'Orient, sous l'appellation de *Porte du Phanar*, πύλη τοῦ Φαναρίου. L'étymologie du mot « phanar » a exercé et exerce encore l'avide curiosité des archéologues. Selon les uns, ce serait tout bonnement une altération de *phanal* ou *phare*, parce que, disent-ils, il existait dans ce lieu une construction de ce genre ; selon les autres, qui s'en rapportent à une tradition populaire locale, ce mot provient drait du turc *fena-yer*, c'est-à-dire, endroit mauvais, lieu mauvais, à cause de son humidité pernicieuse prédisposant aux rhumatismes et aux catarrhes. Peu nous importe que les étymologistes ne soient point d'une opinion unanime. Ce qu'il y a de positif, c'est que ce faubourg de l'antique Byzance, qui renferme la Grande Église, le palais du Patriarcat et l'École nationale (ἡ μεγάλη τοῦ γένους σχολῆ), servit de lieu de ralliement aux Grecs, voire même à des gens étrangers à leur race, venus de toutes les parties de l'empire ottoman et d'ailleurs pour des causes diverses, parmi lesquelles prévalut d'abord la nécessité de s'entr'aider avant que, l'amour du lucre et l'ambition aidant, il fut question de s'entre-déchirer. A la suite de la terrifiante victoire qui livra au pillage des soldats de Mohammed II, le 29 mai 1453, la vieille cité régénérée sous le nom de Constantinople, l'empire romano-grec, privé de son héroïque et infortuné souverain, Constantin Paléologue, et désabusé des prétendus miracles de la Panaghia, s'écroula de fond en comble. Son aristocratie, ses savants, son clergé même qui avait tant à se reprocher, fuyant le fer et le feu des hordes musulmanes guerrières, s'éparpillèrent à tous les coins de l'horizon comme une nuée d'oiseaux que disperse le plomb du chasseur. Mais après les trois jours de pillage que Mohammed II avait promis à son armée avant l'assaut, après la tempête apaisée et le calme revenu, quand le conquérant asiatique vit que ses troupes ne formaient qu'une poignée d'hommes sur des ruines fumantes et au milieu d'un peuple exaspéré, il sentit la nécessité de mettre un terme aux scènes de dévastation et, tandis qu'il était le plus fort, de ne point laisser échapper sa proie. C'est alors que, voyant ce sultan guerrier construire de nouveaux édifices, réparer les monuments mutilés et inaugurer une ère de douceur et de tolérance, quelques vaincus revinrent, sur la solennelle promesse d'être respectés dans leur vie, leur fortune et leur religion. Pour se les attirer davantage, Mohammed II fit convoquer un synode local pour l'élection d'un patriarche. Cette assemblée acclama sans débats un homme distingué par son savoir, Scholarios, qui prit le nom de Ghennadios. Le sultan l'invita ensuite à se rendre dans ce fameux palais où régnait à ce moment une morne solitude. Au cours de cette visite, Mohammed II remit de ses propres mains, à Ghennadios, un bâton pastoral

en argent orné de pierres précieuses, en l'assurant qu'il pouvait : « pontifier en paix, user de sa protection quand il le jugerait à propos et jouir dès lors de tous les privilèges concédés à ses prédécesseurs ». Le faible noyau de Grecs qui étaient restés ou qui revinrent à Constantinople se groupa autour de ce trône spirituel pour y trouver appui et protection, sous l'égide des privilèges que le sultan, guidé par une judicieuse politique, crut devoir octroyer à ses nouveaux sujets. Mais ces droits et ces privilèges, qui avaient été conférés au patriarche grec, demeurèrent à la discrétion des Turcs. Ils les respectèrent fort peu dès le principe et ne cessèrent de les violer dans la suite. Le patriarcat avait été d'abord installé avec la plus grande magnificence dans la basilique des Saints-Apôtres; déjà sous le patriarche Ghennadios, il se vit forcé de se retirer dans le temple de la Pammacaristos; sur l'emplacement de l'église des Saints-Apôtres on a élevé la mosquée du sultan Méhémet. Le temple de la Pammacaristos fut à son tour confisqué en 1595; on en fit une mosquée, connue sous le nom de Fétijié-Djamessi. Quant au patriarcat, transféré d'abord à l'église de Saint-Démétrios, près de la Xyloporte, il dut, peu de temps après, s'abriter sous l'église encore plus modeste de Saint-Georges, à Diplophanaro, où il se trouve encore à l'heure qu'il est. C'est là que, de chute en chute, fut relégué le siège patriarcal, après avoir commencé par occuper un des plus beaux monuments de la ville de Constantinople, image fidèle des misères de toutes sortes qui se sont successivement abattues sur lui. Au milieu du dix-septième siècle, le gouvernement ottoman enleva au chef suprême de la nation le droit de recevoir son investiture du sultan en personne, en déclarant que le grand vizir seul devait présider désormais à cette solennité. Il ôta aussi, peu après, au patriarche le droit de porter le *skiadion,* un des signes distinctifs de sa dignité religieuse. Peu après, Siméon de Trébizonde fut nommé, à la condition qu'il payerait un tribut annuel de 1 000 pièces d'or et renoncerait à la liste civile que le gouvernement turc faisait jusqu'alors au patriarche. Ce tribut annuel fut porté ensuite à 2 000 ducats, auxquels 500 autres vinrent s'ajouter comme don de joyeux avènement, puis à 3 000 pièces d'or. Il fallait ensuite offrir des présents considérables aux femmes du harem, aux vizirs, aux courtisans, aux eunuques, aux janissaires, qui faisaient élire et soutenaient les patriarches. Avec le temps, la dignité patriarcale fut mise de fait à l'encan, tout comme le furent les trônes roumains; le mal augmenta encore quand l'autorité du sultan passa aux mains des grands vizirs. L'Église grecque, ainsi combattue au dedans et au dehors, n'avait ni les loisirs, ni les moyens d'accomplir de grandes choses. Tout ce qu'elle put faire fut de sauver son caractère national et de contribuer, pour sa part, au développement intellectuel de la nation (1).

Les débuts des Phanariotes furent pénibles. Les Grecs, issus des débris de familles notables et qui n'étaient autres, dès cet instant, que des Phana-

(1) PAPARIGOPOULO, *Histoire de la civilisation hellénique,* p. 421.

riotes, ne comptaient guère, vers le milieu du dix-septième siècle, qu'une vingtaine de familles, formant une espèce d'aristocratie, se distinguant du reste de la nation par son habileté et par ses richesses. La noblesse du Phanar gérait les affaires spirituelles et temporelles de ses coreligionnaires, conformément aux « Capitulations » accordées par Mohammed II aux orthodoxes comme aux catholiques, et était la pépinière dans laquelle on recrutait les membres du Saint-Synode et les principaux dignitaires du clergé laïque. Toutefois les Phanariotes demeurèrent sans grande influence et menèrent pendant longtemps une existence plutôt retirée. Il fallut une circonstance fortuite et heureuse pour les mettre en relief, en leur donnant l'occasion de se faire valoir et obtenir un rôle politique de plus en plus prépondérant dans le gouvernement des affaires extérieures de la Sublime Porte, par rapport aux questions diplomatiques et politiques et même dans le gouvernement des affaires intérieures de la Turquie.

Cette circonstance heureuse fut, nous l'avons déjà remarqué au chapitre III, l'accession des Hellènes au grand interprétariat de la Sublime Porte ottomane, en la personne de Panaioti Nicousios, en 1661. On sait que les prescriptions religieuses du Koran interdisaient aux croyants l'étude des langues en usage parmi les infidèles, ce qui favorisait, d'ailleurs, l'incapacité et la paresse naturelle des Turcs, et par conséquent la profonde ignorance dans laquelle ils croupirent pendant de longs siècles, ce qui fut aussi une des causes réelles de leur prompte décadence. Or, les Grecs avaient non seulement bénéficié de la culture intellectuelle des Byzantins, mais leurs aptitudes singulières pour l'étude des langues étrangères, leur facilité d'assimilation, leur permirent d'être utiles aux Turcs comme écrivains, traducteurs, intendants, gens d'affaires, emplois d'abord subalternes, puis peu à peu plus élevés qu'ils occupèrent successivement, en étant collectivement désignés par le nom de grammairiens ou grammatistes, γραμματικοί. Nous avons vu que, lors des entreprises de la république de Venise sur les îles grecques de l'Archipel et notamment sur Candie, le Grec Panaioti Nicousios Mamona, originaire de Chio, sut se rendre utile, indispensable même, dans les négociations concernant la reddition de Candie et parvint à persuader la Porte ottomane de ne plus confier la charge de grand interprète du divan impérial à des étrangers quelconques, mais de l'en investir d'abord lui-même, et plus tard, sur sa recommandation, son successeur direct, Alexandre Maurocordato l'Exaporite, dont le second fils, Nicolas, occupa à son tour la même charge ainsi que son troisième fils, Jean, et ainsi de suite jusqu'en 1821 par les plus illustres familles grecques. Le grand dagomanat ou interprétariat de la Porte ottomane conduisit donc fatalement les Hellènes à l'acquisition, vu le précédent créé en la personne de Nicolas Maurocordato, du trône même des Pays Roumains.

La période de l'histoire des principautés roumaines comprise entre 1709, année du premier règne de Nicolas Maurocordato, et l'année 1821, qui fut celle de la révolution des Grecs et des Roumains contre l'empire ottoman,

porte historiquement le nom d'époque des *Phanariotes,* du nom des princes qui ont passé pour la plupart comme issus du quartier du Phanar, à Constantinople. Elle ne saurait cependant signifier l'introduction de l'élément grec dans les Pays Roumains, introduction que nous avons vu dater de bien plus loin et dont la prépondérance se manifeste déjà sous les règnes de Mathieu Bassaraba en Valachie et de Basile le Loup en Moldavie. Aussi est-ce à partir de ces règnes que commence l'histoire moderne des Pays Roumains, avec la prédominance grecque comme note caractéristique. Nous avons rencontré des princes grecs gouvernant ces pays, des familles grecques s'y établissant et une culture grecque assez développée bien avant le commencement de l'époque phanariote, et nous avons exposé ailleurs (1), à plusieurs reprises, les efforts d'ailleurs toujours infructueux des Pays Roumains pour rejeter cet élément hors de son sein.

Il y a pourtant une distinction à faire entre les Grecs venus dans les principautés antérieurement au dix-huitième siècle et ceux qui s'y introduisirent dans ce siècle même, auxquels on applique exclusivement le nom de Phanariotes (2). Ceux qui arrivèrent à une époque antérieure, s'établissant au sein de la société roumaine, perdaient promptement leur nationalité et devenaient Roumains. Il en fut ainsi des familles Cantacuzène et Rosetti, an érieures au dix-huitième siècle, quoiqu'il arrive parfois d'en rencontrer des membres demeurés en Orient et qui ont conservé leur caractère grec. Beaucoup de ces familles dites phanariotes, parce qu'elles ont donné des princes roumains au dix-huitième siècle, n'ont cependant rien de grec, quoiqu'elles aient été hellénisées. Ainsi les Ghika sont Albanais, les Soutzo sont Epirotes, les Mourouzy sont Caucasiens (d'origine), les Rosetti sont Italiens de Florence, les Mauroyéni sont Italiens de Venise, les Callimaki sont Roumains de Bucovine (Calmas) (3). D'autres familles venues du Phanar, mais non princières, comme les Mano, sont également d'origine italienne, etc. Plus l'élément grec s'affermissait dans les Pays Roumains, plus la puissance dénationalisatrice de ces pays s'affaiblissait, et les Grecs qui s'y introduisaient à nouveau gardaient leur caractère étranger. Aussi, à l'époque

(1) *Terre et race roumaines*, p. 390 et suiv. — Voir aussi le chap. II du présent ouvrage.

(2) Nous avons exposé, au chapitre Ier du présent ouvrage, les questions ethnographiques qui concernent les peuples de la péninsule carpatho-balkanique ou thraco-illyrienne. Le lecteur voudra bien s'y reporter. De même, le chapitre II du présent ouvrage traite des commencements de l'influence grecque dans les Pays Roumains, notamment par le canal de l'influence religieuse. Cf. Obedeanu, *Grecii in Tara Romanesca,* excellent ouvrage.

(3) Voir à ce sujet les notes intéressantes de Jean Filitti, *Rôle diplomatique des Phanariotes,* p. 114, et notre ouvrage précité, p. 256 Consulter aussi Xénopol, *Histoire des Roumains,* t. II, éd. fr., *passim*. — L'écrivain Blanchard *(Les Mavroyéni,* p. 4) fait erreur en donnant les Guilliani ou Giuliano comme une famille phanariote et les Rosetti comme une famille asiatique. Toutes deux sont italiennes d'origine. Il est vrai que les Rosetti au seizième siècle faisaient le commerce des pierres précieuses, ayant pour centre Andrinople (in Hurmuzaky, *Documente,* V, 148), tout comme avaient fait pour s'enrichir les Cantacuzène avec le commerce du sel (in Jorga, *Geschichte des rumänischen Volkes,* II, 47). Le premier Giuliano connu fut celui qui épousa Corona Scarlatti, sœur de la princesse Roxane, mère de l'Exaporite (in Ghedeon, Χρόνικα τῆς πατριαρχικῆς Ακαδημίας, et Hurmuzaky, *Documente,* XIII, 167).

à laquelle nous sommes parvenus, ce sont les Grecs qui tendent à dénationaliser les Roumains, et cette tendance devient de plus en plus marquée. « Les Phanariotes, observe justement Xénopol, représentent donc l'élément « grec, introduit dans le sein des Roumains comme principe dissolvant de « leur nationalité en faveur de celle des Grecs. » C'est là une vérité incontestable et, ajoutons-nous, ce fut un malheur, ainsi qu'une des causes du malentendu et du conflit entre Grecs et Roumains.

La domination phanariote n'est que la conséquence naturelle de l'affermissement de la prépondérance grecque dans les principautés du Danube; elle en est le couronnement. Loin d'avoir donné naissance à l'influence grecque, la domination phanariote n'en est que le résultat. Doit-on attribuer l'introduction des princes phanariotes aux trahisons de Kantémyr, qui aurait poussé la Porte à ne plus avoir confiance dans les princes roumains (1)? La preuve la plus évidente qu'il n'en est pas ainsi, c'est que le premier prince phanariote, Nicolas Maurocordato (1709), *précède* le règne de Démétrius Kantémyr et qu'après Brancovan (1714), les Turcs ne nomment pas un Grec pur à sa place, mais bien un Roumain (Grec roumanisé), Étienne Cantacuzène. C'est dans un autre sens que la domination phanariote est une conséquence de la soumission des Pays Roumains à l'empire ottoman. Les Grecs arrivant à être tout-puissants à Constantinople, les Pays Roumains devaient fatalement devenir non pas *leur proie*, comme exagère Xénopol, mais bien un tremplin pour leur propre élévation et la régénération même des Hellènes.

Nous avons cru nécessaire de faire une analyse un peu détaillée des événements qui ont facilité l'accession des Phanariotes aux trônes roumains. Il nous paraît encore indispensable, pour clore ce chapitre, et avant de commencer l'historique détaillée des règnes des Maurocordato et des autres princes grecs, de dresser, avant tout, un tableau clair et précis de la succession même, assez embrouillée d'ailleurs, de ces princes phanariotes Voici donc la liste complète des règnes de ces temps, de 1709 à 1821 :

VALACHIE		MOLDAVIE	
1688-1714.	— Constantin Brancovan.	1709-1710.	— Nicolas Maurocordato Ier.
	— —	1710-1711.	— Démétrius Kantémyr III.
1714-1716.	— Étienne Cantacuzène III.	1711-1716.	— Nicolas Maurocordato Ier.
1716.	— Nicolas Maurocordato Ier.	1716-1727.	— Michel Racovitza Ier.
1716-1719.	— Jean Ier Maurocordato II.		
			— —
1719-1730.	— Nicolas Maurocordato Ier.	1727-1733.	— Grégoire Ghika III.
1730-1733.	— Constantin Maurocordato III.		— —
1733-1735.	— Grégoire Ghika III.	1733-1735.	— Constantin Maurocordato III.
1735-1741.	— Constantin Maurocordato III.	1735-1741.	— Grégoire Ghika III.
1741-1744.	— Michel Racovitza Ier.	1741-1744.	— Constantin Maurocordato III.

(1) Cette opinion est assez répandue dans les écrits étrangers concernant l'histoire roumaine.

VALACHIE	MOLDAVIE
1744-1748. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III.	1744-1747. — JEAN Ier MAUROCORDATO IV.
1748-1752. — GRÉGOIRE GHIKA III.	1747-1748. — GRÉGOIRE GHIKA III.
	1748-1749. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III.
	1749-1753. — CONSTANTIN RACOVITZA II.
1752-1753. — MATHIEU GHIKA IV.	1753-1756. — MATHIEU GHIKA IV.
1753-1756. — CONSTANTIN RACOVITZA II.	1756-1757. — CONSTANTIN RACOVITZA II.
1756-1758. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III.	1757-1758. — CHARLES GHIKA V.
1758-1761. — CHARLES GHIKA V.	1758-1761. — JEAN CALLIMAKI Ier.
1761-1763. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III.	1761-1764. — GRÉGOIRE CALLIMAKI II.
1763-1764. — CONSTANTIN RACOVITZA II.	1764-1767. — GRÉGOIRE-ALEXANDRE GHIKA VI.
1764-1765. — ÉTIENNE RACOVITZA III.	
1765-1766. — CHARLES GHIKA V.	
1766-1768. — ALEXANDRE GHIKA VII.	
1768-1769. — GRÉGOIRE-ALEXANDRE GHIKA VI.	1767-1769. — GRÉGOIRE CALLIMAKI II.
1769-1774. — Interrègne. Guerre. Occupation russe.	1769. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III.
1774-1782. — ALEXANDRE YPSILANTI Ier.	1769-1774. — Interrègne. Guerre. Occupation russe.
	1774-1777. — GRÉGOIRE-ALEXANDRE GHIKA VI.
	1777-1782. — CONSTANTIN MOUROUZY Ier.
1782-1783. — NICOLAS CARAGEA Ier.	1782-1785. — ALEXANDRE Ier C. MAUROCORDATO V (DELI-BEY).
1783-1786. — MICHEL SOUTZO Ier.	1785-1786. — ALEXANDRE II MAUROCORDATO VI (FIRAR).
1786-1788. — NICOLAS MAUROYÉNI.	1786-1787. — ALEXANDRE YPSILANTI Ier.
1788-1791. — Interrègne. Guerre. Occupation russe.	1787-1792. — Interrègne. Guerre. Occupation russe.
1791-1793. — MICHEL SOUTZO Ier.	
1793-1796. — ALEXANDRE MOUROUZY II.	1792-1793. — ALEXANDRE MOUROUZY II.
1796-1797. — ALEXANDRE YPSILANTI Ier.	1793-1795. — MICHEL SOUTZO Ier.
1797-1799. — CONSTANTIN HANGERLY.	1795-1799. — ALEXANDRE CALLIMAKI III.
1799-1801. — ALEXANDRE MOUROUZY II.	1799-1800. — CONSTANTIN YPSILANTI II.
1801-1802. — MICHEL SOUTZO Ier.	1800-1802. — ALEXANDRE SOUTZO II.
1802-1806. — CONSTANTIN YPSILANTI II.	1802-1806. — ALEXANDRE MOUROUZY II.
1806-1812. — Interrègne. Guerre. Occupation russe.	1806-1812. — Interrègne. Guerre. Occupation russe.
1812-1819. — JEAN CARAGEA II.	1812-1819. — CHARLES CALLIMAKI IV.
1819-1821. — ALEXANDRE SOUTZO II.	1819-1821. — MICHEL II SOUTZO III.

Donc 6 MAUROCORDATO, 5 GHIKA, 4 CALLIMAKI, 3 RACOVITZA, 3 SOUTZO, 2 MOUROUZY, 2 YPSILANTI, 2 CARAGEA, 1 KANTÉMYR, 1 HANGERLI, 1 BRANCOVAN et 1 MAUROYÉNI, c'est-à-dire 31 règnes, 27 princes, pour un siècle, avec, en plus, 3 interrègnes et 3 occupations russes, 1 occupation autrichienne partielle, soit 38 gouvernements différents en cent ans, ce qui donne une moyenne de deux ans par gouvernement, c'est-à-dire presque la durée éphémère d'un portefeuille ministériel actuel.

De ce tableau, nous extrayons la succession des règnes Maurocordato :

VALACHIE	MOLDAVIE
. . . .	1709-1710. — NICOLAS MAUROCORDATO Ier (premier règne).
. . . .	1711-1716. — NICOLAS MAUROCORDATO Ier (second règne).
1716 (fin janvier à novembre) — NICOLAS MAUROCORDATO Ier (troisième règne).	. . . .
1716 (novembre) — 1719 (février). JEAN Ier MAUROCORDATO II.	. . . .
1719 (mars) — 1730 (fin septembre). NICOLAS MAUROCORDATO II (quatrième règne).	. . . .
1730 (3 septembre au 6 octobre). — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (premier règne).	. . . .
1831-1733. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (second règne.)	. . . .
. . . .	1733-1735. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (troisième règne).
1735-1741. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (quatrième règne).	. . . .
. . . .	1741-1744. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (cinquième règne).
1744-1748. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (sixième règne).	1744-1747. — JEAN II MAUROCORDATO IV.
. . . .	1748-1749. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (septième règne).
1756-1758. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (huitième règne).	. . . .
1761-1663. — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (neuvième règne).	. . . .
. . . .	1769. (18 septembre au 23 novembre). — CONSTANTIN MAUROCORDATO III (dixième règne).
. . . .	1782-1785. — ALEXANDRE Ier C. MAUROCORDATO V. (DELI-BEY), fils de CONSTANTIN.
. . . .	1785-1786. — ALEXANDRE II J. MAUROCORDATO VI (FIRARIS), fils de JEAN II.

CHAPITRE IV

Nicolas-Alexandre Maurocordato, fils de l'Exaporite. — Biographie de ce personnage; sa famille, son éducation, son instruction; psychologie de son caractère; ses trois mariages; sa descendance; son ambition et ses aptitudes. — Rôle de Nicolas Maurocordato comme grand interprète de la Sublime Porte; ses procédés vis-a-vis des Turcs. — Son premier avènement inopiné au trône de Moldavie en 1709. — Sa rivalité avec le prince Démétrius Kantémyr. — Pierre le Grand et Kantémyr. — Meurtre de Constantin Brancovan (1714). — Second règne de Nicolas Maurocordato en Moldavie (1711 a 1716). — Caractère du règne de Nicolas Maurocordato en Moldavie. — L'influence russe et l'influence grecque.

Alexandre Maurocordato l'Exaporite avait eu de son mariage avec Sultane Chrysoscoléos huit enfants, dont trois filles et cinq garçons (1). De ces derniers, Scarlatos, qui fut marié à la princesse Ilinka, fille de Constantin Brancovan, prince de Valachie, mourut en 1699 sans laisser de postérité, et Alexandre mourut également sans descendance, de même que Constantin. Les deux autres, Nicolas et Jean, régnèrent comme princes des Pays Roumains; c'est de tous deux que nous allons nous occuper maintenant, en ayant soin de montrer surtout leur rôle comme princes roumains, car, s'ils furent également d'abord grands interprètes de la Porte et par ce fait fonctionnaires ottomans autant qu'agents occultes de la cause hellénique, ils appartiennent surtout à l'histoire des principautés roumaines; c'est principalement comme figures roumaines et non point comme figures helléniques, qu'il faut les considérer et les étudier (2); c'est à ce titre qu'ils

(1) Voir, pour toutes les questions généalogiques, la partie de notre ouvrage consacrée spécialement à cette question et où l'on trouvera aussi la généalogie des Maurocordato.

(2) Pour ce qui concerne l'enfance de Nicolas et de Jean Maurocordato, leur éducation, leur instruction, leurs rapports avec leur père, leurs précepteurs, ainsi que leur carrière administrative et diplomatique au service de la Porte ottomane, avant leur accession aux trônes roumains, et aussi leurs règnes, il faut consulter les documents et les ouvrages suivants : E. Legrand, *Généalogie des Maurocordato;* du même, *Épistolaire grec.* — Stamatiadis, *Biographie des grands interprètes de la Porte ottomane* (en grec), déjà cité, p. 94 à 115 et 115 à 117. — Xénopol, *Histoire,* t. II, éd. fr., p. 188 et suiv.; *Istoria,* t. IV, éd. roum., p. 18, et t. V, même édition, p. 7 à 48. — Tocilescu, *Istoria, passim.* — N. Iorga, *Istoria, passim;* du même, *Istoria literaturei rom. in veac,* XVIII. — E. Legrand, *Bibliothèque grecque vul-*

s'imposent d'ailleurs à l'histoire, comme les autres Maurocordato de Roumanie.

Nicolas Maurocordato naquit à Constantinople le mardi 3 mai 1680. Il reçut, ainsi que ses frères, dans la maison paternelle, une instruction et une éducation des plus soignées, sous la direction même de ses parents et avec l'aide d'un précepteur célèbre, dont nous avons déjà prononcé le nom, Jacques d'Argos. Ce dernier nous a laissé des détails intéressants sur la jeunesse des fils de l'Exaporite et notamment sur Nicolas, dans les nombreuses lettres qu'il échangea avec l'Exaporite et avec Nicolas Maurocordato lui-même (1). Il apprit à fond non seulement les langues grecque et turque, mais encore le persan et l'arabe, le latin, le français et l'italien. Il mania avec une égale habileté et une égale élégance le grec et le latin ; ses lettres et ses ouvrages en sont des témoins irrécusables, indépendamment du témoignage de ses contemporains, notamment de celui de son propre père et de son précepteur Jacques d'Argos. Son érudition était à ce point extraordinaire que l'Exaporite finit par avoir toujours recours à lui pour l'éclaircissement de certaines questions, et il le surnomma même « ma bibliothèque », ce qui prouve, en outre, qu'il devait avoir une mémoire prodigieuse. Nous en avons encore un témoignage dans les panégyriques de deux écrivains allemands estimés, le secrétaire aulique Wolf et le savant Théodore Hœl-

gaire, t. IV ; du même, *Bibliographie hellénique du dix-septième siècle.* — Étude d'Alex. Maurocordato, publiée dans la revue *Arhiva de Jassy* de 1889. — *Theodori* HOELBI *oratio de Litterarum studiis Nicolai Maurocordati,* publié en 1755. — *Secretarii aulici* WOLF *panegyricus in laudem Nicolai Maurocordati,* publié en 1755. — PROCOPIUS, *Succinta eruditorum graecorum superioris et praesentis saeculi recensione,* in FABRICIUS, *Bibliotheca graeca,* t. XI, annexe. — GHEDEON, *Ecclesul,* IV. — MELIARAKI, Οἰκόγενεία Μαμωνα, Athènes, 1902. — GHEDEON, Γραμματα πατριαρχικη. — LAMPRIDI, *op. citat.* — P. N. NASTUREL, *Istoria Biscricei Slavropoleos.* Em. KRETZULESCO, *Revista p. Istorie,* année 1910, pour la *Chronique* sus-citée, p. . — ERBICEANU, *Cronicari greci.* — Voir un *Manuscrit grec inédit,* nº 1044 de la Bibliothèque de Paris. — *Documents inédits,* recueillis par nous aux Archives de Venise et publiés ici aux *Annexes.* — AXINTE URICARUL, t. V, *passim,* et le même in *Letopisete,* t. III. — Les chroniqueurs Nicolas COSTIN, Jean NECULCEA, AMIRAS, MUSTEA, etc., dans le recueil *Letopisete,* t. II et III, *passim.* — *Les Documents diplomatiques* publiés dans le recueil de HURMUZAKY, *Documente,* t. I, VI, suppl. I, vol. I, XIII, etc. — HURMUZAKY, *Fragmente,* t. IV et V. — FOTINO, Ἱστόρια τῆς Δακίας, t. III. — *Chronique anonyme de Valachie,* dans le *Magazinul istoric,* t. V. — DEL CHIARO, *Revoluzioni,* p. 216 et suiv. — HAMMER, *Histoire de l'Empire ottoman.* — *Manuscrit Balacinian,* in SINKAI, *Chronique,* t. III, p. 392 et suiv. ; t. VII, p. 405 et suiv.. — ENGEL, *Geschichte der Vallchei.* — Radu POPESCU, *Cronica* dans *Magazinul istoric,* p. 141. — Jonnescu GION, *Istoria Bucurestilor.* — ERBICEANU, *Serbarea scolara de la Jasi,* p. 409 et suiv. — RAICEVICH, *Osservazioni storiche, naturale e politiche intorno la Valachia e la Moldavia,* p. 25. — BAUER, dans CARRA, *Histoire de la Moldavie.* — RAMBAUD, *Histoire de Russie.* — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale,* t. VII, p. 956. — Louis LÉGER, *Histoire d'Autriche-Hongrie.* — ROUSSEAU, *Les relations diplomatiques de la France et de la Turquie au dix-huitième siècle.* — Albert VANDAL, *Les voyages du marquis de Nointel;* du même, *La mission du marquis de Villeneuve.* — Prince Eugène DE SAVOIE, *Vie écrite par lui-même,* éd. fr. de Michaud, Paris, 1810. — Pour complément, voir note 5, p. 31.

(1) Le texte grec en a été publié pour la première fois par E. LEGRAND, *Épistolaire,* p. ; cf. *Bibliothèque grecque vulgaire,* t. IV, et *Bibliographie hellénique du dix-septième siècle,* t. IV. — Voir aussi dossier RHODOCANAKI. — STAMATIADIS, *op. cit.*, p. 94, et l'étude d'Alex. Maurocordato in *Arhiva de Jassy,* 1889.

bius (1). Jacques d'Argos dit de lui (2) que la vivacité de son intelligence et sa faculté d'assimilation étaient absolument surprenantes et qu'il égalait même son père, s'il ne le surpassait pas, comme écrivain. On lui attribue aussi un ouvrage de médecine, intitulé : *Septem remedia chymica* ou *alchymica,* qui aurait été publié en France en 1718; mais nous pensons cette œuvre apocryphe. Nous avons de lui certainement la préface placée en tête des *Judaïques* d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, son traité *De Officiis,* Περὶ Καθηκόντων (3), imprimé pour la première fois en 1719, ouvrage qu'il composa en 1716 pendant sa captivité à Karlsburg; son théâtre politique, *Theatrum politicum,* traduit du latin en grec, parut en 1758, puis en 1766 à Leipzig, son *Dialogue sur l'âme,* signalé par E. Legrand, ses *Maximes de Philotée*, Φιλοθέου πάρεργα ; son ouvrage posthume publié à Venise en 1876 par Economos, avec une préface de Jean Veloudo, intitulé : Ψόγος νικοτιανῆς, ouvrage qui paraît avoir déjà été imprimé à Jassy en 1786; ensuite virent le jour à Vienne, en 1800, ses *Parallèles;* enfin un ouvrage latin dont le manuscrit est perdu et dont on ignore le titre. Toutes ses lettres grecques à son père ont été publiées en 1809 à Constantinople.

L'écrivain Procopius (4) dit de lui : « Maurocordatus, sapiens vir doc-« tusque magno animo atque ingenio fecundissimo, qui interioribus philoso-« phiae altius penetratis in dictionis forma ve eres imitandos sibi propo-« suit, et quem maxime prosequitur amore, Platonem, sed et recentiorum « investigator laudatorque integro atque judicio et praeconcepta procul opi-« nione, praecipua eorum scripta evolvit, atque assidua lectione medita-« tioneque, profundiore plurimarum rerum delectum adsequutus est : saga-« cissimus partim in rectis sententiis percipiendis, nec minus in eloquendis, « quas recte intelligit, pulcher imprimis ac suavis. » Le même écrivain atteste encore qu'il était d'une surprenante habileté à écrire le latin : *Latinae sc. linguae usque adeo peritus est ut*, etc.; et aussi : *gallicam et italicam didicit*, et encore qu'il savait merveilleusement l'arabe et le persan, et qu'il

(1) *Secretarii aulici* WOLF *panegyricus in laudem Nicolai Maurocordati,* publié en 1755. — *Theodori* HOELBII *oratio de Litterarum studiis Nicolai Maurocordati,* publié en 1755, ouvrage absolument introuvable, publié pour la première fois à Iéna en 1755 et entièrement reproduit dans la première édition grecque de la *Généalogie des Maurocordato,* par LEGRAND, sous le titre de *Commentatio de Litterarum studiis Joann. Nicolai Maurocordati,* etc. Cette dissertation de Hœlbius présente un certain intérêt, et l'on y trouve des renseignements curieux. — Quant à la singulière élucubration d'un Italien nommé Antoine Epis, qui fut précepteur de Scarlatos, fils aîné de Nicolas Maurocordato, elle est intitulée : *Nicolai Maurocordato Laudatio,* mais ne nous paraît pas avoir dû mériter l'honneur que lui a fait Legrand de la copier.

(2) Cité par STAMATIADIS, *op. cit.*, p. 95. Οὔπω γὰρ ἕλκων ἔτος τὸ, etc.

(3) Voici le titre grec exact de ce bel ouvrage : Περὶ Καθηκόντων βιβλος, etc. — Lire, ici à la fin de notre ouvrage, notre traduction de l'étude publiée dans l'*Arhiva,* 1899, par Alexandre-G. Maurocordato. — Serait-ce le manuscrit que possède la Bibliothèque impériale de Vienne et que signale Fustel de Coulanges dans le tome XXXIV, page 401, de la *Biographie universelle* de Hoefer ?

(4) Voici le titre grec de l'ouvrage où sont les citations dont nous venons de parler, tirées de PROCOPIUS : Ἐπιτέτμενη ἐπαριθμέσει τῶν κατὰ τὸν παρελθόντα αἰῶνα λογίων Γραικῶν καὶ περὶ τίνω ἐν τῶ νῦν αἴωνι ἀνθούντων, ou bien en latin : *Succinta eruditorum graecorum superioris et praesentis saeculi recensione,* in FABRICIUS, *Bibliotheca graeca,* t. XI, annexes.

était très versé autant dans l'érudition sacrée que dans l'érudition profane (1).

Nicolas Maurocordato épousa successivement Cassandre Cantacuzène, fille du prince Étienne Cantacuzène, puis Pulchérie Tzoukis, d'une illustre famille de Constantinople et, enfin, Smaragda Panagiotakis Stavropoléos (2), épouses dont il eut une nombreuse postérité.

Il fut nommé, le 1er juillet 1698, grand interprète de la Porte, et c'est en cette qualité qu'il commença sa carrière politique, du vivant même de son père. Dans cette charge, il eut l'occasion de rendre plusieurs fois service au baïle vénitien Ascanio Giustiniani, notamment en octobre 1704, lorsqu'il apaisa un conflit bizarre issu entre le grand vizir et Giustiniani qui était l'hôte de l'ambassadeur de France (3); ce fut lui qui présenta le baïle vénitien au grand vizir, d'abord en octobre 1704, puis en février 1705 au patriarche œcuménique qui, observe Giustiniani, « a dans ce Maurocordato un grand protecteur (4) ». En la même qualité, son habileté trouve moyen de faire taire les soupçons injustes du Vénitien Giustiniani à l'égard de l'ambassadeur moscovite, et au mois de mars de l'année 1705, Maurocordato s'interpose dans un conflit entre l'ambassadeur français et l'ambassadeur anglais et le fait avec un bon résultat (5). Les services qu'il rendit à Giustiniani durent être considérables, puisque le Sénat de la Sérénissime République approuve, en juin 1706 et en septembre 1706, les cadeaux que le baïle Giustiniani sollicitait du Sénat comme remerciements gracieux à l'égard de Nicolas Maurocordato, qui est même qualifié de « grand adepte du baïle (6) ». En mai 1707, Nicolas Maurocordato est utile à son père pour le règlement d'un différend survenu entre la Porte et l'ambassadeur moscovite au sujet d'un aventurier originaire de Zante. Les Maurocordato soutinrent la république de Venise et l'incident en resta là; d'ailleurs l'aventurier en question

(1) Le même Procopius dit : « Praeterea et Arabum et Persarum linguas ad miraculum « usque edoctus ab Othomanorum praestantissimis infinitas inde laudes tulit. » Ailleurs : « Neque externae solum sed et sacrae eruditionis callentissimus, » et encore : « Neque cessat « patriis insistens vestigiis ingenia magnifice fovere et juvenes litterarum studiosos ornare « beneficiis. »

(2) Sur Pulchérie Tzoukis, voir E. LEGRAND, *Généalogie des Maurocordato, passim;* sur Smaragda Panagiotakis Stavropoléos, voir LAMPRIDI, Ἠπειρωτικὰ ἱεά, Athènes, 1902. — Cf. P. N. NASTUREL, *Biserica Stavropoleos,* et Jean C. FILITTI, *Asezămēntul cultural Mitrop. Dositeiu Filitti,* Bucarest, 1910.

(3) Voir aux *Annexes,* à la fin de cet ouvrage, *Documents inédits* extraits par nous des Archives de Venise, dépêches de Constantinople, f° 168.

(4) *Lettre du baïle Giustiniani,* du 20 février 1705, *ibid. Documents inédits* de Venise; une autre lettre du 21 mars 1705.

(5) *Lettre de Giustiniani, ibid.*, du 21 mars 1705.

(6) *Lettre du Sénat de Venise à Giustiniani,* du 19 juin 1706, *Deliberazioni,* etc.; *Documents inédits.* — Une lettre, du 11 mai 1707, de Giustiniani au Sénat de Venise (même document, f° 188) montre que le dit baïle a fait tenir à Maurocordato un diamant enchâssé dans un anneau, en valeur de mille réaux. Mais une lettre du Sénat du 29 juin 1707, tout en approuvant l'attitude du baïle envers Maurocordato, nous prouve que ce dernier a *refusé le cadeau;* néanmoins le Sénat invite le baïle à le tenir bien disposé envers la république. Une lettre du 17 août 1707 d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite à Giustiniani le remercie malgré son refus et l'assure de ses excellentes dispositions envers la république. — *Documents inédits* recueillis par nous aux Archives de l'État de Venise, dépêches de Constantinople, f°s 168, 169, 230, etc.

était un protégé des Kantémyr. En novembre 1709, le baïle vénitien Ascanio Giustiniani se réjouit par une lettre adressée à la Sérénissime République de la nomination de Nicolas Maurocordato comme prince de Moldavie (1).

Nous avons insisté sur ces faits peu connus, qui se rapportent au court passage de Nicolas Maurocordato à l'interprétariat de la Porte, où son influence sut se manifester par quelques actes personnels, du vivant même de son père. Son respect et son dévouement envers son vieux père et son affection fraternelle pour ses frères et sœurs sont prouvés par les lettres, dont nous avons déjà parlé, de son précepteur Jacques d'Argos. La souplesse de son caractère ressort de ses procédés mêmes vis-à-vis des Turcs, des Vénitiens, des Moscovites et des Français, pendant son passage au grand interprétariat.

A le juger d'après les portraits (2) que nous avons de lui, il nous paraît plutôt bien différent de son père. Sa ressemblance physique avec le roi d'Angleterre Henri VIII (3) est assez frappante et singulière; c'est la même physionomie massive et grasse, sans être lourde, la même barbe en éventail, le même nez fin, le même regard observateur un peu méfiant, avec une bouche aux lèvres minces, le même ventre proéminent. Il avait le port un peu altier, rempli de dignité et, comme observe le baïle vénitien Aloys Mocenigo (4) : « Même disgracié, il savait s'exprimer en termes assez « fermes qui se ressentent de sa dignité de Prince. » Le portrait que trace de lui le chroniqueur roumain Jean Neculcea (5), aussi remarquable qu'il soit, n'en demeure pas moins sujet à caution par quelque côté défavorable, vu le parti pris politique de Neculcea, que nous savons avoir été l'homme de confiance de Démétrius Kantémyr, le rival de Maurocordato; par contre, le chroniqueur Nicolas Costin ne témoigne aucune animosité, ni aucun mécontentement contre Nicolas Maurocordato, et il le reconnaît comme : « remarquable par l'ornement de ses vertus et l'illustration de sa naissance, autant que par l'urbanité de ses manières, son intelligence pénétrante et sa science ». Nicolas Costin le loue pour son humanité, sa répugnance à verser le sang ou même à punir, son désintéressement financier, sa clémence et le prestige qui le caractérisait en toute circonstance (6). En résumé, Nicolas Costin, quoiqu'ayant servi sous Kantémyr, demeure impartial et résume en quelques mots très brefs le portrait psychologique qu'il trace du prince Maurocordato :

(1) *Documents inédits, ibid.*, f° 169.

(2) Nous donnons deux reproductions de ces deux portraits authentiques, fig. 18 et 21, qui datent de l'époque, et le lecteur pourra juger de la véracité de nos observations.

(3) D'après le portrait peint par Holbein, qui se trouve au Musée de Bâle. Un des portraits gravé, que nous reproduisons, est d'après celui qui se trouve en tête de son livre *De Officiis* (1722), dû à Jean-Georges Wolffgang, d'Augsbourg. Les trois autres portraits sont de divers graveurs, tous authentiques; en plus les peintures de Vacaresti; nous n'en connaissons pas d'autres.

(4) Voir notre document inédit, ici aux *Annexes*, archives de Venise, dépêches de Constantinople, f° 170, lettres de Mocenigo du 15 janvier 1710.

(5) Neculcea, in *Letopisete*, t. II, p. 302 et 341, etc.

(6) Nicolas Costin, in *Letopisete*, t. II, p. 70, 73, 74, 77, 89, 86, 88, 89, etc.

Fig. 21. — LE PRINCE NICOLAS MAUROCORDATO Ier.

(D'après une gravure de J.-G. Wolfgang de 1721.)

Fig. 22. — LE PRINCE NICOLAS MAUROCORDATO Ier ET SA SECONDE ÉPOUSE SMARAGDA PANAGIOTAKIS STAVROPOLÉOS.

(Peinture murale du monastère de Vacaresti.)

RF

« C'était un très honnête homme; et il était profondément instruit, non « seulement en philosophie et en histoire, mais encore dans tout ce que « doit connaître un prince; homme sobre de boire et de manger; très pieux « envers les saints de l'Église et les monastères restaurés; très généreux « envers les pauvres et les veuves. Mais il était prompt à la colère, surtout « envers ceux qu'il savait avoir dépensé l'argent du Trésor et envers ceux « qui tourmentaient les pauvres. Quoique nullement dépensier, il était « néanmoins très large envers ceux qui le servaient avec dévouement. » — Ce jugement favorable, émanant d'un personnage aussi considérable et aussi digne de créance que Nicolas Costin, est encore corroboré par celui de Acsinte Uricarul (1), auquel nous devons un récit détaillé du second règne de Nicolas Maurocordato en Moldavie : « Il épargna au pays beaucoup de « maux en faisant de nombreux bienfaits et en supprimant beaucoup de « mauvaises coutumes; le corps ecclésiastique était devenu honnête, les « pensionnaires recevaient leurs appointements en entier, et personne ne « tourmentait plus les pauvres ni ne les pressurait. » — D'ailleurs il faut reconnaître que même le chroniqueur Jean Neculcea, quoique adversaire politique de Nicolas Maurocordato, qu'il n'aime pas, n'en reconnaît pas moins la prudence et la délicatesse de son caractère, malgré sa sévérité envers les boyards, sa dignité sérieuse *(sic)*, l'inlassable préoccupation du prince pour la repopulation du pays et son accession au sentiment de la pitié; en résumé il dit de lui : « C'était un homme instruit, très fort en lectures et « fort agréable, éloquent et spirituel, ennemi de tout bavardage, fort con- « naisseur en hommes, et se montrant généreux envers ceux qui le servaient « bien. » Enfin Neculcea observe, et cela est caractéristique, que : « Le pays aurait gagné s'il avait conservé davantage le principat (2). » Néanmoins, Neculcea ajoute que le défaut principal du prince Nicolas Maurocordato, sinon le seul déplaisant, était d'être irascible : « Seule, dit-il, la colère qui le distinguait gâtait tout ce qu'il avait de bon en lui. » Mais Neculcea reconnaît que pendant son second règne il adoucit son caractère orgueilleux *(sic)*.

Il nous semble que l'opinion de trois écrivains indigènes roumains contemporains du prince Nicolas Maurocordato, tous trois personnages distingués, dont l'un son adversaire politique, comptent infiniment plus, au point de vue de la vérité historique, que les déclamations d'un Zallony ou de pamphlétaires du même bord; nous ne nous attarderons donc pas davantage là-dessus (3). Il es important de relever que l'accession de Nicolas Maurocordato au trône de Moldavie en 1709 ne fut pas due le moins du monde à la

(1) *Chronique* de Acsinte Uricarul, in *Letopisete*, t. II, p. 123, 127, etc.

(2) *Chronique* de Jean Neculcea, in *Letopisete*, t. II, p. 302 et suiv.

(3) La Motraye, qui connut personnellement l'Exaporite et son fils Nicolas, dit dans le récit de ses *Voyages*, t. I, p. 574, de ce dernier : « Je n'ai jamais vu d'homme qui eût une mémoire « aussi vaste et aussi heureuse que lui, ce qui faisait que son père l'appelait quelquefois sa « bibliothèque. Il assurait même qu'il pouvait hardiment écrire de mémoire des paragraphes « d'auteurs dont il avait besoin, sans se donner la peine de les chercher, que ce fût en latin, « en italien, en arabe ou en grec. »

très grande influence, ni aux manœuvres de son père l'Exaporite, comme il a été avancé par des gens spécieux et peu dignes de foi. A ce moment-là, l'Exaporite était presque moribond, malade depuis longtemps; il ne prit pas la moindre part à cette élévation de son fils, qu'il ignora d'ailleurs pendant quelques semaines, et lorsqu'il apprit la nomination accomplie, au lieu de s'en réjouir, il en fut profondément chagriné. Il connaissait, par expérience personnelle, les tracas qui attendaient toute grande illustration politique en Turquie; ne s'était-il pas vu lui-même précipiter du faîte des grandeurs jusqu'en prison; n'avait-il pas échappé aux bourreaux comme par miracle; l'âge le rendait d'ailleurs encore plus prudent qu'il n'était de nature. Le même chroniqueur Neculcea (1) observe à ce sujet : « Alors son père Alexandre « l'Exaporite, qui était malade, ne savait rien de la nouvelle que son fils « avait reçu la principauté de Moldavie, et lorsqu'il le comprit, il se mit à « pleurer et à se frapper le visage avec les mains et à s'arracher les cheveux « de la tête et la barbe, et à maudire son fils d'avoir accepté ce principat, « en s'écriant qu'à partir de ce moment sa maison était écrasée, du fait que « son fils avait accepté cette principauté. Et, comme il était très âgé, il ne « vécut plus que deux semaines et mourut. » Nicolas Voda, quoique ayant reçu le manteau princier le 29 novembre 1709, ainsi que le chapeau, suivant l'usage, dut retarder son départ, vu que son père l'Exaporite vint à mourir le 6 décembre, et qu'il fut occupé avec les funérailles. Ce n'est que le 25 janvier 1710 que Nicolas Voda put entrer à Jassy, capitale de la principauté de Moldavie, en grande pompe et avec les honneurs coutumiers (2).

Ce premier règne de Nicolas Maurocordato en Moldavie ne fut que de courte durée (3), jusqu'au 27 novembre 1710; le 25 décembre de la même année, Nicolas Voda, quoique destitué, était reçu en audience confidentielle par le grand vizir, qui chercha à le consoler de la perte d'un trône qu'il n'avait pas brigué et qu'il ne paraissait pas tenir à garder. Cette destitution inattendue de Maurocordato était due aux intrigues de son rival Démétrius Kantémyr, dont les manœuvres ne sont pas douteuses (4). Ce dernier, non content d'avoir obtenu un trône si ardemment convoité, s'avisa de faire accuser Maurocordato de concussions et « d'avoir extorqué par violence des principaux du pays plusieurs centaines de bourses (5) ». Maurocordato, pour-

(1) *Letopisete*, t. II, p. 294. — D'ailleurs, le péril qu'il y avait d'être en ce moment-là nommé prince de Moldavie n'échappa pas aux diplomates étrangers, à preuve l'exclamation du marquis de Fériol, ambassadeur de France, ennemi implacable des Maurocordato, qui, se réjouissant de cette nomination, s'écriait : « C'est une disgrâce pour cette famille! » Et il explique comment cette famille sera bientôt complètement ruinée de ce fait. Voir, à ce sujet, Hurmuzaky, *Documente*, suppl. I, vol. I, p. 372.

(2) Nicolas Costin, in *Letopisete*, t. II, p. 72, 74. — Cf. Fotino, Ἱστόρία τῆς Δακίας, t. III, p. 142. — Neculcea, *Letopisete*, *passim*.

(3) *Documents inédits de Venise*, dépêches de Constantinople, f° 170.

(4) Nicolas Costin, in *Letopisete*, t. II, p. 92; lettre de Desalleurs, in Hurmuzaky, *Documente*, suppl. I, vol. I, p. 395, 382, 376, 335, 404, etc.

(5) *Documents inédits de Venise*, dépêches de Constantinople, f° 170, lettre de Mocenigo en date du 18 mai 1711.

suivi par les émissaires du sultan, se réfugia chez le marquis Desalleurs, ambassadeur de France (1), qui lui donna asile jusqu'à ce que l'instruction ordonnée par le grand vizir vînt prouver son innocence en septembre 1711, lorsque le trône de Moldavie lui fut rendu. D'après le récit de Acsinte Uricarul (2) et les dépêches de l'ambassadeur de France, il semble que Maurocordato n'ait pas été pris par les émissaires turcs ni mis en prison; mais une lettre du baïle vénitien Aloys Mocenigo, du 10 octobre 1711, affirme que Maurocordato réhabilité fut « *délivré de la prison*, tenu de payer cinquante-« trois bourses et demeura à ce prix au principat de Moldavie (3) ». Quoi qu'il en soit, l'intrigue de Kantémyr ne lui réussit pas, et nous savons de quelle façon désastreuse il termina son règne si bref (4). Nous ne croyons pas devoir attacher à cette rivalité une plus grande importance qu'à celle des autres princes roumains au dix-huitième siècle. Néanmoins, voici un aperçu de ce règne.

Démétrius Kantémyr (1710-1711) eut un règne court, mais important par les événements diplomatiques qui se déroulaient en Europe et en Orient. Il avait remplacé Nicolas Maurocordato afin de servir aux Turcs d'instrument pour se saisir plus sûrement de la personne de Brancovan. Au lieu de remplir cette vile mission, Kantémyr se laissa d'autant plus facilement gagner par les propositions du tzar de Russie, qu'elles convenaient parfaitement à ses vues personnelles. Kantémyr s'était jeté dans les bras de la Russie, non pas par crainte que Brancovan parvînt à obtenir le repos à prix d'argent et lui enlevât le trône, ni à la pensée que les Turcs ne tiendraient pas les promesses qu'ils lui avaient faites lorsqu'ils l'avaient envoyé en Moldavie, mais bien vu la conviction qu'il avait acquise, par une profonde étude de l'histoire des Turcs, que leur empire était parvenu au faîte de ses destinées et qu'il commençait à décliner. L'esprit vraiment prophétique de Kantémyr avait vu très juste, quoique le temps où il vivait fût encore rapproché de l'époque glorieuse de la puissance ottomane. D'autre part, Kantémyr étai convaincu que la guerre était inévi able entre les Russes et les Osmanlis, et il prenait ses mesures à temps.

La situation diplomatique était la suivante : peu de temps après la conclusion de la paix de Karlovitz en 1699, l'armistice, intervenu entre les Turcs et les Russes, une année auparavant, se change en une paix formelle, celle de Constantinople, qui se conclut en 1702, et par laquelle la cession d'Azof est admise par la Porte. A cette occasion, les Turcs purent se convaincre de leurs propres yeux que leur plus forte appréhension, la domination des Russes sur la mer Noire, avait pris une forme réelle et palpable.

(1) Lettre de Desalleurs, in HURMUZAKY, *passim*.

(2) *Letopisete*, t. II, p. 124.

(3) *Documents inédits de Venise*, dépêches de Constantinople, f° 170; lettre de Mocenigo à la Sérénissime République, 10 octobre 1711.

(4) Voir le récit détaillé de cette rivalité dans l'étude si intéressante publiée par Alexandre-G. Maurocordato dans la revue *Arhiva de Jassy*, t. V, 1894.

L'ambassadeur russe, chargé de signer le traité de paix, était arrivé à Constantinople *sur un vaisseau russe*. Le traité conclu le 25 juillet 1702 stipulait en faveur de la Russie plusieurs avantages, entre autres le droit, pour sa flotte commerciale, de passer par les Dardanelles dans la mer Méditerranée et, pour sa flotte de guerre, celui de naviguer sur la mer Noire. La véritable cause de la guerre fut le désir, légitime d'ailleurs, des Turcs d'empêcher l'extension de la puissance russe dans la mer Noire et en général toute augmentation de forces de ces protecteurs, nouvellement inventés, des chrétiens de la péninsule balkanique. La guerre fut déclarée par les Turcs, en novembre 1710, et le tzar Pierre en reçut la déclaration avec une joie extrême. Jusqu'à l'approche des Russes, Kantémyr avait dû cependant cacher son jeu, car il avait tout à craindre des nombreuses armées turques qui pénétraient de tous côtés en Moldavie, en vue des prochaines hostilités. Ce ne lui fut guère difficile, par suite de la liberté d'action que les Turcs eux-mêmes lui avaient aveuglément accordée. Il avait, en outre, conduit ses négociations avec les Russes dans un si profond secret que pas un de ses boyards, ni même son hetman, Neculcea (le chroniqueur), n'en avaient rien soupçonné. Le moment décisif arrivé, le vizir, qui avait passé le Danube, envoie à Kantémyr l'ordre de se saisir de Brancovan. Le prince de Moldavie, pour toute réponse, ouvrit la frontière aux armées russes et lança un manifeste au pays pour justifier sa conduite. La merveilleuse habileté diplomatique de Kantémyr méritait une meilleure récompense que sa chute. Il s'était, d'ailleurs, mis à couvert du côté des Russes, par un traité formel conclu avec le tzar à Lusk par l'entremise de son envoyé, le vistiarnik Louca, le 13 avril 1711; les points principaux sont les suivants : « La Moldavie « conserve ses limites intactes et reprend le Bougeac avec ses forteresses; « elle ne paiera point de tribut; le gouvernement du pays sera conservé à « vie à Kantémyr et, après sa mort, reviendra à ses enfants *(sic)*. Le prince « ne pourra destituer ses boyards que pour des fautes capitales. Il ne pourra « les mettre à mort que par suite d'un jugemen approuvé par tous et par « Sa Sainteté le métropolitain; 10 000 hommes de troupes seront fournis « par le pays et entretenus aux frais du Trésor impérial. Les Russes n'au- « ront pas la faculté de s'introduire dans les boyaries moldaves, ni de se « marier dans le pays, ni d'y acheter des terres. Dans le cas où, après la « paix, la Moldavie devrait retomber sous le joug des Turcs, l'empereur « recevrait Kantémyr dans ses États, lui servirait une pension à vie et lui « donnerait des terres en échange de celles qu'il perdrait en Moldavie. » Le tzar assurait pour le moment à Kantémyr la perpétuité du trône dans sa famille et garantissait les Moldaves contre les empiétements des Russes; Kantémyr, en échange, avait promis à Pierre le Grand un secours en hommes, surtout en cavalerie, arme qui n'était pas en nombre suffisant dans les troupes du tzar; puis, ce qui était le point capital, des vivres pour les hommes et du fourrage pour les chevaux.

La Moldavie ayant été terriblement ravagée par les sauterelles, Kanté-

myr se trouva dans l'impossibilité de fournir au tzar les approvisionnements et le fourrage nécessaires. L'armée russe, qui s'attendait à trouver, dans des provinces aussi riches en produits agricoles que l'étaient la Moldavie et la Valachie, tout ce dont elle aurait besoin, se vit tout à coup exposée aux plus dures privations et surtout à la perte presque complète de ses chevaux. Le tzar ne s'attendait nullement à cette déconvenue fâcheuse, dont Kantémyr n'était d'ailleurs que partiellement responsable, car le tzar aurait dû ne pas commettre la faute de ne pas s'assurer aussi personnellement des vivres; en outre, Pierre le Grand eut l'imprudence d'affaiblir son armée en en détachant un corps contre les Tartares de Crimée, au lieu de concentrer ses forces contre les Turcs. Cependant ceux-ci étaient loin de connaître l'état précaire de l'armée ennemie; les deux armées s'avancèrent donc l'une contre l'autre, chacune d'elles ne comptant pas tant sur sa supériorité que sur la faiblesse de son adversaire. Après une lutte d'avant-garde près du petit Pruth, les Russes furent complètement cernés, le 11 juillet 1711, à Stanilesti. Le tzar, se voyant en danger d'être pris, malgré les pertes qu'il avait occasionnées aux Turcs, fit écrire par un de ses généraux une lettre qui faisait entendre qu'il n'était pas encore arrivé et que les Russes offraient la paix aux Turcs. Ceux-ci craignaient les forces des Russes, qui avaient lutté comme des lions dans la première journée de la bataille et dans tous les engagements partiels. Le sultan avait écrit au vizir pour lui donner l'ordre de faire la paix. Celui-ci accepte un armistice pour quelques heures et commence les négociations. Le roi de Suède, Charles XII, qui exultait en croyant son ennemi à terre, est saisi de rage lorsqu'il apprend que le vizir veut faire la paix. Celle-ci fut néanmoins conclue le 22 juillet 1711, à Husi, ville de la Moldavie située près du Pruth. Elle stipulait, entre autres, la rétrocession d'Azof à la Porte et la suppression de l'ambassade russe de Constantinople. Les Turcs demandaient aussi aux Russes de leur livrer Kantémyr; mais le tzar Pierre réussit à le sauver à grand'peine, en le faisant cacher dans le fourgon de la voiture de l'impératrice. Démétrius Kantémyr passa en Russie avec vingt-quatre boyards, les plus compromis par l'alliance russe. Voilà comment l'expédition et les plans de Pierre le Grand prirent fin. Mais la Russie n'en abandonna pas pour cela la politique inaugurée par son grand empereur, car elle poursuivit et poursuit encore la marche qu'il lui a tracée.

Reprenons maintenant le fil des événements qui se rapporte à Nicolas Maurocordato. Il paraît manifeste que le premier règne de Nicolas Voda, quoique court, ne fut pas mal accueilli par le pays et que le prince témoigna au contraire d'un réel désintéressement financier (1). Son premier soin en arrivant dans le pays fut de distribuer des vivres et des vêtements aux pauvres et de subvenir à leurs besoins, de relever les maisons des paysans détruites par les déprédations des Tartares (2), de délivrer les boyards pri-

(1) Xénopol, *Istoria*, t. IV, p. 491, 505.

(2) Costin, Neculcea, in *Letopisete*, *passim*. — Cf. Uricariul, in *Letopisete*, t. II, p. 128, 129, 130, 131; Fotino, *op. cit.*, t. III, p. 142, 132, etc.

sonniers et de distribuer de l'argent aux gens du peuple mariés qui en avaient besoin pour la réfection de leur foyer (1).

C'est pendant ce premier règne de Nicolas Maurocordato que se place son entrevue inopinée avec le roi Stanislas Leczinski de Pologne. C'est justement au moment où les Turcs perdaient toute espérance de se débarrasser tranquillement de l'encombrant roi de Suède Charles XII et qu'ils se voyaient à regret obligés de recourir contre lui à la force, qu'ils reçurent la nouvelle qu'un autre roi chrétien, Stanislas Leczinski de Pologne, les menaçait de son arrivée. Aussitôt le khan des Tartares communiqua la troublante nouvelle au prince Maurocordato par un aga envoyé tout exprès, qui recommanda aussi au prince de Moldavie de surveiller l'arrivée et le passage de ce nouveau roi en Moldavie, de s'en emparer et de l'y arrêter (2). Quoique le prince eût justement reçu lui-même la nouvelle de l'arrivée du roi de Pologne, néanmoins il ne pensait pas que Stanislas ferait une chose semblable, lorsque soudain le vornik Manolaki Rosetti l'informa qu'il venait de s'emparer, à Bacau, de trois officiers au service de la Suède, ainsi que de quatre domestiques, et que l'un d'entre eux se prétendait Français et portait le nom de Laurent Burs. Le soupçonneux vornik les emmena au monastère de Galata, et le prince Maurocordato, ayant fait préparer les chambres de l'hégoumène (supérieur) de l'église des Trois-Hiérarques à Jassy, fait venir à sa cour le prétendu Français et le reconnaît aussitôt par sa ressemblance avec son père, qu'il avait connu à Constantinople (à l'époque où il était grand dragoman), où Stanislas était allé en qualité d'ambassadeur. Alors le roi Stanislas, se voyant reconnu, envoie son secrétaire chez le prince, qui reçut le roi au palais avec les honneurs dus à son rang; le prince Maurocordato lui envoya aussitôt un prêtre franciscain à sa disposition. Nicolas Voda et le roi Stanislas se virent plusieurs fois et eurent de longues heures de conversation. Le khan des Tartares et le pacha de Silistrie s'avisèrent alors d'envoyer deux hommes ordinaires, afin de s'emparer du roi; Maurocordato refusa de le livrer. C'est ainsi que Stanislas demeura à Jassy jusqu'au 18 février (1710), lorsqu'un aga y arriva de Tighina avec une escorte à l'effet de conduire le roi à Bender. Alors le prince se vit forcé de le livrer, et, ajoute le chroniqueur roumain : « Lorsqu'on était sur le point de le faire, Nicolas Voda se « rendit aussi aux Trois-Hiérarques et demeura au bas du perron jusqu'à ce « que le roi monta dans le carrosse que lui avait donné Nicolas Voda, lequel « lui remit tout ce qu'il lui fallait pour ses besoins en route. » Le roi Stanislas garda une vive reconnaissance au prince Maurocordato pour sa conduite digne et empreinte d'une si respectueuse courtoisie, ainsi qu'en témoigne une de ses lettres, en langue latine, écrite de Bender, où il demeura jusqu'au départ du roi Charles XII, lettre empreinte d'une amitié affectueuse et qui nous a été conservée par le chroniqueur Acsinte Uricariul (3).

(1) Uricariul, *ibid.*, *passim;* Fotino, *ibid.*

(2) Acsinte Uricariul, *Letopisete,* t. III.

(3) Citée dans la *Laudatio Nicolai Maurocordati*, dont le manuscrit se trouve (n° 95) dans

Quant à la réception faite par Nicolas Voda au roi Stanislas, on voit par ce qui précède que Voltaire (1) fait erreur en disant que le roi de Pologne fut mal reçu. Nous reproduisons d'ailleurs le récit de Voltaire à titre de curiosité intéressante :

« Il (Stanislas) écrivit à Bender; il exposa au roi de Suède l'état des affaires, les malheurs et le remède; il le conjura de ne point s'opposer à une abdication devenue nécessaire par les conjonctures et honorable par les motifs; il le pressa de ne point immoler les intérêts de la Suède à ceux d'un ami malheureux, qui s'immolait au bien public sans répugnance. Charles XII reçut ces lettres à Varnitza; il dit en colère au courrier, en présence de plusieurs témoins : « Si mon ami ne veut pas être roi, je saurai bien en « faire un autre. » Stanislas s'obstina au sacrifice que Charles refusait. Ces temps étaient destinés à des sentiments et à des actions extraordinaires. Stanislas voulut aller lui-même fléch'r Charles, et il hasarda, pour abdiquer un trône, plus qu'il n'avait fait pour s'en emparer. Il se déroba un jour, à dix heures du soir, de l'armée suédoise qu'il commandait en Poméranie, et partit avec le baron Sparre, qui a été depuis ambassadeur en Angleterre et en France, et avec un autre colonel. Il prend le nom d'un Français nommé Haran, alors major au service de Suède, et qui est mort depuis commandant de Dantzick. Il côto'e toute l'armée des ennemis, arrêté plusieurs fois, et relâché sur un passeport obtenu au nom de Haran; il arrive enfin, après bien des périls, aux frontières de Turquie. » Il y a une variante qui dit : « Stanislas espéra que sa présence ferait plus d'effet que ses lettres; il partit donc lui-même avec le baron de Sparre, qui depuis a été ambassadeur de Suède en France; il quitta son habit polonais, de peur d'être reconnu sur la route; il passa par les frontières de la Hongrie et de la Transylvanie, craignant toujours d'être arrêté partout sur les chemins; il ne se crut en sûreté que quand il se vit enfin en Moldavie, à Jassy, sur les terres des Turcs, près de cet endroit où le tzar avait à peine échappé de leurs mains : ce fut à Jassy même qu'on l'arrêta. On lui demanda qui il était; il se dit Suédois, chargé d'une commission à Bender pour le roi de Suède, s'assurant qu'à ce nom seul les Turcs le laisseraient aller avec honneur : il était bien éloigné de soupçonner ce qui se passait alors. On se saisit de sa personne, dès qu'il eut prononcé qu'il était Suédois, et on le conduisit prisonnier sur le chemin de Bender. On apprit bientôt qui il était, etc. (1731). » Autre variante : « Quand il est arrivé en Moldavie, il renvoie à son armée le baron Sparre, entre dans Jassy, capitale de la Moldavie, se croyant en sûreté dans un pays où le roi de Suède avait été si respecté : il était bien loin de soupçonner ce qui se passait alors. On lui demande qui il est : il se dit major d'un régiment au service de Charles XII. On l'arrête à ce seul nom; il est mené

la bibliothèque du gymnase luthérien de Brasov. L'historien Engel (*Geschichte der Moldan und Walachey*, I, 85) l'avait signalée également et, de nos jours, Legrand l'a reproduite en entier dans l'édition grecque (p. 33) de la *Généalogie des Maurocordato*.

(1) *Histoire de Charles XII*, livre VII.

devant le hospodar de Moldavie, qui, sachant déjà par les gazettes que Stanislas s'était éclipsé de son armée, concevait quelques soupçons de la vérité. On lui avait dépeint la figure du roi, très aisé à reconnaître à un visage plein et aimable et à un air de douceur assez rare. Le hospodar le salua jusqu'à terre (à la manière turque...). Le prêtre franciscain de l'église catholique fut chargé d'aller tous les jours lui dire la messe, et plusieurs courtisans furent attachés à sa personne. Le hospodar l'interrogea, lui fit beaucoup de questions captieuses, et enfin lui demanda quel emploi il avait dans l'armée suédoise, Stanislas et le hospodar parlaient latin. « *Major sum,* lui dit Stanislas. — *Immo maximus es* », lui répondit le Moldave; et aussitôt, lui présentant un fauteuil, il le traita en roi, mais aussi il le traita en roi prisonnier, et on fit une garde exacte autour d'un couvent grec, dans lequel il fut obligé de rester jusqu'à ce qu'on eût des ordres du sultan. Les ordres vinrent de le conduire à Bender, dont on faisait partir Charles, etc., etc... »

Revêtu à nouveau, le 25 septembre 1711, du manteau princier, *Nicolas Maurocordato* se rendit en Moldavie, où son premier soin fut, au lieu de punir ses détracteurs et ses calomniateurs, de les couvrir de sa clémence en envoyant un décret par lequel il faisait savoir à tous les boyards incriminés qu'il oubliait tout et qu'il ne poursuivrait aucun d'entre eux (1). Cet acte, rare à cette époque, prouve non seulement la bonté de son caractère, mais encore son esprit politique et son désir manifeste de ramener la paix et la tranquillité dans le pays qu'il était appelé à gouverner. Cette seconde nomination de Nicolas Maurocordato comme prince de Moldavie (second règne qui dura de 1711 à 1716), vu l'influence dont il jouissait auprès de la Porte, fut un véritable bienfait pour le pays, notamment à partir de 1714, après la mort de Brancovan, à cause de l'état de surexcitation dans lequel se trouvaient les Turcs, par suite de la politique tantôt germanophile, tantôt russophile de Brancovan, ce qui leur avait fait perdre toute confiance dans la fidélité des Pays Roumains, malgré les sommes fabuleuses qu'ils n'avaient pas manqué d'arracher de gré ou de force au malheureux prince de Valachie. Nicolas Maurocordato se trouva aux prises avec toutes sortes de difficultés intérieures et extérieures, et il fit preuve, il faut le reconnaître, d'une énergie et d'une activité infatigables pour sauver le pays des dangers qui le menaçaient. D'abord, il voulait, par la défense de leurs intérêts, ramener les Moldaves à la soumission envers la Porte, pensant qu'il était plus urgent en ce moment-là d'apaiser les Turcs et de se les rendre favorables; en outre, il pensa sincèrement devoir les arracher complètement à la sympathie qu'ils éprouvaient pour les Russes, non point pour faire personnellement contrepoids à la politique suivie précédemment par Démétrius Kantémyr, ni par aveuglement politique à l'égard des Moscovites, dont il comprenait parfaitement l'avenir, mais uniquement parce qu'il était convaincu que le moment n'était pas propice à autre chose qu'à ramener la tranquillité intérieure en

(1) Xénopol, *Histoire,* t. IV. — Voir aussi les chroniqueurs précités.

Moldavie et à empêcher les Turcs, par des moyens pacifiques, de mettre à exécution leurs projets de réduire la Moldavie en pachalik ottoman, danger imminent auquel, nous semble-t-il, la Moldavie autant que la Valachie n'ont pu échapper en 1699, au traité de Karlovitz, que grâce à la souple politique de l'Exaporite et plus tard, en 1714, que grâce à la prudence consommée de Nicolas Maurocordato, lequel avait pu s'assurer des intentions secrètes des Turcs pendant son court passage au dragomanat de la Porte à Stamboul.

Le désintéressement financier dont le prince grec avait fait preuve pendant son premier règne en Moldavie, se manifesta aussi pendant son second règne. Revenant un peu sur l'hostilité qu'il avait d'abord manifestée contre les boyards, il s'avisa maintenant de leur témoigner plus de considération, non point pour les flatter, mais afin de leur montrer ouvertement ce que pouvait être un gouvernement contrôlé; il se crut dorénavant obligé de soumettre au divan, c'est-à-dire au conseil des boyards, une reddition des comptes et de la gestion des fonds du Trésor. Ce fut là, pour ainsi dire, la première lueur d'un système constitutionnel, qui disparut malheureusement avec le prince qui l'avait inauguré, et qui ne fut plus essayé que sous le règne de Constantin Maurocordato, pour s'éteindre ensuite, pour la Moldavie, jusqu'à l'avènement au trône du prince Michel Sturdza, en 1834. Malgré que le peuple moldave ne lui fût pas hostile, comme en témoignent les chroniqueurs sus-nommés, néanmoins tous les efforts du prince Nicolas Maurocordato pour gagner ses sympathies ne furent pas réellement couronnés de succès, parce que d'abord l'écho des anciennes luttes pour la couronne n'était pas encore éteint, que les boyards demeuraient toujours défiants et incertains quant à une attitude bien déterminée vis-à-vis des Turcs, et qu'ensuite l'action sourde mais manifeste des Moscovites, et nous dirons même des Autrichiens, sapait par la base l'édifice que voulait élever le nouveau prince. Enfin, on ne saurait nier qu'il y avait une certaine répulsion instinctive, irraisonnée, qui est d'ailleurs demeurée jusqu'à nos jours dans le sein du peuple moldave, à l'égard des étrangers (non pas seulement à l'égard des Grecs), qui empêchait les paysans moldaves, malgré les bienfaits que leur octroyait le prince, de se rapprocher de lui; ce fait se serait d'ailleurs produit avec n'importe quel autre prince. Quand un pays a subi pendant près de deux siècles les secousses que les Pays Roumains subirent aux seizième et dix-septième siècles par rapport à l'incertitude du principat, et aux perpétuelles immixtions des étrangers dans les affaires intérieures du pays, il est impossible qu'une lourde atmosphère de suspicions, de méfiance et de doute ne pèse encore longtemps sur lui. C'est donc une injustice de ne voir que le spectre grec et phanariote dans l'attitude du peuple moldave à l'égard de Maurocordato; la raison psychologique que nous émettons nous paraît être une indéniable vérité, bonne à connaître. Ainsi Nicolas Maurocordato se vit bientôt forcé malgré lui, tout en continuant de faire du bien aux paysans moldaves, de renforcer autour de sa per-

sonne même l'élément grec dont il était issu, le seul sur lequel il savait pertinemment pouvoir s'appuyer; n'oubliant pas qu'il était Grec malgré tout, il vint en aide de toutes les manières aux monastères grecs, ce que ses lettres à Chrysante Notara (1) paraissent prouver, indépendamment des autres témoignages que l'on en possède. Mais ses lettres semblent laisser percer la pensée de Nicolas Maurocordato de vouloir une sorte d'union intime entre Roumains et Grecs sur le terrain religieux, et le prince paraît vouloir se servir de l'influence du patriarcat, non point comme instrument d'oppression, mais comme instrument d'union et comme agent de pacification et de civilisation, ce en quoi il ne fut pas compris ou fut ouvertement combattu, autant par le clergé grec que par le clergé roumain, notamment en Valachie, plus tard, sous son troisième règne.

Néanmoins les moines grecs abusèrent des facilités que leur accordait le prince Maurocordato, et quelques faits indéniables ne peuvent historiquement être rejetés, quoiqu'il ne nous semble pas nécessaire d'en incriminer la mémoire même de Nicolas Maurocordato, vu que le courant favorable à l'intrusion des moines grecs était déjà antérieurement créé depuis le seizième siècle. Nicolas Voda reçut successivement la visite de plusieurs patriarches grecs, qui venaient s'enquérir de l'état des couvents dédiés aux Saints Lieux, entre autres celle du patriarche Samuel d'Alexandrie, qui fit en même temps une quête en Moldavie, « dont il retira plus qu'il n'avait espéré (2) ». Cette visite du patriarche Samuel et le désir qu'il avait de lui être en tous points agréable poussèrent le prince philosophe à commettre un acte surprenant, dans le but de favoriser les représentants du clergé grec.

Le monastère de Hangul, dédié à la patriarchie d'Alexandrie, avait intenté à la femme du feu le vistiarnik Élie Cantacuzène un procès pour la restitution de deux terres. La boyaresse refusait de livrer les terres réclamées, pour l'excellente raison que, ces terres ayant été échangées par son mari contre deux autres domaines du monastère de Hangul, ce dernier lui avait donné comme équivalent des propriétés qui ne lui appartenaient point et dont le vistiarnik avait été évincé par le véritable propriétaire. Quoiqu'il fût évident que l'échange était nul, et cela même d'après les coutumes du pays, le divan de Maurocordato dépouilla de ses biens la vistiarnicesse Marie et donna ses terres aux insatiables moines. Ce n'est que sous le successeur de Maurocordato, Michel Racovitza, que Marie Cantacuzène revendiqua à nouveau ses terres (3) et put les soustraire à la griffe du clergé grec (4). Ce procès révèle un triste état de la société : le droit de propriété, la base de l'ordre social,

(1) *Épistolaire grec* de E. Legrand, p. 31 à 248.

(2) Acsinte Uricariul, *Letopisete*, t III, p. 181.

(3) Les coutumes roumaines, nous le savons, ne connaissaient pas encore le principe de a chose jugée.

(4) Comme preuve documentaire, Acsinte Uricariul, *Letopisete*, t. III, p. 186; *Chrysobulle de Michel Racovitza*, 1718, dans *l'Uricariul*, t. V, p. 365; comparez l'étude de Xénopol, au sujet de ce procès, dans la Revue *Convorbiri literare*, t. XX, p. 1058, et son *Histoire*, t. II, p. 158. — Documents inédits dans les Archives du prince Michel D. Sturdza, à Dieppe.

soumis à toutes les vissicitudes de la politique; les juges, le métropolitain, les évêques et les grands boyards, le prince lui-même, forcés par la peur de commettre la plus criante des injustices et d'enlever à une veuve le pain de ses enfants.

Le second règne de Maurocordato témoigne encore d'une autre importance au point de vue des relations de l'empire ottoman avec les puissances européennes. On sait que, quoiqu'elle eût reçu depuis longtemps, à Constantinople, des représentants des puissances chrétiennes, la Porte n'avait jamais accrédité des agents spéciaux auprès des différentes cours avec lesquelles elle se trouvait en relations. Les moyens d'information de la Porte étaient donc des plus restreints. Tant que sa force avait été irrésistible, elle n'en avait pas eu un trop grand besoin. Mais il en était autrement depuis que son affaiblissement devait la pousser à recourir aussi à la diplomatie. Ce fut cette nécessité qui la détermina à créer le poste de grand dragoman à Constantinople. Le troisième en date de ces dignitaires, Nicolas Maurocordato, ayant été nommé prince de Moldavie, il conserva dans sa nouvelle position l'habitude de recueillir des informations sur la situation politique de l'Europe, chose qu'il avait pratiquée dans son ancienne fonction. C'est de cette façon que les princes des Pays Roumains, au dix-huitième siècle, seront dorénavant presque toujours d'anciens grands dragomans de la Porte, et deviendront de plus en plus des agents indispensables de la politique extérieure de l'empire ottoman (1).

La fin du second règne de Nicolas Voda fut marquée par un terrible événement, inattendu et gros de menaces pour l'avenir des Pays Roumains; ce fut le meurtre de Brancovan par les Turcs, furieux de ce que Kantémyr ne le leur avait pas livré. Ils facilitèrent donc les intrigues des ennemis du prince valaque. Nous avons déjà vu que les représentants de la Russie et de la France soutenaient la candidature de Maurocordato au trône de Valachie. Il avait été nommé prince de Moldavie après la défection de Kantémyr, mais il préférait aller en Valachie. Le marquis Desalleurs, qui avait remplacé de Fériol, avait été fort bien reçu en Moldavie par Maurocordato lors de son voyage à Constantinople et s'était lié avec lui. A ce groupe d'ennemis du prince valaque venaient encore se joindre Talaba, le représentant de Racotzi, prince de Transylvanie, et Poniatovski, celui du roi Charles XII, qui tous les deux avaient de puissants motifs dans le passé pour haïr le prince Brancovan, qui régnait encore à ce moment-là. Les inimitiés sourdes qui s'étaient formées à l'intérieur contre Brancovan étaient encore plus dangereuses pour lui que celles qui avaient éclaté au dehors. La plus redoutable était celle de la puissante famille des Cantacuzène. En outre, l'entourage direct de Brancovan n'était composé que de faux amis et d'intrigants adroits, qui lui cachaient soigneusement le péril qui le mena-

(4) HURMUZAKY, *Documente*, suppl. I, vol. I, p. 446. — Voir aussi Acsinte URICARIUL, in *Letopisete*, t. III, p. 146.

çait. On comprend comment il se fait que Brancovan n'ait eu recours ni à ses bourses, ni n'ait mis sa vie en sûreté en se sauvant en Allemagne. Michel Racovitza se chargea de remettre vivant le prince de Valachie entre les mains des Turcs; ce Racovitza était apparenté aux Cantacuzène, son père ayant épousé la fille de Michel Cantacuzène le spatar. Le vizir envoya alors un certain Mustapha avec un petit corps de troupes et deux firmans, l'un de destitution de Brancovan, l'autre adressé à toute la boyarie du pays, lui ordonnant de remettre Brancovan à l'envoyé du sultan. Le mercredi 4 avril 1714, le quatrième jour avant Pâques, l'aga arrive à Bucarest, s'empare de toutes les portes du palais et déclare Brancovan destitué. A ces terribles paroles, le prince s'élance aux fenêtres, appelant à grands cris son armée; mais les boyards s'étaient tous retirés, emmenant avec eux la garde. L'aga confie Brancovan à quelques boyards jusqu'au surlendemain, jour auquel on avait fixé son départ pour Constantinople. Lorsque Brancovan quitta Bucarest le 6 avril 1714, tout le peuple suivait la voiture qui le transportait en versant des pleurs abondants, tout comme s'il avait accompagné son char mortuaire. En effet, Brancovan se rendait à la mort; arrivé à Constantinople, il fut jeté dans la prison des Sept-Tours et soumis à la torture avec toute sa famille pour lui faire avouer l'endroit où il avait caché ses trésors, dont on racontait des merveilles. Ce qui dépassait pourtant toute cruauté, c'est que ces tortures étaient infligées au père et à la mère devant leurs enfants et à ceux-ci devant leurs parents. Enfin le malheureux Brancovan et sa famille, sauf sa femme et son petit-fils, eurent la tête tranchée sur l'échafaud, infamie suprême qui auréola de la gloire du martyre Constantin Brancovan. Les Turcs n'ont aucune excuse en leur faveur pour avoir si indignement traité un homme qui les avait comblés de bienfaits; mais la barbarie ottomane n'a jamais connu de limites, ni leur soif d'or, ni leur cruauté, ni leur injustice.

Après le meurtre de Constantin Brancovan en 1714, les Turcs donnèrent le trône de Valachie à *Étienne Cantacuzène III* (1714-1716). Celui-ci poursuivit contre la famille, les amis et les protégés de Brancovan, la haine bête qu'il avait nourrie contre ce dernier. Mais n'osant attenter à leur vie de crainte de déplaire à la Porte, où il n'eut jamais une position bien assurée, il les soumit à un système de confiscations successives et réitérées (1), moyen d'ailleurs réciproquement utilisé par beaucoup de princes roumains pendant les siècles antérieurs. Cet essai d'un prince grec roumanisé comme successeur du malheureux Brancovan ne réussit pas à inspirer confiance aux Turcs, et les événements politiques de l'année 1716 les obligèrent de prendre une mesure plus radicale, car c'est alors que la guerre éclata entre l'Autriche et la Turquie, et celle-ci, ayant besoin d'un homme absolument éprouvé en Valachie, transféra Nicolas Maurocordato dans cette province et donna la Moldavie à Michel Racovitza, celui-là même qui avait failli trahir les Turcs

(1) *Chronique anonyme de Valachie,* dans le *Magazin. Istoric.,* t. V, p. 179.

en faveur de Pierre le Grand (tout comme Kantémyr avait effectivement effectué la trahison); c'était le Racovitza qui avait vendu Brancovan.

En effet, encouragés par le succès qu'ils venaient de remporter sur Pierre le Grand, surtout par la reprise d'Azof, les Turcs s'imaginèrent dès 1712 que le moment serait bientôt venu où ils pourraient briser aussi les chaînes que leur avait imposées la paix de Karlovitz, à la suite de leurs désastres successifs dont nous avons déjà abondamment parlé. Nous savons qu'ils commencèrent par les Vénitiens, sur lesquels ils voulaient reconquérir la Morée. Le prétexte de la guerre (1) fut facile à trouver : le refus de Venise de livrer quelques troupes monténégrines battues par les Turcs et qui s'étaient réfugiées dans la ville de Cattaro. En décembre 1714, la guerre était déclarée, et les Turcs, attaquant aussitôt les possessions cédées à la Sérénissime République, devinrent en peu de temps maîtres de Corinthe, puis de la capitale Napoli de Romanie, et fermèrent tous leurs ports aux marchandises de Venise. Enfin, l'empire allemand, qui avait terminé par les traités d'Utrecht et de Rastadt la guerre de la succession d'Espagne, inquiet des progrès des Turcs qui s'avisaient de vouloir reconquérir toutes les possessions qu'ils avaient perdues depuis la bataille de Zenta, conclut, sur les conseils mêmes du prince Eugène de Savoie, un traité d'alliance offensive et défensive avec la République de Venise et déclara la guerre à la Porte ottomane au mois d'avril 1716. Or, la raison principale qui poussa l'Autriche à faire cette guerre fut l'établissement de pachas turcs à Hotin et à Bender, mesure qui semblait devoir précéder, malgré tous les efforts de Nicolas Maurocordato pour l'empêcher, la transformation de la Moldavie en pachalik. Cette circonstance aurait indubitablement mis en péril la domination allemande sur la Transylvanie, par suite de l'attaque plus facile de cette province de la part des Turcs, comme aussi par l'encouragement à la révolte de la turbulente nation hongroise (2). Le prince de Valachie d'alors, Étienne Cantacuzène, était placé entre les deux empires précisément dans la

(1) Nous avons déjà dit que la seule raison d'être de vitalité politique des Turcs était la guerre. Leur mentalité même l'exigeait, et nous en voyons un exemple de plus dans un document du temps qui explique très bien cette fatale nécessité que leur imposait leur constitution sociale. Ce document est publié dans HURMUZAKY, *Documente*, c. pr. t. VI, p. 141 : *Riposta in sei sopra il proposto se Cesare ha giusta causa di mover guerra al Turco.* « Ils sont presque tous soldats et bien faible le nombre de ceux qui s'occupent de la culture de la terre ou des arts industriels ; ce sont des chrétiens qui les remplacent dans ces occupations. La nourriture des Turcs, c'est la guerre ; lorsque celle-ci fait défaut, le cœur et la vie leur manquent. Aussitôt qu'ils ne sont pas lancés contre les chrétiens, ils sont forcés de se révolter contre leur sultan et de s'entre-déchirer par des guerres civiles. En un mot, la guerre, c'est la vie des Turcs ; la paix, c'est leur mort ! » — La chose paraît devoir être demeurée véridique pour les temps présents et à l'heure qu'il est, depuis la déposition du sultan Abdul-Hamid, la querelle des vieux Turcs et des jeunes Turcs et leur guerre actuelle avec l'Italie, conflit dont ils paraissent devoir sortir vaincus. — *N. B.* Nous faisions cette observation avant la cessation de cette guerre et le traité de paix de Lausanne. La décadence militaire des Turcs s'est nettement affirmée dans la guerre plus récente avec les États alliés balkaniques.

(2) HURMUZAKY, *Documente*, c. pr. t. VI, p. 143, document précité.

même position que Brancovan lors de la lutte des Turcs contre la Ligue Sainte. Mais il fut loin pourtant de suivre la politique bien plus habile et plus sage de son prédécesseur Brancovan, qui savait louvoyer à travers les difficultés du moment, tandis que son successeur se jeta, au contraire, tête baissée dans le parti allemand. Étienne Cantacuzène, surpris par les Turcs pendant l'hiver rigoureux de 1715 à 1716, fut emmené à Stamboul à la fin de février 1716, et là les Turcs lui firent trancher la tête ainsi qu'à son père, avec autant de désinvolture qu'ils l'avaient fait pour Constantin Brancovan, avec cette différence qu'en Brancovan ils frappèrent un homme qui ne leur avait pas fait de mal, bien au contraire (car il les avait gorgés d'or à jet continu), mais qui avait eu seulement le tort à leurs yeux de suivre une politique hésitante, tandis qu'en Étienne Cantacuzène les Turcs frappèrent un homme qui avait nettement pris parti pour les Allemands. Néanmoins ce fait détermina les Turcs à appeler à la principauté de Valachie, pour les aider dans leur lutte contre les Allemands, un homme de confiance, le prince de Moldavie, Nicolas Maurocordato (1716), qui avait ce mérite ou ce calcul momentané d'homme d'État d'être nettement avec les Turcs, pour les raisons que nous avons déjà énumérées.

Ainsi la politique habile avec laquelle Maurocordato avait réussi à ramener à la soumission envers les Turcs les habitants de la Moldavie pendant son second règne de 1711 à 1716, lui capta définitivement la confiance des Turcs, qui le transférèrent en Valachie afin de l'y employer aussi utilement à calmer les esprits des boyards. Ceux-ci, à peine la guerre déclarée, manifestèrent leur sympathie secrète pour les Allemands, et un grand nombre d'entre eux avait même déjà émigré en Transylvanie. Nous verrons dans le chapitre suivant éclater à l'état aigu le conflit de ces deux tendances rivales, turque et allemande, dans la principauté de Valachie pendant le troisième règne de Nicolas Maurocordato, qui en fut même la victime.

CHAPITRE V

AVÈNEMENT DE NICOLAS MAUROCORDATO AU TRÔNE DE VALACHIE ET SES DEUX RÈGNES DANS CETTE PRINCIPAUTÉ, 1716 ET 1719 A 1730. — CARACTÈRE DU RÈGNE DE NICOLAS MAUROCORDATO EN VALACHIE. — SES CONFLITS AVEC LES BOYARDS VALAQUES; DIPLOMATIE DES IMPÉRIAUX ET IMPÉRITIE DES OTTOMANS; SITUATION PÉNIBLE DE MAUROCORDATO. — SES CONFLITS AVEC LES ALLEMANDS. — NICOLAS MAUROCORDATO PRISONNIER DES ALLEMANDS (1716). — JEAN I MAUROCORDATO II, PRINCE DE VALACHIE (1716-1719). — LES AFFAIRES TURQUES ET LA SITUATION DE L'AUTRICHE; TRAITÉ DE PASSAROVITZ, 1718; RÔLE DE JEAN MAUROCORDATO DANS CETTE QUESTION DIPLOMATIQUE. — LIBÉRATION DE NICOLAS MAUROCORDATO. — MORT DU PRINCE JEAN MAUROCORDATO (1719) ET RETOUR DE NICOLAS VODA AU TRÔNE DE VALACHIE; SON QUATRIÈME RÈGNE (1719-1730). — RÉFORMES FISCALES DE NICOLAS MAUROCORDATO EN VALACHIE; SA MORT (1730); CARACTÉRISTIQUE DE SON TEMPS.

LE TROISIÈME et le quatrième règnes de Nicolas Maurocordato dans les Pays Roumains (1716 et 1719 à 1730) furent de fait son premier et son second règnes en Valachie; mais ils sont diversement jugés par les historiens roumains et même étrangers, et en général d'une façon plutôt défavorable et injuste. Il nous paraît indispensable de rétablir les faits dans toute leur simplicité et dans toute leur vérité, sans aucun parti pris. Le principe que nous avons déclaré nous guider dans toute cette œuvre, et que nous ne cesserons de proclamer à nouveau chaque fois que cela nous paraîtra nécessaire, c'est qu'il ne faut pas juger les faits historiques qui se rapportent aux Pays Roumains, ou même aux pays carpatho-balkaniques, uniquement au point de vue roumain ou bien au point de vue grec, slave ou ottoman. Le seul point de vue qui nous paraît sain et véridique, conforme à la science et à l'impartialité, est de juger et de présenter les faits au point de vue *européen,* au point de vue général de la marche de tous les événements contemporains d'un fait, et non pas du point de vue particulier et étroit, chauvin de tel ou tel pays, de tel ou tel parti; en outre il est indispensable de se reporter aux temps mêmes où les faits se passèrent et de tenir compte des circonstances particulières qui les produisirent. Les sources historiques écrites ou imprimées (1) sont aujourd'hui assez abondantes pour le dix-

(1) Indépendamment des sources, des documents et des ouvrages qu'il faut consulter pour

huitième siècle pour nous permettre de contrôler les opinions contemporaines et de tâcher, sinon de les mettre d'accord, du moins de leur prendre les points sur lesquels ces documents sont d'accord et, quant à ceux où ils sont en désaccord, de rechercher le côté *vraisemblable* à défaut du côté *véridique*, quand il nous échappe. Il faut évidemment tenir compte du point de vue roumain dans l'examen des événements qui se rapportent au règne de Nicolas Maurocordato en Valachie, pour ceux qui nous occupent en ce moment, mais il ne faut pas faire prédominer ce point de vue roumain et lui sacrifier tout le reste, comme l'ont fait quelques historiens.

Nous l'avons déjà dit, il règne au sujet des Phanariotes *un malentendu*, et il nous semble qu'au sujet du troisième règne du prince Nicolas Maurocordato, il en est de même; c'est à cause de ce malentendu qu'un historien d'une valeur aussi considérable que celle de Xénopol a pu prendre parti contre Maurocordato, en se mettant strictement au point de vue roumain. Ce malentendu résulte d'une perpétuelle confusion, que les historiens roumains font par patriotisme exagéré; on confond toujours les Phanariotes ou les Grecs avec les Turcs. Qu'on lise attentivement l'argumentation de Xénopol et sa manière de présenter les sources consultées (1), et l'on verra que le désir des boyards roumains d'être débarrassés du joug ottoman, chose réelle et légitime, est sans cesse confondu avec le désir fantaisiste et inexistant de se débarrasser du soi-disant joug du premier prince phanariote, lequel, dans ses deux premiers règnes, n'avait donné que des preuves de sa valeur et de son désir du bien, comme il appert de l'aveu même des chroniqueurs rou-

les règnes de Nicolas Maurocordato et de son frère Jean, ainsi que pour toute cette époque jusqu'en 1730, et que nous avons déjà signalés à la note des pages 5 et 6 ici, il est nécessaire de consulter aussi, d'une façon spéciale : E. LEGRAND, *Épistolaire grec*, p. 31 à 248, où se trouvent insérées des lettres de Nicolas Voda, de Jean Voda et de leurs épouses; voir notamment aux pages : 32, 49, 95, 97, 99, 102, 107, 126, 137, 138, 139, 141, 145, 148, 151, 152, 153, 154, 155, 161, 201, 224, 246. Les lettres, en grec ancien, de Nicolas Maurocordato peuvent être à juste titre considérées comme des modèles de bon goût et d'élégance. Nous en avons traduit quelques-unes en français, mais elles ne peuvent malheureusement trouver place ici, l'espace nous faisant défaut. Il existe, en outre, à la Bibliothèque du Métoque du Saint-Sépulcre de Constantinople, un manuscrit de Jean Maurocordato intitulé : ’Εκ Γον κατὰ ἀλφάβητον στίχων τοῦ ἐκλαμπροτάτου μπεηζαδε κ’ Ιοάννου Μαυροκορδάτου 48 είδφαδων (manuscrit nº 237). — Les bibliothèques du Mont-Athos possèdent aussi des lettres de Nicolas Voda et de Jean Voda, qui n'ont jamais été publiées et dont il serait intéressant d'obtenir des copies. A part les manuscrits que possédait feu le prince Georges Maurocordato, il existe un livre rarissime, introuvable, publié à Constantinople en 1804, et qui contient toutes les lettres de Maurocordato à son père l'Exaporite; ce livre est intitulé : Ἐπιστολάριον ἐκ Διαφόρων πατριαρχευόντος τοῦ Παναμωτάτου καὶ Θειωτάτου *(sic)* οἰχουμενικοῦ πατριάρχου κυρίου κυρίον Καλλινίκου Προσφωνηθεν δε ταῖς τῶν ἑλλήνων φιλομαθεσι νέοις. — Ηδη πρῶτον ἐκδίδοται. Ἐν τῶ τοῦ πατριαρχείου τῆς Κοσταντινονά όλεω Τυπογραφείω. — Ἔτει 1804 (in-4º de 4 feuillets non chiffrés et 304 pages; marque de l'imprimerie patriarcale sur le titre). Il paraît, à ce qu'affirme Legrand, que feu le prince Georges Maurocordato aurait possédé un manuscrit de ce livre avec un texte plus exact que celui de l'imprimé de 1804. Qu'est-il devenu?

(1) XÉNOPOL, *Histoire des Roumains*, t. V de l'édit. roum., p. 30 et suiv., t. II, p. 188 et suiv. de l'édit. franç. — Cf. TOCILESCU, *Istoria*; N. JORGA, *Istoria*; NECULCEA, *Letopisete*, t. II, p. 387. — Les chroniqueurs peu dignes de foi, Neculai MUSTEA, *Letopisete*, t. III, p. 62, et Alexandre AMIRAS, *idem*, p. 12, et aussi le très suspect DEL CHIARO, *Revoluzioni*, p. 216, 218 et 223.

Fig. 23. — LE PRINCE NICOLAS MAUROCORDATO Ier, AVEC SA SECONDE ÉPOUSE ET SES ENFANTS.

(Peinture murale du monastère de Vacaresti.)

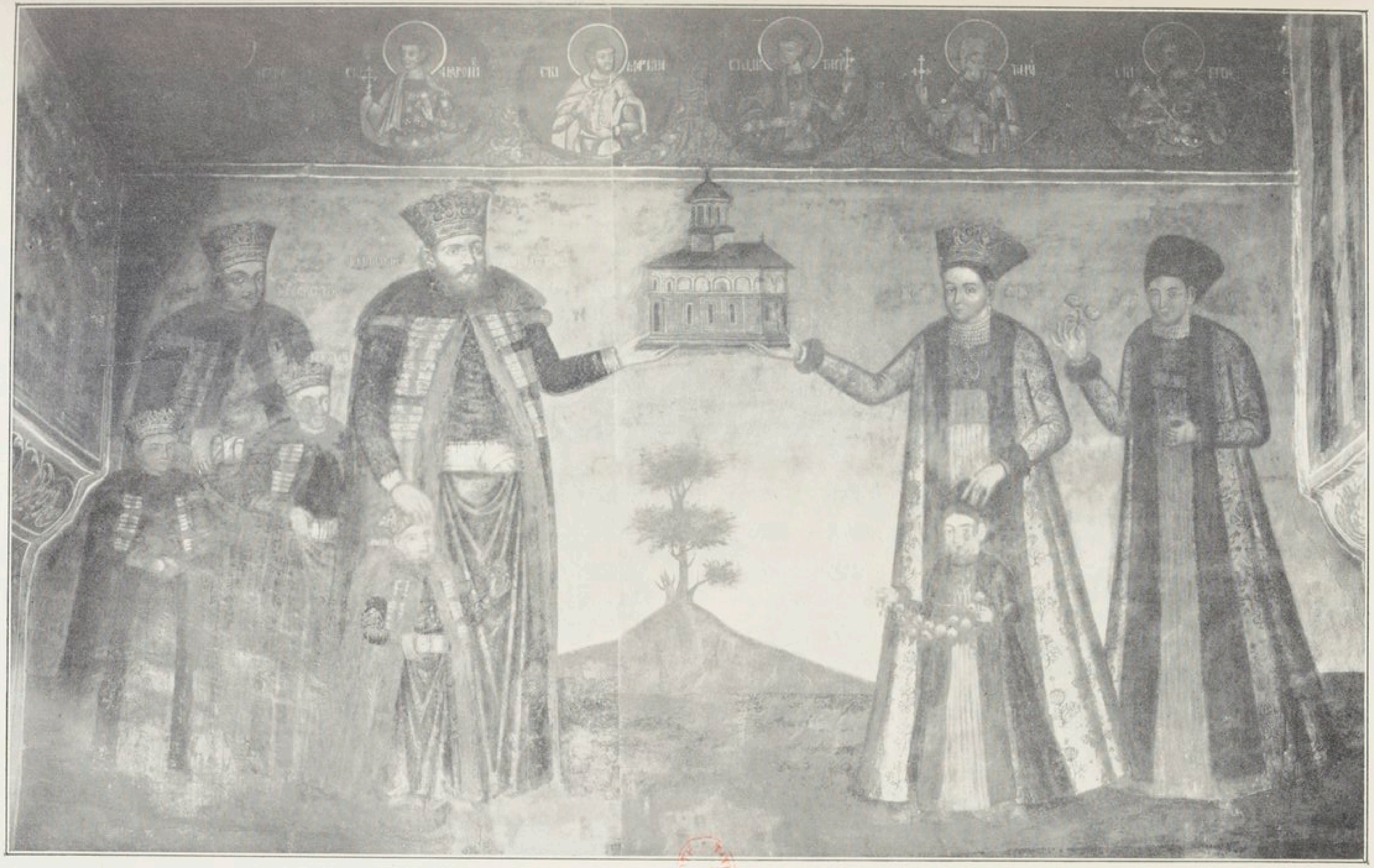

Fig. 24. — LE PRINCE NICOLAS MAUROCORDATO Ier ET SA SECONDE ÉPOUSE, AVEC LEURS ENFANTS.

(Peinture murale du monastère de Vacaresti.)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

mains contemporains. On fait de Nicolas Maurocordato, premier prince phanariote, le bouc émissaire, non seulement de tous les griefs antérieurs justifiés des Roumains contre les Turcs (les seuls, les vrais coupables de tous les maux qui ont frappé les Pays Roumains pendant trois siècles), mais encore de tous les griefs postérieurs, plus ou moins justifiés, des Roumains à l'égard des Grecs, et notamment de quelques princes phanariotes. Enfin, nul ne paraît vouloir tenir compte du point de vue européen, c'est-à-dire de ce que les autres pays, la France, l'Autriche, Venise, la Pologne, la Hongrie, la Russie, pouvaient vouloir, désirer, espérer, ou tenter à l'égard des Pays Roumains au point de vue personnel de leurs rapports quelconques, allemand, français, italien, polonais, hongrois ou russe.

Établissons d'abord les faits stricts, indéniables, sur lesquels tous ces historiens roumains ou étrangers paraissent d'accord et qui sont prouvés par des documents dignes de foi; nous verrons ensuite les faits qui sont sujets à caution et au sujet desquels il y a lieu d'établir la vraisemblance, sinon l'entière vérité historique.

Nicolas Maurocordato, homme de confiance des Turcs, parce qu'il les ménageait et se considérait loyalement comme obligé de maintenir à leur égard le *statu quo* dans les Pays Roumains, homme intègre et désintéressé, préoccupé du bien public, de l'amélioration du sort des paysans et du respect des privilèges traditionnels des boyards, Nicolas Maurocordato, prince clément, prudent et dépourvu de rancune, régna en Valachie pendant quatorze ans. Mais, en réalité, il ne régna d'abord qu'un an ou à peine, vu qu'il entra à Bucarest comme prince à la fin de janvier 1716, qu'il fut fait prisonnier par les Allemands en novembre 1716, que de 1716 (décembre) jusqu'en juillet 1719 régna son frère Jean, que depuis juillet 1719 (donc après la mort de son frère Jean) jusqu'en septembre 1730 Nicolas Maurocordato régna de nouveau comme prince de Valachie, et mourut sur le trône le 3 septembre 1730. Or, les faits dont il est incriminé ne se rapportent avec précision que pour l'été de 1716, donc seulement pour quelques mois sur tout un règne de quatorze ou plutôt de douze ans; mais établissons ces faits. Nicolas Maurocordato, arrivé en Valachie en janvier 1716, et malgré le droit qu'il aurait eu de sévir contre ceux, notamment les boyards, qui avaient commis des choses graves contre la puissance suzeraine, n'en procéda pas moins avec douceur, proclama une amnistie générale pour tout le monde et réduisit les contributions, comme il l'avait déjà fait en Moldavie, imbu du même principe d'humanité et d'équité. C'est là un fait admis par tous. Mais les succès des Impériaux et surtout leur victoire d'Oradiamare (Grosswardein) du 3 août 1716, suivie de la prise de Timisioara, jeta un nombre considérable de boyards dans les bras des Allemands. Entre autres défections plus graves, se signalait celle du capitaine Obedeanu, chargé de la défense des frontières, et celle des boyards Barbou Cornea et Radou Bengescul, qui livrèrent Tirgul-Jiul aux mains des Allemands. Ce fait est également incontestable; mais quel est le coupable? Ce sont incontestablement les boyards roumains

qui, éblouis des victoires des Impériaux, toujours hantés du désir, d'ailleurs légitime, de se débarrasser des Turcs, mais agissant à un moment inopportun et impolitique, s'avisèrent de faire un acte de *défection* et de passer aux Allemands; Maurocordato n'en était nullement responsable. Quel était son devoir comme prince allié aux Turcs et tributairement soumis à eux, indépendamment de son point de vue politique personnel désireux du maintien momentané de la suzeraineté ottomane? Évidemment, son devoir était, non seulement de ne pas approuver les défections, mais encore de les punir; nous ne voyons nullement en quoi il agissait ainsi comme « tyran », comme « oppresseur », comme « ennemi des Roumains », comme « bourreau turc », comme « mauvais patriote roumain », ce qui représente la totalité du grief émis contre lui. Il eut alors recours à la rigueur et s'avisa de punir les boyards qui avaient fait défection, ou qu'il soupçonnaît d'intelligence avec les Impériaux. C'est là encore un fait indéniable; or, ces rigueurs durèrent depuis le mois d'août 1716, donc depuis la défection maladroite et impolique des boyards, jusqu'en novembre 1716, quand Nicolas Maurocordato fut fait prisonnier par les Allemands. Par ces rigueurs dont il usa à l'égard des seuls boyards, partisans des Allemands, rigueurs qui durèrent près de trois mois, il mécontenta, c'est évident, les boyards en question et leurs partisans, de façon que le nombre des défections augmenta. Voilà le dernier fait incontestable; mais c'est tout.

Pourquoi dire, dès lors, qu'il commença de *persécuter* (1) les boyards, de les faire périr au milieu des tourments, de faire « écarteler » le boyard Jean Brezoianu, « étrangler » le spatar Michel Cantacuzène et Radou Dudescul (lesquels furent en réalité envoyés à Andrinople, où les Turcs, et non pas Maurocordato, les firent étrangler), mettre à mort le vornik Lupul et le boyard Balaceanu (2)? Pourquoi ces exagérations, tandis qu'en réalité il fit, *après un jugement en règle*, saisir les trois coupables Lupul, Balaceanu et Brezoianu, qui eurent la tête tranchée, parce qu'ils étaient réellement coupables de *défection* et que le prince n'usait en cela, poussé à bout, que du droit souverain d'appliquer la peine capitale en cas de nécessité d'État. Cantacuzène et Dudescul furent livrés aux Turcs, qui les exécutèrent. En somme, si faute il y a de la part de Nicolas Maurocordato d'avoir fait trancher la tête à des sujets coupables et reconnus tels, elle est bien minime, mise dans la balance à côté de tous les bienfaits qu'il accorda au pays et de la clémence dont il usa pendant si longtemps, malgré l'incontestable emportement de son caractère.

(1) Xénopol, *Histoire,* t. II, p. 188.

(2) Lettre de Apostol de Brasov, 18 septembre 1716, in Hurmuzaky, *Documente,* c. pr. t. VI, p. 158, *ibid.*, p. 159, *ibid.*, p. 160, *ibid.*, p. 168. Un rapport allemand sans date lunaire de 1716 (*Documente,* c. pr. t. VI, p. 168, et *ibid.*, p. 161), prétend que le boyard Balaceanu se serait écrié en mourant : « Tout le monde souhaite l'arrivée des Allemands pour être délivré. » De quoi voulait-il donc être délivré, le boyard Balaceanu qui avait fait défection à son prince, poursuivi par l'illusion des bienfaits de la délivrance allemande? Tout simplement du joug ottoman, mais nullement du joug phanariote inexistant, ni du joug des Maurocordato.

Ce qui dépasse les bornes, non seulement comme exagération, mais encore comme calomnie, c'est d'écrire, sans aucune preuve réelle digne de foi, qu'il faisait « torturer les femmes et les enfants » des boyards, et de soutenir dans un livre scolaire didactique qu'il fit « étrangler » le métropolitain Antim (avec lequel il avait eu des mésintelligences purement administratives) sur la route d'Andrinople, lorsqu'il l'envoya en exil au mont Sinaï en Arabie, et jeter son corps dans la rivière Dulcia par les gens qui l'escortaient, dans le seul but de « s'emparer de son argent (1) ». Mais, chose singulière, le même historien Xénopol (2) dit que le métropolitain Antim et les boyards Radou Golescul et Sherban Bujoreanul auraient été gagnés par les Allemands avec de l'argent. Bizarre argumentation, car, de deux choses l'une : ou les boyards roumains étaient réellement convaincus qu'il fallait se débarrasser des Turcs et avec eux de Maurocordato afin de « délivrer le pays des Turcs! », ou bien ils agissaient par intérêt, achetés par les Allemands, chose que nous nous refusons de croire. Le vraisemblable autant que la vérité s'imposent impartialement à notre jugement pour nous faire déclarer que les boyards valaques étaient réellement de bonne foi en s'imaginant que les Allemands allaient délivrer leur pays des Turcs, mais que, d'un autre côté, Nicolas Maurocordato était dans son droit en sévissant à leur égard. Ces boyards déterminèrent Maurocordato à se rendre à Giurgiu (3), d'où il revint bientôt avec l'aide des Turcs pour chasser les Allemands, qui n'avaient d'ailleurs pas encore paru. C'est alors que le prince punit les boyards coupables, non seulement de défection, mais encore de tromperie, et qu'il montra l'énergie dont il était capable, énergie que ses ennemis qualifièrent de cruauté. Les boyards qui en apparence étaient restés fidèles à Maurocordato, s'unissent alors à des émissaires allemands, ce qui, à notre avis, était une pure trahison, favorable évidemment aux intérêts de la politique allemande, mais nullement à celle du pays, vu l'état dans lequel se trouvait alors la Valachie. Ces émissaires allemands, commandés par le capitaine Dettine, furent amenés en secret à

(1) Cette calomnie grotesque figure à la page 5 de la préface écrite par le docteur I. Cornoiu dans l'édition populaire (de 1908) des sermons *(Didahille)* du métropolitain Antim Ivireanul (Socec, éditeur), où la seule preuve émise à l'appui de cette accusation monstrueuse est donnée comme émanant du trop fameux Del Chiaro (voir *Revoluzioni*, p. 223). — Mais le docteur Cornoiu, non content de ramasser la calomnie de Del Chiaro, s'avise encore d'ajouter des calomnies de son propre cru, en affirmant, p. 4 de la même préface, que Nicolas Maurocordato : « *setos de avutie multà, pusese biruri grele pe popor*, etc », c'est-à-dire que : « avide de grandes richesses, il greva le peuple de lourds impôts », ce qui est absolument faux et n'a été dit par aucun chroniqueur contemporain. Il serait temps vraiment que l'on cessât en Roumanie de faire de l'histoire d'une manière aussi peu scrupuleuse, surtout dans des livres scolaires.

(2) Au sujet de la dévastation de la Moldavie par les bandes allemandes et puis par les hordes tartares venues soi-disant au secours des Moldaves, voir la relation inédite détaillée (en langue grecque) de Nicolas Kiparissa, dans l'*Épistolaire grec* de Legrand, p. 253 à 276.

(3) In Sinkai, t. III, p. 351. Sur les intentions pacifiques du prince Nicolas Maurocordato, voir sa lettre inédite du 25 avril 1712 (lettre n° 45 de l'*Épistolaire* de Legrand), adressée au patriarche Chrysante Notara.

Bucarest, qu'ils mirent au pillage le 25 novembre 1716, et les boyards surprirent dans sa chambre à coucher et leur livrèrent le prince Nicolas Maurocordato, qui fut conduit comme prisonnier politique d'abord à Cotroceni, puis par Tirgoviste à Sibiu et à Brasov (Kronstadt) en Transylvanie, enfin interné dans la forteresse de Karlsburg, le 27 novembre 1716, avec ses quatre fils, dont l'aîné Constantin était alors âgé de cinq ans; ses enfants partagèrent sa captivité. Deux mois après cet événement, une autre bande allemande de trois cents hussards, sous le commandement du capitaine hongrois Ferentz Ernau, pénètre en Moldavie par Casin, Neamtz et Tirgul-Frumos, entre à Jassy et met le pays au pillage, jusqu'à ce que le prince Michel Racovitza s'empare de l'aventurier hongrois, le fait décapiter et met les beaux hussards en déroute.

Néanmoins, aussitôt que la nouvelle de la capture du prince Nicolas Maurocordato se fut répandue en Valachie, une grande partie des boyards et le peuple de Bucarest, vraiment inconscients de ce qu'ils faisaient, se prononcèrent en faveur des Allemands; la milice valaque passa aussi de leur côté, de sorte que, de l'avis même de Xénopol, de Del Chiaro, de Amiras et du peu impartial Mustea : « l'on ne savait plus alors quel était le véritable maître du pays, le Turc ou l'Allemand ». Voilà le résultat piteux auquel furent régulièrement conduits les Pays Roumains par la politique brouillonne de certains boyards et l'immixtion des étrangers. On ne voit trop ce que ces pays gagnaient à cette immixtion allemande et à cette déposition du prince Nicolas Maurocordato, homme pacifique comme le reconnaît l'historien Engel lui-même, prince qui, en quatre ans de règne en Moldavie, avait réussi à guérir les blessures profondes occasionnées par la guerre russo-turque. Mais ce fut une singulière destinée de Nicolas Maurocordato d'être constamment appelé à régner sur les Pays Roumains dans les moments les plus critiques.

Quoique prisonnier, Nicolas Maurocordato fut reçu à Sibiu avec égards et traité par les autorités allemandes avec les honneurs qui étaient dus à son rang (1). Ce fut pendant sa captivité à Karlsburg qu'il écrivit son célèbre ouvrage *De Officiis,* dont nous avons déjà parlé. La Porte ottomane, ne voulant tenir compte d'aucune des doléances des boyards dont la défection la rendait encore plus méfiante, s'empressa de nommer à la place du prince prisonnier son frère cadet, Jean Maurocordato, pour administrer provisoirement la Valachie en qualité de caïmacam (lieutenant princier), puis en qualité de prince régnant, vu la captivité prolongée de Nicolas Maurocordato.

Le prince *Jean Ier Maurocordato II* régna de décembre 1716 jusqu'en février 1719, quand il mourut à Bucarest, sur le trône, à l'âge de trente-cinq ans, emporté pendant la peste qui sévissait alors (2). Nous constatons au sujet

(1) Hurmuzaky, *Documente*, t. VI, p. 166; Sinkai, *Manus. Balacinian*, t. III, p. 392-393.

(2) Sur le règne de Jean I Maurocordato II, il faut consulter à part les ouvrages antérieurement cités au sujet de Nicolas Voda : Xénopol, *Istoria*, t. V, p. 33. — Sinkai, *Chroniqua*, p. 392. — *Chronique anonyme* d'Amiras in *Letopisete*, t. III, p. 120, 156. —

de ce prince le même parti pris de dénigrement, d'erreur et de calomnie que nous avons signalé à l'égard de son frère Nicolas, mais avec plus d'animosité encore. Nous sommes surpris de voir Xénopol lui dénier le titre et la qualité de prince de Valachie. Cependant les témoignages contemporains sont unanimes; les chroniqueurs roumains, parmi lesquels le peu impartial Amiras, l'historien Hammer, une lettre des boyards valaques au prince Eugène de Savoie (du 14 septembre 1717), une autre lettre du marquis de Bonnac au roi de France (du 24 décembre 1716), un rapport du comte de Virmond adressé à l'empereur Charles VI (du 22 mai 1718), une lettre inédite du 16 juillet 1719 publiée dans l'*Épistolaire* de Legrand et adressée par Zamfira Doamna, veuve de ce prince Jean Maurocordato, à Chrysante Notara, la *Chronique* de Sinkai nous paraissent des témoignages suffisamment probants que Jean Ier Maurocordato II ne fut pas seulement lieutenant princier, mais bien prince régnant de Valachie, entre les deux règnes de son frère Nicolas.

Déjà au second avènement de son frère sur le trône de Moldavie en 1711, il était venu pour la première fois à Jassy comme intérimaire du nouveau prince, absent, et envoyé en cette qualité par le vizir. Les chroniqueurs roumains (1) louent à l'unanimité la douceur de son caractère, son désir de faire le bien et comment il put faire échapper à la mort par son intervention auprès de la Sublime Porte le vornik Lupu Kostaki et le hetman Antiochus Jora, ainsi que le postelnik Maxut tombés dans la disgrâce du vizir, saisis et emprisonnés à Varna. Le poste de grand interprète de la Sublime Porte lui avait été conservé jusqu'en 1716, quand il fut nommé prince de Valachie. Le manuscrit Balacinian, cité dans la *Chronique* de Sinkai et qui est digne de foi, dit textuellement : « La Sublime Porte ayant pris connaissance que « les autorités allemandes s'étaient emparées du prince Maurocordato et

Fotino, *op. cit.* — Hammer, *Geschichte*, t. IV, p. 160. — Hurmuzaky, *Fragmente*, t. IV, p. 110 et 158. — Hurmuzaky, *Documente*, vol. VI, p. 177, 192, 201, 203, 204, 218. — Nicolas Costin et Ascinte Uricariul, in *Letop.*, t. II, p. 117 à 128. — E. Legrand, *Épistolaire grec*, p. 32, 49, 95, 97, 99, 102, 107, 128, 137, 138, 139, 141, 145, 148, 151 à 155, 161, 201, 224, 246, où l'on trouve la volumineuse correspondance de Jean Maurocordato comme grand interprète. — *Chronique* de Radu Popescu dans le *Magazin. Istoric.*, t. IV, p. 95, 189. — Lettre du marquis de Bonnac au roi, 24 décembre 1716, in Hurmuzaky, *Documente*, suppl. I, p. 435; lettre des boyards valaques au prince Eugène de Savoie, du 14 septembre 1717, *ibid.*, c. pr. t. VI, p. 192; des mêmes au même, du 23 septembre 1717, *ibid.*, p. 197; lettre des députés valaques de Vienne aux émigrés de Brasov, du 7 mai 1718 *ibid.*, suppl. I, p. 212. — Correspondance échangée entre Maurocordato et le général Stainville et autres lettres y relatives de 1717 dans Hurmuzaky, *Documente*, c. pr. t. VI, p. 169, 198 ; Instructions de l'empereur Charles VI à Eugène de Savoie, 13 octobre 1717, *ibid.* c. pr. t. VI, p. 205; lettre de Virmond et Talman à l'empereur, 10 juin 1718, *ibid.*, p. 224.

(1) Nicolas Costin et Acsinte Uricariul, in *Letop.*, t. II, p. 117 et 128. Dans l'*Épistolaire* de Legrand, voir une lettre de Nicolas Voda, qui le remercie de son intervention en faveur des boyards sus-nommés; nous en traduisons un paragraphe : « Cher frère, je te remercie « beaucoup de ne pas avoir laissé périr ces boyards; tu en auras non seulement de la « reconnaissance de notre part, mais tu en seras récompensé par Dieu. » — Ce passage prouve non seulement la bienveillance de Jean Maurocordato, mais encore celle de son frère Nicolas, ainsi que la bonne intelligence dans laquelle ils vivaient, contrairement à l'affirmation des historiens roumains, Tocilescu et Xénopol.

« l'avaient conduit en Transylvanie, le sultan tint conseil avec son vizir à « l'effet de décider de réduire le pays en esclavage *(sic)*, en voyant que les « boyards avaient laissé prendre leur prince. Mais Dieu ne le permit pas et « changea la volonté du sultan; par conséquent le sultan, sachant que la « maison d'Alexandre Maurocordato avait toujours été fidèle à l'empire, « envoya de nouveau, comme prince du pays, un membre de cette maison, « Jean, grand dragoman de l'empire et frère de Nicolas Voda, en mettant « même à sa disposition une armée suffisante afin qu'il pût occuper le trône. « Ali-pacha le vizir le revêtit du manteau princier, etc...» — Une fois de plus, nous devons le constater, un Maurocordato sauva la Valachie du sort que semblaient lui réserver les Turcs, de devenir un simple vilayet incorporé à l'empire ottoman. Voici encore un témoignage probant, sur le règne de Jean Ier Voda en Valachie; c'est celui d'un auteur roumain de très grande notoriété et d'une incontestable valeur, mais auquel on ne saurait surtout pas dénier la profonde antipathie qu'il avait pour les princes phanariotes, Eudoxe de Hurmuzaky (1), qui s'exprime à son sujet comme suit : « Rarement on vit « monter sur le trône princier de ce pays un prince meilleur, plus doux et « plus habile, qui sut, malgré sa position si épineuse entre un ennemi vain- « queur et un souverain vaincu, acquérir la satisfaction des deux partis en « même temps, ainsi que l'affection de ses sujets, lesquels, à l'exception seule « des éléments amis de l'empereur d'Allemagne, ne savaient comment le « louer suffisamment, malgré que lui aussi fût entaché de sa descendance « phanariote. »

Comment concilier ces témoignages véridiques et irrécusables des autorités que nous venons de citer avec les affirmations des historiens roumains Tocilescu et Xénopol, qui non seulement ne reconnaissent pas que Jean Maurocordato ait régné, mais qui lui prêtent toutes sortes d'intrigues pour devenir prince et qui l'accusent encore, sans preuves, de solliciter de l'argent des boyards, en leur demandant deux fois de suite « deux cents bourses pour acheter les dignitaires turcs et les empêcher de céder la Valachie à leurs ennemis (2) ». Et puis Xénopol s'écrie : « Quelle différence avec son frère Nicolas! », que le même historien a attaqué, comme nous l'avons vu antérieurement. Ce sont là des contradictions inconcevables chez un historien de cette valeur, car les affirmations intéressées des boyards valaques émigrés à Brasov et coupables de la défection que nous avons signalée, ne sauraient constituer une preuve digne de foi, et il est regrettable de s'en être fait l'écho. Un fait est certain, c'est que les boyards, par la lettre que nous avons citée, se plaignirent au général autrichien Eugène de Savoie et envoyèrent une députation à Vienne, afin d'offrir à l'empereur la soumission du pays et demander comme prince Georges, fils de Sherban Cantacuzène. Les boyards suivaient là une idée politique, dont nous ne voulons pas contester la légi-

(1) *Fragmente*, IV, p. 110.
(2) Xénopol, *Histoire*, II, p. 190.

timité ni la valeur, puisqu'il s'agissait de mettre sur le trône de Valachie un prince de sang roumain (quoique d'origine grecque), mais le moment était certainement fort mal choisi.

***

Les trois ans de règne du prince Jean Ier Maurocordato II ne furent qu'un trouble perpétuel par le fait, d'un côté, de la querelle des Turcs avec les Allemands et, d'un autre côté, par les menées des boyards valaques. Il n'eut donc pas un instant de répit pour faire quelque bien au pays sur lequel il régnait et pour s'occuper de questions administratives intérieures. Son règne fut rempli par les négociations diplomatiques qui précédèrent le traité de Passarovitz, par les débats de ce traité même et puis par l'application du traité en question. Ainsi Jean Maurocordato s'impose à notre attention comme prince diplomate, tandis que son frère Nicolas s'impose à notre attention comme prince administrateur. Ils avaient des qualités différentes et ils surent les employer, à notre avis, pour le bien des Pays Roumains. Or, Jean Maurocordato eut l'occasion de prouver sa valeur comme diplomate, quand il fut chargé par la Porte ottomane de négocier les conditions de la paix à la suite des conflits survenus avec l'Autriche, qui s'alarmait à juste titre des succès des Turcs, lesquels avaient repris aux Vénitiens la Morée, l'île de Cérigo, Ténedos, Nauplie de Romanie, les ports de Suda et Spina-Lunga dans l'île de Crète, Coron, Navarin, Modon, Maïna, et assiégeaient même Corfou. Il est vrai que précédemment Damad-Ali, le grand vizir, ne s'était pas risqué dans la guerre vénitienne (1714-1716), sans avoir tenté de s'assurer l'inaction de l'empereur d'Allemagne, garant du traité de Karlovitz. La cour de Vienne, pour gagner du temps, et avec cette duplicité mémorable qui caractérisa toujours la politique autrichienne, dont Kaunitz et Metternich furent plus tard les représentants les plus remarquables, la cour de Vienne entra en pourparlers, car, d'un autre côté, ses possessions italiennes étaient alors menacées par l'Espagne d'Alberoni, ministre de Philippe V; aussi des négociations pour le rétablissement de la paix avaient-elles déjà été entamées à Andrinople. L'Autriche offrit sa médiation entre les belligérants, c'est-à-dire entre les Turcs et les Vénitiens, traîna les pourparlers en longueur, puis, quand elle eut complété ses armements, obtenu du pape trois décimes sur le clergé des États autrichiens, enfin signé l'alliance avec Venise du 13 avril 1716, elle se démasqua avec cette désinvolture que donne la sécurité d'un coup politique dont l'issue ne peut être que favorable. L'envoyé autrichien à Stamboul fut rappelé, et naturellement le divan turc ne put qu'interpréter ce rappel comme une déclaration de guerre; alors il fut décidé que le grand vizir n'irait pas au siège commencé de Corfou, ainsi qu'il se l'était proposé, mais marcherait contre les Allemands, considérés comme les plus redoutables d'entre les infidèles. Damad-Ali, grand vizir du sultan

Ahmed III, se rendit à Belgrade, fit jeter un pont sur la Save, et marcha sur la ville de Petervarad, où le prince Eugène de Savoie l'attendait et lui infligea une défaite qui eut un grand retentissement dans toute la chrétienté. Quoique la position stratégique de l'armée turque fût excellente, appuyée à gauche sur un marais et à droite contre une hauteur, et qu'elle se composât de 150 000 hommes dont 40 000 janissaires, 30 000 spahis et le reste de Tartares, de Valaques, d'Albanais et d'Égyptiens, elle ne put sortir victorieuse de cette bataille mémorable. Au début, la fougue des janissaires enfonça l'aile droite des Impériaux, ce que voyant, le prince Eugène reporta contre eux le reste de ses forces (il n'avait d'ailleurs que 64 000 hommes de troupes) et les écrasa, après avoir fait fuir la cavalerie turque, que le grand vizir ne parvint pas à arrêter même à coups de sabre; le choc fut sanglant et terrible. Damad-Ali, soldat courageux, se jeta au plus épais de la mêlée et tomba frappé d'une balle au front; les Turcs perdirent 6 000 hommes, 114 canons, 150 drapeaux. Cette victoire (5 août 1716), due non seulement à la valeur du prince Eugène, mais encore aux fautes de tactique militaire des Turcs, fit tomber aux mains des vainqueurs les villes de Petervarad et de Temesvar ainsi que les dernières possessions turques en Hongrie. En outre, la nouvelle de ces désastres en entraîna un autre dans la mer Ionienne, vu que l'armée turque qui assiégeait Corfou se rembarqua en grand désordre quelques jours après. Dès avant l'arrivée sur le Danube du nouveau grand vizir d'origine albanaise, Khalil-pacha, le prince Eugène, qui s'était emparé de Temesvar et du Banat le 25 novembre, poursuivit ses avantages, l'année suivante, assiégea l'importante place forte de Belgrade, capitale de la Serbie, où le grand vizir accourut pour la défendre, mais où il fut également battu avec une perte considérable de 10 000 hommes et 186 canons (16 août 1717), ce qui entraîna, deux jours après, la capitulation définitive de Belgrade. La perte de cette forteresse fut pour la puissance des Turcs un coup fatal, malgré que le pacha de Bosnie, Kœprili Nouman, réussit à enrayer l'invasion des Allemands. L'embarras des Turcs était considérable et le successeur de Khalil-pacha, le vizir Mohammed Nichandji, ne savait trop à quoi se résoudre. Il s'adressa d'abord à François II Racotzi, puis accepta la médiation britannique et chargea Jean Maurocordato, prince de Valachie, de représenter les intérêts ottomans au congrès qui se réunit à Passarovitz (ou Pozarevac, dans le royaume actuel de Serbie), congrès auquel le prince Eugène exigea que les plénipotentiaires vénitiens fussent aussi admis.

La situation était pénible pour les deux partis et principalement tendue, car si la Turquie était épuisée sous tous les rapports et que le sort des provinces danubiennes devenait précaire, après la perte de la Hongrie et de Belgrade, l'Autriche elle-même n'était pas moins fatiguée par cette guerre turque succédant aux autres guerres turques du siècle dernier et à quatorze ans de guerres françaises. Chose singulière, à Passarovitz comme à Karlovitz, l'enjeu secret de la querelle diplomatique et l'objet des convoitises générales étaient toujours les Pays Roumains, qui, cette fois-ci, se trouvaient en plus

grand péril, après la chute de Nicolas Maurocordato et malgré la valeur diplomatique de Jean Maurocordato, égale à celle du prince Constantin Brancovan. Les Allemands, comme les Turcs, voulaient obtenir la Valachie, les premiers à titre d'*acquisition*, et les seconds à titre de *maintien*. Les boyards valaques insistaient de toute leur force pour que le pays ne restât plus sous l'autorité des Turcs, et nous voyons par un document intéressant (1) qu'ils se donnaient la peine d'indiquer eux-mêmes aux Allemands les avantages que la possession de la Valachie leur procurerait : approvisionnement de leurs armées, libre navigation sur le Danube, possession assurée de la Transylvanie sans frais de garnison, facilité de se procurer en Valachie, presque gratuitement, tous les matériaux nécessaires à la construction de navires marchands destinés au commerce du Danube, dont l'Autriche tirerait tous les avantages. Il est pour le moins singulier que ce fussent des Roumains qui donnassent à des étrangers des indications aussi précises sur les ressources de leur pays, au profit des autres. Dans la cinquième séance du congrès de Passarovitz, les plénipotentiaires allemands commencèrent, au grand étonnement des plénipotentiaires ottomans, par renouveler la demande qu'ils avaient faite antérieurement à Karlovitz, celle de « partager » la suzeraineté sur les deux provinces roumaines avec la Turquie, moyen indirect de se substituer à leur autorité. Le sultan s'y étant opposé de toutes ses forces, les plénipotentiaires allemands demandèrent la pleine cession de toute la Moldavie et de toute la Valachie (2); mais les Turcs préférèrent aliéner complètement une partie qu'indirectement le tout, et le divan turc, observe Fotino (3), dans son vif désir de garder la paix, chargea ses négociateurs de céder toute la Munténie. C'est sur ce point précis que s'exerça l'habileté diplomatique du prince Jean Maurocordato, lequel savait que l'Autriche, ennuyée de la tournure qu'avaient prise les affaires italiennes, désirait également conclure la paix (ce qui exclut d'une façon claire et précise le soi-disant marché offert par Jean Voda aux Allemands); il pensa ainsi éviter l'annexion définitive de toute la Valachie à l'Autriche, ce qui l'aurait mis en fâcheuse posture vis-à-vis des Turcs. Il pesa donc sur les résolutions finales du traité de Passarovitz afin que la Turquie ne cédât à l'Autriche que la petite Valachie ou Olténie, ce par quoi nous pensons que Jean Maurocordato rendit service à la cause roumaine, quoiqu'il n'eût pas agi alors au gré des boyards valaques. Nous ne pouvons par conséquent pas nous rallier aux considérations philosophiques de Xénopol, qui dit (4) : « qu'il aurait mieux valu

(1) Publié dans le *Magazinul Istoric*, IV, p. 189.

(2) HAMMER, *Geschichte*, t. IV, p. 160. — HURMUZATY, *Fragmente*, t. IV, p. 158 : « *Mit hohem Erstaunen vernahmen demnach die türkischen Bevollmächtigten am Kongresse die auf Abtretung der ganzen Moldau und Walachei gestellte Forderung der kaiserlichen.* »

(3) *Histoire*, édit. grec., vol. II, p. 209. — Cf. encore, pour tous ces événements, lettre de Theyls à Eugène de Savoie, 19 juin 1718; lettre de Virmond à Oettel, 20 juin 1718; lettre de Virmond à l'empereur, 20 juin 1718; toutes ces lettres dans HURMUZAKI, *Documente*, p. 225, 227, 228; l'ordre du sultan nommant Jean Maurocordato comme troisième plénipotentiaire aux conférences de Passarovitz, *ibid.*, p. 258.

(4) *Histoire*, II, p. 192.

« pour les Pays Roumains de passer en entier sous la domination de l'Au-
« triche *(sic),* vu que leur démembrement futur aurait été rendu impos-
« sible *(sic)* et que les Roumains des provinces danubiennes, unis à ceux
« de Transylvanie, auraient organisé avec les Allemands, à leur profit, le
« dualisme qui fut conclu en 1867 au profit des Hongrois. » Heureusement que M. Xénopol lui-même reconnaît immédiatement que ces sortes de considérations sont déplacées dans l'Histoire (1). Pour notre part, nous déclarons préférer la Roumanie actuelle indépendante à toute espèce de dualisme avec une puissance quelconque, fût-elle même de sang latin.

Le traité de Passarovitz (2) fut signé le 21 juillet 1718 : En résumé, Venise dut renoncer à la Morée, mais garda les conquêtes qu'elle venait de faire en Dalmatie, Albanie et Herzégovine, notamment Butrinto, Prévéza, Vosnitza, etc. La Turquie abandonnait entièrement la rive droite du Danube; elle laissait aux Impériaux toute la Hongrie, Belgrade, une partie de la Serbie (la partie septentrionale avec Belgrade et Semendria), le Banat avec Temesvar, la petite Valachie ou Olténie, entre le Danube et l'Olt. Ces conquêtes livraient à l'Autriche les clefs de l'Orient ottoman; tel est le résultat précis du traité de Passarovitz; mais la Turquie, comme avant le traité de Karlovitz, subissait les conséquences de ses désastres militaires, et le prince de Valachie, Jean Maurocordato, n'aurait pas pu la sauver, mieux que le prince Constantin Brancovan n'avait pu le faire à Karlovitz, ni même Maurocordato l'Exaporite. Il est donc injuste de s'écrier, comme Xénopol, que Jean Maurocordato avait « trahi » les intérêts des Turcs et qu'en cela « ce fils était digne de son père ». Nous avons vu, bien au contraire, Jean Ier Maurocordato II sauver la Valachie d'une possession étrangère qui eut été définitive, tout comme Constantin Brancovan avait sauvé l'intégrité des territoires roumains à Karlovitz, en 1699. Il est absolument nécessaire que ces vérités demeurent acquises au domaine de l'Histoire. Néanmoins, l'Autriche, qui fut la plus avantagée au traité de Passarovitz, pouvait désormais, en poursuivant ses succès du côté de l'Orient musulman, annexer peu à peu, en les rendant à la civilisation plus qu'à la liberté, les populations serbe, roumaine ou autres, qu'elle amorçait en quelque sorte par l'intermédiaire des sujets de ces nationalités déjà englobées dans la couronne de Hongrie. Cette politique de poussée balkanique se poursuit à l'heure qu'il est. Mais au commencement du dix-huitième siècle, pour accomplir cette tâche grandiose, il aurait fallu que le souverain de la Hongrie pût y consacrer ses forces tout entières. Les princes autrichiens préférèrent poursuivre de lointaines acquisitions en Allemagne et en Italie; d'ailleurs l'empereur Charles VI songea moins à agrandir la Hongrie qu'à en assurer l'héritage à sa fille Marie-Thérèse.

(1) Le chroniqueur Miron Costin n'a-t-il pas dit avec profondeur : « *Nu sunt vremile sub carma omului, ci bietul om sub vremi* », c'est-à-dire : « Ce n'est pas le temps qui est sous la gouverne de l'homme, mais le pauvre homme sous celle du temps. »

(2) Consulter le texte entier du traité de Passarovitz dans les recueils suivants : *Traités conclus par l'Autriche...* Paris, Alcan. Cf. Testa, *Traités, etc.*

Quant aux Turcs, ils payaient cher leur inaction pendant la guerre de la succession d'Espagne et leur imprudente prise d'armes en 1715, et ils les eussent payé plus cher encore, si à ce moment-là la monarchie des Habsbourg n'avait pas été inquiétée par la descente des Espagnols en Sicile. De toute façon, les beaux jours de l'empire ottoman étaient finis, et leur puissance militaire était à jamais évanouie. Enfin Venise, si puissante au seizième siècle et encore en état de faire trembler la Turquie au dix-septième siècle, entrait, comme la Turquie elle-même, dans une ère de décadence, triste sort que devait bientôt partager, avant elle, la turbulente Pologne par son démembrement en 1772. Mais si Venise et la Pologne disparaissaient, deux autres puissances redoutables se dressaient contre l'empire ottoman dans le Nord : l'Autriche, désormais souveraine en Hongrie et en Transylvanie, maîtresse de ces deux boulevards de l'Islam (comme les appelle Rambaud), Bude et Belgrade; la Russie, régénérée par Pierre le Grand et certainement plus dangereuse encore alors pour la Turquie que l'Autriche elle-même, par sa communauté de foi religieuse avec les peuples des Balkans; telles sont les considérations générales qui paraissent s'imposer à notre réflexion comme conséquence de ce traité. Dans les vingt-cinq années qui suivirent, la Turquie eut à combattre de nouveau l'Autriche et la Russie, mais séparément. Enorgueilli de ses victoires, persuadé que rien n'était impossible au vainqueur de Charles XII, Pierre le Grand se crut assez fort pour atteindre le but suprême des aspirations de son âme, la délivrance de l'Orient chrétien. Au lieu de se borner à entamer les frontières de l'empire ottoman, il rêva de le détruire et tenta en 1711, sans moyens suffisants, cette immense entreprise. Il s'égara avec son armée dans les déserts de la Bessarabie, fut enveloppé et réduit à capituler; le traité du Pruth lui enleva Azof et refoula momentanément la Russie dans ses steppes. Plus heureux dans ses tentatives orientales, l'empereur Charles VI infligea aux Turcs, de 1715 à 1717, une succession de désastres. Vainqueur à Peterwaradein, le prince Eugène s'empara de Belgrade après un siège mémorable, l'Autriche pénétra de nouveau dans la péninsule des Balkans, mais cette fois s'y établit et y prit position. La paix de Passarovitz, signée en 1718, lui accordait Belgrade avec les districts environnants, égaux à peu près aux deux tiers du territoire actuel de la Serbie; l'empereur conservait en même temps toute la portion de la principauté de Valachie située à l'ouest de l'Aluta, affluent septentrional du Danube; enfin il obtenait en Bosnie une bande de terrain longeant la rive méridionale de la Save, depuis les montagnes de la Croatie jusqu'à sa rencontre avec le Danube. Dans les stipulations de Passarovitz, il semble que tout eut été ménagé afin de permettre à l'Autriche de poursuivre et de compléter ses succès; de toutes parts elle avait su se réserver des positions offensives et des facilités d'attaque. Belgrade lui donnait au delà du Danube une tête de pont jugée imprenable; la conquête de la Serbie l'installait au cœur même de l'empire ottoman et lui permettait de menacer à la fois Salonique et Constantinople. Son établisse-

ment sur les deux rives de la Save, en privant la Bosnie de sa frontière naturelle, mettait cette province à sa discrétion; enfin ses progrès dans les Pays Roumains consolidaient sa domination sur le Danube et la rapprochaient de la mer Noire. Jamais sa situation en Orient ne devait être plus avantageuse ni plus menaçante. Entre les deux États prêts à revendiquer l'héritage à demi ouvert de la Turquie, l'Autriche avait pris une avance considérable sur la Russie, retardée par son échec du Pruth, et, si rien n'arrêtait la décadence des Osmanlis, il fallait prévoir l'instant où les armées germaniques précéderaient celles de la Russie à la fois sur le bas Danube et devant Constantinople. Une fois la paix conclue, Nicolas Maurocordato fut délivré (avec ses quatre fils) de sa détention à Sibiu (Hermanstad), en échange de deux ambassadeurs impériaux, les sieurs Stein et Petras (1). Étant rentré à Constantinople, il fut reçu par son frère « avec affection » et « en tous honneurs (2) », mais il ne le remplaça pas sur le trône de Valachie. Jean Ier Maurocordato II continua de régner jusqu'à sa mort, survenue le 23 février 1719, à Bucarest (3), où il fut enterré dans l'église métropolitaine avec de grands regrets, car il avait été un prince bon et juste; les regrets qu'il laissa furent d'autant plus unanimes qu'il mourut pendant le fléau qui désolait alors la ville (4), la peste, mais nullement empoisonné, et qu'il s'était montré vraiment désintéressé. Nous avons plusieurs preuves de son désintéressement, notamment une lettre en date du 29 juillet 1719, c'est-à-dire cinq mois après sa mort (5), dans laquelle sa veuve, Zamfira Doamna, s'adresse au patriarche Notara en l'informant avec douleur de son dénûment et des besoins dans lesquels elle était restée, elle et ses enfants orphelins, ainsi que son désir de voir au moins les créanciers satisfaits « afin de ne pas être méprisés » *(sic)*, et quant à l'éducation et à l'instruction des enfants, ajoute

(1) *Manuscrit Balacinian*, in SINKAI, t. III, p. 405.

(2) SINKAI, vol. VII, p. 405, 406.

(3) L'affirmation des historiens roumains que Jean Ier Voda fut empoisonné est puisée à une seule et unique source, qui n'est pas contemporaine, mais postérieure de 70 ans et due à l'*unique* affirmation, dénuée de toute preuve, de RAICEVICH, *Osservazioni storiche, naturale e politiche intorno la Valachia e la Moldavia*, Napoli, 1788, p. 25 : « Giovanni Maurocordato principe di Vallachia avenelato dal fratello Nicolo. » — Cette affirmation, absolument monstrueuse, a été malheureusement reproduite par tous les historiens roumains, sans la moindre réflexion. Or, aucun des chroniqueurs ni des historiens contemporains ne mentionnent ce fait, ni l'historien Hammer, ni plus tard Hurmuzaky (si défavorable d'ailleurs à Nicolas Voda et qui n'aurait pas manquer de s'emparer du fait s'il avait été vrai). Nous avons, au contraire, des preuves suffisantes que le prince Jean Maurocordato mourut jeune, à l'âge de trente-cinq ans, sur le trône, pendant la peste qui désolait en 1719 la capitale de la Valachie : *Manuscrit Balacinian*, in SINKAI, t. III, p. 417; LEGRAND, *Généalogie des Maurocordato*, p. 14; C. ERBICEANU, *Serbarea scolara de la Jasi*, p. 409; ENGEL, *Geschichte*, *passim*. — Le *Manuscrit Balacinian*, in SINKAI, t. III, p. 417, dit : « Et il fut enterré avec grand honneur au monastère de Saint-Georges de Bucarest. » — Ce monastère de Saint-Georges, fondé et consacré par Constantin Brancovan en 1704, était devenu alors la métropole de Bucarest.

(4) Jonnescu GION, *Istoria Bucurestilor*; Radu POPESCU, *Cronica*, in *Magazin. Istoric*, p. 141, et XÉNOPOL lui-même, *Istoria*, t. V, p. 42.

(5) E. LEGRAND. *Épistolaire grec*, lettre 120, Zamfira Doamna au patriarche Chrysante Notara; les autres lettres de Zamfira Doamna, *ibidem*.

la pauvre mère, « je me donnerai moi-même toute la peine possible et j'ai « l'espoir de réussir au moins en cela ».

Nous ne concevons pas où Xénopol a pu prendre cette singulière affirmation que Nicolas Maurocordato dut combattre à Constantinople les intrigues de son frère Jean, lequel aurait dépensé de nombreuses bourses, « afin « d'obtenir par l'argent ce qu'il n'avait pu faire par l'intrigue (1) ». D'où aurait-il eu de l'argent, puisque sa veuve et ses enfants demeurèrent dans le dénûment et furent tirés d'affaire précisément par Nicolas Voda prévenu à temps par le patriarche Notara. Si Nicolas Maurocordato succéda immédiatement à son frère Jean, ce fut nommé par la Sublime Porte, qui accomplit ainsi au moins une fois un acte d'élémentaire justice envers un homme qui avait été la victime de son loyalisme. En outre, pense-t-on bien que, si Nicolas Voda avait réellement fait empoisonner son frère (2), les Turcs n'en auraient pas eu connaissance, que les écrivains contemporains n'en eussent pas fait mention et que sa veuve n'aurait pas protesté? L'affirmation de Raicevich, survenue presque un siècle après, est une pure calomnie et on ne trouve aucun document historique de l'époque, aucune source contemporaine qui citent ce fait. Il est à souhaiter que cette accusation disparaisse promptement de toutes les éditions futures des histoires roumaines. Nous pensons avoir fait bon marché une fois pour toutes de cette odieuse

(1) Xénopol. *Histoire*, t. II, p. 192; Tocilescu, N. Jorga, etc. font chorus à cette affirmation sans preuve.

(2) Xénopol (*Histoire*, t. II, p. 192 de l'édit. franç.) affirme nettement que Nicolas Voda fit empoisonner son frère, en disant : « Nicolas le fit empoisonner. » Mais, p. 41, t. V, de l'édit. roum. (de 1892), il est moins affirmatif quand il dit : « *Este curios cà Ioan Mau-* « *rocordat moare putine zile inaintea sosirei fratelui seu in Bucuresti, si s'ar putea bànui* « (sic) *o moarte violenta, datorità otràvei mestecatà din instigàrile fratine-seu,* » ce qui veut dire que « Jean Maurocordato mourut peu de jours avant l'arrivée de son frère à « Bucarest et que l'on pourrait soupçonner *(sic)* une mort violente due au poison admi- « nistré sur les instances de son frère. » Singulier raisonnement et combien peu scrupuleux, à part la contradiction entre les deux éditions roumaine et française, l'une affirmant, l'autre laissant soupçonner l'auteur du soi-disant empoisonnement qui n'a jamais existé que sous la plume calomniatrice du consul Raicevich, écrivant sans preuves du fait, soixante-dix ans après. En outre, la légèreté des historiens roumains et notamment du plus important d'entre eux, Xénopol, ressort à ce sujet avec évidence du passage suivant, que nous citons textuellement et qui figure p. 42 de l'édit. roum. de son histoire (édit. de 1892) : « Au « retour de Nicolas Maurocordato sur le trône de Valachie en janvier 1719 » *(sic)*; précédemment p. 41, il avait dit que Nicolas Voda vint à Bucarest peu de jours avant la mort de son frère : « il trouva le pays dans un état désespéré, les boyards fuyant, les habitants « cachés dans les montagnes et les forêts, une peste terrible *(sic)* dévastant le pays, et « par-dessus tout une famine épouvantable. » — Voici, d'ailleurs, le texte roumain lui-même de Xénopol que nous venons de traduire, et que l'on pourra mettre en regard du texte français de l'édition française que nous avons déjà citée : « La intoarcerea lui Necu- « lai Maurocordat in scaunul Muntenici, pe la Ianuarie 1719, el gàseste tara intr'o stare « desperatà : boierii pribegi, locuitorii ascunsi prin munti si pàduri, o ciumà cumplità « bintuind tara, si mai greu de cit toate o foamete cu atit mai cumplità cu cit anul fiind « de abie la inceput, trebuia sà se astepte incà pline sàse luni pànà la secerea de greu » « cum zice cronicarul Popescu. » — Nous pensons espérer de la part d'un homme de la haute valeur de M. Xénopol une rectification dans les nouvelles éditions de son *Histoire des Roumains*.

calomnie de Raicevich, ainsi que des contradictions et de la légèreté des historiens roumains qui l'ont répétée.

***

Le second règne de *Nicolas Maurocordato* en Valachie, qui fut par conséquent aussi son quatrième règne comme prince roumain, de 1719 à 1730, lui donna l'occasion d'appliquer ses talents administratifs, comme il l'avait fait précédemment en Moldavie. C'est au mois de mai de 1719, et non pas quelques jours avant la mort de son frère, qu'il arriva à Bucarest (1). Nous venons de dire tout à l'heure qu'il trouva le pays dans un triste état, dévasté par la peste et surtout par la famine. Ses qualités administratives et son humanité purent donc se faire immédiatement jour, car, comme en témoignent les chroniqueurs contemporains, Nicolas Voda s'empressa de faire venir du blé d'au delà du Danube, le fit répartir sans retard à tous les besogneux, fit évacuer toutes les villes et installer les habitants à la campagne afin de faciliter l'extinction du fléau qui sévissait; il ramena dans leurs foyers les habitants et les boyards qui s'étaient enfui et leur facilita la reprise de leurs occupations journalières. En un mot, il calma non seulement les souffrances réelles qui accablaient le pays, mais encore les âmes et les esprits.

Son désintéressement pécuniaire et ses qualités financières purent se faire voir dès que ces premiers maux furent calmés, car, au lieu d'augmenter les impôts, il les diminua et s'empressa en outre de donner au trésor public tous les revenus de sa liste civile de prince régnant (2). Ce fut là non seulement un acte de générosité, mais un élan bien rare n'importe où. Dans le même but bienfaisant, à l'effet de soulager les difficultés financières que subissait le pays, Nicolas Maurocordato usa de toute son influence auprès de la Porte et en obtint, proportionnellement à la diminution du territoire du pays, la réduction du tribut annuel de cinq cents bourses à trois cent soixante bourses (3). C'est la première fois qu'un fait pareil se produisait dans les Pays Roumains depuis plus de deux siècles et il y a lieu de le faire observer avec d'autant plus d'honneur à la gloire de ce prince décrié, que les Turcs ne s'étaient pas gênés dans les deux siècles antérieurs d'arracher près de 20 milliards au malheureux Pays Roumain sous des prétextes divers. L'avidité d'argent proverbiale des Turcs dut céder devant l'influence incontestable de Nicolas Maurocordato. Enfin le prince eut un autre

(1) Au sujet de la date précise du retour de Nicolas Voda au principat de Valachie, voir la lettre du marquis de Bonnac à l'abbé Dubois du 10 mai 1719, in Hurmuzaki, *Documente*, suppl. I, p. 263 : « Le Grand Seigneur a rétabli Nicolas Maurocordato il y a trois mois. »

(2) Voir la preuve dans le *Magazin. Istoric.*, t. IV, p. 147.

(3) Voir même source, *Magazin. Istoric.*, *passim*. Une bourse valait 400 lei, ou 200 ducats, c'est-à-dire 2 000 francs.

succès vis-à-vis des Turcs et en cela il témoigna de ses sentiments d'affection envers la terre roumaine, car il choquait un préjugé religieux des musulmans au sujet d'un territoire déjà occupé par les sectateurs de Mahomet. En effet, les environs de Braila et de Silistrie, territoire roumain, avaient été peu à peu envahis par les musulmans qui, contrairement aux capitulations mêmes convenues avec les principautés danubiennes, s'y étaient installés. Nicolas Voda obtint non sans difficulté le retrait des Turcs de sur les territoires susdits, fait par lequel il rendit à la Valachie un service analogue à celui qu'il avait rendu antérieurement à la Moldavie en écartant l'établissement des Tartares des alentours de Soroca (1).

Mais il semble que les Turcs n'eussent pas si facilement pris la réduction du tribut *(haraciu)*, accordée à Nicolas Voda, car ils pensèrent tourner la difficulté; afin de satisfaire leurs continuels besoins d'argent, ils s'avisèrent de vouloir réclamer à toutes les provinces tributaires de l'empire ottoman le payement *d'avance* de tout le tribut annuel, non pas seulement pour une année, mais pour plusieurs années, ce qui équivalait à une véritable extorsion et un moyen indirect de se faire payer le double, les arriérés inexistants et précisément la différence de réduction accordée. Le procédé, pour malhonnête qu'il fût, n'en était pas moins un splendide témoignage de la fausseté ottomane et de la mentalité tracassière des Turcs. Nicolas Voda, animé du désir réel d'épargner au pays les conséquences désastreuses d'un semblable procédé, envoya un grand boyard en ambassade à Stamboul à l'effet de s'entendre avec la Sublime Porte : « de tenir compte de tout ce « que le pays avait souffert pour la cause de l'empire (2) ». Néanmoins l'ambassade ne réussit pas, et Nicolas Voda dut faire *le sacrifice personnel*, aidé par quelques amis, de payer lui-même un don personnel *(pesches)* de cent soixante bourses à la Porte ottomane. Ainsi ce fut le prince qui paya pour le pays; il n'importait aux Turcs, car l'essentiel pour eux était d'avoir obtenu de l'argent, et ils n'avaient cure du sacrifice personnel, même d'un prince qui leur était dévoué; ils l'avaient, d'ailleurs, déjà antérieurement prouvé avec Constantin Brancovan, qu'ils soumettaient périodiquement à des saignées de ce genre pour la plus grande gloire de l'Islam, c'est-à-dire de leurs désordres permanents.

Les mesures financières de Nicolas Maurocordato prirent pendant les dernières années de son règne un caractère pratique et heureux qui, si elles avaient pu prendre racine, auraient beaucoup amélioré le sort des habitants. Précédemment, l'impôt ordinaire destiné aux dépenses du Trésor était prélevé chaque mois, indépendamment de l'impôt extraordinaire destiné aux Turcs (3) prélevé annuellement. Nicolas Voda décida que la somme entière représentant l'impôt global dû au Trésor ainsi que l'impôt dû à la puissance suzeraine seraient prélevés quatre fois par an, *en quatre termes* (quartiers ou

(1) La preuve est dans le *Magazin. Istoric.*, t. IV, p. 123.
(2) *Magazin. Istoric.*, t. IV, p. 121.
(3) *Magazin. Istoric.*, t. IV, p. 558.

quarts), ce qui correspondait à la fixité des contributions des États constitutionnels modernes, mesure d'ordre qui demeura encore pendant quelque temps dans les Pays Roumains, mais dont les Turcs profitèrent afin d'imposer à plusieurs princes phanariotes, pendant le dix-huitième siècle, le prélèvement non seulement de ces quatre termes par an désignés sous le nom de quarts *(sferturi)*, mais jusqu'au double, au triple et même au quadruple par an (1). Voilà comment les Turcs trouvèrent toujours moyen de gâcher les moindres bienfaits que l'on put obtenir incidemment pour les malheureux Pays Roumains.

En outre Nicolas Voda établit en Valachie, ainsi qu'il l'avait fait pour la Moldavie (2), la mesure de rendre compte annuellement au divan de sa gestion financière, mesure constitutionnelle qui aurait eu d'excellents résultats si on l'avait toujours maintenue après lui. Ce fait a également une importance capitale, ce qu'aucun historien n'a fait remarquer.

Il eut aussi, pendant ce quatrième règne, des démêlés avec les boyards roumains (3), notamment avec les Cantacuzène (4), qui cherchaient par tous les moyens à le renverser. Les boyards exploitèrent même les sympathies avérées que le prince Maurocordato avait pour la France et sa haine non moins avérée contre l'Autriche, et ils essayèrent vainement de détruire son influence près la Porte ottomane. Il avait alors à son service un certain Daniel Fonseca, israélite portugais venu à Constantinople au commencement du dix-huitième siècle, converti au christianisme et entré au service de l'ambassade de France à Constantinople, ambassade auprès de laquelle il resta pendant dix-sept ans, tout en faisant l'office de médecin particulier du sultan (5). Le 20 mars 1719, la démission de Fonseca fut acceptée à l'ambassade de France (6) et celui-ci passa au service du prince Maurocordato pendant douze ans. Que le service de Fonseca auprès du prince Maurocordato n'ait pas été médical mais politique, il en appert du fait même que le prince l'utilisa depuis son quatrième avènement au trône jusqu'à sa mort, tandis que le docteur juif ne vint à Bucarest que de passage. Nous savons par Voltaire que ce Fonseca était un homme très instruit et fort habile, et nous apprenons en outre, par les invectives que lui jette le comte de Virmond, représentant de l'Autriche auprès de la Sublime Porte (7), qu'il savait se

(1) *Magazin. Istoric.*, t. IV, p. 118.

(2) *Magazin. Istoric.*, t. IV, p. 141. — Cf. *Chronique* de Radu Popescu dans le *Magazin. Istoric.*, t. IV, p. 141.

(3) *Magazin. Istoric*, t. IV, p. 146. — Cf. Jean Neculcea, in *Letopisete*, t. II, p. 400; Alex. Amiras, *Letopisete*, t. III, p. 351.

(4) Hurmuzaki, *Documente*, t. VI, p. 266; *ibid.*, suppl. I, p. 444, 459.

(5) Au sujet de Fonseca, voir l'étude publiée par Alexandre Maurocordato dans la revue *Arhiva de Jassy*, année 1899. — Cf. Hurmuzaki, *Documente*, suppl. I et V, p. 444, 445; IV, p. 225. — Fonseca recevait une pension de 2000 francs par an comme médecin du sultan. Jorga se trompe absolument en niant que Fonseca ait été médecin du sultan; nous venons de le prouver. — Cf. Documents inédits des Archives du Min. des Aff. Étr. de Paris.

(6) Hurmuzaki, *Documente*, suppl. I, p. 1.

(7) Lettre de Virmond du 8 novembre 1719, in Hurmuzaki, *Documente*, t. VI, p. 278.

Fig. 25. — MÉTROPOLE DE BUCAREST.

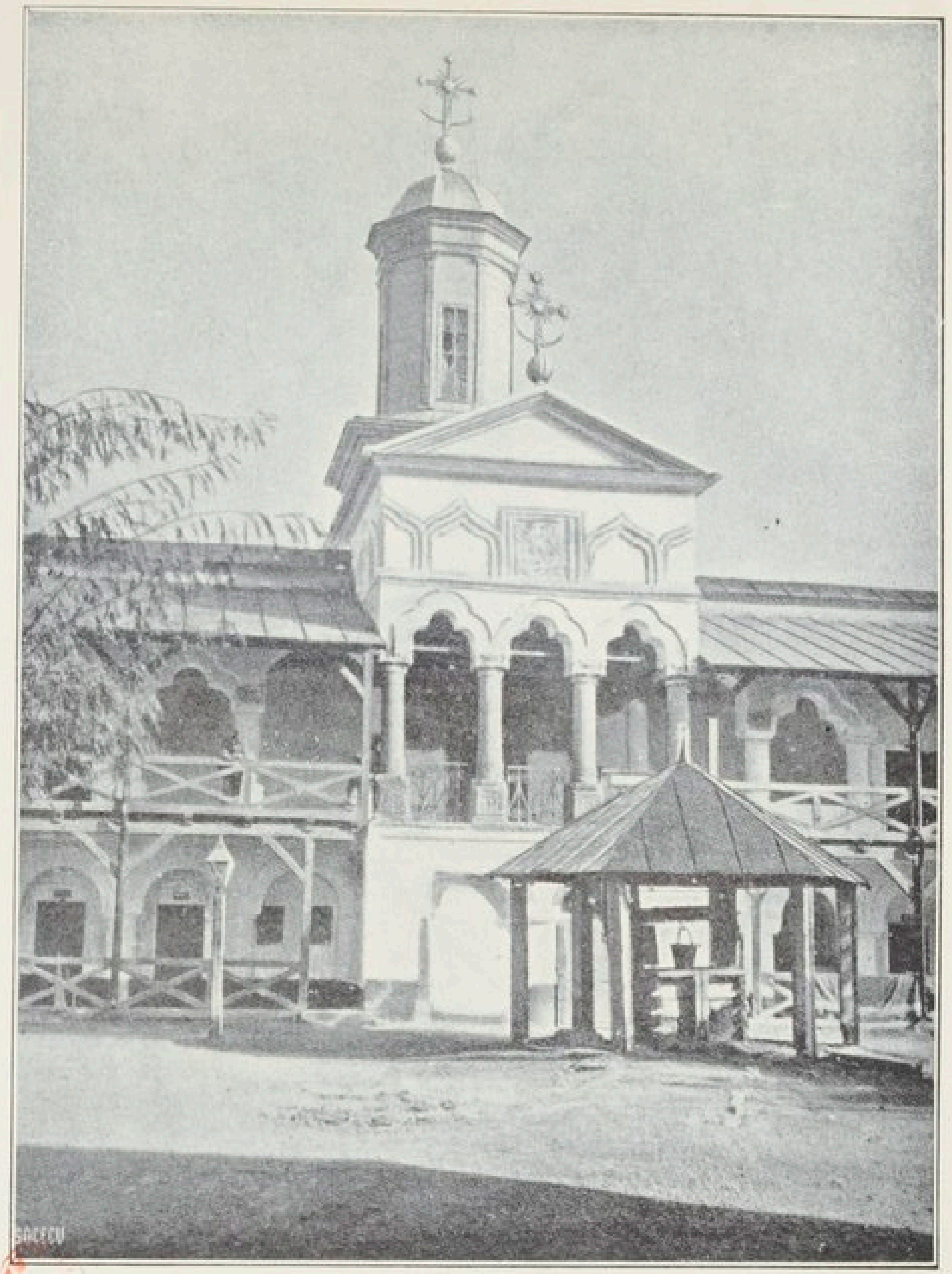

Fig. 26. — MONASTÈRE DE VACARESTI.

mêler avec succès des affaires d'État. Fonseca fut directement mêlé aux rapports amicaux de Nicolas Maurocordato avec la France, pays qui se montra favorable au prince de Valachie contre les intrigues des boyards envers lui (1). Les Cantacuzène ne réussirent pas à faire détrôner Nicolas Maurocordato, et les menées diplomatiques de l'Autriche se heurtèrent à Stamboul à l'influence prépondérante de la France, dont les rapports amicaux avec les Pays Roumains, pendant le dix-huitième siècle, s'affirmèrent de plus en plus, sous l'égide des princes phanariotes. Nicolas Voda se montra plutôt favorable à l'extension de l'élément grec en Valachie et, ayant fondé lui-même un monastère à Focsani, sous le patronage de Saint-Nicolas, il le dota richement, malgré l'opposition de quelques boyards (2).

Atteint, vers la fin d'août 1730, d'une tumeur inguinale, le prince Nicolas Maurocordato mourut sur le trône de Valachie le 3 septembre 1730 et fut enterré au monastère de Vacaresti (3). Son épitaphe en vers mise sur son tombeau est intéressante; elle honore la mémoire d'un prince pieux, érudit, philosophe, ami des arts, bienfaisant au peuple et prudent administrateur.

Une conclusion impartiale s'impose. Personne, à notre avis, ne pourrait nier que Nicolas Maurocordato n'ait été une personnalité remarquable, non seulement par son instruction, son éducation et les qualités de son intelligence, mais encore comme souverain doublé d'un administrateur ordonné et habile, et se distinguant par son esprit réellement constitutionnel. Xénopol lui-même rend hommage à Nicolas Voda sous certains rapports, malgré qu'il lui reproche un certain machiavélisme absolument imaginaire et sa réelle propension à s'appuyer sur les Grecs. Néanmoins il demeure indéniable qu'il améliora de beaucoup le sort financier du pays, la situation matérielle du peuple, et que son règne doit être considéré, malgré les troubles qui l'agitèrent, indépendants de sa volonté, comme un des plus intéressants de l'histoire des Pays Roumains. Si tous ses successeurs avaient maintenu au moins quelques-unes de ses mesures administratives et financières, bien des malheurs eussent pu être épargnés à ces pays. Nous verrons par les chapitres suivants comment, du moins, son fils Constantin Voda maintint les excellentes mesures fiscales introduites par son père, et réforma même la situation agraire et sociale des principautés roumaines.

(1) Neculcea, *passim*; Hurmuzaky, *Documente, passim*.

(2) *Document de 1720* in Uricarul, t. XII, p. 333 à 316. — Voir ici aux *Annexes V*, à la page 404, la reproduction d'un document concernant la fondation de ce monastère Saint-Nicolas, à Focsani.

(3) Legrand, *Généalogie des Maurocordato*, p. 26. — Nous donnons de nombreuses illustrations (fig. 26 à 33) de l'intérieur comme de l'extérieur du monastère de Vacaresti, qui demeure un intéressant monument de l'Art sous les règnes des Maurocordato. La fig. 30 représente l'inscription de Nicolas Voda.

CHAPITRE VI

Les Pays Roumains de 1730 a 1741; manœuvres des Turcs pour désagréger le principat roumain; chassé-croisé des princes; lourdes charges imposées aux princes et aux Pays Roumains par les Turcs au dix-huitième siècle; misère du peuple et ruine de la propriété immobilière qui en furent les résultats. — Grégoire Ghika III et Constantin Maurocordato III (1730 a 1741). — Les dix règnes de Constantin Maurocordato III; chronologie de ces règnes; biographie de ce prince et considérations générales sur son caractère, son époque et son gouvernement. — Les quatre premiers règnes du prince Constantin Maurocordato dans les Pays Roumains (1730 a 1741). — Les conflits diplomatiques et militaires de la Sublime Porte ottomane avec l'Autriche et la Russie de 1736 a 1741; situation des principautés roumaines pendant la guerre austro-turque de 1730 a 1739 et le conflit turco-russe de 1739; paix de Belgrade (1739) — Médiation de la France; rôle diplomatique de Constantin Maurocordato pendant ces événements et vis-a-vis des puissances étrangères jusqu'en 1741.

L'ÉPOQUE dont nous allons maintenant écrire l'histoire en trois chapitres consécutifs, embrasse non seulement les vingt-six ans de règne (dont dix-huit ininterrompus) du prince Constantin Maurocordato III et les trois ans de règne de son frère Jean II, mais encore les événements politiques importants qui se déroulèrent en Europe pendant ce laps de temps et les faits intérieurs également très importants qui se passèrent dans les principautés roumaines pendant ces années agitées, que Constantin Maurocordato domine de toute sa hauteur et de toute sa valeur, autant en Turquie que dans les Pays Roumains.

Quoique la Sublime Porte s'empressa de donner le trône de Valachie à *Constantin Maurocordato,* dès la mort même de son père, le 3 septembre 1730, elle s'avisa, au bout d'un mois, de le remplacer (6 octobre 1730) par Michel Racovitza, parce que, le 28 septembre 1730, le sultan Ahmed III fut renversé par Mahmoud Ier avec l'aide d'un aventurier nommé Patrona Khalil, lequel s'empressa, au bout de quelques jours, de destituer en même temps le khan de Crimée et les princes des Pays Roumains, dont précisément Constantin Maurocordato. La cause était que, n'ayant pas reçu les cent soixante

bourses demandées à Constantin Maurocordato, Patrona Khalil en reçut cent soixante-dix de Michel Racovitza et, en plus, un petit nombre de bourses et un magnifique cheval d'un usurier de Constantinople; finalement, contre la réception de nouvelles bourses, le sultan nomma *Grégoire Ghika III* en Moldavie et *Constantin Maurocordato* en Valachie, le 24 octobre 1731. Dès lors, et pendant tout le dix-huitième siècle, les Turcs continuèrent le même système de chassé-croisé des princes, moyennant finances, système dont ils avaient déjà donné toute l'odieuse mesure pendant le siècle précédent. Pour les dix ans dont nous nous occupons en ce moment, ce singulier système ne fut appliqué que par l'échange réciproque des trônes des deux Pays Roumains entre les Maurocordato, les Ghika et les Racovitza, dont les petits tableaux qui vont suivre donneront une idée très précise. Il fallut toute l'influence de la famille Maurocordato et tout le prestige personnel de Constantin Voda, autant que celui de Grégoire Ghika III pour se passer la main, si l'on peut dire, sans l'immixtion d'autres concurrents étrangers, comme il arriva à partir de 1749, lorsqu'une véritable avalanche de princes (vingt règnes en vingt ans) fondit sur les Pays Roumains jusqu'en 1769, ce qui équivaut à une année par règne. Le résultat de cette instabilité fut déplorable pour le peuple autant que pour les boyards, car les princes Constantin Maurocordato et Grégoire Ghika furent réduits à certains moments, afin d'arriver à payer le tribut et les contributions de toutes sortes réclamés par les Turcs, à recourir, à leur corps défendant, à des moyens de prélèvement d'impôts sur le peuple et les boyards qui nuisirent peu à peu, non seulement à leur prestige dans l'intérieur du pays, mais encore à l'état économique des terres roumaines. La misère du peuple, qui était encore en état de servage, augmenta de plus en plus, les dettes des boyards s'accrurent au point de compromettre leur situation territoriale, et la ruine de la propriété immobilière en fut une conséquence immédiate. Cette lente désagrégation du principat roumain, due à ce déplorable chassé-croisé de règnes, suivit une marche parallèle à la lente désagrégation de la propriété territoriale et à l'abaissement de plus en plus épouvantable de la basse classe. Au bout de dix ans de ce système que les Turcs imposaient par la force quant au point de départ, et que les princes phanariotes, autant que les Pays Roumains, subirent sans murmurer, l'état des choses devint si aigu que le prince Constantin Maurocordato s'avisa lui-même d'y porter remède en réformant du tout au tout les institutions économiques des États qu'il gouvernait, pensant par ce moyen arriver non seulement à satisfaire aux exigences ottomanes, sans perdre sa couronne et sans anéantir la vitalité économique des principautés roumaines, mais encore à asseoir cette vitalité économique sur des bases nouvelles, par un système d'équilibre fiscal, administratif, législatif, économique qui améliorât peu à peu la situation du Trésor, celle de la propriété immobilière des boyards et la situation sociale du bas peuple, enfin délivré du servage. Nous examinerons d'ailleurs ces réformes en détail dans le chapitre suivant.

Donnons d'abord le tableau comparatif des règnes de cette époque de 1727 à 1769.

Années.	Pays.	Princes.
1727-1733	Moldavie.	Grégoire Ghika III.
1730 (du 3 septembre au 6 octobre)	Valachie.	Constantin Maurocordato III.
1731-1733	Moldavie.	Grégoire Ghika III.
	Valachie.	Constantin Maurocordato III.
1733-1735	Moldavie.	Constantin Maurocordato III.
	Valachie.	Grégoire Ghika III.
1735-1741	Moldavie.	Grégoire Ghika III.
	Valachie.	Constantin Maurocordato III.
1741-1744	Moldavie.	Constantin Maurocordato III.
	Valachie.	Michel Racovitza I.
1744-1747	Moldavie.	Jean II Maurocordato IV.
1744-1748	Valachie.	Constantin Maurocordato III.
1747-1748	Moldavie.	Grégoire Ghika III.
1748-1749	Moldavie.	Constantin Maurocordato III.
1748-1752	Valachie.	Grégoire Ghica III.
1749-1753	Moldavie.	Constantin Racovitza II.
1752-1753	Valachie	Mathieu Ghika IV.
1753-1756	Moldavie	Mathieu Ghika IV.
	Valachie.	Constantin Racovitza II.
1756-1757	Moldavie.	Constantin Racovitza II.
1756-1758	Valachie.	Constantin Maurocordato III.
1757-1758	Moldavie.	Charles Ghika V.
1758-1761	Valachie.	Charles Ghika V.
1758-1761	Moldavie.	Jean Callimaki I.
1761-1763	Valachie.	Constantin Maurocordato III
1761-1764	Moldavie.	Grégoire Callimaki II.
1763-1764	Valachie.	Constantin Racovitza II.
1764-1767	Moldavie.	Grégoire-Alexandre. Ghika VI.
1764-1765	Valachie.	Étienne Racovitza III.
1766-1769	Moldavie.	Grégoire Callimaki II.
1765-1766	Valachie.	Charles Ghika V.
1766-1768	Valachie.	Alexandre Ghika VII.
1769 (du 18 septembre au 23 novembre)	Moldavie.	Constantin Maurocordato III.
1768-1769	Valachie.	Grégoire-Alexandre Ghika VI.

Voici maintenant le tableau des vingt-six ans de règne de Constantin Maurocordato III :

1730 (du 3 septembre au 6 octobre)	en Valachie (premier règne).
1731-1733	en Valachie (deuxième règne).
1733-1735	en Moldavie (troisième règne).
1735-1741	en Valachie (quatrième règne).
1741-1744	en Moldavie (cinquième règne).
1744-1748	en Valachie (sixième règne).
1748-1749	en Moldavie (septième règne).
1756-1758	en Valachie (huitième règne).
1761-1763	en Valachie (neuvième règne)
1769 (du 18 septembre au 23 novembre)	en Moldavie (dixième règne).

Ces deux tableaux nous permettent de comprendre clairement, non seulement les chassés-croisés des princes des Pays Roumains entre eux, mais encore les sauts du même prince Constantin Maurocordato d'un pays à l'autre. Ces dix règnes du prince Constantin Maurocordato se répartissent comme suit : quatre fois en Moldavie et six fois en Valachie; dix-huit ans de règne consécutifs de 1731 à 1749, quoique changé six fois d'un trône à l'autre pendant ce même temps; ensuite il régna de nouveau par périodes de deux ans chaque fois dans chaque pays et enfin à peine quelques mois en 1769 pour la dernière fois, quand il mourut à Jassy, prisonnier des Russes, âgé, malade et blessé.

Constantin Maurocordato, second fils du prince Nicolas Maurocordato et de Pulchérie Tzoukis, sa seconde épouse, naquit à Constantinople le 27 février 1711. Il reçut, par les soins de son père, une instruction et une éducation des plus soignées (1). Constantin Voda perdit sa mère Pulchérie Tzoukis (2) le 18 mai 1716, quelques mois avant que son père ne fût fait prisonnier par les Autrichiens. Il partagea d'ailleurs cette captivité avec ses frères, environ deux ans. Lorsqu'après la mort de Jean Ier Voda Maurocordato II, Nicolas Voda reprit en mains le gouvernement de la Valachie le 2 mars 1719, Constantin suivit son père dans ce pays et, comme nous venons de le dire, y fut élevé sous une excellente direction (3). Legrand affirme (4) que Nicolas Voda songeait à faire nommer son fils Constantin, à peine âgé de seize ans et demi, comme prince de Moldavie, mais qu'il renonça à ce projet par prudence. Nicolas Voda aurait remis à son fils, en vue de cette éventualité, des *Instructions* écrites sur la conduite que doit tenir un prince, instructions qui sont reproduites *in extenso* par Legrand, d'après le manuscrit autographe de 1727, mais sans dire où se trouve l'original. Ces *Instructions* sont vraiment singulières, et nous pensons nécessaire de citer quelques-unes de ces maximes, précisément celles qui se rapportent au gouvernement :

« La justice est la vertu qui sied le mieux aux princes. — La colère est

(1) La date de la naissance de Constantin Maurocordato a été donnée tout d'abord par les *Notes biographiques sur Constantin Maurocordato* (dans les *Éphémérides daces*, de G. Dapontès, t. I, p. 336, et t. II, p. XIX). — Cf. E. Legrand, *Généalogie des Maurocordato*, p. 16.

(2) Pulchérie Tzoukis était issue d'une vieille et illustre famille de Constantinople, et fut la seconde épouse du prince Nicolas Maurocordato. Elle mourut en mettant au monde son cinquième enfant, qui ne lui survécut que quarante jours; elle fut enterrée dans la cathédrale de Bucarest; Legrand donne son épitaphe, *op. cit.* — La bibliothèque du couvent du Saint-Sépulcre à Constantinople possède cinq lettres d'elle, adressées à Chrysante Notara et datées des 19 février et 14 mars 1713, du 31 mars 1714, et des 6 février et 20 avril 1716. Pour ces lettres, voir Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. II, p. 529; il serait intéressant de les connaître.

(3) Les détails donnés par les *Notes biographiques* précitées sont très intéressants. Legrand hésite à voir dans ces documents une œuvre de Dapontès lui-même; il lui paraît hors de doute que cet opuscule a été écrit par une personne vivant dans l'entourage de la famille Maurocordato et que son auteur l'avait destiné à servir d'introduction aux *Éphémérides daces* de Dapontès.

(4) *Éphémérides daces*, p. XXI.

« une passion funeste; la douceur a de la force. — La violence, qu'elle pro-
« cède du prince ou de ceux qui l'entourent, est pernicieuse. — Donne tes
« ordres avec la dignité qu'il sied à un prince, mais sans bruit et sans éclat.
« — Conserver sa dignité est une chose indispensable. — Les sujets sont
« astreints à la soumission envers leur Prince. — Ne promets pas; mais, si
« tu as fait une promesse, restes-y fidèle. — Ne viole sous aucun prétexte
« la parole que tu as donnée. — Ne sois pas dissipateur, mais aime
« l'épargne. — Ne sois pas avide, mais économe. — Mesure tes dépenses à
« tes moyens. — Évite les somptuosités inutiles. — Abstiens-toi d'innova-
« tions, suis la route frayée. — En établissant de nouveaux impôts, de nou-
« velles coutumes, tu acquerrerais un mauvais renom. — Questionne, con-
« sulte, apprend! — Acquiers par une enquête continuelle la connaissance
« et l'intelligence des choses, des personnes, des grands, de tes amis, de tes
« ennemis, de ceux qui te sont indifférents. — Sache les défauts et les qua-
« lités de ceux avec qui tu dois être en relation. — Sois instruit des affaires
« présentes dans tous leurs détails. — Pense à l'avenir. — Interroge les
« gens expérimentés. — Prends garde, prends bien garde que tes conseillers
« ne soient cupides, fourbes, flatteurs, oisifs, ignorants, vindicatifs, indis-
« crets, orgueilleux, menteurs. — Le gouvernement de plusieurs n'est pas
« une bonne chose, il ne faut qu'un seul souverain. — Que l'expérience des
« autres te serve d'exemple. — Que les secrets d'État (et encore pas tous)
« ne soient livrés qu'à deux ou trois personnes d'une fidélité éprouvée. —
« Écris seul, tout seul, les affaires les plus importantes. — Secours et com-
« passion pour les besoins du pays! — Fais ce qui est nécessaire pour te
« concilier l'affection des habitants du pays. — Observe de l'ordre dans tes
« affaires. — Livre de recettes nettement tenu. — Examen des recettes et
« des dépenses. — La modération est chose excellente. »

Les deux suivantes sont tout à fait singulières et caractéristiques, et nous les détachons exprès : « Aie une suite peu nombreuse, peu de Phanariotes! » — et : « N'ajoute pas facilement foi aux accusations des paysans contre les « boyards, et, d'un autre côté, ne laisse pas molester les paysans. »

Il ne faut pas oublier que ces préceptes émanent de Nicolas Voda, et quand on pense à son règne, tel que nous venons de le décrire, on ne saurait nier que ces préceptes aient été suivis, d'abord par lui-même, et puis par son fils Constantin, sauf un que Constantin Voda ne crut pas devoir accepter pour son propre compte : « Abstiens-toi d'innovations, suis la route frayée. » En fait d'innovations, la réforme fiscale en fut une, ainsi que l'abolition du servage, et nous pensons plutôt devoir le louer de s'être abstenu ici non pas d'innovations, mais de suivre l'ancienne route frayée par d'autres, qui consistait à maintenir et le servage et la mauvaise situation fiscale des Pays Roumains.

Constantin Voda eut pour précepteur Démétrius Procopiou Pampéris (1),

(1) Ce personnage fut d'abord secrétaire de Nicolas Maurocordato, qui lui avait fait étu-

mais sous la surveillance et la direction de son propre père qui lui fit surtout accroître la somme de ses connaissances et étudier les langues étrangères. Le père et le fils eurent l'un pour l'autre les mêmes sentiments d'affection qui honorèrent Nicolas Voda et l'Exaporite. Constantin devait être doué d'un esprit d'observation particulier et d'un sens politique précoce, car son père n'hésita pas, malgré son jeune âge, à le tenir au courant de toutes ses affaires, tant publiques que privées, le consultait même parfois, le chargeait de rédiger des lettres et des rapports, et passait avec lui la plus grande partie de la journée à discourir, tantôt sur la politique, tantôt sur les livres et l'érudition. En outre, Constantin inspirait une grande sympathie, une parfaite considération, et même une vive affection à toutes les personnes de la maison princière, aux boyards indigènes, aux familiers grecs et même aux gens du commun, qu'il traitait avec douceur et patience. Mais son éducation ne se passa pas seulement à étudier les lettres et la politique, il acquit une grande connaissance pratique de l'état du pays, de la condition des habitants, nobles ou paysans; il savait avec exactitude et en détail les ressources du pays; il s'appliqua à se faire une idée juste du caractère de chacun. Il ne paraît pas douteux qu'il eût été associé au pouvoir de son père si celui-ci n'était pas mort. Il n'avait donc que dix-neuf ans à ce moment-là, et il fut non pas nommé, mais *élu* prince de Valachie après la mort de son père, et ne régna, comme nous l'avons dit, qu'un mois (1). Son second règne commence en 1731 comme prince de Valachie (2), pour une période ininterrom-

dier la médecine à l'Université de Padoue et le nomma plus tard médecin de la cour et précepteur de son fils. C'était un Roumain de Macédoine, originaire de Moschopolis; il avait fait ses premières études à Constantinople. Il a laissé quelques notices abrégées sur des savants grecs du dix-septième et du dix-huitième siècle qu'il envoya à Fabricius et que ce savant inséra, accompagnées d'une traduction latine, dans le tome XI de sa *Bibliothèque grecque*. E. Legrand, *op. cit.*, p. xxix, et G. I. Zaviras, Νέα Ἑλλάς, Athènes, 1872, p. 264. Nous avons déjà parlé de lui (p. 94) à propos de Nicolas Maurocordato.

(1) Sur son premier règne, voir spécialement Dapontès, *Notes biographiques*, t. I, p. 344-345, et t. II, p. 32-34, source d'après laquelle (t. I, p. 345, et t. II, p. 35), Constantin Voda n'aurait régné que quinze jours seulement. C'est une erreur.

(2) La date précise de son avènement est celle du 24 octobre (13, st. grec). Voir : Lettre de M. de Villeneuve, datée du 26 octobre 1731, in Hurmuzaky, *Documente*, t. I, suppl. I, p. 477 : « Le fils de feu Nicolas Maurocordato, Constantin bey, qui avait été déposé de la principauté « de Valachie, après la mort de son père, et dans le temps de la dernière révolution a été nou- « vellement nommé avant-hier à cette principauté. » — Voir aussi Xénopol, *Histoire*, éd. fr., t. II, p. 197 et suiv., *Istoria*, éd. roum., t. V, p. 66 et suiv. ; — C. Dapontès, *Éphémérides daces*, p. xxxv des *Notes biographiques* et suiv. ; — N. Iorga, *Studii si Documente cu privire la Istoria Romanilor*, vol. VI; — Pierre Rascanu, *Din domnia lui Constantin Maurocordat*, étude très remarquable, publiée dans la revue *Albina*, année VIII, mai et juin 1905; — C. Erbiceanu, *Cronicarii greci*; — Neculcea, in *Letopisete*, t. III. — Consulter encore pour le règne de Constantin Maurocordato, ainsi que pour tous les événements de son époque, en général les ouvrages suivants : Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VII, p. 142 à 158; — Albert Vandal, *Une ambassade française en Orient : la mission du marquis de Villeneuve*, 1887; du même, *Le pacha Bonneval*, 1885; — L. Rousseau, *Les relations diplomatiques de la France et de la Turquie au dix-huitième siècle*, 1908; — Lamansky, *Les secrets d'État de Venise*, 1884; — Tupetz, *La paix de Belgrade*, dans *Historische Zeitschrift*, 1878; — Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. V; — Zinkeisen, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, 1857, t. V; — Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. Hellert, t. XIV; — Solovief,

pue de dix-huit ans. Mais, avant d'aborder l'examen de ces règnes, nous pensons devoir, pour terminer sa biographie, les faire précéder de quelques considérations générales sur sa vie, son caractère, son époque et son gouvernement.

Constantin Voda fut marié deux fois, en première noce à Smaragda Cantacuzène, fille du grand spatar Radou Cantacuzène, laquelle mourut au bout d'un an de mariage (1). Le prince Michel Racovitza lui ayant refusé la main de sa fille Anastasie, Constantin Voda épousa, le 14 novembre 1732, la belle et intelligente Catherine, fille du grand vornik Constantin Rosetti.

Histoire de Russie, t. XX; — RAMBAUD, *Histoire de Russie;* — Louis LÉGER, *Histoire de l'Autriche-Hongrie;* — DE LA JONQUIÈRE, *Histoire de l'empire ottoman;* — SAFONOF, *Mémoires sur la guerre de Turquie*, dans l'*Archive Russe* de 1878 (en russe); — *Mémoires* de MANSTEIN; — *Mémoires* du baron DE TOTT *sur les Turcs et les Tartares;* — KERALIO, *Histoire de la guerre des Turcs, des Russes et des Impériaux*, 1736-1739, publiée en 1777; — LAUGIER, *Histoire des négociations pour la paix de Belgrade*, publiée en 1768; — *Histoire fondée sur les documents originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue le 21 septembre 1739 entre l'empereur Charles VI, la Russie et la Porte ottomane* (ouvrage publié par le fils du négociateur de 1739, comte de Neipperg, pour justifier son père); — FRÉDÉRIC II, *Œuvres complètes*, notamment le t. VII, 1788; — Albert SOREL, *La question d'Orient;* — Ernest LAVISSE, *Le Grand Frédéric;* — baron DE TESTA, *Traités conclus par la Sublime Porte ottomane;* — MARTENS, *Traités conclus par la Russie avec l'Autriche;* — comte DE SAINT-PRIEST, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, publiés par Ch. SCHEFER, avec le texte des *Capitulations*. — *Recueil de documents*, publiés par la Société impériale de Russie; — général D. MASSLOVSKI, *Documents militaires russes sur la campagne de Stavusani*, 1739; — le maréchal MUNNICH, *Relations sur ses campagnes;* — *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, vol. consacré à la Pologne, à la Russie, à l'Autriche; — *Papiers manuscrits* du marquis de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, de la Bibliothèque nationale de Paris, f. fr., 7177-7198; — le comte Ernest DE MUNNICH, *Mémoires*, 1896; — E. LEGRAND, *Généalogie des Maurocordato;* — SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. II et III; — XÉNOPOL, *Histoire*, t. II, éd. fr., p. 197 et suiv.; *Istoria*, t. V, éd. roum., p. 68 et suiv.; — TOCILESCU, *Manual de Istoria*, p. 168; — A. C. HYPSILANTI, Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, p. 327 et suiv. — Les chroniqueurs roumains NECULCEA, Jean CANTA, COGALNICEANU, ZILOT ROMANUL, t. IV, in *Letopisete*, t. III, *passim;* — *Magazinul Istoric*, t. II, p. 280 et suiv.; — ERBICEANU, *Istoria Mitropoliei Moldovei;* — DEL CHIARO, *Sulle moderne revoluzione della Valachia;* — HURMUZAKY, *Fragmente*, t. V; le même, *Documente*, vol. VI, suppl. I, *passim;* — *Uricariul*, t. IX et t. XI; — *Arhiva Romaneasca*, de COGALNICEANU, t. I, p. 126, 132; — BAUER, *Mémoires historiques et géographiques sur la Valachie*, faisant suite à l'*Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, par CARRA, Neufchâtel, 1781, p. 350; — ZALLONY, *Essai sur les Phanariotes;* — FLACHAT, *Observations sur le commerce et sur les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et même des Indes Orientales*, 1766; — DAPONTÈS, *Jardin des Grâces*, où l'on trouvera beaucoup de choses intéressantes et peu connues sur les Pays Roumains au dix-septième et au dix-huitième siècle. — Les chrysobulles relatives à l'émancipation des serfs sont des années 1740, 1741, 1743, 1746 et 1749, avec les livres concernant les résolutions des assemblées ou divans de Moldavie et de Valachie y relatives, des mêmes années, qui sont soigneusement indiquées par nous au fur et à mesure au moment voulu. Nous indiquons de même les documents diplomatiques étrangers relatifs à Constantin Maurocordato, publiés dans la collection *Documente* de HURMUZAKY, au fur et à mesure des nécessités aux pages voulues. — On peut aussi consulter pour les *Documents inédits*, recueillis par nous aux Archives de la ville de Venise, ici aux *Annexes*. — Citons encore Nicolas SOUTZO, *Notions statistiques sur la Moldavie;* — D. FOTINO, *Istoria generala a Daciei*, trad. Sion, Bucarest, 1859, t. II, p. 157; — E. LEGRAND, *Recueil de poèmes en grec vulgaire*, etc.; du même, *Épistolaire grec*, *passim*.

(1) Sur ces deux mariages, voir *Notes biographiques*, précitées, t. I, p. 341, et t. II, p. 28 et 44. — Cf. E. LEGRAND, *op. cit.*, p. 16.

Le prince Constantin Maurocordato mourut sur le trône à Jassy, le 23 novembre 1769, et fut inhumé dans la cathédrale de cette ville, avec de grands honneurs de la part des Russes; quatre généraux portèrent son cercueil sur leurs épaules (1).

Les quatre portraits (2) que nous donnons de sa personne, et qui sont tous fort beaux, paraissent nous présenter une image assez précise de sa physionomie physique. Il était grand de taille, svelte et souple, et n'eut jamais la corpulence de son père; son allure rappelle plutôt celle de l'Exaporite, dont il avait les mêmes yeux bleu-gris à fleur de tête, le même front bombé, la même bouche charnue, mais avec une expression de bonté au lieu d'ironie. Les yeux devaient être très brillants; il avait le nez long, aux narines bien ouvertes, la figure plutôt allongée, avec une barbe plutôt clairsemée et la moustache fine. Nous reproduisons de lui quatre portraits authentiques d'après les estampes du temps, dont l'un est copié sur la belle et rarissime gravure en taille-douce de G.-F. Schmidt, et le second d'après une gravure dont l'original est dû au peintre Liotard.

Les chroniqueurs se plaisent à lui reconnaître un caractère patient et prudent. D'ailleurs, sa façon de gouverner et sa politique le prouveraient. Son prestige paraît avoir été incontestable, et le respect qu'il inspira était dû non seulement à ses procédés de gouvernement, mais encore aux qualités mêmes de son caractère. A l'encontre de son père, il n'était pas coléreux; accessible à tous, il ne montra jamais aucune morgue. De son instruction et de son éducation première, il avait gardé un goût prononcé pour la philosophie, et cette inclination le rendit réfléchi et méditatif. Il adopta en partie les idées politiques de son père, à preuve ses réformes fiscales, administratives et agraires. Nous le considérons comme bien supérieur à Nicolas Voda, non seulement comme prince, mais comme homme. Il fut « idéologue », c'est incontestable, et il paraît avoir été, comme son grand-père l'Exaporite, fort imbu des principes moraux de Marc-Aurèle. Sa cour était simple et honnête comme sa propre existence. Très attaché aux habitudes roumaines, il était sobre et sans faste (3). Il eut, comme tous les princes de sa maison, un singulier souci d'améliorer le sort de la basse classe, qui lui inspirait beaucoup de pitié. Il ne manqua pas de cette nécessaire énergie tenace, mais voilée (en tout cas jamais aussi âpre que celle de son père, dont le caractère coléreux gâtait parfois la douceur naturelle). Or, Constantin Voda fut réellement un prince doux et humain, très maître de lui-même et peu

(1) Sur la date de sa mort, voir la preuve exacte dans HURMUZAKI, *Fragmente*, t. V, p. 311. — Cf. C. DAPONTÈS, *Catalogue historique*, apud C. SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. III, p. 165; E. LEGRAND, *passim*.

(2) L'un de ces portraits figure en tête de l'ouvrage publié par E. LEGRAND d'après l'original d'une peinture à l'huile ayant appartenu à feu le prince Georges Maurocordato; il possédait encore une fort jolie miniature sur émail du prince Constantin. Nous donnons ici quatre portraits de Constantin Voda aux fig. 39, d'après Liotard, 40, 41 d'après Schmidt et 103 d'après Jacquet.

(3) Il se nourrissait surtout de maïs et de fromage (« mamaliga si brinza, cas »), comme disent les comptes mêmes de ses dépenses; in *Condica*, passim.

prompt à l'emballement; on ne saurait contester qu'il eut quelques faiblesses et quelques hésitations, à des moments où, peut-être, une prompte décision s'imposait. C'était là un effet naturel de son esprit réfléchi et de la bonté de son âme. Il sut montrer du courage en maintes circonstances, et sa mort tragique en est un témoignage éclatant.

Il est intéressant de trouver dans cette période de l'histoire roumaine un prince aussi instruit et qui cherche dans le monde des idées le moyen de remédier à l'état déplorable de la réalité. Mais qu'on ne s'y méprenne pas; s'il fut idéologue pour les principes et pour le point de départ, l'application de ses idées le trouva très pratique et très soucieux d'équilibre, d'ordre et d'équité. Sa loyauté est incontestable et sa bonne foi ne saurait être mise en doute, car même ses erreurs furent généreuses. Nous ne comprenons pas à quelle source sérieuse et digne de créance Xénopol a pu puiser son affirmation que Constantin Voda fut un homme avide d'argent (1). Tocilescu ne lui paraît pas favorable, et N. Jorga, quoique plus juste, surtout dernièrement (2), paraît cependant le rapprocher, à tort, selon nous, comme tendance des encyclopédistes français, avec lesquels nous ne voyons pas les points de contact (3). M. Rascanu est encore celui qui s'est le plus rap-

(1) Xénopol (*Istoria,* t. V, p. 68) dit textuellement : « ocirmuira fiului lui Neculai Maurocordat ie un caracter de jăfuire foarte rostit. » Ce qui veut dire en bon français : « le gouvernement du fils de Nicolas Maurocordato prit un caractère de déprédation bien prononcé. » C'est absolument faux. En outre, le chroniqueur Neculcea est ici plus que sujet à caution.

(2) N. Iorga, *Istoria Românilor,* p. 304, 305; du même, *Studii si Documente cu privire la Istoria Românilor,* vol. VI. — Voir aussi Tocilescu, *Manual de Istoria,* p. 168.

(3) C'est à lui que l'on doit cet acte honorable et mémorable : « l'émancipation des paysans ». Né et élevé sur le sol roumain, fortement attaché aux mœurs et aux coutumes, aux habitudes et au climat du pays, Constantin Maurocordato, nature réfléchie, prudente, esprit cultivé, animé du désir de faire le bien, soucieux du sort de la basse classe, attaché dans sa vie intérieure à la simplicité des mœurs, à la frugalité, à la sobriété, au respect de la religion du pays, habitué dès sa jeunesse à étudier et à connaître de près les vrais besoins du peuple, élevé au trône par la voie traditionnelle et abandonnée de l'élection, parlant la langue roumaine avec les siens, il exigea, à son avènement, des fonctionnaires et des prêtres, la connaissance de cette langue et son application à l'administration et au culte. Nous en avons un garant dans la *Condica* ou Registre qui concerne l'abolition du servage en 1749 et tous les actes de ses règnes. Un historien roumain, M. Jorga, a prétendu que Constantin Maurocordato puisa ses idées réformatrices et humanitaires dans l'œuvre de l'Encyclopédie française. C'est une erreur manifeste. D'abord l'Encyclopédie parut pour la première fois à Neuchâtel de 1752 à 1772, donc débuta douze ans après la première « constitution » de Constantin Voda (laquelle était de 1740, traduite et publiée en français dans le *Mercure de France* l'année suivante par les soins de l'abbé Desfontaines, l'ennemi de Voltaire et des Encyclopédistes), tandis que la seconde chrysobulle, définitive, est de juin 1749, et qu'enfin la publication de l'Encyclopédie s'acheva en 1772, après la mort de Constantin Voda, survenue dès 1769. Cette chrysobulle de 1749 fut promulguée après étude de l'état des choses faite sur place, après une réunion plénière du clergé, de la noblesse et du peuple, le jeudi 6 avril, après Pâques, à Jassy, à l'église des Trois-Hiérarques, réunion dans laquelle il fut unanimement, publiquement et solennellement reconnu qu'il n'y avait *jamais eu* d'anciens esclaves *(robi)* paysans, mais seulement des serfs *(vecini)* du sexe masculin, astreints à une corvée ou service *(slujba)* de 24 jours par an, moyennant une redevance ou dîme, paiement pour son travail *(lucru)*. Ainsi il n'y a là rien de l'Encyclopédie, et il faut laisser à Constantin Maurocordato tout l'honneur et toute la gloire d'avoir accompli le premier (après les actes de 1639 concernant la langue roumaine de Mathieu Bassaraba et Basile le Loup) cette œuvre libérale de régénération nationale des Roumains par

proché de la vérité (1), en le qualifiant « d'homme intelligent, aimant le pays « qu'il gouvernait, bon et compatissant envers les gens du commun, doux, « patient et en même temps ami des gens de la haute classe, » et il conclut à juste titre que, dans d'autres temps et dans un autre pays, il aurait été considéré comme un grand prince, vu que ses qualités auraient dû le faire échapper à ces critiques acerbes qui ont si souvent pesé, dit-il, sur quelques princes roumains. Nous n'hésitons pas à affirmer dès l'abord que le prince Constantin Maurocordato fut, malgré les temps et malgré le pays, un très grand souverain, un des plus grands de l'histoire des Pays Roumains et le plus grand parmi les princes Maurocordato, cela soit dit sans aucune ombre de panégyrique, comme nous allons le prouver dans les pages qui vont suivre.

Nous avons écrit que Constantin Maurocordato fut *élu,* après la mort de son père, suivant les anciens usages du pays, ce qui est très important sous tous les rapports, car d'un côté, depuis l'élection du prince national Constantin Brancovan Bassaraba, décapité en 1714, il n'y avait plus eu de princes roumains *élus* et, d'un autre côté, cette élection confirme le choix du prince prédécesseur et *l'association au pouvoir* qu'il avait fait de son fils, de son vivant même, quoique sous forme déguisée. Ainsi « la participation au pouvoir » de Constantin Maurocordato du vivant de son père et « son élection » par le clergé et la noblessse, avec « l'approbation et l'acclamation » du peuple, correspondaient aux anciennes coutumes du pays; aussi la ratification de la Sublime Porte, quoique faite avec agrément et empressement, ne peut être considérée que comme une simple formalité, vu que Constantin Voda ne paya rien ce premier règne aussi court qu'il fut, quoiqu'il paya son second règne et les suivants, d'après la mauvaise habitude introduite par les Turcs au dix-septième siècle dans les Pays Roumains. Cette élection de Constantin Voda nous paraît donc revêtir son principat d'un caractère de *légitimité,* au point de vue roumain, chose qui avait manqué à ses prédécesseurs depuis Constantin Sherban Bassaraba, à l'exception de Constantin Brancovan seul régulièrement élu, ainsi qu'à ses successeurs, jusqu'en 1822 lorsque le clergé, la noblesse et le peuple des Pays Roumains portèrent aux trônes Jean Sturdza et Grégoire Ghika, tous deux admis ensuite par la Porte ottomane; il importait de le remarquer.

Le clergé et la noblesse valaques se réunirent après la mort de Nicolas Voda pour procéder, après un sérieux examen, à l'élection d'un prince et

l'acte d'émancipation des paysans de 1749, suivi plus tard : de la révolution nationale de 1821 avec Tudor Vladimirescul, de l'abolition de l'esclavage en 1844 par le prince Michel Sturdza, de l'union des principautés en 1856, de la loi rurale d'Alexandre Couza en 1864, de la déclaration de l'indépendance nationale en 1877 et de la proclamation, en 1884, de la royauté roumaine une, indéfectible et héréditaire en la personne du Roi Charles Ier, qui a voulu, su et pu acheminer sagement la Roumanie dans la voie du progrès et l'imposer à l'Europe et au monde comme un facteur éminemment civilisateur en Orient, facteur équilibré et équilibrant.

(1) Petru Rascanu, *Din domnia lui Constantin Maurocordat,* dans la revue *Albina,* mai et juin 1905.

portèrent leur vue sur trois candidats : Grégoire Ghika, prince de Moldavie, Michel Racovitza, ancien prince de Moldavie, et Constantin Maurocordato, fils du prince défunt, Nicolas Voda, que tous connaissaient dès sa plus tendre enfance. On discuta publiquement les titres divers de chacun d'eux, on étudia avec soin et en détail les raisons qui militaient ou non en leur faveur, puis à l'unanimité (1) l'assemblée élut le jeune prince Constantin et résolut de demander sa confirmation à la Porte. Le peuple se montra satisfait de ce choix et le ratifia par ses acclamations ; les pétitions envoyées à la Porte furent revêtues de la signature des membres de l'assemblée et commises aux soins du pacha de Vidin pour être remises au grand vizir aux fins que de droit. Les habitants voulaient cependant, suivant l'ancien usage, procéder à l'intronisation immédiate de Constantin Voda et le couronner prince. Mais, donnant ici la première preuve de son esprit de prudence, il préféra attendre la réponse de la Sublime Porte, auprès de laquelle Michel Racovitza et ses partisans se livrèrent à toute sorte d'intrigues, en promettant des sommes énormes pour empêcher la reconnaissance de l'élection. Or le sultan, blasé sur toutes ces fausses promesses et convaincu des allégations mensongères mises en circulation par les émissaires de Racovitza (qui prétendaient que Constantin Maurocordato n'était qu'un enfant d'à peine dix ans), signa le firman impérial d'investiture dès le troisième jour de la remise des pétitions de l'assemblée valaque, de façon que, dès l'arrivée du firman, Constantin Voda fut intronisé et commença de régner. Nous avons observé qu'il ne régna qu'un mois, à la suite de la terrible sédition survenue à Constantinople, le 17 septembre 1730, et qui amena la déposition d'Ahmed III avec l'avènement de Mahmoud Ier, flanqué de son vizir Patrona Khalil. Celui-ci fut accessible aux intrigues et aux bourses de Racovitza, et parvint à faire déposer Constantin Voda, à le remplacer par *Michel Racovitza* (6 octobre 1730) et à nommer en Moldavie, à la place de Grégoire Ghika, un homme de basse condition, marchand de moutons, nommé Jean et surnommé Giannakis Tchoban, lequel n'eut pas le temps de régner, car il eut la tête tranchée après l'apaisement de la sédition (2). Mais le règne de Racovitza

(1) L'écrivain grec A. C. Hypsilanti (Τὰ μετά τὴν ἅλωσιν, p. 327) ment avec effronterie quand il prétend que l'assemblée repoussa d'abord avec énergie « le fils du tyran » et ne céda qu'aux instances du vieux boyard Kretzulescu. Les princes phanariotes, observons-le en passant, n'ont jamais eu d'ailleurs de pires ennemis que leurs compatriotes, et la violence même du langage de Hypsilanti, chroniqueur maladivement bilieux, est une preuve suffisante de la fausseté ou de l'exagération de ses récits.

(2) Cet extraordinaire aventurier était un boucher grec qui, pendant la révolte, avait vendu de la viande à crédit à son chef Patrona Khalil et lui avait même généreusement ouvert sa bourse, moyennant l'espoir de profiter plus tard d'une récompense extraordinaire, ce qui était dans la mentalité ottomane. Cet aventurier, ébloui par la faveur dont il jouissait auprès des rebelles turcs, n'aspira à rien moins qu'au trône de Moldavie. Patrona Khalil le lui promit en échange de cinq cents bourses et fit inviter le grand vizir, par l'intermédiaire de son complice Mousli, à nommer à cette principauté le boucher Giannakis. En vain le grand vizir objecta que quatre jours seulement s'étaient écoulés depuis que Grégoire Ghika avait reçu sa confirmation. « Quelle différence peut-il y avoir, répondit le rebelle, entre un ghiaour et un ghiaour ? » Le grand vizir s'excusa de nouveau sur ce qu'il ne pouvait rien faire sans l'ordre

fut encore plus éphémère, car, dès le 15 octobre 1731, Constantin Maurocordato fut de nouveau promu à la dignité de prince de Valachie.

Les quatre règnes de Constantin Maurocordato, qui durèrent dix ans, de 1731 à 1741, le virent par deux fois prince de Valachie et par deux fois prince de Moldavie. C'est dans ce laps de temps qu'il échangea son trône avec Grégoire Ghika, avec lequel il eut des démêlés assez retentissants; c'est dans ce temps qu'il commença l'application de ses premières réformes fiscales, et c'est dans le même temps qu'éclata la guerre entre la Porte et la Russie, cette dernière alliée à l'Autriche, guerre qui prit fin en 1739 par la paix de Belgrade.

Dès l'année 1732, Constantin Voda fit bâtir une seconde enceinte au monastère de Vacaresti fondé par son père et élever une chapelle sous l'invocation de Saint-Nicolas. Son père lui avait d'ailleurs recommandé d'exécuter ces travaux, si Dieu lui accordait la grâce de gouverner la Valachie et au cas où lui-même n'en aurait pas le temps. Nous n'avons pu nous procurer ni l'inscription placée au-dessus de la chapelle Saint-Nicolas au mois d'août 1736 (la dédicace de cette chapelle ne fut célébrée d'ailleurs que le 18 février 1739), ni la reproduction de cette inscription non plus que du tombeau de Nicolas Voda. En outre, Constantin Voda reconstruisit en pierre l'église en bois de Saint-Spiridion de Bucarest et l'entoura d'un mur avec l'intention d'y adjoindre des locaux pour servir d'écoles.

Grégoire Ghika III était le petit-fils du prince du même nom, qui avait régné par deux fois en Valachie vers la fin du siècle précédent. Quoique descendant de princes qui avaient régné dans les Pays Roumains, s'y étaient mariés et avaient presque perdu leur caractère étranger, Grégoire Ghika, né et élevé à Constantinople (sa mère était fille d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite), était totalement grécisé et ne connaissait pas la langue roumaine lorsqu'il vint en Moldavie. Le chroniqueur nous dit pourtant qu'il l'apprit assez facilement, connaissant le latin et l'italien. Bien que le nouveau prince eût amené avec lui bon nombre de Grecs de Constantinople, son règne se distingue par une certaine douceur. Il procure au bas peuple

du sultan. « Allez donc trouver le sultan, répliqua Mousli; mais songez avant tout à remplir les intentions de Patrona Khalil. » La volonté de ce dernier s'accomplit en effet et, pour la première fois, on vit investir un boucher de la dignité de prince de Moldavie (2 novembre 1730). Voy. de Hammer, t. XIV, p. 241, et A. C. Hypsilanti, p. 330. Il fut décapité le 24 mars 1731 (n. st.). — Cf. E. Legrand, *Éphémérides daces*, p. 35, en note. C'est ici le lieu de rectifier une erreur commise à ce sujet par A. C. Hypsilanti. Ce chroniqueur affirme (p. 330) que Giannakis fut tué par Patrona Khalil lui-même pour ne pas lui avoir payé, dans le délai convenu, la somme qui lui avait été promise. Cette assertion est erronée, puisque Patrona Khalil fut massacré avec plusieurs rebelles le 25 novembre 1730. Ce massacre eut lieu de la façon suivante : Patrona entra avec Mousli dans la salle du divan turc, hautain et sans défiance, et prit place au milieu des dignitaires assemblés. Soudain, sur un signal convenu, des armes sortent de dessous la robe des tchaouchs; Patrona cherche son poignard à sa ceinture; un coup de sabre lui tranche la main; d'autres l'abattent et l'achèvent. A cette vue, Mousli s'enveloppe de sa magnifique pelisse, et impassible, sans faire un mouvement, attend les bourreaux. Il fut aussi égorgé, puis les vingt-sept autres rebelles furent appelés les uns après les autres et partagèrent son sort. Cette tuerie est bien turque, une vraie « turquerie! »

du pain à bon marché, pendant une année de disette, ramène à un taux normal les impôts, que Racovitza avait élevés d'une manière exorbitante, fait construire à Jassy des aqueducs, répare plusieurs monastères, construit une tour sur la porte d'entrée du mur qui entourait le palais, et y place une horloge qui sonnait les heures. Il soutient, d'ailleurs, de toutes ses forces l'élément grec et donne une nouvelle impulsion à l'école grecque de Moldavie, reconstituée par Nicolas Maurocordato.

Mais le prince Grégoire Ghika était un caractère faible, comme son aïeul, très impressionnable, pusillanime et très accessible à tous les racontars, que d'habiles intéressés venaient lui corner aux oreilles. Ce fut la véritable origine de ses conflits avec le prince Constantin Maurocordato et non point une rivalité d'ambition; les intrigants étaient certains boyards qui manœuvraient adroitement, de façon à brouiller les deux cousins, sans aucun profit pour personne. La faiblesse de Ghika lui fit commettre certaines maladresses à l'égard de l'Autriche par des empiétements de frontières qui aggravèrent sa situation (1), indépendamment de ses réclamations d'argent non fondées (2). Le résultat fut le premier transfert des princes par un chassé-croisé qui ne profita qu'aux Turcs, mais mécontenta Ghika autant que Maurocordato. Les intrigants en profitèrent pour porter le mécontentement de Ghika jusqu'à la colère et à des accusations dénuées de fondement contre Maurocordato. Ghika fit emprisonner tous les boyards qui avaient été dans l'intimité de Maurocordato et, parmi ces boyards, il y avait des familiers, des favoris et même des parents. Par contre, Maurocordato, plus habile, accepta en Valachie les boyards que Ghika avait admis dans son intimité et promus à de grandes dignités. S'il faut en croire Hammer (3), le prince Grégoire Ghika était las d'un règne qui ne lui offrait de tous côtés qu'humiliations, dangers et malheurs. Il voulut même abdiquer et, chose extraordinaire, à l'effet d'obtenir de la Turquie le consentement du sultan pour abdiquer, il offrit de l'argent pour avoir la faveur de se retirer! C'était bien la première fois qu'un fait pareil se produisait. Afin de réussir, il s'adressa à son frère Alexandre, qui était grand interprète de la Porte; mais celui-ci pensa au contraire que son frère était digne de régner et contrecarra les intrigues de Michel Racovitza. Ghika paraît d'ailleurs avoir mérité cette confiance; le sultan n'admit pas la prétention de Michel Racovitza et maintint Ghika comme prince (4). Quant aux accusations portées par l'entourage de Ghika contre Maurocordato auprès de la Porte, elles furent trouvées sans fondement, en sorte que tous les efforts de la cabale que Grégoire

(1) Voir les documents dans HURMUZAKI, *Documente*, t. VI, p. 516-517.

(2) HURMUZAKI, *Documente*, suppl., t. I, p. 457.

(3) *Histoire de l'empire ottoman* (trad. franç.), t. XIV, p. 368-369.

(4) Tous les racontars de A. C. HYPSILANTI, Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, p. 323-324, sur Grégoire Ghika et Maurocordato sont conçus en termes tellement malveillants et haineux, qu'il est impossible de prendre les affirmations de ce chroniqueur au sérieux. Nous l'avons soumis à un contrôle des plus rigoureux et nous le trouvons constamment en flagrant délit de mensonge ou de calomnie.

Ghika ou plutôt certaines personnes de son entourage avaient tramée contre le prince Constantin Maurocordato tournèrent contre lui-même avec le temps, car, en 1741, les Turcs donnèrent le trône de Valachie à Michel Racovitza et envoyèrent Constantin Maurocordato en Moldavie à la place de Grégoire Ghika déposé (1).

Les mesures fiscales prises par Constantin Maurocordato en Moldavie entre 1733 et 1735 font l'objet des lamentations du chroniqueur Neculcea (2), ennemi politique des Maurocordato. Xénopol les reproduit, en les abrégeant en cinq lignes dans son édition française et en trois longues pages dans son édition roumaine (3), en ne donnant pour seule et unique source de ces accusations que le chroniqueur Neculcea, qui ne peut servir d'évangile, malgré toute l'admiration qu'il nous inspire comme écrivain; nous n'avons pu trouver nulle part ailleurs, même dans le bilieux Hypsilanti, la moindre trace des « extorsions » de Constantin Maurocordato, auxquelles nous ne nous attarderons pas davantage parce que rien ne les prouve.

C'est précisément dans le dernier transfert de Constantin Maurocordato en Valachie et de Grégoire Ghika en Moldavie (1735 à 1741) que les Pays Roumains subirent les contre-coups de la guerre russo-turque et y furent mêlés assez directement. Le rôle diplomatique des princes phanariotes a de nouveau l'occasion de se montrer ici, mais nous ne pensons pas, c'est notre opinion personnelle, qu'ils aient eu de l'intérêt à toujours leurrer la Porte et à ne lui donner dans leurs rapports que des nouvelles agréables, comme prétend le remarquer, à titre d'observation, peut-être fondée jusqu'à un certain point mais non pas absolue, le marquis de Villeneuve (4) dans une de ses lettres au ministère des Affaires étrangères de Paris.

Nous venons de dire que les Pays Roumains devaient de nouveau passer

(1) Lettre du comte de Castellane au ministre des Affaires étrangères, 10 septembre 1741, dans HURMUZAKI, *Documente*, suppl., t I, p. 504

(2) Jean NECULCEA, *Letopisete*, t. II, p. 415, 416, 417, 418, 419.

(3) XÉNOPOL (*Histoire*, t. II, p. 199) dit textuellement : « Constantin Maurocordato va si « loin dans ses « extorsions » que, venant à ordonner le prélèvement d'un impôt sur les « bêtes à cornes, au moment même où une épizootie s'était déclarée, il perçoit cet impôt « jusque sur les animaux morts! » (Ceci est pris uniquement dans NECULCEA, *Letopisete*, t II, p. 418, ce qui nous paraît insuffisant.) — Dans l'édition roumaine, *Istoria*, t. V, p. 68 à 72, Xénopol dit, entre autres : « in cei dim urmà doi ani ai dominei lui este nevoit sa scoatà cite « doua vacarituri pe tot anul. . . si de pe vitele moarte! Eatà unde ajunsese odrasla lui Neculai « Maurocordato » et, pour prouver que Constantin Maurocordato gorgeait les Turcs de cadeaux, il reproduit Neculcea, qui prétend que le prince donna de mille sept cents jusqu'à mille neuf cents bourses aux Turcs et s'écrie : *Oh! oh! oh!* et *vai! vai! vai!* (hélas! trois fois répété). On pourrait dire, comme Molière dans les *Précieuses ridicules*, que ce *oh! oh! oh!* modulé sur tous les tons de Mascarille est vraiment délicieux de beau langage, de pathétique ... et d'absurde!

(4) Lettre du 25 juin 1734 dans HURMUZAKI, *Documente*, suppl., t. I, p. 492, du marquis de Villeneuve : « J'y remarquai seulement que les avantages des troupes du Roi, des puis- « sances alliées de la France et la mauvaise situation de celles de l'Empereur y étaient égale- « ment exagérées, *ce qui me confirma dans l'idée où je suis que ces princes se font une étude « de ne donner à la Porte que des nouvelles agréables,* soit qu'ils se persuadent par là mieux « faire leur cour, ou que, gagnés par les Moscovites, ils s'imaginent de tromper la Porte par « ce moyen. » C'est là une opinion, mais non pas une preuve.

par de rudes épreuves à la suite de la guerre qui éclata en 1763 entre la Porte, la Russie et l'Autriche (1). Les historiens occidentaux considèrent l'épilogue oriental de 1735 à 1739 comme un réveil de la Turquie, dû à des causes diverses, dont la mort du prince Eugène de Savoie (décédé le 21 avril 1736) ne fut pas la moindre. Il est à remarquer que, dans tout cet épilogue, le prince Constantin Maurocordato joua plus ou moins directement un rôle important par les facilités qu'il accorda au rapprochement de la Sublime Porte et de la France, dont la médiation, malgré toute l'habileté de Villeneuve, échoua, parce qu'elle se heurta au fanatisme musulman surexcité par les succès de la guerre autant que par la jalousie des puissances maritimes. Nous estimons que le point de départ de cet épilogue doit être pris plus haut, et nous pensons le trouver dans les conséquences mêmes du traité de Karlovitz de 1699. En effet, d'un côté, l'Autriche s'appliqua à l'organisation des confins sur la frontière des pays obtenus depuis ce traité, ce qui devait la mettre en appétit de pousser son ambition plus loin; d'un autre côté, la guerre de Pologne eut un épilogue par l'installation à Varsovie d'un prince qui prenait le mot d'ordre à Pétersbourg et à Vienne simultanément, et enfin, d'un autre côté encore et plus spécialement, la Russie poursuivait un but invariable, celui de déchirer l'humiliant traité du Pruth (de 1711), dû, nous le savons, à l'impéritie et aux fanfaronnades du prince Démétrius Kantémyr, et de s'ouvrir un accès sur la mer Noire, aux mers du Levant, pour satisfaire à cet instinct intérieur qui a toujours poussé la Russie vers la mer, instinct que l'Autriche ne tardera pas à imiter de plus en plus de nos jours. Tel nous semble être le véritable point de départ originaire de ce conflit, autant que le désir légitime des Turcs de reprendre leur ascendant, ce à quoi ils ne pourront pas réussir, vu qu'il nous paraît certain qu'alors déjà les hommes d'État russes et autrichiens avaient décidé la mutilation de l'empire ottoman.

Prenons les choses *ab ovo*, et tout d'abord l'Autriche, non seulement chez elle, mais encore en Olténie. Après le traité de Karlovitz, l'Autriche s'appliqua à développer le système de la frontière dans les pays récemment reconquis sur les rives de la Save, en Slavonie, le long de la Tisza (Theiss)

(1) Afin de demeurer dans le même point de vue européen que nous avons adopté pour notre récit, nous pensons devoir ne pas isoler, comme le font la plupart des historiens roumains, à l'exception de Xénopol, les pays danubiens, c'est-à-dire la Moldavie et la Valachie, en ne regardant que le côté exclusivement roumain, étroitement chauvin, dans les considérations de diverses natures et les réflexions que suscitent les événements historiques. Il faut rendre cette justice à l'historien roumain Xénopol que tous ces exposés politiques et diplomatiques sont admirablement faits dans son histoire roumaine et qu'il est le seul, parmi les historiens roumains, qui ait pensé à ne pas isoler l'histoire de son pays de celle des pays avoisinants, quoiqu'il demeure cependant souvent volontairement limité dans le point de vue roumain, par un sentiment de patriotisme très respectable mais souvent exagéré. Quant à N. Jorga et G. Tocilescu, leur point de vue est, surtout pour ce dernier, plus étroit, chauvin, et par là-même souvent injuste. Nous avons, pour notre part, déjà essayé dans notre ouvrage *Terre et race roumaines* de sortir de ces murs de Chine, et cette fois-ci nous essayons de nous dégager, malgré notre sentiment patriotique, de toute influence intérieure purement roumaine, sans vouloir choquer personne et dans le désir très sincère d'être de plus en plus impartial. Nous espérons que le lecteur voudra bien nous en tenir compte.

Fig. 27. — INTÉRIEUR DU MONASTÈRE DE VACARESTI.

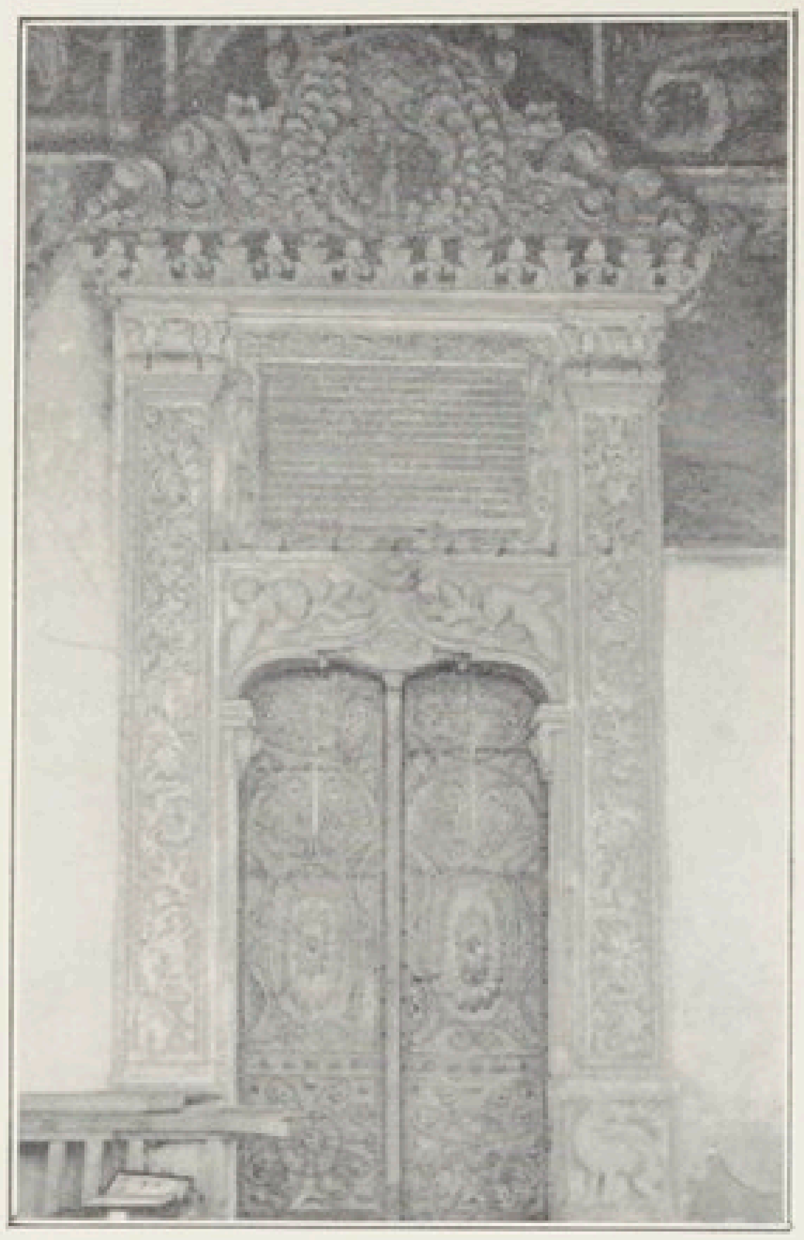

Fig. 29. — PORTE D'ENTRÉE DE L'ÉGLISE DU MONASTÈRE DE VACARESTI.

ig. 28. — SCULPTURE EN PIERRE DU MONASTÈRE DE VACARESTI.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

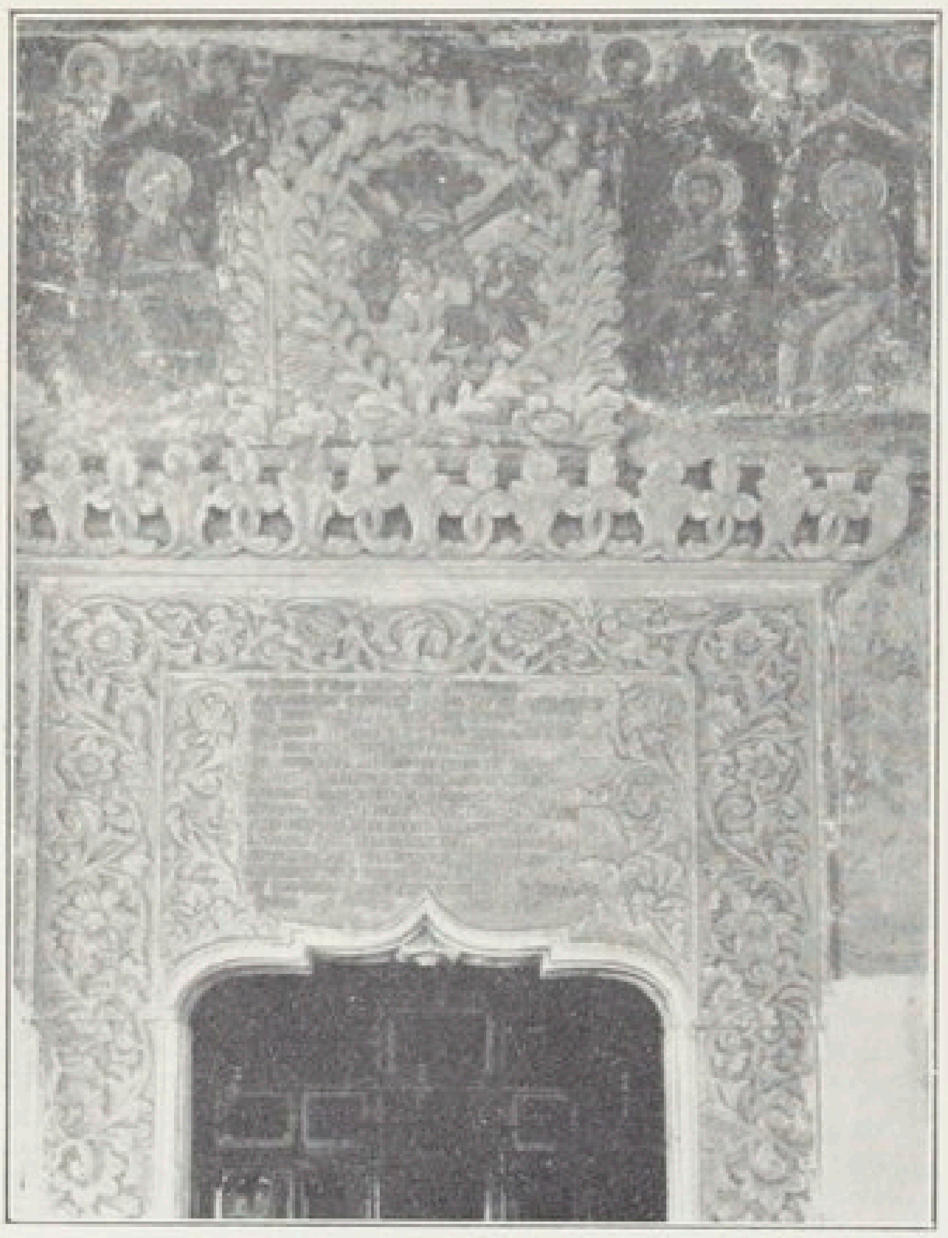

Fig. 30. — LINTEAU ET INSCRIPTION DE LA PORTE D'ENTRÉE DU MONASTÈRE DE VACARESTI.

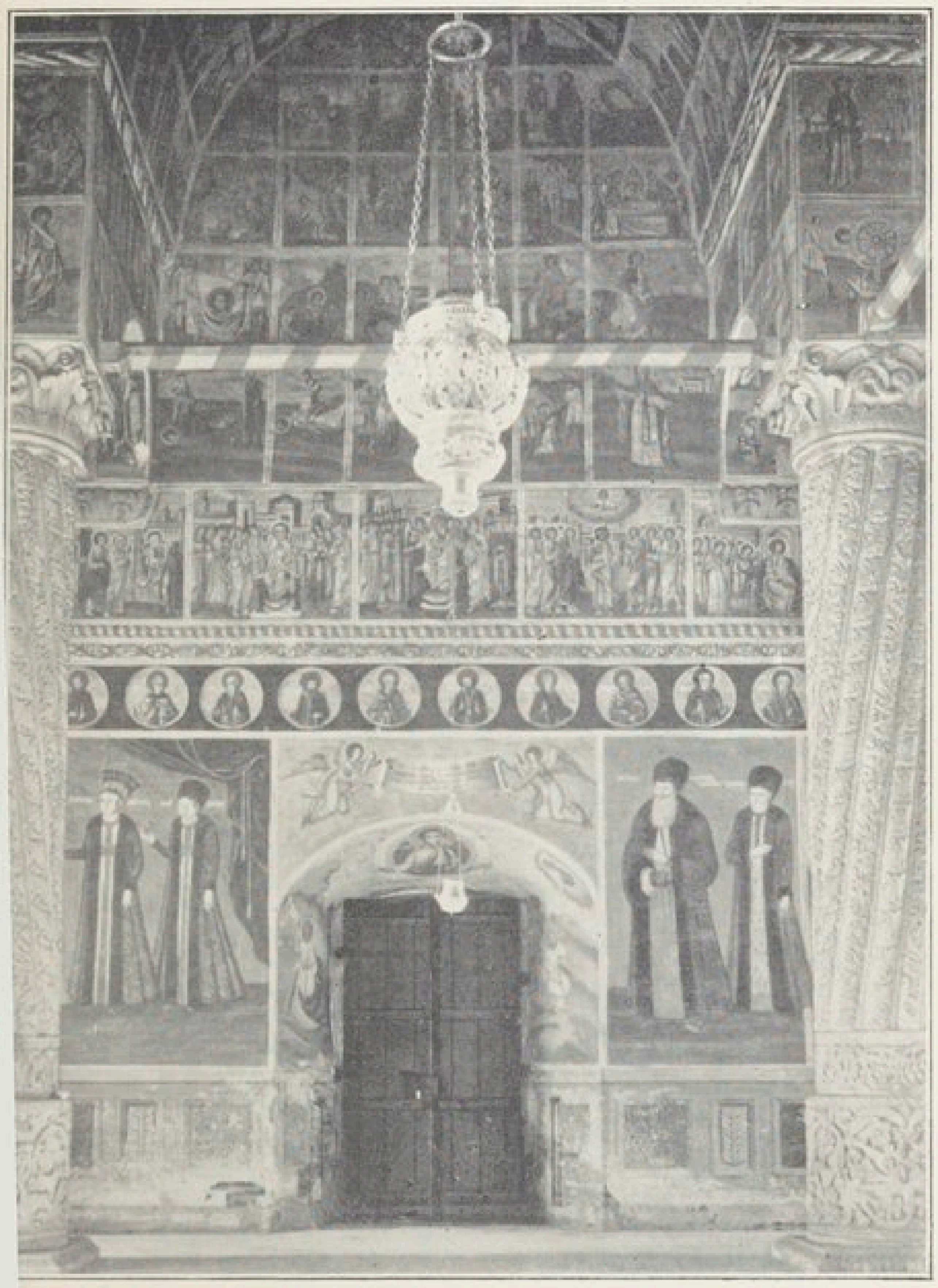

Fig. 31. — INTÉRIEUR (AVEC PEINTURES MURALES) DU MONASTÈRE DE VACARESTI.

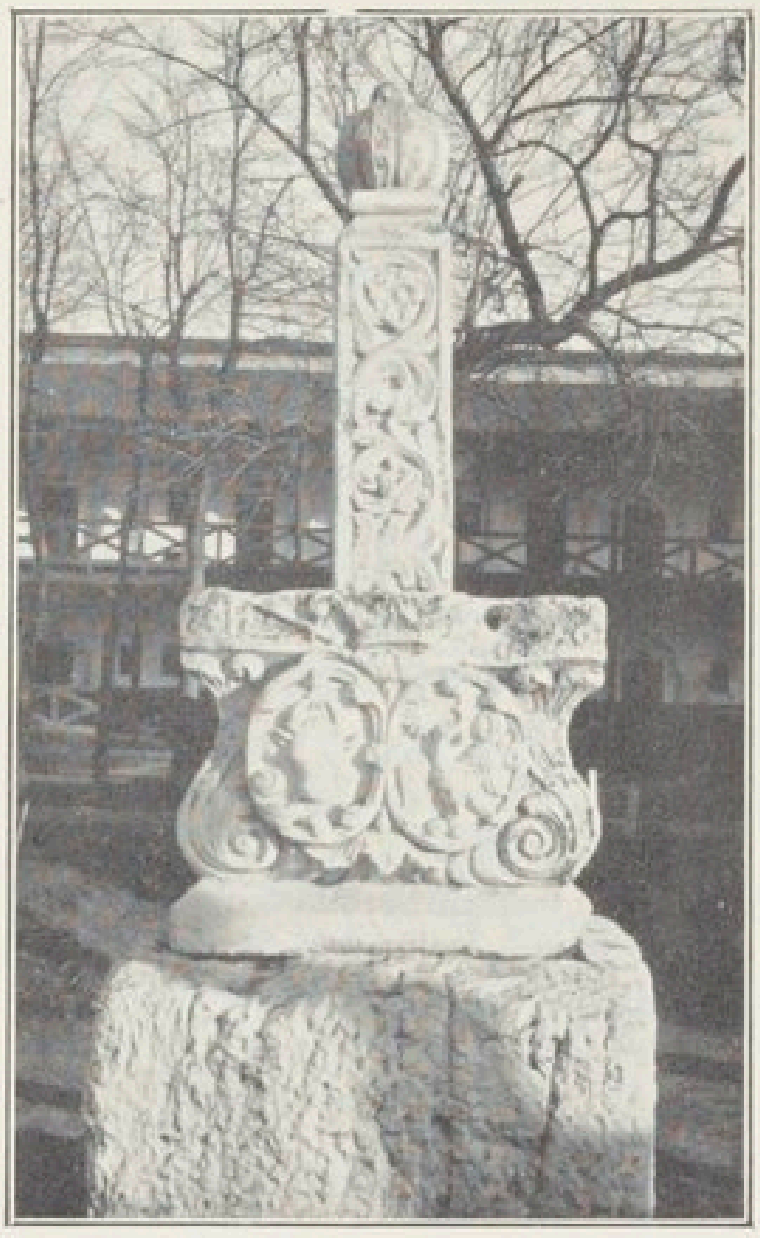

Fig 32. — CROIX DE PIERRE SCULPTÉE (MONASTÈRE DE VACARESTI).

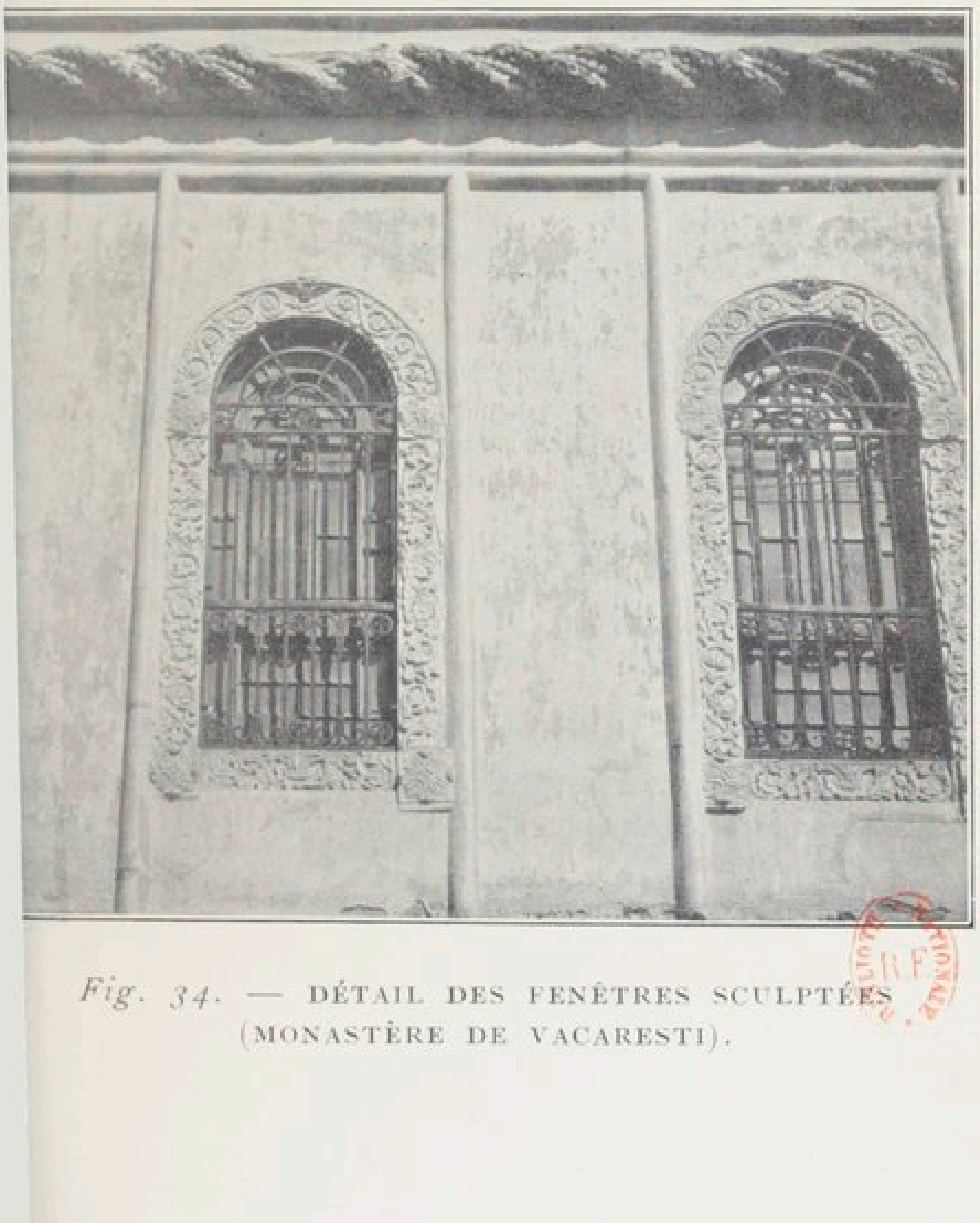

Fig. 34. — DÉTAIL DES FENÊTRES SCULPTÉES (MONASTÈRE DE VACARESTI).

RF

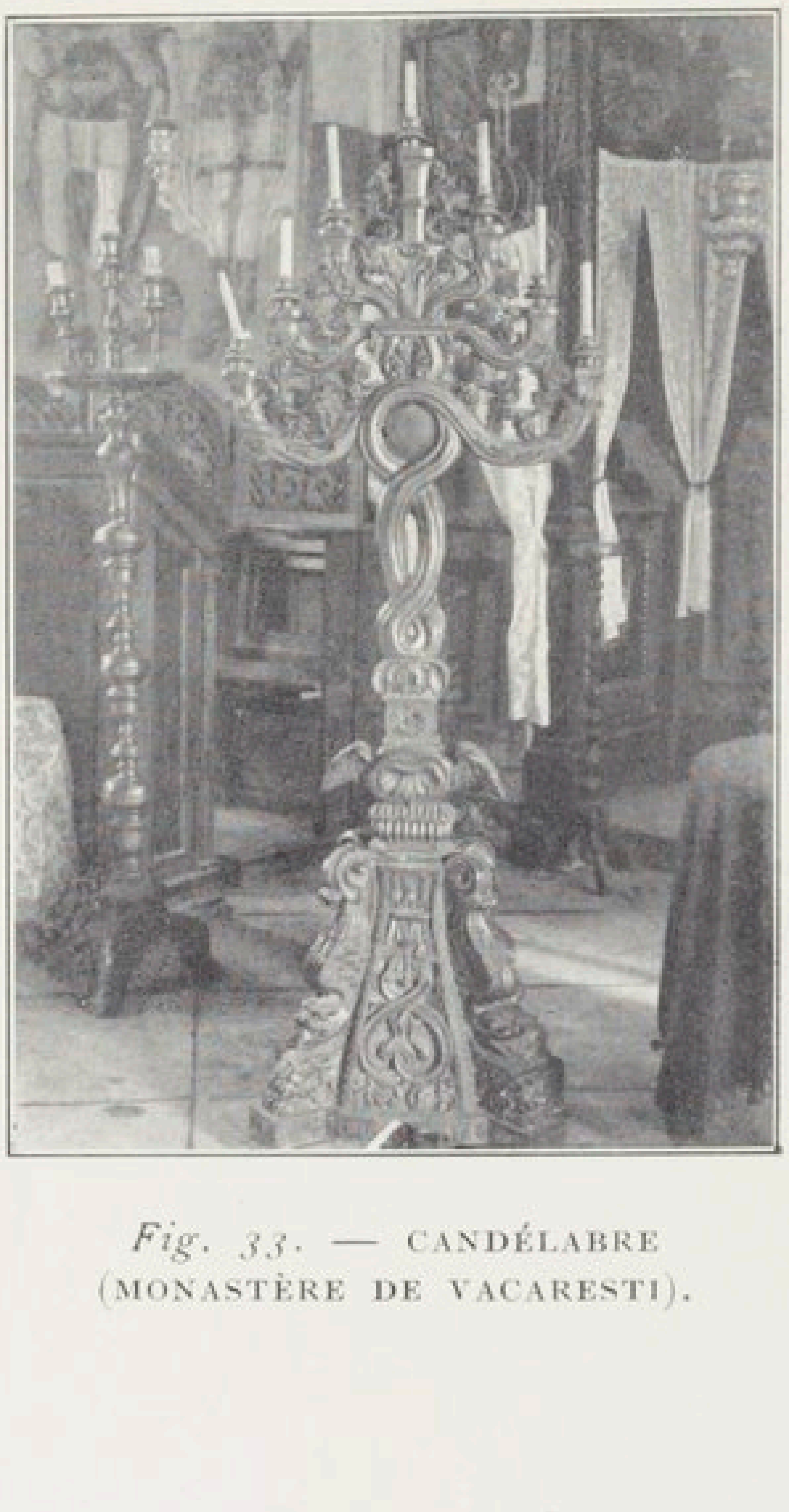

Fig. 33. — CANDÉLABRE (MONASTÈRE DE VACARESTI).

et de la Maros (Mures). Ces nouvelles frontières dépendirent directement du conseil de la chambre de l'empereur; enfin, quand le Banat eut été reconquis en 1724, on établit dans ces régions les réfugiés serbes et roumains. Le commandement de ces frontières était généralement confié à des officiers allemands et dépendait de Vienne. Au moment où les Maghyars réduisaient en servage les Serbes du royaume, ceux de la frontière devaient évidemment préférer le régime impérial qui donnait satisfaction à leurs instincts guerriers et à leur haine contre les Turcs. Les Maghyars, eux, ne pouvaient voir qu'avec méfiance cette nouvelle institution. De là les défiances, les réclamations, des Hongrois et des Croates; malgré ces protestations, l'institution des confins a subsisté jusqu'à nos jours. L'un des épisodes les plus remarquables du règne de Charles VI fut la révolte des paysans serbes et hongrois sous la direction d'un ancien soldat de Rakoczi, Pero Szegedinac (1734). Réduits au servage de la glèbe, les Serbes voyaient leur condition empirer chaque jour; attaqués dans leur foi, opprimés dans leurs personnes, ils se soulevèrent; des Hongrois protestants, des partisans de Rakoczi se joignirent à eux : défaits par les troupes régulières, ils furent cruellement punis; leurs chefs périrent dans les supplices. Le ressentiment que les Serbes gardèrent de ce sanglant épisode décida, quelques années plus tard, un certain nombre d'entre eux à s'établir en Russie (1).

Quant à l'organisation de l'Olténie sous les Autrichiens, depuis le traité de Passarovitz jusqu'à la paix de Belgrade, donc de 1718 à 1739, pendant vingt et un ans, elle n'eut, malgré tous les efforts du gouvernement allemand, qu'un résultat désastreux, et les réformes qu'ils voulurent y introduire occasionnèrent non seulement de profondes perturbations parmi les habitants, mais atteignirent même, chose surprenante, un résultat diamétralement opposé à celui que désiraient et que poursuivaient les autorités allemandes. La seule raison d'être de cet échec tient, à notre avis, quoi qu'on ne l'ait pas fait observer, dans ce fait qu'il est impossible aux Roumains de se mettre d'accord avec les Allemands, vu le manque d'affinités, une mentalité différente et des susceptibilités égales; là où les Autrichiens réussirent le mieux, en Bucovine, il n'en subsiste pas moins des dissentiments sourds, malgré l'ordre extérieur et la bonne marche administrative et militaire des choses. D'ailleurs, le même antagonisme subsistera entre Roumains et Russes en Bessarabie, malgré un point de contact très réel, la religion. Comment s'étonner dès lors de l'impossibilité d'un acccord entre les Roumains et les Turcs. Psychologiquement aucun accord ne sera possible entre les Roumains et d'autres peuples, quant à une domination étrangère; la race roumaine paraît très personnelle, inassimilable, dépourvue de la souplesse nécessaire et de l'esprit d'obéissance propre aux vaincus qui savent ou qui veulent accepter leur sujétion; les Roumains de Transylvanie, pour cette même rai-

(1) Consulter Louis Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, p. 336 et suiv.; — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VII, p. 242 et suiv.. — Oncken, *Weltgeschichte*.

son, n'ont pu tolérer et ne toléreront jamais autrement qu'en murmurant, ou en se révoltant même, la domination hongroise. Le Roumain a le caractère frondeur, sourcilleux et prompt à la réplique ; vouloir lui imposer quelque chose par la force, c'est aller au-devant d'un échec certain ; il est particulièrement récalcitrant à la contrainte. Si les Italiens et surtout les Français ont mieux su le gagner et le retenir, ce n'est pas seulement par attraction, par sympathie ou par affinité, mais encore parce qu'ils ne se sont pas imposés. C'est là une raison dont il faut toujours tenir compte en examinant l'insuccès de tous les essais de domination étrangère sur les Roumains, que ces essais fussent turcs, grecs, russes, hongrois, polonais, allemands et *tutti quanti*.

Néanmoins, on ne saurait nier en bonne équité que les Autrichiens eurent le désir très sincère d'améliorer la situation de l'Olténie et qu'afin d'arriver à se rendre compte des moyens à employer, ils se livrèrent à une série de renseignements, d'informations, d'enquêtes de toutes sortes, faites sur place, très consciencieusement, et qui, si elles ne réussirent pas à les éclairer ou à leur donner le succès, n'en demeurent pas moins pour nous des documents de premier ordre et de la plus haute importance, non seulement au point de vue historique, mais encore au point de vue économique et statistique sur l'état des Pays Roumains à cette époque (1). Nous aurons lieu d'en tenir compte, d'un côté, non seulement ici pour l'examen de la situation autrichienne vis-à-vis des Roumains en Olténie, mais encore, d'un autre côté, dans le chapitre suivant, quand nous étudierons l'état de la population roumaine au moment de la rédaction, de la promulgation et de l'application de la loi rurale du prince Constantin Maurocordato.

Au point de vue des impositions, les Autrichiens eurent la main lourde, car, sur les onze impôts successivement ou corrélativement appliqués, les percepteurs finirent par être tout le temps aux trousses des contribuables et, peu à peu, ces percepteurs négligèrent de donner quittances pour les sommes encaissées, ce qui amena des protestations, des réclamations, des doubles encaissements, des tracas interminables, qui finirent par mettre les paysans en fuite, en établissant un conflit à l'état aigu et permanent entre Roumains et Autrichiens. Pour ce qui concerne le clergé, l'état moral de la

(1) On trouvera, dans la collection Hurmuzaki, *Documente* (vol. VI, corps principal), tous les documents relatifs à l'état de l'Olténie sous la domination autrichienne. Le recensement de la population s'y trouve à la page 352 ; la question des impositions, aux pages 309, 310, 313, 315, 316, 338 et 400, 491 ; sur l'état de la société, au point de vue matériel et moral, sur le clergé et les réformes en général, voir aux pages 284, 315, 340, 406, 412, 419, 425, 471 à 492 ; — voir aussi Xénopol, *Istoria*, t. V, p. 89, et *Histoire*, t. II, p. 202 à 207 ; — C. Erbiceanu, *Istoria Mitropoliei Moldovei*, p. 10. — Consulter pour détails les annexes V et VI, au rapport de la députation administrative adressé au conseil de guerre 1720, p. 324-326, annexe VIII, du même rapport p. 400 ; annexe XIV, p. 335 et 406 ; annexe XVII, p. 339 ; annexe XIV, p. 419 et 471 à 492 ; — Hurmuzaki, *Fragmente*, t. V, p. 5 : *Visitations relationes* (rapport pour l'examen de l'Olténie, de 1720 à 1731). — Protocole de la délégation chargée du recensement du 30 janvier 1721 ; de même pour la répartition des contributions de 1734.

société de la petite Valachie en fut le vivant reflet, car la paresse des uns encouragea celle des autres, et comme les Autrichiens voulurent y porter remède brutalement, le résultat produisit une désorganisation des pouvoirs de l'État, l'abus de la force contre les petits, la spoliation du faible par le fort, le manque d'habileté de ceux qui devaient remédier à de pareils maux, la fraude de la part des percepteurs, la tromperie de la part des contribuables, bref, un gâchis pire que sous les Turcs. Lorsque les Autrichiens s'avisèrent de vouloir mettre le fer rouge, c'est-à-dire d'introduire l'ordre à la place de l'arbitraire auquel on avait fini par s'habituer, tout le monde fut mécontent, clergé, boyards et paysans, les contribuables et même les percepteurs. Lorsqu'on obligea les hégoumènes des couvents à rendre compte de leur administration, les moines crièrent à la violation de leur conscience. Lorsque l'autorité fixa et détermina d'avance un ordre précis et rigoureux de prélèvement des impôts, boyards et paysans protestèrent de plus belle, car ils s'étaient accoutumés au désordre. Enfin, lorsque le gouvernement autrichien voulut sévir et punir, c'était trop tard, le mal était à son paroxysme, le pays était presque dépeuplé par l'émigration, les Autrichiens exécrés, et, comble de l'ironie, non seulement la population mais les boyards eux-mêmes, qui, sous le règne de Nicolas Voda, réclamaient tellement la délivrance du joug turc et bénissaient l'avènement des Allemands, s'avisèrent maintenant de crier à rebours la célèbre phrase de Balaceanu et de désirer le prompt retour des Turcs, retour qui ne fut d'ailleurs que trop vite amené par les événements subséquents. Voilà que maintenant tout le monde était souverainement mécontent de la domination autrichienne, comme il avait été souverainement mécontent de l'administration turque. Tous s'avisaient de maudire le jour où ils avaient appelé « les Allemands libérateurs » et tous désiraient maintenant le retour « des tyrans turcs », si ce n'est « des tyrans grecs », c'est-à-dire le retour à l'ancien état de chose. Mais cette expérience eut cet heureux résultat de convaincre les Roumains, surtout lorsque plus tard ils goûtèrent les délices de l'immixtion moscovite, qu'ils feraient bien de cesser de s'adresser aux étrangers, de tâcher de s'organiser chez eux et d'être, comme le charbonnier, chacun maître chez soi. Telle fut, au point de vue intérieur et extérieur, la situation de l'Autriche à la veille de la guerre de 1737.

Cette campagne de 1737 à 1739, contre les Turcs, finit mal pour l'Autriche et termina le règne de Charles VI moins glorieusement qu'il n'avait commencé : l'alliance que ce prince avait conclue avec la Russie l'obligea d'entreprendre une guerre à laquelle les derniers triomphes semblaient promettre un succès assuré; le commandement de l'armée impériale était confié au prince François de Lorraine, qui avait récemment épousé Marie-Thérèse. La guerre elle-même fut précédée de la fameuse médiation autrichienne faite d'accord avec la Russie et de la médiation de la France, le tout suivi du congrès de Niémirow qui échoua.

***

Examinons cependant avec plus de détails analytiques toute la situation diplomatique qui précéda la guerre elle-même, et cette fois-ci pour la Russie, concurremment avec la Pologne. Nous avons signalé le but invariable de la politique moscovite : avoir accès aux routes maritimes au nord comme au sud. En 1735 et l'année suivante, les Russes crurent le moment favorable à de grandes entreprises, et le représentant moscovite à Constantinople, Vichniakof, écrivait à son gouvernement : « Les Grecs de Constantinople « sont des coquins sans honneur qui n'ont de préoccupation que l'argent et « nous détestent encore plus que les Turcs, tandis que les Grecs des Iles et « des provinces sont d'accord avec les Bulgares, les Valaques, les Moldaves « pour se délivrer de la tyrannie turque et témoigner de leur dévouement à « la Russie. » — Voilà donc le motif bien trouvé et la pilule bien dorée. Aussi la Russie prit l'initiative et, prétextant les démêlés continuels des Tartares avec les Cosaques, elle riposta en 1735 au passage des armées ottomanes dans les régions du Caucase, par où elles se rendaient en Perse, pour arguer d'une violation de territoire, et l'armée moscovite sous le commandement de Münnich descendit lentement vers le pays des Tartares; puis, le 26 mars 1736, Lascy paraissait devant Azof, qui capitulait le 4 juillet, et le général Münnich s'empara de la Crimée. Dans son désarroi, la Porte ottomane sonda les intentions de l'Autriche, et le grand vizir écrivit à tout le monde, à l'empereur Charles VI, au cardinal Fleury, au roi d'Angleterre, au stathouder des Pays-Bas, à la Sérénissime République de Venise même; mais ces lettres étaient fort dignes et fort bien rédigées, avec adresse, prudence et politesse par les grands dragomans grecs de la Sublime Porte ottomane, qui étaient alors Alexandre Ghika et Jean Callimaki. L'empereur d'Autriche proposa sa médiation, mais, comme il était d'accord en sous-main avec la Russie, il s'avisa d'imposer à la Porte de dures conditions, circonvenu par la Russie et par l'ambition de la tzarine Anne, malgré les avertissements donnés par la France par l'intermédiaire du comte pacha de Bonneval, lequel joua un rôle si important comme conseiller, avant d'être un des fauteurs mêmes de la guerre (1).

(1) De la Jonquière, *Histoire de l'empire ottoman.* — Rambaud, *Histoire de Russie.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale,* t. VII, p. 144-153. — A. Vandal, *Le pacha Bonneval.* — Flassan, *Histoire de la diplomatie française,* t. V. — *Mémoires* du baron de Tott. — Prince de Ligne, *Mémoires* sur Bonneval. — Keralio, *Histoire de la guerre des Turcs, des Russes et des Impériaux* (1736-1739). Dans une grande conférence où prirent part le vizir et tous les hauts fonctionnaires de l'empire, le Français Bonneval (1), devenu Achmet pacha, conseilla de partager l'armée en trois grands corps, dont l'un serait dirigé sur Nisch, l'autre sur Bender, et l'autre entrerait en Hongrie avec Rakoczi. Ce Bonneval fut un personnage bizarre. Il était issu d'une illustre maison du Limousin. Après avoir successivement servi dans la marine et dans l'armée de terre, il passa, à la suite d'une disgrâce, au service de l'empereur. Il se distingua, en maintes occasions, par sa bravoure et son audace. Mais ce fut surtout dans la

L'offre de médiation de l'empereur d'Autriche flatta les Turcs; le grand vizir Esséid-Mohammed fit la sourde oreille aux paroles de Bonneval, qui lui représentait l'Autriche comme un « renard », se confia aux insinuations de l'internonce impérial M. de Talman, avec lequel il partit pour le Danube, accompagné par les envoyés d'Angleterre et de Hollande, tandis que le marquis de Villeneuve demeurait à l'écart dans une abstention vigilante, approuvé par la cour de Versailles, qui suivait cependant avec une attention de plus en plus éveillée le développement de la crise (1).

guerre de 1715, entre l'Autriche et la Porte, qu'il se signala. La victoire de Peterwardein fut en grande partie due à son intrépidité et à la résistance que le régiment qu'il commandait opposa à l'effort d'un corps nombreux de janissaires. Il fut blessé au ventre d'un coup de lance, qui l'obligea de porter un bandage de fer le reste de sa vie. C'est cet exploit que Jean-Baptiste Rousseau célèbre dans son ode sur la bataille de Peterwardein :

Quel est ce nouvel Alcide,
Qui, seul, entouré de morts,
De cette foule homicide
Arrête tous les efforts !
A peine un fer détestable
Ouvre son flanc redoutable,
Son sang est déjà payé !

Malgré sa valeur et ses talents militaires, Bonneval perdit bientôt, par sa franchise déplacée, les bonnes grâces et l'amitié du prince Eugène. Condamné à cinq ans de prison, à la suite d'une affaire avec le gouverneur des Pays-Bas, il s'enfuit à Venise, et de là il passa en Turquie, où il prit le turban en 1720. Devenu Achmet (et non Caraman) pacha, il apprit à un corps de troupes ottomanes les exercices et les évolutions des armées européennes, et il enseigna aux Turcs à se mieux servir des bombes et de l'artillerie. Mais ses projets ne furent pas secondés par le sultan, qui redoutait une révolte. Après avoir partagé la disgrâce du grand vizir Ali et été exilé à l'extrémité de la mer Noire, Bonneval reparut en 1737. Il donna alors quelques conseils, mais, bien qu'on recherchât souvent ses lumières, son crédit à la Porte ne fut jamais très considérable. Bonneval songeait à s'enfuir à Rome et à rentrer au service de la France, lorsqu'il mourut. Il fut enterré dans le cimetière du Tékié des derviches tourneurs qui se trouve à Péra, près du chemin de fer souterrain. Voici la traduction de l'épitaphe turque gravée sur son tombeau : « Au nom du Dieu tout-puisssant, qui seul est éternel : Que Dieu très saint et très puissant fasse miséricorde aux fidèles des deux sexes et accorde son pardon au chef des bombardiers, Achmet pacha. Le 11 Redjeb 11[60] (19 juillet 1747). » Son fils, Soliman aga (comte de la Tour), lui succéda comme topdji-bachi. Sur Bonneval et le rôle qu'il joua en Turquie, voy. De Hammer, t. XIV, p. 197-198, et l'ouvrage devenu rare (de 1885) d'Albert Vandal, *Le pacha Bonneval*.

(1) Consulter sur toute cette question, à part les ouvrages précités, l'étude très détaillée et très remarquée de notre regretté maître et ami, Albert Vandal, *Une ambassade française en Orient sous Louis XV : la mission du marquis de Villeneuve*, 1728-1741, dont nous pensons devoir signaler les passages suivants comme caractéristiques : p. 21, sur la frivolité des femmes levantines ; p. 39, sur les manies protocolaires des Turcs ; p. 58, sur la délivrance de Vienne par Sobieski ; p. 60, sur le traité de Passarovitz ; p. 62 et 63, sur l'évolution de la politique ottomane ; p. 79 à 81, sur les audiences de Villeneuve chez le sultan ; p. 86 et 87, sur le goût bizarre des Turcs pour les fleurs ; p. 152 à 157, sur la révolte de Patrona Khalil ; p. 163, sur la mort de Patrona Khalil ; p. 254, sur la façon dont la tzarine Anne de Russie recrutait ses soldats et ses généraux ; p. 278 à 281, sur l'organisation du camp turc à Badadag en Dobrogea ; p. 289, sur la prise d'Otchakof par le maréchal Münnich ; p. 290, sur les prétentions des cours de Russie et d'Autriche émises avant la signature du traité de Belgrade ; p. 310 et 311, sur la singulière vitalité de l'empire ottoman ; p. 314, sur le mode de gouvernement des ministres turcs qui : « entretenaient l'ardeur belliqueuse des Musulmans en faisant appel à leurs deux passions principales, le zèle religieux et la cupidité ; ils leur promettaient le paradis et leur distribuaient de l'argent » ; p. 328 et 329, sur les opérations de

Chose singulière, la politique française oscilla constamment en Orient à ce moment-là : elle avait refusé de lier partie avec la Turquie pour secourir la Pologne catholique dans l'affaire d'Auguste III, roi de Saxe, que la

l'armée turque en Valachie; p. 363 et 364, sur la façon de manger des janissaires; p. 392 et 393, sur les succès du maréchal Münnich et son arrivée en Moldavie; p. 395, sur le refus des Turcs de céder Azof aux Russes, sous prétexte, disaient-ils, que : « Azof est une courtisane qui a trop de galants pour mériter qu'on lui donne un mari »; p. 399 à 401, sur les préliminaires et la conclusion de la paix de Belgrade; p. 409 et 410, sur les avantages retirés par la France par la paix de Belgrade; p. 417, sur la pompeuse rédaction des préambules des textes des capitulations ottomanes. Aux pages 79, 80 et 81, il y a des tableaux suggestifs sur l'ambassade française : « L'arrivée d'un ambassadeur de France à Constantinople était un événement pour la ville. Le sultan se plaisait d'ordinaire à y assister. Dès que les vaisseaux avaient doublé la pointe du sérail, quand déjà Constantinople se déployait sur son amphithéâtre de collines, quand plus loin Galata, Péra, Scutari apparaissaient pour composer à la ville impériale un cortège de cités, les Français distinguaient à l'entrée du port, sous un pavillon soutenu par des colonnes de marbre, le monarque mahométan environné de toute sa cour. Il était sur un sofa, grave et majestueux; autour de lui ses icoglans, ses *bostandjis*, ses janissaires, par leur immobilité absolue, semblaient former une garde de statues; derrière eux, la foule des dignitaires offrait une confusion de couleurs voyantes, de robes traînantes et de turbans énormes, un scintillement d'armes et de pierreries. C'était comme une image vivante et résumée de la civilisation de l'Orient qui surgissait au seuil de Stamboul; placé dans son observatoire, le sultan complétait par sa présence l'incomparable spectacle qu'offrait la ville avec l'animation de son port, l'aspect pittoresque de ses habitants, l'amoncellement de ses édifices, la splendeur de ses mosquées couronnant les hauteurs de coupoles et de minarets. Aujourd'hui, si le cadre est demeuré, le tableau a pâli; il conservait alors l'éclatante vivacité de ses couleurs. Cependant l'apparition ne durait qu'un instant; les vaisseaux saluaient de leur artillerie, puis, continuant leur route, dépassaient le sérail et la ville musulmane; ils s'approchaient de la rive opposée du port et jetaient l'ancre devant l'arsenal de Top-hané. En débarquant, l'ambassadeur reconnaissait sur le rivage les robes brunes ou noires des missionnaires jésuites et franciscains, venus à sa rencontre avec la nation en chantant le *Te Deum*, et, dans cette pieuse compagnie, il montait à Péra, où il se retrouvait presque en France. »

« Lorsque Villeneuve fut admis pour la première fois à l'audience du vizir Ibrahim, il put admirer ses traits réguliers et fins, son profil pur, la politesse grave et la dignité douce de ses manières. Un goût immodéré pour le luxe et la parure éclatait dans sa personne; ses mains étaient chargées de bagues comme celles d'une femme; ses vêtements semblaient, suivant l'expression d'un auteur oriental, « une mer de perles et de brillants ». Il invita l'ambassadeur à prendre place auprès de lui sur le sofa, puis, lorsque le *maître des saluts* eut prononcé la prière d'usage, à laquelle les tchaouchs répondirent par de bruyantes acclamations, on fit sortir tout le monde, à l'exception du premier secrétaire de Villeneuve et du drogman de la Porte; les Français de la suite du marquis furent poussés dehors comme les autres, et ceux qui s'obstinaient à rester virent leur curiosité punie par d'assez rudes bourrades. « En homme « qui n'aime point les jeux de mains, écrit l'abbé Sevin, je m'étais retiré au centre du batail- « lon. — On a fait entrer Villeneuve dans une salle circulaire, décorée avec une sobre magni- « ficence. Autour des murs règne une estrade recouverte de tapis; là se tiennent, assis à la « turque sur des coussins, la mine grave sous leurs turbans de deux pieds de diamètre, le col « encadré de fourrure, le corps enveloppé de pelisses de drap vert, écarlate ou bleu, les prin- « cipaux dignitaires de l'Islam. C'est le caimakan, le *defterdar* ou grand trésorier, les *cassias- « kers* ou juges suprêmes, les *nichandji* ou gardes des sceaux, les vizirs du premier rang. Ils « se préparent à tenir le Divan, c'est-à-dire le conseil suprême de l'empire. Villeneuve est « invité à y prendre part; il monte sur l'estrade, un tabouret est apporté pour lui servir de « siège, les musulmans lui souhaitent la bienvenue, et la séance s'ouvre. »

« Aucune des formalités prescrites n'est épargnée à Villeneuve; on lui présente l'eau pour les ablutions, le parfum, le sorbet, puis quatre tables chargées de mets sont apportées, et chacune de ces opérations est entremêlée de saluts, d'inclinations de tête, de ces gestes minutieusement réglés qui prolongent et compliquent toutes les cérémonies de l'Islam. Durant les repas offerts aux ambassadeurs, pour récréer les convives, on promenait devant l'entrée des salles

tzarine Anne désirait placer sur le trône de Pologne avec le concours d'une armée qui inquiéta la Turquie, et voici que maintenant la France s'employait avec une habileté et une persévérance singulières au salut même des Ottomans. Il y avait là en jeu, non point des questions idéales, ni des affaires de protocole ou d'alliance matrimoniale, mais simplement des intérêts matériels et économiques en matière de commerce dans la mer Noire, objet du désir d'emprise de tous. La cession d'Azof semblait un sacrifice nécessaire à la diplomatie française, mais comme la tzarine annonçait l'intention de réclamer en outre le droit de navigation dans la mer Noire pour ses vaisseaux de guerre et ses navires de commerce, les divers États s'alarmèrent. D'un côté, l'Angleterre et la Hollande craignaient le développement du commerce russe sur la mer Noire et la Méditerranée, où jusqu'alors les marchandises russes pénétraient par leur entremise, ce qui les poussa à tâcher à mettre d'accord les parties belligérantes. D'un autre côté, subir cette exigence parut au cabinet français, que dirigeaient alors Fleury et Chauvelin, que c'était ouvrir aux flottes de la Russie le chemin de Constantinople et permettre aux marchands moscovites de faire au commerce français une redoutable concurrence; c'est pourquoi le cabinet français donna des instructions très précises au marquis de Villeneuve afin d'empêcher par tous les moyens les Moscovites de réussir, vu qu'ici la France luttait pour elle-même et cherchait moins à se conserver des amis que des clients; c'est sur la base des termes mêmes des *Capitulations* plusieurs fois renouvelées que la Turquie accueillit les objets d'exportation française et livra aux Français ses matières premières à des conditions exceptionnellement favorables. Voilà comment la France se verra amenée à proclamer « l'intégrité ottomane » comme une nécessité d'ordre européen, et consacrera à cette œuvre toutes les ressources de sa diplomatie et son crédit dans les différentes cours, comme toutes les forces morales dont elle disposera.

Par contre, la Russie se sentait encouragée par le traité même d'alliance secrète qu'elle venait de conclure avec l'Autriche. Quoique cette dernière puissance eût commencé à redouter déjà la Russie lorsqu'elle pesait les motifs qui la poussait à annexer la Transylvanie, elle n'en désirait pas moins s'étendre aux dépens de la Turquie. Les deux guerres heureuses conduites contre la Porte par le génie du prince Eugène de Savoie avaient procuré à l'Autriche une étendue de territoire extraordinaire, et cette considération la poussa à une alliance, peu naturelle en apparence, mais qui la

les plus beaux chevaux des écuries impériales; ils étaient ornés de leurs plus riches atours, et les serviteurs chargés de les présenter les montaient sans babouches, par respect. »

« Tandis que tous les musulmans se prosternaient, Villeneuve se contenta de s'incliner profondément par trois fois, avant de débiter une courte harangue. Le caimakan reçut ensuite la lettre du Roi et la posa sur le lit du Grand Seigneur; l'audience était terminée, sans que Mahmoud eût prononcé une parole ou fait un geste. Tous les assistants sortirent, et, tandis que l'ambassadeur s'éloignait avec son cortège, la porte de la Félicité se refermait, dérobant à nouveau les splendeurs entrevues. »

faisait copartageante dans la future désagrégation de l'empire ottoman.

Tott et Delaria rejoignirent l'armée à Babadagh, dans la région des embouchures du Danube. Là, au milieu d'une plaine que des lagunes environnent de toutes parts, le camp apparaissait comme une cité vivante et populeuse, surgie brusquement du sol. Des banderoles éclatantes l'annonçaient au loin, flottant au sommet des principales tentes. En approchant, on voyait le désert s'animer; de toutes parts apparaissaient des bandes de soldats irréguliers, arrêtées ou en marche, des peuplades entières, accourues spontanément au secours du khalife. C'étaient des nomades d'Asie, des Tcherkesses à mine farouche, étalant avec orgueil des haillons pittoresques et de belles armes; c'étaient des Arabes de Syrie, dont les campements offraient l'aspect de caravanes au repos. Le grand vizir accueillait mal ces auxiliaires indisciplinés; ils persistaient néanmoins à accompagner l'armée et, dispersés autour d'elle, l'enveloppaient d'une poussière d'hommes. Au-delà de ces hordes, au delà de l'entassement des bagages et du désordre des convois, la ville de toile commençait. Elle avait ses rues, ses carrefours, ses bazars, ses bains, ses fontaines. Sur quelques-unes des places reposaient des canons énormes, la gueule dressée vers le ciel, engins monstrueux qui lançaient des boulets de pierre.

Il y avait dans le camp certaines divisions bien marquées, le quartiers des *zaïms* et des *timariots*, cavalerie fournie par les possesseurs de fiefs militaires, le quartier des janissaires. Ces derniers étaient les mieux payés, les mieux entretenus de tous les soldats. Craignant leur humeur rebelle, le vizir les ménageait et s'occupait à les amuser plus qu'à les exercer; on avait installé pour eux des divertissements et des spectacles. En d'autres endroits, c'était un fourmillement d'hommes de toute couleur et de toute race, la confusion de peuples étonnés de se retrouver sous le même drapeau, le choc de vingt barbaries différentes. Partout se mêlait aux soldats une tourbe sans nom, composée de Grecs, d'Arméniens, de Juifs, tous marchands, pourvoyeurs, espions au besoin, tous attirés par l'appât du lucre, écume impure qui s'était attachée à l'armée et en avait corrompu l'esprit, comme la boue de l'hiver avait terni l'éclat des armes et les vives couleurs des costumes.

En continuant à se diriger au milieu des tentes, on se heurtait à une muraille de toile rouge, imitant un rempart crénelé et s'appuyant à des colonnes peintes en vert. Cette enceinte en renfermait une seconde, verte avec des colonnes rouges; une double barrière traçait ainsi dans le milieu du camp deux cercles concentriques. Le premier servait de résidence à la suite du grand vizir, qui formait à elle seule une armée; la maison du ministre tout entière était là, avec les corps d'escorte, les gardes albanaise, bosniasque, tartare, les hallebardiers du vizir, aux armes incrustées d'argent. Toutes ces troupes vivaient sous des tentes somptueuses, au milieu desquelles une large avenue creusait son sillon; elle était bordée de droite et de gauche par une muraille bâtie avec des coffres de cuir rouge superposés, qui contenaient le trésor de l'armée. Le dernier cercle, espace inaccessible et

sacré, renfermait les tentes du vizir. C'étaient, auprès d'arbres artificiels où se tenaient perchés les oiseaux de chasse du ministre, la tente où il donnait audience, celle où il tenait le divan, celle qui lui servait d'habitation, palais mobiles, soutenus par des mâts puissants à nervures de bronze. Des étoffes brodées avec magnificence tapissaient l'intérieur de chaque tente, tandis qu'au plafond des tissus d'or ou d'argent étendaient un voile resplendissant.

Là, assis sur des carreaux de brocart ou de velours, enveloppés de la vapeur odorante des narghilés, roulant entre leurs doigts le chapelet aux grains d'ébène ou de santal, le grand vizir, son kiaya, les chefs de la milice, les principaux dignitaires, discutaient gravement les intérêts de l'empire, traitaient de la paix prochaine, écoutaient les communications des différentes cours et dictaient leurs réponses. Rien ne troublait en apparence leur majestueuse impassibilité; un visage plus ou moins sévère, un sourire ou un léger hochement de tête marquaient seuls leur approbation ou leur désappointement. Depuis quelque temps, ils exagéraient encore la gravité et le mystère qui leur étaient naturels. C'est qu'ils sentaient s'amasser sourdement autour d'eux les défiances et les colères de l'armée; ils comprenaient que toute nouvelle donnée prématurément risquait de déterminer les troupes, énervées par l'oisiveté, mécontentes des négociations, à tourner contre leurs chefs une ardeur qu'on laissait inactive. Sans doute l'attitude des soldats restait déférente et soumise, mais déjà le vizir avait trouvé sous sa tente, jetés par une main inconnue, des billets menaçants; il savait que les armées musulmanes passent sans transition d'une obéissance servile à la révolte, et que, chez ces multitudes aux flots perfides, le calme fait place brusquement à l'orage. Craignant à toute heure une sédition qui eût mis en péril son pouvoir et sa vie, il n'épargnait aucun soin pour dissimuler ses desseins jusqu'à ce qu'il eût pris toutes les mesures propres à en assurer l'effet.

Les bons offices du baron de Tott, officier hongrois au service de la France, furent accueillis par les Turcs avec bienveillance mais avec réserve, pour la raison que nous avons indiquée de la confiance témoignée par le grand vizir à l'internonce Talman, qui était parti avec le négociateur turc pour la ville polonaise de Niémirow, désignée, nous l'avons dit plus haut, comme lieu d'entente pour un congrès. C'est ici qu'éclata le conflit inévitable, issu, comme antérieurement à Karlovitz, de l'exagération des prétentions des partis en cause. La Russie exigeait : la liberté de navigation sur la mer Noire, le littoral de cette mer depuis le pied du Caucase jusqu'aux embouchures du Danube, le passage de tous les Tartares sous la domination des Russes, la liberté de navigation sur le Bosphore, l'Hellespont et la Méditerranée, enfin la reconnaissance de la Moldavie et de la Valachie comme principautés indépendantes sous le protectorat de la Russie. L'Autriche réclamait les places de Zvornick, Bihasz et Novi-Bazar, qui eussent mis la Bosnie à sa discrétion. La situation était inextricable; au fond, tout le monde voulait la guerre, mais personne n'osait la déclarer. Le sultan

consterné accorda, le 17 juillet 1737, au baron de Tott une lettre sollicitant la médiation du roi de France; le marquis de Villeneuve exultait, car il poussait depuis longtemps la Porte à la guerre, pour les raisons que nous avons indiquées; le cabinet de Versailles tint alors aux Turcs un langage des plus énergiques et les assura du concours de la France. L'empereur Charles VI prit les devants et déclara la guerre à la Turquie; ses armées débordent de la Serbie, se répandent vers la haute Bulgarie et s'emparent de Nisch, mais le valeureux prince Eugène de Savoie était mort depuis un an, et les Impériaux étaient mal conduits par des chefs imprudents et désunis, des généraux sans talent et sans entrain, Wallis, Seckendorf, Neipperg, qui compromettaient par leurs rivalités le succès des opérations. Du côté des Turcs, les remontrances françaises et l'excès du péril déterminèrent un sursaut nerveux et un réveil inattendu. Cependant le sultan *Mahmoud Ier* (1730-1757), fils de Moustapha II et successeur d'Ahmed III, débile d'apparence et un peu contrefait, était un prince doux, humain, relativement éclairé, plus politique que guerrier et plein de confiance dans les Français. Mahmoud Ier prit pour vizir l'intrépide Veghen-Mohammed. Les armées turques étaient mal organisées, mais nombreuses et ardentes, et d'ailleurs le pacha Bonneval modernisait l'armement et la tactique ottomane et rédigeait de fulgurants plans de campagne; les Musulmans accoururent de tous côtés pour prendre part à « la guerre sainte », et l'Asie même envoya ses inépuisables réserves de hordes barbares. Voilà comment ces opérations militaires austro-russes ne furent pas à la hauteur des espérances que nourrissaient l'empereur et la tzarine, tandis que la torpeur ottomane trouva dans la *furia francese* un aliment inattendu.

La guerre eut pour théâtre le massif montagneux qui couvre la Bosnie, la Serbie et la haute Bulgarie, et qui offre à la défense les ressources d'un pays accidenté, propice aux embuscades, hérissé de remparts naturels. Après la prise de Nisch, les Impériaux, au lieu de marcher hardiment sur Sofia, s'avisent de vouloir prendre Viddin sur le Danube, où ils échouent. En Bosnie ils n'avancent que lentement au prix de pertes énormes, décimés par les maladies qui règnent à l'état endémique dans les villes malpropres de l'Orient. D'ailleurs, ils se heurtent en Bosnie à une résistance nationale, car en 1737, comme de nos jours en 1878, les Bosniaques se levèrent contre l'envahisseur et, réunis aux Ottomans, infligèrent à Bagna-Louka un sanglant échec aux Impériaux commandés par le prince Hildburgshausen. Les Impériaux se replièrent alors en Transylvanie, les Turcs reprirent l'offensive, s'emparèrent d'Orsova, le 27 mai 1738, puis de Viddin, se portèrent sur le Timok, en forcèrent le passage, reconquirent Nisch après une courte résistance, et comme Belgrade était hors d'état de soutenir un siège, la possession de Nisch rouvrit aux Turcs la vallée de la Morava, le chemin de Belgrade et celui de la victoire. Ces événements forcèrent l'empereur à se résigner à traiter.

D'un autre côté, l'armée moscovite avait sur l'armée ottomane une incon-

testable supériorité, quoique la Russie fût mal placée topographiquement, pour s'attaquer aux parties vives de la Turquie. Lascy ravagea la Crimée; Münnich s'empara d'Otchakof et de Kinbourn, s'avança sur le Boug, mais, malgré toute sa féroce énergie, il ne put relever son armée, dépourvue de ressources et accablée par le soleil meurtrier de la contrée, autant que harcelée par les Tartares, qui lui faisaient une guerre de guérillas.

Cependant les armées alliées marchent vivement; tandis que le corps de Wallis s'étend en Valachie, occupe Bucarest, atteint la Moldavie, envoie ses hussards courir tous les pays situés au delà du Danube, la grande armée impériale concentrée à Belgrade s'ébranle; les postes turcs se retirent devant elle sans combattre, ses colonnes débordent vers la haute Bulgarie. De ce côté, une seule place, Nisch, leur barrait le passage; le 27 juillet, Nisch est investi et capitule. En même temps, à l'autre extrémité du théâtre de la guerre, Münnich se présente devant Otchakof. Comme ses soldats ne réussissent pas assez vite à ouvrir la tranchée, comme le sol rocheux résiste à leurs efforts, il ordonne une attaque de vive force. Les troupes s'avancent à découvert, la mitraille les décime, les chefs de colonne font représenter au feld-maréchal l'immensité des pertes et la folie de l'entreprise; Münnich commande d'avancer. Enfin la ligne russe atteint le bord du fossé; là, elle hésite et flotte, lorsque des flammes s'élèvent au-dessus des murailles. L'incendie a éclaté dans la place; une poudrière saute avec fracas, écrasant de ses débris les défenseurs de la place. L'épouvante saisit ces derniers; ils livrent les ouvrages et rendent leurs armes; Otchakof est aux Russes avec plusieurs milliers de prisonniers et quatre-vingt-seize bouches à feu.

Les plénipotentiaires alliés se décidèrent alors à faire connaître les prétentions des deux cours. La Russie demandait, avec le droit de navigation sur l'Euxin, toute la rive septentrionale de cette mer, depuis le pied du Caucase jusqu'aux embouchures du Danube, c'est-à-dire le pays du Kouban avec Taman et Iénikalé, la Tartarie avec Azof, Otchakof et Kinburn, la Crimée, la Bessarabie entière. La Moldavie et la Valachie seraient constituées en États indépendants, mais l'exercice de la religion orthodoxe y serait placé sous la garantie moscovite, et cette clause, en accordant à la Russie un droit continuel d'intervention dans les principautés, la conduirait promptement à y exercer une véritable souveraineté. Quant à l'Autriche, elle réclamait toutes les parties de la Serbie qu'elle ne possédait pas encore, avec Nisch et Viddin; en Bosnie, elle aurait Zvornick, Bihasz et Novi, les trois clefs de la province; l'empereur se réservait en outre de s'entendre avec la tzarine pour se faire céder la Valachie et en général la plupart des positions dont ses armées s'étaient saisies sur la rive gauche du Danube. Quarante jours étaient accordés aux Osmanlis pour prendre les ordres de leur maître et répondre à cette sommation.

Pendant ce temps, la cour de Versailles commençait à s'alarmer de la tournure que prenaient les affaires, et, le pacha de Bonneval ayant été disgracié en novembre 1738, le marquis de Villeneuve s'avisa de ne plus se

borner à un rôle d'intermédiaire officieux entre les belligérants. Dès le commencement de 1739, il développa officiellement son caractère de médiateur. A ce moment précis, les Turcs étaient devant Belgrade et, vu la réputation de place imprenable de cette ville (entourée par les ingénieurs autrichiens de défenses nouvelles et bien organisée), Villeneuve, voyant la maladresse avec laquelle les Turcs prenaient leur disposition d'attaque, s'entremit, d'un côté pour sauver ces derniers d'un échec auquel il les croyait condamnés devant Belgrade, et d'un autre côté pour sauver la cour de Vienne consternée, laquelle avait envoyé le général comte de Neipperg pour traiter en dehors de la Russie, plan adopté par Villeneuve. Neipperg, arrivé au camp turc le 18 août, commença par offrir, au nom de l'empereur, la restitution à la Turquie de la Serbie et de la petite Valachie; puis il abandonna Orsova; enfin il consentit à la cession de Belgrade, mais à la condition, sur laquelle il demeurait inébranlable, que les Allemands, avant d'abandonner la place, en raseraient les fortifications; l'empereur ne pouvait souffrir qu'une citadelle, dont la force avait été accrue sous son règne, fût retournée contre ses États et devînt le boulevard de la Turquie. Le grand vizir accueillit avec hauteur ces propositions : « Je veux la ville de Belgrade, disait-il, je la veux telle qu'elle « est, et je ne consentirai à aucune négociation avant qu'on m'en ait remis « les clés. » Cependant il désirait ardemment la paix et, s'il persistait dans ses exigences, c'était pour donner satisfaction au fanatisme de ses soldats. Les Turcs eurent même un instant la pensée de retenir Neipperg de force, et on lui refusa les chevaux qu'il demandait pour partir. Le marquis de Villeneuve, indigné à la pensée que les Turcs pourraient commettre un attentat aux droits des gens, accourut auprès de Neipperg, pénétra dans sa chambre, le prit sous sa protection, l'amena dans sa propre chambre et l'y retint plusieurs jours à l'abri du nom de la France respecté par les Turcs. En même temps, il fit sentir aux ministres ottomans l'importance des concessions impériales et, pour en finir, proposa un expédient qui pût servir de base à une transaction : les Autrichiens devraient démolir les fortifications construites par eux-mêmes autour de Belgrade et céderaient la place telle qu'elle était vingt ans auparavant. A cette condition, les préliminaires de paix furent signés le 1er septembre sous Belgrade, par le marquis de Villeneuve, le comte de Neipperg et le grand vizir El-Hadji-Aouzzadé-Mohammed (1).

Quelques jours après la signature de ces préliminaires, deux courriers arrivaient en même temps à Vienne : l'un, envoyé par Villeneuve et Neipperg, annonçait le traité onéreux du 1er septembre; l'autre, envoyé par

(1) Voir Albert Vandal, *Mission du marquis de Villeneuve*. — Cf. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VII, p. 154 et suiv.; — E. Legrand (*Éphémérides daces*, p. 190) écrit le nom de ce vizir comme suit : Elhadj Aïvaz Mechmed pacha; c'était un Serbe originaire de Iagodina, qui avait commencé par être tchaouch-bachi. Nommé gouverneur de Viddin, il se distingua dans la première campagne contre les Impériaux; il rentra à Constantinople, le 28 octobre, après la conclusion de la paix; destitué le 23 juin 1740, il fut nommé plus tard gouverneur de l'île de Crète. Laugier (*Histoire de la paix de Belgrade*, t. I, p. 338) dit de lui que c'était un homme d'un caractère fort doux, mais d'un génie peu étendu.

Münnich, apportait la nouvelle des succès éclatants des Russes. En effet, le feld-maréchal Münnich s'était enfin décidé à l'action, avait franchi le Pruth, remporté sur les Turcs une brillante victoire à Stavusani et enlevé d'assaut, le 22 août 1739, la forteresse de Hotin, principal rempart de la domination turque en Moldavie, et enfin il avait aussi occupé la Moldavie elle-même. La ville de Jassy lui avait ouvert ses portes, les habitants lui firent un accueil empressé, allèrent à sa rencontre au dehors de la ville, lui en remirent les clés avec les insignes du pays et le conduisirent en grande pompe au palais princier (1). Münnich était un soldat brutal; il eut une conduite arrogante envers les boyards et envers le métropolitain, et s'avisa d'imposer à la Moldavie toutes sortes de conditions qui lui aliénèrent bientôt toutes les sympathies premières; cette conduite de Münnich est pour le moins bizarre, car il avait lui-même des prétentions au trône de Moldavie; sa seule excuse est qu'il se croyait sur le territoire turc. Il imposa aux habitants des conditions très rudes, même sous peine de mort; le prince Grégoire Ghika, qui craignait moins Münnich que Kantémyr, avait quitté Jassy, nomma caïmakam le grand logothète Sturdza et le grand vornik Cantacuzène, et se réfugia du côté de Vaslui, d'où il avisa le prince Constantin Maurocordato de sa détresse et écrivit au séraskier du sultan de lui envoyer des secours (2). Nous verrons tout à l'heure ce qui se passait en Valachie même, sous Constantin Maurocordato pendant ces événements; terminons d'abord le récit des affaires extérieures.

Par les préliminaires de Belgrade, signés, comme nous l'avons dit, par Neipperg et Villeneuve (3), l'Autriche cédait avec cette ville tout ce que le traité de Passarovitz (1718) lui avait donné en Serbie, en Bosnie et en Olté-

(1) *Documents militaires russes sur la campagne de Stavoutchany*, 1739, publiés par le général D. Masslovski. — Cf. Dapontès, *Éphémérides daces*, p. 215 et suiv.; — le maréchal Münnich, *Mémoires (Tagebuch des russichen Generalfeldmarschalls Graffen von Münich,* dans Ernst Hermann, *Beitrage zur Geschichte des russichen Reiches*, 1843, p 158; — le général de Mannstein, *Mémoires sur la Russie*, p. 358; — Neculcea, *Letopisete*, t. II, p. 450; — Keralio, *Histoire de la guerre des Turcs*.

(2) Pour les détails, voir Dapontès, *Éphémérides daces*, p. 215 à 321; Xénopol *(Histoire*, t. II, p. 201, et édit. roum., t. V, p. 76 et suiv.) soutient avec quelque raison que le traitement si brutal infligé par Münnich aux boyards et aux habitants de la Moldavie fut la semence qui rendit les Roumains méfiants à l'égard des Russes pour l'avenir. Xénopol donne (p. 83, t. V, éd. roum., d'après Neculcea) le texte des douze conditions imposées par Münnich aux Moldaves, dont l'article 5 exige le travail de 3 000 ouvriers aux forteresses et l'article 11 un cadeau annuel de 12 000 ducats pour le feld-maréchal. Jamais les princes phanariotes ni même les Turcs n'ont exigé de choses semblables des Roumains. Münnich était d'origine allemande.

(3) Dapontès *(Éphémérides daces*, p. 322 à 344, de la traduction française de E. Legrand) donne le texte de ces préliminaires, ainsi que celui de tout le traité de Belgrade. Consulter aussi : *Histoire fondée sur des documents originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue, le* 21 *septembre* 1739, *entre l'empereur Charles VI, la Russie et la Porte ottomane* (ouvrage publié par le fils du négociateur de 1739, comte de Neipperg pour justifier son père); — Safonof, *Mémoires sur la guerre de Turquie*, dans l'*Archive russe* de 1878; — Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. Hellert; — L. Rousseau, *Les relations diplomatiques de la France et de la Turquie au dix-huitième siècle*, Paris, 1908. Il faut lire aussi le très intéressant et saisissant ouvrage récemment publié par M. Jacques Rambaud, *Mémoires du comte Roger de Damas*, 1912, Paris, Plon-Nourrit.

nie. Le Danube, la Salve et les montagnes du Banat de Temesvar redevenaient ainsi la limite des deux empires; de tous côtés, la Turquie voyait se fermer les brèches que ses désastres du commencement du siècle avaient faites à ses frontières. Remarquons que les frontières plus orientales de l'Autriche sont restées jusqu'en 1878 (c'est-à-dire jusqu'au congrès de Berlin) telles que les fit le traité même de Belgrade, sauf une légère rectification opérée par le traité de Sistovo, de 1791. La nouvelle des victoires du feld-maréchal Münnich fit regretter à la cour de Vienne l'instant de faiblesse qui lui avait conseillé une paix séparée, et l'empereur Charles VI, courroucé, manifesta même l'intention de ne point ratifier ces préliminaires. Mais Villeneuve, prudent, le prévint en revêtant le traité, aussitôt signé, de la garantie de la France, ce qui lia Charles VI envers Louis XV comme envers le sultan. Contraint ainsi de céder, l'empereur ratifia les préliminaires, qui furent bientôt convertis en traité définitif, mais il fit arrêter le comte de Neipperg, qu'il accusait d'avoir outrepassé ses pouvoirs, et le retint en prison jusqu'à la fin de son règne. Quant à la Russie, si ses armes triomphaient, la défection de son alliée et les complications qu'elle prévoyait du côté de la Suède ne lui laissaient plus l'espoir de continuer la guerre avec avantage. Le brutal Münnich s'écria, par manière d'oraison finale : « Que les Turcs rendent grâce à Mahomet, à Villeneuve et à Neipperg! » Au fond il disait vrai, car, s'ils avaient dû assiéger Belgrade, il n'est pas bien certain qu'ils eussent vaincu; ces murailles d'une nouvelle Jéricho s'écroulèrent à point d'elles-mêmes sous la pioche allemande, pour la plus grande satisfaction des Turcs. La tzarine Anne envoya au marquis de Villeneuve des pleins pouvoirs et, le 18 septembre 1839, l'ambassadeur français, ayant, comme nous l'avons vu, déjà conclu la paix entre l'Autriche et la Turquie, put enfin signer aussi à Belgrade la paix des Russes avec le sultan. Mais, avant de noter les conditions de cette paix et d'examiner ses résultats, il importe de montrer aussi ce qui se passa en Valachie avec le prince Constantin Maurocordato, pendant la campagne de 1736 à 1793.

***

L'ouvrage de Dapontès que nous avons signalé plus haut pour les années 1736-1739 demeure, malgré quelques erreurs légères de dates, montrées par E. Legrand, l'autorité la plus détaillée sur cette question, bien plus digne de foi que l'ouvrage du bilieux Hypsilanti déjà indiqué. C'est d'ailleurs à Dapontès que les écrivains roumains ont emprunté leurs récits sur cette époque, mais en l'interprétant parfois à un point de vue trop chauvin. Nous pensons devoir en faire un exposé très abrégé, non point de la campagne militaire elle-même dont nous venons de faire le récit, mais des faits proprement dits qui se rapportent au rôle et à la situation du prince Constantin Maurocordato.

Le 2 juillet 1737, Constantin Voda reçut du général autrichien de Wallis une lettre par laquelle ce général l'invitait impérieusement à mettre le pays sous la suzeraineté de l'empereur et à verser deux cents bourses. En outre, Wallis s'avisa de signer sa lettre : *Prince des deux Valachies*. Le prince Maurocordato n'avait auprès de lui absolument aucune troupe pour se défendre, sauf une centaine d'Albanais; il envoya à Wallis le logothète Constantin Xypolytos (1), afin d'arranger les choses pour le bien du pays et d'empêcher le pillage et les dévastations, puis il se rendit au monastère de Vacaresti, fit partir pour Constantinople les dames et le personnel de la cour, prévint les pachas riverains du Danube des projets des Autrichiens, et comme les Ottomans ne lui envoyèrent pas de secours, il se retira du côté de Doieni, bourg de la Dobrogea, à peu de distance du Danube, où il se tint prêt à passer le fleuve en cas de nécessité. Bientôt renseigné que la situation du général autrichien n'était pas aussi brillante qu'on le croyait, il revint à Bucarest, accompagné de Soliman aga et d'un certain nombre de Turcs, indépendamment des boyards roumains qui ne l'avaient pas quitté; avec l'aide des troupes ottomanes et des milices bosniaques, le prince fit creuser des retranchements autour de la ville. Après la prise de Viddin, Constantin Voda reprit possession de son palais dans la capitale, où il eut une série de conférences avec Murtaza pacha au sujet des mesures à prendre, car il avait reçu enfin des lettres favorables du grand vizir. Ce pacha livra combat aux Allemands à Pitesti et les défit. Un certain colonel Barckoki fut tué dans l'action; Dapontès raconte à son sujet une singulière anecdote, que nous pensons pouvoir reproduire : « Ce Barckoki était un jeune homme beau, riche, noble et agréable à l'empereur. On rapporte que le 29 août 1737, fête de la décollation de saint Jean-Baptiste, le général Chillany, qui se trouvait à Tirgoviste avec ses troupes, donna un grand banquet où prirent part tous les chefs de bataillons et le sus-dit Barckoki, qui était alors lieutenant général. Ils se divertissaient et buvaient à la santé des convives, comme c'est la coutume, lorsque Barckoki, tenant à la main son verre plein, se leva et dit, de façon à être entendu de tout le monde : « Que le Dieu de sainteté me fasse la grâce dans « quarante jours d'apporter la tête de Constantin, prince de Valachie, comme on apporta jadis celle du saint précurseur! » A ces paroles de malédiction les convives répondirent : « Ainsi soit-il! » Or, il arriva que précisément quarante jours après que Barckoki avait maudi le prince, on apporta sa propre tête, plantée au bout d'une pique (ses cheveux étant liés et renfermés dans un sachet à la mode allemande), au palais, au prince lui-même, avec un drapeau rouge que l'on tenait non pas élevé en l'air, mais renversé. Constantin Voda fit cadeau au messager d'une pelisse et d'une aigrette; il y eut des réjouissances à cette occasion. La tête orgueilleuse de Barckoki fut reportée

(1) Ce personnage était originaire de Sotira, village du Zagora, en Thessalie. Il fut d'abord premier secrétaire de Nicolas Maurocordato, puis conseiller intime de Constantin Voda. Ce fut lui qui proposa à Constantin Voda son gendre, Dapontès, comme second secrétaire.

au camp impérial ottoman, sur l'ordre du prince Maurocordato, par le capitaine des dorobantzi, qui fut gratifié d'une pelisse par le grand vizir. Ainsi la malédiction du colonel Barckoki s'était retournée contre lui (1). »

Le prince Maurocordato reçut successivement la visite d'Ibrahim pacha et celle de Mahmoud pacha en 1737, puis celle de Suleyman pacha (en février 1738), avec lequel le prince Constantin eut une conférence pour aviser aux mesures à prendre, conférence à la suite de laquelle Suleyman partit avec une armée de 2 000 hommes vers l'Olténie. Pendant l'été de 1738 (le 5 juillet), Constantin Voda établit son camp militaire dans la plaine, à Cotroceni. C'est là qu'il apprit la prise de Craiova par les Ottomans et le succès de ces derniers sur les Russes, à Bender, en septembre de la même année. En octobre de l'année précédente (1737), la peste s'était déclarée en Valachie et avait fait quelques victimes parmi les boyards, puis elle s'était apaisée, pour reparaître de nouveau maintenant en octobre 1738. Ici se place un fait singulier qui dénote bien les mœurs du temps. Dans la crainte d'être atteints de la peste qui désolait la contrée, les paysans et les petits boyards s'avisèrent de recourir à des incantations et à des sortilèges, afin d'éloigner le fléau et de conjurer le danger, et cela avec le concours même de certains prêtres ignorants. Le prince Maurocordato ayant appris ces faits, adressa à tous les capitaines et au parcallabes des villages des ordres sévères et menaçants pour que l'on eût à « abandonner ces inventions diaboliques et charlatanesques et à fléchir la clémence divine par des supplications, des prières, des jeûnes et des larmes, sinon on châtierait rigoureusement ceux qui recourraient à de telles pratiques, comme aussi ceux qui les propageraient, et les tribunaux, tant ecclésiastiques que princiers, puniraient sans pitié les prêtres convaincus de complicité » (2). Un mois après, la peste avait cessé, tout le monde en rendit grâces à Dieu et le prince rentra dans son palais de Bucarest; cependant, de juillet jusqu'à la fin d'octobre, le fléau avait fait périr plus de 10 000 personnes. L'hiver de 1738 à 1739 fut très rigoureux, car en avril 1739 la neige tomba en quantité si considérable qu'elle fit beaucoup de mal aux hommes, aux animaux et aux plantes; le prince prit des mesures pour venir en aide aux habitants. Pendant tout ce temps, Constantin Maurocordato entretenait une correspondance assidue non seulement avec les pachas riverains du Danube, mais encore avec les grands vizirs qui se succédèrent à Constantinople et avec les divers boyards de sa cour qu'il avait commis au soin de le renseigner, ainsi qu'avec le prince Ghika de Moldavie, qui, nous l'avons vu, sollicita même son secours contre les Russes. Les négociations pour la paix étaient déjà entamées entre les Turcs et les Autrichiens, par l'entremise de l'ambas-

(1) *Éphémérides daces*, p. 39 et 40, trad. franç. — Ce fait est certainement historique, et Dapontès en fut vivement frappé. Il est, à nos yeux, un exemple typique de ce que l'on appelle en sciences occultes *le choc en retour*, c'est-à-dire que, lorsqu'une malédiction est proférée par haine contre un innocent, elle se retourne fatalement contre le proférateur. Voir notre opuscule de 1894 : *Psychologie de la malédiction*. Paris, Chamuel, éditeur.

(2) *Ephémérides daces, passim*, p. 150.

Fig. 35. — ANCIENNE ÉGLISE STAVROPOLÉOS.

(Dite « Greci » ou « Ghiorma Banul ».)

Fig. 36. — ÉGLISE STAVROPOLÉOS (XVIIIe SIÈCLE).

(Avec l'hôtellerie.)

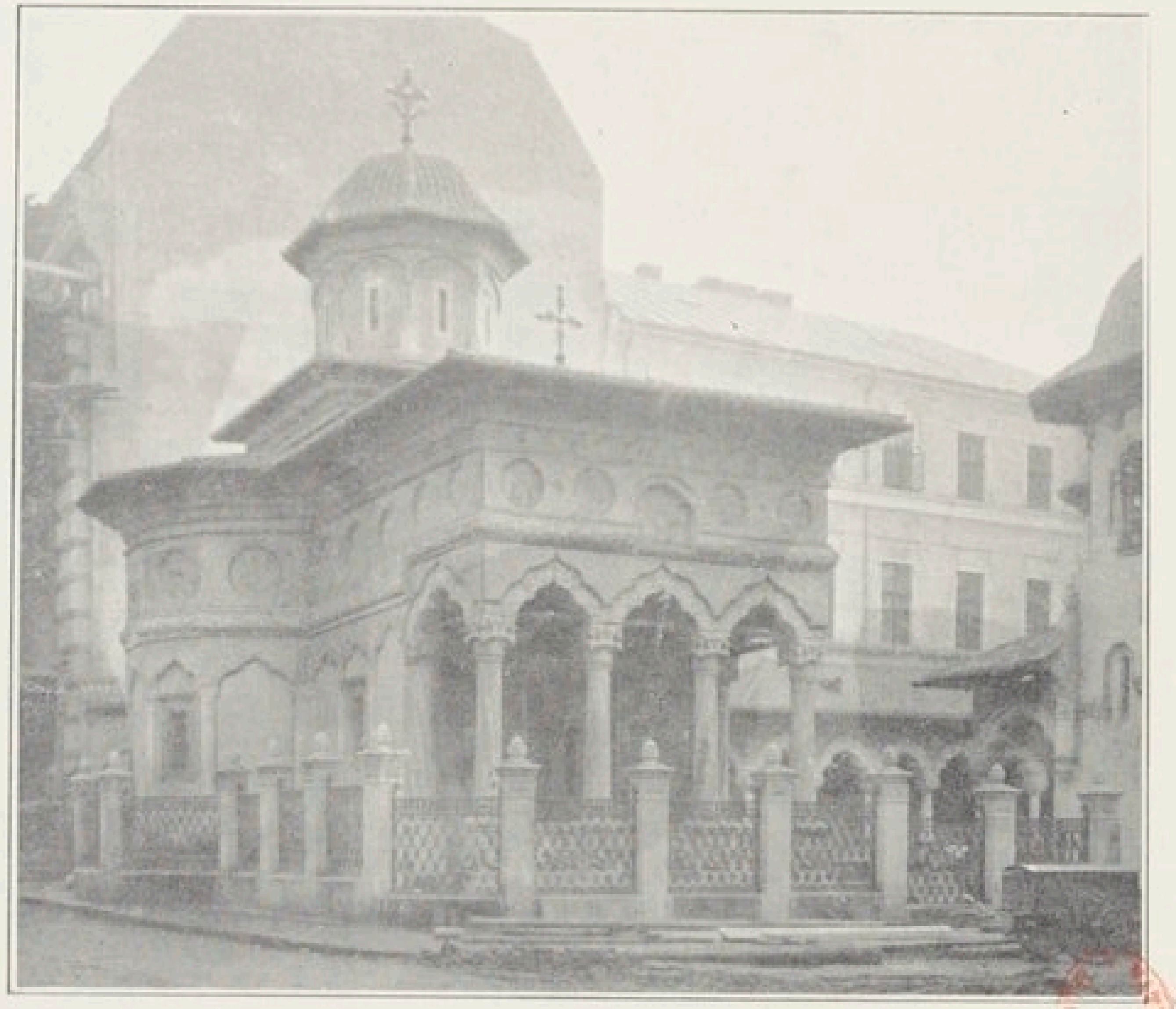

Fig. 37. — ÉGLISE STAVROPOLÉOS

(Façade). (État actuel, restaurée.)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R F

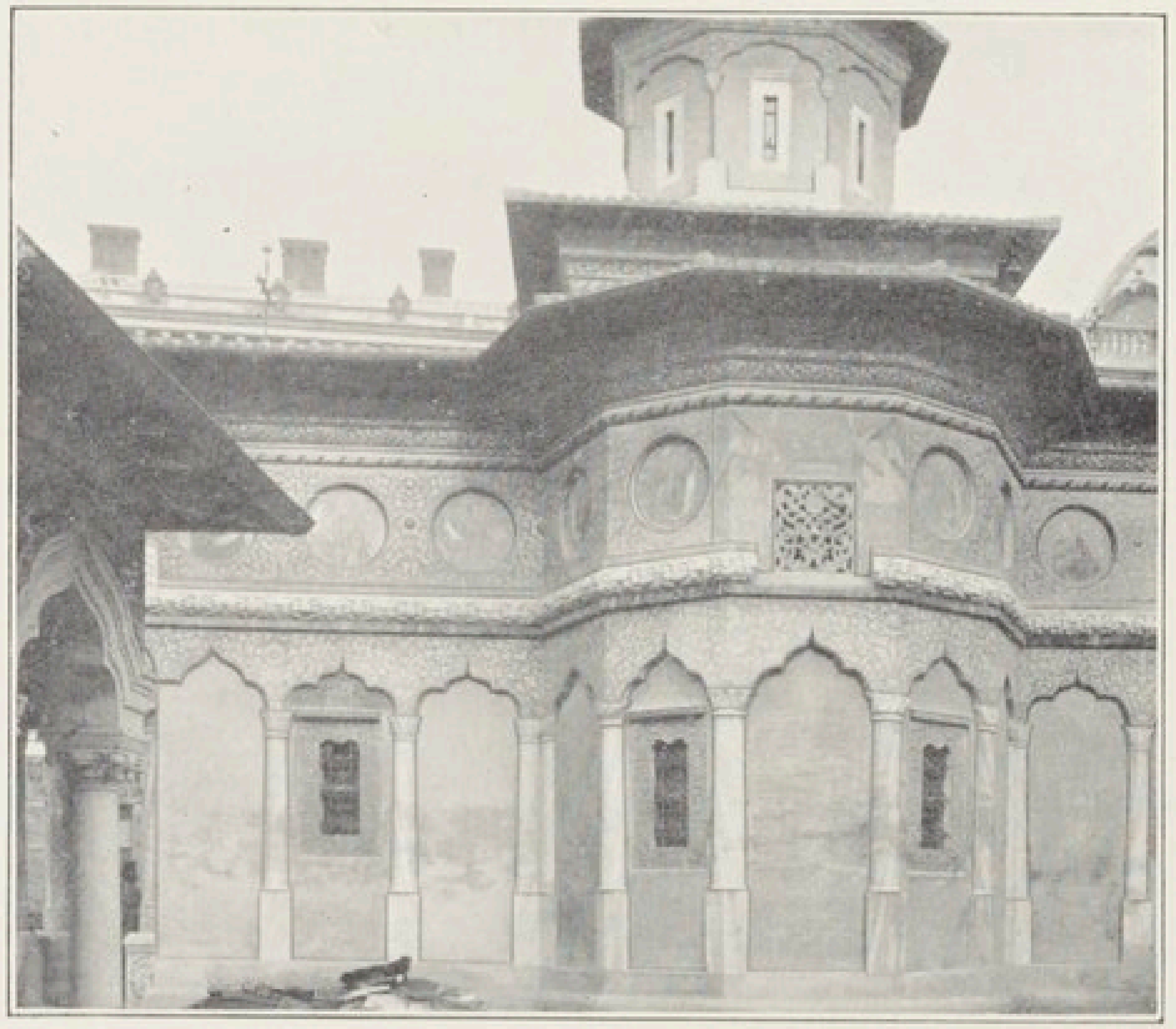

Fig. 38. — ÉGLISE STAVROPOLÉOS

(Arrière). (État actuel, restaurée.)

sadeur de France, avec lequel il eut des relations par l'entremise de son représentant (capoukéhaya), le grand paharnik Constantin Caragea. Il faut noter que le sultan enjoignit, en juin 1739, au prince Maurocordato, par un firman, de ne pas se mettre en campagne, mais de rester dans sa capitale de Bucarest. Le 7 juillet 1739, le prince Ghika informa le prince Maurocordato, ainsi que Véli pacha, que la cavalerie moscovite, composée de 8 000 Cosaques et Kalmouks, se trouvait au bord du Dniester et que l'armée russe se dirigeait vers le Pruth, d'où les Russes se proposaient même de jeter en Moldavie une armée sous les ordres du prince Démétrius Kantémyr. Véli pacha quitta Bender pour aller au-devant des Russes. Le général écrivit au pacha une lettre pour l'informer qu'un officier venait de Saint-Pétersbourg avec un message de la tzarine pour l'ambassadeur de France à Constantinople et qu'il priait le pacha de laisser cet officier passer sans retard et en sécurité à travers la Moldavie et la Valachie pour se rendre à Constantinople; le pacha accorda l'escorte à cet officier. Le 18 juillet de la même année, le prince Maurocordato reçut du grand vizir un envoyé spécial porteur d'une très longue lettre, par laquelle il était informé de la victoire des armées ottomanes sur les Allemands (1). Au mois d'août de la même année, le prince Maurocordato reçut une lettre du sultan en remerciement pour la conduite prudente qu'il avait tenue pendant toute la campagne, ainsi que des lettres du grand vizir, du caïmacam pacha et de son propre représentant à Constantinople, enfin des lettres du prince Ghika lui annonçant les victoires des Russes à Hotin, ainsi que les nouvelles définitives de la conclusion de la paix. Le 15 septembre 1739, le prince Maurocordato était à table, en train de dîner, lorsqu'arriva du camp impérial le représentant du prince Grégoire Ghika, chargé de lui annoncer que la paix avait été conclue entre la Russie et la Porte ottomane. A cette nouvelle, dit Dapontès, le prince Maurocordato rendit grâces à Dieu, dans la joie profonde qu'il en éprouva (2). Ainsi, pendant toute cette terrible campagne, le prince Constantin Maurocordato fut astreint à une position passive et presque neutre, et il n'eut que peu de part aux événements par l'échange d'un certain nombre de lettres et de rapports diplomatiques. Il sut du moins, par des mesures prises en temps voulu, épargner à la Valachie les désordres ou les excès qu'auraient pu entraîner les passages divers des troupes ottomanes sur le territoire valaque.

Les conditions de la paix définitive signée, le 18 septembre 1739, à Belgrade, furent les suivantes : la forteresse d'Azof serait démolie et la contrée qui l'entoure considérée comme une zone de séparation entre les deux empires de Russie et de Turquie. La Russie ne pourrait avoir de flotte sur la mer d'Azof ni sur la mer Noire, son commerce se ferait par des navires turcs. La seule condition en faveur des Russes fut le rétablissement de leur ambassade à Constantinople. La Moldavie devait être « restituée » à la Porte,

(1) *Ephémérides daces, passim*, p. 236 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 345.

de sorte que cette dernière guerre finissait pour les Russes, tout comme la première, sans succès prononcé pour la politique orientale. Mais, s'ils furent obligés de retarder encore l'accomplissement de leurs plans contre l'empire ottoman, la route vers la Pologne leur restait ouverte, et ils s'arrangèrent pour y entrer de façon à ne plus en sortir. La Sublime Porte rentrait en possession de la Serbie tout entière, les Impériaux conservaient le Banat et le Temes; mais ils devaient démanteler les places de Mehadia, Uj Palanka, Kubin et Pantchevo (1). Les Turcs promettaient de reconnaître désormais au souverain de Moscovie le titre impérial, comme à l'empereur d'Allemagne et au roi de France. La Porte conservait le droit d'élever des retranchements à l'embouchure du Don, au-dessous d'Azof, pour interdire aux Russes l'accès de la mer. La tzarine rendait toutes ses conquêtes, sauf un lambeau de territoire entre le Boug et le Dniéper. Les provinces contestées dans le Caucase étaient déclarées indépendantes. Aucun bâtiment russe ne devait pénétrer dans la mer Noire. Mais l'acte nouveau ne remettait pas en vigueur l'article du traité du Pruth de 1711, qui portait défense à la Russie de s'immiscer dans les querelles intérieures de la Pologne. La cour de France, par crainte d'éloigner la paix, avait prescrit à Villeneuve de ne point insister sur le rétablissement de cette clause protectrice.

Ainsi les Russes, quoiqu'ils eussent remporté des avantages incontestables sur les Turcs, ne retirèrent pas de situation favorable par ce traité, ce qui paraît s'expliquer par le fait que l'Autriche étant totalement battue et forcée de faire avec les Turcs la paix à tout prix, elle y entraîna aussi son alliée du moment. Les Russes craignaient d'ailleurs que les Turcs, une fois l'Autriche forcée à la paix, ne se tournassent avec toutes leurs forces contre eux; en outre le cabinet russe était conduit à cette époque par l'Allemand Ostermann, rival du feld-maréchal Münnich, et il désirait à tout prix voir la guerre se terminer. Le résultat final fut donc tout à l'avantage des Turcs. Ce fut aussi leur dernier succès.

Le marquis de Villeneuve revint à Constantinople triomphant et glorifié, et, pour prix de son entremise, il demanda et obtint des Turcs, le 8 mai 1740, le renouvellement des *Capitulations*, qui précisèrent mieux et accrurent les avantages commerciaux de la France, confirmèrent à nouveau le protectorat français sur les établissements catholiques, maintinrent les religieux latins en possession des sanctuaires qu'ils occupaient en Palestine et qui comprenaient alors la majeure partie des Lieux Saints. L'état de fait de 1740, observe à ce sujet Rambaud, devint ainsi l'état de droit. Ajoutons que, rappelées dans les traités conclus de nos jours avec la Sublime Porte, les capi-

(1) Un instant, la Porte avait eu l'idée de proclamer prince de Transylvanie le jeune Joseph Rakoczi, fils du dernier héros de cette province, mais ce prétendant mourut en 1738, à Cernavoda, sur le territoire valaque. Son frère François alla vivre dans le royaume de Naples, sous le nom de marquis de Sainte-Élisabeth, et ne laissa point d'enfant. Avec lui s'éteignit le nom de cette famille, qui avait joué un si grand rôle dans les destinées de la Hongrie.

tulations de 1740 demeurent encore aujourd'hui la loi des Français dans l'empire ottoman.

Il faut remarquer au sujet de ces nouvelles capitulations que cet acte, comme les précédents, n'eut point le caractère d'un traité conclu entre deux parties; c'est une déclaration dans laquelle le Grand Seigneur porte seul la parole. Il débute par un préambule plein d'emphase : « *Moi, dit-il, qui suis* « *le Sultan des glorieux sultans, l'Empereur des puissants empereurs, le Dis-* « *tributeur des couronnes, l'Ombre de Dieu sur la terre.* » Prenant ensuite un ton plus modeste, il s'intitule seulement « le serviteur des illustres et « nobles villes de la Mecque et de Médine ». Cet hommage rendu au souvenir du Prophète, le ton du monarque redevient superbe; il se proclame « le protecteur et le maître de la sainte cité de Jérusalem », et donne la pompeuse énumération de toutes les provinces et villes de son empire, caractérisant quelques-uns de ces lieux par des épithètes poétiques ou expressives : c'est Damas, « odeur de paradis », l'Égypte, « la rareté du siècle et renommée pour ses délices », Erzeroum « la délicieuse » et Bagdad, « capitale des khalifes ». Dans cette nomenclature, Mahmoud n'a garde d'oublier ses droits sur les régences africaines; parmi les cités qui lui appartiennent, il fait figurer Kaïrouan, Tunis, Alger et Tripoli, et, par une allusion aux conditions de la dernière paix, épuise la série de ses possessions en citant Belgrade, « place de guerre ». — « Moi, reprend-il enfin, qui suis l'Empereur, l'Asile de la jus- « tice et le Roi des rois, le Centre de la victoire, le Sultan fils de sultans, « l'Empereur Mahmoud le conquérant, fils de sultan Moustapha, fils de sultan « Mohemmed, Moi, qui, par Ma puissance, origine de la félicité, Suis orné du « titre d'Empereur des deux Terres, et, pour comble de la grandeur de Mon « Khalifat, suis illustré du titre d'Empereur des deux Mers ». Après ce débordement de formules et ce torrent d'images et de vanités, d'orgueil enflé, la déclaration met en scène le souverain de la France. Suit l'énumération, sous forme d'articles, des avantages confirmés ou octroyés. L'acte nouveau fait allusion aux capitulations précédentes dont il reproduit les principales clauses.

En somme, la double crise que venait de traverser l'Europe tournait principalement au détriment de l'Autriche. Victorieuse en Pologne, l'Autriche avait dû céder aux Bourbons d'Espagne l'Italie méridionale; en Orient, elle avait perdu tous les pays conquis par les victoires d'Eugène de Savoie. La Russie, si elle s'était donné le plaisir d'imposer un roi aux Polonais, n'avait pas réussi à marquer un pas de plus sur le chemin de l'Orient : elle avait fait inutilement de ce côté une guerre sanglante : il est vrai que le recul de l'Autriche, cette alliée destinée tôt ou tard à se transformer en rivale, la débarrassait pour longtemps de toute concurrence et lui faisait gagner indirectement le terrain perdu par l'empereur. Quant à la France, après des visissitudes diverses, elle sortait à son avantage de l'épreuve finale : déjà, l'acquisition de la Lorraine avait jeté un voile brillant sur l'échec de sa politique en Pologne; sa médiation triomphante de Belgrade

la replaçait à un haut degré de considération et valait à sa diplomatie un beau renom d'habileté. Rarement l'autorité morale de la France avait été aussi grande. Le principal avantage de sa position, c'était de pouvoir choisir ses alliances et s'unir à qui lui plairait, faculté qui ne lui a été accordée qu'à de courts instants de son histoire, en 1856 notamment, après la guerre de Crimée et le traité de Paris. En 1740, la France pouvait resserrer ses liens avec la Turquie, la Suède, la Pologne même, et les protéger plus efficacement l'une par l'autre.

Si Constantin Maurocordato eut un rôle plus effacé pendant les événements militaires de la guerre austro-russo-turque, son entremise diplomatique fut plus directe pendant les années 1740 et 1741. Il importe d'en dire quelques mots, afin de terminer l'exposé des questions de politique extérieure des Pays Roumains à ce moment-là et de clore ce chapitre. Nous avons vu que la Turquie, remise en imposante posture, reconnaissait les services de la France et lui tendait la main. Maintenant, en Pologne, Auguste III se préparait à une volte-face vers la France; la Suède concluait un traité dirigé contre la Russie avec la Porte sous la médiation du marquis de Villeneuve (19 juillet 1740) et ne demandait qu'à compléter, sous les auspices de la France, la ligue défensive des États secondaires du Nord et de l'Orient, États secondaires parmi lesquels étaient considérées aussi la Moldavie et la Valachie. Le point de départ des conflits, tantôt militaires, tantôt diplomatiques, qui suivirent fut la question de la succession d'Autriche, dont l'expectative planait déjà sur l'Europe, et l'affaire du partage de la Pologne, dont l'agent principal fut le roi Frédéric II de Prusse (1), qui fut, on le sait, le moins prévenu et le plus dangereux des ennemis de Marie-Thérèse. Or, Frédéric II recherchait à cette époque l'alliance de la Porte contre l'Autriche, à laquelle il voulait arracher la Silésie. La Prusse et la Suède avaient donc tout intérêt à brouiller la Porte avec l'Autriche et la Russie, afin de pouvoir occuper ailleurs leurs adversaires. L'ex-prince de

(1) Le roi de Prusse Frédéric II est bien diversement jugé. Les historiens prussiens, notamment Droysen et surtout De Sybel (*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, trad. franç., t. II, p. 9), ont présenté l'apologie de la conduite de Frédéric le Grand, que son ami d'Argenson nomma « un grand homme manqué » et que Joseph de Maistre a simplement appelé « un grand Prussien », mais qu'Ernest Lavisse estime avoir été de tous points « l'antithèse vivante de Marie-Thérèse » et « sceptique jusqu'à douter de la bonne foi humaine autant que de la Providence divine, redoutable de loin et de près par la mobilité intéressée de ses résolutions et par l'ironie continue de son langage » (*Histoire de Frédéric II*, t. I). De Broglie dit de lui qu'il « trafiquait de son génie et de ses armes comme un commerçant de ses capitaux »; Rambaud observe « qu'il avait à la fois l'orgueil de ses talents et l'effronterie de ses vices ». Il prétendait qu'un prince ne doit consulter que ses intérêts et n'avoir pas à entendre parler de grandeur d'âme, lui précisément, observons-nous, qui s'avisa d'écrire l'*Anti-Machiavel* et qui, dans sa lettre du 26 octobre 1740 adressée à Voltaire, lui avouait qu'il voulait « le démembrement de l'empire autrichien » et le « changement total de l'ancien système politique ». C'est pourquoi l'historien anglais Macaulay fait retomber sur sa tête tout le sang versé dans une guerre qui s'étendit durant de longues années jusqu'aux extrémités du monde (*Essays*). Enfin Albert Sorel (*La question d'Orient au dix-huitième siècle*) le juge en quelques traits lapidaires défavorables.

Moldavie, Grégoire Ghika III s'offrit pour soutenir les démarches des deux États du Nord, peut-être dans le but personnel d'être de nouveau nommé prince de ces deux nouvelles amies de la Porte ottomane. Mais les Turcs ne paraissaient pas vouloir se prêter à cette politique, et le prince Ghika, toujours hésitant et craignant de se compromettre en insistant trop, s'avisa de vouloir remettre le règlement de cette dangereuse aventure aux mains de son cousin le prince Constantin Maurocordato, en essayant de le déterminer à prêter son appui aux cours de Berlin et de Stockholm. La correspondance de Maurocordato avec l'ambassadeur de Suède et les documents relatifs aux relations avec la Prusse témoignent qu'il comprit, d'un côté, qu'on voulait lui ravir ainsi la principauté qu'il gouvernait et que, d'un autre côté, on tendait à le brouiller avec la France. Maurocordato pénétra ainsi le jeu subtil de son fin rival Ghika et l'habile manœuvre de Frédéric II. Il refusa donc aux Prussiens même l'autorisation d'acheter des provisions et des chevaux de remonte en Moldavie (1).

Les affaires politiques extérieures n'avaient nullement détourné Constantin Maurocordato d'étudier l'état des Pays Roumains, de se rendre compte de l'état déplorable de la réalité intérieure et de chercher, non seulement dans le monde des idées, mais encore dans le domaine des faits pratiques, le moyen de remédier précisément à cette situation, d'améliorer le sort de la basse classe et de donner plus de stabilité à la propriété territoriale des boyards, en inaugurant une véritable réforme des institutions roumaines. Ce fut l'œuvre capitale de son règne, celle à laquelle il s'appliqua le plus assidûment et à laquelle son nom semble devoir rester attaché. Nous allons l'examiner, avec tous les détails qu'elle comporte, dans le chapitre suivant.

(1) La correspondance de Constantin Maurocordato avec l'ambassadeur de Suède se trouve dans HURMUZAKI, *Documente*, t. VI, p. 563, 566; les rapports de Penkler à l'empereur, 4 et 8 octobre 1742, dans HURMUZAKI, *Fragmente*, t. V, p. 116. — La lettre de Grégoire Ghika à Constantin Maurocordato, du 28 mai 1742, dans HURMUZAKI, *Documente*, t. VI, p. 565. — La lettre de Castellane au ministère des Affaires étrangères, du 13 décembre 1741, dans HURMUZAKI, *Documente*, suppl. I, p. 567. — Voir aussi plusieurs documents relatifs à cette question, analysés par HURMUZAKI dans ses *Fragmente*, t. V, p. 110-112. — Nous ne comprenons pas l'observation que Xénopol fait à ce sujet, en prétendant que Ghika et Maurocordato ne se servaient, comme tous les princes phanariotes de cette période, de la politique extérieure que dans leur intérêt personnel (*sic*), sans se préoccuper des grands intérêts politiques que la Porte avait « l'inconcevable aveuglement de leur confier » (*sic*) (dans *Histoire*, t. II, p. 211). S'ils pouvaient avoir un intérêt personnel, le fait de refuser de tomber dans le traquenard prussien ou suédois, ou bien de satisfaire aux visées de Grégoire Ghika, ne constituait nullement pour Maurocordato un oubli de ses devoirs envers la Porte ou envers le pays qu'il gouvernait.

CHAPITRE VII

Les Pays Roumains de 1741 a 1749; rôle prépondérant de la famille Maurocordato a cette époque. — Cinquième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Moldavie (1741 a 1749); sixième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Valachie (1744 a 1748), concurremment avec le règne de son frère, Jean II Maurocordato IV, prince de Moldavie (1744 a 1747). — Septième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Moldavie (1748 a 1749). — Caractère particulier de ces trois règnes de Constantin Voda en Valachie et en Moldavie; essais de réformes sociales du prince Constantin Maurocordato; la question agraire et les boyards; la question agraire et le bas-peuple; nouveauté du système financier et administratif de Constantin Voda et balance des impôts. — Système administratif de Constantin Maurocordato de 1740 a 1749. — Suppression du servage des paysans et délivrance des corvéables; valeur économique et morale des réformes de Constantin Maurocordato. — Déposition du prince Constantin Maurocordato en 1749.

Les dix dernières années de règne du prince Constantin Maurocordato furent consacrées, non seulement à l'étude de la situation des Pays Roumains, mais encore à la réforme des institutions. Cependant, avant d'entrer dans l'examen détaillé de cette importante question, nous pensons plus utile, afin de ne pas détourner le lecteur de l'attention qu'elle mérite, de terminer l'exposé même de ces dix dernières années de règne de Constantin Maurocordato, en Valachie comme en Moldavie, ainsi que de celui de son frère Jean.

C'est dans l'intervalle de 1741 à 1749 qu'eut lieu le chassé-croisé de règnes de Constantin Maurocordato, d'un côté avec *Michel Racovitza* (1741-1744), nommé prince de Valachie, tandis que lui-même passait en Moldavie à la place de Grégoire Ghika III déposé, et d'un autre côté avec son propre frère Jean (1744-1747), nommé prince de Moldavie, tandis que lui-même passait en Valachie (1744-1748), pour revenir ensuite en Moldavie (1748-1749) jusqu'à sa déposition en 1749, cependant que depuis 1748 lui succéda jusqu'en 1752, comme prince de Valachie, *Grégoire Ghika III,* son éternel rival. La constitution agraire de Constantin Maurocordato, concernant la suppression des impositions onéreuses, porte la date du 7 février 1740 et se

trouve corroborée par la chrysobulle princière du 20 avril 1743, et l'abolition du servage qui fut décrétée le 6 avril 1749. Pendant tout ce laps de temps, le prince Maurocordato ne fut guère occupé que des questions d'administration intérieure, malgré les tracas qui lui furent occasionnés par Grégoire Ghika et Michel Racovitza et par les Turcs eux-mêmes. Ces derniers, jugeant peut-être que le prince Maurocordato avait régné assez longtemps pour pouvoir être mis à contribution, s'avisèrent, depuis 1741 et jusqu'à sa déposition même, de le soumettre à une série de vexations pécuniaires, dont ils avaient d'ailleurs coutume. Le prince de Moldavie, Ghika, frère du dragoman de la Porte qui venait d'être décapité, fut déposé en 1741, et Constantin Maurocordato, prince de Valachie, fut nommé à sa place « contre un débours forcé *(sic)* de cinq cents bourses », comme il appert d'un document inédit (1). En 1743, son frère Jean Maurocordato nouait des relations avec un cheik nommé Ali, très influent auprès du grand vizir, obtint par son intermédiaire la principauté de Moldavie, à la place de son frère Constantin. En réalité, la date du 29 juin 1743, donnée par Dapontès (2) comme étant celle de la nomination du prince Jean n'est pas précisément exacte, vu que Constantin Maurocordato fut nommé en Moldavie le 28 mai 1744, à la suite de la révocation de Michel Racovitza, qu'il remplaça, tandis que son frère Jean régna en Valachie (1744-1747). Il semble que Dapontès « ne fut pas étranger au succès de ce complot de famille », comme dit Legrand, ce qui met en fâcheuse posture le prince Jean. Celui-ci choisit, pour ses représentants à Constantinople, Georges Ramadan et Nicolas Critias. Il semble que la petite intrigue à laquelle Dapontès contribua un peu, fut due au fait que ce dernier, qui le raconte d'ailleurs lui-même dans son *Jardin des Grâces* (3), ne pouvant obtenir de Constantin Voda l'avancement qu'il désirait, avait quitté Jassy et s'était rendu à Constantinople avec l'intention de passer de là à Scopélas pour s'y fixer.

Le règne de *Jean II Maurocordato IV* en Valachie est jugé défavorablement, non seulement par les historiens roumains, mais encore par les historiens étrangers (4). Il mécontenta le peuple en rétablissant l'impôt du

(1) Voir ici, aux ANNEXES, la lettre du baïle de Venise Nicolas Erizzo adressée au Sénat de la Sérénissime République (*Document inédit*, recueilli par nous aux Archives de l'État de Venise, dépêche de Constantinople, f° 195) où ce fait est mentionné; il est tout à fait nouveau. D'ailleurs, l'année suivante, les Turcs s'avisèrent d'enjoindre à la Moldavie et à la Valachie de fournir une grande quantité de vivres et de l'argent pour les préparatifs de guerre contre la Perse, en leur imposant même les frais de transport jusqu'à Trébizonde, poids qui dépassait les forces de ces principautés. — Voir le *Document inédit* publié ici aux ANNEXES, lettre du baïle de Venise Erizzo, du 10 avril 1742, Archives de Venise, Dépêche de Constantinople, f° 199.

(2) *Éphémérides daces*, aux notes biographiques, p. 73. — La date donnée par XÉNOPOL (*Istoria*, t. V, p. 106) est exacte.

(3) DAPONTÈS, *Jardin des Grâces*, v. 255, 278, du chap. II, dans le troisième volume de sa *Bibliothèque grecque vulgaire*; — FOTINO, *op. cit.*, t. III, p. 149.

(4) E. LEGRAND, *Éphémérides daces*, de DAPONTÈS, p. 73; — *Histoire de Valachie*, p. 21; — HAMMER, t. XV, p. 173; — XÉNOPOL, *Istoria*, t. V, p. 106-108. — Le chroniqueur Enache COGALNICEANU, in *Letopisete*, t. III, p. 201, 202, 203, 218; — HYPSILANTI, Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, p. 352, 363.

vacarit, précédemment supprimé par la constitution de Constantin Maurocordato, et en ajoutant un cinquième quartier d'impôt aux quatre qui existaient déjà. Il préleva le *vacarit* trois fois par an pour la somme to ale de 7 lei, 45 bani par tête de bétail et *l'oierit* pour 11 parale ou 33 bani par tête de brebis, de façon, observe le chroniqueur Cogalniceanu, que beaucoup de paysans tuaient leurs bestiaux afin de ne pas payer. Ce fait paraît indéniable. En outre il mécontenta les boyards, en les soumettant à des demandes d'argent et en menant joyeuse vie. Quelques-uns de ces boyards, notamment Michel Sturdza de Roman, Elie Sturdza de Helestieni et les deux fils de Bals de Ionaseni, se sauvèrent en Pologne et se plaignirent à Constantinople. A la fin de ses trois ans de règne, Jean II Maurocordato IV s'attendait à être déposé, mais, endurci autant qu'aveuglé, il s'obstina dans son inconduite et ses maladresses, de façon que, lorsqu'il fut déposé pour être de nouveau remplacé par Grégoire Ghika, ce fut un soulagement général. Il laissa un mauvais renom, et le chroniqueur raconte même que des femmes veuves, victimes de ses impositions onéreuses, lui jetèrent des pierres à son départ de Jassy. Il mourut (1) d'ailleurs à Constantinople, complètement oublié, en son palais du Grand-Courant sur le Bosphore, toujours léger et insouciant, et, comme remarque le chroniqueur Dapontès (lequel relève toujours les détails pittoresques), « il expira la pipe à la bouche ». Il n'y a guère lieu de défendre la mémoire de ce prince épicurien et frivole ; notre impartialité nous fait un devoir de le dire.

En 1747, *Grégoire Ghika*, successeur de Jean Maurocordato, était depuis quelques mois seulement prince de Moldavie, quand, grâce à une forte somme d'argent et à l'entremise du banquier arménien Agop, il décida Suleyman, khasnadar du kislar aga, à le créer prince de Valachie et à donner la Moldavie à Constantin Maurocordato. Il négocia cette permutation sans égard pour sa parenté avec Maurocordato et l'amitié plutôt feinte que sincère qu'il lui témoignait. Constantin Voda n'avait donc régné en Valachie que trois ans et trois mois (2) avant son transfert en Moldavie, où il régna encore une année (1748-1749).

Étudions maintenant les réformes fiscales, agraires et sociales du prince Constantin Maurocordato. Mais, auparavant, il nous semble nécessaire, afin que l'on puisse bien mesurer toute la portée de ses réformes et de celles qui suivirent pendant tout le dix-huitième siècle, ainsi qu'au commencement du dix-neuvième siècle jusqu'à l'établissement du Règlement Organique (1834), de donner un aperçu succinct de la situation sociale et économique de la population dans les Pays Roumains, tant au point de vue du peuple que de la noblesse, avant les réformes de Constantin Maurocordato.

Nous avons exposé dans nos leçons à la Faculté de Lettres de Paris, pendant les années 1910 et 1911, quelle a été l'organisation territoriale

(1) Dapontès, *Catalogue historique*, apud C. Sathas, *Biblioth. graeca*, t. III, p. 165.
(2) Hammer, *op. cit.*, t. XV, p. 173.

romaine en Dacie et ce qu'il en est resté dans les pays carpathiens après leur départ, pendant l'invasion des Barbares, pendant le moyen âge, et jusqu'à la fondation même des principautés roumaines au treizième et au quatorzième siècle (1). Nous avons même cru devoir prendre, comme une des preuves historiques de la *continuité* de la race daco-romaine ou roumaine en Dacie Trajane, les faits indubitables que 1° « les propriétés terriennes, « indivises, des francs-tenanciers, paysans roumains dénommés *bétrani*, ont « pour origine la propriété assignée aux *vétérans* romains », puis : 2° « l'exis- « tence des *municipes* chez les Daco-Latins prouve le maintien de la popu- « lation dace à côté des colons et non leur extermination », et enfin : 3° « le « caractère particulier de la race montagnarde des Carpathes a été de tout « temps la transhumance dans la vie pastorale, à côté des tendances stables « dans la vie agricole ». Ainsi donc, la condition sociale des Roumains, telle que nous la montrent les plus anciens documents de la Transylvanie, n'est pas celle d'un peuple nomade de bergers, mais bien celle d'agriculteurs, propriétaires du pays, constitués en États sous des princes indépendants, possédant une Église organisée, une noblesse et des commencements de civilisation. On ne saurait nier qu'il n'y eût aussi, à cette époque, dans les Carpathes, une population de bergers qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et qui était forcée, par son genre de vie même, de mener une existence à moitié nomade. Mais cette population, qui représentait, dans les anciens temps, la majorité des habitants de la Dacie, diminua lorsque les Roumains descendirent dans la région basse du pays, où ils s'établirent comme agriculteurs. L'étude de l'état politique des Valaques dans les premiers siècles qui suivent l'apparition des documents sur la Transylvanie nous prouve que ce peuple jouissait de certains droits. Ainsi il possédait des *voévodes*, ou grands seigneurs territoriaux, des *knèzes* ou chefs militaires faisant aussi fonction de juges qui réglaient les différends d'après le *jus valahicum* ou droit coutumier; c'est ce même droit qui déterminait le mode et la mesure des prestations en argent ou du service militaire, dont les Valaques étaient tenus. En outre l'origine de la noblesse chez les Roumains, au delà comme en deçà des Carpathes, remonte bien avant la fondation des principautés au treizième siècle. Cette noblesse avait peut-être en apparence un aspect de noblesse rurale; mais c'est d'elle que sortirent les chefs, les conducteurs, les knèzes, les nobles, les voévodes, ceux-ci n'étant que les successeurs des anciens ducs, ou *bans*, rencontrés par les Hongrois à leur arrivée. A la qualité de noble étaient attachées la possession des terres et l'exemption des contributions personnelles directes; en place de cet impôt direct, les nobles payaient des impôts indirects et servaient dans l'armée sous les ordres de seigneurs d'une noblesse plus haute, comme par exemple les knèzes avaient

(1) Voir sur cette question nos deux leçons d'ouverture de cours à la Sorbonne, en 1910 et 1911 : *La Roumanie et les Roumains*, Paris, Leroux, 1910, et *L'héroïsme des Roumains au moyen âge et le caractère de leurs anciennes institutions*, Paris, Leroux, 1911. — Cf., par nous-même, *La femme en Roumanie*, Paris, Giard et E. Brière, 1911.

pour vassaux les habitants du village, les voévodes avaient pour vassaux les knèzes. Ce que représentait, dans l'Europe occidentale, le seigneur suzerain avec ses vassaux, voilà ce qu'était autrefois, dans les Pays Roumains, le voévode et le knèze avec ses nobles. Les knèzes étaient une sorte de seigneurs territoriaux, inférieurs aux voévodes en puissance, mais qui n'en exerçaient pas moins une autorité très réelle sur le peuple. Ils possédaient, eux aussi, le droit de justice sur leurs sujets, et, pour cette raison, ils sont nommés juges comme les voévodes. Il faut distinguer, par rapport à la propriété, les deux grandes catégories, celle des grandes propriétés concédées aux nobles par les princes roumains (système féodal) et celle des propriétés allodiales de petits propriétaires, confirmées seulement, mais non pas concédées par le prince. Quant aux paysans, observe C. Dissescu, le colonat n'était pas leur condition générique. En dehors des *rumâni* et des *vecini*, il y en avait beaucoup qui gardaient leurs terres; quelques-uns transmettaient leur bien indivis. Ceux qui vivaient retirés à la campagne et ne faisaient pas le métier des armes se nommaient *mosneni* en Valachie et *razesi* en Moldavie, mais il ne faut pas les confondre avec les boyards guerriers, souche des plus grandes familles nobles roumaines. Depuis le règne de Constantin Maurocordato, les mots *rumâni* et *vecini* disparaissent, leur émancipation étant officiellement reconnue par les assemblées générales de 1746 à 1749, sous la généreuse impulsion de ce prince (1). Les *mosneni* et les *razesi*, la classe des petits propriétaires francs-tenanciers, furent au début nombreux, et l'amour de la propriété individuelle devint par sa généralité la source la plus puissante de l'amour du pays. Voilà pourquoi, dans l'ancienne langue roumaine, le terme *mosie*, qui servait à désigner la propriété rurale, avait en même temps le sens de patrie (*mosia cea mare*). Les boyards étaient des hommes libres, adonnés au métier des armes; ils n'avaient pas encore perdu leurs vertus militaires dans la quiétude de la vie du fonctionnaire; et l'on voit alors des troubles intérieurs, auxquels les boyards prennent une part très active, dont on doit rechercher la cause dans les compétitions déchaînées par le système électif de la succession au trône (2). L'état économique des

(1) Consulter notre ouvrage : *Terre et race roumaines*, Paris, 1904. p. 251 et suiv. — Cf. les historiens roumains, Tocilescu, Xénopol, Hasdeu, Onciul, Nicolas Densusianu, notamment Kemeny, *Knesen und Kneziaten;* — N. Densusianu, sur les knèzes, dans la *Revista pentru Archeologie, istorie si filologie*, n° 1; du même, *Columna lui Trajan*, 1882; — Puscariu, *Date Istorice privitoare la familile nobile române*, 1894; — N. Blaramberg, *Essai comparé sur les institutions et les lois de la Roumanie;* — Kantémyr, *Descriptio Moldaviae;* — les *Chroniques* de Nicolas Costin, de Neculcea, Cogalniceanu; — le *Uricariul*, de Codrescu; — la *Archiva româneasca*, de Kogalniceanu; — l'*Histoire critique* et l'*Archive historique*, de Hasdeu; — l'*Histoire de Bucarest*, de Jonnescu Gion; — les *Études juridiques*, de Jon Kalinderu; notamment pour toutes les questions de jurisprudence et d'institutions, consulter les remarquables travaux de C. Dissescu, professeur de droit constitutionnel et comparé à l'Université de Bucarest, principalement : *Istoria proprietatei*, les *Origines du droit roumain*, 1899, ainsi que *Istoria Dreptului public român*, 1903; — Bujoreanu, *Pravilele vechi romanesti;* — Brezeanu, *Vechile institutioni ale Romaniei.* — A. C. Cuza, *Despre poporatie;* — Ion Ghica, *Convorbiri economice*, etc.

(2) Consulter sur ces compétitions notre discours de réouverture de cours à la Sorbonne :

Pays Roumains correspondai en tout aux éléments qui le constituaient. Simples et primitives, comme la vie entière du peuple roumain, leurs forces productives n'étaient pas sollicitées dans trop de directions différentes.

Les Roumains s'occupaient d'agriculture, mais pas plus qu'il n'était nécessaire pour subvenir à leurs propres besoins, car l'exportation des céréales n'existait pas à cette époque. La seule culture qui fit entrer des capitaux dans les Pays Roumains était celle des bestiaux, qu'ils exportaient « tous les ans en fort grande quantité en Pologne, en Prusse, en Silésie, en Allemagne, en Italie et en Turquie ». La plus grande richesse de la terre roumaine, c'étaient les chevaux, que Blaise de Vigenère dit être « excellents et de grande haleine ». L'importation consistait en épices, armes, tissus très fins, car ceux de qualité commune étaient fabriqués par la main des paysannes. Les tissus, consistant en draps recherchés, étoffes de soie, velours, brocart, étaient importés de Gênes. Comme la classe riche employait seule les objets importés et que les besoins du bas peuple étaient pourvus ou satisfaits par la petite industrie domestique, il s'ensuit que les Pays Roumains importaient plus d'argent qu'ils n'en faisaient sortir, ce qui explique leur richesse relative et les prêts d'argent que nous leur voyons faire à la Pologne. Le bas peuple était, bien entendu, soumis à plus de charges que la noblesse. Ainsi il payait le *bir* (tributum), impôt personnel; cet impôt était payé non seulement par les paysans soumis, mais encore par les francs-tenanciers, les *mosneni* ou *razesi,* qui sont désignés dans bien des documents par le terme commun de *megièsi.*

En dehors de l'impôt personnel payé par les paysans, le prince percevait encore la dîme *(dijma)* des produits de toute la population (boyards et paysans), tels que celle du vin et celle de la cire. En outre, il encaissait le revenu des taxes établies sur les brebis, les porcs et les abeilles (pour le miel, elle différait de celle qui était fixée sur la cire), le blé, le débit du vin (ne pas confondre avec la dîme de ce produit), et quelques autres contributions spéciales, telles que celle de l'entretien des garnisons, là où on devait en installer, le charriage des tonneaux de vin du prince dans les vignobles, la réparation des moulins princiers le long des rivières, la pêche de l'esturgeon sur le cours du Danube, ces dernières prestations spéciales étant bien entendu toujours à la charge des paysans. Le prince percevait, en outre, l'impôt sur le sel, dont la vente formait un monopole de l'État, ainsi que les droits de douanes, que les marchandises devaient payer non seulement à la frontière, mais encore dans toutes les villes par lesquelles elles passaient. Ainsi à cette époque, malgré tous les troubles, tant extérieurs qu'intérieurs, dont elle est remplie, le bas peuple était encore loin d'être opprimé par le gouvernement ou les classes dominantes. Les boyards cherchaient leur avantage dans les récompenses qu'ils gagnaient sur les champs de bataille, ce que

La lutte pour la couronne dans les Pays Roumains au seizième et au dix-septième siècle, Paris, 1912, et *La diplomatie européenne et les Pays Roumains au dix-huitième siècle,* 1913.

les princes pouvaient largement distribuer, ayant à leur disposition l'immense étendue du domaine princier. Les princes, d'autre part, étant indépendants ou soumis seulement à des suzerainetés purement nominales, n'étaient pas obligés de pressurer le peuple, attendu que leurs revenus suffisaient amplement à couvrir leurs besoins. L'entretien des armées, qui seul aurait pu occasionner des dépenses continuelles et lourdes, étant pour l'ordinaire au compte des combattants, ainsi que nous l'établirons plus bas, on comprend facilement comment il se fit que le peuple, qui n'était pas opprimé par la classe nobiliaire, ne le fut pas davantage par l'autorité. C'est précisément dans ces temps primitifs de l'organisation de la vie roumaine, qu'on rencontre les éléments nécessaires pour réaliser, ou du moins pour essayer de réaliser cette puissante impulsion. Tous ces éléments sont simples, mais pleins de vigueur. Dans la sphère politique, l'autorité absolue du prince; dans celle des intelligences, l'idée religieuse, qui n'était soumise à aucun contrôle et dominait les esprits sans aucun obstacle; dans la sphère économique, tout habitant propriétaire, libre ou soumis, défendant dans sa petite propriété celle de tous les autres, la patrie commune; la classe des nobles, cherchant à obtenir une position et une fortune par sa valeur personnelle, qui entraînait après soi, comme récompense, la donation de terres, et ne recherchant ni les fonctions ni l'oppression des petits, attendu que, la source des richesses leur venant de haut, ils n'avaient pas besoin de la chercher en bas; — voilà en peu de mots les traits caractéristiques de cette primitive époque, qui, malgré tous ses défauts, n'en présente pas moins une véritable grandeur et une certaine originalité.

La transformation des institutions du peuple roumain provenant des changements opérés dans son état matériel, il fallait naturellement se rendre compte d'abord des modifications subies par ce dernier. C'est pourquoi nous avons cru devoir établir avec quelque précision et quelque détail ce que fut cet état matériel avant ses transformations. Or, la cause génératrice de ces modifications ou transformations réside en premier lieu dans la chute des Pays Roumains sous la suzeraineté ottomane, secondement dans la spéculation effrénée que les Turcs firent depuis ce moment avec la couronne roumaine. Les conséquences en furent des plus désastreuses, autant au point de vue de l'état économique et social qu'au point de vue intellectuel. Au commencement, les revenus des Pays Roumains, provenant des contributions ou prestations en nature, appartenaient dans leur entier au prince, dont le pouvoir était absolu et qui en sacrifiait une partie en faveur de ceux qui lui venaient en aide pour l'administration. Aussitôt que les principautés entrèrent sous la suzeraineté effective ottomane, au dix-septième siècle notamment, et commencèrent à payer, dès le quinzième siècle, le don ou *peskes*, qui fut bientôt changé au seizième siècle en tribut ou *haraciu*, il fallut augmenter les impôts, afin de ne pas attaquer les revenus du prince. Le tribut augmentant continuellement, la hausse des contributions devait aller de pair; et ce furent les Turcs qui en profitèrent le plus souvent, sinon

toujours. La note acquittée aux Turcs, impériale vraiment, s'est chiffrée pour les Pays Roumains en une valeur monétaire de plus de 30 milliards de francs en trois cents ans, comme tribut ou impôts directs, presque la moitié en impositions indirectes et à peu près autant en achats de la couronne et en impositions sur les princes eux-mêmes. Les chiffres ont une éloquence parfois cruelle; quelques exemples typiques prouveront notre affirmation : l'impôt direct ou tribut *(haraciu)* annuel de 10 000 ducats à partir de Vlad l'Empaleur, monte jusqu'à 40 000 ducats jusqu'au temps de Pierre le Boiteux, arrive à 60 000 à l'avènement de Pierre Rarès et à celui de Jean le Terrible, à partir duquel ce chiffre atteint le double, soit 80 000 ducats; puis il atteint 200 à 250 000 ducats pour chaque principauté roumaine sous les princes bâtards ou aventuriers, notamment sous Aron Voda, Gaspar Grazziani, Despote Voda, Racovitza, Movila et autres, ce qui donne une affaire de près d'un milliard par siècle pour les deux Pays Roumains, pour ce qui concerne le tribut. En outre, le don *(peskes)*, d'abord volontaire, puis forcé, suivit une marche analogue et atteint un chiffre à peu près égal. L'achat de la couronne donne des chiffres encore plus extraordinaires, car Pierre le Boiteux paya son trône 2 millions de francs, Pierre Cercel autant, la fameuse Doamna Kiajna paya pour elle et pour ses fils, pendant les quarante années de sa domination, le chiffre fabuleux, certain, de plus de 250 millions; Lapusneano paya son trône 5 millions de notre monnaie actuelle; Despote Voda, autant; Mathieu Bassaraba lui-même et Basile Le Loup versèrent aux Turcs chacun de 4 à 6 millions; Radou Léon acheta sa couronne pour 8 millions; Sherban Cantacuzène la paya 15 millions de francs, et le malheureux Constantin Brancovan versa aux Turcs plus de 40 millions en vingt-six ans de règne; nous en passons d'autres et des meilleurs, dont Aron Voda, qui acheta le trône pour 3 millions de piastres, soit 40 millions de francs. L'addition de tous ces chiffres nous a donné, pour ce qui concerne le don ou achat de la couronne, une valeur de près d'un milliard par siècle par pays. Les contributions indirectes imposées par les Turcs, les contributions de guerre, les exactions, les pots-de-vin distribués aux grands vizirs, aux eunuques et aux autres entremetteurs des deux couronnes, ainsi que les chassés-croisés de règnes, toujours payés de force, nous amènent à un chiffre global atteignant également près de 3 milliards par siècle. Si on y ajoute les autres fantaisies ruineuses des Turcs et que l'on additionne tous ces milliards ensemble pour les trois malheureux siècles de l'histoire des Pays Roumains qui suivirent la mort de Stéphane le Grand jusqu'à la révolution nationale de 1821, on arrivera aisément à constater que le chiffre global de tout l'argent arraché par les Turcs aux Pays Roumains, sous des prétextes divers, pendant ces trois siècles, atteint bien près des 30 milliards de francs que nous énonçons. Nous savons également que le revenu normal des principautés roumaines ne dépassait guère par an, pour chaque principauté, 600 000 ducats, d'après Xénopol, et 1 000 000 de ducats, d'après notre calcul; la balance est difficile à faire e on se demande comment un million

de revenu par an a pu suffire à satisfaire un brigandage aussi remarquablement organisé par les Turcs; il est évident que ce sont les bourses des particuliers, des princes, des boyards, des marchands et du malheureux peuple qui ont dû combler ces vides effroyables et établir la balance de cette fantastique comptabilité ottomane. Tels sont les exemples typiques en chiffres de ce que représentaient à cette époque la lutte pour la couronne dans les Pays Roumains et la domination turque.

Comment les princes pouvaient-ils se procurer l'argent nécessaire pour soutenir leurs compétitions? Il n'y avait pas d'autre moyen que celui de pressurer les pays, en inventant, comme Aron le Tyran, ce prototype de l'avilissement, des impôts extraordinaires par leur nature tyrannique et sauvage. Les choses étaient ainsi en temps de paix; lorsque la guerre venait à éclater, elles empiraient au centuple. Que l'on y ajoute les dévastations causées par les armées étrangères, tant musulmanes que chrétiennes, puis les invasions réitérées des Tartares, et l'on aura une idée de l'effroyable spectacle de désolation que devaient présenter ces pays, à certains moments de leur histoire, pendant les seizième et dix-septième siècles. Toutes ces violences ne laissaient pas au pauvre peuple un seul jour de repos. Il fuyait dans les montagnes et les forêts, cachant dans leurs profondeurs le plus clair de sa fortune, ses bestiaux. Les paysans ne souffraient pas seuls de ces pillages; les boyards en pâtissaient aussi, car maintenant le soutien du trône ne résidait plus dans la noblesse du pays, mais bien dans les personnages puissants de Constantinople. En résumé donc, l'oppression avide et les extorsions d'argent des Turcs avaient pour effet de dépouiller de leur fortune des habitants riches, qui, précisément à cause de leur richesse, étaient particulièrement sensibles aux violences exercées contre eux (1).

L'appauvrissement de la basse classe devait être la conséquence immédiate d'un pareil état de choses, et celui-ci allait se faire sentir d'abord par la perte de l'élément le plus sensible aux changements économiques, la propriété immobilière, qui ne pouvait être cachée. La diminution considérable de la petite propriété, tel fut le résultat le plus fatal de la domination musulmane. On ne l'a pas assez remarqué, et nous attirons l'attention sur ce fait. Parallèlement à la perte de la propriété de la part des *mosneni* et des *razesi*, une autre transformation s'accomplissait dans la condition des paysans soumis. Ils descendaient petit à petit à l'état de *serfs* vis-à-vis des propriétaires qui étaient devenus les maîtres de leurs terres. Les terres libres des francs-tenanciers pouvaient aussi devenir la propriété du prince par confiscation, par suite d'impossibilité de payer les impôts. Ces terres confisquées passaient aussi par vente ou donation entre les mains des grands propriétaires. A ce sujet, Xénopol (2) observe à juste titre : « Une der-
« nière voie par laquelle les paysans perdaient leur liberté et entraient en

(1) Passage extrait en abrégé de notre ouvrage *Terre et race roumaines*, p 338.
(2) *Histoire*, t. II.

« rapport de soumission vis-à-vis des grands propriétaires, c'était celle de « la vente de plein gré de leurs propriétés, accompagnée presque toujours « de celle de leur personne. » Il va sans dire que l'on ne saurait assigner une date précise à cette transformation que suivit la condition des paysans soumis. Aussi, a-t-elle été faussement attribuée à Michel le Brave, lequel, il est vrai, en fit une institution légale, la sanctionnant par une chrysobulle (1); mais ce ne fut pas lui qui l'introduisit pour la première fois. Comme toutes les formations sociales, celle-ci aussi avait mûri lentement, et lorsque Michel le Brave vint la réglementer, elle devait être déjà universellement répandue. En effet, ce sont les mêmes nécessités issues de la situation que lui avaient créée les événements qui dicta la conduite de Michel le Brave envers les paysans. Il croyait devoir opposer aux adversaires nouveaux qu'il avait à combattre les mêmes éléments dont leurs armées se composaient; aussi le voyons-nous augmenter continuellement le nombre des soldats étrangers. Or, l'entretien d'une nombreuse armée de mercenaires nécessitait de fortes dépenses, une trentaine de millions par an, auxquelles les revenus du pays ne lui permettaient pas de faire face. C'est pourquoi, ne pouvant demander aux nobles plus qu'ils ne donnaient déjà, sans violer leurs droits et risquer leur mécontentement, il soumit les paysans, occasionnellement, à d'assez lourdes contributions, qu'il avait d'ailleurs le droit souverain absolu et légal de prélever. Michel le Brave fut donc forcé par les nécessités de la politique et de la guerre de laisser beaucoup de paysans libres, incapables de payer, tomber peu à peu dans la catégorie de serfs, par la force même des choses, fait fort regrettable évidemment, mais dont il n'y a pas lieu de le rendre uniquement responsable. Il est donc injuste de dire, comme Rambaud, que : « Michel le Brave fut à ce sujet sans aucune intelligence de l'âme « nationale (2) » et d'ajouter, comme Xénopol : « Qu'il aurait dû repousser les « nobles et asseoir sa domination sur l'élément populaire ». C'est oublier que le peuple, dans toute l'Europe comme dans les Pays Roumains, n'existait guère alors que de nom; il n'y avait donc guère lieu de s'en servir; par conséquent, aucun prince intelligent et politique ne pouvait « repousser les nobles », phrase déclamatoire qui ne signifie rien; les grands génies politiques ont toujours utilisé les forces qui existaient de leur temps et non des moulins à vent (3).

(1) Nous croyons devoir relever ici une erreur profondément injuste, qui consiste à attribuer à Michel le Brave le servage du paysan roumain, sur la base d'une chrysobulle signalée par l'historien Balcesco. Or cette chrysobulle ne figure nullement dans l'édition de l'Académie roumaine, ni dans d'autres éditions, et nous ne l'avons trouvée en original nulle part. Il y a bien une chrysobulle postérieure de Radou Mihnea se référant à une chrysobulle analogue de Michel le Brave; mais cela n'est pas une preuve documentaire, contemporaine de Michel Voda. Il est injuste de laisser peser sur la mémoire du héros national roumain tout le poids de ce fait sans produire la preuve, qui ne peut être évidemment que le document original lui-même, quoiqu'il y aurait lieu, même dans ce cas, d'en faire une analyse juridique impartiale.

(2) Préface d'Alfred Rambaud à l'*Histoire des Roumains*, de Xénopol, p. 19.

(3) Nous pensons curieux et intéressant de rappeler ici, au sujet de certaines inéluctables nécessités politiques, la conception philosophique de l'histoire si singulière, émise par Frédéric

La période dont nous avons exposé ici l'histoire en abrégé pour la fin du seizième siècle, ainsi que pour le dix-septième, exerça donc une influence pernicieuse sur le sort des paysans, faisant descendre bien des propriétaires libres à la condition de paysans soumis et réduisant ces derniers lentement à l'état de serfs, état de choses qui n'existait pas pendant les treizième, quatorzième et quinzième siècles, ces trois grands siècles de l'histoire des Pays Roumains. Or, cette nouvelle transformation sociale, lentement élaborée pendant la première moitié du dix-septième siècle et enfin assise dans toute son injustice pendant la seconde moitié du dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième jusqu'en 1740, attaqua encore les bases mêmes sur lesquelles reposait l'organisation militaire des Pays Roumains et détruisit pour un temps leur faculté de résistance, ce qui fut un abaissement.

La vie urbaine était très peu développée dans les anciens temps, et la plupart des boyards résidaient dans leurs terres, notamment tous ceux, très nombreux alors, qui n'occupaient pas de fonctions. Voilà pourquoi on rencontre très souvent, dans les documents des premiers temps, des donations, faites aux boyards, de terres sur lesquelles ils étaient établis; preuve que les boyards habitaient à cette époque, et de leur plein gré, à la campagne. Quand le prince les appelait aux armes, ils se réunissaient autour de lui; aussitôt qu'ils étaient licenciés, ils s'en retournaient chez eux. Avec le changement de caractère des boyards, de militaires en fonctionnaires, la vie à la campagne commença à ne plus être de leur goût. Ils désiraient tous vivre dans la capitale, à la cour, autour du prince; ceux qui ne pouvaient y arriver se considéraient comme exilés. Ce fut, d'ailleurs, un phénomène à peu près analogue qui se passa en France; lorsque la féodalité fut tombée et que le pouvoir royal fut définitivement établi, les gentilshommes terriens et campagnards devinrent gentilshommes courtisans et ourdirent des intrigues, assez semblables, sous certains rapports, à celles des boyards roumains. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets, et la leçon qui se dégage de tout ceci, c'est que l'état militaire a toujours été la gloire, l'honneur et la sauve-

le Grand, lequel en revenait toujours aux deux principes de sa philosophie de l'histoire : le destin que l'on ignore et l'occasion que l'on saisit : « Il y a une sorte de fatalité, ou, à défaut de fatalité, des causes secondes tout aussi inconnues, qui tournent souvent les événements d'une manière que l'on ne peut ni concevoir ni prévoir. Nous sommes des aveugles qui s'avancent en tâtonnant dans l'obscurité. Lorsqu'il se présente des circonstances favorables, il se fait une sorte d'éclaircie subite, dont profitent les habiles. Tout le reste est le jouet de l'incertitude. » Cette lettre, publiée par M. Duncker et traduite par lui d'après l'original qui est aux archives de Prusse, ne se trouve point dans les *Œuvres*. Frédéric II a souvent exprimé les mêmes pensées. Il écrivait à Voltaire, le 1er mai 1771 : « Ce qui paraît souvent en politique le plus vraisemblable l'est le moins. Nous sommes comme des aveugles, nous allons à tâtons, et nous ne sommes pas si adroits que les Quinze-Vingts, qui connaissent, à ne s'y pas tromper, les rues et les carrefours de Paris. Ce qu'on appelle l'art conjectural n'en est pas un; c'est un jeu de hasard, où le plus habile peut perdre comme le plus ignorant. » Et, le 6 décembre 1772 : « Tout cela dépend d'un nombre de causes secondes, obscures et impénétrables... et voilà comme le monde va. Il ne se gouverne que par compère et commère. Quelquefois, quand on a assez de données, on devine l'avenir; souvent on s'y trompe. » (*Lettres inédites du roi de Prusse*, 3 décembre 1769 et 1er février 1771. Cf. Duncker, p. 189-191.)

Fig. 39. — LE PRINCE CONSTANTIN MAUROCORDATO III

(D'après Liotard.)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

Fig. 40. — LE PRINCE CONSTANTIN MAUROCORDATO III

(D'après Schmidt.)

garde de la noblesse dans tous les pays. L'apparition de la classe des *mazili*, à côté de celle des boyards, indique qu'une transformation radicale s'était effectuée dans la condition de la noblesse roumaine. Elle tendait à devenir tous les jours davantage une classe de fonctionnaires dépendants de la personne du prince, et non plus une classe de guerriers libres qu'elle était précédemment. Cette transformation, tout comme celles auxquelles nous avons vus exposés les paysans, eut aussi pour effet d'affaiblir l'esprit militaire dans le peuple roumain et de le préparer à recevoir plus aisément le joug sous lequel il courba la tête, celui des Ottomans (1).

Sous le régime de barbarie et d'oppression monstrueuse des Ottomans, la population ne pouvait augmenter; elle se maintenait à un chiffre bien au-dessous de ce qu'eussent pu nourrir des pays aussi étendus et aussi pleins de richesses naturelles. Évidemment que, sous un régime moins injuste et moins violent, la population des Pays Roumains aurait dû se multiplier rapidement, vu la fertilité incomparable de leur sol. Le rapport de Minio (2) prouve que leur population était alors assez peu nombreuse. Un autre document plus détaillé nous a été laissé sur la Moldavie à la fin du seizième siècle par l'évêque catholique Fra Bernardo Quirini (3), qui consigna dans son rapport au pape de précieuses indications sur le chiffre des maisons qu'elle comptait ou sur celui des familles qui les habitaient. Ainsi, pour donner quelques exemples, Suceava n'avait que 30 000 habitants, Neamtz 1 250, Roman 2 000; il en était de même d'autres grandes villes de ce temps-là; les villages étaient aussi bien moins peuplés qu'aujourd'hui, à preuve celui d'origine hongroise du district de Roman, nommé Sabaoani, qui ne possédait que 300 familles ou 1 400 âmes, pendant qu'aujourd'hui il en compte plus de 3 000. Une autre relation concernant la Valachie nous apprend qu'à la même époque (donc au dix-septième siècle, avant l'arrivée des Phanariotes) la ville de Targoviste ne comprenait que 5 000 habitants et Campolung seulement 4 500 âmes. A l'époque de l'occupation de l'Olténie par les Autrichiens, donc de 1718 à 1739, le chiffre de la population, d'après le recensement très minutieux fait par le gouvernement allemand en 1734, ne s'élevait pas à plus de 200 000 âmes, tandis qu'aujourd'hui il en compte au moins un million.

Les misères (5) auxquelles ces populations étaient en proie, nous sont

(1) Nous avons extrait ces deux pages, en abrégé, de notre ouvrage encyclopédique : *Terre et race roumaines*, p. 339, 340, parce qu'elles résument cette question pour cette époque-là, qu'elles sont le fruit de longues études antérieures et qu'elles nous paraissent trouver leur place naturelle dans cet exposé, aussi complet que possible, sur la question des paysans dans les Pays Roumains à l'époque de Constantin Maurocordato, dont les réformes nous paraissent par ce fait ressortir plus en lumière, en ampleur et en valeur. — Au sujet de la forme de la propriété, nous pensons utile de signaler les observations de C. Dissescu, dans son étude sur la propriété dans les Pays Roumains, *passim*.

(2) Ce rapport est publié dans Hurmuzaki, *Documente*, t. IV, p. 598.

(3) Ce rapport est publié dans Hurmuzaki, *Documente*, c. pr., t. III, p. 545-551.

(4) D'après Botero, *Relazioni universali*, Venezia, 1600, t. III, p. 95.

(5) La mauvaise ou plutôt l'insuffisante alimentation du peuple était aussi pour tous les Pays Roumains une cause de misère. Généralement, l'alimentation consistait surtout en lai-

exposées en détail par les documents allemands (1). Les habitants, le bas peuple surtout, en Olténie payaient en dehors de la contribution directe, prélevée non plus en quatre, mais en vingt quartiers ou *quarts*, onze autres impôts indirects, qui tarissaient les sources d'existence du peuple. Ces contributions étaient les suivantes : 1° la *desetina* ou impôt sur les ruches à abeilles; 2° le *vadrarit* ou la dîme sur le vin; 3° la *goschtina* ou la dîme sur les porcs; 4° le *tutunarit*, pris sur le tabac; 5° le *vacarit* ou impôt sur les bêtes à cornes; 6° l'*oïerit*, sur les brebis; 7° l'*ierbarit* ou impôt sur l'herbe; 8° le *mascarit* ou taxe de 3 piastres par charretée de poisson salé, impôt qui frappait principalement les habitants des districts arrosés par le Danube; 9° le *cotarit* ou impôt sur l'aune de toile ou drap, impôt auquel étaient soumis les négociants; 10° le *comanarit*, contribution sur les tonneaux de vin, en outre du vadrarit, et 11° le *fumarit*, impôt sur les cheminées, sur la fumée qui sortait des maisons.

On voit bien qu'avec un tel nombre d'impositions les contribuables ne pouvaient plus respirer. Les percepteurs étant toujours à leurs trousses, ils avaient à peine fini de se libérer d'un impôt, que l'autre venait à courte

tage, fromage, œufs, volaille, légumes divers, sarrazin, gâteaux de millet ou pain de seigle, jusqu'à ce que le prince Sherban Cantacuzène introduisit, sous son règne, la culture du maïs, ignorée jusqu'alors. L'industrie fromagère a toujours été très répandue dans les Pays Roumains et constituait évidemment un excellent fonds d'alimentation, surtout avec le maïs. Cette industrie fromagère s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, et, à part les nombreuses espèces de fromages, on peut citer encore les diverses espèces de laitage, dont le lait caillé, le lait aigre, le petit lait, tous dénommés *lapte batut*, *lapte covatit*, *iaurt*. Ce dernier constitue le lait aigre ou ὀξύγαλα, ὀξύγαλον, ξοινόγαλον, etc (le *ghiaourt* des Turcs, dénommé *yoghourt* par les Bulgares, lesquels n'ont rien inventé et ont trouvé la chose toute faite dans la péninsule carpatho-balkanique). Ce lait aigre est mentionné pour la première fois chez les Grecs par Ctésias, puis par Strabon (t. VII, IV, 6), qui raconte que les habitants de la Chersonnèse Taurique τρέφονται καὶ τυρῷ ἱππείῳ καὶ γάλακτι καὶ ὀξυγάλακτι. Les Byzantins donnaient au lait aigre l'épithète de δρουβάνιστον, expression que ne peuvent expliquer ni Du Cange ni Coray, mais sur laquelle Legrand (*op. cit.*, p. 54) nous donne des détails intéressants. Le δρουβάνιστον ὀξύγαλον n'est autre chose que le lait caillé débarrassé de la partie aqueuse qu'il contient, au moyen du ταρμπᾶς ou τορβᾶς, espèce de chausse à filtrer faite d'un tissu très peu serré. Une glose citée par Du Cange (*Glossarium med. et infimae graecitati*, col. 1009) est ainsi conçue : Ντοὺκ ὑδρόγαλα τὸ ἀπὸ τοῦ δρουβάνου. Ce dernier mot est le synonyme de τορβᾶς. Dans un des curieux poèmes en grec vulgaire de Théodore Prodome, nous lisons ce vers : ἐπάρετε δρουβανιστὸν ὀξύγαλον κυράδες (voir E. LEGRAND, *Bibliothèque grec. vulg.*, t. I, p. 116, vers 190). Le glossaire du dialecte de Trébizonde que Savvas Joannidis a publié à la fin de son Ἱστορία καὶ στατιστικὴ Τραπεζοῦντος (Constantinople, 1870), nous fournit le verbe δρουβανίζω, avec cette explication : ἀνακυνῶ ἔντος στεύους τὸ γάλα ὅπως διεξάξω τὸ βουτύρον. Il résulte de là que δρουβανίζω ayant, à Trébizonde, le sens de *baratter*, le δρουβανιστου γάλα serait le *babeurre*. Mais cette différence purement dialectale n'infirme en rien les explications données par Legrand. La partie la plus dense du lait caillé, celle qui reste dans le τορβᾶς, le *iaurt* des Roumains (le *ghiacurt* turc et le *yogourt* bulgare, ce dernier, tel qu'il est fabriqué de nos jours, est artificiel au moyen d'un ferment artificiel indiqué par le docteur Mentchnikoff, de l'Institut Pasteur) était aussi connue en France, bien avant l'invasion des Bulgares de nos jours. En Normandie on l'appelle *piquette* et constitue, en été, un vrai régal pour les paysans; ceux-ci conservent en hiver le lait caillé dans une tinette et on le désigne alors par le nom de *caudelée*, qui se mange sous forme de potage et qui est aussi bien connue en Bretagne. Ce qui est vraiment bulgare (d'origine mongole), c'est le *Kifir Kumis*, fait avec du lait d'ânesse.

(1) HURMUZAKI, *Documente*, c. pr., t. VI, p. 315, 316, 338 et surtout 352.

échéance. Les revenus entiers des contributions entrant dans les mains du prince (sauf pour l'Olténie pendant la domination allemande) et ses revenus pouvant être accrus à volonté par l'augmentation des impôts (vu le pouvoir intérieur *absolu* du prince), on comprendra facilement comment les Pays Roumains pouvaient quand même suffire à tant d'exigences. Quand les choses dépassaient les bornes, les paysans se donnaient souvent l'apparence la plus pauvre et cachaient leur fortune, c'est-à-dire leurs bestiaux, dans les gorges les plus retirées des montagnes; ils établissaient leur demeure à la lisière des forêts pour s'y enfuir aussitôt qu'ils voyaient quelqu'un s'approcher, s'imaginant toujours que ce ne pouvait être que quelque représentant du fisc valaque, moldave, turc ou allemand. Et cependant le pays était très riche en productions naturelles, beaucoup de vin, du miel, de la cire, du blé, du maïs, du poisson, et surtout des bestiaux d'une beauté admirable. Cette richesse du pays et le peu de besoins de sa population rurale faisaient que l'exportation dépassait de beaucoup l'importation et l'argent affluait dans le pays. C'est pourquoi le prince Démétrius Kantémyr (1) pensait avec raison que l'on pourrait tenir les paysans roumains pour les plus malheureux habitants de la terre, si la richesse des pays qu'ils habitent ne les tirait malgré eux de leur pauvreté (2). Cet état de choses de l'époque antérieure aux Phanariotes ne subit guère ni changement ni progrès, et rien n'intervint dans la production des richesses naturelles des Pays Roumains. C'était toujours le même travail de la terre restreint aux besoins de la population. Et si, pendant le dix-septième siècle ou au commencement du dix-huitième, il paraît avoir augmenté de peu de chose (notamment depuis l'introduction de la culture du maïs), ce n'était point pour enrichir les pays par l'exportation du surplus des récoltes; les Turcs ayant besoin de céréales imposaient aux Roumains un certain nombre de kilos au prix qu'ils voulaient bien leur payer en retour. Ainsi les articles dont les Roumains faisaient surtout de l'argent, c'étaient d'abord les

(1) Voir *Descriptio Moldaviae*, p. 212.

(2) Il faut y ajouter une certaine paresse et indolence naturelle aux paysans roumains. Certaines causes, sinon de misère, mais de pauvreté latente, semblent être demeurées chez eux encore aujourd'hui. Le paysan roumain est agriculteur ou berger; très endurant à la fatigue, laborieux et sobre, il cache sous une apparence flegmatique et quelque peu endormie un esprit vif et un sens pratique, une pondération et une lucidité remarquables. Des siècles de misère et d'oppression, de guerres et de luttes, une nourriture demeurée jusqu'à aujourd'hui insuffisante, un surmenage de travail presque sans trêve, tels sont les éléments qui, tout en dotant le paysan roumain de rares qualités de résistance et de persistance, lui ont imprimé ces côtés si frappants de méfiance et d'indolence, héritage douloureux de temps agités, défauts qui disparaissent maintenant de jour en jour avec les bienfaits de la civilisation et de la paix. Généralement de taille moyenne, très bien proportionné, souple et élégant, la peau d'un blanc mat, l'œil noir ou olivâtre, les cheveux noirs ou châtains, le visage ovale ou arrondi, la main et le pied fins et racés, le paysan roumain a bien cet aspect de beauté calme qui a frappé tous les voyageurs et qui le fait si nettement trancher sur le Hongrois ou le Bulgare par toute son apparence extérieure, autant que par les particularités anthropologiques, témoignages évidents de races différentes. Il est impossible de ne pas être frappé, notamment dans les fêtes et cérémonies, du goût de la représentation et de cet indéracinable instinct de grandeur et de faste, de pompe et d'apparat qui caractérise la race latine et se fait jour chez le paysan roumain en toute circonstance propice.

bestiaux, surtout le grand bétail que les Turcs n'employaient pas pour leur nourriture, la viande de mouton étant la seule à leur goût; ensuite les chevaux, les peaux d'animaux, le sel, le vin, le miel et la cire. Mais, quoique la production fût relativement plutôt restreinte et que l'importation fût aussi peu importante, la plupart des objets fabriqués étant fournis par la petite industrie des pays, ces derniers réalisaient toujours, en fin de compte, des bénéfices considérables de leur commerce avec l'étranger; donc les Pays Roumains, toutes proportions gardées, passaient pour riches et l'étaient en effet. Ce qui gâtait tout, c'était, nous l'avons vu, l'administration dénuée de toute garantie, de toute idée de justice; les pays étaient dépouillés, pressurés sans relâche par les Turcs, souvent par des princes affamés ou endettés, et surtout par leurs créanciers impitoyables.

On ne voit pas trop en quoi cet état de choses pouvait être réformé sans un changement radical dans le principe même de l'organisation sociale des Pays Roumains. Si l'on veut bien admettre que les Autrichiens aient été de bonne foi dans leur tentative de réforme en Olténie, il n'en faut pas moins reconnaître, nous l'avons déjà vu, qu'ils échouèrent parce qu'ils se substituèrent tout simplement aux Turcs pour récolter à leur bénéfice les revenus du pays qui, avant eux, allaient dans les poches des Ottomans; leur échec vint de cette erreur. Ils avaient d'abord voulu changer l'assiette des impôts en introduisant la fixité des sommes que l'on devait percevoir et leur payement à des époques déterminées d'avance, ce qui, nous l'avons vu, avait été antérieurement tenté pour la grande Valachie par le prince Nicolas Maurocordato. Mais, pour compenser les pertes qui allaient résulter de l'abolition de six contributions (le *vacarit*, l'*ierbarit*, le *mascarit*, le *cotarit*, le *comanarit* et le *fumarit)*, les Au rich'ens augmentèrent la *desetina*, le *goschtina*, le *tutunarit* et l'*oïerit*, les imposant d'une manière égale sur les paysans et sur les boyards, ce qui amena le mécontentement de ces derniers. Ce mécontentement devint plus sensible lorsque les Allemands fixèrent aussi le nombre de jours de corvée que le *paysan serf* devait faire pour le propriétaire. Ces réformes allemandes, tendant à introduire plus d'égalité et à empêcher les abus, avaient frappé les classes privilégiées, et l'on aurait pu s'attendre à ce que le bas peuple fût au moins content de ces réformes; il n'en fut rien, et les paysans émigraient en masse. La raison réelle en est que les Allemands avaient maintenu la situation sociale d'avant eux et notamment le *servage;* c'est là qu'au fond le bât blessait, indépendamment des questions fiscales, parce que le servage et la corvée entachaient nettement la question agraire elle-même. L'enquête ordonnée par le gouvernement allemand constate en 1731 pour l'Olténie (or, à ce moment-là, Constantin Maurocordato régnait précisément en Valachie) que le district de Mehedintzi était presque dépourvu d'habitants, qu'un nombre incroyable de familles avait quitté ceux de Romanatzi et de Valcea, et que les causes de cette dépopulation étaient dues aux abus de l'administration militaire allemande et aux troupes elles-mêmes, tout aussi indisciplinées que les janissaires turcs et

qui, se croyant en pays conquis, maltraitaient les habitants avec la dernière cruauté. Sur ce point particulier l'historien roumain Xénopol (1) observe avec beaucoup de justesse, que : « la différence en défaveur des Allemands « c'est que, tandis que les Turcs n'opprimaient le pays que d'une façon « passagère, eux-mêmes s'y étaient établis à poste fixe ». — Enfin pour terminer avec l'essai de réformes fait en Olténie, n'oublions pas de dire que ce qui mit le comble à la misère du bas peuple, ce fut la réduction de la valeur de la monnaie turque, du *zlot,* que les Roumains recevaient pour la vente de leurs produits au taux de 66 kreutzers la pièce, et que les Allemands n'acceptaient qu'à celui d'un florin ou 60 kreutzers (2). Et puis les paysans oltènes étaient encore exaspérés par l'obligation qu'on leur imposait de construire des routes et des ponts, dont personne, pas même les boyards, ne comprenaient l'utilité. Ce dernier fait prouve les habitudes d'incurie, d'indolence et de laisser-aller auxquelles tout le monde s'était fait et qui avaient pour ainsi dire obscurci même le sentiment du bien-être et de la conservation naturelle.

Nous avons mis quelque détail à l'examen de toutes ces questions concernant la situation des impôts, des corvées et du servage, avant Constantin Maurocordato et de son vivant même au commencement de son règne, afin de bien mettre en lumière quelle fut la nature particulière des réformes. Constantin Voda ne s'inspira pas seulement des idées et des essais fiscaux de son père Nicolas Voda, mais il réfléchit, cela paraît manifeste, par lui-même aux moyens de porter remède à ces maux divers. Les essais de réformes tentés par les Autrichiens en Olténie se passèrent, pour ainsi dire, sous ses yeux, et lorsqu'à partir de 1739 le traité de Belgrade rendit l'Olténie à la principauté de Valachie, par conséquent au sceptre même de Constantin Maurocordato, celui-ci était parfaitement préparé à comparer entres elles toutes les réformes qui avaient été tentées en Moldavie, en Valachie, en Olténie, et à se rendre compte que le point de départ avait été erroné. Nous voici donc parvenu à la question principale du règne de Constantin Voda, à celle qui fait la gloire de son règne et qui constitua le début du relèvement fondamental intérieur des Pays Roumains.

Nous savons que Nicolas Maurocordato, surtout pendant son premier règne en Moldavie, avait tâché d'asseoir sa domination sur les sympathies de la classe du bas peuple, mais qu'il avait dû abandonner en partie cette idée et chercher à gagner aussi celle des boyards. Il nous semble certain, et en cela nous ne pouvons que louer grandement l'observation impartiale émise par l'historien Xénopol (3), que « l'intérêt pour l'élément populaire

(1) *Histoire,* t. II, p. 206.

(2) Hurmuzaki, *Documente,* c. pr., vol. VI, p. 471-492.

(3) *Histoire,* t. II, p. 208. — Xénopol consacre quatre pages dans l'édition française (t. II, p. 207-212) et dix pages dans l'édition roumaine (t. V, p. 111-121) à l'examen des réformes du prince Constantin Maurocordato, mais en les critiquant plutôt qu'en les louant. — Tocilescu (*Istoria,* p. 168) soutient d'une façon absolument erronée que « l'abolition du servage

« semble avoir été héréditaire dans la famille Maurocordato; nous le retrou- « vons chez son fils ». Néanmoins, Xénopol fait immédiatement une réserve, en expliquant que Constantin Voda voulut concilier dès l'abord les intérêts des deux classes du peuple, ce qui est parfaitement juste et tout à l'honneur du prince. Mais il ne nous semble pas juste de dire qu'il a rejeté tout le poids des impôts sur la classe des paysans, en abolissant toutes les contributions indirectes qui étaient payées aussi par les boyards, et que la suppression du servage des premiers vis-à-vis des derniers ne fut qu'un moyen de compenser cette surcharge des paysans en faveur des boyards. La réalité vraie est la suivante : Constantin Voda avait parfaitement compris que la raison de l'échec des Allemands en Olténie était le maintien du *servage* et de la *corvée*, et quoique ce prince ait conservé en Valachie celles des mesures autrichiennes tentées en Olténie et qui avaient donné de bons résultats, par exemple le payement de toutes les contributions au trésor en quatre quartiers (mesure qui avait déjà été prise par le prince Constantin Brancovan en Valachie et par le prince Nicolas Maurocordato en Moldavie), néanmoins il vit bien que, pour améliorer la situation d'une façon loyale, équitable, humaine et politique en même temps, il fallait prendre une mesure de *réforme sociale*, non seulement de *réforme fiscale;* telle nous semble être la véritable raison d'être de la constitution décrétée par le prince Constantin Maurocordato. L'abo ition du servage était la mesure sociale destinée à ramener l'équilibre et l'harmonie, non seulement dans la vie morale des Pays Roumains, mais encore dans leur situation matérielle. Personne ne l'a fait observer jusqu'à aujourd'hui, même Rascanu (dont l'étude est la plus récente), parce que tous les historiens qui se sont occupés de la réforme sociale de Constantin Maurocordato, se sont mis au point de vue étroit strictement roumain, et non pas au point de vue auquel il faut sainement se placer, purement subjectif, en dehors de la question roumaine, en jugeant la question *sociologiquement*, autant qu'historiquement. Nous allons maintenant examiner cette constitution elle-même en détail.

Cette constitution porte la date de septembre 1741 comme promulgation définitive, quoique en réalité elle data du 7 février 1740. Nous croyons devoir

« des paysans *(dezrobirea rumanilor sau vecinilor)* ne fut qu'une mesure fiscale, destinée à « augmenter les revenus personnels du prince *(sic)* ». Cet argument ne tient pas debout. — N. Iorga *(Istoria Romanilor*, p. 304) est plus impartial, en raisonnant comme suit : « L'appli- « cation d'une semblable organisation de soulagement des pauvres facilitera aussi le prélè- « vement des impositions. » Ce raisonnement est incomplet et absolument insuffisant, car M. Iorga ne se prononce pas d'une façon très nette en faveur de Constantin Voda, vu qu'il écrit ceci : « On ne saurait dire que cette mesure de Constantin Maurocordato n'aurait pas « produit une amélioration, quoique sa mise en application se soit heurtée à de nombreuses « difficultés. » Tous ces conditionnels, *saurait, aurait, quoique*, ne nous paraissent pas très francs; il fallait prendre plus nettement position, d'autant plus qu'au fond M. Iorga nous semble plutôt favorable à Constantin Voda. — Bien autrement impartial nous semble être le modeste Pierre Rascanu, dans son étude : *Din domnia lui Constantin Maurocordato*, publiée dans la revue *Albina*, de mai 1905, étude sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure plus en détail.

en donner le texte intégral aux *Annexes* III, fin de cet ouvrage, d'après Legrand (1), et la faire suivre ensuite du texte de la chrysobulle même de 1741, et puis des chrysobulles de 1743 et 1749 concernant le servage. Nous en ferons ensuite l'analyse détaillée ici même, où la chose est à sa place. Examinons cet acte et ceux qui le suivirent, aussi impartialement qu'il le faut. Le prince Constantin Maurocordato ayant été transféré en Moldavie en 1741, cette même constitution fut aussi accep ée par l'assemblée moldave de tous les ordres de la principauté (5) et soussignée par les membres du divan et par les états ecclésiastique et séculier, à l'exception seulement de l'article second, touchant l'élection des procureurs des monastères, lequel article n'avait point encore été exécuté.

Le fait que le *Mercure de France* publia une traduction de cette constitution (2) prouve aussi qu'elle fut connue à l'étranger et appréciée à sa valeur. Le témoignage de deux Français de grande distinction mérite d'être signalé ici à cette occasion. L'un, Jean-Claude Flachat, visita Bucarest et fut admis à la cour du prince en juillet 1740. Dans un ouvrage qui se recommande autant par l'abondance et la justesse de ses observations que par la sage appréciation des hommes et des choses, Flachat nous a laissé sur Constantin Maurocordato des détails d'un grand intérêt, que nous n'hésitons pas à insérer ici en abrégé, en note, d'autant plus que le livre dont ils sont tirés n'est pas très commun (3); le second de ces étrangers est le célèbre abbé Desfontaines

(1) *Éphémérides daces* de C. DAPONTÈS, *Notes biographiques*, p. L-LXI, d'après la traduction française parue dans le *Mercure de France* de juillet 1742.

L'observation faite par l'abbé Desfontaines et puis par Legrand au sujet des signatures de la constitution de 1740 n'a pas de raison d'être pour celle de 1741. C'est pourquoi nous avons cru devoir donner ici avec précision les noms des boyards signataires de cet honorable document.

(2) Ce document porte les signatures de ceux qui ont signé cette constitution en Moldavie, le 1er septembre 1741, et qui composaient le divan princier. Ce sont : Sandul Sturdza, C. Razul, Iordachi Rosetti, Ienachi Adamitza, Andries Rosetti, Em. Kostaki, Stephane Rosetti, Theodore Paladi, Jean Bogdan, Drako Soutzo, Georges Rosetti, Dumitrascu Paladi.

(3) Voici, d'abord, le titre de l'ouvrage de FLACHAT, *Observations sur le commerce et sur les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et même des Indes orientales*, par Jean-Claude Flachat, directeur des Établissements levantins et de la Manufacture royale de Saint-Chamond, associé de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon A Lyon, chez Jacquenid père et Rusand libraires, grande rue Mercière, au Soleil. MDCCLXVI. — Deux volumes in-12. — Voici maintenant quelques extraits intéressants de l'ouvrage de Flachat, extraits qui nous donneront une idée de la ville de Bucarest à cette époque, de l'industrie, de l'agriculture, des arts, sous Constantin Voda, ainsi que du caractère même du prince et de sa cour : « Nous quittâmes le Danube quelques jours après (mon arrivée), « vers un village voisin de Nicopolis. Nos Grecs y prirent des chariots et une voiture, parce « qu'ils avaient beaucoup de marchandises qu'ils avaient achetées pour le prince de Valachie, « et, dans l'espace de trente-six heures, nous arrivâmes à Bochorest. C'est une ville ouverte « assez considérable; elle est située dans une plaine fertile en grains et en pâturages, cou- « verte d'arbres fruitiers. On y compte plus de trois cents églises; il n'y en a point qui ne « tienne à un couvent de religieux grecs. Ce sont des monuments de la piété des vaïvodes « ou souverains du pays, qui ont voulu, par ces édifices, éterniser leur mémoire.

« Le prince Constantin aspire à cette célébrité par un moyen différent; bien des gens « penseront que son choix prouve son discernement et sa bienfaisance. Il y a déjà assez de « temples, chaque rue en a plusieurs; il lui paraissait inutile d'en augmenter le nombre.

(qui, on le sait, eut le courage de tenir tête à Voltaire), lequel dédia sa traduction des œuvres de Virgile au prince Constantin Maurocordato, en lui adressant une très belle lettre, dans laquelle il signale précisément cette constitution et les lois édictées par ce prince comme un monument digne d'ad-

« Le plus bel édifice en ce genre n'aurait pu lui être glorieux que dans sa capitale. Les « moines, charmés de sa libéralité, auraient quelque temps chéri sa mémoire; le peuple, « amateur de la nouveauté, aurait vanté sa piété; les étrangers auraient parlé de son bon « goût, si l'artiste dont il se serait servi avait secondé ses vues. Ne craignons pas de le dire, « il aurait eu le mérite de notre ancienne noblesse, qui croyait avoir satisfait à toutes sortes « de devoirs en bâtissant une église et un couvent, dont toutes les murailles perpétuaient « en même temps et leur nom et leurs orgueilleuses prétentions sur l'estime publique : faible « avantage, que l'amour-propre grossissait à leurs yeux. Le vaïvode dont je parle s'appli- « quait fort sérieusement à remplir les vues de la Providence. Souverain d'un peuple nom- « breux, il se croyait obligé d'en être le père et de travailler solidement à son bonheur; et, « sans négliger la religion, qu'il savait devoir en être le principe, il ne s'occupait pas moins « à les faire vivre dans cette abondance qui n'autorise jamais l'inaction, parce qu'elle cesse « avec l'industrie qui devrait l'entretenir.

« C'est l'objet que le vaïvode dont je parle s'est proposé dans la construction d'un « *bejestin*. C'est un grand bâtiment carré; il y a tout autour des boutiques, comme sont les « halles. Elles ne pourront être occupées que par les marchands étrangers, valaques, grecs, « turcs ou hongrois, mais aucun d'eux n'y peut fixer sa résidence; il vend les marchan- « dises qu'il a apportées, et on l'oblige d'en sortir d'abord qu'il a consommé sa vente. « S'il veut s'établir dans la ville, le directeur est chargé de l'aider à faire son établisse- « ment. La libéralité du prince est proportionnée au talent plus ou moins grand qu'il a « montré pendant son séjour dans le bejestin, qui ne désemplit pas.

« C'est ainsi que le vaïvode s'applique à faire fleurir le commerce et les arts, en récom- « pensant les artistes. Mais l'ardeur de ses sujets ne répond point à sa magnificence. La « culture de leurs champs leur fournit les choses nécessaires à la vie; ils s'en contentent par « indolence ou par habitude. M. Andronaqui, son premier secrétaire, homme de génie, « protecteur déclaré des artistes et des gens de lettres, parce qu'il s'appliquait lui-même « continuellement à l'étude, m'a dit plusieurs fois que le prince s'était lassé de faire des « efforts inutiles pour les rendre industrieux et leur donner du goût pour le commerce. Il « avait prévenu le prince en ma faveur, et j'eus l'honneur de lui être présenté par lui. Il « me reçut avec cette bonté qui pénètre l'âme de la plus vive reconnaissance et que l'on « n'oublie jamais. Il parlait parfaitement l'italien et l'allemand, et il entendait fort bien le « français, quoiqu'il eût de la peine à s'expliquer. Il me fit mille questions sur mes voyages; « elles annonçaient moins un prince curieux qu'un grand homme qui avait de la satisfac- « tion à s'instruire. Je répondais aux questions qu'il me fit sur nos manufactures avec cette « franchise que l'amour de la patrie excusait. Pourquoi craindrais-je de le dire? je croyais « rendre à la France la justice que les peuples voisins ne peuvent lui refuser. Le vaïvode « et les seigneurs de la Cour en convenaient avec moi, parce qu'ils avaient eu le moyen de « s'en convaincre ou par la lecture, ou par nos ouvrages. Le vaïvode témoignait du regret « de n'avoir pas des Français à gouverner. Il eût été capable de former et d'exécuter le « projet qui a été si glorieux au czar Pierre, si la politique lui eût permis de s'absenter « d'un pays où il est tributaire du Grand-Seigneur, dont il dépend absolument, et si ses « sujets n'avaient pas montré une incapacité ou une répugnance décidée à le seconder dans « ses vues.

« Que l'on ne croie pas que l'éloge que j'en fais soit dicté par une aveugle reconnaissance « ou par une basse flatterie, dont on n'imagine pas devoir rougir quand on loue des têtes « couronnées. J'aurais mille choses à alléguer qui prouveraient toutes qu'il est au-dessus des « louanges qu'on peut lui donner.

« J'eus l'honneur d'être présenté aux deux princes ses fils. Il aurait été enchanté qu'ils « eussent voulu apprendre la langue française et l'italienne. Je jouais un peu de la flûte, et je « m'aperçus que notre musique française leur arrachait ces suffrages qui partent d'un cœur « ému : et, quoique les morceaux italiens que j'exécutais fussent toujours applaudis et fort « admirés, ils en revenaient à nos airs, dont le pathétique et la douceur avaient produit

miration. Il nous paraît intéressant de reproduire ici en note *in extenso* la belle lettre de l'abbé Desfontaines (1). Poursuivons maintenant l'étude des réformes agraires de Constantin Voda.

« dans eux une sensation délicieuse, que la vivacité et le brillant des ariettes italiennes « ne pouvaient faire oublier. Ce petit talent, quoique je ne l'eusse pas dans un certain degré, « me fit rechercher de presque tous les jeunes seigneurs de la Cour. Leurs concerts orien- « taux ne servaient plus qu'à leur faire envier ceux que nous avons dans la plupart des « grandes villes d'Europe, sur l'idée que je leur en donnais. Ils se seraient sans doute « déterminés à faire venir des musiciens, s'ils n'avaient eu des préjugés à combattre ou « beaucoup d'obstacles à surmonter.

« Je parcourus toute la ville avec M. Andronaqui. Il était trop éclairé et il avait trop de « goût pour penser que je m'arrêterais à admirer des maisons basses, sans régularité, des « rues inégales et peu larges, des églises d'une architecture très commune, et des couvents « qui n'avaient tout au plus de remarquable que leur grandeur; mais toutes nous donnaient « occasion de disserter.

« Il me mena à la maison de plaisance du Prince. Elle se ressent, ainsi que son palais, « de sa première destination. C'étaient des couvents, que les souverains ses prédécesseurs « ont un peu fait embellir. La plupart de nos hôtels de second ordre ont beaucoup plus « d'apparence, et nous n'en avons guère qui ne soient aussi bien peuplés. Nous suivîmes le « cours de la Dombovissa. Elle est fort rapide, et l'eau n'y manque jamais. Il y a un très « grand nombre de moulins. Leur mécanique n'a rien de singulier. Je n'en parle même que « parce qu'ils donnèrent occasion à M. Andronaqui, en me faisant voir ceux qui sont à la « porte du château, de me dire que les jardins étaient dans un très mauvais état, que tous « les jets d'eau étaient détruits, et qu'on n'avait trouvé personne dans le pays qui eût osé « entreprendre de les rétablir, quoique le Prince n'y eût rien épargné. Je m'offris à donner « le plan d'une pompe, qui non seulement ferait aller les jets d'eau, mais encore qui condui- « rait l'eau dans tous les appartements où l'on voudrait en avoir. Je parlais avec un homme « qui avait des connaissances en ce genre. Il fut satisfait de l'idée que je lui en donnai. Cette « conformité de goût fut encore une raison de plus qu'il eut pour s'attacher plus particuliè- « rement à moi. Je compris qu'il avait rendu compte au Prince de nos entretiens, par la « réception qu'il me fit le lendemain; il m'honora de ses ordres, et je me mis ce jour-là « même à lui tracer le plan de ma pompe... et il en parut très content.

« Nous allions de côté et d'autre pendant le jour, et nous passions souvent une partie de « la nuit dans son cabinet. Son appartement m'aurait, lui seul, donné une haute idée de son « mérite, si j'avais moins été dans le cas d'apprécier son esprit et son cœur; j'y retrouvais « partout l'artiste et l'homme de goût. Sa bibliothèque était nombreuse et bien choisie; il « avait plusieurs tableaux de prix, quelques morceaux de sculpture admirable, quantité « d'outils de toute espèce et plusieurs pièces d'une mécanique singulière qu'il avait fait venir « d'Allemagne ou d'Angleterre. Je crois faire son éloge quand je dirai qu'il était savant « sans préjugé et sans partialité. Il parlait presque toutes les langues d'Europe; il en connais- « sait les meilleurs auteurs; il s'appliquait à se les rendre familiers. J'étais surpris du pro- « grès qu'il avait fait dans les sciences. Il m'engagea à lui communiquer mes observa- « tions... » etc., etc.

(1) Voici le texte intégral de la Dédicace de l'abbé Desfontaines : « A Son Altesse Séré- « nissime Constantin Maurocordato, Despote des Deux Valachies et de Moldavie. — Monsei- « gneur, l'amour singulier de Votre Altesse pour les lettres, son génie, son érudition, son « goût, l'estime qu'elle fait des bons écrivains français, le soin qu'elle prend de se procurer « à grands frais tous leurs ouvrages, enfin son inclination particulière pour la France, con- « forme à celle de la Sublime Porte, m'ont engagé à Lui demander la permission de mettre « Son illustre nom à la tête de ma traduction des Œuvres de Virgile. La lettre qu'Elle m'a « fait la grâce de m'écrire à ce sujet, en me donnant une haute idée de Sa politesse et de « Ses lumières, m'a fait connaître que les qualités de Son cœur étaient encore au-dessus de « celles de Son esprit.

« Lorsque je considère, Monseigneur, les lois admirables que Vous avez faites pour le « bonheur de Vos peuples et la sagesse avec laquelle Vous les gouvernez, je ne suis point « étonné de la protection particulière que Vous accordez aux sciences et aux talents, et

La chrysobulle de Constantin Voda de 1743 abolit aussi (1) le *vacarit*, le *vadrarit* et le *pogonarit*, trois des impôts qui pesaient le plus lourdement sur les fortunes nobiliaires; il exempte de contributions le clergé et les monastères, et réduit celles des *mazili*. Il supprime en même temps toutes les dépenses indirectes de logement et de transport de fonctionnaires, de fournitures de foin pour les chevaux, qui auparavant tombaient toujours à la charge des contribuables. Il y décide que les paysans payeraient en quatre quartiers ou quarts par 105 parale, dont 5 seraient au percepteur (soit 5 pour 100), ce qui faisait 105 parale par trimestre, soit 420 parale par an, impôt vraiment peu lourd. Les 20 parale par paysan, qui revenaient au percepteur, ne constituaient pas non plus un gain bien considérable, surtout que beaucoup de ces percepteurs étaient boyards, lesquels paraissent s'être conduits avec beaucoup d'honnêteté, comme en témoigne un document de premier ordre, dont c'est précisement le lieu de parler ici, avant de nous occu-

« de Votre zèle pour faire fleurir les Lettres dans les pays soumis à Votre autorité. Vous « êtes persuadé, Monseigneur, que le sçavoir et le génie sont ce qui illustre le plus une « nation et ce qui contribue principalement à la rendre florissante; que les Lettres forment « les hommes, qu'elles perfectionnent la raison et les mœurs, et qu'elles apprennent également « à commander et à obéir; que l'esprit cultivé fait naître les arts, ou en hâte le « progrès, et conséquemment celui du commerce, et attire imperceptiblement chez une « nation polie, sçavante et industrieuse les richesses des nations étrangères. C'est donc en « suivant non seulement Votre goût particulier, Monseigneur, mais encore les conseils d'une « solide politique, ignorée de ceux qui ne pensent point, et qui distinguent mal à propos « les services rendus à l'État de ceux qu'on rend aux sciences et aux arts, que Vous Vous « efforcez de les faire goûter à Vos sujets, et que Votre exemple et Vos récompenses les « encouragent à les cultiver.

« Précieux rejeton de Mpogdan et de Dragus, Princes des Valachies et de Moldavie « dans le milieu du quatorzième siècle, dont la glorieuse postérité a toujours régi ces « grandes provinces sans aucune interruption, Vous Vous êtes principalement proposé, « Monseigneur, de marcher sur les nobles traces du sérénissime prince Alexandre votre « aïeul, si célèbre dans toute l'Europe par son amour pour les sciences et par sa haute « sagesse, dont il nous reste un éternel monument dans son excellent livre *Des Offices*.

« La reconnaissance m'a encore engagé, Monseigneur, à Vous rendre cet hommage. « Avant que j'eusse eu l'honneur d'être prévenu par un de Vos secrétaires d'État, qui « m'écrivit la lettre la plus obligeante, Vous me faisiez déjà celui de lire mes écrits : Vous « aviez donné ordre de les rechercher et de Vous les envoyer, et chaque semaine Vous faisiez « traverser des pays immenses à ma feuille périodique, consacrée à l'entretien du goût et « à l'éloge des bons écrits. Dès lors je formai la résolution de me glorifier de ces faveurs aux « yeux de ma nation, par un remerciement public, et d'offrir à Votre Altesse celui de tous « mes ouvrages qui m'a le plus coûté d'application, et que je crois le plus digne de Vous être « présenté.

« Dans un pays où tant de langues ont cours, où la langue Françoise, regardée comme « une langue sçavante, et préférée à toutes les langues modernes, est cultivée par les nobles, « ainsi que le Latin et le Grec littéral, où l'on étudie les grands modèles de l'antiquité, où « enfin, grâces à Votre Altesse, toutes les belles connoissances et tous les talens sont en honneur : quelle gloire pour moi si mon travail est estimé jusque dans une région si éloignée, « et s'il a le bonheur de plaire à un prince, digne de régner sur toute la République des « Lettres. Je serai toujours avec le plus inviolable attachement, la plus parfaite reconnoissance et le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Altesse le très-humble et très- « obéissant serviteur. P. Guyot-Desfontaines. »

(1) La chrysobulle de Constantin Maurocordato de 1743 a été publiée pour la première fois dans l'*Uricariul*, t. I, p. 49-55. Nous ne reproduisons ici, intégralement texte, et traduction française, aux ANNEXES III, p. 387, que celle de 1749, la plus importante.

per de la question du servage elle-même. Ce document est un *Registre* ou *Condica*, qui nous livre non seulement les noms de ces boyards percepteurs (1), mais encore toute une série d'instructions données par le prince aux préfets des districts (*circulări către ispravnici*), tous les actes de son administration, les règlements d'application de ses lois et de sa constitution, les décrets, les conseils et les admonestations du prince aux divers fonctionnaires (toujours faites, d'ailleurs, sur le ton le plus paternel), ainsi que les rapports mêmes des fonctionnaires adressés au prince. Ce *Registre* ou *Condica* (2) est extrêmement précieux et nous permet d'éclaircir d'une façon définitive diverses questions concernant les paysans ainsi que le système d'administration de Constantin Maurocordato, les relations du prince avec les boyards, l'état du pays pendant la première moitié du dix-huitième siècle et les difficultés de toutes sortes qui pesaien autant sur le gouvernement que sur les habitants eux-mêmes de la Valachie comme de la Moldavie.

Le système administratif de Constantin Voda prouve non seulement son patriotisme, ses sentiments d'humanité, ses préoccupations de souverain, mais encore l'ordre, la prudence et la patience avec laquelle il procédait, les informations constantes auxquelles il se livrait sur l'état du pays, les consultations répétées qu'il avait avec l'assemblée des boyards, sans laquelle il ne prenait jamais aucune mesure importante. Une lettre qu'il adresse, le 7 décembre 1742, au vornik Jean Nicolas et la réponse de ce membre de l'assemblée nous le prouvent (3). Le prince a le plus grand soin de recommander aux préfets des districts (*ispravnici pe la tinuturi*) de ne corres-

(1) Nous pensons utile de donner les noms des cinquante boyards percepteurs honnêtes, signalés par le *Règistre* ou *Condica* susdit, par lesquels on pourra voir que, sur ces cinquante boyards, quatre seulement sont Grecs : « Ionita Pisoschi, parcalab la Baia, Gavril Neculcea, Vel Capit. de Cotman, Dinul, ispravnic de Suceava, Mihalachi Sturdza, ispravnic de Roman, Solomon Botez, vel vornic de Câmpu Lung, Ionita Arapul, vornic de Vrancea, Dumitrascu Suci, ispravnic de Putna, Nica, vornic de Bârlad, V. Sturdza stolnic, Lupu Bals, medelnicier, Andrii Bals, spatar, Const. Donici, medelnicer, Carp, medelnicier, C. Miclescu, pitar, V. Cogalniceanu, capitan. »

(2) Ce *Registre* ou *Condica* a été publié par le professeur N. Iorga dans le tome VI de son ouvrage intitulé : *Studii si Documente cu privire la Istoria Românilor*, avec quelques notes et observations critiques intéressantes, publication qui nous fait penser que M. Iorga ferait bien de ne publier que de ces sortes d'ouvrages et de ne jamais s'aviser de considérations personnelles aussi bizarres que celles dont il a coutume, tandis que ses recueils d'actes et documents, dépourvus des dites considérations personnelles, sont vraiment utiles et calmes, aussi calmes qu'utiles. Le titre de ce Registre est le suivant : *Condica de carti de porunca si de tot felul de trebuinta ce s'au dat din partea Divanului in anul d'intaiu a Domnii Marii Sale Domnului Constantin Nicolae Voevod; ce s'au inceput dela lea Domnie si la întâiul an al doilea Domnie a Moldovei, care sa încheie pâna la sfârsitul lui Decemvrie, leat* 7251 (1742). L'original de ce registre se trouve à la bibliothèque de l'Académie roumaine à Bucarest, et sa lecture en est très attachante. M. Pierre Rascanu en a fait une analyse détaillée, impartiale et lumineuse, digne de toutes louanges, dans la revue *Albina*, mai et juin 1905. Nous nous sommes servis de quelques-unes des observations de M. Rascanu, surtout que nous nous sentons parfaitement d'accord avec lui sur toutes ces questions.

(3) La lettre dont il s'agit, ainsi que les circulaires aux préfets et les autres preuves à l'appui de ce que nous avançons dans les pages suivantes, se trouvent toutes dans le *Registre* ou *Condica* dont nous venons de parler. Les actes et la correspondance concernant les contributions et les boyards percepteurs sont volumineux.

pondre avec lui qu'en *roumain*, de l'informer régulièrement de leurs faits et gestes par des rapports détaillés, de rendre la justice avec impartialité; ses circulaires aux préfets sont catégoriques sur ce sujet; lorsqu'un abus lui est signalé, il exige immédiatemenl la rentrée à l'ordre, comme le prouve certaine lettre au préfet de Putna, auquel il écrit : « Vous savez que Nous ne « saurions souffrir que l'on occasionne de tracas à personne et qu'on ne fasse « à personne rien hors de propos et avec injustice. Nous ne Nous serions pas « attendu de votre part à une injustice et Nous vous ordonnons de rendre « justice aux malheureux... etc. » Le prince exige surtout le plus grand soin dans l'accomplissement du devoir de juge, et il recommande constamment aux préfets : « que l'on ne puisse jamais accuser quelqu'un d'avoir pris de l'ar- « gent pour rendre justice ». Il recommande également aux boyards percepteurs, chargés du prélèvement des impôts, de procéder avec calme, patience, douceur et justice, de ne jamais commettre d'abus, de ne tracasser aucun habitant, de ne pas les soumettre à des corvées, de respecter le pauvre et le paysan.

Le Registre dont nous venons de parler prouve encore qu'à la suite des mesures prises par Constantin Voda, la situation des paysans s'améliora. Les paysans se divisaient en *fruntasi* (possesseurs de 12 bœufs), *mijlocasi* (possesseurs de 8 bœufs) et *codasi* (possesseurs de 4 bœufs). Le propriétaire était tenu de donner aux paysans un terrain nécessaire à la culture pour leur entretien, gratuitement pour une demi-*falche* pour chaque tête de bétail, de donner également gratuitement du bois de chauffage et le pâturage pour le bétail; le paysan pouvait même couper et vendre du bois de la forêt du propriétaire, excepté le chêne et le frêne. La vie matérielle du paysan ne coûtait pas cher (1), vers la moitié du dix-huitième siècle, à partir de 1746 surtout, lorsque l'assemblée générale valaque convoquée le 5 août 1746, sur la demande du prince, eut décidé que la liberté serait accordée à tout serf qui pourra se racheter pour la somme de 10 piastres, car ce fut là le commencement de l'amélioration de la situation du paysan et le premier essai d'abolition du servage (2). Il est vrai qu'alors les boyards valaques, quoiqu'ils eussent aussi signé cette décision, furent effrayés de ces mesures, qui leur faisaient perdre le plus clair de leurs revenus, les corvées des paysans, et se révoltèrent contre le prince, ce qui détermina la Porte ottomane à transférer Constantin Maurocordato en Moldavie, en nommant Grégoire Ghika III en Valachie, afin d'y calmer l'effervescence des esprits;

(1) D'après le *Registre* ou *Condica* en question, les prix étaient les suivants : on vendait le pain 1 para; 6 œufs pour 1 para; 1 poulet, 3 parale; 1 oca (1 litre et demi) de lait, 1 para; 1 chariot de bois, 20 parale; 1 dinde, 12 parale; 1 brebis, 1 leu et demi (1 franc); 1 cheval pour 15 lei; 1 kilo de farine de blé pour 4 lei. Ces chiffres sont tout à fait typiques et se passent de tout commentaire; on ne saurait concevoir une existence à meilleur marché!

(2) *Carte a obstestei adunari a tarei Romanesti pentru desrobirea taranilor*, 1746, martie, 1, dans le *Mag. ist.*, t. II, p. 280; — *Carte a obstestei adunari pentru desrobirea tuturor taranilor*, 1746, august, 5, dans le *Mag. ist.*, t. II, p. 284 (Chrysobulle pour la libération de tous les paysans).

néanmoins, la mesure demeura au retour de Maurocordato, vu que deux ans après il promulga sa chrysobulle définitive pour l'émancipation des paysans. Il est incontestable qu'il eut des difficultés pour l'application de ses lois et qu'il lui était difficile de faire face à toutes sortes d'exigences contradictoires et de mettre d'accord tout le monde. Mais le noble prince fit toujours appel à la bonne volonté de tous les habitants du pays, et il s'adressa constamment à eux, dans les moments difficiles, comme nous le prouve le Registre en question, dont certains passages sont absolument significatifs. Par-dessus tout, Constantin Voda tenait à l'amélioration des pauvres et des malheureux, et ceux-ci avaient bien raison d'espérer en lui, puisqu'il parvint malgré tout à améliorer leur situation. Les paysans eurent beaucoup à souffrir de certains marchands turcs nommés *laji*, établis dans le pays, et qui soumettaient les habitants à toutes sortes de tracas. Le Registre ou *Condica* susdit contient d'innombrables plaintes à ce sujet, et nous en voyons en outre des preuves dans le chroniqueur Cogalniceanu, qui les accuse avec indignation de leur emprunt usuraire de 10 pour 100 et de leur brutalité (1). Constantin Voda prit des mesures énergiques à l'effet de mettre un terme aux abus de ces marchands turcs, par des ordres sévères donnés aux préfets. Mais, voyant qu'on ne parvenait pas à s'en débarrasser, il adressa une plainte formelle au sultan, en exigeant du padischa des Ottomans un firman impérial, qui lui fut accordé et qui lui permit non seulement de punir ces négociants turcs, mais même de les chasser du pays. Enfin Constantin Voda mit également un terme, comme nous le prouve le Registre, aux abus des voyageurs étrangers, ambassadeur ou représentant de puissance, qui poussaient parfois un peu loin leurs exigences et leur indélicatesse vis-à-vis des habitants, lesquels, d'après la loi, étaient tenus de les hospitaliser; le prince décida que les voyageurs devraient payer leur entretien là où il n'y avait pas moyen de leur fournir le nécessaire et que l'hospitalité gratuite, là où elle était possible, ne durerait que quarante-huit heures. Il prit soin également de l'amélioration du clergé, du relèvement de l'Église et de la question des écoles; mais, avant de nous en occuper, terminons avec la question du servage.

Ainsi que nous l'avons dit, cet acte ne s'accomplit pas d'un coup, mais il fut le résultat réfléchi, définitif et énergique d'une longue expérience de dix-huit ans de règne et de gouvernement, une longue suite d'informations et de rapports avec tous les habitants du pays. Cet acte s'imposa dans la conscience et dans la pensée du prince Constantin Maurocordato, comme le seul et unique remède pour mettre un terme à la misère des paysans. Ce ne fut nullement une ressource fiscale, ce fut réellement une réforme sociale. Les documents contemporains ne nous manquent pas pour le prouver (2).

(1) Consulter à ce sujet le *Registre* ou *Condica* sus-mentionné. — Voir aussi COGALNICEANU, *Letopisete*, t. III, p. 222, et Jean CANTA, *Letopisete*, t. III, p. 179.

(2) Consulter à ce sujet le *Registre* ou *Condica* sus-mentionné, les chroniqueurs dans le t. III des *Letopisete*, le *Uricariul*, etc. — La chrysobulle porte le titre de : *Act pentru desrobirea*

Le Registre concernant l'abolition du servage de 1749 constate lui-même la situation misérable des paysans; nous traduisons textuellement :
« ... et les serfs s'étant réunis de tous côtés au Divan, avec grande inso-
« lence, car Constantin Voda les avait habitués à ne faire attention à per-
« sonne, et les boyards du dehors qui avaient aussi des serfs étant venus,
« lorsque tous furent réunis, il fut décidé de tenir une grande assemblée
« au monastère des Trois-Saints. Et le prince s'y étant rendu avec tous
« les boyards commencèrent à rechercher avec soin : *depuis quand sont-ils*
« *serfs; et de qui ont-ils été achetés, et qui est-ce qui les a achetés?* Alors
« tous les boyards répondirent en disant : *nous ne les avons pas achetés,*
« *mais nous les avons trouvés serfs sur nos terres et de nos ancêtres;* et
« ainsi nous les possédons nous aussi, *mais, quant à les vendre, nous ne*
« *pouvons pas les vendre,* mais nous leur faisons faire à chacun du service
« domestique pour nous venir en aide. »

Retenons d'abord de ceci que la chrysobulle constate un état de choses antérieur, que les serfs subissaient cet état de choses, que les boyards le subissaient également et n'entendaient pas en faire un acte d'immoralité ou d'inhumanité, puisqu'ils ne pensaient nullement à les vendre pour s'en créer un revenu, ni à en acheter d'autres pour en faire commerce et que, par conséquent, cet état de servage ne pouvait être comparé à l'institution de l'esclavage concernant les tziganes, confusion qui se produisit quelquefois mais qui ne fut pas faite ici, puisqu'il ne s'agissait en réalité pour le servage du paysan que de *la corvée* (telle qu'elle a existé d'ailleurs en Occident), c'est-à-dire du nombre de journées qu'un serf doit consacrer à son propriétaire et que cette chrysobulle fixe à vingt-quatre seulement par an, avant de l'abolir définitivement.

La décision de l'assemblée et l'acte de l'abolition du servage sont encore plus explicites; nous traduisons textuellement : « ... (les paysans) s'étant
« plaints que les maîtres des villages les soumettent au servage, c'est-à-
« dire que les hommes s'étant plaints que ce mot de servage *(vecinie)* ne se
« différencie pas de l'esclavage *(robie),* que quelques-uns des maîtres des
« villages se sont habitués à vendre les serfs *(vecini)* comme des esclaves
« (*robi*) et de les diviser en divisions *(sic)* comme des bohémiens *(tigani)*
« et de donner leur nom sur les feuilles dotales et de séparer les enfants
« des parents, en les prenant à leur service dans leur maison, et de les
« transférer d'un lieu dans un autre, etc... »

« Le sixième jour d'avril, le jeudi de la deuxième semaine après Pâques,
« étant nous tous ici assemblés, d'un côté autant pour l'Église que d'une
« autre autant pour la noblesse, et d'autre part encore généralement *(si alta*

vecinilor in Moldova, 1749, april 6, publié dans le *Magazin. Istoric*, t. II, p. 288; publiée aussi dans *Arhiva Romaneasca*, de COGALNICEANU, t. I, p. 126-132. — Consulter aussi *Uricariul*, t. XI, p. 202. — Cf. N. IORGA, *Studii si Documente*, t. VI, et RASCANU, article précité. — Nous publions à la fin de notre ouvrage, aux ANNEXES III, le texte et la traduction française de la chrysobulle de 1749 pour l'abolition du servage.

« *obstie,* littéralement *et autre public),* au monastère des Trois-Saints, à la « sortie des Saintes Reliques, il a été fait une assemblée de demande au « sujet des questions susdites. A quoi tous ont répondu d'une seule voix, à « l'unanimité, en témoignan la vérité, *qu'il n'y a pas d'anciens esclaves,* et « qu'ils ne sont pas possédés sous le nom d'esclaves *(robi),* parce que seu- « lement les bohémiens *(tigani)* sont soumis à cet esclavage *(robie),* « lesquels avec leurs femmes et leurs enfants servent tous les jours leur « maître. Quant aux serfs *(vecini),* seul le sexe masculin sert, en ne mettant « au travail qu'un seul homme par maison... qu'ils doivent demeurer dans « le village comme des villageois des villages, en faisant leur travail habi- « tuel, mais que ce travail *(slujba,* c'est-à-dire *service,* ce qui ne veut pas « dire précisément *corvée)* ne soit fait que pendant vingt-quatre jours par « an, par homme, quel que soit le travail *(lucru)* auquel il sera mis, et que « pour cela il reçoive la dîme *(djima,* c'est-à-dire un payement). »

Sur cette décision générale, le prince Maurocordato mit lui-même la confirmation suivante : « Nous Constantin Nicolas Voévod, par la grâce de « Dieu, prince de la Terre Moldave (1), cette décision qui a été « prise par cette Charte, autant par toute l'Église réunie que par tous « les boyards du pays réunis. Nous l'avons confirmée par Notre auto- « rité princière et décrétée par Notre sceau et Notre signature, afin « qu'elle demeure intangible et qu'il n'en puisse être autrement, le 1 de juin « 7257 (1749). »

Ainsi donc, la chose est claire : la décision de l'assemblée, c'est-à-dire du peuple *(sobor),* témoigne que : autant pendant les règnes précédents de Constantin Maurocordato que pendant les règnes d'autres princes, les paysans se sont plaints de quelques abus faits par certains propriétaires avec l'institution du servage, que le prince Maurocordato a entendu les plaintes des paysans, a réuni une assemblée du peuple qui débattit la question du servage, que l'assemblée générale à l'unanimité déclara que les paysans ne sont pas esclaves *(robi),* a disqualifié les abus des propriétaires et a déterminé les devoirs des paysans vis-à-vis des propriétaires sur les terres desquels ils vivaient, et que les propriétaires étaient tenus de leur donner des moyens de subsistance suffisants pour eux et leurs bestiaux, c'est-à-dire suffisamment de terrain. Ce document ne prête à aucune équivoque, et c'est là précisément la grande importance de cet acte de 1749, qui fait honneur à Constantin Voda, comme un acte provoqué par sa compassion envers le paysan et son désir de lui accorder une meilleure situation sociale. Cette chrysobulle concerne donc avec précision l'abolition du servage pour ce qui concerne les paysans et n'a pas lieu d'être confondue avec l'abolition d'un

(1) Voici le texte roumain de la confirmation princière : « Noi Constantin Nicolae « V. V. Bojii milosti gospodar Zemli Moldavski. Aceasta hotarire ce s'a facut printraceasta « Carte, atât de catre toata obstia bisericeasca, cât si de catre toti boierii tarei, am întarit si « Domnia Mea cu pecetea si iscalitura Domniei mele, ca sa se pazeasca nestramutat. Intr'alt « chip sa nu fie, Iunie, I, 7257 (1749). »

esclavage quelconque, vu que l'esclavage ne concernait que les bohémiens *(tigani)*, et ne fut aboli d'une façon définitive en 1844 que par le prince de Moldavie Michel Sturdza (1).

Considérons maintenant, d'une façon générale (vu que l'analyse détaillée successive que nous avons faite dans les pages précédentes nous paraît suffisante), la valeur économique et morale des réformes sociales du prince Constantin Maurocordato. Afin de juger sainement cette réforme, il faut absolument se reporter aux temps mêmes où elle fut conçue et appliquée, en tenant compte de la situation spéciale dans laquelle se trouvaient les Pays Roumains par suite de l'oppression ottomane et des désordres auxquels les habitants eux-mêmes, nobles et paysans, s'étaient habitués, en faisant de cette néfaste accoutumance un prétexte à s'insurger contre tout changement, même favorable. Cette accoutumance constituait aux habitants des Pays Roumains à ce moment-là une mentalité spéciale, qu'on néglige trop d'examiner psychologiquement, et un état politique et social qui en faisait des adversaires irréductibles de toute amélioration. Cet état de choses constituait alors ce que les Anglais appellent une « nuisance », mot qui manque à la langue française, mais qui définit au juste cet état de choses, lequel ne doit pas seulement être combattu, mais encore anéanti. Or, il nous semble que ce n'est pas dans les idées des encyclopédistes (qui n'avaient que faire ici), ni dans les élucubrations de sociologues variés qui tiennent en tout temps boutique de réforme dans les officines démagogiques ou autres, que le prince Maurocordato pensa trouver le remède à cette effroyable situation. Nous avons vu qu'il avait longuement étudié l'état des pays qu'il gouverna, et que des essais partiels et successifs de réformes administratives, fiscales et agraires, plus ou moins bien appliquées par les représentants de l'autorité, l'avaient éclairé sur la profondeur des maux, sur l'étendue du désastre et sur l'impossibilité de recourir davantage à des palliatifs ou à des succédanés. Constantin Voda avait pris mesure du mal qui avait été fait aux Pays Roumains dans les temps antérieurs, par l'ignominie des mœurs politiques que les Turcs avaient instituées, par la dépravation sociale qu'ils leur avaient imposée, et par conséquent, selon nous, c'était de sa part faire acte de piété patriotique que de vouloir guérir les Pays Roumains de cette plaie sociale, le servage. La délivrance des Pays Roumains était au prix de l'émancipation des serfs et de l'émancipation des esclaves; c'étaient là les deux premiers actes nécessaires à l'acquisition de la liberté intérieure qui devait permettre plus tard l'acquisition de la délivrance du joug ottoman, c'est-à-dire l'indépendance nationale, c'est-à-dire la liberté extérieure. La douloureuse tragédie qui constitue la vie du peuple roumain pendant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, depuis la perte de l'autonomie nationale jusqu'au recouvrement de cette autonomie, se déroule en une succession de faits historiques,

(1) Nous avons publié l'acte d'abolition définitive de l'esclavage en Moldavie du prince Michel Sturdza dans notre ouvrage : *Règne de Michel Sturdza*, 1908, p. 79.

Fig. 41. — LE PRINCE CONSTANTIN MAUROCORDATO III.

(D'après Schmidt.)

Fig. 42. — L'ABBÉ DESFONTAINES.

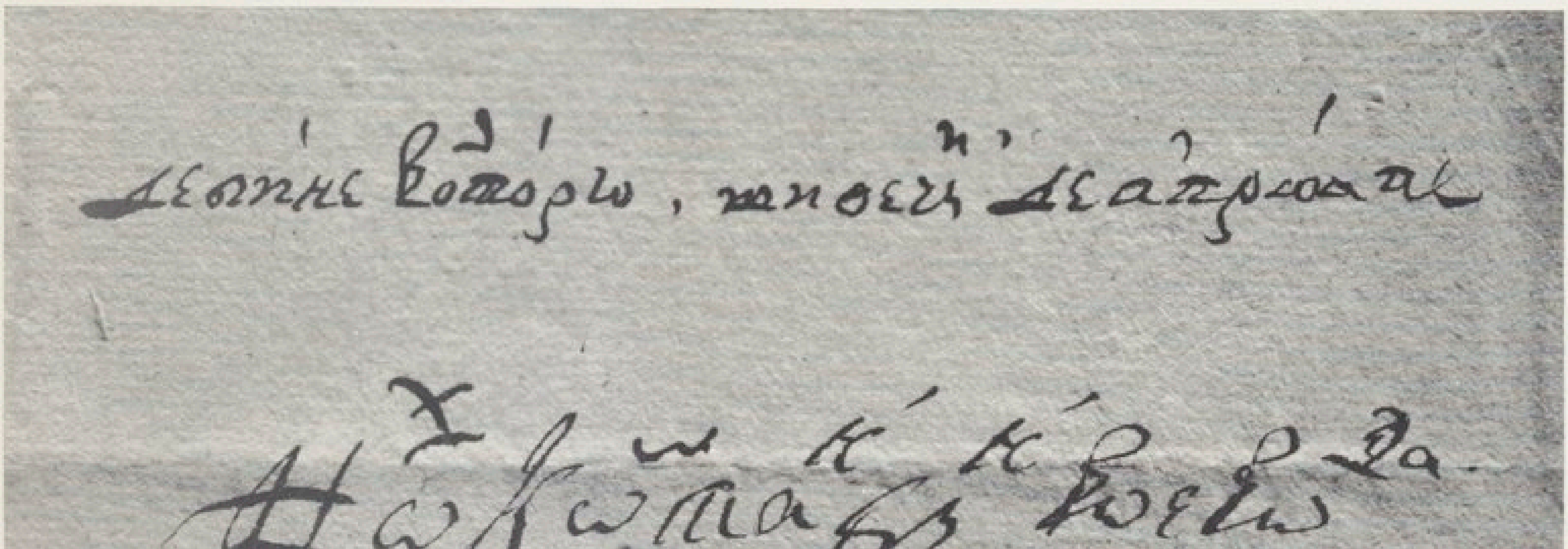

Fig. 43. — SIGNATURE AUTOGRAPHE DU PRINCE CONSTANTIN MAUROCORDATO III APPOSÉE SUR LA CHRYSOBULLE D'ÉMANCIPATION DES PAYSANS DE 1749.

dont nous avons maintes fois fait l'exposé; mais ce peuple, si durement persécuté et si accablé pendant si longtemps par le malheur, eut sa renaissance, et celle-ci pourrait faire l'objet d'une autre tragédie qui s'intitulerait *la renaissance du peuple roumain,* en cinq actes et un prologue. Le proscénion ou prologue serait l'acte par lequel les princes Mathieu Bassaraba et Basile le Loup réinstaurèrent, en 1639, la langue roumaine dans l'Église, l'école et l'administration. Le premier acte de cette tragédie, l'abolition du servage, fut en 1749 l'œuvre de Constantin Maurocordato; le second acte, la révolution nationale de 1821 et la réinstauration des princes indigènes, fut l'œuvre de la nation elle-même, avec Tudor Vladimirescul; le troisième acte, l'abolition de l'esclavage, fut, en 1844, l'œuvre du prince Michel Sturdza; le quatrième acte fut, en 1856, la proclamation de l'union des deux principautés roumaines de Moldavie et de Valachie, en la personne du prince Alexandre Couza (auquel on doit la loi rurale de 1864); le cinquième acte, l'abolition du joug ottoman, c'est-à-dire la déclaration de l'indépendance nationale, fut, en 1877, l'œuvre du prince Charles de Hohenzollern; et enfin l'épilogue, ou le couronnement nécessaire de toute cette œuvre, fut, en 1884, la proclamation de la royauté roumaine, une, indéfectible et héréditaire, en la personne du roi Charles Ier. Ce sont là, à notre avis, les phases successives de la rénovation sociale du peuple roumain, qui, tout le long de cette tragédie de sa renaissance, pourrait être représenté, à la manière du chœur antique, clamant en strophes, antistrophes et épode, sa douleur, son espoir et son désir, enfin son accession au sommet lumineux de la liberté reconquise, vers laquelle aspirait son éternel idéal intérieur.

Nous pensons de cette façon avoir mis en pleine lumière et à sa juste place historique la réforme sociale de Constantin Maurocordato. Cette réforme eut sa valeur, non seulement comme *idée*, comme *essai d'amélioration,* comme *mesure pratique* (et non pas « mesure fiscale » comme l'a soutenu erronément Tocilescu), mais encore comme *œuvre politique*, comme *œuvre économique* et comme *œuvre sociale*. La stabilité des premières réformes entreprises par Maurocordato, l'insuffisance de l'application de l'impôt par quartier montrèrent au prince la nécessité d'aller jusqu'au bout de sa volonté, qui était de changer la nature même des institutions du pays, en rendant à ces institutions la seule base d'équilibre et d'harmonie possible, la liberté sociale de l'habitant, c'est-à-dire l'abolition de l'institution du servage, qui portait atteinte non seulement au prestige même du peuple roumain, mais encore aux sources mêmes de la vitalité nationale. C'est donc à tort, selon nous, que Zallony, l'acerbe critique du régime phanariote, prétend que Constantin Maurocordato avait « ruiné le pauvre et épargné le riche (1) »; c'est également sans raison que le général de Bauer, dont les informations sont d'ailleurs généralement exactes, soutient à ce sujet que Constantin Maurocordato (singulièrement mal compris et méconnu même par un homme de

(1) Marc-Philippe ZALLONY, *Essai sur les Phanariotes*, Marseille, 1824, p. 20.

bien) était en toute cette affaire « non seulement mauvais politique et encore plus mauvais financier (1) ».

Bien au contraire, à tous ces maux il n'y avait qu'un remède : l'abolition du servage n'importe à quel prix, fût-ce au détriment de sa propre couronne; et c'est précisément là ce que fit Constantin Voda. La réforme fiscale était insuffisante sans l'abolition du servage; mais légalement et constitutionnellement il fallait l'assentiment de la classe des boyards; or c'est là que gisait la difficulté. L'application des mesures fiscales (et non pas le décret lui-même ou la pensée de Constantin Voda) trouva la basse classe peu favorable par le fait même des causes que nous avons signalées, son incompréhension et son accoutumance; c'est ce qui poussa un certain nombre de paysans à émigrer, fait auquel les boyards ne mirent pas opposition, mais qui ne convenait pas au prince, lequel paraissait décidé à compléter ces réformes par l'amélioration du sort des paysans, aux dépens mêmes des boyards. Or, ces derniers étaient affligés, n'hésitons pas à le dire, de la même incompréhension et de la même accoutumance que leurs serfs; nous en avons vu un exemple criant dans l'essai de réforme autrichienne en Olténie. Afin d'obtenir l'assentiment de cette classe qui entendait bien gagner à ces réformes mais ne voulait rien perdre, Constantin Voda se fit envoyer par la Porte, en 1746, un firman comminatoire, contenant des ordres très sévères sur le rapatriement des émigrés. Les boyards, effrayés par la menace de la vengeance turque, pour le cas où, par suite du manque de population, le tribut ne pourrait être payé ou tomberait à leur charge en entier, consentent aux réformes proposées par le prince Constantin Maurocordato et promettent l'abolition du servage pour tous ceux qui rentreraient dans le pays. C'est alors qu'eut lieu l'assemblée générale du 5 août 1746, qui établit comme premières bases que la liberté sera accordée à tout serf qui pourra se racheter pour la somme de 10 piastres. Ensuite eut lieu l'assemblée générale du 6 avril 1749, qui établit comme bases ultimes, sur la foi du serment, antérieurement prêté par les boyards et par le clergé, par tout le peuple et confirmé par le métropolitain, l'abolition perpétuelle de l'odieuse contribution du *vacarit*, l'abolition des abus qui s'étaient introduits dans l'institution du servage, la détermination du nombre des jours de corvée à vingt-quatre par an (ce qui, nous l'avons vu, n'était qu'une forme de l'organisation du travail et non point le maintien de la corvée même), l'abolition du servage lui-même (c'est-à-dire de la non-possibilité de se déplacer librement), la suppression définitive de la dénomination de *vecini* et *rumani* (2) appliquée aux paysans, par conséquent la recon-

(1) Bauer, *Mémoires historiques et géographiques sur la Valachie*, faisant suite à l'*Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, par Carra, Neufchâtel, 1781, p. 350.

(2) C'est bien à tort, pensons-nous, que le prince Nicolas Soutzo écrivit plus tard (*Notions statistiques sur la Moldavie*, Jassy, 1849), au sujet de Constantin Voda : « Ce même prince abolit le servage en 1749 et supprima la dénomination de *vecini;* mais, de fait, le paysan n'en demeura pas moins attaché à la glèbe. » C'est là une erreur, car, malgré que, sous les succes-

naissance de fait, et non pas seulement de mots, d'une amélioration réelle et d'un nouvel état de choses. Imbu de l'esprit d'équité dont nous lui avons vu donner tant de preuves, Constantin Maurocordato, tout en maintenant énergiquement la délivrance des serfs, pensa dédommager les boyards de la perte de leurs serfs, leur attribua, à la place de l'État, la perception des impôts sur un certain nombre de paysans contribuables. Ces paysans, exemptés du payement des contributions envers l'État, portaient le nom d'exempts, *scutelnici* (de *scuti,* exempter, du latin *scutum*). Mais les boyards, et c'est ici que leur esprit d'injustice se fait jour, reprirent plus tard, sous les successeurs de Maurocordato, possession en partie seulement (et non pas en entier, comme soutient Xénopol) de leurs serfs; ils n'en conservèrent pas moins, ce qui était abusif, leurs droits sur les *scutelnici*. L'abolition des impôts indirects, que les boyards payaient aussi, fut également maintenue par les princes successeurs de Maurocordato. Il est absolument erroné de soutenir, comme le fait Xénopol, que : « au fond, la réforme de Maurocordato ne profita qu'aux boyards seuls et fut au détriment des paysans (1) ». Nous venons de voir que, bien au contraire, Constantin Voda fit tout pour améliorer le sort des paysans. En disant donc que le résultat des réformes de Constantin Maurocordato fut négatif et malheureux, tous les historiens roumains font une singulière erreur de jugement. Ils confondent les résultats des temps qui suivirent la déposition du prince avec le résultat incomplet obtenu sous Maurocordato lui-même, puisque ce dernier n'eut ni assez de temps ni suffisamment l'occasion de récolter les fruits de sa réforme sociale et de voir les résultats définitifs de sa réussite.

Constantin Maurocordato fut déposé par les Turcs, à la suite non seulement des intrigues des boyards, mais encore de celles de Constantin Racovitza, son remplaçant. Il est erroné de dire que les Turcs furent gênés par la réforme sociale de Constantin Voda; il leur importait fort peu que les paysans roumains fussent ou ne fussent pas serfs; l'essentiel pour les Turcs a toujours été « de toucher de l'argent », et le moyen leur importait fort peu sur l'origine de cet argent. Ils donnèrent satisfaction aux doléances des boyards, parce que ceux-ci leur faisaient craindre que l'abolition du servage ne mît en péril le paiement du tribut, ce par quoi les boyards intrigants pensaient éviter que ce tribut ne tombât à leur charge. Quant aux intrigues de Constantin Racovitza, elles n'étaient pas autre chose que l'éternelle compéti-

seurs de Constantin Voda, le paysan fût retombé dans un demi-servage et plus jamais dans un servage complet, pour le peu de temps que régna encore Constantin Voda, l'abolition du servage demeura réellement définitive, et ce prince n'est nullement coupable des fautes de ses successeurs. Mais nous savons que, malgré tout son talent et toute sa valeur comme homme de finances, le prince Nicolas Soutzo n'est pas dépourvu de sophistique dans ses raisonnements; il le prouve ici, comme il l'a prouvé dans ses trop fameux *Mémoires*, publiés plus tard à Vienne et où il ne se gêne pas pour vilipender les gens les plus respectables et pour témoigner de son ingratitude envers l'homme qui l'honora de toute sa confiance et qui le combla de bienfaits pendant tout le long temps qu'il servit sous son règne; nous voulons dire le prince de Moldavie Michel Sturdza.

(1) *Istoria*, éd. roum., t. V, p. 117; *Histoire*, éd. franç., p. 211.

tion aux trônes roumains, qui durait depuis plus d'un siècle, et ce fut aussi l'argent qui joua le rôle capital en cela, puisque Racovitza paya son trône infiniment plus que n'avait pu le faire Constantin Voda, lequel fut non seulement la victime, au point de vue roumain, de son œuvre en faveur des malheureux, mais encore, au point de vue extérieur, la victime de la politique. Il paya donc de la perte de la couronne tout le bien qu'il fit aux Pays Roumains.

D'ailleurs, Xénopol lui-même reconnaît, comme vient de le faire Rascanu, que « tous les efforts de Maurocorda o se heurtèrent à la puissance des événements », plus forts que sa pensée et que sa volonté. Il est incontestable en stricte raison que ses mesures sociales furent justes, empreintes d'équité et d'une haute moralité, que ce prince conçut un plan de réformes sociales qui, même incomplet ou erroné, était néanmoins infiniment plus équitable et bien supérieur à l'épouvantable état antérieur dans lequel nageait, pour ne pas dire barbotait, toute la société roumaine de ces temps-là. Maurocordato mit au service de sa pensée une volonté peu commune; mais, nous le répétons, il se heurta surtout à l'incompréhension générale et aux nuisibles accoutumances locales. Néanmoins son œuvre ne périt pas avec lui, car, malgré que déposé et éloigné du trône de 1749 à 1756 et malgré que ses successeurs n'eurent ni le courage ni l'habileté de maintenir ces réformes, et que lui-même revint trois fois encore sur le trône (de 1756 à 1758, de 1761 à 1763, et en 1769) sans réussir cette fois à maintenir entièrement debout l'œuvre de son règne et de sa vie, la semence qu'il déposa dans la terre roumaine germa plus tard, après sa mort, au dix-neuvième siècle par les actes successifs que nous avons signalés en 1844, en 1856 et en 1877. Il faut donc saluer avec reconnaissance et respect ce prince illustre, Constantin Maurocordato, qui eut le courage, dans des temps si difficiles, de faire œuvre humanitaire, œuvre de souverain, œuvre de monarque et non seulement œuvre d'homme et de penseur. Sa réforme fut une œuvre de justice, et elle demeure acquise à l'Histoire non point comme une œuvre isolée et morte, mais bien comme l'aurore des temps nouveaux, comme une œuvre annonciatrice de la liberté sociale des Pays Roumains et de l'indépendance nationale de la race roumaine.

CHAPITRE VIII

Suite des réformes sociales de Constantin Maurocordato : l'Église et l'école; les lettres et la langue roumaines. — Sort de Constantin Voda après sa déposition (1749 a 1756). — Les Pays Roumains depuis la déposition de Constantin Maurocordato III jusqu'a la guerre russo-turque (1749-1769). — Nouvelles manœuvres des Turcs pour désagréger le principat roumain; nouveau chassé-croisé de règnes; caractère particulier de ces nouvelles compétitions au trône; nouveaux agents turcs; Grecs et Levantins, Roumains et étrangers; triste sort des Pays Roumains. — Huitième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Valachie (1756-1758). — Nouvelle déposition de Constantin Voda; les princes phanariotes, de 1758 a 1761. — Neuvième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Valachie (1761-1763). — Dernière déposition de Constantin Voda; les princes phanariotes, de 1763 a 1769. — Dixième et dernier règne de Constantin Maurocordato III, prince de Moldavie (1769); mort de Constantin Maurocordato (20 novembre 1769). — Caractère de ces trois derniers règnes de Constantin Voda au point de vue roumain. — Système de gouvernement de Constantin Voda. — Hommage a la mémoire du prince réformateur Constantin Maurocordato. — État des Pays Roumains et de l'Europe orientale en 1769.

Il importe, pour achever l'examen des réformes sociales du prince Constantin Maurocordato, d'étudier aussi ce qu'il fit pour l'Église et l'école. Le caractère sérieux et réfléchi de Constantin Voda devait le porter à s'occuper non seulement du sort des paysans, mais encore de celui de l'Église, dont les Maurocordato ont toujours eu le plus grand souci, ainsi que de l'école et de l'instruction publique. L'éducation soignée et l'instruction élevée que les membres de la maison des Maurocordato recevaient tous, les rendaient aptes à comprendre ces questions et à les résoudre d'une façon supérieure. Les chroniqueurs roumains reconnaissent à Constantin Voda un caractère doux, humain et pieux : « homme inspiré par la bonté de Dieu et donnant le bonheur *(om bun la Dumnezeu si cu noroc)* ». A une époque où la sécheresse frappait le pays, le prince ordonna au clergé de faire une procession avec les saintes images, sortit lui-même en tête de la procession, dont tous les assistants firent au ciel une prière publique pour obtenir de la

Providence la pluie bienfaisante nécessaire aux récoltes. Et, ajoute le chroniqueur : « Dieu exauça cette prière et il tomba une pluie abondante, de façon « qu'il y eut une récolte si heureuse que tout le monde se demandait com- « ment on pourrait la réunir. »

Constantin Voda était animé du désir de relever le moral du clergé et de mettre un terme à la paresse des moines. Par la constitution dont nous avons parlé, il exempta, il est vrai, le clergé des contributions, mais il n'entendait pas que l'Église devînt le repaire de tous les ignorants et de tous les fainéants; aussi prit-il des mesures très sévères pour mettre un terme à certains abus devenus coutumiers dans les monastères, et finalement il soumit à une modique contribution tous les membres du clergé, afin de les obliger au travail. En outre, il exigea que les prêtres et les moines apprissent à lire et à écrire, et il interdit qu'ils ne fussent ordonnés sans avoir les éléments de l'instruction nécessaire à leur sacerdoce. Nous trouvons des preuves indéniables de ces mesures de haute moralité et de haute justice dans les nombreux ordres et décrets relatifs recueillis dans le Registre *(Condica)* dont nous avons précédemment parlé. En outre, la chrysobulle de 1743 indique avec précision les mesures très sévères que Constantin Voda prit pour former des prêtres roumains, afin de ne pas laisser péricliter, faute de desservants, les églises des villages, infligeant même des punitions à ceux d'entre les prêtres qui se refusaient d'apprendre à lire, et faisant enseigner avec soin le service à ceux qui ne le connaissaient pas assez bien (1). Enfin il s'intéressa aux livres sacrés. Nous savons que ces livres nécessaires au service religieux, dont la traduction en roumain avait commencé en 1639 sous Mathieu Bassaraba et Basile le Loup, continuèrent à être écrits en roumain, pour doter les églises de tout ce dont elles avaient besoin comme manuels du culte. Un nombre considérable de textes sacrés roumains voient le jour pendant les règnes des princes Maurocordato et notamment sous Constantin Voda, grâce à l'impulsion de ces princes et à l'activité louable des chefs de l'Église roumaine. Les imprimeries ecclésiastiques, de Rimnic en Valachie et de Neamtz en Moldavie, encouragées et même aidées pécunièrement par Nicolas Maurocordato et par Constantin Maurocordato, ne cessent un instant de travailler pour augmenter le chiffre des livres dont l'Église avait besoin. Tous ces livres étant, bien entendu, traduits du grec, la langue slavonne finit par tomber en complète désuétude. En Valachie, nous voyons le métropolitain Daniel (1720-1732) traduire le *Triode*, livre de prières pour la Semaine Sainte, et ce livre est imprimé aux frais d'un simple prêtre de Bucarest, puis distribué gratuitement aux églises. En 1750, l'évêque de Rimnic, Grégoire,

(1) Chrysobulle de Constantin Voda de 1743 ; — C. Erbiceanu, *Istoria mitropoliei Moldovei*, p. 13; — Enache Cogalniceanu, dans les *Letopisete*, t. III, p. 198. — Cf. aussi la *Condica* susdite.

(2) Sur ces divers ouvrages, voir *Condica sinta a mitropoliei Ungro-Vlahiei*, t. I, p. 119, 187, 197, 285, 341 ; — Xénopol et Erbiceanu, *Serbarea scolara de la Jassy*, p. 331, 333, 336 ; — Melchisedek, *Schite*.

fait imprimer l'*Octoïque*, recueil d'hymnes à huit voix, traduit par l'évêque Damascène et par l'archimandrite Ghenadius de Cozia. Grégoire monte sur le trône métropolitain (1760-1767) et devient, au milieu du monde grec qui l'entourait, un phare pour le roumanisme. Il est aidé par plusieurs disciples fidèles, Cosma, évêque de Buzeu, Césaire et Philarète, qui tous les deux deviennent plus tard évêques de Rimnic. Ces dignitaires ecclésiastiques se mettent à l'œuvre et, en peu d'années, dotent l'Église roumaine d'une vingtaine de livres nouveaux nécessaires au culte. L'œuvre la plus considérable de Grégoire (publiée sous le règne même de Constantin Maurocordato) fut la traduction des douze volumes in-folio contenant « l'Office des saints » de tous les jours de l'année. Les introductions placées au commencement de chaque mois ont de l'importance, même au point de vue national roumain. En Moldavie, l'activité sur le terrain des traductions ecclésiastiques n'est pas moins féconde. Même du temps de Nicolas Maurocordato, on traduit le Psautier de David, et cette traduction est dédiée au prince Maurocordato. Elle n'est imprimée pourtant qu'en 1743, sous le règne de son fils, Constantin Voda. Le savant helléniste Jacques Putneanul, métropolitain de Moldavie (1750-1758), traduit, pendant son archiépiscopat, plusieurs livres de prières en langue roumaine, qui sont publiés sous le règne de Constantin Voda; ces traductions sont continuées sous le métropolitain Gabriel, successeur de Jacques.

Constantin Maurocordato apporta à la question des écoles le même souci qu'il mit à celle de l'Église, et en cela il se montra tout aussi Roumain de cœur et de sentiments qu'il l'avait été pour la question de l'émancipation des serfs. Il est singulier que les Grecs aient reproché à Constantin Voda ses sentiments roumains, notamment Therianos (1), qui accuse amèrement Constantin Maurocordato d'avoir fait imprimer des livres en langue roumaine et de n'avoir pas grécisé la Moldavie. La large voie ouverte par les princes Mathieu Bassaraba et Basile le Loup et continuée par le grand prince valaque Sherban Cantacuzène pour l'instruction du peuple roumain par la fondation d'écoles publiques, la création d'imprimeries roumaines et l'impression d'ouvrages en langue roumaine, fut suivie aussi par le prince Constantin Kantémyr, par le noble prince Constantin Brancovan notamment, ainsi que par les princes Nicolas et Constantin Maurocordato.

Nicolas Maurocordato ne manqua pas de s'intéresser aussi à la diffusion de l'enseignement grec. Il organisa, immédiatement après son arrivée en Moldavie, l'école princière grecque, avec deux professeurs, l'un pour la langue hellène, l'autre pour la langue moderne; un troisième professeur devait enseigner le slavon, et un quatrième le *roumain*. Il fonda aussi une imprimerie, qu'il établit dans le couvent de Saint-Saba. Il confia cette école, ainsi que l'imprimerie qui en dépendait, aux soins du patriarche de Jérusa-

(1) Ce bizarre reproche, non signalé par les historiens roumains, figure dans la vie de Coraïs, intitulée : *Adamentin Coraïs*, par THERIANOS, publié à Trieste, 1889, p. 59.

lem, qui se trouvait à cette époque en Moldavie. D'ailleurs, Nicolas Maurocordato trouva l'école grecque, fondée par le prince Brancovan en Valachie, assez bien organisée. Sous Constantin Voda, une innovation importante fut apportée à l'organisation de l'école, par le fait que les enfants des pauvres y furent aussi admis; sous la dénomination de pauvres, il faut entendre les Roumains pauvres des villes et les commerçants grecs sans moyens, mais non les paysans, qui ne pouvaient apprendre dans les écoles élémentaires que la langue roumaine, indispensable à la carrière de prêtre pour les églises de villages. En Valachie, Constantin Maurocordato introduisit, à côté des cours de grec ancien et moderne, d'autres cours d'italien et de turc. Il décréta en outre, par la chrysobulle de l'année 1745, que la connaissance de la langue grecque sera indispensable, à côté de la connaissance du roumain, pour tous ceux qui voudront occuper un emploi public. De plus, il envoie, pendant son quatrième règne en Valachie, douze jeunes nobles à l'école grecque de Venise, pour se perfectionner dans la connaissance du grec et de l'italien. Pendant les derniers règnes de Constantin Voda, des écoles roumaines supérieures furent aussi fondées dans les Pays Roumains. Les *académies* grecques de Bucarest et de Jassy prouvent, par l'état de l'enseignement, par les matières enseignées, par les ouvrages employés, que ces écoles n'existaient pas seulement pour les Grecs et que les Roumains du dix-huitième siècle n'étaient nullement « une tourbe de grossiers ignorants », comme l'a prétendu le calomniateur Zallony. Ces académies étaient fréquentées non seulement par les Grecs, mais encore par les jeunes boyards roumains et même par des Russes, des Polonais, des Circassiens venus souvent de fort loin, et elles répandaient une vive lumière dans le monde orthodoxe de ce temps-là. Si l'on jugeait de l'enseignement qui se donnait dans ces académies par les livres mêmes qui ont été retrouvés dans les bibliothèques laissées par l'époque phanariote, notamment sous le règne de Constantin Voda, il faudrait convenir qu'il s'étendait sur presque toutes les branches des connaissances humaines cultivées pendant le dix-huitième siècle. Plusieurs professeurs des écoles de Jassy et de Bucarest étaient d'ailleurs des gens d'une instruction solide, acquise par eux dans les écoles de l'Italie, à Padoue, à Venise et à Rome; il n'est donc pas étonnant que l'on ait retrouvé des collections de livres qui se rapportent à toutes les parties des sciences et des lettres du temps. Ces livres traitent d'abord de l'enseignement des langues et notamment du grec ancien et moderne, du latin, du français et même de l'italien. Ce te étude des langues était complétée par celle de la rhétorique, de l'histoire et de la philosophie, dont on a retrouvé des manuels de métaphysique, de logique et de psychologie (c'est-à-dire de l'étude de l'âme d'après Aristote), ainsi que des traités de morale et d'histoire de la philosophie. Pour les sciences, on rencontre des traités de mathématiques, d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de trigonométrie et de logarythmes, puis de géographie, entre autres celle des Pays Roumains, des traités de physique et d'éléments de la médecine; enfin les écrits théo-

logiques sont très nombreux. Constantin Maurocordato, voyant le peu de progrès que certains élèves faisaient dans l'étude du grec, fit composer une grammaire plus abrégée par son médecin Constantin Caraïani. Enfin Constantin Voda, pensant avec beaucoup de justesse que les élèves roumains saisiraient plus facilement les règles de la langue grecque s'ils connaissaient celles du roumain, charge un *Roumain* de Brasov, Eustache Brasovanul, de rédiger une *grammaire roumaine*, premier essai de cette nature que l'auteur termine en 1756. Malheureusement, cette œuvre ne fut pas imprimée, parce que, un an après, le prince Constantin Maurocordato fut déposé par les Turcs. Nous voyons donc par tout ce qui précède, preuves à l'appui, quel soin le prince Constantin Maurocordato apporta à la question des écoles, même roumaines, dans les Pays Roumains (1).

La déposition de Constantin Maurocordato en 1749 fut due à une cause qui témoigne une fois de plus du procédé vexatoire des Turcs à l'égard des princes roumains. Le grand vizir demanda à Constantin Voda, à titre de renouvellement pour son principat, une somme de trois cents bourses. Constantin Voda refusa nettement. Ses représentants à Constantinople (capi-kéhayas) lui écrivirent de s'empresser de payer, s'il ne voulait pas avoir de graves désagréments. Constantin Voda ne se laissa pas persuader, pensant qu'il avait assez donné aux Turcs, assez fait pour les Pays Roumains pour mériter de rester sur le trône et de tâcher de mettre un terme à ce ridicule et odieux système de vente des trônes roumains, d'autant plus que lui-même, ne l'oublions pas, détenait le sceptre, dès le début en 1730, par voie d'*élection* et non par voie de simple nomination ottomane. Mais les Turcs n'entendaient pas de cette oreille, et le grand vizir d'alors fit déposer Constantin Voda, nomma à sa place Constantin Racovitza, fils de feu le prince Michel Racovitza, et, non content de cette mesure, fit exiler Constantin Maurocordato dans l'île de Lemnos, où il fut mis dans une prison en forme de puits. Ce fait dénote d'une manière éclatante la barbarie de la mentalité ottomane. Afin d'obtenir sa liberté et l'autorisation de revenir au moins chez lui dans sa propre maison, Constantin Maurocordato se vit réduit, au bout de quelque temps, de payer quand même les trois cents bourses demandées; mais il ne fut pas réintégré prince de Moldavie pour cela, car Constantin Racovitza, qui avait déjà versé une fois trois cents bourses pour obtenir le principat, en versa de nouveau maintenant trois cents pour le

(1) Pour toutes les questions concernant les écoles roumaines sous les règnes de Nicolas et de Constantin Maurocordato, voir notre ouvrage *Terre et race roumaines* ; XÉNOPOL, *Histoire*, t. II, p. 334 et suiv., de l'éd. franç., et *Istoria*, t. V, de l'éd. roum. — Cf aussi Pierre RASCANU, *Étude sur Constantin Maurocordato*, in *Albina*, *passim* ; — Ion. GHIKA *Convorbiri Economice*. — Les chroniqueurs Axinte URICARUL, *Letopisete*, t. III, p. 179; Alexandre AMIRAS et Neculai MUSTEA, dans les *Letopisete*, t. III, p. 32 et 62. — TUNUSLI, *Istoria terei romanesti* (traduit du grec), Bucarest, 1863, p. 388. — La chrysobulle de 1745 publiée par G. MISSAIL, dans le *Buletinul instructiunei publice*, 1864-1866, p. 51 ; — ERBICEANU, *Cronicarii greci* ; — XÉNOPOL et ERBICEANU, *Serbarea scolara de la Jassy*, *Actes et Documents*, Jassy, 1885, p. 327, 251. — IORGA, *Istoria Liter. Rom. in. Vexc. XVIII.*

garder, ce qui, avec les trois cents autres versées par Constantin Maurocordato, fit au grand vizir le joli denier de neuf cents bourses d'un coup (1). C'est à ce prix que Constantin Maurocordato put vivre en repos pendant les quelques années qui le séparent de sa nouvelle accession au trône en 1756.

Pendant les vingt années qui séparent, de 1749 à 1769, la destitution de Constantin Maurocordato de l'occupation des principautés par les Russes, du temps de la guerre qui se termina par le traité de Kuciuk-Kaïnardji, une véritable avalanche de princes fond sur les Pays Roumains, se pourchassant les uns les autres pour arriver au pouvoir et le quittant tout aussi rapidement qu'ils l'avaient obtenu. Dans ce court intervalle, on ne voit pas moins de onze princes se succéder en Valachie et neuf en Moldavie. La cause de ce changement si rapide de règnes est due à la multiplication des concurrents aux trônes roumains. A cette occasion, les Turcs se livrent à de nouvelles manœuvres de plus en plus habiles pour désagréger le principat roumain; ils multiplient leur système de chassé-croisé de règnes et poussent jusqu'à l'extrême le caractère odieux de l'ancienne mise à l'encan des trônes roumains. Cette fois-ci, ces compétitions aux trônes prennent un caractère plus accusé encore de marchandage, avec cette nuance particulière que ce ne seront plus seulement les deux familles rivales, les Maurocordato et les Ghika, avec celle des Racovitza, qui concourent de père en fils pour l'obtention des trônes roumains, mais deux personnages tout à fait nouveaux apparaissent sur la scène, Jean Callimaki et son fils Grégoire, concurrents qui jouissent tous de la confiance de la Porte, mais autour desquels gravitent toutes sortes d'aventuriers grecs et levantins de bas étage, qui disputent le trône à ces descendants des anciennes familles roumaines et grecques, et, ne pouvant obtenir pour eux-mêmes ces trônes tant convoités, finissent par s'entremettre moyennant finances entre ces concurrents divers et les Turcs, et retirent le plus clair bénéfice de toute l'affaire, c'est-à-dire de l'argent, au détriment des uns et des autres et sans coup férir. Tel est le caractère de ces nouvelles compétitions aux trônes, sur lequel les historiens roumains n'ont pas cru devoir insister; indépendamment de ces agents grecs ou levantins de bas étage, d'autres agents plus interlopes encore, Turcs, Arméniens ou Juifs, commencent à se mêler de la question, comme au temps béni du dix-septième siècle, où l'aventurier juif Jacques Logadello faisait concurrence au trône de Moldavie à l'autre aventurier juif Aaron Voda, en attendant de faire concurrence avec le même insuccès à l'aventurier grec Jacques Basilicos Héraclide. Le gouvernement turc, c'est-à-dire le sultan, les grands vizirs, les ministres et autres potentats ottomans, se contentent d'appliquer le plus souvent possible le système de permutation pour en retirer des produits pécuniaires incalculables, en donnant de nouveau libre cours à l'enchère, à la surenchère, qui leur rapportent des bénéfices de plus en plus considérables, indépendamment des petites affaires de

(1) Hypsilanti, *loc. cit.*, p. 364. — Cf. Dapontès, *Éphémérides daces*, p. 76.

coulisse dues aux agents interlopes divers dont nous venons de parler. Il ne s'agit plus maintenant de Roumains et de Phanariotes, car protecteurs et compétiteurs sont Grecs ou grécisés et en relation intime avec les familles grecques. Leur rivalité personnelle ou de famille se heurte non pas aux Roumains, mais aux agents louches levantins, turcs et arméniens. De tous ces agents, le plus sinistre et le plus fameux fut le Levantin Stavraké, qui fut kapou-kéhaïa du prince Jean Callimaki, dont l'excès de confiance et le caractère noble, mais faible, lui laissa prendre en mains de plus en plus la conduite des affaires. Ce Stavraké s'avisa de répandre sur les Pays Roumains une nuée de percepteurs turcs et levantins, en mettant les impôts aux enchères, système sur lequel nous reviendrons tout à l'heure. Le système fiscal inauguré par les Maurocordato fut bientôt complètement abandonné, et les nouveaux princes, qui craignaient maintenant, sinon la révolte des boyards, mais leur émigration et leurs plaintes à la Porte, s'efforçaient de les gagner de toutes les manières. Celle qui avait le plus d'effet était l'exemption des contributions. Les nouveaux princes ne voulaient même pas du système mitigé des Maurocordato, c'est-à-dire la seule suppression des impôts indirects ; ils préférèrent encaisser l'argent de tout le monde et firent rendre aux boyards, sous forme de gratification princiaire, les sommes qu'ils avaient payées (1).

Dans l'intervalle de 1749 à 1756, c'est-à-dire depuis la première déposition de Constantin Maurocordato jusqu'à sa huitième accession au trône, la Valachie fut gouvernée, de 1748 à 1752, par *Grégoire Ghika III*, puis de 1752 à 1753 par *Mathieu Ghika IV* et de 1753 à 1756 par *Constantin Racovitza II*, en même temps que la Moldavie était gouvernée de 1749 à 1753 par *Constantin Racovitza II* et de 1753 à 1756 par *Mathieu Ghika IV*. De ceux-ci, Constantin Racovitza paya le bonheur de régner sur les Pays Roumains la somme personnelle de neuf cents bourses, indépendamment du tribut. C'est lui qui amena en Moldavie le fameux Stavraké, ce véritable fléau ; ce fut lui également qui s'avisa de remettre en vigueur l'odieuse contribution du *vacarit*, impôt qui avait été, sous Constantin Maurocordato, aboli à jamais sous serment par tout le peuple et confirmé par le métropolitain. Le chef de l'Église, qui se trouvait être à cette époque Jacques Putnéanul, dont nous avons déjà parlé, refusa de dégager le peuple du serment, mais le prince passa outre ; les boyards exaspérés, raconte le chroniqueur (2), émigrèrent en masse, ce qui amena le mécontentement de la Porte, qui transféra Racovitza en Valachie. Il faut observer ici que pour la première fois l'opposition des boyards prit un caractère national, non pas contre les Grecs, mais contre les agents louches levantins et autres, dont Stavraké était à ce moment la plus haute expression ; nous verrons d'ailleurs le fait se renouveler en 1761, sous le règne du prince Jean Callimaki. Le succes-

(1) Le chroniqueur Enache Cogalniceanu dans les *Letopisete*, t IV, p. 235.
(2) Cogalniceanu, in *Letopisete*, t. III, p. 226, 228, 232.

seur de Constantin Racovitza en Moldavie, Mathieu Ghika, était affublé d'un autre aventurier levantin, nommé Mihalopoulo, qui lui avait d'ailleurs procuré le trône. Le même chroniqueur (1) nous raconte que le prince Mathieu Ghika, qui s'était fait bâtir une jolie villa à Jassy, passait son temps à banqueter et à s'amuser, en compagnie de diverses personnes, parmi lesquelles aussi de jeunes et jolies Juives. Sur ces entrefaites, le sultan Mahmoud Ier meurt à Constantinople et *Othman III* monta sur le trône, en donnant le grand vizirat à Moustapha pacha en 1754. Mathieu Ghika fut déposé et eut pour successeur en Moldavie *Constantin Racovitza* (1756-1757). La Valachie fut de nouveau accordée à *Constantin Maurocordato* (1756-1758). Nous le savons non seulement par Dapontès, par les chroniqueurs roumains et par les historiens roumains, ainsi que par Hypsilanti, mais encore par une dépêche inédite de Antonio Doria, ambassadeur extraordinaire de la République de Venise à Constantinople (2). Le même ambassadeur nous apprend que Constantin Maurocordato, avant de passer à sa principauté de Valachie, célébra solennellement le mariage de son fils aîné (Alexandre) avec Marie, fille du grand dragoman de la Porte (Jean Callimaki) (3). L'ambassadeur vénitien crut nécessaire de faire cadeau à l'épousée de six vêtements, l'un de gaze, deux plaqués d'or, deux damasquinés d'or et l'un de satin, ainsi que d'un service à dessert pour confitures, cadeau que le Sénat vénitien approuva.

Pendant ses deux ans de règne, le prince Constantin Maurocordato s'occupa de remettre en leur état premier le système des impositions qu'il avait inauguré, en supprimant notamment l'odieux *vacarit*, et d'achever l'organisation commencée des églises et des écoles roumaines. Sa situation de fortune devait être fort abaissée (elle n'avait d'ailleurs jamais été bien grande), car il se vit réduit en 1757 à vendre sa maison de Galata à un juif nommé Zeleboni, premier fournisseur de l'odjac des janissaires. Antérieurement déjà, il avait déposé les livres de son aïeul et ceux de son propre père, en même temps que les siens, chez un marchand anglais de Constantinople, nommé Baker, en nantissement de l'argent qu'il lui devait (4). Ce huitième

(1) Cogalniceanu, in *Letopisete*, t. III, p. 235.

(2) Xénopol, *passim*; Dapontès, *passim*; Hypsilanti, p. 372. — Voir ici, aux Annexes II, la dépêche *inédite* de Doria, du 1er mars 1756, Archives de l'État de Venise, dépêche de Constantinople, f° 207. — Au sujet du mariage du fils aîné de Constantin Maurocordato, voir également ici, aux mêmes *Annexes*, les deux dépêches *inédites* de l'ambassadeur Antonio Doria (Archives de l'État de Venise, dépêche de Constantinople, f° 207, et Délibération du Sénat, Cte 75, fa), du 1er mai et du 12 juin 1756.

(3) Le Vénitien ne donne pas les noms, c'est nous qui les mettons.

(4) Dapontès, *Éphémérides daces*, p. 76, et Hypsilanti, *loc. cit.*, p. 375. — Cette riche bibliothèque ne fut pas aliénée entièrement comme on pourrait le croire, comme l'affirme Legrand, en note, à l'ouvrage de Dapontès. Feu le prince Georges Maurocordato possédait une certaine quantité de livres provenant de la bibliothèque de Constantin Voda. Quant à ceux que l'on mit en vente, ajoute Legrand (d'après les dires de feu le prince Georges Maurocordato, qui les tenait lui-même de feu son père), ils furent acquis par un certain prince Brancovan et passèrent par la suite dans la bibliothèque de Brasov, en Transylvanie. Nous pensons que les livres qui faisaient partie de la bibliothèque de feu le prince Georges Maurocordato

règne de Constantin Maurocordato se termina en 1758 de la façon suivante : le sultan *Moustapha III*, successeur d'Othman III, ayant rencontré, aux portes de Stamboul, le calarasi ou courrier du prince de Valachie Constantin Voda, s'empara des lettres adressées à Constantin Maurocordato par ses représentants à Stamboul ; il se les fit traduire et, comme il y était question du khan des Tartares et d'autres personnages, le sultan, irascible et ne prenant pas le temps de comprendre de quoi il s'agissait, donna incontinent l'ordre de déposer Constantin Maurocordato, ce qui fut fait (1).

Ce dernier étant arrivé à Constantinople peu de temps après fut enfermé au château des Sept-Tours. Le sultan Moustapha, qui était excessivement curieux et voulait, malgré son emportement, tirer toujours les choses au clair, enjoignit à Constantin Maurocordato de lui envoyer par écrit, de sa prison, un rapport détaillé sur l'état de la Valachie. Constantin Maurocordato fit le rapport demandé, dans lequel il déclara avec sincérité et avec cette loyauté qui le caractérisait que les hauts fonctionnaires recevaient annuellement, en sus de ce que leur accordait la règle, mille bourses, tant en présents qu'en espèces. Il y ajoutait que Ali, khasnadar du kislar aga, entre les mains duquel étaient les affaires de l'empire, avait créé deux princes : en Valachie, Charles Ghika (qui régna de 1758 à 1761) et Jean Callimaki, en Moldavie (qui régna de 1758 à 1761 également) (2). Enfin que le susdit Ali touchait aussi de l'argent sur les affaires monacales, révélations véridiques qui mirent le sultan dans une nouvelle fureur, mais cette fois-ci contre le vrai coupable Ali le khasnadar, qui fut puni.

Pendant la dernière année du règne de Constantin Maurocordato en Valachie, c'est-à-dire de 1757 à 1758, *Charles Ghika V* avait remplacé, comme prince de Moldavie, Constantin Racovitza déposé. Ce Charles Ghika vint dans le pays accompagné d'un nombre incroyable de Grecs, ses créanciers, qui se répandirent dans les districts, afin de récolter les impôts et de retirer l'argent qu'ils avaient avancé. Mais ceux-ci, ne parvenant pas à réunir tout l'argent nécessaire, s'avisèrent de vouloir imposer au prince de remettre en vigueur le trop fameux impôt du *vacarit*, qui avait de nouveau été aboli par Constantin Maurocordato. Charles Ghika s'adressa au métropolitain Jacques, qui refusa de violer le serment antérieurement fait, et avec un geste de noble renonce-

se trouvent actuellement en la possession de M. Georges Baltazzi, d'Athènes, gendre du prince Nicolas Maurocordato, frère du prince Georges Maurocordato.

(1) Voici comment l'historien Hammer raconte ce fait (*op. cit.*, t. XVI, p. 38-39) : « La disgrâce de Constantin Maurocordato avait été précédée de celle de son correspondant de Constantinople, le médecin de la cour Aarif efendi. Dans une de ses fréquentes promenades hors de la capitale, le sultan rencontra un des kalaraches ou courriers du prince valaque, qui venait de quitter cette ville et retournait à Bucarest. Moustapha l'arrêta et examina son portefeuille; ayant trouvé, au nombre des dépêches qu'il contenait, une lettre de son médecin qui réclamait un présent du prince et se plaignait de l'insuffisance de ses appointements, le sultan le révoqua sur le-champ et donna sa place au savant Rafii efendi. Le prince de Moldavie, Scarlato Ghika, succéda à Maurocordato dans le poste de voévode de Valachie. » Nous avons donné cette version pour montrer les quelques différences de récit avec Dapontès.

(2) Il y a une légère confusion dans Dapontès au sujet des noms de ces princes.

ment déposa sur la table, devant le prince, sa crosse pastorale en abdiquant son pouvoir spirituel. Le prince, embarrassé et honnête, crut pouvoir tourner la difficulté en obtenant de la Porte un firman qui imposât au pays et à lui-même la mise en vigueur du *vacarit* pour une somme double de celle qui était appliquée avant l'abolition de cet impôt par Maurocordato (1). Ce firman, décrété en 1758, fut précédé du transfert de Charles Ghika en Valachie et de la nomination en Moldavie d'un nouveau personnage, Jean Callimaki, grand dragoman de la Porte et dont la fille Marie avait épousé Alexandre, fils aîné de Constantin Maurocordato. Nous insistons sur cette question de l'impôt du *vacarit*, précisément parce qu'il avait été solennellement aboli par le prince Constantin Maurocordato, d'accord en cela avec l'assemblée des boyards, le clergé et tout le peuple roumain.

Le prince *Jean Callimaki* (1758-1761), caractère noble et doux, mais faible, héritait donc, de par la malice de Charles Ghika, de la triste obligation d'appliquer le fameux firman pour la nouvelle mise en vigueur du *vacarit*, acte pour l'application duquel il ne trouva aucun ministre des finances roumain, ni même grec, qui voulut s'en charger. C'est alors, qu'ignorant à quel gredin il avait affaire (malgré qu'il l'eût personnellement connu pendant son dragomanat à Constantinople et même utilisé en qualité de kapou-kéhaïa), le prince Jean Callimaki accepta les offres de services du fameux Stavraké, qui avait déjà fait son apparition dans les Pays Roumains, sous le règne antérieur de Constantin Racovitza, et qui fut un véritable fléau pour ces malheureux pays. Ce Jean Callimaki était d'origine roumaine (de la famille des Calmasul de Bucovine), fils de Théodore Calmasul, originaire de la ville de Campolung (2), qui l'envoya étudier à l'école de Liov, en Pologne, où il reçut une instruction solide et apprit le grec, le latin, le polonais, le français et l'italien, langues dans lesquelles il se perfectionna à son retour, lorsque le prince Nicolas Maurocordato l'envoya au service de son frère Jean Maurocordato, alors grand interprète de la Porte à Constantinople. Pendant le règne de Jean Ier Maurocordato II, Jean Callimaki demeura au service du grand interprétariat sous les autres interprètes Grégoire et Alexandre Ghika. C'est alors qu'il changea son nom de Calmasul en le grécisant sous le nom plus élégant de Callimaki, ce qui néanmoins n'enleva rien aux sentiments patriotiques roumains de cette famille. De 1741 à 1758, il fut grand interprète de la Porte et sut se concilier les sympathies générales par la délicatesse de ses manières, son urbanité, son habileté et sa souplesse diplomatique, sa conversation fine et enjouée, ainsi que par les qualités de son esprit et de son cœur.

Malheureusement, à son arrivée en Moldavie, il emmena avec lui comme

(1) D'après le chroniqueur Jean Canta, in *Letopisete*, t. III, p. 183.

(2) Consulter sur cette époque Canta, in *Letopisete*, t. III, p. 184; Hurmuzaki, *Fragmente*, t. V, p. 108; Dapontès, *Catalogue historique;* Erbiceanu, *Cronicari Greci*, p. 191, et notamment, sur l'origine roumaine des Callimaki, les deux ouvrages de : Xénopol, *Familia Callimaki*, et N. Iorga, *Documentele familiei Callimaki*. — Le chroniqueur Cogalniceanu, in *Letopisete*, p. 244, 246, 251; Hurmuzaki, *Documente*, suppl. I, p. 711, 712, et t. VII, p. 122; Stamatiadis, *Biographie des grands interprètes de la Porte ottomane* (en grec), p. 125.

postelnik Manolache Cefot et comme premier ministre ou logothète Stavraké, qui s'adjoignit, comme ministre des finances ou vistiarnik, un certain Constantin Cogalniceanu, boyard de basse extraction. Ce dernier devint le bras droit de Stavraké et répandit sur le pays une nuée de louches agents turcs et de percepteurs levantins, chargés de lever les impôts et de rapporter de l'argent coûte que coûte, leur promettant de grosses récompenses et un énorme pourcentage s'ils réussissaient à en obtenir et, dans le cas contraire, les menaçant de la perte de la vie. On ne saurait décrire les excès auxquels se livrèrent ces hommes, excités d'un côté par l'appât du gain, de l'autre effrayés par la crainte de la mort. Un immense cri s'éleva d'un bout à l'autre du pays; mais l'argent en sortait comme par enchantement pour emplir le trésor du terrible Stavraké, qui n'épargnait pas non plus les boyards, outrepassait par son système les nécessités fiscales que les Turc imposaient au prince Callimaki et compromettait par ces odieux moyens le prestige et l'autorité même du prince, coupable seulement de faiblesse et d'ignorance, mais nullement de complicité. Le peuple de Jassy finit par se révolter et se porta en nombre considérable devant le palais, et l'émeute grossissant d'heure en heure, la foule furieuse enfonça les portes, en demandant à grands cris Stavraké. Néanmoins le coquin parvint à s'échapper et s'enfuit à Constantinople, en emportant, bien entendu, la caisse.

Sous le règne de Jean Callimaki, la Moldavie établit des relations commerciales plus suivies et plus importantes avec le royaume de Prusse, relations qui existaient déjà antérieurement, par l'entremise de la Pologne, sous Constantin Maurocordato. L'objet de ce commerce consistait surtout en bœufs et en brebis destinés à l'approvisionnement des armées prussiennes et en chevaux que le roi Frédéric II recherchait pour la cavalerie légère. L'Autriche cherchait à empêcher ce commerce et confisqua à plusieurs reprises le bétail transporté, fait contre lequel le prince Jean Callimaki protesta en vain.

Déjà avancé en âge à son accession au trône, le prince Jean Callimaki, vieux, fatigué et malheureux, céda le trône à son fils *Grégoire*, que la Porte ottomane confirma à sa place comme prince de Moldavie (1761-1764).

C'est sur ces entrefaites qu'en 1762 l'impératrice Catherine II monte sur le trône de Russie et qu'en 1763 le roi de Pologne Auguste III vient à mourir. Nous avons dit qu'en 1759 le sultan reçut le rapport qu'il avait demandé à Constantin Maurocordato sur les affaires de Valachie, rapport à la suite duquel, dès le commencement de 1760, Constantin Maurocordato fut élargi de la prison des Sept-Tours. Lorsque *Grégoire Callimaki* fut nommé en 1761 prince de Moldavie, *Constantin Maurocordato* fut nommé prince de Valachie. La nomination ne se passa cependant pas facilement. Un certain Jacques Rizos, représentant de Charles Ghika, qui avait présenté l'abdication de ce dernier, sollicita la principauté de Valachie pour son gendre Grégoire Ghika (fils d'Alexandre et neveu de Grégoire Ghika III), qui était grand dragoman de la Sublime Porte depuis 1758, quand il avait succédé à Jean Callimaki. Cependant le sultan, poussé à un acte de justice et de réparation par le moufti

Véli efendi, proposa au grand vizir de nommer Constantin Maurocordato. Le grand vizir répondit au souverain : « Je n'ai personne à proposer, néanmoins je n'accorderai pas mon suffrage à Constantin. S'il a bien gouverné jadis, c'était grâce à ses courtisans; mais aujourd'hui il ne les a plus, car les uns sont morts et les autres l'ont abandonné (1)! » Alors Jacques Rizos, voyant que son gendre n'était pas créé prince, remit au grand vizir une autre lettre de Charles Ghika, par laquelle celui-ci demandait la principauté; mais il ne fu pas écouté davantage. D'un autre côté, le sultan ayant supposé que le grand vizir avait manifesté contre Constantin Maurocordato des préventions et une antipathie injustifiée et à l'instigation du khasnadar Ali, précédemment nommé, fit exiler ce dernier à Chypre et donner quand même la principauté de Valachie au prince Constantin Maurocordato.

Pendant ce neuvième règne de *Constantin Maurocordato* comme prince de Valachie (1761-1763), celui-ci s'empressa de remettre les choses au *statu quo ante*, en supprimant de nouveau l'imposition du *vacarit*, malgré le firman impérial ottoman, et en faisant de son mieux pour réparer les maux occasionnés au pays par le fameux Stavraké. Or, il advint pendant ce règne que Maurocordato eut des démêlés avec les boyards, précisément à cause de la question du *vacarit*. Les historiens Hypsilanti et Dapontès (2) racontent ces faits intéressants, non signalés par les historiens roumains, et qui montren les intrigues de ce temps sous un jour curieux :

« L'ouléma Tchalcadjizadé remit en 1762 au sultan un rapport où il blâmait l'administration du prince Constantin Maurocordato, rapport dont un boyard valaque émigré et parent de Brancovan lui avait fourni les éléments. Le sultan en ayant fait part au grand vizir, celui-ci lui répondit : « Je n'ai « pas présenté Constantin pour ne pas être obligé de m'expliquer sur sa « façon bonne ou mauvaise de gouverner; je sais seulement que, conformé- « ment à mes ordres (il faut remarquer ceci!), il a payé beaucoup d'anciennes « dettes aux Turcs, aux Chrétiens (Grecs et Arméniens) et aux Juifs. Et, à « ce propos, je l'avais prévenu que, si quelqu'un portait plainte au Divan « pour une affaire pareille, je le condamnerai à sa honte à payer ses créan- « ciers. » Sur ces entrefaites, le khasnadar Arabakis informa la Porte que les boyards valaques avaient pris la fuite, après avoir volé la recette de l'impôt sur le gros bétail ou *vacarit* (recette qui avait été récoltée l'année précédente, en 1761, sous le règne de Charles Ghika), et il demandait un firman pour faire revenir ces boyards. Or Arabakis mentait, car les boyards en question apportaient à Constantinople une requête dans laquelle Constantin Voda était accusé à tort d'avoir prélevé une somme de dix mille bourses dans le pays dans l'espace de dix-huit mois. Néanmoins, le firman fut accordé, mais deux de ces boyards, les principaux, ne furent pas arrêtés, et ils se ren-

(1) Hypsilanti, *loc. cit.*, p. 384, 389 et 394, 395; — Dapontès, *Éphémérides daces*, p. 78 à 81; — Stamatiadis, *Biographie*, etc., p. 127 et 128.

(2) Hypsilanti, *loc. cit.*, p. 389, 394, 398; — Dapontès, *loc. cit.*, p. 79, 80, 81, 82; — E. Legrand, *Recueil de poèmes historiques en grec vulgaire*, p. 191, 235.

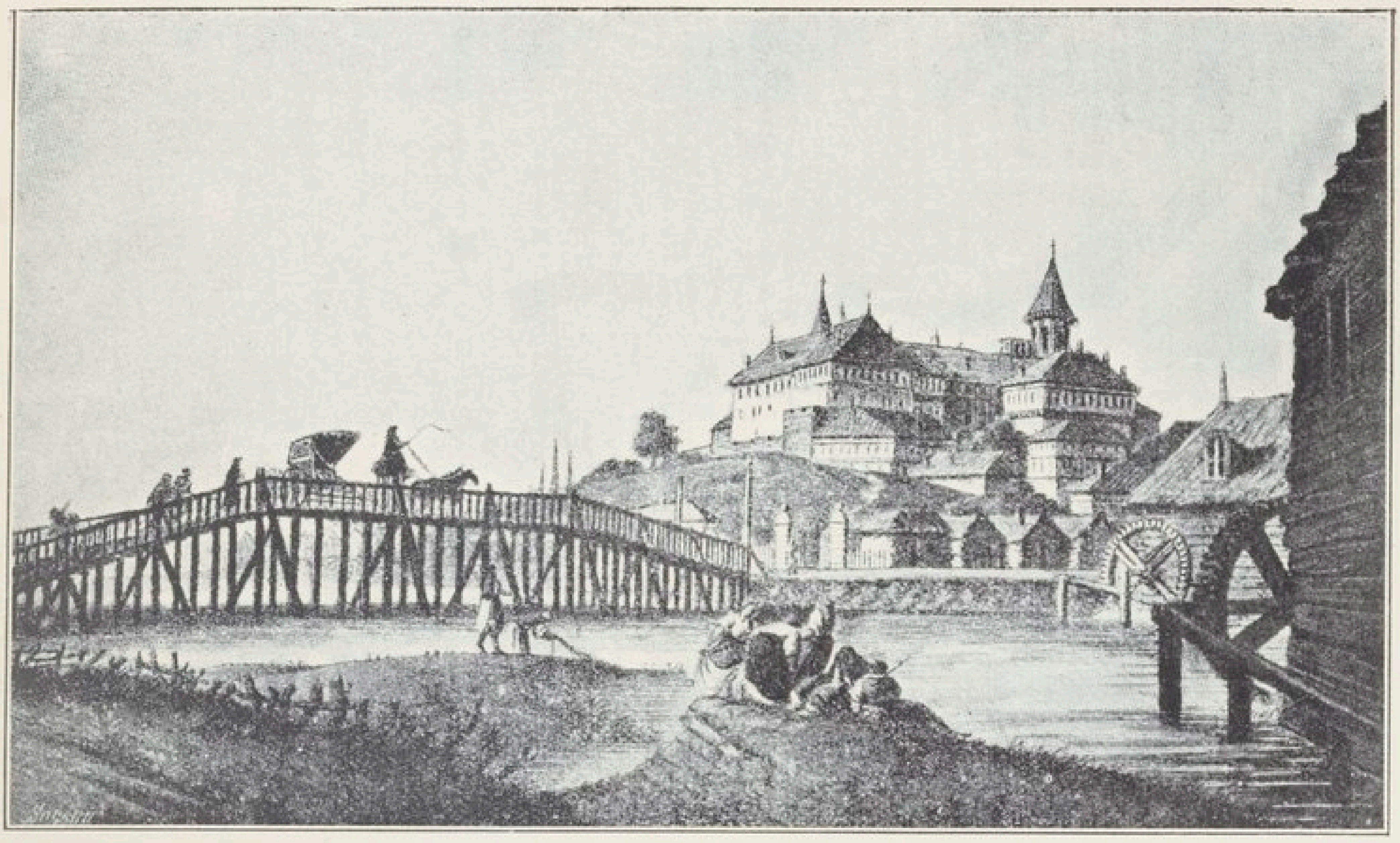

Fig. 44. — VUE DE BUCAREST AU XVIIe SIÈCLE.

(Collection de l'Académie roumaine.)

Fig. 45. — HANUL MANUK

Hôtellerie à Bucarest au XVIIIe siècle (Dessin de Raffet).

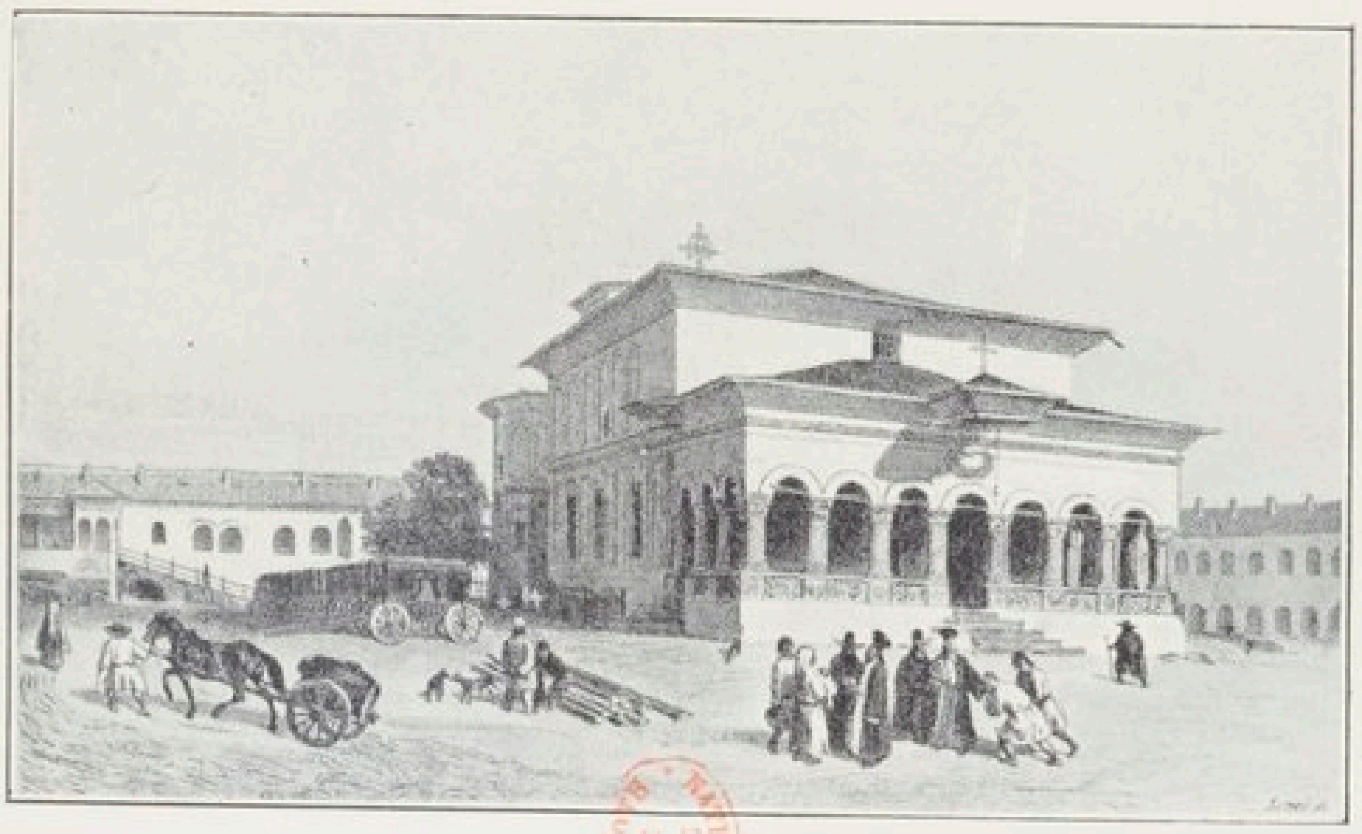

Fig. 46. — ÉGLISE SAINT-GEORGES A BUCAREST AU XVIIIe SIÈCLE

(Dessin de Raffet).

dirent à Péra, où, par l'entremise du boyard valaque précité, parent de Brancovan, ils remirent leur requête à Tchalcadjizadé, qui la fit parvenir au sultan. Celui-ci donna aussitôt l'ordre à Arabakis de lui écrire les motifs de la fuite des boyards. Arabakis écrivit ce qu'il avait déclaré de vive voix, donnant pour cause le vol du *vacarit*. Le sultan, irrité, le fit envoyer aux galères « comme menteur » et donna au grand vizir l'ordre bizarre de déposer Constantin Voda, innocent de toute cette intrigue, et cela afin d'encaisser les dix mille bourses. Cependant, le grand vizir fit observer qu'il était impossible que Constantin Voda ait pu percevoir une somme aussi considérable, que ce prince n'avait touché à l'argent du Trésor que pour les besoins du pays et que, s'il avait acquitté quelques anciennes dettes personnelles, c'était sur son ordre même, à lui grand vizir; d'ailleurs, ajouta le grand vizir, « s'il lui « reste quelque chose, il va le cacher aussitôt, informé de l'emprisonnement « de son kapou-kéhaïa ». On décida donc de faire sortir de prison le khasnadar Arabakis, chargé d'affaires de Constantin Voda. Cet Arabakis avait menti deux fois, simplement pour se tirer d'affaires et croyant parer ainsi à l'accusation des boyards contre Constantin Voda, en inventant lui-même une autre accusation, aussi peu fondée, ce qui embrouillait tout, même au détriment de Constantin Voda. En outre, on fit aussi sortir de prison Nicolas Soutzo, chargé d'affaires du prince Callimaki, que le grand vizir y avait fait mettre « pour avoir dit du mal de lui » et s'être vanté de « n'avoir pas besoin de son intervention » pour créer Callimaki prince de Valachie. Or Soutzo avait promis au sultan, par l'entremise du nommé Tahir, trente bourses (singulier tout de même que le sultan eût besoin de trente bourses!) à titre de rançon personnelle, et c'est pour cela que, quand le grand vizir proposa au sultan l'élargissement d'Arabakis, le souverain aurait à son tour proposé la mise en liberté de Nicolas Soutzo. Tous ces racontars, toutes ces intrigues et toutes ces chinoiseries absolument ridicules sont cependant intéressantes à connaître; mais achevons l'histoire de cette affaire, aussi misérable qu'elle ait été, car elle se termina d'une façon lamentable pour le prince Constantin Maurocordato, innocent de tout ce qui se tramait dans l'ombre contre lui, même par son propre représentant : « Ainsi donc, après avoir recouvré leur liberté, Arabakis et Nicolas Soutzo demandèrent en 1763 au kéhaïa-bey ottoman des lettres de recommandation de la part du grand vizir, afin de se rendre, Arabakis en Valachie et Soutzo en Moldavie, pour faire cesser la discussion qui s'était élevée dans les deux principautés au sujet de leur emprisonnement, discussion qui nuisait, d'après eux, à la perception des impôts. Cependant le grand vizir crut devoir répondre qu'il valait mieux faire un renouvellement (c'est-à-dire un nouveau chassé-croisé de règnes), sans que les princes payassent les sommes habituelles, qu'ils donneraient en temps convenable. Le renouvellement eut donc lieu; mais, tandis que celui accordé à Callimaki était sincère, celui accordé à Constantin Maurocordato n'était que simulé, et la raison très claire en était la situation matérielle de fortune de Constantin Voda. On chargea bien l'iskemné-agassi de

porter le firman de renouvellement à Bucarest, mais en route, dans le voisinage d'Andrinople, on lui fit tenir un hattichérif par lequel le sultan déposait Constantin Voda. Le grand vizir était malade et souffrant du diabète; il n'osa pas ou ne voulut proposer personne pour le trône de Valachie, peut-être même excédé de tant d'intrigues. Cependant Tahir en profita, moyennant une bonne récompense, pour faire nommer, à la place de Constantin Maurocordato déposé, Constantin Racovitza, en mars 1763. Aussitôt après cette nomination, les chargés d'affaires de Constantin Voda, Arabakis et Alexis Missoglou, furent jetés en prison. »

L'odieux de cette intrigue ne tarda pas d'éclater. Arrivé à Bucarest, l'iskemné-agassi mit tout sous scellés au palais princier, s'imaginant trouver des trésors et le soi-disant argent caché par Constantin Voda; or il ne trouva pas une obole, non point parce que Constantin Voda avait caché quelque chose, mais parce qu'il n'y avait absolument rien dans la caisse personnelle du prince. L'agent turc en question ordonna de transférer Constantin Maurocordato dans une autre demeure et se livra à de nouvelles fouilles tout aussi infructueuses. Pendant ce temps, le prince Constantin Maurocordato n'avait littéralement pas de quoi manger; les boyards attachés à sa personne le nourrissaient et, quand il reçut l'ordre de partir pour Constantinople, quelques-uns de ces boyards, qui avaient de l'amitié pour lui, lui donnèrent quelque argent pour ses frais de voyage. Ce fait est absolument véridique et son authenticité est d'autant plus incontestable que le récit en émane de l'acrimonieux Hypsilanti (1), dont nous avons pu maintes fois constater la méchanceté et la haine contre Maurocordato. Ce malheureux prince, qui avait tant fait pour les Pays Roumains, n'avait pas de quoi manger; il avait d'ailleurs dû, en 1757, vendre déjà non seulement ses livres, mais sa propre maison, pour payer ses dettes et suffire à ses besoins, et maintenant il se voyait réduit à accepter la charité de ses amis demeurés fidèles. On a donc le droit de se demander comment des historiens roumains sérieux ont pu avancer sans preuve que le prince Constantin Maurocordato s'était livré à « des extorsions » sur le compte des Pays Roumains, et on a le droit également de se demander comment on peut répandre dans des écoles roumaines des manuels scolaires où l'on affirme avec le même sans-gêne et le même manque de preuves que le prince Constantin Maurocordato se serait enrichi « en pillant » les Pays Roumains. Nous répétons qu'il est temps de mettre un terme en Roumanie à la diffusion d'ouvrages de cette nature.

Constantin Maurocordato, dès son arrivée à Constantinople, n'eut pas le temps de protester ni de se disculper; il fut immédiatement arrêté et de nouveau jeté en prison aux Sept-Tours. Ses boyards fidèles, savoir les deux frères Manos, Manuel et Georges Balabanis, fils du médecin Mikhalakis, Alexandre, fils du postelnik Constantin, et Photius, médecin du prince, furent enfermés dans une autre prison, la tour du Bostandji-bachi, et on s'avisa de leur

(1) Hypsilanti, *loc. cit.*, p. 395.

demander compte des fameuses dix mille bourses qui n'avaient jamais existé. Voilà comment fut déposé le prince Constantin Maurocordato en 1763 et à quelles misérables intrigues *Constantin Racovitza* dut sa nouvelle accession au trône de Valachie (1). Les susdits boyards furent maintenus en prison jusqu'en 1764, lorsque le fameux Georges Stavraké, devenu homme de confiance de Constantin Racovitza, les fit tirer de prison en promettant au sultan de lui faire payer par les boyards valaques sept cents bourses, indépendamment de celles qui lui étaient soi-disant dues. Il pensait par ce moyen pouvoir se servir de ces boyards (qui, rentrés en Valachie, se sauvèrent en Transylvanie) pour s'aider de leur influence à l'effet de prélever les impôts, car ce sinistre personnage n'avait pas encore épuisé son rôle dans les Pays Roumains, vu qu'il arriva par ses intrigues, précisément en cette année 1764, à placer sur les deux trônes son protégé *Étienne Racovitza III* comme prince de Valachie (1764-1765), en place de Constantin Racovitza II déposé, et *Grégoire-Alexandre Ghika VI* (l'ancien dragoman) comme prince de Moldavie (1764-1767), dont il espérait récolter aussi quelque bénéfice. Il se fit nommer kapou-kéhaïa des deux Pays Roumains, dont il disposa dès lors pendant un an (de 1764 à 1765) en véritable souverain, cependant qu'Étienne Racovitza tremblait dans sa peau en laissant faire et que Grégoire-Alexandre Ghika commençait prudemment en sous-main une campagne de rapprochement avec les Russes, comme nous le verrons tout à l'heure.

Or, Stavraké avait non seulement promis au sultan sept cents bourses pour l'élargissement des boyards, indépendamment des dix mille bourses dues soi-disant par Constantin Maurocordato, mais il s'était encore engagé à verser des sommes considérables à la Porte, pour la nomination de Racovitza et de Ghika. Lorsqu'il se mit à ramasser l'argent et qu'il vit les sommes monter à 2 000 000 de piastres, il pensa en détourner une bonne partie à son profit personnel, comme il avait déjà fait sous Jean Callimaki. A peine l'argent fut-il encaissé, que Stravaké exigea des boyards 500 000 piastres à nouveau, et, comme ceux-ci résistaient, il les fit mettre en prison. Le peuple, épuisé par les contributions antérieures, ne peut plus payer l'énorme impôt inventé par Stavraké, qui prend alors des mesures draconiennes pour l'y forcer. Le peuple se révolte de nouveau, et Étienne Racovitza, sur les instigations de Stavraké, commit l'imprudence de faire massacrer par sa garde albanaise la population amassée sous les fenêtres du palais, ce qui inquiéta les Turcs et amena le sultan à destituer Étienne Racovitza (2). Aussitôt les

(1) Ce Constantin Racovitza avait voulu renverser le prince de Moldavie Grégoire Callimaki avec l'aide d'un espion d'origine française nommé Linchou, qui circulait dans le pays travesti en marchand et colportant toutes sortes de lettres parmi les boyards moldaves, lettres qu'il déclarait tenir du grand vizir lui-même (qu'il n'avait même jamais vu) et par lesquelles il s'agissait d'obtenir la déposition de Callimaki avec l'assentiment des boyards. Surpris par les Turcs, il fut jeté en prison et, malgré toutes les instances de l'ambassadeur de France, soumis à la peine capitale, tandis que Racovitza fut exilé dans l'île de Lemnos. Ces faits sont racontés (mars 1760) dans HURMUZAKI, *Documente*, suppl. I, p. 715.

(2) Au sujet de la destitution d'Étienne Racovitza, voir ici, aux ANNEXES II, le *Document*

boyards saisissent cette occasion pour dénoncer à juste titre Stavraké comme la cause de tous ces troubles et de tous ces bouleversements. Le sultan, qui depuis longtemps déjà avait jeté son dévolu sur l'immense fortune du Levantin parvenu, le fit arrêter, non point par justice, mais par rapacité, et le fit étrangler. C'est ainsi que périt ce trop fameux Stavraké, l'une des sangsues les plus insatiables qui aient jamais sucé le sang des Roumains. Il faut observer que, cette fois aussi, le peuple ne s'était pas soulevé contre les Grecs mais bien seulement contre Stavraké.

Le règne de *Grégoire-Alexandre Ghika VI* en Moldavie (1764-1767) fut rempli par les menées occultes et maladroites de ce prince pour s'attirer la bienveillance des Russes, à l'effet de sortir le pays, peut-on penser, des influences ottomanes. Il se livra à tout un jeu d'embrouillamini diplomatiques, en s'essayant de donner le change à la fois à la France, à l'Autriche et aux Turcs, comme il en appert d'une lettre du marquis de Vergennes au duc de Choiseul, du 3 juin 1766, qui écrit : « Je crois que cet avis (que les Autri-« chiens rechercheraient l'alliance de la Russie) est une invention de la « Russie et de ses partisans, dont le prince de Moldavie n'est pas le moins « zélé, pour détourner l'attention de la Porte du véritable objet qui devrait « véritablement la fixer. » De même, une lettre de Vergennes du 14 mars 1767, adressée à Praslin, au moment de la déposition du prince Ghika, dit : « Le prince de Moldavie n'infectera plus la Porte des mensonges que les « Russes lui suggèrent; il a été déposé (1). »

En outre, le prince Grégoire-Alexandre Ghika, malgré qu'il fût bon et rempli d'excellentes intentions, avait le caractère faible de tous les Ghika et commit des maladresses plutôt que des fautes, non seulement par les menées politiques que nous venons de signaler (et qui eurent plus tard pour lui un résultat tragique), mais encore par le fait qu'il s'entourait de Grecs jusque dans le gouvernement même de sa principauté. Néanmoins, il désirait réellement maintenir les réformes introduites précédemment par Constantin Maurocordato et relever l'état économique des deux Pays Roumains sur lesquels il régna. Toutes les mesures excellentes (2) qu'il prit au sujet des impositions, des pauvres, des taxes douanières, des écoles et des églises, ainsi que la création des fabriques de drap (3) qu'il institua en Moldavie et le courage qu'il eut de mettre un terme aux malversations des kapou-kéhaïa, prouvent

inédit de Venise, lettre du 2 septembre 1765 du baïle vénitien Jean-Antoine Ruzzini, adressée à la Sérénissime République pour lui annoncer que le prince de Valachie a été déposé à cause des extorsions faites par le Grec Stavraké, son procurateur près de la Porte, et qu'à sa place on a nommé le Grec Scarlat (c'est-à-dire le prince Charles Ghika). — Archives de l'État de Venise, dépêche de Constantinople, f° 211.

(1) Hurmuzaki, *Documente*, suppl. I, p. 739, et *ibidem*, p. 234, une lettre de Brognard, du 15 décembre 1766, une autre du 15 février 1767; *ibidem*, p. 742; *ibidem*, p. 229, lettre de Kaunitz à Brognard, du 6 octobre 1767, et *ibidem*, p. 231, une dépêche de l'internonce Peukler au grand dragoman de la Porte ottomane, du 15 février 1766.

(2) Enache Cogalniceanu, in *Letopisete*, t. III, p. 261 et 262.

(3) Hurmuzaki, *Fragmente*, t. V, p. 240, au sujet d'un document allemand, Brognard, 16 février 1767.

tous les efforts que ce noble prince fit en faveur des principautés. Malheureusement tout cela ne faisait pas l'affaire des Turcs, lesquels n'avaient cure ni de réformes, ni de mesures économiques favorables à la Moldavie, ni de l'amélioration de l'état matériel des habitants, et encore moins même de la fabrique de drap, car, comme dit le chroniqueur : « tout cela n'a aucune importance pour les Turcs, car ils ne savent qu'une chose, c'est demander de l'argent; et en dehors de cela, ils ne veulent rien savoir (1) ». On voit par ce fait très caractéristique combien il est injuste d'accuser les princes phanariotes de n'avoir jamais rien fait pour le bien des Pays Roumains; on pourrait soutenir aisément le contraire, c'est qu'en général beaucoup d'entre eux on essayé de faire tout le bien possible, comme : Nicolas et Constantin Maurocordato, Grégoire-Alexandre Ghika, Alexandre Ypsilanti, les quatre Callimaki, mais qu'ils se sont toujours heurtés à la mauvaise foi, à la rapacité et aux intrigues des Turcs ou de leurs agents subalternes.

Le successeur de Grégoire-Alexandre Ghika fut *Grégoire Callimaki II*, son prédécesseur, qui fut nommé (2) au mois de mars 1767 comme prince de Moldavie (1767 à 1769). Ce second règne de Grégoire Callimaki n'eut pas le don de satisfaire les boyards, et comme la situation politique entre les Russes et les Turcs devenait de plus en plus tendue, le prince Callimaki eut beaucoup à en souffrir, car d'un côté il fut abandonné par les Grecs qui l'entouraient (ce qui, au fond, n'était pas un mal bien grave) et, d'un autre côté, les armées turques envahirent le pays, où elles campèrent et se livrèrent à toutes sortes de déprédations et de désordre, au détriment des malheureux habitants affolés (3). Le prince Callimaki, voyant les circonstances très difficiles, se rapprocha des Russes, mais ne sut pas couvrir son jeu à temps avec la même habileté que Grégoire Ghika, et comme la Porte fut informée de ce qui se tramait, le sultan ordonna l'arrestation de Grégoire Callimaki, qui fut d'abord jeté en prison à Constantinople et puis, sans jugement, eut la tête tranchée (4). C'était d'ailleurs le jeu coutumier des Turcs, qui depuis la décapitation du malheureux prince Constantin Brancovan, sinon même avant, avaient pris goût à faire trancher les têtes des princes roumains à propos, à tout propos et aussi hors de propos, et cela le plus souvent sans aucune forme, comme à de vulgaires poulets.

C'est dans des circonstances aussi pénibles que Constantin Maurocordato, âgé, mais toujours plein de courage et d'espoir pour le bien du pays, accepta de monter de nouveau sur le trône de Moldavie. Mais ce dixième et dernier règne du prince *Constantin Maurocordato* (de juin 1769 au 23 novembre 1769) fut de bien courte durée (5). Nous ferons tout à l'heure l'exposé des

(1) Cogalniceanu, in *Letopisete*, t. III, p. 263.

(2) Hurmuzaki, *Documente*, suppl. I, p. 743, pour la date exacte de la nomination de Grégoire Callimaki.

(3) Cogalniceanu, in *Letopisete*, t. III, p. 269-272.

(4) Hurmuzaki, *Documente*, suppl. I, p. 788. — Cf. Engel, *Geschichte der Walachey*, et le rapport de Thugut du 18 septembre 1769 dans Hammer, *op. cit.*, t. III, p. 599.

(5) Legrand, dans sa *Généalogie des Maurocordato*, p. 17, note 9, prétend que, cette fois

événements diplomatiques importants qui suivirent la déclaration de la guerre de 1769. Disons seulement qu'en 1764, vu la mort d'Auguste III, roi de Pologne, les Russes font élire, sous la pression de leurs baïonnettes, l'ex-favori de l'impératrice Catherine II, Stanislas Poniatowski. Le parti patriote s'adresse à la Porte et lui demande assistance contre l'ingérance des Russes dans les affaires intérieures de leur pays. L'ambassadeur de France, le comte de Vergennes, insiste dans le même sens et parvient, grâce à l'argent polonais, que le parti patriote répandait à profusion à Constantinople, à disposer les Turcs pour la guerre. La prise de Cracovie, qui survient ensuite, met le comble à la surexcitation des Turcs; le parti de la paix est tout à fait écarté; le grand vizir Muchsinsadé est renversé et remplacé par Hamza pacha, qui déclare la guerre aux Russes en octobre 1768. Les Russes, par prévoyance, avaient envoyé deux émissaires pour gagner à leur cause le prince de Moldavie, Grégoire Callimaki, qui paya de sa tête le soin qu'il n'eut pas de cacher assez son jeu, ainsi que le prince de Valachie, Grégoire Ghika VI, qui, plus habile que Callimaki, attendit l'arrivée des Russes et se fit emmener par eux en apparence comme prisonnier. Ainsi donc, au moment où Constantin Maurocordato remplaça Grégoire Callimaki sur le trône de Moldavie en 1769, la Porte était en guerre avec la Russie.

Le général Stofeln écrivit aux boyards de Jassy : « S'il se trouve à Jassy « des blessés turcs, cela ne tire pas à conséquence, mais s'il y a des hommes « capables de combattre, dites-leur de se retirer ou de faire leurs préparatifs « pour se mesurer avec moi, car je vais prendre mes quartiers d'hiver dans « votre ville. » Or, Constantin Maurocordato était alors à Jassy avec trois pachas et une assez nombreuse armée destinée à la défense du pays; il s'y trouvait en outre beaucoup de réfugiés de Hotin. Des boyards montrèrent la lettre de Stofeln à Constantin Voda, qui l'envoya à son kapou-kéhaïa, Antiochus Mourouzy, au camp impérial ottoman, afin qu'il la montrât au grand vizir. Quand celui-ci en eut pris connaissance, il envoya l'ordre de combattre aux pachas présents à Jassy, ce à quoi Constantin Maurocordato les engageait de son côté. Les pachas opinèrent pour l'affirmative en apparence, mais le lendemain ils abandonnèrent la ville, et Constantin Voda se vit malgré lui entraîné par eux hors de Jassy et forcé de les suivre. Quand, après plusieurs étapes, il arriva à Tomarovo (ville située au confluent du Pruth et du Danube), Constantin Voda se trouvait dans un grand dénûment, ayant à peine un cheval à sa disposition, sans même de vêtements de rechange, sans

aussi, Constantin Maurocordato fut *élu* en juin 1769. La lettre de M. de Saint-Priest, en date de Constantinople, 3 juillet 1769, qui figure dans HURMUZAKI, *Documente*, t. I, suppl. I, p. 780, ne dit pas qu'il fut élu, mais *nommé;* Constantin Maurocordato fut *élu* une seule fois, à son premier avènement en Valachie, en septembre 1730; les neuf autres fois il fut nommé par la Porte ottomane, comme d'ailleurs les autres princes phanariotes jusqu'en 1821. Nous le répétons, depuis le prince de Valachie Constantin Brancovan Bassaraba, décapité en 1714 et qui fut le dernier prince roumain *élu*, jusqu'à la restauration des princes indigènes en 1822, aucun prince des Pays Roumains ne fut élu, sauf un seul, précisément Constantin Maurocordato, et cela une seule fois, comme nous venons de le prouver.

escorte et sans argent, car, sur les cent bourses que le sultan lui avait prêtées à Constantinople, lors de son départ pour la principauté de Moldavie, il s'était vu forcé d'en donner quatre-vingts au Turc Tcherkès bey, qui était à Jassy sous le règne de Callimaki et tenait la ville en son pouvoir, de façon que Constantin Voda avait même à peine pu laisser de quoi subsister à sa femme et à son fils Jean, restés à Constantinople. La trahison des boyards moldaves, qui attendaient en secret les Russes, et l'abandon des pachas turcs avaient mis Constantin Voda dans cette situation pénible, et il se vit obligé, pour justifier son honneur, d'écrire à la Porte ottomane, non seulement que les pachas avaient quitté Jassy en l'emmenant avec eux, sans lui donner le nécessaire, mais encore que les boyards l'avaient trahi, en cédant aux instances de l'archimandrite d'Argès, par l'entremise duquel l'émissaire moscovite Germain les avait séduits, en les gagnant à la cause des Russes. Les Turcs étaient à peine sortis de Jassy que le général Stofelne, y arriva venant de Hotin; les habitants le reçurent au son des cloches, oubliant un peu vite que, quelques années auparavant, ils avaient fait le même accueil au maréchal Münnich, qui les traita de la façon que nous avons vu. Constantin Maurocordato avertit aussitôt le grand vizir de ce fait; mais celui-ci tint la nouvelle secrète et recommanda à Antiochus Mourouzy de ne pas la divulguer. Il agit de la sorte par prudence, parce qu'il ne possédait momentanément aucun moyen de préserver Jassy d'une occupation russe. Il donna l'ordre à Constantin Voda de se rendre à Galatz, avec plusieurs pachas et officiers supérieurs ottomans et d'attendre là des instructions ultérieures. Aussitôt après, le grand vizir, qui était alors Moldavangi-Ali pacha, s'avisa de passer le Dniester avec son armée; mais les Turcs, surpris par une pluie torrentielle qui coupa leur armée en deux tronçons, furent complètement battus par les Russes près de ce fleuve, les 17 et 18 juillet 1769. La conséquence de cette victoire fut l'occupation des principautés roumaines par la Russie (1).

Les Moldaves, voyant les Russes s'avancer de plus en plus vers leur pays, envoient une députation au prince Galitzine, commandant du corps d'armée qui allait occuper définitivement la Moldavie, pour lui offrir la soumission du pays. Le 26 décembre 1769, les Russes avec le prince Galitzine entrent solennellement à Jassy, toujours au son des cloches des églises, et y reçoivent le serment de soumission de la population entière. Le baron de Elmpt prend le commandement de la place, s'informe de la situation du pays et de ses moyens de production, ordonne de livrer les provisions, et demande enfin au pays de choisir une députation, qui devra déposer aux pieds de la

(1) Consulter, sur le dernier règne de Constantin Voda : Hypsilanti, *loc. cit.*, p 445; — Dapontès, *Éphémérides daces*, p. 82 à 84; — Hurmuzaki, *Documente*, c. pr. t. VII, p. 58, 61, 63; *ibid.*, t VI, p. 63, 74, 80; *ibid.*, t I, p. 791, 788; *ibid.*, suppl. I, p. 788; — *Arhiva romăneasca*, p. 129, 130, 131, 132, 135, 152, 159, 168, 176, 180, 189, 192, 195, 220; — Hammer, *Histoire, passim*, t. III, p. 601; — Xénopol, *Histoire*, t. II, p. 219 et suiv., édit. franç., et t. V, p. 157 à 175, édit. roum.; — Notre propre ouvrage, *Terre et race roumaines*, p. 398 et suiv.; — Dapontès, *Catalogue historique*, apud Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi*, t. III, p. 165.

très puissante impératrice « ses remerciements pour la miséricorde qu'elle « lui avait montrée en le délivrant de l'esclavage ». Or, les Russes, il faut le reconnaître, ne faisaient qu'exécuter le testament politique de Pierre le Grand (souverain dont on ne saurait sous ce rapport contester la sincérité) en mettant toujours en avant, dans leurs entreprises contre l'empire ottoman, l'idée de Dieu et de la religion, afin de donner aux conquêtes qu'ils allaient faire en son nom un caractère aussi désintéressé que possible. C'est pourquoi l'impératrice Catherine II, imitant la politique de Pierre le Grand, publia un manifeste, dans lequel elle paraphrasa le texte de son illustre devancier, en disant : « La domination barbare des Turcs cherche à rejeter dans l'abîme de « l'impiété les âmes des chrétiens qui vivent dans la Moldavie, la Valachie, « la Bulgarie, la Bosnie, l'Herzégovine, la Macédoine et dans les autres pro- « vinces de l'empire ottoman. » Quant à la fameuse délivrance de *l'esclavage*, remarquons que les députés qui déposèrent leur hommage aux pieds « lumineux » de l'impératrice Catherine la Grande, exaltèrent cette souveraine avec un servilisme singulier, en s'avisant même de dire : « Nous, habi- « tants de la Moldavie, apportons, comme des *esclaves* rampants *(sic)* la « soumission la plus servile *(sic)* avec toute la bonne volonté et du meilleur « cœur. » Ces esclaves rampants qui venaient d'échapper à l'esclavage ottoman étaient d'un lyrisme enfantin, et leur seule excuse, pour s'être avisés de dire notamment dans le texte de l'hommage des boyards valaques que : « ils « embrassent jusqu'aux genoux et l'empreinte des pieds de Sa Majesté impé- « riale et seule souveraine », est que le texte de ces lettres n'était pas rédigé par des Roumains, mais par des Russes. Cette fois-ci, les boyards moldaves et valaques, malgré le lyrisme de leurs démonstrations, étaient moins sincères qu'en 1736; ils désiraient surtout s'assurer une tranquillité relative, car ils se plaignirent au général russe Roumiantzoff, en disant : « Qu'ils ne refu- « sent point de contribuer pour leur part à l'entretien des armées impériales, « mais qu'ils le feront en connaissance de cause, avec une certaine mesure et « dans l'ordre nécessaire, afin d'éviter le gaspillage, ce qui produit partout la « ruine, effraye les malheureux habitants et les force à se réfugier dans les « lieux déserts et inhabités. » De leur côté, les Russes furent plus prudents cette fois-ci en attendant l'occupation définitive, et ils suivirent la recommandation de l'impératrice qui tenait surtout que les Moldaves vinssent en aide aux armées impériales, afin, disait-elle, « de se rendre dignes de l'inappré- « ciable bienfait qui leur tombait du ciel d'une manière aussi inattendue ».

Pendant cet échange de lyrisme réciproque, un corps de troupes russes de quinze cents hommes, sous le commandement du lieutenant-colonel Fabricius, se présenta le 20 novembre devant Galatz avec de l'artillerie. Les Russes bouleversèrent les retranchements ennemis, tuèrent aux Turcs douze cents hommes, mirent le reste en fuite, s'emparèrent de cinq canons et firent prisonnier le prince Constantin Maurocordato, qui était gravement refroidi et malade au monastère de Notre-Dame de Galatz. Une fois prisonnier, raconte Hypsilanti, Constantin Voda ne cessait de répéter aux Russes :

« Les Turcs reviendront demain et vous chasseront d'ici comme des chiens! » ce qui prouverait à quel point Constantin Voda croyait encore à la puissance militaire des Ottomans et combien il avait été mal renseigné, malgré ses relations diplomatiques suivies et amicales avec les ambassadeurs français, sur la véritable situation militaire et politique des Russes, indépendamment peut-être de ses sympathies personnelles, qui ne paraissent pas avoir été favorables aux Moscovites.

Les paroles susdites de Constantin Voda irritèrent à ce point un officier moscovite, qu'oubliant les égards dus, non seulement à un souverain prisonnier, mais encore à un malade âgé, il eut la lâcheté de frapper le prince d'un coup d'épée à la tête, agression indigne d'un officier. La gangrène se mit à la blessure qui en résulta pendant le trajet de Galatz à Jassy, où l'on transféra le prince, et à peine arrivé dans la capitale de sa principauté, Constantin Maurocordato rendit le dernier soupir. Cette fin tragique et imméritée émut profondément les Roumains et les Russes. Ces derniers lui rendirent les honneurs funèbres convenables à son rang, c'est-à-dire ceux auxquels ont droit les princes qui meurent sur le trône; quatre généraux russes portèrent sur leurs épaules le cercueil du prince Constantin Maurocordato jusqu'à la métropole de Jassy, où il fut inhumé et où il repose, après une vie aussi mémorable et après avoir été souverain pendant vingt-six ans dans les Pays Roumains.

Tels furent les règnes du prince Constantin Maurocordato, dont nous avons entrepris ici l'historique, basé non seulement sur toutes les sources manuscrites ou imprimées dont nous avons eu connaissance, mais encore sur la vérité impartiale telle qu'elle se dégage des documents et dont un raisonnement équitable, pondéré et calme, peut tirer des conclusions qui s'imposent dorénavant au domaine de l'Histoire. Le lecteur pourrait faire ces conclusions aussi bien que nous, et si nous nous permettons de l'y aider, c'est parce que nous estimons que c'est notre devoir d'en indiquer nous-mêmes quelques-unes, afin d'en prendre toute la responsabilité et de les soumettre, comme toutes les pièces de cette question, à l'appréciation non seulement des historiens de métier, mais encore du grand public, appelé également à prononcer son verdict.

La caractéristique propre de Constantin Maurocordato, autant comme homme que comme souverain, fut la bonté, et si sa famille peut le revendiquer comme une gloire et un exemple digne de respect, les Pays Roumains peuvent et doivent également le revendiquer comme une gloire nationale (malgré son origine hellénique) et un modèle de prince, car il fut vraiment et profondément Roumain de cœur et de sentiment, autant qu'il le fut en actes et en pensées. Doué d'une intelligence supérieure, élevé avec un soin méticuleux, possédant une instruction rare partout, s'imposant par une simplicité de manières et une urbanité de gestes et de paroles vraiment délicate, il alliait à la prestance naturelle d'un homme de haute éducation et d'un esprit élevé ce prestige et cette dignité si nécessaires aux monarques et à ceux qui sont

appelés à exercer le pouvoir. Sa simplicité naturelle se trahissait jusque dans les détails de sa vie intime, car il ne faisait aucun luxe et, sauf l'amour des beaux livres et de quelques objets d'art, il ne se livrait à aucune dépense qui ne fût réfléchie; même pour l'acquisition de quelques objets délicats, dont tous les esprits supérieurs éprouvent le besoin, il mettait cette réserve de bon ton et cette prudence digne qui retiennent les emballements et les mouvements de la passion. Sa maison privée et sa cour princière étaient des modèles de correction, de bienséance et d'honnêteté; sa frugalité se trahissait jusque dans l'ordinaire de sa maison, car, nous le savons par les comptes mêmes de son trésor privé (qui figurent dans le Registre ou *Condica* déjà signalé), il ne faisait aucun luxe de table et se conformait surtout aux habitudes roumaines, sa sobriété allant jusqu'à se nourrir le plus souvent de fruits et de gâteaux de maïs au fromage *(mamaliga cu brânza)*. On ne peut citer de lui ni écart de régime, ni écart de conduite, et même ses ennemis n'ont rien pu trouver à lui reprocher sous ce rapport. Sa vie intime et familiale pourrait être citée comme modèle, non seulement à bien des souverains, à bien des membres de la noblesse, mais encore au peuple lui-même et surtout à ceux qui ont pris tant de soin de le dénigrer comme souverain Une activité incessante le distinguait, non point cette activité fébrile et hâtive, un peu brouillonne, de tant de gens creux ou malades, mais cette activité calme, sereine et réfléchie qui distingue les esprits supérieurs; et cette activité se trahissait non seulement dans les affaires de l'État, mais encore dans celles de ses affaires privées, tout son temps étant ordonné avec soin, modération et équité. Partagé entre les soucis du pouvoir et ses devoirs de famille, il savait se consacrer aussi bien aux nécessités immédiates du gouvernement de l'État qu'aux nécessités quotidiennes du gouvernement de la famille. Ce que nous avons cité du témoignage de Jean-Claude Flachat sur sa vie intime et sur celle de ses enfants est corroboré par les quelques très rares lettres que l'on connaisse de sa correspondance, dont il serait du plus grand intérêt de recueillir toutes les traces, n'importe où elles se trouvent, car cette correspondance nous éclairerait non seulement sur bien des points de sa vie privée, mais encore sur bien des points de sa vie politique, quoique tout ce que nous avons déjà cité comme documents nous paraisse presque suffisant pour établir les conclusions que nous formulons.

Profondément imbu de cet esprit de justice qui demeure toujours la véritable caractéristique du monarque, le prince Constantin Maurocordato était encore doué de cette sensibilité spéciale qui n'a jamais déparé aucune intelligence élevée, quand elle n'est pas maladive, et qui consiste à ne pas s'isoler dans un égoïsme transcendant et personnel, mais à se mettre en accord de vibration, si l'on peut dire, avec la sensibilité des autres et à sympathiser, à tout moment et à toute heure, avec les êtres que l'on est appelé à gouverner. Naturellement accessible à tous, dépourvu de toute morgue hautaine et inutile, affable et accueillant, d'humeur égale et enjouée, de manières nobles et élégantes, irradiant cette sorte d'atmosphère capti-

vante et ce magnétisme singulier qui distinguent certaines natures d'élite, probe jusque dans les moindres détails de l'acte et de la parole, n'attendant souvent même pas d'être sollicité, mais allant au-devant de toute infortune, de tout malheur et de toute misère, il n'est pas étonnant qu'avec une pareille nature et un semblable caractère, Constantin Maurocordato ait été forcé de se préoccuper sans cesse du sort des pauvres, des malheureux et des déshérités. Ce n'est pas seulement par esprit de philanthropie ou de charité chrétienne, ou par instinct naturel, qu'il agit ainsi pendant tout son règne; mais il était encore poussé à s'inquiéter du sort du peuple par les tendances mêmes qui se sont retrouvées chez beaucoup de membres de sa famille, ainsi que par les impulsions de son esprit compréhensif d'une des nécessités les plus immédiates de la fonction de monarque, qui est celle de régir les sujets non pas avec la loi froide et implacable, strictement, étroitement sinon durement équitable, mais avec cette loi de justice émouvante, vibrante, communicative et réellement féconde en œuvres grandes et utiles. Encore une fois, disons-le, il ne fut pas un « encyclopédiste » sec et raisonneur, comme se l'imagine à tort M. Jorga, il ne fut pas ce prince épicurien et insouciant qui mourait « la pipe à la bouche » comme mourut son frère Jean II Voda, mais il fut ce prince pacifique, humain et humanitaire, ce prince réformateur (non pas à la manière d'un réformateur zwinglien ou d'un pasteur réformiste), qui, connaissant les vraies causes d'un mal social longuement étudié, comme il le fit pendant les années de sa jeunesse passée comme associé au pouvoir de son père Nicolas Voda, cherche à appliquer lentement, par une série successive d'essais prudents, ce qui lui paraît être possible comme améliorations momentanées, surtout étant donné les conditions spéciales dans lesquelles se trouvaient alors les Pays Roumains : Essais prudents de réformes fiscales et administratives, de mesures de gouvernement intérieur en communion intime avec ceux qui étaient appelés à appliquer ces mesures, c'est-à-dire les conseillers du trône et les préfets représentants du gouvernement et servant d'intermédiaires entre les ministres et les administrés, ce dont nous avons donné une succession de preuves suffisantes prises dans le Registre ou *Condica* sus-mentionné. Lorsqu'il vit l'insuffisance de ces essais partiels ou momentanés, de ces expériences quotidiennes et successives, le prince Constantin Maurocordato se décida, par la suite des chrysobulles de 1740, 1741, 1743, 1746 et 1749, à appliquer des réformes plus radicales en touchant aux racines mêmes de l'organisation sociale des Pays Roumains et en donnant aux sujets qu'il gouvernait ce sentiment de dignité personnelle qui ne trouve son essence et sa garantie que dans la liberté individuelle. Émancipation du servage, délivrance de la corvée, unification des impositions, équilibre des contributions directes ou indirectes, gestion des comptes du Trésor public rendue régulièrement à l'assemblée qui était avec lui responsable du pouvoir, harmonie des mesures administratives destinées à assurer le jeu normal des institutions publiques, balance précise des finances de l'État, règles pondérées et ordonnances réflé-

chies destinées à améliorer l'état moral, matériel et intellectuel du clergé roumain, lois et décrets appliqués avec soin pour élever le niveau intellectuel général par la création d'écoles de diverse nature destinées à faire bénéficier, non seulement la classe des boyards, mais encore celle des négociants et des gens du peuple, des lumières d'une instruction générale ou spéciale dont les fruits n'ont pas tardé à se montrer, comptes rendus réguliers et loyaux, en sa qualité de vassal, de la situation des pays qu'il gouvernait envoyés à la Sublime Porte ottomane, relations extérieures, entretenues avec soin aussi amicales que possible, non seulement avec les puissances avoisinantes, la Pologne, la Hongrie, la Russie (malgré son peu de sympathie personnelle pour les Moscovites), l'Autriche (malgré les souvenirs amers et cuisants qu'il avait, dès son enfance même, des heures de captivité passées avec son père, Nicolas Voda, dans la forteresse de Karlsburg), la Prusse (malgré les finasseries et les traquenards de Frédéric II), la principauté limitrophe de Moldavie (malgré la rivalité de Grégoire Ghika et des autres princes), relations amicales encore avec des puissances plus lointaines, comme la Suède, la Sérénissime République de Venise, et la France surtout, pour laquelle ses sympathies étaient avérées et avec laquelle il entretint, par ses ambassadeurs à Constantinople et par divers personnages de distinction, des rapports suivis, courtois et utiles : voilà le bilan des dix règnes et des vingt-six années de gouvernement du prince Constantin Maurocordato, qui se résument en un mot d'ordre, autant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur. Et de tous ses actes, étudiés sans parti pris, mis en lumière avec impartialité, imposés à notre jugement sans sophistique, celui qui demeure le plus évident, le plus manifeste de ses intentions réelles et le témoignage le plus éclatant d'une vie bien remplie autant que d'un pouvoir bien appliqué, cet acte qu'on a essayé en vain d'amoindrir ou d'atténuer, de vilipender ou de dénigrer, de ne pas comprendre ou de mal interprèter, cet acte, qui aurait fait honneur à n'importe quel souverain de n'importe quel pays, et auquel son nom demeure et doit pérennellement demeurer attaché dans l'Histoire, c'est la réforme sociale qu'il accomplit, précisément cette émancipation du servage des paysans, indépendamment de cet autre acte honorable qui fut l'abolition de l'odieux impôt du *vacarit*. Quand même le prince Constantin Maurocordato n'aurait accompli que cette dernière mesure fiscale et la réforme sociale susdite, ces actes sont suffisants pour le qualifier de grand prince et surtout de vrai patriote roumain.

Or, c'est ici précisément que le bât blesse les calomniateurs et les menteurs, c'est qu'ils ne veulent pas reconnaître à Constantin Maurocordato le bien qu'il fit aux Pays Roumains en qualité de prince *roumain*. Il ne retira personnellement aucun bénéfice personnel de toutes les mesures fiscales ou administratives qu'il prit pendant ses règnes, car il vécut simplement, et plus tard même gêné, pour mourir tragiquement, car il entra au pouvoir les mains pures et en sortit les mains vides. Il fut, c'est incontestable, victime de nombreuses cabales, persécutions ou intrigues misérables et injustes de la part

de toute sorte de gens, car la prison et les mauvais traitements des Turcs ne lui furent pas épargnés, nous l'avons vu; mais il sut toujours conserver, même dans le malheur, ce calme et cette dignité qui le distinguèrent dans des jours meilleurs.

En effet, et on ne saurait assez le répéter, ce n'est pas comme figure hellénique ou comme prince phanariote que Constantin Maurocordato s'impose à l'Histoire et à la vérité, mais précisément, sinon uniquement, comme *figure roumaine*. Amené tout enfant encore dans les Pays Roumains, né, élevé et instruit dans ces pays, en connaissant parfaitement la langue, les coutumes, les habitudes (au point de se les assimiler jusque dans sa vie la plus intime), les institutions, les besoins, les qualités et les défauts, *élu* par la noblesse et le clergé, acclamé par le peuple comme prince roumain dès son premier avènement au trône, en communion constante et quotidienne avec ce peuple roumain qu'il aimait et qui le lui rendait (même sans comprendre toute la haute portée de ses réformes sociales), en relations équitables et journalières avec les boyards roumains, auxquels il tacha de donner satisfaction avec justice, sans cependant se soumettre à leurs fantaisies ou à leurs caprices au détriment du bien public, respectueux des traditions de la Terre roumaine, pieux et attaché à l'Église roumaine, profondément probe et dépourvu de la moindre équivoque, ignorant tout esprit d'envie ou de rancune, le prince Constantin Maurocordato fut réellement un bon Roumain, un grand patriote roumain. Or, c'est précisément cette méconnaissance d'une vérité incontestable que nous nous sommes surtout appliqué de jeter bas, afin d'ériger sur les débris de cette méconnaissance l'incontestable vérité historique, qui est et demeure celle-ci : le prince Constantin Maurocordato fut Roumain de sentiments et de cœur, comme homme et comme souverain.

CHAPITRE IX

Situation de l'Europe et des Pays Roumains en 1769. — Occupation russe dans les principautés roumaines; interrègne (1769-1774). — Guerre russo-turque (1769-1774). — La question d'Orient et les démêlés diplomatiques des diverses puissances a ce sujet : embarras, projets, contre-projets, partages et répartitions. — Les congrès de Focsani et de Bucarest (mai 1772-mars 1773). — Traité de Kuciuk-Kaïnardji (1774); sort des Pays Roumains. — Le rapt de la Bucovine (1774-1776). — Les princes phanariotes dans les Pays Roumains de 1774 a 1782 et de 1783 a 1785. — Règne d'Alexandre Ier Maurocordato V (Deli-bey), prince de Moldavie (1782-1785).

La guerre russo-turque de 1769 a des origines lointaines (1), dont nous en avons déjà exposé quelques-unes dans les chapitres précédents, origines premières qui doivent être trouvées dans les résultats du traité de Karlovitz de 1699, à peine corrigés pour la Sublime Porte ottomane par

(1) Consulter pour toute cette époque de 1769 à 1774, d'une façon générale, les ouvrages suivants : notre ouvrage, *Terre et race roumaines*, p. 380 et suiv. — Xénopol, *Histoire*, édit. franç., p. 215-236, et *Istoria*, édit. roum., t. V, p. 161-230. — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VII, p. 429-521. — Alfred Rambaud, *Histoire de Russie*. — Louis Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, p. 338 et suiv. — De la Jonquières, *Histoire de l'empire ottoman*. — Albert Sorel, *La question d'Orient au dix-huitième siècle*, notamment les pages 60 à 74, 90, 99, 102, 110 à 116, 121 à 123, 156 à 167, 168 à 174, 201, 205, 234 à 252 et 253 à 276. — *Les Histoires de l'empire ottoman*, de Hammer, Mignot, Rulhière. — E. Lavisse, *Histoire de Frédéric II*. — Duncker, *Œuvres de Frédéric II*. — Oncken, *Weltgeschichte*, t. — Ranke, *Die deutschen Maechte und der Fürstenbund*, t. II; du même, *Weltgeschichte*. — Albert Vandal, *La mission du marquis de Villeneuve*; du même, *Louis XV et Élisabeth de Russie*. — De Barral, *Étude sur l'histoire diplomatique de l'Europe*, t. II. — Rulhière, *Histoire de l'anarchie de Pologne*, liv. III, IX et XI. — Farges, *Instructions de Pologne*, t. I. — Duc de Broglie, *Le secret du roi*, t. II. — Arneth, *Geschichte Maria Theresias*, t. VII et VIII, Vienne, 1877. — Beer, *Die orientalische Politik Œsterreicheis Zeit 1774*, Vienne, 1883. — Duncker, *Aus der Zeit Friedrich's des Grossen*, 1876. — Chéradame, *L'Europe et la question d'Autriche*, 1901. — *Les publications de la Société d'histoire de Russie*, Pétersbourg, 1875-1888. — Hermann, *Geschichte des russischen Staates*, Gotha, 1867. — Zinkeisen, *Geschichte des osmanichen Reiches*, t. V, Gotha, 1863. — Comte de Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, 1877. — Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. V. — Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*. — Solovief, *Histoire de la Russie*, t. XXV-XXIX, Moscou, 1875-1879. — Dimitri Korsakof, *Les grands personnages russes du dix-huitième siècle*, Kasan, 1891. — Haumant, *La Russie au dix-huitième siècle*, Paris, 1904. — Le comte Hordt, *Mémoires d'un gentilhomme suédois*. — *Correspondance du roi*

les conséquences de la paix de Belgrade de 1739, laquelle n'avait guère donné non plus de satisfaction à la Russie. Quant aux Pays Roumains, nous venons de voir quel fut leur sort intérieur.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur les relations extérieures de la Porte ottomane en ce moment-là et sur la situation de l'Europe et des Pays Roumains en 1769, ce qui nous fera mieux comprendre les événements historiques dévolus aux principautés roumaines depuis la mort du prince

Frédéric II et de l'impératrice Catherine II, t. XX. — Prince Repnine, *Papiers relatifs à son ambassade de Constantinople*, t. XV. — Buckinghamshire, *Despatches and Correspondance, 1761-1765*, Londres, 1902. — Dolgorouki, *Mémoires*. — *Mémoires* du prince Féodor Galitzine. — *Œuvres* du prince de Ligne. — Algarotti, *Lettres sur la Russie*, trad. franç., 1769. — Waliszewski, *Autour d'un trône*, 1894. — *Rescrits et lettres de l'impératrice Catherine II à Alexis Orlof*, t. I (de la Société impériale de Saint-Pétersbourg). — Chodsko, *La Pologne historique et monumentale*. — Kraszewski, *La Pologne à l'époque des trois partages*. — Solovief, *Histoire de la chute de la Pologne*. — Saint-Priest, *Études diplomatiques*, t. I et II. — Resmi-Ahmed-Effendi, traduit du turc sous ce titre : *Wesentiche Betrachtungen* (sur la guerre de 1768-1774), par H. Fr. v. Diez, Halle et Berlin, 1813. — Vassif-Effendi, trad. franç. par Caussin de Perceval, sous ce titre : *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes*, Paris, 1822. — L. Bonneville de Marsangy, *Le chevalier de Vergennes et son ambassade à Constantinople*, Paris, 1894. — Le baron de Tott, *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, Amsterdam, 1784. — Greig, *Journal de la campagne navale de Tschesmé*, Pétersbourg, 1850. — Falckenskiold, *Denkwürdigkeiten (Relattion der Feldzüge der Russischen Armee gegen die Türken*, 1769-1770), Leipzig, 1826. — *Geschichte des gegenwärtigen Krieges zwischen Russland, Polen und der Ottomanisohen Pforte*, Francfort et Leipzig, 1771-1774. — *Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie, et particulièrement de la campagne de* 1769 (en français), Pétersbourg, 1773. — De Kéralio, *Histoire de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs*, Paris, 1777. — Pétrof, *La guerre des Russes avec la Turquie et les confédérés polonais*. — Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, trad. Hellert, t. XV à XVI, Paris, 1839. — S. Novakovitch, *L'empire turc avant la révolte serbe*, 1780-1804 (en serbe), Belgrade, 1906; du même, *La renaissance de la puissance serbe*, Belgrade, 1904. — W. Wilkinson, *Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie* (avec des pièces diplomatiques), Paris, 1824. — V. A. Urechia, *Istoria Romanilor*. — Batiouchkof, *Le rapt de la Bukovine*, Paris, 1875. — Goptchévitch, *Montenegro und die Montenegriner*, Leipzig, 1877. — E. Maton, *Histoire du Monténégro*, Paris, 1881. — Pouqueville, *Histoire de la régénération de la Grèce* (1740-1824), Bruxelles, 1843. — Mendelssohn-Bartholdy, *Geschichte Griechenla ds*, Leipzig, 1870. — Finlay, *History of Greece*, Oxford, 1877. — G. Fr. Hertzberg, *Geschichte Griechenlands*, t. III, Gotha, 1878. — C. Sathas, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Athènes, 1867. — Paparigopoulo, Ἱστορια τοῦ Ἑλληνικοῦ ἔθνους, t. V, Athènes, 1875. — Baron de Testa, *Recueil des Traités de la Sublime Porte ottomane*. — F. de Martens, *Recueil des Traités et Conventions de la Russie. Recueil des traités et lettres des tsars*, t. IV et suiv. — Rambaud, *Instructions aux ambassadeurs français en Russie*. — Angeberg, *Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne* (1762-1862), Paris, 1862. — Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe*, 1891, t. I, p. 101. — Démètre Sturdza, *Actes et documents relatifs à l'histoire de la régénération des Roumains*, dont le tome I contient les traités et conventions conclus par les Pays Roumains à cette époque, notamment les traités de *Passarovitz de 1718*, de *Kuciuk-Kaïnardji de 1774* et tous ceux qui suivirent. — Hurmuzaki, *Fragmente*, t. VII. — Hurmuzaki, *Documente*, c. pr. vol. VII. — Papiu Ilarian, *Tesaur de monumente istorice*, Bucarest, 1862. — *Arhiva Romaneasca*, p. 152 à 159, 180, 168-176, 189, 192, 220, 201-234. — Berr, *Geschichte des Welthandels*, Wien, 1861, t. III, p. 93. — La correspondance de Thugut et Kaunitz relative aux principautés roumaines, dans Hurmuzaki, *Documente, passim*; de même, la correspondance du comte de Saint-Priest au ministère des Affaires étrangères de France, extraits concernant les Pays Roumains dans Hurmuzaki, *Documente, passim*; de même, la correspondance de Frédéric II avec le comte de Solms relative aux Pays Roumains se trouve dans Zinkeisen, *Geschichte*, etc., t. VI, p. 101-114.

Constantin Maurocordato jusqu'au traité de 1774, ainsi que les causes plus spéciales de cette guerre russo-turque de 1769. Aux causes déjà énumérées, ajoutons les considérations suivantes, qui ont quelque intérêt. N'oublions pas qu'à la veille du traité d'Aix-la-Chapelle (octobre 1748) la France, qui soutenait les prétentions de Charles-Albert, grand-électeur de Bavière, dans la guerre de la succession d'Autriche, et par cela même était l'alliée de Frédéric II contre Marie-Thérèse, envoie à Constantinople le marquis Desalleurs le jeune (qui eut des relations si courtoises et si intimes avec la famille Maurocordato, comme en avait eu de même son père), afin d'exciter la Porte à la guerre contre l'Autriche et la Russie, son alliée. Le jeune Desalleurs s'efforce de gagner à ses projets « les oreilles et les yeux » des Turcs, par ses relations personnelles avec les grands interprètes de la Porte et avec les princes phanariotes des Pays Roumains (août 1748). Dès l'année suivante, le prince Grégoire Ghika III, rival de Constantin Voda, était depuis longtemps gagné aux intérêts de la France et manœuvrait avec cette remarquable souplesse diplomatique qui fut la caractéristique de plusieurs princes issus de cette maison. Pour effrayer les Turcs et les indisposer contre leurs voisins, le prince Ghika leur transmet la nouvelle fausse que l'impératrice Marie-Thérèse veut envoyer un secours à la Russie contre les Suédois. L'ambassadeur français cherche à déterminer les Turcs à un pas décisif, en tâchant de leur prouver que par ce fait les clauses du traité offensif et défensif conclu par la Turquie avec la Suède devaient être appliquées. Constantin Maurocordato travailla dans le même sens, par ses relations personnelles avec les ambassadeurs français, mais avec plus de loyauté envers la Sublime Porte que Grégoire Ghika, car il ajouta, aux communications faites par ce dernier, le fait exact que l'Autriche rassemblait de nombreuses troupes en Hongrie et en Transylvanie (1749). Or, après la mort de Grégoire Ghika en 1752, nous voyons ses fils Charles et Mathieu, princes des Pays Roumains, défendre, par contre, avec chaleur les intérêts de l'Autriche, que leur père avait combattus. Ce système de bascule, déjà pratiqué par Constantin Brancovan, ne pouvait, à notre avis, être heureux pour les Pays Roumains, surtout lorsqu'il se produisit à l'égard de la Russie. Le manifeste turc du 30 octobre 1768, lancé par la Sublime Porte ottomane sur ses instigations, déclarait cette chose vraiment fantastique, que « les Turcs « prenaient les armes pour défendre l'indépendance de la Pologne »; l'arrestation du résident russe signifia, d'après le droit des gens coutumier à la mentalité ottomane, la forme solennelle de la déclaration de guerre, événement qui surprit et déconcerta tout le monde : les Turcs qui l'avaient fait, les Russes qui l'avaient provoqué, les Français qui l'avaient suscité, les Prussiens qui l'avaient déconseillé, les Autrichiens qui n'avaient pas cessé de le redouter, les Anglais même qui prétendaient y rester indifférents, les Pays Roumains qui n'y pouvaient mais, et qui payèrent très cher, presque aussi cher que la Pologne, le droit de ne pas avoir d'opinion et l'obligation de subir tous les contre-coups de la politique européenne en

Nº 18

Nº 19

Nº 20

Nº 11

Nº 14

Nº 16

Nº 12

Nº 13

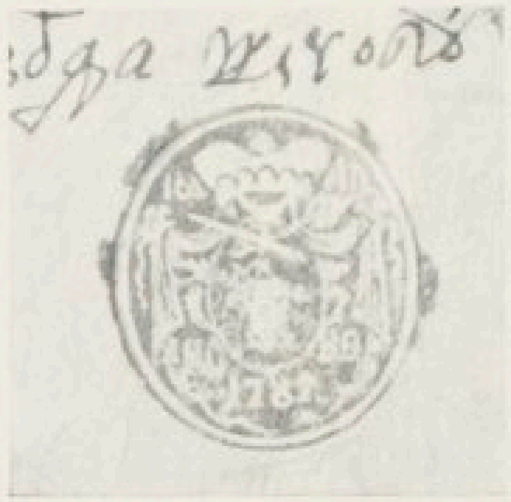

Nº 15

Nº 17

Fig. 47 à 67. — VINGT SCEAUX DES PRINCES MAUROCORDATO, D'APRÈS DES DOCUMENTS ORIGINAUX DE L'ACADÉMIE ROUMAINE (COLLATIONNÉS PAR M. DEMÈTRE STURDZA DE SKEIA) : — Nº 11, DE CONSTANTIN VODA; Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17 DE ALEXANDRE Ier VODA (DELIBEY); Nos 18, 19, 20 DE ALEXANDRE II VODA (FIRAR).

N° 1

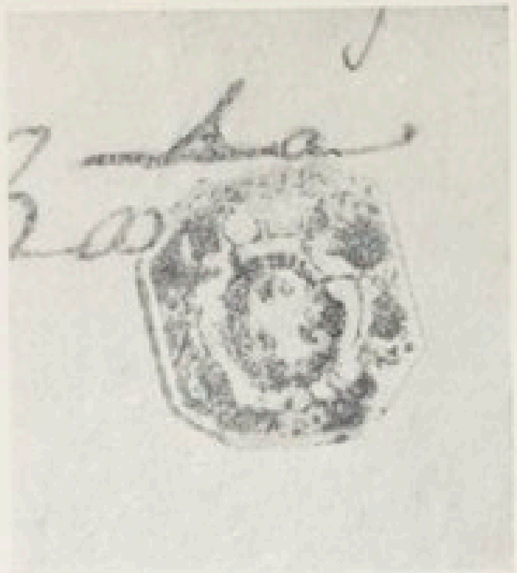

N° 2

N° 3

N° 5

N° 6

N° 8

N° 7

N° 9

N° 10

N° 4

Fig. 47 à 67. — VINGT SCEAUX DES PRINCES MAUROCORDATO, D'APRÈS DES DOCUMENTS ORIGINAUX DE L'ACADÉMIE ROUMAINE (COLLATIONNÉS PAR M. DEMÈTRE STURDZA DE SKEIA) : — N°s 1, 2, 3, 4 DE NICOLAS VODA; N°s 5, 6 DE JEAN II VODA; N°s 7, 8, 9, 10 DE CONSTANTIN VODA.

BIBLIOTH. NATIONALE R.F.

Orient. En outre, personne n'était préparé à cette guerre, ni les belligérants, ni les neutres, et elle prenait tout le monde au dépourvu. Pendant ce temps celui qui récoltait le plus de bénéfices de tous ces démêlés fut le roi de Prusse, Frédéric II, dont les négociations dilatoires, engagées avec le ministre de France, contribuèrent beaucoup au succès de celles qu'il poursuivait avec Vienne et Pétersbourg, lesquelles étaient aussi parfaitement sérieuses et dont le résultat fut de 1768 à 1769 le rapprochement définitif de la Prusse et de l'Autriche. Le grand Frédéric tenait dans sa main tous les fils de l'intrigue de février à mai 1769, et il comptait bien faire manœuvrer les marionnettes à son goût, en laissant les Turcs, qui décidément devenaient de plus en plus naïfs, tirer les marrons du feu, instigués par les Français tout aussi naïfs; en effet, les Turcs se chargèrent aveuglément de mettre tout le monde d'accord, c'est-à-dire tout le monde en branle et de fournir les occasions de la guerre. Le calcul de Frédéric II était juste, car il allait au-devant du désir secret des Russes : rouler les Français, à la grande joie de Voltaire, qui se mit à danser quand il apprit la déclaration de la guerre, en s'imaginant que l'impératrice Catherine serait « la triomphatrice de l'empire ottoman et la pacificatrice de la Pologne », comme il dit dans sa lettre à Catherine II du 30 octobre 1769. L'entrevue de Frédéric II et de l'empereur Joseph II d'Autriche à Neisse, en août 1769, menée dans le plus grand secret (d'autant plus secret que l'empereur d'Autriche était franc et rempli de candeur et le roi de Prusse fourbe et cauteleux), avait cependant éveillé quelque inquiétude dans l'esprit de la tzarine au moment même où, en octobre 1769, ses armées victorieuses occupaient la principauté de Moldavie et amenaient la mort du prince Constantin Maurocordato.

Pour ce qui concerne plus spécialement la Turquie, dont dépendaient les principautés roumaines, les origines de la guerre ainsi que ses conséquences immédiates, avant la signature du fameux traité de Kuciuk-Kaïnardji, doivent être trouvées dans les événements suivants (1) qu'il importe d'indiquer ici à grands traits, afin de faire mieux comprendre non seulement les clauses du traité susdit relatives aux deux Pays Roumains, mais encore le rôle de plus en plus actif des Hellènes pour leur émancipation totale sous l'égide et avec le concours, qui deviendra inévitable, de la Russie. Ainsi s'expliquera encore d'une façon plus claire le rôle du prince Alexandre II Maurocordato V (Firar) en 1785, rôle qu'il sera bon de considérer froidement, sans parti pris exclusif roumain, au point de vue non seulement européen, mais encore au point de vue du *statu quo* même, créé dans l'Europe orientale entière autant que dans la péninsule carpatho-balkanique par le traité de Kaïnardji, dont Maurocordato Firar subit bon gré mal gré les conséquences politiques et diplomatiques.

Le sultan *Moustapha III* (1757-1774), fils de feu Ahmed III, était âgé de

(1) Afin de ne pas nous répéter, nous renvoyons, pour la bibliographie relative à cette époque, à celle que nous donnons ici en détail à la note précédente 2 de la page 135.

quarante et un ans quand il fut appelé au trône, et quoiqu'il eût passé trente années de sa vie « entre des eunuques et des femmes stériles », et que Voltaire l'ait qualifié de « gros cochon de Moustapha », n'en fut pas moins un protecteur des hommes de sciences, des légistes et des théologiens, très zélé musulman, ennemi déclaré des Juifs, singulièrement passionné pour tous les exercices du corps, laborieux, de mœurs chastes (chose incroyable pour un Turc), assez généreux pour ne pas tracasser les chrétiens et ne pas grever son propre peuple de taxes fantastiques, mais singulièrement enclin à la connaissance de l'astrologie, à laquelle il eut le tort de croire Frédéric II de Prusse initié, ce qui lui coûta fort cher. Ce sultan « gros cochon » eut la sagesse de garder pour grand vizir jusqu'en 1764 Raghib pacha, personnage très intelligent qui avait l'esprit ouvert aux choses de l'Europe, soucieux de réformer l'armée ottomane, créateur d'une fonderie de canons, de nouveaux navires, d'écoles de mathématiques, de marine, de génie et d'artillerie, d'un corps de pontonniers, d'arsenaux tenus en bon état, réformes qui eussent pu avoir le résultat le plus considérable si la mort n'était venue en 1764 faucher ce vizir peu ordinaire. Le nouveau grand vizir Muchsinzadé, pacifique mais ignorant de la géographie au point de laisser la Russie non seulement intriguer à son aise dans les deux Roumanies et dans le Monténégro, mais empiéter encore largement ailleurs, fut aussi éphémère que ses deux successeurs. Pendant ce même temps, l'armée et la marine ottomanes, que Raghib pacha avait en vain essayé de réformer, perdaient de plus en plus de leur bonne organisation, ce qu'il importe d'observer, car ce fut précisément une cause prépondérante des désastres militaires qui amenèrent le traité de Kaïnardji et le démembrement de la Turquie en 1774 au détriment des Pays Roumains, qui, une fois de plus, payèrent les pots cassés de l'impéritie ottomane, comme il arriva constamment par la suite, en 1812 et jusqu'en 1878. Les coureurs d'aventure prennent une place prépondérante; les janissaires semblent avoir perdu toute bravoure, mais conservent leur indiscipline, ce qui les porte en 1771 à vouloir « faire à cheval le siège de Bucarest », à coucher en joue leurs généraux pour le moindre grief et à vider périodiquement les magasins. L'impératrice Catherine II, avertie autant des successifs changements de grands vizirs que des entrevues secrètes du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche, eut le temps de se reconnaître et de mettre sur pied cinq corps d'armée, avec Galitzine, Roumiantzoff, Berg et Medem, au total 80 000 hommes de troupes, à part les Cosaques, les Kalmouks et les Géorgiens. Après la capture du prince Constantin Maurocordato, victime de l'impéritie ottomane, nous avons vu que Moldavandji pacha (de son vrai nom Ali, mais ainsi surnommé parce qu'il était soi-disant marchand d'esclaves moldaves, esclaves qui n'ont jamais existé) délivra Hotin, pour sauver sa tête en péril, après avoir fait couper celles des Grecs et notamment celle du grand dragoman grec Nicolaki. Dans un sursaut nerveux, il trouve moyen de rassembler 300 000 hommes de troupes turques et tartares, se décide à prendre une offensive vigoureuse, jette des ponts sur le Dniester et se prépare à

en rer en Podolie; une crue subite du fleuve emporte les ponts le 5 septembre 1769, ce qui coupe l'armée turque en deux tronçons, permet aux Russes l'envahissement des Pays Roumains et la capture des deux princes. C'est alors que les Russes, maîtres de la Moldavie et de la Valachie, placent les deux principautés roumaines sous leur dépendance et prennent des mesures pour leur organisation (1). Ils répandent des moines russes dans les villages pour convaincre les habitants que c'est le vainqueur et non le vaincu qu'il faut reconnaître pour maître, comme suite au « manifeste » de l'impératrice Catherine, dont nous avons déjà parlé en détail au chapitre précédent; mais, au lieu de les imposer ouvertement, ils font réclamer les nouvelles mesures par les boyards des deux pays, au moyen de nouvelles suppliques adroitement rédigées par eux-mêmes, sur le même ton emphatique et ridicule. Quoique les boyards fissent leur part très belle dans le futur gouvernement des Pays Roumains, il est aisé de reconnaître, répétons-le, qu'ils ne faisaient que suivre dans leurs postulats une inspiration supérieure. Les boyards moldaves demandent que le gouvernement de leur pays soit confié à un divan ou aristocratie de douze boyards de première classe, dont six auront en partage les attributions judiciaires et les six autres veilleront à la ren rée des redevances; un général russe devait avec une armée suffisante résider à Jassy. Les boyards valaques demandent purement et simplement que leur pays soit annexé aux provinces sur lesquelles s'étend le « très puissant, très glorieux et très saint empire » de Russie, qu'on y introduise complètement les lois et ordonnances russes. Néanmoins la Russie ne devait pas voir se réaliser ce vœu si cher à quelques-uns de ses diplomates et de ses généraux : la prise de possession des Pays Roumains.

Cependant que la marine turque était complètement désorganisée et décrépite, la marine russe était organisée par les Anglais; la flotte russe, partagée en deux divisions, l'une sous l'amiral Spiridof, l'autre sous l'amiral russe Mordvinof, mais commandée en réalité par le contre-amiral anglais Elphinston, entrait dans la Méditerranée et se préparait à affranchir la Grèce. Quoique l'aventure grecque ait manqué ici et qu'elle ne constitua qu'un faible épisode dans la grande guerre que les Russes préparaient pour 1770 et qui devait leur fournir bientôt l'occasion d'une éclatante revanche, il faut cependant la signaler, afin de montrer où en était en ce moment-là la question balkanique par rapport aux Hellènes, dont nous verrons bientôt Maurocordato Firar se faire, sous les Russes, l'inspirateur de leur relèvement prochain en 1822. Nous savons que, déjà sous l'impératrice Anne, l'idée du soulèvement des pays helléniques (2) circulait en Orient et que le maréchal

(1) Sur cette organisation, voir notre ouvrage *Terre et race roumaines*, p. 398. — Xénopol, *Histoire*, éd. franç., t. II, p. 215, et *Istoria*, éd. roum., t. V, p. 178-184. — V. A. Urechia, *Istoria Romanilor*, t. V. — *Arhiva Romaneasca*, p. 148, 168-176, 189, 192, 195, 201-208, 211-214, 233 et 234.

(2) Pouqueville, *Histoire de la régénération de la Grèce* (1740-1824), Bruxelles, 1843. — Mendelssohn-Bartholdy, *Geschichte Griechenlands*. — Finlay, *History of Greece*. — Hertz-

Münnich l'appuyait, que les grands interprètes de la Porte ottomane, ainsi que les princes phanariotes, ne lui étaient pas défavorables, quoique rien n'ait pu être entrepris de sérieux à ce sujet depuis les affaires de Venise en Morée pendant la guerre austro-turque qui précéda, sous Panaioti Nicousios et Maurocordato l'Exaporite, les clauses du traité de Karlovitz de 1699. Cette idée fut reprise sous Catherine II par le favori Orloff, auquel l'avait suggérée un Grec au service de la Russie, Georges Papazolis, Macédonien devenu, après beaucoup d'aventures, chef d'escadron d'artillerie à Saint-Pétersbourg, et qui, sous l'égide secrète du patriarcat grec de Constantinople et l'occulte protection de Venise, avait de longue main préparé l'entreprise. Des émissaires russes parcouraient également les pays grecs; à Venise, les Orloff avaient convoqué tous les Grecs d'Italie, des Maroutsi et des Adamopoulos de Venise, des Maurocordatos réfugiés à Livourne (1), des Palaisios habitant la Toscane; enfin, en Morée, Pénakis conseillait aux Russes de prendre Coron; Psaros de Mycônos, venu de Taganrog à Pétersbourg, fournissait des marins hellènes à la flotte de Spiridof et organisait les fameuses « légions spartiates », l'occidentale et l'orientale, en faisant prendre feu d'un seul coup à tous les pays grecs, cependant que ces légions, renforcées de quelques centaines de Russes sous les ordres de Barkoff, marchaient sur Misitra (l'ancienne Sparte) qu'ils pillaient. Les Turcs épouvantés frappaient au hasard en destituant le patriarche Mélétios II et en faisant tomber la tête du métropolite de Lacédémone; bientôt le soulèvement devint général, mais le résultat en fut nul. A peine quelques centaines d'Hellènes et quelques évêques trouvèrent asile sur les vaisseaux russes ou dans les îles Ioniennes; le reste fut livré aux atroces représailles des Turcs. Nous avons signalé tous ces actes d'héroïsme des Hellènes à ce moment-là, parce que ces faits sont trop peu connus et que les Russes ne nous paraissent pas avoir tenu à leur égard tous les engagements pris par eux dans leurs manifestes antérieurs; ainsi les reproches de Catherine II sont absolument injustifiés d'avoir absous Alexis Orloff et l'amiral Spiridof qui les avaient abandonnés à leur propre sort; en réalité les Russes n'étaient pas assez nombreux, et si d'un côté les écrivains grecs modernes, comme Sathas (2), ont raison de reprocher aux Russes leur abandon, ils ont tort d'enfler leur indignation jusqu'à les accuser d'avoir fui; les événements maritimes suivants le prouvent. En effet Orloff, quoique inexpérimenté, tint tête au formidable armement turc et livra, le 7 juillet 1770, cette célèbre bataille navale (3) de

BERG, *Gech. des Griechenlands.* — SATHAS et les auteurs grecs, à la page 272, en note, la bibliographie détaillée.

(1) Voir ici aux ANNEXES, pages 379 et 380, les deux documents numérotés LI et LII *inédits*, du 18 et du 25 octobre 1788, ainsi que le document n° LIII, du 31 octobre 1788, extraits par nous des Archives de Venise et relatifs aux Maurocordatos de Livourne.

(2) SATHAS, *op. cit.* — PAPARIGOPOULO, *op. cit.*

(3) Sur cette célèbre bataille, voir spécialement GREIG, *Journal de la campagne navale de Tschesmé.* — FALCKENSKIOLD, *Denkwürdigkeiten;* du même, *Geschichte des gegenwärtigen Krieges,* etc. — DE KÉRALIO, *Histoire de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs*, etc.

Tschesmé, où les Russes détruisirent la flotte ottomane et restèrent maîtres de l'Archipel. La victoire navale de Tschesmé eut un prestigieux retentissement, d'autant plus grand que Catherine II la fit trompetter, avec l'aide de Voltaire, à tous les échos de l'Europe littéraire. Pendant que les Russes remportent de si éclatants succès sur un élément qui jusqu'alors leur avait été presque tout à fait étranger, la mer, leurs victoires se suivent plus facilement l'une après l'autre sur terre, quoiqu'elles soient gagnées plutôt par l'impéritie des commandants turcs que par le talent des généraux russes, ce qui amène Frédéric le Grand à comparer cette guerre à une lutte « entre des borgnes et des aveugles », dans laquelle les premiers finissent toujours par l'emporter sur les derniers.

Les victoires des Russes, réelles sans la littérature de Voltaire et de Catherine II, avaient mis en émoi toute la diplomatie européenne. Ce fut parce que, comme observe à ce sujet Albert Sorel, « la question d'Orient était désormais posée (1) ». En effet, il s'agissait de savoir, d'un côté, si l'Angleterre, qui, vu l'appui donné aux Russes par l'amiral Elphinston, ne professait pas encore le dogme de « l'intégrité de l'empire ottoman », continuerait cette même politique, et d'un autre côté si la France aurait quelque velléité d'action, si on laisserait les Russes s'établir sur le Danube, ce qui froissait l'amour-propre des Autrichiens, lesquels cependant prenaient leurs précautions, comme toujours, en complétant leurs armements en Transylvanie et faisaient, poussés aussi par Frédéric II, une offre très nette de médiation pratique à la Turquie qui était à bout de force; la conclusion de la paix paraissait donc devoir s'annoncer, parce que au fond tout le monde voulait savoir si l'empire turc serait démembré à ce moment-là.

Cette médiation (2) de l'Autriche fut précédée de l'entrevue de Neustadt de septembre 1770, où l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse se rencontrèrent, sous les auspices de Kaunitz, dont la mémorable duplicité eut à lutter avec la fourberie de Frédéric le Grand. Kaunitz insinuait que les Russes « se contenteront » de la Crimée, d'Azof et de « l'indépendance » de la Moldavie et de la Valachie. Frédéric II accepta d'abord l'idée, s'y enferra, admit que l'Autriche devrait les appuyer de tout son poids en faveur des Turcs, et alors Kaunitz pensa rire intérieurement de cette politique du roi de Prusse qu'il tenait pour « peu lumineuse, très petite et très inconséquente ». Mais le diplomate autrichien se berçait d'un vain espoir lorsqu'il se figurait avoir conduit Frédéric II à faire un pas de clerc. Ce dernier était aussi impatient de prévenir le fait accompli que la tzarine était désireuse de l'opposer aux médiateurs. Ici le fait accompli voulait dire une entente directe entre la Russie et la Turquie. Pendant que ces raffinements de diplomatie alarmaient l'impératrice Marie-Thérèse et froissaient sa conscience, vu qu'elle tenait sincèrement à l'alliance française, elle s'avisa de

(1) Albert Sorel, *La question d'Orient au dix-huitième siècle*, p. 110 et suiv.. — Louis Léger, *Histoire d'Autriche-Hongrie*.

(2) Albert Sorel, *passim*.

vouloir renoncer à la médiation, cependant que Kaunitz, qui possédait l'art d'endormir les scrupules, glissait de plus en plus sur la pente scabreuse des équivoques. Les dernières victoires des Russes de décembre 1770 déterminaient Catherine II à écrire au roi de Prusse qu'entre autres choses elle voulait le maintien des principautés de Moldavie et de Valachie sous la domination russe pendant vingt-cinq ans, « à titre d'indemnité! », ce que Frédéric II n'admit pas, par esprit de simple contradiction. L'amusant dans toute cette affaire est que Marie-Thérèse croyait à l'honnêteté et à la candeur de Kaunitz, ce diplomate retors qui avait su capter sa confiance; en plus, elle était bernée par Frédéric le Grand. L'historien Albert Sorel (1) reconnaît finement que « les nobles scrupules, la modération, le respect du droit sont une religion à la cour de Vienne », mais la diplomatie autrichienne y apportait dans la pratique bien des accommodements. C'est à ce moment précis que se tramèrent les préliminaires et les ouvertures du partage de la Pologne, qui fut exécuté l'année suivante (1772). Or, le rôle du résident autrichien à Constantinople était des plus délicats et exigeait une dextérité singulière et un aplomb à toute épreuve. Thugut (2) (ce digne successeur de Kaunitz) était en bon poste pour cet emploi; il était besogneux, cupide et ambitieux, et, tout en servant la maison d'Autriche, il recevait sans scrupule l'argent du roi de France et soignait sa propre fortune sans nuire aux intérêts de ses maîtres, ce que distingua parfaitement le très perspicace M. de Saint-Priest, ambassadeur de France et collègue de Thugut à Constantinople, malgré tous les efforts de Thugut pour l'endormir. C'est dans ces conditions que s'opéraient les préliminaires de l'alliance austro-turque de 1771. Mais, tandis que la diplomatie autrichienne s'entravait elle-même dans le réseau compliqué de ses combinaisons, le roi de Prusse (qui au fond n'avait cure ni des Turcs, ni des Grecs, ni des Roumains, mais tenait surtout à rouler les Français, les Suédois, les Hollandais, les Russes et les Autrichiens, c'est-à-dire ceux qui le touchaient de plus près), le roi de Prusse poursuivait, avec l'audace méthodique qui était le propre de son caractère, l'exécution de son plan, dont le point capital était l'acquisition de la Pologne; tout conspirait au succès du dessein de ce dernier. Alors vinrent les propositions secrètes du comte Massin (3), qui envisageait les six hypothèses différentes dans lesquelles l'Autriche et la Russie pouvaient s'entendre et trouver mutuellement leurs avantages. Mais Frédéric II, plus roué que tout le monde, abattit d'un coup de plume le savant édifice si laborieusement construit par Kaunitz. D'abord comme frappé de la foudre, suivant l'aveu de l'éminent historien autrichien d'Arneth (4), Kaunitz se ressaisit, se livra à une série de fréquents entretiens confidentiels avec le prince Galitzine,

(1) Albert Sorel, *op. cit.*, p. 145.

(2) Hurmuzaki, *Documente*, c. pr., t. VII.

(3) Albert Sorel, *op. cit.*, p. 165. — Beer, *op. cit.*, t. II, p. 130. — Rapport de Kaunitz à l'impératrice du 17 janvier 1772, dans Arneth, *Geschichte Maria Theresias*, p. 339 et suiv.

(4) Arneth, *op. cit.*, t. VIII, p. 325, qui rapporte le fait.

ministre de Russie à Vienne, et par une série de négociations, où il pensait « agir à la prussienne en retenant les apparences de l'honnêteté », finit par apprendre la leçon de la politique « à la prussienne » du grand Frédéric, qui ne manqua pas plus tard de se vanter de sa duplicité et de tirer gloire de sa rouerie, avec ce cynisme impudent que signale M. Ernest Lavisse, cependant que Kaunitz ne pleurait point et ne se reprochait rien, que Catherine II ne connaissait aucune restriction mentale, et que l'impératrice Marie-Thérèse trempait de belles et savantes larmes, destinées à abuser le monde, le traité de partage (1) de la Pologne du 25 juillet 1772, qui précéda le rapt de la Bucovine de 1774, mais suivit le démembrement de l'empire ottoman après les mémorables congrès de mai 1772 à mars 1773.

En effet, pendant que s'opérait avec tant de sans-gêne ce partage de la Pologne (2) (que le cynique Voltaire trouvait une œuvre juste et bonne), la malheureuse Turquie se préparait inconsciemment au démembrement de 1774, par une série de malheurs. Le 19 avril de la même année, les plénipotentiaires turcs se réunirent à Focsani (3), sur le territoire moldave, avec les négociateurs russes Orloff et Obrescof, que Catherine II appelait « mes anges de paix »; mais les négociations furent confuses et finalement abandonnées. C'est sur ces entrefaites que l'on reçut la nouvelle de la révolution de Suède, coup d'État hardiment conçu et exécuté par Gustave III. Or, le partage de la Pologne avait créé, au point de vue européen, entre les trois cours du nord, la Russie, la Prusse et l'Autriche, une complicité qui les fit pour longtemps solidaires, car un tel attentat avait jeté dans la conscience européenne un trouble profond. Les événements de Suède décidèrent la tzarine à renouer les négociations; les plénipotentiaires russes et turcs se réunirent à Bucarest (4) en mai 1772, conclurent un armistice jusqu'au 21 mars 1773, en reprenant les choses au point où on les avait laissées à Focsani, s'interrompirent, puis reprirent à nouveau, car, sur la proposition de Kaunitz, Marie-Thérèse décida d'offrir aux Turcs cinq ou six millions de florins, qui les aideraient à obtenir de la Russie des conditions meilleures s'ils voulaient en échange céder à l'Autriche la petite Valachie ou Olténie. Or, Roumiantzoff franchit le Danube et, quoique la tzarine eût décrété la victoire, la campagne de l'automne 1773 trompa les grandes espérances des Russes, dont la situation était aggravée à ce moment-là par la révolte de Pougatchef, ce qui les disposa naturellement à faire appel aux bons offices de l'Autriche,

(1) Sur ce partage voir à la page 223, en note, les ouvrages spécialement cités.

(2) Baron DE TOTT, *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*. — Cf. les ouvrages cités à la page 222 et notamment les deux ouvrages presque inconnus, mais très intéressants de VASSIF-EFFENDI, trad. franç. par CAUSSIN DE PERCEVAL sous ce titre : *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes*, Paris, 1822, et RESMI-AHMED EFFENDI, traduit du turc et publié en allemand sous ce titre : *Wesentiche Betrachtungen*, publié par H. Fr. v. DIEZ, Halle et Berlin, 1813.

(3) La question des congrès de mai 1772 à mars 1773 est résumée avec beaucoup de concision par Albert SOREL, *op. cit.*, p. 234-251 ; voir aussi à la page 223, en note, les ouvrages russes cités sur cette question. — Cf. aussi BEER, *Documents*, p. 143.

(4) Voir la note de la page suivante.

en se montrant disposés à payer ses complaisances par un autre lambeau de l'empire ottoman, lequel devait être ici la Bucovine. Kaunitz le comprit, d'autant plus que, depuis l'été de la même année, il savait déjà à quoi s'en tenir sur la question de la Bucovine. A ce moment-là mourait de chagrin et d'émotion le sultan Moustapha III (fin décembre 1773). Son successeur, *Abdul-Hamid Ier* (1773-1789), ne respirait au contraire que la guerre, qu'il dirigea d'ailleurs plus mal encore que son prédécesseur. La paix fut convenue; l'audace et la constance de Roumiantzoff autant que l'impéritie et la démence des Turcs avaient en moins d'un mois décidé à l'avantage de la Russie cette guerre désastreuse, qui durait depuis cinq ans. Un nouveau congrès s'ouvrit immédiatement à Kuciuk-Kaïnardji; examinons maintenant en détail les conditions de la paix conclue par ce mémorable traité.

C'est le 21 juillet 1774 que fut signé le traité de Kuciuk-Kaïnardji (1), la première et la plus célèbre des grandes transactions entre la Russie et la Porte. C'est le point de départ, observe Albert Sorel, la pièce fondamentale « du long procès coupé d'intermèdes sanglants qui devait, après un siècle d'efforts, conduire les soldats du tzar aux portes de Constantinople ». En outre, observe à ce sujet Alfred Rambaud, « le démembrement de la Pologne, en satisfaisant d'âpres convoitises, permit de réduire les proportions qu'avait menacé de prendre celui de la Turquie ». — Catherine II ayant dû abandonner la majeure partie des ses prétentions, l'œuvre de pacification, qui avait échoué aux congrès de Focsani (1772) et de Bucarest (1773), put réussir à celui de Kuciuk-Kaïnardji (1774). La Turquie y fut représentée par le réïs-effendi Manib-el-Resni-Ahmed, la Russie par Repnine. Le danger que courait leur armée de Choumla rendit les Turcs très conciliants, et le traité définitif fut entièrement conclu en sept heures, dans la journée du 21 juillet 1774. Le traité était conforme aux conditions mêmes posées par la Russie, laquelle prenait peu de territoire. Ce traité comprenait les stipulations suivantes, que nous résumons, en réservant pour la fin ce qui touche aux Pays Roumains :

1° Les Tartares de Crimée, Kouban, Bougeak, Yédissan, etc., étaient déclarés indépendants de la Porte; toutefois le sultan restait leur chef religieux, leur khalife; ils auraient la libre élection de leurs khans; la tzarine ni le sultan ne pourraient entretenir dans leur pays ni armée, ni fonctionnaires. 2° Sur les rivages tartares, la Russie acquérait les forteresses de Kertch, Yéni-Kalé, Azof. 3° La Russie acquérait Kinbourn et les deux Kabardies. 4° Elle évacuait la Géorgie et la Mingrélie. 5° Elle restituait les îles de l'Archipel, mais en stipulant pour les Hellènes l'amnistie, le libre exercice de leur culte, la remise des impôts arriérés et une exemption d'impôts pour deux ans. 6° Les Russes obtenaient la liberté de commercer dans tous les ports turcs, le

(1) Sur le traité de Kuciuk-Kaïnardji, consulter les publications précitées, de Testa. — Martens. — Debidour, *Histoire diplomatique*, t. I, p. 101. — D. Sturdza, *Actes et Documents*, t. I. — A. Sorel, *op. cit.*, p. 252 et suiv. — Xénopol, *Histoire*, t. II, p. 226, édit. franç., et *Istoria*, t. V, p. 185 et suiv., édit. roum. — Notre ouvrage *Terre et race roumaines*, p. 399. — Prince Georges Bibesco, *Règne*, etc., pour commentaire de l'article XVI.

droit d'avoir des consuls et vice-consuls où ils le jugeront nécessaire, le libre exercice de leur religion dans l'empire, la Porte promettant par l'article VII non seulement « de protéger constamment la religion chrétienne et ses églises », mais encore permettant à cette puissance de lui « faire dans toutes les occasions des représentations », tant en faveur de l'Église orthodoxe que de ceux qui la desserviraient, en reconnaissant encore par l'article VIII aux sujets russes le libre accès aux Lieux Saints de Palestine, la liberté de pèlerinage dans l'empire ottoman et la construction d'une église russe à Galata (article XIV), église qui devait être toujours sous la protection de la Russie. 7° Le souverain russe était reconnu padischa (empereur) et prendrait rang immédiatement après l'autre empereur d'Europe *(sic)*. 8° La Turquie payerait une indemnité de guerre de 4 millions et demi de roubles en trois termes. 9° La Russie restituait *(sic)* à la Sublime Porte les deux principautés de Moldavie et de Valachie; mais elle stipulait pour ces pays, outre les mêmes conditions que pour les Grecs, la restitution *(sic)* de leurs biens aux monastères, les mêmes avantages que sous Mohammed IV « d'heureuse mémoire », l'autorisation pour les hospodars d'entretenir des chargés d'affaires à la Porte et enfin, pour la Russie, le droit de parler en leur faveur.

Voici les clauses spéciales relatives aux principautés roumaines (1) :

L'article XVI concerne les principautés, en faveur desquelles la Russie, étendant sur ces dernières « sa main protectrice », stipule plusieurs conditions, telles que l'amnistie générale pour tous les Roumains qui se seraient compromis is-à-vis de la Porte; libre exercice du culte chrétien; terme d'une année pour les Roumains qui désireraient quitter leur patrie; exemption de payement du tribut pour toute la durée de la guerre, ainsi que pour deux autres années à venir. Le paragraphe 8 de cet article contenait une stipulation importante, celle de l'abolition de tous les cadeaux extraordinaires que les Turcs exigeaient des Moldo-Valaques en dehors du tribut. Le paragraphe 9 stipulait, pour les principautés, le droit d'avoir chacune un chargé d'affaires à Constantinople, qui, nonobstant son peu d'importance, sera considéré comme personne « jouissant du droit des gens » *(sic)*, « c'est-à-dire à l'abri de toute violence ». Et enfin le paragraphe 10 confirmait le protectorat des Russes sur les Pays Roumains, par le droit que les Russes se réservaient de « parler en leur faveur, la Porte promettant de les écouter avec les égards qui conviennent à des puissances amies et respectées ». En outre, la Porte promettait (art. VII) « de protéger constamment la religion chrétienne et ses églises »; reconnaissait (art. VIII) aux sujets russes la liberté de pèlerinage dans l'empire ottoman; autorisait la cour de Russie (art. XIV) à faire bâtir à Constantinople une église du rite grec, qui devait être toujours sous sa protection; enfin permettait (art. VII) à cette puissance de lui « faire, dans toutes les occasions, des représentations », tant en faveur de cette église que de ceux qui la desserviraient.

(1) Extrait de notre ouvrage *Terre et race roumaines*, p. 399.

L'empire ottoman semblait perdre fort peu de territoires, quelques forteresses et quelques campements de hordes; mais on l'entamait surtout par la reconnaissance de l'autonomie des Tartares et la question roumaine. C'est particulièrement des concessions obtenues au point de vue religieux que le cabinet de Saint-Pétersbourg tira sa prétention, qu'il émit plus tard si hautement, d'étendre son protectorat politique et religieux sur l'ensemble des populations chrétiennes de la monarchie turque. Les Turcs, à merci, furent forcés d'accepter ce traité, par lequel ils perdaient moralement en Orient presque tout autant que le traité de Karlovitz de 1699 leur avait fait perdre matériellement en Occident, et cette fois-ci sans la participation d'aucun Maurocordato; il y a lieu de relever qu'en 1699, malgré la présence de Maurocordato l'Exaporite, il n'y eut, pas plus que cette fois-ci, de trahison, mais que les Turcs subirent, à Kaïnardji comme à Karlovitz, les conséquences autant de leur décrépitude intérieure que de leur impéritie extérieure, sans qu'il y ait lieu d'incriminer un Maurocordato quelconque, ou les grands interprètes de la Porte, ou les princes phanariotes. Nous soutenons, et nous pensons être dans la vérité, que le démembrement de l'empire ottoman, plus ou moins tardif, plus ou moins successif et partiel, avec ou sans le concours fortuit des Roumains ou des Hellènes, des Phanariotes ou des Maurocordato, était une nécessité inéluctable et une conséquence fatale de la désagrégation même de cet empire dans sa constitution intérieure.

La duplicité mémorable de Kaunitz avait fait intervenir l'Autriche avec une certaine énergie dans cette affaire pour empêcher la ruine totale de la Turquie, parce qu'elle était poussée par l'inquiétude où l'avait mise l'intention bien prononcée de la Russie d'annexer les deux principautés roumaines de Moldavie et de Valachie. La Russie se décida, bien que difficilement, à « abandonner ses plans sur les Pays Roumains, en échange de l'amitié de l'Autriche ». Or, l'Autriche voulait se substituer à la Russie dans la possession de ces pays; mais, comme elle ne pouvait le faire pour le tout, elle se contenta d'une partie, la Bucovine, région de la Moldavie supérieure. Afin d'arriver à son but, l'Autriche agit avec une prudence consommée. Elle ne voulut pas commencer son action avant que le maréchal Roumiantzoff n'eût quitté la Moldavie. Aussi Kaunitz donnait-il à Thugut les raisons pour lesquelles « l'Autriche n'avait pas mis la main sur le district en question pendant la guerre même »; elle ne voulait surtout pas englober ce district dans le partage de la Pologne — la grosse question qui se débattait à la même époque entre l'Autriche, la Russie et la Prusse — et dans les discussions au sujet de l'équivalent des lots de partage. L'historien Louis Léger (1) estime fort à tort, selon nous, que ce qu'il appelle « l'acquisition » de la Bucovine (2) fut « la conséquence » de la guerre et que les territoires envahis par

(1) *Histoire d'Autriche-Hongrie*, p. 351.

(2) Sur la question du rapt de la Bucovine, consulter : Louis Léger, *op. cit.*, p. 352. — Albert Sorel, *op. cit.*, p. 253, 254, 255 et 256-271. — De Broglie, *Le secret du roi*, t. II. — Arneth, *op. cit.* — Boutaric, *op. cit.*, t. I et II. Au sujet de ce fait, l'implacable railleur

l'Autriche pendant cette guerre étaient « nécessaires à l'Autriche pour faire communiquer entre elles la Galicie et la Transylvanie, afin d'empêcher les désertions des soldats ». Prenons les choses *ab ovo* et éclairons d'une lumière définitive cette triste affaire du rapt de la Bucovine. Observons d'abord avec Albert Sorel (1) que, dans les questions de prise de territoires, les Autrichiens, plus cultivés que les Turcs, « s'inspiraient (comme dit l'éminent his-« torien) des exemples du Bas-Empire. Ils délimitaient gravement et minu-« tieusement, plantaient, déplantaient et replantaient leurs aigles, fouillaient « les archives, compilaient et placardaient de méthodiques déductions de « leurs titres et *droits anciens*, verbalisaient, dressaient des protocoles, « signaient des passeports, instrumentaient, rendaient la justice et paraient « d'un long titre en latin juridique l'agent chargé de relever les contribu-« tions et d'appliquer aux districts réincorporés et occupés le rude et rigou-« reux gouvernement des États héréditaires de l'Autriche, tout comme « ailleurs le grand Frédéric en usait tout crânement à la prussienne et ne

de Potsdam, Frédéric II, disait que Marie-Thérèse « pleurait et prenait toujours ». — Cf. *Conversation de Frédéric avec Tchernichef,* août 1773. — Notre ouvrage *Terre et race roumaines*, p. 400. — XÉNOPOL, *Histoire,* t. II, p. 127 et suiv., et *Istoria,* t. V, p. 197 et suiv. — BATIOUVHKOF, *Le rapt de la Bukovine,* Paris, 1875. — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale,* t. VII, p. 512 et 513. Correspondance échangée entre le comte de Kaunitz et Thugut, dans HURMUZAKI, *Documente,* c. pr. vol. VII, p. 37, 93, 101, 106, 110, 113, 133, 140, 149, 147. De cette correspondance, entre autres, comme significatives, lettres de Thugut à Kaunitz, in HURMUZAKI, *passim,* t. VII, p. 93; Thugut à Kaunitz, lettre du 5 septembre 1772, *ibid.*, t. VII, p. 97; de Kaunitz à Thugut, septembre 1774, *ibid.,* t. I, p. 104, 105; Kaunitz à Thugut, de janvier 1775, *ibid.,* p. 74, 80, 118, 119; Thugut à Kaunitz, du 3 février 1773, *ibid.*, t. VII, p. 98; Kaunitz à Thugut, du 20 septembre 1774, *ibid.*, p. 106, et du 6 janvier 1775, *ibid.,* p. 79. En outre, voir ZINKEISEN, *Geschichte des osm. Reiches,* vol. V, p. 84. Une dépêche singulière de Thugut à Kaunitz du 3 septembre 1774, sur la prétendue « non-valeur de ce pays pour l'empire russo-oriental ». Cf. dans HURMUZAKI, *passim,* t. I, p. 858. La dépêche du comte de Solms, ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg, au roi de Prusse Frédéric II, du 27 décembre 1774, et rapportée par le même ZINKEISEN, *op. cit.,* t. IV, p. 3 et suivantes; puis aussi t. VI, p. 107, 108 et 113. — Une lettre du comte de Saint-Priest du 2 juillet 1775 aux Affaires étrangères, dans HURMUZAKI, *passim,* suppl. I, p. 936; une autre dépêche de Saint-Priest, du 30 mars 1776, *ibid.,* suppl. I, p. 947, et lettre de Kaunitz à Thugut du 5 janvier 1775, in HURMUZAKI, *Documente,* t. II, p. 117. Cf. les dépêches du comte de Solms du 18 mai 1775, relevées par ZINKEISEN, *loc. cit.*, t. VI, p. 114. Il faut remarquer que l'Autriche invoquait surtout des raisons d'utilité, lesquelles ne sauraient jamais remplacer le droit; les deux motifs prétendus juridiques se heurtaient de front. En réalité, l'Autriche traitait la Bucovine comme terre appartenant à la Pologne, dont une partie venait de lui échoir par le fameux partage de juillet 1772. Or, ce motif spécial invoqué par l'Autriche ne tient pas debout, car, s'il est vrai que la Pocutie ait fait l'objet de querelles entre les princes roumains du moyen âge au quinzième siècle, et même avant, avec le roi de Pologne, il est absolument faux que les Polonais aient dominé la Bucovine, vu que, comme nous l'avons dit, c'est en Bucovine que se trouvaient Suceava, capitale de la Moldavie, Radaoutzi, siège d'un évêché fondé déjà au commencement du quinzième siècle par Alexandre le Bon, de même le monastère de Voronetzi, celui de Dragomirna, et enfin, le plus important, celui de Putna, où se trouvent les tombes des princes moldaves. Enfin l'aveu du comte de Saint-Priest dans sa lettre du 20 janvier 1775, adressée au ministère des Affaires étrangères de Paris, dit clairement, et ceci est concluant : « La cour de Vienne est sans scrupule pour cette usurpation, pour laquelle nous savons qu'elle a vainement cherché des documents. » (In HURMUZAKI, *Documente,* suppl. I, vol. I, p. 919.)

(1) *La question d'Orient,* p. 205.

« perdait pas un temps inutile à se donner des apparences de légalité. » Enfin n'oublions pas que, dès le mois de juin 1773, l'empereur Joseph II parcourait ses nouveaux territoires polonais, et, tout en cherchant les *bagatelles* qu'il pourrait encore arracher aux Polonais pour donner son vrai prix à l'œuvre du partage, il songeait déjà aux territoires turcs qui pourraient être « à la convenance » de l'Autriche. Après avoir examiné les lieux, il jeta son dévolu sur le pays situé aux sources du Sereth et du Pruth, avec Czernovitz pour capitale, et qu'on appelle la Bucovine. « Je crois, écrivait-il, que mili- « tairement et politiquement cela vaudrait au moins la Valachie cisleithane. » Ce voyage impérial en un pays que l'on avait pris, mais que l'on ne s'était pas encore fait céder, cet empressement de se montrer aux gens que l'on venait de dépouiller, cette ardeur à convoiter de nouvelles conquêtes désolaient d'ailleurs la très sensible Marie-Thérèse, qui, nous l'avons vu, avait les larmes faciles. Mais le comte de Broglie et son publiciste Favier n'avaient que trop pénétré les desseins de l'Autriche; au moment où ils dénonçaient à Louis XV les menées équivoques des Autrichiens vis-à-vis des Turcs, Kaunitz n'était occupé que de justifier les conjectures des Français (1). En effet, le 20 août et le 6 septembre 1773, le chancelier autrichien écrivait à Thugut de préparer les Turcs, dès qu'ils auraient fait leur paix avec la Russie, à remercier l'Autriche de ses bons offices par la cession de la Bucovine. Est-ce cela ce que M. Louis Léger appelle une « conséquence de la guerre et du traité de Kaïnardji »? Mais Alfred Rambaud a bien plus raison quand il dit « que le seul territoire européen qu'ait alors perdu la Turquie, ce fut l'Autriche, aussi heureuse en Orient qu'en Pologne, qui se l'appropria ». En effet, elle n'avait pas ratifié le traité austro-turc de juillet 1771, mais elle s'était contentée de toucher le premier terme des versements turcs; elle n'avait point fait la guerre pour la défense de son allié, cependant elle pouvait alléguer qu'elle avait, par son intervention diplomatique, épargné à la Turquie un démembrement. Elle se crut donc autorisée à réclamer au moins une partie des territoires dont on lui avait promis la cession, et elle obtint la Bucovine, qui lui fut accordée par le traité du 4 mai 1775; c'est là la « conséquence » véritable invoquée, c'est-à-dire le prétexte, opération aussi fructueuse que peu correcte. D'ailleurs Kaunitz n'honora même pas les Turcs de sa pitié; du même ton d'impertinence avec lequel il rejetait sur les Français la responsabilité du partage de la Pologne, il s'avisa de reprocher aux Turcs leur méfiance à l'égard de l'Autriche, et c'est ici que Joseph II écrivit, le 3 octobre 1774, à Léopold « que le territoire de la Bucovine lui était essentiellement nécessaire », et, le 6 septembre 1774, Kaunitz avertit Thugut qu'aussitôt après le départ des Russes les aigles impériales seraient plantées dans la Bucovine. L'ordre d'occupation fut donné le 20 septembre, et les Russes s'y prêtèrent le plus amicalement du monde, ce qui valut au général comte Roumiantzoff,

(1) Albert Sorel, *op. cit.*, p. 255. Comparer avec la dépêche de Saint-Priest qui suivit deux ans plus tard, dépêche citée plus haut.

comme observe l'ambassadeur vénitien Contarini, « une très belle tabatière enrichie de beaucoup de brillants, le portrait de l'empereur et une bourse de six mille ducats (1) ».

Les motifs de l'annexion, car il y eut des motifs, furent des plus singuliers. L'Autriche commença par convaincre les trop naïfs Turcs de « certains droits » et de « certaines nécessités utiles », puis s'efforça avec moins de succès au début même d'attirer aussi les Russes de son côté, en leur démontrant que, « par la prise de la Bucovine, on exercerait sur la Porte une pression de tous points favorable aux intérêts russes et que celle-ci serait plus tôt réduite à conclure avec la Russie une paix conforme à ses vœux » ; parmi les raisons données à la Porte, il y avait celle « qu'une partie de la Moldavie avait jadis appartenu à la Podolie, désormais possession autrichienne ». Or c'était là un mensonge flagrant, car la Bucovine est un pays roumain, de temps immémorial ; c'est là que se trouvent les châteaux et les champs de batailles de leurs anciens princes, la ville de Suceava, la capitale primitive, la « Dumbrava rosie » (Forêt rouge) de Stéphane le Grand, le saint monastère de Putna, où se trouve la sépulture de ce prince mémorable. Mais c'est ainsi que l'Autriche tendait les filets compliqués de sa politique, que la diplomatie même de cette époque, très large cependant en fait de morale, ne craignait point de qualifier « d'artificieuse, pleine de duplicité et d'avidité ». Car, en effet, cette nouvelle annexion souleva quelques clameurs, indépendamment de la protestation de la Turquie, quoique au fond personne n'avait sérieusement envie de contrarier l'Autriche. Et l'empereur Joseph II écrivait avec une naïve impudeur à Léopold, le 23 novembre 1774 : « L'on crie beau- « coup contre cette opération ; mais comme nous nous chargeons seuls de « vider à l'amiable ce différend avec la Porte, je ne comprends pas comment « d'autres auraient à le trouver mauvais. » En fin de compte, la Russie ferma les yeux et, pour lui en témoigner sa reconnaissance, le roi de Prusse, qui venait justement de trouver dans l'annexion de la Bucovine un excellent prétexte pour garder ce qu'il avait lui-même occupé du territoire moscovite au delà de sa ligne de démarcation, se chargea de déterminer les Turcs à ratifier le traité de paix, car les Turcs protestaient et ajournaient toujours. « Le clou de l'opération » (suivant le mot même de l'empereur d'Autriche) fut le suivant : en vertu des soi-disant droits qu'elle invoquait, l'Autriche, qui s'était emparée de prime abord de la Bucovine, convaincue « qu'une prise de possession immédiate serait bien plus facile à faire valoir que d'obtenir une cession de la part des Turcs », profita habilement de la complète ignorance des Turcs en matière de géographie. Le cabinet de Vienne envoie à la Porte *une carte falsifiée à dessein*, et dans laquelle la Bucovine ne figurait que comme un lambeau insignifiant de territoires ; or, le territoire en question comprenait environ cent quatre-vingt-neuf milles carrés, quatre bourgs, deux

(1) Lettre de Contarini du 10 décembre 1774 : « S. M. l'Empereur a envoyé au général comte Roumiantzoff une très belle tabatière, enrichie de brillants, avec son portrait et une bourse de six mille ducats » ; cité par Sorel, *op. cit.*, p. 270.

grandes villes et une soixantaine de villages, outre qu'il était fort important au point de vue stratégique. Voyant le péril qui les menaçait, les boyards envoyèrent, par l'entremise de leur prince, Grégoire-Alexandre Ghika VI, une plainte rédigée par eux, mais remaniée ensuite par le fourbe maréchal Roumiantzoff (fourbe malgré la tabatière et les six mille ducats, sans compter les nombreux diamants qui entouraient la tabatière); cette protestation cachait une menace à l'adresse de la Turquie, menace habilement intercalée par les Russes, ce qui discrédita les Moldaves qui s'y montraient quasi inféodés à la Russie. Les énergiques protestations des boyards moldaves, aggravées du fait que le prince Ghika essaya d'empêcher les habitants de la Bucovine de prêter serment de fidélité à l'Autriche, exaspérèrent cette dernière, et les Turcs, indisposés en plus de la rédaction même de cette protestation, et qui avaient d'ailleurs subi dès le 7 mai 1775 le rapt de la Bucovine (accompli, dit Rambaud, moins aux dépens de la Turquie décrépite que de la vivante nationalité roumaine), passèrent outre, et le malheureux prince Ghika paya cette « maladresse patriotique » de sa propre tête (1), car la Porte otto-

(1) Sur le meurtre de Ghika, voir LÉGER, *op. cit.*, p. 352. — Notre ouvrage *Terre et race roumaines*, p. 401. — XÉNOPOL, *Histoire*, t. II, p. 231 et suiv.; *Istoria*, t. V, p. 224 et suiv.; — RAICEVICH (*Osservazioni naturale e politiche intorno la Valachia et Moldavia*, Napoli, 1788) dit que la Porte pensa mettre un terme à un tel sujet : « in un modo vilo e basso ». Cf. aussi, p. 310, correspondance de Thugut et de Kaunitz à ce propos, du mois de novembre 1777, in HURMUZAKY, *Documente*, t. VII, p. 306. — WOLF, *Beiträge zur statistisch historischen Beschreibung der Moldau*, Hermannstadt, 1805, p. 194-196. Description de la scène du meurtre d'après les dires de Roxandre Bals, fille de Ghika, ainsi que d'après ceux du caïmacam Razu. Voir aussi DORA D'ISTRIA (Hélène Ghika), *Gli Albanezi in Rumenia*, *Istoria dei principi Ghika*, Firenze, 1875, p. 369. Voici comment s'est commis le meurtre, au commencement du mois d'octobre 1777 : Un envoyé turc, Kara-Highiorsades-Ahmed-bey, se rendit à Jassy et descendit au conak (hôtellerie) que les Turcs y possédaient et qui était situé sur la place du Beïlik. Il avait l'ordre formel d'amener Ghika à Constantinople, mort ou vif; sa propre tête en répondait. Il connaissait personnellement fort bien le prince, ce qui lui facilita sa tâche; afin de l'attirer chez lui, il lui fit dire qu'il était indisposé et, pour donner une apparence de réalité à son mensonge, il se fit même transporter à bras de sa voiture jusque dans sa chambre. Il fit dire au prince qu'il passait par Jassy, se rendant à Hotin, et qu'il l'invitait à passer chez lui pour recevoir communication d'ordres très importants. Ghika, un peu méfiant au début, envoya d'abord son propre médecin, Fotake, pour s'assurer si le Turc était réellement malade. L'envoyé ottoman avait poussé la comédie jusqu'à diminuer les pulsations du pouls en se faisant fortement serrer les poignets, de façon que, lorsque le docteur Fotake le vit, il ne constata aucun signe de maladie, mais fut extraordinairement frappé de la faiblesse du pouls; rentré auprès du prince, il lui dit que, malgré les apparences qui ne trahissaient aucune maladie, l'envoyé turc pouvait peut-être avoir quelque chose. Mais les boyards de l'entourage du prince, mis en éveil par le rapport du médecin, craignirent un piège et conseillèrent au prince de ne pas se rendre au conak. Le prince Ghika, sensible, compatissant et faible comme les autres princes de sa maison, et d'ailleurs de caractère très noble, ne put admettre un guet-apens, et il se rendit le soir, accompagné de quatre serviteurs, au conak ottoman, où il trouva l'envoyé turc étendu sur le sopha, soufflant comme un phoque et qui, à sa vue, lui exprima avec des gestes de langueur le bonheur extraordinaire qu'il éprouvait de le voir, en le remerciant pour sa délicate bonté. Une conversation naturelle s'engagea entre eux, et le prince Ghika, de plus en plus rassuré, sortit sa tabatière et la tendit à l'envoyé ottoman en le priant de se servir : « Tu as du bon tabac dans ta tabatière, » lui dit alors le Turc (quoiqu'il ignorât évidemment la chanson française), et il ajouta : « mais moi j'en ai du meilleur encore! » Alors il frappa dans ses mains en s'écriant : « Tabac, tabac,

mane le fit saisir et décapiter avec le même sans-gêne dont elle avait déjà donné tant de preuves antérieurement.

Le rapt de la Bucovine fut une faute impardonnable de la diplomatie autrichienne, aggravée, en 1875, par la célébration du centenaire de l'annexion, lorsque le gouvernement autrichien crut bon de fonder, en souvenir de ce fait, à Czernovitz, une université allemande destinée à répandre *les lumières* austro-hongroises dans ces contrées, qui étaient de race et de sentiment aux *barbares* roumains! Il serait néanmoins injuste de considérer ce rapt inique de la Bucovine comme un acte d'hostilité voulue de l'empereur Joseph II contre les Moldaves, contre les Roumains eux-mêmes. Nous le répétons, c'était là une conséquence du fameux principe « diplomatique », inventé par les Turcs, de *l'intégrité de l'empire ottoman*, dont les Pays Roumains faisaient partie « intégrante » d'après eux. La « diplomatie » européenne, dont Kaunitz fut, au dix-huitième siècle, la plus haute incarnation avec Frédéric II, joua habilement sur ce thème *intègre*; et l'Autriche dépouilla les Pays Roumains en 1777 (tout comme le fera en 1812 la Russie) en leur arrachant un lambeau de cet empire ottoman, pour *l'intégrale* conservation duquel « la diplomatie » européenne s'est donné tant de mal jusqu'à nos jours même. Au fond, nous en sommes convaincu, l'empereur Joseph II n'était pas hostile aux Roumains. Son voyage de 1773 en Transylvanie, suivi de son édit de tolérance envers les Transylvains en 1780, de son second voyage de 1783, de son édit de 1785 et de son *Urbarium* de 1790, pour la suppression du servage, en sont les preuves. Ainsi donc, la terrible révolution de Horia en Transylvanie (1784-1785) fut dirigée contre les Hongrois et non pas contre l'Autriche. Mais le rapt de la Bucovine fut dirigé contre les Turcs et les Russes, au grand dam des Roumains.

Le prince Grégoire-Alexandre Ghika VI, surnommé le décapité et victime innocente du rapt de la Bucovine, régna en Moldavie, après le traité de Kuciuk-Kaïnardji, de 1774 à 1777, quand il périt comme nous venons de le voir, tandis que sur le trône de Valachie montait *Alexandre Ypsilanti* (1774-1782), prince instruit, qui revint au système financier des Maurocordato. Le successeur du malheureux Grégoire-Alexandre Ghika VI comme prince de Moldavie fut *Constantin Mourouzy* (1777-1782). Ce sont donc ces deux princes, Ypsilanti et Mourouzy (1), qui régnèrent à ce moment-là jus-

tabac! » C'était là le signal convenu, et alors une bande de janissaires apostés se précipita dans la chambre comme des bêtes sauvages et se jeta sur le prince. Mais celui-ci était un homme de haute taille, robuste et courageux, et il lutta avec une âpre énergie pour sa défense; il en jeta trois sur le sol en les transperçant de son glaive qui ne le quittait pas. Après une longue lutte, que le pacha turc, subitement guéri, contemplait avec nonchalance, le prince Ghika tomba, percé de plusieurs coups de yatagan, sous le nombre des gens qui l'attaquaient, et il expira, véritable martyr de la cause nationale des Roumains (12 octobre 1777). Ahmed-bey lui fit trancher la tête, qu'il porta à Constantinople. Ce meurtre odieux et lâche est un exemple de plus, après celui du malheureux Constantin Brancovan, de l'effroyable mentalité ottomane.

(1) La famille des Mourouzy est une illustre maison d'origine byzantine, qui avait donné de grands dignitaires à l'empire, notamment sous les empereurs Comnène. Lorsque ceux-ci

qu'en 1782, à l'avènement d'Alexandre Ier Maurocordato V. Les intrigues ourdies contre le prince Ypsilanti par ses propres fils (1), Constantin et Démètre, eurent pour résultat de déterminer le prince à demander lui-même sa retraite le 26 janvier 1782; il fut remplacé par *Nicolas Caragea* (1782-1783). Celui-ci (2) fut un prince à intentions honnêtes envers la Porte. Quoique enclin du côté des Russes et des Prussiens, il n'en tenait pas moins avec sincérité ses maîtres au courant de toutes les circonstances qui pouvaient intéresser leur politique. L'inclination de Caragea envers les Russes lui nuisit, puisque les Turcs prirent prétexte de certaines exactions criantes qu'il faisait subir au pays pour le destituer en juillet 1783. Le comte de Saint-Priest rapporte à ce sujet que « ce prince faisait crier ses sujets et se comportait comme un imbécile »; mais sa déposition montre que la Porte se préoccupait peu de sauver les apparences (3). C'est ici que se produit la première « remontrance » de la Russie à la Porte concernant le changement trop fréquent des princes roumains (4). Remarquons en outre ce fait singulier que

fondèrent l'empire de Trébizonde, les Mourouzy les y accompagnèrent, ce qui a fait penser à quelques historiens qu'ils étaient originaires de cette ville; en réalité, ils sont Grecs byzantins. Au quinzième siècle, lors de la prise de Constantinople, ils se réfugièrent en Épire, mais revinrent plus tard à Constantinople au seizième siècle. Jean C. FILITTI, *op. citat.*, p. 119.

Consulter en outre sur l'époque : Papiu ILARIAN, *Tesaur de monumente istorice*, t. II, p. 166, 287. Mais sur le règne d'Alexandre Ypsilanti, surtout en Moldavie, l'ouvrage important dont nous parlons plus loin, *État de la Moldavie en* 1787, par le comte D'HAUTERIVE. — Cf. N. JORGA, in HURMUZAKY, *Documente*, t. X, p. XXX, et sq., LXXXV et sq. — XÉNOPOL, *Istoria Romănilor, passim*. — RAICEVICH, dans ENGEL, *Geschichte der Walachey*, t. I, p. 490. — CARRA, *Histoire*, p. 207.

(1) Alexandre Ypsilanti appartenait à une famille grecque de Constantinople, dont l'origine, d'après Rhangabé, serait les Comnène!!! C'est de la haute fantaisie. Consulter encore, sur le règne d'Alexandre Ypsilanti, l'historien roumain qui s'en est spécialement occupé : V. A. URECHIA, *Istoria Romănilor*, Bucarest, 1891, t. I, p. 40. Cet ouvrage est un riche recueil de documents intéressants. — Il faut lire encore : *Chronique de Dionisie Eclesiarcul*, dans Papiu ILARIAN, *Tesaur de monumente istorice*, Bucarest, 1864, t. III, p. 166. — RAICEVICH, *Breviario chronologico delli principi di Valachia*. — Manasse ELIADE, *Oratio panegyrica*. — ENGEL, *Geschichte der Walachey*, p. 170. — Jean NECULCEA, in *Letopisete*, t. II, p. 427, 435 et 438. Le chroniqueur Ienache VACARESCU, *Istoria imperiului otoman*, in Papiu ILARIAN, *Tesaur*, t. II, p. 286 et 287. Le goût du prince Alexandre Ypsilanti pour la civilisation européenne était fortement prononcé en toutes choses; il avait même pour chef de cuisine un Français; voir à ce sujet lettre de Saint-Priest aux Affaires étrangères, du 11 septembre 1781, in HURMUZAKY, *Documente*, suppl. II, p. 7. ZINKEISEN (*Geschichte*, t. VI, p. 278) cite une dépêche de l'ambassadeur prussien de Gaffron, du 17 avril 1780, au sujet de la rencontre de Mohilev. Sur la révolte des fils d'Ypsilanti, voir : Ath. COMMÈNE HYPSILANTI, *op. cit.*, p. 627; lettre des fils d'Ypsilanti au général Eichholtz, janvier 1782, in HURMUZAKY, *Documente*, c. pr. t. VII, p. 341; lettre de Herbert à Kaunitz, 1er février 1781 et 10 avril 1783, *ibid.*, p. 326 et 485; le chroniqueur Ienache VACARESCU, *Istoria imp. otoman*, in Papiu ILARIAN, *Tesaur*, t. II, p. 287. Le prince Ypsilanti avait envoyé ce Vacarescu comme ambassadeur à Vienne, où il fit excellente figure, tint des compliments flatteurs aux dames, fut reçu avec beaucoup de bienveillance par l'empereur et se fit remarquer par ses bonnes manières, sa conversation et son esprit. Ce chroniqueur fut aussi le premier en date des poètes roumains.

(2) HURMUZAKY, *Documente*, c. pr. t. VII, p. 372; suppl. II, p. 11. — Cf. Ienache VACARESCU, *op. cit.*, dans Papiu ILARIAN, *Tesaur*, t. II, p. 291.

(3) Dépêche de Saint-Priest aux Affaires étrangères, 17 juillet 1783, in HURMUZAKY, *Documente*, suppl. II, p. 27.

(4) Carra à de Vergennes, du 23 août 1783, in HURMUZAKY, *ibidem*, p. 50.

Fig. 68. — CHRYSOBULLE DU PRINCE DE MOLDAVIE ALEXANDRE Ier MAUROCORDATO V (SIGNATURE AUTOGRAPHE ET SCEAU) EN DATE DU 20 NOVEMBRE 1784, CONFIRMANT LA DOT DE LA PRINCESSE MARIE CALLIMAKY, ÉPOUSE DU GRAND LOGOTHÈTE GRÉGOIRE STURDZA.

(Collection du prince Michel D. Sturdza.)

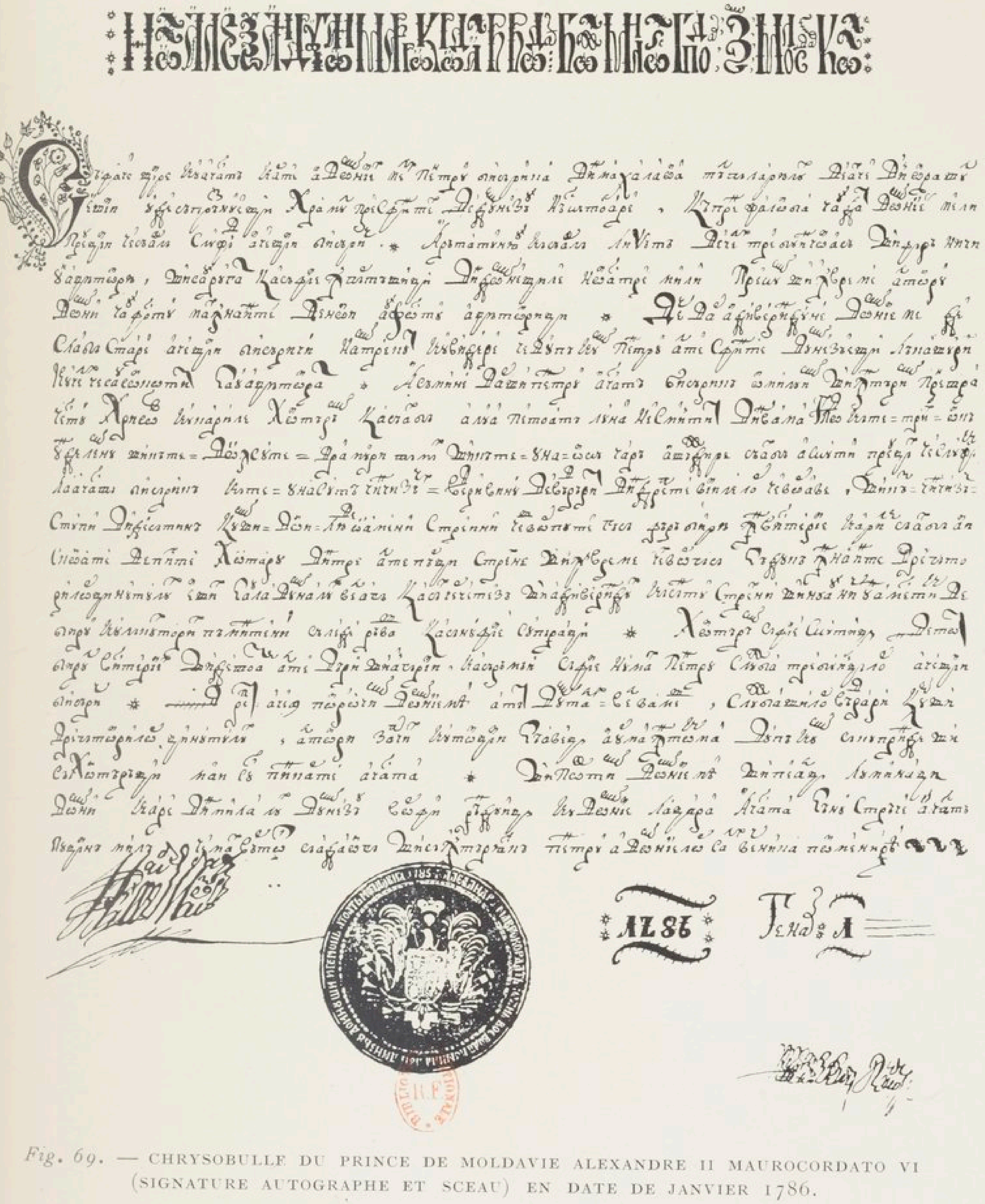

Fig. 69. — CHRYSOBULLE DU PRINCE DE MOLDAVIE ALEXANDRE II MAUROCORDATO VI (SIGNATURE AUTOGRAPHE ET SCEAU) EN DATE DE JANVIER 1786.

(Collection du prince Michel D. Sturdza.)

la Porte, qui avait accordé le droit d'avoir des consuls à ses deux ennemis, la Russie et l'Autriche, soulève de grandes difficultés lorsque son ancienne amie et alliée, la France, lui demande ce même droit. Il semble que ce refus est dû au fait que les Français voulaient nommer à ce poste le Grec Stamatis et que les Turcs craignaient que leurs propres sujets ne devinssent des agents des puissances européennes (1); d'ailleurs, l'établissement d'un consul français n'eut lieu qu'en 1775. L'Autriche, comprenant de quelle importance était l'établissement des agents russes dans les principautés roumaines, agents établis en vertu de l'application d'une des conditions du traité de Kuciuk-Kaïnardji et que la Sublime Porte se vit forcée d'accorder à la Russie (2), avait demandé à la Turquie la même concession, ce qui lui fut permis, dans le but de neutraliser par là l'influence de la Russie (3). Le prince Caragea avait protesté contre la nomination de Raicevich en qualité de consul d'Autriche en Valachie, tandis qu'il fermait les yeux sur les agissements de Laskarof, consul de Russie, tout aussi méchant et tout aussi dangereux d'ailleurs pour la Turquie, sinon davantage (4). Voilà comment s'insinua de plus en plus l'influence moscovite dans les Pays Roumains depuis le traité de Kuciuk-Kaïnardji (1774) jusqu'à l'avènement de Maurocordato Firar en 1786, lequel trouva donc le terrain tout favorable à ses inclinations personnelles, raison pour laquelle nous pensons qu'il n'y a pas lieu d'en vouloir davantage à ce dernier plus qu'aux autres de ces tendances russophiles.

Il faut cependant observer que, par l'établissement de consuls de puissances étrangères dans les principautés roumaines, celles-ci prirent un caractère nouveau et devinrent ainsi forcément un centre politique et joueront un rôle de plus en plus important dans la vie de l'empire ottoman. Cette cause, ajoutée à la possession du grand interprétariat ottoman par des Grecs et à celle des principats roumains par des Phanariotes, qui étaient des agents diplomatiques de premier ordre, eut les conséquences les plus considérables sur les destinées des deux Pays Roumains.

Le successeur (5) de Caragea fut *Michel Ier Soutzo* (1783-1786), prince de

(1) Sur l'intérêt de la France d'avoir un consul dans les principautés, voir CARRA (qui avait été instituteur des enfants de Grégoire Ghika) dans une lettre à de Vergennes du 26 mai 1782, in HURMUZAKY, *Documente*, suppl. II, p. 14.

(2) Voir un nombre considérable d'actes diplomatiques relatifs à cette question dans HURMUZAKY, *Documente*, suppl. I, p. 986 à 1003, et t. II, p. 1 à 9. — Le premier consul russe fut un Grec, qui prit le nom russe de Lascarof et établit sa résidence à Bucarest.

(3) Le premier consul autrichien fut Raicevich, auteur d'un traité géographique et statistique sur la Valachie et la Moldavie. C'est ce même personnage, dont la méchanceté était proverbiale, qui, nous l'avons vu, s'avisa, presque un siècle après, de prétendre que Nicolas Maurocordato avait fait empoisonner son frère Jean Ier Voda. — Au sujet de la nomination de ce consul, voir une lettre de Caragea à la Porte de juillet 1782, in HURMUZAKY, *Documente*, c. pr. VII, p. 365, et rapport d'Herbert à Kaunitz de 1782, *ibid.*, p. 378.

(4) Lettre de Caragea au grand vizir du 9 juillet 1782, in HURMUZAKY, *Documents*, c. pr. VII, p. 365. — Cf. Herbert à Kaunitz du 10 septembre 1782, *ibid.*, p. 370.

(5) La famille des Drako-Soutzo est illustre. Elle serait d'origine épirote, d'après RHANGABÉ (*Généalogies des familles phanariotes*) et d'après Jean FILITTI (*Rôle diplomatique des Phanariotes*, p. 124); mais son nom *Drako* (par lequel les Soutzo étaient toujours désignés dans les

Valachie. Pendant ce règne, la Russie fit un pas important en s'incorporant la Crimée. Effrayée par ce fait et par la rectification de frontière exigée au même moment par l'Autriche, d'entente avec la Russie, la Porte voulut leur enlever les moyens de s'immiscer à nouveau dans les affaires des principautés roumaines, et elle proclama par le hattichérif (1) de 1784 que : « Les voé-
« vodes roumains ne seront plus destitués tant qu'ils ne donneront pas de
« signes évidents d'insubordination ; que le tribut sera payé dorénavant à
« Constantinople par les agents du prince, afin d'abolir les pourboires accor-
« dés aux Turcs qui étaient envoyés pour l'encaisser dans les principautés ;
« que les Turcs n'auront pas la faculté d'acheter des immeubles dans les
« Pays Roumains et ne devront plus rien exiger pour leur entretien pendant
« leurs visites dans ces pays ; que le tribut est définitivement fixé à 619
« bourses pour la Valachie et 135 bourses 144 piastres pour la Moldavie, en
« dehors des dons que les deux pays devront donner à l'occasion des fêtes
« du Baïram (40 000 piastres la Valachie, et 25 000 la Moldavie) ; qu'on
« n'exigera plus rien du prince, ni pour sa confirmation, ni pour son maintien
« au pouvoir. »

Le prince Michel Ier Soutzo régnait en apparence tranquille et assuré sur le trône de Valachie, garanti par les dispositions du hattichérif en question, autant que de la protection russe, lorsqu'il fut soudainement renversé par un nouveau compétiteur, qui n'avait même pas l'excuse d'être phanariote, mais qui avait acheté son trône fort cher par l'intrigue : ce fut Nicolas Mauroyéni ; mais, avant de signaler en passant ce personnage plutôt comique, nous devons nous occuper du règne d'Alexandre Ier Maurocordato V, qui avait succédé, en 1782, au prince de Moldavie, Constantin Mourouzy, envoyé en exil (2).

firmans impériaux ottomans) est bien d'origine roumaine ; quant au nom *Soutzo* (que Rhangabé prétend à tort, d'après Byzantios, venir de *soudji,* percepteur des droits des eaux de la ville de Constantinople), nous pensons que la soi-disant étymologie *soudji* est une mauvaise plaisanterie. Le père du prince Michel Soutzo, Drako-Soutzo, fut grand logothète du prince Constantin Maurocordato (1738). LEGRAND (*Éphémérides daces*, p 71), ainsi que DAPONTÈS (*Catalogue historique*, p. 176-177), parlent très favorablement de Drako-Soutzo, qualifié « d'aussi illustre par son origine que par son érudition ». Ce personnage était profondément versé dans la connaissance des langues grecque, latine, turque et arabe ; il avait composé un dictionnaire grec-turc et possédait une riche bibliothèque, dans laquelle se trouvaient peut-être les manuscrits de son ancêtre, Jean Drako-Soutzo, dont Du Verdier, seigneur de Vauprivas, donne le catalogue dans son *Supplementum epitomes Bibliothecae gesnerianae,* Lyon, 1685. Il remplit à la cour du prince Constantin Maurocordato de hautes fonctions de différentes natures, jusqu'à celle de grand logothète. De ses cinq enfants, c'est Michel, le cadet, qui fut nommé prince de Valachie en 1783. Dans un manuscrit récemment acquis (à l'époque de Legrand) par la bibliothèque du Parlement hellénique, et qui n'est pas encore porté au catalogue (affirme Legrand), il existe des travaux dus à la plume de Drako-Soutzo (Rapport du bibliothécaire d'alors, M. T.-J. Philémon, daté d'Athènes, du 22 décembre 1779, p. 30). La riche bibliothèque du couvent du Saint-Sépulcre à Constantinople possède deux lettres de Drako-Soutzo, adressées à Chrysante Notara et datées, l'une, du 22 juillet, l'autre, du 30 août 1714 (cf. C. SATHAS, *Bibliotheca graeca medii aevi,* t. III, p. 532, mais non publiées dans le recueil de l'*Épistolaire,* de LEGRAND). Il est aussi l'auteur du poème en l'honneur de Constantin Maurocordato, publié dans le premier volume de l'édition grecque des *Éphémérides daces* de Dapontès par E. LEGRAND.

(1) Le firman est reproduit dans HURMUZAKY, *Documente,* t. VIII, p. 420.

(2) Lettre de Herbert à Kaunitz du 16 mars 1781, in HURMUZAKY, *Documente,* t. VII, p. 327.

Alexandre Ier Maurocordato V (surnommé Deli-bey) (1), prince de Moldavie (1782-1785), était le fils du prince Constantin Maurocordato et de Catherine Rosetti. Son prédécesseur, Constantin Mourouzy, fut déposé par la Porte à la suite des manœuvres de l'ambassadeur de Russie, qui se plaignit de la manière dont ce prince de Moldavie avait reçu le consul Laskarof; la Porte s'empressa de profiter de cette plainte en déposant Mourouzy, parce que de cette façon elle paraissait donner satisfaction aux intérêts de la Russie, suivant les prescriptions contractées par le traité de Kaïnardji, qui stipulait qu'on laisserait les princes des Pays Roumains régner indéfiniment s'ils se conduisaient bien; mais il paraît singulier que le fait de ne pas accorder un accueil empressé au consul Laskarof constituât une si grave preuve d'inconduite; ce n'était là qu'un prétexte. En même temps que ce changement de prince, il se fit aussi un changement (2) au grand dragomanat de la Porte, dont le titulaire, Michel Drako-Soutzo, fut envoyé en exil et remplacé par l'autre Alexandre Maurocordato, fils de Jean II Voda Maurocordato, celui qui était mort, comme nous savons, « la pipe à la bouche ».

Alexandre Ier Maurocordato V devait sa nomination à la protection de l'ambassadeur de Russie, qui, complètement rassuré par ce fait, n'avait aucun souci au sujet de sa conduite, parce que, disait-il, un seul mot lui suffirait pour le faire descendre du trône où il l'avait fait élever (3). Il faut remarquer que la Russie protégeait à ce moment-là précisément le fils de celui qui avait été la victime de leur politique. D'ailleurs, le consul de Russie fatiguait souvent le prince de l'étalage des titres et du pouvoir de sa souveraine : « Mon prince, lui disait-il un jour, il y a dix-sept ans que je suis au service d'une puissante impératrice! » — « Et moi, répliquait le prince avec autant d'esprit que d'à propos, monsieur le consul, il y a trois cents ans que je suis au service d'un puissant empereur; mais je ne crois pas que j'en doive être plus fier pour cela. » — Une autre fois, le consul lui disait : « L'impératrice de toutes les Russies ne souffrira jamais que... » — « Eh bien! monsieur, ripostait le prince, l'empereur de toutes les Turquies ne consentirait jamais... » — Ces impertinences poussées à l'excès, soit à dessein, soit par bêtise, finirent par impatienter le prince Maurocordato, qui était, de l'avis du comte d'Hauterive (4), « le meil-« leur des hommes, le moins fier des princes, mais poussé à bout par tout ce « qu'on peut imaginer de démarches et d'expressions les plus offensantes ». Et, ajoute-t-il, « il n'a qu'une ou deux fois passé les bornes de la modération

(1) La première épouse du prince Constantin Maurocordato, Smaragda Cantacuzène, mourut au bout d'un an de mariage, sans postérité. De son mariage avec Catherine Rosetti, en secondes noces, Constantin Voda eut huit enfants, dont le cinquième, Alexandre, fut précisément ce prince de Moldavie dont nous allons parler (LEGRAND, *Généalogie des Maurocordato*, p. 20).

(2) Lettre de Saint-Priest à de Vergennes, du 10 octobre 1782, in HURMUZAKY, *Documente*, suppl. I, vol. II, p. 21 et 118.

(3) Lettre de Choiseul à de Vergennes, du 10 février 1785, in HURMUZAKY, *Documente*, suppl., vol. II, p. 36. — JORGA, *op. citat.*, t. II, p. 305-321.

(4) HAUTERIVE, *La Moldavie en 1785*, p. 341.

« et donné lieu à quelques plaintes plus ou moins légitimes, qui ont fortifié et « justifié les reproches absurdes dont on a fait le motif de sa déposition ». Ce prince débonnaire fut volé, insulté et calomnié sans vergogne par tous les ingrats et tous les bandits de la Moldavie, qui abusèrent de son excessive bonté, car il laissa la main libre à tous les voleurs, comme observe d'Hauterive : « parce que ce prince trop bon avait juré de ne faire mourir personne ». Il était d'ailleurs d'une très grande loyauté, et en cela encore il ressemblait à son père Constantin Voda; il fut sincèrement attaché à l'empire ottoman, quoiqu'il n'ait plus été nommé prince après sa déposition, lorsqu'il accompagna le grand vizir à la guerre le 22 juillet 1790, tout en demeurant sur les rangs comme candidat à la principauté.

Maurocordato V eut à souffrir non seulement de la sottise du consul de Russie, mais encore de celle de l'agent autrichien. Ces impertinences prouvent que, malgré le prestige que l'établissement de représentants diplomatiques étrangers dans les Pays Roumains pouvait donner à ceux-ci, ces consuls n'abusèrent que trop, dès le commencement, de leur situation, de façon que plus tard ils devinrent même souvent des agents de trouble, de parfaits intrigants, qui crurent souvent faire peur à tout propos et hors de propos aux Roumains avec leurs menaces et leurs agissements. Cette peur des consuls étrangers est parfaitement ridicule, mais elle en a laissé quelques traces légères encore de nos jours en Roumanie, où il a fallu parfois que ces consuls fussent mis à leur place par des ministres roumains contemporains.

La profonde inimitié qui existait entre les Russes et les Autrichiens, même lorsqu'ils paraissaient unis par des intérêts communs, poussa Maurocordato à quelques maladresses vis-à-vis de l'Autriche, fait dû non pas seulement à son humeur variable et difficile (très impressionnable plutôt, mais qui l'avait fait surnommer par les Turcs *Deli-Bey*, c'est-à-dire le « prince fol »), mais encore et surtout à l'insupportable vanité, aux méchancetés et aux provocations du consul d'Autriche en Moldavie, Raicevich, le même personnage si prompt à accuser Nicolas Voda d'avoir fait empoisonner son frère. Ce personnage un peu grotesque, ennemi juré des Maurocordato, les calomnia sans scrupule et leur fit toutes sortes d'embarras. L'insupportable vanité de Raicevich le poussa dès le début à se donner de grands airs d'ambassadeur et de représentant tout-puissant de « Sa Majesté Césarienne, Impériale, Royale, Apostolique et Romaine » *(sic)*, qu'il passait sous le nez du prince de Moldavie, lequel ne s'en laissait pas imposer. Cette attitude absurde, par laquelle il pensait rivaliser avec le véritable ambassadeur autrichien qui était à Constantinople, le poussa encore à prendre des mesures de plus en plus agressives envers Maurocordato. Le fait suivant, parfaitement authentique, mit le feu aux poudres. Raicevich, venant de Bucarest à Jassy et passant par Focsani, y rassembla tous les sujets autrichiens de la contrée, en les assurant que dorénavant ils n'auraient plus à payer à l'État moldave aucune imposition, et qu'ils pouvaient compter même qu'il exigerait, lui, « l'ambassadeur de Sa Majesté Césarienne », que cet État leur restituât les

impôts déjà payés par eux. Arrivé à Jassy, il s'avisa de se plaindre grossièrement de l'insuffisance de l'hospitalité que lui accordait le prince régnant, se formalisa au delà de toute mesure du fait que le prince Maurocordato ne s'était pas empressé de le recevoir, sans retard, alors qu'il était occupé en séance du divan et l'avait fait prier d'attendre un peu la fin de cette séance. Raicevich s'exprima d'une manière arrogante et dépourvue de la plus élémentaire éducation envers le secrétaire du prince, et s'avisa de conseiller à son médecin privé, un nommé Beneveni, de s'empresser de régler ses comptes avec son maître, en lui faisant comprendre que sous peu il le ferait destituer. Le prince Maurocordato, très calme, malgré son impressionnabilité et son humeur difficile, répondit froidement à tous ces manquements aux convenances par un refus poli, mais très net, de reconnaître le nommé Raicevich comme agent consulaire, parce qu'il n'était pas muni d'un firman en règle de la Sublime Porte l'accréditant en cette qualité. En plus, il eut soin de se plaindre, comme de droit, au sultan des inconvenances et des insultes de Raicevich, dont il rapporta même les paroles agressives que celui-ci s'était permis de formuler à l'égard de la Porte. Le sultan, n'ayant aucun sujet de douter du rapport du prince, se fâcha et demanda des explications très nettes à l'internonce comte Herbert. Celui-ci, au lieu de se faire renseigner prudemment (ce qui n'aurait pas manqué de lui faire savoir que le nommé Raicevich se donnait des airs d'ambassadeur), s'avisa de prendre dès le début la défense de son consul, en accusant le prince Maurocordato de toutes sortes de méfaits, ce qui finit par irriter ce dernier, de façon que la querelle s'envenima et que l'ambassadeur de Russie à Constantinople, voulant éviter une aggravation du conflit, renonça à soutenir Alexandre Maurocordato et laissa la Porte ottomane sous l'influence des intrigues de Raicevich, déposer Alexandre Ier Maurocordato V Deli-bey et le remplacer (1) par son cousin Alexandre, fils de Jean II Voda, dont nous allons nous occuper dans le chapitre suivant. Le prince Alexandre-Constantin Maurocordato V Deli-Bey (2) mourut à Constantinople en 1812.

(1) L'internonce Herbert écrit à l'agent autrichien Raicevich que : « Alexandre Deli-Bey a été déposé le 12 (1er, st. gr.) janvier 1785 et remplacé par son cousin, un autre Alexandre. » D'après Hurmuzaky, *Documente*, t. VII, p. 428; lettre de Raicevich à Alexandre Maurocordato, du 7 novembre 1783; lettre d'Alexandre Maurocordato à son agent à Constantinople, de novembre 1783; dépêche de l'internonce Herbert à la Sublime Porte du 21 novembre 1783; protestation de Raicevich pour le refus de le reconnaître, du 22 novembre 1783; lettre de l'internonce Herbert à Raicevich, du 26 novembre 1783; lettre d'Alexandre Maurocordato à l'agent de Russie, de novembre 1783, ainsi qu'une autre du même au même, de décembre 1783, in Hurmuzaky, *Documente*, t. VII, p. 409-416. — Sur le caractère de ce prince, voir lettre de l'internonce Herbert à Raicevich, du 10 janvier 1781 (Hurmuzaky, *Documente*, t. VII, p. 426) : « Son humeur variable et difficile à manier déplaît à M. de Bulgakoff lui-« même (Bulgakoff était l'agent de Russie), qui reconnaît aussi que ce prince n'a pas les qua-« lités requises pour une administration de cette importance. » — Cf. aussi Bonneville de Marsangy, *Le chevalier de Vergennes et son ambassade à Constantinople*, ainsi que la correspondance du duc de Choiseul et celle de Kaunitz et de Herbert, dans les ouvrages précités, en note page 222 ici. — Voir aussi, aux Annexes I, ici, p. 343, les trois lettres *inédites* des Archives Impériales de Vienne.

(2) Legrand, *Généalogie des Maurocordato*, p. 20.

C'est pendant le règne d'Alexandre Ier Maurocordato V qu'éclata en Transylvanie la célèbre révolution de Horia, à laquelle nous ne pouvons manquer de faire place ici.

***

Il est nécessaire, pour bien comprendre ce fait, de jeter un coup d'œil sur le passé des Roumains de Transylvanie, afin de connaître la succession brève des événements intérieurs de la vie du peuple roumain d'outre-monts, depuis la perte de leur autonomie sous le règne de saint Étienne au douzième siècle, jusqu'au mouvement insurrectionnel de 1784, la jacquerie de Ursu Horia, ainsi que le résultat de cette révolution sur le sort du roumanisme (1).

(1) Consulter : Gheorghe Baritziu, *Parti alese din istoria Transylvaniei*, Sibiu, 1889 surtout aux pages 472, 475, 478, 484. — Cipariul, *Acte si Fragmente*, p. 67, 240. — Ioan V. Russu, *Compendiu de istoria Transilvaniei*, Sibiu, 1886. — Hurmuzaky, *Fragmente zur Geschichte der Rumänen*, t. II, p. 108 et suiv.; *Documents* Hurmuzaky, t. V, p. 536, 567. — Xénopol, *Istoria Românilor*, t. V, et *Histoire*, t. II, p. 368. — Tocilescu, *Istoria*, p. 437, 446. — Consulter, sur la révolte de Horia, le remarquable ouvrage de Nicolas Densusianu, *Revolutia luï Horia in Transilvania si Ungaria*, Bucuresti, 1884. — Voir en outre l'abrégé de cette révolution dans notre ouvrage, *Terre et race roumaines*, p. 419. — D'une façon générale, et bien qu'ils n'aient pas toujours été couronnés de succès, on doit rendre hommage aux efforts que fit l'impératrice Marie-Thérèse pour améliorer le sort des paysans. En effet, vers le milieu du dix-septième siècle, leur situation était misérable, dans tout l'empire, non seulement en Transylvanie. Nous attirons l'attention sur ce fait, afin de bien montrer que ce n'est pas seulement dans les Pays Roumains que les paysans se trouvaient dans la situation dans laquelle les mirent les Turcs, et que, par conséquent, le mérite du prince Constantin Maurocordato est d'autant plus grand d'avoir aboli le servage dans les Pays Roumains en 1749, avant qu'un acte semblable fût accompli en Autriche et même en France. Dans l'empire de Marie-Thérèse, les paysans, attachés à la glèbe, ne pouvaient, sans la permission de leurs maîtres, quitter le territoire, se marier, faire embrasser à leurs enfants une autre profession que celle de cultivateurs. Ils étaient astreints à une foule de corvées et de redevances. Secondée par François de Blanc, à l'instigation duquel fut créée, en 1768, une commission agraire, ainsi que par François-Antoine de Raab, qui fut nommé en 1773 directeur suprême des domaines de Bohême et des anciens biens enlevés aux Jésuites, Marie-Thérèse entreprit de réagir contre la dureté des *Robotpatenten* (règlements de corvées). Le paysan commença dès lors à être regardé comme un homme, à être protégé pour lui-même, et non pas seulement en vue de l'utilité pécuniaire qu'il put offrir. Malheureusement, les bons exemples donnés par Marie-Thérèse sur ses domaines ne furent guère suivis par la noblesse. Joseph II reprendra plus tard courageusement l'œuvre laissée inachevée par sa mère. Mais chose singulière, et fait analogue à ce qui s'était passé dans les Pays Roumains sous Constantin Maurocordato, ces idées de liberté rencontrèrent peu de crédit dans les masses, surtout chez les paysans, et ne soulevèrent aucun enthousiasme. Le même phénomène d'incompréhension se produisit d'abord aussi en France; c'est donc là un état psychologique, une affaire de mentalité, et ceci prouve une fois de plus l'erreur des historiens roumains d'avoir accusé Constantin Maurocordato de faire œuvre stérile. Pour ce qui est de l'Autriche, et ceci expliquera une des causes de la révolution roumaine de Transylvanie, les premières réformes entreprises par Marie-Thérèse avaient été faites avec prudence et modération, mais cette manière d'agir ne se conciliait pas avec le caractère impétueux de Joseph II, qui voulait recueillir avant d'avoir semé. Consulter Hermann, *Maria Theresia als Gesetzgeberin*, 1888. — Jaeger, *Kaiser Joseph II und Leopold II, Reform und Gegenreform*, 1867. — Lustkandly, *Die Josephinischen Ideen*, 1881. — Beer, *Die Staatschulden und die Ordnung unter Maria-Theresia*. — La réforme de Marie-Thérèse porte

Saint Étienne soumit la Transylvanie à son sceptre, en abolissant les voévodats roumains et en établissant dans la partie sud-occidentale du pays des Allemands venus des provinces rhénanes et des Flandres. Le roi André accorde, en 1224, à ces Allemands, par un diplôme, des privilèges, qui constituèrent la base de leur existence politique, au détriment des Roumains, qui se virent de plus en plus dépossédés et opprimés. Si, au commencement, les rois de Hongrie avaient respecté les droits du peuple roumain, il n'en fut pas ainsi plus tard, et, pendant les sept siècles et plus qui séparent le règne de saint Étienne de l'époque de Horia (1000 à 1784), la condition du peuple roumain changea de fond en comble en Transylvanie; de peuple soumis il passa à l'état de peuple esclave en perdant tous ses droits les uns après les autres. La plus grave atteinte portée à l'autonomie roumaine en Transylvanie fut la perte de leur noblesse qui se confondit dans les rangs des conquérants. Cette classe avait été d'abord diminuée en nombre, puis affaiblie dans sa force de résistance par la grande émigration, qui donna naissance, au treizième siècle, aux États de Valachie et de Moldavie. Ce qui en resta en Transylvanie adopta la religion catholique et prit par ce fait la nationalité hongroise, sans perdre cependant son caractère ethnique roumain. Presque toute la haute noblesse, dite hongroise, actuelle, de la Transylvanie est d'origine roumaine; c'est pourquoi nous voyons les Roumains qui vivent aujourd'hui en Transylvanie privés de l'élément nobiliaire, si nécessaire à la vie et à la grandeur d'une nation. Les Roumains, privés de la seule classe qui aurait pu opposer une résistance sérieuse aux empiétements de l'élément conquérant, perdirent bientôt tous les droits qu'ils avaient conservés lors de leur soumission aux Hongrois. Leur rôle de défenseurs militaires du pays fut ravalé à celui de paysans attachés aux terres des nobles, réduits bientôt à l'état de serfs asservis à la glèbe. Le terme de *iobagiu*, lequel honorait celui qui le portait dans les anciens temps, était devenu un opprobre depuis le règne de Mihnea le Mauvais. Or, Mathias Corvin, roi de Hongrie, mais Roumain d'origine, avait protégé les paysans contre les abus de leurs maîtres (1470). Mais, en 1514, les propriétaires, forts de l'appui des Hongrois, recommencèrent leurs vexations, ce qui amena une révolte. Les nobles voulaient empêcher l'enrôlement de leurs serfs dans une expédition projetée contre les Turcs. Les paysans, réunis à Pesth, se placent sous la conduite d'un Szècle, Dosza, et mettent la Hongrie et la Transylvanie à feu

le nom d'*Urbarium*, qui fixa le sort de la plèbe rurale, jusqu'à la transformation libérale de 1832. Désormais les paysans étaient libres d'aller s'établir où ils voulaient et d'élever leurs enfants comme bon leur semblait, aussi bien pour une profession libérale que pour le travail des champs. Leurs procès étaient évoqués devant la juridiction du *comitat*, et les redevances étaient assujetties à un taux proportionnel. Ces sérieuses améliorations, qui concernaient surtout la Hongrie, quant à l'*Urbarium*, ne s'établirent pas sans difficultés ni même sans rixes sanglantes. — Consulter Louis Léger, *Histoire d'Autriche-Hongrie*, p. 354 et suiv. — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. VII, p. 948. — Relations des ambassadeurs vénitiens dans le t. XXII des *Fontes rerum austriacarum*; les brochures de la collection Jancso à l'Académie de Budapest. — Marczali, *Magyarorsazg Joseph II Koraban*, Budapest, 1882.

et à sang; mais ce mouvement fut aussitôt réprimé. Ces essais infructueux des paysans pour secouer le joug de leurs maîtres ne faisaient que l'appesantir de plus en plus sur leurs têtes. Les lois imposées par les oppresseurs hongrois devenaient tous les jours plus sévères. Ainsi le *Jus tripartitum*, collection juridique de l'année 1514, disposait que le paysan ne pouvait rien posséder en pleine propriété et qu'il n'avait droit qu'au salaire de son travail. Il leur était défendu de porter les armes, sous peine de perdre la main droite; les paysans roumains n'étaient plus admis que comme une nation simplement tolérée en Transylvanie. Une pareille oppression de la part des Hongrois ne pouvait inspirer aux Roumains de bons sentiments vis-à-vis de ceux qui les exploitaient si indignement; aussi ne faut-il pas s'étonner de leurs continuelles révoltes. A partir de Michel le Brave, leur situation n'avait fait qu'empirer encore, si c'était possible, et, lorsque la Transylvanie passa sous l'autorité des Allemands, à la suite de la guerre de la Sainte-Ligue et de la paix de Karlovitz, les Roumains se trouvaient dans l'état le plus désespéré. A l'oppression politique était bientôt venue se joindre la persécution religieuse, exercée dans le but de forcer les Roumains d'embrasser les croyances qui se disputaient la domination des esprits dans ce pays. Après l'apparition du protestantisme, qui s'étendit promptement parmi les Saxons de la Transylvanie, nous trouvons dans ces colonies allemandes une tendance très marquée à convertir le peuple roumain à la foi nouvelle, et nous voyons les chefs de la nation saxonne chercher à y arriver, surtout par la mise en roumain des livres de doctrine protestante. Aussitôt, pourtant, que le calvinisme s'étendit parmi les Hongrois, doctrine tout aussi intolérante que le peuple qui l'avait embrassée, des moyens de plus en plus violents furent mis en action pour forcer le peuple roumain à embrasser cette confession. La diète de 1601, qui se réunit après le meurtre de Michel le Brave, disposa qu'aucun prêtre roumain des principautés ne pourra plus entrer en Transylvanie. Cette restriction et la persécution du rite orthodoxe, qui n'était défendu par personne, doivent nous étonner d'autant moins, que même l'Église catholique était supprimée, ses monuments renversés, son culte toléré seulement dans les maisons privées, et les biens des églises sécularisés et confisqués au profit du prince et des chefs de la Réforme. La Transylvanie ayant passé sous la domination de l'Autriche pendant la guerre terminée par le traité de Karlovitz, les catholiques mirent leurs efforts à s'attirer les Roumains pour les sauver de leur malheureux sort. En outre, l'empereur, pour ne pas s'aliéner la sympathie de la majorité de la diète du pays, publia un édit de tolérance, d'après lequel les Roumains seraient libres de choisir la confession à laquelle ils voudraient s'unir. Le métropolitain Théophile (1692-1697), gagné par les promesses des Jésuites, convoque, en 1697, après la fameuse victoire des impériaux sur les Turcs à Zenta, un synode de l'Église roumaine de Transylvanie, et lui fait signer l'acte d'adhésion à l'union de l'Église roumaine avec celle des catholiques. Le successeur de Théophile, Athanase Anghel (1697-1714), voyant la Transylvanie complètement entrée

sous la domination de l'Autriche par la paix de Karlovitz, convoque à nouveau un grand synode du pays, en 1700, qui confirma l'union avec l'Église catholique. De 1730 à 1751, le siège archiépiscopal roumain de Transylvanie est occupé par le célèbre Innocent Micul (appelé aussi Klein, en allemand). Celui-ci se décide à réaliser l'union dans son entier, c'est-à-dire en procurant aux Roumains les avantages qu'elle leur promettait. Il entreprend une propagande personnelle pour la cause de l'union. L'évêque Micul parlait au nom de la nation entière des Roumains; il s'attendait à ce que, si ces conditions étaient réalisées, elle passât tout entière à l'union avec l'Église catholique. Micul ne demandait rien moins que l'admission du peuple roumain, comme quatrième nation dominante du pays, à côté des trois autres, elle qui, jusqu'alors, n'avait servi qu'à les engraisser de sa sueur et de son sang.

L'impératrice communique à la diète les demandes de l'évêque; elles sont accueillies par un cri d'indignation. La diète répond à l'impératrice que « la plèbe roumaine, quoique établie *ab antiquo* dans le pays, à cause de sa constitution physique et de ses tendances, comme aussi pour d'autres motifs plus puissants, n'est pas digne d'être dotée de privilèges nationaux ». L'impératrice, voyant l'opposition si opiniâtre des représentants du pays, n'osa pas soutenir davantage les revendications de Micul, qui perdit même le siège archiépiscopal et dut se réfugier à Rome pour échapper à ses ennemis. Néanmoins l'impératrice accorda aux Roumains qui ne voulaient pas de l'union le droit d'avoir un évêque orthodoxe spécial. C'est depuis lors que l'Église roumaine de Transylvanie se partage en deux corps, les uniates et les orthodoxes; le siège archiépiscopal des premiers est à Blaj, et le siège métropolitain des seconds à Sibiu. Telle est l'histoire brève des Roumains de la Transylvanie jusqu'à la révolte de Horia.

Pendant que dans les principautés roumaines ciscarpathiennes se déroulait l'époque phanariote, les Roumains de la Transylvanie, qui n'étaient pas morts sous l'oppression sept fois séculaire des Hongrois, amoncelaient dans l'ombre et le silence de leur rancœur et de leur amertume les matières explosibles qui prirent feu en 1784, précédant de peu la révolution de 1821. Un vent de tempête soufflait partout à la fin du dix-huitième siècle; la conscience nationale, qui n'avait sombré ni en Transylvanie sous la domination hongroise, ni dans les principautés sous la domination turque, s'alluma soudain et produisit une longue traînée de lumière qui brilla dans la profondeur des ténèbres politiques comme un éclair qui sillonne le noir horizon. Si les circonstances politiques furent plus favorables aux Roumains ciscarpathiens, tandis que leurs conationaux d'outre-monts retombèrent sous l'oppression ennemie, néanmoins, de toutes ces secousses, il reste un feu terrible qui couve sous la cendre et, lorsque le moment favorable sonnera, on ne devra pas s'étonner de voir se déchaîner un torrent rapide et impétueux qui balaiera au souffle du nationalisme roumain les derniers débris de la domination mongole, au delà des Carpathes comme au delà du Pruth. La révolution de Ursu Horia fut une leçon; elle cimenta l'unité

de la nationalité roumaine des pays d'outre-monts et permit aux Roumains de Transylvanie de s'approprier une culture nationale qui grandit avec le temps; quoique étouffée politiquement et socialement, la terrible jacquerie de Horia procura aux Roumains transylvains un moyen de donner corps à leurs aspirations qui se manifestèrent dans la vie littéraire, laquelle s'épanouit dès lors chez eux et constitua la vraie source de leur régénération et de leur indépendance future. Sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse, son fils Joseph, régent de l'Empire et plus tard empereur, entreprit en 1773 un voyage en Transylvanie. Ce fut un véritable événement pour les pauvres Roumains. Le successeur de la couronne impériale s'intéressait à leur sort et venait s'en enquérir sur les lieux! Aussi Joseph II fut-il entouré de toutes parts par les Roumains; ils se tenaient à genoux, le long des routes par lesquelles il passait, tendant vers lui leurs mains suppliantes et lui remettant des plaintes écrites, dont le nombre s'élevait à 19 000. Le régent s'efforçait de les consoler par de douces paroles dites en roumain. Aussitôt après son arrivée au trône, en 1780, l'empereur Joseph II donne son fameux « édit de tolérance », d'après lequel la confession religieuse ne pouvait plus constituer un obstacle pour l'occupation des fonctions publiques. Cet édit ouvrit donc la carrière des emplois aux Roumains.

La noblesse maghyare, que l'empereur avait mécontentée, en refusant de jurer le respect de la constitution hongroise et transylvaine, ainsi que par l'introduction de la langue allemande, à la place du latin, dans les services publics, se montrait décidée à opposer de la résistance aux réformes de l'empereur. Joseph II, pour se rendre bien compte de ce qui se tramait, entreprend, en 1783, une seconde tournée en Transylvanie, à la suite de laquelle, voyant que l'émancipation des paysans de cette région serait difficile à réaliser, il se contente, pour le moment, d'alléger un peu leur sort. Par un décret du 16 août 1783, les paysans obtenaient la liberté de se marier, sans autorisation préalable du seigneur; il était défendu d'exproprier le serf, sans une sentence judiciaire. Lourdes, multiples et insupportables étaient les oppressions auxquelles les paysans étaient exposés de la part des propriétaires terriens. Ces derniers avaient sur leurs paysans la juridiction suprême; ils pouvaient les chasser de leurs terres (c'était contre cet abus qu'était dirigé le décret de 1783), les enfermer, les battre et même les punir de mort. Le maître étant en même temps le juge du paysan, ce dernier ne pouvait réclamer contre lui. La servitude économique dépassait cependant de beaucoup la servitude juridique. En dehors de ces servitudes, les Roumains étaient méprisés et bafoués de toutes les manières; la nation roumaine était déclarée « tolérée » en Transylvanie, tant qu'il plairait « aux trois nations ». Ces injustices séculaires avaient amassé une haine implacable dans l'âme des Roumains, qui profitèrent de la première occasion favorable pour se soulever. Une levée de soldats ayant été ordonnée, en 1784, en Transylvanie, les paysans vinrent s'inscrire en masse pour l'armée, espérant échapper par ce moyen au joug intolérable qui les accablait. Les Hongrois, se voyant mena-

cés de la dépopulation de leurs terres, parvinrent à faire revenir le gouvernement sur l'ordre d'enrôlement. Alors, les paysans, voyant que les nobles hongrois paralysaient les mesures que le gouvernement central voulait prendre en leur faveur, se révoltèrent sous la conduite de Nicolas Ursu Horia, paysan du village d'Albac, situé dans les montagnes de l'Abrud, et qui avait été plusieurs fois député par eux à Vienne, afin de réclamer à l'empereur l'autorisation de se soulever contre les Hongrois pour les forcer à se soumettre aux réformes qu'il projetait. Horia eut l'éloquence de persuader les paysans qu'il avait reçu l'autorisation (invraisemblable naturellement) de l'empereur de les soulever; les paysans ajoutèrent foi à ses paroles qui avaient l'apparence de la vérité, puisque l'on savait parfaitement d'ailleurs que l'empereur était au fond disposé à leur venir en aide, quoiqu'il fût pour le moment arrêté par l'opposition absolue des Hongrois. L'insurrection éclata dans le village de Mesteacanul, dont les habitants, sous la conduite de Crisan, se rendaient à Alba Julia pour s'y faire inscrire comme soldats et recevoir des armes. Les paysans massacrèrent d'abord deux sous-préfets, puis une jacquerie effroyable se déchaîna avec toute la fureur de la haine longtemps contenue et du désir violent d'une vengeance implacable. Les paysans soulevés se répandent comme un torrent de lave sur la noblesse hongroise; pouvant enfin satisfaire leur soif séculaire de vengeance, ils tuent et assomment, brûlent et dévastent, pillent et détruisent, et remplissent de terreur tous les nobles de la Hongrie. Ces derniers, décimés, demandent à l'armée impériale d'intervenir, pour mettre un terme aux désordres. Joseph II, qui venait précisément de déclarer la guerre à la Hollande pour la libre navigation sur l'Escaut, vit avec déplaisir les troubles qui avaient éclaté en Transylvanie. Quoiqu'il conservât des sympathies pour le sort des paysans, même lorsqu'il les voyait se porter à des actes de violence, il n'en chargea pas moins le comte Jancowitz, gouverneur du Banat, d'étouffer la révolte. Les chefs du mouvement, Horia, Closca et Crisan, furent arrêtés et exécutés, martyrs de la cause nationale roumaine. Ainsi prit fin cette révolution mémorable, qui tendait à briser le joug qui pesait sur la tête des Roumains transylvains. Comme les seigneurs contre lesquels elle était dirigée étaient tous des Hongrois, le mouvement devait, par cela même, prendre aussi un caractère national.

Les Roumains proclamaient partout que leur révolution avait pour but l'anéantissement de tous les Hongrois, que le pays entier devait être administré à l'avenir par des fonctionnaires roumains ou allemands, que tous les habitants devaient également supporter les charges de l'État, que les terres des nobles allaient être partagées entre les paysans. Cette dernière demande avait un fondement historique. Les paysans se considéraient comme injustement dépouillés de leurs propriétés, de leurs prairies, de leurs montagnes et de leurs forêts. Ils ne réclamaient pas des droits nouveaux, mais seulement le rétablissement d'un état de choses qui avait existé. Joseph II profita de cette révolution pour supprimer la servitude dans toute l'étendue de

la Transylvanie, par son édit du 25 août 1785. Afin que cette mesure fût introduite dans la pratique, il fallait qu'elle fût adoptée aussi par la diète du pays. L'empereur proposa donc, dans la diète de 1790, une loi qui réglait les rapports entre les propriétaires et les paysans, ce que l'on nommait, dans la terminologie du temps, un *urbarium*. Cette loi contenait la suppression du servage; le droit des paysans de s'établir là où ils le trouveraient bon; la reconnaissance de leur droit de disposer de la fortune acquise par le travail; l'abolition des peines corporelles et la détermination des obligations qu'ils devaient remplir vis-à-vis de leurs maîtres. La diète ne vota que le premier point, le droit de libre migration, mais elle le rendait presque nul par les conditions onéreuses dont elle le faisait dépendre. Quant à l'*urbarium* proprement dit, il fut réservé pour plus tard. Après 1815, sous le régime du système absolu, le gouvernement autrichien voulut introduire l'*urbarium* par voie d'autorité; mais les révolutions d'Italie et d'Espagne obligèrent l'Autriche, malgré toutes ses bonnes intentions, à ne pas pousser les choses trop loin et à attendre. Plus tard, à l'occasion de la révolution de 1848 en Hongrie, cette question revint sur le tapis, sans meilleur résultat. Néanmoins le souvenir de Horia est demeuré très vif dans la mémoire des Hongrois, et ce spectre de Banquo les hante même à l'heure actuelle. On n'a pas oublié en Europe les incidents de la question des Roumains de Transylvanie en 1887, l'affaire du *Mémorandum* de 1890 et le retentissant procès de 1894, suivi de l'inique condamnation connue. Malgré les apparences, aucune entente ne nous paraît possible à l'avenir. L'irrédentisme roumain nous semble légitime. Si les Balkans doivent être aux « Balkaniques », les Carpathes doivent appartenir aux « Carpathiques ». Or, les « Carpathiques » ce sont les Roumains. La loi d'immanente justice ramènera forcément un jour la réunion définitive des trois Roumanies, héritières des antiques trois Dacies.

CHAPITRE X

LES SUITES PROFONDES DU TRAITÉ DE KUCIUK-KAÏNARDJI. — SITUATION DE L'EUROPE ET DES PAYS ROUMAINS EN 1785. — PRÉPONDÉRANCE MOSCOVITE. — RÈGNE D'ALEXANDRE II MAUROCORDATO VI (FIRAR), PRINCE DE MOLDAVIE (1785-1786). — GUERRE RUSSO-TURQUE DE 1787 ET ALLIANCE AUSTRO-RUSSE; LEURS RÉSULTATS. — PAIX DE JASSY DE 1792. — LES PRINCES PHANARIOTES DANS LES PAYS ROUMAINS DE 1786 A 1806. — INTERRÈGNE. — GUERRE. — OCCUPATION RUSSE (1806-1812). — TRAITÉ DE BUCAREST DE 1812 ET SES CONSÉQUENCES. — RAPT DE LA BESSARABIE (1812). — PROGRÈS DE L'IDÉE HELLÉNIQUE DANS L'EUROPE ORIENTALE; SES RACINES DANS LES PAYS ROUMAINS. — LES DERNIERS PRINCES PHANARIOTES DANS LES PAYS ROUMAINS (1812-1821). — PRODROMES DES DEUX RÉVOLUTIONS HELLÉNIQUE ET ROUMAINE DE 1821.

Le règne d'Alexandre II Maurocordato VI (Firar), quoique très court, fut gros d'événements, car il se rattache autant aux conséquences immédiates et profondes du traité de Kaïnardji de 1774 qu'à la guerre russo-turque de 1787, qui ne se termina que par la paix de Jassy de 1792. Ce règne prend donc une signification particulière au point de vue des événements historiques de l'Europe orientale de cette époque (1) et une importance singu-

(1) Consulter sur toute cette époque (indépendamment de certains ouvrages indiqués à la note de la page 222, ici) de 1769 à 1792, quant à la politique européenne et aux affaires d'Orient : notre ouvrage *Terre et race roumaines,* p. 402 et suiv. — XÉNOPOL, *Histoire,* t. II, p. 244, et *Istoria,* t. V, p. 268-270. — Louis LÉGER, *Histoire d'Autriche-Hongrie,* p. 380 et suiv. — LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale,* t. VII, p. 893 et suiv., et t. VIII, p. 308-332. — RAMBAUD, *Histoire de Russie.* — DE LA JONQUIÈRE, *Histoire de l'empire ottoman.* — A. RAMBAUD, *Instructions aux ambassadeurs (Russie),* t. II, et *Questions d'Orient, Correspondance diplomatique du 6 janvier au 30 octobre 1783.* — GRÉGOROVITCH, *Le chancelier belge Bezborodko.* — *Mémoires* du comte DE SÉGUR. — ZINKEISEN, *Geschichte des osmanischen Reiches,* t. VI. — Papiers de Bulgakoff, ambassadeur russe à Constantinople, dans *Soc Imp. de Russie,* t. XLVII. — PINGAUD, *La France en Orient sous Louis XVI.* — DE BARRAL-MONTFERRAT, *Une tentative d'alliance franco-russe au dix-huitième siècle.* — D'ARNETH, *Joseph II und Katarina von Rusland,* Vienne, 1769. — VOLNEY, *Considérations sur la guerre actuelle,* Londres, 1788. — Papiers du duc DE RICHELIEU, dans *Soc. Imp.,* t. LIV. — G. I. TCHERNYCHEF, *Lettres* au prince Galitzine, dans *Arch. Russe,* 1871 (sur le siège d'Ismaïl). — MARTIN (l'abbé), *Voy. à Constantinople fait à l'occasion de l'amb. de M. le comte de Choiseul-Gouffier,* Paris, 1821. — PICHTÉVITCH, *Notes et Souvenirs* (guerre de Turquie), dans *Lectures de la Soc. d'hist.* (en russe), ann. 1881 et suiv. — Le marquis D'ARAGON, *Le prince Ch. de Nassau-Siegen* (contre les Turcs et les Suédois), Paris, 1893. — PÉTROF, *Hist. de la deuxième guerre turque pendant le règne de Catherine II* (en russe), Pét., 1880. — Général D. MASSLOVSKI, *Notes sur l'histoire de la guerre en Russie : règne de Catherine II* (en russe), Saint-Pétersbourg, 1894. —

lière au point de vue politique et diplomatique, importance qu'il n'a pas au point de vue proprement dit roumain. C'est à ce sujet notamment que nous verrons à quel point il est intéressant de considérer les événements historiques roumains d'une façon européenne et non pas strictement locale. Ce personnage s'impose à notre attention, non seulement comme un facteur important de la diplomatie européenne, notamment moscovite, mais encore comme un des facteurs prépondérants et annonciateurs de la régénération hellénique, dont la révolution de 1821 fut la première explosion. Maurocordato Firar fut comme un trait d'union entre Maurocordato l'Exaporite et Maurocordatos Missolonghi, au point de vue de la pensée de la régénération hellénique. Quant au point de vue roumain, il représente un élément de la politique russe dans les principautés danubiennes et en outre, par le fait de son association à la question hellénique, d'agent occulte de la régénération ou plutôt de la révolution roumaine elle-même de 1821. Mais considérons d'abord la situation de l'Europe et des Pays Roumains en 1785, et les causes de la prépondérance de plus en plus grande des Russes, prépondérance dont les racines réelles se trouvent dans le traité même de Kuciuk-Kaïnardji.

Le commencement du dix-huitième siècle avait vu les transformations des institutions impériales allemandes et des rouages de la machine impériale autant que les changements intérieurs survenus dans l'organisation du Saint-Empire germanique de 1711 à 1740. Nous venons de voir, à la fin du chapitre précédent, non seulement les transformations subies par la Pologne, mais encore celles de la Prusse et de l'Autriche, ainsi que les changements considérables survenus dans la situation même de la Russie et de la Turquie, sans oublier la décadence de la Sérénissime République de Venise, qui n'était plus ni puissance politique ni puissance commerciale, mais était devenue un lieu de divertissement pour le carnaval de tous les oisifs de l'Europe, qui y jouissaient de la pleine liberté du jeu et des mœurs. De tout ceci il faut retenir, au point de vue de l'Europe orientale, qu'à la suite du traité de Kuciuk-Kaïnardji le comte de Kaunitz comprit qu'il fallait entrer plus ou moins dans les vues de l'impératrice Catherine II, lesquelles ne tendaient à rien moins qu'à la dislocation complète de l'empire ottoman. Dans ces « combinazioni », les Pays Roumains devaient servir de proies d'avant-garde, l'Olténie pour l'Autriche et la Bessarabie pour la Russie, pour le commencement d'exécution du dépècement oriental, dont nous avons déjà vu les préliminaires singuliers vers l'époque du traité de Karlovitz et que dépeint spirituellement, sous sa forme allégorique, le fameux tableau du comte de Maingreville. En outre, les actes d'avril et de mai 1781 se complètent par la correspondance échangée entre Catherine II et Joseph II au sujet du « Grand Projet » ou « Projet grec »; comme on voit, la question avait fait du chemin depuis les

A. Bruckner, *Russlan ts Politik im Mittelmeere* (1788-1789), dans *Hist. Zeitsch.* de Sybel, t. XXVI. — *Le conflit de la Russie avec la Porte*, dans *Journal du Min. de l'Instr. publ.* (russe), t. CLXVIII. — *Die Einnahme von Ismail*, dans *Baltische Monatschrift*, 2e série, t. II. — G. Grosjean, *La mission de Sémonville à Constantinople (1792-93)*, Paris, 1887, etc.

visées qu'avait au dix-septième siècle le patriarcat grec à l'époque de Panaiotis Nicousios et de Maurocordato l'Exaporite. Ce « grand projet » prévoyait que, si l'on réussissait à chasser les Turcs d'Europe, l'ancien empire byantin devrait être restauré sous le sceptre du « grand-duc Constantin » (ce qui excluait naturellement la constitution de l'État hellénique), empire byzantin (grec d'apparence seulement) qui ne devrait jamais être réuni à la Russie. Ces clauses figurent très clairement dans la lettre de la tzarine du 10 septembre 1782. Joseph II demandait pour sa part : Hotin et son territoire, la Petite Valachie jusqu'à l'Olt (naturellement), Nicopolis, Viddin, Orsova, Belgrade, etc., et il prendrait l'Istrie ainsi que la Dalmatie aux Vénitiens, qui seraient indemnisés avec la Morée, la Crète, Chypre et d'autres îles, c'est-à-dire que les territoires grecs devaient toujours servir à enrichir les autres. En plus, Joseph II exigeait que les embouchures du Danube restassent libres « dans l'intérêt du commerce autrichien ». Et enfin, comme bouquet, afin de mieux assurer « l'autonomie » des deux États projetés, la *Dacie* et la Grèce *(sic)*, ils seraient unis en une « confédération » et s'engageraient à ne pas grever le trafic autrichien; ces clauses figurent de même très clairement dans la lettre de l'empereur du 13 novembre 1782. Il semblait que Catherine II prît à tâche d'afficher nettement ses desseins : le nom grec de Constantin donné au petit-fils qui venait de lui naître le 8 mai 1779, le soin qu'elle prit de lui choisir une nourrice grecque, plus tard de l'entourer de camarades grecs, de lui faire apprendre le grec, une médaille frappée à l'effigie de Constantin « *Basileus des Hellènes* », la création de redoutables forteresses, Kherson et Sébastopol, en territoires naguère musulmans, le fameux voyage de Catherine II dans le sud en 1787. Ce furent là les causes principales de la guerre russo-turque de 1787. Nous avons pensé utile de préciser la puissance moscovite à l'avènement du dernier prince Maurocordato.

Alexandre II Maurocordato VI (surnommé Firar), prince de Moldavie (1785-1786), fils de Jean II Voda Maurocordato, naquit à Constantinople le 1er juillet 1754 et mourut à Moscou, le 8 février 1819. Il fut marié à la princesse Zamfira Caragea et ne laissa qu'une fille, Catherine, qui devint demoiselle d'honneur de l'impératrice Catherine II. Nous avons déjà vu qu'il fut grand interprète (1) de la Porte ottomane à la place de Michel Drako-Soutzo;

(1) Sur le règne d'Alexandre II Maurocordato VI (Firar), consulter plus spécialement : Stamatiadis, *Les grands interprètes, passim.* — *Journal inédit d'un voyage de Constantinople à Jassy dans l'hiver de* 1785, par le comte d'Hauterive, publié, sur l'ordre de Sa Majesté le Roi de Roumanie, par l'Académie roumaine, en 1902, comme suite aux *Mémoires du comte d'Hauterive sur l'état ancien et actuel de la Moldavie en 1787.* — Ce *Journal*, intéressant, amusant et pittoresque, occupe, dans le volume publié par l'Académie roumaine, les pages 285 à 378. Le *Journal inédit* en question du comte d'Hauterive raconte le voyage que ce diplomate fit, à partir du 13 février 1785, avec le nouveau prince de Moldavie, Alexandre Maurocordato, à qui il venait d'être attaché en qualité de secrétaire français. La note n° 2 mise à la page 285 de ce *Journal*, dans l'édition susdite de l'Académie roumaine, fait erreur en disant que cet Alexandre Maurocordato « était fils de Constantin Maurocordato qui mourut en 1769 ». Le fils de Constantin Voda fut Alexandre Maurocordato surnommé Deli-Bey. Mais

lui-même fut remplacé au grand interprétariat par Charles Callimaki. Comme son prédécesseur Maurocordato Deli-Bey, que le comte d'Hauterive (1) qualifie de « le meilleur des hommes, le moins fier des princes », et auquel il reprochait d'avoir même poussé la bonté jusqu'à ne pas user de mesures assez sévères à l'égard des brigands qui infestaient le pays, il était, suivant l'avis même de l'internonce Herbert (2), « un prince doux, policé par son long séjour à la cour de Russie, etc. ». Il y fut en effet envoyé très jeune en mission diplomatique e y demeura même assez longtemps, jusqu'à ce qu'il fût nommé, âgé de vingt-huit ans, en 1782, grand interprète de la Porte. Il est évident qu'un si long séjour dans la capitale de l'empire moscovite développa plus fortement en lui la sympathie qu'il paraissait éprouver pour la politique russe; c'est lui qui négocia et signa pour la Turquie le traité de 1784, qui cédait les Tartares aux Russes, c'est-à-dire l'annexion de la Crimée. Nommé prince à la date du 12 janvier, Alexandre Maurocordato quitta Constantinople au mois de février 1785, accompagné de son secré-

cet Alexandre Maurocordato, surnommé Firar, était le fils aîné issu du mariage du prince Jean II Maurocordato IV (fils de Nicolas Voda) avec une Grecque du Phanar, celui-là même qui mourut « la pipe à la bouche ». — Consulter : *Archives des Affaires étrangères de Paris, correspondance de Turquie*, t. CLXXIII, n° 57, lettre de Vergennes à d'Hauterive, en date du 21 mars 1785, concernant le poste important et délicat qu'il occupait. — Une étude publiée par Alexandre-G. Maurocordato (dans la revue *Arhiva de Jassy*, juillet et août 1904), dans laquelle il est parlé avec quelques détails, au chapitre III, du règne d'Alexandre Maurocordato Firaris. — Cf. ZINKEISEN, *Geschichte*, etc , t. VI, p. 561. — XÉNOPOL, *Histoire*, t. II, p. 404, et *Istoria*, t. V, p. 268-270. — HURMUZAKY, *Documente*, t. VII, p. 437, pour une lettre de l'internonce Herbert à Raicevich, du 12 février 1785 ; *ibid.*, p. 449, lettre de Raicevich à Herbert de septembre 1785; *ibid.*, p. 372, lettre de l'internonce Herbert au comte de Kaunitz du 10 septembre 1782; *ibid.*, p. 404, lettre du même au même, du 9 août 1783; *ibid.*, suppl. III, p. 36, lettre du prince Alexandre Maurocordato du 7 février 1787, adressée à son épouse Zamfira, fille du prince Caragea; *ibid.*, t. X, p. 26, pour la date exacte de sa fuite. Lettre de Durosoy, ancien secrétaire du prince Alexandre Maurocordato, adressée aux Affaires étrangères de Paris, en date du 6 décembre 1785, in HURMUZAKY, *Documente*, suppl. II, p. 130. Son épitaphe, d'après l'inscription du monastère de Daniel à Moscou, en langue grecque, a été publiée par LEGRAND, *Généalogie des Maurocordato*, 1900, p. 37. Ce prince régna donc du 12 janvier 1785 au 23 décembre 1786, date à laquelle il se réfugia en Russie. L'impératrice Catherine II lui confirma le titre de prince et admit sa fille Catherine comme dame à sa cour.

(1) Le manuscrit original, entièrement écrit par la main de l'auteur, a été offert en don à l'Académie roumaine par le Roi de Roumanie. Ce livre est un tableau fidèle et pittoresque, écrit sans parti pris et avec agrément sur une époque importante de l'histoire roumaine. En outre, les aperçus d'observation psychologique et sociale de l'auteur, ainsi que ses considérations d'ordre diplomatique et politique, sont marqués au coin d'une originalité saisissante; certaines appréciations, notamment celles sur le paysan roumain, sur l'industrie et le commerce, sur les mesures d'amélioration à introduire dans l'organisation du pays, et surtout ses opinions nettement formulées contre les moines grecs de l'Athos et leur immixtion dangereuse dans les affaires roumaines, tiennent du prodige par la connaissance approfondie qu'il a de tout ce qui est roumain, la clairvoyance vraiment étonnante avec laquelle il prévoit d'avance le jeu de la politique moscovite dans la péninsule balkanique, ainsi que la divination de faits historiques survenus depuis, comme, par exemple, la fameuse querelle des Lieux Saints et toute l'affaire des couvents dédiés, dont il préconisait déjà la sécularisation forcée comme préventif à des calamités plus grandes

(2) Dans une lettre du 12 janvier 1785 de Herbert à Raicevich, in HURMUZAKY, *op. citat.*, VII, p. 248.

Fig. 70. — LE PRINCE ALEXANDRE Ier MAUROCORDATO V (DELIBEY)

(Collection de la princesse Michel D. Sturdza.)

Fig. 71. — GRÉGOIRE ALEX. GHICA (LE DÉCAPITÉ)

(Prince de Moldavie.)

Fig. 72. — LE PRINCE ALEXANDRE YPSILANTI

Fig. 73. — CHARLES CALLIMAKY IV

(Prince de Moldavie.)

Fig. 74. — LE PRINCE MICHEL SOUTZO Ier

taire français, le comte d'Hauterive (1), qui lui demeura profondément fidèle, même après sa déposition. Ce voyage pittoresque est très intéressant, non seulement par tous les curieux détails que nous donnent les descriptions du comte d'Hauterive, mais encore pour l'itinéraire même suivi pendant les vingt-huit jours de route depuis Péra de Constantinople jusqu'à Jassy, par Aïvas-Keui, Ponte-Grande, Silivrie, Ciorlou, Borgas, Kirklissé, Codgea-Torla (Kutzu-Turla), Karabounar, Seïmen-Keui, en pleine Bulgarie, Dobral, Drago-Keui, le passage du Keimek, où l'empereur Isaac l'Ange fut exterminé au douzième siècle par les Bulgares, Drago-Keui, Kiali, Charvi (Chârli), Afalgar, Silistrie, Tikirest (localité qui ne figure pas dans le dictionnaire de Fundescu et qu'on ne peut identifier avec précision), Slobozia sur territoire roumain, Gradistea, Muntinesci (plus correctement Martinesci), Focsani, Tecuci, Berlad (dont le comte d'Hauterive admire les bois peuplés d'oiseaux, les arbres fruitiers et les prairies couvertes de fleurs, car c'était au printemps), Vaslui (qu'il appelle une charmante brodeuse sise au milieu des bois) jusqu'à Jassy même, ville sur la beauté de laquelle il s'exclame avec enthousiasme. D'Hauterive ne fit pas tout le voyage avec le prince Maurocordato, car celui-ci le quitta à Kirklissé (l'actuel Kirk-Kilissé) le huitième jour, à la frontière de la Bulgarie, vu qu'il était pressé d'arriver dans sa capitale. L'itinéraire d'Hauterive est d'un intérêt ininterrompu; ses impressions sont vives et neuves, sa description constitue un document historique de premier ordre. L'escorte princière était composée de quatre cents chevaux, trois cents personnes, cent chariots; la route suivie ne s'écartait pas beaucoup de la rive occidentale de la mer Noire, se dirigeait ensuite par Karabounar, en laissant Choumla à droite et aboutissant à Silistrie, passant ensuite le Danube par Slobozia, Gradistea, Martinesci, atteint Focsani, suivant ensuite la route postale par Berlad, Vaslui, Jassy, où le comte d'Hauterive arriva après vingt-huit jours de voyage. Nous voulons noter ici que d'Hauterive observe entre Dobral et Drago-Keui une chaussée pavée et un kiosque qui porte les armoiries du prince Constantin Maurocordato, en souvenir des onze voyages que le prince réformateur avait faits à travers les Balkans pendant son orageuse existence. D'Hauterive fait observer que le prince Maurocordato lui avait donné, à part trois domestiques, huit gardes pour le conduire et le défendre, comme escorte de sécurité, et il s'écrie que le prince prédécesseur

(1) Ce comte d'Hauterive (Alexandre-Maurice Blanc de La Nautte, comte d'Hauterive), commandeur de la Légion d'honneur, conseiller d'État, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, naquit le 14 avril 1754 et mourut à Paris le 28 juillet 1830, d'après l'*Histoire de la vie et des travaux politiques du comte d'Hauterive*, par le chevalier Artaud DE MORTOR, Paris, 1849. Sur ce personnage, on trouve une petite observation, faite par DE LA ROQUETTE, traducteur de l'ouvrage de WILKINSON, *Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie*, p. 389 de la 2e édit. de cette trad. Paris, 1824; en plus, une petite notice de A. UBICINI, p. 285 et 286 de l'édition de l'Académie roumaine du *Journal inédit de voyage*, ainsi qu'une petite étude biographique de Orasianu (p. 385-392 de l'édit. en question des *Mémoires*). Le volume de l'Académie roumaine contient encore, de la page 331 à la page 378, une courte mais intéressante étude du comte d'Hauterive de 1785, comme faisant suite au *Journal de voyage*, texte inédit publié et annoté par UBICINI.

laissait la main trop libre à tous les brigands, par lesquels il fut volé, injurié et calomnié, vu que le trop bon prince (il s'agit de Maurocordato Deli-Bey) avait juré de ne faire mourir personne, après quoi il ajoute comiquement : « Que Dieu nous préserve d'être gouvernés par des princes aussi cruellement bons! » *(sic)*. La monographie sur l'état de la Moldavie en 1785, faisant suite au *Journal* précité, mérite notre attention par les quelques observations que fait d'Hauterive non seulement sur les Phanariotes en général, sur les boyards et les femmes, sur les habitants, la religion, la langue, mais encore sur l'état économique du pays, les finances et les impôts, l'agriculture et le commerce. Nous avons ainsi un tableau exact de ce qu'était la Moldavie à l'époque où le prince Alexandre II Maurocordato VI vint dans le pays. Les ressources du prince montaient alors à près de 1 400 bourses (700 000 piastres, une bourse valant 500 piastres, soit environ 2 100 000 francs de notre monnaie d'après la valeur d'alors de la piastre). Ces revenus résultent de la capitation, des douanes, du sel, du vin, des abeilles. La capitation se paye par mois, sauf le mois de mars, et produit 300 bourses; sauf les 1 400 bourses qui sont censées être destinées à son service particulier, le prince rend compte de tous ses revenus à la Porte; les présents, les tributs et les gages absorbent le reste. D'Hauterive observe que les impôts auxquels les Moldaves s'attendent, ne les incommodent ni ne les découragent, mais que les demandes imprévues les désespèrent, parce que, « nonchalants par défaut d'ambition, ils sont obligés de travailler au delà de leurs besoins, comme s'ils avaient l'envie de s'enrichir, qu'ils n'ont pas ». A ce moment-là une grande partie du sol arable était dénuée de culture. Néanmoins il y avait plus de blé qu'il n'en fallait pour les habitants, et cette terre fertile, dit le Français, est faite pour nourrir les chevaux et les bœufs, indépendamment de l'extraordinaire production des ruches qu'on a vues dans ces pays « produire en essaims et en essaims de leurs essaims trente ruches dans une année ». D'Hauterive estime qu'au point de vue économique un pays qui peut tirer un si grand parti de l'herbe et des fleurs que la nature y fait naître d'elle-même, n'a pas besoin d'être tourmenté pour le forcer de produire autre chose. La cire était excellente, et les abeilles s'y multipliaient tellement que les propriétaires les tuaient pour ne pas les loger et les nourrir en hiver; les ruches étaient conservées dans des caves contre le froid et la faim, une petite pâtée étant préparée dans un vase où les abeilles venaient boire. Le commerce d'exportation se faisait en sel pour la Pologne, en chevaux, bœufs et moutons pour l'Allemagne et la Turquie, en cire pour Trieste et Venise. Le commerce d'importation consistait en joaillerie de Vienne, en drap de Leipzig, en toile de Silésie et en pelleterie de Russie. Les forêts étaient très étendues et il y aurait eu alors déjà des spéculations à faire dans ce pays sur les bois de construction qui ne coûtent rien sur place et peu à mettre en œuvre, note en passant d'Hauterive; celui-ci estime qu'il se vendait alors, tous les ans, 300 000 moutons pour la Turquie et un débit annuel global de 600 000 moutons; 10 000 bœufs sont exportés en Allemagne et autant en

Silésie, et, en y ajoutant la consommation locale, on pouvait estimer à 80 000 le débit des bœufs par an. De même on pouvait compter la vente des chevaux à 20 000 têtes de quatre ans, c'est-à-dire 60 000 juments, 10 000 étalons, une population de 70 000 chevaux, soit au total 200 000 têtes; le même calcul fait sur les bœufs donnerait 800 000 bœufs, ce qui fait porter par d'Hauterive à 3 300 000 le chiffre des moutons, agneaux, béliers ou brebis. La population du pays était certainement inférieure à l'étendue du sol; mais il n'en donne pas le chiffre. Son observation que les Pays Roumains étaient riches est exacte. L'auteur reproche à ce qu'il appelle « la classe des gens « aimables, qui brillent dans les sociétés, caquètent auprès des femmes, « changent souvent de place », de jeter l'argent par les fenêtres, de se ruiner en moins de rien, sans avoir l'esprit des affaires et sans savoir dépenser. Il en attribue la cause à ce que dans ce pays « l'argent vient tout seul, qu'il « n'y faut qu'ouvrir les mains et laisser faire les inférieurs qui vous enrichis« sent en s'enrichissant; » de sorte qu'on dépense l'argent sans rime ni raison, et que, conclut finement le comte d'Hauterive, « le tout tourne au pro« fit des Juifs, des Arméniens, des Allemands et des filles de la Moldavie ». Nous avons cru devoir en extraire ce tableau de la situation du pays à ce moment-là, afin de faire précisément observer qu'en 1785, donc après presqu'un siècle de princes phanariotes et après les terribles secousses diverses, la Moldavie était encore demeurée un pays riche, malgré ce que des écrivains mal intentionnés ont prétendu en disant qu'il n'était qu'un désert.

Examinons maintenant le rôle politique du prince Alexandre II Maurocordato VI. Il penchait sincèrement vers la Russie, nous l'avons vu, mais il se montra aimable et prévenant à l'égard des Autrichiens, dont nous savons que l'ambassadeur était en bons termes avec celui de Russie. Mais, pendant ce temps, les rapports de la France avec la Porte se tendaient, par le refus de celle-ci de laisser passer les vaisseaux français dans la mer Noire, à la suite de quoi la France se rangea du côté de l'Autriche. Cette circonstance explique que l'internonce Herbert ait recommandé à Raicevich le comte d'Hauterive, secrétaire de Maurocordato, comme étant : « très disposé par « application naturelle, ainsi que par la recommandation de l'ambassadeur « français, d'utiliser son influence à Jassy au service d'une cour amie et alliée « à la France ». Aussi le prince Maurocordato s'essaya à vivre en bons termes avec les deux cours de Russie et d'Autriche, tout en demeurant correct vis-à-vis de la Sublime Porte. Or le monde diplomatique de Saint-Pétersbourg savait que Maurocordato était dévoué corps et âme à Catherine II, comme le prouve encore une lettre de Hüttel au roi de Prusse de juin 1786, en réponse à celle du roi, qui lui disait, dans une lettre du 27 mai de la même année, que le prince de Moldavie était sur le point d'être déposé; mais, quelques jours plus tard, le ministre prussien auprès de la cour de Russie s'étonne que la nouvelle de la déposition du prince ne soit pas encore arrivée de Constantinople. Il est vrai que cette nouvelle était attendue avec impatience, surtout par les Ypsilanti, qui tramaient dans l'ombre le renversement

de Maurocordato; néanmoins le ministère ottoman n'y arriva pas de but en blanc et il conseilla tout d'abord au prince de Moldavie de démissionner, afin de faire accroire que sa démission était volontaire. Ceci prouve que, sept mois avant de se réfugier en Russie, Maurocordato était considéré comme partisan si dévoué de ce pays que l'on ne pensait pas voir la Porte oser le déposer d'office, mais seulement d'une manière détournée. Toute la correspondance échangée par le roi de Prusse (1) avec ses agents au sujet de cette affaire prouve que l'on savait à quoi s'en tenir sur les sentiments intimes du prince Alexandre Maurocordato à l'égard de la Russie. Il serait intéressant de retrouver dans les papiers diplomatiques russes la correspondance échangée pendant son court règne entre Maurocordato et les Russes. Lorsque les Turcs se décidèrent à déposer le prince, il semble que le cabinet ottoman ait plutôt cédé, non point aux intrigues des Ypsilanti, mais à la crainte de la guerre, et qu'il ait pensé par ce moyen, non pas l'éviter, mais aller même au-devant parce qu'il avait réellement perdu tout espoir de la paix et qu'il n'y avait plus lieu de ménager les Russes. Nous ne comprenons pas pourquoi Xénopol attribue cette déposition à l'Autriche, qui, sentant venir la guerre, voulait avoir en Moldavie un homme dévoué. Cette opinion n'est basée sur aucun texte et paraît invraisemblable, vu que l'Autriche, alliée de la Russie depuis 1781, n'aurait pas élagué un prince connu comme adhérent de la politique moscovite. L'agent prussien Diez avait annoncé au roi la déposition du prince Maurocordato, et il ajoutait que ce changement, « accompli seulement « par le bon plaisir du sultan, prouve que les Russes n'ont aucune influence « sur la nomination ou la déposition des princes, comme ils ont désiré le faire « accroire à l'Europe ». Lorsque Diez écrivait ceci, la fuite du prince Maurocordato n'était pas encore accomplie, et l'agent prussien était pleinement convaincu de l'absolu déplaisir que ressentirait le cabinet russe de cette déposition de son fervent partisan. Mais il semble que le prince ait été prévenu en temps opportun, car il quitta Jassy subitement à cinq heures du matin, entre le mardi 25 et le mercredi 26 janvier 1787. L'historien Draghici (2) nous dit que « seulement quatre ou cinq boyards, auxquels le prince s'en était ouvert « et auxquels il avait confié le pouvoir, avaient connaissance de cette déci- « sion ». La nouvelle inattendue parvint au divan le 16 février, nouveau style, mais on ne savait pas de quel côté le prince fugitif s'était dirigé (3). C'est à peine si, le 5 mars, un courrier russe arrivant à Constantinople annonce

(1) Jorga, *Fragmente*, t. II, p. 207 et 212, pour les lettres échangées entre Frédéric II et Frédéric-Guillaume II avec Hüttel et Diez; *ibid.*, p. 209, 210 et 215.

(2) Diez au roi, 23 décembre 1685, in Jorga, *Fragmente*, t. II, p. 215. — Erbiceanu, *Istoria mitropoliei Moldovei si a Sucevei*, p. 314. — Draghici, *Istoria Moldoviei pe timp de 500 ani*, Jassy, 1857, t. II, p. 50. Jorga fait erreur en renvoyant, pour l'éclaircissement de cet événement, à une soi-disant étude de lui publiée dans la revue *Arhiva de Jassy*, t. II, p. 682, où il ne s'agit que des commencements du romantisme en Roumanie et nullement des Maurocordato.

(3) *Journal de Frangopoulo Constant*, 1878 : « Hier est arrivé un exprès de Moldavie avec la nouvelle que le prince déposé s'est évadé, sans qu'on puisse savoir où. » — Cf. Jorga, *op. cit.*, t. II, p. 215.

qu'il l'a rencontré près de Moscou (1). Alors la Porte s'avisa de faire arrêter Missoglu et Manolaké Arghiropoulos, agents du prince fugitif à Constantinople (2). Cette nouvelle fulgurante, immédiatement répandue, inspira de la crainte aux habitants de Jassy, qui s'empressèrent d'envoyer un placet de dévouement au sultan. A Constantinople même, on se livra à toutes sortes de commentaires sur cette fuite singulière; l'agent prussien Diez écrivait à son roi que certainement Maurocordato avait perpétré « de se procurer, avec « l'aide de la cour de Russie, une espèce d'indépendance et que la Porte, « ayant pressenti la chose, s'était empressée de le déposer (3) ». Pendant ce temps, Alexandre Ypsilanti, successeur et ennemi personnel du fugitif (4), poursuit de toutes ses forces son avoir mobilier et immobilier, mais sans résultat, après avoir essayé de le faire assassiner, dit-on. D'un autre côté, les évêques et les boyards assemblés s'empressent d'envoyer une adresse au divan, afin d'écarter tout soupçon de connivence de leur part (5). On peut se demander quel eût été le sort réservé au prince Alexandre Maurocordato, s'il n'avait pas pris au dernier moment la décision extrême de tout quitter et d'aller se réfugier en Russie. Il aurait eu évidemment le même sort que le prince Constantin Brancovan, qu'Étienne Cantacuzène, que Grégoire-Alexandre Ghica VI, c'est-à-dire la tête tranchée, comme ce fut d'ailleurs le cas de Nicolas Mauroyéni lui-même, si dévoué aux Turcs, et celui du prince Hangerly. Ceci prouve que, partisan ou non des Turcs, la justice orientale plus que sommaire des Musulmans frappait surtout dans les princes des Pays Roumains des chrétiens, c'est-à-dire des infidèles, bien plus que des agents plus ou moins inféodés à leur politique. Au commencement, les Turcs, même lorsqu'ils surent que Maurocordato se dirigeait sur Moscou, décidèrent de ne pas s'en inquiéter momentanément; mais, peu de temps après, le reïs-effendi déclara au ministre prussien Diez qu'il était décidé de demander « l'extradition » du prince fugitif. Peu à peu les Turcs insistèrent davantage sur cette demande d'extradition, que le divan ottoman prétendait être conforme aux traités (6); elle fut nettement refusée par les Russes,

(1) Diez au Roi, 10 mars 1787, in JORGA, *passim*, p. 216 : « Un courrier russe, arrivé ici il y a cinq jours, a rencontré le déserteur *(sic)* Maurocordato près de Moscou »; et ailleurs, lettre du même au même : « On ne sait pas avec certitude le chemin qu'il a pris. »

(2) Lettre de Diez au Roi du 7 avril, in JORGA, t. II, p. 218 : « En attendant, la Porte a fait mettre en prison ses deux agents qu'on soupçonne d'intelligences. »

(3) Voir le placet du pays adressé à la Porte, dans ERBICEANU, *Istoria Metropoliei*, p. 313-314. Pour la lettre de Diez, voir JORGA, *op. cit.*, t. II, p. 917.

(4) Dans une lettre écrite de Russie le 7 février, le prince Maurocordato attribue sa chute aux manœuvres d'Ypsilanti : « Quelles persécutions, écrivait-il, n'ai-je pas éprouvées de « la part d'Ypsilanti, qui a donné 700 bourses à Ata Bey pour me faire mettre à mort. » Traduction de cette lettre adressée à la princesse Zamfira, son épouse, dans HURMUZAKI, *Documente*, suppl. I, t. III, p. 36.

(5) Adresse du pays, pour l'avoir déposé, à la Sublime Porte, dans ERBICEANU, *op. cit.*, p. 314.

(6) Lettre de Diez au Roi, 10 mars 1787 : « La Porte est bien informée du chemin que « ce dernier a fait; or elle s'est proposée de n'en pas parler aux Russes pour le moment; » autre lettre de Diez au Roi, 17 avril 1787, in JORGA, *op. cit.*, t. II, p. 118 et 217. De même,

comme il en avait été déjà en 1711, lors du cas presque analogue du prince Démétrius Kantémyr; on ne saurait se dissimuler que ce refus devint, non pas la cause principale et formelle de la guerre, mais un prétexte habilement exploité, car le refus catégorique de Catherine II, dont on ne saurait d'ailleurs que la louer, vu que la parole d'un monarque est toujours sacrée, ainsi que l'insistance des Turcs, aggravèrent le froissement réciproque. Le ministre français Choiseul-Gouffier, voyant que la Russie ne peut se défendre en droit, reconnaît « qu'il était contre l'honneur de l'impératrice de livrer Maurocordato », et il propose de répondre que ce dernier a quitté la Russie mais le cabinet russe refuse de recourir à un pareil subterfuge et offre alors de remettre aux Turcs, en même temps que Maurocordato, tous les transfuges cosaques et autres dont l'extradition était demandée. Les Turcs refusant et insistant seulement pour l'extradition du prince, la Russie quitte son rôle de défenseur, et le manifeste de 1787 déclare : « Il n'y a pas longtemps « qu'un sort mortel a frappé le prince Alexandre Maurocordato, auquel on « avait envoyé un capidji-pacha afin de le déposer; donc, pour échapper à la « mort douloureuse qu'il prévoyait, comme il en avait été avec son prédécesseur (on veut entendre Grégoire-Alexandre Ghika), il s'était réfugié au sein « de l'Église orthodoxe, laquelle ne pouvait pas lui refuser asile (1). »

La fuite même du prince, la demande catégorique d'extradition, le refus tout aussi catégorique de la Russie tendent à l'excès les relations diplomatiques déjà si embrouillées entre les deux empires; pendant ce temps, l'ancien prince de Moldavie est reçu en Russie avec des honneurs particuliers. On lui désigne Moscou comme résidence; on lui reconnaît le titre de prince de l'empire russe (2); sa fille est attachée à la cour. On pense à faire plus encore,

du 25 août 1787, communication des Turcs à la cour de Prusse en déclarant la guerre : « Als « der den Rang eines Prinzen habende Waywod der Moldau von den Consul, verführt, und « zur Flucht angeleigtey u. darauf vertragsmaesig züruckverlangt worden, so hat der « Gesandte die entscheidende Antwort gegeben. Mein Hof liefert inh nicht aus, etc.; » in JORGA, *op. cit.*, t. II, p. 220. Le point de vue ottoman est parfaitement formulé dans le manifeste de la Porte au refus de la Russie d'extrader Maurocordato; voir à ce sujet HURMUZAKI, *Documente*, t. I, suppl. V, p. 3, 38, 39. — Cf. *Mémoires sur les Puissances de la guerre*, in HURMUZAKI, *Documente*, t. I, suppl. III, p. 38.

(1) Γοῦδα Βίοι παράλληλοι Μαυροκορδάτοι, p. 191, 192. L'auteur cite, pour le texte du manifeste russe, Ath. Comnène HYPSILANTI, *op. cit.*, p. 374.

(2) Le motif figure dans l'oukase de l'empereur Nicolas Ier, donnée à Varsovie le 20 mai 1851 pour la reconnaissance du titre princier en faveur du colonel Charles Maurocordato, où il est dit : « L'arrière-neveu du nommé Alexandre Maurocordato Exaporite, portant lui aussi « le nom d'Alexandre, gouverneur des principautés de Moldavie et de Munténie *(sic)*, après « avoir travaillé avec dévouement envers la Russie à la conquête et à l'annexion de la Crimée, « s'est attiré par ce fait sur lui et sur toute sa famille de tels soupçons de la part de la « Porte, qu'il fut forcé de se retirer en Russie, où l'impératrice Catherine, qui repose dans le « Seigneur, l'a reçu avec bienveillance. » Quant à son épouse, la princesse Zamfira, elle quitta bientôt Jassy et paraît être restée assez longtemps à Constantinople. Dans une lettre du 7 avril de son époux, celui-ci écrit qu'elle peut être tranquille, car sa fortune demeure inattaquée. Mais, un an et demi après cette lettre, Choiseul-Gouffier écrit à l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, Ségur, d'intervenir auprès de l'impératrice « en faveur de la « princesse Maurocordato, si intéressante par ses malheurs et par son honnêteté..., elle est « réduite à vendre ses robes ». — L'ambassadeur prétend que « son époux fugitif cachait de

puisqu'en 1792 la Russie voulait constituer en sa faveur une principauté nommée la « Nouvelle-Valachie », comme il appert d'une lettre du diplomate prussien von Knobelsdorf à son roi, du 7 juin 1792 : « Tout le pays compris « entre le Dniester et le Bug sera constitué en principat. On dit que le gou- « vernement en sera confié au prince Maurocordato, le même qui, peu de « temps avant le commencement de la guerre, est passé aux Russes (1). » Ce projet n'eut aucune suite; Maurocordato ne quitta plus la Russie, où il mourut à Moscou, le 19 février 1819, à l'âge de soixante-cinq ans. Quant aux motifs (2) qui l'avaient déterminé à quitter la Moldavie, Xénopol pense que Maurocordato était à la tête d'une conspiration secrète grécô-russe, destinée à soulever les Grecs et les Roumains contre la Porte en faveur de la Russie; plusieurs boyards s'enfuirent avec lui en Russie dans ce but. Nous pensons que sous ce rapport, vu les preuves que nous allons en donner tout à l'heure, l'historien Xénopol a parfaitement raison, mais il nous semble être dans l'erreur en soutenant que c'était là le résultat des « efforts » du consul russe Laskarof. Un aussi mince personnage que Laskarof ne pouvait même pas avoir l'ombre d'un semblable projet. Nous savons que l'origine du soulèvement hellénique date déjà du dix-septième siècle et qu'elle est due autant au patriarcat grec de Constantinople qu'aux interprètes grecs de la Porte, que les deux premiers promoteurs en furent Panaiotis Nicousios et Maurocordato l'Exaporite, que cette idée prit corps ensuite pendant la guerre russo-turque de 1769, sous l'égide de Catherine II qui, nous venons de le voir par les pages précédentes, poussa les choses très loin, puisqu'elle voulut même restaurer l'empire byzantin, sinon en faveur de son favori Potemkine (3),

« grandes richesses à l'effet de surprendre les bienfaits de l'impératrice », et Choiseul-Gouffier demande avec insistance au comte de Ségur son intervention en faveur de cette princesse Cf. HURMUZAKI, *Documente*, t. I, suppl. III, p. 40.

(1) JORGA, *op. cit.*, t. II, p. 339.

(2) Dans la lettre précitée du prince Maurocordato à son épouse, il écrit clairement : « Les méchants porteront la peine de leur malice, et moi je me suis sauvé. » Ceci veut dire, au point de vue de la « malice », qu'Ypsilanti, son persécuteur, trouverait un jour la punition pour les maux qu'il lui avait fait endurer, et que si lui, Maurocordato, s'était sauvé, c'était bien pour échapper à la mort que lui préparaient les Turcs. C'était aussi l'opinion du cabinet russe, comme nous l'avons vu par le manifeste de la Russie précité. Cf HURMUZAKI, *Documente*, t. I, suppl. V, p. 36.

(3) Catherine II et Potemkine n'épargnaient aucun sacrifice, n'avaient aucune limite dans leurs conceptions fantaisistes quand il s'agissait d'approcher le but désiré; un petit exemple suffira. Au lieu de la capitale du khan des Tartares, Baksiserai, on devait fonder et l'on fonda une nouvelle ville nommée Ecaterinoslav (gloire de Catherine); cette capitale du nouveau royaume créé pour Potemkine devait avoir une chaire sur le modèle de Saint-Pierre, mais beaucoup plus grande encore! Cf. WALISZEWSKI, *Autour d'un trône*, p. 136, et du même, *Le roman d'une impératrice*, p. 317. Nous apprenons encore, par une lettre du 23 octobre 1788 de Choiseul, qu'il y avait même un projet russe d'échanger la Crimée avec la Moldavie et la Bessarabie. Cf. HURMUZAKI, *Documente*, t. I, suppl. III, p 41. C'étaient là les fumées du grand rêve de la reconstitution de l'empire byzantin, conforme à la célèbre maxime de la tzarine : « La politique s'appuie sur trois mots : les circonstances, les conjectures, les conjonctures! » Cf. WALISZEWSKI, *Autour d'un trône*, p. 253 et 129 (notamment pour ce qui concerne Potemkine). En fait de conjoncture, Catherine II sut se montrer pratique, et nous le verrons par la suite.

du moins en tout cas en faveur de son fils, le grand-duc Constantin. Alexandre Maurocordato Firaris fut réellement un émissaire de cette cause et l'un de ses puissants promoteurs.

Ainsi le prince Alexandre II Maurocordato VI fut le dernier prince de cette illustre maison sur les trônes des Pays Roumains, qu'elle avait occupés depuis 1709, pendant cinquante-huit ans sur un laps de temps de soixante-dix-sept années. Dorénavant, les membres de cette remarquable famille, tout en demeurant sur la scène politique, cesseront de participer aux responsabilités du principat, mais prendront une part de plus en plus prépondérante aux affaires du relèvement des Hellènes, dont un des premiers d'entre eux, Alexandre Maurocordato l'Exaporite, avait été l'annonciateur et dont un des derniers d'entre eux (pour la Grèce seulement), Alexandre Maurocordatos Missolonghi, fut l'exécuteur. Entre eux deux se place précisément Alexandre Maurocordato Firaris (1), dont nous allons préciser le rôle dans cette question.

Pendant ce long espace de temps (1787-1819), Maurocordato Firaris demeura à Moscou, où il s'occupa d'études littéraires, en soutenant des hommes savants et en contribuant à la diffusion de leurs livres, tout en se préoccupant de plus en plus de l'exécution de son plan patriotique à l'égard des Hellènes par la publication de nombreux ouvrages. En 1810, parut un recueil de poésies écrites par lui et intitulé : Βόσπορος ἐν Βορυσθένει, ouvrage devenu très rare aujourd'hui (2). Il semble avoir eu une prédilection pour la science dénommée aujourd'hui la linguistique comparée, car il paraît s'être intéressé à des ouvrages de cette nature publiés à Vienne (3).

Maurocordato Firaris avait auprès de lui un secrétaire français nommé Durosoy, par le moyen duquel il entretenait une grande correspondance

(1) Le surnom de *Firaris,* qui signifie *fugitif,* lui fut donné, à la suite de sa déposition par les Turcs, quand il quitta la principauté de Moldavie pour se retirer en Russie.

(2) Dans cet ouvrage il est surtout question, sous forme allégorique, de la reconstitution de l'empire byzantin (le Bosphore) au sein de l'empire de Russie (sur le Borystène ou Dniester). Cf. PAPADOPOULOS-VRETOS, Νεοελληνικὴ Φιλολογία, t. II, p. 156, n° 457.

(3) Nous voulons parler d'une *Grammaire gréco-latine*, parue à Vienne, chez Baumaster, en 1785, et d'un *Dictionnaire* en trois langues, française, italienne et grecque, composé par Ventoti et publié de même à Vienne, en 1790, chez Baumaster. Ce dernier ouvrage est orné du portrait de Firaris, gravé par Ebersbach et que nous reproduisons dans notre ouvrage (fig. 79), où il est représenté dans le costume princier; les traits sont fins, l'œil pensif, l'expression de la physionomie est intelligente et réfléchie; il paraît avoir été d'une stature un peu au-dessus de la moyenne. Sous le portrait on voit les armoiries de la famille Maurocordato et, en exergue, des vers en langue grecque sur une banderole dénouée; ces vers signifient : « Alexandre (évidemment le Macédonien) a illustré la domination hellénique, et maintenant un autre Alexandre (c'est-à-dire Firaris) a illustré le bon enseignement. » Ce curieux *Dictionnaire,* paru en trois volumes in-4° (dont nous devons l'obligeante communication à S. E. M. Jean Lahovary, ministre roumain), porte en frontispice une très longue dédicace, très caractéristique, pour la manière d'écrire de ce temps, enflée de rhétorique, et qui débute avec l'emphase suivante : « Très-Haut et Sérénissime prince! Le chantre Pindare se montre « très agréable et plaisant quand il se propose de fêter par un hymne la victoire remportée « à Olympie par le quadrige de Théron d'Agrigente! O hymne qui régnez sur la lyre, quel « héros, quel dieu, quel homme chanterons-nous! » etc. Suivent six grandes pages de louanges personnelles pour le prince et sa famille, dans un style parfaitement indigeste.

politique (1). Il suivait d'un œil pénétrant les signes croissants de l'affaiblissement de la puissance des Osmanlis, les espérances d'un Paswan-Oglou en Bulgarie, d'un Ali-pacha en Épire, le mouvement des Serbes sous Karageorgewitch, enfin le commencement de la puissance de Mehemed-Ali et tous les indices éloquents de l'anéantissement progressif de la Turquie. C'est alors que l'idée de la conspiration pratique destinée à sauver définitivement les Hellènes des mains des Turcs s'ancra dans l'esprit de Maurocordato Firaris, comme le prouve le rapport de l'indélicat Durosoy, adressé par l'ancien secrétaire du prince aux Affaires étrangères, en date de décembre 1795, et dans lequel il dévoile ce qui suit : « que l'on prépare une révolte sous « l'égide de la Russie, que les principaux de la conspiration sont le prince « Maurocordato, le patriarche Eugène, évêque de Pultava, et le général « commandant Lascarof; tous ces personnages ont un parti puissant non « seulement dans les îles, mais aussi près de la Porte; que les troubles qui « ont éclaté en Géorgie et en Perse sont le prélude de ces révoltes pré- « parées. » Durosoy affirme qu'il a voulu se rendre à Constantinople afin de remettre au représentant de la France ces preuves qu'il possède en mains, comme ayant été secrétaire du prince Maurocordato, mais que « le Grec « malin et fourbe, contre le droit des gens (*sic*), l'a fait arrêter à Jassy et « reconduire à Saint-Pétersbourg, où il est resté six mois en prison »; mais que maintenant « il est prêt de prouver avec pièces en mains (précisément « les papiers volés) ce qu'il vient d'exposer ». — Sans insister davantage sur la trahison et l'indélicatesse de ce Durosoy, le fait n'en est pas moins intéressant en lui-même, quant au rapport susdit, parce qu'il prouve que le prince fugitif préparait, dès les premières années de la révolution française, le mouvement libérateur grec, qui éclata trente ans plus tard, en 1822. Un mémoire (2) de l'année 1824 sur les origines de la révolution grecque, par un partisan de Maurocordatos Missolonghi, nous apprend ce qui suit : « Les « persécutions du gouvernement turc l'obligèrent (il s'agit de Maurocordato « Firaris) à chercher un asile en Russie, où Moscou lui fut assignée pour sa « résidence. Ce fut là qu'en 1802 il conçut le plan d'une société, dont le but « apparent de répandre les lumières en Grèce tendait au fond à la régéné- « ration et à la délivrance de ce beau pays (il s'agit de la société des Phi- « lomuses, dont nous parlerons plus tard). Il commença l'exécution de son

(1) Ce Durosoy était un personnage assez indélicat et il causa de nombreux désagréments à son maître, tout au contraire du comte d'Hauterive. Ce Durosoy s'enfuit de Moscou, comme le prouvent ses propres paroles, car il avait certainement emporté avec lui des documents écrits pour que Maurocordato l'ait fait arrêter : « Ce fourbe grec (Maurocordato) m'a fait arrêter « contre le droit des gens (mais Durosoy s'arrogeait le droit de voler des papiers, ce qui n'était « pas non plus conforme au droit des gens) à Jassy et reconduire à Saint-Pétersbourg. » — Cf. Durosoy aux Affaires étrangères du 6 décembre 1795, in Hurmuzaki, *Documente*, suppl. II, p. 130. Voir aussi une autre lettre du même sur les plans de conquête de la Russie, du 24 frimaire an IV (14 décembre 1795), in Hurmuzaki, *Documente*, suppl. II, p. 134.

(2) Voir ce mémoire dans Jorga, *op. cit.*, t. II, p. 684 et 685. — Cf. le commentaire d'Alexandre-G. Maurocordato dans son étude sur Hauterive, publiée dans la revue *Arhiva de Jassy*, numéro de juillet 1894.

« plan patriotique par la publication de nombreux ouvrages et notamment de « ce songe célèbre (l'ouvrage sur le Bosphore, cité plus haut), où, sous le « voile de l'allégorie, il découvre toute l'étendue de ce même plan. » — Maurocordato Firaris voulait que la Grèce ne dût sa liberté qu'à elle-même, convaincu qu'elle ne pouvait l'atteindre et la conserver que par cette éducation forte qui est le plus ferme rempart de l'indépendance des peuples. Il eut soin de masquer le but secret de la société et la montrer uniquement occupée du soin d'éclairer ses compatriotes. Il avait même conçu le premier le plan d'une insurrection grecque, que sa fille Catherine communiqua, après sa mort, à son professeur Baïli de Zagora, ami intime de Scoufo d'Arta, par l'intermédiaire duquel il parvint à la connaissance du comte Jean Capodistrias; mais Maurocordato Firaris ne vit pas ce vœu réalisé, car il mourut en 1819, deux ans avant que n'éclatât la révolution de 1821.

***

Nous avons vu que Michel Soutzo Ier fut inopinément renversé en 1790 par un aventurier grec, soutenu par les Turcs, Nicolas Mauroyéni (1), qui n'était même pas Phanariote. Dragoman de l'amirauté turque, *Nicolas Mauroyéni* (1786-1788) fut placé sur le trône de Valachie par la protection de son chef, l'amiral Hassan-pacha. Ce nouveau Grec ne savait pas un mot de roumain; il manquait complètement de l'instruction supérieure qui distinguait toujours les Phanariotes. Avec Mauroyéni, monte sur le trône de Valachie l'un des types les plus communs de la race grecque. Vif et colère, emporté et brutal, cruel et inhumain, à ces dangereux défauts il joignait une soif d'argent toujours inassouvie, qui le poussait à s'attaquer surtout à ceux des boyards qui offraient à sa rapacité une proie plus riche que le peuple tant de fois pressuré. La guerre, qui éclata une année après son arrivée en Valachie, en 1787, lui donna l'occasion de dépouiller le pays sans la moindre crainte. Il prélevait des contributions énormes, surtout sur les boyards, pour entretenir 20 000 hommes de troupes, tandis qu'en réalité il

(1) Le chroniqueur Vacarescu fait de Mauroyéni un portrait amusant, *Istoria Imperiului otoman*, dans Papiu, *Tesaur*, t. II, p. 239. — Cf. Dionisie Eclesiarcul, *ibid.*, t. II, p. 168. — Xénopol, *Istoria Românilor*, t. V. Théodore Blancard a publié une volumineuse monographie sur *Les Mauroyéni, Étude additionnelle à l'histoire moderne de la Grèce, de la Turquie et de la Roumanie*, Paris, 1893. D'après M. Blancard, Mauroyéni serait comparable, comme génie militaire, à Napoléon et, comme organisateur, à Washington! Rien que cela! — Cf. notre ouvrage, *Terre et race roumaines*, p. 405 et suiv. — Xénopol, *Istoria*, t. V, *passim*, et *Histoire*, t. II, p. 252. — La correspondance diplomatique des agents français et étrangers pour les années de 1796 à 1802, voir Hurmuzaki, *Documente*, suppl. II, p. 148, 155, 225, 226. — Zilot Romanul, *Chronique*, 1884, p. 20. — Papiu, *loc. cit.*, t. II. Sur le fameux bandit Paswan-Oglou, lire les écrits de Jean Ghika, de Alexandre Odobescu, de Jonnescu Gion et de Xénopol, *Istoria*, t. V, *passim*; cf. Jirétchek, *Gesch. der Bulgaren*, Prague, 1876. — Voir, sur ce sujet, Hurmuzaki, *Documente*, suppl. II, p. 257; une autre traduction du texte turc, p. 327.

n'en avait que 5 à 6 000. A son retour d'une expédition entreprise avec les Turcs, sur les confins de la Transylvanie, il dévalise les monastères de son propre pays et renverse les murs du couvent de Cozia; puis il écrit à la Porte, qu'il a pris aux Allemands la forteresse de Cozia! Cependant il fit des efforts très sérieux pour se rendre utile à la Porte. Mauroyéni inventa un moyen burlesque pour se tailler une réputation de grand général et de génie militaire. Il réunit une armée de volontaires, promettant la solde, énorme pour ce temps, de 2 ducats ou 10 piastres par mois pour un cavalier et de 7 piastres pour un fantassin. Les vagabonds de tous les pays, et même des Roumains, s'engagent dans son armée. Mauroyéni avait un talent incontestable, celui de savoir faire beaucoup de bruit pour peu de besogne. C'est à cette vaine agitation, dont il sut entourer sa personne, qu'il doit la réputation usurpée qu'ont cherché à lui faire ses panégyristes. Quand bien même Mauroyéni aurait montré un certain courage et une certaine disposition aux entreprises militaires, il ne s'entendait guère en politique et connaissait tout aussi peu les hommes que la grande politique européenne; les rodomontades et les fanfaronnades de Nicolas Mauroyéni sont restées célèbres. Quoique Mauroyéni ait été plutôt un brouillon qu'un élément utile dans les rangs des Turcs, on ne saurait lui contester une sincérité profonde et entière à leur égard. Au lieu d'en recevoir une récompense pour sa conduite dévouée envers eux, il eut la tête tranchée par ordre du sultan, de façon injuste et tout à fait barbare.

Alexandre Ypsilanti (1786-1787), successeur d'Alexandre Maurocordato Firar sur le trône de Moldavie, continue, pendant son second règne, les mêmes réformes amélioratrices qu'il avait commencées en Valachie (1). En

(1) La législation d'Alexandre Ypsilanti, dont le Code ou *Condica pravilniceasca* fut édicté en 1780, de même que, vers l'année 1785 aussi, Alexandre II Maurocordato VI Firar édicta son ordonnance dénommée *Sobornicescul hrisov*, traitant de certaines questions spéciales, telles que : la prohibition des donations faites par des personnes pauvres à celles qui étaient riches; celle de la stipulation que l'objet, placé comme gage, ne saurait devenir la propriété du créancier, sans l'intervention d'une sentence; le règlement de la condition des esclaves bohémiens, etc.

Ces essais de législation étaient toutefois insuffisants pour la pratique de tous les jours.

Il était réservé à Jean Caragea et à Charles Callimaki de doter les Pays Roumains d'une législation qui répondît, au moins jusqu'à un certain point, aux véritables besoins de la population. Les codes de Caragea et de Callimaki reproduisent, l'un et l'autre, le droit romain; mais, pendant que le code Caragea est une compilation plus originale, faite d'après les collections grecques, celui de Callimaki n'est que la traduction, plus ou moins fidèle, du code civil autrichien. Ce qui avait déterminé ce dernier emprunt, c'est que le jurisconsulte chargé par Callimaki de la rédaction de son code, Flechtenmacher, se trouvait être un Allemand, qui avait été appelé de Vienne par les boyards Laskaraki et Grégoire Sturdza, comme instituteur de leurs enfants. Ces deux législations furent promulguées en langue grecque, et la chrysobulle de publication du code Callimaki dit expressément « qu'il avait « été premièrement rédigé dans la langue néo-grecque, *usitée dans ce pays*, puis traduit en « roumain ». La traduction devait en être faite par le même Flechtenmacher, qui, ayant séjourné pendant huit années en Moldavie (1811-1819), avait fini par connaître suffisamment le moldave. Mais on ne sait pourquoi il ne parvint pas à la terminer. Le code de Callimaki ne fut traduit en roumain qu'en 1833, lors de la nouvelle occupation russe des principautés. Le code de Caragea avait, au contraire, été traduit en roumain dès la première année de sa promulgation, en 1819.

1787, le prince Alexandre Ypsilanti, estimant la situation intenable et ne voulant pas servir d'instrument aux Turcs, se laissa prendre par les Allemands pendant le courant de la guerre, justifiant encore une fois les soupçons d'inclination vers l'Autriche dont il avait fait preuve pendant sa vie.

L'exécution du traité de Kaïnardji, de la part des deux puissances qui l'avaient signé, était une cause perpétuelle de malentendus entre elles. Nous avons montré plus haut les difficultés soulevées par la Porte, à l'occasion de l'établissement de consuls russes dans les principautés. La question la plus grave était, sans contredit, la position des Tartares, qui avaient été déclarés seulement indépendants, et que la Russie cherchait, par tous les moyens, à incorporer dans son empire. La Russie avait à peine incorporé les Tartares qu'elle jetait les yeux sur la Géorgie et les pays du Caucase. La Turquie proteste avec beaucoup d'énergie contre cette nouvelle immixtion des Russes dans les affaires de ses sujets et somme la Russie de retirer ses troupes du Caucase. Celle-ci s'y refusant, les Turcs se décident à tenter de nouveau le sort des armes, et la guerre est déclarée à la Russie dans un grand divan, tenu le 13 août 1787. Après quelques tergiversations, l'Autriche se décide à donner suite au traité d'alliance qui l'unissait à la Russie et déclare aussi la guerre à la Porte, en 1788. Cette guerre voit se répéter presque de point en point ce qui s'était passé dans celle de 1736.

C'est le 26 juillet de l'année 1787 que le reïs-effendi avait signifié à Bulgakoff l'ultimatum de la Porte : rappel des consuls russes de Jassy, Bucarest et Alexandrie, abandon des protectorats russes sur le khan de Géorgie, obligation pour les vaisseaux russes naviguant sur la mer Noire de subir la visite. Le 13 août, dans un grand conseil du divan, la guerre fut résolue. Le 16, Bulgakoff fut appelé chez le grand-vizir et de là conduit aux Sept-Tours; tandis que les légations de France et d'Autriche s'étaient efforcées de maintenir la paix, celles d'Angleterre et de Prusse n'avaient cessé de pousser à la rupture. De même qu'en 1768, la guerre trouva les deux belligérants aussi mal préparés l'un que l'autre. C'est alors que se déchaînait en France la terrible révolution, dont ce n'est pas le lieu de parler ici. C'est alors que se débattit de nouveau en sous-main la question du partage de la Turquie. Ce problème, posé en fait dès le congrès de Karlovitz en 1699, fit l'objet d'un entretien de l'empereur Joseph II et de l'impératrice Catherine II, et se précisa dans la pensée du premier, surtout lorsqu'il lança cette phrase devenue fameuse : « Que diable faire de Constantinople? » — En effet, c'était le point épineux, Constantinople, considérée plus tard par Napoléon Ier comme le centre et le siège de l'empire du monde, objet de convoitise et de litige, de discussions et d'égoïsme pour toute la diplomatie européenne, problème demeuré, à l'heure qu'il est même, tout aussi aigu et tout aussi insoluble qu'en 1787. Mais si Joseph II s'écriait si naïvement et si spontanément : « que diable faire de Constantinople? », il ne s'était, pas plus que la tzarine, soucié de s'écrier : « que diable faire des Pays Roumains? » pour la raison très simple que l'un comme l'autre savaient très bien

ce qu'ils voulaient en faire, c'est-à-dire s'en emparer, comme d'un morceau « impérial » destiné à soulager « l'intégrité de l'empire ottoman ». Dans le même temps, un certain comte de Hertzberg, élève présomptueux et maladroit de Frédéric II, génie chimérique et turbulent semblable à Alberoni, inventait le fameux « plan Hertzberg », qui consistait à donner la Bessarabie à la Russie, ainsi que la Moldavie et la Valachie à l'Autriche, en échange, bien entendu, de territoires en faveur de la Prusse. Quand mourut Joseph II, le 8 février 1790, son frère et successeur Léopold II se trouva en présence d'une situation dangereuse, vu la guerre turque et les intrigues prussiennes. Quant aux Russes, ils ne savaient ni pousser vigoureusement la guerre, ni se décider à conclure une paix commune avec la Turquie, ni se résigner à ce que l'Autriche fît avec celle-ci une paix séparée. La Porte se sentait hors d'état de résister. Le 11 août 1791, Repnine et le grand vizir signèrent les préliminaires de paix à Galatz; or, le 16 octobre, Potemkine accourait pour enlever à Repnine l'honneur de signer la paix, espérant encore se créer une principauté personnelle indépendante avec la Moldavie et la Valachie, mais il mourut subitement près de Jassy et fut remplacé au congrès par Bezborodko. Le 9 janvier 1792, fut signée la paix de Jassy en treize articles. Ce traité portait plusieurs avantages pour la Russie : « 1° renouvellement des « traités antérieurs; 2° restitution par les Russes de toutes leurs conquêtes, « même Bender, Kilia, Akkermann, Ismaïl ainsi que la Moldavie, sauf « Otchakof et le pays situé entre le Bug et le Dniester; 3° confirmation « des privilèges accordés aux principautés roumaines; 4° engagement de la « Porte de s'abstenir de toute hostilité contre le tzar de Géorgie et ses « vassaux; 5° garanties au commerce russe contre les déprédations des cor- « saires barbaresques; 6° dans le Caucase, les Russes continuent de garder « leur position influente; 7° le Dniester formera dorénavant la limite entre « les deux empires. » C'était là pour les Russes plutôt de faibles avantages, après une guerre si longue, qui leur avait tant coûté et les avait parfois mis en péril. La modération relative de Catherine II s'explique par tous les incidents anglais, suédois, prussien, qui étaient venus se greffer sur la guerre principale, par la diversion qu'apporta la révolution française, par les préoccupations que suscitaient à la tzarine les affaires polonaises, car cette fois encore, comme en 1772, c'était la Pologne qui allait payer pour la Turquie, et si les principautés roumaines échappèrent, ce fut un miracle. Néanmoins, malgré les stipulations en faveur des principautés, renouvelées à tant de reprises par les Russes dans leurs traités avec la Turquie, et dont le but principal était d'empêcher les exactions auxquelles ces pays étaient en butte, la Porte n'en poursuivait pas moins son système d'exploitation pécuniaire, mise en œuvre surtout par le fréquent changement des princes.

De 1792 à 1802, dans le court intervalle de dix ans, la Valachie voit se succéder sur le trône non moins de six princes, et la Moldavie cinq. Le nombre des compétiteurs au dragomanat et aux trônes roumains s'était considérablement accru; leur acharnement réciproque à se desservir était

extrême, quoiqu'ils fussent presque tous unis par les liens du sang. Les Soutzo étaient les rivaux des Mourouzy, qui étaient à leur tour les ennemis mortels des Ypsilanti, et se disputaient avec les Callimaki le trône de Valachie. Chose digne de remarque, ils s'accusaient mutuellement d'être dévoués aux Russes (1). Il était naturel qu'il en fût ainsi et qu'ils gravitassent autour de ce nouveau soleil. Ils espéraient même, avec le concours russe, le rétablissement de leur ancien empire byzantin, dans lequel ils s'attendaient à jouer un rôle encore plus important que dans celui des Ottomans. Aussi leur inclination vers les Russes était-elle très justifiée.

Une peste terrible, conséquence fatale et inévitable de la guerre et du contact avec les troupes contaminées de la Porte, étendit ses ravages sur les Pays Roumains, aussitôt après la cessation des hostilités. La famine s'ajoute au fléau de l'épidémie. Alexandre Mourouzy est accusé par les historiens roumains d'avoir cherché, pendant son règne en Valachie, à faire de l'argent en exploitant la misère de la population. Il aurait imposé un emprunt forcé aux monastères, et, avec l'argent qu'il obtint ainsi, il aurait acheté du blé en Bulgarie, à raison de 7 piastres le kilogramme, et il le revendait aux affamés à raison de 40 piastres. Est-ce bien prouvé? Mourouzy dut sa destitution à la circonstance qu'Alexandre Callimaki, fils de Grégoire, obtint le poste de dragoman, puis, montant lui-même sur le trône de Moldavie en 1793, il fit obtenir, en 1796, le trône de Valachie à Alexandre Ypsilanti. Pendant cet intervalle *Michel Hangerly* (1797-1799) régna en Valachie; celui-ci trouva moyen, en deux ans, de se refaire une fortune considérable, en retirant 5 millions rien que de l'impôt sur les bestiaux *(vacarit)*. Sa querelle avec le chef de l'amirauté turque lui valut d'être étranglé dans son propre palais, à Bucarest, par un capegi envoyé exprès et « habile dans l'art de couper la tête des grands avec méthode ».

Pendant ce temps, trois princes se succédaient en Moldavie : *Alexandre*

(1) Fotino, *op. cit.*, p. 201, 199, note; Rapport français sans date adressé au prince Mourouzy, in Hurmuzaki, *Documente*, suppl. II, p. 148; Ruffin aux Affaires étrangères, 12 juin 1802; *ibid.*, p. 222; le chargé d'affaires de France aux Affaires étrangères, 9 août 1802; *ibid.*, p. 226. Rapport français non daté, *ibid.*, p. 489. — Les Affaires étrangères à Choiseul, 24 avril 1786, Hurmuzaki, *Documente*, suppl. II, p. 40. — Comp. une note de 1798, *ibid.*, p. 191; Instructions au général Brune, septembre 1802, *ibid.*, p. 247; le consul russe de Kirico au métropolitain valaque à Brasov, 29 juillet 1802, Hurmuzaki, *Documente*, suppl. IV, p. 298. — Fotino, p. 211. — Zilot Romanul confirme ces indications, quoique adversaire des Phanariotes, p. 82. — Brune à Talleyrand, 9 avril 1803, Hurmuzaki, *Documente*, suppl. II, p. 163; Brune aux Affaires étrangères, 25 août et 9 octobre 1803, *ibid.*, p. 286 et suiv.; Mémoire sur la politique russophile du prince de Valachie, 21 juin 1805, *ibid.*, p. 313; Brune aux Affaires étrangères, 10 septembre 1803, *ibid.*, p. 286; 23 mai 1803, p. 276, et Ruffin à Talleyrand, 10 mars 1806, *ibid.*, p. 326; voir les rapports de Sainte-Luce, 30 avril 1803, et de Brune, 1er janvier 1805, *ibid.*, p. 282 et 306; Brune à Talleyrand, 8 avril 1803, *ibid.*, p. 267; Brune à Talleyrand, 23 octobre 1803, *ibid.*, p. 289; du même au même, 19 octobre 1803, *ibid.*, p. 288; note de la Porte à l'ambassadeur de Russie, 1er octobre 1806, *ibid.*, p. 353; Sébastiani à Talleyrand, 30 juillet 1806, *ibid.*, p. 346; Sébastiani aux Affaires extérieures, 29 et 30 août 1806, *ibid.*, p. 348, 349; le chargé d'affaires de France à Talleyrand, 25 mars 1802, *ibid.*, p. 218; note du 2 février 1806, *ibid.*, p. 324; voir sur les Mourouzy plusieurs actes diplomatiques, *ibidem*, aux pages 489, 539 et 573.

Mourouzy (1792-1793), *Michel Soutzo Ier* (1793-1795) et *Alexandre Callimaki III* (1795-1799). En Valachie, de 1799 à 1802, sous *Alexandre Mourouzy* (1799-1801) et *Michel Soutzo Ier* (1801-1802), ces trois années voient se répéter, dans de plus fortes proportions, les souffrances imposées à la Valachie, d'une part, par les changements de règne, de l'autre par les ravages des bandes de Paswan-Oglou, bandit célèbre de l'époque. Sous le règne d'Alexandre Mourouzy, les exigences de Paswan dépassèrent toute mesure; il demandait tous les mois 30 à 40 bourses pour payer ses mercenaires. Mourouzy, qui voyait ses revenus s'amoindrir considérablement par suite des exigences de Paswan-Oglou, se plaignit à la Porte, et celle-ci envoya des troupes pour le repousser. Mais ces hordes indisciplinées commirent à Bucarest les plus cruelles atrocités. Cette intervention des Turcs ne déplaisait pas trop au prince, qui espérait se débarrasser ainsi des contributions des brigands. Paswan-Oglou, sachant que les Turcs ne combattaient jamais sérieusement ses armées pour défendre des ghiaours, tombe sur la Valachie en ce même moment, réduit en cendres la ville de Tirgul-Jiul, puis se jette sur Craïova, capitale de l'Olténie, et la met à feu et à sang. Une quantité innombrable d'hommes, de femmes, sont tués; ceux qui échappent au massacre sont mutilés; les Turcs leur coupent le nez et les oreilles. L'Olténie tout entière, d'un bout à l'autre, n'étai plus qu'une ruine et qu'un désert. En Moldavie, se succédaient alors *Constantin Ypsilanti II* (1799-1800), qui prit une part très active à l'alliance de la Russie avec la Porte contre la France (en 1798); puis *Alexandre Soutzo II* (1800-1802). L'alliance en question conduisit au hattichérif, ou plutôt au traité de 1802 entre la Russie et la Porte, traité qui eut une influence capitale sur les destinées du peuple roumain. Ce traité fut le résultat de l'habileté diplomatique des Russes, qui firent si bien (après la réconciliation des Turcs avec les Français par suite de la campagne de Bonaparte en Égypte) que la Porte envoya, en 1802, une note au cabinet de Saint-Pétersbourg, note par laquelle le droit de parler en faveur des Pays Roumains, stipulé par le traité de Kaïnardji, et qui avait été qualifié de droit d'intercession par la convention d'Aïnali-Kavak, était changé en une disposition spéciale et pratiquement applicable, à savoir que les hospodars ne seraient plus désormais déposés sans l'assentiment de la Russie. Il était stipulé en outre : « qu'à partir de ce jour la durée des prin- « cipautés *(sic)* serait fixée à sept ans, à compter du jour de la nomination « des hospodars; que ceux-ci ne seraient pas déposés avant le temps fixé, à « moins d'un délit avéré, de sorte qu'au cas même où il surviendrait quelque « manque dans la dite époque *(sic), jusqu'à ce que l'envoyé de Russie, rési- « dent près de Notre Sublime Porte, en soit averti et persuadé, sa déposition « ne soit pas permise*. Les hospodars de Moldavie accueilleraient les repré- « sentations que les envoyés de Russie pourraient leur faire tant pour l'objet « des impôts que pour les privilèges du pays. » Le résultat fut un autre point important : la nomination de Constantin Ypsilanti en Valachie et celle d'Alexandre Mourouzy en Moldavie, tous deux dévoués aux intérêts russes.

Constantin Ypsilanti II (1802-1806) en Valachie et *Alexandre Mourouzy* (1802-1806) en Moldavie furent de véritables agents russes dans les principautés, et, quoique leur conduite ne soit pas une exception à celle des Grecs envers l'empire ottoman, ils sont l'expression suprême d'un fait général, l'inclination des Grecs pour la Russie, fait observé par tous les diplomates du temps. Les deux princes, placés, sur les instances de la Russie, à la tête des Pays Roumains, devaient, par le fait même qu'ils représentaient la politique de cette puissance, se comporter avec plus de douceur envers les populations.

Le 7 avril 1789, au plus fort des périls qui menaçaient la Turquie, le jeune sultan *Sélim III* (1789-1807), fils de Moustapha III, avait succédé à son oncle Abdul-Hamid. Sélim III, ayant à soutenir l'assaut de deux grands empires chrétiens, voyant un moment toutes ses frontières envahies, les Autrichiens maîtres de la Serbie, les Russes maîtres des deux Roumanies et de la Bulgarie, ne perdit pas confiance. Les discordes de l'Europe chrétienne travaillaient pour lui.

Tout à coup, en octobre 1806, sans déclaration de guerre (1), sans

(1) Consulter sur les événements de 1806 à 1812, autant dans l'Europe orientale que dans les Pays Roumains et Helléniques, les ouvrages suivants : sur l'ensemble de la période, LAVISSE et RAMBAUD, *Histoire générale*, t. IX, p. 156 et 157, puis 735, 736, 737 et 738; ainsi que p. 130, 131, 136, 237, 144, 145, 152 à 155 et surtout 659 à 722 et 722 à 735. — Notre ouvrage *Terre et race roumaines, passim.* — A. VANDAL, *Napoléon et Alexandre Ier*, 1891. — A. SOREL, *L'Europe et la révolution française*, t. VII, 1905. — Les *Mémoires* de la comtesse EDLING, née Stourdza — DRAPEYRON, *Le grand dessein méditerranéen*, in *Revue de Géographie*, de 1878). — BEER, *Die orientalische Politik Œsterreichs*, Prague, 1883. — DRIAULT, *La politique orientale de Napoléon*, 1904. — A. VANDAL, *La France et la Russie pendant la campagne de 1809* (*Annales de l'École des sciences politiques*, 1892). — TALLEYRAND, *Mémoires*. — *Mémoires inédits* de CAULAINCOURT. — *Napoléon Ier*. — *Correspondance* de NAPOLÉON. — RHODOCANAKI, *Bonaparte et les îles Ioniennes*, Paris, 1899. — DE CLERCQ, *Traités de la France*, t. II. — MAHMOUD-RAÏF-EFFENDI, *Tableaux des nouveaux règlements de l'empire ottoman*, Paris, 1802. — Muradgea D'OHSSON, *Tableau de l'empire ottoman*, 1788-1824 — HAMMER, *Des osmanischen Reiches Staatsverfassung u. Staatsverwallung*. Tübingen, 1816. — ZINKEISEN, *Gesch. d. osmanischen Reiches in Europa*. — JONQUIÈRE, *Histoire de l'empire ottoman*, 1881. — E. DRIAULT, *La politique orientale de Napoléon*, 1904. — *La guerre turco-russe* (1802-1812) — R. ADAIR, *Historicals memoirs of a mission to the court of Vienne* (1806) et *The negociations for the peace of Dardanelles* (1808), Londres, 1845. — Le baron DE TESTA, *Recueil de traités de la Porte ottomane*. Paris, 1865, t. II. — M. BOGDANOVITCH, *Hist. d Alexandre Ier*, t. II et III. — Le général A.-N. PÉTROF, *La guerre russo-turque de 1806 à 1812* (en russe), Saint-Pétersbourg, 1885-1887, 3 vol. — WURM, *Diplom. Gesch. der orientalischen Frage*, Leipzig, 1868. — N. JORGA, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, 1913. — E. DRIAULT, *La question d'Orient en 1807* (*Rev. d'Hist. dipl.*, 1900-1901). — Grégoire YAKSCHITCH, *La Russie et la Porte de 1812 à 1826*. — Émile PICOT, *Les Serbes de Hongrie*, Paris, 1873. — HOBHOUSE, *A Journey through Albania*, etc. (1809-1810) — H. HOLLAND, *Travels in the Ionian islands, Albania, Thessalv*, etc. (1812-1813), Londres, 1815. — PERRHAEBOS, Ἱστορία Σουλίου καὶ Πάργας, Venise, 1815. — DE BOSSUET, *Parga and the Ionian islands*, Londres, 1822. — POUQUEVILLE, *Vie d'Ali-pacha*, Paris, 1822. — Ibrahim MANZOUR-EFFENDI (officier français, commandant du génie au service d'Ali-pacha), *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie*, Paris, 1827. — HUGHES, *Travels in Greece and Albania*, Londres, 1830, t. II (sur Ali). — J. MÜLLER, *Albanien, Rumelien und die öst. mont. Grenze*, Prague, 1844. — MENDELSSOHN-BARTHOLDY, *Ali-pacha*, dans l'*Hist. Taschenbuch*, de RAUMER, 1867. — PAPIU (Ilarian), *Tesaur de monumente istorice*, Bucarest, 1864, t. II à IV (*Recueil de chroniques et d'histoires*, comme celles de Dionisie ECCLESIARCUL, J. VACARESCU, etc.). — *Documents*, publiés par V.-A. URECHIA, dans *Istoria Romånilor*,

Fig. 75. — L'IMPÉRATRICE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE.

Fig. 76. — L'EMPEREUR JOSEPH II D'AUTRICHE.

Fig. 77. — LA TSARINE CATHERINE II LA GRANDE.

Fig. 78. — LE COMTE DE KAUNITZ.

attendre le résultat des nouvelles négociations entamées par Italinski, sur un ordre venu de Pétersbourg, Michelson, commandant de l'armée russe du Dniester, franchit le fleuve, prit ou bloqua les places fortes, occupa Jassy et Bucarest, et, en quelques jours, sauf les places du Danube, fut maître des deux provinces roumaines. L'émotion fut très forte à Constantinople et très vive l'irritation contre les Russes. Le plus surpris de cette brusque violation de la paix fut peut-être Italinski. En février parut l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Duckworth; elle se disposa à forcer les Dardanelles.

Bucarest. — ODOBESCU, *Documents relatifs à l'histoire des Roumains*, Bucarest, 1886. — *Actes et documents*, par Dém.-A. STURDZA. — A.-D. XÉNOPOL, *Istoria Romînilor, passim*, et en français *Histoire des Roumains de la Dacie Trajane, passim*. — A.-D. XÉNOPOL, *Études historiques* (guerre de 1812, rapt de la Bessarabie), 1888 (en fr.). — Zilot ROMANUL, *Chronique* (en roum.), édit. Hasdeu, Bucarest, 1884. — L'abbé R.-G. BOSCOVITCH, *Giornale d'un viaggio*, etc. Bassano, 1784. — CARRA, *Histoire de la Moldavie et de la Valachie* (1778-1781). — WILKINSON, *Tableau historique de la Moldavie et de la Valachie*, trad. franç., Paris, 1821. — La correspondance diplomatique publiée sous le titre : *Dépêches inédites du chevalier de* GENTZ *aux hospodars de Valachie*, 1813-1828, Paris, 1876. Cet ouvrage est d'une grande importance. — HURMUZAKI, *Documente*, suppl. II, p. 354; Budberg à Italinski, ambassadeur russe à Constantinople, *ibid.*, p. 368; déclaration d'Arbuthnot, 25 janvier 1807, *ibid.*, p. 378. — Lettre de Napoléon à Sébastiani, dans ZINKEISEN, *op. cit.*, t. VII, p. 474. — Comte DE GARDEN, *Histoire générale des traités de paix*, t. X, p. 237. — Ledoulx à l'ambassadeur de Vienne, 7 novembre 1811; du même au même, 21 janvier 1812; *ibid.*, p. 641 et 664; Latour-Maubourg aux Affaires étrangères, 27 janvier 1812, *ibid.*, p. 714; du même au même, 10 février 1812, *ibid.*, p. 667. Pour plus de détails, voir XÉNOPOL, *Études historiques sur le peuple roumain*, Jassy, 1887, p. 218 et suiv. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Voyage pittoresque en Grèce*, Paris, 1822. — SAVARY, *Lettres sur la Grèce*, Paris, 1788. — BEAUFORT, *Commerce de la Grèce*, 1799. — GRASSET-SAINT-SAUVEUR, *Voyage dans les Isles et possessions ci-devant vénitiennes du Levant*, Paris, an VIII. — C. SONNINI, *Voyage en Grèce et en Turquie*, Paris, 1801. — H. CASTELLANE, *Lettres sur la Morée et les îles*, Paris, 1808. — LEAKE, *Researches in Greece*, 1814. — CORAY ou KORAÏS, *Mémoire sur l'état actuel de la civilisation dans la Grèce*, Paris, 1803. — *Exhortations politiques*, trad. franç., Orelli, Zurich, 1833, complétées par E. EGGER, et le marquis QUEUX DE SAINT-HILAIRE, *Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette*, Paris, 1877, et QUEUX DE SAINT-HILAIRE, *Lettre de Coray au protopsalte de Smyrne Démétrios Lotos* (la France en 1792-93), Paris, 1881. — POUQUEVILLE, *Voyage de la Grèce*, Paris, 1826; du même, *Régénération de la Grèce*, Paris, 1826, t. I. — ZINKEISEN, *Gesch. d. Griechenlands*, Leipzig, 1832, t. III. — GERVINUS, *Insurrection et régénération de la Grèce*, trad. franç. de Minssen, Paris, 1862, t. I. — MENDELSSOHN-BARTHOLDY, *op. cit.* — K. PAPARIGOPOULO, Ἱστορία τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους, t. V, Athènes, 1875. — G. FINLAY, *A history of Greece*, Oxford, 1877, t. V. — HERZTBERG, *op. cit.* — Sp. TRICOUPIS, Ἱστορία τῆς ἑλλεν ἐπαναστασέως, Athènes, 1888, 3e édit., t. I. — C. SATHAS, Τουρκοκρατουμένη Ἕλλας, Athènes, 1869. — G. MAUROYANNI, *Histoire des îles Ioniennes* (1797-1815) (en grec), Athènes, 1889. — LUNGI, *Storia delle isole Ionie sotto il reg. dei republicani francesi*, Venise, 1868. — L'abbé PISANI, *L'occupation des îles ioniennes en 1797*, dans *Revue d'Histoire diplomatique*, 1888. — E. RHODOCANAKI, *Bonaparte et les îles Ioniennes*, 1899. — Dimo et Nicolo STEPHANOPOLI, *Voyage en Grèce pendant les années 1797 et 1798*, Londres, 1806. — Nic. STEPHANOPOULO, *Histoire de la colonie grecque établie en Corse*, Paris, 1826. — Louis BELLOC, *Bonaparte et les Grecs*, Paris, 1826. — Le commandant P. BOPPE, *Le colonel Papas-Oghlou et le bataillon des chasseurs d'Orient*, 1897. — NICOLOPOULOS, *Essai sur la vie et les écrits de Rhigas*, Paris, 1824. — PERRHAEBOS (un des amis de Rhigas), Ἀπομνημονεύματα πολέμικά, Athènes, 1837. — Mme Am. EDMONDS, *Rhigas Phereios the Protomartyr of Greek Independence*, Londres, 1890. — E. LEGRAND, *Documents inédits concernant Rhigas* (d'après les *Archives de Vienne*), Paris, 1892. — Spyr. P. LAMBROS, Ἀποκαλύψεις περῖ τοῦ μαρῖτρίουοῦ Ῥήγα, Athènes, 1892. — FAURIEL, *Chants populaires*, 1825, t. II. — E. LEGRAND, *Recueil de chansons populaires grecques*, 1873 (chants sur Katzantonis, les Tsavellas, Kolokotronis, etc.), 1873. — NICOLAI, *Geschichte der Neugriechischen Literatur*, Leipzig, 1876. — Pour complément ici, en note, p. 281.

Les Anglais poursuivirent leur marche; les Dardanelles étaient franchies. Aussitôt la terreur se répandit dans le sérail. Sébastiani demanda une audience au sultan, releva son courage, enfin lui offrit ses propres services militaires et ceux de tous les Français. La défense de Constantinople marqua l'apogée de l'influence française en Orient. La déposition du sultan Sélim servit de prétexte à Napoléon, au moment où il allait se confier à l'alliance russe, pour se détacher brusquement de la Turquie.

La guerre de la Turquie contre la Russie et l'Angleterre n'avait pu prendre des proportions considérables, parce que les deux belligérants étaient entravés dans leurs opérations, l'Angleterre et la Russie, par leur guerre avec Napoléon, et la Turquie par ses troubles intérieurs. Vu le mépris souverain que Napoléon avait pour les Turcs et sa ferme volonté d'utiliser aussi l'empire ottoman comme instrument de sa politique ou comme pâture à servir en cas de besoin, nous le voyons, à la paix de Tilsit (1807), s'entendre avec la Russie et lui offrir sa médiation auprès de la Turquie pour la conclusion de la paix, avec promesse que, dans le cas où la Porte refuserait, la France s'allierait à la Russie pour effectuer le partage de l'empire ottoman : « *La Russie obtiendrait la Bessarabie, la Moldavie, la Valachie et* « *la Bulgarie jusqu'aux Balkans;* la France aurait l'Albanie, la Thessalie, « la Morée et Candie; l'Autriche devait être dédommagée par la Serbie et la « Bosnie, pendant que les Turcs resteraient en possession de Constanti- « nople, » que Napoléon ne voulait à aucun prix céder à la Russie, car, disait-il, « là est l'empire du monde ».

En effet, la paix de Tilsit (8 juillet 1807) avait mis fin à la quatrième coalition. Napoléon fait entrevoir au tzar des agrandissements aux dépens de la Suède en Finlande et aux dépens de la Turquie dans les principautés roumaines. Les événements d'Aranjuez survinrent; ce fut peut-être à ce moment que se décida irrévocablement la destinée du grand empereur français. Quant aux affaires d'Orient, Napoléon pensait les régler au cours de l'entrevue prochaine. L'alliance russe demeura ainsi le pivot de toutes ses combinaisons. C'est alors que Napoléon écrivit à l'empereur Alexandre : « Puisque nos ennemis nous forcent absolument à devenir grands, soyons- « le! Je vous laisse la Turquie, la Suède et tout l'Orient; arrangez-vous « comme il vous plaira. Quant à moi, je me charge de l'Occident. » Cette déclaration provoqua une nouvelle entrevue des deux potentats, à Erfurt (27 septembre 1808). On s'entendit pourtant sur l'Orient, car le partage de la Turquie fut ajourné à une date indéfinie. A la fin d'août 1811, le grand vizir, à la tête de 70 000 hommes, prit la résolution de franchir le Danube. Les deux armées restèrent tout un mois à s'observer. Cependant l'armée turque, abandonnée par son chef, souffrant du froid, de la faim, des maladies, réduite à brouter l'herbe, à déterrer les racines, à manger les chevaux, encombrée de cadavres d'hommes et de bêtes, décimée par le feu continuel des Russes, agonisait. Or, dès le mois de juin, Alexandre Ier avait écrit à Koutouzo qu'il lui fallait absolument la paix avec la Porte, qu'il se conten-

terait de la Moldavie jusqu'au Sereth, avec une forte contribution de guerre. Telles étaient les dispositions de la Russie. Le quartier général de Koutouzof ayant été transporté à Bucarest, c'est là aussi que se transporta le congrès. Malgré l'assentiment de Napoléon, qui s'était octroyé le droit abusif de faire et de défaire la carte de l'Europe à son gré, les Russes ne parvinrent point à arracher aux Turcs les deux principautés roumaines. C'était à l'année 1812 que le sort avait réservé de voir la fin de cette guerre qui se continuait déjà depuis plus de cinq ans, et ce fut toujours la France qui, après l'avoir provoquée, devait y mettre un terme. Les Russes réduisirent leurs prétentions à la Bessarabie et à la partie avoisinante de la Moldavie qui s'étendait entre le Dniester et le Pruth, et à laquelle ils donnèrent, après la cession, la dénomination générale de Bessarabie. Alexandre Ier adjurait Koutouzof de hâter la conclusion de la paix avec la Turquie. Quand Tchitchagof (1) arriva, le 17 mai, à Bucarest, les préliminaires de la paix étaient déjà signés par Koutouzof. La paix définitive fut conclue le 28 mai 1812. La Russie acquérait la Bessarabie avec la frontière du Pruth, faible dédommagement pour six années de campagne. Elle restituait à la Porte tous les territoires conquis sur elle en Asie. Dans cette restitution les territoires sur lesquels la Porte avait simplement prétendu un protectorat, comme la Géorgie, la Mingrétie, etc., n'étaient pas compris. La paix de Bucarest fut âprement critiquée par Tchitchagof, déçu dans son espérance d'en être le négociateur. Le tzar Alexandre savait trop combien la paix de Bucarest lui était nécessaire, combien nécessaire aussi le concours de son armée du Danube contre l'invasion napoléonienne, pour songer une minute à remettre en question l'œuvre diplomatique de Koutouzof. Le sultan avait ratifié la paix beaucoup plus à contrecœur que le tzar. Sa colère se tourna surtout contre Démétrius Mourouzy, drogman de la Porte, employé aux négociations, ainsi que contre Galib-effendi; ce dernier eut la tête tranchée. Mourouzy fut arrêté à Rouchtchouk, amené à Choumla devant le grand vizir et aussitôt pendu. Sa tête fut envoyée au sérail, en même temps que celle de son frère Panaiotti. C'était la façon coutumière aux Turcs de faire passer leur mauvaise humeur et, suivant l'expression ironique de Victor Hugo, « de servir aux sultanes des têtes et des fleurs! »

L'occupation des principautés par les Russes (1806-1812) fut désastreuse pour celles-ci. On pourrait croire que, puisqu'ils avaient l'intention de les incorporer, ils tâcheraient de les gagner à eux par de bons traitements ; il n'en fut rien. Tout d'abord, les Pays Roumains, devenant forcément le théâtre de la guerre, devaient, les premiers, souffrir des conséquences de cet état de choses; mais ce n'étaient là que les maux inséparables de la guerre; les Roumains y étaient habitués. La domination russe, qui s'inaugurait chez eux sous de pareils auspices, leur réservait encore d'autres souffrances, d'autant plus insupportables qu'elles étaient constantes. Celles-ci furent pro-

(1) Consulter : *Mémoires de l'amiral Paul Tchitchagoff*, IIe partie, chap. X, XI, XII et XIII.

voquées, comme pendant la guerre de 1774, par les besoins de l'armée, mais dans des proportions bien autrement considérables; car, au lieu de ne faire que traverser le pays pour aller en Turquie, les troupes russes y stationnèrent durant cinq longues années, pendant lesquelles le peuple roumain ne connut pas un jour serein.

Après la paix de Bucarest, les trônes roumains furent occupés de nouveau par des Phanariotes. *Jean Caragea II,* fils de Nicolas et ancien dragoman de la Porte, eut la Valachie (1812-1819). Il paraissait, au début, avoir du penchant pour la France, mais il ne tarda pas à tourner casaque et à devenir l'ennemi le plus acharné des Français. Jusqu'en 1814, à la restauration des Bourbons, Caragea conserve une certaine neutralité entre la Russie et la France. Il démasque ses batteries au moment où Louis XVIII est ramené en France. Il se sauva à temps en Italie et eut pour successeur *Alexandre Soutzo II* (1819-1821). Le règne de *Charles Callimaki IV,* en Moldavie (1812-1819) fut empreint d'une grande douceur; l'ambassadeur français, Ruffin, loue la droiture et la modération de ce prince et le montre favorable à la France. Charles Callimaki (1) fut un des princes les plus remarquables des Pays Roumains, et il attacha son nom à une législation importante, de beaucoup supérieure à la législation édictée à la même époque par Jean Caragea en Valachie. D'ailleurs, Callimaki était de naissance roumaine et appartenait à une ancienne famille noble originaire de Bucovine. Il était doué d'une belle intelligence et avait un esprit cultivé; sa prestance majestueuse et ses belles manières frappaient tout le monde, et il sut s'imposer. Il se retira volontairement du pouvoir et eut pour successeur *Michel II Soutzo III* (1819-1821).

Observons que, pendant les règnes de ces derniers princes phanariotes, les Pays Roumains sont toujours dans cette période de culture hellénique qu'ils avaient depuis près de deux siècles. Pourtant ces pays, si loin qu'ils fussent de l'Occident, n'avaient pu échapper à la suprématie alors universelle de la culture française. Dès le dix-huitième siècle, les grands drogmans de la Porte commencent à employer la langue française dans leur correspondance et, devenus princes des deux Roumanies, ils l'introduisent à leur cour. Ils ont des secrétaires français. Nous avons vu Alexandre Ier Maurocordato avoir

(1) Consulter les deux ouvrages de Xénopol et de Jorga sur les *Callimaki.* — Sur les événements roumains, lire Dionisie Eclesiarcul, dans Papiu, *Tesaur,* t. II, p. 208. — Eclesiarcul, *loc. cit.*, p. 209 et 218. — Zilote, éd. Hasdeu, p. 92. — Eclesiarcul, p. 221, confirmé par Fornetty à Otto, 6 mai 1812, Hurmuzaki, *Documente,* suppl. II, p. 687; Fornetty à Otto, cité — Mériage aux Affaires étrangères, 14 juillet 1811, *ibid.*, p. 589. — Les documents français sur ces exactions, dans Hurmuzaki, *Documente,* suppl. II, p. 452, 501, 621, 624, 689, 690, 696, 697. — Zilote Romanul, p. 92, 128. — Plainte des boyards pour la Bessarabie, 2 octobre 1812; Uricarul, t. III, p. 343. — Emmanuel Draghici, *Histoire de la Moldavie,* t. II, p. 92 (l'auteur est contemporain de l'événement); ballade populaire moldave. Les horreurs de la terrible peste qui ravagea les Pays Roumains, sont magnifiquement exposées dans Jon Ghica, *Scrisori catre Vasile Alexandri,* Bucuresti, 1884, p. 24 et suiv., et sur *le Règne de Jean Caragea,* p. 32. — Consulter, sur les exactions de ce prince, les documents français publiés dans Hurmuzaki, *Documente,* suppl. II, p. 452, 501, 621, 624, 689, 690, 696, 697. — Xénopol, *Études historiques sur le peuple roumain,* Jassy, 1887, p. 218 et suiv.

Hauterive; Alexandre II avoir Durosoy; à la cour d'Alexandre Ypsilanti, le prétendu comte Gaspart de Belleval et le prétendu marquis de Beauport de Sainte-Aulaire, émigrés français, dirigent son office des Affaires étrangères, dans un sens hostile à Napoléon. D'autres émigrés s'établissent professeurs de français à Jassy et à Bucarest. Dans cette dernière ville s'illustrent, en cette qualité, Laurençon, Recordon, Colson, Mondoville, qui ont laissé sur les Pays Roumains de curieux mémoires. Les boyaresses commençent presque toutes à parler le français et se passionnent pour les romans français. Il paraît à Bucarest des journaux français, comme le *Courrier de Londres*, organe des émigrés français. En même temps, la langue nationale, méprisée par l'aristocratie étrangère comme un idiome de rustres, tend à reprendre sa place légitime. Les écoles où l'on enseigne le roumain deviennent assez nombreuses dans les principautés. C'est par les maîtres du peuple qu'allait s'opérer la régénération des Roumains, cependant que celle des Hellènes s'annonçait déjà par des prodromes significatifs.

C'est par des pertes de territoires arrachés aux Pays Roumains, sous couleur de consacrer le dogme diplomatique de « l'intégrité de l'empire ottoman », que se solda le dix-huitième siècle dans l'Europe orientale et que se trancha brutalement, par une série d'injustices flagrantes, le nœud gordien de « la question d'Orient », ce spectre horrifique de la diplomatie européenne.

Les Pays Roumains, héroïques défenseurs des frontières de l'Europe chrétienne contre l'invasion mongolo-turque, pendant plus de quatre siècles, les Pays Roumains, victimes de l'ambition moscovite, de la duplicité autrichienne, de l'impéritie et de la barbarie ottomanes, de l'indifférence et de l'incompréhension du reste de l'Europe, auraient fini par rouler dans l'abîme où s'engloutit la malheureuse Pologne, si le premier quart du dix-neuvième siècle n'avait vu éclater les deux mémorables révolutions nationales de 1821 dans les deux Roumanies et de 1822 dans la Hellade.

Ces deux révolutions trouvent leur point de départ dans l'œuvre sourde, commencée dès le dix-septième siècle autant dans les Pays Roumains que dans les pays helléniques. Elles sont pour ainsi dire solidaires, parallèles, adéquates, malgré leurs malentendus et leurs courants divergents ou hostiles. Elles ont leur symbole dans cet emblème singulier qui marqua le premier recul de l'Islam européen en 1699, emblème qui figure sur le cachet qu'Alexandre Maurocordato l'Exaporite apposa, à côté de sa signature, sur le traité de Karlovitz, son sceau personnel qui représentait *un phénix renaissant de ses cendres et issant des flammes*. Ce même emblème servit de signe occulte à Maurocordato Firar, à Scoufo d'Arta, à Rhigas Phéréos, de signe de ralliement aux premiers hétaïristes qui, avec Ypsilanti, l'arborèrent sur leurs étendards; il servit d'emblème caractéristique sur l'uniforme et le sceau du comte Jean Capodistrias, premier gouverneur de la Hellade, de marque sur les premières monnaies helléniques en 1828. Il ne lui manquait que les quatre lettres rosicruciennes I. N. R. I., *igne natura renova-*

bitur integra, dont il était cependant l'expression, parce qu'il symbolisait la résurrection de la Hellade, dans la pensée de ceux qui l'utilisèrent, et qu'il demeura le symbole de ceux qui pensèrent que c'est « par le feu », c'est-à-dire la révolution, que « la nature entière », c'est-à-dire toute la chrétienté de l'Europe orientale, s'est « renouvelée », c'est-à-dire aura secoué la tyrannie musulmane.

Au dix-huitième siècle, la vie hellénique s'était réfugiée dans les îles Ioniennes, alors protégées par Venise, et dans quelques îles de l'Archipel. Si la Grèce se repeupla, ce fut en grande partie d'immigrants albanais, qui, très prompts d'ailleurs à se transformer en Hellènes et à oublier leur idiome montagnard pour la langue hellénique, venaient combler les vides qu'avait fait le sabre skipétar dans la population primitive. Enfin dans les pays escarpés, comme l'Olympe, le mont Agrapha, les monts Acrocérauniens, le Maïna, des communautés grecques, investies de privilèges militaires, organisées en milices d'armatoles, munies de firmans, bravaient les percepteurs ou les soldats du sultan. Les pirates étaient les klephtes de la mer. Se couvrant depuis 1770 du pavillon russe, naguère apparu sur les côtes de la Hellade avec les Orloff, ils continuaient la guerre maritime, qu'on avait crue terminée en 1792 par la paix de Jassy. Les armatoles, les klephtes, les pirates perpétuaient, à la fin du dix-huitième siècle, la vie héroïque et barbare qu'avaient menée les héros d'Homère et les Étoliens de Thucydide. Quant au relèvement économique et intellectuel de la Grèce, il se prépara par les Grecs plus civilisés de Constantinople, des îles Ioniennes, des îlots d'Hydra, Spetzia, Psara, supplantant les négociants français dans le commerce de l'Orient, s'y enrichissant, s'y poliçant, y puisant les ressources matérielles qui seront un jour nécessaires à la guerre pour l'indépendance. Il se prépara aussi par les riches colonies grecques d'Odessa, d'Ancône, de Livourne, de Marseille, même de Paris, Moscou et Pétersbourg, ardemment dévouées à la cause nationale, lui suscitant partout des partisans, créant parmi les étrangers le type du philhellène. C'est de ces Grecs industrieux et lettrés, imbus des idées occidentales, indulgents peut-être à l'excès pour les vices de leurs compatriotes restés barbares, que partit le mouvement qui multiplia les écoles grecques jusque dans les pays où la race hellénique disputait à grand'peine le sol à d'autres races et, par la renaissance intellectuelle de la Hellade, assura sa renaissance politique. La correspondance de Stamaty, un Grec qui vivait à Paris et fut un agent du Directoire, montre les sympathies que professaient alors les Hellènes pour la révolution française. Comme ils avaient encore sur le cœur la « fuite des Russes » en 1770 et les malheurs qui en étaient résultés pour leur pays, ils furent d'abord tout acquis à la France. Or, celle-ci, par le traité de Campo-Formio, prenait pied dans les îles Ioniennes. Les prédictions de Dimo et Nicolo Stéphanopoli, deux Corses d'origine maïnote, envoyés dans le Maïna, l'un par le Directoire, l'autre par Bonaparte, ainsi que les appels de celui-ci au « brave peuple maïnote », à ces « dignes descendants de Sparte », ne restèrent pas sans écho. Les Hellènes étaient tout disposés à voir un com-

patriote en Bonaparte. Le bey du Maïna, Kolokotronis, saluait en lui « le dieu de la guerre ». Il ménageait des entrevues entre les deux émissaires français et les délégués de la Morée, de la Grèce continentale, de la Crète, de l'Albanie. Stamaty fut aussi envoyé de Paris par le Directoire pour organiser à Ancône une agence de soulèvement. Le *Mémoire* présenté au tzar, à l'occasion du congrès de Vienne de 1815, par Alexandre de Stourdza, avait fait une profonde impression sur l'empereur idéologue et mystique. Depuis lors, les Grecs furent en faveur auprès de lui, et toutes leurs menées furent encouragées plus ou moins ouvertement. Nous pensons avoir abondamment montré les origines lointaines de la révolution hellénique.

Celui qui, le premier, donna le signal du mouvement qui ne devait s'arrêter qu'à la complète indépendance de la Crète, fut un Roumain de Macédoine grécisé, Rhigas Velestinliul (de Velestin), que les Grecs nomment Rhigas Phéréos. Devenu secrétaire d'Alexandre Ypsilanti en Valachie, il fonda à Bucarest, vers 1780, la Société des Amis (ἑταιρία τῶν φίλων), qui avait pour principe : « Vive l'amour de la patrie! » (ζητω ἡ φιλογενεια). Sous Mauroyéni, Rhigas devint gouverneur de Craïova et entra en correspondance avec le ministre autrichien Kaunitz, espérant obtenir quelque chose pour *son* peuple, par le traité de 1791 ; mais il n'en fut rien. La révolution française remplit l'âme de Rhigas d'un grand espoir. Connaissant très bien le français, il se procurait de Paris toutes les proclamations, écrits et chansons révolutionnaires, les traduisait en grec, les faisait imprimer à Vienne, puis les rapportait à Bucarest, cachés dans des ballots de marchandise. Rhigas avait conçu le dessein de réunir tous les Hellènes en une *hétairie* ou ligue pour renverser la domination turque. Nombre de prêtres, de riches marchands, de hardis capitaines, entrèrent dans cette association. Rhigas eut à Vienne une entrevue avec Bernadotte, ambassadeur de la République, lequel promit son appui (1797). C'est alors que Rhigas composa son *Chant des palikares* et sa *Marseillaise hellénique*, qui, trente années plus tard, devait animer les Grecs au combat :

Δεῦτε, παῖδες τῶν Ἑλλήνων (1).

Allons, enfants des Hellènes!

(1) Voici notre traduction française, aussi littérale que possible, de cette *Marseillaise* grecque composée par Rhigas Phéréos :

Strophe I. — Allons, enfants des Hellènes, le jour de gloire est arrivé : montrez-vous dignes de vos illustres ancêtres!

Chœur. — Enfants de la Hellade, courons aux armes, et que le sang abhorré de notre ennemi coule en torrents à nos pieds.

Strophe II. — Secouons le joug de nos tyrans, que l'insurrection éclate dans notre pays, et nous verrons briser toutes ses chaînes. Ombres magnanimes des généraux et des sages, venez assister à nos combats! Hellènes des âges passés, revenez à la vie; réveillez-vous au son de nos trompettes, pour vous joindre à nos bataillons : venez attaquer la ville aux sept collines (a) et combattre avec nous jusqu'à ce que nous ayons conquis la liberté.

Chœur. — Enfants de la Hellade, courons aux armes, et que le sang abhorré de notre ennemi coule en torrents à nos pieds.

Strophe III. — O Sparte! Sparte! pourquoi restes-tu plongée dans un sommeil léthargique! Réveille-

(a) Constantinople, ἑπταλόπως.

Rhigas était aidé dans son entreprise par ses compatriotes, Tournavit et Perrhaïbos, ainsi que par les boyards valaques les plus savants du temps, qui étaient enthousiastes des Grecs : Grégoire Brancovan, Dudesco, Charles Campineano et Jean Cantacuzène.

En 1778 et en 1787, les habitants de Psara furent menacés d'une déportation en masse en Asie Mineure; Maurogénis et Khandjéris surent parer à ce danger et prévenir la dévastation d'une île qui, cinquante ans plus tard, devait être un des boulevards de l'indépendance hellénique. En 1798, Napoléon, voulant attaquer l'Égypte et craignant une opposition de la part des Turcs, veut leur donner de la besogne par une révolte des Grecs. Il appelle Rhigas à Venise et le style facilement; aussitôt après, Rhigas inonda les Pays Roumains de proclamations révolutionnaires. Il fit imprimer chez un typographe de Vienne, Eustratios Argenti, ses chants de guerre, ainsi qu'un appel à l'insurrection portant en tête la devise française : *Liberté, Égalité, Fraternité!* Déjà il était surveillé de très près par les policiers de l'Autriche, celle-ci étant alors hostile à tout mouvement d'indépendance dans les États du sultan, et les sympathies et relations françaises de Rhigas le rendant encore plus suspect. Au printemps de 1798, le patriote thessalien se rendit à Trieste, afin d'y épier de plus près les événements. Il y avait expédié d'avance douze caisses contenant des exemplaires de ses compositions, plus un paquet de lettres pour Bonaparte. L'envoi fut dénoncé à la police. Rhigas arriva dans la ville, commettant cent imprudences, se donnant pour un général hellène, portant le costume national avec un casque antique. Dès la nuit suivante, il était arrêté avec sept autres hétairistes. Il essaya vainement de se tuer dans sa prison. Ramenés à Vienne, soumis à un interrogatoire, les huit hétairistes furent ensuite livrés au pacha de Belgrade. Celui-ci les fit noyer dans le Danube. Quand ce fut le tour de Rhigas, il se débattit, rompit ses liens, terrassa d'un coup de poing un de ses gardes. Le pacha ordonna de le tuer à coups de fusil. Les dernières paroles du patriote furent : « Ainsi « périssent les palikares, mais j'ai semé assez de semence, l'heure viendra où « *mon* peuple récoltera. » Le malheur de Rhigas fut d'avoir voulu devancer l'heure; mais son exemple, ses écrits et surtout ses chants de guerre ne devaient pas être perdus.

toi, et que tes enfants se joignent aux Athéniens, leurs anciens alliés! Invoquons ce chef, célèbre dans les hymnes antiques, qui te sauva de ta perte : invoquons le terrible, le courageux Léonidas, qui fit dans les Thermopyles une tentative si hardie, et qui, pour conserver la liberté à son pays, arrêta les Perses, leur livra bataille avec ses trois cents braves, la soutint longtemps, et, pareil à un lion furieux, expira dans les flots du sang qu'il avait répandu.

CHŒUR. — Enfants de la Hellade, courons aux armes, et que le sang abhorré de notre ennemi coule en torrents à nos pieds.

CHAPITRE XI

État de l'Europe orientale, de 1812 a 1825. — Les conflits diplomatiques relatifs a la question d'Orient; la politique anti-napoléonienne; la coalition de 1813; le congrès de Vienne de 1815. — L'empire ottoman et les pays carpatho-balkaniques, de 1812 a 1821. — La Sainte-Alliance et la politique russe; le conflit oriental. — L'hellénisme et le roumanisme au commencement du dix-neuvième siècle; les causes réelles de la révolution nationale des Roumains et des Hellènes en 1821; les cabinets européens et la question des nationalités. — Principaux protagonistes des deux révolutions grecque et roumaine. — Malentendu des deux mouvements grec et roumain. — Fin du régime turco-phanariote dans les Pays Roumains : réinstauration des princes indigènes roumains (1822-1829). — Alexandre Maurocordatos et le gouvernement provisoire hellénique. — L'insurrection hellénique (1822-1825). — Le premier siège de Missolonghi (1822).

On a pu lire dans le chapitre précédent, d'une façon sommaire, les premiers prodromes avortés de la révolution hellénique (1). Avant d'entreprendre maintenant le récit plus détaillé des causes psychologiques de la révolution gréco-roumaine de 1821 et des faits historiques qui en furent

(1) Sur la question de l'hétairie, consulter : Paparigopoulo, *Histoire de la civilisation hellénique,* 1878, p. 423. — Pouqueville, *Voyage dans la Grèce,* Paris, 1824, p. 536. — Gervinus, *Insurrection de la Grèce*, trad. franç., Paris, 1863, t. I, p. 39. — Jonnescu Gion, *Bucurestii in timpul revolutiei franceze,* dans son livre *Din Istoria Fanariotilor,* Bucuresti, 1891, p. 220. — Ubicini, *La grande carte de la Grèce par Rhigas (Revue de Géographie* de Ludovic Drapeyron, 1881, p. 243). — Jean Caragiani, *Studii asupra Românilor dĭn peninsula balcanica.* — *Dépêches inédites du chevalier* de Gentz, t. II, p. 144. — Aricescu, *Istoria revolutiei romane dela* 1821, Craïova, 1874, t. I, p. 75, 102 à 107. — Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe,* t. I, p. 69, 103, 104, 165. — Xénopol, *Istoria Românilor,* t. V, et *Histoire des Roumains,* t. II, p. 286. — Comtesse Edling (née Stourdza), *Mémoires.* — Alexandre de Stourdza, *Œuvres; la Grèce.* — En général les ouvrages suivants pour toute la période historique concernant l'Europe orientale et la péninsule carpatho-balkanique, y compris les questions diplomatiques et militaires : Oncken, *Weltgeschichte.* — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale,* t. X, p. 137-223. — Hurmuzaki, *Documente.* — Démètre Sturdza, *Actes et Documents relatifs à l'histoire de la régénération des Roumains.* — Comme complément aux sources bibliographiques indiquées, chapitre xii de cet ouvrage : Archives du Ministère des Affaires étrangères de Paris, Fonds France, n°s 672 à 688; Fonds Allemagne, n°s 121, 122. — Correspondance officielle de l'ambassade de France à Vienne. — Archives du Ministère des Affaires étrangères de Saint-Pétersbourg. — Kluber, *Akten des Wiener Kongresses,* Erlangen, 1815-1835. — De Martens, *Nouveau recueil des principaux traités depuis*

la conséquence, au point de vue national de ces deux peuples, il importe de jeter un rapide coup d'œil sur la situation de l'Europe orientale de 1812

1808, t. I à IV, 1817-1824. — DE MARTENS, *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères,* Pétersbourg, 1876-1895. — NEUMANN, *Recueil des traités et conventions conclus par l'Autriche depuis 1763,* Leipzig, 1855-1859. — *Tagebuch des Herrn. von Stein, während des Wiener Kongresses* (*Historische Zeitschrift,* t. LX). — DE FLASSAN, *Histoire du Congrès de Vienne,* Paris, 1829. — ONCKEN, *Oesterreich und Preussen im Befreiungs Kriege,* Berlin, 1876-1879. — GERVINUS, *Histoire du dix-neuvième siècle,* trad. de l'allemand par WINSEN, t. I, Paris, 1864. — SOREL, *L'Europe et la Révolution française,* t. VIII, Paris, 1904. — BIANCHI, *Storia della diplomazia europea in Italia,* t. I, Turin, 1865. — TREITSCHKE, *Deutsche Geschichte,* t. I, Berlin, 1882. — SCHNITZLER, *Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre Ier et Nicolas Ier,* Paris, 1847. — M. BOGDANOVITCH, *Histoire du règne d'Alexandre Ier,* Pétersbourg, 1869-1871 (les tomes V et VI, en russe). — Ch. POZZO DI BORGO, *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo,* Paris, 1881. — A. MAGGIOLO, *Pozzo di Borgo,* Paris, 1890. — *Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode,* t. V et VI (1818-1827), Paris, 1908. — Prince N.-V. GALITZINE, *Papiers sur le règne de l'empereur Alexandre Ier* (en partie en français), publiés par A.-I. TCHERNYCHEF, Pétersbourg, 1906. — Amiral Paul TCHITCHAGOF, *Mémoires,* p. 361, réédition par Charles LAHOVARY, 1909, Paris. — Comte Joseph DE MAISTRE, *Correspondance,* éd. de Vitte et Perrussel, Lyon, vol. XIV. — Grand-duc Nicolas MIKHAÏLOWITCH, *Correspondance et Lettres de la famille impériale de Russie* (1892); du même, *L'Empereur Alexandre Ier*, texte et documents, correspondance, Saint-Pétersbourg, 1912 (en français), ouvrage remarquable et important. — *Denkwürdigkeiten zur Regierungs und Lebensgeschichte Kaiser Nikolaus Ier,* Berlin, 1855. — S. TATICHTCHEF, *La politique extérieure de l'empereur Nicolas,* Pétersbourg, 1887. — Le prince B. DOLGOROUKOF, *La vérité sur la Russie,* Paris, 1860. — *Mémoires russes sur le règne de Nicolas Ier* par le prince GALITZINE. — T. SCHIEMANN, *Geschichte Russlands unter Kaiser Nikolaus,* T. Berlin, 1904. — ZINKEISEN, *Geschichte des osmanischen Reiches in Europa,* Gotha, 1859. — A. DE LAMARTINE, *Histoire de la Turquie,* Paris, 1755. — JONQUIÈRE, *Histoire de l'empire ottoman,* Paris, 1881. — RŒPELL, *Die orientalische Frage in ihrer geschichtlichen Entwicklung,* 1854. — E. DRIAULT, *La question d'Orient,* Paris, 1898. — Youssouf FEHMI, *Histoire de Turquie,* 1909. — Caussin DE PERCEVAL, *Précis historique de la destruction des janissaires, en 1826* (traduit de l'ouvrage turc d'ASSAD-EFFENDI), 1833. — POUQUEVILLE, *Vie d'Ali-pacha,* 1822. — DE MOLTKE, *Campagnes des Russes dans la Turquie d'Europe pendant les années 1828 et 1829* (trad. franç. par DEMMIER), 1834. — IWANITSCHEW, *Geschichte des russich-türkischen Kriegs,* Ilmenau, 1829. — Baron DE TESTA, *Recueil des traités de la Porte ottomane,* Paris, 1864-1894. — A. RAMBAUD, *Histoire de la Russie,* Paris, 1878. — A. BEER, *Die orientalische politik Œsterreichs,* Prague, 1883. — F. DE GENTZ, *Dépêches inédites aux hospodars de Valachie* (de 1812 à 1828, publiées par PROKESCH-OSTEN), Paris, 1876. — Prince DE METTERNICH, *Mémoires, documents et écrits divers* (t. III-VIII), Paris, 1882-1883. — D'HAUSSONVILLE, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français* (183 -1848), Paris, 1850. — WURM, *Diplomatische Geschichte der orientalischen Frage,* Leipzig, 1858. — ZINKEISEN, *Geschichte des Griechenlands,* Leipzig, 1832. — SOURMÉLIS, Ἱστορία τῶν Ἀθηναίων, Égine, 1834. — MENDELSSOHN-BARTHOLDY, *Geschichte Griechenlands,* 1875. — G. FINLAY, *A history of Greece,* Oxford, 1877. — HERTZBERG, *Geschichte Griechenlands,* Gotha, 1878. — LEWIS-SERGEANT, *New-Greece.* — YÉMÉNIZ, *La Grèce moderne,* Paris, 1862. — EMERSON, *A picture of Greece in 1825,* Londres, 1826. — CHOISEUL-GOUFFIER, *Voyage en Grèce.* — IBRAHIM-MANZOUR-EFFENDI (officier français commandant le génie au service d'Ali-pacha), *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie,* Paris, 1827. — MILLINGEN, *Mémoires.* — Lord STANHOPE, *Greece in 1823 and 1824.* — *Correspondance de* LORD BYRON, *de* SHELLEY, etc. — BUCHON, *La Grèce continentale et la Morée,* Paris, 1843. — F. LENORMANT, *La Grèce et les îles Ioniennes,* Paris, 1865. — Capo D'ISTRIA (attribué au comte J.), *Observations sur les moyens d'améliorer le sort des Grecs,* Corfou, 1819. — *Mémoires biographiques historiques sur le président de la Grèce le comte Jean Capodistrias, suivis d'un ouvrage posthume de Capodistrias sur Ali-pacha de Janina,* par André PAPADOPOULOS-VRETOS, Paris, Firmin Didot (1837). — *Correspondance du comte J. Capodistrias,* éditée par les soins de ses frères, publiée par BÉTAN, l'un de ses secrétaires, Genève, Cherbuliez (1839). — Al. SOUTZO, *Histoire de la révolution grecque,* Paris, 1829. —

à 1821 et sur les diverses questions diplomatiques pendantes, qui se terminèrent toutes par une succession de traités entre les divers pays euro-

POUQUEVILLE, *Histoire de la régénération de la Grèce,* Paris, 1824. — PELLION, *La Grèce et les Capodistrias,* Paris, 1855. — STAMATI BULGARI, *Notice sur le comte Jean Capodistrias,* Paris, 1832. — *Lettres et documents officiels sur les derniers événements de la Grèce qui ont précédé la mort du comte Capodistrias,* Paris, 1831. — GOBINEAU, *Étude sur le comte Capodistrias,* dans la *Revue des Deux Mondes,* du 15 avril 1841. — Alexandre DE STOURDZA, *Œuvres,* notamment *La Grèce de 1821 et 1822; Souvenirs et portraits; Notice biographique sur le comte Jean Capodistrias.* — Comtesse EDLING, née STOURDZA, *Mémoires.* — Comte DE FALLOUX, *Mme Swetchine,* p. 66. *Lettres de Mme de Swetchine à Roxandre Stourdza.* — SEIGNOBOS, *Histoire politique de l'Europe contemporaine.* — CRÉHANGE, *Histoire de la Russie.* — BALLEYDIER, *Histoire de l'empereur Nicolas.* — DEBIDOUR, *L'expédition de Chio et le colonel Fabvier,* dans *Revue bleue,* 20 mars 1897. — Edmond ABOUT, *La Grèce contemporaine.* — BIKÉLAS, *La Grèce byzantine et moderne.* — DUPIER, *Histoire de la régénération de la Grèce.* — TEXIER, *La Grèce et ses innovations.* — Saint-Marc GIRARDIN, *La Grèce et la question d'Orient,* dans *Revue des Deux Mondes,* 1869 et 1864. — CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe,* t. . — Gaston DESCHAMPS, *Sur les routes d'Asie,* 1907. — MIDHAT-PACHA, *La Turquie, son passé, son avenir.* — BIGNON, *Des Cabinets et des Peuples.* — CORAY, *Exhortations politiques,* trad. franç., Zurich, 1823. — THIERSH, *De l'état actuel de la Grèce,* Leipzig, 1833. — SANDERS, *La vie du peuple grec moderne,* Manheim, 1844. — XANTHOS, Ἀπομνήμονεύματα πέρῖ τῆς φιλικῆς, Athènes, 1845. — GORDON, *History of the greek revolution,* Londres, 1832. — J. PHILIMON, Δοκήμιον Ἱστορίαν περὶ τῆς φιλικῆς ἑταιρίας, Athènes, 1859. — TRICOUPIS, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς ἐπανάστάσεως, Londres, 1853-1856. — STANHOPE, *Greece during lord Byron's residence in that country in the years 1823 and 1824,* Londres, 1824. — M. RAYBAUD, *Mémoires sur la Grèce pour servir à l'histoire de la guerre de l'indépendance,* Paris, 1825. — BLAQUIÈRE, *La révolution grecque, son commencement et son développement ultérieur* (trad. all.), Weimar, 1825. — *Documents relatifs à l'état présent de la Grèce, publiés d'après les communications du comité philhellénique de Paris,* Paris, 1826 et suiv. — K. PAPADOPOULOS, Ἀνασκεύη τίονεἰς τῆν Ἱστορίαν τῶν Ἀθηνῶν ἀναφερομένων περῖ τοῦ στρατηροῦ Ὀδησσευς. — Comte PECCHIO, *Gemaelde von Griechenland in Jahre,* 1825. — PERRHAEBOS, Ἀπομνημονεύματα πολέμικα, Athènes, 1836. — C. S. BYZANTIOS, Ἱστοξία τοῦ τάκτικου στράτος τῆς Ἑλλάδος, Athènes, 1837. — I. KOLOKOTRONIS, Ἑλλῆνικα ἄπομνημονεύματα, Athènes, 1856. — YÉMÉNIZ, *Scènes et récits des guerres de l'indépendance,* Paris, 1869. — Jurien DE LA GRAVIÈRE, *La station du Levant,* Paris, 1876. — Général BOYDANO, *La bataille de Navarin,* Paris, 1887. — Auguste FABRE, *Histoire du siège de Missolonghi,* Paris, 1827. — KLUBER, *Diplomatische Geschichte der Wiedergeburt Griechenlands,* Francfort, 1835. — *Porte-folio Papers relative to the affairs of Greece, protocols of conferences held in London, presented to both houses of Parliament, by command of His Majesty,* Londres, 1830-1832. — ORELLI, *Recueil des documents relatifs à la constitution de la Grèce délivrée,* Zurich, 1822. — G. ISAMBERT, *L'indépendance grecque et l'Europe,* Paris, 1900. — Rizo NÉROULOS, *Cours de littérature grecque moderne,* 1827. — RANKE, *Histoire de la Serbie et de la révolution serbe,* Berlin, 1829. — Cyprien ROBERT, *Les Slaves et la Turquie, Serbes, Monténégrins,* Paris, 1844. — BYSTRZONOWSKI, *Sur la Serbie dans ses rapports européens avec la question d'Orient,* 1845. — Louis JARAY, *L'Albanie inconnue.* — MONLÉGUT, *La péninsule balkanique.* — Victor BÉRARD, *La Turquie et l'hellénisme contemporain;* du même, *La Macédoine; Les affaires de Crète.* — P. MARGE, *Voyages en Dalmatie.* — René PINON, *L'Europe et la jeune Turquie;* du même, *L'Europe et l'empire ottoman.* — MUZET, *Aux pays balkaniques.* — Gaston DESCHAMPS, *Sur les routes d'Asie.* — CUNIBERT, *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie depuis 1805 jusqu'en 1850,* Leipzig, 1855. — F. LENORMANT, *Turcs et Monténégrins,* Paris, 1866. — H. THIERS, *La Serbie, son passé et son avenir,* Paris, 1862. — UBICINI, *Les Serbes de Turquie,* Paris, 1865. — Saint-René TAILLANDIER, *La Serbie, Kara-Georges et Milosch,* Paris, 1871. — BRUNSWICK, *Recueil de documents diplomatiques relatifs au Monténégro,* Paris, 1876. — C.-J. JIRECZEK, *Geschichte der Bulgaren,* Prague, 1876. — MILAKOVITCH, *Storia di Montenegro,* Raguse, 1877. — B.-V. KALLAY, *Geschichte der Serben* (trad. all.). — CHIUDINA, *Storia del Montenegro,* Spalato, 1882. — Louis LÉGER, *La Save, le Danube et le Balkan,* Paris, 1884. — E. DE LAVELEYE, *La péninsule des Balkans,* Paris, 1888. — DE SALABERRY, *Essai sur la Valachie et*

péens, dans le but secret d'éviter une conflagration générale, laquelle ne manqua cependant pas de se produire, non seulement entre les grandes puissances et la France, mais entre les petits pays carpatho-balkaniques et l'empire ottoman, dont la première convulsion allait, au commencement du dix-neuvième siècle, le conduire de Londres à Andrinople et d'Andrinople à San Stephano, en attendant un nouveau congrès ou une nouvelle guerre qui lui donneront le coup de grâce.

Albert Sorel juge avec profondeur de l'inanité de la plupart des traités diplomatiques : « Les traités, dit-il, sont l'expression des rapports qui exis-« tent, au moment où ils sont conclus, entre les forces matérielles et les forces « morales des États qui les concluent. Suivant que ces forces sont mesurées « avec plus ou moins de justesse et d'étendue d'esprit, que les hommes qui les « mesurent remontent plus ou moins dans les causes, voient plus loin dans les « conséquences, tiennent moins de compte des faits accidentels et plus de « compte des conditions permanentes de la politique des États et des Nations, « les traités sont plus ou moins durables. Les droits qu'ils stipulent ne survi-« vent jamais aux conditions dans lesquelles ces droits ont été établis. »

La conversation caractéristique qui eut lieu entre le tzar Alexandre et Talleyrand, le 1er octobre 1815, à Vienne, montre à quel point ces traités dépendent encore de l'humeur des personnages qui sont appelés à les élaborer; car le plus souvent les intérêts directs des peuples en jeu ne servent que de prétexte à des arrangements personnels. C'est là toute l'histoire des divers conflits diplomatiques issus, au commencement du dix-neuvième siècle, non seulement de la question d'Orient elle-même, mais encore de la question napoléonienne. Ces deux questions capitales priment toute l'histoire politique de ce temps-là, et il nous paraît qu'il y a entre elles des points de contact qui tiennent moins à la situation des pays ou à l'analogie de situations plutôt différentes, qu'à la nature même des causes psychologiques de la mémorable querelle diplomatique qui mit aux prises de 1812 à 1824 tous les cabinets européens. Le tsar Alexandre, qui, par sa résistance à Napoléon en 1812, avait donné le branle à l'Europe, croyait à juste titre que la grande alliance n'aurait pu ni se former ni triompher sans lui. N'ayant plus rien à craindre vers la mer Baltique depuis qu'il avait conquis la Finlande, touchant au Danube par le traité de Bucarest, le tzar songeait qu'il pourrait bientôt, en dépit de l'Angleterre, tourner toutes ses forces vers l'Orient, où la ruine de l'empire ottoman était son vœu secret, qu'il ne pouvait dissimuler et que le cabinet de Saint-

a Moldavie, Paris, 1821. — E. QUINET, *Les Roumains*, Paris, 1855. — BOLINTINEANO, *Les principautés roumaines*, 1857. — Ilarian PAPIU, *Tesaur de monumente istorice*, Bucarest, 1864. — Panaïte RHIZOS, *Mémoires du prince Nicolas Soutzo*, Vienne, 1899 (en franç.). — XÉNOPOL, *Études historiques sur le peuple roumain* (en franç.), Paris, 1887. — F. DAMÉ, *Histoire de la Roumanie contemporaine (1822-1900)*, Paris, 1900. — N. JORGA, *Ge chichte des rumänischen Volkes;* du même, *Gesch. des osmans Reiches*, 1913. — Pompiliu ÉLIADE, *De l'influence française en Roumanie*, Paris, 1898. — Alexandre STOURDZA, *De l'histoire diplomatique des 'Roumains (1821-1859)*, Paris, 1908; *Terre et race roumaines*, Paris, 1905; *La diplomatie européenne*, Paris, 1913.

James avait deviné. A l'ouverture du congrès de Vienne, une seule idée semblait être commune aux quatre puissances alliées, c'est qu'ils étaient les plus forts; mais leurs dissentiments étaient bien visibles. Le tzar Alexandre et ses conseillers auraient désiré faire comprendre dans le traité des dispositions relatives à l'empire ottoman; son porte-parole fut le comte Jean Capodistrias, dont le génie se manifesta alors pour la première fois; il soutenait la cause de ses compatriotes et de ses coreligionnaires avec une éloquence sincère et ardente, Grecs, Corfiotes, Ioniens, Roumains et Serbes, tout comme le baron de Stein défendait les Allemands, et le prince Czartoryski les Polonais. Le tzar désirait naturellement se faire reconnaître le protectorat russe sur les Grecs et les Roumains et faire de la suprématie russe en Orient un article du droit public européen. Capodistrias soutint ce point de vue avec une rare habileté, mais il se heurta à l'obstruction non moins adroite de Metternich et aux visées de Talleyrand, qui voulait placer l'empire ottoman sous la garantie de l'Europe, point de vue partagé par Castlereagh et Canning. Metternich eut l'art de dissiper cette question en conversation et en fumée. Le congrès de Vienne se hâta donc de clore ses travaux en signant l'acte final du 9 juin 1815; c'est le plus vaste traité qui ait jamais été signé; on sait que ce document, qui fut le premier essai pour donner à l'Europe moins une charte territoriale que de déterminer l'état de possession de chacun et de fonder la paix générale sur un contrat collectif, fut, quant à sa rédaction, principalement l'œuvre du chevalier de Gentz. Il parut sous la forme d'un traité général conclu par les huit puissances signataires du traité de Paris.

L'ombre de l'aigle corse avait plané sur le congrès de Vienne et obscurci en partie les vues des plénipotentiaires et des souverains sur un autre danger, plus vrai, plus réel, plus menaçant, car il touchait à la vitalité même des peuples chrétiens et à la cause de la civilisation; nous voulons parler du danger oriental. On ne se doutait pas assez, sauf parmi quelques-uns, de l'incendie qui menaçait l'horizon, du côté de l'Orient.

En effet, le sultan profitait des dissentiments des autres États; il régnait, et le congrès de Vienne, qui avait cru se tirer d'embarras par le silence, en négligeant autant le *Mémoire* d'Alexandre Stourdza de Bessarabie que les propositions du comte Jean Capodistrias, trouva son contrepoids dans le fameux traité de la Sainte-Alliance du 26 septembre 1815, conception du tzar idéologue et mystique Alexandre Ier de Russie, à laquelle ne furent étrangers ni Capodistrias, ni Alexandre Stourdza, qui en déterminèrent certains points de rédaction assez précis. Cette politique allait au-devant de ce qui se préparait dans les pays helléniques eux-mêmes, où l'idée de la révolte grandissait, en même temps qu'elle couvait dans les Pays Roumains, et il fallut l'aveuglement du sultan Mahmoud II à l'égard d'Ali-pacha de Janina pour mettre le feu aux poudres. En Turquie, la moindre insurrection a toujours été dangereuse, car dans cet empire, fait de peuples opprimés, toute révolte prend vite une importance européenne, parce que le moindre bruit y attire l'attention des grandes puissances, parce que leur rivalité s'y rencontre et qu'étant

rapprochées, elles s'y surexcitent jusqu'à la fièvre et parce qu'enfin Constantinople a toujours été et demeurera toujours le plus terrible foyer d'incendie qu'il y ait au monde, tant qu'il y aura des Turcs en Europe, où tout le dix-neuvième siècle est rempli des alertes provoquées par la question d'Orient, où toutes les puissances occidentales, divisées contre elles-mêmes par leur jalousie, ne peuvent que faire la part du feu. Les nationalités chrétiennes carpatho-balkaniques, légitimes maîtresses des pays occupés par les Turcs et indignement exploitées par eux pendant des siècles, n'ont pu réussir à faire reconnaître leurs droits l'existence qu'à travers les plus égoïstes intrigues des grandes puissances, et on ne saurait méconnaître qu'elles n'ont dû leur indépendance qu'à l'opposition des intérêts de leurs prétendus protecteurs successifs. Les Pays Roumains, comme les pays helléniques, en firent les premières expériences, et s'ils rencontrèrent, de la part de la France, de la Russie et de l'Angleterre, de vives sympathies et de beaux dévouements, ils n'obtinrent souvent des gouvernements de ces pays qu'un concours tardif ou parcimonieux et qu'une demi-satisfaction.

Indépendamment de toutes les causes que nous avons déjà énumérées, les deux révolutions nationales des Roumains et des Grecs de 1821 sont dues encore à d'autres causes psychologiques plus réelles, plus profondes, qu'il importe de bien déterminer. Nous avons étudié, dès le début de cet ouvrage, la question des races dans la péninsule carpatho-balkanique et l'impossibilité absolue pour la Turquie d'avoir un avenir assuré en Europe. En 1821, le paradoxe dont la Turquie avait vécu jusqu'alors éclate avec évidence et fait place à la plus ruineuse des vérités. D'un côté, le Turc est en Europe un corps étranger inassimilable, tout comme le Juif, et en outre, sinon de ce fait même, la Turquie n'est pas gouvernable par les méthodes appliquées ailleurs. Le Turc est avant tout un conquérant *campé* en pays ennemi, en Europe. De là viennent peut-être ses deux grandes vertus, une tolérance faite de mépris, une énergie faite d'orgueil; mais aussi, du fait qu'il est conquérant, de race et de mentalité diamétralement opposées à celles des conquis, il ne pourra jamais s'entendre avec eux et il deviendra un jour fatalement leur proie, malgré les cabinets européens et toutes les finasseries de la diplomatie européenne. Un conflit de peuples est autrement grave qu'un conflit de cabinets, car, et ce fut ici le cas, la colère populaire qui se tait, qui rassemble ses forces dans l'ombre, est redoutable; la haine s'exalte, la rancune s'exaspère dans le silence, et, l'heure venue, elle balaye tout sur son passage; ce fut le cas avec les Roumains et avec les Grecs en 1821, malgré les difficultés de la victoire finale. Il est vrai que les causes qui transforment la destinée des peuples, révolution ou éclosion de croyances, sont difficilement explicables parfois, qu'il faut se borner à les constater, et que certains phénomènes essentiels ont un aspect quelque peu impénétrable, demandent la connaissance approfondie des actions ancestrales, des lois qui régissent les foules, des expériences relatives à la désagrégation des personnalités, à la contagion mentale, à la formation inconsciente des croyances. C'est là proprement

l'étude des lois psychologiques de l'évolution des peuples, que le docteur Gustave Le Bon a si magistralement examinées, en concluant que les races historiques, ayant obtenu sous des influences diverses des caractères psychologiques aussi stables que leurs caractères anatomiques, forment des oppositions nettement tranchées, quand elles viennent en contact d'hostilité et qu'alors la fusion est impossible. En outre, il est bien établi que, le peuple étant simpliste, chez lui toujours l'idée représente quelque chose d'invincible et que ses effets se propagent avec la violence d'un torrent qu'aucune digue ne contient plus. Or, les idées ne sauraient avoir d'action réelle sur l'âme des peuples que lorsque, à la suite d'une élaboration très lente, comme ce fut le cas ici pour les Roumains et les Grecs, ces idées sont descendues des régions mobiles de la pensée dans cette région stable et inconsciente des sentiments, où s'élaborent les motifs des actions. Le germe de l'idée de la régénération des Roumains, posé dès le dix-septième siècle par l'œuvre de Mathieu Bassaraba, et celui de la régénération des Grecs, posé peu de temps après par l'œuvre de Nicousios et de Maurocordato l'Exaporite, se féconda peu à peu, pour les premiers dans le sein du peuple roumain, pour les seconds dans le sein du peuple grec. Toutes les personnalités que nous avons déjà citées comme ayant contribué à ces deux grands courants de régénération nationale dans les pays carpatho-balkaniques, sans exclure les mouvements parallèles des autres pays de ces contrées (Serbes, Monténégrins, Bulgares, Albanais), contribuèrent à faire germer cette idée dans le peuple. C'est lorsque cette idée se transforma chez les uns et chez les autres en sentiment de fierté nationale et de compréhension de leur situation *irréductible* vis-à-vis des Ottomans, que survinrent ces grands événements qui révolutionnèrent l'histoire de l'Europe orientale, au commencement du dix-neuvième siècle. L'idée de la régénération des peuples chrétiens carpatho-balkaniques, partie des sommets intellectuels, où elle avait pris naissance, descendit de couche en couche, en se modifiant, jusqu'à ce qu'elle revêtît une forme accessible à l'âme populaire de chacune des races roumaine, hellénique, serbe ou albanaise, qui devait successivement la faire triompher. Le réseau des traditions, des idées, des sentiments, des croyances, du mode de pensée, qui formait l'âme de chacun de ces peuples, était diamétralement opposé à l'âme musulmane, contre laquelle toutes ces nations se trouvèrent à ce moment-là liguées dans un sentiment commun, qui fut le désir de la délivrance. Ce sont là les vraies racines psychologiques du mouvement nationaliste roumano-hellénique, et non pas une plate copie de la révolution française, comme paraissent le soutenir quelques historiens. Nous avons d'autant plus insisté sur ce fait qu'il est généralement ignoré ou méconnu. Il contient cependant à lui seul toute la vérité.

La nationalité roumaine, malgré deux siècles de barbare oppression et de luttes gigantesques contre ses ennemis, n'était ni morte ni écrasée; une vitalité singulière a toujours animé la race roumaine, et l'esprit nationaliste, endormi mais non éteint, allait avoir un réveil terrible. Depuis 1821 jusqu'à

nos jours, le nationalisme roumain a suivi une marche ascendante et progressive, d'abord source jaillissant des profondeurs de l'âme roumaine, puis fleuve grossi par l'apport toujours grossissant des aspirations populaires, enfin mer orageuse et débordante dont les vagues bouillonnantes ont submergé en 1877 les armées d'Osman-pacha et porté le coup de grâce à la suzeraineté ottomane. Dans tout le cours des événements, depuis 1821 jusqu'à 1877, on sent gronder dans l'âme roumaine cette force latente du nationalisme; une volonté propre se manifeste de jour en jour et peu à peu dans le peuple, qui avait subi jusqu'alors le reflet vacillant des volontés hétérogènes. Un souffle puissant gonfle toutes les poitrines, et le courant national, qui s'était terré pendant la domination ottomane, reparaît à la surface et reflète dans ses ondes lumineuses le soleil étincelant de la civilisation. Peu à peu les aspirations des Roumains vers une vie nationale, dont ils avaient joui aux quatorzième et quinzième siècles, prirent leur essor, favorisées surtout par leur développement intellectuel et littéraire. En effet, la langue roumaine, méprisée jusqu'alors par le monde officiel et même par une partie de la haute société, la langue roumaine, cultivée seulement par quelques esprits d'élite, allait conquérir une place d'honneur et recevoir l'hommage qui lui était dû. L'idée de l'illustre origine des Roumains, glorifiée par leurs chroniqueurs nationaux, venait enfin éclairer tous leurs horizons assombris par les invasions barbares et les races étrangères. La conviction de leur illustration ethnique et linguistique, la conviction de leur valeur et d'un avenir aussi glorieux que le passé lointain avait été héroïque, voilà les facteurs qui, en déchaînant la succession des événements depuis la révolution de 1821, posèrent les bases de l'édifice national de la Roumanie. Il en fut de même de la Grèce.

Dans toute cette histoire des deux révolutions roumaine et grecque et des questions touchant ces deux peuples au commencement du dix-neuvième siècle, il est évident que la plupart des gouvernements, pour ne pas dire tous, ont été inspirés par leurs intérêts immédiats, beaucoup plus que par de généreuses sympathies à l'égard de ces deux peuples malheureux, si particulièrement dignes cependant de toutes les sympathies. Seule la France, depuis Napoléon III, eut cependant une autre attitude, noble et désintéressée, qu'elle paya d'ailleurs par la perte de sa suprématie en Orient, où l'Allemagne l'évinça peu à peu. Il y eut alors, à la veille de 1821 et jusqu'au traité d'Andrinople même (1829), un contraste flagrant entre l'enthousiasme des peuples européens pour la régénération des Roumains et la question de l'indépendance grecque et l'égoïsme des gouvernements; ce contraste est dû à ce fait, qu'alors la cause des peuples était précisément en contradiction avec celle de leurs souverains. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la façon dont les cabinets européens traitèrent ces deux questions, quand elles furent posées sur les tapis verts des congrès. Or, si les Grecs étaient en haute faveur auprès du tzar, ils le devaient surtout à Jean Capodistrias, qui était dévoué corps et âme à l'émancipation de sa patrie et était devenu un de ses ministres favoris. C'est lui qui accorda sa protection aux deux frères Alexandre

Fig. 79. — LE PRINCE ALEXANDRE II MAUROCORDATO VI (FIRAR).

(D'après un portrait communiqué par S. E. M. Jean Lahovary.)

et Démètre Ypsilanti, que le tzar nomma ses aides de camp. Sous l'influence souple, habile et active de Capodistrias, le tzar avait non seulement autorisé, mais encouragé l'*hétairie*, vaste association grecque créée dans ses États dès 1814, mais dont nous avons montré les origines plus lointaines, dans la pensée d'Alexandre Maurocordato Firaris. Cette association prit, à partir de 1817 et 1818, des proportions en même temps qu'une attitude tout à fait menaçantes pour le gouvernement turc. Dès 1810, le métropolitain de Valachie, Ignace, fonde à Bucarest, l'un des grands centres de l'hellénisme en Orient, une société littéraire, qui avait pour but d'activer le développement de l'instruction dans le sein du peuple grec. Nous savons que dans le temps même où la flotte de Catherine II réveillait les espérances des Grecs, Coraï adaptait les formes anciennes de la langue grecque à sa prononciation nouvelle, créait le grec moderne écrit, en faisait une langue littéraire, comme pour rendre la voix à ce peuple qui voulait vivre encore. L'année suivante voit paraître à Vienne le *Mercure savant*, Λόγιος Ἑρμῆς, organe du mouvement roumain, de l'esprit grec. En 1814, Athènes voit la fondation de la Société des *Philomuses*. En même temps, à Odessa, se fonda une association à caractère politique, par les soins d'un certain Scoufo d'Arta, Grec qui avait reçu des mains de Catherine Maurocordato les projets écrits à Moscou par son père, le prince Alexandre Maurocordato Firaris. Il organise une société secrète, dont le but était « l'union armée de tous les chrétiens de l'empire turc pour faire triompher la croix sur le croissant » et prend pour emblème le phénix sortant des cendres, qui figurait sur le blason des Maurocordato.

Au fond, les intentions secrètes d'Alexandre Ier à l'égard de la Turquie n'étaient bientôt plus un secret pour les cours européennes. En outre, les Grecs furent bientôt encouragés dans leurs efforts par tout ce que l'Europe possédait de savants et d'amis de la culture classique. Poussés de tous côtés, ne pouvant pas même penser que l'orthodoxe Russie ne leur viendrait pas en aide, il était naturel que leurs aspirations vers la liberté les entraînassent à un pas décisif; s'ils furent déçus du côté des Russes, nous verrons plus tard comment la chose fut exploitée par les Anglais, jusqu'à provoquer même l'inimitié des Grecs à l'égard des Russes.

Il faut noter encore ce fait, dont on ne tient pas assez de compte, c'est que, comme moyen d'action, les Grecs ne comptaient pas tant sur eux-mêmes que sur l'élément roumain, dans les principautés d'abord, puis en Grèce, sur la puissante race des armatoles roumains macédoniens, qui occupaient les pays montagneux de la Turquie européenne. Sauf Kanaris, Miaoulis, Kondouriotis, Capodistrias, Tombazis et Maurocordatos, qui étaient de race hellénique, les autres héros qui luttèrent pour conquérir l'indépendance de la Grèce moderne, Kollokotronis, Karaïskakis, Marc Botzaris et tant d'autres encore, étaient d'origine macédo-roumaine; c'est en partie avec le sang des armatoles roumains que le nouvel État de la Grèce a été fondé; on ne le sait pas assez, et nous le faisons observer. On ne saurait nier que parmi les hétairistes il se trouva aussi quelques éléments disparates et troubles, et que quelques-uns

spéculassent même sur l'opinion publique européenne sentimentale ou aveuglée. Les sommes recueillies pour le soulèvement, les rancunes amassées, l'idée fixe de se débarrasser du joug ottoman, l'ardent sentiment de la liberté, tout cela fit que le mouvement se répandit très vite dans tout le Levant, à Smyrne, Chio, Samos, au delà même, à Trieste d'un côté, à Moscou d'un autre, indépendamment de Bucarest et de Jassy, qui devaient voir éclater le mouvement. Dans les îles helléniques, le chef des Souliotes, Marc Botzaris était un des membres les plus hardis; en Russie, Alexandre Ypsilanti (1) accepta la direction suprême du mouvement, tint le tzar au courant, en obtint quelques bonnes paroles d'encouragement ambiguës; mais ce fut tout de ce côté, car Alexandre Ier était un personnage ondoyant dont il était difficile de pénétrer les intentions, malgré sa réelle loyauté. L'occasion était cependant bonne, unique peut-être, de continuer vers Constantinople la marche indiquée par Catherine II et de réaliser la pensée de Pierre le Grand.

Dans les principautés roumaines, le prince *Alexandre Soutzo II* avait eu pleine connaissance du mouvement hétairiste que les Grecs préparaient dans son pays. Mais il ne voulait pas compromettre sa position, en se révol-

(1) Alexandre de Stourdza (dans ses *Lettres sur la Grèce en 1821 et 1822*, p. 276) estime que l'escorte du prince Alexandre Ypsilanti « était aussi peu nombreuse que son entre- « prise mal combinée; qu'il entra à Jassy plutôt comme un batteur d'estrade précédant une « grande armée que comme le chef suprême d'une grande insurrection. Ceci contribua à « décevoir les habitants et à les enivrer de vaines espérances. Le prince Soutzo et ses « ministres, induits en erreur par des négociations préalables, reçurent Ypsilanti à bras « ouverts. Les proclamations de ce dernier, indigestes et ambiguës, eurent le succès brillant « mais éphémère du mensonge. Elles avaient pour but de cacher aux Moldaves et aux « Valaques les vraies causes de l'invasion qui n'était qu'un parti désespéré. En effet, le « prince Ypsilanti méditait depuis longtemps la même apparition subite sur le sol de la « Grèce; mais, un de ses émissaires ayant été arrêté en Serbie, il craignait que tous ses plans « ne fussent découverts. Son expédition fut donc décidée, elle eut lieu; entreprise avec « déloyauté, avec imprudence, elle fut conduite sans la moindre habileté. Leur chef se cons- « titua le suppliant de l'Autriche et devint bientôt son prisonnier. Georges Olympios, seul, « brave et vaillant capitaine, survécut au désastre général qu'il avait prévu et vainement « essayé de prévenir. Avec une poignée de braves il harcela et défit les Turcs en plusieurs « rencontres, repassa de Valachie en Moldavie, toujours poursuivi par un ennemi supérieur « en nombre, et termina glorieusement sa carrière dans le monastère de Cosia, dont les « ruines ensevelirent sa dépouille criblée de blessures. Un autre détachement de troupes « grecques, sous les ordres du prince Cantacuzène, occupa Jassy un instant, l'évacua peu « après, se replia sur le Pruth, se retrancha à Scouléni, dans une position désavantageuse, « où, après six heures d'un combat opiniâtre, l'artillerie des Turcs écrasa les Grecs, qui « avec Cantacuzène firent des prodiges de valeur et succombèrent enfin avec gloire. » Nous avons pensé qu'il était utile et intéressant de signaler cette belle page d'Alexandre de Stourdza, inconnue aux historiens roumains, sinon aussi à d'autres. Ajoutons qu'on ne saurait mettre aucun poids sur la version, qui circulait en 1821, que Tudor Vladimirescul aurait été poussé à la révolte par les Russes; son mouvement était bien tel que nous l'avons décrit. Il est vrai qu'il avait formulé une plainte au tsar contre les Turcs, comme il appert de ce qu'en dit positivement une lettre du comte Jean Capodistrias à Pini, de février 1821. Cf. PROKESCH-OSTEN, *Abfall Griechenlands*, t. III, p. 58. — Par contre, les boyards s'avisèrent de demander le secours des Turcs (ARICESCU, *op. cit.*, t. II, p. 119). Cf. un acte diplomatique de 1821 publié dans PAALZOW, *Aktenstüke zur orientalischen Frage*, Berlin, 1854, t. II, p. 1. — Ce qui est curieux, c'est que la protestation des boyards adressée à la Russie (singulier jeu, puisqu'en même temps il s'était adressé aux Turcs) contre la domination phanariote a été rédigée en grec!

tant contre les Turcs. Il s'efforce donc d'éteindre le mouvement, ce qui lui valut d'être empoisonné. En 1821, le mouvement de l'hétairie provoqué par les Grecs dans les principautés roumaines servit de prétexte pour éveiller le sentiment national et faire servir, par un mouvement propre, les forces déchaînées à ce moment dans le but de secouer une fois pour toutes le joug des princes étrangers. Mais les Roumains, et en premier lieu les Moldaves, avaient de puissants motifs pour ne pas s'atteler au char de la révolution grecque. Ils voyaient tout d'abord que la Russie ne lui venait pas en aide. Ils se seraient donc exposés, de gaieté de cœur, à la vengeance des Turcs. En second lieu, la domination des Grecs était devenue si antipathique au pays, que c'eût été une insigne folie que de chercher à l'affermir encore contre ses intérêts les plus vitaux. En dernier lieu, les bandes réunies autour d'Ypsilanti commirent les abus les plus criants. L'opposition qui s'était manifestée parmi les boyards dès qu'ils avaient vu le prince *Michel II Soutzo III,* prince de Valachie (1819 à 1821), incliner vers l'hétairie, se maintint et augmenta même après l'arrivée d'Ypsilanti en Moldavie. Quelques-uns des boyards quittent le pays, pour aller, les uns en Bucovine, les autres en Bessarabie. D'autres, plus courageux, ainsi le vornik Théodore Bals, descendent à la suite d'Ypsilanti vers le Danube, pour demander secours aux pachas riverains qui dévastaient le pays. Cette députation des boyards fait transmettre à la Porte une plainte, par laquelle elle demande la prise de possession des monastères dédiés aux couvents grecs; que la conduite des affaires soit confiée aux boyards indigènes et que le prince soit pris parmi les nationaux. Les boyards restés en Moldavie, apprenant par Théodore Bals que les Turcs allaient entrer dans la province, se décident à une manifestation encore plus énergique et plus significative contre les Phanariotes. Le spatar Sturdza, préfet du district de Neamiz, publie contre les Grecs une proclamation fulminante, par laquelle il invitait le peuple à « s'armer de tout ce qui lui tombera sous la main, fusil, faulx, lance ou hache, et à chasser du pays les brigands qui l'infestaient ». Pendant ce temps, en Valachie, la même protestation se produisit, mais, tandis qu'en Moldavie la révolution roumaine de 1821 était due à l'initiative propre et à la direction de la haute noblesse indigène qui entraînait le peuple, en Valachie, le mouvement, sous la conduite de soulger Tudor Vladimirescul, partit autant du peuple que des boyards indigènes, qui la dirigèrent à la fin. Ce fut donc là l'œuvre de la nation entière, par le concours également énergique de toutes les couches sociales unies dans un commun sentiment national de haine con re les parvenus et les Turcs oppresseurs.

Tudor Vladimirescul, qui se mit à la tête du gouvernement national, était, à ce que rapporte le chroniqueur roumain Aricescu, un homme simple et grossier, créature du grand vornik Démétrius Bibesco; il avait été le cirak, c'est-à-dire le domestique, de l'évêque grec Ilarion Ghiorghiadis d'Argès, qui en avait aussi fait son disciple. Mais, quoique élevé dans les rangs des boyards, Tudor avait conservé un profond attachement pour le bas peuple, dont il était sorti, et avait toujours montré beaucoup de haine

pour les opppresseurs des paysans. Il possédait une certaine culture et s'était distingué dans l'armée russe du temps de la guerre de 1806, où il avait obtenu le rang d'officier et l'ordre de Saint-Vladimir. Aussitôt après l'assassinat du prince Alexandre Soutzo, Tudor profite de l'occasion et passe l'Olt pour soulever le peuple Il faut remarquer que ce soulèvement n'était pas dirigé seulement contre les Phanariotes, mais aussi contre cette classe de nouveaux boyards, ces parvenus grecs ou roumains, levantins ou étrangers qui, depuis un siècle, opprimaient le peuple à outrance. Dans sa proclamation, Tudor a soin de dire qu'il a trié parmi les boyards ceux d'entre eux qui sont bons, qui partagent ses vues nationales et lui ont promis leur concours; il demande que ces derniers soient épargnés. Quant aux autres, aux mauvais boyards, aux parvenus et aux Grecs, il les livre à la vindicte publique et il laisse le peuple libre de piller « les fortunes mal acquises des tyrans ». Comme on voit, la révolution prit en Valachie un caractère plus complexe; elle partit des masses profondes du peuple, se dressant contre les mauvais boyards étrangers parvenus et s'unissant aux bons boyards indigènes; elle eut un caractère national bien tranché. Tudor déclare dans ses lettres et ses proclamations ne s'être pas soulevé de son propre chef, mais bien comme organe du peuple réduit à la dernière misère par suite du régime étranger auquel son malheureux pays était soumis. Dans sa lettre au vornik Nicolas Vacarescu, il s'écrie avec éloquence : « Quoi! vous prétendez que « nous nous sommes soulevés contre la patrie et vous nous en faites un « crime? Mais la patrie, c'est bien le peuple et non la horde de ses spolia- « teurs. Quelle démarche ai-je donc entreprise contre le peuple? » Néanmoins, les hommes qui composaient les bandes armées de Tudor étaient bien bizarres et bien sauvages, à ce qu'écrit Xénopol : « Les hommes qui les formaient n'étaient nullement habitués à l'obéissance; ni les *pandours,* cette sorte d'armée qui avait remplacé, du temps des Phanariotes, les anciens *darabani* et qui servaient surtout à arrêter les voleurs; ni les *plaiesï* ou gardes frontières; encore moins la multitude des paysans pauvres, ruinés, affamés, qui espéraient gagner leur vie et refaire leur fortune par la rapine et le brigandage. Les voleurs mêmes, sortis des prisons, venaient grossir les bandes de Tudor. Tous ces éléments disparates étaient réunis par une seule pensée et poussés par un seul intérêt, celui du pillage sur la plus vaste échelle; car ils ne s'attaquaient pas seulement aux « mauvais boyards », mais bien à tout individu qui possédait quelque chose. Aussi toute fortune était-elle considérée par eux comme « mal acquise » et soumise au pillage. » — On peut s'imaginer le désordre sans pareil auquel était exposée la Valachie, saccagée d'un côté par les Grecs d'Ypsilanti, de l'autre par les bandes de Vladimirescul. Celui-ci avait cependant tâché d'expliquer par ses lettres et proclamations le caractère du mouvement qu'il conduisait, et il faut reconnaître qu'il exerçait une extrême sévérité contre les gens de sa bande qui se livraient à des excès de rapines. Quant aux Turcs, ils ne voyaient pas clair dans toute cette affaire; tantôt ils le croyaient associé aux chefs de l'hétairie, Ypsilanti et

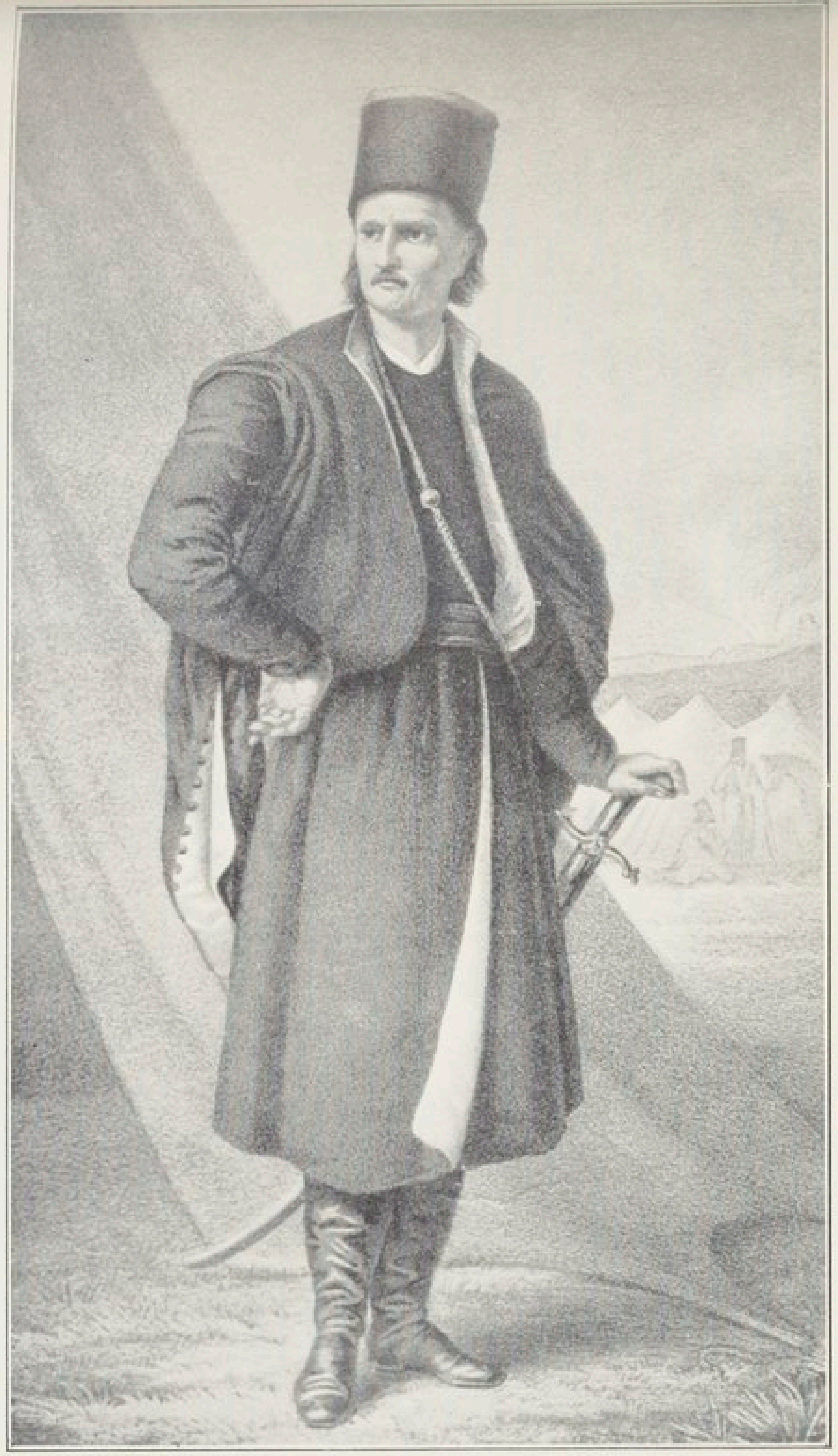

Fig. 80. — TUDOR VLADIMIRESCUL (1821)

(D'après une lithographie du temps.)

Fig. 81. — LE COMTE JEAN CAPODISTRIAS.

(D'après un portrait original appartenant à Mme Denys Puech, née princesse Gagarine Stourdza.)

R.F.

Soutzo, tantôt ils ajoutèrent foi à ses protestations, sincères d'ailleurs. Tudor, après avoir soulevé et gagné à son idée toute la population de l'Olténie, se dirigea vers la capitale, où l'attendait le parti des boyards patriotes, avec lesquels il s'était entendu d'avance. Aussitôt qu'il fut arrivé à Bucarest, sa conduite changea. Dans la proclamation qu'il lance après son entrée dans la capitale, il dit qu'y ayant trouvé beaucoup de boyards patriotes partageant les idées du peuple, il était décidé à reconnaître les dispositions prises par le gouvernement provisoire, si elles étaient en effet profitables à la patrie et d'une grande nécessité pour la généralité du peuple. Il ordonne donc, entre autres, la soumission aux ordres relatifs au payement des contributions. Les boyards, voulant justifier le mouvement de Tudor vis-à-vis de la Russie, disent qu'il avait dû se révolter, parce que le peuple *ne pouvait plus supporter les exactions des princes étrangers*, ce qui était vrai d'ailleurs. Les boyards prirent en mains la conduite politique de cette révolution (qui, il est vrai, avait eu d'abord un caractère plutôt social) et accentuèrent toujours plus fortement sa direction contre les Grecs. Ce changement de direction du mouvement conduit par Tudor le mit naturellement en inimitié complète avec Alexandre Ypsilanti. Le chef de l'hétairie était aussi arrivé à Bucarest le 25 mars 1821, neuf jours après Tudor. Le but des deux révolutions était donc manifestement tout différent. Les Grecs voulaient secouer le joug des Turcs et tirer profit personnel de toute la situation; les Roumains voulaient le renvoi des Grecs et le retour du pays à son administration nationale. Cette divergence d'opinions éclata ouvertement et avec une certaine violence dans l'entrevue que le chef hellène et le chef roumain eurent à Bucarest. Aux grandes phrases et aux reproches d'Ypsilanti, Tudor répondit laconiquement que : « *la Grèce appartenait aux Grecs et la Roumanie aux Roumains!* » Ypsilanti, hors de lui, chargea le Grec Sava de mettre la main par trahison sur Tudor; Sava réussit à se saisir de Vladimirescul, qui fut conduit devant Ypsilanti, lequel, par un outrageux abus de pouvoir et après un dérisoire semblant de jugement, fit massacrer Tudor par ses sicaires, acte aussi infâme que lâche.

La révolution de Vladimirescul, dans la forme qu'elle avait prise en dernier lieu, sous l'influence des boyards qui y furent mêlés, eut néanmoins les suites les plus heureuses pour les Pays Roumains. La classe noble indigène avait seule conservé, en Moldavie et en Valachie, la conscience de l'oppression de la nationalité roumaine par l'élément turc. Le bas peuple, malheureusement, avait été si longtemps martyrisé, que l'idée de sa nationalité — qui autrefois l'avait poussé à des luttes si glorieuses pour la défense de sa patrie sous les grands princes de son passé héroïque — s'était peu à peu comme effacée de son esprit. Néanmoins, sans la coopération du peuple tout entier, par l'effet menaçant des masses sur les Turcs, les demandes réitérées de restitution d'un gouvernement national formulées par les boyards auraient peut-être cette fois aussi été mises de côté, comme elles l'avaient été jusqu'alors. Lorsque les Turcs virent que les Pays Roumains

tout entiers étaient soulevés, ils prirent peur de perdre ces principautés où ils avaient récolté tant d'or, et, lorsqu'ils virent ces pays réclamer, les armes à la main, le rétablissement de l'ancien état de choses, ils se décidèrent à le leur accorder. Aussitôt après l'explosion du mouvement hétairiste, les Turcs avaient confié les principautés à *Charles Callimaki,* ancien prince de Moldavie. Comme Callimaki ne pouvait entrer dans le pays à cause des troubles qui y régnaient, les Turcs envoyèrent à sa place, en qualité de caïmacams, le Grec Étienne Vogorydès en Moldavie et le Grec Constantin Negris en Valachie. Mais les boyards n'entendirent pas de cette oreille. Dans leur adresse à la Porte, ils demandèrent, aussitôt que les Grecs furent défaits, le rétablissement des princes indigènes et la cessation du régime étranger. Ils formulèrent très respectueusement, mais très catégoriquement, leur demande à la Porte relativement aux réformes qu'ils jugeaient utiles d'introduire dans leur pays. Cette demande exigeait :

1° Que les Pays Roumains soient dédommagés des pertes souffertes par suite de la révolution grecque;

2° Que les Grecs et les Albanais n'aient plus la faculté d'acheter des propriétés dans ces pays;

3° Que les terres des monastères dédiés soient rendues aux gouvernements des Pays Roumains, qui, à leur tour, seront obligés de payer aux couvents grecs une somme annuelle à titre d'emphytéose;

4° Que les lois soient promulguées en langue roumaine;

5° Que les représentants du pays auprès de la Porte soient pris parmi les boyards roumains;

6° Et enfin, point capital, que les princes eux-mêmes soient choisis parmi les boyards roumains.

Les boyards, réfugiés en Bucovine et en Bessarabie, furent d'avis qu'il ne fallait pas s'en tenir seulement aux revendications formulées par écrit, et qu'il était nécessaire de les appuyer par une députation envoyée à la Porte. Les Moldaves nomment, comme chef de cette mission, le vornik Théodore Bals, que nous avons vu, du temps de l'hétairie, exposer sa vie par son opposition contre les Grecs. Or, le caïmacam grec, Étienne Vogorydès, qui pensait, avec l'aide de l'éternel moyen de la corruption, arriver à garder pour lui le trône de la principauté, se livra à toutes les intrigues possibles pour empêcher la députation d'arriver à Constantinople; mais les boyards roumains le gagnèrent à leur cause et le firent taire en le soudoyant, en lui donnant des sommes plus fortes que celles dont il disposait. Les deux députations de Moldavie et de Valachie arrivèrent donc à Constantinople. Parmi les députés moldaves se trouvait le grand logothète Jean Sturdza et parmi ceux de Valachie le grand ban Grégoire Ghika, tous deux appartenant à la haute noblesse roumaine. Ils furent désignés par la députation et acceptés par le sultan comme futurs princes des Pays Roumains. Les candidats aux trônes roumains s'étaient présentés encore cette fois en nombre assez respectable; comme les Turcs, effrayés par la défection des Grecs, ne recherchaient pas

Fig. 82. — LE PRINCE DE MOLDAVIE JEAN SANDUL STURDZA (1822).

(D'après une miniature appartenant à M. Georges A. Bals.)

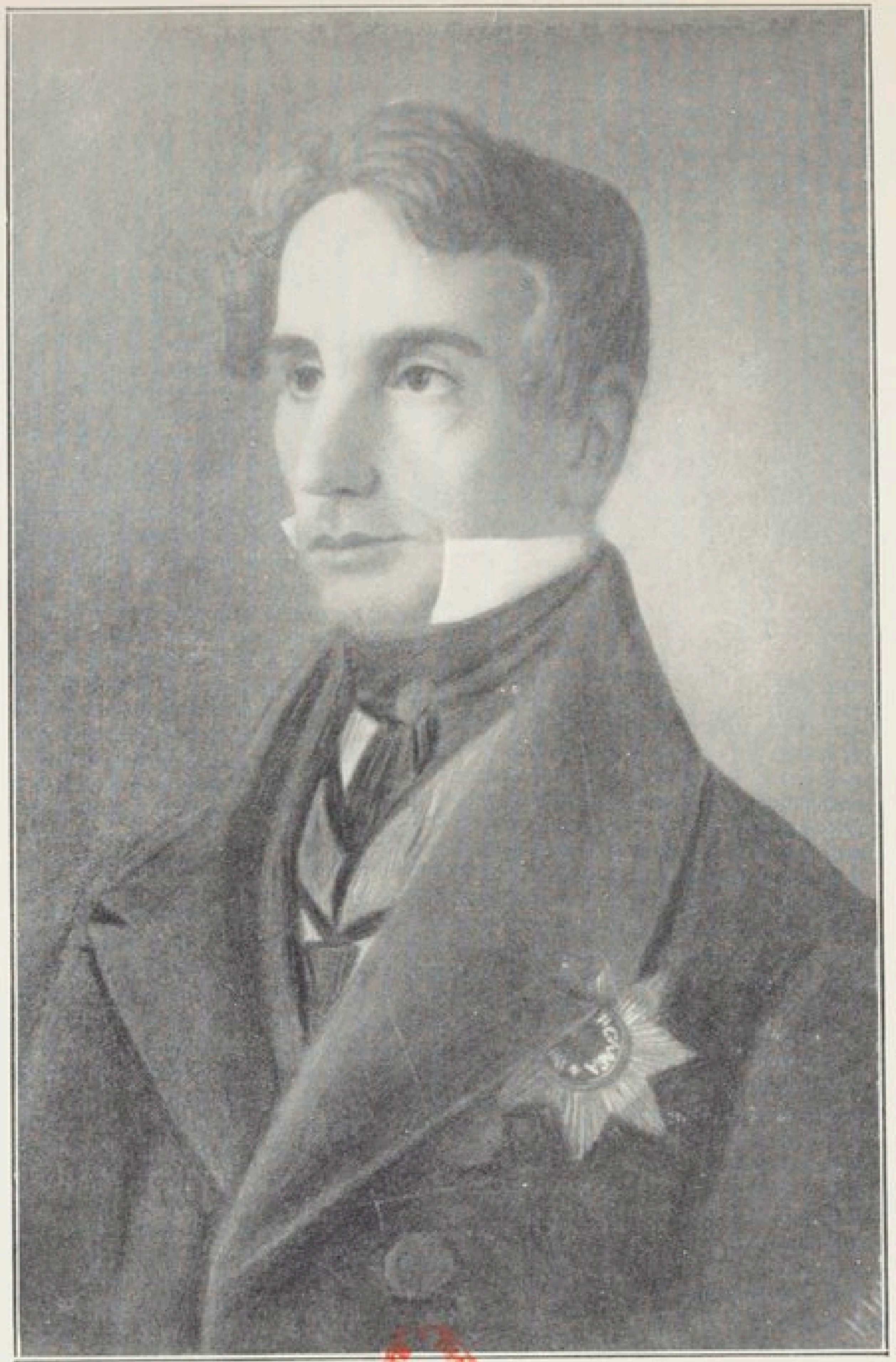

Fig. 83. — ALEXANDRE STOURDZA DE BESSARABIE.

D'après un portrait original appartenant à Mme Denys Puech, née princesse Gagarine Stourdza.)

R.F.

Fig. 84. — LA COMTESSE ROXANDRE EDLING, NÉE STOURDZA.

(D'après un portrait appartenant à S. E. le prince Anatole Gagarine.)

en ce moment de l'argent, ils préférèrent nommer ceux d'entre les boyards que l'opinion publique désignait pour ainsi dire pour être élevés à la dignité souveraine de princes roumains. Ce furent Jean Sandul Sturdza II pour la Moldavie et Grégoire Ghika VIII pour la Moldavie (1822-1829). Ainsi finit une fois pour toutes l'odieux marché qui mettait les trônes à l'encan, et le peuple roumain put enfin saluer de nouveau des princes nationaux, qui n'avaient pas acheté leurs trônes et qui étaient l'expression de la volonté nationale. La révolution de 1821 a donc, au point de vue de la régénération du peuple roumain, une grande importance, insuffisamment marquée; c'est pourquoi, à partir de cette date, commence une nouvelle période de l'histoire roumaine.

Les deux nouveaux princes roumains, *Jean Sturdza II* en Moldavie et *Grégoire Ghika VIII* en Valachie (1822-1829), trouvèrent leurs pays dans un état lamentable. Ces belles contrées avaient été odieusement dévastées par les hétairistes et par les Turcs; la partie la plus riche de leur population s'était réfugiée dans d'autres pays, et les pauvres dans les montagnes. La multitude de gens sans aveu qui avaient constitué les bandes hétairistes avait augmenté le nombre des brigands dans des proportions tout à fait inquiétantes. Les finances des deux principautés étaient complètement ruinées; pour pouvoir couvrir les besoins de leurs États, les deux princes eurent recours aux revenus des monastères dédiés, dont les moines grecs avaient été expulsés par les Turcs à cause de leur participation au mouvement hétairiste. Les deux princes s'efforcèrent également de mettre un frein aux extorsions dont la population était victime de la part des fonctionnaires. Malheureusement, les princes indigènes ne furent pas soutenus dans leurs efforts par ceux des boyards qui les enviaient et avaient aussi la prétention de régner. Grégoire Brancovan essaya même de renverser le prince Grégoire Ghika par un coup de main, mais il ne réussit pas. Le prince Ghika mit alors le séquestre sur les revenus de toutes les terres des boyards récalcitrants et força par cette mesure énergique ceux qui étaient demeurés à l'étranger de rentrer dans le pays; il les reçut avec bonté et les fit taire en leur donnant des fonctions. En Moldavie la lutte entre les boyards émigrés et le prince Jean Sturdza prit un caractère plus acerbe, les boyards trouvant le nouveau prince trop libéral et trop enclin aux idées réformatrices. En effet, le prince Sturdza ne cachait pas ses sentimen s de commisération et d'intérêt pour le peuple, et, comme les intrigues de quelques boyards qui ne cessaient de porter leurs doléances à la Russie allaient trop loin, Sturdza se maintint énergiquement dans ses opinions jusqu'à ce qu'en 1825 les relations diplomatiques fussent rétablies entre la Porte et la Russie; la Moldavie rentra sous le protectorat de la Russie et les boyards émigrés, protégés par cette puissance, revinrent dans leurs foyers. Le prince est donc obligé d'entrer en composition avec eux, afin de pouvoir gouverner. Il est forcé d'admettre les prétentions exorbitantes des boyards, qui lui demandent de reconnaître, par une chrysobulle, que la boyarie est exemptée de toutes contributions. Grégoire Ghika et Jean Sturdza, reconnus

princes par le sultan sans le concours des Russes, étaient favorables aux intérêts de la Porte et contraires à ceux de la Russie; aussi ces deux princes furent-ils très mal vus par les Russes. Pendant leurs règnes, ils avaient chassé sans pitié les Grecs qui intriguaient en faveur des Russes. Ces princes, représentants du parti national, qui désirait faire rentrer les immenses revenus des couvents aliénés dans le patrimoine de la nation roumaine, exécutent avec rigueur les dispositions des firmans concernant les Grecs; ils chassent les hégoumènes grecs des couvents et les remplacent par des Roumains; ils consentent seulement à payer 100 000 piastres par an, pour chaque pays, aux couvents grecs de l'Orient. Mais les Pays Roumains ne devaient jouir que peu de temps du triomphe remporté sur les Grecs. Le rétablissement des rapports diplomatiques avec la Porte eut donc, pour première conséquence, la protection des Grecs, et elle se manifesta tout d'abord par la restitution de leurs couvents dans les principautés. Aussitôt après la conclusion de la convention d'Akermann (1826), les Russes obtiennent de la Porte deux firmans qui ordonnent aux princes de Valachie et de Moldavie la restitution des monastères avec tout leur avoir entre les mains des moines grecs. Parmi les réformes utiles dues à Jean Sturdza, il convient de signaler sa chrysobulle du 12 avril 1827, par laquelle il organise la justice et les tribunaux sur une base sérieuse; il établit le principe de la chose jugée et décide que les juges devront tous être Moldaves, c'est-à-dire nationaux.

Or, dans les principautés roumaines où elle avait commencé, les Turcs vinrent facilement à bout de la révolution; car les Grecs, battus à Dragasani en Valachie et à Skuléni en Moldavie, virent bientôt s'évanouir leurs espérances de liberté. Si elles renaquirent en Grèce, ils le durent surtout au bras énergique des armatoles roumano-macédoniens, qui intervinrent pour soutenir une cause qu'ils croyaient la leur. Les événements qui suivirent, amenèrent, par le traité d'Andrinople, la reconnaissance de l'indépendance de la Grèce et sa constitution en royaume en 1829. Le mouvement de l'hétairie fut néanmoins le point de départ de l'indépendance hellénique, et c'est grâce à l'asile que les Grecs avaient trouvé dans les Pays Roumains, qu'il put se développer et éclater. Les Grecs auraient été soutenus dans les principautés mêmes et auraient eu l'appui de tous les Roumains, si, pour leur malheur, la domination turque, confondue par le malentendu que nous avons signalé avec la prépondérance grecque, n'avait fini par révolter tout le monde. En outre, le but des Grecs étant purement hellénique, et l'appui que leur donnaient les princes Soutzo et Ypsilanti ne paraissant tendre qu'au maintien de leur domination sur les Pays Roumains, il fut naturel de voir les Roumains profiter du mouvement insurrectionnel de l'hétairie, pour faire une révolution nationale en faveur de la cause roumaine. Certains historiens roumains ont cru devoir conclure que les haines suscitées par les Phanariotes (qui, au fond, n'étaient en réalité que les boucs émissaires des Turcs) furent bien puissantes pour justifier cette attitude hostile des Roumains et les pousser à donner à leur mouvement une attitude si nettement ennemie des Grecs.

Nous le répétons, notre conviction personnelle, basée sur l'examen des faits, et en laissant de côté toute espèce de point de vue roumain ou autre, est que les deux mouvements parallèles, qui avaient un but identique : se débarrasser des Turcs, se nuisirent mutuellement, à cause du malentendu issu entre Roumains et Grecs, à ce moment-là, du fait même de la domination ottomane.

Le prince Alexandre Ypsilanti, désavoué par le tzar (1) dans son entreprise et refoulé sans peine par les troupes turques jusqu'à la frontière de Transylvanie, se vit obligé de la franchir, et il fut aussitôt interné par les autorités autrichiennes, en juin 1821, à Munkacz, où il demeura prisonnier jusqu'en 1827. Cependant que les principautés roumaines, mises à feu et à sang, subissaient toutes les fureurs de la soldatesque ottomane, qui parvenait à maîtriser le mouvement, tout au contraire, dans le centre et le sud de la péninsule carpatho-balkanique, la révolte prenait chaque jour plus de force et d'extension. Nous avons déjà dit que ce fut Ali-pacha de Janina qui y avait mis le feu aux poudres. Dès le 23 mars 1820, Ali de Janina s'était révolté contre le sultan Mahmoud II. Mais les terribles brûlots grecs furent portés en rade de Mitylène, où se trouvait la flotte turque de Mohammed-bey, dont ils firent sauter le vaisseau avec un millier d'Ottomans. Kanaris et Miaoulis (2) conduisirent intrépidement d'île en île cette guerre d'extermina-

(1) Le tzar était alors à Laybach, où les souverains de la Sainte-Alliance prenaient des dispositions pour écraser la révolution italienne, avec laquelle certains calomniateurs voulaient confondre la révolution grecque. En apprenant la tentative de son aide de camp, le tzar s'écria d'abord : « Oh! le brave garçon! » et pensa à l'aider. Mais Metternich intervient, lui fait peur et lui fait écrire à Ypsilanti qu'il serait indigne de l'empereur de miner les fondements de la Turquie par l'action honteuse d'une société secrète. L'ambassadeur de Russie à Constantinople, Strogonof, aurait même offert au sultan, affirme Driault *(La question d'Orient*, p. 109), le concours du gouvernement russe pour réprimer l'insurrection. C'est invraisemblable, même impossible. Le même auteur croit devoir ajouter, ce qui nous surprend, que « les Roumains avaient déjà *assez de libertés* pour ne pas se compromettre *(sic!!)* dans l'intérêt des Grecs ». Cette observation nous laisse rêveur : *assez de libertés!!!*

(2) Quant aux principaux héros ou chefs de l'insurrection grecque, les avis des historiens sont différents sur leur politique, mais unanimes sur leur courage.

Pouqueville s'exprime avec intérêt sur trois d'entre eux :

« Kanaris. — Le Thémistocle de l'insurrection grecque, né à Psara, âgé de trente-deux ans, d'une petite taille, l'œil vif et perçant, l'air mélancolique : tel est le portrait qu'en fait le capitaine Clotz. Il brûla trois fois la flotte ottomane et se couvrit de gloire. »

« Odysseus ou Odyssée. — Fils d'Andriscus, né en Épire, il entra d'abord au service d'Ali-pacha. Après la mort de ce tyran, il se met à la tête de ses compatriotes, descend du mont Parnasse, et proclame le règne de la Croix. Il défait Omer-Vrioni, successeur d'Ali. Le récit de ses exploits, dit Pouqueville, volant de bouche en bouche, fait éclater l'insurrection jusque parmi les peuplades des plateaux supérieurs du mont Oeta. Le même jour, sans aucune de ces hésitations qui décèlent la crainte de se compromettre, les habitants des cantons d'Hypati, ceux de Gravari, de Lidoriki, de Malandrino, de Venetico, qui formaient jadis la Doride, la Locride-Hespérienne et l'Étolie, secouent le joug de leurs oppresseurs. Des éphores, nom oublié dans la Grèce, remplacent les codjabachis; le bonnet de raïa est foulé aux pieds, et le croissant renversé dans tous les lieux où il existait des mosquées! Une nouvelle ère commence pour l'Étolie. Bientôt Odyssée est déclaré la terreur des Musulmans; il les bat, les poursuit, s'empare d'Athènes, est nommé deux fois commandant général des troupes de l'insurrection grecque, remporte une seconde victoire de Platée; et le courage personnel d'Odyssée, ses mœurs sauvages, ses vêtements, tout rappelle un de ces héros d'Homère, un de ces hommes primitifs qui ne se montrent qu'à la naissance des peuples, et dont l'histoire ressemble bientôt

tion, et ils enlevèrent momentanément aux Ottomans l'empire de l'Archipel. Le triomphe des Grecs paraissait d'autant plus probable à ce moment-là, que la Russie semblait devoir les soutenir. En effet, le tzar Alexandre paraissait les encourager; mais l'autorité du prince Démètre Ypsilanti baissa en Grèce quand on connut l'échec de son frère Alexandre dans les deux Roumanies. Malgré tout, le tzar, poussé par ses plus proches conseillers, Strogonoff, Pozzo di Borgo et surtout Jean Capodistrias, qui soutenaient hautement

à la fable. Tout récemment encore, Odyssée, mécontent du gouvernement grec, vient de congédier ses derniers compagnons d'armes, et, seul avec sa femme et ses enfants, il s'est retiré dans une caverne du mont Parnasse, dont il a fortifié l'entrée avec des palissades et du canon. L'ostracisme, comme on le voit, est de tous les siècles : les peuples reprennent leur nom, mais les hommes ne perdent pas leur ingratitude. Il est à désirer que les Grecs n'imitent pas en tout leurs aïeux et ne souillent pas leur terre régénérée du sang de leurs libérateurs. »

Marco Botzaris. — Digne pendant d'Odyssée, mais plus civilisé que lui. Voici le portrait qu'en donne Pouqueville :

« Melpomène lui avait départi le don de la voix et de la cithare, pour chanter le temps où, gardant les troupeaux du polémarque son père, aux bords du Selleïs, il abandonna sa patrie, conquise par Ali-pacha, pour se réfugier sous les drapeaux français, à l'ombre desquels il crût en sagesse et en valeur... De la taille ordinaire des Souliotes qui est de cinq pieds environ, sa légèreté était telle, qu'on le comparait au zéphyr. Nul ne l'égalait à la lutte, au jeu du disque; et, quand ses yeux bleus s'animaient, que sa longue chevelure flottait sur ses épaules, et que son front rasé, suivant l'usage antique, reflétait les rayons du soleil, il avait quelque chose de si extraordinaire, qu'on l'aurait pris pour un descendant de ces Pélasges, enfants de Phaéton, qui civilisèrent l'Épire. Il avait laissé sa femme et deux enfants sur la terre étrangère, pour se livrer avec plus d'audace aux chances des combats. Poète et guerrier, dans les moments de repos il prenait sa lyre et redisait aux enfants de la Selléide les noms des héros de leurs aïeux, leurs exploits, et l'obligation où ils étaient de mourir comme eux pour les saintes lois du Christ et de la patrie, objets éternels de la vénération des Grecs... Sa femme Chrysé vint le rejoindre après l'insurrection de la Grèce, et voulut combattre à ses côtés. — Marc Botzaris, en avant de Missolonghi, soutint avec six cents palikares les efforts de l'armée ottomane tout entière. Les Thermopyles pâliront un jour à ce récit. — Retranchés auprès de Crionero, fontaine située à l'angle occidental du mont Aracynthe, ces braves, après avoir peigné leurs belles chevelures, suivant l'usage immémorial des soldats de la Grèce, conservé jusqu'à nos jours, se lavent dans les eaux de l'antique Aréthuse, et, revêtus de leurs plus riches ornements, ils demandent à s'unir par les liens de la fraternité, en se déclarant *Ulamia*. Un ministre des autels s'avance aussitôt. Prosternés au pied de la croix, ils échangent leurs armes, ils se donnent ensuite la main en formant une chaîne mystérieuse; et, recueillis devant le Dieu rédempteur, ils prononcent les paroles sacramentelles : *ma vie est ta vie, et mon âme est ton âme*. Le prêtre alors les bénit et, ayant donné le baiser de paix à Marc Botzaris, qui le rend à son lieutenant, ses soldats, s'étant mutuellement embrassés, présentent un front menaçant à l'ennemi.

« C'était le 4 novembre 1822, au lever du soleil; on apercevait Missolonghi et d'Anatolico le feu du bataillon immortel, qui s'assoupit à midi. Il reprit avec une nouvelle vivacité deux heures après, et il diminua insensiblement jusqu'au soir. A l'apparition des premières étoiles, on aperçut dans le lointain les flammes des bivouacs ennemis dans la plaine. La nuit fut calme, et, le 5 au matin, Marc Botzaris rentra à Missolonghi, suivi de vingt-deux Souliotes; le surplus de ses braves avait vécu.

« A la faveur de cette héroïque résistance, le président du gouvernement, Maurocordatos, avait approvisionné Missolonghi et fait embarquer pour le Péloponèse les vieillards, les femmes et les enfants. Marc Botzaris voulait pourvoir de la même manière à la sûreté de sa femme et de ses enfants; mais Chrysé, son épouse, ne pouvait se résoudre à l'abandonner : elle lui adresse les adieux les plus déchirants, elle tombe à ses pieds avec les timides créatures qui le nommaient leur seigneur et leur père. Marc Botzaris les bénit au nom du Dieu des batailles. Il les accompagne ensuite au port; il suit des yeux le vaisseau; il tend les bras à sa femme. Hélas! il la quittait pour la dernière fois. Il périt, peu de temps après, dans une bataille nocturne contre les Turcs, et sa mort fut aussi glorieuse, aussi sainte que sa vie. »

auprès de lui la cause des Hellènes et l'engageaient à profiter des circonstances pour réaliser non seulement la libération des Grecs, mais encore la destruction de l'empire ottoman, se vit de nouveau regagné à une cause qu'il aimait au fond intérieurement. En outre, la cause hellénique était fort populaire dans toute la population russe, qui demandait à grands cris au tzar de venger la Croix, depuis si longtemps humiliée par le Croissant, et de délivrer la terre chrétienne de la barbarie musulmane (juin 1822). L'opinion publique était d'autant plus surexcitée, que, deux mois auparavant, le jour de Pâques, le féroce sultan Mahmoud II avait ordonné un massacre des Grecs. Ni les femmes, ni les enfants, ni les malades, ne furent épargnés; les églises chrétiennes furent envahies par la soldatesque ottomane furieuse, le patriarche Gregorios fut arraché de l'autel, tiré dehors, mis en pièces, et sa tête exposée à la porte du sérail. Le grand vizir Halet s'amusa même à voir le cadavre du malheureux patriarche traîné dans la boue par la populace et enfin exposé, revêtu de ses vêtements pontificaux, à la porte même de son palais. En outre, dans les principales villes de l'empire ottoman, c'était un massacre général de tous les Grecs; deux archevêques, quatre-vingts évêques y périrent, victimes de l'effroyable fanatisme religieux des Musulmans. Enfin, les sujets mêmes du tzar étaient menacés, maltraités et les navires russes étaient arrêtés au Bosphore.

Alors le tzar se décida de provoquer ouvertement le sultan. Le 28 juin, il envoya par Strogonoff un ultimatum hautain à la Porte, pièce fort habilement rédigée, où la chancellerie impériale russe ne se bornait pas à énumérer les griefs particuliers du tzar, mais s'efforçait encore de faire entendre à la Porte que la question hellénique était une affaire européenne. Le gouvernement russe déclarait que la Russie en ferait un *casus belli* si, dans le délai de huit jours, la Porte n'accédait pas aux conditions de l'ultimatum. Le divan ottoman répondit par des récriminations violentes, ce qui mit l'Europe en émoi (8 août 1821). Alexandre Ier massa aussitôt ses troupes dans les provinces méridionales de son empire. Mais Metternich et Castlereagh, au lieu de répondre officiellement à la note russe du 4 juillet au sujet de cette affaire, s'avisèrent de représenter au tzar par des lettres confidentielles : « que la cause « révolutionnaire n'était pas plus respectable en Grèce qu'en Italie » (on voit par ce fait à quel point la fourberie de Metternich essayait de donner le change à l'opinion), « que la folie frénétique des Ottomans s'apaiserait d'elle-même, « que le sort des Grecs était douloureux, mais qu'on espérait en vain les délivrer de leurs souffrances, qu'il n'était pas de la dignité de Sa Majesté Impériale, etc., etc. », et autres sophismes dignes de Metternich. C'était presque se moquer, et le tzar fut tenté de relever ces conseils ironiques comme un outrage; mais les cabinets de Vienne et de Londres s'empressèrent de s'entremettre, pour faire accorder au tzar par le sultan les satisfactions strictes auxquelles il avait droit réellement en vertu des traités; quant aux Grecs, il paraissait à ces hommes d'État : « qu'il n'était pas digne *(sic)* d'eux de substituer les conseils de leur cœur à ceux de leur raison, et ils émettaient le

« vœu de voir la Providence soulager avec le temps ce peuple. » L'entente austro-anglaise arrêta pour le moment les velléités belliqueuses du tzar, qui, ne sachant si elles ne se manifesteraient pas par une opposition matérielle, jugea prudent d'attermoyer (novembre 1821).

Au même moment, trois sénats dirigeants s'étaient établis, le premier dans la Morée (juin 1821), le second dans la Grèce orientale (septembre 1821), le troisième dans la Grèce occidentale (novembre 1821). Sous peu une assemblée générale, composée des députés de toute la nation hellénique, allait revendiquer, à la face de l'Europe, les droits d'un peuple trop longtemps opprimé et en préparer lentement le triomphe final, malgré toutes les vicissitudes qui suivirent pendant sept ans, par l'organisation d'un gouvernement central. De côté et d'autre, l'hiver se passa en préparatifs militaires, les Turcs comme les Grecs. Ces derniers, guidés par Alexandre Maurocordatos, Démètre Ypsilanti et Théodore Negris, proclamèrent un gouvernement provisoire, dont les institutions fédératives avaient pour but de rallier progressivement, autour d'un même centre, les diverses parties de la Hellade. Une assemblée de députés envoyée par tous les cantons se réunit, le 1er janvier 1822, dans un bois auprès d'Épidaure. On se serait cru au grand jour de l'antique Hellade, tellement l'enthousiasme était grand; tous proclamèrent dans un grand cri l'indépendance (27 janvier) de leur patrie hellène; ils essayèrent d'organiser un gouvernement régulier et s'octroyèrent une constitution provisoire (13 janvier). Cette constitution proclamait la souveraineté nationale, l'égalité devant la loi, la liberté des cultes; elle instituait un sénat, composé de députés élus pour un an, et un conseil exécutif de cinq membres élus par cette assemblée hors de son sein, également pour une année. Le conseil exécutif nommait les ministres, qui étaient responsables devant le sénat. Il était composé de cinq membres, présidé par Alexandre Maurocordatos, diplomate éclairé, libéral, grand homme représentatif dans toute l'acception du terme et qui joua un rôle prépondérant dans la constitution du nouveau royaume de Grèce, autant que dans les événements militaires et diplomatiques dont nous nous occupons en ce moment. Notons ici, cependant, que les sympathies personnelles d'Alexandre Maurocordatos ne le portaient pas vers le cabinet de Saint-Pétersbourg, mais plutôt vers les puissances occidentales, surtout vers l'Angleterre. Les principaux ministres du nouveau président du conseil exécutif de Maurocordatos furent Colettis et Negris. Ce conseil fut assisté d'un sénat législatif de cinquante-neuf députés, présidé par Démètre Ypsilanti. L'organisation d'Épidaure fut donc le premier embryon de l'organisation constitutionnelle moderne de la Grèce. Ce pays affirmait ainsi son existence à la face de l'Europe et se trouvait officiellement organisé et représenté; les quelques dissentiments qui se produisirent entre les divers chefs du parti national à ce moment-là et surtout plus tard, de 1823 à 1825, ne diminuent en rien la valeur de cet acte considérable : l'assemblée nationale hellénique d'Épidaure et la constitution de son premier gouvernement, sous la présidence d'Alexandre Maurocordatos.

Fig. 86. — LE PRINCE DE METTERNICH
(D'après Lawrence).

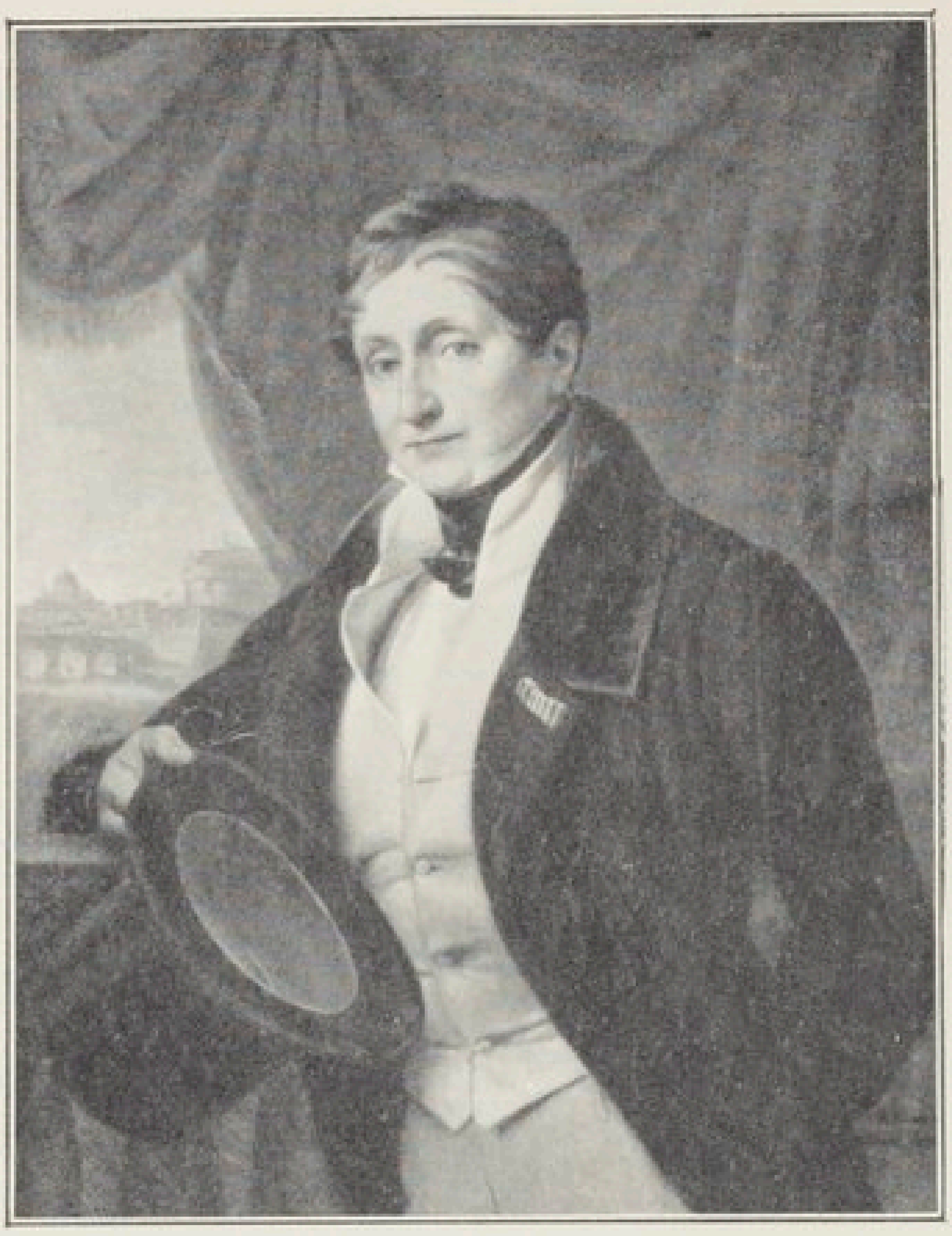

Fig. 87. — LE CHEVALIER J.-G. EYNARD
(D'après Horace Vernet).
(Musée de Genève.)

Fig. 88. — LE TSAR ALEXANDRE Ier
(Collection La Rochejaquelein).

Fig. 89. — LE SULTAN MAHMOUD II
(Collection Munir Pacha).

Fig. 90. — LORD BYRON.

La terreur se répandit à Constantinople à la nouvelle de l'assemblée d'Épidaure; le sultan Mahmoud présida au sérail un grand conseil extraordinaire, composé de tous ses ministres, du grand vizir, du cheik-ul-Islam, des ulémas religieux et des chefs des janissaires. Le sultan décida d'user du système de la terreur, qui lui avait si bien réussi, à lui et à ses prédécesseurs, et qui était, d'ailleurs, si conforme à son caractère sanguinaire. Il décida de donner à ce système le plus d'éclat possible, comme il l'avait fait, quelques mois auparavant, en organisant les massacres politiques de Constantinople avec cette mise en scène habile à force d'expérience, destinée à frapper les yeux et à produire un effet salutaire sur les ghiaours. Un massacre n'était pas suffisant, il en fallait une série (25 février 1822). C'est alors que commença la série des massacres ottomans qui mit à feu et à sang la Grèce continentale. Les Turcs avaient préparé une double expédition destinée à écraser leurs ennemis, dont l'une se dirigea sur le golfe de Lépante dès février 1822, afin d'opérer un débarquement en Morée, et l'autre attaquait les Iles.

De ces îles, la première qui subit les effets de la fureur musulmane fut précisément Chio, la patrie originaire des Maurocordato.....

> Les Turcs ont passé : là, tout est ruine et deuil;
> Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil, etc.

Le romantisme littéraire a certainement fait trop d'honneur aux bourreaux de l'île de Chio, qui ne furent ni poétiques ni magnifiques dans la férocité. Le massacre de Chio, observe à juste titre Gaston Deschamps, n'a pas été une horreur sublime, mais un crime vulgaire et mesquin, une collection d'assassinats sans risques, froidement et lâchement commis, dont l'opprobre couvrira éternellement le nom ottoman.

D'un autre côté, les Turcs, s'étant emparés des défilés de l'isthme de Korinthe, se dirigent rapidement sur Argos et Nauplie, et se répandent dans les campagnes. Kolokotronis, Pierre Mavromihalis, Démètre Ypsilanti et Nikitas, surnommé l'invincible, rallient leurs forces dispersées et font face à l'ennemi, mettent en fuite Youssouf-pacha et demeurent maîtres de tout le Péloponèse (août 1822). Maurocordatos, qui avait été battu à Peta le 16 juillet, avait été forcé de reculer momentanément avec le souliote Marc Botzaris jusqu'à Missolonghi, où il fut assiégé. L'infatigable palikare Kolokotronis réunit toutes les forces de la Morée et anéantit l'armée de Dramali-pacha ainsi que celle de Kurchid. La flotte turque, égyptienne et barbaresque (car elle réunissait tous les éléments dangereux du mahométisme) croisa inutilement devant l'île de Crète, essaya en vain de pénétrer dans le golfe de Patras, ce Gibraltar du Péloponèse, et, la saison étant avancée (octobre), le mauvais état des équipages et des vaisseaux força le capitan-pacha de jeter l'ancre en vue de Ténédos et d'attendre les ordres du sultan. Pendant ce temps, les Albanais musulmans, encouragés par le succès d'Omer-Vrioni-pacha, successeur d'Ali, qui était parvenu à s'emparer de Souli, venaient de faire leur paix séparée avec les Turcs, en même temps qu'un

certain nombre de condotieri albanais chrétiens; ils s'enrôlèrent sous les ordres d'Omer-Vrioni, qui s'avança vers Missolonghi, où Alexandre Maurocordatos, président du pouvoir exécutif, soutenu par Marco Botzaris et une poignée de braves, tint tête à Omer-pacha.

Or les deux sièges de Missolonghi de 1822 et de 1826 tiennent pour ainsi dire une place prépondérante dans l'histoire de la révolution hellénique. Cette place forte (les fortifications principales furent faites entre les deux sièges), défendue par l'énergie héroïque d'Alexandre Maurocordatos, nous paraît laisser un nom aussi fameux dans l'histoire, sinon plus illustre encore, que celui de Navarin; la mort qu'y trouva le grand poète anglais Lord Byron l'auréole d'une gloire de plus; le mouvement que déchaîna surtout en faveur des Hellènes le second siège de Missolonghi peut aussi la faire prendre comme le symbole de toute cette héroïque et mémorable histoire (1).

« La ville de Missolonghi, chef-lieu de la Grèce occidentale, écrit en 1893 avec éloquence Auguste Fabre, est située à l'entrée du golfe de Patras, dans une plaine qui s'étend du rivage jusqu'à la base du mont Aracynthe. Ses environs sont découverts du côté de l'orient; vers le nord et le nord-ouest s'élèvent des forêts d'oliviers; au couchant et au midi, la mer baigne ses murailles : mais l'eau est si peu profonde sur ces côtes que les plus petits bâtiments sont obligés de s'arrêter à deux lieues de la ville, près de l'îlot de Vassiladis, situé au sud-ouest, non loin des attérages du Procopaniste, couverts de cabanes de pêcheurs. Les bas-fonds qui se prolongent dans le golfe d'Anatolico, ne peuvent être traversés que par de légères barques, et sont parsemés de bancs de sable et de petites îles, parmi lesquelles je citerai : Marmaros, à peine éloignée de deux cent cinquante toises de l'extrémité occidentale des remparts; Xécalamisma, tout près de Marmaros; Clissova, située au sud-est et à la distance d'une lieue de Missolonghi; Scylla, qui s'étend au midi; Aïssostis, placée entre Scylla et Vassiladis; Ntoulma, Poros, qui s'élèvent au couchant; et plus loin, au nord-ouest, Anatolico, qui seule est habitée. Ces lagunes ne sont couvertes, sur plusieurs points, que de deux à quatre pieds d'eau; elles sont sillonnées de canaux étroits, dont le principal est défendu par le poste de Vassiladis.

« Au moment où la révolution grecque éclata, la population de Missolonghi s'élevait à peine à deux mille âmes. Cette ville, comme toutes celles de la Turquie, n'offrait qu'un amas confus de maisons petites et pauvres, des rues étroites et couvertes d'immondices. L'ordre établi par les autorités républicaines en eut bientôt changé la face. Les yeux, que ne rebutait plus sa malpropreté, se portaient avec plaisir sur ses églises nombreuses et assez ornées, sur ses fontaines abondantes, sur ses bazars, et sur les fertiles jardins qui l'entouraient. A la fin de 1822, le nombre de ses habitants avait doublé; mais

(1) Consulter sur ces deux sièges mémorables, à part les ouvrages historiques précités, le livre si enthousiaste, si peu connu et rarissime d'Auguste Fabre, *Histoire du siège de Missolonghi*, Paris, Moutardier, éditeur, 1827. Nous en extrayons le pittoresque récit du premier siège de cette ville fameuse.

ses fortifications se bornaient encore à une simple muraille crénelée, à un fossé de sept pieds de large sur quatre de profondeur; et il n'y avait, pour toute artillerie, que cinq pièces démontées. Quelle que fût la faiblesse de cette place, c'était cependant la seule qui pût arrêter Omer-Vrioni, dont l'armée, encouragée par la victoire de Péta, la prise de Souli et la défection de Varnakiotis, s'élançait sur la Grèce occidentale, qui occupait encore la citadelle de Korinthe. Maurocordatos, alors président du pouvoir exécutif, entreprit de résister, derrière ces faibles murailles, à plus de vingt mille Ottomans. Il entra dans Missolonghi le 29 octobre, n'ayant avec lui que cinq cents soldats. Sa résolution parut téméraire; tout concourait à l'en détourner. Une partie de la population de la ville avait cherché un refuge dans les îles Ioniennes. La consternation régnait dans l'Étolie. Plusieurs capitaines s'étaient retirés dans les montagnes d'Agrapha, et l'un des plus influents, Macris, s'était jeté dans les escarpements du mont Aracynthe. Maurocordatos compta sur son courage et sur Botzaris, pour suppléer aux fortifications, sur la valeur des marins grecs, pour renouveler les provisions de la place, qui n'auraient pas suffi à un mois de siège, et sur la puissance d'un noble exemple, pour armer contre l'ennemi la population de toute la contrée. Les chefs, les soldats, les femmes, les enfants qui étaient restés dans la ville travaillèrent sans relâche à réparer les murs, à nettoyer les fossés. On plaça les canons sur les points les plus élevés. On crénela toutes les maisons voisines du rempart. A peine ces travaux étaient-ils achevés, qu'on vit s'avancer une forte division de l'armée turque. Pour la tromper sur la force de la garnison, les Grecs imaginèrent de fixer sur des pieux un grand nombre de baïonnettes qu'on avait trouvées dans de vieux magasins, et de les ranger avec ordre derrière les murailles dont elles dépassaient le sommet. Soit que ce stratagème en imposât aux chefs ennemis, soit plutôt qu'ils fussent détournés de l'idée d'un assaut par le désir de prendre vivant le chef du gouvernement grec et de s'assurer les richesses qu'ils croyaient trouver dans la place, et dont le soldat se serait emparé si elle eût été prise de vive force, ils se bornèrent à quelques décharges d'artillerie et proposèrent bientôt une capitulation. Maurocordatos, ne cherchant qu'à gagner du temps, répondit de manière à laisser croire que la proposition pourrait être acceptée; mais qu'il avait besoin d'y préparer ses soldats, et particulièrement ses principaux officiers. Ses projets furent servis par la jalousie de Reschid et de Youssouf-pacha, qui, désirant enlever à Omer la gloire de s'emparer du chef de la Hellade, entreprirent chacun une négociation particulière. En les flattant tour à tour, en les abusant par de fausses promesses, les Grecs parvinrent à les tenir dans l'inaction, tandis que chaque jour voyait s'élever dans la ville quelque nouveau moyen de défense.

« Cependant les regards des assiégés se tournaient souvent vers la mer. Des secours envoyés du Péloponèse pouvaient seuls les sauver. Vingt jours s'étaient écoulés dans une attente pénible, lorsque, le 21 novembre, aux premiers rayons du soleil, on vit, du môle de Missolonghi, les deux vaisseaux

turcs envoyés par Youssouf-pacha pour bloquer le port, lever l'ancre avec précipitation, se diriger vers Patras. Bientôt l'un de ces bâtiments, repoussé par la violence du vent, s'éloigne et manœuvre sur Ithaque. Un cri de joie s'élève dans la ville à la vue du pavillon grec. Six vaisseaux chrétiens poursuivaient le brick ottoman. Toute la journée, les assiégés suivirent des yeux ces navires si longtemps attendus; et, lorsque la nuit vint en dérober la vue, une anxiété nouvelle s'empara de tous les cœurs. Enfin, l'aurore se lève. Plus d'incertitude; l'escadre grecque est rangée dans le port. On se précipite dans les barques au-devant de la chaloupe de l'amiral. Il annonce l'arrivée de douze cents Péloponésiens, conduits par Mavromihalis. Ces troupes rassemblées à Chiarenza, où les vaisseaux grecs allèrent à l'instant les chercher, débarquèrent quatre jours après à Missolonghi. Mavromihalis avait pour lieutenants André Lundo et Deligianapoulo, dont le nom, cher aux Maïnotes, était connu de toute la Grèce. Leurs soldats avaient pris part aux victoires de Kolocotronis; ils racontaient avec enthousiasme les combats d'Argos et de Napoli, et redoublaient, par leurs récits, le courage des assiégés. Bientôt, la garnison, forte alors de près de dix-sept cents hommes, s'indigna de rester oisive. Elle demandait à grands cris de s'élancer hors des murs. Maurocordatos se rendit aux vœux du soldat. Une sortie eut lieu le 9 décembre; elle fut heureuse. Les Grecs n'eurent que vingt hommes tués ou blessés; plus de cent Musulmans périrent. Ce léger succès eut un résultat aussi heureux que rapide. Il tira les paysans de l'Étolie de l'abattement qui paralysait leurs forces. Animés du désir de venger les ravages commis par les barbares, ils sortirent de leurs rochers, les armes à la main. Harcelant sans cesse l'ennemi, ils interrompirent ses communications et réussirent à intercepter ses convois. Une partie de la garnison, sous la conduite de Mavromihalis, fut alors transportée par mer à Dragameste, pour appuyer la population insurgée et couper entièrement la ligne d'opération des Turcs. Omer, instruit du départ de ces braves et s'apercevant enfin qu'il était joué par Maurocordatos, voulut profiter de l'affaiblissement de la garnison pour donner un assaut, dont le nombre de ses troupes semblait lui garantir le succès. Il choisit la nuit du 5 au 6 janvier, où l'Église grecque célèbre la fête de Noël, espérant que les assiégés, réunis dans leurs temples, seraient plus facilement surpris. Huit cents Albanais d'élite, portant de nombreuses échelles, avaient ordre de s'avancer, à la faveur des ténèbres, vers le point le plus facile des remparts. Deux mille autres devaient les suivre à une certaine distance, pour seconder cette attaque, tandis que le reste de l'armée divisé en plusieurs corps, se porterait sur des points opposés pour disséminer les forces des chrétiens. Heureusement ce projet fut connu des assiégés. Quelques personnes assurent que Maurocordatos et Botzaris le devinèrent à l'agitation du camp ennemi. D'autres racontent qu'un pêcheur grec entendit des Turcs, auxquels il vendait du poisson, s'entretenir des préparatifs d'un assaut. Quoi qu'il en soit, l'espérance d'Omer fut trompée. La solennité de la naissance du Christ ne fut pas un obstacle à la défense des chrétiens. Ils restèrent tous à leur poste, et

Fig. 85. — ALEXANDRE MAUROCORDATOS, DÉFENSEUR DE MISSOLONGHI.
(1822-1826)

(D'après une lithographie originale du temps.)

(Collection de la princesse Michel D. Sturdza.)

les cloches des églises ne sonnèrent que pour annoncer les mouvements des ennemis de la foi. A cinq heures du matin, les huit cents Turcs choisis pour l'escalade s'étant approchés sans être aperçus, un coup de canon devint le signal de l'attaque générale. Aussitôt une canonnade épouvantable commença sur toute la ligne ennemie. Plusieurs Ottomans parvinrent sur la muraille, mais ils n'y parurent un instant que pour en être précipités sans vie. Les autres colonnes éprouvèrent le même sort; et quand l'aurore du jour où naquit le Rédempteur vint éclairer les glacis de la place, on compta sur la poussière les corps de douze cents Turcs. Alors seulement les Grecs se rendirent au temple; l'hymne de la victoire fut le premier qui retentit dans le lieu saint, et neuf étendards conquis parèrent ses voûtes sacrées. Dans cette nuit mémorable, les Grecs ne perdirent que six hommes et n'eurent que trente blessés. Omer-Vrioni, qui s'était flatté de dîner le lendemain à Missolonghi, pour célébrer, disait-il, la grande fête des chrétiens, fut frappé d'une terreur qui devait s'accroître chaque jour.

« En effet, la nouvelle de sa défaite, en parcourant avec rapidité les provinces voisines, semblait les repeupler de soldats. Les plus faibles déposaient leurs craintes. Des guérillas se formaient dans toutes les directions. Déjà elles apparaissaient sur les montagnes que devait franchir le pacha pour rentrer en Épire. Il flottait entre la crainte de compromettre son armée et la honte de fuir devant une poignée de soldats, lorsque le traître Varnakiotis, envoyé dans le Xéroméros pour fourrager, lui écrivit que le capitaine Rangos marchait à la tête de trois mille hommes pour lui fermer la retraite sur Langada, et que Mavromihalis, victorieux des Turcs campés à Dragameste, allait occuper les défilés qui conduisent de Missolonghi à Vostiza. A ces nouvelles, l'épouvante se répand dans le camp des barbares. La retraite est ordonnée. Elle s'exécute en désordre et tellement à la hâte qu'on abandonne aux chrétiens toute l'artillerie, les munitions, les équipages et une partie des vivres. Cinq cents soldats, sortis de la ville, atteignirent cependant l'arrière-garde du pacha et la taillèrent en pièces. Suivis par Marco Botzaris, attaqués par le bey de Maïna, harcelés par les paysans du Valtos et du Xéroméros, les Turcs ne s'arrêtèrent que sous les murs d'Arta, où le farouche Omer n'avait pu ramener que la moitié de son armée.

« Ce premier siège commença de faire connaître en Europe le nom de Missolonghi, que tant d'exploits et de malheurs devaient bientôt consacrer. Marco Botzaris s'y montra, comme partout, le digne représentant de toute la Grèce antique, unissant les vertus de ses sages et l'inspiration de ses poètes à l'héroïsme de ses demi-dieux. Maurocordatos y acquit des droits à la reconnaissance de toutes les nations, en confirmant par un nouvel exemple cette vérité, trop souvent méconnue, qu'une armée d'invasion, quels que soient ses succès, périra, si le peuple s'arme contre elle, et qu'un peuple, quels que soient ses revers et sa consternation, s'armera, si un noble caractère lui montre que la défense est encore possible. Le service immense que Missolonghi venait de rendre à toute la Grèce en arrêtant l'armée de Vrioni, fit

sentir l'importance de cette place. On comprit qu'elle était le véritable boulevard de la patrie contre les attaques des Albanais; et l'on voulut aussitôt la mettre en état de soutenir un siège régulier. L'ingénieur Pierre Koccini fut chargé de diriger les travaux, qui furent poussés avec une grande activité. Les habitants, qui rentraient dans la ville, se joignirent aux soldats et aux ouvriers. En moins de trois mois, Missolonghi fut entouré de ces fortifications qui ont bravé pendant un an les soldats de la Porte, et que la famine seule a pu livrer au Croissant. Tous les côtés de la ville qui ne sont pas baignés par la mer furent entourés d'un rempart revêtu en maçonnerie et défendu par deux bastions et plusieurs autres ouvrages construits d'après les systèmes des plus habiles ingénieurs. Chacun de ces ouvrages reçut le nom d'un homme illustré par des bienfaits rendus à la Grèce ou à son propre pays. Les Missolonghiotes voulurent rendre ce noble hommage à Marco Botzaris et à Franklin, à l'auteur de l'indépendance helvétique (Guillaume Tell) et au fondateur de la liberté de la Hollande (Guillaume d'Orange), au patriotisme de Kosciusko et aux talents de Montalembert, au génie de Scanderbeg et à l'héroïsme de Kanaris. »

CHAPITRE XII

Discordes intestines des Grecs (1823-1825); Kolokotronis et Maurocordatos; Odysseus et Kondouriotis; mort de Marco Botzaris (1824); nouveau gouvernement provisoire hellénique (1827). — État de l'Europe orientale, de 1825 a 1829; la question d'Orient et les pays carpatho-balkaniques. — Le sultan Mahmoud II (1808-1839). — Querelle diplomatique européenne; les deux politiques moscovite et britannique; mort du tzar Alexandre Ier et avènement de Nicolas Ier (1825). — Les iles Ioniennes et la Hellade. — Suite de la guerre de l'indépendance nationale des Hellènes (1825-1827); l'intervention égyptienne. — Le mouvement philhellène en Europe et ses résultats; sympathies populaires et intrigues diplomatiques. — Kondouriotis et Maurocordatos; Miaoulis et Kanaris; Georges Karaïskakis. — Le comte Jean Capodistrias. — Second siège de Missolonghi (1824-1826); défense héroïque des Grecs et succès ottomans; mort de lord Byron (1824). — Nouvelles discordes en Grèce (1826-1827). — Élection du comte Jean Capodistrias comme président de la république hellénique (1827). — Mort de Karaïskakis et dernières luttes héroïques des Grecs; prise d'Athènes (1827). — L'intervention européenne. — Le traité de Londres de 1827 et ses conséquences. — Reprises des hostilités helléniques; la victoire de Navarin de 1827 et ses résultats. — Nouveau conflit turco-russe; campagnes de 1828 et de 1829; victoires russes et défaites ottomanes. — Le traité d'Andrinople de 1829 et ses conséquences. — Libération définitive de la Grèce moderne (1832). — Le sort des Roumains en 1829. — Le nationalisme roumain et le nationalisme hellénique; christianisme et islamisme; la future disparition de l'empire ottoman; passé et avenir.

Alexandre Maurocordatos (1), l'héroïque défenseur de Missolonghi, appartenait à l'illustre famille dont nous avons déjà parlé à tant de reprises dans le cours de cet ouvrage. Il naquit à Constantinople en 1791. Il avait étudié en Italie et, à son retour, il fut secrétaire de son oncle Jean Caragea, prince de Valachie (1812). Au moment où la révolution commença

(1) La gravure que nous représentons ici (fig. 91), d'après la belle peinture qui se trouve sous les arcades des Propylées de Munich, représente précisément Alexandre Maurocordatos, l'étendard à la main, sur les remparts de Missolonghi et défendant cette ville héroïque contre l'assaut des Turcs. — Sur les autres héros, fig. 93, 94, 95, 96.

en Grèce, il se trouvait à Pise, en Italie (1), d'où il se hâta de rentrer dans sa patrie. L'histoire d'Alexandre Maurocordatos est intimement liée à celle de la Grèce depuis la révolution même de 1821 jusqu'à l'assemblée nationale constituante qui offrit le trône hellénique au défunt roi Georges Ier, en traversant le gouvernement du comte Capodistrias et tout le règne du roi Othon Ier. Il joua un rôle prépondérant, tant militaire, politique que diplomatique, dans toutes les questions qui touchent l'histoire de la Grèce moderne. Lorsqu'éclata la révolution hellénique, il n'hésita pas un instant et sacrifia sa fortune à cette cause sacrée. Il nolisa un navire à Marseille, le remplit d'armes, de munitions, de provisions et d'argent, et vint débarquer en Morée, où il combattit au siège de Tripolitza (1821). Il prit successivement part à la bataille de Péta, au siège de Missolonghi, comme nous venons de le voir; il fut nommé chef de l'insurrection dans la Grèce occidentale en 1821, membre de l'assemblée nationale, comme promoteur de la constitution d'Épidaure et chef du conseil exécutif en 1822, puis nous le verrons, sous Kondouriotis, secrétaire du pouvoir exécutif de 1825; en opposition avec Kolokotronis, il contribua par ses conseils éclairés à calmer les discordes intestines; par ses relations diplomatiques personnelles et le crédit dont il jouissait en Angleterre, il fut très influent en 1824-1825. Son action se résume, avec quelques détails, ainsi : Maurocordatos calma les haines, rapprocha les esprits, agissant avec chaque membre de l'assemblée comme son aïeul avait fait à Karlovitz, au milieu des représentants de toutes les puissances; et comme il possédait, suivant l'expression de lord Stanhope,

(1) Sur son séjour en Italie, on trouve des détails intéressants et inédits dans les *Mémoires* de MILLINGEN et les *Lettres* de SHELLEY. — C'est pendant son second séjour à Pise (1821) que le grand poète anglais Shelley fréquenta assidûment Maurocordatos, qui fut de ses intimes et enseigna même la langue grecque à la femme de Shelley. Le cercle de la Casa Culla à Pise réunissait autour de Shelley une société d'élite, enthousiaste pour la cause hellénique. Shelley appelait Maurocordatos son « ami *enturbanné* » (lettre à Peacock, 21 mars 1821). Les entretiens de Maurocordatos firent vibrer en Shelley toutes les fibres de sa nature enthousiaste. Il lui communiqua en avril la proclamation que venait de lancer Ypsilanti. Ce jour-là, Shelley conçut l'idée et le plan de son chef-d'œuvre poétique *Hellas,* qu'il dédia même à Maurocordatos, auquel il fit cadeau d'un sceau gravé représentant une colombe les ailes étendues avec cette inscription « Μάντις εἰμ' ἐσθλῶν ἀγώνων », qui devint l'épigraphe même du poème, véritable hymne en l'honneur de la liberté et de la patrie d'Homère. — MILLINGEN (*op. citat.,* p. 65, 66) fait de Maurocordatos le portrait suivant : « The *ensemble* of his head was excessi-« vely fine, being very large in proportion to his body, and its bulk was not a little « increased by his bushy jet-black hair and prodigious whiskers. His thick eyebrows and « huge mustachios gave a wild, romantic expression to his features, which could not but « produce a striking effect on a stranger. The expression of physiognomy was that of a « clever, penetrating, ambitious man *(sic).* His large asiatic eyes, full of fire and wit, were « tempered by an expression of goodness. His looks had not, perhaps, sufficient dignity; for « they had a kind of indecision and timid flutter, which prevented him from looking any one « steadfastly in the face. His stature was much below the usual size, and his carriage altoge-« ther too immartial to impart much confidence to a half-civilized people, who prize external « appearance so much, and are more, perhaps, than others, influenced by an awe com-« manding contenance, etc. » — Cf. FINLAY, *op. citat.,* t. VI, p. 246. — GORDON, *op. citat.,* t. I, p. 230, 233. *Letters of* MARY SHELLEY, et SHELLEY'S *Prose Works,* t. II, p. 340. — BYRON'S *Works,* t. VI, p. 420, 421. — *Correspondance of Lord* BYRON, t. VI, 1904.

Fig. 91. — ALEXANDRE MAUROCORDATOS A MISSOLONGHI (1822).

(D'après la peinture murale des Propylées de Munich.)

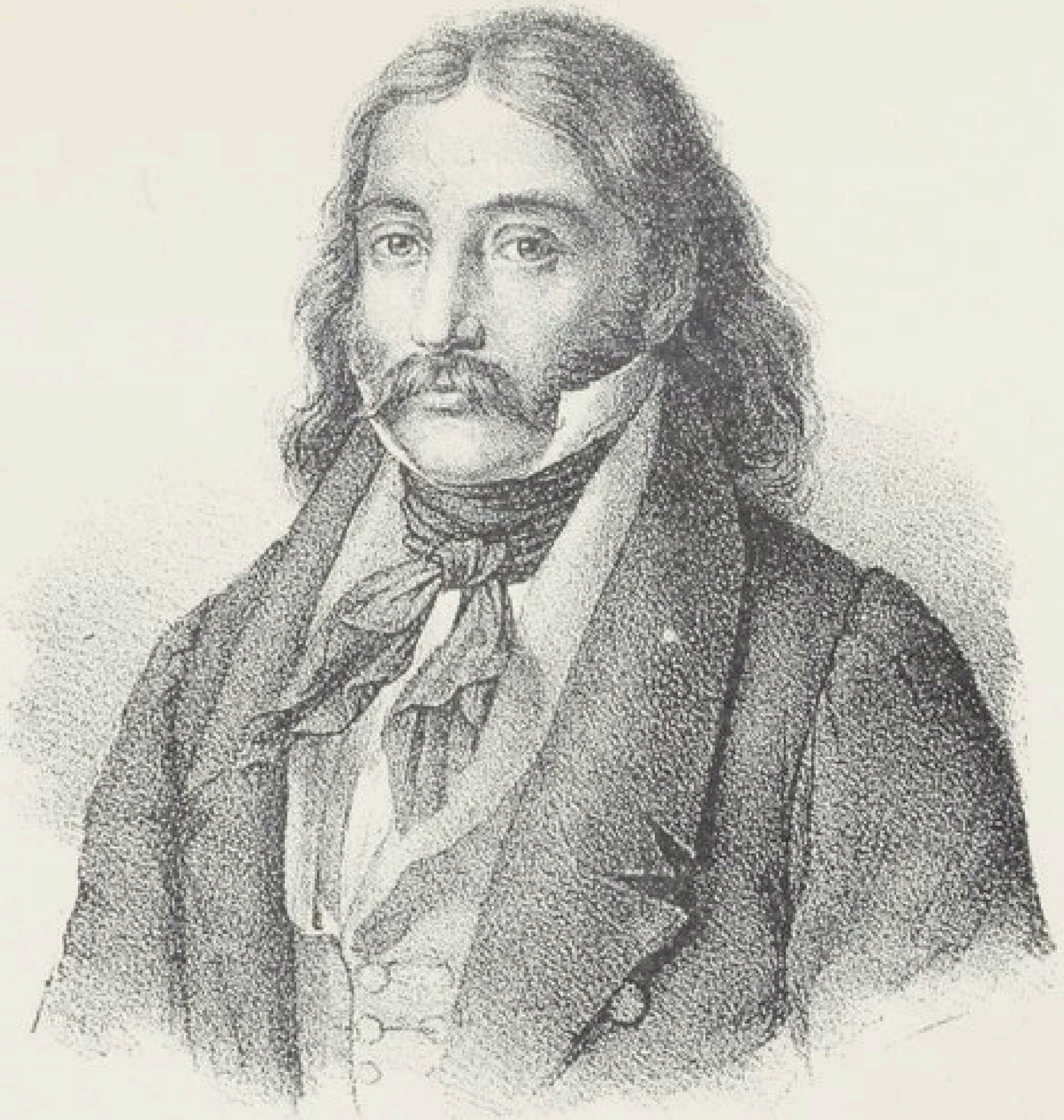

Fig. 92. — ALEXANDRE MAUROCORDATOS, DÉFENSEUR DE MISSOLONGHI (1822).

(D'après une lithographie originale de l'époque.)

qui l'avait bien connu, le rare talent de gagner les cœurs, il obtint enfin de tous les partis qu'ils s'entendissent pour faire une constitution. Cet acte, dont il fut le principal et peut-être l'unique auteur, et qui porte l'empreinte de cet esprit si sagace et si libéral à la fois, fut promulgué à Épidaure, le 1er janvier 1822, et le même jour Maurocordatos fut nommé président du pouvoir exécutif. Pendant quelque temps, il voulut s'occuper d'administration, de finances, de législation; mais les difficultés étaient grandes : il fallait gouverner un peuple qui ne s'était révolté que pour n'obéir à personne; il fallait unir les partis, ménager les ambitieux et les rivaux; et il fallait en même temps chasser les Turcs. Maurocordatos courut au plus pressé, et, investi du titre de généralissime avec un pouvoir illimité pour six mois, il se rendit en Étolie avec une petite armée de cinq mille hommes. Son plan était de s'avancer au cœur de l'Épire, pour donner la main aux Souliotes; mais il fut trompé par quelques capitaines, et son avant-garde fut mise en déroute à Péta, près d'Arta; revenu en Étolie, il fut encore trahi par un certain Vanarkiotis et vit son armée se débander. Réduit à s'enfermer dans Missolonghi, il sauva du moins cette place importante par une brillante résistance de trois mois, de novembre 1822 à janvier 1823. Pendant les événements qui suivirent, il fut de nouveau appelé à la dignité de président de l'assemblée nationale, puis il partit pour l'île d'Hydra et de nouveau pour Missolonghi, afin de mettre en bon ordre les affaires de la Grèce orientale. Pendant l'invasion d'Ibrahim, il rentra dans le Péloponèse, puis fut chargé d'une mission en Crète sous Capodistrias, pour lequel il avait une profonde estime et dont il considéra l'élection comme un bonheur pour la Grèce. Il contribua beaucoup à éclairer l'opinion publique en Europe sur les affaires helléniques. Il fut ministre des finances au début du règne du roi Othon, puis représentant de la Grèce à Munich, à Berlin, à Londres, à Constantinople, président de la chambre des députés après la révolution de 1843, président du conseil des ministres (24 mars 1844), ministre plénipotentiaire à Paris en 1848; rappelé ensuite à la présidence du conseil en 1854, il donna sa démission en 1856. Moins méconnu que Capodistrias, il but aussi l'amertume de l'ingratitude de quelques-uns de ses compatriotes. N'ayant pu parvenir à s'entendre avec Jean Capodistrias, il avait passé à l'opposition, mais il flétrit l'assassinat de ce grand homme. Alexandre Maurocordatos se retira dans la vie privée après 1853 et mourut en 1865 à Égine, où il s'était établi depuis longtemps.

Après l'assassinat de Capodistrias et les luttes à main armée qui suivirent, les puissances européennes se chargèrent de donner un roi à la Grèce (1832). Si Maurocordatos n'avait pas été par nature partisan de la monarchie, il le fût devenu au spectacle de tant de discordes; mais cet esprit sage et ennemi de tout excès voulait une monarchie qui n'exclût pas la liberté. Ni la régence bavaroise, ni le gouvernement du roi Othon ne satisfirent ces vœux. Maurocordatos ne fit donc que passer au ministère des finances; il évita de faire partie d'un gouvernement qui ne consultait pas la

nation, et n'exerça plus que des fonctions diplomatiques, qui avaient au moins l'avantage de l'éloigner du théâtre des querelles et des intrigues. En 1840 il essaya inutilement de faire adopter au roi quelques mesures libérales. Après la révolution du 3 septembre 1843, il présida l'assemblée qui établit en Grèce le gouvernement constitutionnel et le ministère du mois de mars 1844; mais, placé entre l'opposition des partis et le mauvais vouloir du roi, il se retira bientôt. En 1853 il fut du petit nombre des Grecs qui ne pensèrent pas que l'intérêt du pays fût de prendre parti pour la Russie. La nation et la cour s'étaient laissé entraîner de ce côté et faisaient déjà la guerre aux Turcs; cependant, la France et l'Angleterre faisaient occuper le Pirée par leurs soldats. Dans cette situation difficile, où il fallait se rapprocher de la Turquie sans rompre avec la Russie, sans se livrer entièrement aux puissances occidentales, et où la Grèce avait besoin d'une main prudente et conciliatrice, Maurocordatos fut rappelé par le roi Othon et mis à la tête du ministère. Il rétablit les relations pacifiques avec la Porte et sut ménager toutes les puissances européennes. Mais, cette œuvre une fois accomplie, il ne sentit autour de lui qu'impopularité et mauvais vouloir, et donna sa démission.

Alexandre Maurocordatos est une noble figure : doué d'une intelligence vive et pénétrante, il avait su acquérir par ses études en Italie une instruction juridique et historique de premier ordre; sous ce rapport, il était le digne descendant des princes érudits, ses ancêtres; mais sa nature était portée vers l'action, et les événements qui se passaient dans son pays natal ne contribuèrent pas peu à le déterminer de consacrer sa vie à des œuvres d'utilité pratique pour la Hellade. Caractère foncièrement droit, il savait ajouter la prudence et la réserve à l'enthousiasme qui était le fond de sa nature; il était patriote non seulement par réflexion, mais aussi par sentiment, par tradition et par hérédité. Esprit absolument libéral, tout despotisme lui était odieux et tout semblant d'autorité exagérée lui pesait; en cela il était vraiment moderne, et c'est poussé par ces particularités de son âme et de son tempérament, qu'il pensa devoir accorder son appui à tous ceux qui voudraient libérer sa patrie en lui donnant l'autonomie nationale. Admirateur réfléchi des institutions constitutionnelles de la Grande-Bretagne, il crut sincèrement pouvoir avec le temps en faire doter sa patrie; il préjugea peut-être trop vite de l'avenir, et c'est ce qui explique quelques-uns de ses malentendus vis-à-vis de la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg et, partant, de Jean Capodistrias. Il ne trempa jamais dans les mesquines discordes qui séparèrent quelques-uns des chefs de l'insurrection nationale de 1821; esprit équilibré et nature pondérée, il chercha au contraire par tous les moyens à calmer les dissentiments politiques des Hellènes et à établir entre eux cette union si nécessaire à une grande œuvre politique et qui fait la force des grandes nations. Il avait parfaitement conscience que « le premier devoir d'une nation est de ne point se dénaturer et de rester elle-même ». Il joua un rôle éminemment médiateur et harmonieux dans la constitution de sa patrie, à tel point que

son nom ne peut être considéré, dans l'histoire des pays helléniques de 1821 à 1865, que comme synonyme de travail. Les attaques ou les griefs de quelques-uns de ses compatriotes contre lui sont tellement absurdes, que nous ne saurions même pas les prendre en considération. Sa figure s'impose à l'attention mondiale, et elle domine de toute sa hauteur, à côté de Jean Capodistrias, tous les événements de la première moitié du dix-neuvième siècle dans les pays helléniques. Si on ajoute à l'auréole de cette gloire politique et diplomatique, qui se manifesta par des œuvres d'énergie, de modération, d'habileté, de souplesse et d'équilibre, cette auréole qui le nimbe d'héroïsme, par sa belle conduite militaire, notamment au siège mémorable de Missolonghi, nous aurons une image précise de ce que fut cet homme, qui contribua à la gloire hellénique, ce héros, qui, malgré tant de traverses, demeura persévérant dans son labeur et probe dans sa vie privée et publique. En effet, venu au pouvoir les mains pures, il en sortit, comme son aïeul le prince Constantin Maurocordato, les mains vides, la probité ayant été aussi une des caractéristiques les plus incontestables de cette nature d'élite (1).

On ne saurait cependant méconnaître qu'il ait eu de l'ambition personnelle; nous pensons devoir par esprit de justice donner ci-après le portrait que fait de lui l'historien Soutzo (2) : « Alexandre Maurocordatos a paru, dans « tout le cours de la révolution, grand quand on le compare avec les oli- « garques de la Grèce, petit quand on le rapproche de Washington, à qui ses « adulateurs ont osé l'égaler. Voulant en imposer à la Grèce par ses cor- « respondances avec l'étranger, à l'étranger par ses liaisons avec les hommes « influents de la Grèce; tantôt cachant sa puissance pour la maintenir, tantôt « affectant d'en avoir pour l'acquérir; accueillant les talents médiocres pour « en tirer parti, écartant les hommes indépendants pour n'être point entravé « dans ses projets; prodiguant les biens de la nation avec la même profu- « sion que les siens, il s'est montré ambitieux sans mesure; ami du pouvoir et « non de la véritable gloire, bon négociateur, mauvais administrateur, doué « d'esprit, privé de génie, fait pour briller dans une cour, incapable de « servir une république. » A ces considérations Soutzo ajoute les suivantes, qui nous paraissent erronées : « Il a toujours été haï *(sic)* des amis du peuple, « qu'il a lui-même abhorrés, et poursuivi en même temps par les grands « qu'il a toujours soutenus, attaqués, élevés ou renversés, selon les circons-

(1) Afin de le distinguer des autres Maurocordato qui portèrent le prénom d'Alexandre, nous croyons devoir le désigner par le nom de la ville qu'il défendit avec tant d'héroïsme. Nous aurions aimé tracer d'Alexandre Maurodordatos-Missolonghi un portrait psychologique encore plus détaillé et plus fouillé, notamment pour ce qui concerne sa vie privée. Mais, pour cela, les éléments authentiques nous font défaut, parce que sa correspondance n'a pas encore été publiée. Nous sommes informés par une lettre personnelle de M. Georges de Baltazzi (marié à une descendante de cet illustre homme d'État) que la correspondance diplomatique et privée d'Alexandre Maurocordatos-Missolonghi verra bientôt le jour, aussi complète que possible, grâce à ses soins. Nous ne pouvons que souhaiter de tout cœur la prompte apparition de cette œuvre si importante, et nous regrettons qu'elle n'ait pu être faite avant l'apparition de notre ouvrage.

(2) *Histoire de la Révolution grecque*, p. 133.

« tances! » Papadopoulos-Vrétos est certainement injuste et rempli de partialité quand il affirme que Maurocordatos fut funeste : « La justice, écrivait-il, « veut cependant qu'on place à la tête des ennemis de Capodistrias le nom « d'Alexandre Maurocordatos. La jalousie de Maurocordatos contre Capodis- « trias fut un véritable malheur, et nous regrettons que l'ambition de cet « homme de talent ait suffoqué son patriotisme. Si celui-ci eût pu partager « l'autorité du président, l'histoire n'aurait pas aujourd'hui le droit de lui « reprocher les maux et les horreurs de l'anarchie qui ont bouleversé de fond « en comble la Grèce, depuis la chute de Capodistrias jusqu'à l'avènement au « trône de son roi. » Il y a dans ce jugement une manifeste exagération.

La délivrance de Missolonghi en 1823, due aux propres forces helléniques, sous la direction et la conduite d'Alexandre Maurocordatos, pouvait faire espérer que la discorde cesserait parmi tous les défenseurs de la Hellade; malheureusement il n'en fut pas ainsi, et des dissentiments sérieux commencèrent à se produire, lesquels eurent même le triste résultat d'une guerre civile, de 1823 à 1825. Le conflit était entre les trois gouvernements locaux, constitués dans la Morée et la Grèce continentale en 1821, et le gouvernement central que l'on cherchait à paralyser. L'habileté et l'énergie de Maurocordatos et de Kondouriotis parvinrent en 1823 à apporter un semblant d'union dans la nouvelle assemblée nationale, qui se réunit à Astros en février 1823. C'est presque deux ans après que se produisit la mort inattendue du tzar Alexandre Ier, âgé de quarante-huit ans, et qui succomba, le 1er décembre 1825, à Taganrok, après une courte maladie, qu'on ne s'est pas encore bien expliquée.

Toutes les intrigues diplomatiques que nous avons signalées avaient fait l'affaire du sultan Mahmoud II; on n'a pas assez dit à quel point les Turcs surent toujours profiter des conflits diplomatiques des diverses puissances européennes entre elles; le phénomène se reproduit aussi à l'heure qu'il est, et, s'ils n'ont pas encore été balayés de Constantinople, c'est à cela qu'ils le doivent. Le sultan *Mahmoud II* (1808-1839), qui rêvait d'être un Pierre le Grand pour l'empire ottoman, garda tous les instincts de ses ancêtres, sans aucune de leurs qualités réelles; vicieux, débauché et féroce, il termina sa vie dans l'épilepsie et la folie. Il était le fils d'Abdul-Hamid Ier, frère de Moustapha IV; il naquit à Constantinople en 1785, et il dut son pouvoir au fameux pacha de Roustchouk, Mustapha-Baïraktar (ou le porte-étendard), le fameux Halet-effendi. Dès son avènement au trône, le 28 juillet 1808, le sultan Mahmoud II se montra avide d'or et de pouvoir. Son favori, le trop fameux grand vizir, personnage cruel et rapace, fonda son système de gouvernement et d'administration sur les passions dominantes de son maître. Pour enrichir le pécule du tyran, il rançonna et dépouilla tous les seigneurs turcs les plus marquants par leur crédit et leur richesse. C'était en même temps le meilleur moyen d'écarter des rivaux et de s'assurer à lui-même une faveur sans partage. Pour caresser le despotisme inné de Mahmoud, Halet l'entraîna dans un système d'hostilité perpétuel à l'égard des grands feudataires

de sa couronne; ce fut là l'origine des conflits avec Ali-pacha de Janina, dont la révolte eut pour contre-coup de faire éclater, un moment plus tôt, la révolution hellénique. Ce grand vizir finit de la façon suivante : Se rendant un jour à la mosquée, la foule ne s'écartait pas assez vite sur son passage; il la fit bâtonner par les gens de sa suite; la foule s'ameuta et menaça; Halet crut prudent de s'enfermer dans son palais, où il se retira dans une tour avec un eunuque noir et la plus favorite de ses femmes esclaves; l'émeute grandit au point que la foule vint mettre le feu au palais vizirial, où on trouva, quelques jours après, le fameux Baïraktar, brûlé avec ses deux compagnons. Les janissaires, cette tourbe de désordres, exigea alors la chute de Mahmoud et le rétablissement de Moustapha, que le sultan fit étrangler, ce qui lui valut de demeurer le dernier descendant d'Osman et de se faire respecter et même féliciter, le 4 novembre 1808, par les ulémas. Mais il garda le souvenir de la révolte des janissaires, et l'on sait que c'est à lui qu'est due la destruction de cette terrible garde prétorienne, dont la disparition laissa cependant quelque vide pendant longtemps. En fait, ces janissaires ne constituaient plus qu'une sorte de noblesse militaire, jalouse de ses privilèges désormais immérités, uniquement occupée de plaisirs et de débauches, ne sachant affirmer sa force que par des révolutions de palais; on ne saurait contester qu'ils furent un des agents responsables de la décadence de l'empire ottoman.

Le sultan Mahmoud II fut mal inspiré quant à sa religion, et s'attaqua aux ulémas et même aux coutumes, plus fortes que les lois. Il s'habilla à l'égyptienne : vêtement court, barbe courte, la tête coiffée du fez au lieu du turban, réglementa la question des costumes des soldats et des fonctionnaires et des gens de son entourage, jusqu'à la longueur de la moustache. Il s'adonna à la boisson et prit même plaisir à griser ses officiers et ses ministres. Au fond il n'eut d'influence que sur l'armée, pour l'organisation de laquelle il fit venir des instructeurs arabes, autrichiens, prussiens, parmi lesquels de Moltke, qui devait devenir si célèbre dans la campagne franco-allemande de 1870. Débarrassé des janissaires par le massacre du 16 juin 1826 et le firman du 17 juin de la même année, il s'imagina avoir mis un terme à l'esprit d'indiscipline, parce qu'il dota son armée de tuniques russes, de règlements français, de fusils belges, de selles hongroises, de sabres anglais, de turbans turcs, d'instructeurs allemands, de soldats à vie, ce qui produisit le capharnaüm le plus singulier que l'on puisse imaginer. Néanmoins, il semble demeurer dans l'histoire du dix-neuvième siècle comme un des souverains ottomans les plus originaux, précisément par cette organisation de l'armée ottomane, qui ne sauva d'ailleurs pas la Turquie.

Combien différent et combien imposant se présente à nos yeux à ce moment-là, le 17 mars 1826, le tzar *Nicolas Ier* Pavlowitch, successeur d'Alexandre Ier. Ici nous avons affaire à un personnage d'une tout autre trempe, un homme doué d'une volonté à toute épreuve, et dont la vie privée fut intacte, « un dompteur de lions, » suivant la pittoresque expression

d'Alfred Rambaud; grâce à son énergie il fut un des libérateurs de la Grèce. Le tzar Nicolas Ier disait spirituellement de lui-même que : « *en continuant* la politique du tzar Alexandre Ier, il n'entendait pas *la recommencer* ». Tout l'homme est dans cette parole, car en lui tout est pratique, rien de fumeux, de rêveur ni d'aventureux. Il fut l'expression de l'énergie au plus haut degré; il y ajouta la hardiesse, la passion de la gloire, l'inébranlable volonté de suivre « le chemin de Byzance », ce qui le rendait redoutable à la Porte ottomane, d'autant plus qu'il sut allier la souplesse diplomatique à la force de volonté innée de son tempérament et à son énergie militaire. A peine âgé de trente ans, peu connu des diplomates et des étrangers, il se révéla tout d'un coup par l'exercice d'un pouvoir absolu, dont il était jaloux, et qu'il était bien préparé à pratiquer par le sentiment de l'autorité qui le distinguait. Nouveau Louis XIV, l'État c'était lui; il entendait ni discuter ni partager le pouvoir de la souveraineté avec qui que ce fût, potentat étranger ou ministre moscovite, favori ou favorite; toutes ces faiblesses lui étaient inconnues; son esprit fort et net ne concevait qu'une manière de gouvernement : le commandement militaire et l'obéissance aveugle des sujets avec la confiance absolue de tôus, Russes et étrangers, dans sa parole. On ne saurait contester que, malgré ses dehors abrupts, c'était là une grande figure de monarque. Les sentimentalités et les sensibleries, les pleurnicheries et les jérémiades n'avaient que le don de l'irriter, d'autant plus qu'il avait réellement le sentiment de la justice. Parfaitement déterminé de régler la question d'Orient, rien ne put lui donner le change et les roueries (pour ne pas dire les rosseries) d'un Metternich ou d'un Canning, ne pouvaient avoir de prise sur une nature comme celle de Nicolas Ier, qui ne se laissait jamais détourner du but. Respectueux de la tradition, il se déclarait nettement solidaire de la politique impériale tzarienne et il déclarait très nettement qu'il ne tergiverserait pas, mais irait droit son chemin. S'il savait dissimuler ses intentions, aussi bien que les diplomates de profession, une fois ses réflexions faites et ses résolutions prises, il les annonçait au besoin, mais les exécutait toujours. Deux mois à peine après son avènement (17 mars 1826), il masse ses troupes sur le Pruth et adresse à la Porte un ultimatum. Cette pièce, très hautaine de forme, posait au gouvernement turc les trois conditions suivantes : 1° les principautés de Moldavie et de Valachie seraient rétablies, au point de vue politique, militaire et civil, dans l'état où elles se trouvaient avant 1821 ; 2° les députés serbes seraient relâchés et leur pays serait enfin doté des institutions que lui avait promises le traité de Bucarest; 3° des ambassadeurs ottomans seraient envoyés à la frontière russe pour négocier avec les représentants du tzar sur les questions relatives au dit traité et débattues entre les deux empires depuis 1816. Un délai de six semaines était accordé au divan pour se soumettre. Passé ce terme, s'il résistait encore, le chargé d'affaires de Russie quitterait Constantinople, et il serait « facile aux ministres de Sa Hautesse de calculer les conséquences de cet événement ». — Il faut remarquer que l'Angleterre avait proposé au cabinet russe, immédiatement après

la mort de l'empereur Alexandre (3 décembre 1825), une convention pour une intervention commune en faveur des Grecs.

Quoique l'ultimatum du tzar ne parlât pas des Grecs, Canning savait fort bien qu'au fond le tzar accordait sa confiance aux amis de la cause hellénique, d'autant plus qu'il était dans les meilleurs termes avec Jean Capodistrias et avec le comte Spéranski qui soutenait les Hellènes. Il avait envoyé en Grèce et à Constantinople son cousin Strasford pour offrir un plan de pacification qui, conforme à la vieille politique tory, désireuse d'un équilibre respectueux de l'intégrité de l'empire ottoman et d'un État grec à peu près autonome, pensait régler ainsi le différend suivant les vues qui convenaient le mieux au cabinet de Londres. D'un autre côté, Metternich, toujours désireux d'éviter une guerre, intervint pour déterminer la Porte à subir l'ultimatum du tzar Nicolas Ier, et ses efforts ne furent pas absolument infructueux, car à l'expiration du délai fixé par le chargé d'affaires de Russie à Constantinople, Minciacki, la Turquie déclara le 12 mai 1826 accepter l'arrangement proposé par Sa Majesté tzarienne. Mais ce n'était là qu'une nécessité pour Mahmoud II, qui, voyant tous ses calculs déjoués, mitrailla le 15 juin la milice des janissaires qu'il supprima et, privé ainsi de ses meilleures troupes, sinon d'une armée réelle, fut réduit à céder, et les plénipotentiaires russes surent tirer parti de l'impasse à laquelle était ainsi acculé le gouvernement ottoman. En effet les Ottomans étaient vis-à-vis des Russes réduits à l'impuissance, aussi durent-ils accepter de traiter avec ces derniers. Les négociations russes eurent lieu sur territoire russe, à Akkerman, à partir du 1er août, quoique la proposition britannique concernant la convention pour l'intervention commune dans l'intérêt des Grecs fût signée dès le 4 avril 1826, point très important qui détermina le sultan à accepter les propositions établies le 7 octobre 1826 par la convention d'Akkerman.

Pendant ce temps, l'héroïque résistance de Missolonghi, boulevard de la Grèce occidentale, était sur le point de finir; elle se prolongea jusqu'au 22 avril. Ibrahim avait continué sa course dévastatrice; il disperse les bandes de Kolokotronis et livre tout le pays hellénique à un pillage effroyable et dévaste la Grèce. Il avait d'ailleurs pu mettre la main sur Coron, sur Navarin, sur Sphactérie, malgré les efforts de Miaoulis. Nous sommes à la veille de l'épouvantable désastre, la catastrophe de Missolonghi (1). L'Europe était

(1) A ce moment-là le pouvoir exécutif des Hellènes lança l'appel suivant, que nous pensons devoir publier en son entier : « Gouvernement provisoire de la Grèce. Le Président « du pouvoir exécutif à tous les Hellènes qui habitent Napoli ou qui s'y trouvent passagè- « rement.

« Aucun de vous n'ignore le danger où se trouve Missolonghi, qui ne peut être sauvé « que par une force navale. Malheureusement la flotte ennemie bloque sans crainte, depuis « quelques jours, le port de cette ville, parce que la division d'Hydra, privée de ses muni- « tions de guerre consumées en différents combats et manquant aussi de vivres, s'est vue « forcée de revenir. Elle a besoin, pour se remettre en mer, d'une somme d'argent que le « trésor public ne peut fournir en ce moment. Le seul moyen qui nous reste est une coti-

vraiment anxieuse, car le mouvement du philhellénisme, organisé depuis 1821, avait pris une extension de plus en plus considérable. On sait que des sympathies illustres, manifestées par des écrits, par des paroles et par des actes, furent acquises à la cause hellénique, représentée à juste titre comme la lutte de la civilisation contre la barbarie. Ce n'étaient pas là de vaines paroles; tout le passé glorieux de la Grèce se dressait dans l'âme européenne contre l'âme musulmane; en plus, il y avait, dans beaucoup de ceux qui se dévouèrent à la cause hellénique, ce sentiment très réel qu'ils étaient les champions de la foi chrétienne contre le fanatisme musulman. Ceux qui n'avaient pas ce sentiment, les libéraux ou les partisans de la révolution française, y voyaient une question de droit et de fait. Des comités se constituèrent dès 1821, pour recueillir des secours de toute nature et provoquer des enrôlements; il y en eut à Paris, à Londres, à Münich, à Stuttgart, à Zürich, à Berne, à Marseille, à Édimbourg, à Genève, jusqu'aux États-Unis, même à Odessa (où la comtesse Edling organisait, avec le secours de la famille impériale de Russie, des envois de vivres, de munitions et d'argent), en Suisse où le comte Jean Capodistrias et Alexandre de Stourdza organisaient, avec le concours du banquier Eynard, des secours considérables de toute nature, envoyés aux Grecs successivement et régulièrement dès 1823 et pendant les années 1824, 1825, 1826 et 1827. A Londres, fut conclu en 1824 un premier emprunt de 800 000 livres sterling pour le compte de la Grèce; pendant les années 1825 et 1826, les Grecs reçurent plus de trois millions de subsides de la part de la société philanthropique pour l'assistance des Grecs, dans le comité de laquelle tous les partis étaient représentés, depuis Chateaubriand et Laffitte, La Rochefoucauld et Dalberg, jusqu'à Sainte-Aulaire et Fitz-James, Lafayette et Benjamin Constant. Les sommes recueillies par le chevalier Eynard, ce noble et généreux citoyen de Genève, et envoyées par lui, furent considérables et continuées après 1827 jusqu'en mars 1832. Le chiffre recueilli pendant ces dernières années-là se monte à un total de 24 600 000 francs, dont Jean Capodistrias donna à lui seul 800 000 francs (sacrifice extraordinaire pour un homme si peu fortuné), plus d'un million

« sation volontaire de tous les citoyens qui ne seront pas insensibles au péril de la patrie.

« Les sénateurs ont souscrit pour plus de quatre-vingt-deux mille piastres, et les autres « membres du gouvernement souscriront également.

« Tous les patriotes qui se trouvent dans ces murs sont invités à offrir ce que chacun « d'eux voudra. Qu'ils songent que de leur empressement dépend le salut de Missolonghi « et de la Grèce entière, et que plus leurs offrandes seront considérables, plus ils contribue- « ront, non seulement à grossir directement le produit des souscriptions, mais encore à « exciter, par leur exemple, les autres citoyens à compléter la somme nécessaire aux « besoins de la patrie.

« L'inscription des noms des patriotes qui voudront souscrire aura lieu dans la place « publique, sous le platane, où se trouvera une commission du Sénat C'est là que doivent « se diriger les bons citoyens. — Donné à Napoli le 7 décembre 1825. — Le Président, « George Kondouriotis. — Le Secrétaire général, A. Maurocordatos. »

Nous verrons tout à l'heure que des souscriptions furent ouvertes aussi dans toute l'Europe par les philhellènes, non seulement pour sauver Missolonghi, mais encore pour sauver la Hellade elle-même.

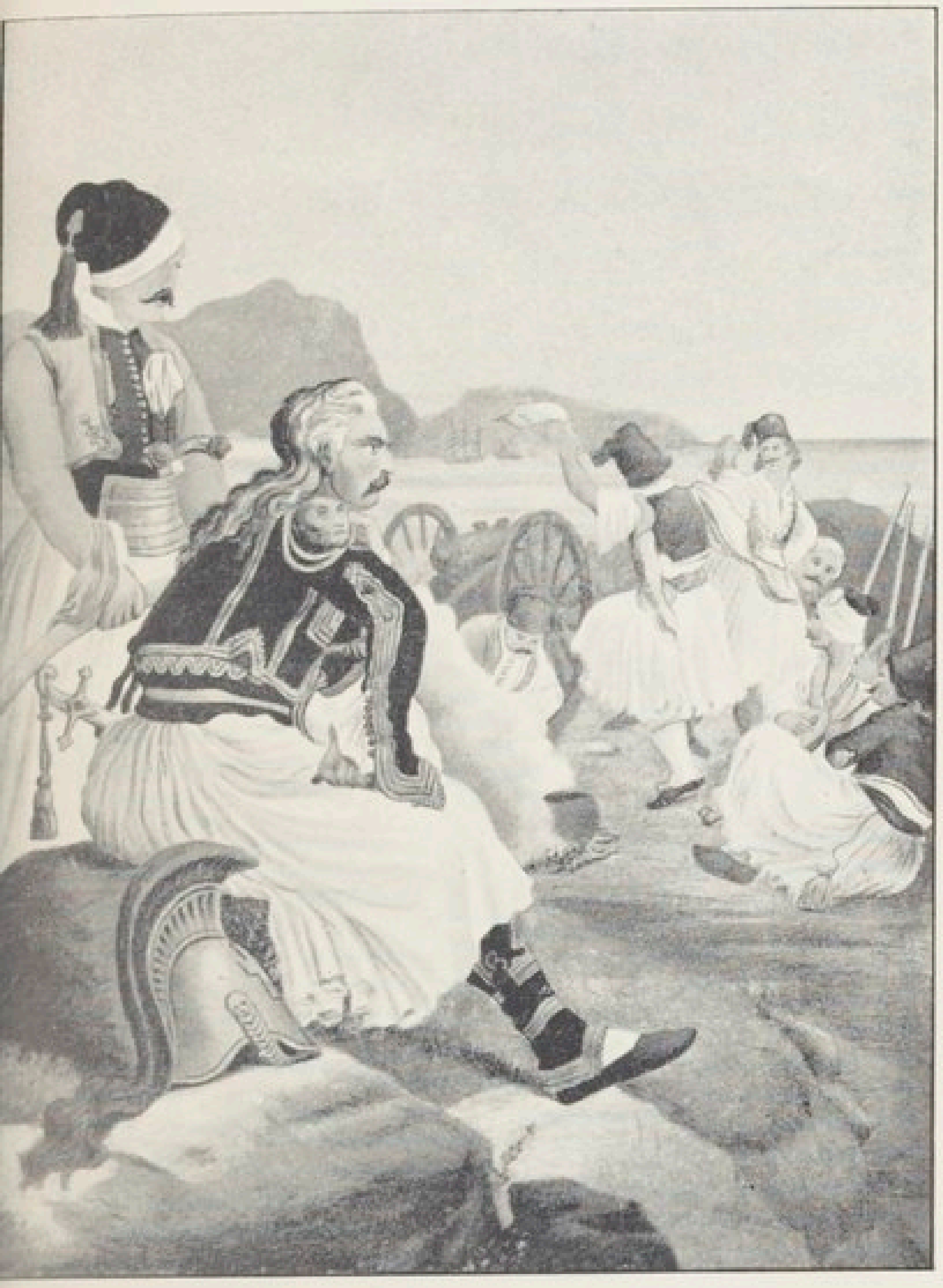

Fig. 93. — KOLOCOTRONIS ET SES PALIKARES.

(D'après une lithographie originale.)

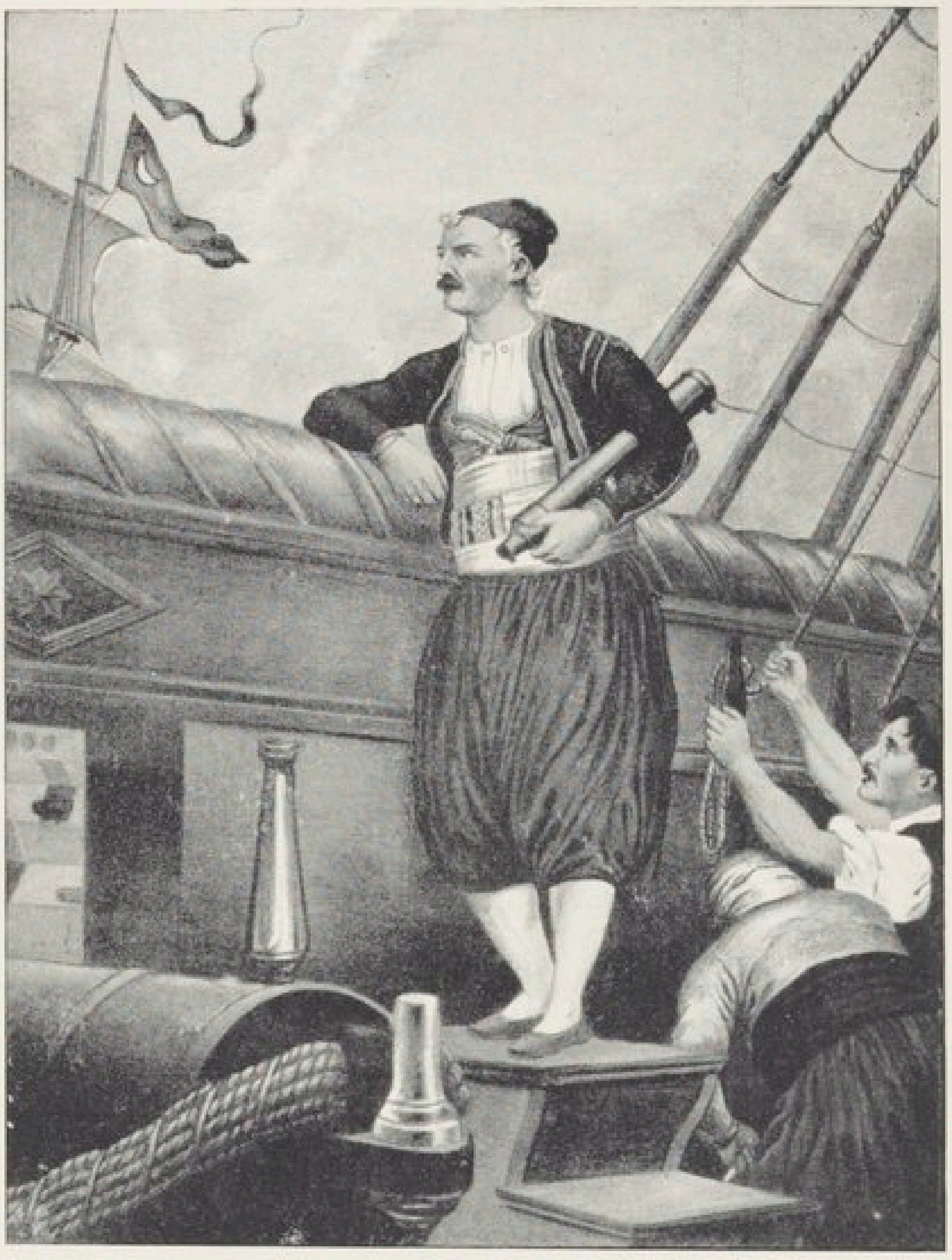

Fig. 94. — MIAOULIS.

(D'après une lithographie originale.)

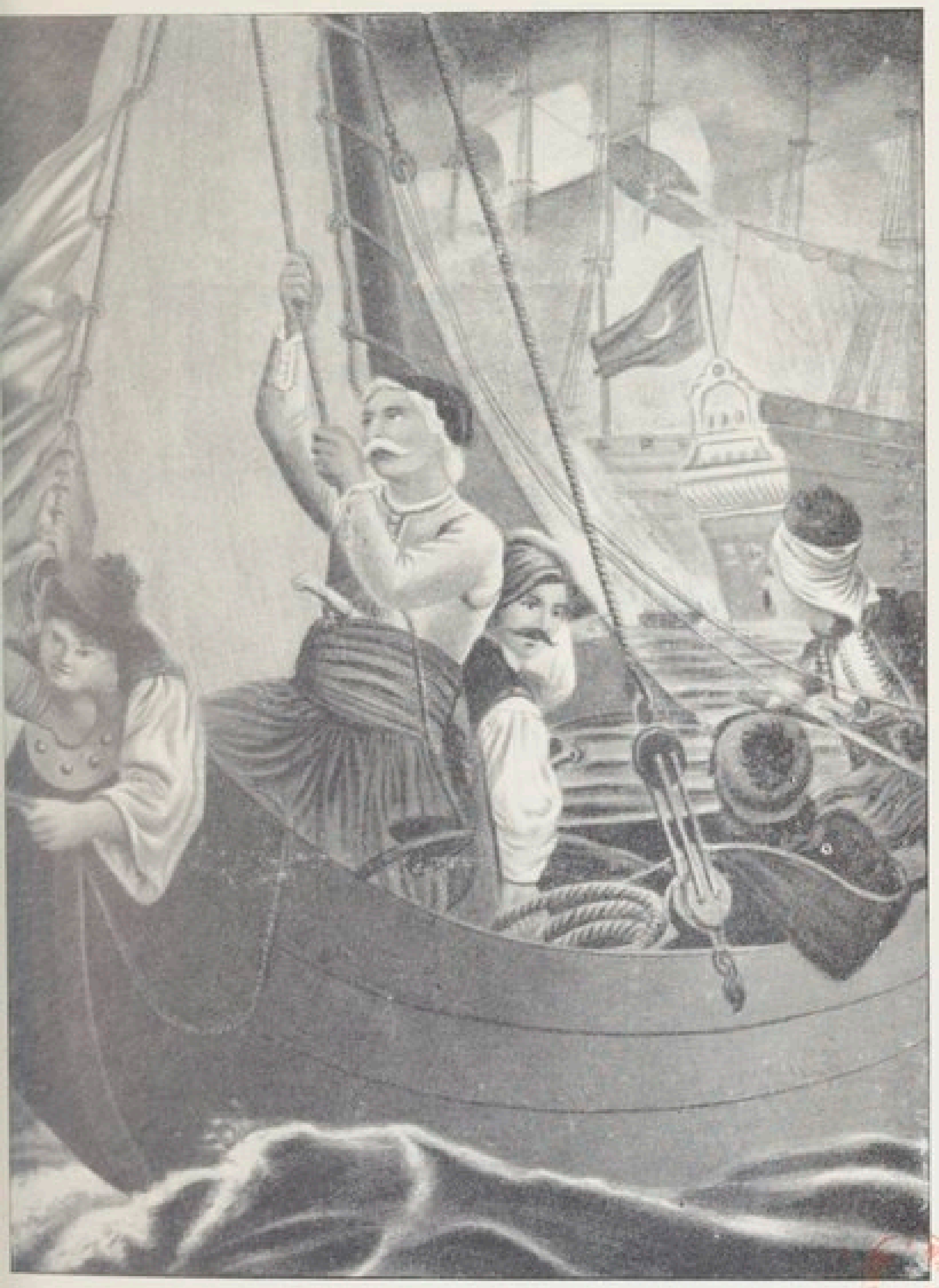

Fig. 95. — CANARIS.

(D'après une lithographie originale.)

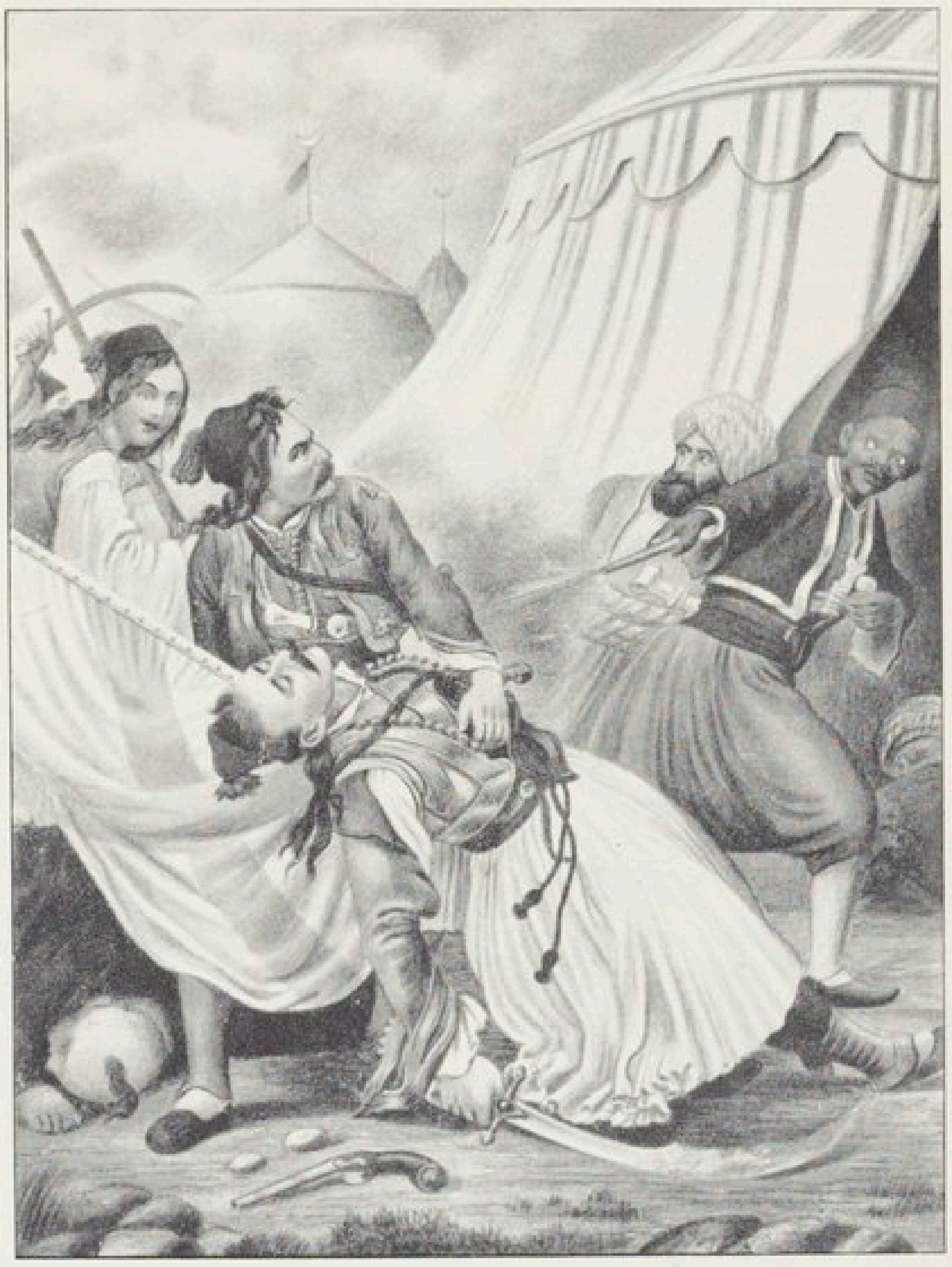

Fig. 96. — MORT DE MARC BOTZARIS.

(D'après une lithographie originale.)

(Obligeante communication de S. E. M. Alexandre G. Floresco, ministre de Foumanie à Athènes.)

par les Grecs, plus de 3 millions par la Russie et autant par la France, qui à elle seule fournit, en 1829, un million et demi pour l'entretien spécial des troupes régulières; les revenus de l'État grec donnèrent environ 14 millions (1). Parmi les particuliers illustres qui donnèrent leur argent et leur vie, on doit citer au premier rang Lord Byron, qui donna toute sa fortune et qui, ayant visité la Grèce de 1809 à 1811 et composé alors ses plus beaux poèmes (2), ne demandait, en échange de tout ce qu'il donnait, qu'une chose, la liberté de la Grèce. On ne saurait passer sous silence les dévouements de personnes : huit convois de philhellènes furent expédiés de Marseille pendant les premières années de la guerre; des Anglais, comme Gordon, Hastings, Normann, des Piémontais comme Collegno, Santa-Rosa, se dévouèrent corps et âmes à la cause hellénique, et de tous, avec Byron, ce fut un Français, le colonel Favier, qui fit le plus. Santa-Rosa se fit tuer comme simple volontaire pendant le siège de Navarin. Le colonel Fabvier fut chargé par le gouvernement hellénique d'organiser et de commander un corps de troupes régulières, les *tacticos*, noyau de l'armée que la Grèce, après quatre ans de guerre, n'avait pas encore. Lord Byron fut accueilli en Grèce avec un enthousiasme qu'aucun étranger n'a excité depuis, à l'exception du brave Favier. Byron employa même son influence à adoucir les rigueurs de la guerre, jusqu'à délivrer des prisonniers ennemis turcs, qu'il renvoya à ses frais à Youssouf-pacha. On peut vraiment admirer en Byron toutes les vertus chevaleresques de ces preux dont il pouvait désormais se dire le descendant avec un juste orgueil. Rien ne put le lasser dans sa carrière de gloire, et son enthousiasme était d'autant plus remarquable qu'il voyait les choses sans illusion et qu'il s'exprimait franchement sur la cause qu'il était venu servir. L'intérêt de cette cause exigea, malheureusement pour lui, qu'il établît son séjour à Missolonghi, dont le climat lui fut mortel.

Lord Byron s'était embarqué à Livourne et arrivait à Céphalonie dans les premiers jours du mois d'août 1823, accompagné de six ou sept amis, à bord du vaisseau anglais *l'Hercule*, capitaine Scott, qu'il avait frété exprès pour le conduire en Grèce (3). C'était un point très important de déterminer vers

(1) Nous empruntons ces chiffres, peu connus, en grande partie à l'ouvrage, tout aussi peu connu, d'Alexandre DE STOURDZA, *Lettres sur la Grèce*, p. 467 et suiv.

(2) Ces poèmes sont *Lara*, *Le Corsaire*, *La Fiancée d'Abydos*, *Le Ghiaour*, les premiers chants de *Childe-Harold*, les *Chants d'amour romaïques*, la touchante complainte intitulée : Ζόη μοῦ σὰς ἀγαπῶ, la traduction anglaise du célèbre chant national composé par Rhigas : « Allons, Enfants des Hellènes! » ainsi que d'autres petites pièces fugitives. On pourrait penser que si Byron n'était pas mort et s'il avait vu la prise de Missolonghi, celle d'Athènes, la victoire de Navarin et la libération de la Grèce, la littérature anglaise, sinon la littérature mondiale, aurait bénéficié de quelques magnifiques poèmes de plus. Mais quel plus beau poème peut-on écrire, si ce n'est une mort héroïque pour une grande cause!

(3) Ici devraient prendre place quelques observations sur des points peu connus, et pour lesquels nous renvoyons le lecteur à la volumineuse correspondance de Byron ainsi qu'à celle de Shelley. Ces points concernent les relations amicales, politiques et même financières de Lord Byron avec Maurocordatos (depuis 1821), les secours d'argent généreusement donnés par Byron, l'accueil et la protection accordée par Maurocordatos à Byron et à ses compagnons en Grèce, leur commune organisation de combats, le séjour et la mort de Byron à Misso-

quelle partie de la Grèce Byron dirigerait sa course. Le pays était en proie à des divisions intestines; il eût craint de donner aveuglément le poids de son nom à une faction; il voulait s'instruire. Il se détermina à relâcher à Céphalonie; il y fut très bien accueilli par les autorités anglaises. Après quelques jours passés à Céphalonie, sur les instances de Maurocordatos et du héros Marco Botzaris, il vint débarquer à Missolonghi, enflammé d'une ardeur militaire qui allait jusqu'au délire : il le dit lui-même dans une de ses lettres. Après avoir, de son argent, payé la flotte grecque, il s'occupa de former une brigade de Souliotes. Cinq cents de ces soldats, les plus braves de la Grèce, se mirent à sa solde le 1er janvier 1824; il ne leur fut pas difficile de trouver un but digne d'eux et de leur nouveau chef. Nommé général de l'armée qui devait marcher contre Lépante, le retard de cette expédition affligea profondément Byron. Il eut une attaque d'épilepsie, qui acheva d'abattre ses forces. Cependant il se raidit contre le mal et se disposait à se rendre au congrès de Salona où devaient se réunir tous les chefs des Hellènes, mais le 9 avril il fut atteint de la maladie qui devait terminer ses jours. Son vieux domestique, Fletcher, qui l'avait vu naître et qui reçut son dernier soupir, a écrit de sa main le récit naïf et touchant de ses déceptions, de ses souffrances et de sa mort. Lord Byron expira à Missolonghi le 19 avril 1824, en prononçant, avec les noms chéris de sa sœur et de sa fille, le nom, tout aussi cher à son cœur, de la Grèce.

La deuxième défense de Missolonghi mérite d'attirer notre attention. Quelques historiens attribuent aussi la chute de Missolonghi à l'aveugle acharnement des factions qui se disputaient la Hellade, sans parler des intrigues d'une foule d'étrangers, qui étaient venus y chercher fortune ou servir des desseins secrets de politiques diverses. Lorsque ce boulevard de la Grèce occidentale tomba au pouvoir des Musulmans, ils n'y trouvèrent qu'un sol ruiné de toutes parts et un vaste bûcher allumé par la garnison qui s'était fait jour à travers les lignes de l'ennemi. Telle que nous l'avons décrite, la place de Missolonghi, où s'étaient retirés les Souliotes et les Grecs fugitifs de l'Épire, de l'Acarnanie et de l'Étolie, comptait alors, à la fin de 1825, environ 15 000 habitants, dont 5 à 6 000 hommes en état de porter les armes, et elle résistait déjà depuis huit mois aux attaques de Rechid-pacha avec un héroïsme extraordinaire qui faisait l'admiration de toute l'Europe; mais, lorsqu'en décembre Ibrahim vint lui-même prendre la direction supérieure du

longhi, etc. Le volume VI des *Œuvres complètes* de Lord BYRON (*Works, Letters and Journals*, vol. VI, édition de John Murray, 1904) en contient tous les détails, trop longs pour être transcrits ici; le lecteur les trouvera dans ce volume VI, aux pages 105, 239, 240, 244, 246, 248, 249, 259, 268, 273, 274, 278, 282, 283, 285, 288, 289, 291, 294, 297, 300, 305, 309, 314, 315, 322, 335, 339, 341. 342, 343, 351, 352, 353, 354, 355, 357, 358, 259, 362, 363, 364, 369, 370, 371, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 432, 434, 438. — En outre consulter : GAMBA'S *Nanatire*, p. 61, 62 et 295. — Mary SHELLEY, *Life und Letters*, t. II, p 117. — MILLINGEN, *Mémoires*. — FINLAY, *op. citat.*, t. VI. — William PARRY, *Last days of lord Byron*. — GORDON, *op. citat.* — Nous reproduisons ici aux *Annexes IV* deux documents inédits intéressants sur ces rapports de Byron et de Maurocordatos, pages 393 et 394.

siège, la chute de cette forteresse devint à peu près inévitable. Auparavant, les soldats d'élite enfermés dans Missolonghi, sous le commandement de Botzaris, repoussèrent toutes les attaques. L'amiral ottoman Topal-pacha acheva l'investissement en bloquant le port; quelques brèches furent pratiquées dans les murailles. Alors Rechid-pacha se résigna à prendre la ville par la famine. Miaoulis arriva, passant à travers les vaisseaux de Topal, en en brûlant quelques-uns, et ravitailla les assiégés, notamment avec les vivres envoyés d'un côté de Marseille et d'un autre côté d'Odessa. Les Turcs furieux ordonnèrent, le 21 décembre 1825, une formidable attaque et pensèrent pénétrer par la brèche précédemment ouverte; mais plus de 2 000 Ottomans tombèrent écrasés sous un énorme pan de mur que les Grecs firent sauter. Les premiers essais d'Ibrahim-pacha ne furent pas plus heureux, et lui aussi se décida à organiser un blocus rigoureux et à forcer la ville par la famine. Mais les vivres venaient toujours de France comme de Russie, où dès l'automne passé, à la suite de la lettre éloquente adressée par la comtesse Edling à l'impératrice de Russie (1), un mouvement de vives sympathies s'accrut pour essayer de délivrer Missolonghi. L'intrépide Miaoulis y fit bien pénétrer en janvier 1826 un convoi de vivres qui put prolonger la défense de quelques semaines, mais, pour débloquer la place, il eût fallu encore qu'une armée de secours se portât contre les assiégeants à travers la Grèce centrale, qui malheureusement était ruinée et n'aurait pu nourrir le corps expéditionnaire. Le comité exécutif envoya le brave Fabvier avec ses *tacticos* tenter une diversion dans l'île d'Eubée, mais il échoua (mars-avril 1826). Missolonghi résistait depuis près de deux ans, étroitement resserrée et bientôt transformée en un amas de ruines par le feu nourri des canons d'Ibrahim. L'héroïque Miaoulis fit un dernier effort pour secourir les assiégés, mais ne parvint pas, malgré quatre journées de combat forcené (du 15 au 19 avril), à livrer le passage sous les feux croisés de l'artillerie égyptienne. Alors ce fut la lutte du désespoir. Les Missolonghiotes résolurent de sortir nuitamment et de se frayer coûte que coûte un passage à travers l'armée assiégeante; un feu terrible en arrête une partie; cependant 1 800 hommes parvinrent à passer à travers ce feu meurtrier et arrivèrent à Salona. Les autres furent tués ou refoulés dans la ville, où Turcs, Égyptiens et Grecs pénétrèrent pêle-mêle presqu'en même temps. Les Grecs se défendirent rue par rue, maison par maison, pied à pied, s'ensevelissant même sous les décombres des maisons, lorsqu'ils y voyaient un certain nombre de Turcs qui tombaient écrasés avec eux; plutôt que de se rendre, la plupart des Grecs se firent sauter. Le primat Christos Kapsalis, réfugié avec environ 2 000 femmes, enfants et vieillards dans le dépôt des munitions de guerre, ouvrit la porte aux soldats égyptiens et turcs qui s'y précipitèrent les yeux baissés, et, sous prétexte de pourparlers, les Grecs fermèrent adroitement les

(1) Cette belle lettre, qui commence par cette phrase éloquente : « Missolonghi se meurt! » a été publiée par nous, avec d'autres lettres de la comtesse Roxandre Edling, née Stourdza, dans notre ouvrage : *De l'Histoire diplomatique des Roumains, règne de Michel Sturdza,* 1908 (Paris, Plon-Nourrit), p. 385.

portes de sortie, et alors l'héroïque primat mit le feu aux barils de poudre rangés au milieu de l'enceinte; une explosion formidable ébranla toute la ville, en ensevelissant plus de cinq mille morts sous les ruines, dont plus de la moitié étaient des Turcs et des Égyptiens. A peine 3 ou 4 000 habitants, dont la plupart des femmes, des enfants ou des vieillards, survécurent et furent vendus comme esclaves (23 avril 1826). D'autres à grand'peine survécurent qui avaient réussi à se réfugier à Salona.

Cette catastrophe eut un douloureux retentissement dans toute l'Europe et provoqua naturellement une recrudescence de sympathies en faveur de la Grèce; les efforts des philhellènes redoublèrent; malheureusement de nouvelles dissensions intestines se produisaient parmi les Grecs.

En avril 1826, l'assemblée nationale réunie à Épidaure crut devoir écarter Kondouriotis du gouvernement, et le pouvoirr exécutif fut confié à une mission de onze membres présidée par Zaïmis et surveillée par un comité de l'assemblée. Ce déplorable système eut pour résultat qu'il n'y eut plus ni autorité, ni discipline, et le nouveau comité se retira en novembre 1826 dans l'île d'Égine. En janvier de l'année suivante, il se forma un nouveau gouvernement, sous les auspices de Maurocordatos, de Kolokotronis et de Kondouriotis; il s'installa à Hermione et invoqua la médiation de l'Angleterre et de la Russie en même temps, Maurocordatos et Kondouriotis penchant vers la première de ces puissances et Kolokotronis vers la seconde. C'est à grand'-peine que le général Church et l'amiral Cochrane, récemment arrivés, parvinrent à réunir les deux assemblées à Trézène (1er avril 1827) et leur firent voter une nouvelle constitution. Les médiations anglaise et russe eurent les résultats suivants : le général Church fut nommé généralissime des armées helléniques, et l'amiral Cochrane commandant supérieur de la flotte hellénique; d'un autre côté, Georges Karaïskakis, appuyé par Kolokotronis, fit conférer le pouvoir exécutif à un président (προέδρος) en la personne de Jean Capodistrias, qui se trouvait à Genève et qui malheureusement ne pouvait venir (1). L'assemblée confia alors le gouvernement à une commission de

(1) Peu de temps auparavant, le tzar Nicolas avait fait connaître à Capodistrias qu'il avait conservé pour lui la même estime et la même affection que lui portait son prédécesseur et l'invita à se rendre à Saint-Pétersbourg, ce à quoi il se décida, pensant se rapprocher de sa patrie. C'est au moment même où il faisait ses préparatifs de voyage qu'il reçut l'avis particulier de son élection pour sept ans à la dignité de Président de la République grecque. Capodistrias hésita d'abord s'il devait accepter cette charge, vu le déplorable état où se trouvait la Grèce, par suite de ses discordes intestines et l'incertitude des principaux cabinets européens sur la délicate question d'Orient. En plus, il ne s'était pas encore démis du service russe, puisque le tzar Alexandre Ier ne l'avait mis qu'en disponibilité. Il répondit aux Hellènes que « son premier devoir était de déposer son uniforme russe pour n'être désormais que Grec ». *(textuel)*. En outre il pensait devoir aussi se rendre au préalable à Londres et à Paris avant même d'aller à Pétersbourg. Ici se place un fait de singulière prémonition de l'impératrice douairière Marie Féodorovna, intéressant à connaître. A son arrivée à Pétersbourg, Capodistrias reçut l'accueil le plus bienveillant et le plus amical du tzar et de toute la famille impériale. Nicolas Ier, avant de se décider au sujet de la démission de Capodistrias, pria sa mère de tâcher de lui faire abandonner le projet d'aller en Grèce et de l'engager plutôt à reprendre ses anciennes fonctions au ministère des affaires étrangères. L'entrevue de Capodistrias et de l'im-

Fig. 97. — LE TSAR NICOLAS Ier

(D'après un portrait original appartenant au prince Michel D. Sturdza.)

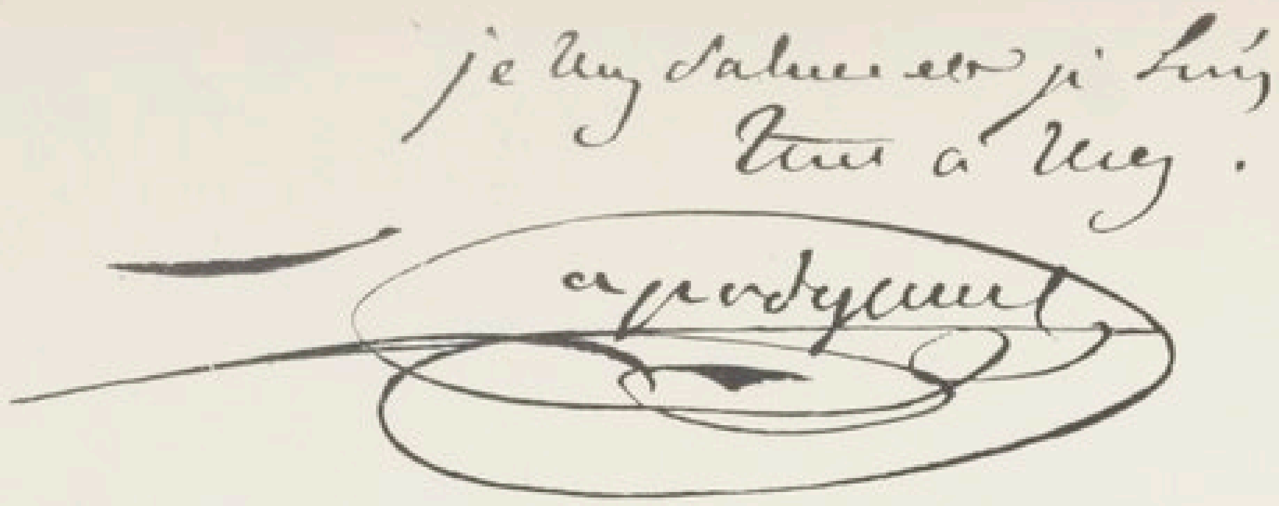

Fig. 98. — SIGNATURE AUTOGRAPHE DU COMTE JEAN CAPODISTRIAS (1828).

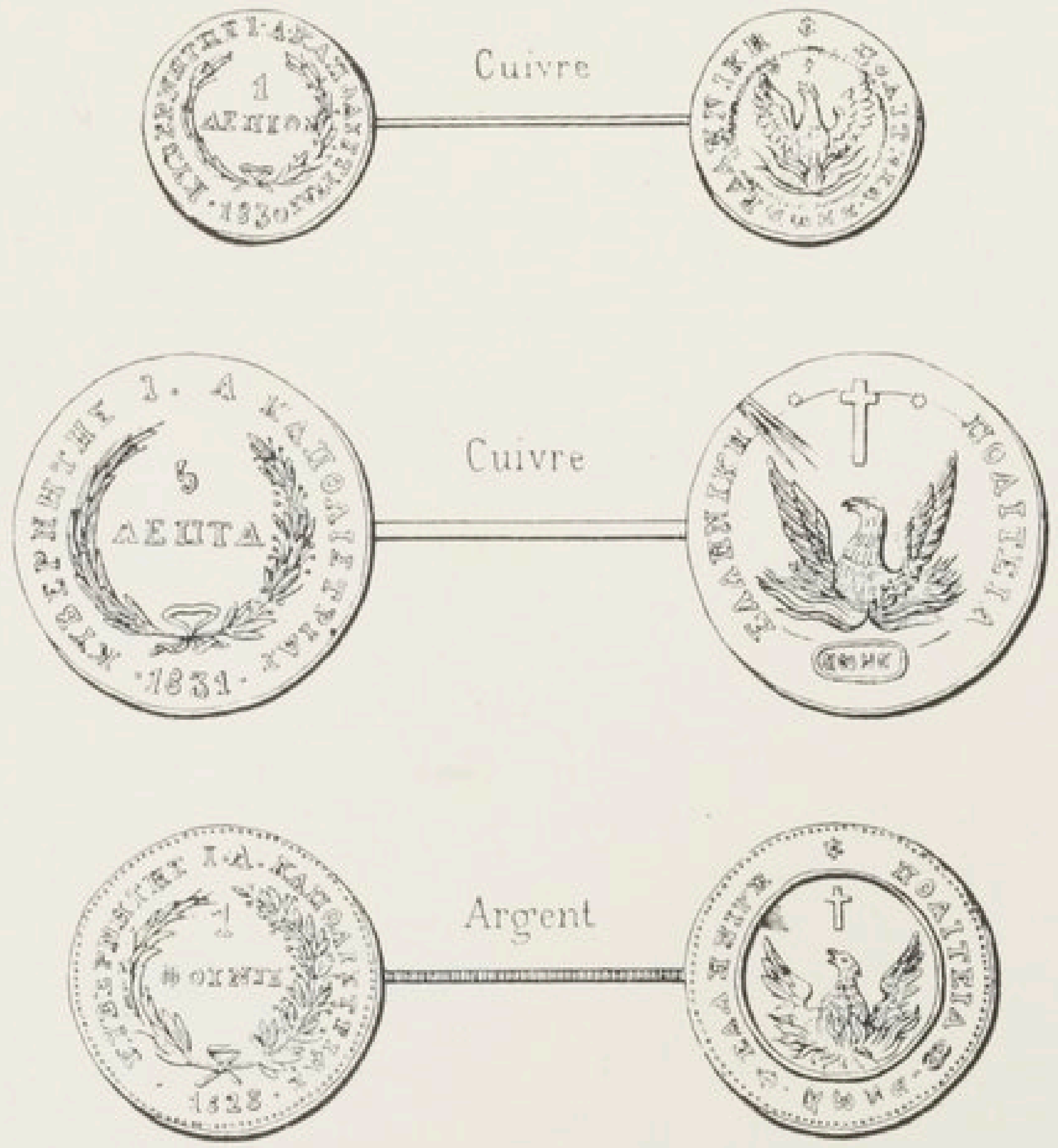

Fig. 99. — PREMIÈRES MONNAIES NATIONALES DE LA GRÈCE FRAPPÉES EN 1828.

trois membres, que dès le premier jour personne ne respecta (avril-mai 1827). L'idée de s'adresser à Capodistrias venait de Karaïskakis, cet homme de tête et de cœur, qui aimait mieux la gloire que le butin et qui était vraiment capable de s'élever jusqu'à l'idée de patrie, comme d'ailleurs pouvait aussi le faire Alexandre Maurocordatos. Au milieu de l'anarchie générale, Karaïskakis se mit à la tête d'une troupe aguerrie, se signala dans plusieurs rencontres, battit les Turcs en détail, puis en masse, et ses exploits eurent bientôt nettoyé le pays qui s'étendait depuis le golfe de Korinthe jusqu'à l'Eubée. On ne savait où Karaïskakis trouvait des ressources pour soutenir la guerre; mais lui, sans rien demander au gouvernement de Nauplie, allait tout simplement chercher des moyens en plein dans le camp des Turcs, avec un courage extraordinaire. Aussi capable de manier les hommes dans le conseil que de maîtriser la fortune dans les combats, Georges Karaïskakis résolut de soustraire la Grèce aux horreurs de l'anarchie et comprit que, pour y réussir, il fallait remettre le gouvernail du frêle esquif à un pilote expérimenté. Sur ce point il ne fut pas combattu par Maurocordatos, quoique leurs tendances fussent divergentes au point de vue des immixtions étrangères. Aux yeux de Karaïskakis, le comte Jean Capodistrias était le seul que possédât la Grèce

pératrice fut impressionnante : comme le premier persistait, l'impératrice lui dit : « Monsieur le Comte, au nom de Dieu n'allez pas en Grèce, car on y pourrait attenter à votre vie! » Ces paroles, auxquelles la mort de Capodistrias donne la valeur d'une prophétie, eurent la réponse suivante : « Madame, si je refuse et que la Grèce succombe, que dira-t-on de moi? Je peux « bien faire à la Grèce le sacrifice de mon vieux corps! » (Lettre du chevalier Vlassopoulo, consul général de Russie en Morée, qui se trouvait alors à Saint-Pétersbourg.) A la suite de cet entretien, le tzar accorda sa démission à Capodistrias à grand regret et la rendit solennelle et honorable par la publication d'un rescrit du 12 juillet 1827, écrit et signé de la propre main de l'empereur. Le 26 juillet 1827, Capodistrias se mit en route pour Londres, d'où il fit savoir au gouvernement nominal de la Grèce qu'il fallait adhérer immédiatement à l'armistice et annonça officiellement au peuple hellène son acceptation à la dignité qui venait de lui être conférée, moyennant certaines conditions qui figurent énumérées dans sa lettre du 14 août 1827 (insérée pour la première fois dans le *Journal des Débats* du 13 novembre 1827 par les soins de Eynard). Dans cette lettre il insiste surtout sur la nécessité de la concorde et de régler la question financière, par un travail honnête et de bonne foi; en même temps il mit à la disposition du gouvernement provisoire une somme de deux mille livres sterling. Capodistrias ne se faisait pas illusion sur les graves dangers qu'il allait courir; la preuve en est dans l'aveu qu'il fit au père Joannickios, ecclésiastique grec réfugié à Paris : « Je vais m'en- « gager dans un labyrinthe de difficultés. Au bout du compte, considérez-moi comme un « homme mort, mais il faut que j'aille et que les décrets de la Providence s'accomplissent; « ainsi je vous demande votre sainte bénédiction! » Avant tout, l'important était de contracter un emprunt avec les banquiers de Londres et de Paris, et ce fut Capodistrias qui le premier mit sur le tapis cette importante question de l'emprunt sous la garantie de l'Alliance. Il s'agissait de gouverner et d'administrer, de pacifier et d'organiser la Grèce en État européen, de l'arracher à la piraterie, à la guerre civile, à la hideuse misère, et à lui donner la stabilité présente et assurer son avenir. Alors furent organisées les diverses questions financières dont la création des caisses pour orphelins, l'organisation du comité central philhellénique de Paris pour la suite des besoins helléniques, et l'obtention de subsides du ministère français. Capodistrias se rendit à Ancône, où il s'embarqua le 26 décembre 1827, fit un séjour de cinq jours à l'île de Malte, s'embarqua le 14 janvier 1828 sur le *Warspite* et, empêché par la tempête de pouvoir débarquer à Egine, chose fatale et extraordinaire, Capodistrias mit alors pour la première fois les pieds sur la terre hellénique précisément à Nauplie, où, trois ans et huit mois plus tard, il devait être assassiné.

comme prestige et comme situation, le seul sur lequel, pensait-il, devaient se réunir les vœux et les suffrages des honnêtes gens. C'est pourquoi Karaïskakis lui écrivit pour venir au secours de la patrie commune, non plus seulement par des subsides d'argent ou de vivres et par des écrits ou des paroles, mais par le fait de sa présence même. Sans attendre la réponse de Capodistrias, Karaïskakis se ligua avec Kolokotronis, qui dominait le Péloponèse, et tous deux employèrent leur influence réunie à dompter les ambitions vulgaires ou à rallier les voix autour du nom déjà célèbre de Capodistrias. Poursuivant sa double tâche, ce montagnard, aussi vaillant que sage et qui était devenu la terreur des Ottomans, entreprit de faire lever le siège d'Athènes, où Rechid-pacha s'était massé avec toutes ses forces, cependant que Gouras, avec quelques centaines de palikares, défendait énergiquement l'Acropole (juillet 1827). L'espoir de terminer la campagne par la délivrance d'Athènes exaltait le génie inculte mais vigoureux de Karaïskakis. Secondé par le zèle de Kolokotronis, il était parvenu à préparer l'élection de Capodistrias à la présidence; mais il ne put sauver Athènes; une balle l'atteignit mortellement au retour d'une affaire d'avant-poste, et sa mort plongea toute la Grèce dans le deuil (19 août 1827). Dans cette terrible attaque, à Chaïdari, Karaïskakis avait aussi été aidé par le brave Fabvier, qui avait vainement essayé de forcer le blocus avec 600 réguliers et des munitions. Church et Cochrane ne furent pas plus heureux et, après d'inutiles combats, se retirèrent. L'Acropole, abandonnée à elle-même, dut se rendre par l'entremise de l'amiral de Rigny, chef de l'escadre française du Levant, qui put obtenir pour la garnison la liberté ainsi que les honneurs de la guerre (5 juin 1827). Ainsi finit, par la perte de Missolonghi et celle d'Athènes, cette deuxième partie de la terrible guerre pour l'indépendance hellénique; heureusement pour la cause de la civilisation, Navarin décida plus tard du véritable sort de la Grèce.

En attendant, Capodistrias, président de la Grèce, et Maurocordatos travaillaient chacun de leur côté, qui l'Angleterre, qui la Russie, ce que leur correspondance diplomatique prouve surabondamment. Malgré ses écrasantes défaites, la Grèce renaissait, d'un côté par l'appui de l'Angleterre, d'un autre côté par l'appui de la politique russe, et en général, non seulement par les sympathies persévérantes de l'Europe, mais par le fait que les trois grandes puissances elles-mêmes étaient pénétrées de la nécessité de mettre un terme à la lutte sanglante qui, en livrant les provinces grecques et les îles de l'Archipel à tous les désordres de l'anarchie, apportait chaque jour de nouvelles entraves au commerce européen, indépendamment de l'appel formellement adressé au nom de l'humanité à la Russie et à l'Angleterre par le gouvernement grec, au moyen de ses deux voix les plus prépondérantes et les plus écoutées, Alexandre Maurocordatos et le comte Jean Capodistrias. Les trois souverains français, anglais et russe se mirent d'accord, et le traité, depuis si longtemps débattu entre les trois cours, fut signé à Londres le 6 juillet 1827. Les conditions générales de la future pacification étaient à peu près les mêmes que dans le protocole antérieur. Le traité de Londres fut

signifié, dès les premiers jours d'août, au gouvernement hellénique qui s'empressa d'y adhérer. La Porte ottomane commença par récriminer et ergoter. Au fond, la Porte ottomane ne croyait pas à l'entente cordiale des trois puissances européennes, calcul faux, car si, d'un côté, l'Angleterre pensait par le traité de Londres, arrêter un moment les Russes dans leur marche en avant vers l'Orient, d'un autre côté, la Russie paraissait bien déterminée d'en finir. L'envoi de 4 000 hommes en Morée, sur l'ordre de Méhémed-Ali et la demande du sultan Mahmoud mirent le feu aux poudres. Les flottes anglaise, française et russe étaient déjà parties; les vaisseaux anglais arrivèrent les premiers avec l'amiral Codrington, bientôt rejoint par la flotte française avec l'amiral de Rigny, et un peu plus tard la flotte russe avec l'amiral de Heyden (18 octobre 1827). Ibrahim, manquant à sa promesse de se tenir en paix, continuait ses massacres en Morée; alors les trois amiraux européens se décident à entrer dans la rade de Navarin et exigent le respect de l'armistice; mais le 20 au matin, quelques brûlots turcs, malgré l'intimation d'un parlementaire européen qui leur signifiait de se retirer, s'approchent sournoisement des deux extrémités de la flotte alliée et tirent sur le canot parlementaire; nouvelle sommation de la part des Européens, de respecter l'armistice; pour toute réponse, les Égyptiens expédient un boulet à la frégate française *la Sirène;* l'amiral de Rigny riposte par le feu de toutes ses pièces; les Égyptiens s'avisent de répondre, et la bataille s'engage. Ce fut pendant trois heures une indescriptible confusion, une furieuse canonnade entre 120 bâtiments de guerre entassés dans cette petite rade de Navarin...

De part et d'autre la mitraille pleuvait, habile et meurtrière de la part des Français, des Russes et des Anglais, maladroite de la part des Musulmans; à sept heures du soir, toute la flotte turco-égyptienne était anéantie; les alliés n'avaient perdu que 140 hommes, et les Musulmans plus de 6 000 :

Où sont, enfants du Caire,
Ces flottes qui naguère
Emportaient à la guerre
Leurs mille matelots?

Que sont donc devenues
Ces flottes trop connues?
La mer les jette aux nues,
Le ciel les rend aux flots!

Les conséquences de cette bataille mémorable (20 octobre 1827), qui rendit le nom de Navarin fameux, furent considérables, et les échos en retentirent dans le monde entier; le sultan eut une attaque d'épilepsie, rompit toutes relations avec les puissances européennes, renvoya les ambassadeurs étrangers. Les Français, les Russes, les Hellènes exultaient; un enthousiasme indescriptible souleva toute la presse européenne, et les Hellènes purent croire un moment que la dernière heure de l'Islam avait sonné; mais, chose singulière (sauf pour les diplomates britanniques), le cabinet de Londres fut mécontent, le roi George IV déclara que c'était là « un événement sinistre » *(sic)*, l'amiral Codrington fut destitué et le duc de Clarence obligé de démissionner. Cependant le coup était bien porté, et quoique Navarin rendît la Porte ottomane encore plus intraitable, elle l'exaspéra au point de lui faire

perdre toute prudence et tout bon sens élémentaire; elle poussa Ibrahim jusqu'au dernier paroxysme de la fureur contre les Grecs. Un seul homme se tenait tranquille, le prince de Metternich, qui se terrait, niant même effrontément qu'il eût eu l'idée d'une médiation, tout en s'épuisant en sous mains en inconcevables fourberies de toute nature, car, malgré tout, le rusé diplomate espérait encore. L'énergique tzar Nicolas Ier anéantit en fumée la coalition que Metternich rêvait pour 1828 et réveilla pour toujours le madré diplomate. En effet, le 26 avril 1828, Nicolas Ier déclarait la guerre à la Porte ottomane et franchissait lui-même le Pruth, le 7 mai, avec le général Wittgenstein, prouvant ainsi que la bataille de Navarin n'était nullement « un accident fortuit », comme l'avait pensé le cabinet britannique.

***

Pendant ce temps, le comte Jean Capodistrias s'occupait de réorganiser la Grèce. Nous n'avons pas lieu d'examiner ici les faits de son administration, ni les détails de ses démêlés divers avec les autres membres marquants de la révolution hellénique, parmi lesquels furent Alexandre Maurocordatos. Nous avons le devoir d'attendre à ce sujet la publication annoncée de la *Correspondance* de l'héroïque défenseur de Missolonghi. Nous terminerons seulement par l'exposé des faits diplomatiques subséquents. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui n'avait pas refusé en principe son adhésion aux propositions britanniques du 16 novembre 1828, voulait que la conférence de Londres où il était représenté arrêtât définitivement le programme de la pacification, ce qui fut fait, car le protocole du 22 mars 1829 était en grande partie conforme aux propositions russes et servit d'instruction aux négociateurs qui se rendaient en Orient. En vertu de l'arrangement en question (dont les clauses principales avaient été débattues à Corfou et à Poros par le comte Jean Capodistrias lui-même et les ambassadeurs des trois cours), l'État hellénique futur devait comprendre la Morée, les Cyclades et la Grèce continentale, jusqu'au golfe d'Arta et de Volo; il aurait une constitution monarchique et serait gouverné par un prince chrétien, qui ne devait appartenir à aucune des maisons régnantes en Russie, en Angleterre ou en France. Le chef de ce nouvel État serait nommé pour la première fois par les trois cours alliées, avec l'assentiment de la Porte ottomane, à laquelle la Grèce payerait un tribut annuel de 1 500 000 piastres et dédommagerait de leurs biens les propriétaires turcs, qui seraient eux-mêmes obligés de quitter son territoire. Ce fut là l'embryon de la nouvelle organisation de l'État grec, et elle est nettement due au comte Jean Capodistrias. On y voit que le principe du monarque étranger y était clairement prévu. On ne peut donc concevoir comment il s'est trouvé des gens pour prétendre que Capodistrias rêvait du pouvoir absolu, accusation calomnieuse et intéressée, qui eut, comme nous le verrons plus tard, pour triste résultat le meurtre infâme de cet homme illustre et de ce grand patriote hellène, de cet homme de bien qui fut Jean Capodistrias.

Deux faits s'étaient passés presque parallèlement, sans être absolument étrangers l'un à l'autre, et quoique leur but fût identique : le renversement de Capodistrias. On ne saurait sans injustice et sans fausseté les faire dépendre l'un de l'autre ou attribuer au premier de ces faits, qui fut l'opposition politique d'Alexandre Maurocordatos, la responsabilité du second de ces faits, qui fut l'assassinat de Capodistrias, comme l'écrit l'historien Papadopoulos-Vrétos. La preuve manifeste en est que l'opposition de Maurocordatos se manifesta d'une façon active à partir de la fin de l'année 1830 et que son point de départ n'était nullement la haine inexistante de Maurocordatos pour Capodistrias, mais bien la politique personnelle de Pierre Mavromihalis, l'ancien bey de Maïna, tandis que l'assassinat de Capodistrias avait déjà été décidé en principe, au mois d'avril 1828, à Paris, par la société secrète *l'Hercule,* affiliée aux révolutionnaires français et italiens. C'est là la vérité toute crue, qu'il importe d'établir d'une façon définitive : d'abord, afin de ne pas laisser peser toute la responsabilité du meurtre de Capodistrias sur les Grecs et sur les Mavromihalis, qui ne furent que des instruments aveugles et stupides des menées criminelles de ces révolutionnaires qui agitaient l'Europe depuis 1789 et qui vers 1830 avaient commencé à s'organiser en ce qu'ils sont demeurés de nos jours, une bande d'écumeurs internationaux, ramassis de gens sans aveu, de fous ou de malades, déterminés à la destruction de toute société organisée; d'un autre côté, afin de ne pas laisser s'accréditer l'idée erronée que le meurtre de Capodistrias fut le résultat de la politique d'opposition de Maurocordatos et des Hydriotes. Tout ceci ressort d'une façon indubitable d'un examen froid et impartial des faits, à la lumière non seulement des ouvrages sérieux et assez nombreux parus sur ces questions, mais même du fatras indigeste des brochures de polémiques, des périodiques bizarres, de la correspondance volumineuse éparpillée de divers côtés et de tout ce que nous en avons pu recueillir avec soin et consulter sans parti pris. Examinons maintenant ces deux faits, c'est-à-dire : 1° l'opposition politique des Hydriotes, dont un des chefs principaux, c'est incontestable, fut Alexandre Maurocordatos-Missolonghi, quoique le principal instigateur de toutes ces menées politiques ait été Pierre Mavromihalis avec sa famille, et 2° les menées révolutionnaires de Paris, Londres, Naples et de la Grèce, datant d'avril 1828, avec le but prémédité signalé et poursuivant son œuvre, jusqu'au fameux article anonyme du *Courrier de Londres* du 3 septembre 1831, inséré dans le *Galignani's Messenger*, traduit en français par Me Édouard Masson (auteur peut-être lui-même de cet article infâme), jusqu'au meurtre lui-même exécuté par Constantin et Georges Mavromihalis, frère et fils de l'ancien bey de Maïna. L'opposition politique des Hydriotes avait pour but simplement le *renversement* de Capodistrias, tandis que les menées des révolutionnaires étrangers et grecs avaient pour but *l'assassinat* de Capodistrias, ce qui n'est pas du tout la même chose. L'opposition de Maurocordatos et de ses partisans a pu faire fausse route, mais elle n'est pas coupable d'un crime; elle manifestait une opinion politique, erronée sans

doute, mais légitime en temps qu'opinion. Le meurtre, exécuté par les Mavromihalis, fut un crime, de toute façon condamnable et absolument inexcusable, malgré tous les sophismes utilisés par son défenseur, Me Édouard Masson, le même personnage qui fut l'apologiste de Georges Mavromihalis et qui pensait avoir trouvé une merveille d'argument en excusant l'acte odieux de son client présenté comme une vengeance personnelle. L'assassinat de Capodistrias fut un assassinat politique et non pas une œuvre de vengeance personnelle (1).

Le comte Jean Capodistrias est une grande figure historique, et une figure méconnue à laquelle nous pensons devoir impartialement rendre hommage. Le comte Jean Capodistrias était le troisième fils du comte Antoine-Marie Capodistrias et de la comtesse Diamantine Gonemi. Il naquit à Corfou, en 1776, de cette famille noble et respectée. Son père, homme ferme, grave, austère et prévoyant, eut pour principe de faire embrasser à chacun de ses fils une vocation déterminée, afin de leur assurer une indépendance personnelle dont ils ne seraient redevables qu'à eux-mêmes. Jean Capodistrias se voua à l'étude des belles-lettres et de la médecine à l'Université de Padoue. En Italie il se trouvait forcément dans un tourbillon d'idées nouvelles; mais il resta complètement étranger aux théories pernicieuses qui avaient cours.

(1) En voici les preuves : le professeur Mynas Mynoïdes, contemporain des événements, écrit textuellement ce qui suit dans un opuscule publié à Paris en novembre 1831 pour imposer silence à certaines calomnies répandues dans la presse; voici la traduction française du paragraphe en question : « Dès que courut le bruit qu'on allait élire Capodistrias président « de la Grèce, diverses factions s'efforcèrent d'entraver sa nomination; mais, n'ayant pu y « réussir, ils calomnièrent Capodistrias à l'aide de certains méchants conseillers qui se trou- « vaient à Paris en leur faisant dire qu'il allait vendre la Grèce. Plus tard au mois d'avril 1828, « à l'arrivée à Paris de Nicolas Ypsilanti, il fut organisé une société secrète (la société d'Her- « cule), dont le but était de se débarrasser de Capodistrias par tous les moyens possibles. Ce « fut alors qu'un des individus mentionnés, frappant du pied le parquet en ma présence et « devant d'autres personnes, parmi lesquelles se trouvait Ypsilanti, fit entendre ces mots : « Je m'en vais dans la minute en Grèce pour casser la tête de Capodistrias. » Ainsi, dès que « la société fut organisée, plusieurs de ses membres se rendirent de Paris en Grèce pour y « enrôler un plus grand nombre de complices. » Ailleurs le même auteur ajoute : « Un de « mes anciens élèves, Polyzoïdès, ce monstre d'ingratitude, montrait des lettres que Maurocor- « datos lui écrivait dans l'intention de le faire travailler à la rédaction d'un journal. Que de « secours ce Polyzoïdes n'avait-il pas reçus de Capodistrias! Il entra dans la société que Nicolas « Ypsilanti avait formée à Paris en 1828 et dont le but était de se débarrasser à tout prix du « Président, et il ajoutait foi aux calomnies que Coraï et Ypsilanti avaient répandues dans « leurs écrits contre le Président. » Ainsi donc l'existence de cette société secrète, dont le but était dès 1828 l'assassinat de Capodistrias, est parfaitement prouvée. Vers la mi-septembre de l'année 1831, peu de temps après le voyage à Nauplie du fameux professeur de Münich Thiersch, ce calomniateur sans vergogne de Capodistrias, le gouvernement hellénique de Nauplie put mettre la main sur des documents qui révélaient l'existence d'une société secrète (portant le nom de société d'Hercule, ayant pour emblème la massue de ce héros de la mythologie, surmontée d'une hache tranchante en forme de faux); c'était celle fondée à Paris précisément au mois d'avril 1828; quant aux mesures prises par le Président à la découverte de cette société, elles furent puériles et montrent à quel point il eut tort de se montrer si indifférent et si humain, car il envoya, sous forme de circulaire imprimée, le règlement de cette société secrète qu'il communiqua à tous les gouverneurs civils de l'État, pensant par ce moyen montrer aux habitants sa confiance en eux, en même temps que son mépris pour de pareilles machinations.

Spiritualiste par instinct, il fut chrétien de conviction. Il avait étudié la médecine avec ardeur et, lorsqu'il rentra dans sa patrie, il se livra à l'exercice de cette philanthropique profession. Lorsque les îles Ioniennes furent soustraites à la domination française, et que la nouvelle constitution fut promulguée, le comte Jean Capodistrias fut nommé, malgré sa grande jeunesse (en 1803), secrétaire d'État du sénat de la République septinsulaire. Il s'y distingua par son enthousiasme pour le bien commun, son zèle pour l'établissement des écoles publiques dans chaque ville et son dévouement au maintien de la constitution. C'est alors qu'il eut l'occasion de connaître les Kolokotronis, les Nikitas, les Tzavellas, les Botzaris, les Macris, les Tzongas et les Stournaris, qui jouèrent par la suite un si grand rôle dans la question hellénique. En vertu du traité de Tilsit, le tzar Alexandre Ier céda la protection des îles Ioniennes à Napoléon Ier (1807). Alors Jean Capodistrias résigna ses fonctions et refusa les offres séduisantes que lui fit le maréchal Berthier de la part de Bonaparte. Il préféra se rendre à Saint-Pétersbourg, où il fut admis au service diplomatique avec le rang de conseiller de cour, comme simple attaché au collège des Affaires étrangères, sous les ordres du chancelier de l'empire, en 1809, le comte N. Roumiantzoff. C'est alors qu'il contracta les liens d'une loyale et affectueuse amitié avec un de ses collègues au ministère des Affaires étrangères, Alexandre de Stourdza, dans la famille duquel il fut reçu comme un frère, ce qui lui permit encore d'être présenté à l'amiral Tchitchagoff et à d'autres grands personnages. Il avait employé le temps de son séjour à Saint-Pétersbourg à étudier l'histoire et les mœurs de la Russie. En 1811, il fut nommé attaché surnuméraire à la légation impériale de Vienne, dirigée par le comte Stakelberg, qui le reçut d'abord avec une sorte de défiance et puis l'engagea à étudier diverses questions politiques concernant la Turquie et l'Orient. Lorsqu'en 1812 l'amiral Tchitchagoff commandait les troupes russes dans les principautés roumaines, Capodistrias fut réclamé par lui, et il lui confia la direction de sa correspondance politique avec Vienne et Constantinople; il trouva en Tchitchagoff un homme capable de l'apprécier; les fatigues excessives de la campagne de 1812 et le travail auquel il fut soumis altérèrent sa santé. Ce fut le général comte Barclay de Tolly qui parla le premier, occasionnellement, au tsar Alexandre Ier, à Francfort, de Capodistrias. Le tzar exprima le désir de le connaître; il lui fut présenté, fit la meilleure impression sur l'empereur, qui se prit de sympathie pour lui, et lui ordonna de continuer ses fonctions diplomatiques à la suite de son quartier général conjointement avec le comte de Nesselrode. En 1814, Capodistrias fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie près la Confédération helvétique. En Suisse, Capodistrias sut s'attirer l'estime, l'affection et la reconnaissance générale, et les cantons de Genève et de Vaud lui accordèrent les droits de bourgeoisie et la qualité de citoyen helvétique, ce dont Capodistrias se montra toujours très fier. En 1815 il fut chargé par le tzar de prendre part aux conférences du congrès de Vienne, où il eut pour la première fois l'occasion de montrer non seulement

ses grandes qualités diplomatiques, mais encore l'amour et le dévouement qu'il avait pour la Grèce. En 1816, il reçut le rang de ministre des Affaires étrangères, mais sans se mettre en avant et se réservant la partie la plus pénible du travail; il fut le collègue et l'ami du comte de Nesselrode. Le travail incessant auquel il se livrait finit par altérer sa constitution délicate et, ayant obtenu un congé, il se rendit, en janvier 1819, à Corfou, où il vit pour la dernière fois son père. Au congrès de Laybach, Capodistrias fut le protecteur officieux des nouvelles institutions que réclamaient les citoyens des deux Siciles. Nous avons montré quel fut le rôle diplomatique et politique du comte Jean Capodistrias depuis le congrès de Laybach jusqu'à sa mort. Il existe de nombreux *Mémoires* rédigés de la main de Capodistrias sur diverses questions de la plus grande importance soumises non seulement au tzar, mais encore aux divers congrès auxquels il prit part, et d'autres adressés à ses compatriotes des îles Ioniennes. La pensée politique de Capodistrias a été fort bien comprise par le comte de Gobineau, et il nous paraît incontestable que la prudence était un de ses traits distinctifs, car il ne brusqua jamais les choses et mit au contraire à résoudre les questions les plus épineuses un tact parfait, c'est pourquoi il ne crut pas devoir donner à la Grèce des institutions hâtives et précaires; sa correspondance révèle qu'il pensa : « qu'il faut laisser le temps matériel et que ma conscience me reprocherait « de donner au peuple hâtivement des institutions pour lesquelles il n'est « pas encore mûr. D'ailleurs je ne suis que provisoire, et cette même conscience me reprocherait d'augmenter les difficultés qu'aura le nouveau souverain, que j'appelle de tous mes vœux depuis longtemps. » Le jugement porté sur lui par un de ses contemporains, le général Schneider, général en chef de l'armée française d'occupation en Morée, s'impose à l'attention de tout historien impartial et réfléchi : « L'ambition du comte Capodistrias, a « dit le général Schneider, était du patriotisme, un dévouement d'autant « plus vrai que lui seul était capable de comprendre les besoins du pays « et de le sauver de l'anarchie. Il l'a gouverné comme il a cru devoir le « faire, en luttant sans cesse en faveur des masses contre les prétentions de « quelques familles ou de quelques individus. » Un autre contemporain, l'amiral de Rigny, ami zélé des Grecs, traça de lui son portrait en peu de mots, du haut de la tribune de la chambre des députés française, à la séance du 21 mars 1832 : « C'était un homme qui était taillé à l'antique, si je puis « m'exprimer ainsi; il avait toutes les vertus et peut-être toutes les passions « qui caractérisaient les anciens. »

Rarement une physionomie humaine a pu dépeindre sur ses traits avec tant d'évidence le caractère même d'une personne; l'aspect extérieur, le geste, l'attitude, la parole et le regard témoignaient extérieurement, chez Jean Capodistrias, des particularités qui distinguaient son âme et son esprit. De taille un peu plus élevée que la moyenne, svelte, mince, élégant, léger et souple dans tous ses mouvements, le port droit, haut et digne sans aucune affectation et sans aucun orgueil, les traits accentués, le menton accusé, le nez

droit, aux narines bien ouvertes, la bouche fine et spirituelle, la face rasée, le front haut, bombé, sous une chevelure abondante et soyeuse, l'œil bleu, bleu gris, grand ouvert sous l'arcade sourcilière arquée, le regard brillant, plein d'intelligence et d'esprit, toute cette physionomie respire avec la finesse un air de bonté et même de cordialité, de droiture et de loyauté absolue. L'aménité de sa belle physionomie et la douceur de son caractère lui attirèrent dès le début les sympathies de toute société policée; son esprit vigoureux et persévérant savait toujours se créer dans la retraite une existence spéculative et laborieuse. Par la suite, ses manières affables, sa politesse exquise et raffinée, son élégance naturelle et sa souplesse lui gagnèrent non seulement les sympathies des souverains, des diplomates, des dames, des gens du monde, mais aussi les cœurs des valeureux guerriers de la Hellade. Son esprit pénétrant et sa très grande finesse d'esprit, son grand amour pour le travail, comme sa puissance même de travail lui permirent de mener à bien nombre de ses travaux. Il réunissait à un haut degré le talent à l'instruction, la finesse d'esprit d'un diplomate à l'observation d'un philosophe et les réponses précises d'un homme d'État aux formes élégantes d'un homme du monde. D'une probité absolue, d'une générosité peu ordinaire, enthousiaste mais prudent, loyal mais réfléchi, de mœurs simples et d'une rare pureté, Jean Capodistrias n'a pas une tache sur sa vie privée, pas une éclaboussure sur sa vie publique. Il a pu faire quelques erreurs de politique et quelques fautes de gouvernement; mais demandons-nous quel est l'homme d'État absolument impeccable. Dans les dernières années de sa vie il occupa une position critique et périlleuse; il le savait, mais son absolue intégrité intérieure l'empêcha souvent de croire au mal, jusqu'à ce que l'évidence même ne l'atteignit. Les personnes dont il eut souhaité la coopération ne purent ou ne voulurent point parfois s'associer à sa grande et noble entreprise. Il essaya de rallier tous les partis à la cause nationale en appelant tout le monde indistinctement aux places et aux honneurs; non qu'il se fît illusion sur les défauts et les dangers du système de fusion, mais parce que ce système lui paraissait d'une nécessité impérieuse. Enfin on devrait tenir compte de son esprit éminemment chrétien et de sa foi absolue dans la divine Providence; elle lui fait trop d'honneur pour qu'il ait lieu de la cacher. Il tomba comme un soldat au champ d'honneur et s'il fut souvent méconnu de son vivant et même après sa mort, il nous semble qu'il est temps maintenant que toutes les passions se taisent et que tous les Hellènes, dans un seul élan, saluent en lui une des plus grandes gloires de leur race.

* * *

Il demeure incontestable que l'empereur Nicolas était bien déterminé d'en finir avec cette ruineuse guerre russo-turque, et l'approche des Russes en juin 1829 fit perdre l'esprit au sultan Mahmoud et à ses ministres ainsi qu'aux

ambassadeurs étrangers. Maintenant tout le monde voulait la paix à tout prix et sur-le-champ. Le général prussien Müffling étant reparti de Constantinople, un autre agent prussien, de Royer, fut dépêché en toute hâte vers Diebitsch, qui était la terreur du sultan, et c'est par son entremise que furent signés le traité d'Andrinople et les conventions destinées à l'expliquer et à en assurer l'accomplissement (1829).

Le gouvernement turc reconnut, mais trop tard, qu'il avait mis une certaine précipitation à traiter, malgré que l'empire ottoman fût à ce moment-là ouvert de toutes parts vers le Caucase et le Danube. C'était un éclatant succès pour la politique du tzar Nicolas Ier, et M. de Nesselrode écrivait que « la Russie pouvait peut-être donner le dernier coup à la monarchie ottomane ». Le sultan Mahmoud II crut plus prudent d'exécuter docilement le traité d'Andrinople. L'autonomie depuis longtemps promise aux Serbes leur fut enfin accordée par le hattichérif du 29 novembre 1829; nous avons exposé plus haut les conséquences du traité d'Andrinople pour les principautés roumaines. La Porte n'éleva de difficultés sérieuses, quoique timides, qu'au sujet de la question hellénique et des indemnités qu'elle était condamnée à payer; comme toujours, la question d'argent était le bât qui blessait le plus les Turcs. Le tzar eut la condescendance hautaine d'accorder une réduction de trois millions de ducats sur sa créance.

Les Hellènes, complètement affranchis de fait, n'acceptaient plus pour leur pays l'état de vasselage, auquel ils avaient craint de se résigner pendant les cruelles épreuves des dernières années; ils voulaient une indépendance absolue et l'exigèrent avec d'autant plus d'énergie, qu'ils étaient soutenus par les trois puissances signataires du traité de Londres. La conférence reprit ses travaux en octobre 1829 et décida qu'aucun lien ne rattacherait plus le gouvernement hellénique à la Porte. Il fut convenu que l'État hellénique comprendrait seulement la Morée, les Cyclades et les provinces de terre ferme de l'embouchure du Sperchios à celle de l'Aspro-potamos, l'Acarnanie restant en dehors. Le principe monarchique fut maintenu, et la conférence arrêta son choix sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, que les Grecs, depuis cinq ans, avaient demandé pour roi. C'est en vertu de ces arrangements que furent signés les protocoles du 3 février 1830. L'avis du sénat hellénique concernant les frontières avait été transmis au prince Léopold, qui se décida alors à renoncer à la souveraineté, ne voulant pas provoquer de troubles entre les puissances, vu que les Grecs paraissaient tenir à la question de la frontière. Les diplomates cherchèrent un autre candidat, mais ne purent se mettre d'accord et, le 30 août 1830, la question n'était pas encore tranchée.

Les désordres et l'anarchie qui régnaient en Grèce après le meurtre du comte Jean Capodistrias (1831) et la prise de Nauplie (10 avril 1832) par les partisans du gouvernement de Mégare, forcèrent les puissances à chercher de mettre un terme à cette effroyable situation, et la conférence de Londres intervint dans ce but. Mais déjà l'empereur de Russie négociait, autant avec la France et l'Angleterre qu'avec la Porte ottomane, les moyens propres de

donner un roi aux Hellènes. Le protocole du 7 mai 1832 de Londres (auquel il est incontestable que, indépendamment de ce que voulait la Russie, Alexandre Maurocordatos de Missolonghi n'était pas étranger par ses diverses missions diplomatiques) conféra la couronne hellénique au jeune Othon de Bavière, fils du roi philhellène Louis Ier, et lui promit les garanties naguère offertes au prince Léopold et, en plus, l'extension des frontières, auxquelles la Porte ottomane consentit, moyennant naturellement une indemnité de douze millions. Le 8 août, les Hellènes adhérèrent aux décisions de la conférence, et, le 6 février 1833, le roi Othon débarqua à Nauplie, avec un conseil de régence, chargé de gouverner en son nom jusqu'à sa majorité (1835), et une troupe de 3 500 soldats bavarois, qui relevèrent les garnisons françaises de Morée. Malgré l'ambition grecque d'étendre encore son territoire, le pays dut se contenter de s'organiser en État indépendant, par une administration régulière. Alexandre Maurocordatos de Missolonghi, plusieurs fois ministre et ambassadeur, contribua à cette œuvre, que nous n'avons pas à examiner ici, vu qu'elle dépasserait les limites que nous avons fixées nous-même à cet ouvrage et que nous nous réservons d'en parler plus tard dans une étude détaillée que nous préparons sur Capodistrias.

Le congrès d'Argos, du 23 juillet 1828, sous la présidence de Sissinis, vit la première forme d'un gouvernement régulier constitutionnel hellénique; le président Capodistrias rendit compte de sa gestion financière. Les armes de la Grèce ainsi que les insignes adoptés alors étaient le *Phénix,* symbole qui fut aussi utilisé en 1828, lorsque l'on frappa, par les soins de la commission des finances, dans l'hôtel de la monnaie établi à Égine (A. Contostavlos de Chio en était directeur), la monnaie nationale en argent et en cuivre appelée *phénix* et *lepta;* dès janvier 1828, avant la mise en circulation de ces pièces, le président Capodistrias avait publié un décret à ce sujet. Le *phénix* (Φοινιξ) était une pièce d'argent de la grandeur d'un franc et divisée, comme cette monnaie française, en cent fractions nommées *lepta*, qui correspondaient aux centimes. Cette monnaie représentait sur l'avers le phénix. Nous avons déjà signalé cette singulière particularité que c'était l'emblème de Maurocordato l'Exaporite, et nous ajoutons que, chose bizarre, c'est aussi l'emblème des Rosecroix du rite écossais de Mizraïm, lesquels y ajoutent ces quatre lettres INRI, ce qui veut dire, d'une part, *Jesus Nazarenus Rex Judæorum* et, d'autre part, *Igne Natura Renovabitur Integra,* c'est-à-dire, « Jésus de Nazareth, roi des Juifs » et « Par le feu la nature entière se renouvelle ». Cet oiseau fabuleux qui renaît de ses cendres, était une allégorie de la *régénération* de la Grèce; il avait en plus, au-dessus de sa tête, la croix, ce symbole de l'étendard chrétien. Ces mêmes insignes avaient aussi été utilisés sur les drapeaux de l'hétairie de 1821, et Capodistrias les portait sur son uniforme. Sur cette pièce de monnaie le millésime 1830 était gravé au-dessous de l'oiseau en chiffres numériques de la Grèce ancienne. Autour était gravée la dénomination politique adoptée par toutes les assemblées nationales : Ελληνική Πολιτεία, qu'en français on peut expliquer par République hellénique

ou gouvernement grec. Le revers de cette monnaie représentait une branche d'olivier et une autre de laurier entrelacées à une de leurs extrémités; au milieu d'elles était gravé le chiffre numérique de la monnaie : 1 *phénix*, et au-dessous, en chiffres arabes, le millésime 1828, rappelant l'arrivée en Grèce du président Capodistrias dont le nom était gravé autour. Nous en donnons d'ailleurs une reproduction.

Il est singulier de remarquer que cet emblème du « Phénix renaissant de ses cendres » est précisément celui qui figure sur le blason de la famille des Maurocordato, depuis l'époque même où Alexandre Maurocordato l'Exaporite représentait l'empire ottoman au traité de Karlovitz en 1699. Son cachet personnel dont nous avons donné la reproduction, et qui figure apposé sur les divers documents le concernant, porte précisément cet emblème du Phénix. N'était-ce pas là comme un symbole annonciateur de la future délivrance de la Grèce, que ce même phénix, apposé au dix-septième siècle par un Maurocordato sur le premier document diplomatique qui détermina le premier recul de l'Islam européen, ait aussi servi d'emblème de ralliement et d'étendard à un autre Maurocordato, lors du mouvement qui marqua au dix-neuvième siècle le recul définitif de cet Islam?

Nous avons traité ailleurs, dans un ouvrage spécial, les événements historiques et diplomatiques concernant les Pays Roumains depuis le traité d'Andrinople (1829) jusqu'à l'insidieuse convention de Balta Liman (1849). Cette époque se trouve également hors du cadre de cet ouvrage; nous n'avons donc pas lieu d'y revenir. Pour les événements de 1849 à nos jours, il y a lieu de retenir que c'est le congrès de Berlin de 1881 qui donna diplomatiquement aux divers États carpatho-balkaniques à peu près leur physionomie actuelle, avant la dernière guerre de 1912.

Quant à l'avenir, non seulement du roumanisme et de l'hellénisme, mais encore des autres nationalités dans l'Orient européen, il nous semble périlleux de l'imaginer de toute pièce et de partager dès maintenant l'empire turc comme un héritage ouvert. Aujourd'hui il est préférable d'étudier la question d'Orient sur place, sans opinion préconçue, car le problème est si complexe qu'une solution semble presque impossible, du moins dans certains détails. Tout se tient dans la question d'Orient, et ceux qui s'imaginent qu'on peut la résoudre sans la dissolution de la Turquie européenne, se bercent d'un vain espoir. Nous avons montré, dans tout le cours de cet ouvrage, les causes de l'irrémédiable décadence des Ottomans, ainsi que les raisons pour lesquelles leur départ d'Europe sera une nécessité inévitable. Nous avons signalé les divers projets plus ou moins fantaisistes ou chimériques, vraisemblables ou hypothétiques, qui se sont produits depuis la combinaison Hertzberg jusqu'à celle du marquis de Polignac, en passant par le projet de Napoléon Ier. Nous nous garderons bien de rééditer une phase quelconque de ces divers systèmes, ou d'en indiquer un nouveau. Il faut seulement remarquer que, dans la plupart de ces combinaisons, on sacrifiait le plus souvent au dogme fallacieux de « l'intégrité de l'empire ottoman » les peuples de race

indo-européenne ou de religion chrétienne. Une confédération carpatho-balkanique de divers États chrétiens de l'Orient européen et un partage équitable entre tous les compétiteurs est une utopie. Seuls, peut-être, les Hellènes et les Roumains en voudraient, surtout s'ils étaient alliés, ce qui serait fort naturel d'ailleurs. Mais, d'un côté, l'hellénisme est découragé par la défaite crétoise, affaibli par la mésintelligence des Grecs et des Roumains de Macédoine, gêné par les dissensions politiques du royaume grec, surtout par le malheureux état des finances, et, d'un autre côté, le roumanisme, tout en faisant couler le long de la péninsule carpatho-balkanique le Pactole de ses finances bien ordonnées, garde l'espoir très légitime, mais non avoué, de la reconstitution idéale et future d'une Grande Roumanie, tout aussi légitime que celle de la Grande Grèce, de la Grande Bulgarie ou de la Grandissime Turquie. Le partage entre ces deux nations, qui devraient s'entendre et surtout vivre en bons termes, des dépouilles opimes de la Turquie d'Europe, rencontrerait l'opposition de tous les Slaves de la péninsule, à part celle des Mongols slavisés et des puissances européennes, de l'Autriche surtout. Quant à la Macédoine, centralisée ou non autour de Salonique, c'est une salade à laquelle il est prudent de ne pas mettre la main. Enfin on oublie trop dans toutes ces combinaisons Kastoria (patrie des Jeunes-Turcs), où domine le Juif, qui sut toujours spéculer le Musulman, et qui pourrait bien un jour vouloir manger le gâteau à lui tout seul, par l'intermédiaire des diverses banques, honnêtes ou véreuses, dont l'or masque des appétits politiques inavoués ou mal avoués. Le Juif « en a d'ailleurs mangé bien d'autres », suivant la spirituelle expression de M. Victor Bérard, appliquée à tort par lui aux Grecs.

Pour nous, le problème réside psychologiquement pour sa solution dans les droits des races et des nationalités, quoique nous ne voyons pas du tout comment cette solution se produira; mais elle est dans l'ordre logique des faits humains. En songeant à la dissolution de l'empire ottoman, il ne s'agit pas d'usurper et de partager le bien du voisin, d'invoquer les droits présents et imprescriptibles du Turc, lequel n'est qu'un intrus, ni de violer le droit positif de l'Ottoman, droit qui ne peut se justifier que par la possession brutale de contrées qu'il a occupées pendant des siècles sans lui donner l'ombre d'une civilisation et d'une organisation stable. C'est la raison très spéciale pour laquelle aucune entente n'est possible dorénavant entre le Turc et les autres peuples des États carpatho-balkaniques, quels qu'ils soient et quelles que soient les « combinazioni » mises sur les tapis verts des congrès, dans les paperasses des chancelleries ou les villégiatures dans les caravansérails helvétiques et méditerranéens. Il ne s'agit pas de regarder le Turc comme taillable et pillable à merci, mais tout simplement de le mettre hors d'état de nuire, parce que, pour toutes les raisons que nous avons énumérées au cours de cet ouvrage sur la base de faits historiques indéniables, il y a non seulement manque complet d'affinité entre le Turc et les principaux peuples carpatho-balkaniques, mais il y a encore entre eux un antagonisme absolu et

irréductible de mentalités différentes, sans tenir compte de toutes les autres raisons déjà abondamment étudiées dans les chapitres précédents.

Ainsi donc, quelle que soit l'issue de ce tragique débat, quelle que soit la solution à donner à l'occupation de Constantinople, à l'organisation de la Macédoine, à la situation spéciale ou respective de la Grèce, de la Crète, de l'Albanie, de l'Épire, de la Roumélie, du Monténégro, de la Serbie, de la Bulgarie et de la Roumanie, quel que soit le « modus vivendi » qui devra être adopté par les grandes puissances ou par les États directement en cause dans la péninsule carpatho-balkanique, dans l'Europe orientale, une chose nous paraît à l'heure où nous écrivons, comme une menace inéluctable, une fatale *delenda Carthago,* c'est la dissolution prochaine de la Turquie d'Europe et le rejet définitif de la Horde mongolo-sémite en Asie.

ANNEXES

(Actes et documents historiques et diplomatiques inédits, lettres diverses, extraits divers, pièces justificatives.)

(Originaux et Traductions.)

		Pages.
I.	— Douze documents inédits, extraits des Archives impériales de Vienne........	336
II.	— Cinquante-trois documents inédits, extraits des Archives de la ville de Venise.	354
III.	— Deux chartes du prince Constantin Maurocordato.......	382
IV.	— Dix documents inédits divers..	390
V.	— Extraits de divers ouvrages...	402
VI.	— Biographies des personnages cités dans la généalogie des Maurocordato......	408
VII.	— De l'origine des Maurocordato.......................................	418
VIII.	— Tableaux des souverains de l'Europe orientale..........................	431
IX.	— Explication des principales dénominations turques..................	440
X.	— Explication et équivalence des anciens titres de noblesse roumaine..........	444

ANNEXE I

DOUZE DOCUMENTS INÉDITS EXTRAITS DES ARCHIVES IMPÉRIALES DE VIENNE

(DE 1689 A 1784)

(Texte et traduction française) (1).

I. — Lettre de Léopold, cardinal de Kollonitz, de 1690 (1689), 12 décembre, concernant les relations amicales de Maurocordato l'Exaporite. (Original en italien.)

II. — Relation du comte Jean-Christophe Jörger à l'empereur d'Autriche, du 14 janvier 1690, sur les pourparlers tenus avec Maurocordato l'Exaporite. (Original en allemand.)

III. — Minute manuscrite de 1690, du cardinal de Kollonitz à Maurocordato, au sujet de deux esclaves turques et des négociations de la paix. (En italien.)

IV. — Pleinipotence de l'ambassadeur turc, Maurocordato de Scarlatti, pour les négociations du traité de Karlovitz, de 1698.

V. — Minute d'une lettre, datée de Vienne, de 1782 à Alexandre Ier Maurocordato V, prince de Moldavie.

VI. — Lettre datée de Vienne de 1783, au prince de Moldavie.

VII. — Lettre de 1784, d'Alexandre II Maurocordato VI, prince de Moldavie, au comte de Kaunitz.

VIII. — Lettre comminatoire adressée au comte Kinsky, le 14 septembre 1690, par Sulficar Effendi et Alexandre Maurocordato l'Exaporite (en latin).

IX. — Autre lettre du même genre, du 23 septembre 1690, des mêmes au même (en latin).

X. — Autre lettre du 5 octobre 1690, des mêmes au même, pour demander leur congé et obtenir leur libre départ de Vienne. (Original en latin et en turc.)

XI. — Lettre de l'empereur Joseph II d'Autriche, du 25 février 1706, au ministre résident d'Autriche à Stamboul, M. de Talman. (Original en latin.)

XII. — Lettre de l'empereur Joseph II d'Autriche à Alexandre Maurocordato l'Exaporite, du mois de février 1706, pour les lettres de créances de son nouvel ambassadeur Quarient Rall (en latin).

I

(TEXTE)

Léopold, cardinal de Kolloniz.

M. P.

Vienna, gli 12 di Déc. 1690 (plutôt 1689).

Il Vescovo Don Giosseppe Camilo, nato in Schio, da dove anche il *Maurocordato*, hanno studiato insieme 25 anni fa, in Roma nel seminario di Greci, tutti 2 boni uniti con la Chiesa Romana, stettero insieme a Roma 3 anni e oltra da Roma, parti il *Maurocordato* per Schio sua patria, e poi a Constantinopoli, e la fasto interprete.

Havendo inteso l'amico meo detto *Maurocordato* mi ha fatto salutare per il interprete Lachewiz, e insieme pregar, se podesse venir a vederlo come antiquo conoscente dello vescovo Don Camilo. Havuta la licenza dal Conte Gerger e Thaun, gli 11 del corrente ando

(1) La traduction française est faite par nous-même.

dal Maurocordato; si hanno connosciuto subito, e discorseno 3 hore La sostanza del discorso era, del Maurocordato che lui portavo seco questo turcho suo compagno, perche sperava di portar a casa la pace, mache sia desperato; volendo saper la causa il vescovo, rispose *il Mauro*, gli christiani domandano cose mai practicate; domando, il Vescovo, come altre volte, fa practicato in simili occasioni di guerra e pace. Rispose Mauro, ogni un teneva quel che levava al l'altro, mai si trovera altro ma hora, disse Mauro, gia haviamo offerto questo ma non vogliamo esser contenti, ne mancho so che voglionno haver, alcune vuolte diconno, che voglionno haver, sin al mare negro, altre vuolte sin al mare adriaticho, e cosi mai propongono cosa ferma; rispose il Vescovo, se non hanno persona confidente che potessero lorro ultima resolté dir a sua Msta al l'imperatore; e dir netto, rispose Mauro. Non havviamo, ma non posso dir piu, se non che tenginno che anno, perche dare piaze oltra li aquistate; e contra la legge, dissé il Vescovo, dunque il paese dovreble esser di Christiani, e le forteze di turchi, che pace da sperare, perche sento che sia canisa vicino a gli paese hereditari del l'Imperatore, e gli turchi lontano e senza speranza di soccorso, questa non sarrebbe pace da sperare, cosi in altri logi.

Rispesé *Mauro,* troveriamo rime io per canisa, non lasceriamo di fare pace, la dariamo, e credete si poterrebbe fare delle bone cose per la christianita se si perde questa occasione, quando mai haveranno li christé tale occasione. Il vescovo dissé, ma si fida di turche di tornar a casa senza portar la pace secco. Lui dissé, io non ho peccato, perche ho fatto che mi fu commandato, con tutto questo Dio sa che saria. Co prego di salutarmi, a che tornasse presto da lui a visitarlo, al interprete dissé che vorrebbe vedermi, o sia nella mia casa o altro logo, e che vorrebbe portar seco il compagno, il interprete disse hora il Cardle come e venuto da Roma, ha da far e visitar molti, ma per parlar al *Mauro*, crede che non sarra diffícile a ottener, ma far venir in casa sua sarra difficile, per il concorsò della plebe, e poi col turcho non vorra parlar, niente di meno, disse Lacheviz, che trovera occasione di dirmilo, e crede che in chiesa di augustianiani che e vicino alla casa lorro o giardino del vescovo che ha delle stanze, io Cardinale consentiro, piu vuolentieri : rispose, sia dove per tutto suo contento.

Vienna, gli 12 di Dec. 1690 (? 1689).

Leopoldo Cardle di Kollonitz.

I

(TRADUCTION)

Lettre du cardinal Léopold de Kolloniz.

Vienne, le 12 décembre 1690 (1689).

L'évêque Don Gioseppe Camilo, né à Chio, d'où est aussi originaire Maurocordato. Ils ont étudié ensemble vingt-cinq ans à peu près, à Rome, au Séminaire des Grecs, tous deux sont bien unis à l'Église Romaine, ils sont restés ensemble à Rome trois ans et aussi ailleurs qu'à Rome; Maurocordato partit pour Chio, sa patrie, puis pour Constantinople, où on le fit interprète.

Ayant compris, mon ami nommé Maurocordato me fit saluer par l'interprète Lacheviz et prier en même temps d'aller le voir, si possible, comme ancienne connaissance de l'évêque Don Camilo. Avec la permission du comte Gerger et Thaun, le 11 de ce mois, je me rends chez Maurocordato, ils se sont subitement reconnus et ont causé trois heures. La substance de cette conversation est la suivante : Maurocordato, accompagné de ce Turc, son compagnon, espérait rapporter la paix à la maison, mais qu'il en désespérait. L'évêque, voulant en connaître le motif, Mauro répondit : les chrétiens demandent des choses qui n'ont jamais été faites. Je demande, dit l'évêque, ce que, comme d'autres fois, on a fait dans des occasions semblables de guerre et de paix. Mauro répondit : tantôt l'un tient ce que l'autre prend, tantôt le contraire, on n'en trouvera pas d'autre. Déjà, dit encore Mauro, ils ont offert cette chose, mais ils ne veulent pas s'en contenter et ils ne savent même pas ce qu'ils veulent; tantôt, ils disent qu'ils veulent avoir la frontière jusqu'à la mer Noire, tantôt jusqu'à la mer Adriatique. Et de cette façon ils ne proposent jamais une chose ferme, répondit l'évêque, s'ils n'ont pas une personne de confiance qui puisse dire à Sa Majesté l'Empereur leur dernière résolution. Et le dire

nettement, riposta Mauro. Ils n'ont pas et ne peuvent en dire davantage, sinon ce qu'ils détiennent, afin de livrer des places autres que celles acquises. C'est contre la loi, dit l'évêque, c'est pourquoi le pays devrait appartenir aux chrétiens ainsi que les forteresses des Turcs, ce qui fait espérer la paix, parce que je sais Canisia voisine des pays héréditaires de l'Empereur, et les Turcs au loin et sans espoir de recours, ce que l'on ne saurait espérer pour d'autres lieux.

Mauro répondit : je trouverai, moi, un prétexte pour Canisia, ils ne laisseront pas faire la paix, ils la livreront, et croyez que, s'il est possible, on fera de bonnes choses pour la chrétienté, et ne perdez pas cette occasion, car jamais les chrétiens n'ont eu une telle occasion. L'évêque dit qu'il se défie des Turcs s'ils rentrent à la maison sans porter la paix avec eux. Il répondit : je n'ai pas péché, parce que j'ai fait ce qui m'a été commandé; avec tout cela, Dieu sait ce qui sera. Avec prière de me saluer, et je m'empresserai de lui rendre visite. Il dit à l'interprète qu'il voulait me voir, ou dans ma maison, ou ailleurs, et qu'il voulait avoir avec lui son compagnon. L'interprète dit que, depuis que le Cardinal est arrivé de Rome, il a beaucoup de visites à faire, mais que ce ne sera pas difficile d'obtenir de parler à Mauro, en évitant le rassemblement du peuple. Mais qu'il ne voulait parler de rien avec le Turc, dit Lacheviz, qu'il trouvera occasion de me le dire. Il croit que dans l'église des Augustins, voisine de leur maison, ou dans le jardin de l'évêque qui a des chambres, moi, le cardinal, je consentirai plus volontiers. Il répondit, soit n'importe où pour tout son contentement.

Vienne, le 12 décembre 1690 (1689).

Léopold Card. DE KOLLONITZ.

II

(TEXTE)

Relation des grafen Iörger an Ihre Kaiser Maj.

In Turcicis *(Original)*

Wien, 14 Januar 1690.

Aller durchlauchtigster Kayser Allergnadigster König, Landsfurst und HerzogGesterm hat der h. Cardinal von Kollonitsch den griechischen Bischof sambt dem Lachewitz Widernumben zuden *Maurocordato* geschiket. Nachdem sie nun miteinander angefangen zu reden, haben Sitze von ihme Lachewiz verlaugt, dass er abstretten wolle, mit dem Worwand ermelter *Maurocordato* wollte dem Bischof eine Beicht ablegen, und nachdem Sie uber 2 Stundt allein beisamben gewesen, hatten Sie ihnen Lachwiz viederunffen lassen, und der Bischoff vermeldet, dieses sage ein lange Beicht gewesen, darauf der *Maurocordato subsidendo* gesagt, es ware halt eine General Beicht, der Tarsia aber gegen ihme Lachewiz vermeldet, bei denen Griechen wahre erlaubt nur 4 mohl ine Jahr zu beichten und zu communicieren, und hatte er *Maurocordato* dieses in jungsten Feiertagen bei seinen Laplan verrichtet, abwollen auch der Bischof sagen thete, dass der *Maurocordato* nachend ein gunter Katolischer wahre, so konne man dock glauben dasser *Maurocordato* ein so gunter katolischer wenn er Tarsia ein Jud sage. Welches Euer Kaiser Majestat damit Sitze von allen auch den geringesten so dissfahls passiert, auss führlich Nachricht haben, war Aller unterthanngist berichten und zu beharrlichen Kaiser Gnaden auss gehorsambist empfehlen wollen.

Euer Kayser Maj.

Allerunterrtanngist gehorsamster.

Christoph DORSCH m. p.
Johann QUINTIZ Graff Jörger m. p.

Wien, d. 14 Jan. 1690.

II

(TRADUCTION)

Rapport du comte Jorger à Sa Majesté Impériale.

(Original)

Vienne, le 14 janvier 1690.

A Sa Majesté Très Gracieuse, Miséricordieux Prince et Duc Régnant :

Hier, Son Excellence le cardinal de Kollonitsch a envoyé l'évêque grec avec Lachewitz chez « Maurocordato ». Après avoir commencé à causer, ils ont demandé à Lachewitz de se retirer, sous prétexte que le dit « Maurocordato » voulait faire une confession à l'évêque, et, après avoir été pendant plus de deux heures ensemble, ils ont fait rappeler Lachewitz, et l'évêque a déclaré que ceci avait été une longue confession, sur quoi « Maurocordato » avait ajouté que c'était une confession générale, mais Tarsia avait dit à Lachewitz que, chez les Grecs, il était permis de se confesser et de communier quatre fois par an seulement et que « Maurocordato » avait voulu le faire pendant les derniers jours fériés auprès de son chapelain, bien que l'évêque disait : « Maurocordato » était finalement un bon catholique; il était permis de croire que lui, « Maurocordato », était un aussi bon catholique que Tarsia se disait juif.

Ce qui est porté en détail à la connaissance de Sa Majesté Impériale, afin qu'Elle sache tout ce qui se passe ici, même les choses les plus insignifiantes.

Ce faisant, il se recommande en serviteur obéissant et fidèle aux grâces de l'Empereur.

Signé : Christoph DORSCH, m. p.

Johann QUINTIZ comte JÖRGER, m. p.

Vienne, le 14 janvier 1690.

III

(TEXTE)

Au dos : *Eigenhändiges Concept Ihrer Eminenz des Hernn Cardinalen Kollonitz an den Maurocordato, wegen zweier Türkinen und dann « in negotio pacis ».*

(Text.)

Wien, 18ª Martii 1690.

TITL

Ill^{simo} Signore Figlio essendo sua M^{sta} Ces^{rza} per grazia di Dio arrivata qui in Vienna felicemente, ho piglato occasione di domandar licenza, di mandar le 2 turche promesse al Sig. Effendi, non dubidando, che ancho lui mi mandara li christiane promessi, che farra grazia di esser a suo tempo mio in questa pia causa procuratore per la sua innata bonda christiana. Come ancho si potra Vostra Signoria Ill^{a} prevaler in ogni occasione di me, a servitio di Dio e di sua M^{sta}, come ancho per la sua persona, moglie et figlioli con tutti suoi haveri, come gia sua M^{sta} gli ha promessa di poter venir, habitar, o mi Friuli o altre parte e provincie regni di sua M^{sta} con ogni liberta desiderata, conforme domando, e io assicurai a nome della M^{sta} Ces^{rœ} V. S. Ill. e spero che Dio ci farra veder secondo l'accgurio e desiderio di V. S. Ill. ; che io possa cantar il Te Deum laudamus nella chiesa di St Sophia, unir la chiesa greca con latina ; e il sancto sepolchro honorar insieme, come discoressimo, che non piu anni servi, sotto titulo di devotione una gabela di turchi, a roina di christiani tanto latini, che

greci. Spero ancho per la correspondenza secreta accordata da noi a porter servir molto, tanto alli christiani prigioni, quanto alli liberi habidanti setto gli turchi.

Essendo venuti questi giorni da me, una man di poveri christiani liberati dalla nostra militia della prigione di Banaluca, capitale di Bosnia, che non mi potevanno esprimer a bastanza, le miseri di quelli parti, che patisconno li christiani, come in effesto in Banaluca furonno crociati pui di 4 000 boni christiani quasi tutti vasali di turchi, ma bonissimi christiani mi crepo il cuore di sentirli, e gia si ricordi che tutti doi, havviamo per pura charita, havuto un discorso longo nel convento delli padri augnotiniani avanti la partenza di V. S. Ill. e V. S. Ill. creduto che sua M^{sta} si potesse contentar dalli confini che ha in Croatia, e il spatio tra la Sava e Tibischo sin alla porta ferrea con tutte forteze, anchora per addesso in man di turchi, se, non havesse V. S. Ill. valsuto riservarsi un talle quale benche non per essentiale, ma piu per aparenza un inssoma la Transilvania io mi haverrei impregoto volentieri come dessi (da Belgrado non e da pensar de di demolier ne ceder) come dico io mi haverrei impiegato volentieri, e haverei a titura, con sua M^{sta} Ces^{rea}, debaduta guesta cosa, e pregatola con gli aliate a contentarsi del iusto e finirla, e haverei havuto speranza di bon effetto e piu, che contanti tratati sin hora di ambe parti inutilmente si ha fatto; perche alla fine un e l'altra parte bisogna che si contenti del iusto, havendo un e l'altra parte con la guerra spese e danno e gli soldati gli spolie e rapine non desiderando sua M^{sta} che una vera pace che potiamo sperar con haver Canisa, Belgrado, Timesvar, Waradino e Transilvania col Tibisco e Sava per frontiere, non vedo tanto difficolta che ancho nel resto non ci potiamo accordare, e V. S. Ill. e io haver avanti Dio e il mondo lode e merito, essendo dunque.

Questa occasione di porter scuver con ogni liberta e confidenza, con occasione di gueste 2 schiave, e mandar la lettera a proprie manni di V. S. Ill^{a}, io la prego se puo e vuole di aprirsi piu e di darmi la final resolutione, che porro e voglionno far di pui del gia detto, che io in tal caso vorrei venir sotto titulo di consecrar la chiesa loro in quelli contorni, della mia diocese, e parlar e finir in persona, ma se non vera o non potra far altro, non occore ne scriver ne parlar. Dio che e il vero judice remunera o punera le nostre intentioni e fatti. Con che per il stesso che consignera la lettera, mi dara con ogni confidenza la riposta con sicurta che niun la vedera, e io resto di V. S. Ill.

III

(TRADUCTION)

Au dos : *Minute manuscrite de Son Eminence Mgr le cardinal de Kollonitz à Maurocordato, au sujet de deux Turques et au sujet de la négociation de la paix.*

(Texte.)

Vienne, 18 mars 1690.

TITRE

Mon Illustrissime Seigneur Fils, Sa Majesté Césarienne étant avec la grâce de Dieu heureusement arrivée à Vienne, j'ai saisi l'occasion pour demander la permission d'envoyer les deux Turques promises à Mgr l'Effendi, ne doutant pas que lui aussi m'enverra les chrétiennes promises. Comme Votre Illustrissime Seigneurie pourra se prévaloir de moi en toute occasion, pour le service de Dieu et de Sa Majesté, et de même que pour sa personne, son épouse et ses enfants avec tous ses biens, comme Sa Majesté a déjà promis que vous pourrez venir habiter, soit à Frioul, soit toute autre province du domaine de Sa Majesté, avec toute la liberté désirable, suivant sa demande, moi aussi j'assure, au nom de Sa Majesté Césarienne, Votre Seigneurie Illustrissime, et j'espère que Dieu satisfera au désir de Votre Seigneurie Illustrissime : que je puisse chanter le *Te Deum laudamus* à l'église Sainte-Sophie, réunir l'église grecque avec la latine et honorer en même temps le Saint-Sépulcre, comme nous en avons parlé, qu'il ne sera plus soumis longtemps à la domination d'une poignée de Turcs, pour le plus grand dommage des chrétiens, tant latins que grecs.

J'espère encore, pour la correspondance secrète qui nous est accordée, pouvoir être très utile aux chrétiens prisonniers, comme à ceux qui sont libres et qui habitent sous la domination des Turcs.

Ces jours derniers, une poignée de pauvres chrétiens, libérés par notre armée des prisons de Banaluca, capitale de la Bosnie, est venue se présenter devant moi, et ils ne pouvaient exprimer assez toutes les misères de ces contrées que souffrent les chrétiens, puis comment à Banaluca plus de 4 000 bons

chrétiens furent crucifiés, mon cœur se déchirait de les entendre. Vous vous rappellerez que tous deux nous avons eu, par pure charite, une longue conversation au couvent des Augustins, avant le départ de Votre Seigneurie Illustrissime, et Votre Seigneurie Illustrissime a cru que Sa Majesté pourrait se contenter des frontières qu'elle a en Croatie, et l'espace compris entre la Sava et le Tibis, jusqu'aux Portes de Fer, avec toutes les forteresses, encore maintenant aux mains des Turcs, si Votre Seigneurie Illustrissime n'avait pas voulu se réserver un bien tel que non pour l'essentiel, mais plutôt pour l'apparence, y compris la Transylvanie, je serais volontiers intervenu comme je l'ai dit (car, quant à Belgrade, il n'y a à songer ni à le démolir ni à le céder), et j'aurai causé à Sa Majesté Césarienne de cette chose, et je l'aurais priée, avec les alliés, de se contenter du juste et d'en finir, et j'aurais eu l'espérance d'un bon résultat et davantage, mieux que les essais, inutilement faits jusqu'à maintenant de part et d'autre, parce que enfin l'une et l'autre partie devront se contenter du juste, l'une et l'autre partie ayant dépensé et souffert de pertes à cause de la guerre ainsi que des soldats, des dépouilles et des déprédations, Sa Majesté ne désirant qu'une vraie paix avec espoir d'avoir Canisa, Belgrade, Temesvar, Varadin, et la Transylvanie avec le Tibis et la Save comme frontières. Je ne vois pas tant de difficultés, si ce n'est de s'accorder pour le reste, Votre Seigneurie Illustrissime et moi ayant devant Dieu mérite et louange à ce sujet.

A cette occasion de pouvoir causer en toute liberté et confiance, au sujet de ces deux esclaves et d'envoyer la lettre en mains propres à Votre Seigneurie Illustrissime, je la prie de vouloir bien s'ouvrir davantage et de me donner une résolution finale, car ils veulent faire plus que ce qui a été dit, et que moi, dans ce cas, je voudrais venir sous prétexte de consacrer leur église dans ces limites, dans mon diocèse, et parler et finir en personne; mais si l'on ne peut ni voir, ni faire autrement, ne pas se risquer ni à écrire ni à parler, Dieu, qui est le Suprême Juge, récompensera ou punira nos intentions et nos actions. Par la même personne qui vous remettra la lettre, donnez-moi en toute confiance la réponse, en toute sécurité que personne ne la verra, et je reste de Votre Seigneurie Illustrissime.

IV

(TEXTE)

Der Uebersetzung der Vollmacht für den türkischen Abgeordneten, Mauro-Cordato de Scarlatti *zu den Verhandlungen des Karlowitzen Friedens, den 11-20 moharrem 1110.*

Copie

1698, 20-29 July [11-20 moharem 1110

Interpretatio Genuina Imperialis Diplomatis
Declarantis facultatem concessam Legatis
Plenipotentiariis Excelsi Imperii.

Praenobilis inter Viros Magnates, et honoratos, exornate dotibus, et praerogativis et clementia Aeterni Regis Decorate, Praesens Excelsi Imperii Magne Cancellari-Mehmed efendi, cuius magnitudo perennet, et excelsi mei imperii ab intimis Secretis Illustrissime inter Conspicuos Magnates Gentis Messiae, et Circumspecte inter elatos Christianae Nationis Domine Alexander de Nobili Stirpe Scarlati : Quando nostrum hoc Imperiale Diploma ad manus vestras pervenerit, notum, compertumque habeatis : Cum Gloriosi inter Magnos Christianos Principes, et Maximi inter Amplissimos Dominatores Gentis Messiae, Moderatores eximiorum negotiorum Christianorum Rerum publicarum, Amici Nostri, Rex Magnae Britanniae, et Domini Status Generales Nedirlandenses, quibus Deus concedat optimum finem cum salute et integritate interposuerint a Nobis acceptatam et aestimatam suam Mediationem ad Tractatus Pacis, et perfectionem istorum, cum Amicitiae renovatione inter Nos, et Gloriosios inter Magnos Christianos Principes, et Maximos inter Amplissimos Dominatores Gentis Messiae, et Moderatores eximiorum negotiorum Christianarum Rerum publicarum, Ornatos clamyde Amplitudinis, et Honoris, Insignitos argumentis Magnitudinis et Gloriae, Sublimem et Augustum Romanorum Imperatorem, et Confederatos eiusdem, Regem et Rem Publicam Polonorum, ac Moscovitarum Czarum, et Ducem, ac Venetam Rempublicam, quibus Deus concedat opti-

mum finem cum salute et integritate Vos excelso Meo Imperio fidissimos existentes, fuisse a Mea Regia Maiestate declaratos Legatos Plenipotentiarios et universali facultate, ac perfecta auctoritate instructos. Sicuti igitur deputati, atque iussi estis, euntes ad idoneum locum, postquam favente Deo cum Plenipotentiariis Principum Confederatorum conveneritis, tractabitis in genere et in specie attinentia ad Pacem, et terminabitis, ac perficietis, et concludetis Almum tunc Pacis Tractatum. Et quidquid acceptum et ratum erit a Vobis, atque continebitur in instrumentis, quae dabitis, omnino et universim acceptum erit, et ratum a Mea Maiestate. Neque fieri poterit unquam, ut ab excelso meo Imperio admittatur actus aliquis aut dispositio in oppositum. Atque propterea, ut sicuti demandatum est vobis, sat agere debeatis, ut hic Almus Tractatus perficiatur, atque concludatur, editum est hoc Imperiale Sacrum, et Sublime Meum edictum, quod, cum ad Manus vestras pervenerit, tenore praedicto iuxta hoc obedientia et prompta executione dignum Imperiale Meum Mandatum, agatis. Ita sciatis, atque signo Imperiali fidem praestatis.

Datum mediis diebus Mensis Muharrem. Anno Millessimo Centesimo decimo.

In Castris prope Sofiam.

IV

(TRADUCTION)

Plein pouvoir de l'ambassadeur ottoman, Maurocordato de Scarlatti, pour les négociations du traité de Karlovitz.

Plein pouvoir, etc..., en date du 29 *juillet* 1698 *(*20 *Moharem* 1110*). Texte authentique du Brevet Impérial énonçant les pouvoirs conférés aux ministres plénipotentiaires du Haut-Empire :* Très excellent parmi les hommes les plus nobles et les plus honorés, remarquable par vos qualités, orné de privilèges et objet de la clémence du roi Éternel, Grand Chancelier actif du Haut-Empire Mehmed Effendi, dont puisse la grandeur durer toujours, et l'un des Conseillers intimes de Mon Haut-Empire, et le plus remarquable parmi les Grands Illustres du peuple du Messie, et remarquable parmi les plus grands de la Chrétienté, Alexandre de la Noble famille Scarlatti : Quand Notre présent brevet Impérial parviendra entre vos mains, apprenez et sachez ce qui suit :

Comme les plus glorieux parmi les Grands Princes Chrétiens et les plus grands parmi les plus puissants Souverains du peuple du Messie, régulateurs des affaires les plus importantes des États chrétiens, Nos Amis, le Roi de Grande-Bretagne et les Maîtres Généraux de l'Etat (Stathouder Général?) des Pays-Bas, auxquels Dieu veuille donner une excellente fin avec salut et santé, ont interposé leur médiation, par Nous acceptée et appréciée, en vue de traités de paix et de conclusion d'iceux, avec renouvellement d'amitié entre Nous et les plus glorieux parmi les Grands Princes Chrétiens et les plus grands parmi les plus puissants Souverains du peuple du Messie, régulateurs des affaires les plus importantes des États de la Chrétienté, ornés du manteau de la Magnificence et de l'Honneur, remarquables par les signes de la Grandeur et de la Gloire, l'Empereur Auguste et glorieux des Romains et ses alliés, le Roi de l'État de Pologne et le Tzar des Moscovites et le Duc de la République de Venise, auxquels Dieu veuille accorder une fin excellente avec salut et santé.

Vous, les plus fidèles des sujets de Mon empire, avez été nommés par Ma Majesté Royale Ministres Plénipotentiaires et munis des pouvoirs les plus généraux et de l'autorité la plus étendue.

En conséquence, vous êtes délégués et recevez l'ordre de vous rendre au lieu propre, et, après qu'avec l'aide de Dieu vous vous serez réunis avec les Plénipotentiaires des Princes Confédérés, vous discuterez, tant en général qu'en particulier, toutes les questions relatives à la Paix et vous terminerez, parferez et conclurez ce bienfaisant traité de paix. Et tout ce qui aura été accepté et ratifié par vous et qui sera contenu dans les actes que vous donnerez sera entièrement et complètement accepté et ratifié par Ma Majesté. Et il sera à tout jamais impossible qu'un acte ou une disposition contraire quelconque soient admis par Mon Haut Empire. Aussi, afin que, suivant que vous en serez requis, vous fassiez votre possible pour que ce bienfaisant traité soit parfait et conclu, le présent édit Impérial, sublime et sacré, a été rendu, et lorsqu'il sera parvenu entre vos mains dans les termes ci-dessus, accomplissez aussitôt par immédiate obéissance et prompte exécution Ma dite mission Impériale. Sachez ainsi et soyez fidèles au sceau Impérial. Donné au milieu du mois de Muharrem, l'an mil cent dix. Au Camp, près de Sofia.

V

(TEXTE)

(*Concept.*)

Al Sig. Prencipe di Moldavia Mauro Cordato.

Wien, 5 Luglio 1782.

ECCELLENZA,

La compagnia d'alcuni mercanti austriaci, e sudditi di S. M. l'Imperadore mio sovrano, ha pensato a fare sotto la direzione di certo Willeshoven che n'è uno dè principali interessati, una nuova, speculazione di commercio per il Danubio da queste provincie fino a Gallacz, o anche fino a Kilia Nova per vendere cola diverse manifatture qui fabbricate ai mercanti turchi, e d'altre nazioni che frequentano qué porti, e che ne fanno ricerca. Siccome questo commercio e d'un commune vantaggio déssuditi d'ambi gli Imperi, la sublime Porta lo ha favoreggiato con un fermano diretto ai bassa di Belgrado, Vidino, ed agli altri comandanti delle sue provincie situate lungo il fiume sudetto.

Nel prevenire di cio V. E. la di cui nuova elezione al principato di Moldavia mi è stata notificata da Costantinopoli poco prima della partenza del Sigr Raicevich che sara presentatore di questa mia, ho anche il piacere di significarle che la M. S. volendo prestersi all'istanza speciale ed alla protezione particolarmente richiesta dai mercanti sudetti presso V. E. Illma e presso il Sigr Principe di Wallachia, ha determinato d'incaricare detto Sig. Raicevich suo Sezretario di conte a costi portarsi per informarla dettagliatamente della mentovata intrappresa commerciale, per sollecitare la di lei protezione, a favore della medesima e per consequenza anche gli ordini necessari accio i stessi mercanti, e loro seguito possano avere nell altroversare, cotesto principato e specialmente nel porto di Gallacz i, comodi, e facilita necessarie per ben riuscire nella loro speculazione tanto nel loro viaggio, che nel ritorno. Per lo stesso fine ha la M. S. ordinato al Sigr Raicevich di fare i passi corrispondenti presso il Sig. Principe de Wallachia, e presso i governatori delle altre provincie turche a norma di quanto le circostanze potranno richiedere; come pure di profitare dell'occasione per raccomandare a V. E. alcuni affari di minore importanza che interessano i suoi sudditi.

La buona amicizia, la perfetta armonia, e l'ottima corrispondenza di buon vicinato che regna fra i due Imperi, non meno che la di lei equita, e compiacenza mi rendono sicuro che vorra in ogni in contro secondare le istanze che d'ordine di S. M. l'Imperadore le verranno fatte dal Sig. Raicevich in voce, o in iscritto, e che vorra del pari avere il dovuto riguardo a quanto le verra nella stessa maniera esposto sugli altri mentovati meno importanti oggetti. Sono instanto con perfetta considerazione di V. E.

V

(TRADUCTION)

A Mgr le Prince de Moldavie Mauro Cordato.

(*Minute.*)

Vienne, 5 juillet 1782.

EXCELLENCE,

Une compagnie de quelques marchands autrichiens, et sujets de S. M. l'Empereur mon Souverain, pense faire, sous la direction d'un certain Villeshoven (qui en est un des principaux intéressés), une nouvelle spéculation de commerce sur le Danube, de ces provinces, jusqu'à Galatz, ou encore jusqu'à

Kilia Nova, afin de vendre, là-bas, diverses manufactures fabriquées ici, aux marchands turcs et à ceux d'autres nations qui les recherchent. Ainsi ce commerce est d'un avantage commun aux sujets des deux Empires, et la Sublime Porte l'a favorisé d'un firman direct aux pachas de Belgrade, Vidin et aux autres commandants de ses provinces situées le long du fleuve sus-dit.

En prévenant de ceci V. E. dont la nouvelle élection au principat de Moldavie nous a été notifiée de Constantinople peu après le départ de M. Raicevich, lequel présentera cette missive, j'ai encore le plaisir de l'informer que Sa Majesté, voulant s'adresser à l'instance spéciale et à la protection particulièrement demandée par les marchands sujets de V. E. Illustrissime et de Mgr le Prince de Vallachie, a décidé de charger le dit M. Raicevich, Son Secrétaire des comptes, de l'informer en détail de l'entreprise commerciale proposée, afin de solliciter Votre protection en faveur d'icelle et en conséquence aussi les ordres nécessaires auprès de ces mêmes marchands, afin d'avoir leur libre passage pour traverser cette principauté et y porter spécialement leurs marchandises au port de Galatz, ainsi que les facilités nécessaires afin de bien réussir dans leurs spéculations aussi bien dans leur voyage qu'à leur retour. Dans le même but, Sa Majesté a ordonné à Mr. Raicevich, de faire les démarches nécessaires auprès de Mgr le Prince de Vallachie, et auprès des Gouverneurs des autres provinces turques, au fur et à mesure que les circonstances le nécessiteront, de même que de saisir cette occasion de recommander à V. E. quelques affaires de moindre importance qui intéressent ses sujets.

La bonne amitié, la parfaite harmonie et l'excellente correspondance de bon voisin qui règnent entre les deux Empires, non moins aussi que Votre Justice et complaisance m'assurent que Vous voudrez bien de toute façon seconder les instances qui, d'ordre de Sa Majesté l'Empereur, vous seront adressées par Mr Raicevich de vive voix ou par écrit, et que Vous voudrez bien encore accorder le même soin au sujet des autres choses mentionnées, moins importantes. Je suis, avec une parfaite considération, de Votre Excellence.

VI

(TEXTE)

Au dos : *Schreiben an Hn Fürsten in der Moldau.*

Wien, den 29 Septembrio 1783.

Altezza. Desiderando S. M. l'Imperatore di sempre piu coltivare la buona corrispondenza con V. A. ha incaricato il signor Raicevich, suo secretario ed agente in cotesto principato ed in quello di Vallachia, di fare sovente soggiorno in Iassy, non solo per assicurarla di questi suoi sentimenti; ma ancora per raccomandarla in ogni occorrenza quanto riguarda l'interesse de suoi sudditi in coteste parti. Mi persuado che V. A. accogliera con piacere questa notizia, e che vorra dare gli ordini necessari, affinche il detto signor Raicevich possa essere proveduto convenevole alloggio, e goda di tutte le immunita, diritti, e privilegi accordati agli officiali e rappresentanti di S. M. I. R. negli stati della Sublime Porta.

Sono con distinta consideratione di V. A.

(In margine :) *Al sigr. Principe di Moldavia.*

JASSY *1783.*

VI

(TRADUCTION)

Au dos : *Lettre à Mgr le Prince de Moldavie.*

Vienne, le 29 septembre 1783.

ALTESSE,

Sa Majesté l'Empereur, désirant toujours cultiver davantage la bonne correspondance avec Votre Altesse, a chargé Monsieur Raicevich, Son Secrétaire et Agent dans cette principauté et dans celle

de Valachie, de séjourner souvent à Jassy, non seulement afin de Vous assurer de ses sentiments, mais encore afin de Vous recommander, en toute occurrence, pour ce qui regarde l'intérêt de Ses sujets dans ces pays. Je suis persuadé que Votre Altesse accueillera avec plaisir cette nouvelle et qu'elle voudra bien donner les ordres nécessaires, afin que le dit Monsieur Raicevich puisse être pourvu d'un logement convenable, et jouir de toutes les immunités, droits et privilèges accordés aux personnages officiels et aux représentants de S. M. I. R. dans les États de la Sublime Porte.

Je suis, avec ma considération distinguée, de V. A.

(En marge :) A Mgr le prince de Moldavie, Jassy.

VII

(TEXTE)

Maurocordato an Kaunitz

Jassy, 15/26 april 1784.

(Original textuel.)

Au dos : Fürst in der MOLDAU.

Jassy, d. 26 april 1784.

Versicherung seiner Ergebenheit an den K. K. Hof bey.

(Text)

ALTEZZA,

Molto sensibile a sentimenti cotanto vantaggiosi che Sua Maesta Imperiale e Reale si compiace di dimostrare verso di me, mi do l'onore di assicurare Vostra Altezza, che niuna cosa tanto mi e a cuore, quanto il rendermi sempre piu degno di sua approvazione, col prestare tutta l'assistenza in cio, che riguarda gl' interesse de sudditi Cesarei in questo mio Principato e coll' usare ogni atto di politezza, e di onore al Sig^r Agende de Raicevich, persona, a cui professo tutta la stima, e considerazione si per le sue personali lodevolissime qualita, e merito, che per il carrattere r spettabile, di cui e rivestito.

Con questa mia condotta secondero ancora le intenzioni della sublime Porta Ottomana, e mi conformeeo alli precise, e pressantissimi ordini ingiuntimi dal mio Augustissimo sovrano. Prego intanto Vosıra Altezza di esser persuasa della realta di questi miei sentimenti, e di onovrarmi della continuazione di sua pregievole amicizia e benevolenza.

Sono con distinta considerazione. Di Vostra Altezza Devot^mo ed obbligat^mo servitore.

m. p. P^ce A. MAUROCORDATO DE SCARLATI.

VII

(TRADUCTION)

Maurocordato à Kaunitz.

Jassy, 15/26 avril 1784.

Au dos : Prince DE MOLDAVIE.

Jassy, le 26 avril 1784.

Assurance de son dévouement envers la Cour Impériale.

ALTESSE,

Très sensible aux sentiments si avantageux que Sa Majesté Impériale et Royale se complaît à me témoigner, j'ai l'honneur d'assurer Votre Altesse que rien ne m'est plus à cœur que de me rendre

toujours plus digne de son approbation, en prêtant toute mon aide en ce qui regarde les intérêts des sujets césariens dans ma Principauté, et en employant tous les moyens de la politesse, et l'honorer Monsieur de Raicevich, personne pour laquelle je professe toute estime et considération, autant pour ses qualités personnelles dignes des plus hautes louanges et du plus grand mérite, que pour le caractère respectable dont il est revêtu.

C'est ainsi que je seconderai encore par ma conduite les intentions de la Sublime Porte Ottomane et que je me conformerai aux ordres précis, très pressants enjoints par mon très Auguste Souverain. Je prie beaucoup Votre Altesse d'être persuadée de la réalité de mes sentiments et de m'honorer de la conservation de sa précieuse amitié et de sa bienveillance.

Je suis, avec ma considération distinguée, de Votre Altesse Votre très dévoué et très obligé serviteur.

m. p. Pce. A. MAUROCORDATO DE SCARLATI.

VIII

(TEXTE)

K. u. K. Haus-, Hof-u. Staats-Archiv.

—

Turcica, 1690.

Copia (sic).

Praes. 23. Septbr.
(nach dem Vermerk auf dem türk. Originale).

Exemplari virorum Principum Religionis Christianae, columini Magnatum Populi in Jesum credentis Honorato Amico nostro Domino Comiti Kinsky (cuius extrema feliciter terminentur) nunciatâ candidâ et syncerâ salutione significatur, officiosas Vestras litteras pervenisse, easque traditas et optime perceptas fuisse, interrogationes, ad quas multoties iam responsum fuit, prolixe denuo et extense instituistis, multorum quorundam debilibus verbis nitentium impositione indigne nos molestatus, aliquando species desiderii alicuius negotii praefertur, quandoque ac si plenipotentia desideraretur, monstratur; si iuxta aequitatem procedatur, auxiliante Deo nihil in verbis nostris prolatum fuisse, cuius vel in hac, vel in altera vita pudeat, etiam Vobis valde innotuit, Vobis vero conficiendi negotii voluntas non erat, imo nostram petendo plenipotentiam occasionem lucrandi temporis quaerere, in animo fuisse patuit : sed ecce! annus etiam praesens ad finem vergit, posthac hyems appropinquat, discretione utamini; cum enim libere et legitime venientes legati nullo unquam tempore molestati et inique habiti fuerint, nobis illatae iniuriae et molestiae ad eam rem; devenere gradum, ut multis posthac in legationis officio constitutis aerae instar haberi possint. Quod Imperialium litterarum responsa in manibus habeamus, vix non annus est, litterae item Passus nobis consignatae fuerunt, ideoque rogamus, ut iuxta tam in nostro adventu quam postea in nostro Viennensi discessu datarum litterarum fidei tenorem quantocyus ad confinia salvos et incolumes nos deduci, neque violenter hic detineri faciatis, secus enim consueto gentium iuri contravenientem, aequitatis normae contrariam, fideique vestrae naxiam rem vos facturos cogitate Caeterum salus sit supra eum, qui sequitur verae fidei directionem. Dabantur die 11a mensis Si' lhidsche Anni 1101, id est 14. Sept. 1690.

SU'LFICAR antehac NISCHANDSCHI.

Hummo Serre Aless. MAUROCORDATO.

VIII

(TRADUCTION)

Archives de la Maison Impériale
et Royale,
de la Cour et de l'État.

—

Documents turcs 1690.

Copie (sic).

Prés. 23 septembre
(d'après la mention figurant sur l'original turc).

Au modèle des Princes de la Religion Chrétienne, appui des Grands du Peuple qui croit en Jésus, à notre ami honoré, Seigneur comte Kinski (dont puissent les jours s'achever dans le bonheur), nous envoyons le message de notre salut bienveillant et sincère; et soyez informé que votre lettre obligeante nous est parvenue, qu'elle a été remise et parfaitement comprise.

Vous avez de nouveau formulé longuement et avec prolixité des questions auxquelles il n'a jamais été répondu; vous nous avez indignement molesté en nous faisant accroire quantité de choses qui ne reposaient que sur de faibles paroles, tantôt mettant en avant le prétexte du souci de quelque affaire, tantôt déclarant que les pouvoirs faisaient défaut. Si vous agissiez conformément à l'équité, rien dans nos paroles n'aurait, grâce à Dieu, été exprimé dont nous ayons à avoir honte dans ce monde ou dans l'autre, et vous le savez bien; mais vous n'aviez pas la volonté de terminer l'affaire; au contraire, vous aviez, en portant atteinte à nos pouvoirs, l'intention manifeste de chercher l'occasion de gagner du temps; mais voici que l'année présente touche à sa fin, l'hiver approche, profitons de la circonstance; comme, en effet, les ambassadeurs venus librement et légitimement n'ont jamais à aucun moment été persécutés, ni traités contrairement au droit, les injures et les vexations dont nous avons été l'objet ont atteint un degré tel que nombre de ceux qui me succéderont dans la charge d'ambassadeur pourront les considérer comme marquant une ère nouvelle.

Comme nous avons en mains la réponse à la lettre impériale, que l'année est presque achevée et que même un passeport nous a été signé, nous demandons à nouveau que, conformément à la teneur sincère des lettres qui nous ont été données tant lors de notre arrivée que plus tard lors de notre départ de Vienne, il Vous plaise nous faire au plus tôt conduire sains et saufs à la frontière et ne plus nous retenir ici de force, sinon songez que vous contrevenez aux usages du droit des gens, que vous manquez aux règles de l'équité et à votre foi.

Au demeurant, que le salut soit sur celui qui suit la direction de la vraie foi.

Fait le 11 du mois Si'lhidsche l'an 1101,
c'est-à-dire le 14 septembre 1690.

SULFICAR, ci-devant NISCHANDSCHI,
Très humble serviteur. Alex. MAUROCORDATO.

IX

(TEXTE)

K. u. K. Haus-, Hof-u.
Staats-Archiv.

—

Turcica, 1690.

Copia.

Praes. 23 Septbr.
(nach dem Vermerk auf dem türk. Original).

Exemplari virorum Principum Religionis Christianae, columini magnatum Populi in Jesum credentis, Honorando Amico nostro Domino Comiti Kinsky (cuius extrema feliciter

terminentur) nuntiata syncera et candida salutatione, Eidem amice significantur, nos praeteritis, diebus propter negotium nostri discessus litteras scripsisse et transmisisse, cum vero, ut ad Excelsam Portam redeamus, stricta habeamus Imperialia mandata, ideo, ut ante hyberni temporis adventum viarumque destructionem quamprimum dimittamur, iterum rogamus, sperantes, quod si iuxta observatae inter arma etiam amicitiae, consuetique gentium iuris regulam eiusdem in gradu etiam minimo fiat aestimatio, tantillo saltem Nos afficiendo honore pro nostra secura et incolumi ad confinia deductione licentiam obtinebitis : si autem hac etiam vice negligetur, Excelsum vindicemque Deum legationum iura taliter despectui habentium inimicum esse recordemini. Caeterum salus sit supra eum qui sequitur verae fidei directionem. Dabantur 20a mensis Si' lhidsche Anno 1101, id est 23. Septbr. 1690

SU'LFICAR antehac NISCHANDSCHI.

Humo Serre Alesso MAUROCORDATO.

IX

(TRADUCTION)

Archives de la Maison Impériale
et Royale,
de la Cour et de l'État.
—

Documents turcs, 1690.

Prés. 23 septembre
(d'après la mention figurant sur l'original turc).

Au modèle des Princes de la Religion Chrétienne, le soutien des Grands du Peuple qui croit en Jésus notre honorable ami, le Seigneur comte Kinsky (dont puissent les jours s'achever dans le bonheur) nous envoyons le message de notre salut bienveillant et sincère. Soyez informé que nous avons ces jours derniers écrit et transmis la lettre relative à notre départ; nous avons en effet des ordres impériaux formels pour retourner auprès de la Sublime Porte, c'est pourquoi nous demandons à nouveau qu'on nous laisse partir au plus tôt, avant la venue de l'hiver et avant que les routes ne deviennent impraticables; nous espérons que, si l'on tient compte le moins du monde des règles de la courtoisie observée même en temps de guerre et des usages du droit des gens, vous obtiendrez, ne serait-ce que pour nous faire un tant soit peu honneur, une licence pour notre conduite sûre et sauve jusqu'à la frontière; mais si cela devait être également négligé, rappelez-vous que le Dieu très Haut et vengeur est l'ennemi de ceux qui méprisent à ce point les droits des Ambassades.

Au demeurant, que le salut soit sur celui qui suit la direction de la vraie foi.

Fait le 20 du mois Silhidsche l'an 1101,
c'est-à-dire le 23 septembre 1690.

SULFICAR, ci-devant NISCHANGI.

Très humble serviteur. Alex. MAUROCORDATO.

X

(TEXTE)

K. u. K. Haus-, Hof-u.
Staats-Archiv.
—

Turcica, 1690.

Copia (sic).

Praes. 11. October
(nach dem Vermerk auf dem türk. Original).

Exemplari virorum Principum Religionis Christianae, Columini Magnatum Populi in Jesum credentis, Honorando Amico nostro Domino Comiti Kinsky (cuius extrema feliciter

terminentur) nunciata candida et syncera salutatione amice significatur nos antehac propter nostrum ex Imperiali Mandato nobis iniunctum discessum binis vicibus, mille adiunctis precibus ad Vos litteras scripsisse et transmisisse, ab illo tempore, cum iam tot dies abierint, nos nondum expeditos fuisse, et admiramur et dolemus; dum ultimas vestras litteras perciperemus, denuo licentiam abeundi petere constituimus, sed credento nos ante appropinquantem praesentis expeditiónis campestris finem forte non dimittendos nos ipsi litterarum Vestrarum responsum et dimissionis nostrae petitionem per unum circiter mensem distulimus, suoque tempore repetiemus. Ecce! September transiit, et October ingressus est, praestituta nobis via longa est, et a die nostri discessus numerando vix octuagesimo aut nonagesimo die pervenire poterimus, quod Vobis dicere necessum non est, cum id intellectus et perspicacitas Vestra. Principalem finem nostri huc adventus, de Potentissimi, Invictissimi, Maximi et Benignissimi Imperatoris Domini nostri (cuius Imperium Deus usque ad universalis Resurrectionis diem perennare faciat) Imperiali throni conscensione Maximum Regum Christianorum Romani Imperatoris Maiestatem certiorem reddere, fuisse scitis, si interea utrique parti proficuum negotium etiam conficere possibile fuisset, quam bene! quia vero praedestinatum non fuit, Principale nobis iniunctum Negotium inter antiquos vicinos et paternos amicos laudatam et desideratam bonam intelligentiam fuisse clarum est, secundum huiusmodi bonae intelligentiae exigentiam vos etiam decet, ut dato obligatorio vestro verbo conformiter operemini, nosque qua venimus via salvos et incolumes expediatis ut responsa vestra consignari possint. Chare Amice, a Vestra in habitis vobiscum conferentiis visa animi aequitate et versus utramque Partem synceritate speramus, quod usque in Hyemen nos non detinebitis : ob perpessas incommoditates aegroti facti sumus, aequitas locum suum inveniat, ex duorum hominum molestatione, Maximum testamur Deum! nihil proveniet, a Vobis omnibus hoc expetitur, ut pro nostra salva retromissione quantocyus licentiam obtinendo nos recreare et obligare velitis. Et salus sit supra eum, qui sequitur verae fidei directionem. Dabantur 3ª mensis Muharrem Anno millesimo centesimo secundo, id est 5ª Octobris 1690.

Su'lficar antehac Nischandschi.

Hummo Serre Alesso Maurocordato.

X

(TRADUCTION)

Archives de la Maison Impériale,
de la Cour et de l'État.

Documents turcs, 1690.

Prés. 11 octobre
(d'après la mention figurant sur l'original turc).

Au modèle des Princes de la Religion Chrétienne, l'appui des Grands du peuple qui croit en Jésus, notre honorable ami, le Seigneur Comte Kinsky (dont puissent les jours s'achever dans le bonheur), nous envoyons le message amical de notre salut bienveillant et sincère. Soyez informé que nous vous avons précédemment écrit et transmis à deux reprises des lettres jointes à mille prières et relatives à votre rappel par Ordre Impérial; comme tant de jours se sont déjà écoulés depuis cette époque sans que l'on nous ait laissé partir, nous venons vous exprimer notre surprise et nos doléances : au moment où nous avons reçu votre dernière lettre, nous avions décidé de vous demander à nouveau l'autorisation de partir, mais dans l'idée que peut-être vous ne nous laisseriez point partir avant la fin prochaine de la présente expédition de campagne, nous avons nous-même différé d'un mois environ la réponse à votre lettre et notre demande de congé, et nous l'avons renouvelée en son temps. Mais voici que septembre est passé et qu'octobre est commencé, le voyage que nous avons à faire est long et, depuis le jour de notre départ, nous ne pourrions guère parvenir au terme avant le quatre-vingtième ou quatre-vingt-dixième jour, ce qu'il est superflu de vous dire, puisque votre intelligence et votre perspicacité le savent. Vous savez que le principal but de notre venue ici a été d'avertir le plus grand des Rois des Chrétiens, Sa Majesté Impériale et Romaine, de l'avènement au trône impérial du Très-puissant, invincible, très grand et très bienveillant empereur, mon Maître (dont plaise à Dieu que l'empire dure jusqu'au jour de la Résurrection universelle), si par la même occasion il avait été possible de conclure une affaire profitable aux deux parties, d'autant mieux, car cela n'avait pas été prévu.

Il est clair que la principale mission dont nous ayons été chargé était de maintenir, entre d'anciens voisins et amis héréditaires, la bonne intelligence tant louée et désirée; d'après les exigences de cette

bonne intelligence, il convient que vous agissiez conformément à votre parole donnée et que vous nous renvoyiez sain et sauf par la voie par laquelle nous sommes venu afin que nous puissions faire connaître votre réponse.

Cher ami, nous attendons des sentiments d'équité que nous avons constatés en vous lors des entretiens que nous avons eus ensemble et de votre loyauté envers chaque partie, que vous ne nous reteniez pas jusqu'à l'hiver : les ennuis que nous avons soufferts nous ont rendu malade. Mais la justice trouvera son heure. Nous en attestons le Dieu tout-puissant, il ne résultera rien de la persécution de deux hommes; on attend que de vous tous vous veuillez bien nous être agréable et nous obliger en obtenant au plus tôt un congé pour notre retour sains et saufs.

Que le salut soit sur celui qui suit les règles de la vraie foi.

Fait le 3 du mois Muharrem, l'an 1102,
c'est-à-dire le 5 octobre 1690.

SULFICAR, ci-devant NISCHANGI,

Très humble serviteur. Alex. MAUROCORDATO.

XI

(TEXTE)

K. u. K. Haus-, Hof-u.
Staats-Archiv.
—

Turcica, 1706.

Concept (sic).

(In margine :) *Au Residenten Tallman.* ùnd

Exped. Wien den 25. Febr. 1706. RAUSCHER m/p.

Joseph etc. Demnach Wür den (Titl.) Quarient al/B Von Bern Ablegatum extraordinarium an die Ottomannische Porten mit der instruction, da/B Er die durch ableioen Un Beres in Gott seeligst ruhenden herrn Vatters Mayt und Liebden glorwürdigsten andenkhens, auf VnB gedigene nachfolge im Röms Reich, undt glücklich angetrettene regierung aller dero hinterlassenen Erbkönigreichen und Landen, dem Gro Bmächtigsten Fürckischen Sultanzu wissen thuen, und zugleich un Bere zu festhaltung des zwischen beyden Reichen geschlossenen fridens aufrichtige neygung bestättigen, über das ienige, was selbigen articuln zugegen beede Fürsten aus der Wallachey und Moldavô, jugleichen der Bassa von Temesvar und Belgrad dem Rakozi und Ihme anhängigen hungar rebellen für unzuelässigen vorschub an Französischen gelt, Officieren, undt Kriegsgerathschaften durch das Türkische gebieth laisten zulassen gestattet haben, ernste abstellung begehren, und endlich das fernere, so beederseitiger guter nachbahrschaft und ruhe, durch stabilirung deren commercien und in andere weege diennlich syn mag, vortragen solle, abzufertigen gnädigst resolvirt, auch Ihme benebst anbefohlen haben, alle obwaltende negocia mit dir zu communiciren, und deines Raths, was sich zu unseren diensten in ainen und andern am besten füegen mögte, vertreülich zu pflegen Als wirdest du dem Belben vermög deiner guten in sachen habenden erfahrenheit, auch obig-unseren gnädigsten Befelchs und willen in allweeg zu assistiren, von denen bischero an dich ergangenen ordren und sonst Ihme erforderliche communication zuthuen, wie ebenmässig mit denen beyhabenden unseren dollmätschen und sprachknaben in seiner function, auch sonst all mögligster hülf und voschub zu sothaner dessen guten verrichtung nach besten wissen undt Kräften getreülich an die hande zu gehen, und zu dem ende dich zuforderist guter einigkeit; zusambensehung, und embsiger correspondenz mit Ihme unsern Extraordinari Abgesandten zu gebrauchen wissen.

Wür versehen vn B dessen gänczlich, und verbleiben dir mit Kayserliche gnaden gewogen, etc.

Wienn 25. Febr. 1706.

XI

(TRADUCTION)

Archives de la Maison Impériale
et Royale,
de la Cour et de l'État.

—

Turquie, 1706.

Minute.

En marge : *Au Ministre Résident Tallman.*
Expédié Vienne, le 25 février 1706. *Signé :* RAUSCHER.

Nous, Joseph, etc. ..... Comme Nous avons gracieusement décidé d'envoyer le « Quarient » (titres) en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire à la Porte Ottomane, avec la mission de faire connaître au Sultan Très-Puissant de Turquie que, par suite du décès de Notre bien-aimé Seigneur et Père, de très glorieuse, magnanime et charitable mémoire, reposant bienheureusement en Dieu, la succession de l'Empire Romain Nous est échue et que Nous avons heureusement pris les rênes du gouvernement des royaumes héréditaires et pays qui nous ont été laissés, et de confirmer en même temps au dit Sultan Notre inclination sincère pour le maintien de la paix conclue entre les deux Empires, en lui faisant part de Notre désir de voir mettre une fin sérieuse au fait que, contrairement aux dits articles de paix, les deux princes de Valachie et de Moldavie, ainsi que le pacha de TEMESVAR et de BELGRADE, ont permis de faire passer par le territoire turc des secours illicites en argent français, officiers et matériel de guerre, à RAKOZI et aux rebelles hongrois ses partisans; et comme nous l'avons chargé en outre d'exposer tout ce qui pourrait être utile en vue d'assurer un bon voisinage et une tranquillité réciproques au moyen de la stabilité du commerce et sous tous autres rapports, et lui avons également donné ordre de communiquer avec toi au sujet des négociations en cours et de suivre avec confiance tes conseils pour tout ce qui pourra nous convenir le mieux à l'un et à l'autre.

Tu voudras bien de ton côté, grâce à ta bonne experience en l'espèce, et dans le but également de seconder nos gracieux ordre et volonté, sous tous les rapports, lui donner connaissance de tous les ordres qui te sont parvenus jusqu'à présent et lui faire toutes autres communications qui lui seraient nécessaires, en lui donnant toute autre aide et assistance possible dans sa tâche, par l'intermédiaire de nos interprètes et drogmans, de manière à lui faciliter l'accomplissement fidèle de sa mission, en parfaite connaissance de cause et avec tous ses moyens et à cette fin tu sauras tout d'abord faire usage avec lui, notre Ambassadeur Extraordinaire, d'une bonne entente, d'une unité de vue et d'une correspondance suivie.

Nous y comptons entièrement et sommes, avec Notre grâce Impériale, ton affectionné, etc.

Vienne, le 25 février 1706.

XII

(TEXTE)

K. U. K. HAUS-, HOF-UND STAATS-ARCHIV. WIEN

TURCICA

Josephus Divina Favente Clementia Electus Romanorum Imperator, Semper Augustus.

Spectabilis, ac Magnifice, Nobis dilecte. Reddimus per latorem praesentium, Consiliarium Nostrum Aulae-Bellicum et Fidelum Vobis Dilectum Christosshorum Ignatium Nobilem Dominum à Qvarient et Raal, Sacri Romani Imperii et Regni Nostri Hungariae Equitem, Nostrum Ablegatum Extraordinarium, Serenissimo, et Potentissimo Principi, et Domino, Sultano Achmed Han Ottomanorum, ac Asiae, Graeciaeque Imperatori, idem visitationis officium,

quod Nobis non ita pridem per Ablegatum suum, et litteras amanter exhibuit, Eique felicem Nostram post nuperum gloriosissimi quondam Domini Genitoris Nostri e vivis excessum in Imperii Romani, Universorumque Regnorum, et Provinciarum hoc casu in Nos derivatarum successionem amice significamus, notanter vero reciprocum Nostrum conservandae cum sua Serenitate Pacis, bonae amicitiae, et Vicinitatis affectum declaramus.

Cum autem praedictus Ablegatus extraordinarius Noster Vobis, quem, praeterquam quod negotiorum utriusque Imperii commoda, et quietem concernentium longa experientia cum primis peritum, Pacis quoque quam cum egregia Nominis Vestri fama conficere collaborastis, studiosissimum, Nostris etiam rebus, quoad muneris Vestri ratio patitur, bene affectum scimus, particularia quaedam publicam Pacem, et Populorum utrinuque salutem spectantia communicare in mandatis habeat benigne postulamus, ut Ipsi non modo plenam super proponendis fidem adhibere, omnique, qua par est, humanitate Nostro Nomine excipere, sed et opera Vestra adjuvare velitis, qua magis condigno decore habeatur, et tractetur ac, postquam a Nobis revocatus fuerit, desiderato cum Responso vicissim expeditus, suo tempore remittatur : Praestabitis Nobis rem sumopere gratam, ac Caesarea Nostra Regiaque gratia, qua Vobis singulariter propensi manemus, quavis occasione rependendam. Dabantur in Civitate Nostra Vienna Autriae die... (1) Mensis Februarij, Anno millesimo Septingentesimo Sexto, Regnorum Nostrorum Romani decimo septimo, Hungarici decimo Nono, Bohemici vero Primo.

JOSEPHUS.

Eugenius A SABAUDIA.

Joannes A TIELL.

Adresse : *Spectabili, ac Magnifico Alexandro Mauro Cordato, ex Nobili Stirpe de Scarlatti, Intimo Imperii Ottomannici Consiliario et Secretario.*

Nobis dilecto.

XII

(TRADUCTION)

ARCHIVES DE LA MAISON IMPÉRIALE ET ROYALE DE LA COUR ET DE L'ÉTAT A VIENNE, DÉPARTEMENT DE LA TURQUIE

Joseph, par la grâce de Dieu élu, Empereur des Romains, toujours Auguste.

ILLUSTRE ET MAGNIFIQUE ET CHER A NOTRE CŒUR !

Par le porteur des présentes, Notre Conseiller Aulique, valeureux et fidèle, cher à votre cœur, Cristophore Ignace, Noble Seigneur de Qvarient et Raal, chevalier du Saint-Empire Romain et de Notre Royaume de Hongrie, Notre envoyé extraordinaire, Nous rendons au Sérénissime et très puissant Prince et Souverain le Sultan Achmed Khan, empereur des Ottomans ainsi que de l'Asie et de la Grèce, le même honneur qu'il Nous a aimablement témoigné naguère par la visite de Son envoyé et Sa lettre, et Nous lui notifions amicalement l'heureuse succession qui, à la suite du décès récent du feu Notre très illustre Père, Nous a été dévolue de l'Empire Romain et de tous les royaumes et provinces, déclarant en outre avoir le désir réciproque de conserver avec Votre Sérénité la paix et de bons rapports d'amitié et de voisinage.

Comme, d'autre part, Notre susdit envoyé extraordinaire auprès de vous, que Nous savons non seulement être, par suite d'une longue expérience, parmi les hommes les plus versés dans les affaires qui concernent le bien et la tranquillité de nos deux empires, mais encore très soucieux de la Paix, que, grâce à la gloire de votre nom, vous avez contribué à établir et que Nous avons même, dans la mesure où vos fonctions le permettent très dévoué à Nos affaires, Notre envoyé extraordinaire ayant, dis-je, entre autres pour mandat de vous faire certaines communications relatives à la paix publique et au salut de nos deux peuples, Nous vous prions de bien vouloir non seulement ajouter foi pleine et entière à ses propositions et l'accueillir en Notre nom avec toute la bienveillance voulue, mais encore

(1) Vermerk von anderer Hand : « Der Tag ist in bianco zu lassen. »

apporter tous vos soins à ce qu'il soit reçu et traité avec le plus grand honneur et qu'après avoir été rappelé par Nous il soit renvoyé en son temps muni pareillement de la réponse désirée.

Vous Nous rendrez un service digne de gratitude et que compensera en toute occasion Notre reconnaissance Impériale et Royale, reconnaissance à laquelle Nous restons particulièrement enclin à votre égard.

Données en notre ville de Vienne le (1) février mil sept cent six, l'an soixante dixième du Royaum. de Rome, l'an dixième du Royaume de Hongrie et l'an un du Royaume de Bohême.

(S.) JOSEPH.

(S.) Eugène DE SAVOIE.

(S.) Jean DE TIELL.

Adresse : *Au très illustre et très magnifique Alexandre Maurocordato de la noble famille de Scarlatti, conseiller intime et secrétaire de l'Empire Ottoman.* *(A nous très cher.)*

(1) Annotation d'une autre main : « le jour doit être laissé en blanc. »

N.-B. — De ces douze documents, les sept premiers ont été recueillis par nous-même et transcrits par M. Karolyi, sous-directeur des Archives de Vienne, aux frais de la princesse Michel D. Sturdza, née Maurocordato; les cinq derniers ont été recueillis et communiqués par les soins et aux frais de S. E. M. Edgar Maurocordato, ministre plénipotentiaire de Roumanie à Vienne.

ANNEXE II

CINQUANTE-TROIS DOCUMENTS INÉDITS EXTRAITS DES ARCHIVES DE LA VILLE DE VENISE (DE 1476 A 1631)

(Texte et traduction française) (1).

I

Pera, 1631, 8 Marzo.

Giovanni Capello Bailo Annunzia al Senato la morte di un greco nominato *Scarlato*, il quale da modesta fortuna sali a grandi richesse nell'amministrazione dei dazii, in modo da lasciare, morendo, un milion d'oro in contanti oltre molti beni stabili. La moglie e le figlie di lui presentano al Bailo una lettera in data 22 febbraio (allegata in copia) che comincia :

Noi Corona consorte del Sig. Scarlato colle sue tre figlinole Zofira, Assanina et Alexandra sole heredi ecc. Con questa pregavano il Bailo di far valere presso la Repubblica un deposito fatto dal loro marito a padre nel 1627 al Banco Giro per mano di Michele Cavacco indirizzate a Francesco Paganello, di ori 14 000, ridotti per la condotta ed altre spese a 13 475 pari a ducati 18 000.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 112.)

I

Péra, 1631, mars 8.

Giovanni Capello Baile annonce au Sénat la mort d'un Grec, nommé Scarlato, lequel, d'une modeste situation, est arrivé à de grandes richesses dans l'administration des octrois, de façon à laisser, en mourant, un million d'oro indépendamment de nombreux biens immeubles. Son épouse et ses filles présentent au baile une lettre du 22 février (ci-jointe en copie) et qui commence ainsi :

« Nous, Corona, épouse du Seigneur Scarlato, avec ses trois filles, Sofia, Assanina et Alexandra « (Roxandre), seules héritières etc. »

Avec cette supplique, elles prient l'ambassadeur de faire valoir auprès de la République un dépôt fait par leur mari et père, en 1627, à la Banque Giro, par l'entremise de Michel Cavacco, adressé à François Paganello, de 14 000 ori, réduits pour escompte et autres frais à 13 475 ori pairs en directs 18 000.

(Archives de l'État de Venise, dépêches de Constantinople, f. 112.)

(1) La traduction française est faite par nous-même. — Ces cinquante-six documents ont été recueillis par nos soins, aux frais de la princesse Michel D. Sturdza, née Maurocordato.

II

1631, 24 Aprile.

Al Bailo in Costantinopoli. Circa la mogere de figlie dello Scarlato greco si approva quanto ha fatto esso Bailo, e lo si invita a far sapere adesse donne che attendano pure ai loro interessi e che possono levare dal Banco Giro, cio che si trova di loro razione per eredita del deposito fatto, non interessando alla Repubblica il sapere se vi fosse nel Banco dennaro dello *Scarlat* ne in che somma, presentino le loro procure e saranno libere di ritirare cio che crederanno.

(Archivio di Stato Venezia. Deliberazioni Senato, Costantinopoli Reg., 20 cte 15. 16.)

II

1631, avril 24.

Le Baile, à Constantinople. Au sujet de la requête des filles de Scarlato, le Grec; est approuvé ce qu'a fait le Baile et il est invité d'informer les dites dames en ce qui touche à leurs intérêts et qu'elles peuvent lever de la banque Giro ce qui s'y trouve en leur faveur par héritage du dépôt effectué, la République n'ayant aucun intérêt à savoir si Scarlato avait de l'argent dans cette Banque, ni quelle somme, mais qu'elles n'ont qu'à y présenter leurs procurations et qu'elles seront libres de retirer ce qu'elles voudront.

(Archives de l'État de Venise; Délibération du Sénat. Constantinople, Reg. 20, et 15-16.)

III

Pera di Costantinopoli, 7 Ottobre 1704.

Il Bailo veneto Ascanio Guistinian trovandosi a pranjo dal l'Amb^{r} di Francia narra come a meta del pranjo si presento alla porta dell' Ambasciata Maurocordato desideroso di abboccarsi con asso Amb^{r} francese il quale gli face rispondare che si trovava assienne all' Amb^{r} veneto, cio non astante il Maurocordato penetro nelle stange, e l'Amb^{re}, chiedendo scusa ai convitati, si porto ivi, dove si trattenne per tre quarti d'ova. Al suo ritorno, dichiaro che il Primo Visir era un uomo senza senno, e che se avesse saputo che il Maurocordato fosse si presentato a nome del Primo Visir e nom del Gran Signore, non l'avrebbe ricevuto. Narro anche le intimazioni fattegli urca i suoi famigliari che non uscessero di notte, che non vestissero abiti diverji dai soliti, che non facessero di mos trazioni di gioia. L'ambasciatore fece osservare che aveva ottenuto il consenjo del Gran Signore, che quella casa era del suo Re, eche ivi credeva di poter fare dimostrazioni di gioia ace. Maurocordato si scuso dicendo che le delibarazioni del Gran Signore erano mutate, e che non era costume di quel governo fare pubbliche dimostrazioni. Piu tardi fu mandato il Bustangi Bajir con 200 Uomini, e l'Amb^{r} francese abbedendo alla forza faca cessare le faste, per cui l'Amb^{r} Veneto si ritiro.

La mattina seguente, il Maurocordato fera sapere al Bailo che sarebbesi recato in sua caja, il che fece protestandogli tutto il rispetto del Primo Visir per la sua persona. Complimenti del Bailo, che si trattenne piu di un ora e mezza col Maurocordato prendendo rinfrejehi.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 168.)

III

Péra, de Constantinople, 7 octobre 1704.

Le Baile vénitien Ascanio Giustiniani, se trouvant à dîner chez l'ambassadeur de France, raconte comment, au milieu du dîner, se présenta à la porte de l'ambassadeur Maurocordato, désireux de s'aboucher avec le dit ambassadeur français, lequel lui fit réponse qu'il se trouvait en compagnie de l'ambassadeur vénitien. Sur quoi, sans attendre, Maurocordato pénétra dans les salons, et l'ambassadeur, en s'excusant auprès des convives, se porta à sa rencontre et s'entretint avec lui trois quarts d'heure A son retour, il déclara que le premier vizir était un homme dépourvu de bon sens, et que, s'il avait su que Maurocordato se présentait en son nom et non pas en celui du Grand Seigneur, il ne l'aurait pas reçu. Il raconta encore les intimations faites à ses familiers de ne pas sortir la nuit, de ne pas s'habiller avec d'autres vêtements que ceux de coutume, de ne pas faire de démonstrations de joie. L'ambassadeur fit observer qu'il avait obtenu le consentement du Grand Seigneur, que cette maison était celle de son Roi, et qu'il croyait pouvoir y faire les démonstrations de joie. Maurocordato s'excusa, en disant que les décisions du Grand Seigneur étaient changées, et que ce n'était pas l'usage de ce gouvernement de faire des démonstrations publiques. Plus tard, fut envoyé le Bustangi Bachi avec 2 000 hommes et l'ambassadeur français, cédant à la force, fit cesser les réjouissances, après quoi l'ambassadeur vénitien se retira.

Le matin suivant, Maurocordato lui fit savoir qu'il serait ramené dans sa maison, et, ceci fait, il protesta de tout le respect du grand vizir pour sa personne. Compl'ments de l'ambassadeur qui s'entretint plus d'une heure et demie avec Maurocordato, en prenant des rafraîchissements.

Archives de l'État de Venise, dépêches de Constantinople, fol. 168.)

IV

Pera, di Costantinopoli, 1704, 14 Ottobre.

Presentazione (nel 12) del Bailo al Primo Visir. Esposizione sua allo stezro. Il Dragomano grande voleva interpretarla, ma il Visir volle che cio facesse il figliuolo di Maurocordato.

Archivio di Stato, Dispacci Costantinopoli, filza 168.)

IV

Péra, de Constantinople, 1704, octobre 14.

Présentation (le 12) du Baile au premier vizir. Le grand Dragoman voulait faire l'interprète, mais le vizir voulait que ce fût fait par le fils de Maurocordato.

(Archives de l'État; dépêches de Constantinople, f. 168.)

V

Pera, di Costantinopoli, 1704, décembre 3a.

Il Bailo Ascanio Giustinian partecipa che montre erano cominciate le conferenze tra l'Amb^{r} Moscovito e Maurocordato destinato dalla Corte a ventilare alcuni punti proposti dallo

stesso Ambasciatore al Primo Visir, successe un caso Stravagonte. Mentre Dasman Capitan Bassa si recarea a visitare una novo, nel fare le salve, un cannone, per erore carico a polla, fece partire questa, che ando a coppire la casa dell' Ambasciatore, penetrando in un armadio, nella stanza, dove questo si ritronova col figlio, che fortunatamente rimajero illeji. Proteste dell' Ambasciatore : missione allu di lui casa del Maurocordato per presentargli scuse, facendogli vilevoce trattardi di un puro accidente.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 168.)

V

Péra, de Constantinople, 1704, décembre 3,

Le Baïle Ascanio Giustiniani informe que les conférences étaient déjà commencées entre l'ambassadeur moscovite et Maurocordato, conférences destinées à éclaircir certains points proposés par le même ambassadeur au premier vizir, lorsque survint un cas extravagant. Pendant que le Capitan Bassa se recréait à visiter un vaisseau, en faisant des salves, un canon, chargé par erreur, le fit partir et la charge alla tomber sur la maison de l'ambassadeur, en pénétrant dans une armoire de la chambre où ce dernier se trouvait avec son fils; tous deux furent heureusement saufs. Protestations de l'ambassadeur, mission de Maurocordato chargé de lui présenter des excuses, en lui disant de vive voix l'assurance que ce n'était dû qu'à un pur accident.

(Archives de l'État de Venise; dépêches de Constantinople, f. 168.)

VI

1704, 20 décembre.

Il Senato approva la consegna dei regali fatti dal Bailo all' occasione della publica audienza, e cosi pure il dono di cioccolata ed utensili a Maurocordato, che giovera sempre tenere ben disposto. Tu dato ordine al Magistrato alle *Rason vecchie* di spedirgli i libri richiestigli dal Maurocordato per suo figlio.

(Archivio di Stato, Venezia, Deliberazioni Senato, Costantinopoli, 1701-1707, c^te^ 160.)

VI

1704, 20 décembre.

Le Sénat approuve la consigne des cadeaux faits par le Baïle, à l'occasion de l'audience publique, et aussi le don de chocolat et d'instruments à Maurocordato, qui se réjouira d'être bien disposé. L'ordre fut donné au magistrat du *Rason vecchie* d'expédier les livres demandés par Maurocordato pour son fils.

(Archives de l'État, Venise; Délibérations du Sénat, Constantinople, 1701-1707, c^te^ 160.)

VII

Pera, di Costantinopoli, 1704,
20 febbraio more veneto (1705, 20 febbr.)

Il Bailo Ascanio Giustinian accenna a quel Patriarca il quale ave un gran protettore nel Maurocordato che lo spaleggia.

Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 168.)

VII

Péra, de Constantinople, 1704,
20 février (suivant l'usage vénitien 1705, 20 février).

Le Baïle Ascanio Giustiniani visite le Patriarche, lequel a un grand protecteur dans ce Maurocordato qui le défend.

(Archives de l'État, Venise; dépêches de Constantinople, f. 168.)

VIII

Pera, di Costantinopoli, 1705, 21 marzo 3a.

Il Bailo Ascanio Giustinian abbe casuale incontro di vedersi con l'Ambasciator Moscovito; Maurocordato, a mezzo del Dragomano Granda, gli abbe a dire, che non era bene che s'introducessero sospetti, quando si doveva cercar ogni mezzo per tenerli lontani.

Rapporti del Maurocordato con l'Amb^r di Moscovia.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 168.)

VIII

Péra, de Constantinople, 1705, 21 mars.

Le Baïle Ascanio Giustiniani se fait scrupule de se rencontrer avec l'ambassadeur moscovite. Maurocordato lui fait dire par le grand dragoman, qu'il n'est pas bien de témoigner des soupçons, tandis qu'il faut chercher par tous les moyens de les écarter.

Rapports de Maurocordato avec l'ambassadeur de Moscovie.

(Archives de l'État, Venise; dépêches de Constantinople, f. 168.)

IX

Pera, di Costantinopoli, 1705, 21 marzo 4°.

Il Bailo Ascanio Giustinian espone come gli Ambasciatori Francesse ed Inglesa si tieno impuntati in causa della presa di una polacca francesse fatta dagli Inglesi propo Constantinopoli. Tu incaricato il Maurocordato di interporsi a lo fece con buon esito.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 168.)

IX

Péra, de Constantinople, 1705, 21 mars.

Le Baïle Ascanio Giustiniani expose comment les Ambassadeurs français et anglais se tiennent rigueur, à cause de la prise d'une polacre française faite par les Anglais près de Constantinople. Maurocordato fut chargé de s'interposer et le fit avec un bon résultat.

(Archives de l'État, Venise; dépêches de Constantinople, f. 168.)

X

Pera, di Costantinopoli, 1706, 11 Maggio.

Carlo Ruzzini, Ambr straordinario, ed Ascanio Guistinian, Bailo, accennano alla nomina di Ali, attual Visir di Banca, in supremo Visir. Raccomandazioni del vecchio Maurocordato sulla necessita di rinnovare col nuovo Gran Visir i motivi di stima nella prossma loro vizita adesso.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 168.)

X

Péra, de Constantinople, 1706, 11 mai.

Carlo Ruzzini, ambassadeur extraordinaire, et Ascanio Giustinian, Baïle, agréent la nomination d'Ali, actuel vizir de Banque, au suprême vizirat. Recommandation du vieux Maurocordato sur la nécessité de renouer avec le nouveau grand vizir les motifs d'estime à l'occasion de leur prochaine visite actuelle.

(Archives de l'État, Venise; dépêches de Constantinople, f. 168.)

XI

1706, 19 Guigno.

Il senato approva quanto operarono l'Ambr straordinario ed il Bailo nel rimovere nelle audienze la novita dell' assistenza quale interprete del Maurocordato invece del Dragomano grande addetto al Bailaggio.

(Archivio di Stato, Venezia, Deliberazioni Senato, Costantinopoli, 1701-1707 e 202 F°.)

XI

1706, 19 juin.

Le Sénat approuve ce qu'ont fait l'Ambassadeur extraordinaire et le Baïle en soulevant dans les audiences la nouvelle de l'assistance que l'interprète de Maurocordato invoque du Dragoman, grand adepte du Baïle.

(Archives de l'État, Venise; Délibérations du Sénat, Constantinople, 1701-1707 et 202 F.)

XII

Pera, di Costantinopoli, 1706, 2 Luglio.

Carlo Ruzzini, Ambr straordinario, annunzia nuova visita solenne al Gran Signor, per la consegna delle capitolazioni. A maggior distinzione fu mandato alla loro casa il giovane Maurocordato, Dragomano grande della Porta, a portarne l'invito, a nome del Visir, fissando loro il giorno della visita.

(Archivio di Stato, Dispacci Costantinopoli, Filza 169.)

XII

Péra, de Constantinople, 1706, 2 juillet.

Carlo Ruzzini, Ambassadeur extraordinaire, annonce une nouvelle visite solennelle au Grand Seigneur, pour la consigne des Capitulations. En témoignage de plus grande distinction, on envoya à leur maison le jeune Maurocordato, Grand Dragoman de la Porte, afin de leur porter l'invitation, au nom du Vizir, et leur fixer le jour de leur visite.

(Archives de l'État, Venise; dépêches de Constantiaople, f. 169.)

XIII

Pera, di Costantinopoli, 1706, 10 Luglio 1a.

Carlo Ruzzini, Ambr strardo. ed Ascanio Guistinian, Bailo, espongono le difficoltà insorte circa il sequestro della saica S. Dimitri, e come il Maurocordato si sia recato in loro casa a far conoscere la volonta del Gran Signore che detta saicca gli fosse restituita, anzi soggiunse che aveva avuto l'incarice di dover ricevere il legno verificando quanto si trovasse su detta nave all' epoca del di lei sequestro.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 169.)

XIII

Péra, de Constantinople, 1706, 10 juillet.

Carlo Ruzzini, Ambassadeur extraordinaire et Asconio Giustinian, Baile, exposent les difficultés survenues à cause du séquestre de la caique St. Demètre, et comment Maurocordato se serait rendu dans leur maison, afin de leur faire connaître la volonté du Grand Seigneur, à l'effet que la dite caique leur soit restituée, et il survint qu'il eut aussi la charge de devoir recevoir le navire, en vérifiant ce qui trouvait sur le vaisseau, à l'époque de son séquestre.

(Archives de l'État, Venise; dépêches de Constantinople, f. 169.)

XIV

1706, 4 Settembre.

Il Senato approva l'operato dell' Ambasciator e del Bailo nella publica audienza, e cosi pure il dono di due bacili e servizio d'argento per cioccolata dati al Maurocordato per tenerlo ben propenso verso i riguardi della Republica.

(Archivio di Stato, Venezia, Deliberazioni Senato. Costantinopoli, 1701-1707, c. 206.)

XIV

1706, 4 septembre.

Le Sénat approuve l'action de l'Ambassadeur et du Baile dans l'audience publique, et aussi, en outre, le don de deux bassins et d'un service d'argent pour le chocolat donnés à Maurocordato afin de le tenir bien disposé en faveur de la République.

(Archives de l'État, Venise, Délibération du Sénat, Constantinople, 1701-1707, c. 206.)

XV

Pera, di Costantinopoli, 1707, 11 maggio 4a.

Ascanio Giustinian, Bailo, espone le rimostranze dell' Ambr Moscovita verso la persona di Nicolo Mandricardi dal Zante, persona di cattiva fama.

Il Bailo dichiara che la Repubblica avrebbe prese rigorose deliberazioni verso il Mandricardi. Il Maurocordato applaudi il contegno della Republica di non voler venir a questo riguorosa risoluzione violente, per evitare mali mazziori. Fece sapere al Bailo che il suo governo non ne faceva caso, e che esso Mandricardi non teneva altri protettori che Cantemiro Tratello del deposto principe di Moldovia, il quale aveva abbastanza da pensare per se. Il Bailo fece tenere al Maurocordato un diamante legato in anello del valore di mille reali.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, F. 168.)

XV

Péra, de Constantinople, 1707, 11 mai.

Ascanio Giustiniani, Baïle, expose les remontrances de l'Ambassadeur Moscovite au sujet de Nicolas Mandricardi de Zante, personne de mauvaise réputation.

Le Baïle déclare que la République avait pris des décisions rigoureuses au sujet de ce Mandricardi. Maurocordato applaudit à l'attitude de la République de ne pas vouloir en venir à la violence quant à cette rigoureuse résolution, afin d'éviter de plus grands maux. Il fait savoir au Baïle que son gouvernement n'en fait pas de cas, et que le dit Mandricardi n'a pas d'autre protecteur que Cantémir, frère du prince dépossédé de Moldavie, lequel avait assez à s'occuper de lui-même. Le Baïle fait tenir a Maurocordato un diamant enchâssé dans un anneau, en valeur de mille réaux.

(Archives de l'État, Venise; Dépêches de Constantinople, f. 168.)

XVI

1707, 29 guigno.

Il Senato approva il contegno del Bailo con Maurocordato nell' affare del Mandricardo dal Zante. Ha inteso il contegno del Maurocordato nel ricusar il regalo. Procurara il Bailo di continuar a blandvilo ad indichera altro modo per tenerlo ben affetto alla Republica.

(Archivio di Stato, Venezia, Deliberazioni Senato Costantinopoli, 1701-1707, cte 230.)

XVI

1707, 29 juin.

Le Sénat approuve l'attitude du Baile envers Maurocordato dans l'affaire de Mandricardi de Zante. Il a compris l'attitude de Maurocordato qui a refusé le cadeau. Il engage le Baile à persévérer à bien vivre (avec M.) et lui indiquera un autre moyen afin de le tenir bien disposé pour la République.

(Archives de l'État, Venise, Délibérations du Sénat, Constantinople, 1701-1707, ct. 230.)

XVII

Pera, di Costantinopoli, 25 agosto 1707.

Lettera di Guilio Giustinian (copia) a nome del Bailo Ascanio Guistinian di complimento ad A. Maurocordato, offerendogli, a nome della Signoria, una gioia del valore de 1 000 piastre.

XVII

Péra, de Constantinople, 25 août 1707.

Giulio Giustinian, au nom du Baile Ascanio Giustinian, envoie ses compliments à Alexandre Maurocordato, en lui offrant, au nom de la Seigneurie (de Venise), un bijou en valeur de mille piastres.

XVIII

Guib 17 agosto 1707, Stile vecchio.

Lettera di Alexandro Maurocordato (copia) al Bailo ringraziandolo della offerta fattagli ed assicurandolo dell' ottima sua disposizione verso la Republica.

(Archivio di Stato, Venezia; Dispacci Costantinopoli,
Inserte in dispacco 20 settembre 1707, N. 140, Filza 169.)

XVIII

17 août 1707 (vieux style).

Alexandre Maurocordato envoie ses remerciements au Baile pour l'offre faite, et l'assure de ses excellentes dispositions envers la République.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, insérées dans la dépêche du 20 septembre 1707, nº 140, f. 169.)

XIX

Pera, di Costantinopoli, 1707, 4 novembre.

Bailo Ascanio Giustinian. Timore dei Turchi di male intenzioni dei Veneti per la difficolta che si incontrano dai Patrizii nell' assumere il Boelaggio, cosa non lasciata senza considerazione dal Sr Maurocordato che possa la Porta concessire sentimenti diversi da quelli che si protestanosi voler continuare nella pace.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 169.)

XIX

Péra, de Constantinople, 1707, 4 novembre.

Du Baile Ascanio Giustinian. Crainte des Turcs de mauvaises intentions de la part des Vénitiens, à cause de la difficulté que les Patrices mettent à assumer le Boelaggio, chose que ne manque pas de considérer le Sgr Maurocordato, que la Porte puisse accorder les sentments divers de ceux ui protestent vouloir continuer la paix.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 160.)

XX

1707, 23 novembre.

Il Senato ordina al Bailo di. registrare nei proprii conti quanto egli avra secretamente esborsato al Maurocordato in sostinazione della gioia accordatagli.

(Archivio di Stato, Venezia, Deliberazioni Senato, Costantinopoli, 1701-1707, 244 tergo.)

XX

1707, 23 novembre.

Le Sénat ordonne au Baile de marquer dans ses propres comptes ce qu'il aura secrètement déboursé pour l'estimation du joyau accordé à Maurocordato.

(Archives de l'État, Venise, Délibérations du Sénat, Constantinople, 1701-1707, 244 au dos.)

XXI

Pera, di Costantinopoli, 1708, 30 settembre 2 a.

Il Bailo Ascanio Giustinian scrivendo intorno alle cose di Moscovia, narra come fosse stata sparsa la voce della morte dello Czar e come quell' Ambasciatore mostrasse di non farne alcun

caso, se nonche chiamato il giorno J. dal Gran Visir dovette presentarsi e si trattenne due ore con Maurocordato, un dragomano ed un muto, ma nulla si e potuto revelare di tale conferenza.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 169.)

XX

Péra, de Constantinople, 1708, 30 septembre.

Le Baile Ascanio Giustinian, écrivant au sujet des affaires de Moscovie, raconte comment s'est répandue la nouvelle de la mort du Czar, et comment cet ambassadeur témoignait n'en faire aucun cas, sinon que, appelé un jour à se présenter chez le Grand Vizir, il s'entretint pendant deux heures avec Maurocordato, un Dragoman et un muet, mais rien n'a pu transpirer de cette conférence.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 169.)

XXII

1708, 14 febbraio (more veneto, 1709).

Il Senato approva le dimostrazioni di stma usate dal Bailo con Maurocordato, per l'accasamento del di lui figliuolo, e cosi pure la spesa per il regalo che si mole praticare in simili circostanze.

Archivio di Stato, Venezia, Deliberazioni Senato, Costantinopoli, 1706-1715, cte 23.)

XXI

1708, 14 février (more veneto 1709).

Le Sénat approuve les témoignages d'estime employés par le Baile à l'égard de Maurocordato, pour l'établissement de son fils, et de même les frais pour le cadeau d'usage dans de pareilles circonstances.

(Archives de l'État, Venise, Délibérations du Sénat, Constantinople, 1706-1715, ct. 23.)

XXIII

1709, 23 marzo.

Il Senato approva l'operato Bailo nell' insistere presso Maurocordato circa la vanita del supporre che fossero inventative falsi i sigilli del foglio scritto dai Primati di Dulcigno ai Rappresentanti Veneti.

(Archives di Stato, Venezia, Deliberazioni Senato, Costantinopoli, 1708-1715, cte 30.)

XXIII

1709, 23 mars.

Le Sénat approuve l'insistance mise par le Baile auprès de Maurocordato au sujet de l'inanité des soupçons que les sceaux de la missive écrite par les Primats de Dulcigno aux Représentants Vénitiens étaient inventés et faux.

(Archives de l'État, Venise, Délibérations du Sénat, Constantinople, 1708-1715, ct. 30.)

XXIV

Pera, di Costantinopoli, 1709, 21 novembre 2 a.

Il Bailo Ascanio Giustinian espone come il St Maurocordato procura di collocare due suoi nepoti ex figlia. Uno lo tra collocato come giovane di lingua al servizio di Sua Maesta Cesarrea, l'altro desidererebbe fosse ascritto tra quelli di Venezia, questi conta l'eta d'anni 10 e fu latore al Bailo di istanza che questi mando in originale alla Signoria, spera di conseguir cio essendo anche stato il figlio di esso Maurocordato promosso al Principato di Moldavia (era prima Dragomano della Porta) essendo caduto in disgrazia del governo Michele Racovitza.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 169.)

XXIV

Péra, de Constantinople, 1709, 21 novembre.

Le Baile Ascanio Giustinian expose comment le Sgr Maurocordato cherche à placer les deux neveux de sa fille; il a placé l'un comme page au service de Sa Majesté Césarienne; l'autre désirerait être inscrit parmi les pages de Venise; ce dernier est âgé de 10 ans. Sur la demande de l'intervention du Baile, il opine qu'ils doivent s'adresser eux-mêmes à la Seigneurie (de Venise). Il espère réussir d'autant plus que le propre fils de Maurocordato vient d'être promu au principat de Moldavie (il était premier dragoman de la Porte), Michel Racovitza étant tombé en disgrâce auprès du Gouvernement.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 169.)

XXV

Pera, di Costantinopoli, 1709, 4 Gennaio, more veneto (1710).

Il Bailo Ascanio Giustinian (cessante) ad Aloise Mocenigo (nuovo bailo). Morte di Alessandro Maurocordato. Breve biographia.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 169.)

XXV

Péra, de Constantinople, 1709, 4 janvier (more veneto 1710).

Le Baile Ascanio Giustinian (finissant ses fonctions) à Aloys Mocenigo (nouveau Baile) communique la mort d'Alexandre Maurocordato.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 169.)

XXVI

1709, 1° febbraio, more veneto (1710).

Il Senato accogliendo l'astanza di Maurocordato per il secondo dei suoi nepoti scrive al Bailo Aloise Mocenigo perche lo ammetta provvisionalmente all'esercizio di Giovane di lingua.

(Archivio di Stato, Venezia, Deliberazioni Costantinopoli, 1708-1715, cte 60.)

XXVI

1709, 1er février (more veneto 1710).

Le Sénat, accordant l'instance de Maurocordato pour ses deux neveux, écrit au Baile Aloys Mocenigo de les mettre provisoirement à l'exercice de Jean (d'Argos) pour la langue.

(Archives de l'État, Venise, Délibérations de Constantinople, 1708-1715, ct. 60.)

XXVII

Pera, 1° febbraio 1709, more veneto (1710).

Il Bailo Aloise Mocenigo si porto alla visita del Primo Visir, questi non volle che il Bailo se ne valesse del proprio dragomano per interpretare la sua esposizione, ma volle che il dragomano veneto traducesse in Greco quanto gli esponeva il Bailo, e poscia il giovane Maurocordato, Dragomano della Porta, ne faresse la traduzione in turco. Il Maurocordato aveva fatto intendere al Bailo che sarebbesi precedentemente recato in sua casa per essere informato di quanto questi avrebbe detto al Primo Visir, ma poi non si e piu presentato.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza, 170.)

XXVII

Péra, 1er février 1709 (moro veneto 1710).

Le Baile Aloys Mocenigo rend visite au premier vizir. Ce dernier ne veut pas que le Baile emploie son propre dragoman pour interpréter ses doléances, mais il veut que le dragoman vénitien traduise en

grec ce qu'expose le Baile, et qu'ensuite le jeune Maurocordato, dragoman de la Porte, en fasse la traduction en turc.

Maurocordato avait fait entendre au Baile qu'il se serait au prealable présenté chez lui à la maison afin de l'informer de ce que ceux-ci avaient dit au premier vizir, mais qu'ensuite il ne s'était plus présenté.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 170.)

XXVIII

Pera, 1710, 15 marzo.

Presentazione delle credenziali dal Bailo Aloise Mocenigo in pubblica audienza del Gran Signore. Discorso tenuto dal Bailo e tradatto dal Dragomano Maurocordato, il quale tolte al Bailo le credenziali, le passé al primo Visir che le presento al Gran Signore.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 170).

XXVIII

Péra, 1710, 15 mars.

Présentation des lettres de créances du Baile Aloys Mocenigo, en audience publique, au Grand Seigneur. Discours tenu par le Baile et traduit par le Dragoman Maurocordato, lequel reçut des mains du Baile les lettres de créances, qu'il passa au Vizir, lequel les présenta au Grand Seigneur.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 170.)

XXIX

Pera, di Costantinopoli, 1710, 10 Maggio.

Il Bailo Aloise Mocenigo fara avvisato il Maurocordato che il nepote fu nominato dalla Republica in giovane di lingua ed attendera la patente per farglielo consegnare ed assumerlo al carico.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 170.)

XXIX

Péra, de Constantinople, 1710, 10 mai.

Le Baile Aloys Mocenigo avisera Maurocordato que son neveu a été nommé par la République page de langue et qu'il devra attendre les patentes afin d'être consigné à sa charge et en prendre possession.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 170.)

XXX

Pera, di Costantinopoli, 1710, 27 novembre.

Aloize Mocenigo Bailo partecipa che il Cam dei Tartari valendosi del credito nel quale era salito presso la Porta ha fatto rimuovere il Maurocordato dal Principato della Moldavia, Jusuf Bassa dal Bender ed il Principe di Valacchia. Al Maurocordato e stato sostituito Cantemir, fratello cadetto di quello che gia fu Principe di Moldavia.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 170.)

XXX

Pèra, de Constantinople, 1710, 27 novembre.

Aloys Mocenigo, Baile, communique que le Khan des Tartares, usant du crédit qu'il avait obtenu auprès de la Porte, a fait relever Maurocordato du Principat de la Moldavie, Yusuf Pacha du gouvernement de Bender, et le prince de Valachie. A la place de Maurocordato fut substitué Cantémyr, frère cadet de celui qui avait déjà été prince de Moldavie.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 170.)

XXXI

Pera, di Costantinopoli, 1710, 15 gennaio, more veneto 1711.

Il Bailo Aloise Mocenigo scrive : « E'ritornato in Costantinopoli il Principe di Moldavia « Maurocordato, che ha mandato in questa casa a partecipare il suo arrivo, Corrisposi all « ufficio con un Dragomano con il quale si espresse in termini assai sostenute, rissentindo « ancora (sebben deposto) la dignita del principato. »

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 170.)

XXXI

Pèra, de Constantinople, 1710, 15 janvier (more veneto 1711).

Le Baile Aloys Mocenigo écrit ceci :

« Le prince de Moldavie, Maurocordato, est retourné à Constantinople, il a informé cette maison de « son arrivée, il a correspondu à l'Office avec un dragoman, avec lequel il s'est exprimé en termes « assez fermes qui se ressentaient encore (quoique à peine déposé) de sa dignité de Prince. »

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 170.)

XXXII

Pera, di Costantinopoli, 1711, 18 maggio.

Aloise Mocenigo, Bailo, rappresenta al Senato come i Bogiari della Moldavia avevano presentato indolenze abla Porta contro il deposto principe Maurocordato, con imputazione di

aver estorto con violenza dai principale del paese piu centinaia di borse. Tale ricorso fu istigato adopere del nuovo Principe Cantemir a del Principe di Valacchia, per aver penetrato qualiche maneggio del Maurocordato a suo pregiudizio per avere quel principato. Il Maurocordato col patrocinio del Primo Visir pote sfutare l'istanza, ma i Moldavi, tornati alla carica, fecero dono all' erario del Gran Signore delle somme che asserivano esser state loro estorte dal Maurocordato, per cui il Gran signore ordino il di lui arresto. Percio esso si a ritirato nella casa di Françia.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 170.)

XXXII

Péra, de Constantinople, 1711, 18 mai.

Aloys Mocenigo, Baile, informe le Sénat que quelques boyards de Moldavie ont présenté leurs doléances à la Porte contre le prince dépossédé, Maurocordato, avec l'imputation d'avoir extorqué par violence des principaux du pays plusieurs centaines de bourses. Ce recours est une manœuvre faite à l'instigation du nouveau prince Cantémir et du prince de Valachie, parce que Maurocordato avait pénétré leurs manèges pour avoir les principautés à son préjudice. Maurocordato, sous le patronage du premier vizir, put réfuter l'accusation, mais les Moldaves, revenant à la charge, firent cadeau au Trésor du Grand Seigneur des sommes qu'ils prétendaient leur avoir été extorquées par Maurocordato, à la suite de quoi le Grand Seigneur ordonna son arrestation. C'est pourquoi, il (Maurocordato) s'est retiré à l'Ambassade de France.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 170.)

XXXIII

Pera, di Costantinopoli, 1711, 9 agosto.

Aloize Mocenigo, Bailo. Passaggio dei Moscoviti in Moldavia ed occupazione di questa da parte dello czar, che conferma in quel governo il Principe Cantemir, per cui non pote sortire al Dragomano Maurocordato (inviato dal Primo Visir per sostenere fino a nuova nomina il posto di Vaivada) l'accordo nè di unire i Boiari ed i Grandi chiamati a quel confine, per riconoscere la sua rappresentanza.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 170.)

XXXIII

Péra, de Constantinople, 1711, 9 août.

D'Aloys Mocenigo, Baile. Passage des Moscovites en Moldavie, et occupation de celle-ci de la part du Czar, qui confirme dans ce gouvernement le prince Cantémir, à cause duquel le Dragoman Maurocordato (invité par le premier vizir à conserver le poste de Waiwode jusqu'à nouvelle nomination) ne peut réussir à établir l'accord entre les boyards et les grands appelés dans ce but à l'effet de reconnaître sa représentation.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 170.)

XXXIV

Pera, di Costantinopoli, 1711, 10 ottobre.

Aloise Mocenigo Bailo. Riabilitazione del Maurocordato, che fu liberato di prigione, tenuto a pagare 53 borse, e rimesso nel principato di Moldavia.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 170.)

XXXIV

Péra, de Constantinople, 1711, 10 octobre.

D'Aloys Mocenigo, Baïle. Réhabilitation de Maurocordato qui fut délivré de la prison, tenu de payer cinquante-trois bourses et demeura au principat de Moldavie.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 170.)

XXXV

Pera, di Costantinopoli, 1739, 18 gennaio, more veneto 1740.

Il bailo Nicolo Erizzo notifica al Senato che gratificato el Dragomano Gika col titolo di Principe di Moldavia pretendeva essere trattato col titolo di Eccellenza, titolo che egli afferma essere stato concesso anche al famoso Dragomano della Porta Maurocordato, che Dagli ambasciatori era stato trattato col detto titolo di Eccellenza, cosa che il Bailo non pote rilevare negli atti della sua cancelleria.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 192.)

XXXV

Péra, de Constantinople, 1739, 18 janvier (more veneto 1740).

Le Baile Nicolas Erizzo notifie au Sénat que le Dragoman Ghika, gratifié du titre de Prince de Moldavie, prétendait être traité du titre d'Excellence, titre qu'il affirme avoir été concédé aussi au fameux Dragoman de la Porte Maurocordato, lequel était traité d'Excellence par les Ambassadeurs, chose que le Baile ne peut relever dans les actes de sa chancellerie.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 192.)

XXXVI

Pera, di Costantinopoli, 1714, 26 maggio.

Andrea Memmo Bailo, sue visite di audienza al Primo Visir edal Gran Signor. Servi da interprete il Maurocordato che trovo assai faticoso il lavoro, per cui lascio la pretesa di farci

interprete in tutte le audienze anche col Visir, riservandosi, come fece, soltanto quella solenne al Gran Signor.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 171.)

XXXVI

Péra, de Constantinople, 1714, 26 mai.

Andrea Memmo, Baile, écrit ses visites au premier vizir et au Grand Seigneur. Maurocordato servit d'interprète, et ce dernier trouva le travail assez fatigant, c'est pourquoi il abandonna la charge de faire l'interprète dans toutes les audiences, même chez le Vizir, et se réserva seulement les audiences solennelles chez le Grand Seigneur.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 171.)

XXXVII

Pera, di Costantinopoli, 1714, 24 ottobre.

Andrea Memmo Bailo, Sulla presa da parte dei Turchi di un ligno dulcignotto, del quale ne aveva chiusta la restituzione Il Primo Visir non intende di farne la restituzione. Il Chian Bassi ed il Maurocordato rammentano che da parte dei Veneziani era stata presa una barca, turchesca, ne fu mai restituita.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 172.)

XXXVII

Péra, de Constantinople, 1714, 24 octobre.

Andrea Memmo, Baile, écrit au sujet de la capture par les Turcs d'un vaisseau de Dulcigno, dont il n'avait pas demandé la restitution. Le premier Vizir n'entend pas d'ailleurs en faire la restitution. Le Khan Bassa et Maurocordato rappellent que les Vénitiens avaient capturé une barque turque et qu'elle ne fut jamais restituée.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 172.)

XXXVIII

Pera, di Costantinopoli, 1725, 22 dicembre.

Il Bailo Francesco Gritto manda alla Repubblica una lista di medicinali, droghe, spiriti, ecc., statigli richiesti dalla madre del Dragomano Gika, sorella di Maurocordato, principe di Valacchia, la qual donna possede cognizioni di medicina.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 179.)

XXVIII

Péra, de Constantinople, 1725, 22 décembre.

Le Baile François Gritto envoie à la République une liste de médecines, drogues, spiritueux, qui lui ont été demandés par la mère du dragoman Ghika, sœur de Maurocordato, prince de Valachie, dame qui possède des connaissances de médecine.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 179.)

XXXIX

Pera, di Costantinopoli, 1725, 30 décembre.

Il Bailo Francesco Gritti scrive al Senato che era stata sparsa voce della morte di Maurocordato, principe di Valacchia, e delle speranze che aveva il draghomano Gika suo nepote di conseguire quel governo, suonita la voce, la Porta fece eseguire rigorosa inchiesta per rilevare daside fossero partite queste voci.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 179.)

XXXIX

Péra, de Constantinople, 1725, 30 décembre.

Le Baile François Gritti écrit au Sénat que l'on a répandu la nouvelle de la mort de Maurocordato, prince de Valachie, et des espérances qu'avait le Dragoman Ghika, son neveu, de succéder à son gouvernement. La Porte fait faire une rigoureuse enquête pour découvrir d'où sont partis ces bruits.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 179.)

XL

Pera, di Costantinopoli, 1730, 5 octobre.

Angelo Emo Bailo scrive al Senato quanto si tratta a quella corte pel principato di Valacchia, per la morte in esso del figlio del famoso Maurocordato, al quale fu sostituito il nipote in eta di 18 anni, il quale pero avacilla per altri pretendenti, come pure vacilla il principe di Moldavia (Gika) che dowebbe essere ora riconfermato per un triennio.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 183.)

XL

Péra, de Constantinople, 1730, 5 octobre.

Angelo Emo, Baile, écrit au Sénat combien l'on s'occupe à la Cour du principat de Valachie, à la suite de la mort du fils du célèbre Maurocordato, auquel fut substitué son neveu (?) de dix-huit ans,

lequel est travaillé par d'autres prétendants, de même que le prince de Valachie (Ghika) qui doit être de nouveau confirmé pour trois ans.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 183.)

XLI

Pera, di Costantinopoli, 1730, 1er novembre.

Il Bailo Angelo Emo comunica che nel principato di Valacchia, per mezzo dei capi dei sediziosi, fa posto Michele Racovitza, essendone stato scacciato il figliuolo del morto principe Maurocordato, a favore del quale era concorso il governo passato.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 183.)

XLI

Péra, de Constantinople, 1730, 1er novembre.

Le Baile Angelo Emo communique que Michel Racovitza, au moyen des chefs des séditieux, fut placé prince de Moldavie, d'où ils chassèrent le fils du prince défunt Maurocordato, en faveur duquel était enclin le gouvernement passé.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 183.)

XLII

Pera, di Costantinopoli, 1730, 12 novembre.

Il Bailo Angelo Emo scrive della mutabilita del Governo, per cui il Dragomano della porta puo di giorno ruderi ridotta a miseria, la sua famiglia assieme e quella, conguinta ed essa per sangue, del famoso Maurocordato, nelle quali sole si conserva ancora qualche rejto dell' antico onore di sua nazione.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 183.)

XLII

Péra, de Constantinople, 1730, 12 novembre.

Le Baile Angelo Emo écrit au sujet de l'instabilité du Gouvernement, dont le dragoman de la Porte peut de jour en jour être réduit à la misère; sa famille est celle alliée par le sang au célèbre Maurocordato, dans le pays duquel existent encore quelques rejetons de l'honneur antique de sa nation.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 183.)

XLIII

Pera, di Costantinopoli, 1731, 30 ottobre.

Il Bailo Angelo Emo comunica al Senato che posso prochi mesi di governo Micali Vaivoda fu spogliato del Principe di Valacchia e gli fu sostituito il giovane Maurocordato, figlio al principe Nicola, che mori in quel Principato. Il dragomano della Porta Ghika vede il fratello, principe di Moldavia, in gran pericolo, e pero contento di veder collocato in Valacchia il suo parente Maurocordato.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 183.)

XLIII

Péra, de Constantinople, 1731, 30 octobre.

Le Baïle Angelo Emo communique au Sénat qu'après peu de mois de gouvernement Michel Vaivode (Racovitza) fut dépouillé du Principat de Valachie et qu'il lui fut substitué le jeune Maurocordato, fils du prince Nicolas, qui était mort dans cette principauté. Le Dragoman de la Porte, Ghika, voit son frère, le prince de Moldavie, en grand danger, mais il est cependant content de voir placé en Valachie son parent Maurocordato.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 183.)

XLIV

Pera, di Costantinopoli, 1740, 10 febbraio, more veneto 1741.

Nicolo Erizzo Bailo partecipa al Senato l'arresto improviso del Dragomano Gika, figlio della figlia di Maurocordato. Questa donna benche awanzata in eta ebbe la presenza di spirito, appena avuta notizea dell' arresto e prima che fasse posto il Bollo alle case del figlio, di far trasportare da esse nella propria casa una porzione del danaro e delle piu preziose suppelletili del figlio.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 194.)

XLIV

Péra, de Constantinople, 1740, 10 février (more veneto 1741).

Nicolas Erizzo, Baïle, communique au Sénat l'arrestation inattendue du Dragoman Ghika, fils de la fille de Maurocordato. Cette dame, bien qu'avancée en âge, eut la présence d'esprit, à peine eût-elle appris l'arrestation, et avant que l'on eût mis le séquestre sur les maisons de son fils, de faire transporter, de celles-ci dans sa propre maison, une partie de l'argent et des meubles les plus précieux de son fils.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 194.)

XLV

Pera, di Costantinopoli, 1741, 16 Settembre.

Il Bailo Nicolo Erizzo scrive al Senato che fu deposto dopo 10 anni il principe di Moldavia, Gika, fratello del dragomano alla Porta, che venne decapitato. Fu in vece sua nominato il Principe Costantino Maurocordato, attuale principe di Valacchia, ne diante l'esborso di 500 Borje. In Valacchia e stato nominato Principe Micali Racoviza Voda, moldave, che altra voltra tenne quel Principato.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 195.)

XLV

Pera, de Constantinople, 1741, 16 septembre.

Le Baile Nicolas Erizzo écrit au Sénat que l'on vient de déposer, après 16 ans, le prince de Moldavie, Ghika, frère du dragoman de la Porte qui vient d'être décapité. A sa place fut nommé le prince Constantin Maurocordato, actuel prince de Valachie, contre un débours forcé *(sic)* de 500 bourses. En Valachie est nommé Prince Michel Racovitza Voda, moldave, qui avait déjà occupé précédemment ce principat.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 195.)

XLVI

Pera, di Costantinopoli, 1742, 5 e 10 aprile.

Nicolo Erizzo Bailo in Poscritto 10 aprile comunica che negli apparecchi di guerra contro la Persia, fu in guinto obbligo alla Moldavia di fornire un grande quantité di viveri a di denaro, sostenendo a proprié spese il trasporto fino a Trebisonda. Peso eccedente le fcrze di quel Principato.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 197.)

XLVI

Péra, de Constantinople, 1742, 5 et 10 avril.

Nicolas Erizzo, Baile, en post-scriptum du 10 avril, communique que, pour les préparatifs de guerre contre la Perse, il fut enjoint à la Moldavie de fournir une grande quantité de vivres et de l'argent, en lui imposant même les frais de transport jusqu'à Trébizonde. Ce poids dépasse les forces de cette principauté. (Sous le règne de Constantin Maurocordato.)

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 197.)

XLVII

Pera, di Costantinopoli, 1756, 1° marzo.

Antonio Doria ambasciator straordinario scrive al Senato che fu deposto il principe di Moldavia sostituito in di lui luogo quello di Valacchia e ripristinato il Maurocordato nel principato di Valacchia.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, filza 207.)

XLVII

Péra, de Constantinople, 1756, 1er mars.

Antonio Doria, ambassadeur extraordinaire, écrit au Sénat que le prince de Moldavie a été déposé et remplacé par celui de Valachie, tandis que Maurocordato a été réintégré dans la principauté de Valachie.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 207.)

XLVIII

Pera, di Costantinopoli, 1756, 1° maggio.

Antonio Doria Amb. straordinario partecipa al Senato che il Maurocordato, prima di passare al suo principato di Valacchia, celebro solennelmente il matrimonio del suo primogenito con una figlia del Dragomano della Porta. Quantunque questo personazzio non abbra certa influenza alla Porta, pure l'Amb. ha creduto apportano di regalare alla sposa sei vesti, una di ganzo, due di lastra a oro, due damaschino a oro ed una di raso ed un mediocre deser di dolci acquistato al prezzo di 60 piastre.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 207.)

XLVIII

Péra, de Constantinople, 1756, 1er mai.

Antonio Doria, ambassadeur extraordinaire, communique au Sénat que Maurocordato, avant de passer à sa principauté de Valachie, célébra solennellement le mariage de son fils aîné avec une fille du dragoman de la Porte. Quoique ce personnage n'ait pas une influence certaine auprès de la Porte, néanmoins l'Ambassadeur a cru nécessaire de faire cadeau à l'épousée de six vêtements, l'un de gaze, deux plaqués d'or, deux damasquinés d'or et l'un de satin, ainsi qu'un médiocre service à dessert pour confitures, acquis au prix de 60 piastres.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 207.)

XLIX

1756, 12 guigno.

Il Senato approva quanto fece l'Amb^{r} Antonio Doria in occasione dal matrimonio del Primogenito di Maurocordato con la figlia del Dragomano alla Porta, civi il dono delle 6 vesti e del Deser, di cui parla il dispaccio 1° maggio.

(Archivio di Stato, Venezia, Deliberazioni Senato, Costantinopoli, 1754-1756, cte 76 F^{a}.)

XLIX

1756, 12 juin.

Le Sénat approuve ce qu'a fait l'ambassadeur Antoine Doria à l'occasion du mariage du fils aîné de Maurocordato avec la fille du dragoman de la Porte, c'est-à-dire le don des six vêtements et du service à dessert, dont parle la dépêche du 1er mai.

(Archives de l'État, Venise, Délibération du Sénat, Constantinople, 1754-1756, Cte 75 fa.)

L

Pera, di Costantinopoli, 1765, 2 Settembre.

Gio Antonio Ruzzini Bailo Deposto il principe di Valacchia per le estorzoni praticate del Greco Stavrachi, suo procuratore alla Porta; fu sustituito nel Principato dal Greco Scarlat che come principe la resse ancora richiesto ora ed acclamato dagli stejei valacchi.

(Archivio di Stato, Venezia, Dispacci Costantinopoli, Filza 211.)

L

Péra, de Constantinople, 1765, 2 septembre.

Jean-Antoine Ruzzini, Baile, écrit que le prince de Valachie a été déposé, à cause des extorsions faites par le Grec Stavrachi, son procurateur près la Porte. En place fut nommé prince le Grec Scarlat (Ghika), lequel a été déjà rappelé comme prince et acclamé par les sujets valaques.

(Archives de l'État, Venise, Dépêches de Constantinople, f. 211.)

LI

Illmo Signore,

Col presente umile mio foglio, son per notificar a V. S. Illma, che nel dichiararsi la presente guerra della Porta alla Russia, varii signori greci benestanti da Costantinopoli, dalle Smirne, da Scio e dal regno della Morea, scrissero costì a loro corrispondenti, ed amici, cioè al Sr Zuame Lazzaro, Spiridion Conomo e Zorzi Condaxi, chiedendo da loro una esatta informazione di Venezia in tutto e per tutto; comunicandogli l'intencion loro che è quella di trasportarsi in questo dominante, per vivere il rimanente dei suoi giorni felici in braccio della cristianità, e per poter dare una buona educacione ai propri figli; riguardando sempre questo governo come il più felice per essere il piu soave ed il piu clemente.

Non potendo sottrarsi i sopranominati signori nell' applaudir le risolucioni dei loro corrispondenti ed amici, quali con tanta premura e secretezze palesavano il loro scopo, perché relativamente alle loro ricerche e circostanze avessero da sogerirli un consiglio il più sincero e giusto.

Essi consigliandosi, credo, fra loro, scrissero unanimi e concordi, ognun ai suoi, che saviamente pensano nel levarsi da quella tirania e dai tanti pericoli che giornalmente vanno soggetti, particolarmente nelle presenti circostanze, applaudendo le loro risolucioni, e che magari per avanti avessero risolto nel tradursi in una cristianità, con le loro famiglie; e già che in oggi hanno risolto, desiderando di aver un idea del sistema di Venezia, loro piuttosto li c nsigliano di trasportarsi a Livorno o a Trieste, mettendogli in vista che in oggi la piazza di Venezia non e più quella come lo era una volta, che non si adateranno ai usi del paese, che il viver è caro, dandogli ad intendere tante altre malore, rimarcandogli che Trieste è porto franco, e che le mercancie non sono gravate da tante spese, e che colà alla fine possono vivere secondo i loro usi.

Ora mi do l'onore di dirle come io seppi tutto ciò : Gia 506 giorni, e arrivato costi da Livorno un giovine greco figlio di un mercante da Costantinopoli, il quale ebbi a conoscerlo quando ero a Costantinopoli, avendo incontrato anche grande amissizia con la sua casa (suo padre è oriondo da scio, di casa Maurocordato, ma da regazzo fu arlevato in Costantinopoli. Caminando dunque la piazza martedi dopo pranzo, ravvisai questo giovane, quale fu il primo a conoscermi. Datti i nostri complimenti, lo ricercai come, e qua, e quando, così, inaspettatamente, conducendolo al caffe : esso risposemi : Credevi mai di vedermi costì? Piuttosto la morte, diss'io. Esso mi soggiunse d'esser venuto via da Costantinopoli con il Monsig. Erbet, internuncio dell' Imperator. Le ricercai se è solo. Rispose mi : qui son solo ma la famiglia tutta con altre due famiglie, una de greci, l'altra de armeni, sono a Livorno. Le ricercai se gli piace Livorno. Risposemi che per niente Livorno li piace, mentre è una citta assai piccola, che suo padre desiderava di venir ad accasarsi piuttosto a Venezia. Ed io le risposi : e perchè non è venuto Lui? Risposemi, per le insinuacioni de suoi amici e corrispondenti. Io le ricercai e quali sono questi sciacchi ignoranti che l'anno suggerito di non venir a Venezia, ma piuttosto suggerirgli Trieste e Livorno. Lui risposemi : e il tal dei tali, nominandome le sopranominate persone, soggiogen dome che molti altri, che avevano risolto di venir a stabilirsi la piu parte a Venezia con le loro famiglie. Spiridion Conomo, col mezzo del suo corrispondente Sava Moise l'anno fatti tutti a cangear pensier, anche un tale Demetrio Scanovi da Scio, il quale da molti anni godeva la proteccion della Sultana Sorella del Gran Signor, si era determinato di ritirarsi a Venezia, ma udindo li suggerimenti di cotesti Signori, che a l'uno e l'altro scrivevano, lo ridussero a cangiar pensier, e per ultima sua rovina mori la sultana, e da la a 4 giorni il Gran signor lo fece decapitar, e tosto mando a impossessarsi della propria casa, ove gli trovarono in contanti tre milioni di piastre, dicendomi esso giovine che gli hanno confiscato tutto, e a suo figlio gli ruisci di scappare e che presente s'attrova du qualche mese a Trieste. Dissi io al giovine; stimo molto che vostro Signor Padre, persona di cognicioni ed altre che mi avete nominato, s'abbino appogià a consigli di questi signori, che a quel che io vedo, loro non ha avuto altro fine che quello di non veder persone del la sua naccione migliori di coro, e perchè loro soli sieno i despoti di questa miserabile naccione. E poi lui risposemi, che quando si stabilisce le famiglie, che a loro mandavano i suoi effetti, ad essi gli vien tolto un granche; gli mandano tutte le commissioni. Io le ricercai se si ferma costì molto. Risposemi : domani parto per Livorno. Io li soggionsi di salutarmi suo padre, e insinuargli che venga a Venezia, e che non abbadi ai falsi suggerimenti di costoro che loro lo fanno per sua cattiveria, mentre non vogliono veder persone miglior di loro. Che Venezia e ottima, le persone possono vivere come vogliono, il viver non è caro, Piazza di commercio, e tante altre cose le dissi, rispondendomi ancor lui che a Venezia per quanto a costo si sta bene, poi si siamo lasciati, appuntando di vedersi mercordi mattina, come si siamo veduti, e l'ho girato di quà e di là, e la sera se ne è partito.

Ammissis di V. S. Illma,

18 ottobre 1788.

Zorzi Colonna.

(Riferta del confidente Giorgio Colonna agli Inquisitori di Stato a mezzo del loro segretario. Inserta in lettera 25 ottobre diretta al Console Veneto in Livorno, Archivio di Stato, Venezia, Inquisitori, filza 180.)

LI

Illustrissime Seigneurie,

Par ma présente et humble missive, je viens informer Votre Seigneurie Illustrissime, qu'à l'occasion de la déclaration de l'actuelle guerre de la Porte à la Russie, plusieurs seigneurs grecs propriétaires de Constantinople, de Smyrne, de Chio et du royaume de Morée, écrivirent ici à leurs correspondants et amis, c'est-à-dire à Zuame Lazzaro, Spiridion Conomo et à Zorzi Condaxi, en leur demandant des informations exactes sur Venise en tout et pour tout; en leur communiquant leur intention de se transporter dans ce domaine, afin de vivre le reste de leurs jours heureux dans les bras de la chrétienté, et afin de pouvoir donner une bonne éducation à leurs propres fils, ou qu'ils considèrent toujours ce gouvernement comme le plus heureux, le plus doux et le plus clément.

Les seigneurs sus-nommés ne pouvant se retenir d'applaudir aux résolutions de leurs correspondants et amis, lesquels ont révélé leur but avec tant de précipitation et de mystère, car, vu leur recherche et vu les circonstances, ils auraient dû leur suggérer un conseil plus sincère et plus juste.

Ceux-ci, se consultant, je crois, entre eux, écrivirent unanimement et d'accord, chacun aux siens, qu'ils pensaient sagement devoir se sauver de cette tyrannie et de tant de dangers qui les menacent journellement, surtout dans les circonstances actuelles. Ils s'applaudirent de leur résolution et plût à Dieu qu'ils eussent résolu d'avance de se retirer dans un pays chrétien avec leurs familles. Et voilà que, s'y étant résolu aujourd'hui, ils désirent avoir une idée du système de Venise, et ils leur conseillèrent de se transporter plutôt à Livourne ou à Trieste, en leur faisant observer qu'aujourd'hui la place de Venise n'est plus ce qu'elle était autrefois, qu'ils ne s'adapteraient pas aux coutumes du pays, que la vie y est chère, et leur donnant à entendre tant d'autres malheurs, et en leur faisant remarquer que Trieste est un port franc et que les marchandises n'y sont pas grevées aussi lourdement et que là ils pourraient enfin vivre suivant leurs habitudes.

Je vais avoir l'honneur de vous dire maintenant comment j'ai su tout cela : Depuis 5 à 6 jours, est arrivé ici de Livourne un jeune Grec, fils d'un marchand de Constantinople que j'avais eu l'occasion de connaître quand j'étais à Constantinople, y ayant même contracté des liens de grande amitié avec sa maison (son père est originaire de Chio, de la maison des *Maurocordato,* mais ayant été élevé depuis son enfance à Constantinople).

Tout en me promenant mardi sur la place, après dîner, j'avisais ce jeune homme, qui fut d'ailleurs le premier à me reconnaître. Après nous être salués, j'essayais de savoir comment, et quand, et d'où il venait ainsi, subitement, et je le conduisis au café. Il me répondit : « Avez-vous jamais pensé me voir ici? — Plutôt la mort,» dis-je. Il me répartit être venu ici de Constantinople avec Mgr Erbet, internonce de l'Empereur. Je lui demandai s'il était seul. Il me répondit : « Ici je suis seul, mais toute ma famille, avec deux autres familles, l'une grecque, l'autre arménienne, sont à Livourne. » Je lui demandai s'il aimait Livourne. Il me répondit que Livourne ne lui plaisait en rien, que c'est une assez petite ville, et que son père désirait venir s'établir plutôt à Venise. Je lui répliquai : « Mais pourquoi n'est-il donc pas venu aussi? » Il me répondit : « A cause des instigations de ses amis et correspondants. » Je lui demandai quels étaient ces scélérats ignorants qui lui avaient suggére de ne pas venir à Venise, mais d'aller plutôt à Trieste et à Livourne. Il me répondit : C'est un tel, tels, en me nommant les personnes sus-indiquées, en me répliquant que beaucoup d'autres, qui avaient résolu de venir s'établir la plupart à Venise, avec leurs familles, avaient changé d'idée sur les instances de Spiridion Conomo, par l'intermédiaire de son correspondant Sava Moise, ainsi qu'un certain Démètre Scanovi de Chio, lequel jouissait depuis plusieurs années de la protection de la Sultane, sœur du Grand Seigneur, avait également décidé de se retirer à Venise. Mais qu'ayant entendu les suggestions de ces messieurs qui écrivaient tantôt à l'un, tantôt à l'autre, ils le firent changer d'idée et enfin, pour comble de malheur, la sultane mourut, et, quatre jours après, le Grand Seigneur le fit décapiter et envoya incontinent s'emparer à son profit de sa propre maison où l'on trouva en numéraire trois millions de piastres, le jeune homme me disant que tout fut confisqué, mais que son fils réussit à s'échapper et que présentement il se trouve depuis quelques mois à Trieste. Je dis au jeune homme : « Je regrette beaucoup que M. votre père qui est une personne de condition, ainsi que les autres que vous m'avez nommées, se soient laissées induire en erreur par ces messieurs, qui, ainsi que je le vois, n'ont pas eu d'autre but que de les empêcher de voir d'autres personnes de leur nation, meilleurs de cœur, et parce qu'ils sont eux seuls les despotes de cette malheureuse nation. » Il me répliqua ensuite : que, lorsque les familles s'établissent, elles leur envoient leurs effets, et qu'elles viennent prendre leurs repas chez elles, et leur envoient toutes leurs commissions. Je lui demandai s'il resterait longtemps ici. Il répondit : « Je partirai demain pour Livourne. » Je le chargeai de saluer son père et je lui insinuai de venir à Venise et de ne pas céder aux fausses instigations de ceux qui les trompaient par méchanceté et ne voulaient voir personne de mieux qu'elles. Je l'assurai que Venise est excellente, qu'on y peut vivre à son gré, que la vie n'y est pas chère; la place est commerçante, lui dis-je, et tant d'autres choses. Il me demanda aussi à quel prix on peut bien vivre à Venise. Ensuite nous nous quittâmes, en nous donnant encore rendez-vous

pour nous voir mercredi matin. Et puis, après nous être rencontrés, et que je l'eus promené çà et là, il partit le soir.

Ammissis de Votre Illustrissime Seigneurie,

Zorzi COLONNA.

18 octobre 1788.

(Rapport confidentiel de Georges Colonna aux inquisiteurs d'État, par l'intermédiaire de leur secrétaire. Inséré dans la lettre du 25 octobre adressée au Consul Vénitien à Livourne. Archives de l'État, Venise, Inquisiteurs, f. 180.)

LII

1788, 25 ottobre.

Ai Consoli a Livorno ed a Trieste da scriversi dal Segretario. Essendo arrivato a notizia del supremo tribunale cui ho l'onore di servire, che alcune famiglie benestanti greche ed armene di Costantinopoli, dalle Smirne, e di altri luoghi del Dominio Ottomano, siano nel corso della presente guerra passate a codesta parte, per stabilirsi domicilio, portando seco i loro capitali a negozii (a Livorno si agguingera), fra le quali famiglie viene specialmente nominate quella Maurocordato, oriunda da Scio. Sono incaricato di revolgere a V. S. Illma la commissione di destramente, e senza alcuna osservazione, informarsi nel numero, della condizione di capitali e negozii delle famiglie stesse, per quindi avvanzarmene tutti quei rapporti che le ruisscisse d'investigare coll' attenzione che la distingue. Con che, etc.

Paulo BEMBO,
Inquisitor di Stato.

Zaccaria VALARESSO,
Inquisitor di Stato.

(Archivio di Stato, Venezia. Inquisitori di Stato. Lettere Consoli, Livorno, Filza 180.)

LII

1788, 25 octobre.

Aux Consuls à Livourne et à Trieste le secrétaire écrit : Le Tribunal Suprême, que j'ai l'honneur de servir, ayant appris que quelques familles de propriétaires grecs et arméniens de Constantinople, de Smyrne et d'autres lieux de l'Empire Ottoman, sont venues de ce côté pendant le cours de la dernière guerre, afin d'y établir leur domicile, en prenant avec elles leurs capitaux de commerce (s'uniront à Livourne). Parmi ces familles, il y a principalement l'une nommée *Maurocordato*, originaire de Chio. Je suis chargé de commettre à Votre Seigneurie Illustrissime la commission de s'informer d'urgence, et sans aucune observation, du nombre, de la condition, des capitaux et du comerce des dites familles, au sujet desquelles vous nous enverrez tous les rapports que vous réussirez à obtenir avec l'attention qui vous distingue.

En foi de quoi, etc., etc.

Paulo BEMBO,
Inquisiteur d'État.

Zaccaria VALARESSO,
Inquisiteur d'État.

(Archives de l'État, Venise. Inquisiteurs d'État. Lettres aux Consuls, Livourne, f. 180.)

LIII

ILL^{mo} SIGNORE SIGN^{ne}, PATRONE COLEND^{mo},

In esecuzione di quanto V. S. Illma m'onora incaricarmi colla venerata sua 25 cadente, quantunque fosse alla mia cognizione, che nel corso della presente guerra, non fossero giunte a questa parte, da Costantinopoli, Smirne, et altri luoghi della Turchia, famiglie Greche ed Armene, e neppur alcuno della famiglia Maurocordato nominatami; m'è ho procurate le pui accarate diligenze, e m'è stato confirmato non essere qui capitato, che un solo negoziante greco nominato Matio Cachi d'Esaia, da Smirne, ove ha lasciato la propria famiglia, dovendo il medesimo passar in Olanda perproprii affari E parimenti che della sopranominata famiglia Maurocordato non è qui pervenuto alcuno che la medesima da Smirne passo in Scio, ove si crede piu sicuro dai tumulti della guerra, avendo la sciata in detto Smirne la sua casa di negozio, con suoi agenti, etc.; quest' è quanto di presente posso rassegnarle; con restar in Attenzione di quelli potessero capitar in appresso per renderla intesa, mentre con tutto l'ossequio, le faccio umilissima reverenza, e mi do l'onore di protestarmi,

Di V. S. Illma, Umil^{mo} Deo^{mo} Obblig^{mo} Ossequios^{mo} Servitore,

Livorno, 31 ottobre 1788.

Francesco BICHI,
Console Veneto.

Illmo Sig. Guiseppe GRADENIGO,
Seg^{rio} all Ecc^{so} Cons. di Dieci. Venezia.

(Archivio di Stato, Venezia, Inquisitori di Stato. Dispacci Livorno, 1750-1796, Filza 513.)

LIII

ILLUSTRISSIME SEIGNEUR, PATRON TRÈS RESPECTÉ,

Pour satisfaire aux ordres dont Votre Seigneurie Illustrissime m'a honoré en me chargeant, par sa vénérée du 25 courant, de m'informer, suivant ce qui arriverait à ma connaissance, au sujet de la dernière guerre, pendant laquelle je ne sache pas qu'il soit arrivé de ce côté, de Constantinople, de Smyrne, ou d'autres parties de la Turquie, des familles grecques ou arméniennes, et personne de la famille *Maurocordato* désignée. Je me suis procuré les plus précises informations, et il m'a été confirmé qu'il n'est arrivé ici qu'un seul marchand grec nommé Matio Cachi, fils d'Isaïe, de Smyrne, où il a laissé sa propre famille, lui-même devant se rendre en Hollande pour ses propres affaires. De même, de la famille sus-nommée Maurocordato, il n'en est venue aucune autre que la même de Smyrne, qui est passée à Chio, où elle se croit plus en sécurité du tumulte de la guerre, et cette famille a laissé à Smyrne sa maison de commerce, avec ses agents, etc. C'est tout ce que je puis donner jusqu'à présent comme information, sans compter tout ce que je pourrai apprendre par la suite à ce sujet, afin de vous le communiquer. Néanmoins, en tout respect, je vous fais une révérence, et j'ai l'honneur de protester être de Votre Seigneurie Illustrissime le très humble, très obéissant, très respectueux serviteur.

François BICHI,
Consul de Venise.

Livourne, 31 octobre 1788.

Adressé à Sa Seigneurie Illustrissime,
Joseph GRADENIGO.
Secrétaire du Très haut Conseil des Dix, Venise.

(Archives de l'État, Venise, Inquisiteurs d'État, Dépêches de Livourne, 1750-1796, f. 513.)

ANNEXE III

DEUX CHARTES DU PRINCE CONSTANTIN MAUROCORDATO

I

CONSTITUTION FAITE PAR S. A. M. LE PRINCE CONSTANTIN MAUROCORDATO, PRINCE DES DEUX VALACHIES ET DE MOLDAVIE, LE 7 FÉVRIER 1740, PORTANT SUPPRESSION DE PLUSIEURS IMPOSITIONS ONÉREUSES AUX HABITANTS DE LA VALACHIE ET PRESCRIVANT PLUSIEURS RÈGLES UTILES AU GOUVERNEMENT DE CETTE PROVINCE (1).

Pour satisfaire le désir qui nous a toujours animé de soulager les peuples et conformément aux conseils du feu prince de glorieuse mémoire, notre seigneur et père Nicolas-Alexandre Maurocordato; après une sérieuse réflexion, nous avons travaillé à faire les établissements dont on va voir le détail. Ayant reconnu qu'ils ne pouvaient être que très utiles à la Province, nous leur avons donné la force et l'authenticité convenables, et, pour cet effet, nous y avons fait apposer le sceau de notre principauté.

C'est pourquoi nous requérons que tous les princes, soit de notre famille ou de quelque autre que ce puisse être que Dieu élévera au gouvernement de cette province, soutiennent de toute leur autorité la force et la teneur de ce décret, parce que nous sommes persuadés que, dans sa pleine exécution, ils trouveront leur utilité unie à celle de toute la nation. Que, s'il se trouvait parmi les nobles quelqu'un qui travaillât à faire changer cette présente constitution, nous le déclarons rebelle aux ordres de son souverain et ennemi de la patrie.

Nous souhaitons donc de toute la sincérité de notre cœur que, suivant les lumières de la grâce divine, ils travaillent tous de concert à soutenir et à observer eux-mêmes tous ces établissements.

Déclaration du Clergé et de la Noblesse, faite au Prince à l'occasion de ses nouveaux établissements.

Il est des bienfaits qu'on ne sçauroit dignement reconnoître; tels sont ceux dont nous a comblés Son Altesse notre sérénissime et très clément prince Constantin. Par sa droiture et son grand sçavoir dans le gouvernement, il est devenu, grâce au

(1) Extrait textuel du *Mercure de France* du mois de juillet 1742.

ciel, le Père de la patrie. C'est à sa prudence que l'État ecclésiastique et l'État séculier sont redevables des avantages dont ils jouissent. Les règlemens de S. A. S. en sont une preuve convaincante. Nous nous dispenserons de nous étendre sur sa vigilance continuelle, sa sagacité et son grand art de gouverner, qualités qui ont été soutenues de cette fidélité à toute épreuve, que ses ancêtres lui ont transmise après l'avoir gardée eux-mêmes dans le glorieux ministère du très florissant empire, et qui lui ont mérité l'estime et la confiance du très auguste empereur. Soutenu par le bras du Tout-Puissant, il a gardé et conservé cette province au milieu des troubles d'une guerre allumée entre trois différents empires; enfin, ce qui nous fait le plus vivement sentir ce que nous devons à notre sérénissime Prince, c'est que nous avons vu que cette guerre a presque ruiné les provinces voisines, malgré la bonne intention de leurs gouverneurs, dans ce temps même où nous félicitons notre Prince de nous avoir conservés.

Quoique nous nous regardions incapables de remercier dignement notre bienfaisant seigneur, cependant, pour qu'on ne nous taxe pas d'ingratitude, nous voulons transmettre ses belles actions aux nations voisines, à notre postérité la plus reculée et à tous les habitans de cette principauté, qui ne sont pas moins obligés que nous de faire éclater les sentimens de leur vive reconnaissance, et nous souhaitons que notre présent témoignage soit un monument éternel pour la glorieuse mémoire de notre maître et de notre bienfaiteur, afin que par ce moyen nos princes, ses futurs successeurs, soient engagés à suivre son exemple.

Constitution.

ARTICLE PREMIER. *Sur la contribution des monastères.* — Quoique les monastères ayant toujours payé les tributs, comme quelques-uns nous ont paru tellement destitués de biens, qu'on a laissé à l'abandon les lieux où ils avoient été bâtis, comme d'autres se sont trouvés tellement chargés de dettes que, faute de prêtres, le service divin ne se faisoit plus aux heures réglées et que d'ailleurs les abbés, sous prétexte de lever la contribution, vexoient à leur gré les monastères, nous avons ordonné que les monastères seront, à l'avenir, exempts de la contribution.

ART. II. *Au sujet des abbés des monastères.* — Etant venu à notre connoissance que les abbés, loin d'avoir à cœur le bien commun de leurs monastères, tournoient à leur profit les revenus et les autres choses appartenant auxdits monastères : nous avons ordonné que, dans l'assemblée générale des abbés, on en choisiroit huit, connus par leur probité et par leur piété, qu'ils porteroient le titre de procureurs des monastères, et que les abbés, tant des grands que des petits monastères ou chapelles, leur rendroient compte de tous les revenus annuels, même les plus petits, de leurs monastères. Avons ordonné aux procureurs de travailler avec une bonne économie à augmenter de tout leur pouvoir les revenus des monastères.

ART. III. *Sur la contribution des prêtres.* — Quoique ce soit un ancien usage dans ce pays d'exiger le tribut des prêtres, cependant, comme le Trésor public n'en retiroit pas un grand avantage, parce que plusieurs d'entre eux sont dans une grande indigence et peuvent à peine fournir à leur propre subsistance; voyant d'ailleurs que les collecteurs ne pouvoient pas, sans une sorte d'indécence, agir contre les prêtres, qui, plusieurs fois inquiétés par ces collecteurs, dont ils dépendoient par rapport au tribut, avoient fermé les églises et interrompu l'exercice du service divin,

nous avons exempté les prêtres du tribut, jugeant qu'il n'était pas convenable que l'exaction du tribut dérangeât les saints exercices de la religion.

ART. IV. *Au sujet des archiprêtres dans les différents districts.* — Tous les ans, les archiprêtres, qui vont dans les églises exercer leur inspection et instruire les ecclésiastiques et les paroissiens, ne se contentant pas de diriger les affaires qui regardoient purement les églises, se mêloient de choses qui convenoient peu à leur caractère, comme d'avoir des prisons où ils retenoient des criminels et autres personnes, desquelles ils exigeoient injustement des sommes d'argent considérables; pour remédier à un tel abus, nous ordonnons que, désormais, les archiprêtres n'auront aucun droit de faire emprisonner qui que ce soit.

ART. V. *Sur les Nobles qui exercent la justice.* — Quoique les Nobles qui ont été revêtus de quelque charge dans la province n'aient eu jusqu'à présent aucune rétribution du Trésor public, cependant, pour leur faire sentir les effets de notre libéralité, pour les mettre en état de s'acquitter dignement de leurs emplois, et pour qu'un plus grand nombre d'entre eux se chargent des affaires publiques, afin qu'on puisse plus facilement donner audience à ce grand nombre de suppliants qui s'assemblent de toutes parts dans cette capitale, il a été ordonné que tous les Nobles qui ne seroient point occupés dans quelque emploi dans la province et au dehors de cette ville, et qui, suivant notre Cour, donneroient leurs avis par écrit sur les différens procès de particuliers, recevroient un salaire convenable pour récompense de leurs travaux dans l'administration de la justice.

ART. VI. *En faveur des Nobles.* — Ayant vu avec douleur que la contribution qu'on imposoit sur les Nobles avoit réduit plusieurs familles dans la dernière misère, il nous a paru peu convenable que des familles d'une noblesse reconnue et confirmée par les lettres patentes des princes nos prédécesseurs tombassent dans l'indigence, à cause de la contribution; c'est pourquoi nous avons ordonné qu'ils en seroient exempts.

ART. VII. *Des commissaires établis dans les districts en qualité de juges.* — Comme plusieurs habitants ne pouvoient, à raison de leur pauvreté, satisfaire aux frais d'un long voyage pour venir faire juger leurs procès à notre Cour, et comme ils ne pouvoient se faire rendre justice par les capitaines des districts, nous avons établi des commissaires choisis dans le corps de la Noblesse, et nous leur avons accordé une pension sur notre Trésor public, leur avons ordonné de rendre justice aux pauvres, de les mettre à l'abri de toute injustice et violence de la part des collecteurs du tribut, d'avoir l'œil à l'élection des burgraves, et surtout d'empêcher qu'on n'opprime les pauvres, et que les collecteurs ne les chargent d'aucune contribution pour les frais qu'ils sont obligés de faire pour lever le tribut.

ART. VIII. *Touchant les dépenses des collecteurs du tribut dans toute la Province.* — Les collecteurs du tribut, qui parcouroient la Province pour s'acquitter de leur emploi, ont jusqu'à présent été dans la mauvaise coutume de charger à leur gré les villages et les bourgs des frais de leur dépense, ce qui donnoit occasion aux burgraves de faire des répartitions sur les habitants, lesquelles surpassoient souvent du double ou du triple les frais que les collecteurs avoient exigés des dits burgraves; nous avons fait de très expresses défenses qu'aucuns collecteurs ne fassent dans la suite aucune dépense au désavantage des villages ou des bourgs, leur avons ordonné de tirer leur subsistance du salaire et des deniers que nous leur avons assignés sur notre Trésor public, parce que nous avons voulu *délivrer les habitants de cette injuste contribution.*

Art. ix. *Au sujet de la contribution sur les bœufs et vaches, appelé vulgairement Vaccarit.* — Les princes nos prédécesseurs ne pouvant trouver de moyens assez efficaces pour se mettre en état de satisfaire à toutes les dépenses publiques que les circonstances des temps font naître journellement, le prince Constantin Brancovan, dans un temps où la Province était en bon état, ajouta aux contributions ordinaires, qui, n'étant pas levées suivant une bonne méthode, donnoient lieu à bien des injustices, la contribution appelée *vaccarit;* elle consistoit alors en 33 aspres (1) pour chaque bœuf et autant pour chaque vache. Or, comme, suivant l'usage et l'état du pays, les habitants tirent presque toute leur subsistance de la multitude de leurs animaux, chacun, pour se soustraire au tribut, commença à les vendre et à s'en défaire, de sorte que, la seconde année, le nombre en étoit extrêmement diminué; alors on se trouva dans la nécessité d'augmenter la taxe au point que, sous les successeurs du prince Brancovan, la taxe sur chaque animal monta jusqu'à 76 aspres. Enfin, les besoins étant devenus encore plus pressants, on leva cette imposition deux fois l'an et on l'augmenta jusqu'à 152 aspres; de là il arriva que non seulement les pauvres furent privés de l'utile et douce subsistance que leur fournissoient leurs troupeaux, mais même que les ecclésiastiques, les nobles et tous les habitants, qui avoient des possessions, ne pouvoient cultiver les terres; de là s'ensuivit une si grande disette que la plus grande mesure de blé coûtoit 10 talairs (2); celle de millet et de blé de Turquie, 8; les bêtes à cornes, 10 à 15 talairs; la hocque de viande, 3 aspres; la hocque de beurre, 10; ce qui fit que, dans le temps de la guerre, la disette des vivres étant encore devenue plus grande, il étoit impossible d'exécuter les ordonnances impériales; bien plus, les habitants se dispersoient parce que, faute d'animaux, les pauvres paysans se trouvoient dans la nécessité de quitter leurs demeures. Quoique les derniers princes nos prédécesseurs eussent fait tous leurs efforts pour abolir ce tribut, il ne leur avoit pas été possible de conduire leurs desseins à une heureuse fin. Le prince Nicolas-Alexandre, d'heureuse mémoire, notre seigneur et père, n'avoit jamais perdu de vue ce projet, et, dans l'espérance que nous pourrions un jour être élevés au gouvernement, il nous communiquoit ses vues et ses projets, et nous faisoit une vive peinture des malheurs qu'attiroit après soi cette imposition pernicieuse, afin de nous engager, en cas que, par la faveur du ciel, nous fussions élevés au gouvernement, à tenter tous les moyens possibles pour détruire une contribution si contraire au bien de la Province.

Dieu nous ayant découvert les voyes convenables pour exécuter ce projet, nous avons ordonné que le *vaccarit seroit pour toujours supprimé.*

Art. x. *De la contribution sur chaque arpent de vigne, appelée vulgairement Pogonarit.* — Ce tribut, que payoient chaque année les possesseurs d'arpents de vigne, a été pareillement établi pour fournir aux nécessités de la Province, mais ne fournissant pas une somme assez considérable, quand il s'agissoit de faire quelque grande dépense pour les besoins de l'Etat, loin de lui être de quelque utilité, il lui étoit très préjudiciable. En effet, avant l'établissement de ce tribut, il y avoit une si grande quantité de vins que tout le monde pouvoit en avoir suffisamment; d'ailleurs, les monastères et tous les habitants trouvoient dans la vente de leurs vins une ressource utile pour le soutien de leur famille. Mais la contribution du pogonarit, jointe aux dépenses que les vignes exigent de ceux qui les cultivent, obligea les

(1) Un aspre valait 6 deniers, monnaie de France.
(2) Un talair valait à peu près 55 sols, monnaie de France.

habitants à abandonner les travaux nécessaires à leur culture, ce qui fit qu'on abandonna la moitié des vignes et que les autres, qu'on ne cultiva qu'avec négligence, perdirent presque toute leur fertilité; de là survint une extrême disette de vins, et le prix en devint exorbitant; la hocque *(oca)* de vin se vendoit 30 aspres, et avant cet impôt elle n'en coûtoit que 2.

Cette contribution fit encore beaucoup de tort au Trésor public, en ce que les pauvres, pour ne pas payer le pogonarit qu'on exigeoit d'eux, quoiqu'ils ne cultivassent pas leurs vignes, quittoient leurs établissements pour se transporter dans d'autres lieux. C'est pourquoi, pour nous conformer aux avis de feu notre seigneur et père le prince Nicolas-Alexandre, et pour faire connoître que rien ne nous touche plus vivement que le bien public, *nous avons,* de l'avis de notre conseil, *aboli cette pernicieuse contribution.*

ART. XI. *En faveur de ceux qui ont des possessions dans cette Province.* — Il nous a paru injuste que les paysans, qui tiroient leur subsistance des possessions et des terres appartenantes aux monastères, à la Noblesse ou aux autres habitants, quittassent les possessions de l'un pour entrer dans celles de l'autre. Car delà il s'ensuivoit que certains propriétaires et terriers avoient dans leur bien grand nombre de paysans, tandis que les possessions de quelques autres restoient désertes et sans culture. Pour obvier à cet inconvénient, il nous a paru équitable d'ordonner que tout habitant, établi dans la possession d'autrui, demeureroit au service de son maître, travailleroit pour lui un certain nombre de jours pendant le cours de l'année et lui payeroit, comme il est d'usage, le dixième du revenu.

ART. XII. *Qui ordonne que les habitants payeront le tribut dans le lieu où ils demeurent.* — Comme les habitants d'un bourg ou village, quand il s'agissoit de payer le tribut, assuroient, pour se soustraire au payement, qu'ils étoient sujets à un autre bourg ou village, et, quoique établis dans un district, disoient qu'ils payoient dans un autre : ces mauvais prétextes causant beaucoup de confusion et donnant lieu aux burgraves de faire de sourdes rapines, par des répartitions injustes, qu'ils faisoient sur les autres habitants, nous avons expressément défendu une pareille manœuvre, et avons, en conséquence, ordonné que quiconque seroit établi dans un bourg ou village y payeroit le tribut, et non ailleurs.

ART. XIII. *De la contribution annuelle, payable à quatre trimestres (Discours du clergé et de la noblesse).* — Comme nous avons remarqué que les règlements faits pour lever les contributions, loin de nous être utiles, attiroient, avec un grand désordre, la perte de la Province, nous nous sommes plusieurs fois assemblés devant Son Altesse Sérénissime pour trouver quelques moyens de faire lever la contribution suivant une méthode équitable et utile, afin de nous mettre par là en état d'exécuter les mandemens de l'Empereur, et de satisfaire à toutes les nécessités et charges de la Province.

A ces fins, notre sérénissime prince Constantin, éclairé des lumières du ciel, a, du consentement de son conseil, établi *quatre trimestres par chaque année,* pour faire les répartitions et les collections du tribut qui sera payé par tête, suivant le pouvoir de chacun; un an après ce règlement, nous avons reconnu qu'on a levé les deniers publics sans aucune vexation des pauvres, que tous les habitants commençoient à se trouver mieux et plus stables dans leur établissement, que les mandemens de l'empereur étoient exécutés avec facilité, que les autres affaires publiques se faisoient dans un très bon ordre, et enfin que le nombre des peuples augmentoit.

A la vue de tant d'avantages, nous avons eu recours à la clémence de notre

Prince, nous l'avons prié d'abolir tous les règlements qu'on avoit établis jusqu'à présent pour la levée du tribut, d'établir, non pour un temps, mais pour toujours, que *le tribut se payeroit désormais quatre fois l'an seulement;* sçavoir, une fois par chaque trimestre. Son Altesse Sérénissime, après avoir favorablement écouté nos prières, a confirmé ce juste règlement et, pour le revêtir de l'autorité nécessaire, elle y a fait apposer le sceau de sa principauté.

Et nous, pour empêcher que qui que ce soit, national ou étranger, donne aucune atteinte à ces règlements, dictés pour la juste administration de la Province et pour l'utilité publique, et afin que quelqu'un ne soit assez hardi pour rappeler le *vaccarit* et le *pogonarit,* nous déclarons que quiconque oseroit faire de pareilles entreprises, soit regardé comme un rebelle et comme ennemi de la patrie. En foi de quoi nous avons signé de notre propre main toute cette présente constitution (1).

II

CHRYSOBULLE D'ÉMANCIPATION DES PAYSANS DE 1749 DU PRINCE CONSTANTIN MAUROCORDATO

Texte Roumain.

Magazinul istoric pentru Dacia. Vol. II, p. 288.

ACT PENTRU DESROBIREA VECINILOR IN MOLDOVA, 1749

Intăritura domnească : « Noi Costandin Nicolai Voevod, bojieni milostiiu, Gospodar Zemli « Moldavscoi. »

« Această hostàràre ce s'au făcut printi'această carte, atăta de catre toată obstia biseri- « ciascà, cât şi de catră toţi boiarii ţării, am intarit si Domnia Mea, cu pecetea şi iscàlitura « Domniei Mele, ca să se pazască nestrămutat. Intr'alt chip să nu fie. » Junie 1. an. 1749.

(L. Sigil). (L. S.)

HOTARARE OBSTEASCA

Pàrele de pricina vecinilor, şi la alţi luminati domni, cum şi la trecute Domnii ale Mariei Sale Prea Junàltatului, Luminatului Domnului Nostru, Constandin Nicolae Voevod, n'au lipsit; iară la această a trie domnie si mai mult jalobe facand oamenii sateni ce sed pe mosiile monastiresti si boeresti, facànd păra asupra stàpanilor satelor, că'i supun ca vecinatate, adeca parându-le oamenilor că acest nume de *vecinie* n'are osebire de *robie,* si se silia ca să găsasca indreptare si mântuire de numele veciniei, aratând pricini cà unu din stapanu satelor s'au obicinuit a vinde pe vecini ca pre robi, s'ai impàrta ca impartàlà ca pre tigani, si a da numele lor in foi de zestre, s'ai desparte pre copii de la parinti, luându-i in casà la slujba lor; s'-ai muta de la loc la altul; nefiind acea volnicie a se vinde si a se supune pănà intr'atăta ca pre robi.

Pentru care, cercetând Maria Sa Voda cu amăruntul ca să afle adevărul, din ce pricinuesc aceste gâlcevi si neodihna oamenilor, ce strambătate ar fi având de fac atăta necontenita jalobà; si ce va să-zică vecini, ce volnicie, ce supunere au stapănii mosiilor asupra lor, cu cât sint maĭ supusi decât laturasii ce sed pe mosii boieresti si fac slujba lor, si ca pre robi se

(1) Ici se trouve la liste de ceux qui ont signé cette constitution en Valachie le 7 février 1740. Comme les signataires n'y sont désignés que par le nom de leur dignité et sans le nom de famille, nous avons pensé inutile de les reproduire.

stapânesc, au ca pre tigani, cum au fost obiceiul, au cerut Maria Sa Voda räspunsul la fiestecare de noi.

La sase zile a lui April, Joi, intru a doua sàptămână după Pasti, fiind noi, cu toti adunati, atăta parte bisericiascà cât si boierească si altà obstie, in manăstirea Trii Sfetitelor, la scosul Sfintelor moaste, s'au fàcut sobor de intrebàciune acestor pricini mai sus arătate. La care cu toti cu un glas am răspuns, marturisind adevărul; cà vecinii robi nu sint, nici să stăpanesc cu nume de robie, fiindcă numai tiganii au acea robie, carii, cu femeile si cu copie lor, slujesc pe toate zilele stapanilor sai. Iară vecinii numai partea barbateasca slujescu, scotând la lucru numai un om dintr'o casa, măcar căte feciori va avé omul; asemine slujescu ca si tluăralnicii; iarà partea femeeasca nu slujeste; nici au acea supunere ca robii. Cà veci va sa ziçà sâtean megias, fără de moşie, atăta numai, ca din sat nu este volnic ca sà iasa; care poruncă este si de la Domnie si a Visteriei si a Pravelii, poruncind, săteanul să nu fie volnic a iesi din sat, si de unde iesi, sà se deà la urmà. Care rândueala s'au pazit si de raposatii Domni cei vechi, cari s'au vazut la hrisoavele lor, ca când s'au părat doua sate pentru un sătean, de unde s'au dovedit c'au fost, acolo s'au dat. Numai indrazneala unora din stapăni mosiilor, i-au suparat, fără de cale, ca vânzările si impărtirile, si mutările ce s'au purtad de la un loc la altul, le-au dat pricini de jaloba, parându-le lor o supunere ca de robie. Care lucru, a se vinde vecinii sau a se desparti cu impartalà, sau a se dà in foi de zestre pe frati, sau a se mutà dintr' un sat intr'altul, sau a se schimbà numai pe oameni fâr de mosie, sau pe copii a'i desparti de la parinti, n'au fost volnici stapanii satelor, si nici de acum inainte aceasta volnicie asupra lor nimeni să nu aiba, că nu este cu cale. Si-când s'a vinde mosie oamenii sà se vânză, ci ca niste sateni a satelor in sat sa ramăie, facănd slujba obicinuita; însa si slujba să o facà cu nartu, 24 de zile de om intr'un an, ori la ce lucru sa se pună si dejmà sa dea de pe mosie. Asa marturisim si ne priimin; si ca să fie păzit acest asezământ ne-am iscălit cu toti. Care asezămant să se intăriască si de Maria Sa Voda.

(Iscaliturile) : Nichifor, *Mitropolit Moldovei, si* Jacov, *episcop Romanului;* Jeroteu, *episcop Husului;* Αθανάσιος ὁ ἀρχιμανδρίτης τῆς Αλεξανδρίας καὶ ἡγουμένος τοῦ Ἀύρου. — Ὁ τοῦ ἁγίου Σάββα Ραφαήλ, ὁ τριεραρχίτης Γαβριὴλ ἡγούμενος τοῦ Μπάδω Παρθένιος. — *Jéromonah* Lazar, *igumen Neamtului.* — Gheorghie, *igumen.* — Ghedeon, *igumen Slatinii.* — Theofan, *igumen ot Agapia.* — *Jeromonah* Meletie, *igumen de Bizericani.* — *Jeromonah* Varloam, *igumen ot Berzontu.* — Naftanail, *igumen Solcai.* — Stefan, *igumen Dobrovatululiu.* — Sava *Jeromonah, igumen ot Cafcuetii.* — Γρηγόριος Πυρθυχάνος, *igumen de Bogdana.* — Αθανάσιος Γρελτξάνο. — Calistin, *igumen de Runcul.* — Antim, *ieromonah, igumen Mavromolul.* — Natanail, *proin igumen.* — Teofil, *igumen de Bizantia.* — Ionita Canta, *vel Logofat.* — Sturza *logofat.* — Kostachi, *vel vornic.* — Jordachi Bals, *vornic.* — Jordachi Cantacuzino, *vel clucer.* — Jordachi, *biv vel sardar.* — Jon Rusu, *medelnicer.* — Jonita Cuza, *vel pitar.* — Costandin, *vel armas.* — *Costandin Gandul, vel vistier.* — Miron Gafencu, *biv vel stolnic.* — Jon, *vel armas.* — Gheorghe, *medelnicer.* — Constandin Gogalniceanu, *vel clucer.* — Gavriil Fratula. — Costasco Bran. — Toader Cosascu, *medelnicer.* — Iftimie, *biv vel capitan.* — Lupul Tautul. — Steafan Casu. — Iordachi Soimariul. — Sandu Pili. — Pascal Hose. — Dimitrie, *capitan.* — Jonita Moreanu, *biv patrarnicel.* — Simeon Panin. — Manoli Pisar. — Toader Batez. — Jon Bantas. — Enachi Negrutz. — Vasile Capita Ursachi, *capitan.* — Gavvil Rusu. — Ionita, *capitan.* — Tanasie, *socru lui Dobre.* — Constantin Nagatu. — Sandul Bontici. — Neculai Indigan. — Jonita Palipotchi. — Lupascu, *paharincel.* — Stratulat Onescu. — Negoita. — Antohi, *capitan.* — Timofti Cotic. — Gheorghi Ghita. — Neculai Brat Pilnici. — Jon Giuma. — Jon Dobre. — Manoli, *capitan.* — Radu Borcila. — Stefan, *capitan.* — Toader Carp. — Costandin Timus. — Grigosas Ursachi. — Constantin, *vel pitar.* — Serban Flondor. — Michalachi Catargiu. — Iordachi Rusu al, *jignicer.* — Jan Strisca. — Toader sin Ilie, *armas.* — Gavril Pilat. — Nicolai Tiron, *vornic de poarta.* — Neagul Ciocarlie, *vornic de poarta.* — Stefan Popascu, *biv treti armas.* — V. Isacescul, *postelnic.*

(L. S.)

Traduction Française.

CHARTE POUR L'ÉMANCIPATION DES SERFS EN MOLDAVIE, 1749

Confirmation Princière :

« Nous Constantin Nicolas Voévod, par la grâce de Dieu, prince de la Terre Moldave, cette décision qui a été faite par cette charte, autant par toute l'église réunie que par tous les boyards du pays réunis, Nous l'avons confirmée par Notre autorité princière et décrétée par Notre sceau et Notre signature, afin qu'elle demeure intangible et qu'il n'en puisse être autrement, le 1er de juin 7257 (1749). »

Décision de l'Assemblée :

. . . .

(Les paysans) s'étant plaint que les maîtres des villages les soumettent au servage, c'est-à-dire que les hommes s'étant plaint que ce mot de servage *(vecinie)* ne se différencie pas de l'esclavage *(robie)*, que quelques-uns des maîtres des villages se sont habitués à vendre les serfs *(vecini)* comme des esclaves *(robi)* et de les diviser en divisions *(sic)* comme des bohémiens *(tigani)* et de donner leur nom sur les feuilles dotales et de séparer les enfants des parents, en les prenant à leur service dans leur maison, et de les transférer d'un lieu dans un autre, etc., etc., etc.

« Le sixième jour d'avril, le jeudi de la deuxième semaine après Pâques, étant nous tous ici assemblés, d'un côté autant pour l'église que d'un autre autant pour la noblesse, et d'autre part encore généralement *(si alta obstie*, littéralement *et autre public)*, au monastère des Trois-Saints, à la sortie des Saintes Reliques, il a été fait une assemblée de demandes au sujet des questions susdites. A quoi tous ont répondu d'une seule voix, à l'unanimité, en témoignant la vérité, *qu'il n'y a pas d'anciens esclaves*, et qu'ils ne sont pas possédés sous le nom d'esclaves *(robi)*, parce que seulement les bohémiens *(tigani)* sont soumis à cet esclavage *(robie)*, lesquels avec leurs femmes et leurs enfants servent tous les jours leur maître. Quant aux serfs *(vecini)*, seul le sexe masculin sert, en ne mettant au travail qu'un seul homme par maison, qu'ils doivent demeurer dans le village comme des villageois des villages, en faisant leur travail habituel, mais que ce travail *(slujba*, c'est-à-dire *service*, ce qui ne veut pas dire précisément *corvée)* ne soit fait que pendant vingt-quatre jours par an, par homme, quel que soit le travail *(lucru)* auquel il sera mis, et que pour cela il reçoive la dîme (c'est-à-dire un payement).

(Suivent les signatures du texte roumain précédent.)

ANNEXE IV

DIX DOCUMENTS INÉDITS DIVERS

I. — Lettre de R. Sutton, agent britannique à Lord Pagett, ambassadeur à Constantinople *(inédit)*.
II. — Lettre de Lord Pagett, ambassadeur d'Angleterre, au duc de Shrewsbury *(inédit)*.
III. — Lettre de Lord Byron à Alexandre Maurocordatos de Missolonghi (en italien).
IV. — Même lettre (en anglais).
V. — Lettre d'Alexandre Maurocordatos de Missolonghi à la sœur de Lord Byron *(inédit)*.
VI. — Lettre d'Alexandre Maurocordatos à Lord Byron.
VII. — Lettre du comte Jean Capodistrias, président de la Grèce, à Alexandre Maurocordatos *(inédit)*.
VIII. —
IX. — } Trois documents russes (texte et traduction) concernant les Maurocordato, de Russie *(inédits)*.
X. —

I

Lettre de R. Sutton, agent britannique à Lord Pagett, ambassadeur.

(Inédit) Viena janv. 7 1699.

I received the 2 inclosed from my Lord Pagett this morning, the one by a courrier, the other by the ordinary. It has been my business to day to circulate about to the ministers, so that I have little time left to acquaint your Honour by this post with what passe. It is only necessary to inform your Honour that the Venetian Embd. as well as the ministers, seems mightly surprized at the severe dealing of the Turks, which they impute to the subtilty and fetches of Maurocordato, who takes occasion from what has passed hither-to at the Congress to use the Republick handly, as supposing it necessitate to follow the example of the rest. Whether this suspicion which they seem to have be well grounded or not, I dare not determine. The Venetian Emb., after all his complaints, would still persuade me, that the peace is in no danger.

R. Sutton.

(Record office of London. — Obligeante communication de S. E. M. Constantin Mano, ministre plénipotentiaire roumain.)

II

Lettre de lord Pagett, ambassadeur d'Angleterre, au duc de Shrewsbury.

TO DUKE OF SHREWSBURY.

Adrinople, the 23ᵈ Jan. 1697/1698.

The present Vizier having ordered my coming hither, to explain some transactions, which the last Vizier's too partial conduct in favour of our enemies the French, had left very mali-

ciously as well as falsely, recorded against us, I willingly undertook that voyage supposing the ill success of the last campagne might dispose these ministers to hear of peace.

Therefore set out from Pera the 6th of Decem. last, and got to this place the 18th.

The 23d Sign. Alexandro Maurocordato (this Empire's chief and indeed only interpreter) was sent to me from the Gr. Vizier, with a present of refrechments, to wellcome me to town, and to let me know I should soon have an audience; in the visit he told me, the Vizier asked wither I was the person that had formerly brought some overtures for peace between the two Empires? I answered that he (Maurocordato) knows I was the person, who by His Majesty's appointment had made general motions with the intention for, in all the audiences had been garanted me he (as the Grand Signor's Interpreter) been allways present; had heard a was said and from his mouth I received the answer which I was sorry had been generally such as gave me no encouragement to hope for success. He then told me (but as from himself) that it might not be improper (if in my audience from the Vizier I had a convenient opportunity for it) to take notice of what had passed.

The 27 th (décem. 1697) Maurocordato came to me by the Vizier's directions, and began in a long discourse to set off the greatness of this Empire, the Gr. Signor's power, the Vizier's credit and ability and the means by which the ministers were every way wanted sufficiently enabled to carry on the present war, for which they wanted neither men, money, no any other conveniences; I told him, that having been hear so long. I was not to learn anything from such topicks; that such discourse might more properly have been made to the Emperor's Ambassadors than to me, employed by His Majesty to mediate a peace between the two Empires; yet I observed that he said no more in all his discourse, than that a German Ambassador might have said upon the like subject of the Empr. Empire and affairs of Germany; I told him that such notions were forrain, and would not forward business and therefore to cut off superfluities; I was to mind him, that His Majesty the King my master had sent me to offer his mediation for the treating a peace, in order to which I had given a proposition in writing, which His Majesty has obtained from the Emperor, to shew by that advance the reality of his instruction in the offer he made; and now, if the Port any time intention to enter upon a treaty I expected that the Grand Vizier should (in answer and conformity to mine) give me his reply in writing by which His Majesty the King my master might see the reality of his intentions; he promised to report our discourse to the Vizier.

Wednesday the 29th we met again, and then he said, the Vizier would answer my proposition upon the foundation of *uti possidetis;* as therefore, tho this Emperor had lost great territories in those parts, he would not require any thing for the Port, but since the Emperor of German establised himself in so great a dominion, which would be secured him by a treaty of peace, the grand Sign. might reasonably expect a require, that Transilvania should be restored to its former free Government and enjoy its ancient liberty and priviledges under a Prince of their own nation; I told him, that this point had been so resolutely rejected, upon all occasions at the Emp. Court, that I could not discourse of it, much less approve it, in a proposition; that if the Port realy intended to enter upon a treaty, such things ought not to be asked, as would make a negotiation impracticable, but that an answer to my proposition (if they would do anything) must be given so that His Majesty might be induced to continue a mediation, toward which the Port hat not as yet (tho often minded of it) made any overture in writing at any time, this was the sum of our conference.

The 31th Sign. Maurocordato came again to me, and press'd the former motion with greater earnestness; he told me 't was not contrary to the *uti possidetis,* since the Port required not Transilvania for himself, but to be restored to its former establishment, that they might enjoy their religion and franchises which for very many years they had happily preserved under the government of their own Princes; he added, that if a thing so just and reasonable, and so much for the benefit of the Christian inhabitants should be refused, people would think the Emperor was not willing (whatever his declaration might be) to have a peace; seeing he insisted upon this, I repeated what I had before said against this notion and then told him, that as Amb^or from a mediator, I was not to council or advice anything, but only to receive what should be given me, and represent the answer would be returned to it, but that speaking with him, not as a minister, but familiarly as a private person it would, I thought conduce towards the facilitating affairs, that we might have liberty to discourse and examine them, to dispose things so that they might have a likelyhood of succeeding.

The 2nd of January following we met again, then Sign. Maurocordato told me, the grand

Vizier was disposed to render things as easy as possibly he could; that his proposition should be given me in writing, wherein he thought it convenient, to prevent future inconveniences and to the end the peace between the two Empires might be the better and more exactly be taken away, and therefore 't would be required, that the forts of Peterwardein and Epeck and some other lesser places should be demolished; I told him he had no yet said anything to that which must be an essential part of the treaty, viz. to the satisfaction of the Allies; about this he said he had no orders, and so we parted. Saturday the 8th we met again, when he told me, that a satisfaction for the Allies he duely considered; I then only added, that I was not to council and advice the method of the proceedings, only that I desired the proposition, they intended to give might not be embarrassed with unnecessary difficulties.

Monday the 10th a great Divan was held (as had been sev[ll] times before upon the subject of our conferences; the persons in it were the Grand Vizier, the Mufti, the Tartarian, two cadelikiers, the Aga of the Janissaries any the Reis Effendi and Maurocordato was called to them; this Divan sat 3 or 4 hours. That might Maurocordato sent to desire a meeting the next morning; he asked me then, what I ment in the conclusion of the last conference by the words : *Unnecessary difficulties?* I answered, I supposed he easily guessed my meaning, and that (not to say, then anything about Peterwardin) the demolition of Epeck was an improper demand, since it was neither near Belgrade, nor upon the Danube, and that therefore, to require the demolition of that, might perhaps make the Germans suspect some indirect designe was intended, since the demolition could imply nothing else, but the opening a way twixt Belgrade and Temesvar, that to those garisons might the better and more securely carry on their disorders and incursions; that about Transilvania I had told him my opinion before. Upon thinking a while of this without making any answer, he asked me what papers I had to support my proposition? I told him I had the King, my master's orders, which were given, from an assurance His Majesty had han in a letter from the Emperor of Germany that in case the proposition was received, comissaries should be appointed to settle the limits and regulate other difficulties, and that a peace would most probably ensue. He asked me whither he might see the letter? I told him that I had no orders to shew it, and therefore that I had it not then with me, neither would I shew it as a minister, but in familiar conference with him, to content his curiosity, and to let him see the sincerity of my dealing, I would meet him the next day, and let him see a copy of it. And accordingly, having copied so much of the letter as I thought he might see without any inconvenience, I met him the next day and shewd it him, and he read it and was satisfied; he told me then, that what I had said about Epeck had been considered, and that the demolition should not be insisted upon, but said nothing of Transilvania; he told me withal that the proposition with a letter for His Majesty should within a day or two be delivered to me by the Vizier himself in an audience he would give me for that purpose; that at the same time, he would appoint an Aga to accompany as far as Belgrade the person I should send to His Majesty, with order that the said Aga should continue there to receive him at his return, and conduct him hither, which he wished might be with all convenient speed.

Thus I have in as short compass, as I can, represented to your Grace the substance of the several conferences we have had which by the desire of the Government have been held so private, that except thė persons mentioned in this last Divan, and myself, nobody knows what has ben transacted they having thought it convenient so to do, till from His Majesty's answer it might be known wither the negociation will proceed. I take the liberty to write this, tho your Grace has signified to me, that His Majesty has been pleased to appoint me a successor.

Lord PAGETT.

(Inédit)

(Record office of London. — (Obligeante communication de S. E. M. Constantin Mano, ministre plénipotentiaire roumain.)

III

Lettre de Lord Byron à Alexandre Maurocordatos.

TO PRINCE MAUROCORDATOS,

Cephalonia, 2ᵈ Decembre, 1823.

Principe, La presente sarà recapitata a V. A. dall' onorevole Colonnello Stanhope, figlio del Maggior-Generale Conte di Arrington, etc. Egli è arrivato da Londra in cinquanta giorni, dopo aver visitato tutti i comitati di Germania, ed è incaricato al nostro comitato ad operare in mia compagnia alla liberazione della Grecia. Io credo che il suo nome e la sua missione lo raccomanderanno abbastanza all' A. V. senza che gli abbisognino altre raccomandazioni da uno straniero, quantunque sia un tale, che rispetta ed ammira con l'Europa intera il coraggio, i talenti, e sopratutto la probità del Principe Maurocordato.

Duolmi oltremodo in udire che le discordie continuino sempre in Grecia, e in un momento in cui ella potrebbe trionfare da ogni parte, come ha trionfato in alcune.

La Grecia è posta fra tre partiti; o riconquistare la libertà, o divenire una dipendenza dei sovrani Europei, o tornare una provincia Turca; non ha che a scegliere fra questi tre. Ma la guerra civile non parmi strada che agli ultimi due. Se invidia la sorte della Valachia e della Crimea, puo ottenerla domani; se quella dell' Italia, posdomani; ma se vuol diventare la vera Grecia, libera per sempre e indipendente, conviene che si determini oggi, o non avrà più tempo mai più.

Sono con tutto rispetto.

Dell' A. V. devot° servo.

N. BYRON.

P.-S. — Vostra Altezza saprà già come io ho cercato di soddisfare alle richieste del governo Greco per quanto era nel poter mio; ma vorrei che questa flotta si lungo tempo aspetta e sempre in vano arivasse, o almeno fosse in strada : o sopratutto che L. A. vostra si accostasse a queste parti, o sulla flotta con missione pubblica, o in qualche altro modo.

(Texte original en italien, publié par GAMBA, *Narratives,* p. 61, 62, reproduit dans la *Correspondance complète de* BYRON, *Letters,* vol. VI, p. 278, édition de 1904.)

IV

Même lettre, traduite en anglais et publiée par MOORE *(Life of Byron,* p. 602*).*

Cephalonia, Dec. 2, 1823.

Prince, The present will be put into your hands by Colonel Stanhope, son of Major-General the Earl of Harrington, etc., etc. He has arrived from London in fifty days, after having visited all the Committee of Germany. He is charged by our Committee to act in concert with me for the liberation of Greece. I conceive that his name and his mission will be a sufficient recommendation, without the necessity of any other from a foreigner, although one who, in common with all Europe, respects and admires the courage, the talents and, above all, the probity of Prince Maurocordato.

I am very uneasy at hearing that the dissensions of Greece still continue, and at a moment when she might triumph over everything in general, as she has already triumphed in part.

Greece is, at present, placed between three measures : either to reconquer her liberty, to become a dependence of the sovereigns of Europe, or to return to a Turkish province. She has the choice only of these three alternatives. Civil war is but a road which leads to the twc latter. If she is desirous of the fate of Walachia and the Crimea, she may obtain it to-morrow; if of that of Italy the day after; but if she wishes to become truly Greece, free and independant, she must resolve to-day, or she will never again have the opportunity.

I am with all respect,

Your Highness's obedient servant.

N. Byron.

P.-S. — Your Highness will already have known that I have sought to fulfil the wishes of the Greek Government, as much as it lay in my power to do so : but I should wish that the fleet so long and so vainly expected were arrived, or, at least, that it were on the way; and especially that your Highness should approach these parts, either on board the fleet, with a public mission, or in some other manner.

V

Lettre d'Alexandre Maurocordatos à la sœur de Lord Byron.

MAUROCORDATOS TO THE HON. AUGUSTA LEIGH.

Missolonghi, le 1er May, 1824.

Madame, les sensations douloureuses qui affectent mon âme opprimée ne me permettent pas des expressions de condoléance. Votre perte est une perte européenne, une perte générale; mais surtout une perte immense et irréparable pour la Grèce, pour la patrie adoptive de celui qui l'a secourue dans les moments les plus critiques, qui l'a soulagée dans sa dernière détresse, qui en fut proclamé le bienfaiteur. Si notre situation actuelle ne nous permet pas de faire tout ce qui est dû à la mémoire de ce grand homme, notre cœur en sent bien le besoin, et les larmes que nous versons sont une preuve des sentiments qui y sont profondément gravés.

Mais si le deuil est général, si les larmes abondent dans les yeux de tous les Grecs, les habitants de cette ville, témoins oculaires des vertus et des bienfaits du grand homme, qu'ils comptaient déjà avec orgueil au nombre de leurs concitoyens, sentent et sentiront pour toujours, beaucoup plus que tous les autres, l'immensité de leur perte. La privation du corps de leur bienfaiteur est, après sa mort, un second malheur pour eux; et ils implorent la permission de réunir une partie des restes de leur concitoyen. Tel est le but de la lettre ci-incluse, adressée à la noble fille du défunt, à qui ces restes inestimables appartiennent de droit. Vous ne m'accuserez pas de témérité, Madame, si je prends la liberté de vous demander Votre intercession en leur faveur. Vous partagez trop les nobles et généreux sentiments de Votre frère, pour rejeter une prière si générale, si justifiée par les sentiments mêmes qui la provoquent.

Veuillez bien agréer l'expression du plus profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Madame, Votre très humble et très obéissant serviteur.

A. Maurocordatos.

(Original en français, au *British Museum*, ms. 31037, f. 45.)

VI

Lettre d'Alexandre Maurocordatos à Lord Byron.

Missolonghi, 29 décembre 1823.

Milord,

Je n'ai pas besoin de Vous dire combien il me tarde de Vous voir arriver, à quel point Votre présence est désirée de tout le monde, et quelle direction avantageuse elle donnera à toutes les affaires.

Vos conseils seront écoutés comme des oracles, et nous ne perdrons pas le temps le plus précieux de nos opérations contre l'ennemi.

MAUROCORDATOS.

(Original en français, dans GAMBA, *Narratives*, p. 295.)

VII

Lettre du comte Jean Capodistrias, Président de la Grèce, à Alexandre Maurocordatos.

A M. A. MAUROCORDATOS.

Argos, 13/25 juillet 1829.

Vous ne m'en voudrez pas si j'ai tardé jusqu'à aujourd'hui à répondre à votre lettre du 8, que je n'ai reçue cependant que le 11. Si vous ajoutez à mes occupations ordinaires celle que me donne le congrès, vous trouverez que je n'ai pas trop de temps à ma disposition. Je saisis néanmoins le premier instant de liberté, pour ne pas vous faire attendre longtemps ma réponse.

Je vous sais infiniment gré de la franchise avec laquelle vous me parlez de votre situation. Je vous paierai d'un juste retour, en vous indiquant de mon côté avec un entier abandon le point de vue sous lequel je l'envisage.

C'est depuis longtemps, vous le savez, qu'on a vu avec jalousie la part active que je vous ai donnée dans l'administration publique. Reconnaissant en vous beaucoup de zèle et une grande capacité, appréciant vos travaux et la supériorité de votre esprit, je me suis constamment applaudi d'avoir eu recours à votre coopération. J'ai laissé dire les jaloux, espérant que le témoignage des faits et l'expérience mettraient un terme à leurs clameurs. D'après les observations que vous venez de m'adresser, il en est autrement.

Si, pour confondre la calomnie, vous désirez une enquête, donnez-moi les moyens d'en faire ouvrir une, et en temps et lieu elle sera ouverte. Jusque-là, je ne vois pas pourquoi vous vous retireriez des affaires publiques. Quand même vous auriez pris définitivement une résolution semblable, je vous proposerais encore d'attendre paisiblement la fin du congrès. Il y aura nécessairement des changements dans l'administration, et il vous sera réservé de juger alors s'il vous convient d'y prendre part ou de jouir des agréments de la vie privée.

Les explications que je viens de vous donner vous prouveront, j'espère, que je vous apprécie plus que vous ne paraissez le croire.

Le comte Métaxas m'a parlé du projet relatif au petit fort d'Actium (Punta). Je m'en occuperai dès que j'en aurai le temps.

VIII

(Texte russe.)

САНКТПЕТЕРБУРГСКІЯ СЕНАТСКІЯ ВѢДОМОСТИ.
№ 59. — Пятница. 25 Іюля 1875 года.

О ДОЗВОЛЕНІИ МИЧМАНУ МАВРОКОРДАТО ИМЕНОВАТЬСЯ ВЪ РОССІИ МОЛДАВСКИМЪ КНЯЗЕМЪ.

Высочайшее повелѣніе, предложенное Управляющимъ Министерктвомъ Юстиціи Правительствующему Сенату.

1875 года Іюля 2.

ГОСУДАРЬ ИМПЕРАТОРЪ, по всеподданнѣйшему докладу Управляющаго Министерствомъ Юстиціи ходатайства Мичмана Дмитрія МАВРОКОРДАТО: въ 26-й день Іюня сего года, Высочайше соизволилъ на дозволеніе ему, МАВРОКОРДАТО, именоваться въ Россіи Молдавскимъ Княземъ.

По Департаменту Герольдіи.

VIII

(Traduction française.)

TRADUIT DU RUSSE
N° 24 540.

Ministère
des Affaires étrangères.

Département asiatique.

4 juin 1870.
N° 1 770.

Copie d'une copie.

Au Département de l'Inspection du Ministère de la Marine.

La demande du Commandant de l'école navale exposée dans le rapport du Département de l'Inspection en date du 26 mars de cette année sous le n° 2938 afin d'être renseigné sur la question de savoir si le sujet Grec DMITRI MAUROCORDATO, entré à la dite école en 1862, pouvait jouir du titre de Prince, a été communiquée à notre ambassadeur à Athènes. Actuellement le Conseiller d'Etat actuel NOVIKOF a informé le Ministère des Affaires Étrangères que le sus-mentionné DMITRI MAUROCORDATO appartenait effectivement à la race des Princes MAUROCORDATO, mais que, comme d'après l'article 3 de la constitution grecque les titres de noblesse et les distinctions ne sont pas conférés aux sujets Grecs et ne sont pas reconnus comme tels, il n'avait pas le droit de jouir de ce titre en Grèce. A l'étranger, le port de titres par les sujets Grecs est permis par les Gouvernements étrangers. Le Département Asiatique a l'honneur de communiquer l'Exposé ci-dessus au Département d'Inspection du Ministère de la Marine.

L'original est signé par le *vice-directeur :* A. ENGELGARDE.
A contresigné le *secrétaire :* D. STONART.

MENTION SUR CET EXPOSÉ

N° 5 550.

Le Département d'inspection transmet cet exposé au commandant de l'École navale, pour la solution de la question du 27 mars de cette année sous le n° 275. 10 juin 1870.

Signé : le *secrétaire :* N. IOUXANTZON.
Vérifié : le *secrétaire de l'École navale :* N. N.
Sceau apposé.

Je soussigné certifie l'exactitude de la présente copie, faite d'après une copie certifiée de ce document présentée à moi Eligraphe VASSLIEVICH KOZLIANINOFF, Notaire à Kronstadt, en mon étude, sise rue de la Citadelle n° 3, par l'enseigne de Vaisseau DMITRI Géorgievitch MAUROCORDATO, demeurant rue Galkine, maison Daladonoff, après collationnement par moi de cette copie avec la copie certifiée de ce document; dans cette dernière il ne s'est trouvé ni correction, ni renvoi, ni mots rayés, ni aucune particularité. Le 19 juin 1873, enregistré sous le n° 789.

(L. S.). Le Notaire. *Signé :* KOZLIANINOFF.

Je soussigné, traducteur assermenté près la Cour d'appel de Paris, certifie que la traduction qui précède est fidèle et conforme à l'original en langue russe, que je rends visé et pharaphé : *Ne varietur,* n° 24 540.

Paris, le 15 février 1879.

E. PLANTEAU.

(L. S.)
E. PLANTEAU,
Traducteur assermenté,
n° 15, place de la Bourse.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Planteau, traducteur assermenté près la Cour d'appe de Paris, apposée ci-dessus.

Paris, le 15 février 1879.

Pour le premier Président,
Le Président : BRIÈRE-VALIGNY.

(L. S.)
COUR D'APPEL DE PARIS

IX

(Texte russe.)

По Высочайшему повелѣнію

Указъ

ЕГО ИМПЕРАТОРСКАГО ВД ІИЧЕСТВА,

Самодержца Всероссійскаго.

изъ Правтнельствующаго Уената Ъправляющему морскимъ Министерствомъ.

По Указу ЕГО ИМПЕРАТОРСМАГО ВЕЛИЧЕСТВА, Правительствующій Сенатъ слушали : Предложеніе Управляющаго Министерствомъ Юстиціи, отъ 2-го сего Іюля за № 1000е, въ коемъ прописано, что ГОСУДАРЬ ИМПЕРАТОРЪ, по всеподданнѣйшему докладу его, Господина Упровляющало Министерствомъ Юстиціи, уодатойссва Мичмана Дмитрія МАВРОКОРДАТО, въ 26 день минувщаго Іюня ВЫСОЧАИШД сопзъолилъ по дозволеніе ему, МАВРОКОРКАГО, именоватъся въ Россіи Молдрбскимъ Кмяземъ.

О такойой ВЫСОПАИШЕИ волсѣ, сообщенной Управляющимъ Министерствомъ Юстиціи вмѣтѣ съ симъ, Управляющему Морскимъ Министерствомъ, онъ, Статсъ Секретарь ЭССЕНЪ, прелагаетъ Правительствующему Сенату, къ надлежащему исполненію.

ПСИКАЗАЛИ : Пьедставнтъ Управляющему Морскимъ Министерствомъ сдѣлать распоряженіе объ объявленіи Мичману Князю Дмитрію МАВРОКОРДАТО вышеозначеннаго Высочайшаго ЕГО ИМПЕРАТОРСКАГО ВЕЛИЧЕСТВА повелѣнія, о чемъ послать Указъ, а о пропечатаніи онаго въ Сенатскихъ Бѣдомостяхъ въ Контору Сенатской Типографіи послать извѣстіе, и передать въ Департаментъ Министерства Юстиці копію съ сего опредѣленія.

Іюля 21 дня 1875 года.

Подписали : За товарища Герольдмейстера : Б. Малининъ и Помощникъ Секретаря Манзуровъ

Съ подлиннымъ вѣрно :

Дѣлопроизводитель (Подписъ).

IX

(Traduction française.)

TRADUIT DU RUSSE

Autorisation accordée au Midshipman MAUROCORDATO de porter en Russie le titre de Prince de MOLDAVIE.

Ordre Impérial transmis par le Gérant du Ministère de la Justice au Sénat Dirigeant.

L'an 1875, le 2 juillet.

Sa Majesté l'Empereur, sur rapport du Gérant du Ministère de la Justice présenté à la suite de la requête du Midshipman Dmitri MAUROCORDATO, le 26 juin de la présente année, a daigné autoriser le dit MAUROCORDATO à porter en Russie le titre de Prince de MOLDAVIE.

TRADUIT DU RUSSE
N° 25 946.
—

Copie d'une copie.

PAR ORDRE SUPRÊME,

Oukase de Sa Majesté Impériale l'Autocrate de toutes les Russies, délivré par le Sénat Dirigeant au Ministre de la Marine. Par ordre de Sa Majesté Impériale, le Sénat Dirigeant a entendu la proposition du Ministre de la Justice en date de ce 2 juillet n° 10 003, dans laquelle il est dit que Sa Majesté l'Empereur, sur le rapport de Monsieur le Ministre de la Justice et d'après la demande de l'enseigne

Chambre
de
traduction.
—
Dir. E. Planteau
Traducteur
assermenté, n° 11
Place de la Bourse
—

de Vaisseau Dmitri Maurocordato, a daigné autoriser le dit Maurocordato à porter en Russie le titre de prince de Moldavie.

Conformément à cette volonté suprême, communiquée au Ministre de la Justice en même temps qu'au Ministre de la Marine, le Secrétaire d'État Essenne propose au Sénat Dirigeant de faire ce que de droit. — Ordonné : de laisser toute latitude au Ministre de la Marine pour donner les ordres nécessaires et communication à l'enseigne de Vaisseau, prince Maurocordato, de la Volonté Impériale ci-dessus mentionnée et d'en expédier l'Ukase, d'envoyer le dit Ukase au bureau de l'Imprimerie du Sénat pour être inséré au *Bulletin Officiel* et de transmettre au département du Ministère de la Justice une copie de cette décision.

Le 21 juillet 1875.

Ont signé : pour le Maître adjoint de la Chambre Héraldique, Mamarime, et le Secrétaire adjoint

Mansouroff.

Pour copie conforme,

Signé : Le Secrétaire chargé de l'expédition des affaires

(*Signature illisible.*)

Au Département Héraldique.

Je soussigné, traducteur assermenté pour les langues Allemande, Anglaise, Danoise, Espagnole, Hollandaise, Italienne, Latine, Portugaise et Russe, certifie que la traduction qui précède est fidèle et conforme au texte russe par moi visé et paraphé *Ne varietur* n° 25 946.

Paris, le 25 février 1880.

E. Planteau.

(L. S.)
E. Planteau,
Traducteur assermenté,
n° 11, place de la Bourse.
—

Vu pour la légalisation de la signature de M. Planteau, traducteur assermenté près la Cour d'appel de Paris, apposée ci-dessus.

Paris, le 25 février 1880.

Pour le premier Président,
Le Président : L. Puget.

(L. S.)
Cour d'appel de Paris
—

X

(Texte rusee).

1851 года Іюня 12 дня.

По Указу ЕГО ИМПЕРАТОРСКАГО ВЕЛИЧЕСТВА, Правительствующій Сенатъ слушали переданный изъ Общаго Собранія первыхъ трехъ Департаментовъ и Департамента Герольдіи, для исполненія, Именной ВЫСОЧАЙШІЙ Указъ, состоявшійся на поднесенномъ отъ Государственнаго Совѣта мнѣніи, слѣдующаго содержанія :

" Государственный Совѣтъ, въ Департаментѣ Гражданскихъ и Духовныхъ Дѣлъ, по разсмотрѣніи внесеннаго, по Высочайшему повелѣнію, Управляющимъ Министерствомъ Юстиціи представленія о Княжескомъ титулѣ Полковника Карла МАВРОКОРДАТО, принялъ на видъ :

1., Что происхожденіе его въ прямой нисходящей линіи отъ Александра МАВРОКОРДАТО получившаго отъ Оттоманской Порты въ 1698 году титулъ Молдавскаго Князя, доказывается родословною утвержденною Архіепископомъ Константинопольскимъ и Вселенскимъ Патріархомъ;

2., Что подлинной грамоты на титулъ сей онъ не могъ представить потому, что въ Турціи не было обычая выдавать подобнаго рода актовъ, а другихъ доказательствъ, подтверждающихъ его происхожденіе, онъ лишился во время бывшаго въ 1830 году въ Варшавѣ возмущенія, служа въ Россійскихъ войскахъ ;

3., Что правнукъ означеннаго Александра МАВРОКОРДАТО, также Александръ, Управляющій Княжествами Молдавіи и Валахіи, содѣйствуя, изъ преданности къ Россіи, покоренію и присоединенію къ ней Крыма, навлекъ тѣмъ самымъ на всю свою Фамилію такое подозрѣніе Порты, что долженъ былъ удалиться въ Россію, гдѣ въ Бозѣ почившая Императрица Екатерина II-я и приняла его милостиво. и

4., Что самъ проситель, правнукъ послѣдняго Александра, вывезенный изъ Константинополя отцемъ своимъ, по вступленіи въ 1827 году въ подданство Россіи, сохранялъ съ того времени постоянно Княжескій титулъ и съ нимъ принятъ былъ на службу.

По симъ уважен ямъ, Государственный Совѣтъ, руководствуясь бывшими неоднократно примѣрами Монаршей милости въ освобожденіи потомковъ иностранныхъ людей и Графовъ отъ представленія недостававшихъ у нихъ документовъ на титулы предковъ, мнѣніемъ положилъ :

Повергнуть на Всемилостивѣйшее Государя ИМПЕРАТОРА воззрѣніе и настоящую просьбу Полковника Карла МАВРОКОРДАТО и, согласно съ мнѣніемъ Управлявшаго Министерствомъ Юстиціи, испросить въ ему видѣ особенной Монаршей милости, Высочайшее ЕГО ИМПЕРАТОРКАГО ВЕЛИЧЕСТВА дозволеніе именоваться въ Россіи Княземъ Молдавскимъ. "

" На подлинномъ Собственною ЕГО ИМПЕРАТОРСКАГО ВЕЛИЧЕСТВА рукою написаъо : " Быть по сему ", въ Варшавѣ, 20 Мая (Іюня) 1851 года, приказали :

Объ исполненіи сего Высочайшаго повелѣнія предоставить Госродину Министру Юстиціи учинить надлежащее распоряженіе, для чего через Господина П правляющаго должность Герольдмейктра съ сего опредѣленія преороводить въ Департаменте Министерства Юстиціи копію, въ Московскіе и Варшавскіе Правительствующаго Сената Департаменты сообщить вѣдѣнія ; для припечатанія же сего Высочайше утвержденнаго мнѣн я Государственнаго Совѣта въ Сенатскихъ Вѣдомостяхъ передать съ онаго въ Контору Сенатской Типографіи при извѣстіи копію. Утвержденнано въ княжескомъ достоинствѣ Полковника Карла МАВРОКОРДАТО внестъ въ установленный для сего списокъ ".

Подлинное за подписаніемъ Правительствующаго Сената.

Исполненіе учинено 15-го Іюня 1851 года.
Вѣрно :

Товарищъ Герольдмейстера /Подпись/.

Съ подлиннымъ читалъ :

Помощникъ Секретаря /Поппись/.

По Указу ЕГО ИМПЕРАТОРСКАГО ВЕЛИЧЕСТВА и по опредѣленію Правительствующаго Сената 27-го Февраля 1873 года выдана сія копія изъ Департамента Герольдіи П а ительствующаго Сената Мичману 6-го Флотскаго Экипажа Дмитрію Георгіеву МАВРОКОРДАТО, вслѣдствіе поданнаго имъ о томъ прошенія.

Товарищъ Герольдмейстера /Подпись/

Помощникъ Секретаря /Подпись/. /М. П./

Я нижеподписавшійся удостовѣряю вѣрность этой копіи съ засвидѣтельствованной копіи съ этого документа, представленнгао мнѣ, Евграфу Васильевичу Козлянинову, Кронштадтскому Нотаріусу, въ конторѣ моей по Цитадельской улицѣ, въ домѣ № 3 Мичманомъ Дмитріемъ Георгіевичемъ МАВРОКОРДАТО, жительствующимъ по Галкиной улицѣ, въ домѣ Даладонова. Пьи сличеніи этой копіи мною съ засвидѣтельствованною копіею съ этого документа въ послѣдней почистовъ, приписокъ, зачеркнутыхъ словъ и никакихъ особенностеб не было.

1973 года Іюня 19 дня.
По реестру № 789.

Подписалъ : Нотаріусъ Козлянинов.

/М. П./

X

(Traduction française.)

TRADUIT DU RUSSE
Nº 24 539.

Copie.

L'an 1851, le 12 juin. Par *oukase* de Sa Majesté Impériale, le Sénat gouvernant a entendu : l'oukase signé par Sa Majesté Impériale et transmis pour son exécution par l'Assemblée générale des

trois premiers départements et la Chambre Héraldique, consistant dans un avis émis par le Conseil d'État contenant ce qui suit : Le Conseil d'État près le Département des affaires civiles et des cultes, après avoir examiné la requête présentée par le gérant du ministère de la Justice, au sujet du titre de Prince du Colonel Carl MAUROCORDATO, a pris en considération : 1° que son origine descendant en ligne directe d'Alexandre MAUROCORDATO, qui a reçu de la Porte Ottomane le titre de prince de Moldavie en 1698, est prouvée généalogiquement et confirmée par l'archevêque de Constantinople et le Patriarche de Vilna; 2° qu'il n'a pu présenter de diplôme original de ce titre, vu qu'il n'était pas d'usage en Turquie de délivrer d'actes semblables, et que les autres preuves, attestant son origine, ont été perdues pendant l'insurrection de 1830 à Varsovie, lorsqu'il servait dans les armées russes; 3° que l'arrière-petit-fils du dit Alexandre MAUROCORDATO, aussi nommé Alexandre, Gouverneur des Principautés de Moldavie et de Valachie, ayant coopéré, par dévouement envers la Russie, à la conquête et à l'annexion de la Crimée, a par ce fait attiré sur lui et sur toute sa famille de tels soupçons de la part de la Porte, qu'il a été obligé de se retirer en Russie, où l'Impératrice Catherine II, qui repose en Dieu, le reçut gracieusement, et 4° que le solliciteur lui-même, arrière-petit-fils du dernier Alexandre, a été ramené de Constantinople par son père, à son entrée sous la sujétion russe en 1827, a conservé continuellement depuis ce temps le titre de Prince et a été reçu avec ce titre au service. D'après ces considérations, le Conseil d'État, se guidant sur plusieurs précédents exemples de gracieusetés monarchiques, dispensant les descendants de personnages étrangers et de comtes de la présentation de documents leur manquant pour prouver les titres de leurs aïeux, a émis l'avis de soumettre à la très gracieuse décision de Sa Majesté l'Empereur la présente supplique et, d'accord avec l'avis du gérant du ministère de la Justice, lui demander, comme une gracieuseté souveraine particulière de S. M. l'Empereur, l'autorisation de se nommer en Russie Prince Maurocordato. Sur l'original a été écrit, de la propre main de Sa Majesté l'Empereur : « Qu'il en soit ainsi. » A Varsovie, le 20 mai 1er juin 1851. Ordonné : pour l'exécution de cette décision souveraine, laisser la liberté à monsieur le ministre de la Justice de prendre les dispositions nécessaires, et pour cela expédier, par l'entremise du président en fonctions de la Chambre Héraldique, une copie au département du ministère de la Justice et en donner connaissance aux Départements du Sénat Dirigeant à Moscou et à Varsovie.

Pour l'insertion du présent avis du Conseil d'État, approuvé par Sa Majesté, dans la gazette du Sénat, transmettre au bureau de la typographie du Sénat une copie annexée au présent avis, maintenant dans la dignité de prince le colonel Carl Maurocordato; l'inscrire sur l'état dressé à cet effet.

L'original porte la signature du Sénat Dirigeant.

Exécuté le 15 juin 1851.

Vérifié : Le Substitut du Président de la Chambre Héraldique.

Signé : N. N.

Collationné avec l'Original : le Sous-Secrétaire.

Signé : N. N.

Par *oukase* de Sa Majesté Impériale et par décision du Sénat Dirigeant en date du 27 février 1873, la présente copie a été délivrée, par le Département Héraldique du Sénat Dirigeant, à l'enseigne de Vaisseau du 6e équipage de la flotte DMITRI Géorgieff Maurocordato à la suite d'une demande faite par lui.

Le substitut du Président de la Chambre Héraldique (nom de famille).

N. M.

Je soussigné certifie l'exactitude de la présente copie, faite d'après une copie certifiée de ce document présentée à moi Eligraphe Valsslievitch Kozlianinoff, notaire à Kronstadt, en mon étude sise rue de la Citadelle, n° 3, par l'enseigne de vaisseau Dmitri Géorgievitch Maurocordato, demeurant rue Galkine, maison Daladonof; après collationnement par moi de cette copie avec la copie certifiée de ce document, dans cette dernière il ne s'est trouvé ni correction, ni renvoi, ni mots rayés, ni aucune particularité.

Le 19 juin 1873. Enregistré sous le n° 789.

(L. S.) Le Notaire. *Signé :* KOZLIANINOFF.

Je soussigné, traducteur assermenté près la Cour d'appel de Paris, certifie que la traduction qui précède est fidèle et conforme à l'original en langue russe, que je rends visé et paraphé *Ne varietur*, n° 24 539.

Paris, le 15 février 1879.

E. PLANTEAU.

(L. S.)
E. PLANTEAU,
Traducteur assermenté,
n° 15, place de la Bourse.

—

Fig. 100. — LE PRINCE NICOLAS MAUROCORDATO Ier.

Fig. 101. — LE PRINCE NICOLAS MAUROCORDATO Ier.

Fig. 102. — LE PRINCE NICOLAS MAUROCORDATO Ier.

Fig. 103. — LE PRINCE CONSTANTIN MAUROCORDATO III.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Planteau, traducteur assermenté près la Cour d'appel de Paris, apposée ci-dessus.

Paris, le 15 février 1879.

Pour le premier Président,
Le Président : BRIÈRE-VALIGNY.

(L. S.)
COUR D'APPEL DE PARIS

N.-B. Nous devons l'obligeante communication de ces trois documents russes (texte et traduction), nos VIII, IX et X, à la princesse Michel D. Sturdza, née Maurocordato.

ANNEXE V

EXTRAITS DE DIVERS OUVRAGES

I. — Épitaphes, extraites (texte grec et traduction roumaine) de l'ouvrage de Dossios, *Studii Greco-Române*, fascicules II et III, p. 63 et suiv., Jassy, 1902.
II. — Passage extrait de : Ghibanescu, *Diu trecutul Bisericei române, bisericele din Jasi*; Jassy, 1902, p. 52.
III. — Chrysobulle du prince Grégoire Ghika III, de 1733, extraite de l'ouvrage Melchisedec, *Monastiri istorice*.
IV. — Inscriptions diverses, extraites de l'ouvrage de N. Jorga, *Bisericele României*, fascicule I, nº 1-764, aux p. 306, 279, 242.

I

ÉPITAPHES GRÉCO-ROUMAINES

A

Εὐσεβίην ἐπιειμένου ἐκ ςρογόνων τοιῶδε
Κεύθει στῆδε δέμας᾿ ᾿κεὶνου εὐτόκτως,
᾿Αώαου δήπου ?ξαρπασθέντος θανάτοιο,
Νῦν δέ γε ναίει οὐρατίοις ὄντως παστᾶσι,
αχοζ᾿ Σεπ τευβρίου έ.

(Traduction roumaine.)

« Această piatră frumos cioplită (=εὐτύκτως) ascunde trupul aceluia, care a fost din neamul renumit al *Ghiculestilor* (adică) luĭ *Grigore*, ilustrul domnitor al Dacilor, celuĭ *învàlit* (inzestrat) cu pietate (și) de *ast-fel* de strămoșĭ, fiind răpit de o mórte *prematura* (2), iar acum locuește în locașurile ceruluĭ. »

1777, Septembrie 1.

Pe aceeașĭ placă se cetește și următorul mic epitaf maĭ recent, referitor la fiul seŭ, *Scarlat*.

(1) In revista « Επερος » (Nº 94, p. 342) unde s'a publicat intaiasi data acest epitaf (vezi introduct.) se ceteste « ΜΙΣΚΙΕΙΝΟΝ » (?!) dupa gresita lectura a d-lui Criticos. Negresit ca trebue cetit, cum am reprodus mai sus « δέμας κείνου » — « trupul aceluia ».
(2) Aici se face alusia la *uciderea* Domnitorului.

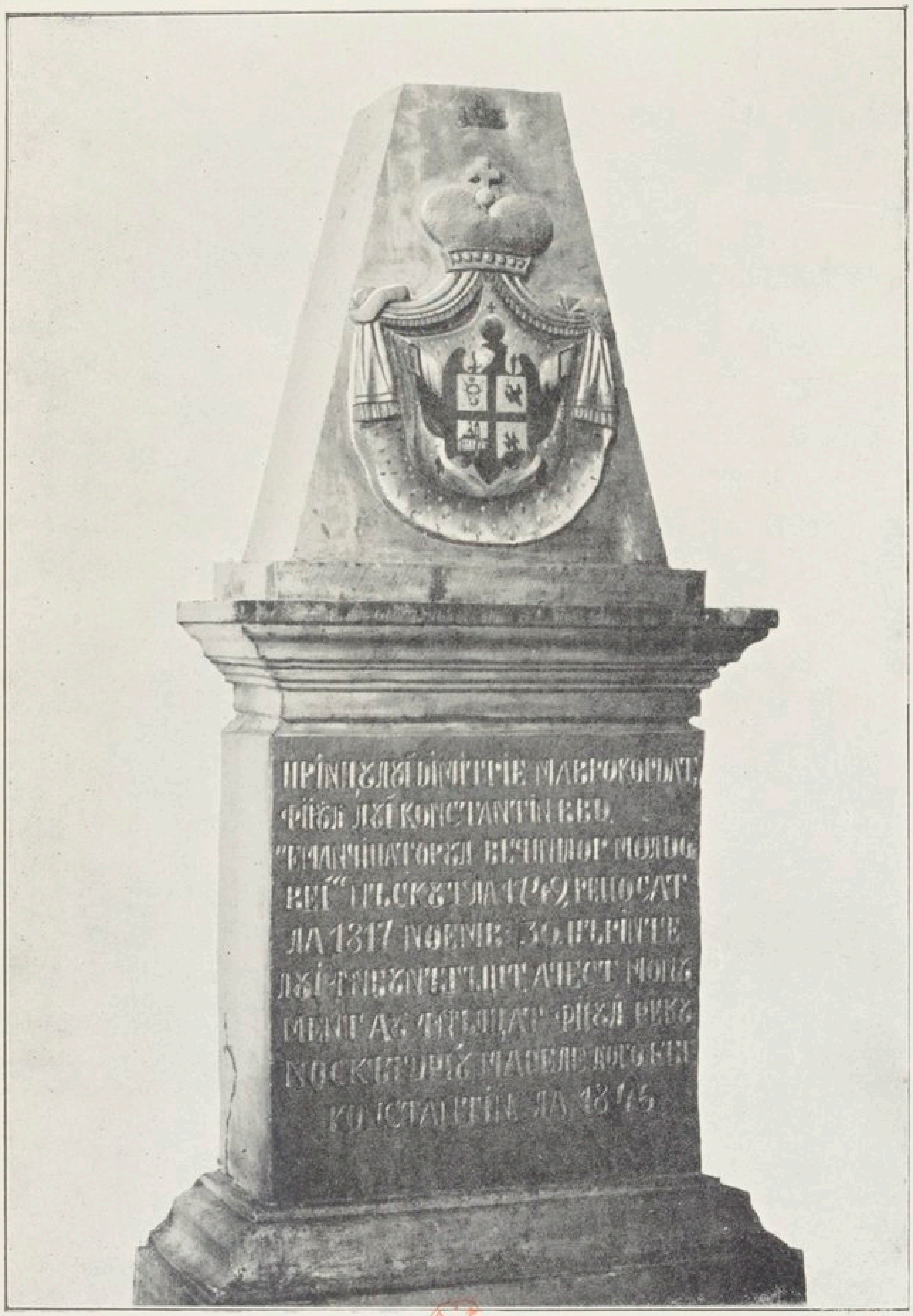

Fig. 104. — TOMBEAU DU PRINCE DEMÈTRE CONSTANTIN MAUROCORDATO (1740-1817)
(FILS DE CONSTANTIN VODA).

(Original à Cristesti, domaine du prince Michel D. Sturdza.)

B

" Θῦμα φεῦ ιηρῶν ἀμπαῦσατο
τόιδε ὑπὸ λάαν Σκαρλάτος
Ὁ Γκ'κάδης Γρηγορίοιο πᾶίς".
Ἰανουαριου σι.

Traduction roumaine : « Victimă, vaĭ, a medicilor se odihneşte acuma sub acéstă piétră, *Scarlat*, fiul luĭ *Grigore Ghica*. »

1828, Ianuarie 6.

C

«Ὁρᾷς νεκρὸν τότδε. οὖ κατασιάζω δάκρυ;
Τοῦτον γ' ἔτεκον, κᾶφερον ἐπ' ὠλέναις.
Ἀλλ' οἴμ' οὐκέτι ἐγω σοι μήτηρ
Ἰω ά ννη μοι, χρυσομορφόν μοι τέκνον,
Κλειτοῦ πατρός, Γρεγορίοιο Βόδα
Καλλιμάχου, ὅς αὖθις ἄρχει Δακίης
Ἐμοί τε Δόμνης, ὕγ' Ἑλένη ἀκοόω
Μαυροκορδάτων ἕλκουσα σειρὰν τέτρωμαι, γένους
Αἴ, αἴμοι, μοι, γλυκὺ τέκνον τέτρωμαι, σπλάγχνα
Σοῦ στερηθεῖσα, ἄρ' εἰσέτι βιωσω;».
Ἐν ἔτει αψξθ Μάϊου ιγ'.

Traduction roumaine : « Vedĭ acest mort, pentru care vărs lacrimĭ?/ Pe acesta eŭ l'am născut şi l'am purtat în braţe./ Dar vaĭ, vaĭ mie! eŭ nu-ţĭ maĭ sunt mamă./ *Ión* al meŭ, *fetul meu frumos*, fiul tatăluĭ glorios, al luĭ *Voda Grigorie*/ *Calimach*, care din noŭ domneşce peste *Dacia*/ şi al meŭ al Domniţeĭ, care mĕ numesc *Elena*/ trăgênd şirul ginţeĭ mele din *Mavrocordati*/ Vaĭ! Vaĭ mie! copilul meŭ dulce! sunt străpunsă în inimă/ de óre-ce m'am lipsit de tine./ Ore voiŭ maĭ trăi? »

Anul 1769, Mai 13.

Cele 2 versurĭ de la început, cu o mică variantă sunt luate din « *Ecuba* » luĭ *Euripide* vers. 860-862.

« Ὁρᾷς νεκρὸν τόνδ, οὗ καταστάζω δάκρυ;
τοῦτόν ποι' ἔτεκον κᾶφερον ζωνης ὕπο »,

şi precum acolo nenorocita regină a *Troenilor, Ecuba* avênd înaintea eĭ mort pe fiul eĭ iubit, *Polidor*, se vaietă adresându-se către Agamemnon, tot ast-fel aci nenorocita domniţă mamă, *Elena Callimach*, născută *Mavrocordató*, se jăluesce pentru mórtea prematură a iubituluĭ eĭ fiu în epitaful de maĭ sus, care din causa caracteruluĭ mişcător, ne face apróре să credem că a eşit nu din mâna unuĭ elenist *strein decedatului*, dar póte compunerea e însuşĭ a tatăluĭ *Domn* saŭ a Domniţeĭ mamă, carĭ precum se scie, eraŭ fórte bine versaţĭ în limba şi literatura elină.

II

EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE GHIBANESCU, *Din trecutul Bisericei Române* :

« Incă din 1782, domnita Ralu Mavrocordato capata danie de la Vodă tot locul care venea de la drumul Botosanilor, azi strada Carol, pana in matca Bahluinlui vechiu, in lungime de 985 stinjeni, adecă 2 kilometri si ceva de lung. Din acel teren, au luat Luterani partea de jos spre Bahluiu spre cladirea cimitirului lor, si restul, spre sus, remâne domnitei Ralu Mavrocordato (fiica lui Alexandrŭ Constantin Vodă Maurocordato Deli Bey), numai faţa pe care se va cladi mai apoi gradina Copoului. Acea rapire de Luterani a zisului teren s'a facut, în urma intervenţiunei consulului austriac care obţine aceasta de la Voda Moruzi în 1803. »

N.-B. — Il s'agit de l'origine du jardin public de la ville de Jassy, dénommé Copou.

III

CHRYSOBULLE DU PRINCE DE MOLDAVIE GRÉGOIRE GHIKA, DE 1733, CONCERNANT L'ÉGLISE DES MAUROCORDATO « SAINT-NICOLAS » DE FOCSANI

(Extrait de l'ouvrage *Monastiri istorice* par MELCHISEDEC.)

Un chrisov al Domnului Grigorie Ghica din anul 1733, din care se constata Ctitorul ei precum, si inchinarea ei la Vatoped. Noi il reproducem, aici : « Cu mila lui Dumnezeu, Noi « Jon Grigore Ghica Voevod, Domn a tata tara Valachiei. Au dat Domnia mea acest domnesc « chrisov sfintei si, Dumnezeestei Monastiri din orasul Focsani, care este despre partea Mol- « dovei, unde se cinsteste si se praznueste hramul Uspeniei (adormirea) prea Sfintei, Prea « Curatei, Slavitei Stapanei nostre de Dumnezeu Nascatoarei si pururea Fecioarei Mariei ; care « biserica din temelia ei zidita si cu toate cele trebuincioase impodobita, este cu toata chel- « tuiala D-sale reposatului unchiului Domniei mele Nicolae Voevod, fiind Domn terei Moldovei, « si este inchinata la sfantul Munte, la Monastirea ce se zice Vatopedu, ca safie sfintei biserici « milă de la Domnia mea, sà aibà a luare in toti anii Domniei mele de la ocnà dinsarea Dom- neasca pe an bolovanie doue sute, insa la vreme cand iau si alte sfinte Monastiri. Asijderea sa aiba a luare si din vama domneasca de la Focsani in toli anii pre an cate zloti sasa zeci ca sa fie pentru ceara si unt de lemn la sfanta aceasta biserica, si acesti bani sa aiba a-i da vamesii, cari pe vremi vor fi acolo la vama, pe luna cate zloti cinci, cari intr'un an fac suma ce s'a zis mai sus! pentru ca aceasta sfanta biserica, ne avand alt venit de nicairea, Domnia mea din mila cu care ne-au miluit Milostivul Dumne-Zeu, am binevoit de am dat si am daruit la aceasta biserica mila ce s'au zis mai sus, ca sà fie sfintei biserici de intarire. Jar Domniei mele si reposatilor parintilor Domniei mele vecinica pomenire Drept aceia rugam si pre alti domni blagocestivi, intru Hristos iubiti ai nostrii frati, carii in urma noastrà vor obladui tara aceasta, sà nustrice mila noastrà aceasta, care Domnia mea o am facut la aceastà sfanta biserica, ci mai vârtos sà o intareasca, precum si noi ale altor ràposati Domni, ce au fost mai nainte vreme, milele ce le-au facut, nu le am stricat, ci le-am intarit, pentru ca si a le lor mile si, drese sa fie in urma bine placute, in samà tinute, si in veacul viitor sa fie sufletele lor la repaosul vecinic. Jar carele din domni, ori din neamul nostru, ori pamanteni, se va ispiti sà strice mila aceasta, îl supunem blestemului celui vecinic si osandirei de catre fata Dumnezeului nostru la infricoșatul sau judet, fiindu-i paeasa (acuzatoare) prea sfanta si prea Curata Fecioara. Drept aceia dar intarim si adeverim si incredintam mila aceasta si cu acest chrisoval Domniei mele, sprestire neclintita, ne-stramutata celor ce cuprind intru el dupà cum a fost data si intarita de raposatul unchiul Domniei mele Nicolae Voevod, cu chrisovul Domniei sèle, intarind mila aceasta cu sfatul cinstitilor si, credinciosilor boeri celor mari ai divanului Domniei mele : Panu Jordache Cretulescu Vel vornic, Pany Mihalache Lambrino Vel Ban, Pan Constantin Dudescul

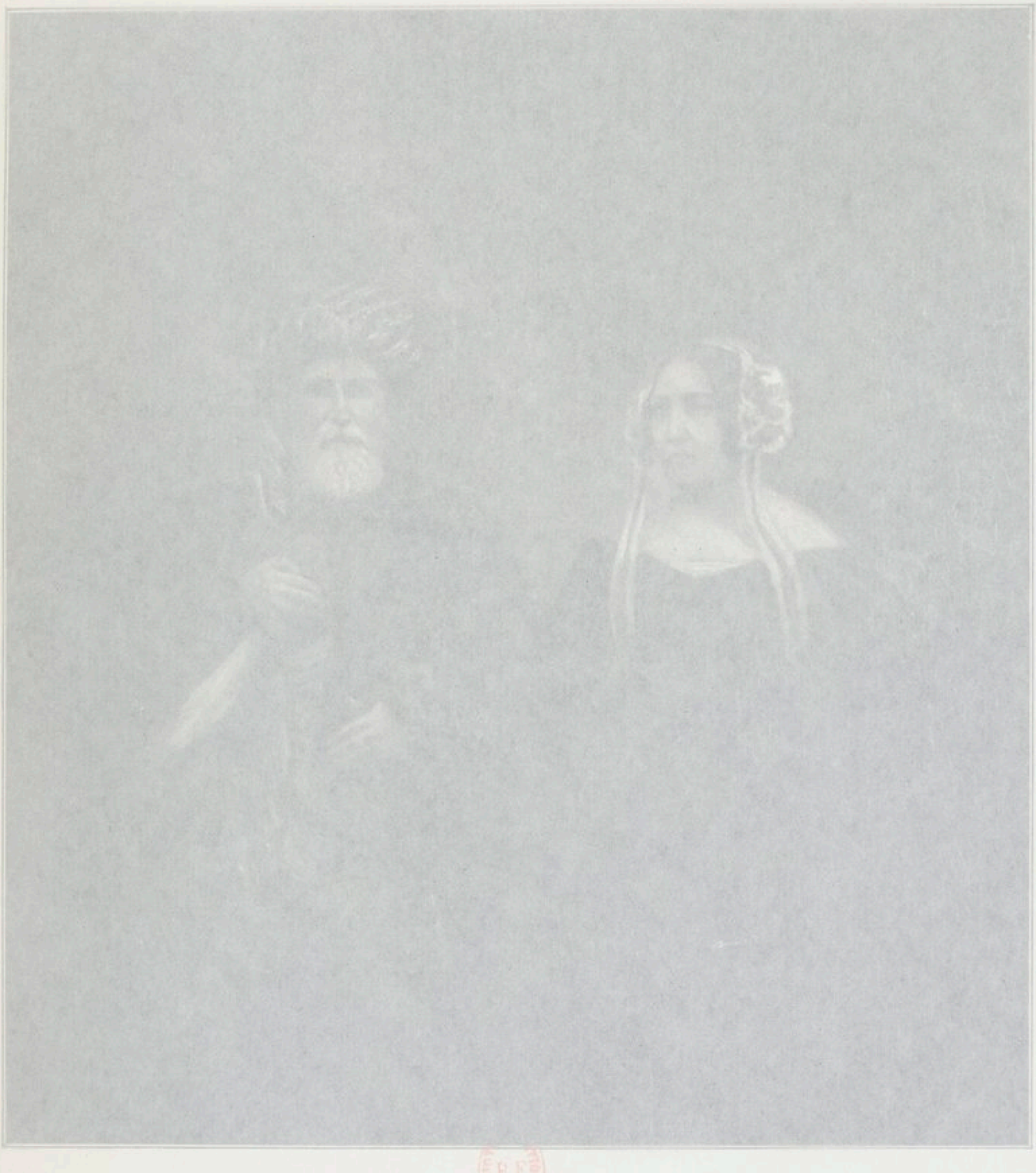

Fig. 105. — LE GRAND HETMAN ALEXANDRE MAUROCORDATO ET SON ÉPOUSE SMARAGDA MOUROUZY

(Collection Paul Mourouzy.)

II

EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE GHIBANESCU, *Din trecutul Bisericei Romăne* :

« Incă din 1782, domnita Ralu Mavrocordato capata danie de la Vodă tot locul care venea de la drumul Botosanilor, azi strada Carol, pana in matca Bahluinlui vechiu, in lungime de 985 stinjeni, adecă 2 kilometri si ceva de lung. Din acel teren, au luat Luterani partea de jos spre Bahluin spre cladirea cimitirului lor, si restul, spre sus, remâne domnitei Ralu Mavrocordato (fiica lui Alexandrŭ Constantin Vodă Maurocordato Deli Bey), numai faţa pe care se va cladi mai apoi gradina Copoului. Acea rapire de Luterani a zisului teren s'a facut, în urma intervenţiunei consulului austriac care obţine aceasta de la Voda Moruzi în 1803. »

N.-B. — Il s'agit de l'origine du jardin public de la ville de Jassy, dénommé Copou.

III

CHRYSOBULLE DU PRINCE DE MOLDAVIE GRÉGOIRE GHIKA, DE 1733, CONCERNANT L'ÉGLISE DES MAUROCORDATO « SAINT-NICOLAS » DE FOCSANI

(Extrait de l'ouvrage *Monastirĭ istorice* par MELCHISEDEC.)

Un chrisov al Domnului Grigorie Ghica din anul 1733, din care se constata Ctitorul ei precum, si inchinarea ei la Vatoped. Noi il reproducem, aici : « Cu mila lui Dumnezeu, Noi « Jon Grigore Ghica Voevod, Domn a tata tara Valachiei. Au dat Domnia mea acest domnesc « chrisov sfintei si, Dumnezeestei Monastiri din orasul Focsani, care este despre partea Mol- « dovei, unde se cinsteste si se praznueste hrămul Uspeniei (adormirea) prea Sfintei, Prea « Curatei, Slavitei Stapanei nostre de Dumnezeu Nascatoarei si pururea Fecioarei Mariei; care « biserica din temelia ei zidita si cu toate cele trebuincioase impodobita, este cu toata chel- « tuiala D-sale reposatului unchiului Domniei mele Nicolae Voevod, fiind Domn terei Moldovei, « si este inchinata la sfantul Munte, la Monastirea ce se zice Vatopedu, ca safie sfintei biserici « milà de la Domnia mea, sà aibà a luare in toti anii Domniei mele de la ocnà dinsarea Domneasca pe an bolovanie doue sute, insa la vreme cand iau si alte sfinte Monastiri. Asijderea sa aiba a luare si din vama domneasca de la Focsani in toli anii pre an cate zloti sasa zeci ca sa fie pentru ceara si unt de lemn la sfanta aceasta biserica, si acesti bani sa aiba a-i da vamesii, cari pe vremi vor fi acolo la vama, pe luna cate zloti cinci, cari intr'un an faç suma ce s'a zis mai sus! pentru ca aceasta sfanta biserica, ne avand alt venit de nicairea, Domnia mea din mila cu care ne-au miluit Milostivul Dumne-Zeu, am binevoit de am dat si am daruit la aceasta biserica mila ce s'au zis mai sus, ca sà fie sfintei biserici de intarire. Jar Domniei mele si reposatilor parintilor Domniei mele vecinica pomenire. Drept aceia rugam si pre alti domni blagocestivi, intru Hristos iubiti ai nostrii frati, carii in urma noastrà vor obladui tara aceasta, sà nustrice mila noastrà aceasta, care Domnia mea o am facut la aceastà sfanta biserica, ci mai vârtos sà o intareasca, precum si noi ale altor ràposati Domni, ce au fost mai nainte vreme, milele ce le-au facut, nu le am stricat, ci le-am intarit, pentru ca si a le lor mile si, drese sa fie in urma bine placute, in samà tinute, si in veacul viitor sa fie sufletele lor la repaosul vecinic. Jar carele din domni, ori din neamul nostru, ori pamanteni, se va ispiti sà strice mila aceasta, îl supunem blestemului celui vecinic si osandirei de catre fata Dumnezeului nostru la infricoŝatul sau judet, fiindu i paeasa (acuzatoare) prea sfanta si prea Curata Fecioara. Drept aceia dar intarim si adeverim si incredintam mila aceasta si cu acest chrisoval Domniei mele, sprestire neclintita, ne-stramutata celor ce cuprind intru el dupà cum a fost data si intarita de raposatul unchiul Domniei mele Nicolae Voevod, cu chrisovul Domniei sèle, intarind mila aceasta cu sfatul cinstitilor si, credinciosilor boeri celor mari ai divanului Domniei mele : Panu Jordache Cretulescu Vel vornic, Pany Mihalache Lambrino Vel Ban, Pan Constantin Dudescul

Fig. 105. — LE GRAND HETMAN ALEXANDRE MAUROCORDATO ET SON ÉPOUSE SMARAGDA MOUROUZY

(Collection Paul Mourouzy.)

RF

Vel Logofet, Pan Constantin Vel spatar, Pan Gregore Greceanul Vel Vistiar, Pan Grigore Filipescu Vel Cluciar, Pan Grigorasco Vel Postelnic, Pan Mihalache Aristarchu Vel Paharnic, Pan Konstantin Cantemir Vel Stolnic, Pan Constantin Brancoveanul vel comis, Pan Constantin Costin Vel Sardar, Pan Mihalache Vel Sulger, Pan Radu Cretulescu Vel Medelnicer, Pan Lupul Vel Pitar, si Ispravnicul Costantin Cretulescul al mare Logofêt.

Si s'au scris chrisovul acesta in anul dintai al Domniei mele, aici in erasul Domniei mele Bucuresti, de Parvan Logofetul, in cursul anilor de la zidirea Lumii 7242, ear de la naste·ea Domnului si Mantnitorului nostru Is. christos 1733, in Luna Dechembrie subscris Jon Grigorie Ghica Voevod, si Pecetea Domnească.

IV

EXTRAITS DE L'OUVRAGE *Inscriptii din Bisericele României, adunete si publicate de N· Jorga*

(Fascicule I, N-rele, 1-764.)

A

P. 306. — XLI. — BISERICA SF. GHEOGHE NOU.

Pe un mormânt frumos, de marmură albă, cu flori şi vulturul ţèrii sunt sâpate litere foarte şterse de calcarea picioarelor, din care se deslușesc cele ce urmează, arătand că avem înaintea noastră *mormântol lui Ion-Vodă fratele lui Nicolae Mavrocordat :*

Sea (?) prea-creştin, necruţându...

Supt accastă piatră... cu mu (ltă)... pe nu... cu... rudă... Iooan împodobit cu Voevozia, care cu pravoslavie, cu mult (à) înţălepciune Domnu Terei-Rumănesti cărmuind prea bine, pre Alexandru cel numit avènd firescu părinte, prea tainicul împărătescu (ἐξ ἀπορρήτων), cela cu multă minte, iar frate bun pre inţeleptul pre Domnul Nicolae Voevod Terei-Rumăneşti, care m... n'are prea Dumnezen dreptul (?) cuv... că... la 7227 (1719).

Cf. *Cronica lui Rada Popescu, în Magazin,* IV, p. 101 : « En luna lui Fevruarie l'au ajuns o boală grea, lingoare, si, zăcînd zile, — s'au săvîrşit, şi s'au îngropàt cu mare cinste, în mönăstirea Sfintului Gheoghe, în Bucureşţi, fiind de vârstă de avi — » şi mai sus, p. 74.

Il fată, tot la drepta, în proanos, un alt mormânt, aproape întru toate asemenea, dar foià inscriptii. El capriude, de sigar, pe vre, a altă rudă a lui Nicolae Mavrocordat.

B

P. 15. — VIII. — MONASTIREA FRUMOASA (LANGA IASI)

O icoonă mare, îmbracată în argint, poarta acestè inscriptii (tradus din greceşte).

« Din colavie pentru Maica Domnului, Ecaterina a îmbràcat cu argint această icoană cu bunii ei : era fata lui Constantin Roset, iar Domnă a unui stăpanitor, om foarte bun, Mavrocordat, adcă : Constantin; fiiŭd fată, şi cu ajutoral... se păstrează.

Ecaterina Doamna lui Constantin MAVROCORDAT. »

Căsătoria lui Constantin Mavrocordat ca Ecaterina, fiica marelui Logofăt Constantin Roset, se facu in 1732 (Gen. Cant., p. 390). Pe atnci Domnul stipânei in Tara-Românesca, şi numai in 1733 el trecu in Moldova. Deci inscriptia s'a scris pe la 1733.

Monastirea fusese făcută in 1729 de predecesorul lui Constantin, Grigore Ghika, pe locu bisericuţei stricate a lui Balica « hetman a lui Gheoghe Ghika Vodă » I se zice intèri « monastirca lui Grégori Vodă » iar Francasa se numia grădina ce inconjura coscle somneşti.

C

P. 279. — XVI. — BISERICA TOTI-SFINTI DIN BUCURESTI.

De asupra uşei de intrare :

Dentru ale tale ţie, spăsitoriule şi prea-curatiĭ Maiciĭ Tale aducemŭ eu vrearea Tatăluĭ şi cu ajutoriul Fiiuluĭ şi cu îndemnarea Sfântuluĭ Duhŭ, care o dumnezeire în Troiţă să proslăveaşte, aminŭ. Ziditu-s'aŭ aěstă sfântă şi dumnezeiască bessărică din temelia eĭ si s'aŭ zugrăvit şi s'aŭ înfrumuseţatŭ precum să veade, cu toată cheltuiala preasfinţitului Mitropolit al Ungrovlahiei chir Daniil, întru slava şi cinstea întrăriĭ în besearică a prea-sfinteĭ năsecătoareĭ de Dumnezeŭ şi pururea-fecioareĭ Marieĭ în zilele prea-luminatuluĭ Domnŭ Io Nicolae Alexandru Voevod, ca să fie în veaci promenire Sfintii Sale şi a totŭ neamuluĭ Sfintiĭ Sale, şi celorŭ ce aŭ ajutatŭ şi celor ce vor maĭ ajuta, şi s'aŭ săvărşiţŭ în zioa de' ntăĭ a luniĭ luĭ aprilie et. 7234 (1726).

Chipurile ctitorilor. In dreapta, « Nicolae Voivod » haină de pe de-asupra cu blană neagră şi dolman (de pe dedesupt : brocard albastru), cu un fiŭ : « Ecaterina Domnă » (rochie de brocard de aur cu florĭ şi blană neagră) şi feţiţa, Sultana. Fiul e decĭ Alexandru, al Doamneĭ *Smaranda*. Ecaterina nu s'a numit însă nici o Doamnă a luĭ Nicolae Mavrocordat. Cf. maĭ sus, Mitropolia. Lîngă Doamnă e apoĭ un boier cu işlic. In stînga, chipul, foarte bine făcut, al Mitropolituluĭ Daniil.

D

P. 242. — LXXXIII. — LA PARACLIS, PE PARTEA DIN LAUNTRUL USA DE INTRARE LA MITROPOLIA DIN BUCURESTI.

(*Traducere din greceste*)

« Nicolae, mlădiţă a stapînitorilor celor dreptĭ în cuget şi înţelepciune, aĭ vestitelor Domniĭ ale Moldoveĭ şi Terii-Ramăneştĭ, în cîmpiile grase ale Terii-Româneştĭ de-cai-hrănitoare, spre mărirea lui Dumnezeu celuĭ mare şi ca amintire a sufletuluĭ său rîvnitor, a întemeiat această biserică. Căcĭ accastă sfîntă Mitropolie aţîţă spre mîntuirea cărniĭ ce s'a dat celor făcuţĭ din lut pe pămînt. Iar pentru bisericele pe care cu temeliĭ adîncĭ din noŭ le a clădit, întreabă-mă doar pe mine cel umilit. Ci lucrările acestea s'aŭ învrednicit de sfînta supraveghere a luĭ Daniil, arhiereul cel ce păzeşte straşnic ceia ce e bine. In anul de la Naşterea Domnuluĭ 1723. Dimitrie Gh. Notară. »

Decĭ ctitorul paraclisuluĭ şi de bună samă şi al chiliilor în care se află acum palatul Mitropolituluĭ şi cancelaria metropolitană e Nicolae Mavrocordat. Daniil a fost Mitropolitul acestuia de la 1720 înnainte *(Ist. lit. rom. în sec. al* XVIII-lea, I, p. 435) Cronica oficială a luĭ Radu Popescu vorbeşte *(Magazinul istoric,* IV, pp. 126-7) de sate şi veniturĭ nouă date Mitropolieĭ de către acest Donm, şi mîntuie aşa : « Atuncea s'aŭ isprăvit şi paraclisul de la Mitropolie, care s'aŭ fămt iar cu cheltuiala şi cu mila Măriеĭ Sale. »

O scisoare a luĭ Daniil cerînd nişte cărţĭ de slujbă şi materialul tipografieĭ donmeştĭ ce se afla dusă la Făgăraşi după căderea lui Brîncoveanu, saŭ în timpul războinluĭ, în « *Socotelile Braşovuluĭ* p. 157 ». Poctul care a făcut inscripţia e Dimitrie Gheorgulis Notaras, în privinţa căruia se daŭ lămurirĭ în « *(Ist. lit. rom. în sec. al* XVIII-lea, I p. 45 nota 2, p. 54. » El serie versurĭ şi pentru tratatul de filosofie al Domnului.

Chipurile ctitorilor daŭ pe Domu, în haină verde, cu brîŭ; pe *Doamna Maria* (cea d'intăiŭ) şi fiul eĭ Scarlat (ginerele Brîncoveanu-luĭ); pe *Pulheria Ciuki (îngropata in 1716 la Mitropolie chiar,* « în rând cu alţĭ Domnĭ şi Doamne ce sânt acolo îngropaţĭ »; *(Radu Pape‘cu, în Magazinul istoric,* IV, p. 43), în haină de brocard de aur cu blană, iar dedesupt, haină încreţită, avînd la piept o bandă şi o roată de aur, iar, în cap, coroană; lîngă dinsa staŭ încă copii celeĭ de a treia Doanme. Sĭ eĭ sînt maĭ departe, lîngă Nicolae-Vodă : Constantin şi Jancul. In sfîrşit se vede şi Doamna Smaranda, pe păretele din fund, iar pe cel din a dreapta uşă lîngă Pulheria, Alexandru-Vodă, născut la 12 Decembre 1720, şi Domniţa Sultana, din

Fig. 108. — CONSTANTIN D. MAUROCORDATO (1780-1850).

Fig. 109. — CASSANDRE BALS, ÉPOUSE DE CONSTANTIN D. MAUROCORDATO.

Fig. 106. — LE PRINCE DEMÈTRE CONSTANTIN MAUROCORDATO 1740-1817 (FILS DE CONSTANTIN VODA).

Fig. 107. — SON ÉPOUSE MARIE STURDZA.

Fig. 110. — ALEXANDRE C. MAUROCORDATO, CHAMBELLAN DE S. M. LA REINE DE ROUMANIE (1820-1895).

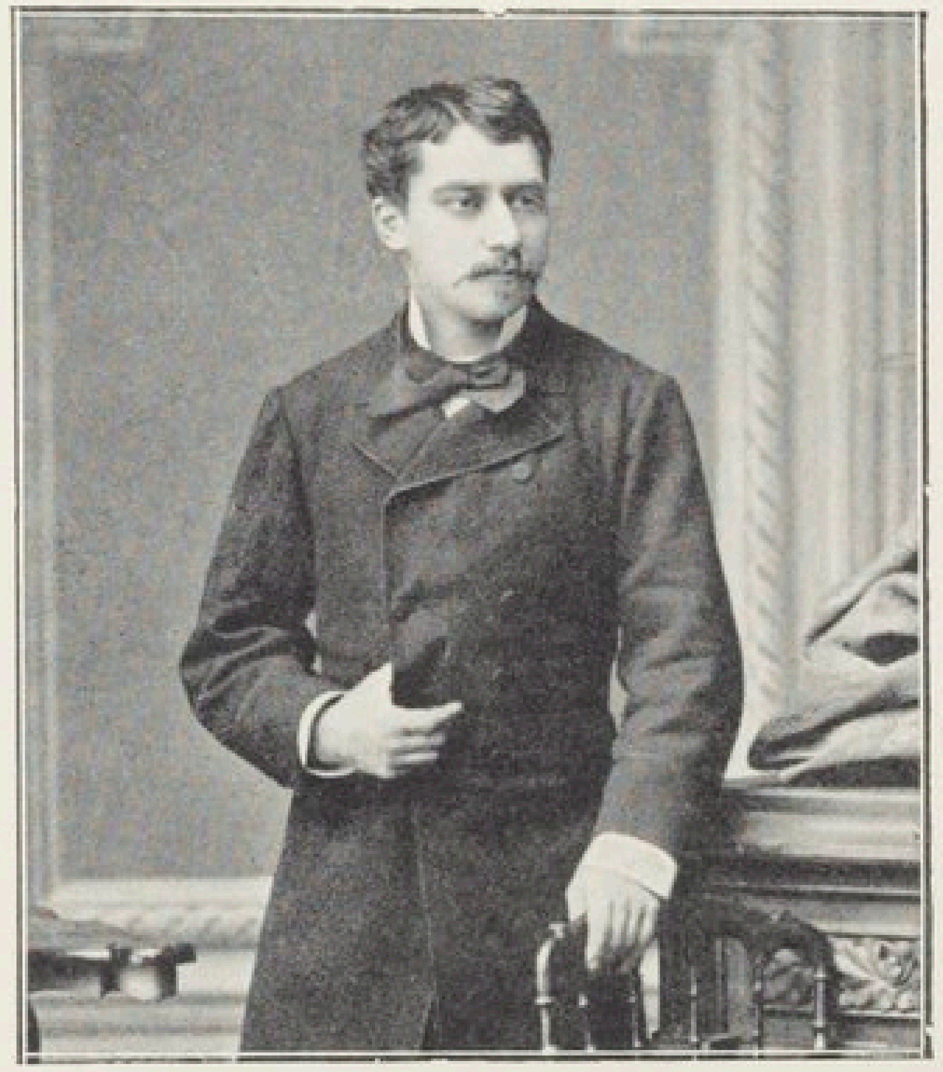

Fig. 111. — ÉMILE A. MAUROCORDATO DÉPUTÉ ROUMAIN (1858-1892).

N. B. — D'après les portraits originaux appartenant au général Léon Maurocordato.

1721 (căsătoria lui Nicolae cu Smaranda se făcu în timpul robieĭ sale din Ardeal, căcĭ se întoarse cu dînsa in Scaun). Cf. maĭ sus, p. 75 (la mănăstirea Văcăreşti). Se mai vede, tot lingă Pulheria, şi un micuţ Stefan Voevod (pentru ceĭ doĭ copii cu acest nume ce a avut Domnul, în 1722 şi 1723, v. Radu Popescu, p. 130). O fată a luĭ Nicolae, Mărioara, soţia lui Ianachi Vel Cămăraşul, a fost îngropată lînga mama eĭ, Pulheria în Octombre 1725 (ibid., p. 142). Cf. şi maĭ sus, p. 75.

N.-B. — Nous publions ici ces quatre extraits des ouvrages de M. N. Jorga, sur le désir du général Léon Maurocordato. — Mais nous faisons observer que M. N. Jorga fait plusieurs regrettables confusions de personnes, notamment pour la fille du prince Constantin Brancovan, puis pour la troisième épouse du prince Nicolas Maurocordato, etc. Néanmoins ces notes de M. N. Jorga méritaient l'attention.

ANNEXE VI

BIOGRAPHIES DES PERSONNAGES CITÉS DANS LA GÉNÉALOGIE DES MAUROCORDATO

Il est encore impossible aujourd'hui de déterminer avec précision l'origine de la maison des Maurocordato. Les deux essais historiques et généalogiques faits jusqu'à ce jour sur cette maison par Émile Legrand (en 1886 en langue grecque et en 1900 en langue française) sont incomplets, notamment parce que tous les Maurocordato de Roumanie sont élagués, comme s'ils n'avaient jamais existé. Quant à la généalogie publiée en 1904 par Rhizos Rhangabès à la page 125 de son *Livre d'Or de la noblesse phanariote,* il est plus complet, mais non dépourvu d'erreurs. Nous avons essayé de combler toutes ces lacunes et de faire une œuvre aussi complète que possible, en contrôlant nous-même ou en faisant contrôler par divers membres de la famille Maurocordato les indications que nous donnons. Les sources à consulter sont des *Manuscrits* qui se trouvent en grande partie chez M. Georges Baltazzi à Athènes (comme provenant de la collection des princes Nicolas et Georges Maurocordato), d'autres manuscrits qui se trouvent à titre d'actes isolés d'état civil ou autres chez divers membres de la famille Maurocordato en Roumanie, des ouvrages non imprimés, comme les *Éphémérides du siège de Vienne* par Alexandre Maurocordato l'Exaporite, des ouvrages imprimés où se trouvent des indications isolées qu'il a fallu rechercher et coordonner. La plupart des ouvrages imprimés ainsi que des manuscrits se trouvent signalés dans l'édition française de la *Généalogie des Maurocordato de Constantinople,* publiée en 1900 par le savant Émile Legrand. Comme complément, nous ajoutons ici la traduction française que nous avons faite de l'étude publiée en roumain par feu Alexandre-G. Maurocordato de Jassy en 1894, dans la revue *Arhiva* de Jassy, sous le titre : *A propos de la généalogie des Maurocordato;* cette étude méritait d'être conservée et signalée. Pour complément il faut se reporter aux notes mises au bas des pages de cet ouvrage, à l'occasion de chaque membre historique de cette famille; ces notes bibliographiques concernent les questions généalogiques relatives aux Maurocordato.

On ne saurait rien déduire, au point de vue anthropologique, par l'étude actuelle de la physionomie des Maurocordato vivants ou de celle des Maurocordato morts, par leurs portraits, quant à l'origine de cette famille. Pour ce qui est du nom, quoique le nom ne prouve presque jamais l'origine ethnographique, on ne saurait scientifiquement rien conclure non plus, et il nous paraît superflu de nous livrer à quelque hypothèse que ce soit. Il faut remarquer que la première partie du nom des *Maurocordato,* qui est *Mauro,* se trouve également dans la composition des noms grecs suivants : *Mauro-ghênis* (ou *Mauro-yéni*), *Mauro-michali* et même comme nom de famille simplement *Mauro,* ou *Mavro, Mavros.* Quant à la seconde partie du nom, *Cordato* ou *Kordato* (que Rhodocanaki lit *Cors d'Ato* et qualifie de « noble »), nous n'en pouvons rien inférer. Les auteurs byzantins du quinzième siècle signalent le nom des Maurocordato; Legrand signale leur émigration à Chio dans le courant du quinzième siècle, sans indiquer leur origine. Le premier personnage signalé est *Nicolas Maurocordato* (d'après Legrand, au seizième siècle), indiqué erronément comme s'appelant *Mathieu* par Rhizos Rhangabès. Il est signalé dans les deux généalogies A et B, page 1, du Manuscrit de feu le prince Georges Maurocordato d'Athènes indiqué par Legrand. Son fils *Laurent,* prouvé par une bulle de Parthénios II, patriarche œcuménique, en date du 6 décembre 1648, eut pour fils unique *Nicolas,* né à Chio en 1599. C'est ce Nicolas que le prince Démétrius Kantémyr dénomme *Pantaléon* ou *Pantazi,* erreur suivie par Rhizos Rhangabès, par l'historien roumain Xénopol et par d'autres, et dont l'étude signalée d'Alexandre Maurocordato de Jassy fait bon marché. Ce *Nicolas Maurocordato,* originaire de Chio, est précisément celui qui épousa Roxandre *Scarlati* (fille de *Scarlati* ou *Scarlatos,* de Constantinople) en 1633. Ce

nom de *Scarlati* est d'origine italienne, florentine, car nous le trouvons dans des documents authentiques du quinzième siècle à Florence et plus tard même à Venise. C'est du mariage de ce Nicolas Maurocordato avec Roxandre Scarlati que descendent tous les Maurocordato connus depuis le dix-septième siècle. Actuellement la maison des Maurocordato est complètement éteinte en Grèce, mais le nom a été ajouté à celui de Baltazzi par décret royal du roi Georges Ier en novembre 1900 dans la personne de Nicolas, fils aîné de M. Georges Baltazzi, ancien ministre grec, et de son épouse la princesse Chariclée Maurocordato, fille de Nicolas Maurocordato, décédé, ancien ambassadeur de Grèce à Constantinople. La maison des Maurocordato est florissante en Roumanie, où elle compte plusieurs branches. Une autre branche se trouve fixée en Russie, celle du prince Démètre Maurocordato, actuellement vivant. Le nom de Maurocordato se trouve encore de nos jours à Livourne, en Italie, mais il nous a été impossible d'en connaître l'origine, ni les représentants actuels. Quant à la famille des *Maurogordato* ou *Maurogordatos*, d'Odessa, nous n'avons pu encore, malgré toutes nos instances à ce sujet, parvenir à la rattacher à celle des *Maurocordato*. Il y a présomption que c'est la même maison, mais non pas preuve positive. L'orthographe du nom de cette famille était encore flottante, du temps même d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, qui a signé lui-même plusieurs actes *Maurogordatus* ou *Maurogordatos*, et c'est lui-même aussi qui a fixé d'une façon définitive l'orthographe du nom en signant *Maurocordato*. Les représentants actuels que nous savons exister de la famille *Maurogordatos* d'Odessa sont au nombre de deux. Le blason de la famille des Maurocordato, tel qu'il figure depuis 1688 sur le cachet même d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite (que nous reproduisons ici fig. 12), représente sur champ d'or un phénix de gueules issant de flammes de gueules, avec un soleil d'or sur chef cousu d'azur. Depuis que les Maurocordato ont régné en Moldavie et en Valachie, ils ont ajouté à ce blason primitif, placé sur l'écu en chef ou en abîme, les armoiries écartelées de Moldavie et de Valachie, avec la couronne princière.

Nous faisons suivre ici chaque personnage du tableau généalogique annexé (précédé d'un numéro (1) pour faciliter les recherches), d'une courte biographie pour chacun d'eux. Nous n'en avons omis aucun, même ceux des contemporains dont nous avons pu nous procurer les preuves d'existence.

1. — Nicolas (1500).

2. — Laurent, fils du précédent (1571), marié à Hélène, princesse Massimo (d'Italie).

3. — Nicolas, fils aîné de Laurent, né à Chio en 1599, mort à Constantinople en 1652, d'après Legrand, qui est exact (la date de 1636 de Rhanhagé est fausse); marié en 1633, à Roxandre, Scarlati fille de Scarlati, de Constantinople, et veuve du prince de Valachie, Alexandre II, l'Infant, Bassaraba.

4. — Téophane, fils cadet de Laurent, ecclésiastique, archevêque de Paros et Naxos.

Du mariage de Nicolas (3) et de Roxandre Scarlati sont issus les enfants suivants :

5. — Jean, né à Constantinople le 17 décembre 1633; marié, à Constantinople, à une Grecque de Chio; mort à Constantinople.

6. — Sarlatos, né à Constantinople le 7 mars 1636; mort en bas âge.

7. — Cocona, née le 11 avril 1638.

8. — Georges, né à Constantinople le 15 juin 1639; mort en bas âge.

9. — Constantin, né le 23 août 1640.

10. — Alexandre, l'Exaporite, né le 7 novembre 1641 à Constantinople; mort à Constantinople le 23 décembre 1709 et enterré dans l'église de Sainte-Parascheva à Haskeui. Marié en 1670 à Sultane Chrysoscoléos, fille de Jean Chrysoscoléos de Constantinople et de Cassandre Bassaraba (fille du prince de Moldavie Alexandre Ilias Rarès Musat-Bassaraba). Célèbre homme d'État, dont on trouvera la biographie détaillée p. 32 et suiv. de notre ouvrage.

11. — Marie ou Marioara, née à Constantinople le 10 juillet 1642, mariée à Étienne Mamona, noble de Morée, dont la fille Marie épousa le grand logothète Étienne Sturdza de Ruginoasa, quatrième aïeul de l'humble auteur de cet ouvrage.

12. — Zoé, née à Constantinople le 10 janvier 1653, mariée à Emmanuel Karyophyllis de Constantinople, fils de Jean Karyophyllis, grand logothète de l'église patriarcale.

(1) Les chiffres en caractères gras indiquent les numéros d'ordre; ceux en caractères simples indiquent les renvois.

Jean (5), fils aîné de Nicolas Maurocordato et de Roxandre Scarlati, eut deux fils :

13. — Scarlatos, né et décédé à Constantinople.

14. — Constantin, né, marié et décédé à Constantinople.

Ce Constantin (14), marié à une Grecque de Constantinople, eut un fils unique :

23. — Scarlatos, né et mort à Constantinople, sans postérité. C'est à lui qu'est dédié l'ouvrage d'Eustrate Argentis, Ἄνθος τῆς εὐδεβείας, publié à Leipzig en 1757.

Alexandre l'Exaporite (10) eut, de son mariage avec Sultane Chrysoscoléos, huit enfants :

15. — Roxandre Ire, née le vendredi 1er mars 1672 ; morte en bas âge.

16. — Roxandre II, née le lundi 11 août 1673 à Constantinople. Mariée en 1693 au grand ban Mathieu Ghika, fils de Grégoire Ghika II, prince de Valachie.

17. — Constantin, né en 1675.

18. — Scarlatos, né à Constantinople le 2 mars 1678 ; marié en octobre 1698 à la princesse Hélène ou Ileana, fille de Constantin Brancovan, prince de Valachie. Mort sans postérité à Tirgoviste en Valachie, le 18 juillet 1699.

19. — Nicolas Voda, né le mardi 3 mai 1680, mort à Bucarest le 3 septembre 1730 et enterré au monastère de Vacaresti, fondé par lui. Prince de Moldavie en 1709 et 1711 ; prince de Valachie en 1715 ; sa biographie détaillée figure ici pages 93 et suiv. Le prince Nicolas Maurocordato Ier fut marié trois fois : *a)* Cassandre Cantacuzène, fille de Démètre Cantacuzène, prince de Moldavie ; *b)* Pulchérie Tzoukis, fille de Thomas Tzoukis de Constantinople, dont descendent la branche de Maurocordato Firaris et celle de Constantin Voda, ainsi qu'une grande partie des Maurocordato de Moldavie ; *c)* Smaragda Panaiotakis Stavropoléos, fille du grand paharnik Panaiotakis Stavropoléos, dont descendent la branche des Maurocordato de Grèce, celle de Russie et une partie des Maurocordato de Moldavie.

20. — Hélène, née le samedi 22 février 1682, morte le 6 mars 1722 ; mariée à Jean Rosetti, dont elle eut plusieurs enfants, entre autres une fille Marie qui épousa Constantin Drako-Soutzo, père du prince de Moldavie Michel Soutzo Ier.

21. — Alexandre, né le samedi 23 octobre 1686.

22. — Jean Ier Voda, né le lundi 23 juillet 1689, mort le 23 février 1719 à Bucarest, pendant la peste qui ravageait cette ville. Le prince Jean Ier Maurocordato II fut prince de Valachie de 1716 à 1719 ; sa biographie figure ici, page 117. Marié à Zaphira ou Zamfira, fille de Démétrios Julianos, grand logothète. De ce mariage sont issus deux enfants, savoir :

33. — Alexandre, né à Constantinople et mort, le 8 octobre 1738, de la peste, dans la même ville, sans postérité.

34. — Sultane, née à Constantinople, morte jeune.

Le prince Nicolas Voda Maurocordato Ier (19) eut de ses trois mariages la lignée suivante :

a) De son mariage avec Cassandre Cantacuzène :

24. — Scarlatos, né à Bucarest le Jeudi-Saint, 16 avril 1701, mort sans postérité à Bucarest en 1726 et enterré dans l'église du monastère de Vacaresti. Legrand observe que ce fut sur ses instances que le patriarche Chrysante Notara publia, en la lui dédiant, sa précieuse Εἰσαγωγὴ εἰς γεωγραφικὰ καὶ σφαιρικά, publiée à Paris en 1716.

25. — Roxandre, née le 12 mai 1702.

b) De son mariage avec Pulchérie Tzoukis :

26. — Marie ou Marioara, née le 2 septembre 1706, morte en 1725 à Bucarest et enterrée dans l'église du monastère de Vacaresti ; mariée au grand vistiar Jean Scarlatos.

27. — Alexandre, né le 20 mars 1708, mort adolescent.

28. — Constantin Voda, né à Constantinople le 27 février 1711, mort à Jassy le 23 novembre 1769 et inhumé dans la cathédrale de cette ville. Prince régnant de Moldavie et de Valachie, à dix reprises ; pour les détails biographiques et historiques, voir ici pages 136 et suiv. Marié deux fois : *a)* à Smaragda Cantacuzène, fille du grand spatar Rodolphe Cantacuzène, morte sans enfant, un an après son mariage, et *b)* à Catherine Rosetti, fille du grand logothète Constantin Rosetti. De lui descend la branche aînée de Moldavie.

29. — Jean II Voda, né à Constantinople le 12 mars 1712, et mort en 1747, à Constantinople en son palais du Grand-Courant. Marié deux fois : *a)* à Marie Gulianio, fille du grand logothète Théodore Guliano, et *b)* à Sultane, veuve du postelnik Démètre Ramadan. Voir biographie ici, page 168.

30. — Thomas, né à Bucarest le 10 mai 1716, baptisé le 18 du même mois, jour où

Fig. 114. — ALEXANDRE G. MAUROCORDATO (1844-1907).

Fig. 113. — GEORGES A. MAUROCORDATO (1800-1858) ET SON FILS AÎNÉ ALEXANDRE.

(Collection de la princesse Michel D. Sturdza).

Fig. 112. — LE GRAND HETMAN ALEXANDRE MAUROCORDATO (1784-1856).

Fig. 115. — DEMÈTRE G. MAUROCORDATO (D'ODESSA).

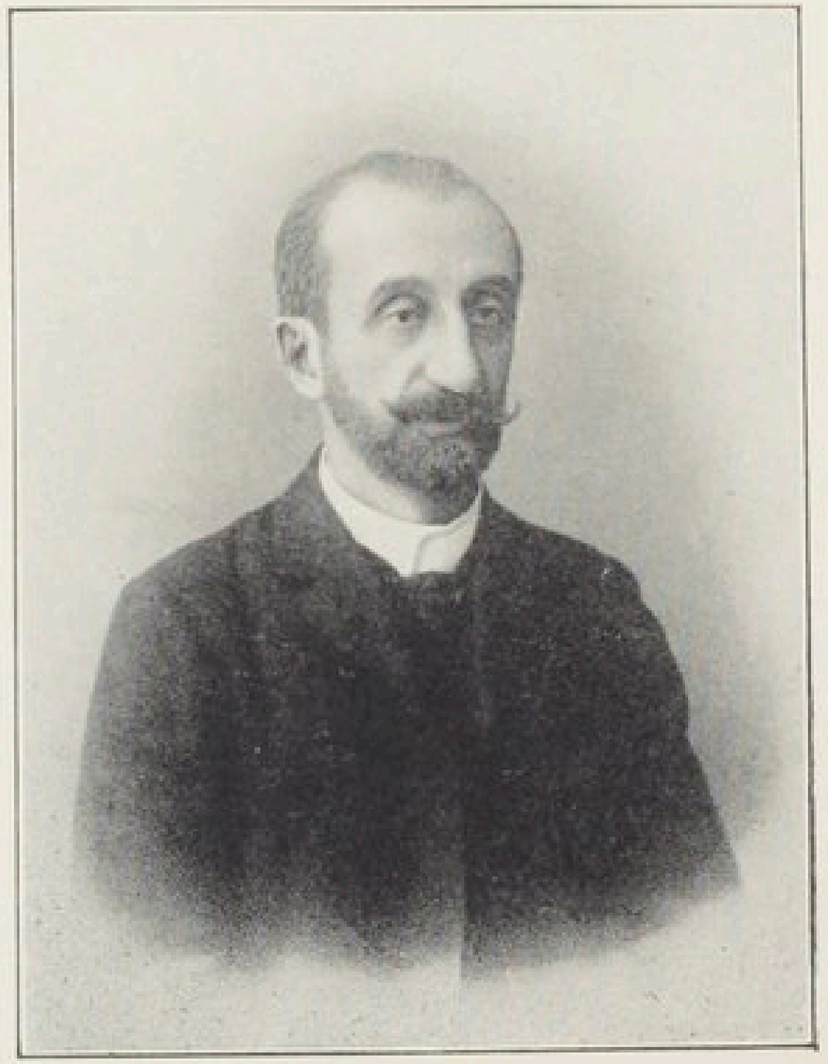

Fig. 116. — DEMÈTRE D. MAUROCORDATO (DE JASSY).

mourut sa mère Pulchérie Tzoukis. Il mourut lui-même le 27 juin 1716 et fut inhumé dans la cathédrale de Bucarest.

c) De son mariage avec Smaragda Panaiotakis Stavropoléos, Nicolas Voda eut la descendance suivante :

31. — Alexandre, né à Bucarest le 12 décembre 1720, mort à Constantinople en 1790. Marié à Bucarest, le 21 mai 1738, à Smaragda Cantacuzène. De lui descendent ceux de Grèce et la branche cadette de Moldavie.

32. — Sultane, née à Bucarest le 17 décembre 1721, morte à Constantinople. Mariée au grand postelnik Démétrius Mourouzi.

Constantin Voda Maurocordato II (28) eut de son second mariage avec Catherine Rosetti les enfants suivants :

35. — Nicolas, né le 9 septembre 1733, mort sans postérité.

36. — Smaragda, née le 9 mars 1735, meurt jeune.

37. — Sultane, née le 19 octobre 1736.

38. — Jean, né le 24 décembre 1740, eut, de son mariage avec une fille de Bibica Rosetti, une fille nommée :

54. — Marie, qui épousa le spatar Cotcos.

39. — Alexandre Ier Voda (Deli-bey), né en 1742, mort en 1812. Prince de Moldavie; voir sa biographie ici page 243. Marié à Marie Callimaki, fille du prince de Moldavie Jean Callimaki ; il eut de ce mariage une fille nommée :

55. — Rallou, née à Constantinople en 1778, morte à Athènes le 29 mars 1860. Mariée à Constantin Mourouzy, fils du prince de Moldavie Alexandre Mourouzy.

40. — Catherine fut mariée à Michel Racovitza, fils de Michel Racovitza, prince de Valachie.

41. — Démètre, né à Jassy en 1740, mort en 1817. C'est par erreur que Legrand lui attribue comme épouse Marie Balcha. Il fut marié à Marie Sturdza, fille du grand logothète, Démètre Sturdza de Cristesti. C'est de lui que descend la branche aînée des Maurocordato de Moldavie, complètement omise par Legrand, comme si elle n'avait jamais existé.

42. — Marie, morte le 15 février 1770. Mariée au grand échanson Georges Bals, fils du grand logothète Lupul Bals. Elle fut inhumée au monastère de Dragomirna, en Bucovine.

Jean II Voda (29) eut la descendance suivante, de son premier mariage :

43. – Alexanrе II Voda (Firaris), né à Constantinople le 1er juillet 1754, mort à Moscou le 8 février 1819 et enterré au monastère de Daniel. Prince de Moldavie; voir, pour biographie et détails, ici page 225. Marié à Zaphira, fille du prince de Valachie Nicolas Caragea, dont il eut une fille nommée :

58. — Catherine, qui fut demoiselle d'honneur de l'impératrice Catherine II de Russie. Nous n'avons pu trouver ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. Ce fut elle qui remit à Scoufo d'Arta le plan écrit par son père concernant l'organisation de la révolution grecque de 1822, plan que Scoufo communiqua au comte Jean Capodistrias.

44. — Sultane, née et morte à Constantinople. Mariée à Georges Caragea, grand interprète de la Porte, dont le fils Jean Caragea fut prince de Valachie.

45. — Roxandre, mariée au spatar Jean Misios.

46. — Catherinf, morte en 1774. Mariée en 1750 à Radoucano Cantacuzène de Magoureni, fils du grand ban Mathieu Cantacuzène.

Alexandre (31), fils de Nicolas et de Smaragda Panaiotakis Stavropoléos, eut, de son mariage avec Smaragda Cantacuzène, la descendance suivante, en Grèce et en Moldavie :

47. — Constantin, né à Jassy le 2 août 1742 et mort à Constantinople, marié à Hélène Chrysoscoléos ; sans postérité.

48. — Nicolas, né à Constantinople en 1744 et mort dans cette ville en 1818. Il occupa, en Valachie, le rang de grand ban. Marié à Bucarest, en 1784, à Smaragda Caragea, fille du prince de Valachie, Nicolas Caragea. C'est lui qui fut le père d'Alexandre Maurocordatos, l'héroïque défenseur de Missolonghi.

49. — Euphrosine, née et morte à Constantinople, mariée au grand hetman Alexandre Misios.

50. — Scarlatos, né à Constantinople. Fut grand logothète de l'église patriarcale de

Constantinople en 1786. Marié à Anne, fille du prince de Valachie, Étienne Racovitza. De lui descend la branche cadette, aujourd'hui éteinte, des Maurocordato de Grèce.

51. — Georges, né à Constantinople, pendu à une fenêtre de son palais, le 17 avril 1821, par les Turcs, lorsqu'éclata la révolution hellénique. Il occupa le rang de grand ban en Moldavie. Marié à la princesse Hélène Soutzo. C'est lui l'auteur de la branche cadette des Maurocordato de Moldavie, représentée aujourd'hui par les Maurocordato de Dangeni, et de la branche des Maurocordato de Russie.

52. — Jean, né et mort à Constantinople. Entra dans les ordres sous le nom de « Jérémie »; il fut archidiacre du trône œcuménique en 1776, puis métropolitain de Viddin et, le 3 novembre 1792, élevé au trône archiépiscopal de Chalcédoine.

53. — Catherine, née à Constantinople. Mariée au grand postelnik Georges Soutzo (surnommé Dragomanakis), frère du prince régnant Alexandre Soutzo II.

Comme les Maurocordato de Grèce sont tous éteints, aujourd'hui, quant aux mâles en ligne directe, nous pensons, pour faciliter la compréhension du tableau généalogique, devoir indiquer d'abord leurs deux branches jusqu'à leur extinction. Donc Nicolas Maurocordato, grand ban (48), eut, de son mariage avec Smaragda Caragea, la descendance suivante :

59. — Tarsia, née à Constantinople et mariée au grand postelnik Alexandre Soutzo.

60. — Alexandre, né à Constantinople le 3 février 1791, mort à Égine le 6 août 1865 et inhumé à Athènes. C'est un des grands hommes dont s'honore la Hellade moderne. Voir, pour détails biographiques et historiques, ici pages 307 et suiv. C'est lui qui défendit héroïquement Missolonghi en 1822. Marié, le 20 janvier 1830, à Chariclée Argyropoulo, fille de Jacques Argyropoulo, qui fut interprète de la Sublime Porte.

61. — Hélène, née à Constantinople. Mariée à Bucarest au baron Constantin Bellio.

62. — Catherine, née à Constantinople. Mariée à Spiridion Tricoupis, secrétaire d'État du gouvernement de Jean Capodistrias et auteur de l'*Histoire de la révolution grecque;* leur fils fut l'homme d'État moderne Tricoupis.

63. — Euphrosyne, née à Constantinople le 14 février 1800. Mariée le 2 novembre 1830 au baron Edouard de Rheineck, qui joua un rôle dans la révolution hellénique et dont la descendance est demeurée aujourd'hui en Grèce.

Alexandre Maurocordatos (Missolonghi) (60) eut de son mariage avec Chariclée Argyropoulo la descendance suivante :

81. — Nicolas, né en 1831, mort à Münich en 1837.

82. — Elpinice, née en 1832, morte à Münich en 1837.

83. — Cimon, né en 1834, mort à Münich en 1837.

84. — Amélie, née en 1836, morte à Münich en 1837.

85. — Nicolas, né à Trieste le 16 novembre 1837, mort à Athènes le 31 décembre 1903. Homme d'État grec, ministre des cultes et de l'instruction publique, député, puis ministre plénipotentiaire du roi des Hellènes à Paris, à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. Marié à Hélène de Bals, fille de Lupul Bals de Halaucesti. (Moldavie.)

86. — Georges, né le 23 avril 1839, mort à Paris le 8 janvier 1902 et inhumé à Athènes. Savant et érudit très distingué; ce fut lui dont la générosité facilita les travaux du grand savant français Émile Legrand et qui réunit à Athènes la célèbre bibliothèque Maurocordato, composée aussi d'archives de famille et qui est aujourd'hui la propriété de M. Georges de Baltazzi, gendre de son frère Nicolas. Fondateur de l'hôpital Maurocordato de Paris. Marié à la baronne Irène de Sina, dont il n'eut pas de postérité.

Nicolas Maurocordato (85), l'homme d'État grec, eut de son mariage avec Hélène de Bals la descendance suivante :

109. — Alexandre, né le 22 avril 1862, mort en 1894. Lieutenant d'infanterie dans l'armée hellénique, marié le 29 avril 1890 à Ralou Mourouzy, fille de Constantin Mourouzy, capitaine de frégate. De ce mariage naquit un fils unique nommé :

139. — Nicolas, né le 12 avril 1891, mort, à l'âge de sept ans, à Athènes le 21 mars 1898. Avec lui s'éteignit la maison des Maurocordato de Grèce dans sa descendance masculine (branche aînée des Maurocordato de Grèce).

110. — Sophie, née le 24 février 1864, actuellement en vie. Mariée en 1884 à Alexandre D. Soutzo, général dans l'armée hellénique qui se distingua à la prise de Janina en mars 1913.

Fig. 120. — ALEXANDRE MAUROCORDATOS, DÉFENSEUR DE MISSOLONGHI (1791-1865).

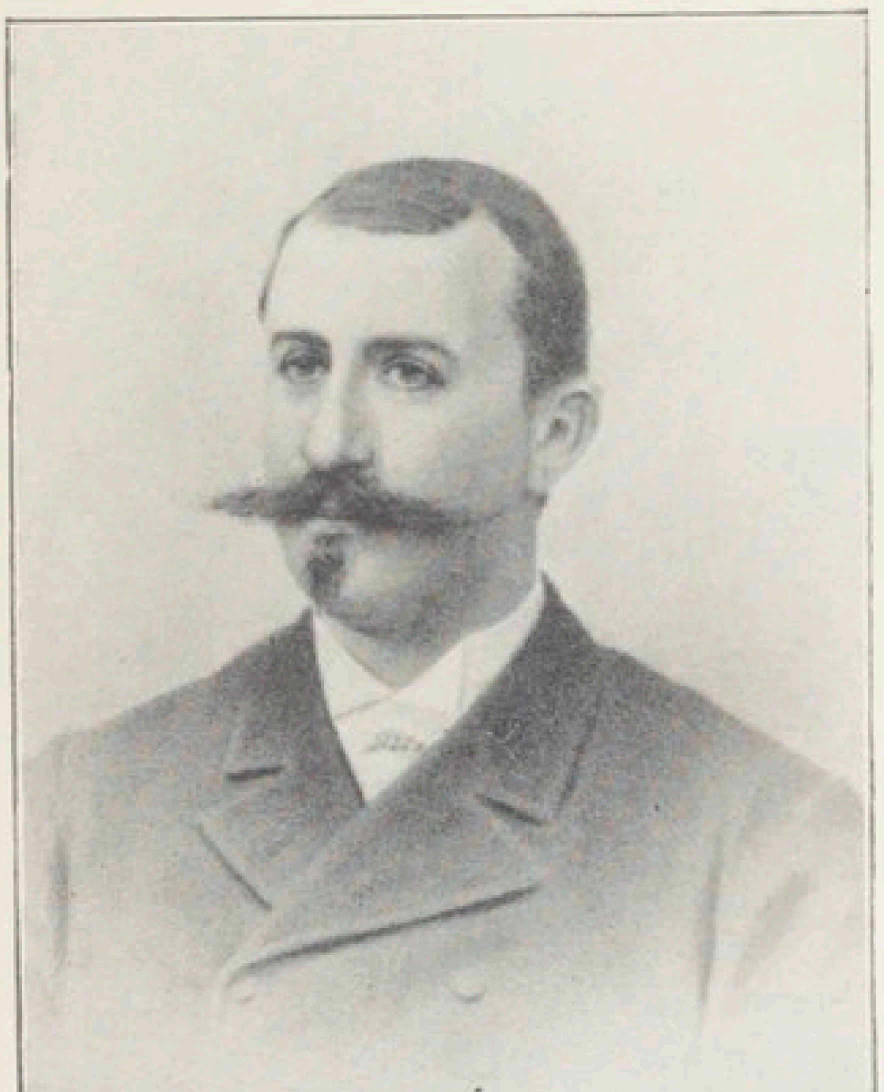

Fig. 121. — LE CAPITAINE ALEXANDRE N. MAUROCORDATOS (1867-1895), PETIT-FILS DE MISSOLONGHI.

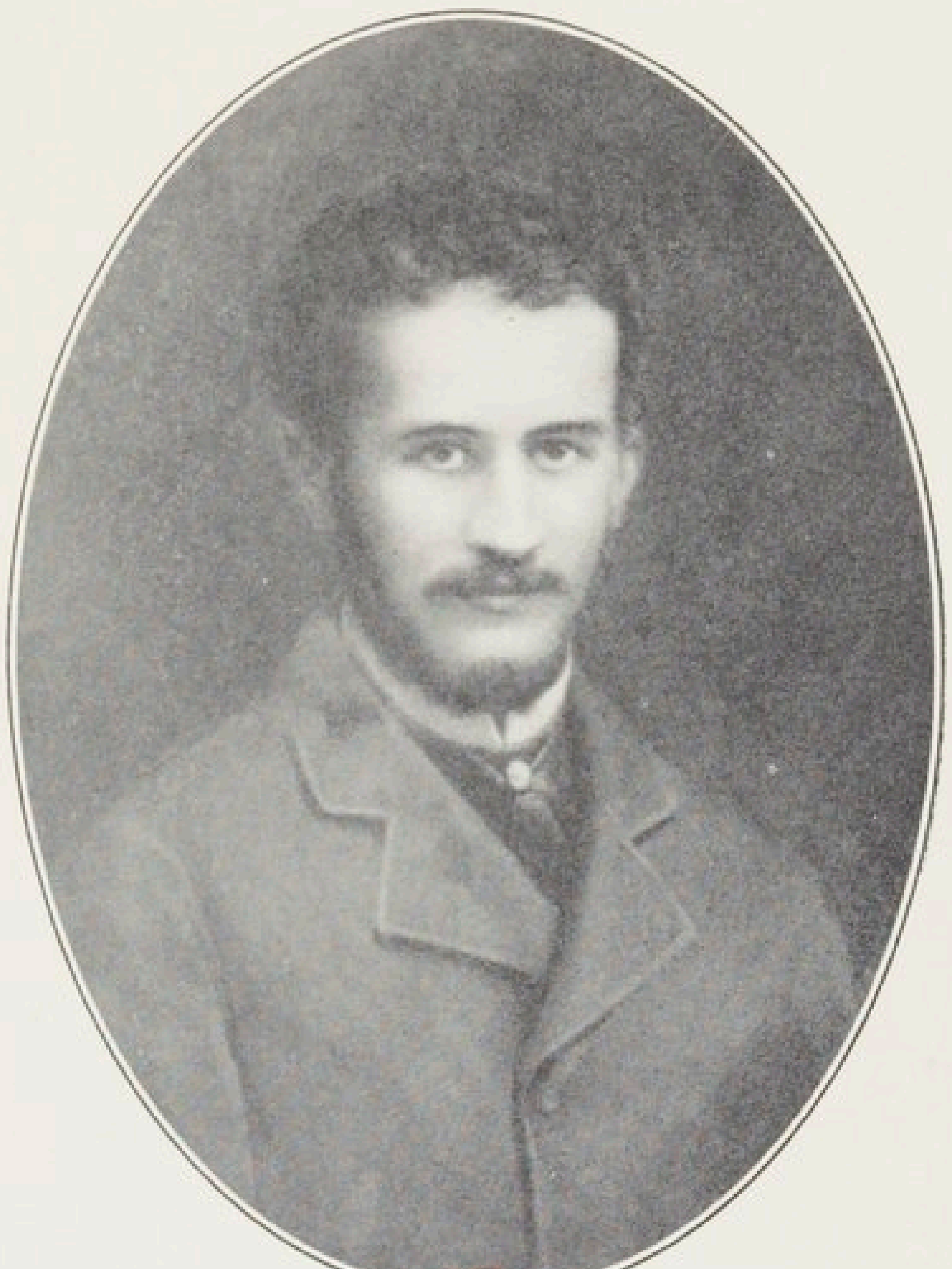

Fig. 122. — GEORGES N. MAUROCORDATOS (1862-1883), PETIT-FILS DE MISSOLONGHI.

N. B. — D'après les portraits originaux appartenant à Mme Georges de Baltuzzi, née princesse Maurocordatos.

111. — Chariclée, née le 3 janvier 1866, actuellement en vie. Mariée à Constantinople, en 1893, à Georges de Baltazzi, ancien ministre grec, député au Parlement hellénique; leur fils Nicolas, né à Constantinople le 10 novembre 1898, reçut par décret royal en date de novembre 1900, sur la demande de son grand-père maternel, le ministre plénipotentiaire Nicolas-A. Maurocordato, la collation du nom de Maurocordato à celui de Baltazzi.

112. — Georges, né à Corfou le 25 août 1867, mort adolescent à Paris le 24 septembre 1883.

Scarlatos Maurocordato (50), frère de Constantin (47), eut de son mariage avec Anne Racovitza la descendance suivante :

64 — Étienne, né à Constantinople en 1790, mort à Athènes en 1850. Se réfugia en Russie en 1821 lors de la révolution hellénique. Marié à Catherine, fille du grand hetman Démètre Skina.

65. — Alexandre, dont on ne sait rien.

66. — Constantin, dont on ne sait rien non plus.

67. — Roxandre, mariée à Michel Hangerly, fils du prince de Moldavie, Michel Hangerly, le décapité.

Étienne Maurocordato (64) eut de son mariage avec Catherine Skina la descendance suivante :

87. — Charles, amené en Russie en 1821 par son père, fut élevé au collège militaire aux frais de l'empereur Alexandre Ier. Colonel d'artillerie de la garde impériale russe; reçut par un oukase du tzar Nicolas Ier, en 1852, le titre princier. Marié à Catherine Catacazi, mort sans postérité.

88. — Jean, né en Russie. Marié à Aglaé Coumbary, dont il eut trois enfants nommés :

113. — Étienne, mort en 1890, sans postérité. Avait été marié à Lady Laura Perkins. Avec lui s'éteignit la branche cadette des Maurocordato de Grèce.

114. — Iphigénie, mariée en premières noces à Michel Antoniadès et en secondes noces à André Syngros, député grec.

115. — Catherine, mariée au capitaine de cavalerie grec Méléagre Atanasios.

89. — Démètre, né en Bessarabie le 8 octobre 1821, mort à Athènes le 24 août 1873. Homme d'État grec. Il fut élevé sous les auspices de sa mère, femme très pieuse, intelligente, douée d'un esprit et d'une instruction qu'on rencontre rarement chez une femme, surtout en Orient. Connaissant déjà assez bien le français, il fut envoyé, en 1833, par sa mère auprès de son oncle maternel, Constantin Skina, établi à Nauplie. Là il reçut au lycée royal, fondé par la régence bavaroise, les bases d'une instruction solide, jusqu'en 1834, quand il suivit son oncle à Athènes, où, sous l'habile direction de Ghennadios, il fit jusqu'en 1839 d'excellentes études scolaires. A peine bachelier, il fut nommé professeur au lycée d'Athènes jusqu'en 1842 lorsque, avec les moyens que lui fournirent son oncle et son frère aîné (le colonel Charles), il partit pour Paris afin d'y faire son droit, qu'il termina en 1845 par sa licence et en 1847 par son doctorat. Le sujet de sa thèse était : « *Des preuves en général et de la preuve testimoniale en particulier,* » œuvre d'assez grande étendue, monographie vraiment remarquable sur le droit successoral chez les Hébreux, les Grecs et les Romains, ainsi qu'en France. Cet ouvrage fortement documenté, dénote une érudition variée et un style correct, précis, élégant et riche. Il avait d'ailleurs déjà publié un *Atlas de géographie ancienne;* c'est vers cette époque qu'il fit paraître aussi dans la *Revue de Législation* une « *Notice sur la vie et les écrits d'Harménopoulos* ». Il s'appliqua aussi à se perfectionner dans la connaissance des langues française, allemande, italienne et latine. Rentré en Grèce dans le courant de 1847, il fut chargé de faire à l'Université d'Athènes un cours d'encyclopédie du droit, cours qu'il abandonna au bout d'un an pour se rendre à Smyrne, où il dirigea l'école évangélique et y enseigna la littérature française et le droit commercial. En 1850 il rentra à Athènes et fut nommé juge au tribunal civil de cette ville; en cette qualité il fut aussi appelé à participer aux travaux de la commission pour l'élaboration du code civil hellénique. Les événements de 1854 l'ayant amené à prendre une part active à l'organisation de la malheureuse campagne épiro-thessalienne, il donna sa démission de juge. En octobre 1855 il fut nommé ministre de l'instruction publique, fonction qu'il occupa pendant trois ans. C'est alors qu'il publia son ouvrage intitulé : *Essai historique sur la législation russe depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. En 1859, à la suite de la mort de sa femme, il rentra dans la vie privée

et se rendit à Paris, puis en Italie, afin de s'occuper de l'éducation de ses filles. Pendant ce séjour il composa les cinq volumes de ses *Méditations religieuses*. En 1862, il se trouvait à Livourne lorsqu'éclata la révolution; le 9 février 1863, le gouvernement hellénique lui confia le portefeuille des affaires étrangères durant les négociations pour l'élection du roi Georges, après l'arrivée duquel il fut envoyé, en 1864, comme premier préfet hellène, à Corfou, où il resta jusqu'en 1866. Peu de temps après, les Crétois, dans leur assemblée générale, voulurent confier à Démètre Maurocordato la dictature de leur gouvernement, ce qu'il allait accepter, lorsqu'il fut retenu par un ordre contraire formel du cabinet hellénique. En 1868 il partit avec sa famille pour la Russie et l'Allemagne, absence pendant laquelle il s'occupa de l'élaboration et de la publication de nombreux petits ouvrages populaires d'une utilité réelle et incontestable. Rentré en Grèce en octobre 1869, il en repartit après la mort de sa mère, au printemps de 1870, pour se rendre en Allemagne, d'où il revint au bout d'un an. Pendant ce séjour à l'étranger, il y avait publié les trois ouvrages suivants : *Lettres d'Allemagne,* où il traitait des banques de crédit pour le peuple; un petit *Essai sur l'enseignement pour les classes populaires;* un opuscule intitulé *Voyage à travers les espaces incommensurables du ciel,* vendu au profit de l'asile des pauvres d'Athènes. A partir de 1871 il consacra ses soins actifs à la société de bienfaisance dont il était le président depuis sa fondation. En 1872 il fut nommé ministre des cultes, poste qu'il n'occupa que six mois. En juillet 1873, il fit un dernier voyage d'affaires et d'agrément en Roumanie, d'où il revint en Grèce au commencement d'août. Quelques semaines après, il mourut, dans la force de l'âge, à la suite d'une courte maladie. Il avait fait don à la ville du Pirée de sa bibliothèque, l'une des meilleures et des plus riches bibliothèques privées. Démètre Maurocordato avait épousé, en 1853, Sophie Bals, fille d'Alexandre Bals de Moldavie, dont il eut deux filles nommées :

116. — Catherine, mariée à Paul Diomedes.

117. — Marie, mariée à Alexandre Tombazis, diplomate hellène.

90. — Hélène (sœur cadette de ce Démètre Maurocordato (89) et fille d'Étienne (64), mariée au colonel russe Prezentasky.

Georges le grand ban (51), frère de Nicolas (48) et de Scarlatos (50), eut de son mariage avec Hélène Soutzo les enfants suivants :

68. — Alexandre, né à Constantinople en 1784, mort le 7 avril 1847, marié à Smaragda, fille du prince de Moldavie, Alexandre Mourouzy.

69. — Grégoire, qui fut grand clucer.

70. — Constantin, qui fut grand postelnik de Moldavie.

71. — Jean, né en 1790, mort en 1847, marié à Ralou Rosetti.

72. — Démètre.

73. — Catherine.

De ceux-ci, un des cadets, Jean (71) eut un fils unique :

98. — Georges, né à Constantinople le 6 août 1830, fit ses études au lycée d'Athènes et aux Universités de Vienne, Paris et Berlin, où il obtint le diplôme de docteur en médecine. En 1876 il fut nommé sénateur au Parlement roumain et vécut ensuite retiré dans ses domaines; mort le 1er août 1898, auteur de la branche des Maurocordato de Roumanie, dénommé de « Dangeni ». Marié en 1859 à Aglaé, fille du postelnik Jean Adamachi, dont il eut les trois enfants suivants :

123. — Zoé, née à Jassy le 31 octobre 1859, morte à Bucarest le 19 juin 1888; mariée au colonel Georgescu.

124. — Jean, né à Dangeni, le 14 octobre 1865, fit son éducation en Autriche et obtint en 1890 le diplôme de docteur en droit de l'Université de Vienne; fut député au Parlement roumain. Marié le 7 octobre 1890 à Hélène, fille de Georges de Flondor, de Bucovine.

125. — Constantin, né à Dangeni, le 12 mai 1867, mort à Dangeni le 18 janvier 1897, sans postérité.

Jean Maurocordato de Dangeni (124) a les enfants suivants, actuellement en vie :

147. — Georges, né à Dangeni le 15 juin 1892.

148. — Zoé, née à Dangeni le 18 octobre 1893.

149. — Hélène, née à Dangeni le 28 avril 1895.

150. — Nicolas, né à Dangeni le 18 décembre 1897.

151. — Constantin, né à Dangeni le 19 septembre 1902.

152. — Alexandre, né en 1905.

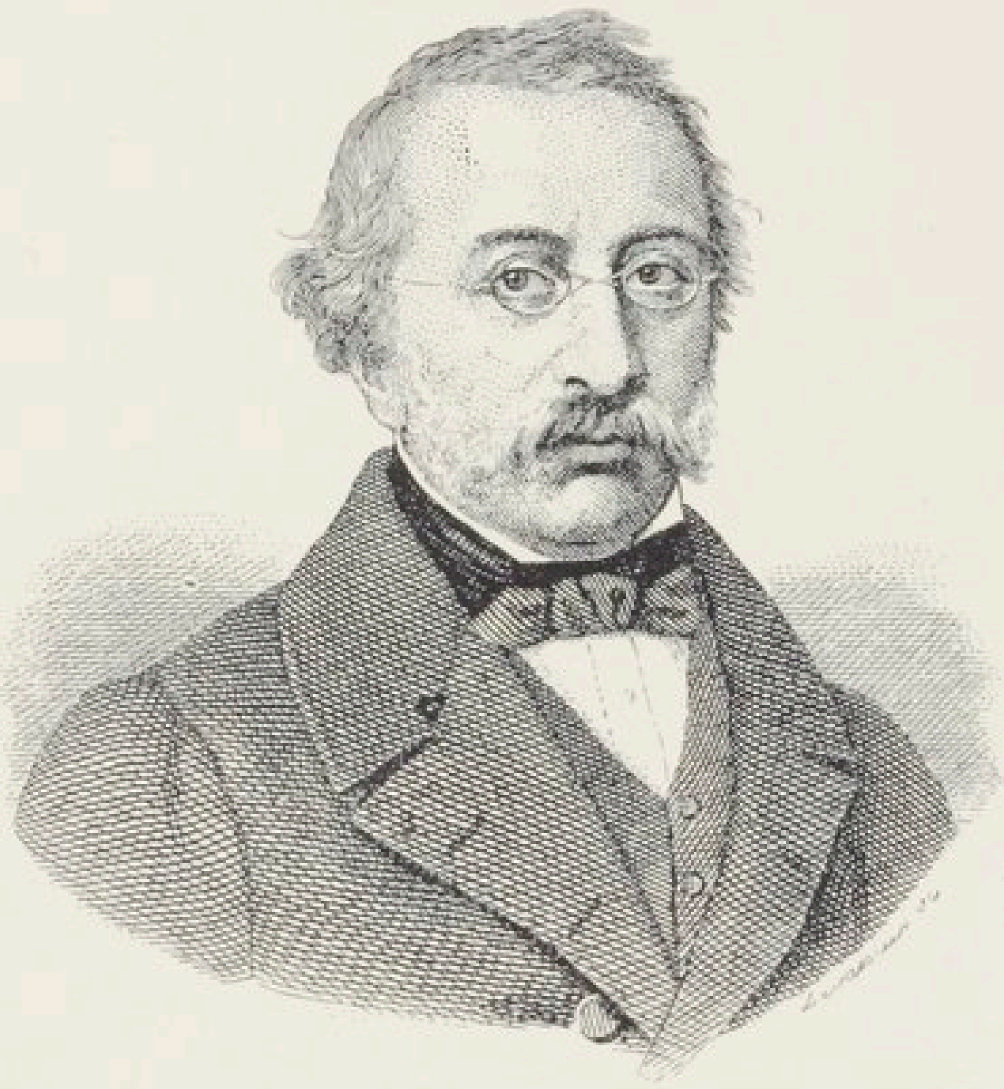

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΜΑΥΡΟΚΟΡΔΑΤΟΣ
Ο ΤΟΥ ΑΓΩΝΟΣ

Fig. 117. — ALEXANDRE MAUROCORDATOS
DÉFENSEUR DE MISSOLONGHI (1791-1865).

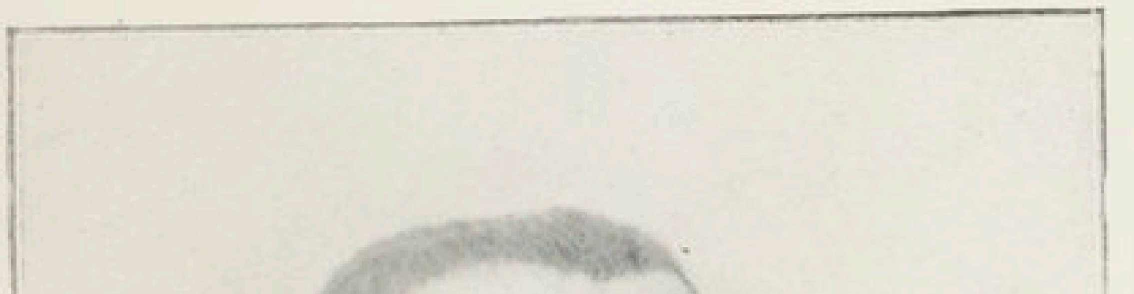

Fig. 118. — GEORGES A. MAUROCORDATOS, MINISTRE EN GRÈCE (1839-1902), FILS CADET DE MISSOLONGHI.

Fig. 119. — NICOLAS A. MAUROCORDATOS, DIPLOMATE GREC (1837-1903), FILS AINÉ DE MISSOLONGHI.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF

N. B. — D'après les portraits originaux appartenant à Mme Georges de Baltazzi, née princesse Maurocordato.

Le fils aîné du grand ban Georges (51), le grand hetman Alexandre Maurocordato (68) eut de son mariage avec la princesse Smaragda Mourouzy les sept enfants suivants :

91. — Georges, né le 13 avril 1800, mort le 16 août 1858; marié à Marie, fille du grand postelnik Jean Skina.

92. — Démètre, né le 27 octobre 1802, mort le 5 novembre 1839, sans postérité.

93. — Zoé, née le 2 mai 1803, morte le 23 décembre 1873; mariée au général Antoine Figueira d'Alméida.

94. — Euphrozyne, née en 1810, décédée; mariée à l'amiral Georges Tombazis.

95. — Lucie, née le 17 janvier 1812, morte le 15 mars 1884. Mariée à Étienne Carathéodory-pacha, médecin en chef du sultan Abdul-Medjid.

96. — Catherine, née en 1820, morte à Athènes en juillet 1856; mariée à Constantin Dossios, ministre grec.

97. — Nicolas, dont nous ne connaissons ni la date de naissance ni celle de sa mort. Marié à Catherine, fille du prince de Moldavie, Grégoire Ghika X, dont il eut les deux enfants suivants :

121. — Alexandre, mort sans postérité.

122. — Hélène, décédée; mariée à Georges Baleano.

Le fils aîné du grand hetman Alexandre Maurocordato (68), Georges Maurocordato (91), eut, de son mariage avec Marie Skina, les trois enfants suivants :

118. — Alexandre, né le 4 juin 1844 à Constantinople, mort à Paris le 18 mars 1907. Il fit toutes ses études de gymnase à Athènes jusqu'en 1861, peu de temps avant l'abdication du roi Othon. Sa mère décida de lui faire faire, ainsi qu'à son fils cadet Démètre, des études universitaires ailleurs. Il étudia donc d'abord à Bonn, en Allemagne, puis à Berlin, où il s'adonna avec une ardeur toujours croissante pendant quatre ans et demi à des études juridiques, jusqu'en 1867, lorsqu'il soutint brillamment sa thèse de doctorat intitulée : *De impensis necessariis in res dotales factis dissertatio inauguralis, in Alma litterarum Universitate Friderico Guilelma, pro summis in utroque jure honoribus*. Cet opuscule, écrit en latin élégant, sobre, serré de pensées et de forme, prouve une érudition vaste et sûre, un esprit critique développé, une argumentation juridique habile, impeccable et pénétrante. Il la dédia pieusement à sa mère. En plus, il soutint avec un brillant succès six thèses de proposition de droit contre les trois opposants, Figueira de Almeida, le baron Knigge et le comte Sierakowsky. Ses études terminées, il rentra en Roumanie pour s'occuper de l'administration de son domaine de Pascani. Il mena une vie plutôt retirée des affaires, mais, lorsqu'il acheta le domaine de Miroslava, près Jassy, il participa aussi à la vie publique en qualité de vice-président du conseil administratif du district de Jassy, depuis 1902 jusqu'à sa mort. En cette qualité il rendit d'éminents services. Il a laissé, comme penseur et comme écrivain, une succession d'articles qui firent sensation, dans la revue *Arhiva* de Jassy, c'est-à-dire : « *De l'origine des Maurocordato* »; « *Choix de lettres de Chrysante Notara* »; « *A propos de la lettre de Le Quien* »; Étude sur les « *Mémoires du comte d'Hauterive* »; « *De l'époque de la rivalité de Nicolas Maurocordato et de Démétrius Kantémyr* »; « *Stanilesti* », ou étude sur la campagne de Pierre le Grand en Moldavie, enfin un très remarquable « *Essai sur Dante* ». Alexandre Maurocordato représente assez bien le genre littéraire des essayistes anglais, notamment celui de Hallam, bien plus que celui des historiens allemands, quoique son éducation intellectuelle ait été faite plutôt en Allemagne. Nous avons traduit en français ses études, dont une, la plus importante, consacrée à l'origine des Maurocordato, figure ici en entier, aux Annexes VII, page 418. Marié à Lucie Cantacuzène, fille de Lascar Cantacuzène Pascano.,

119. — Hélène, née en 1846, mariée au général allemand, le comte burgrave Dohna.

120. — Démètre, né en 1851; fit ses études à l'école impériale de marine russe à Saint-Pétersbourg, où il fut officier de marine et où il s'établit, à Odessa. Il obtint, par oukase de l'empereur Nicolas Ier, la reconnaissance du titre princier. Marié à Marie Baltazzi, dont il a les quatre enfants suivants :

143. — Sophie, née à Athènes le 14 mars 1880.

144. — Georges, né à Nicolaïeff le 15 août 1881.

145. — Zoé, née à Nicolaïeff le 18 février 1884.

146. — Nicolas, né à Odessa le 15 octobre 1889.

Son frère aîné, le distingué écrivain, Alexandre Maurocordato (118), eut de son mariag avec Lucie Cantacuzène les trois enfants suivants :

140. — Olga, née à Popesti le 27 septembre 1884, mariée en juin 1908 au prince Michel D. Sturdza, petit-fils de l'ancien prince régnant de Moldavie, Michel Sturdza.
141. — Marie, née à Popesti le 20 août 1885, mariée au prince Paul Mourouzy.
142. — Georges, né à Popesti le 24 juillet 1887, mort le 3 août 1907.

Le fils cadet de Constantin Voda, Démètre Maurocordato (41), eut de son mariage avec Marie Sturdza les deux enfants suivants :
56. — Alexandre, né vers 1775, mort en 1858, ministre de la justice en Moldavie; marié à Catherine Bals.
57. — Constantin, né en 1780, mort en 1850, ministre en Moldavie, marié à Cassandre Bals.

De ces deux frères, l'aîné Alexandre (56) eut les quatre enfants suivants :
74. — Zoé, née en 1800, morte en 1892; adoptée par le dernier prince Grégoire de Brancovan, qui lui donna son nom. La princesse Zoé Maurocordato de Brancovan fut mariée au prince régnant de Valachie Georges Bibesco. C'est d'elle que descendent les deux maisons princières actuelles de Brancovan et de Bibesco.
75. — Démètre, né en 1807, mort en septembre 1893; sénateur roumain; marié à Euphrozine Spiro Paul.
76. — Alexandre, né en 1812, mort sans postérité; marié à Pulchérie Lambrino.
77. — Marie, décédée, mariée à Basile Beldiman.

De ces quatre frères, l'aîné, Démètre Maurocordato (75), a laissé les quatre enfants suivants :
99. — Aspasie, mariée à Nicolas Kroupensky, docteur en droit, directeur de la Monnaie en Roumanie.
100. — Démètre, né en juillet 1848, marié à Élise Negruzzi, fille de Constantin Negruzzi. Il est établi à Jassy, en Roumanie.
101. — Alexandre, né en 1859, mort en 1906, marié à Zoé, fille de Panaiote Gr. Ghika, dont il eut un fils nommé :
    130. — Démètre, né en 1893.
102. — Euphrosyne, mariée à Jean Catargi.

Démètre Maurocordato (100), établi à Jassy et chef actuel de la branche aînée des Maurocordato de Roumanie, a de son mariage avec Élise Negruzzi les quatre enfants suivants :
126. — Élise, mariée à Jean Socec.
127. — Démètre, né en mai 1884, officier d'artillerie roumain.
128. — Constantin, né en mai 1884, magistrat roumain.
129. — Marie-Jeanne, mariée à Nicolas Ciolac.

Des deux fils du prince Démètre Maurocordato (41), le cadet Constantin Maurocordato (57) eut, de son mariage avec Cassandre Bals, les trois enfants suivants :
78. — Nicolas, né en 1811, mort en 1873, général roumain; marié à Esmeralda Boldour Latzesco, dont il eut une fille unique, nommée :
    103. — Nathalie, mariée à Nicolas Soutzo.
79. — Pulchérie, mariée à Théodore Ghika, décédée.
80. — Alexandre, né en 1820, mort à Jassy en 1895. Député et sénateur roumain, chambellan de Sa Majesté la Reine Élisabeth de Roumanie, marié à Elise Millo (morte en 1894). Il a laissé la descendance suivante :
104. — Edgar, né en 1857, ministre plénipotentiaire de Roumanie successivement à Belgrade, à La Haye et actuellement à Vienne; marié à Irène, fille du colonel Constantin Moret de Blaremberg, dont il a deux enfants nommés :
    131. — Vladimir, né en 1889, marié en 1912 à Claire, fille du comte de La Forest Divonne et de la comtesse, née Ruspoli.
    132. — Georges, né le 17 décembre 1893.
105. — Émile, né en 1858, mort à Bucarest le 23 mars 1892; député roumain; marié à Eugénie, fille de Nicolas Drosso, sénateur roumain, dont il eut deux enfants nommés :
    133. — Constantin, né à Jassy en 1888, mort en 1892, en bas âge.
    134. — Marguerite, née en 1891.

Teodor Aman pinxit.

Fig. 123. — LA PRINCESSE ZOÉ MAUROCORDATO DE BRANCOVAN (1800-1892),
ÉPOUSE DE GEORGES BIBESCO, PRINCE RÉGNANT DE VALACHIE.

(D'après un portrait ayant appartenu à son fils cadet, le prince Alexandre G. Bibesco.)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R F

106. — Léon, né à Cristesti, près Jassy, le 26 décembre 1858. Général de division, chef de la maison militaire de S. M. le Roi de Roumanie. Marié en 1889 à la princesse Marie Ghika, fille du prince Démètre Ghika de Comanesti, dont il a deux enfants :

135. — Zoé, née à Vienne le 31 décembre 1890.

136. — Alexandre, né à Jassy le 3 avril 1894.

107. — Emma, née en 1861, mariée à l'homme d'État roumain Jean Lahovary.

108. — Georges, né à Paris le 21 avril 1865, ancien secrétaire de Légation de Roumanie à Saint-Pétersbourg, ancien maire et ancien préfet de Vaslui, en 1906-1907, député au Parlement roumain en 1895, 1899 et 1912; président du conseil d'administration de la société « Aquila Franco-Romana ». Marié en 1890 à Vera Maurogordato (fille de Nicolas Maurogordato d'Odessa et d'Adrienne Rhodocanaki). Il a les deux enfants suivants :

137. — Élise, née à Vaslui en 1894.

138. — Georges, né à Paris en 1897.

ANNEXE VII

DE L'ORIGINE DES MAUROCORDATO (1)

Essai historique par Alexandre-G. Maurocordato.

(*Arhiva de Jassy,* t. V, mars-avril 1894.)

Un singulier phénomène se présente souvent dans la narration historique. Il se trouve quelqu'un pour lancer une invention (une légende) due soit à la calomnie, soit à l'erreur, soit au désir d'une louange non méritée. Cette invention, ce panégyrique ou cette calomnie, est répétée d'une génération à l'autre, transcrite d'un auteur par un autre, et elle acquiert ainsi droit de cité dans l'histoire, de façon que la vérité finit par s'obscurcir, s'oblitérer, se prescrire. Il n'importe que cette narration soit le moins du monde vraisemblable, ou bien même caduque *a priori;* elle continue sa marche triomphale de siècle en siècle, et il semblerait même que des écrivains, autrement doués de l'acuité du sens critique, le perdent complètement en répétant cette narration fausse; ils se mettent ainsi d'emblée en contradiction avec ce qu'ils ont eux-mêmes écrit ailleurs dans leurs propres ouvrages :

Quandoque bonus dormitat Homerus!

Ces réflexions nous sont venues lorsque nous avons lu, dans l'*Histoire des Roumains de la Dacie trajane,* de A.-D. Xénopol (2), ce qui suit :

« Nicolas Maurocordato (1710-1711). Ce prince était aussi apparenté par alliance « avec l'ancienne lignée des woévodes de la Moldavie. Ainsi, son père, Alexandre « Maurocordato l'Exaporite, eut pour épouse légitime (dont naquit Nicolas) Sultane, « fille de Cassandre, fille elle-même d'Alexandre Ilias, neveu de Pierre Rares (3), « ce qui permettait à bon droit à Maurocordato de se vanter que, par sa mère, il « avait, comme descendance, du sang du célèbre prince de Moldavie, Alexandre le « Bon. Du côté paternel, Maurocordato tirait son origine de l'île de Chios, où son « oncle, Pantziris Maurocordato, vivait en gentilhomme pauvre et inaperçu. A cette « époque vivait à Constantinople un Grec du nom de Skarlatos, entrepreneur des

(1) Traduction française faite par nous-même, accompagnée de notes et d'observations critiques.

(2) Vol. IV, p. 483-484, éd. roumaine. Nous avons traduit le texte, tel que l'a cité feu Alexandre-G. Maurocordato. Les lettres N. T. indiquent nos observations de traducteur : *Notes du traducteur.* N. T.

(3) Nicolas COSTIN, *Letopiset,* II, p. 81. — Cf. *Mag. istor.,* IV, p. 39. — Voir aussi la *Chronique* de DAPONTÈS, in ERBICEANU, *Cronicari Greci,* p. 17.

Fig. 124. — EDGAR MAUROCORDATO, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE ROUMANIE A VIENNE.

Fig. 125. — LE GÉNÉRAL LÉON MAUROCORDATO, CHEF DE LA MAISON MILITAIRE DE S. M. LE ROI DE ROUMANIE.

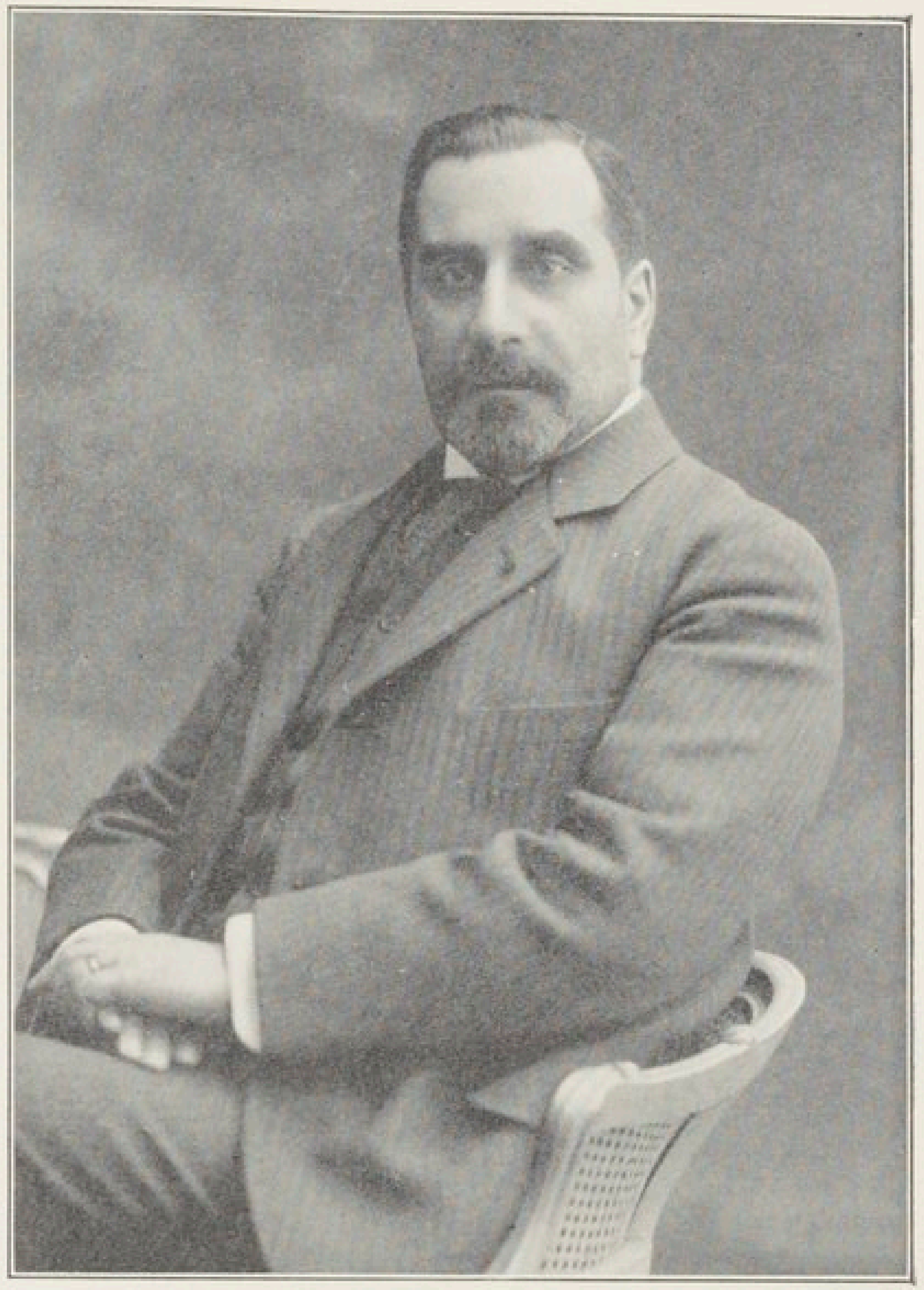

Fig. 126. — GEORGES MAUROCORDATO, DÉPUTÉ AU PARLEMENT ROUMAIN.

« douanes impériales. Il avait fiancé sa fille à Mathieu Bassarab, prince de Mun-
« ténie. Mais, avant de venir à Bucarest pour la célébration du mariage, elle tomba
« malade de la petite vérole, qui la marqua d'une façon effrayante, en lui occasion-
« nant même la perte d'un œil. Lorsqu'elle leva le voile devant son futur époux,
« celui-ci la renvoya sans retard chez son père, et ainsi Roxandre perdit bientôt
« l'espoir de jamais se marier. Cependant qu'elle vivait ainsi accablée sous le poids
« du malheur qui l'avait frappée dans la maison même de son père, un marchand
« de soieries vint un jour, beau et élégant, afin de lui présenter sa marchandise.
« C'était Pantziris Maurocordato, qui cherchait à améliorer sa situation par la voie
« du commerce. Nous ignorons si Roxandre acheta de nombreuses étoffes au noble
« marchand, mais, ce qui est certain, c'est que son immense fortune l'acheta, lui, et
« qu'elle devint son épouse (1). Maurocordato, subitement enrichi et doué d'une
« très grande intelligence, commença de jouer un rôle à Constantinople. Il eut
« deux fils, Alexandre et Jean, dont le premier devint célèbre dans l'histoire de
« l'Orient, etc. »

Ces lignes font mention de deux mariages, c'est-à-dire de deux alliances de la maison Maurocordato : l'une, celle d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, le plus célèbre homme d'État de l'Orient au dix-septième siècle, le négociateur de la paix de Karlovitz (1699), avec Sultane, de la famille Chrysoscoleos, ancienne et très en vue à Constantinople. Cette dernière, étant fille de Cassandre, fille elle-même d'Alexandre Ilias, neveu du prince Pierre Rares, fils de Stéphane le Grand et de la belle pêcheuse de Harlau, il est incontestable que les Maurocordato descendent, par les femmes, du héros moldave et d'Alexandre le Bon (2).

Quant au second mariage désigné dans le passage cité, il est vrai de même que le père d'Alexandre l'Exaporite avait épousé la fille de Skarlatos, nommée Roxandre, veuve d'un prince roumain. Mais, par contre, autant le nom du père d'Alexandre que celui du prince dont Roxandre était la veuve sont inexacts, et enfin tout le comique récit relatif à ce mariage, raconté de façon amusante par l'auteur, est faux, comme nous allons le prouver péremptoirement, et en plus dénué de tout fondement sérieux. Nous apporterons comme preuves, *horribile dictu!* les arguments mêmes de M. Xénopol.

Pour ce qui a trait au nom même du père d'Alexandre, il est vrai que plusieurs écrivains le nomment Παντελης. Nous nous demandons en vertu de quelle loi phonétique Xénopol traduit ce nom propre, non pas par celui si coutumier de Pandeli, mais par Pantziris! En réalité, il ne s'appelait même pas Pandeli, mais Nicolas. Ceci ressort de la généalogie même de la maison Maurocordato (3) ainsi que des écrits de Jacques Manos d'Argos (4) et de Constantin Dapontès (5).

Ces deux personnages, dont le premier Manos, contemporain de l'Exaporite et précepteur de ses fils (6), et le second, Constantin Dapontès, secrétaire du prince

(1) Carra, *Histoire de la Moldavie*, Neuchâtel, 1781, p. 102, seq.

(2) Xénopol, *op. cit.*, vol. IV, p. 533 : « Même Nicolas Maurocordato, qui est élevé prince en « Moldavie, du rang de dragoman de la Porte, descendait, par sa mère, des anciens princes de Mol- « davie. » — Cf. Nic. Costin et Dapontès, *loc. ant. cit.*

(3) *Généalogie des Maurocordato de Constantinople et autres documents concernant cette famille*, par E. Legrand, Paris, 1886, p. 112 et VI de la préface.

(4) Ιακοβου Μάνου λόγος εἶς Αλέξανδρον Μαυροκορδάτον, p. δ.

(5) Const. Dapontès, *Chronographie*, dans Sathas, Μεσαιωνική Βιβλιοθήκη, vol. III, p. 16, 106.

(6) Des cent lettres d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, publiées par Livada (Trieste, 1879), et très remarquables autant par leur style que par leur contenu, une grande partie est adressée à Jacques Manos et relative à l'éducation de ses fils. N. T.

Constantin Maurocordato et auteur des *Éphémérides daces* (1), étaient, par leur position même dans la famille, aptes à connaître le nom qui nous occupe. Le fils de Nicolas Maurocordato, écrit Dapontès au sujet de l'Exaporite : « était gentilhomme « et le premier de l'île de Chios ». Jacques Manos écrit : « Peu de temps après la « naissance de son fils, Nicolas fut appelé à la meilleure partie. » Ainsi donc, à juste titre, Pappadopol Callimah (2) dit aussi : « Alexandre Maurocordato était fils de « Nicolas Maurocordato, notable de l'île de Chios. La famille Maurocordato est une « famille de Constantinople, qui fut très en honneur auprès des empereurs byzan- « tins. » De même, Dora d'Istria (3) écrit : « Roxandra, moglie di Nicolo Mavrocordato (4). »

C'est assez au sujet du Pantziris de Xénopol. Venons-en au deuxième point, c'est-à-dire : quel fut le prince roumain dont Roxandre était la veuve, mère de Nicolas Maurocordato? M. Xénopol nous dit, dans le passage sus-cité *in extenso*, que ce prince était Mathieu Bassaraba. Mais, si nous ouvrons le tome III de son *Histoire des Roumains*, nous lisons, à la page 470, ce qui suit :

« Alexandre Cuconul (l'Infant), 1623-1627. La réussite presque inattendue de « Radou Mihnea de placer sur le trône de Munténie son fils encore enfant, de « façon que c'était toujours lui qui, de sur le trône de Moldavie, conduisait aussi « les affaires de Munténie, fut obtenue surtout avec le concours d'un Grec « nommé Skerlet, riche et connu de tous les principaux de l'empire et qui avait « main libre avec les Turcs. Radou Voda était auparavant déjà lié d'amitié avec « lui, lui venant en aide dans de nombreuses affaires de la principauté. Radou Voda « s'allie même avec ce Grec, en mariant son fils, le prince de Munténie, avec la « fille de Skerlet, les noces ayant été célébrées à Siret (5). »

Et à quel moment, en quel lieu, avec quelle pompe ce mariage fut célébre, nous l'apprenons de chez Fotino (6), lequel écrit que ce mariage fut célébré en 1623 à Tecuciu.

« A cette époque, nous dit-il, le Prince n'étant pas marié et devant épouser la « fille d'un homme de grande importance à Constantinople et nommé Skarlat « Begliktzi, fut invité par son père à célébrer ses noces à Tecuciu, où il se rendit en « grande pompe, et où, plusieurs jours de suite, eurent lieu des noces non pareilles « et brillantes, les deux princes étant présents, ainsi que les ambassadeurs venus des « principautés voisines, et auxquelles assistèrent aussi tous les évêques et les boyards « de Munténie et de Moldavie, et, après la célébration du mariage, chacun s'en « retourna chez soi. »

Quels furent les pays qui envoyèrent des ambassadeurs à ce brillant mariage, c'est encore Fotino qui nous le dit (7) :

« Son fils (celui de Radou Voda en 1623) Alexandre Woévode, prince de Mun- « ténie, devant se marier avec la fille d'un boyard important de Constantinople « nommé Skarlat Tzelebasi, les noces eurent lieu à Tecuciu, en Moldavie, où se

(1) *Ephémérides daces ou Chroniques de la guerre de quatre ans* (1736-1739), par Constantin DAPONTÈS, secrétaire du prince Constantin Maurocordato; Paris, 1880.

(2) *Sur Alexandre Maurocordato l'Exaporite.* Extrait des *Annales de l'Académie Roumaine*, série II, vol. VI, section II, *Mémoires et Notices*, Bucarest, 1884, p. 2.

(3) *Gli Albanesi in Rumenia*, Firenze, p. 102.

(4) C'est pourquoi le premier prince phanariote portait le nom de Nicolas, suivant l'usage de famille, conservé jusqu'à aujourd'hui chez les Maurocordato, de donner au petit-fils le nom de son grand-père.

(5) CAPITANUL, in *Magasin Istoric*, I, p. 203.

(6) FOTINO, *Istoria Daciei*, édit. grecque, Vienne, 1818, t. II, p. 160, 161.

(7) Vol. III, édit. grecque, p. 102, 103, *op. cit.*

« trouvaient présents les deux princes des deux provinces, le père et le fils, avec « tous leurs gentilshommes, qui prenaient part à toutes les parades, cérémonies et « banquets, les *Moldaves à droite, les Muntènes à gauche*. Alors vinrent aussi les « ambassadeurs de Transylvanie, de Hongrie et de Pologne, avec des présents. « Après que tous eurent pris part ensemble, pendant deux semaines, aux diver- « tissements les plus brillants et les plus joyeux, ils s'en retournèrent chacun chez « soi. »

Ainsi donc, ce mariage fut une fête pompeuse accomplie aux confins des deux pays frères, en présence de leurs princes Radou et Alexandre, le père et le fils, peu d'années avant les combats terribles et implacables qui les abattirent sous Mathieu Bassaraba et Basile le Loup!

Il est évident que Skarlat Begliztki ou Tzelebasi de Fotino est le même que Xénopol appelle Skerlet, au lieu cité de son tome III, et Skarlatos dans le passage sus-dit du tome IV de son *Histoire*, car *Skerlet*, en turc, veut dire *Skarlat* ou *Skarlatos* avec la désinence grecque. Par conséquent, Xénopol savait fort bien que la fille de Skarlat avait épousé Alexandre Mihnea, vu qu'il nous le dit lui-même. Qu'est-ce qui a bien pu l'induire en erreur et l'amener à écrire, en contradiction avec lui-même, qu'elle avait épousé Mathieu Bassaraba! Ce qui l'a induit en erreur et lui et Carra, qu'il cite comme étant sa source, c'est la note biographique envenimée qui a donné naissance à toute l'anecdote comique relative à ce mariage, et que nous avons reproduite *in extenso* d'après Xénopol. Cette source est une longue note de l'*Histoire de l'Empire Ottoman* du prince Démètre Cantémir. Nous sommes donc réduit à traduire tout ce passage, capital dans la question qui nous occupe.

Cantémir écrit (1) : « Maurocordatus (il s'agit de l'Exaporite). Ce personnage « est si connu en Europe que je n'ai pas besoin de faire un long récit de sa vie. Je « veux seulement, pour le plaisir des curieux, relater ici certaines choses concer- « nant son origine, sur laquelle ne circulent que des données incertaines. Sous le « règne de Mourad IV, célèbre par la conquête de Bagdad, vivait à Constanti- « nople un Grec très riche, connu par son nom partout béni de Skarlatos, faisant « fonction de « sorgadsch » de la cour, c'est-à-dire acheteur de brebis et de bœufs. « Cette charge est généralement accordée à un Grec, parce que ceux-ci achètent « plus facilement aux chrétiens les brebis et les bœufs nécessaires à la cuisine de « la Cour et des Janissaires. Après que cette occupation lui eût procuré une très « grande fortune, il commença d'être connu et à obtenir quelque considération à la « Cour, ce que les gens riches obtiennent très facilement. En même temps se pro- « duit une grande inimitié entre Basile, prince de Moldavie, et Mathieu, prince de « Valachie, parce que chacun d'eux cherche à chasser l'autre de sa principauté. « Mais comme tous deux sont riches avec un puissant parti à la Cour, ils ne « causaient aucun dommage à personne, si ce n'est à leur bourse. Skarlatos était « du parti de Basile et employait son influence auprès du vizir afin de nuire à « Mathieu, en lui suscitant d'insurmontables difficultés. Mathieu employait divers « moyens afin de l'attirer de son côté, mais tout fut en vain. Enfin, lorsque son « épouse mourut, il demanda la main de sa fille unique Roxandre, avec l'espoir « que par cette alliance il obtiendrait facilement ce qu'il avait en vain essayé

(1) *Geschichte des Osmanischen Reiches nach seinem Anvachss und Abnehmen, beschsichen von Demetrius Kantemir, ehmaligen Fürsten der Moldau*. Hamburg, 1745, note 12, p. 575, 579. Notre traduction française ci-après est faite d'après le texte roumain du défunt auteur, en regard avec le texte allemand et celui publié par l'Académie Roumaine... (N. T.)

« d'obtenir avec de l'argent. Skarlatos y consentit. Mathieu célébra le mariage par procuration par son ambassadeur à Constantinople, brillamment et en public, et « envoya quelques boyards et dames de boyards avec une grande suite à Constantinople afin de lui amener sa fiancée. *Mais quelques jours après les fiançailles,* « Roxandre tombe malade de la petite vérole, qui lui ravit non seulement sa « beauté, mais encore un œil. Skarlatos cache la difformité de sa fille et l'envoie à « son fiancé avec une riche dot, mais il lui enjoint de demeurer toujours voilée pendant le trajet, suivant l'usage turc, et de ne laisser aucun homme voir son visage « jusqu'après l'accomplissement des noces, avec l'espoir que, une fois celles-ci « célébrées, le prince serait obligé de la garder comme épouse, bon gré, mal gré. « Elle demeura donc voilée pendant tout le trajet et sans aucun doute. Mais lorsqu'elle arriva à Targoviste, elle y fut reçue dans une maison et une chambre « également merveilleuses, mais elle ne voulut cependant permettre à personne de « l'approcher, sauf les servantes qu'elle avait amenées avec elle de la maison. Alors « le prince commença de soupçonner que cette absconderie si inusitée chez les chrétiens cachait quelque chose ; aussi demanda-t-il, d'abord pour lui, puis pour « quelques dames, la permission de lui rendre visite. Mais elle refusa d'accéder à « l'une et l'autre demande ; la jeune fille fit savoir que son père le lui avait expressément défendu et l'aurait menacée de terribles malédictions si elle montrait son « visage à quelque homme tant qu'elle serait demoiselle, et qu'elle étend cette « défense non seulement aux hommes, mais aussi aux femmes. Le prince, soit par « bonté d'âme, soit par crainte de la puissance de son beau-père, n'insista pas « davantage. Néanmoins il lui donna à entendre qu'en la voyant si peureuse, il « soupçonnait qu'elle ne fût atteinte de quelque défaut ou dommage. A cela elle « répondit avec beaucoup d'adresse qu'elle avait tout ce qu'il faut à une demoiselle, mais que, si le prince regrette le mariage, elle est prête à retourner dans « son pays, car la fille de Skarlatos trouvera facilement un mari.

« Le prince fut trompé par la subtile réponse de la jeune fille et s'empressa de « faire faire, sans retard, de grands préparatifs de noces ; elle fut conduite, voilée, « de la demeure où elle se trouvait jusqu'au palais, et de là à l'église. Mais lorsque « le prince, après la célébration du mariage, vint dans la chambre nuptiale et vit « son épouse difforme et borgne, il l'a renvoya sur-le-champ, *indemne, ou bien,* « *comme d'autres le racontent, deux jours après,* de nouveau, du palais à sa demeure « première, et puis la renvoya à son père avec tous les honneurs dus et accompagnée de quelques personnes, en même temps que toute sa dot et les cadeaux « de noces, qui se seraient élevés à 150 bourses. Skarlatos fut vivement atteint par « ce fait et chercha toutes sortes de prétextes pour se venger du mépris témoigné à « sa fille. Mais la mort l'empêcha d'atteindre son but, *car, quelques jours après le* « *retour de sa fille à la maison,* il fut poignardé par un janissaire soudoyé, ainsi « que l'on dit, par Basile, prince de Moldavie. Après sa mort, Roxandre, qui était « en même temps demoiselle et veuve, demeura de longues années non mariée, « malgré toutes ses grandes richesses, car les nobles Grecs, qui vivaient alors à « Constantinople, ne regardaient pas à la fortune, mais à la beauté, et n'avaient « aucun goût de se vendre pour de l'argent par un aussi déplaisant mariage ; quant « à ceux d'un rang inférieur, elle les dédaignait, parce qu'elle était la fille unique « d'un des hommes les plus en vue de son temps et en même temps fiancée de « prince.

« A cette époque vint à Constantinople un homme nommé Pandelis Mauro-

« cordatos, désigné d'habitude par son prénom de Pandelis, né à Chios et qui était « noble de naissance, mais tellement tombé par sa pauvreté qu'il se vit contraint « de vendre à Constantinople de la soie de Chios, que les Turcs appellent *hetaï*. « Autrement c'était un homme de haute taille, beau et bien élevé, descendant « d'une famille non sans importance à Chios. Il avait aussi une terre paternelle « dans cette île, mais sans grande valeur, car là-bas il suffit, pour être noble, « de posséder une vigne avec une tourelle héritées des ancêtres, parce que la petite « étendue de l'île ne permet à personne d'y avoir de grands domaines. Ce per- « sonnage venait quelquefois dans la maison de Roxandre afin de lui vendre des « soieries. Celle-ci s'éprit de lui et se décida, sans consulter personne, à l'épouser. « Elle envoya donc chercher un prêtre en ville et, en cachette, se maria suivant la « coutume religieuse. De ce mariage Pandelis eut deux fils, Alexandre et Jean (1). »

Tel est donc ce récit, comme il appert chez son premier auteur, celui qui lui a donné naissance ! N'importe, qui a lu l'*Histoire* de Cantémir sait quel plaisir il éprouve aux petits détails biographiques mêlés à ce que les Allemands appellent « Klatschgeschichten » (cancans, potins). Chaque employé, même subalterne, de l'empire ottoman est honoré d'une notice biographique détaillée, où les épisodes les plus intimes de sa vie sont relatés avec une évidente complaisance, comme s'il était question de la vie des hommes les plus illustres, un Suleyman, un Pierre le Grand ou un Charles XII. Ces sortes de références ont leur place, si elles sont véridiques, dans un écrit anecdotique sur une époque ou un règne ; mais, lorsqu'elles figurent dans une œuvre de longue haleine, dont le but est de nous montrer la croissance et la décadence d'une puissance qui a eu sur les destinées du monde entier une influence aussi prépondérante que celle des Osmanlis, une semblable préoccupation de mesquineries dénote un esprit étroit et unilatéral.

Quant au nombre de ces notices historiographiques dans l'*Histoire de l'Empire ottoman*, aucune ne témoigne, comme cette narration, de la part de son auteur, d'un esprit d'invention tendancieux jusqu'à la fausseté la plus complète, comme nous le prouverons, et due uniquement à la haine la plus implacable contre la famille dont il est question.

On sait que le prince Nicolas Maurocordato fut remplacé par le prince Cantémir sur le trône de Moldavie et le remplaça à son tour, après sa défection envers les Turcs. Il est évident que ces deux personnages, tous deux égaux en capacité et en valeur intellectuelle, vivaient en état de rivalité et d'inimitié (2). Cette haine poussa Cantémir à inventer le récit sus-cité, afin de couvrir de ridicule la famille de son rival. Mais aussi grande est l'animosité qui a poussé son auteur à une semblable calomnie, aussi maladroite est sa narration, et les erreurs qu'il commet sont si flagrantes qu'il devient très facile d'en prouver l'évidence sous tous les rapports. C'est ce que nous allons démontrer d'une façon péremptoire.

Dès le premier abord, cette étrange aventure d'une fiancée princière (3) paraît

(1) Dans la traduction française, ces mots (*despre care circulează numai necerte stiri*, texte roumain) sont exprimés comme suit : « Je veux, pour la satisfaction du lecteur, donner quelque « ébauche de sa généalogie, sur laquelle, cependant, je n'appuie que faiblement, le sujet n'étant pas « bien avéré. » — Je ne possède pas l'original latin, dit l'auteur, et je n'ai pas eu l'occasion de le voir afin de pouvoir constater la version *verbotenus* de l'auteur. On sait que cette œuvre du prince Kantémyr, écrite en latin, a paru ensuite en anglais (Londres, 1734), d'où elle a été traduite en français (1743) et en allemand (1745). La traduction de l'auteur est faite sur la version allemande.

(2) Xénopol, *op. cit.*, IV, p. 504 seq.

(3) Quelle méchanceté dans les paroles sus-citées de Kantémyr : « Il la renvoya aussitôt indemne, ou « bien, comme d'autres le racontent, *deux jours après*, du palais à sa demeure. » Après avoir écrit

plutôt du domaine de la fiction que de celui de l'histoire. Oyez plutôt : Juste *quelques jours* après les fiançailles, a dû se produire une maladie si hideuse à l'effet de causer un dommage aussi extraordinaire à l'unique (1) fille de Skarlatos. L'auteur lui-même paraît avoir senti combien son récit surprendrait tant soit peu le lecteur sérieux, et il a soin d'ajouter que sa narration se base sur des *faits incertains*. Arrêtons-nous un moment à ce déni de responsabilité que se réserve l'auteur. Faits incertains ! Cependant Démètre Cantémir fut envoyé à Constantinople par son père en 1687. Dès lors, et jusqu'à son avènement au trône de Moldavie (1710), il y vécut, sauf de rares intervalles (2). Sa narration se réfère donc à des faits postérieurs de cinquante ans, car Mathieu Bassaraba est devenu prince (3) en 1633. Ce récit mentionne des personnages très connus, d'une importance particulière, de la fille de Skarlatos si influent à cette époque, de la princesse de Munténie, mère d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, dont l'illustration et la carrière politique sans pareille avaient atteint leur apogée, cependant que le prince moldave passait les années de sa jeunesse sur les bords du Bosphore ; il s'agit enfin de la grand'-mère du prince Nicolas Maurocordato, la veuve, si le récit de Cantémir était vrai, de Mathieu Bassaraba, dont le règne, long et orageux, a duré vingt-deux ans sans interruption, de 1633 à 1654. Enfin il est question d'une aventure étrange, inouïe, d'une fiancée princière. Et c'est un pareil événement que devaient connaître à Constantinople même les nouveau-nés, un fils de prince, comme Cantémir, ayant des relations étroites avec tous les maîtres de l'empire et occupé à réunir les matériaux de son histoire, qui n'aurait justement pu obtenir que des faits incertains !!! De son temps, vivaient encore des hommes qui avaient pu voir dans leur jeunesse Roxandre la richissime, partant en grande pompe pour Targoviste et s'en retournant de cette expédition avec un apparat encore plus grand, après y avoir reçu la punition méritée. Peut-on croire qu'il lui ait été impossible de réunir des données certaines sur un tel fait, presque contemporain ?

Mais ce mariage de Mathieu Bassaraba est peu probable en soi, nous pouvons dire inadmissible. L'aga Mathieu est monté sur le trône à la suite d'une révolution contre l'influence grecque. Xénopol a l'incontestable mérite d'avoir prouvé d'une façon définitive, par un procédé vraiment scientifique, avec des sources historiques à l'appui, que l'affirmation dite et redite au sujet de l'influence du grécisme dans les pays roumains ne se serait produite qu'à la suite de l'arrivée des princes phanariotes due à la double trahison de Constantin Brancovan et de Démètre Cantémir, est une erreur historique manifeste ; cette influence, forte et puissante depuis longtemps déjà, était bien antérieure aux règnes phanariotes. Après la démonstration de M. Xénopol, à ce sujet décisive et qui fait époque (Epochemachend, comme disent les Allemands), il ne reste plus aucun doute possible sur ce point si important. Il a

indemne, il s'est repenti, car Roxandre pouvait échapper ainsi en disant : « tout est perdu fors l'honneur », et alors il l'attaque, par les mots ajoutés, dans son honneur même !

(1) Même ceci est faux. Skarlatos n'a pas eu une fille *unique*, Roxandre, comme le dit Kantémyr, mais quatre filles. Les trois autres ont épousé Juliano, Rosetti et Crenaki, et ont eu pour dot trois magnifiques maisons voisines ; voir *Généalogie des Maurocordato*, p. 11, *Supplément des Manuscrits Grecs*, nº 87, p. 9, 10. — Cf. aux ANNEXES, ici, les nouveaux documents inédits que nous avons trouvés à Venise. — N. T.

Xénopol observe que l'une a pu épouser Alexandre (l'Infant) et l'autre Mathieu (Bassaraba) ???

(2) Voir la biographie même du prince Kantémyr dans l'*Histoire de l'empire ottoman*, traduct. allem., p. 841 sqq.

(3) Foscarini annonce à son gouvernement le départ de Mathieu, comme prince, de Constantinople, le 8 mars 1633 ; cf. HURMUZAKY, *Documente*, vol. IV, suppl. II, p. 466.

de même prouvé que l'avènement au trône valaque de Mathieu eut lieu contre cette même influence (1). Comment pourrait-on donc admettre que Bassaraba n'aurait pas eu d'autre pensée, à peine monté sur le trône, que de s'allier par le sang avec ce Skarlatos, le puissant représentant du grécisme à Constantinople? L'auteur que nous combattons nous dit ensuite que le père de la demoiselle, voulant se venger, fut tué par un janissaire soudoyé dans ce but. Par qui? Justement par le prince de Moldavie, Basile le Loup. Comment? Basile le Loup, ennemi implacable de Mathieu, et qui a combattu le prince valaque pendant de longues années dans des luttes terribles, à plusieurs reprises, cet ennemi implacable aurait sauvé, en soudoyant un janissaire, le Bassaraba de la vengeance de Skarlatos, au moment opportun? Précisément au moment opportun, car c'est ce qui arrive : *quelques jours après le retour à la maison de la demoiselle*, de même que la petite vérole s'était déclarée *quelques jours après les fiançailles!* Le lecteur peut juger combien est branlant à tous les points de vue l'étrange récit de l'auteur de l'*Histoire ottomane*. Mais, s'il pouvait rester le moindre doute sur notre démonstration, il disparaîtra complètement devant les dates certaines que nous possédons. Les faits humains sont étroitement liés au temps; ce temps même a fait défaut à Skarlatos pour avoir à supporter la prétendue injure et à nourrir le désir d'une terrible vengeance. En effet, le temps lui a fait défaut, car Mathieu Bassaraba est monté sur le trône (2) l'année 1633, alors que Skarlatos était déjà mort en mars 1630. Pour le malheur du récit de Cantémir, le tombeau de Skarlatos (3) existe encore aujourd'hui, et on peut y lire l'épitaphe grecque, dont la traduction est la suivante :

« Celui qu'auparavant la Grèce possédait comme une gloire, doué d'un esprit « prudent, dont la réputation fut inouïe et grande la vertu, ci-gît dans ce tombeau « Skarlat l'illustre, le grand, mais son cœur repose sous la voûte céleste. »

« 1630, le 19 du mois anthesterion, vendredi. » (4)

Devant cette date certaine tombe tout le récit de Cantémir, car, à l'arrivée, sur le trône, de Mathieu, il ne pouvait être question ni de la vengeance ni de l'influence d'un homme mort au moins trois ans plus tôt! Mais à quoi bon discuter! Nous avons vu plus haut que le mariage de Roxandre n'a pas été célébré à Targoviste en 1633 d'une manière tragi-comique, mais qu'il a été célébré en grande pompe, dix ans auparavant, en 1623, dans la ville de Tecuciu, que l'époux n'était pas Mathieu Bassaraba, mais Alexandre Mihnea. Les dates, en ce dernier cas, concordent aussi bien qu'elles font défaut dans l'hypothèse adverse. Le mariage a lieu en 1623, Roxandre est princesse de Munténie de 1623 à 1627. De 1629 à 1630, Alexandre l'Infant, son époux, monte sur le trône de Moldavie, et pour la seconde fois, de 1631 à 1632. Cette dernière année, il est renversé par les boyards et s'enfuit à Constantinople, où il meurt (5). La princesse Roxandre, veuve et ne trouvant plus son père vivant (décédé, comme nous l'avons vu, en 1630), se marie en secondes noces avec Nicolas Mauro-

(1) Cf. XÉNOPOL, *Istoria*, vol. III, p. 473, sqq; IV, p. 5 et 7. — Cf. HURMUZAKI, *Documente*, vol. IV, P. I, p. 672, qui dit : *Es hat der Mathei in Constantinopol under der Griechen wenig factionari, fast alle hangen an Lupolo.*

(2) Voir plus haut le document cité dans HURMUZAKI, *Documente*, 8 mars 1633.

(3) A l'église Sainte-Vendredi des Céramistes (sf. Vineri al Cerameilor), ou de Haskeuï, à Constantinople, où l'on enterrait d'habitude les chrétiens byzantins les plus remarquables. — Voir Βυζάντιους Κωνσταντινουπολις, t. II, p. 12.

(4) *Généalogie des Maurocordato*, p. 13. Nous ne savons pourquoi LEGRAND traduit : « C'est-à-dire le *19 novembre 1630* », tandis que l'on sait que le mois antique *anthesterion* allait du 15 février au 15 mars. — Cf. aussi les lettres d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite, citées plus haut. N. T.

(5) XÉNOPOL, *Istoria*, vol. III, p. 516.

cordato en 1635, mariage dont est issu Alexandre l'Exaporite en 1636 († 1709). Son second mari (1), né en 1599, meurt en 1652.

Nous croyons avoir surabondamment prouvé que le récit de Cantémir, inspiré par l'imagination et la haine, est mal agencé et faux de tous points. Néanmoins — *habent sua fata libelli* — cette narration, si invraisemblable en soi, et que l'auteur lui-même n'ose donner que sous toute réserve, fut agréée comme parole d'Évangile et répétée d'auteur en auteur, sans aucune recherche critique, jusqu'à nos jours. Ainsi, nous la trouvons reproduite mot à mot, comme positive et sans le bénéfice d'inventaire invoqué par son premier auteur lui-même, par Carra (2), par Engel (3), et enfin nous la retrouvons, ce qui est étrange, chez Xénopol. Nous disons que c'est étrange, car, depuis Carra et Engel (4), il s'est trouvé des auteurs pour protester contre cette monstruosité historique. Entre autres, une femme distinguée, une Roumaine, l'a fait en termes énergiques et remplis d'une légitime indignation. Dora d'Istria (5) écrit : « Roxandra, moglie di Nicolo Mavrocordato, della quale fra altri Jacopo d'Argos « atesta l'erudizion veramente straordinaria *e la cui vita fu si grotesscamente falsfi- « cata da Cantemiro istorico nemico dei Maurocordato*... Egli suppose che suo padre « l'avesse maritata al domnu de Valachia, Matteo Bassaraba, che questo principe « l'avesse ripudiata, e che Panteli Maurocordato, gentiluomo povero di Chios, « l'avesse sposata. Ma Skarlato era morto quando Matteo accesse al trono; et d'altra « parte i cronisti rumeni attestano unanimi che Roxandra fu maritata primo al « Alexandro principe di Valachia. »

Dora d'Istria s'occupait surtout de ce qui avait rapport à la famille dont elle était issue, celle des Ghika, et elle fut indignée de ce que le venimeux Cantémir mettait à la charge de la mémoire de Grégoire Ghika (6); c'est ainsi qu'ayant perdu confiance dans les anecdotes historiques inventées par l'auteur ennemi, elle découvrit facilement aussi l'inexactitude de ce qui avait trait aux Maurocordato. Une fois la fraude découverte, les autres écrivains postérieurs ne se donnèrent même pas la peine de rappeler cette narration. Ainsi Pappadopol Callimah, dans le Mémoire lu dans la séance de l'Académie Roumaine et sus-cité par nous, ne cite même pas Cantémir et couvre d'un complet silence les choses inventées par lui; en effet, il ne méritait pas davantage :

« Non raggionam di lui, ma guarda e passa, » comme dit le Dante.

Mais que savons-nous sur Roxandre Skarlatos? Qu'a-t-elle été, cette princesse de Moldavie et de Munténie, grand'mère du prince Nicolas Maurocordato, le plus grand de tous les princes phanariotes?

« Roxandre Maurocordato (auparavant la princesse Roxandre de Valachie, nous « dit Pappadopol Callimah) (7) était une femme enthousiaste d'érudition. Aucun « savant ne passait par Constantinople sans rendre visite à cette femme célèbre par « sa science. »

C'est aussi Dapontès (8) qui nous le dit. Jacques Manos nous dit de même com-

(1) Voir toutes ces dates dans E. LEGRAND, *Généalogie des Maurocordato*, p. 47.

(2) *Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, Néuchâtel, 1781, p. 101 sqq.

(3) *Geschichte der Walachei, verfasset von Johann Christian von Engel*, Halle, 1804, I Ablh. S. 50, p. 197, 198.

(4) Lequel, comme Xénopol, ne cite pas comme source principale Kantemyr, mais Carra.

(5) *Gli Albanesi in Rumenia*, Firenze, 1873, p. 102.

(6) KANTEMYR, *Histoire*, p. 415, note 4 (trad. allem.).

(7) *Mémoire* lu à l'Académie Roumaine dans la séance du 18/24 décembre 1883, p. 3, Bucarest, 1884. Observons que E. Legrand avait déjà tout dit sur cette question. N. T.

(8) *Chronographie* I, ant. cit.

bien elle connaissait l'ancienne langue grecque, au point de savoir lire et comprendre facilement Xénophon et Thucydide et même les poètes et les rhéteurs anciens (1). Elle a survécu à son second mari. Elle ne paraît pas avoir eu d'enfants d'Alexandre Mihnea, car, après sa mort, une somme de 18 900 sequins se trouvant déposée par son père Radou Voda à la banque de Venise, la sœur d'Alexandre, Catherine, se présente comme seule héritière, laquelle épouse plus tard Moïse Movila, sans que rien ne fasse présumer l'existence d'un fils d'Alexandre, qui, sans aucun doute, aurait été l'héritier de cette somme (2).

Il semble qu'à l'occasion de son second mariage la Princesse Roxandre, considérant que son défunt père n'avait laissé aucun fils et que, par conséquent, le nom de sa famille s'éteignait, avait stipulé que ses descendants accoleraient à leur nom patronymique son propre nom de famille. Ainsi s'explique que nous trouvons sur le portrait du prince Nicolas Maurocordato, qui orne son ouvrage *De Officiis,* paru à Leipzig en 1772, l'exergue suivante : *Celsis atq. sapientiss. totius Valachiae princeps D. D. Johannes Nicolaus Alexandri Maurocordato de Skarlati-J.-G. Wolfgang sc. reg. st. Berlin 1721.*

Cet ouvrage du prince de Valachie a été traduit en allemand (Onolzbreh, 1739) et, dans cette traduction, nous trouvons de même le nom de l'auteur écrit comme suit :

Geschrieben von dem Gewessten preisswürdigst. regierenden Walachischen Fürsten und Herrn Johann Nicolaus Alexander Maurocordato de Skarlati.

De même, sur un exemplaire de Boccace qui appartenait au prince Nicolas et qui figure actuellement dans la bibliothèque de l'auteur de ces lignes, on voit, écrit de la main même du prince : *Ex libris Io. Nicolai Maurocordati de Skarlati, Principis Valachiae Moldaviae 1728.* De même nous trouvons dans *Hœlbius*, *Commentatio de studiis Johanni Nicolai Maurocordati Principis Valachiae, Ienae 1755, l'Exaporite* désigné comme *Alexander Maurocordato, e nobilissima stirpe de Scarlati* (cf. *Nicolai Maurocordati Laudatio V,* ant. cit. généalogie cet. p. 66-48).

De son second mari, lequel descendait d'une vieille famille byzantine qui s'était transportée de Constantinople à Chios sous les empereurs byzantins (3), et n'était nullement le marchand ambulant qualifié par Cantemir, elle eut deux fils, Jean et Alexandre ; ce dernier fut le célèbre Exaporite. De ses neveux, Nicolas et Jean Maurocordato ont régné ; quant à Scarlat, il a épousé en 1698, à Bucarest, Hélène, fille du prince Constantin Brancovan, et il est mort à Targoviste le 18 juillet 1699. De ses nièces, l'une, Roxandre Maurocordato, a épousé en 1693 Mathieu Ghika, fils du prince Grégoire Ghika.

Nous ignorons si Roxandre a pu vivre pour se réjouir de voir l'illustration et la grandeur de sa famille. Nous n'avons pu trouver nulle part trace de sa mort. Mais ce que nous avons pu recueillir sur sa mémoire, nous l'avons exposé avec d'autant plus de piété que les calomnies débitées contre elle sont sans fondement et issues de la haine, calomnies crues et répétées avec tant de légèreté d'auteur en auteur, de siècle en siècle. J'ai considéré comme un droit et en même temps comme un devoir de

(1) *Loc. ant. citat.*; cf. *Lettres* d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite et LEGRAND, *passim.*

(2) Voir sur cette affaire, au sujet de cette somme d'argent, tous les documents in HURMUZAKI, *Documente,* vol. IV, P. II, p. 454-461. Surtout ici, aux *Annexes.* N. T.

(3) Pierre LE CLERC, *Apologie de l'Église grecque,* vol. II, p. 519 : « Le Prince Nicolas Mau- « rocordato, vieillard âgé alors de quatre-vingts ans et descendant de l'illustre famille des princes grecs « de ce nom, qui était très distinguée du temps des empereurs grecs. » Amsterdam, 1786. — Cf. AYMON, *Monuments des Grecs,* La Haye, 1708, p. 479.

ses descendants d'établir une réfutation, que je crois complète, de cette anecdote perfide, afin de l'enterrer à tout jamais sous l'oubli qu'elle mérite. Nous avons donc la légitime espérance que M. Xénopol, qui, avec une impartialité digne de toute louange, a reconnu l'importance des règnes de Nicolas Maurocordato et de son fils et successeur, Constantin (1), et dont nous ne pouvons en rien suspecter ni la bonne foi, ni l'amour scientifique de la vérité, fera disparaître l'erreur, que nous avons cru devoir relever, autant de la traduction française qu'il prépare que des éditions futures de son important ouvrage historique (2).

OBSERVATIONS CRITIQUES DE G. DEM. TEODORESCU AU SUJET DE L'ÉTUDE D'ALEXANDRE-G. MAUROCORDATO SUR « L'ORIGINE DES MAUROCORDATO »

(*Arhiva*, t. V, 5, 6, mai-juin 1894.)

On a publié dans le dernier numéro de l'*Arhiva* les observations de M. Al.-G. Maurocordato sur l'*Histoire des Roumains* de M. Xénopol, observations intitulées : *Sur l'origine des Maurocordato.*

Cet article prouve que la narration faite par le prince Démètre Kantémir, dans son *Histoire de l'empire ottoman*, sur la généalogie de la famille Maurocordato est non seulement fantastique, mais même malicieuse, que Kantémir a été suivi par Carra et que ses assertions ont induit en erreur M. Xénopol, en lui faisant confondre le mariage de 1623 du prince de Munténie, Alexandre Mihnea, dit l'Infant, avec Roxandra, fille de Skarlat de Constantinople, en l'attribuant à Mathieu Bassaraba à une époque de dix ans postérieure (1633).

Basé sur des documents, l'auteur établit les trois points suivants :

La princesse Roxandre, qui n'avait eu aucun enfant d'Alexandre Mihnea, se marie en 1635, en secondes noces, comme veuve princière, avec Nicolas Maurocordato (3), originaire de Chio (4), dont elle eut, un an après, un fils, Alexandre Maurocordato l'Exaporite, « le plus célèbre homme d'Etat de l'Orient au dix-septième siècle, le négociateur de la paix de Karlowitz (1699) ».

Alexandre l'Exaporite prit pour épouse la princesse Sultane, fille de la princesse Cassandre, laquelle était la fille d'Alexandre Ier Ilias, descendant d'Ilias Voda, par conséquent petit-fils de Pierre Rares, arrière-petit-fils de Stéphane le Grand et descendant de la famille d'Alexandre le Bon.

Nicolas-Alexandre Maurocordato étant l'enfant de la princesse Sultane, il résulte que les Maurocordato, princes dans les Pays Roumains, quoique Grecs du côté de leur père, pouvaient se vanter que, du côté maternel, leur sang était mêlé à celui des plus illustres princes de Moldavie.

La princesse Roxandre, helléniste érudite, voyant que son père Scarlatti (mort en 1630) n'avait laissé aucun fils et que, par conséquent, son nom de famille allait s'éteindre, stipula que ses descendants accoleraient à leur nom patronymique celui de leur famille maternelle. Ainsi, sur le portrait du prince Nicolas Maurocordato placé en tête de son œuvre *De Officiis* (imprimé à Leipzig en 1772), le nom complet est : *Johannes Nicolaus Alexandri Maurocordato di Scarlatti*, identiquement répété dans la traduction allemande de ce même ouvrage et datant de 1739 ; de même aussi sur un exemplaire de Bocacce, qui lui avait appartenu, le prince avait écrit de sa propre main : « Ex libris Jo. Nicolai Maurocordati de Scarlatti, principis Valachiae, Moldaviae, 1728. » Enfin l'Exaporite est donné par Hoelbius (4) comme descendant : *e nobilissima stirpe de Scarlatti.*

(1) Vol. IV, p. 491 : « On ne saurait nier que Nicolas Maurocordato recommande bien les « princes phanariotes de Moldavie. » Une de ses éminentes qualités était son désintéressement en fait d'argent... p. 493 : « pendant ce court espace de temps que brilla son étoile au-dessus du trône du pays « moldave. » Voir aussi le chap. premier, vol. V, intitulé : *Les Maurocordato*, 1711-1749, *passim*. Quant au prince Constantin, l'auteur s'exprime ainsi, vol. V, p. 118-119 : « Maurocordato mit au service de sa pensée une volonté peu commune... Pour des temps aussi dénués de pensées abstraites, d'idées systématiques, la seule présence d'une conception qui s'élève au-dessus de l'état chaotique des choses, afin de l'acheminer vers un renouvellement, honore celui qui a pu l'avoir et le différencie du rang des autres mortels. A ce point de vue, Constantin Maurocordato est, ainsi que son père, une exception dans la longue suite des princes indignes, etc... »

(2) Xénopol observe : « J'ai inséré avec plaisir cette critique de notre œuvre dans la *Revue* que « nous dirigeons, et nous accepterons toujours des discussions scientifiques sur toute question traitée « par nous. A.-D. XÉNOPOL. »

(3) Lequel figure dans XÉNOPOL sous le nom fantaisiste de *Pantziris* et chez d'autres sous celui de *Pandeli.*

(4) Dans son *Commentatio de Studio Johanni Nicolai Maurocordati, principi Walachiae*, Jenae, 1755.

Comme la question se présente sous l'aspect de recherche scientifique, je crois pouvoir intervenir dans le débat, afin de donner quelques éclaircissements, sur la base d'un document de valeur : un manuscrit précieux qui se trouve depuis plusieurs années en ma possession.

Ce manuscrit de 70 feuilles sans pagination, long de 20 centimètres et demi et large de 16, relié en peau avec ornements dorés, portant sur le frontispice le cachet ou le blason de Nicolas-Alexandre Maurocordato, qui servait aussi d'armoiries au pays (1), les armoiries peintes sur le plat de la reliure représentent la tête d'aurochs, à gauche, et l'aigle avec la croix dans le bec, à droite, les deux sous une couronne ducale, afin de rappeler à la postérité que le prince avait régné dans les deux pays. A chaque coin du carré qui entoure les armoiries (2), se trouvent les initiales *Ico NI. AD, BO.* On peut voir la description technique des armoiries sus-dites dans l'intéressante monographie de mon ami le lieutenant-colonel P. V. Nasturel, intitulée : *Stema Romanioi* (3).

Le manuscrit se compose de trois parties :

I. — Au début, il y a 24 vers, qui célèbrent le fait que la Moldavie et la Munténie avaient eu le bonheur d'être alternativement « gouvernées » sous le sceptre d'un prince qui tirait son origine des despotes du royaume de Serbie, des Jagellons de la Pologne, et par Stéphane le Grand, d'Alexandre le Bon de Moldavie. Deux principautés sous le même souverain paraissaient un signe annonciateur de l'union. En plus, l'orgueil national était très flatté, car le poète n'hésite pas à parler constamment de la Dacie :

Et toute la Dacie se sent très heureuse
D'être gouvernée par ta race
Qui descend des despotes du royaume serbe,
Et des Jagellons de celui de Pologne,
Et par Stéphane, etc..., etc...

Et le poète conclut par l'exhortation :

Dacie, tresse-toi une couronne
Avec gloire et honneur, orne-toi avec.

La préface qui suit, 6 pages durant, est une dédicace adressée au prince par Nicolas Rosetti, ancien logothète, lequel dit entre autres :

« Cette dernière considération ainsi que « l'intérêt général m'ont donné l'audace de rassembler — « de l'histoire de nos pays et des pays étrangers — la très illustre vie de la glorieuse famille de Votre « Altesse, que je dédie, écrite en abrégé, à la bonté de Votre Altesse, etc... »

La généalogie « de la très glorieuse famille » des Maurocordato occupe 3 pages. Elle commence avec Alexandre le Bon, dont le fils Ilias eut pour épouse Sophie, sœur du roi de Pologne, Ladislas Jagellon, et pour fils Alexandre Voda (4).

Celui-ci donne naissance à Bogdan et à Pierre Rares. Ce dernier épousa la Princesse Hélène « de la glorieuse famille des despotes royaux serbes », dont il eut Ilias Voda. Le fils d'Ilias Voda, Alexandre Voda, eut pour fille la princesse Cassandra, dont la fille, la princesse Sultane, fut la mère de Nicolas-Alexandre Maurocordato, lequel ainsi « descend du rang glorieux de ces grands et bons princes, « c'est-à-dire de la race des Jagellons et des despotes et Princes de la Dacie ».

Le reste des 46 pages est un extrait des chroniques sur les principaux faits des princes sus-mentionnés, depuis Dragos, jusqu'à l'époque de l'auteur, qui désigne le prince *Jô. Nicolas Alexandre de Scarlat Voévode.*

II. — La seconde partie du manuscrit porte le titre suivant :

« Descendance illustre de la famille du très illustre, très haut et très sacré Prince de toute la Terre Roumaine, Io. Nicolas Alexandre Voévode : extraite des chroniques moldaves, sur l'ordre de Son Altesse, par le très humble des serviteurs de Son Altesse, Constantin Vacarescu vel vistiar, l'an du monde 7235, c'est-à-dire en 1727 de l'ère chrétienne ».

Ce titre est encadré de colonnettes et de fioritures colorées en jaune, vert et rouge. Sur le verso se trouvaient les armoiries du pays, pareilles à celles de la couverture, mais dessinées avec soin et joliment coloriées.

Sur 3 pages, suit une généalogie assez semblable à la précédente, depuis Alexandre le Bon jusqu'à Son Altesse Io. Nicolas Alexandre Voévod, qui fut deux fois couronné par Dieu « Prince de la Terre Moldave et deux fois de la Terre Roumaine ».

Le texte, de 25 pages, est un abrégé des règnes énumérés dans la généalogie. A la fin on lit ce qui suit :

(1) Nous sommes obligé de faire observer que ceci est un nonsens de l'auteur, car c'est le contraire qui est exact. Le blason du pays servait de blason particulier au prince régnant, ce qui d'ailleurs est héraldiquement une hérésie. N. T.

(2) Cette description est absolument incorrecte au point de vue héraldique. N. T.

(3) Bucarest, 1892, p. 64-65.

(4) Cette généalogie est confuse et erronée. Il y a bien descendance d'Alexandre le Bon, mais non pas comme l'indique ce manuscrit. Voir ici, p. 37, nos rectifications. N. T.

« La princesse Cassandre eut pour fille la princesse Sultane, laquelle, s'alliant par mariage avec ce célèbre personnage des détenteurs du puissant empire des Ottomans, avec Alexandre Maurocordato, eut pour fils Son Altesse Jô. Nicolas Alexandre Voévode, d'abord prince de la Terre Moldave et maintenant, par la grâce de Dieu, prince de la Terre Roumaine, etc... »

Alors que le texte est écrit calligraphiquement avec des caractères cyrilo-grecs, et de la même main, en marge du résumé historique de la première partie, se trouvent écrites avec une autre encre, par une autre plume, et sans doute plus tard, certaines maximes de philosophie morale, avec des lettres et en langue latine, aussi belles qu'à propos, et qui pourraient servir de titres, tellement elles correspondent au contenu du texte; voici les cinq sentences latines, ajoutées à la dédicace du grand logothète Nicolas Rosetti :

Regis ab exemplo totus componitur orbis.
Virtus ipsa sibi proemium.
Historia est homagium quod heroum memoriae debemus.
Sapientia est regina virtutum.
Tunc felicia regna, quum aut philosophi imperabunt
Aut imperantes philosophabuntur (1).

A ce texte sont ajoutées 24 autres sentences (dont l'une en langue italienne, ce qui pourrait faire supposer que leur auteur a été quelque érudit missionnaire), tandis que le texte de Constantin Vacarescu n'en contient aucune. Par contre, à la fin du texte de ce dernier, on peut lire — écrite de la même main et avec la même encre — la traduction latine de la première généalogie.

III. — Après les deux résumés, le manuscrit se termine par une traduction abrégée, en langue grecque, de l'essence contenue dans les deux généalogies. Cette troisième partie, joliment écrite en caractères grecs cursifs, porte la signature de la princesse Smaranda (Maurocordato) : Σμαράνδα δοαμνα.

Ces trois résumés, composés en grec, par un grand logothète de la Moldavie, d'un grand vistiar de la Munténie et d'une Princesse, prouvent la préoccupation de Nicolas-Alexandre Maurocordato d'établir et de documenter sa filiation dès le moment même où il occupait le trône, afin de montrer qu'il avait du sang des anciens et glorieux princes roumains, mais qu'il n'était pas un aventurier étranger, un fondateur de régime phanariote. Les noms et les dates concordent avec la publication de M. Em. Legrand (Paris, 1886), et le souvenir de *Scarlatti* ne manque pas dans la nomenclature des titres du prince.

Quant au manuscrit que je possède, inédit jusqu'à ce jour, son importance résulte en partie de l'espèce du papier, de la calligraphie, de l'ornementation, de la reliure, etc..., et, d'autre part, de la langue et du style vigoureux, du fait qu'il porte la signature de la princesse Smaranda (2). Il est probable qu'il a dû appartenir au prince lui-même ou bien à un membre de sa famille; il a été, en tout cas, un livre princier *(carte domneasca)*. Autrement on ne l'aurait pas orné et peint avec tant de luxe, et son propriétaire ne se serait pas permis d'usurper les prérogatives princières, en faisant graver sur la couverture les armoiries du pays, en les faisant en outre reproduire au compendium de 1727, coloriées artistiquement. Le moine Irénée (lequel ne spécifie pas dans quel monastère et à quel moment il rédigeait cette chronographie) a écrit, après les vers du commencement du volume, la phrase suivante : « ce livre princier *(carte domneasca)* est à Irénée, moine (3) ».

(1) Cette dernière maxime est prise à Marc-Aurèle, *Pensées*... N. T.

(2) Il s'agit de cette Smaranda Panaiotakis Stavropoléos, troisième épouse du prince Nicolas Maurocordato. N. T.

(3) En roumain dans le texte de l'auteur, comme suit : *aceasta carte domneasca iaste a lui Irenee monah*, mais l'auteur ne nous dit pas *dans quelle langue* cette phrase finale est écrite dans l'original, dont on aurait désiré voir tout le texte imprimé. — N. T.

Fig. 127. — MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE LA PRINCESSE ZOÉ MAUROCORDATO DE BRANCOVAN, ÉPOUSE DE GEORGES BIBESCO, PRINCE RÉGNANT DE VALACHIE, DANS LA COUR D'HONNEUR DE L'HÔPITAL BRANCOVAN, A BUCAREST.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

ANNEXE VIII

TABLEAUX DES SOUVERAINS

I. — Succession des princes des Pays Roumains aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.
II. — Succession des souverains du Monténégro.
III. — Succession des despotes de Serbie.
IV. — Tableau de la souveraineté hellénique.
V. — Tableau des despotes bulgares.
VI. — Succession des sultans turcs de Stamboul.
VII. — Succession des tzars de Russie.
VIII. — Succession des souverains de l'Europe orientale aux XVIIe et XVIIIe siècles.
a) — Saint-Empire Germanique et Autriche.
b) — Pologne.
c) — Hongrie.
d) — Papauté.

I). — TABLEAU DE LA SUCCESSION DES PRINCES DES PAYS ROUMAINS A PARTIR DU XVIe SIÈCLE (1)

XVIe SIÈCLE — MOLDAVIE

XIIIe, XIVe et XVe siècles. — Dynastie nationale des Musat-Bassaraba, princes indépendants.

1504-1517. — Bogdan III, fils de Stéphane le Grand.

1517-1527. — Stéphane le Jeune, son fils.

1527-1538. — Pierre Rarès, fils naturel de Stéphane le Grand (bâtard).

XVIe SIÈCLE — VALACHIE

XIIIe, XIVe et XVe siècles. — Dynastie nationale des Bassaraba-Bassaraba, princes indépendants.

1496-1508. — Radou-Bassaraba, dit le Grand, fils de Vlad le Moine.

1508-1510. — Mihnea II le Mauvais.

1510-1512. — Vlad VIII, dit Vladoutza.

1512-1521. — Neagoé Voda Bassaraba, fils de Tzepelus Voda.

1521. — Théodose Bassaraba, son fils (quatre mois de règne).

1521-1522. — Radou Païsie Bassaraba, dit le Moine d'Argès.

1522-1524. — Radou Bassaraba de Afumatzi.

1524-1526. — Vladislav.

1526-1529. — Radou Bassaraba de Afumatzi (second règne).

(1) A partir de la fin du quinzième siècle, les princes des Pays Roumains payaient à la Sublime Porte un don ou *pesches*, auquel s'ajouta bientôt un tribut annuel ou *haraciu*. Mais les trois principautés roumaines (de Moldavie, de Valachie et de Transylvanie), quoique tributaires, ne firent *jamais*, à aucun moment donné de l'Histoire, partie intégrante de l'empire ottoman, ce qui fut le cas de la Hongrie, de la Serbie, de la Bulgarie, de la Grèce. D'ailleurs le don ou *pesches* fut aboli dès le traité de Kuciuk-Kaïnardgi en 1774, le tribut ou *haraciu* lui-même fut aboli en principe depuis le traité d'Andrinople de 1829, ne fut presque plus payé ensuite et n'exista plus depuis 1866. — Il est important de retenir que la déclaration de l'indépendance nationale en 1877, proclamée par les Roumains eux-mêmes, consacra définitivement une autonomie déjà existante de fait. La proclamation de la royauté en 1884 mit la Roumanie sur le pied d'une puissance européenne, ayant sa place marquée dans le concert

1538-1540. — ÉTIENNE LACUSTEA, aventurier imposé par les Turcs.
1540-1541. — ALEXANDRE CORNEA (bâtard), onze mois de règne.
1541-1546. — PIERRE RARÈS (second règne).
1546-1551. — ILIAS VODA RARÈS, son fils.
1551-1552. — ÉTIENNE RARÈS, frère cadet du précédent.
1552. — Le comte JOLDEA, boyard moldave, gendre de Pierre Rarès, régna trois jours.
1552-1561. — PIERRE ALEXANDRE LAPUSNEANUL, fils naturel de Bogdan III (bâtard).
1561-1563. — JACQUES BASILICOS HÉRACLIDE DESPOTE VODA, aventurier grec.
1563-1564. — ÉTIENNE TOMSA, aventurier.
1564-1568. — PIERRE ALEXANDRE LAPUSNEANUL, précité (second règne).
1568-1572. — BOGDAN IV, son fils.
1572-1574. — JEAN VODA LE TERRIBLE (bâtard), fils naturel de Stéphane le Jeune.
1574-1578. — PIERRE LE BOITEUX BASSARABA, fils aîné de Doamna Kiajna.
1578. — JEAN dit POTCOAVA, bâtard, fils naturel de Jean Voda le Terrible (règne trois mois).
1578-1579. — ALEXANDRE SERBEGA, aventurier imposé par les Turcs (règne huit mois).
1579-1582. — JEAN, dit LE SAXON (bâtard), fils naturel de Pierre Rarès.
1582-1595. — EMMANUEL ARON, aventurier imposé par les Turcs et surnommé le Tyran.
1595-1600. — ÉTIENNE RAZVAN, aventurier polonais imposé par les Turcs.
1600-1601. — JÉRÉMIE MOVILA, aventurier polonais.
1601. — MICHEL LE BRAVE BASSARABA (trois mois).

1529-1530. — MOÏSE VODA.
1530-1532. — VLAD VIII.
1532-1534. — VINTILA.
1534-1546. — RADOU PAÏSIE D'ARGÈS (second règne).
1546-1554. — MIRCEA LE PATRE, époux de DOAMNA KIAJNA (fille de Pierre Rarès).
1554-1557. — PETRASCO VODA LE BON.
1557-1559. — MIRCEA LE PATRE (second règne).
1558-1568. — PIERRE LE BOITEUX, fils aîné de Doamna Kiajna.
1568-1577. — ALEXANDRE II, fils cadet de Doamna Kiajna.
1577-1583. — MIHNEA III, fils mineur d'Alexandre II.
1583-1585. — PIERRE CERCEL BASSARABA, fils aîné de Petrasco Voda.
1585 (un mois). — MARCO VODA, fils de Pierre Cercel.
1585-1590. — MIHNEA III (second règne).
1590-1591. — PIERRE CERCEL (second règne).
1591-1592. — ÉTIENNE dit LE SOURD, aventurier.
1592-1593. — ALEXANDRE BOGDAN, aventurier.
1593-1601. — MICHEL LE BRAVE BASSARABA, fils cadet de Petrasco Voda.

XVIIe SIÈCLE — MOLDAVIE

1601-1606. — JÉRÉMIE MOVILA, aventurier polonais.

XVIIe SIÈCLE — VALACHIE

1601. — SIMÉON MOVILA, aventurier polonais, non intronisé.

politique des grandes nations civilisées. — Nous avons indiqué pour les princes de ce tableau, après le nom de chaque prince, par le mot *aventurier* les personnages qui n'ont pas appartenu à la maison des Bassaraba ni à celle des Musat, ou qui n'y ont pas été alliés par le sang. Nous avons indiqué de même par le mot *bâtard* ceux qui n'étaient pas issus par mariage légitime de ces deux maisons. Enfin nous avons fait la différence, pour les aventuriers eux-mêmes, entre ceux qui avaient su se faire agréer par les principautés roumaines et ceux qui ont été imposés par les Turcs par la force. On pourra ainsi juger d'une des causes réelles de la décadence du principat indigène roumain pendant ces deux siècles, indépendamment de celles que nous avons déjà indiquées. — Voici en outre les noms des familles nobles roumaines qui ont du sang des Bassaraba par les femmes : *Balaceano*, *Baleano*, *Bals*, *Bibesco* (princière), *Brancovan* (princière), *Campineano*, *Cantacuzène* (princière), *Cocoresco*, *Filipesco*, *Floresco*, *Ghica* (princière), *Golesco*, *Gradisteano*, *Greciano*, *Kretzulesco*, *Otetelesiano*, *Mano*, *Maurocordato* (princière), *Sturdza* (princière), *Stirbey* (princière) et *Vacaresco*.

1606-1607. — Siméon Movila, aventurier polonais.
1607-1611. — Constantin Movila, aventurier polonais, fils aîné de Jérémie Movila.
1611-1612. — Étienne Tomsa, aventurier imposé par les Turcs.
1612-1616. — Alexandre Movila, aventurier polonais, fils cadet de Jérémie Movila.
1616-1618. — Radou Mihnea Bassaraba (bâtard).
1618-1620. — Gaspar Grazziani, aventurier vénitien.
1620-1621. — Alexandre Ilias Voda, petit-fils de Pierre Rarès.
1621-1623. — Étienne Tomsa, aventurier (second règne).
1623. — Alexandre Ilias Voda (second règne).
1623-1626. — Radou Mihnea (second règne).
1626-1629. — Miron Barnovsky, aventurier polonais.
1629. — Alexandre l'Infant, fils de Radou Mihnea (règne quatre mois).
1630. — Moïse Movila, aventurier polonais, fils cadet de Siméon Movila (sept mois de règne).
1631-1632. — Alexandre l'Infant (second règne).
1632-1634. — Moïse Movila (second règne), aventurier polonais imposé par les Turcs.
1634-1653. — Basile le Loup, Macédonien.
1653-1658. — Georges Stéphane, de la maison des Ceaur, Albanais.
1658-1659. — Georges Ghika Ier, Albanais.
1659-1661. — Étienne, fils de Basile le Loup.
1661-1666. — Eustrate Dabija, boyard moscovite.
1666-1667. — Georges Douca le Mauvais, aventurier grec imposé par les Turcs.
1667-1669. — Radou Ilias Voda Rarès, fils d'Alexandre Ilias et dernier des Musat en Moldavie.
1669-1672. — Georges Douca le Mauvais, l'aventurier (second règne).
1672. — Élie Sturdza Ier, grand boyard moldave, quoique élu, refuse la couronne.
1672-1674. — Étienne Petriceico, boyard moldave.
1674-1675. — Démètre Cantacuzène Ier, dit le Grec.
1675-1678. — Antoine Rosetti, Grec.
1678-1684. — Georges Douca le Mauvais, l'aventurier (troisième règne).
1684-1685. — Démètre Cantacuzène (second règne).
1685-1693. — Constantin Kantémyr, Circassien.

1602-1611. — Radou Sherban Bassaraba, neveu de Néagoé Bassaraba.
1611-1616. — Radou Mihnea Bassaraba (bâtard).
1616-1618. — Alexandre Ilias Voda, fils d'Élie Musat et petit-fils de Pierre Rarès.
1618-1620. — Gabriel Movila, aventurier polonais, fils aîné de Siméon Movila.
1620-1623. — Radou Mihnea (second règne).
1623-1627. — Alexandre l'Infant, fils de Radou Mihnea.
1627-1629. — Alexandre Ilias Voda (second règne).
1629-1632. — Léon Tomsa, dit Léon Voda, aventurier.
1632-1633. — Radou Ilias Voda Rarès, fils d'Alexandre Ilias, dernier membre de la maison des Musat, branche moldave de la dynastie Bassaraba.
1633-1654. — Mathieu Bassaraba de Brancovéni.
1654-1658. — Constantin Sherban Bassaraba, fils de Radou Sherban Bassaraba et dernier membre de la dynastie valaque des Bassaraba (dernier prince Bassaraba élu).
1658-1659. — Michel Radou ou Mihnea IV, le Tyran, fils de (?) Radou Mihnea.
1659-1660. — Georges Ghika Ier, l'Albanais.
1660-1664. — Grégoire Ghika II, fils du précédent.
1664-1669. — Radou Léon, fils de Léon Tomsa, aventurier, imposé par les Turcs.
1669-1672. — Antoine Rosetti de Popesti, Grec.
1672-1674. — Grégoire Ghika II (second règne).
1674-1678. — Georges Douca le Mauvais, aventurier grec, imposé par les Turcs.
1678-1679. — Interrègne.
1679-1688. — Sherban Cantacuzène II.
1688-1714. — Constantin Brancovan (élu).

1693-1696. — Constantin Douca, aventurier grec.
1696-1700. — Antiochus Kantémyr II, frère de Constantin Kantémyr.

XVIIIe SIECLE — MOLDAVIE

1700-1704. — Constantin Douca (second règne).
1704-1705. — Michel Racovitza, Tartare.
1705-1707. — Antiochus Kantémyr (second règne).
1707-1709. — Michel Racovitza (premier règne).
1709-1710. — Nicolas Maurocordato, fils de Maurocordato l'Exaporite, Grec.
1710-1711. — Démétrius Kantémyr III, fils de Constantin Kantémyr.
1711-1716. — Nicolas Maurocordato (second règne).
1716-1727. — Michel Racovitza Ier (second règne).
1727-1733. — Grégoire Ghika III (second règne).
1733-1735. — Constantin Maurocordato III (troisième règne).
1735-1741. — Grégoire Ghika III (troisième règne).
1741-1744. — Constantin Maurocordato III (cinquième règne).
1744-1747. — Jean II Maurocordato IV.
1747-1748. — Grégoire Ghika III (quatrième règne).
1748-1749. — Constantin Maurocordato III (septième règne).
1749-1753. — Constantin Racovitza II (premier règne).
1753-1756. — Mathieu Ghika IV (second règne).
1756-1757. — Constantin Racovitza II (troisième règne).
1757-1758. — Charles Ghika V (premier règne).
1758-1761. — Jean Callimaki Ier.
1761-1764. — Grégoire Callimaki II (premier règne).
1764-1767.— Gréoire-Alex. Ghika VI (second mier règne).
1767-1769. — Grégoire Callimaki II (second règne).
1769. — Constantin Maurocordato III (dixième règne).
1769-1774. — Interrègne. Guerre. Première occupation russe.
1774-1777. — Grégoire-Alex. Ghika VI (troisième règne).
1777-1782. — Constantin Mourouzy Ier.
1782-1785. — Alexandre Maurocordato V (Deli-bey).
1785-1786. — Alexandre II Maurocordato VI Firar).

XVIIIe SIECLE — VALACHIE

1689-1714. — Constantin Brancovan (élu).
1714-1716. — Étienne Cantacuzène III.
1716. — Nicolas Maurocordato Ier (troisième règne).
1716-1719. — Jean Ier Maurocordato II.
1719-1730. — Nicolas Maurocordato Ier (quatrième règne).
1730. — Constantin Maurocordato (premier règne).
1731-1733. — Constantin Maurocordato III (second règne).
1733-1735. — Grégoire Ghika III (premier règne).
1735-1741. — Constantin Maurocordato III (quatrième règne).
1741-1744 — Michel Racovitza Ier (troisième règne).
1744-1748. — Constantin Maurocordato III (sixième règne).
1748-1752. — Grégoire Ghika III (cinquième règne).
1752-1753. — Mathieu Ghika IV (premier règne).
1753-1756. — Constantin Racovitza II (second règne).
1756-1758. — Constantin Maurocordato III (huitième règne).
1758-1761. — Charles Ghika V (second règne).
1761-1763. — Constantin Maurocordato III (neuvième règne).
1763-1764. — Constantin Racovitza II (quatrième règne).
1764-1765. — Étienne Racovitza III.
1765-1766. — Charles Ghika V (troisième règne).
1766-1768. — Alexandre Ier Ghika VII.
1768-1769. — Grégoire-Alex. Ghika VI (second règne).
1769-1774. — Interrègne. Guerre. Première occupation russe.
1774-1782. — Alexandre Ypsilanti Ier (premier règne).
1782-1783. — Nicolas Caragea Ier.
1783-1786. — Michel Ier Soutzo Ier (premier règne).

1786-1787. — Alexandre Ypsilanti II (second règne).	1786-1788. — Nicolas Mauroyény.
1786-1792. — Interrègne. Guerre. Seconde occupation russe.	1788-1791. — Interrègne. Guerre. Seconde occupation russe).
1792-1793. — Alexandre Mourouzy II (premier règne).	1791-1793. — Michel Ier Soutzo Ier (second règne).
1793-1795. — Michel Ier Soutzo Ier (troisième règne).	1793-1796. — Alexandre Mourouzy II (second règne).
1795-1799. — Alexandre Callimaki III.	1796-1797. — Alexandre Ypsilanti Ier (troisième règne).
	1797-1799. — Constantin Hangerly.
1799-1800. — Constantin Ypsilanti II (premier règne).	1799-1801. — Alexandre Mourouzy II (troisième règne).
1800-1802. — Alexandre Soutzo II (premier règne).	1801-1802. — Michel Ier Soutzo Ier (quatrième règne).
1802-1806. — Alexandre Mourouzy II (quatrième règne).	1802-1806. — Constantin Ypsilanti II (second règne).
1806-1812. — Interrègne. Guerre. Troisième occupation russe.	1806-1812. — Interrègne. Guerre. Troisième occupation russe.
1812-1819. — Charles Callimaki IV.	1812-1819. — Jean Caragea II.
1819-1821. — Michel II Soutzo III.	1819-1821. — Alexandre Soutzo II (second règne).
1822-1829. — Jean Sturdza II.	1822-1829. — Grégoire Ghika VIII.
1829-1834. — Interrègne. Quatrième occupation russe. Règlement organique.	1829-1834. — Interrègne. Quatrième occupation russe. Règlement organique
1834-1849. — Michel Sturdza III.	1834-1842. — Alexandre II Ghika IX.
	1842-1848. — Georges Bibesco.
1849-1856. — Grégoire Ghika X.	1849-1856. — Barbou Stirbey.
1856-1859. — Interrègne. Lieutenance première de Basile Sturdza.	1856-1859. — Interrègne. Lieutenance princière de Basile Sturdza.
1859-1866. — Alexandre-Jean Couza. Prince élu des deux principautés unies de Moldavie et de Valachie.	1859-1866. — Alexandre-Jean Couza. Prince élu des deux principautés unies de Moldavie et de Valachie.

1866-1884. — Charles Ier de Hohenzollern. Prince élu héréditaire des Roumains.
1884- — Charles Ier (le même). Roi héréditaire de Roumanie (actuel).

2). — TABLEAU DES SOUVERAINS DU MONTÉNÉGRO (1)

1356-1368. — Balsa Ier, seigneur de la Zéta.		Maison des Balsa (descendant des Baulx de Provence).
1368-1373. — Strasimir, —		
1373-1379. — Georges Ier —	règnent ensemble	
1373-1385. — Balsa IV		
1373-1405. — Georges II		
1405-1420. — Balsa VI —		

1427-1466. — Étienne Tzernoiévich, prince héréditaire de Monténégro et des Berda.
1466-1490. — Ivan le Noir — —
1490-1496. — Georges IV — —
1496-1515. — Étienne II — —
1515-1516. — Georges V — —
1516-1520. — Babylas, vladika, élu.
1520-1530. — Germain —
1530-1540. — Paul —
1540-1549. — Nicodin —
1549-1585. — Makarios —
1585-1600. — Pakomije —
1600-1620. — Roufin Ier —
1620-1650. — Roufin II —
1650-1680. — Basile Ier —
1680-1692. — Vissarion —
1692-1697. — Sava Ier —

(1) Le Monténégro s'est toujours maintenu indépendant, il n'a jamais fait partie intégrante de l'empire ottoman et n'a jamais payé de tribut aux Turcs. Par contre, l'Albanie a été soumise et incorporée par les Turcs, avec la Bosnie, la Serbie et la Bulgarie dès 1388, avant la prise de Constantinople.

1697-1737. — Danilo Ier, vladika, élu, famille des Njegutsh.
1737-1750. — Sava II — —
1750-1766. — Basile II — —
1766-1782. — Sava II (2e fois) —
1782-1830. — Saint-Pierre — —
1830-1851. — Pierre II — —
1851-1860. — Danilo II, prince héréditaire —
1860-1910. — Nicolas Ier Pétrovitch, prince héréditaire, famille des Njegutsh.
1910- — Nicolas Ier (le même), roi du Monténégro (actuel).

3). — TABLEAU DES DESPOTES DE SERBIE

1073. — Bodin, premier roi de Serbie.
1120-1165. — Béla Ouroch Ier.
1165-1217. — Stéphane Ier Némanya, fils de Ouroch Ier.
1217-1224. — Stéphane II, son fils aîné.
1224-1242. — Stéphiscav, son fils cadet.
1242-1276. — Ouroch II, fils de Stéphane II.
1276-1281. — Dragoutine, fils du précédent.
1281-1321. — Milioutine, son fils.
1321-1331. — Stéphane Ouroch III Doutchanski.
1331-1355. — Stéphane Douchan le Grand.
1355-1371. — Ouroch V, fils de Douchan, despote du Nord.
1355-1371. — Voukachine et ses frères, despote du Sud.
1371-1394. — Marko Kraliévitch, fils de Voukachine, despote du Nord.
1371-1389. — Lazare et Vouk Brankovitch. Le désastre de Kossovo (15 juin 1389) anéantit l'indépendance de la Serbie et la soumit aux Turcs.
1389-1456. — Dynastie des Brankovich.
1456-1804. — Domination de plus en plus absolue des Turcs. Toute la Serbie est finalement réduite en pachalik turc, faisant partie intégrante de l'empire ottoman.
1804-1813. — Kara Georges Petrovitch Ier, libérateur des Serbes.
1813-1842. — Milosch Obrénovitch, insurgé.
1842-1858. — Alexandre Karageorgévitch II, prince élu des Serbes.
1858-1869. — Milosch Obrénovitch Ier, prince élu des Serbes.
1869-1889. — Milan Obrénovitch II, prince élu de Serbie, puis roi de la Serbie indépendante.
1889-1901. — Alexandre Obrénovitch III, roi de Serbie.
1901- — Pierre Ier Karageorgévitch III, roi de Serbie (actuel).

4). — TABLEAU DE LA SOUVERAINETÉ HELLÉNIQUE

1448-1453. — Constantin XI Paléologue Dragazès, dernier empereur hellène de Constantinople.
1453-1822. — Les Hellènes perdent successivement tous leurs territoires du continent et des îles; la Hellade est morcelée entre les Turcs d'une part, les Vénitiens d'autre part. Les territoires helléniques conquis par les Turcs sont réduits en pachaliks faisant partie intégrante de l'empire ottoman.
1822-1832. — Révolution nationale des Hellènes. Proclamation de la constitution d'Épidaure. — Présidence du comte Jean Capodistrias. — Gouvernement provisoire de Maurocordatos et de Kondouriotis.
1832-1862. — Othon Ier de Bavière, roi indépendant de la Grèce continentale.
1862-1863. — Interrègne.
1863-1913. — Georges Ier de Danemark, roi des Hellènes.
1913- — Constantin XII, roi des Hellènes (de la Grèce continentale, des Iles, de Salonique, de la Macédonie et de l'Épire) (actuel).

5). — TABLEAU DES DESPOTES BULGARES

1185-1250. — Dynastie roumaine des Assanides, souverains héréditaires de l'empire valaquo-bulgare transdanubien balkanique.
1250-1295. — Compétitions et querelles intestines des derniers Assanides roumains et des prétendants bulgares Tertère. Extinction des Assanides.

1295-1322. — THÉODORE SVIETSLAV TERTÈRE Ier, despote bulgare.
1322-1323. — GEORGES TERTÈRE II, despote bulgare.
1323-1330. — MICHEL SCHICHMAN DE VIDDIN, usurpateur.
1330-1388. — JEAN-ALEXANDRE SCHICHMAN et ses fils, jusqu'à l'invasion turque. Anéantissement des Bulgares. La bataille de Kossovo de 1389 rend les Turcs maîtres des Balkans, des territoires slaves de la péninsule, serbe, bosniaque, herzégovinien, albanais, bulgare.
1388-1878. — Les terres des Bulgares sont divisées en plusieurs provinces turques et la Bulgarie fait partie intégrante de l'empire ottoman.
1877-1878. — La guerre des alliés Russes et Roumains délivre les Bulgares de l'esclavage ottoman, notamment par la victoire de Plevna, due aux armes roumaines, et au traité de San-Stephano. Le congrès de Berlin enregistre et consacre le fait accompli.
1879-1886. — ALEXANDRE Ier DE BATTENBERG, prince élu de la Bulgarie tributaire des Ottomans.
1886-1887. — Interrègne. Dictature de Stambouloff.
1887- — FERDINAND Ier DE SAXE-COBOURG, d'abord prince des deux Bulgaries tributaires, puis roi de la Bulgarie indépendante (actuel).

6). — TABLEAU DE LA SUCCESSION DES SULTANS TURCS DE STAMBOUL

1453-1481. — MOHAMMED II LE CONQUÉRANT.
1481-1512. — BAJAZET II.
1512-1520. — SÉLIM Ier.
1520-1566. — SOLIMAN II.
1566-1574. — SÉLIM II.
1574-1595. — AMURAT III.
1595-1603. — MOHAMMED III.
1603-1617. — AHMED Ier.
1617-1618. — MOUSTAPHA Ier (premier règne).
1618-1622. — OTHMAN II.
1622-1623. — MOUSTAPHA Ier (second règne).
1623-1639. — AMURAT IV.
1639-1649. — IBRAHIM.
1649-1687. — MOHAMMED IV.
1687-1691. — SOLIMAN III.
1691-1695. — AHMED II.
1695-1703. — MOUSTAPHA II.
1703-1730. — AHMED III.
1730-1754. — MAHMOUD Ier.
1754-1757. — OTHMAN III.
1757-1774. — MOUSTAPHA III.
1774-1789. — ABDUL-HAMID Ier.
1789-1807. — SÉLIM III.
1807-1808. — MOUSTAPHA IV.
1808-1839. — MAHMOUD II.
1839-1861. — ABDUL-MEDJID.
1861-1876. — ABDUL-AZIZ, son frère.
1876 (30 mai). — MOURAD V, fils d'Abdul-Medjid.
1876 (31 août) 1911. — ABDUL-HAMID II, le Sultan Rouge, frère de Mourad V.
1911- — MOHAMMED V (actuel).

7). — TABLEAU DE LA SUCCESSION DES TZARS DE RUSSIE

1545-1584. — IVAN IV, prince de Moscovie, devenu premier tzar.
1584-1598. — FÉDOR Ier, avec qui s'éteint la dynastie des Rurik, princes de Wladimir.
1598-1613. — Les usurpateurs Boris Godounoff, Pseudo Dmitri, Grégoire Otrépieff, Wassily Chouisky, Ladislas de Pologne.
1613-1645. — MICHEL Ier, premier souverain de la maison des Romanoff.
1645-1676. — ALEXIS Ier.
1676-1682. — FÉDOR II.
1682-1686. — PIERRE Ier LE GRAND et IVAN V (avec leur sœur SOPHIE, co-régente).
1689-1725. — PIERRE Ier LE GRAND.
1725-1727. — CATHERINE Ire.

1727-1730. — PIERRE II.
1730-1740. — ANNE IVANOVNA.
1740-1741. — IVAN VI.
1741-1762. — ÉLISABETH PETROWNA (branche de Holstein-Gottorp).
1762. — PIERRE III.
1762-1796. — CATHERINE II LA GRANDE (son épouse).
1796-1801. — PAUL Ier.
1801-1825. — ALEXANDRE Ier.
1825-1855. — NICOLAS Ier PAVLOWITCH.
1855-1881. — ALEXANDRE II.
1881-1894. — ALEXANDRE III.
1894- — NICOLAS II (actuel).

8). — TABLEAU DE LA SUCCESSION DES SOUVERAINS DE L'EUROPE ORIENTALE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

a) — Saint-Empire Germanique (Autriche).

1498-1519. — MAXIMILIEN Ier (maison de Habsbourg), empereur d'Allemagne.
1519-1556. — CHARLES-QUINT.
1556-1564. — FERDINAND Ier.
1564-1576. — MAXIMILIEN II.
1576-1612. — MATHIAS.
1612-1637. — FERDINAND II.
1637-1658. — FERDINAND III.
1658-1705. — LÉOPOLD Ier.
1705-1711. — JOSEPH Ier.
1711-1740. — CHARLES VI.
1742-1745. — CHARLES VII, Albert de Bavière.
1745-1765. — FRANÇOIS Ier (meurt en 1765), duc de Lorraine, époux de Marie-Thérèse (meurt en 1780), fille de Charles VI (maison de Habsbourg).
1765-1790. — JOSEPH II (maison de Habsbourg-Lorraine).
1790-1792. — LÉOPOLD II.
1792-1835. — FRANÇOIS II (devient simplement empereur d'Autriche en 1806).
1835-1848. — FERDINAND IV (comme empereur d'Autriche Ferdinand II).
1848- — FRANÇOIS-JOSEPH Ier, son neveu, empereur d'Autriche (actuel).

b) — Royaume de Pologne.

1386-1434. — WLADISLAV V Jagellon, de Lithuanie (héréditaire).
1434-1445. — WLADISLAV VI.
1445-1492. — CASIMIR IV.
1492-1501. — JEAN-ALBERT.
1501-1506. — ALEXANDRE Ier.
1506-1548. — SIGISMOND Ier.
1548-1572. — SIGISMOND II (dernier des Jagellon).
1572-1575. — HENRI DE VALOIS (frère de Charles IX de France), roi élu.
1575-1587. — ÉTIENNE BATHORY DE TRANSYLVANIE, aventurier hongrois.
1587-1632. — SIGISMOND III, de Suède, roi élu.
1632-1648. — WLADISLAV VII, son fils, élu et reconnu.
1648-1668. — JEAN CASIMIR, frère de Wladislav, de même.
1668-1674. — MICHEL WISNIEVIESKY, Polonais, élu et reconnu.
1674-1697. — JEAN SOBIESKI, Polonais, roi élu.
1697-1704. — AUGUSTE II, électeur de Saxe, élu (premier règne).
1704-1709. — STANISLAS LECZINSKY, élu (premier règne).
1709-1733. — AUGUSTE II, son compétiteur (second règne).
1733-1736. — STANISLAS LECZINSKY (second règne).
1736-1764. — AUGUSTE III, fils d'Auguste II, son rival.
1764-1772. — STANISLAS PONIATOWSKY, Polonais, dernier roi de Pologne (partage en 1772, 1773, 1775; abdication forcée de Poniatowsky en 1775).

c). — Hongrie (1).

1445-1490. — Mathias Corvin de Hunyad, Roumain (régent en 1445, roi en 1458), roi élu légitime.
1490-1516. — Wladislas II Jagellon, de Pologne, successeur désigné par Mathias Corvin lui-même.
1516-1526. — Louis II, fils du précédent, dernier roi indépendant de Hongrie.
1526-1687. — La Hongrie est réduite en simple bachalik turc depuis la première bataille de Mohacz (1526) jusqu'à la seconde bataille de Mohacz (1687), faisant partie intégrante de l'empire ottoman, quand elle fut délivrée des Turcs par l'Autriche, qui se l'annexa et la garda depuis lors comme royaume incorporé et faisant partie intégrante de l'empire autrichien.
1687-1848. — Les empereurs d'Autriche, depuis Léopold Ier, rois apostoliques de Hongrie.
1848- — François-Joseph Ier, empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, prince de Transylvanie (actuel).

d) — Papauté.

1644-1655. — Innocent X.
1655-1667. — Alexandre VII.
1667-1669. — Clément IX.
1670-1676. — Clément X.
1676-1689. — Innocent XI.
1689-1691. — Alexandre VII.
1691-1700. — Innocent XII.
1700-1721. — Clément XI.
1721-1724. — Innocent XIII.
1724-1730. — Benoit XIV.
1730-1740. — Clément XII.
1740-1758. — Benoit XIII.
1758-1769. — Clément XIII.
1769-1774. — Clément XIV.
1775-1799. — Pie VI.
1800-1823. — Pie VII.
1823-1829. — Léon XII.
1829-1830. — Pie VIII.
1831-1846. — Grégoire XVI.
1846-1878. — Pie IX.
1878-1903. — Léon XIII.
1903- — Pie X (actuel).

(1) Il faut observer que les rois indépendants de Hongrie ont été aussi princes de Transylvanie depuis saint Étienne (1100) jusqu'en 1526. Depuis la chute des Hongrois sous la domination turque en 1526, la principauté de Transylvanie ne fut pas incorporée à l'empire ottoman, mais demeura simplement tributaire des Turcs, jusqu'à ce qu'en 1679 Michel Apafy, prince régnant de Transylvanie, reconnut de son plein gré la souveraineté de la maison impériale de Habsbourg. Dès lors, la Transylvanie fit partie de l'empire d'Autriche, à titre particulier, mais nullement comme faisant partie de la Hongrie. La prétention des Hongrois sur la Transylvanie ne se justifie donc ni en droit ni en fait.

ANNEXE IX

EXPLICATION DES PRINCIPALES DÉNOMINATIONS TURQUES CIVILES ET MILITAIRES

Aga, commandant. Ce mot s'emploie, comme celui de *bachi* ou *bassi*, pour désigner des fonctions civiles et militaires. Cela n'est pas étonnant dans un pays où il n'existait que deux classes d'officiers publics : les ministres du Koran, et les ministres du glaive.

Armatoles, guérillas, ou montagnards de l'Épire, de la Thessalie et de l'Acarnanie. Il ne faut pas les confondre avec les *Skipetares* ou Albanais.

Arnautes, par corruption d'*Arvanites* (grec), Albanais.

Ayan, gouverneur de province avec puissance de pacha, sans en avoir le titre. Les *Ayans* commandent ordinairement dans leur propre pays, où ils se sont rendus indépendants, et se mettent ensuite sous la dépendance du Grand Seigneur, comme vassaux.

Bachi, prononcer *Bassi* : en chef. Ce dernier titre, comme celui d'*aga*, se place après le mot indicateur de la fonction que l'on remplit ou du corps que l'on commande ; ainsi l'on dit *bostandgis-bassi*, *ienizar-aga*.

Bazar, prononcé Pazar par les Juifs : lieux où se tiennent les marchés publics.

Bey, seigneur féodal, dans les provinces qui font partie intégrante de l'empire, ou qui sont simplement tributaires. Ils sont soumis au pacha dans chaque gouvernement ; aussi le pacha de Morée est-il appelé *beglier-bey*, bey des beys.

Bobachi, prononcé *Bimbassis* par les Turcs : chef. Commandant mille hommes ; ce titre équivaut à celui de chef de bataillon.

Bombaris, bombardier. Nom d'un corps de l'armée ottomane.

Bostandgis, littéralement jardiniers des vastes jardins du sérail. Le corps des *bostandgis* tient le milieu entre le corps des constables anglais et notre gendarmerie moderne. Ils sont commis aujourd'hui à la garde du palais.

Bostandgi-Bachi, chef de la police.

Bouiourdi, lettre ou ordonnance d'un vizir ou d'un pacha.

Boulouk-Bassi, chef de plusieurs divisions, colonel.

Caïmacan, lieutenant de l'hospodar (voyez hospodar).

Caloyer, moine grec, ou russe, ou cophte, et en général de l'Église d'Orient.

Capidgi, exactement signifie : portier. Ils sont au nombre de 12 000, avec les *bostandgis*, dans le palais de Stamboul ou sérail, qui comprend toute l'ancienne Byzance. Les *capidgis* et *bostandgis* tiennent lieu de garde au sultan et sont employés à toutes sortes de services. Ils sont armés d'un *candjar*, courte épée ou poignard.

Capitan, chef de guerriers, commandant de vaisseaux, chef, gouverneur de ville ou de pays.

Capitan-pacha, grand amiral.

Caravansérail, sérail des caravanes. Auberges où les voyageurs sont reçus *gratis*. Leur fondation et celle des lieux de prières destinés aux voyageurs sont considérées par les Turcs comme une œuvre agréable au Prophète.

Cavasse, officier chargé dans chaque corps de la correspondance. Espèce de quartier-maître ou de major.

Codgiabachi, en grec Προεστῶς, primat. Chef élu dans la Morée par chaque communauté. Ses fonctions consistent à dresser les rôles de capitation, à taxer les contribuables pour la distribution des vivres toujours dus à la maison du pacha quand il voyage. Tristes fonctions,

uniquement ambitionnées par des hommes capables de seconder, pour leur avantage personnel, les vexations du gouvernement.

Defterdas, trésorier.

Deli-Bachi, grade qui équivaut à celui de général. Il y a plusieurs *bimbachis* sous ses ordres.

Deli-Khanli, frénétique sanguinaire. Titre d'honneur que se donnent les soldats turcs.

Dervendgi-Bassi, chef des postes et routes publiques à travers les provinces.

Derviches, nom générique commun à tous les moines musulmans.

Divan, assemblée publique, comité de gouvernement, tribunal, dans toute ville, toute province quelconque.

Drogman, dragoman, interprète, soit de la Porte, soit d'un ambassadeur, soit d'un chargé d'affaires, soit d'un particulier.

Effendi, homme de loi; titre donné à tous les gens distingués, soit dans les fonctions publiques, soit dans la haute société.

Emir; on appelle ainsi les descendants de Mahomet portant le turban de couleur verte. Il y en a par milliers dans plusieurs villes; ils sont privilégiés. Si un chrétien ou raya frappe un émir, même sans le vouloir, il est exécuté sur-le-champ.

Fetfah, ordonnance religieuse du scheik-ul-islam ou du muphti, soit pour prescrire, soit pour permettre, en fait de mesures politiques, ou de jugements d'exil ou de mort.

Firman, lettre ou ordre du Grand Seigneur, signée par le grand vizir seulement, avec le cachet du sultan.

Foukahas, homme de loi.

Galioudzis, matelot.

Ghiaour, étranger, infidèle.

Gigebis, armurier commis à la garde des poudres, des armes et des magasins. Corps de réserve.

Hakkim, bachi-effendi, premier médecin du Grand Seigneur. Il porte, comme les docteurs de la Loi, le turban rond appelé *eurf*. Il n'obtient cette dignité qu'après avoir passé par tous les *médresses* et avoir atteint l'ordre des muderris. Toutefois, son rôle se borne à signer des ordonnances, qui livrent le corps de Sa Hautesse au premier empirique venu. Les remèdes les plus violents sont ceux que les Turcs préfèrent.

Hakhim-Bassi, premier médecin.

Haratsch, haraciu, capitation à laquelle sont soumis tous les sujets non Mahométans qui ont atteint l'âge de quinze ans. C'est le rachat annuel de leur vie. L'acte que l'on délivre aux chrétiens lors du paiement de leur capitation porte, en propres termes, que c'est *le prix de la permission qu'on leur donne de conserver leur tête cette année*. C'était précisément le *tribut* imposé aux pays carpatho-balkaniques, sous couleur d'impôt direct ou ordinaire.

Haratzi, officier de finances chargé de recevoir le haratsch, ou tribut par tête, soit dans les villes, soit dans les provinces.

Harem, appartement des femmes. Le grand harem du Grand Seigneur est situé dans l'intérieur de Stamboul, dans le palais même de Bélisaire, à une grande distance du sérail ou palais situé sur le Bosphore.

Hatti-Shérif, ordonnance sainte, civile ou religieuse, signée du Grand Seigneur lui-même.

Hissas, bas peuple, gens de la condition serve.

Hospodar, gouverneur général dans la Valachie et la Moldavie au dix-huitième siècle.

Icoglan, page des trois maisons impériales de Galata, Stamboul et Andrinople

Ienikeri, janissaires, milice turque recrutée d'enfants pris aux chrétiens, grandis et instruits dans la loi musulmane en soldats sectaires.

Ienizar-aga, chef des janissaires.

Iman, prêtre.

Istamboul-effendi, principal magistrat de Stamboul.

Kadi, juge religieux. Espèce d'évêque, subordonné au mollah, espèce d'archevêque.

Kaftan, habit d'honneur donné en récompense, soit par le sultan, soit par le vizir, soit par un pacha, à ses employés ou subordonnés.

Kapou, pluriel *kapi,* porte. Le mot *porte,* dans son acception naturelle, est le péristyle du sérail ou du palais. C'est l'endroit où se donnent les audiences publiques même aux ambassadeurs des puissances étrangères. On dit la Porte ottomane, comme on dirait le cabinet de Saint-James ou du quai d'Orsay.

Kapi-aga, chef des portes. Majordome, intendant du palais.

Kapi ou *kapoukehaïa,* officier de la Porte ou de la cour, équivaut à chambellan.

Khaznadar, économe, intendant particulier d'une grande maison ou d'un riche particulier, trésorier du second ordre.

Khizlar-agha, gardien de ce palais et des filles. C'est toujours un eunuque noir, espèce de brute, dont la puissance s'accentua avec la décadence de l'empire ottoman.

Kiaya-bey, bey ou seigneur lieutenant du pacha.

Klephtes ou *Kleftes,* guerriers montagnards, indépendants des Turcs; leurs chefs prennent le titre de capitaines.

Kul ou *Kool,* esclave. Nom particulier donné aux ministres *pacha,* à tous les officiers sans exception; on les appelle les esclaves du sultan, parce qu'il est leur maître pendant leur vie et leur héritier après leur mort. Les enfants des dignitaires ottomans ne recueillent d'autre avantage de l'élévation de leur père que l'occasion de se faire connaître du souverain et d'être placés dans l'école de Péra. D'ailleurs l'empire turc était fondé sur l'esclavage et le sultan lui-même est le fils de l'Esclave.

Leventis, troupes de la marine. Ce nom est donné par les Européens, et non par les Turcs.

Metergis, compagnies attachées aux divers corps d'armée, et chargées d'asseoir le camp et de dresser les tentes.

Mewliahs, moines turcs, habitant les monastères. On en distingue plusieurs ordres. Chaque ordre a son costume, ses usages, ses lois. Les *mewliahs* se livrent à des exercices singuliers. Les uns crient jusqu'à vomir le sang, d'autres pirouettent sur eux-mêmes au son d'un instrument, jusqu'à ce qu'ils tombent dans le délire. D'autres font des tours de passe-passe avec des canifs, des fers chauds, etc., bref, tout l'arsenal hideux de la folie du sectarisme religieux.

Miktagis, corps de troupes qui marchent à la suite des spahis.

Miri, l'impôt en général.

Mirimal, tout ce qui a rapport à l'impôt.

Mollah, magistrat lettré, civil et religieux, jurisconsulte supérieur au kadi, nommé par le sheik-ul-islam de Stamboul et dépendant de lui.

Muphti, pontife, interprète du Koran, sous les ordres du sheik-ul-islam ou patriarche suprême. Dernier degré dans la hiérarchie des *Ulémas.*

Naïpp, secrétaire du juge ou kadi.

Ortas, compagnie de janissaires.

Pacha, gouverneur militaire dans chaque province; on les divise en deux classes : les *pachas à trois queues* ou de première classe, et les *pachas* à deux queues, ou de deuxième classe; ceux-ci sont appelés seulement pachas. Ils sont distingués par les dimensions de la crinière qui flotte sur leur étendard. La province gouvernée s'appelait *pachalik.*

Padischah, souverain universel, seul véritable titre du sultan.

Peshech, don ou cadeau, impôt indirect, extraordinaire et vexatoire imposé par les Turcs aux hauts fonctionnaires, aux princes des Pays Roumains et qui devint si onéreux pour ces contrées.

Polémarque, général (terme grec).

Raïa, c'est le nom donné à tout sujet qui n'est pas Mahométan et spécialement aux chrétiens. Il est réduit à l'alternative de subir la mort ou de payer tribut, encore le tribut qu'il paie ne garantit pas sa tête même dans les temps les moins orageux. Par exemple, il n'est pas rare de voir un chrétien décapité en pleine rue pour avoir dans sa parure plus de recherche que n'en permet un édit barbare rendu après la conquête. L'usage du kaftan chez

un chrétien est jugé digne de mort. Un chrétien frappant un Musulman est mis à mort sur-le-champ, ou ruiné par des amendes après la cruelle bastonnade, tandis que l'assassinat commis sur un chrétien par un Mahométan est puni d'une simple amende, à moins qu'il n'ait eu lieu dans la capitale, sur une grande route, dans une maison, ou qu'il n'ait été suivi d'un vol; alors le Musulman est puni seulement pour le vol ou pour avoir troublé la police. La vie des infidèles est comptée pour rien. En les frappant, le fidèle Osmanlis exécute la loi du Prophète. A l'égard des incrédules, dit le Koran : *Il est égal pour eux que tu les avertisses ou non. Les ténèbres couvrent leurs yeux, la punition terrible les attend.* Voltaire, qu'on n'accusera pas d'avoir pour le Koran les yeux d'un jésuite, traduit ainsi ce passage du livre *Éternel!!*

Ramadan, carême des Turcs. Il dure trente jours; tous les travaux sont suspendus pendant le jour, mais pendant la nuit on reçoit des visites, on donne des repas splendides, et on s'occupe de toute sorte d'affaires comme à l'ordinaire; ce temps de pénitence est au contraire celui des plaisirs de toute espèce et des plus grands excès en tout genre, surtout dans le genre turc.

Reys-effendi, ministre des Affaires étrangères.

Rououka, noms communs aux principaux employés de l'armée.

Sandjack, étendard.

Sandjack-Shérif, étendard de Mahomet, étendard saint. Chaque district militaire ayant son étendard, le mot de *sandjack* signifie ordinairement un arrondissement ou *pachalik* de deuxième classe.

Segbans, préposés à la garde des bagages de la cavalerie.

Seragis, cavalerie destinée au service de l'infanterie et des bagages. Enrôlés dans les provinces par les pachas, ils servent de corps de réserve dans les dangers imminents.

Sérail. A Stamboul ce n'est pas seulement l'appartement des femmes, c'est le palais du sultan, aussi grand que l'ancienne Byzance, y compris les jardins.

Seraskier, chef de troupes en général.

Serdare, capitaine, chef d'une compagnie.

Seymens, nom du corps régulier d'infanterie ottomane, distinct des janissaires.

Seymen-bachi, chef du corps des seymens.

Sheik-ul-Islam, chef religieux des Turcs.

Silihtar, officier, porteur de l'épée du pacha.

Skipetars, jeunes guerriers. Nom donné aux montagnards de l'Albanie, pour les distinguer du reste des Albanais ou Arnautes, qu'ils surpassent par leur habileté dans l'exercice des armes et par leur sauvage rudesse.

Spahilar-agasi, général des spahis.

Spahis, troupes régulières de cavalerie.

Tabialis, soldats des garnisons de l'Hellespont.

Timariotes, cavalerie armée et équipée par les beys.

Topchi-bassi, inspecteur secret de la police.

Topchi, corps d'artillerie.

Vizir, gouverneur militaire des provinces. Ils portent le nom de pacha de première classe ou à trois queues, par égard pour le grand vizir ou le visir *azem,* premier ministre du sultan.

Voïvode, titre slave adopté par les Turcs et devenu commun de gouverneur civil de province ou de district, recevant la dîme et les impôts. Chaque district de l'empire avait un voïvode et un kadi.

Zaïnes, cavalerie levée, comme les timariotes, par les beys et seigneurs féodaux des provinces.

Zimenys, seimen, tributaires, vilains.

ANNEXE X

EXPLICATION ET ÉQUIVALENCE DES ANCIENS TITRES DE NOBLESSE ROUMAINE

Il est assez malaisé de donner une équivalence tout à fait exacte des anciens titres roumains en titres français. Nous l'avons cependant essayé une première fois, à peu près, dans notre ouvrage *Terre et race roumaines* (1904), puis avec plus de détails aux pages 155-158 de notre ouvrage : *Règne de Michel Sturdja*. Nous en extrayons ici seulement ce qui nous paraît utile pour la compréhension des divers titres signalés au cours de cet ouvrage-ci.

Le mot *voévode,* d'origine slave, veut dire *seigneur, maître, prince, souverain,* plus exactement *chef militaire,* indiquant donc toujours un titre féodal. Le voévode est souvent désigné par le titre de *comte* et de *palatin*. Il exerçait son commandement militaire comme chef d'un petit État, d'une principauté indépendante, suivant les coutumes féodales. Le voévode était toujours knèze et se recrutait parmi les knèzes, seigneurs territoriaux dont l'origine est très ancienne. La forme primitive du titre paraît avoir été *kinez* et se retrouve telle très tardivement. Le mot *knèze (kinez)* ou *kneaz* est d'origine présumée slave et signifie littéralement ἄρχων, *princeps,* c'est-à-dire le *premier;* il représentait en effet à l'origine le premier personnage de la contrée et prit naturellement l'acception de *prince,* qu'il a conservée depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours. Le *knèze,* qui avait pour vassaux les habitants de la contrée, était une sorte de seigneur exerçant le droit de suprême justice sous la suzeraineté du voévode, toujours recruté parmi les knèzes. Le knèze avait son titre, ses droits et ses privilèges *héréditairement;* il avait le droit de vie et de mort et exerçait encore le droit de défendre la frontière, ce qui l'a assimilé aussi aux margraves germaniques.

Le mot *boyard* est incontestablement d'origine slave et veut dire *noble guerrier,* ce qui implique, comme pour le knèze, une origine féodale équestre. Le grand boyard, c'est-à-dire celui qui avait une noblesse très ancienne, pouvait seul occuper les hautes charges de l'État dans les principautés roumaines. Il est extrêmement important de distinguer parmi les boyards roumains ceux qui appartiennent à la vieille noblesse indigène et d'origine militaire, qui seule eut le privilège des hautes charges de l'État, des boyards nouveaux venus au dix-huitième siècle et de ceux qui à cette époque obtinrent la fonction. Il faut bien différencier les nobles de race, toujours antérieurs au moins au dix septième siècle, de ceux qui avaient les titres des fonctions temporaires qu'ils occupaient. La noblesse roumaine avait commencé par la carrière militaire et c'est la coutume féodale qui la régissait; ainsi les voévodes, les knèzes, les comtes, les bans, les margraves ou parcalabs, les connétables. Ce fut le prince de Moldavie (1401) Alexandre le Bon qui, à l'instar de la cour byzantine, organisa les titres et les chefs d'État tels que nous les voyons figurés et portés par les nobles roumains. Ce sont, pour les titres et les charges du quinzième siècle, à part les titres plus anciens, les suivants :

Le *mare Ban,* ou grand Ban, titre oltène, valaque, signifie duc, chef. — Le grand chancelier ou grand logothète = *mare logofet*. Le margrave ou grand parcalab = *mare parcalab de Hotin*. Le connétable ou grand hetman = *mare hetman*. Le grand porte-glaive ou grand spatar = *mare spatar*. Le grand châtelain de Suceava ou grand portar = *mare portar de Suceava*. Le grand justicier (garde des sceaux) ou grand vornik = *mare vornik*. Le grand trésorier (chancelier de l'échiquier ou grand vistiar) = *mare vistier*. Le grand échanson ou grand paharnik = *mare paharnik*. Le grand veneur ou grand stolnik = *mare stolnik*. Le grand chambellan (ministre des affaires étrangères) ou grand postelnik = *mare postelnik*. Le grand maître d'hostel ou grand coupar = *mare cupar*. Le grand écuyer ou grand sulger = = *mare sulger*. Le grand prévôt ou grand aga = *mare aga*.

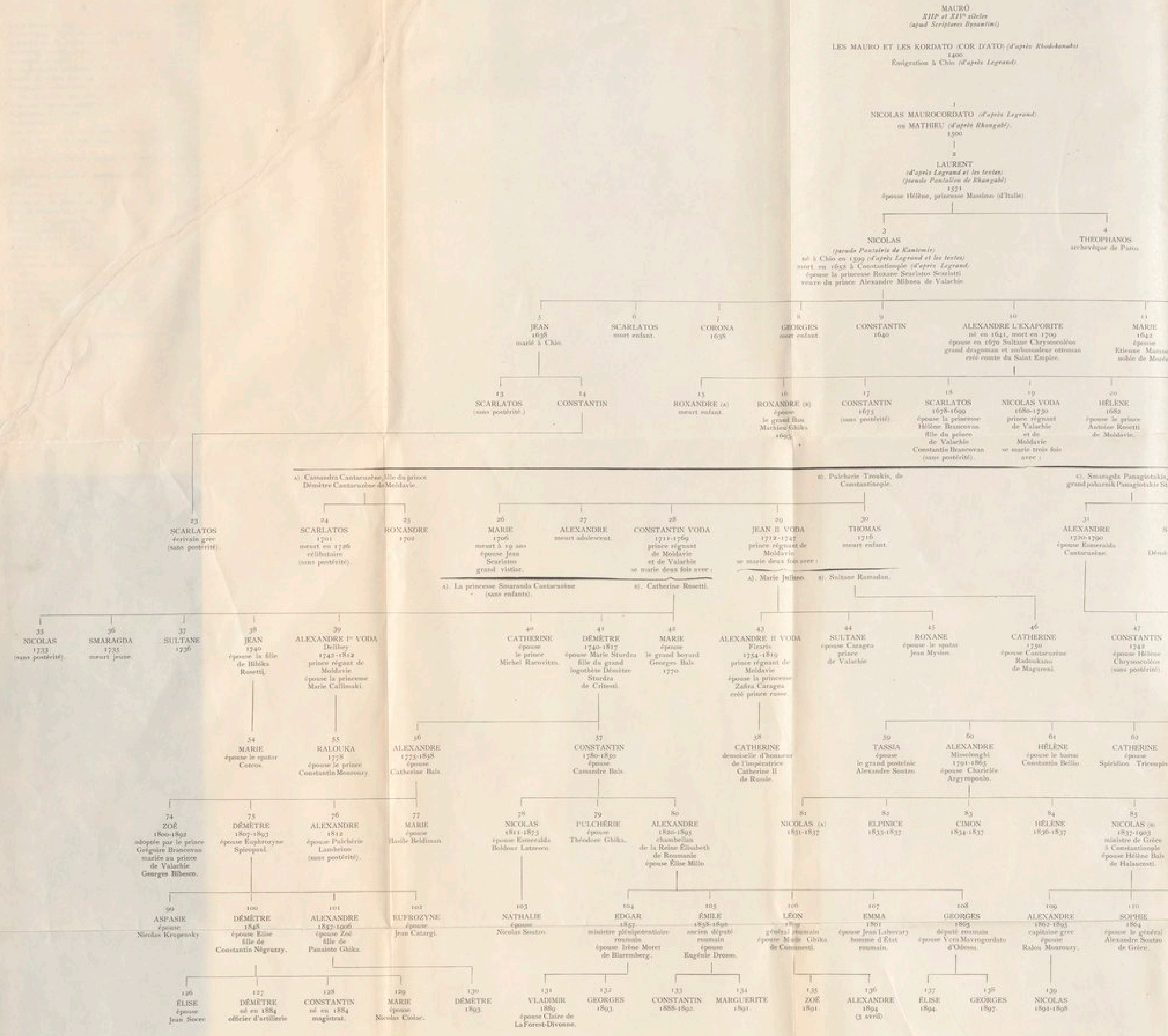

Annexe de **L'Europe orientale et le rôle historique des Maurocordato** (1660-1830).
par Alexandre A. C. STOURDZA. — *Paris, 1913.*

GÉNÉALOGIE

DES

MAUROCORDATO

Fig. 128.

MAURO
XIIIe et XIVe siècles
(apud Scriptores Byzantini)

LES MAURO ET LES KORDATO (COR D'ATO) *(d'après Rhodokanakis)*
1400
Émigration à Chio *(d'après Legrand)*

1
NICOLAS MAUROCORDATO *(d'après Legrand)*
ou MATHIEU *(d'après Rhangabé)*.
1500

2
LAURENT
(d'après Legrand et les textes)
(pseudo Pantaléon de Rhangabé)
1571
épouse Hélène, princesse Massimo (d'Italie).

3
NICOLAS
(pseudo Pantalris de Kantemir)
…hio en 1599 *(d'après Legrand et les textes)*
… 1652 à Constantinople *(d'après Legrand)*
…e la princesse Roxane Scarlatos Scarlatti
…du prince Alexandre Mihnea de Valachie.

4
THEOPHANOS
archevêque de Paros.

9
CONSTANTIN
1640

10
ALEXANDRE L'EXAPORITE
né en 1641, mort en 1709
épouse en 1670 Sultane Chrysoscoléos
grand dragoman et ambassadeur ottoman
créé comte du Saint Empire.

11
MARIE
1642
épouse
Étienne Mamona
noble de Morée.

12
ZOÉ
1653
épouse Manuel
Kariophilis.

17
CONSTANTIN
1675
(sans postérité).

18
SCARLATOS
1678-1699
épouse la princesse
Hélène Brancovan
fille du prince
de Valachie
Constantin Brancovan
(sans postérité).

19
NICOLAS VODA
1680-1730
prince régnant
de Valachie
et de
Moldavie
se marie trois fois
avec :

20
HÉLÈNE
1682
épouse le prince
Antoine Rosetti
de Moldavie.

21
ALEXANDRE
1686
(sans postérité).

22
JEAN Ier VODA
1689-1719
prince régnant
de Valachie
épouse Zamfira
fille du grand
logothète Démètre
Juliano.

…. Pulchérie Tzoukis, de
Constantinople.

c). Smaragda Panagiotakis, fille du
grand paharnik Panagiotakis Stavropoléos.

30
THOMAS
1716
meurt enfant.

31
ALEXANDRE
1720-1790
épouse Esmeralda
Cantacuzène.

32
SULTANE
1721
épouse
Démètre Mourouzy.

33
ALEXANDRE
meurt de la peste
en 1730
à Constantinople
(sans postérité.)

34
SULTANE
meurt jeune fille.

…). Sultane Ramadan.

44
SULTANE
épouse Carageа
prince
de Valachie

45
ROXANE
épouse le spatar
Jean Mysios.

46
CATHERINE
1750
épouse Cantacuzène
Radoukano
de Magureni.

47
CONSTANTIN
1742
épouse Hélène
Chrysoscoléos
(sans postérité).

48
NICOLAS
1744-1818
grand Ban
épouse Smaranda
Caragea.

49
EUFROSYNE
épouse
le hetman
Mysios.

50
SCARLATOS
1786
épouse Anna
fille du prince de
Valachie
Étienne Racovitza

51
GEORGES
grand Ban
épouse Hélène
Soutzo
1821

52
JEAN
entre en religion
JÉRÉMIE
métropolitain
de Vidin
archevêque de
Chalcédoine
1792

53
CATHERINE
épouse
le prince
Georges Soutzo.

59
TASSIA
épouse
le grand postelnic
Alexandre Soutzo.

60
ALEXANDRE
Missolonghi
1791-1865
épouse Chariclée
Argyropoulo.

61
HÉLÈNE
épouse le baron
Constantin Bellio.

62
CATHERINE
épouse
Spiridion Tricoupis.

63
EUFROZYNE
1830
épouse le baron
Édouard de Rheineck.

64
ÉTIENNE
1790-1850
épouse
Catherine Skina.

65
ALEXANDRE.

66
CONSTANTIN.

67
ROXANE
épouse
le prince Hangerly.

68
ALEXANDRE
1784-1856
grand Hetman
épouse Smaragda
fille du prince
Alexandre Mourouzy.

69
GRÉGOIRE
clucer.

70
CONSTAN…
grand poste…
de Moldav…

…A)

82
ELPINICE
1833-1837.

83
CIMON
1834-1837.

84
HÉLÈNE
1836-1837.

85
NICOLAS (2)
1837-1903
ministre de Grèce
à Constantinople
épouse Hélène Bals
de Halaucesti.

86
GEORGES
1839-1902
ministre en Grèce
épouse Irène Sina
(sans postérité).

87
CHARLES
colonel russe
créé prince russe
épouse Catherine
Cantacuzène
(sans postérité).

88
JEAN
émigre en Russie
épouse
Aglaé Cumbaris.

89
DÉMÈTRE
1821-1873
ministre en Grèce.
épouse Sophie Bals.

90
HÉLÈNE
épouse
le colonel russe
Presentasky

91
GEORGES
1800-1858
épouse Marie Skina

92
DÉMÈTRE
1802-1839
meurt sans postérité

93
ZOÉ
1803-18…
épouse le gé…
Antoine Fig…
d'Almeid…

…ka

107
EMMA
1861
épouse Jean Lahovary
homme d'État
roumain.

108
GEORGES
1865
député roumain
épouse Vera Mavrogordato
d'Odessa.

109
ALEXANDRE
1862-1895
capitaine grec
épouse
Ralou Mourouzy.

110
SOPHIE
1864
épouse le général
Alexandre Soutzo
de Grèce.

111
CHARICLÉE
1866
épouse
Georges Baltazzi
de Grèce
leur fils Nicolas
porte le nom
de Maurocordato.

112
GEORGES
1867-1883
(sans postérité).

113
ÉTIENNE
meurt en 1889
épouse Laura
Lady Perkins
(sans postérité).

114
IPHIGÉNIE
se marie deux fois
1° à un Antoniadis
2° à un Syngros.

115
CATHERINE
meurt jeune
épouse le capitaine
Atanasios en Grèce

116
CATHERINE
épouse
Paul Diomedes
de Grèce.

117
MARIE
épouse
Alexandre Tombazis
diplomate grec.

118
ALEXAND…
1844-19…
écrivain rou…
épouse
Lucie Cantac…
Pascano…

136
ALEXANDRE
1894
(3 avril).

137
ÉLISE
1894.

138
GEORGES
1897.

139
NICOLAS
1891-1898

140
OLGA
1884
épouse le prince
Michel Sturdza.

141
MARI…
188…
épouse le …
Paul Mouz…

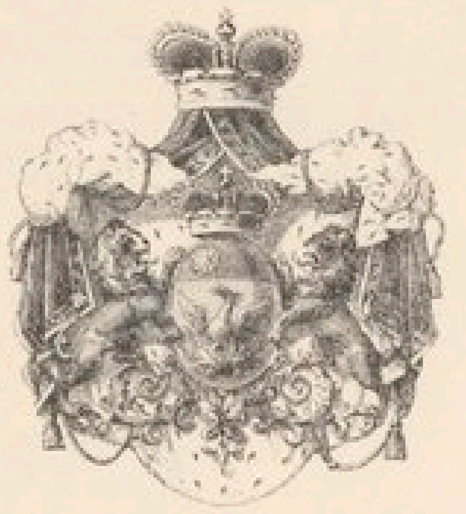

Fig. 128.

…AN
…s religion
…ÉMIE
…politain
…Vidin
…ique de
…édoine
…792

53
CATHERINE
épouse
le prince
Georges Soutzo.

67
…OXANE
épouse
…e Hangerly.

68
ALEXANDRE
1784-1856
grand Hetman
épouse Smaragda
fille du prince
Alexandre Mourouzy.

69
GRÉGOIRE
clucer.

70
CONSTANTIN
grand postelnik
de Moldavie.

71
JEAN
1790-1847
épouse
Ralou Rosetti.

72
DÉMÈTRE

73
CATHERINE

90
…ÉLÈNE
épouse
…onel russe
…entasky.

91
GEORGES
1800-1858
épouse Marie Skina.

92
DÉMÈTRE
1802-1839
meurt sans postérité.

93
ZOÉ
1803-1873
épouse le général
Antoine Figueira
d'Almeida.

94
EUFROZINE
1810
épouse en Grèce
l'amiral Tombazis.

95
LUCIE
1812-1884
épouse Étienne
Carathéodory.

96
CATHERINE
1820-1856
épouse en Grèce
Constantin Dossios.

97
NICOLAS
épouse Catherine
fille du prince
de Moldavie
Grégoire Ghika X.

98
GEORGES
1830-1898
docteur en médecine
(Dangeni)
épouse Aglaé
fille du postelnik
Adamaki.

…5
…ERINE
…jeune
…capitaine
…en Grèce.

116
CATHERINE
épouse
Paul Diomedes
de Grèce.

117
MARIE
épouse
Alexandre Tombazis
diplomate grec.

118
ALEXANDRE
1844-1907
écrivain roumain
épouse
Lucie Cantacuzène
Pascano.

119
HÉLÈNE
1846
épouse le général
comte burgrave
Dohna.

120
DÉMÈTRE
1851
officier russe
créé prince russe
épouse Marie Baltazzi
(d'Odessa).

121
ALEXANDRE
(sans postérité).

122
HÉLÈNE
épouse
Georges Baliano.

123
ZOÉ
1859-1888
épouse le colonel
Georgesco.

124
JEAN
1865
ancien préfet
député roumain
épouse Hélène
de Flondor.

125
CONSTANTIN
1867-1897
sans postérité.

140
OLGA
1884
épouse le prince
Michel Sturdza.

141
MARIE
1885
épouse le prince
Paul Mourouzy.

142
GEORGES
1887-1907
sans postérité.

143
SOPHIE
1880.

144
GEORGES
1881.

145
ZOÉ
1884.

146
NICOLAS
1889.

147
GEORGES
1892.

148
ZOÉ
1893.

149
HÉLÈNE
1895.

150
NICOLAS
1897.

151
CONSTANTIN
1902.

152
ALEXANDRE
1905.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays. —
Plon-Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, Paris, 8, rue Garancière.

INDEX DES NOMS PROPRES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

A

Aarif-Effendi, 205.
Abdul-Hamid Ier, sultan turc, 232, 272, 312.
Abdul-Hamid II, sultan turc, 109.
Adamitza, *Ienachi,* 183.
Adamopoulo, 228.
Agop, banquier arménien, 168.
Ahmed II, sultan turc, 14.
Ahmed III, sultan turc, 14, 57, 60, 66, 67, 120, 130, 140, 154, 225.
Alberoni, ministre espagnol, 119.
Alexandre VII, pape, 16.
Alexandre, 210.
Alexandre Ier, tsar de Russie, 69, 274, 284, 289, 290, 298, 299, 307, 312, 313, 314, 315, 327.
Alexandre II, l'Infant, prince de Valachie, 33.
Alexandrie, *Samuel d',* patriarche, 106.
Ali-pacha, 301.
Ali-pacha, grand vizir, 118.
Ali-pacha, de Janina, 285, 297, 313.
Ali, le khasnadar, 205, 208.
Ali-Tchorli, grand vizir, 66.
Allart, général russe, 68.
Allatios, *Léon,* savant grec, 69.
Amigoni, peintre, 45, 61.
Ananias, 34.
Anastasie, fille du prince Michel Racovitza, 137.
Andronaqui, 184, 185.
Anne, tzarine de Russie, 158, 227.
Antim, métropolitain de Valachie, 115.
Apafy, *Michel,* prince de Transylvanie, 17, 48.
Arabakis, 209, 210.
Argenson, marquis *d',* ambassadeur de France, 2, 164.
Argenti, *Eustratios,* 280.
Arghyropol, 261.
Arghyropol, *Jacques,* grand dragoman, 38.
Argos, *Jacques Manos d',* 34, 35, 36, 93, 94.
Aristarki, *Stavrakis,* grand dragoman, 38.
Aron, *Voda,* le Tyran, prince de Moldavie, 173, 174, 202.
Auguste II, de Saxe, roi de Pologne, 59.
Auguste III, de Saxe, roi de Pologne, 164, 207, 214.
Azainis, savant grec, 69.

B

Baïli, de Zagora, 266.
Bairaktar, grand vizir, 313.
Bajazet Ildérim, sultan turc, 7, 9.
Baker, marchand anglais, 204.
Balabanis, *Manuel,* 210.
— *Georges,* 210.
Balaceanu, nom de famille, 48.
Balaceanul, boyard valaque, 114.
Balasios, 35.
Balcha (ou Balsa), princes régnants du Monténégro, 10.
Bals, famille noble roumaine, 30, 432.
— de Ionaseni, 168.
— *Théodore,* grand vornik, 291.
Balsa (ou Balcha), princes du Monténégro et de l'Albanie, 10.
Baltaggi-Mehemet, grand vizir, 67.
Baltazzi, famille, 30.
— *Georges de,* 30.
Barckoki, officier autrichien, 159.
Barclay, *Tolly de,* comte *de,* général russe, 327.
Barkoff, général russe, 228.
Barres, *Antoine des,* 39.
Basile *le Loup,* prince de Moldavie, 70, 88, 138, 193, 199.
Basilikos, *Jacques,* Héraclide Despote Voda, prince de Moldavie, 202.

Bassaraba, nom de famille et origine, 19, 431, 432.
Bassaraba, dynastie des princes régnants de Valachie et de Moldavie, 19, 431, 432.
Bassaraba, chronologie des princes de ce nom, 431, 432.
Bassaraba, *de Brancovan*, nom de famille, 432.
Bassaraba, *Constantin-Sherban*, prince de Valachie, 19, 139.
Bassaraba, *Mathieu*, prince de Valachie, 70, 88, 138, 173, 193, 199, 287.
Bavière, grand électeur de, 26, 44, 45, 62.
Bayezid (Bajazet), *Ildérim*, le Victorieux, sultan turc, 7, 9.
Baulx (ou Baux), voir Baux.
Baux, seigneurs *des*, princes souverains, maison noble de Provence, 10.
Beneveni, médecin, 245.
Belleval, *Gaspar de*, 277.
Bengescul, *Radou*, boyard valaque, 113.
Berg, général russe, 226.
Bergholtz, général russe, 68.
Bernadotte, général français, 279.
Bessarion, savant grec, 12, 35.
Bibesco, *Démétrius*, grand vornik, 291.
Blanc, *François de*, 246.
Bogdan, *Jean*, 183.
Bonaparte, consul, 271, 278, 279, 280, 327.
Bonnac, marquis, ambassadeur de France, 117.
Bonneval, comte *de*, pacha, 148, 149, 155.
Bouas, *Mercure*, 10.
Botzaris, *Marco*, 285, 290, 298, 301, 302, 305, 306, 307, 318, 319, 327.
Bourbon, maison régnante de, 270.
Bourbon, maison d'Espagne, 163.
Brakovich, rois de Serbie, 437.
Brancovan, nom de famille, 432.
— *Constantin*, prince régnant de Valachie, 20, 36, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 55, 58, 59, 63, 67, 68, 69, 89, 92, 99, 100, 104, 107, 108, 109, 110, 121, 127, 139, 173, 182, 199, 200, 208, 214, 224, 433.
Brancovan, *Grégoire*, 261, 280, 295.
Brezoianu, boyard valaque, 114.
Broglie, comte *de*, ministre français, 236.
Bujoreanul, *Sherban*, boyard valaque, 115.
Bulgakoff, ambassadeur russe, 268.
Burs, *Laurent*, nom d'emprunt du roi Stanislas Leszynski, 102.
Byron, *Lord*, 308, 317, 318, 393, 394.

C

Callimaki (ou Kallimaky ou Callimachi), nom de famille, 88, 206, 270, 432.
Callimaki, *Alexandre*, prince de Moldavie, 38, 90, 270, 271.
Callimaki, *Charles*, prince de Moldavie, 75, 90, 256, 267, 294.
Callimaki, *Grégoire*, grand dragoman, 205.
— *Grégoire*, prince de Moldavie, 90, 205, 207, 209, 213, 214, 270.
Callimaki, *Jean*, grand dragoman, 38.
— *Jean*, prince de Moldavie, 38, 90, 132, 205, 206, 207, 211, 215.
Callimaki, *Marie*, fille du prince Jean Callimaki, épouse du prince Alexandre Ier Maurocordato V (Deli-bey), 204.
Calmas (ou Calmasul), nom patronymique des Callimaki, 88, 206.
Calmasul, *Théodore*, 206.
Campineano, *Charles*, 280.
Canning, ministre anglais, 285, 315.
Cantacuzène, nom de famille, 29, 68, 69, 88, 107, 128, 129, 432.
Cantacuzène, général, 290.
— grand vornik, 157.
— *Cassandre*, première épouse du prince Nicolas Maurocordato, 95.
Cantacuzène, *Constantin*, 20.
— *Démètre*, prince de Moldavie, 433.
Cantacuzène, *Élie*, vistiarnik, 106.
— *Étienne*, prince de Valachie, 89, 108, 109, 110.
Cantacuzène, *Georges-Sherban*, 48, 118.
— *Jean*, 280.
— *Marie*, 106.
— *Michel*, 20.
— *Michel*, spatar, 114.
— *Radou*, grand spatar, 136.
— *Sherban*, prince régnant de Valachie, 1, 10, 19, 20, 47, 48, 73, 118, 173, 199.
Cantacuzène, *Smaragda*, princesse de Valachie, 136, 243.
Cantacuzène, *Spandugino*, 7.
Capello, *Giovanni*, baïle vénitien, 354.
Capodistrias, *Antoine-Marie*, comte *de*, 326.
— *Jean*, comte *de*, homme d'État grec, 126, 266, 277, 285, 288, 289, 298, 307, 308, 309, 311, 312, 315, 316, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332.
Carafa, comte *de*, 45.
Caragea, *Jean*, prince de Valachie, 38, 90, 267, 276.
Caragea, *Georges*, grand dragoman, 38.
— *Scarlat*, grand dragoman, 38.
— *Emmanuel*, grand dragoman, 38.
— *Constantin*, paharnik, 161.
— *Nicolas*, prince de Valachie, 38, 90, 240, 241, 276, 307.
Caragea, *Zamfira*, 255.
Caraïani, *Constantin*, 201.

Castagnères, Châteauneuf *de,* ambassadeur de France, 53.
Castlereigh, diplomate anglais, 285, 299.
Catherine, *Rosetti,* épouse du prince Constantin Maurocordato, 136, 243.
Catherine II *la Grande,* impératrice de Russie, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 254, 263, 268, 269, 289, 290.
Cefot, *Manolake,* postelnik, 207.
Césaire, évêque de Rimnic, 199.
Charles-Albert, grand électeur de Bavière, 224.
Charles Ier, de Hohenzollern, roi de Roumanie, 139, 435.
Charles-Quint, empereur d'Allemagne, 16.
Charles VI, empereur d'Autriche, 117, 122, 145, 147, 154, 158
Charles XII, roi de Suède, 65, 67, 68, 101, 103, 104, 107, 123.
Chateaubriand, vicomte *de,* 55, 316.
Chateauneuf, Castagnères *de,* ambassadeur de France, 43.
Chauvelin, ministre français, 151.
Chillany, général autrichien, 159.
Choiseul-Gouffier, duc *de,* ambassadeur français, 212, 262.
Chrysolaras, 69.
Chrysoscoléos, famille, 30.
— *Cassandre,* 37.
— *Jean,* 30, 37, 45.
— *Sultana,* 34, 37, 92.
Church, général anglais, 320, 322.
Clarence, duc *de,* 323.
Closca, révolutionnaire transylvain, 251.
Cochrane, amiral anglais, 320, 322.
Codrington, amiral anglais, 323.
Cogalniceanu, *Constantin,* vistiarnik, 207.
Colbert, ministre français, 27.
Colettis, savant grec, 300.
Coligny, comte *de,* 16.
Collegno, 317.
Collier, agent des Pays-Bas, 46.
Colomb, *Christophe,* 52.
Colson, 277
Comnènos, *Jean,* savant grec, 35, 36.
Constant, *Benjamin,* 316.
Constantin, grand-duc de Russie, fils de l'impératrice Catherine II, 255.
Constantin, postelnik, 210.
Contarini, ambassadeur vénitien, 237.
Contoslavlos, *A.,* 331.
Cornea, Barbou, boyard valaque, 113.
Corvin, *Mathias,* roi de Hongrie, 247.
Cosma, évêque de Buzeu, 199.
Couza, *Alexandre,* prince des principautés roumaines unies, 139, 193.
Crisan, révolutionnaire transylvain, 251.
Critias, savant grec, 34.
Critias, *Nicolas,* 167.
Czarniecki, 21.

D

Dalberg, 316.
Daltavan-pacha, grand vizir, 60.
Damad-Ali, grand vizir, 119, 120.
Damascène, évêque, 199.
Daniel, métropolitain de Valachie, 198.
Dapontès, 34, 133, 158, 161, 167.
De La Haye (ou Delahaye), *Denys,* ambassadeur de France, 16.
Deligianopoulo, 304.
Desalleurs (ou Des Alleurs), ambassadeur français, 66, 99, 107, 224.
Desfontaines, l'abbé, 138, 183, 185, 186.
Despote Voda, prince de Moldavie, 173, 202.
Dettine, capitaine autrichien, 115.
Diebitsch, général russe, 330.
Diez, diplomate prussien, 261.
Dolgorouky, *Jacques,* prince, ambassadeur russe, 23.
Doria, *Antonio,* ambassadeur vénitien, 204, 376.
Dorothée, ecclésiastique grec, 34.
Dositeiu, métropolitain de Valachie, 36.
Dosza, révolutionnaire szèkle, 247.
Douca, *Constantin,* prince de Moldavie, 36, 58.
Drako, *Soutzo,* 183.
Duckworth, amiral anglais, 273.
Dudesco, 280.
Dudescul, *Radou,* boyard valaque, 114.
Dunod, *Aristide,* père jésuite, 19.
Duquesne, amiral français, 16, 42.
Durosoy, 264, 265, 277.

E

Edling, comtesse (née Roxandre de Stourdza), 316, 319.
El-Hadji-Aouzzade-Mohammed, grand vizir, 156.
Elmas-Mohammed, grand vizir, 43.
Elmot, baron *de,* général russe, 215.
Elphinston, amiral anglais, 227, 229.
Emo, *Angelo,* baïle vénitien, 373, 374.
Ensberg, général russe, 68.
Erizzo, *Nicolas,* baïle vénitien, 370, 374, 375.
Ernau, *Ferentz,* capitaine hongrois, 116.
Esseid Mohammed, grand vizir, 149.
Eugène, théologien grec, 33.
Eugène, évêque russe de Pultawa, 265.
Eynard, chevalier, banquier genevois, 316, 321.

F

Fabricius, lieutenant-colonel russe, 216.
Fabvier, colonel français, 317, 319, 322.
Favier, publiciste français, 236.
Ferdinand II, grand-duc de Toscane, 35.
Ferriol (ou Fériol), ambassadeur de France, 41, 43, 55, 57, 63, 98, 107.
Fitz-James, duc *de*, 316.
Flachat, *Jean-Claude*, 183, 184, 185, 218.
Flechtenmacher, jurisconsulte, 267.
Fletcher, 318.
Fleury, cardinal, 148, 151.
Fonseca, *Daniel*, médecin juif, 128, 129.
Fotake, médecin grec, 238
Frédéric II, roi de Prusse, 82, 164, 165, 175, 176, 207, 220, 224, 225, 226, 229, 230, 231, 235, 239, 269.

G

Gabriel, métropolitain de Moldavie, 199.
Galib-Effendi, 275.
Galitzine, *Vassili*, prince russe, favori de la régente Sophie, 22, 23.
Galitzine, prince, général russe, 215, 226
Galland, *Antoine*, 39, 40.
Gassion, 16.
Gentz, chevalier *de*, diplomate autrichien, 285.
Georges Ier de Danemark, roi de Grèce, 308.
Georges IV, roi d'Angleterre, 323.
Germain, émissaire russe, 215.
Ghenadius, de Cozia, archimandrite, 199.
Ghennadios, patriarche de Constantinople, 85, 86.
Ghiorghiadis, *Ilarion*, évêque d'Argès, 291.
Ghika (ou Ghica), nom de famille, 88, 202, 432.
Ghika, chronologie des princes de ce nom, 89, 92, 432, 433, 434.
Ghika, *Alexandre*, grand dragoman, 38, 142, 206.
Ghika, *Alexandre*, prince de Moldavie, 90, 207
— *Charles*, prince de Moldavie, 90, 132, 205, 206, 207, 208, 224.
Ghika, *Grégoire II*, prince de Moldavie, 46, 404.
Ghika, *Grégoire III*, prince de Moldavie et de Valachie, 38, 89, 90, 130, 131, 132, 140, 141, 142, 143, 157, 160, 161, 165, 166, 167, 168, 188, 203, 213, 220, 224.
Ghika, *Grégoire-Alexandre*, le décapité, prince de Moldavie et de Valachie, 38, 75, 90, 132, 206, 207, 211, 212, 213, 214, 238, 239, 261.
Ghika, *Grégoire VIII*, prince de Valachie, 90, 139, 294, 295.
Ghika, *Mathieu*, grand ban, 46.
— *Mathieu*, prince de Moldavie, 38, 90, 132, 203, 204, 224.
Giannakis, *Tchoban*, aventurier turc, 140, 141.
Girardin, ambassadeur de France, 117.
Giuliano (ou Giulanni), 88.
Giustiniani, *Ascanio*, baïle vénitien, 95, 96, 354, 355, 356, 357, 358, 361, 362, 363, 364, 365.
Golescul, *Radou*, boyard valaque, 115.
Gonemi, *Diamantine* (comtesse Capodistrias), 326.
Gordon, 317.
Gradenigo, *Giuseppe*, doge vénitien, 381.
Grazziani, *Gaspar*, prince de Moldavie, 173.
Grégoire, évêque de Rimnic, 198.
Gregorios, patriarche grec, 299.
Gritto, *Francesco*, baïle vénitien, 371, 372.
Guillaume III, roi d'Angleterre, 46.
Gustave III, roi de Suède, 231.

H

Habsbourg, maison impériale de, 17.
Haisler, général autrichien, 48.
Halet-Effendi, grand vizir, 312.
Hamza-pacha, 214.
Hangerly, *Constantin*, prince de Valachie, 75, 90, 261, 270, 434.
Haran, nom d'emprunt du roi Stanislas Leszynski, 102.
Hastings, 317.
Hauterive, comte *d'*, écrivain français, 242, 257, 258, 259, 277.
Henri VIII, roi d'Angleterre, 10, 96.
Héraclide, *Despote Voda*, prince de Moldavie, 202.
Herbert, internonce impérial, 245, 256.
Hertzberg, comte *de*, 269, 332.
Heyden, *de*, amiral russe, 323.
Hohenzollern, famille souveraine, 435.
— *Charles de*, prince des Roumains, 193.
Horia, *Ursu*, révolutionnaire transylvain, 239, 246, 247, 249, 250, 251, 252.
Hunyade, *Corvin de*, maison souveraine, 247, 437.
Hurmuz, 35.
Huttel, diplomate prussien, 259.

I

Ibrahim-pacha, 318, 319, 323.
Ibrahim, grand vizir, 66, 67.
Ignace, métropolitain de Valachie, 289.
Ilias Voda Rarès, prince de Moldavie, 19, 30, 37.

Ilinka (ou Hélène), princesse, fille de Constantin Brancovan, 92.
Innocent XI, pape, 20, 21.
Innocent, *Micul,* évêque roumain, 249.
Italinki, général russe, 273.

J

Jean-Nicolas, vornik, 187.
Jean *le Terrible,* prince de Moldavie, 173.
Joannickios, prêtre grec, 320.
Joanniki, *Constantin,* 45.
Jora, *Antiochus,* hetman, boyard moldave, 117.
Jorger, comte, ambassadeur allemand, 50, 338, 339.
Joseph Ier, empereur d'Autriche, 60, 336.
Joseph II, empereur d'Autriche, 236, 237, 239, 249, 255, 268, 351, 352, 353.

K

Kanaris, 289, 297, 306, 307.
Kantémyr (ou Cantémyr), famille et origine, 96.
Kantémyr, *Antiochus,* prince de Moldavie, 58, 59, 434.
Kantémyr, *Constantin,* prince de Moldavie, 58, 433.
Kantémyr, *Démétrius,* prince de Moldavie, 7, 9, 33, 58, 59, 64, 68, 69, 89, 92, 96, 98, 99, 100, 101, 104, 107, 109, 144, 161, 179, 262, 434.
Kapsalis, *Christos,* évêque grec, 319.
Kara-Georges (ou Karageorgewitch), roi de Serbie, 11.
Kara-Highiorzades-Ahmed-bey, spadassin turc, 238.
Kara-Ibrahim, pacha, 44.
Karaiskakis, *Georges,* 285, 307, 320, 321, 322.
Kara-Murad, vizir, 13.
Kara-Mustapha, grand vizir, 9, 17, 18, 20, 21, 23, 42.
Kaunitz, comte *de,* diplomate autrichien, 82, 119, 229, 231, 234, 235, 236, 239, 279.
Kémény, 16.
Khalil-pacha, grand vizir, 120.
Khandjéris, 280.
Kiajna-doamna, princesse de Valachie, 173.
Klein *(Innocent Micul),* 249.
Knobelsdorf, diplomate prussien, 263.
Koccini, *Pierre,* ingénieur grec, 306.
Kœprili, dynastie de grands vizirs ottomans, 1, 15, 66.
Kœprili Ier, grand vizir, 15, 16, 18.
Kœprili II, grand vizir, 16, 17, 29, 38, 40, 41, 42.
Kœprili III, grand vizir, 23, 43.
Kœprili IV, grand vizir, 44, 67.
Kœprili-Nouman, pacha de Bosnie, 120.
Koesen Malpeiker, sultane, 14.
Kollonitz, cardinal, 39, 45, 46, 62, 336, 337, 338, 339, 340.
Kolokotronis, révolutionnaire grec, 279, 285, 301, 304, 307, 308, 315, 320, 322, 327.
Kondouriotis, 285, 307, 308, 312, 316, 320.
Kostaki, *Lupu,* vornik, boyard moldave, 117.
Koutouzof, général russe, 275.
Kremidi, 69.
Krenaki, *Antoine,* 45.
Kurchid, pacha, 301.
Kymenitès, *Sevastos,* savant grec, 36.

L

La Croix, 39, 40, 41.
Lafayette, 316.
La Feuillade, 16.
Laffitte, 316.
Langeron, comte *de,* général russe, 79.
La Motraye, 97.
La Rochefoucauld, 316.
Lascaris, 12.
Lascarof, consul russe, 263, 265.
Lascy, général russe, 148, 155.
Laurençon, 277.
Lazare, despote de Serbie, 11.
Leigh, *Augusta,* sœur de Lord Byron, 394.
Léopold, archiduc d'Autriche, 237.
Léopold, de Saxe-Cobourg, 330, 331.
Léopold Ier, empereur d'Allemagne, 17, 19, 20, 21, 23, 30, 45.
Léopold II, empereur d'Allemagne.
Leczynski, famille, 21.
Lescynski, noble polonais, 21.
Lescynski, *Stanislas,* roi de Pologne, 102, 103, 104.
Logadello, *Jacques,* aventurier juif, 204.
Lorraine, maison régnante de,
— *Charles,* duc de, 20, 21.
— *François,* prince de, époux de l'impératrice Marie-Thérèse, 147.
Louca, vistiarnik, 101.
Louis II, roi de Hongrie, 21.
Louis XI, roi de France, 47.
Louis XIV, roi de France, 16, 27, 29, 41, 43, 44, 53, 63, 314.
Louis XV, roi de France, 2, 158, 236.
Louis XVIII, roi de France, 276.
Lundo, *André,* 304.
Lupul, boyard valaque, 114.

M

Macris, 303, 327.
Magni, *Cornelio,* 39.

MAHMOUD Ier, sultan turc, 130, 140, 151, 154, 163, 204.
MAHMOUD II, sultan turc, 285, 297, 299, 301, 307, 312, 313, 315, 323, 329, 330.
MAHMOUD-PACHA, 160.
MAHOMET (MOHAMMED ou MEHEMED ou MEHMED), le prophète arabe, 127, 158.
MAMALI, 69
MAMONA, 69.
MANIB-EL-RESNI-AHMED, reis-effendi, 232.
MANO, nom de famille, 88.
MANOS, 210.
MARAMONT, maison noble française, 10.
MARIE, fille du prince Jean Callimaki.
MARIE FEODOROVNA, impératrice, veuve du tzar Alexandre Ier, 320, 321.
MARIE-THÉRÈSE, impératrice d'Autriche, 147, 164, 224, 229, 231, 236, 246, 249, 250.
MAROUTZI, 228.
MASSIN, comte, diplomate autrichien, 230.
MAURO-CORS-D'ATO (MAUROCORDATO), 30, 408.
MAURO-KORDATO (MAUROCORDATO), 30, 408.
MAUROGORDATO (MAUROCORDATO), 30.
MAUROGORDATOS, 30.
MAUROGORDATUS (MAUROCORDATO), 30.
MAUROCORDATO, nom de famille, 30, 75, 83, 182, 228, 332, 378, 379, 380, 381, 403, 404, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 432.
MAUROCORDATO, origine, 408, 409, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430.
MAUROCORDATO, blason, 409.
— chronologie des princes de ce nom, 89, 90, 91, 132, 434.
MAUROCORDATO, généalogie, 408.
— *Alexandre*, l'Exaporite, 7, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 87, 88, 92, 93, 94, 97, 98, 105, 135, 254, 255, 263, 264, 287, 332, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 346, 347, 348, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 372, 373, 390, 391, 392, 408, 409.
MAUROCORDATO, *Alexandre Ier (Deli-bey)*, prince de Moldavie, 38, 89, 90, 222, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 258, 411, 435.
MAUROCORDATO, *Alexandre II (Firaris)*, prince de Moldavie, 26, 38, 89, 90, 227, 241, 243, 245, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 277, 289, 411, 434.
MAUROCORDATO, *Alexandre-G.*, écrivain, 415.
— *Catherine*, 289, 411.
— *Charles*, général russe, 314.
— *Constantin*, prince de Moldavie et de Valachie, 71, 75, 78, 82, 89, 90, 91, 105, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 161, 164, 165, 166, 167, 168, 177, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 224, 225, 226, 243, 244, 257, 311, 387, 388, 410, 434.
MAUROCORDATO, *Démètre*, fils de Constantin Maurocordato, 411.
MAUROCORDATO, *Démètre*, homme d'Etat et écrivain grec, 413.
MAUROCORDATO, *Edgar*, ministre plénipotentiaire roumain, 416.
MAUROCORDATO, *Émile*, 416.
— *Georges*, 412.
— *Georges (de Dangeni)*, 414.
— *Georges-A.*, 417.
— *Jean Ier*, prince de Valachie, 38, 89, 90, 120, 121, 122, 124, 125, 132, 133, 410, 434.
MAUROCORDATO, *Jean II*, prince de Moldavie, 38, 89, 90, 166, 167, 168, 243, 410, 434.
MAUROCORDATO, *Léon*, général roumain, 417.
— *Nicolas*, ministre plénipotentiaire grec, 412.
MAUROCORDATO, *Nicolas*, prince de Moldavie et de Valachie, 31, 38, 67, 68, 69, 75, 76, 82, 87, 89, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 133, 134, 135, 140, 141, 142, 147, 180, 181, 182, 199, 200, 213, 219, 244, 367, 368, 369, 370, 371, 376, 377, 387, 404, 405, 406, 410.
MAUROCORDATO, *Nicolas*, premier du nom, 30, 32.
MAUROCORDATO, *Zoë de Brancovan*, princesse Bibesco, 416.
MAUROCORDATOS, *Alexandre*, défenseur de Missolonghi, 264, 265, 281, 289, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 316, 318, 320, 321, 324, 325, 393, 394, 395, 412.
MAUROYÉNI (ou MAVROGHÉNI), *Nicolas*, prince de Valachie, 75, 88, 90, 242, 261, 266, 267, 279, 434.
MAVROCORDATO, voir MAUROCORDATO.
MAVROGHENIS, 280.
MAVROMIHALIS, *Pierre*, 301, 304, 305, 325.
— *Georges*, 326.
MAXUT, postelnik, 117.
MAZEPPA, hetman des Cosaques, 23.
MEDEM, général russe, 226.
MEHEMED-ALI, 323.

Meletios II, patriarche grec, 228.
Memmo, *Andrea,* baïle vénitien, 371.
Mercure Bouas, 10.
Metternich, prince *de,* diplomate autrichien, 119, 297, 299, 315, 324.
Mezzovo, *Nicolas de,* savant grec, 33.
Miaoulis, 289, 297, 307, 315, 319.
Michel, *le Brave,* prince de Valachie, 175, 248.
Michelson, général russe, 273.
Mihalakis, médecin grec, 210.
Mihalopoulo, aventurier levantin, 204.
Mihnea, *le Mauvais,* prince de Valachie, 247.
Milosch (de la maison des Obrenovitch), despote de Serbie, 11.
Minciacki, ambassadeur russe, 315.
Missoglou, *Alexis,* 210, 261.
Mocenigo, amiral vénitien, 15, 368, 369, 370, 371, 372.
Mocenigo, *Aloys,* baïle vénitien, 96, 99.
Mohammed-Nichandji, grand vizir, 120.
Mohammed (voir Mahomet), le prophète arabe.
Mohammed II, *le Conquérant,* sultan turc, 7, 9, 12, 85, 86, 87.
Mohammed III, sultan turc.
Mohammed IV, sultan turc, 7, 13, 14, 15, 17, 22, 38, 163, 233.
Mohammed V, sultan turc.
Moldavangi-Ali-pacha, grand vizir, 215, 226.
Moltke, comte *de,* général prussien, 313.
Mondoville, 277.
Montecuculli, général autrichien, 16.
Mordvinoff, amiral russe, 227.
Morosini, *Thomas,* général vénitien, 22, 27.
Mourad III, sultan turc, 8.
Mourouzy, nom de famille et origine, 75, 88, 239, 240, 270, 432.
Mourouzy, *Alexandre,* prince de Moldavie, 38, 90, 270, 271, 272, 434.
Mourouzy, *Antiochus,* kapoukéhaya, 214, 215.
— *Constantin,* prince de Moldavie, 38, 90, 239, 242, 434.
Mourouzy, *Démétrius,* grand dragoman, 38, 275.
Mourouzy, *Georges,* grand dragoman, 38.
— *Panaiotti,* 275.
Mousli, aventurier turc, 140, 141.
Moustapha, de Routschouk, pacha, 312.
Moustapha Ier, *l'Idiot,* sultan turc, 14.
Moustapha II, sultan turc, 14, 29, 43, 50, 65, 154, 163.
Moustapha III, sultan turc, 57, 60, 205, 225, 232, 272.
Moustapha IV, sultan turc, 312, 313.
Movila, prince de Moldavie, 173.
— *Jérémie,* prince de Moldavie, 173.
— *Siméon,* prince de Moldavie, 173.
Muchsinsadé, grand vizir, 214, 226.
Muffling, général prussien, 330.
Munnich, général russe, 148, 149, 155, 157, 158, 162, 215, 228.
Murtaza-pacha, 159.
Musat, chronologie des princes de ce nom, 19, 433.
Musat, dynastie des princes régnants de Moldavie, 19.
Mustapha, 108.
Mustapha-pacha, 204.
Mustapha-Bairaktar, grand vizir, 312, 313.
Mychetsky, ambassadeur russe, 23.
Mynoides, *Mynas,* professeur grec, 326.

N

Napoléon Ier, empereur des Français, 274, 275, 277, 284, 327, 332.
Napoléon III, empereur des Français, 288.
Negris, *Constantin,* 294.
— *Théodore,* 300.
Neipperg, général autrichien, 154, 156, 157, 158.
Nesselrode, comte *de,* diplomate russe, 327, 328.
Nicolaki, dragoman, 226.
Nicolas Ier, tzar de Russie, 262, 307, 13, 314 315, 320, 324, 329, 330.
Nicousios, *Panaiotis* (ou Panaiotti), grand drogman, 9, 26, 28, 29, 37, 38, 40, 41, 42, 69, 87, 255, 263, 287.
Nikitas, 301, 327.
Nointel, marquis *de,* ambassadeur de France, 17, 39, 42, 51, 67.
Normann, 317.
Nosteszticz, comte *de,* 45.
Notara, *Chrysante,* patriarche de Constantinople, 42, 106, 133.
Notaras, 69.

O

Obedeanu, capitaine, 113.
Obrescoff, diplomate russe, 231.
Odyseus, révolutionnaire grec, 297.
Omer-Vrioni-pacha, 301, 302, 303, 304, 305.
Orloff, *Alexis,* amiral russe, 228, 229, 231.
Osman II, sultan turc, 7, 313.
Osten, général russe, 68.
Ostermann, ministre russe, 162.
Othman III, sultan turc, 204, 205.
Othon Ier, de Bavière, roi de Grèce, 308, 309, 310, 331.
Oukrainztoff, ambassadeur russe, 59.

P

Pagett, *Lord,* ambassadeur anglais, 46, 57, 390, 392.

Paladi, *Dumitrascu*, 183.
— *Théodore*, 183.
Palaisios, 228.
Paléologue, famille et empereurs de Byzance, 69.
Paléologue, *Constantin*, empereur de Byzance, 85.
Pamburg, capitaine de vaisseau, 65.
Pamperis, *Démétrius Procopiou*, 134.
Panagiotakis, *Smaragda* (voir Stavropoleos).
Papazolis, *Georges*, 228.
Partenios, 69.
Paswan-Oglou, brigand bulgare, 271.
Patrona-Khalil, aventurier turc, 130, 131, 140, 141.
Pénakis, 228.
Perrhaïbos, 280.
Philarète, évêque de Rimnic, 199.
Philippe V, roi d'Espagne, 119.
Photius, médecin grec, 210.
Pierre, *le Grand*, tzar de Russie, 23, 27, 43, 47, 58, 59, 65, 67, 68, 69, 70, 92, 100, 101, 109, 123, 216, 290.
Pierre, *le Boiteux*, prince de Moldavie, 173.
Pierre Cercel, prince de Valachie, 173.
Pierre Rarès, prince de Moldavie, 37, 173.
Plethon, *Gémiste*, savant grec, 12.
Polignac, marquis *de*, 332.
Polyzoïdes, publiciste grec, 326.
Pomponne, *de*, ministre français, 40.
Poniatovski, prince, 107.
— roi de Pologne.
— *Stanislas*, 214.
Potemkine, favori de la tzarine Catherine II, 263, 269.
Potocki, 21.
Pozzo di Borgo, diplomate, 298.
Procopiou, *Pamperis Démétrius*, 134.
Psaros, 228.
Putneanul, *Jacques*, métropolitain de Moldavie, 199.

Q

Quarient Rall, ambassadeur autrichien, 60.

R

Raab, *François-Antoine de*, 246.
Racovitza, famille, 75.
Racovitza, *Constantin*, prince de Valachie, 90, 132, 195, 196, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 210, 211, 434.
Racovitza, *Étienne*, prince de Valachie, 90, 132, 211, 434.
Racovitza, *Michel*, prince de Valachie et de Moldavie, 38, 58, 59, 89, 90, 106, 108, 109, 116, 130, 131, 132, 136, 140, 142, 143, 166, 167, 201, 434.
Racotzi, prince de Transylvanie, 107, 145.
— *François de*, 120.
Radou Mihnea, prince de Valachie, 175.
Rafii-effendi, 205.
Raghib-pacha, grand vizir, 226.
Raicevich, consul autrichien, 125, 126, 241, 244, 245, 259.
Rakoczy, *Joseph*, marquis de Sainte-Élisabeth.
Ralet, *Constantin*, grand dragoman, 38.
Rall Quarient, ambassadeur autrichien, 60.
Ramadan, *Georges*, 167.
Rangos, capitaine grec, 305.
Rarès, *Ilias Voda*, prince de Moldavie, 19.
— *Pierre*, prince de Moldavie, 37, 173.
Razul, *C.*, 183.
Rechid-pacha, 322.
Recordon, 277.
Remi-pacha, ambassadeur ottoman, 50.
Repnine, diplomate russe, 232, 269.
Rhigas Phéréos, révolutionnaire grec, 277, 279, 280.
Richelieu, 15.
Rigny, *de*, amiral français, 323, 328.
Rizos, *Jacques*, 207, 208.
Rosetti, nom de famille et origine, 88.
— prince de Moldavie, 433.
— *Andries*, 183.
— *Catherine*, deuxième épouse du prince Constantin Maurocordato, 136, 243.
Rosetti, *Constantin*, grand vornik, 136.
— *Georges*, 183.
— *Iordachi*, 183.
— *Manolaki*, vornik, 102.
— *Stephane*, 183.
Roumiantzoff, général russe, 216, 226, 232, 234, 236, 238.
Roumiantzoff, comte *N. de*, 327.
Roxane (ou Roxandre). Voir Scarlatti, 30, 32, 33, 88.
Royer, *de*, ambassadeur prussien, 330.
Ruzzini, *Antonio-Giovanni*, baïle vénitien, 377.
— *Carlo*, baïle vénitien, 359, 360.

S

Saint-Étienne, roi de Hongrie, 23.
Sainte-Aulaire, *Beaupart*, marquis *de*, 277, 316.
Saint-Louis, roi de France, 16.
Saint-Priest, ambassadeur français, 230, 235, 240.
Saladin, sultan arabe, 9.
Samuel, d'Alexandrie, patriarche, 106.
Santa-Rosa, 77.
Savoie, *Eugène*, prince *de*, général, 27, 43, 44, 109, 117, 118, 120, 123, 144, 151, 154.

SAVA, spadassin grec, 293.
SAXE, grand électeur de, 26.
SAXE, *Auguste II,* roi de Pologne, 59.
SAXE, *Auguste III,* roi de Pologne, 150, 164, 207, 214.
SAXE-COBOURG, *Léopold,* prince *de,* 330, 331.
SCARLATI, 69.
SCARLATTI (ou SCARLATTOS), nom de famille, 30, 88.
SCARLATTI, *Corona,* 88.
— *Roxandre,* 30, 32, 33, 88.
SCHNEIDER, général français, 328.
SCHOLARIOS, 85.
SCLEROS, *Athanase,* 69.
SCOTT, capitaine anglais, 317.
SCOUFO D'ARTA, 266, 277, 289.
SÉBASTIANI, ambassadeur français, 274.
SECKENDORF, général autrichien, 154.
SÉLIM III, sultan turc, 272.
SÉRAPHIN II, patriarche de Constantinople, 33.
SHELLEY, poète anglais, 308, 317, 318.
SHREWSBURY, duc *de,* ministre anglais, 390.
SIEMANSKY, ambassadeur polonais, 53.
SIMÉON, de Trébizonde, patriarche de Constantinople, 86.
SISSINIS, 331.
SOBIESKI, *Jean,* roi de Pologne, 1, 18, 20, 21, 22, 27, 42, 43, 53, 58, 59.
SOLIMAN-AGA, 159.
SOLIMAN LE GRAND, dit le Magnifique, sultan turc, 7, 9, 21, 56.
SOLIMAN II, sultan turc, 14.
SOOFI-MOHAMMED, vizir, 13.
SOPHIE, régente de l'empire de Moscovie (Russie), 22.
SOULEYMAN, sultan turc, 45.
— grand vizir, 22, 45.
SOULFICAR, bourreau turc, 15.
SOUTZO (ou DRAKO-SOUTZO), nom de famille et origine, 75, 88, 241, 242, 270, 432.
SOUTZO, *Alexandre,* prince de Moldavie, 90, 271, 276, 290, 292, 435.
SOUTZO, *Alexandre-Michel,* grand dragoman, 38.
SOUTZO, *Alexandre,* général, 412.
— *Drako, Michel,* grand logothète, 243, 255.
SOUTZO, *Michel Ier,* prince de Moldavie et de Valachie, 90, 241, 242, 266, 271, 435.
SOUTZO, *Michel II,* prince de Moldavie, 90, 276, 291, 293, 296, 435.
SOUTZO, *Michel-Constantin,* grand dragoman, 38.
SOUTZO, *Nicolas,* grand dragoman, 38, 209.
SPANDONIS, 35.
SPARRE, baron *de,* ambassadeur suédois, 103.
SPERANSKI, comte *de,* diplomate russe, 315.
SPIRIDOF, amiral russe, 227, 228.
STAHRENBERG, comte *de,* général autrichien, 20.
STAKELBERG, comte *de,* diplomate russe, 327.
STAMATY, 278, 279.
STANHOPE, Lord, 308.
STANISLAS LESZYNSKI, roi de Pologne, 66, 102, 103, 104.
STAVRAKÉ, *Georges,* aventurier levantin, 203, 206, 207, 208, 211, 212, 377.
STAVROPOLEOS, famille, 95.
STAVROPOLEOS, *Panagiotakis, Smaragda,* troisième épouse du prince Nicolas Maurocordato, 95.
STÉPHANE, *le Grand,* prince régnant de Moldavie, 37, 173, 237.
STEPHANOPOULO, *Dimo,* 278.
— *Nicolo,* 278.
STOFFELN, général russe, 214, 215.
STOURDZA, *Alexandre de,* conseiller du tsar Alexandre Ier, 279, 285, 290, 316, 327.
STOURDZA, *Roxandre de,* comtesse Edling, 316, 319.
STRASFORD, Lord, 315.
STROGONOFF, diplomate russe, 297, 298.
STURDZA (ou STURZA ou STOURDZA), nom de famille noble roumaine, 432.
STURDZA, spatar, 291.
— *Élie,* prince régnant de Moldavie, 433.
— *Élie, de Helestieni,* boyard moldave, 167.
STURDZA, *Étienne,* de Ruginoasa, grand logothète, 157, 409.
STURDZA, *Grégoire,* 267.
— *Jean-Sandul,* prince régnant de Moldavie, 139, 294, 295, 296, 435.
STURDZA, *Lascarake,* 267.
— *Michel,* prince régnant de Moldavie, 105, 139, 192, 193, 195, 435.
STURDZA, *Michel,* de Roman, boyard moldave, 168.
STURDZA, *Sandul,* 183.
SULEYMAN-PACHA, 160.
— le khasnadar, 168.
SULFICAR-EFFENDI, ambassadeur ottoman (dit le Nichandgi), 45, 62, 346, 347, 348, 349, 350.
SUTTON, *R.,* agent britannique, 390.
SZEGEDINAC, *Pero,* révolutionnaire hongrois, 145.

T

TAHIR, 209, 210.
TALABA, agent hongrois, 107.
TALLEYRAND, diplomate français, 284, 285.
TALMAN, internonce impérial, 149, 351.
TARKHANE, sultane, 14.
TARSIA, *Thomas,* interprète vénitien, 45.
TCHALCAZIZADÉ, ouléma, 208.
TCHERKÈS-BEY, 215.

TCHITCHAGOF, amiral russe, 275, 327.
TCHOBAN, *Giannakis*, aventurier turc, 140, 141.
THIERSCH, professeur allemand, 326.
THUGUT, diplomate autrichien, 230, 234, 235, 236.
TÖKÖLY, *Emmerich*, prince de Transylvanie, 20, 23, 48, 50, 57.
TOLLY, *Barclay de,* comte *de,* général russe, 327.
TOLSTOÏ, ambassadeur russe, 66, 67.
TOMBAZIS, amiral grec, 288.
TOPAL-PACHA, 319.
TOTT, baron *de,* officier hongrois, 153, 154.
TOURNEFORT, 62.
TSERNOIÉVITCH, princes du Monténégro, 10.
TZAVELLAS, 327.
TZONGAS, 327.
TZOUKIS, *Pulchérie*, seconde épouse du prince Nicolas Maurocordato, 95, 133.

V

VACARESCU, *Nicolas,* 292.
VARNAKIOTIS, 303, 305.
VATATZES, 69.
VEGHEN-MOHAMMED, grand vizir, 154.
VELI-PACHA, 161.
VERGENNES, marquis *de,* ambassadeur français, 212.
VICHNIAKOF, ambassadeur russe, 148.
VILLENEUVE, marquis *de,* ambassadeur de France, 143, 149, 150, 151, 154, 155, 156, 157, 158, 162.
VIRMOND, comte *de,* ambassadeur autrichien, 117.
VLAD V, *l'Empaleur,* prince de Valachie, 173.
VLADIMIRESCUL, *Tudor,* 71, 139, 193, 290, 291, 292, 293.
VOGORYDÈS, *Étienne,* caïmacam, 294.
VOLTAIRE, 103, 176, 225, 226, 229.

W

WALLIS, général autrichien, 154, 155.
WOHNER, secrétaire d'ambassade, 55.

X

XYPOLYTOS, *Constantin,* logothète, 159.

Y

YOUSSOUFF-PACHA, 301, 303, 304, 317.
YPSILANTI, nom de famille, 259, 260, 261, 270.
— *Alexandre,* prince de Valachie et de Moldavie, 38, 90, 213, 239, 267, 268, 435.
YPSILANTI, *Alexandre,* le révolutionnaire, 288, 290, 291, 292, 293, 296, 297, 298.
YPSILANTI, *Constantin,* prince de Valachie et de Moldavie, 38, 90, 271, 272, 435.
YPSILANTI *Démètre,* le révolutionnaire, 289, 298, 300, 301.
YPSILANTI, *Nicolas,* le conspirateur, 326.

Z

ZAÏMIS, 320.
ZAMFIRA-DOAMNA, princesse de Valachie, 124.
ZAMOISKI, 21.
ZELEBONI, usurier juif, 204.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1. — Tableau allégorique du peintre Amigoni, représentant les plénipotentiaires du congrès de Karlovitz en 1699.
— 2. — Constantin Brancovan, prince de Valachie (1688-1714).
— 3. — Alexandre Maurocordato l'Exaporite (1641-1709).
— 4. — Alexandre Maurocordato l'Exaporite et son épouse Sultane Chrysoscoléos (fresque du monastère de Vacaresti).
— 5. — Document ottoman du 5 octobre 1690, portant les signatures autographes d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite et de Sulficar Effendi, plénipotentiaires turcs au congrès de Karlovitz.
— 6. — Croix de Kahlenberg (près de Vienne) du prince de Valachie Sherban Cantacuzène, commémorant la délivrance de Vienne par le roi Jean Sobieski en 1683.
— 7. — Sherban Cantacuzène, prince de Valachie.
— 8. — Le prince Eugène de Savoie.
— 9. — Le tzar Pierre le Grand.
— 10. — L'empereur d'Allemagne Léopold Ier.
— 11. — Signature autographe d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite.
— 12. — Sceau d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite.
— 13. — Sceau d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite.
— 14. — Georges Ghika Ier, prince de Valachie.
— 15. — Grégoire Ghika II, prince de Valachie.
— 16. — Démétrius Kantémyr III, prince de Moldavie.
— 17. — Église Saint-Georges de Bucarest, au dix-huitième siècle.
— 18. — Le prince Nicolas Maurocordato Ier.
— 19. — Stanislas Leczinsky, roi de Pologne.
— 20. — Le métropolitain Antim.
— 21. — Le prince Nicolas Maurocordato Ier (d'après Wolfgang).
— 22. — Le prince Nicolas Maurocordato Ier et sa seconde épouse Smaragda Panagiotakis Stavropoléos (fresque du monastère de Vacaresti).
— 23. — Le prince Nicolas Maurocordato Ier, avec sa seconde épouse et ses enfants (fresque du monastère de Vacaresti).
— 24. — Le prince Nicolas Maurocordato Ier et sa seconde épouse, avec leurs enfants (fresque du monastère de Vacaresti).
— 25. — Métropole de Bucarest.
— 26. — Monastère de Vacaresti.
— 27. — Intérieur du monastère de Vacaresti.
— 28. — Sculpture en pierre du monastère de Vacaresti.
— 29. — Porte d'entrée de l'église du monastère de Vacaresti.
— 30. — Linteau et inscription de la porte d'entrée du monastère de Vacaresti.
— 31. — Intérieur (avec peintures murales) du monastère de Vacaresti.

Fig. 32. — Croix de pierre sculptée (monastère de Vacaresti).
— 33. — Candélabre (monastère de Vacaresti).
— 34. — Détail des fenêtres sculptées (monastère de Vacaresti).
— 35. — Ancienne église Stavropoléos à Bucarest.
— 36. — Église Stavropoléos (dix-huitième siècle).
— 37. — Église Stavropoléos (détail).
— 38. — Église Stavropoléos (détail).
— 39. — Le prince Constantin Maurocordato III (d'après Liotard).
— 40. — Le prince Constantin Maurocordato III (d'après Schmidt).
— 41. — Le prince Constantin Maurocordato III (d'après Schmidt).
— 42 — L'abbé Desfontaines.
— 43. — Signature autographe du prince Constantin Maurocordato III apposée sur la chrysobulle d'émancipation des paysans de 1749.
— 44. — Vue de Bucarest au dix-septième siècle.
— 45. — Hanul Manuk (hôtellerie à Bucarest, au dix-huitième siècle).
— 46. — Église Saint-Georges de Bucarest, au dix-huitième siècle.
— 47 à 67. — Vingt sceaux des princes Maurocordato, d'après des documents originaux de l'Académie Roumaine.
— 68. — Chrysobulle du prince de Moldavie Alexandre Ier Maurocordato V (signature autographe et sceau) en date du 20 novembre 1784, confirmant la dot de la princesse Marie Callimaky, épouse du grand logothète Grégoire Sturdza.
— 69. — Chrysobulle du prince de Moldavie Alexandre II Maurocordato VI (signature autographe et sceau) en date de janvier 1786.
— 70. — Le prince Alexandre Ier Maurocordato V (Deli-bey).
— 71. — Grégoire-Alexandre Ghika (le Décapité).
— 72. — Le prince Alexandre Ypsilanti.
— 73. — Charles Callimaky IV, prince de Moldavie.
— 74. — Le prince Michel Soutzo Ier.
— 75. — L'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche.
— 76. — L'empereur Joseph II d'Autriche.
— 77. — La tzarine Catherine II la Grande.
— 78. — Le comte de Kaunitz.
— 79. — Le prince Alexandre II Maurocordato VI (Firar).
— 80. — Tudor Vladimirescul (1821).
— 81. — Le comte Jean Capodistrias.
— 82. — Le prince de Moldavie Jean-Sandul Sturdza (1822).
— 83. — Alexandre Stourdza de Bessarabie.
— 84. — La comtesse Roxandre Edling, née Stourdza.
— 85. — Alexandre Maurocordatos, défenseur de Missolonghi (1822-1826).
— 86. — Le prince de Metternich.
— 87. — Le chevalier J.-G. Eynard.
— 88. — Le tzar Alexandre Ier.
— 89. — Le sultan Mahmoud II.
— 90. — Lord Byron.
— 91. — Alexandre Maurocordatos à Missolonghi (1822).
— 92. — Alexandre Maurocordatos, défenseur de Missolonghi.
— 93. — Kolocotronis et ses palikares.
— 94. — Miaoulis.
— 95. — Kanaris.
— 96. — Mort de Marco Botzaris.
— 97. — Le tzar Nicolas Ier.
— 98. — Signature autographe du comte Jean Capodistrias (1828).
— 99. — Premières monnaies nationales de la Grèce, frappées en 1828.
— 100. — Le prince Nicolas Maurocordato Ier.
— 101. — Le prince Nicolas Maurocordato Ier.
— 102. — Le prince Nicolas Maurocordato Ier.
— 103. — Le prince Constantin Maurocordato III.

Fig. 104. — Tombeau du prince Démètre Constantin Maurocordato (1740-1817) (fils de Constantin Voda).
— 105. — Le grand hetman Alexandre Maurocordato et son épouse Smaragda Mourouzy.
— 106. — Le prince Démètre Constantin Maurocordato (1740-1817) (fils de Constantin Voda).
— 107. — Son épouse, Marie Sturdza.
— 108. — Constantin D. Maurocordato (1780-1850).
— 109. — Son épouse, Cassandre Bals.
— 110. — Alexandre C. Maurocordato, chambellan de S. M. la reine de Roumanie (1820-1895).
— 111. — Émile A. Maurocordato, député roumain (1858-1892).
— 112. — Le grand hetman Alexandre Maurocordato (1784-1856).
— 113. — Georges A. Maurocordato (1800-1858) et son fils aîné Alexandre.
— 114. — Alexandre G. Maurocordato (1844-1907).
— 115. — Démètre G. Maurocordato (d'Odessa).
— 116. — Démètre D. Maurocordato (de Jassy).
— 117. — Alexandre Maurocordatos, défenseur de Missolonghi (1791-1865).
— 118. — Georges A. Maurocordatos, ministre en Grèce (1839-1902), fils cadet de Missolonghi.
— 119. — Nicolas A. Maurocordatos, diplomate grec (1837-1903), fils aîné de Missolonghi.
— 120. — Alexandre Maurocordatos, défenseur de Missolonghi (1791-1865).
— 121. — Le capitaine Alexandre N. Maurocordatos (1867-1895), petit-fils de Missolonghi.
— 122. — Georges N. Maurocordatos (1862-1883), petit-fils de Missolonghi.
— 123. — La princesse Zoé Maurocordato de Brancovan (1800-1892), épouse de Georges Bibesco, prince régnant de Valachie.
— 124. — Edgar Maurocordato, ministre plénipotentiaire de Roumanie à Vienne.
— 125. — Le général Léon Maurocordato, chef de la maison militaire de S. M. le roi de Roumanie.
— 126. — Georges Maurocordato, député au parlement roumain.
— 127. — Monument élevé à la mémoire de la princesse Zoé Maurocordato de Brancovan, épouse de Georges Bibesco, prince régnant de Valachie, dans la cour d'honneur de l'hôpital Brancovan, à Bucarest.
— 128. — Armoiries de la famille Maurocordato.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF IMPRIMÉS

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE RF IMPRIMÉS

Pages.

AVANT-PROPOS V

CHAPITRE PREMIER. — Considérations générales sur l'Europe orientale et sur la formation des divers groupes ethniques de la péninsule carpatho-balkanique. — Psychologie des races autochtones ou hétérogènes des pays carpatho-balkaniques. — Le conflit permanent issu de l'établissement des Ottomans dans l'Europe orientale. — Les peuples chrétiens de l'Europe orientale. — Les puissances occidentales et la question d'Orient. — L'Europe orientale et l'empire ottoman pendant la seconde moitié du dix-septième siècle. — Les premiers prodromes de la décadence des Ottomans. — Désorganisation et vices de l'armée turque. — L'impuissance de gouvernement des Turcs. — Pertes militaires des Ottomans au dix-septième siècle. — Décadence des sultans turcs et des grands vizirs au dix-septième siècle. — La dynastie des grands vizirs Kœprili. — Grecs et Roumains, Hongrois et Polonais, Slaves et Moscovites, et leur situation respective vis-à-vis des Turcs. — Sherban Cantacuzène, prince de Valachie. — Le roi Jean Sobieski et la délivrance de Vienne (1683).. 1

CHAPITRE II. — Les aspirations secrètes des Hellènes à la fin du dix-septième siècle. — Les grands vizirs et le patriarcat grec de Constantinople. — Les grands interprètes de la Sublime Porte ottomane. — Avènement des Hellènes au grand dragomanat. — Panaiotis Nicousios de Chio, premier grand interprète hellène de la Sublime Porte. — Rôle diplomatique des interprètes grecs et des Phanariotes en Turquie et auprès des puissances occidentales. — Panaiotis Nicousios et Alexandre Maurocordato l'Exaporite. — Valeur intellectuelle et morale d'Alexandre Maurocordato l'Exaporite. — Biographie de ce personnage. — Les dames grecques de la société du Phanar et la mère de Maurocordato. — Caractère, talents diplomatiques et administratifs de l'Exaporite. — Son influence en Turquie, dans l'Europe orientale et auprès des puissances européennes d'Occident. — Son rôle secret dans la question des Lieux Saints et de la future régénération des Hellènes. — Mort de Panaiotis Nicousios. — Carrière politique de Maurocordato l'Exaporite. — Le prince Constantin Brancovan et les Roumains. — Les divers conflits diplomatiques en jeu et les intérêts des puissances occidentales vis-à-vis de la Turquie à la fin du dix-septième siècle. — Les pays chrétiens de l'Europe orientale et de la péninsule carpatho-balkanique vis-à-vis de la Turquie à la fin du dix-septième siècle. — Résultat des pertes militaires des Ottomans. — Difficultés de la situation et rôle prépondérant de Maurocordato l'Exaporite dans les questions pendantes à la fin du dix-septième siècle. — Les trois

Pages.

ambassades de Maurocordato l'Exaporite. — Le traité de Karlovitz de 1699 et ses conséquences 25

CHAPITRE III. — État de la Turquie après la paix de Karlovitz; ambition de Venise en Orient; progrès des Moscovites; les Pays Roumains. — Incapacité notoire de gouvernement des Turcs. — Puissance occulte des Grecs en Turquie au dix-huitième siècle; concordance de leurs intérêts avec ceux des Roumains et conflits issus entre eux de cette concordance même; le principat indigène roumain et l'avènement des princes phanariotes aux trônes roumains. — Considérations générales sur les Phanariotes et le dix-huitième siècle dans les Pays Roumains. — Situation économique des Pays Roumains au dix-huitième siècle. — Tyrannie et corruption ottomanes; visées grecques, duplicité autrichienne et ambition moscovite dont les Pays Roumains sont l'enjeu. — Désorganisation de la noblesse nationale roumaine et servage des paysans. — Valeur diplomatique des Phanariotes; leur goût pour les sciences, les lettres et les arts. — Les commencements de l'influence française dans les Pays Roumains sous l'égide des Phanariotes. — Les princes phanariotes, de 1709 à 1821 65

CHAPITRE IV. — Nicolas-Alexandre Maurocordato, fils de l'Exaporite. — Biographie de ce personnage; sa famille, son éducation, son instruction; psychologie de son caractère; ses trois mariages; sa descendance; son ambition et ses aptitudes. — Rôle de Nicolas Maurocordato comme grand interprète de la Sublime Porte; ses procédés vis-à-vis des Turcs. — Son premier avènement inopiné au trône de Moldavie, en 1709. — Sa rivalité avec le prince Démétrius Kantémyr. — Pierre le Grand et Kantémyr. — Meurtre de Constantin Brancovan (1714). — Second règne de Nicolas Maurocordato en Moldavie (1711 à 1716). — Caractère du règne de Nicolas Maurocordato en Moldavie. — L'influence russe et l'influence grecque 92

CHAPITRE V. — Avènement de Nicolas Maurocordato au trône de Valachie et ses deux règnes dans cette principauté (1716 et 1719 à 1730). — Caractère du règne de Nicolas Maurocordato en Valachie. — Ses conflits avec les boyards valaques; diplomatie des Impériaux et impéritie des Ottomans; situation pénible de Maurocordato. — Ses conflits avec les Allemands. — Nicolas Maurocordato, prisonnier des Allemands (1716). — Jean Ier Maurocordato II, prince de Valachie (1716-1719). — Les affaires turques et la situation de l'Autriche; traité de Passarovitz (1718); rôle de Jean Maurocordato dans cette question diplomatique. — Libération de Nicolas Maurocordato. — Mort du prince Jean Maurocordato (1719) et retour de Nicolas Voda au trône de Valachie; son quatrième règne (1719-1730). — Réformes fiscales de Nicolas Maurocordato en Valachie; sa mort (1730); caractéristique de son temps 111

CHAPITRE VI. — Les Pays Roumains, de 1730 à 1741; manœuvres des Turcs pour désagréger le principat roumain; chassé-croisé des princes; lourdes charges imposées aux princes et aux Pays Roumains par les Turcs au dix-huitième siècle; misère du peuple et ruine de la propriété immobilière, qui en furent les résultats. — Grégoire Ghika III et Constantin Maurocordato III (1730 à 1741). — Les dix règnes de Constantin Maurocordato III; chronologie de ces règnes; biographie de ce prince et considérations générales sur son caractère, son époque et son gouvernement. — Les quatre premiers règnes du prince Constantin Maurocordato dans les Pays Roumains (1730 à 1741). — Les conflits diplomatiques et militaires de la Sublime Porte ottomane avec l'Autriche et la Russie, de 1736 à 1741; situation des principautés roumaines pendant la guerre austro-turque de 1730 à 1739 et le conflit turco-russe de 1739; paix de Belgrade (1739). — Médiation de la France; rôle diplomatique de Constantin Maurocordato pendant ces événements et vis-à-vis des puissances étrangères jusqu'en 1741 130

Pages.

Chapitre VII. — Les Pays Roumains, de 1741 à 1749; rôle prépondérant de la famille Maurocordato à cette époque. — Cinquième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Moldavie (1741 à 1749); sixième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Valachie (1744 à 1748), concurremment avec le règne de son frère, Jean II Maurocordato IV, prince de Moldavie (1744 à 1747). — Septième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Moldavie (1748 à 1749). — Caractère particulier de ces trois règnes de Constantin Voda en Valachie et en Moldavie; essais de réformes sociales du prince Constantin Maurocordato; la question agraire et les boyards; la question agraire et le bas peuple; nouveauté du système financier et administratif de Constantin Voda et balance des impôts. — Système administratif de Constantin Maurocordato de 1740 à 1749. — Suppression du servage des paysans et délivrance des corvéables; valeur économique et morale des réformes de Constantin Maurocordato. — Déposition du prince Constantin Maurocordato en 1749 166

Chapitre VIII. — Suite des réformes sociales de Constantin Maurocordato : l'Église et l'école; les lettres et la langue roumaines. — Sort de Constantin Voda après sa déposition (1749 à 1756). — Les Pays Roumains depuis la déposition de Constantin Maurocordato III jusqu'à la guerre russo-turque (1749-1769). — Nouvelles manœuvres des Turcs pour désagréger le principat roumain; nouveau chassé-croisé de règnes; caractère particulier de ces nouvelles compétitions au trône; nouveaux agents turcs; Grecs et Levantins, Roumains et étrangers; triste sort des Pays Roumains. — Huitième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Valachie (1756-1758). — Nouvelle déposition de Constantin Voda; les princes phanariotes, de 1758 à 1761. — Neuvième règne de Constantin Maurocordato III, prince de Valachie (1761-1763). — Nouvelle déposition de Constantin Voda; les princes phanariotes, de 1763 à 1769. — Dixième et dernier règne de Constantin Maurocordato III, prince de Moldavie (1769); mort de Constantin Maurocordato (20 novembre 1769). — Caractère de ces trois derniers règnes de Constantin Voda, au point de vue roumain. — Système de gouvernement de Constantin Voda. — Hommage à la mémoire du prince réformateur Constantin Maurocordato. — État des Pays Roumains et de l'Europe orientale en 1769 197

Chapitre IX. — Situation de l'Europe et des Pays Roumains en 1769. — Occupation russe dans les principautés roumaines; interrègne (1769-1774). — Guerre russo-turque (1769-1774). — La question d'Orient et les démêlés diplomatiques des diverses puissances à ce sujet : embarras, projets, contre-projets, partages et répartitions. — Les congrès de Focsani et de Bucarest (mai 1772-mars 1773). — Traité de Kuciuk-Kaïnardji (1774); sort des Pays Roumains. — Le rapt de la Bucovine (1774-1776). — Les princes phanariotes dans les Pays Roumains, de 1774 à 1782 et de 1783 à 1785. — Règne d'Alexandre Ier Maurocordato V (Deli-bey), prince de Moldavie (1782-1785) 222

Chapitre X. — Les suites profondes du traité de Kuciuk-Kaïnardji. — Situation de l'Europe et des Pays Roumains en 1785. — Prépondérance moscovite. — Règne d'Alexandre II Maurocordato VI (Firar), prince de Moldavie (1785-1786). — Guerre russo-turque de 1787 et alliance austro-russe; leurs résultats. — Paix de Jassy de 1792. — Les princes phanariotes dans les Pays Roumains, de 1786 à 1806. — Interrègne. — Guerre. — Occupation russe (1806-1812). — Traité de Bucarest de 1812 et ses conséquences. — Rapt de la Bessarabie (1812). — Progrès de l'idée hellénique dans l'Europe orientale; ses racines dans les Pays Roumains. — Les derniers princes phanariotes dans les Pays Roumains (1812-1821). — Prodromes des deux révolutions hellénique et roumaine de 1821 253

Chapitre XI. — État de l'Europe orientale, de 1812 à 1825. — Les conflits diploma-

Pages

tiques relatifs à la question d'Orient; la politique anti-napoléonienne; la coalition de 1813; le congrès de Vienne de 1815. — L'empire ottoman et les pays carpatho-balkaniques, de 1812 à 1821. — La Sainte-Alliance et la politique russe; le conflit oriental. — L'hellénisme et le roumanisme au commencement du dix-neuvième siècle; les causes réelles de la révolution nationale des Roumains et des Hellènes en 1821; les cabinets européens et la question des nationalités. — Principaux protagonistes des deux révolutions grecque et roumaine. — Malentendu des deux mouvements grec et roumain. — Fin du régime turco-phanariote dans les Pays Roumains : réinstauration des princes indigènes roumains (1822-1829). — Alexandre Maurocordatos et le gouvernement provisoire hellénique — L'insurrection hellénique (1822-1825). — Le premier siège de Missolonghi (1822)........ 281

Chapitre XII. — Discordes intestines des Grecs (1823-1825); Kolokotronis et Maurocordatos; Odysseus et Kondouriotis; mort de Marco Botzaris (1824); nouveau gouvernement provisoire hellénique (1827). — État de l'Europe orientale, de 1825 à 1829; la question d'Orient et les pays carpatho-balkaniques. — Le sultan Mahmoud II (1808-1839). — Querelle diplomatique européenne; les deux politiques moscovite et britannique; mort du tzar Alexandre Ier et avènement de Nicolas Ier (1825). — Les îles Ioniennes et la Hellade. — Suite de la guerre de l'indépendance nationale des Hellènes (1825-1827); l'intervention égyptienne. — Le mouvement philhellène en Europe et ses résultats; sympathies populaires et intrigues diplomatiques. — Kondouriotis et Maurocordatos; Miaoulis et Kanaris; Georges Karaïskakis. — Le comte Jean Capodistrias. — Second siège de Missolonghi (1824-1826); défense héroïque des Grecs et succès ottomans; mort de lord Byron (1824). — Nouvelles discordes en Grèce (1826-1827). — Élection du comte Jean Capodistrias comme président de la république hellénique (1827). — Mort de Karaïskakis et dernières luttes héroïques des Grecs; prise d'Athènes (1827). — L'intervention européenne. — Le traité de Londres de 1827 et ses conséquences. — Reprise des hostilités helléniques; la victoire de Navarin en 1827 et ses résultats. — Nouveau conflit turco-russe; campagnes de 1828 et de 1829; victoires russes et défaites ottomanes. — Le traité d'Andrinople de 1829 et ses conséquences. — Libération définitive de la Grèce moderne (1832). — Le sort des Roumains en 1829. — Le nationalisme roumain et le nationalisme hellénique; christianisme et islamisme; la future disparition de l'empire ottoman; passé et avenir........ 307

ANNEXES

ACTES ET DOCUMENTS HISTORIQUES ET DIPLOMATIQUES INÉDITS

LETTRES DIVERSES, EXTRAITS DIVERS, PIÈCES JUSTIFICATIVES; ORIGINAUX ET TRADUCTIONS

Annexe I. — Douze documents inédits, extraits des Archives Impériales de Vienne.... 336
— II. — Cinquante-trois documents inédits, extraits des Archives de la ville de Venise (de 1476 à 1631)........ 354
— III. — Deux chartes du prince Constantin Maurocordato........ 382
— IV. — Dix documents inédits divers........ 390
— V. — Extraits de divers ouvrages........ 402
— VI. — Biographies des personnages cités dans la généalogie des Maurocordato... 408
— VII. — De l'origine des Maurocordato........ 418
— VIII. — Tableau des souverains de l'Europe orientale :
1. — Succession des princes des Pays Roumains aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles........ 431
2. — Succession des souverains du Monténégro........ 435

Pages.

3. — Succession des despotes de Serbie 436
4. — Tableau de la souveraineté hellénique 436
5. — Tableau des despotes bulgares 436
6. — Succession des sultans turcs de Stamboul 437
7. — Succession des tzars de Russie 437
8. — Succession des souverains de l'Europe orientale aux dix-septième et dix-huitième siècles 438
    a) — Saint-Empire Germanique et Autriche 438
    b) — Pologne 438
    c) — Hongrie 439
    d) — Papauté 439

Annexe IX. — *Explication des principales dénominations turques civiles et militaires* .. 440
— X. — *Explication et équivalence des anciens titres de noblesse roumaine* 444

Index des noms propres cités dans le corps de cet ouvrage 445

Table des illustrations 455

Table des matières 459

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

ACHEVÉ D'IMPRIMER

POUR L'AUTEUR

le onze juin mil neuf cent treize

A PARIS

PAR

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 18130.

Prix : 20 francs

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 00532465 4